REVUE

DES

DEUX MONDES

LIe ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

TOME XLVI. — 1er JUILLET 1881.

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cie, rue Saint-Benoît.

REVUE

DES

DEUX MONDES

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

LIe ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

TOME QUARANTE-SIXIÈME

PARIS
BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES
RUE BONAPARTE, 17

1881

AP
20
R5
pér. 3
t. 46

14329
6

IDÉES SUR LE ROMANTISME

ET

LES ROMANTIQUES

I.

ALFRED DE VIGNY.

Il plaît aujourd'hui à certains esprits de maltraiter le romantisme, et le moment où le cinquantenaire d'*Hernani* mène sa fête leur semble bon pour venir nous démontrer que cette période, dont, après un demi-siècle, vingt chefs-d'œuvre sont restés debout, fut une période d'avortement. On reproche au romantisme de n'avoir pas rempli tout son programme ; quel mouvement, soit historique, soit littéraire, — fût-ce même la renaissance, — a jamais rempli tout son programme? Il reste toujours quelque chose à faire. En conclurons-nous que rien n'a été fait et soutiendrons-nous ce paradoxe au nez de gens qui passent leur vie à lire Mérimée, Dumas, George Sand, Vigny, Musset, et gardent au théâtre leur plus vigoureux enthousiasme pour les drames de Victor Hugo? On nous cite le jugement de Sainte-Beuve, qui n'eut jamais que des sympathies et des antipathies subjectives et se détacha « du tronc romantique, » c'est l'expression même dont il se sert, pour obéir plus librement à des animosités personnelles. Mais il ne s'agit là que d'une opinion, et le témoignage d'un seul, si recommandable qu'il soit, ne saurait prévaloir. Si le romantisme ne réalisa point toutes ses promesses, cela tient à des raisons qu'il faut cher-

cher en dehors de la question purement littéraire. Le mouvement fut magnifique; fleurs et fruits, il a tout donné d'abondance et de profusion; l'unique reproche qu'on puisse lui faire, c'est d'avoir tourné court. A qui s'en prendre du contre-temps, et pourquoi mettre en cause les hommes quand les circonstances seules sont responsables? Nécessaire, on peut le croire, au développement des idées en Europe, la révolution de juillet fut un grand mal pour nos affaires littéraires du moment. Le romantisme, lancé à toute vapeur, vint s'y heurter, et s'il n'y périt pas corps et biens, il subit du coup mainte avarie. Nombre de forces sur lesquelles l'art et la science avaient à compter furent détournées de leur voie; on prit les philosophes, les historiens pour en faire des ministres, les poètes entrèrent à la chambre, et ceux dont l'ambition ne chercha pas à se contenter, atteints eux-mêmes à leur tour de l'épidémie régnante, ne travaillèrent plus que sous l'influence d'une surexcitation nerveuse continue. De 1831 à 1847 s'opéra cette infiltration de la politique et de l'*humanitarisme*, qu'il est permis de regretter, mais sans parler d'avortement.

Il semble que chez nous toute chose doive être œuvre de parti; de même que nous avons vu jadis Rachel se vouer aux classiques *contre* les romantiques, nous voyons aujourd'hui les *naturalistes* partir en guerre. Et de quoi se plaignent-ils? Est-ce de ce qu'on a émancipé, élargi, régénéré le style, de ce qu'on leur a fait cette langue vivante et colorée qu'ils écrivent dans leurs romans et dont ils se servent dans leur critique pour amoindrir une génération qui leur a mis en main l'instrument de progrès? Ne vaudrait-il pas mieux laisser au passé sa part de gloire et se contenter soi-même de bien mériter du présent? Ces mots fameux d'idéalisme, de réalisme et de naturalisme ne sont point, après tout, si gros d'antagonisme qu'on voudrait nous le faire croire. Un art qui serait exclusivement idéaliste ou naturaliste ne se conçoit pas. L'extatique et séraphique fra Angelico lui-même est un naturaliste lorsqu'il prête aux plus naïves de ses images les attitudes de la vie, et, par contre, une œuvre d'art d'où serait absent tout idéal cesserait d'être une œuvre d'art. En ce sens, Teniers et Paul Potter sont des idéalistes, et s'ils ne l'étaient, vous ne tiendriez pas dix minutes devant leurs tableaux; car ce qui vous intéresse et vous captive, *volens, nolens*, c'est l'interprétation, l'âme du maître, son idée et non pas la simple reproduction photographique. L'art est la vérité choisie. Si le premier mérite de l'art n'était que la peinture exacte de la vérité, le panorama serait supérieur à la *Descente de croix*. Il n'y a donc là qu'une question de plus ou de moins.

Quant à séparer les deux principes, on n'y saurait songer. Un arbre, un animal, un pan de mur a son individualité, et, s'il me

fallait des exemples, je n'aurais qu'à étendre la main : ainsi, dans un roman tout moderne, cette vulgaire basse-cour qui, par la seule intervention de l'idée, va se transformer en un paradis terrestre dont telle rustique péronnelle, qui rêve en plein midi sur un tas de foin, inconsciente de ses quinze ans, se réveillera l'Ève éblouissante. L'auteur de ces vigoureuses pages, colorées et poétiques comme du Gautier se croit un pur naturaliste; nous dirons, nous, que c'est un romantique. Prêcher l'imitation de la nature et la théorie des milieux, mais le siècle, depuis qu'il existe, n'entend que cette ritournelle, qui déjà du vivant de Diderot n'était point neuve; par exemple, c'est mieux comprendre l'esprit de notre temps que de chercher à constituer un art qui lierait commerce avec la science. Poètes et romanciers, nous en sommes encore vis-à-vis de la nature à l'état primitif de rêveurs et de promeneurs solitaires. Elle est pour nous moins un sujet d'observation qu'un motif de vibration : invoquer la lune et les étoiles, chanter le lac, la forêt, l'Océan, à la bonne heure! des impressions tant qu'on en voudra, le reste importe peu. Que savons-nous de la botanique, de la zoologie, de la physique? Nous pressentons, nous sentons la vie, nous ignorons ses lois, et quand il nous arrive de vouloir faire parler les fleurs, les arbres, les animaux et les nuages, nos chants ne sont jamais que l'écho de nos spéculations esthétiques.

Le romantisme eut le tort de tout donner au sentimental, au pur lyrisme. Pour lui, ce qui a un but, ce qui peut servir ne compte pas; la fleur est poétique, le fruit l'est moins. Aux générations nouvelles de greffer le fruit et de l'amener à maturité en usant de la méthode moderne et de l'information scientifique. Une période de quelques années ne saurait tout accomplir; celle qui va nous occuper et qu'une révolution vint brusquement interrompre au plein de son travail, a remanié, vivifié la langue, et l'on a pu dire qu'il ne s'écrit pas actuellement une ligne et qu'il ne se fait pas un vers qui ne lui doive tribut. Retournons à ce passé, l'intervalle qui nous en sépare convient juste à notre perspective; ce n'est ni trop, ni pas assez; d'où cependant on aurait tort de conclure que, pour n'avoir pas précisément besoin d'être vus à distance de siècles, les hommes et les choses de ce moment en soient moins dignes de saisir notre attention. L'intérêt, au contraire, n'en sera que plus vif; car nous aurons à toucher bien des points curieux et délicats, à classer, à réviser sur nouveaux frais : tâche difficile, mais point ingrate. Tous ces Ajax, tous ces Achilles de l'épopée romantique, nous les avons connus, leurs combats, leurs victoires et jusqu'à leurs défaites nous sont des souvenirs d'enfance. On peut les critiquer, mais, quelques erreurs qu'on leur reproche, un

éloge leur revient, rare dans tous les temps et presque impossible à décerner dans le nôtre : ils ont cru à ce qu'ils faisaient.

I.

Vous êtes-vous une seule fois posé cette question : « Qu'est-ce, après tout, que le romantisme? » Il fut un temps où traduire Shakspeare, Cervantes, Calderon, suffisait pour l'investiture; était romantique de droit quiconque s'inspirait de l'esprit du moyen âge, composait des ballades dans le style du *Romancero*, déclarait la guerre aux bourgeois et se gaudissait à pourfendre les philistins; aujourd'hui encore, que de gens, confondant les mots, attribuent au *romantisme* les inventions du *romanesque*, tout ce qui s'éloigne de la vie ordinaire, invraisemblances, étrangetés, coups de théâtre, enlèvemens, horreurs et fantasmagories, tandis que d'autres emploient ce terme à la manière de Mme de Staël pour signaler un paysage ou caractériser un talent! Tel site sauvage avec des ruines est romantique; la Malibran, Marie Dorval, Sarah Bernhardt sont romantiques. Nous en avons aussi connu bon nombre qui n'ont jamais pardonné au romantisme tant d'inepties commises en son nom : mythes, contes, visions, poésie dynamisée du brouillard et du sentimentalisme, comprenant le merveilleux de tous les temps et de tous les pays. Lisez la préface de *Jean Sbogar*, et vous y verrez ce que, vers 1820, les hommes à la tête du mouvement entendaient par ce mot de romantisme. Il est vrai que Charles Nodier, en poésie comme en politique, ne fut guère jamais qu'un tirailleur paradoxal. Lettré parfait, grand amateur de variétés intellectuelles, tantôt c'est un point de grammaire qui l'intéresse, tantôt c'est une question de zoologie, et qu'il s'occupe de la botanique ou de la syntaxe, qu'il épluche des mots ou des herbes, son sourire ne le quitte pas, ce doux sourire si humain qui semble vous dire qu'en fait de certitudes la moins incertaine est de douter. Esprit futé, cœur excellent, Nodier mêlait à sa littérature je ne sais quelle fleur de persiflage; non content de se moquer ingénûment de son lecteur, il aimait parfois à se mystifier lui-même, et cela d'un air si plein de bonhomie qu'on était tenté de le défendre contre les propres tours qu'il se jouait. Les périodes de transition ont de ces originaux.

L'auteur de *Smarra* et de *la Fée aux miettes* n'était point un créateur, c'était un dilettante à la recherche du nouveau et qui, ne trouvant pas en soi de quoi réaliser son rêve, se retournait méthodiquement du côté de l'érudition et de la critique. Si nous voulons des manifestes, Victor Hugo et Beyle nous en fourniront. Selon Vic-

tor Hugo, l'art moderne s'appuiera sur le grotesque, élément que l'antiquité n'a sans doute pas ignoré, mais dont le christianisme seul a su tirer parti. Regardez le moyen âge, comme il spécialise et localise, comme il s'entend à varier, à multiplier, à vous donner en nains, dragons, géans, kobolds, sylphes et sorcières, la monnaie de l'hydre, monstre banal et démodé! Le beau des anciens est typique, partant monotone; le christianisme a pour mission de ramener au vrai la poésie, d'inculquer à l'art cette idée qu'il ne lui appartient pas de rectifier l'œuvre de Dieu, que l'harmonie poétique réside dans l'imperfection et que ce que nous appelons le beau n'est que détail d'un grand tout relevant de l'ordre universel, dont l'ensemble échappe à la raison humaine. La tendance de l'art chrétien cessera dès lors d'être le beau pour devenir la conception du drame moderne, elle cessera d'être l'idéal pour devenir la réalité. O vanité des théories! nous avons vu depuis ce temps la réalité se transformer en réalisme et le réalisme en naturalisme! Mêlez le sublime au grotesque, vous avez le réel. Libre au poète de faire un choix à la condition de ne se point régler sur le beau, mais d'avoir en vue le caractère, — autrement dit la couleur locale, — et l'étude d'une époque déterminée qui donnera matière à décors, à costumes, choses indispensables au théâtre et d'ailleurs n'excluant d'aucune façon l'unité de l'idée dominante et qui de plus amènera des effets de contraste, d'antithèse, de dissonance, des séries de situations capables d'offenser la fibre des bourgeois, et néanmoins conformes à la vérité, car il est dans la nature que le rire succède aux larmes, le rayon de soleil à la pluie et qu'une émotion en remplace une autre.

Quand je compare cette théorie au dogme littéraire ayant cours présentement, je me demande ce que le naturalisme y trouve tant à reprendre. Supprimez quelques mots qui ont vieilli, remplacez la couleur locale et le caractère par la théorie des milieux et le « document humain, » et nous serons bien près de nous entendre : d'ailleurs, tous les romantiques de cette période n'avaient pas le romantisme intolérant de l'auteur de la préface de *Cromwell*, il en était de plus abordables et qui n'en restaient pas moins fort à cheval sur les principes : « Tout porte à croire que nous sommes à à la veille d'une révolution en poésie. Jusqu'au jour du succès, nous autres défenseurs du genre romantique, nous serons accablés d'injures. Enfin le grand jour arrivera, la jeunesse française se réveillera; elle sera étonnée, cette noble jeunesse, d'avoir applaudi si longtemps et avec tant de sérieux à de si grandes niaiseries. » C'est juste ce que disent aujourd'hui les détracteurs du théâtre de Victor Hugo et des romans du vieux Dumas, et pourtant l'homme qui a écrit cela est un des héros dont ils se réclament. Je le nom-

merai tout à l'heure quand j'aurai épuisé ma citation : « Rien ne ressemble moins que nous aux marquis couverts d'habits brodés et de grandes perruques noires coûtant mille écus qui jugèrent vers 1670 les pièces de Molière et de Racine. Ces grands hommes cherchèrent à flatter les goûts de ces marquis et travaillèrent pour eux. Il faut désormais faire des tragédies pour nous, jeunes gens raisonneurs, sérieux, de l'an de grâce 1823. Ces tragédies doivent être en prose; de nos jours, le vers alexandrin n'est le plus souvent qu'un cache-sottises; les règnes de Charles VII, du noble François Ier doivent être féconds pour nous en tragédies nationales; mais comment peindre avec quelque vérité les catastrophes sanglantes narrées par Commynes et la *Chronique scandaleuse* de Jean de Troyes, si le mot « pistolet » ne peut absolument pas entrer dans un vers tragique? » Et là-dessus il se met à railler les poètes tragiques du moment, qui se bornent à copier leurs devanciers, « au lieu d'imiter la nature, qui seule est classique : être clair, être simple, être vivant, aller droit au but, voilà la formule. J'aime mieux encourir le reproche d'avoir un style heurté que celui d'être vide. » Et loin de chercher à capter les bonnes grâces de ses lecteurs, il s'efforce de les prémunir contre les illusions : « J'invite à se méfier de tout le monde, même de moi. Ne croyez jamais qu'à ce que vous avez vu, n'admirez que ce qui vous fait plaisir et supposez que le voisin qui vous parle est un homme payé pour mentir. »

Qui donc s'exprime ainsi?

C'est Stendhal, eh quoi! Stendhal, un romantique, et, qui plus est, un romantique convaincu, militant, acharné, lui l'auteur de *la Chartreuse de Parme*, lui dont on revendique à si beaux cris l'autorité! L'esprit de parti a de ces contradictions. On sent le besoin d'une force ostensible quelconque pour s'y appuyer; ne pouvant se nommer soi-même, on se choisit parmi les morts, toujours moins encombrans que les vivans, un chef illustre, un grand ancêtre sous l'enseigne duquel on achalandera sa propre boutique et l'on oublie que cette force même est un antagonisme et qu'en cherchant à l'embrigader, on réhabilite les tendances d'un passé mis hors la loi. Flaubert aussi fut un romantique et quel romantique! un nomenclateur émérite de l'école des *Orientales*, un imagier passé maître et ne trouvant jamais de colorations assez hardies pour ses dieux bizarres, leurs temples, leurs pagodes et les animaux extravagans qui les habitent! Il n'y a que romantisme chez Flaubert, un romantisme perverti, dépravé, préoccupation continue, absolue de l'art pour l'art, science de la forme dans le néologisme et le barbarisme du langage, propos délibéré de faire de la composition et de la symétrie dans le chaos, d'être, comme on disait alors, « littéraire » à travers des fantasmagories d'idéalisme et de sensualisme, des

débauches de psychologie et de physiologie, bref tous les indices d'une culture raffinée et surmenée. Romantisme, réalisme, naturalisme, simples dérivés que la sophistication dénature. Ne fallait-il pas d'abord colorer la langue, lui faire reprendre du corps et de la saveur? Cette prose en relief fermement sculptée, nettement ciselée, tout le monde l'emploie désormais, l'historien comme le romancier, le philosophe comme le critique, et nul ne songe à s'enquérir d'où lui vient cet instrument si merveilleusement renouvelé, ce clavier aux résonances les plus diverses.

Ah! s'il ne s'était agi que de réformer la langue! mais il y avait aussi le système, point vulnérable, il y avait un ordre nouveau à imposer, tout une poétique du monstre à l'état d'idéal. Le fameux thème du beau dans l'horrible et de l'horrible dans le beau produira toujours son effet quand les sorcières de *Macbeth* le célébreront en dansant en chœur autour de leur marmite, mais on ne bâtit pas là-dessus un corps de doctrine. Shakspeare, tant et trop invoqué, ne prend point ses Calibans si au sérieux et lorsqu'il nous les montre, c'est plutôt en manière de contrastes, d'arabesques, comme la cathédrale gothique nous montre ses dragons et ses gorgones. Si *Han d'Islande* n'était dans l'œuvre de Victor Hugo qu'un roman isolé, on n'y prendrait pas garde, l'auteur avait vingt et un ans, et à cet âge la manie d'inventer du nouveau a fait commettre bien d'autres folies. Mais le malheur veut que Han d'Islande soit un type que le poète n'a depuis jamais cessé de reproduire dans *Bug-Jargal*, dans *Notre-Dame de Paris*, dans *le Roi s'amuse*, et *Lucrèce Borgia*, retournant, compliquant les motifs, amalgamant partout l'ange et le démon, logeant des âmes séraphiques dans la bosse de Polichinelle, — comme un collectionneur hollandais mettrait sous cloche ses plus rares oignons, — cherchant l'effet de terreur et presque toujours passant à côté. J'ai cité *Macbeth* tout à l'heure; écoutez cette scène entre les deux époux complotant leur crime. Ce dialogue monosyllabique, ces voix étouffées s'entre-croisant dans les ténèbres, n'est-ce pas l'épouvante même? D'où vient que jamais Victor Hugo ne frappe des coups pareils? C'est que les génies primitifs ont seuls de ces intuitions. Shakspeare crée d'originale; Victor Hugo, comme Nodier, enfant d'une période critique, obéit à des impulsions littéraires, et s'en va donner à l'homme du moyen âge telle disposition où l'a plongé lui-même la lecture d'une chronique. La nature ne lui livre pas ses secrets. Aujourd'hui, ces secrets-là sont devenus des procédés, mais à l'époque où Victor Hugo débuta, ni Hoffmann, ni Edgard Poë, ni Hawthorne n'avaient paru. Le *nervosisme*, mal du siècle, existait sans doute, on comptait même déjà ses deux victimes les plus illustres, Werther et René; mais on ignorait l'art de l'exploiter, et ce fut le secret des conteurs

que je viens de nommer de savoir provoquer chez le lecteur une sorte d'état pathologique propre à certaines impressions particulières de trouble et d'effroi. Tel monstre à figure humaine, par exemple, qui nous causerait assurément quelque embarras s'il nous arrivait de le rencontrer au coin d'un bois, risque de nous laisser à la lecture parfaitement indifférens. Qu'un Han d'Islande voyage à cheval sur son ours, boive le sang et l'eau de mer à plein crâne, ses gestes ni ses hurlemens n'inquiètent personne, et l'auteur est le seul qui prenne au sérieux son personnage. Hoffmann, mieux avisé, procédait d'autre façon. Supposons qu'il ait à nous peindre un pareil ogre, il commencera par pincer une corde mystérieuse et profonde du cœur humain, la corde du surnaturel ayant pour sons harmoniques le délire et la folie. Après l'avoir émue légèrement, il y reviendra imperturbablement jusqu'à l'irriter et l'exaspérer, et pendant ce temps le motif dramatique ira son train pour éclater en toute dissonance au moment voulu. Notre romantisme français n'eut rien de cette vie nocturne, assoupie et stagnante au plus intime de l'être, de cette subjective vibration du pressentiment. C'était de la littérature et de l'esprit, pas autre chose : la terreur en ceci ressemble à la foudre et ne jaillit que de deux électricités qui s'entre-choquent; des grimaces qu'on se fait à soi-même devant un miroir ne vous causent aucune épouvante. *Smarra, ou les Démons de la nuit*, *Han d'Islande* et *Bug-Jargal*, c'était le vieux jeu; avec la publication des *Contes d'Hoffmann*, une nouvelle théorie allait se répandre.

Presque tout le monde, aujourd'hui chez nous, connaît Hoffmann et lui rend justice; plusieurs même trouvèrent alors que nous le placions trop haut, il est vrai que ceux-là étaient des Allemands, Heine en tête, — toujours aigre et malveillant quand on vantait les autres, — les Allemands, à cause du mauvais style qui gâte à leurs yeux les plus ravissantes imaginations du conteur berlinois. Dans une traduction, le style de l'original compte pour moins; il dépend même quelquefois du traducteur, s'il est un écrivain, d'avantager son modèle, — ce qui se produisit à l'occasion de la version française des *Contes fantastiques*. Loève-Veimars y mit du sien et beaucoup; certains diraient qu'il en mit trop, et cette critique serait encore un éloge, tant ces deux esprits vont bien ensemble. De telles traductions n'avaient rien d'une besogne industrielle, cela se faisait d'enthousiasme et sous l'insolation d'une heure prédestinée. Goethe fut dans sa langue, en prose comme en vers, un écrivain incomparable; qui jamais s'en douterait à lire la traduction de ses œuvres complètes? et, par contre, comment deviner sous le style coloré, svelte, entraînant et brillant de Loève-Veimars la langue incorrecte et souvent plate d'Hoffmann : un génie

pourtant, mais sans littérature ? A tout prendre, cette traduction des *Contes fantastiques* est aujourd'hui l'unique ouvrage de Loève-Veimars qui reste en librairie. Il existe aussi un volume de nouvelles : *le Néventhès*, mais qu'on n'a pas réimprimé et qui ne se trouve guère plus que dans les ventes. Quand on pense à tout ce qui est sorti de cette plume, à ces portraits d'hommes d'état, à cette chronique politique poursuivie ici même pendant des années avec tant de brio et d'influence, à ce feuilleton dramatique des *Débats* tombé de Geoffroy en Duvicquet et de Duvicquet en Béquet et si crânement redressé de main de maître, on se demande comment il se peut que tout cela soit à ce point oublié. Il faut convenir aussi que Loève-Veimars, de son vivant, ne négligea rien pour obtenir ce résultat.

C'était alors une manie régnante parmi les jeunes écrivains d'affecter le dédain du métier. Se dérober à son talent passait pour une suprême élégance, et Musset n'entendait point qu'on lui parlât de sa littérature quand il soupait joyeusement au cabaret entre gentilshommes. Personne plus que Loève-Veimars n'obéissait à ce travers byronien. Né sans fortune, venu on ne sait d'où, il avait eu des commencemens difficiles et, lorsque se levèrent ensuite les jours meilleurs, on le vit mettre une véritable frénésie à se venger sur le présent de ce passé d'homme de lettres aux prises avec les nécessités. Compilations et traductions, il renia tout, menant grand train et ne fréquentant plus que les salons politiques ; il croyait aux colifichets, voulait être secrétaire d'ambassade comme tant d'autres, et convaincu d'avance que son dandysme ne suffirait pas, il se reprit aux lettres et revint à son lancer. Son talent tira grand profit de ce renouveau. Mêlé au groupe de Stendhal, de Mérimée, de Ditmer et de plusieurs que j'appellerai les romantiques de la prose, il s'y distinguait par la verve étincelante de sa conversation et l'élégance quelque peu guindée de sa personne ; viveur de bonne compagnie, avec des mots d'esprit à profusion, et ne ménageant quiconque. Il avait son genre d'impertinence à lui et son cachet particulier de persiflage. Publiciste politique, critique littéraire et conteur, Loève-Veimars s'est dépensé en écrits sans nombre, d'autant plus ignorés de nos jours qu'il ne les signait pas ou les signait d'un pseudonyme. A ne tenir compte que de la littérature, en laissant de côté les *Lettres sur les hommes d'état de la France*, les *Lettres politiques* et cette brillante chronique de la *Revue*, si lestement menée et gouvernée pendant dix ans d'une main cursive et toujours sûre, quel charmant volume on composerait avec ses impressions d'artiste, ses récits de voyage et ses nouvelles ! J'ai mainte fois surpris chez Buloz le regret qu'un tel recueil d'œuvres choisies n'existât point. Lui qu'on a tant accusé de manquer de

mémoire avait une sorte de religieux attachement pour ses collaborateurs de la première heure. Il fut jusqu'à la fin l'ami de leur succès, tout en restant l'amant de la *Revue*.

En tête de la vaillante liste figurent trois noms dont l'écho seul le faisait vibrer : Loève-Veimars, Musset et George Sand. Et nous ne craindrions pas d'affirmer que le moins illustre des trois était placé le premier dans sa prédilection. « Ce volume, nous disait-il souvent, pourquoi ne le faites-vous pas? Vous trouveriez, en outre, beaucoup à puiser dans sa correspondance : les lettres qu'il vous écrivait de Bagdad (1) sont des *Orientales* familières, quand elles ne sont pas du Jacquemont. Le prince de Pückler-Muskau n'a rien donné de plus charmant. » La tâche aurait eu pour nous bien de l'attrait, et cependant nous reculâmes. Avec les publications de ce genre, on ne sait jamais où l'on se lance. Vous vous mettez à la besogne, puis, lorsqu'une foule d'intérêts sont engagés, voilà qu'il vous tombe de la lune un arrière-petit-cousin, un héritier à titre quelconque dont ni vous ni votre éditeur ne soupçonniez l'existence et qui, au nom d'une jurisprudence d'ailleurs fort incertaine, vient tout empêcher. Naguère encore le cas s'est présenté pour nous. La très gracieuse nièce de la marquise de La Grange, en classant les papiers de sa tante, met la main sur une correspondance qui lui semble intéressante et nous la confie. Tout le monde sait ce que fut Mme de La Grange et quelle influence elle exerça. Intelligence ouverte, inventive, toujours en mouvement, esprit de repartie et de trait, elle se mettait en frais d'imagination, non pas seulement pour son propre compte, mais aussi pour divertir et pour plaire, « avec abondance et récidive, » dirait Sainte-Beuve. La banalité n'était pourtant point son fait. Les amis qu'elle eut, elle les conserva par sa bonté de cœur et sans qu'il lui en coûtât la peine de rengainer à leur endroit une seule épigramme. Entre les poètes du temps, l'auteur des *Méditations* et l'auteur d'*Éloa* furent les plus fidèles habitués de sa maison, et quant aux lettres dont je viens de parler, elles sont d'Alfred de Vigny. Dès les premières pages, nous en avions senti le charme et partagions l'idée qu'il fallait les publier. Publier en de pareilles conditions, quoi de plus naturel et de plus simple? Attendons un peu. Ces lettres vous appartiennent, étant dans vos papiers de famille ; elles ne sauraient compromettre aucun nom, offenser aucun intérêt, et sont tout à l'honneur de celui qui les a écrites et de la noble femme

(1) Où, de 1840 à 1848, Loève-Veimars exerça les fonctions de consul-général, imitant en cela son ami et confrère Beyle-Stendhal, qui également avait voulu représenter un tantinet la France en Italie; car, depuis les prouesses élégantes de Lamartine à Florence, c'était le bel air parmi nos écrivains de *qualité* de s'en aller à l'extérieur jouer au diplomate.

qui les a reçues ; l'éditeur accourt de lui-même. Eh bien ! alors? Ah ! voilà, il y a un mais ou, pour parler plus clair, il y a un légataire qui très catégoriquement oppose son *veto* et se refuse à toute mesure transactionnelle, s'appuyant sur un paragraphe du testament où l'auteur de *Chatterton* se prononce contre toute publication d'œuvre posthume.

Vigny entourait les productions de sa pensée d'une sollicitude parfois voisine de la superstition. Après les avoir idolâtrées de son vivant, il voulut qu'à sa mort et pendant son « éternelle absence, » comme il le dicta lui-même en si grand style, elles n'eussent à redouter aucun dommage. Regrettant de n'avoir point là sous la main un collège de vestales, il se contenta d'instituer un pieux gardien du monument sacré. Ce qu'il redoutait surtout pour son œuvre si élevée, si pure, si définitive, c'étaient les notices et les gloses ; cette lèpre d'avant-propos, de préfaces et d'appendices qui s'attache avec le temps aux plus beaux marbres et sous laquelle ils disparaissent à la longue. La féroce malignité de certains critiques l'avait tellement chagriné, ulcéré dans ce monde qu'il s'était ingénié de son mieux à s'en garantir outre tombe. Vain effort ; toutes ses précautions n'empêchèrent pas Sainte-Beuve de lui décocher sa plus terrible flèche, *præsente cadavere !*

« Je me suis souvent dit que les portraits devaient être faits selon le ton et l'esprit du modèle, » et tout de suite, pour nous prouver combien il lui tient à cœur d'être fidèle à ses prémisses et d'appliquer son propre précepte, Sainte-Beuve s'empresse d'inventer un idéal quelconque qu'il nous peint en employant d'autres lignes et d'autres couleurs que celles qu'a fournies le poète : « Il commença par s'inspirer d'André Chénier, il *le nierait en vain, c'est évident !* » Évident et pourquoi ? Parce que ses premières poésies respirent le goût et le sentiment de l'antique? Mais il a mis au bas de *la Dryade* ces mots : « Écrit en 1815 ; » il a mis au bas de *Symétha* la même remarque, et *le Bain d'une dame romaine* est du 20 mai 1817. Or comment Alfred de Vigny se serait-il inspiré directement d'André Chénier, alors que personne encore n'en connaissait l'œuvre, les *Poésies* n'ayant été données par M. de Latouche qu'en 1819? Reste à s'inscrire en faux contre les dates, soit ; mais quelles preuves m'apportez-vous? Aucune ; des doutes, des insinuations, tout cela pour enlever à un homme que vous n'aimez pas son plus beau titre : le mérite et la gloire d'être venu le premier. De l'artiste, Sainte-Beuve en aurait tant bien que mal pris son parti, mais l'homme chez Alfred de Vigny l'agaçait et l'importunait. Il s'était « accroché à quelques angles en le croisant, » et son antipathie se trahissait au moindre prétexte. Au fond Sainte-Beuve n'aimait pas plus Musset qu'il n'aimait Vigny ; ces deux Alfred

avaient le don d'émouvoir sa bile, celui-ci par ses façons de gentilhomme, celui-là par les grâces de sa jeunesse; l'un et l'autre par un je ne sais quoi de supérieur dans le ton et dans le *paroistre* que Sainte-Beuve n'avait pas :

Or si d'aventure on s'enquête
Qui m'a valu telle conquête,
C'est l'allure de mon cheval;
Des complimens sur sa mantille,
Puis des bonbons à la vanille,
Par un beau soir de carnaval!

Que n'eût donné le poète des *Pensées d'août* pour avoir le droit de jeter à l'écho d'un salon ces jolis vers impertinens! Ne l'ayant pas, il s'en consolait par l'étude, il appliquait aux alentours cette incomparable faculté de perception dont il était doué, et son analyse était souveraine pour approfondir vos douleurs les plus intimes dans leurs principes et leurs élémens. L'ironie d'Alfred de Vigny, une ironie absolument personnelle, devient pour le critique un sujet d'impitoyable observation; il y pénètre, s'y attarde, s'y complaît et c'est une volupté de le voir procéder au dosage des élémens combinés et pétris ensemble, et de bien d'autres qu'il ignore:

Vingt grammes de ceci, quarante de cela.

Il va sans dire que, dans cette minutieuse description d'une maladie subtile et rare, « propre aux choses précieuses, » les femmes ne seront point oubliées; pas n'est besoin cette fois de chercher; la pécheresse s'offre d'elle-même. Sainte-Beuve se gardera bien de la nommer, mais ses scrupules, qui l'arrêtent au pied du mur de la vie privée, ne lui défendent pas de nous tendre l'échelle pour l'escalader, et si la pudeur lui conseille de se taire, rien ne l'empêche de nous renvoyer au tome XVIII des *Mémoires* de Dumas, *page 177 et suivantes,* où toute l'histoire est racontée.

« Parler de ses opinions, de ses amitiés, de ses admirations avec un demi-sourire comme de peu de chose : vice français! » C'eût été là, j'imagine, l'unique réponse d'Alfred de Vigny, car ces mots sont de lui et contiennent l'ironie du poète, moins compliquée au demeurant qu'on semble croire et qu'il ne faudrait pas attribuer absolument à la perte des illusions; s'il en avait beaucoup perdu, le poète en avait pourtant conservé quelques-unes, celle-ci entre autres, qu'il a pris la peine de consigner dans son journal : « Sainte-Beuve m'aime. » Remarquons que le paragraphe est de 1831, d'une date où Sainte-Beuve ne s'était point encore « détaché du tronc romantique » et s'astreignait à témoigner au vivant des

égards dont il crut pouvoir se dispenser envers le mort. Mais quittons ce procédé de l'analyse; laissons parler l'homme et l'écrivain.

II.

Nature altière et douloureuse, Alfred de Vigny vivait beaucoup avec lui-même; ce grand sceptique tenait du chrétien pour l'habitude du recueillement, de la méditation et des élévations. Il croyait à la dignité humaine, à la conscience, et chaque soir, il enregistrait ses actes et ses pensées de la journée. Cet examen d'une belle âme, destiné à rester ignoré du public et qu'une main pieuse a conservé, nous en apprendra plus que tous les commentaires. Faisons donc comme on fait aujourd'hui, parcourons ce livre de conscience, ce livre de bord tracé parmi les épreuves de la traversée et qu'il nous renseigne à son tour sur le navigateur.

« Aimer, inventer, admirer, voilà ma vie.

« Je suis le dernier fils d'une famille très riche. Mon père, ruiné par la révolution, consacra le reste de son bien à mon éducation. Bon vieillard à cheveux blancs, spirituel, instruit, blessé, mutilé par la guerre de sept ans et gai et plein de grâces, de manières. — On m'élève bien. On développe le sentiment des arts que j'avais apporté au monde. J'eus pendant tout le temps de l'empire le cœur ému, en voyant l'empereur, du désir d'aller à l'armée. Mais il faut avoir l'âge; d'ailleurs le grand homme est détesté, on éloigne de lui mes idées autant qu'il se peut. — Vient la restauration. — Je m'arme à seize ans de deux pistolets et je vais, une cocarde blanche au chapeau, m'unir à tous les royalistes qui s'annonçaient faiblement. J'entre dans les compagnies rouges à grands frais. Un cheval me casse la jambe. Boitant et à peine guéri, je pris la déroute de Louis XVIII jusqu'à Béthune, toujours à l'arrière-garde et en face des lanciers de Bonaparte. — En 1814, dans la garde royale; après un mois, dans la ligne. J'attends neuf ans que l'ancienneté me fasse capitaine. J'étais indépendant d'esprit et de parole; j'étais sans fortune et poète, triple titre à la défaveur. — Je me marie après quatorze ans de service, et ennuyé du plat service de paix. On vient de faire sans moi une révolution dont les principes sont bien confus. — Sceptique et désintéressé, je regarde et j'attends, dévoué seulement au pays dorénavant.

« J'aime qu'un homme de nos jours ait à la fois un caractère républicain, avec le langage et les manières polies de l'homme de cour; l'Alceste de Molière réunit ces deux points.

« J'aime l'humanité, j'ai pitié d'elle. La nature est pour moi une décoration dont la durée est insolente et sur laquelle est jetée cette

passagère et sublime marionnette appelée l'homme. L'Angleterre a cela de bon qu'on y sent partout la main de l'homme. Tant mieux, partout ailleurs la nature stupide nous insulte assez.

« Il n'y a que le mal qui soit pur et sans mélange de bien. Le bien est toujours mêlé de mal. L'extrême bien fait du mal. L'extrême mal ne fait pas de bien.

« Il n'y a pas un homme qui ait le droit de mépriser les hommes. »

« 31 décembre. Minuit, 1831. — L'année expire enfin; cette douloureuse année a soufflé sur nous le choléra et les guerres de toute nature. Tout ce qui m'est cher a été préservé. Étranger à toutes les haines, j'ai été heureux dans toutes mes affections. Je n'ai fait de mal à personne, j'ai fait du bien à plusieurs; puisse ma vie entière s'écouler ainsi! »

Dans la variété de ses pensées, il y en a de toutes couleurs; quelques-unes, purement psychologiques, d'où se dégage la nature de l'individu; d'autres, esthétiques et jetant des lueurs sur l'artiste.

« La beauté souveraine n'est-elle pas cachée toute formée derrière quelque voile que nous soulevons rarement et où elle se retrouve? Inventer, n'est-ce pas trouver? *Invenire!* »

Dans l'antiquité grecque, en effet, poète avait signifié chercheur; dans notre moyen âge, il se traduisait par le mot de trouveur; dans le réveil littéraire de la restauration, il semble se rapprocher de l'idée et du mot de chercheur. En ce sens, nul mieux qu'Alfred de Vigny ne mériterait le titre de poète, car s'il n'a pas toujours trouvé, du moins a-t-il vaillamment et studieusement cherché sans cesse. Ce journal que nous feuilletons nous montre à chaque pas son intelligence en travail de rayonnement; tantôt c'est le scenario d'une tragédie antique, tantôt l'esquisse d'un poème ou d'une fable.

« Étant malade aujourd'hui, j'ai brûlé, dans la crainte des éditeurs posthumes, une tragédie de *Roland*, une de *Julien l'Apostat* et une d'*Antoine et Cléopâtre*, essayées, griffonnées, manquées par moi de dix-huit à vingt ans. »

Cette idée de *Julien* continua pourtant de le préoccuper, comme elle a du reste préoccupé nombre d'esprits sans réussir jamais à se fixer. Il s'y reprend, continue à rêver d'un drame « dont Julien serait le héros et Daphné l'héroïne. » Et c'est sous la rubrique de *Daphné* qu'il inscrit tout ce qui a trait à cette idée :

« Julien commence un poème; dans les intervalles, il dirige le monde et gagne des batailles. Il donne le poème à un de ses amis, Libanius, en mourant; un vers lui coûte plus que le plan d'une bataille... Julien poussa l'idée chrétienne jusqu'au dépérissement

de l'espèce et à l'anéantissement de la vitalité dans l'empire et dans les individus. Arrivé à ce point, il s'arrête épouvanté et entreprend de rendre sa vigueur à l'homme romain et à l'empire. Voilà comment il faut l'envisager. »

« IDÉE DE POÈME : LA FORNARINE. — O maîtresse de Raphaël, tu le vis s'épuiser dans tes bras.

« Qu'as-tu fait, ô femme, qu'as-tu fait? Une idée par baiser s'écoulait sur tes lèvres! »

Elle s'endort dans les bras de Raphaël après qu'ils sont allés visiter la campagne de Rome. Elle rêve que ses idées, tuées par elle, viennent se plaindre; les idées de Raphaël sont des tableaux sublimes, les personnages se groupent, puis se détachent en soupirant et reprennent leur vol vers le ciel.

« La Fornarina s'éveille, embrasse Raphaël; il était mort. »

Nous savons de quel méchant renom *jouissait* près de lui la critique littéraire. Il ne veut point que, sous couleur d'avant-propos, tel rancunier épilogueur vienne attacher à son ballon une nacelle armée en guerre qui le fasse sauter. N'a-t-il pas sous les yeux une certaine préface placée en tête des *Affinités électives*, où le roman de Goethe est fort malmené? C'est assez pour lui donner l'éveil et motiver la parabole qu'on va lire :

« LE CYGNE. — Si un serpent s'attache à un cygne, le cygne s'envole, emporte son ennemi roulé à son col et sous son aile.

« Le reptile boit son sang, le mord et lui darde son venin dans les veines.

« Il est soutenu dans l'air par le cygne, et de loin, à ses écailles vertes, à ses faux reflets d'or, on le prendrait pour un brillant collier.

« Non, il n'est rien que fiel et destruction, et il ramperait sur terre ou sous terre, il se noierait dans les bourbiers s'il n'était soutenu dans les hautes régions par l'oiseau pur et divin qu'il dévore.

« Ainsi l'impuissant Zoïle est porté dans l'azur du ciel et dans la lumière par le poète créateur qu'il déchire en s'attachant à ses flancs, pour laisser, fût-ce en lettres de sang, son nom empreint sur le cœur du pur immortel. »

«RACINE. — La chose dont je lui sais le plus de gré, ce n'est pas d'avoir écrit les chefs-d'œuvre d'*Athalie*, de *Britannicus*, d'*Esther*, etc.; c'est de n'avoir laissé de lui, après lui, que ces belles tragédies et pas une platitude de circonstance, comme firent Corneille même et Molière. Pas un madrigal honteux, pas une fadeur; mais, au contraire, de graves leçons comme

« . . . . Rois, craignez la calomnie,.. etc. »

« LAMARTINE. — Je n'ai jamais lu deux Harmonies ou Méditations de Lamartine sans sentir des larmes dans mes yeux. Quand je les lis tout haut, les larmes coulent sur ma joue. Heureux quand je vois d'autres yeux plus humides encore que les miens! Larmes saintes, larmes bienheureuses d'adoration, d'admiration et d'amour! »

Relevons à ce propos, dans la correspondance inédite d'Alfred de Vigny, un passage ayant trait à cette vie mondaine d'alors, dont l'influence devait ensuite se projeter si avant sur l'existence de Lamartine :

« Vous me parliez de Lamartine; certainement je l'ai vu ici et presque tous les jours; il a été gâté comme *Vert-Vert*, et tout le monde ici lui a dit : « Mon petit fils, mon mignon » en lui donnant des bonbons; il avait tous les soirs deux ou trois petites duchesses à ses genoux, sollicitant des vers qu'il refusait avec une cruauté pleine de dignité et de mélancolie, et ce qu'il a de charmant, c'est qu'ensuite, lorsqu'il se trouve avec un ou deux amis et qu'on ne s'y attend pas, il vous dit sept cents vers sans respirer. J'ai eu cette préférence un jour et j'ai entendu les plus beaux vers qu'il ait peut-être jamais faits; c'est une lettre à un de ses anciens amis, c'est une inondation de poésie pleine d'abondance et de grandeur, ce sont des cascades et des cataractes de grands vers, comme vous savez qu'il en répand (1). »

On parlait trop de Lamartine à cette époque de la restauration; aujourd'hui, c'est à qui l'oubliera. Gardons-nous cependant à son sujet des effusions mélancoliques; on ne récrimine pas contre la mode, elle vous prend, elle vous quitte, et, comme elle vous a quitté, vous reprend. La grande affaire est d'avoir mérité : *fac et spera*, qu'importe le reste? Lamartine, dites-vous, n'est plus à son plan, Victor Hugo règne? sur toute la chaussée, il n'y a désormais de marbre et d'airain que pour sa statue; repassez dans cent ans et vous verrez que l'équilibre finit toujours par se rétablir; d'ailleurs Lamartine n'est point de ces génies qui se laissent classer, il n'est ni le premier ni le second, il plane. Rossini disait de Beethoven : « C'est le plus grand des musiciens; mais voyez-vous, Mozart, c'est le seul! » Lamartine est une exception de ce genre : même aux jours de sa toute-puissance populaire, il ne se mêlait pas, ne frayait pas; il choisissait. Lorsqu'il fut nommé député sous Louis-Philippe, comme un de ses amis lui demandait sur quels bancs il siégerait : « Ni à droite, ni à gauche, ni au centre, répondit-il. — Mais alors où vous placerez-vous? — Au plafond. » — Nous disons, nous, au firmament, parmi les astres, et ne prenons aucun souci de la nuée qui passe et l'éclipse pour un temps.

(1) Lettre au comte Édouard de La Grange; 7 avril 1829.

Placé entre un âge littéraire qui finit et une période qui commence, homme du monde à la fois et poète précurseur du romantisme, Alfred de Vigny devait naturellement avoir recueilli beaucoup de souvenirs. Il nous en donne quelques-uns et sur les coryphées du moment et sur les représentans d'un passé qu'il a en quelque sorte touché du doigt. A ce compte, certains de ses crayons peuvent encore nous intéresser, par exemple cette figure de Baour-Lormian si complètement disparue et qu'il invoque à nos yeux d'un air plein d'émotion : « Il y avait vingt ans que je ne l'avais vu. Il était alors bien entouré, bien logé, menait une vie qui semblait heureuse et aisée. Il donna à Victor Hugo, Émile Deschamps, Latouche et moi, un dîner élégant. Une jeune femme anglaise et sa fille vivaient avec lui, l'entouraient de soins et de respect. Il avait accueilli avec enchantement mes premiers poèmes, il m'aimait, et je fus assez léger pour n'y plus retourner, entraîné par la camaraderie et parce que mes amis, Hugo, Émile, s'étaient brouillés avec lui pendant que j'étais à mon régiment. Aujourd'hui je le retrouve logé dans un petit appartement des Batignolles, démeublé, froid et triste. Le pauvre homme est seul à présent : cette jeune femme est morte, sa fille est morte, il est aveugle ; il m'entrevoit à peine ; cependant sa figure a de la sérénité, son sourire est plein de douceur et de cette naïveté enfantine qui n'appartient peut-être qu'aux poètes. On sent en lui encore un amour sincère et passionné des lettres. « Je fais, m'a-t-il dit, des poésies bibliques dans le genre de votre *Fille de Jephté*. » Sa mémoire est si bonne qu'il se rappelle le petit poème du *Somnambule* que je récitai alors chez lui. On lui a peu à peu retiré les pensions de l'empire, il vit avec le souvenir de ses succès passés, parle d'*Omasis* dont le succès fut européen, se souvient de son *Ossian* et de sa *Jérusalem délivrée*, son grand ouvrage, et sourit en songeant à leur immortalité. »

Parmi les figurans de cette heure crépusculaire se classe également Alexandre Guiraud, l'auteur d'une élégie sentimentale dont toutes les *Abeilles du Parnasse* ont gardé la mémoire, et d'un roman mystique intitulé *Flavien :* « C'était un homme qui tenait de l'écureuil par sa vivacité et il semblait toujours tourner dans sa cage. Ses cheveux rouges, son parler vif, gascon, pétulant, embrouillé, lui donnaient l'air d'avoir moins d'esprit qu'il n'en avait en effet, parce qu'il perdait la tête dans la discussion et s'emportait à tout moment hors des rails de la conversation, mais très sensible, très bon, très spirituel, doué d'un sens pratique très élevé. » C'était surtout un chevalier du trône et de l'autel, un romantique à tendances, et, voyez le guignon, de ceux-là, nul ne se souvient; les seuls qui surnagèrent de ce

mouvement, dont le trône et l'autel avaient donné le mot d'ordre, furent des royalistes et des féodaux de circonstance et d'attitude, des chrétiens sans christianisme, ou du moins, comme Chateaubriand et Lamartine, n'en ayant jamais eu que le *génie*. Les autres, au contraire, gens de beaucoup de foi, mais de talent moindre, ont sombré. Là se trouve le vrai point de démarcation entre l'école romantique allemande et la nôtre. En Allemagne, ce fut la sincérité des tendances qui prédomina. De Schlegel à Brentano, de Tieck aux deux Stolberg, à d'Arnim, à Novalis, tous sont de vrais croyans; le moyen âge a sa raison d'être. Il s'agit de se reconstituer comme nation au sortir des guerres du premier empire et d'organiser dans l'édifice du passé un refuge contre le présent. Le romantisme allemand, œuvre de patriotisme, jaillit du sol; tout le monde y prend part, ceux qui ne sont pas, en religion, des croyans convaincus sont des féodaux comme Achim d'Arnim et comme Henri de Kleist, des hobereaux ivres de magnétisme et de somnambulisme. Chez nous, il n'y eut guère qu'une question de forme comparable plutôt au mouvement poétique de la renaissance (1); où les Allemands invoquèrent Luther, ce fut Ronsard d'abord, puis Shakspeare, que nous appelâmes à notre aide pour déclarer la guerre aux préjugés classiques, seuls en cause, ce qui explique surabondamment certaines contradictions taxées à tort d'apostasies, certains amalgames hétéroclites, et comment Victor Hugo a pu, sur ses vieux jours, coiffer le bonnet rouge de sa main gauche sans que sa droite ait eu à se dessaisir des lis charmans cueillis à l'aube au pied du trône.

Le journal d'Alfred de Vigny nous fait ainsi passer en revue divers noms alors célèbres, aujourd'hui presque effacés : Soumet, l'auteur de *Saül* et de *Jeanne d'Arc :* « Sa sensibilité nerveuse était extrême, il s'exagérait tout et pour cela paraissait exagéré, mais il ne l'était pas, c'était sa nature d'être affecté à force d'être ému par des riens. » Casimir Delavigne, l'auteur des *Vêpres siciliennes*, également nerveux et sensible, mais avec la douce mélancolie du poitrinaire : « Malade et avec un soin de convalescent craintif, les pieds sur un tabouret chauffé intérieurement, il me reçoit en frère, affectueusement, les mains pressées dans les siennes. » Le chapitre

(1) Si l'on aimait les parallèles, on trouverait pourtant que Sainte-Beuve remplit le rôle de Schlegel, et l'auteur du *Tableau de la littérature française*, des *Consolations* et de *Volupté*, — poète, à la fois critique et romancier, — fournirait au besoin, dans le cabinet d'un amateur de curiosités littéraires, un pendant à l'auteur du *Cours de littérature ancienne et moderne*, d'*Alarcos* et de *Lucinde*. Mais là s'arrêterait l'analogie; car la levée de combat allemande, très riche en lieutenans et capitaines, n'eut pas de général en chef qui puisse être mis à côté de Victor Hugo, — Schiller et Goethe s'étant, de parti-pris, tenus à l'écart et souvent même montrés hostiles.

intitulé : *Mes Visites à l'Académie* est un tableau de genre des plus réussis : « Les vieux académiciens se pressent au tour de ceux qui arrivent et sont dans l'âge de la force, comme les ombres du purgatoire autour d'Énée ou de Dante vivans, effrayés et surpris de la vue d'un corps réel. » Tous sont à leur poste, les glorieux, les bienveillans à l'avant-scène, — cinq ou six, — toujours prêts à vous reconnaître en vous tendant la main; puis en arrière, le chœur des Parques et des infirmes, ceux qui feignent d'être sourds ou qui le sont pour ne pas entendre le bruit que vous menez et qui se déclarent aveugles pour ne point vous lire. Tous ces bonshommes-là sont parlans, un Hogarth, un Zamacoïs ne feraient pas mieux. C'est pris sur le vif ou plutôt sur le mort. Et quelle dignité dans le coup de pinceau! quelle maestria! Rien de cet art rapin qui se paie d'allusions et s'imagine qu'on répond à tout avec des mots d'esprit. Il pare, idéalise sa victime avant de l'immoler au nom de la vertu et vous vous dites que c'est là nécessairement une espèce d'académiciens à jamais disparue, et comme, grâce aux dieux, on n'en rencontre plus. A côté des antiques, voici les modernes, les contemporains, des poètes ceux-là, non plus fagotés en immortels, mais bien réels, bien dispos : Brizeux, Barbier : « Barbier vient de publier *il Pianto*. Les délices de Capoue ont amolli son caractère de poésie, et Brizeux a déteint sur lui ses douces couleurs virgiliennes et *laquistes* dérivant de Sainte-Beuve. — Ils ont mêlé leurs couleurs et leurs eaux; à peine retrouve-t-on dans ce *Pianto* quelques vagues du fleuve jaune des *Iambes*. L'eau bleuâtre qui entoure ces vagues est pure et belle, mais ce n'est pas celle du fleuve débordé d'où jaillit *la Curée*.

« Brizeux est un esprit fin et analytique qui ne fait pas des vers par inspiration et par instinct, mais parce qu'il a résolu d'exprimer en vers les idées qu'il choisit partout avec soin.

« Il a des théories littéraires et les a coulées dans l'esprit de Barbier, qui, dès lors, se méfiant de lui-même, s'est parfumé des formes antiques et latines, qui étouffent son élan satirique et lyrique.

« Barbier et Brizeux ne devraient jamais se voir malgré leur amitié.

« Il arrive à Barbier ce que je lui ai prédit; on s'écrie : « *C'est beau, mais c'est autre chose que lui.* »

Nous nous sommes expliqué ici même naguère sur Brizeux (1). Quant à Barbier, nous ne saurions admettre à son égard le sentiment d'Alfred de Vigny; ce n'est là qu'une nuance, nous en convenons; mais avec ces subtilités de raisonnement, on nous mènerait droit à ne goûter dans un artiste rien en dehors de la qualité maî-

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1880.

tresse. Réfléchissons d'abord que personne en ce monde ne fait tout ce qu'il veut. Tel cas se présente où le succès, — un succès immédiat, énorme, inattendu, — va décider d'une destinée.

Barbier, en 1831, au lendemain des journées de juillet, fait *la Curée* et le voilà, par le mouvement des esprits que son inspiration a subjugués, par l'inéluctable impulsion des circonstances, le voilà devenu, *bombardé* fatalement archange des flagellations éternelles. Qui sait? peut-être n'était-ce là qu'une boutade d'honnête homme échauffé par le scandaleux spectacle de cette cohue d'intrigans se ruant sur les places et se disputant les bons morceaux d'une victoire à laquelle ils n'avaient pas contribué. L'occasion et le *vox populi* firent de cette boutade et de cette réminiscence d'André Chénier le point de départ d'une vocation. Satire oblige; à *la Curée* succédèrent coup sur coup *l'Idole* et *la Popularité*. La première de ces deux pièces prenait corps à corps le héros du siècle et lui lançait l'invective au visage : « Sois maudit, ô Napoléon! » Un vent de renaissance soufflait alors partout; l'amour de la liberté, le patriotisme enflammaient les cœurs. Constatons en passant qu'un autre romantique, Antony Deschamps, précédait Barbier dans cette émulation de la colère et de la haine contre le Corse à cheveux plats. Et tout cela sortait, jaillissait si bien des sources vives que les images mêmes se rencontrent :

Napoléon despote à la France sut plaire;
Ce mitrailleur du peuple est toujours populaire.
C'est que le peuple admire et craint les hommes forts
Et ne bronche jamais quand il sent bien le mors;
C'est un cheval rétif au cavalier timide,
Et docile à la main qui lui tient haut la bride...

Ainsi parlera Deschamps en son laconisme un peu gris, et Barbier, reprenant, entourant le motif de toutes les colorations du style moderne, poursuivant, modulant, épuisant le thème, s'écriera en pleine poésie, en plein sujet :

O Corse à cheveux plats, que la France était belle
Au grand soleil de messidor!
C'était une cavale indomptable et rebelle
Sans frein d'acier ni rênes d'or;

Une jument sauvage à la croupe rustique,
Fumante encor du sang des rois,
Mais fière et d'un pied fort heurtant le sol antique,
Libre pour la première fois.

Tu parus et sitôt que tu vis son allure,
Ses reins si souples et dispos,
Centaure impétueux, tu pris sa chevelure
Et montas botté sur son dos.

La Popularité, tout en reproduisant quelque peu *la Curée*, n'en reçut pas moins bel accueil : c'était justice ; la pièce devait réussir pour l'exemple. Nous nous plaignons en France du manque de foi politique ; d'où vient le mal, sinon de l'avènement successif de toutes les vanités ayant su mettre de leur côté l'opinion publique ? Au cours de cette même année, parurent les *Iambes*, recueil illustre à la fois et dommageable pour son auteur, pyramide dressée dans le passé au détriment de tout son avenir ! On ne s'institue pas impunément poète satirique ; c'est là une profession qui tôt ou tard vous condamnera à ne voir les choses que par leur côté morose et sombre. Horace seul échappe à ce danger, sa bonne grâce et son bel esprit l'en préservent ; mais Horace peut-il bien être classé parmi les satiriques ? La vraie satire, — celles des colères et des haines vigoureuses, — s'accommode mal des petits sujets ; il lui faut les grandes occasions. Or les grandes occasions sont rares, et qui s'obstinerait à compter dessus courrait le risque d'arriver au terme avec un mince bagage. Barbier l'avait compris lorsqu'il essaya d'opérer sa diversion en 1841 par les *Chants civils et religieux*, en 1843 par les *Rimes héroïques*. Aux légitimes indignations de la première heure, aux colères vraiment ressenties, avaient succédé dans *il Pianto* (1833) et dans *Lazare* (1837), les colères et les indignations d'artiste : « Faites-nous des *Lettres persanes*, » disaient à Montesquieu les libraires de son temps. — Faites-nous des satires, criait à Barbier le public, et l'auteur de *la Curée* et de *l'Idole* obéissait, répétant et forçant la note.

> Pour moi, cet univers est comme un hôpital,
> Où, livide infirmier, levant le drap fatal,
> Pour nettoyer les corps infestés de souillures,
> Je vais mettre mon doigt sur toutes les blessures.

L'obsession déjà s'en mêlait et la déclamation aussi. Comment s'y dérober ? Fuir vers les saules, se renouveler dans l'idylle, se retremper dans la fraîcheur des bois et, sans renoncer aux grandes occasions, aller, à la manière de Virgile et de Lamartine, les attendre sous l'orme. Auguste Barbier n'eût pas demandé mieux ; mais le public refusa de le suivre, et nous surprenons Alfred de Vigny même s'écrier : « C'est beau, mais c'est autre chose que lui ! » Qu'était-ce donc que lui ? C'était l'homme de *la Curée*, de *l'Idole* et de *la Popularité*, « le livide infirmier, » comme il s'intitule, le poète contraint et forcé « du pâle voyou, » de la fille « qui boit du vin bleu, » des squelettes « aux os verts » et de cette pourriture d'hôpital d'où devait sortir Baudelaire, qui s'imaginait, — plus naïf peut-être

qu'on ne le croit, — avoir inventé quelque chose! Il n'importe; l'artiste chez Auguste Barbier subsiste malgré tout, et cette date trop illustre des *Iambes*, dont l'homme n'aura jamais pu s'affranchir de son vivant, sera un jour près de la postérité la sauvegarde du poète :

Et par où l'un périt, un autre est conservé,

a dit le vieux Corneille dans une langue que Barbier connaît à fond et sait parler.

Quel joli butin d'observations diverses ne trouve-t-on pas aussi à choisir au cours de ce journal d'Alfred de Vigny : celle-ci, pour n'en citer qu'une très finement caractéristique de certains mouvemens d'esprit dans la vie mondaine.

« Il y a quelques jours, une femme d'esprit me donne l'occasion de remarquer avec quelle promptitude les mouvemens de l'intérêt personnel viennent détruire la raison droite et simple.

« Je lui parlais de Mme Roland.

« — J'aime, disais-je, ce caractère romain dans nos temps; sa mort est un peu drapée et théâtrale; elle pose, il est vrai, avec un peu d'affectation.

« Elle m'interrompt :

« — Eh! ma foi, il est assez beau d'avoir la force de poser dans ces momens-là.

« Elle était dans le vrai; mais tout à coup, elle se souvient qu'elle est duchesse, et le préjugé lui fait ajouter ceci : « D'ailleurs, qu'importe? une petite bourgeoise comme Mme Roland pouvait bien mettre de l'emphase dans sa mort. C'était aux grandes dames à être simples. »

Veut-on maintenant une poignée de pensées recueillies au hasard?

« — Bonaparte, c'est l'homme; Napoléon, c'est le rôle. Le premier a une redingote et un chapeau; le second, une couronne de lauriers et une toge. — Chateaubriand vient de faire une brochure-plaidoirie pour la duchesse de Berry, dans laquelle il est un peu républicain. Le moindre écrivain républicain ne se croit nullement obligé d'être un peu monarchique, — marque certaine que le mouvement des esprits est démocratique, puisque le plus ardent monarchiste fait le démocrate.

« — J'ai remarqué que l'on a en soi le caractère d'un des âges de la vie. On le conserve toujours. Tel homme, comme Voltaire, semble avoir toujours été vieux; tel, comme Alcibiade, toujours enfant. — C'est aussi pour cela peut-être que tel écrivain enthousiasme les hommes de ce même âge auquel il semble arrêté. »

Alfred de Musset nommément a fort bénéficié du privilège. Sa fin prématurée, survenant après le roman de Venise et après *les Nuits*, mit le comble à l'apothéose. De là cette popularité qui se perpétue parmi la jeunesse et que le seul talent n'eût point suffi peut-être à maintenir. Il a fallu que la légende s'en mêlât, beaucoup de légende, et aussi bien des choses non moins concordantes. Voyez en effet comme tout se prépare et s'arrange à souhait! Musset mort, Victor Hugo a grandi; vivre glorieux et vivre quatre-vingts ans, c'est susciter bien des colères. N'ayez crainte, toutes ces forces vindicatives trouveront leur emploi.

Et vitula tu dignus et hic. . .

Ainsi parle Virgile, ainsi tous les poètes d'aujourd'hui vous répondraient. Gautier, avec qui j'ai tant de fois, en nous promenant, débattu la question, Théophile Gautier ne pensait pas autrement. Oui, mais les gens du monde, s'il vous plaît, les beaux esprits épilogueurs, pourquoi n'auraient-ils pas également leur franc parler? Qui empêche, par exemple, M. Doudan d'appeler Victor Hugo « un Michel-Ange en porcelaine (1)? » Cela ne signifie rien, et c'est pourtant le fin des fins, et vous n'aurez plus qu'à pâmer d'aise quand le même dilettante vous dira autre part que « Dante nous peint les caricatures de quelques hommes de son temps. » Et les naturalistes que j'oublie, ceux qui ne veulent pas de Victor Hugo, — l'auteur pourtant des *Misérables*, — et qui prétendent, ô puissance du dénigrement! avoir des droits sur Musset, le plus subjectif des idéalistes?

Autre part, une anecdote vient aux lèvres du poète; il vous la conte sans avoir l'air d'y toucher et vous cherchez en l'écoutant quel petit chef-d'œuvre est sorti de là. N'allez pas plus loin; c'est *Laurette, ou le Cachet rouge*, une des cinq ou six nouvelles estampillées par notre siècle à l'adresse de la postérité :

« Un beau vaisseau partit de Brest un jour. Le capitaine fit connaissance avec un passager homme d'esprit; il lui dit : « Je n'ai jamais vu d'homme qui me fût aussi cher. » Arrivés à la hauteur de Taïti, sur la ligne, le passager lui dit : « Qu'avez-vous donc là? — Une lettre que j'ai ordre de n'ouvrir que pour l'exécuter. » Il dit

(1) Le même ingénieux esthéticien, parlant de Lamartine, du mouvement et de la couleur de ses idées, écrira, toujours avec cette admirable frivolité d'observation : « On dirait que tout cela ne vient pas de lui et que c'est le temps qui le lui prête. » Devant de pareils jugemens, les bras vous tombent : le poète le plus doué des dons singuliers de la nature et de Dieu, Lamartine empruntant tout à son temps! ne serait-ce pas le cas de s'écrier avec Sainte-Beuve : « Il n'entend rien à la Grèce! » et qu'il y a en toute chose un souffle printanier et sacré que le simple dilettante ne sent pas?

aux matelots d'armer leurs fusils et pâlit : « Feu ! » Il l'a fait fusiller. »

Maintenant si vous tenez à savoir d'où procèdent les plus charmans proverbes de Musset, lisez cette simple histoire qui nous a valu : *Quitte pour la peur*, type du genre :

« Je me rappelle en travaillant un trait fort beau que la princesse de Béthune me conta un soir.

« M. de X... savait fort bien que sa femme avait un amant. Mais les choses se passant avec décence, il se taisait. Un soir, il entre chez elle, ce qu'il ne faisait jamais depuis cinq ans.

« Elle s'étonne, il lui dit :

« — Restez au lit; je passerai la nuit à lire dans ce fauteuil. Je sais que vous êtes grosse, et je viens pour vos gens.

« Elle se tut et pleura : c'était vrai. »

« Avec *la Maréchale d'Ancre*, j'ai essayé de faire une page d'histoire; avec *Chatterton*, j'essaie de faire une page de philosophie. »

Rien que de vrai dans ce qui concerne son drame de *la Maréchale d'Ancre*. Tout le premier acte est de l'histoire vue à la Shakspeare, traitée de même; les caractères solidement campés, bien en place et parlant un langage naturel; vous êtes en pleine tragédie d'état et tellement intéressé par ce grand art que vous passez outre aux défauts, quand il s'en rencontre, et comblez spontanément les lacunes pour ne point avoir à critiquer ce qui vous charme. La scène du jeu est un tableau de maître. Quel dommage que la pièce ne continue pas de la sorte jusqu'au bout! le drame historique nous eût donné là ce qui nous manque encore dans ce genre : un chef-d'œuvre. Malheureusement, dès le second acte, le problème historique s'efface derrière la coulisse et livre la scène aux allées et venues d'une intrigue romanesque pour ne reparaître qu'aux environs du dénoûment, mais en toute grandeur et magnificence. Le duel entre Concini et Borgia dans les ténèbres, le jugement et la marche au supplice de la maréchale resteront parmi les plus grands souvenirs du théâtre.

Le jour même du jugement de la maréchale d'Ancre, la jeune reine Anne d'Autriche envoya des confitures à son fils, le petit comte de la Pène, et le fit venir dans ses appartemens; chemin faisant, des soldats lui volèrent son chapeau et son manteau; le pauvre enfant arriva tout humilié, le cœur gros, et refusa de manger. La petite reine, — comme on la nommait, — avait ouï dire qu'il dansait bien; il fallut qu'il dansât devant elle et, en dansant, il fondit en larmes; ce fut un vrai martyre. Il mourut de la peste à Florence en 1631. Toute la pitié, toutes les larmes de cette anecdote empruntée aux mémoires du temps, se retrouvent dans la scène de la fin.

LA MARÉCHALE à son fils. Elle le prend par la main, le conduit sur le devant de la scène, le presse dans ses bras et le baisant au front.

Regardez bien cet homme, derrière nous, celui qui est seul. (L'enfant veut se retourner, elle le retient.) Non! non! — Ne tournez que la tête, doucement, et tâchez qu'on ne vous remarque pas. — Vous l'avez-vu? (L'enfant fait signe que oui en attachant ses yeux sur ceux de sa mère.) — Cet homme s'appelle de Luynes. Vous me suivrez au bûcher tout à l'heure, et vous vous souviendrez toujours de ce que vous aurez vu pour nous venger sur lui seul. Allons! dites oui, fermement! sur le corps de votre père! (Elle s'approche du corps qui est à demi appuyé sur la borne et porte la main de son fils sur la tête de Concini.) Touchez-le et dites : Oui!

LE COMTE DE LA PÈNE, étendant la main et d'une voix résolue.

Oui, madame.

LA MARÉCHALE.

Et comme j'aurai fini par un mensonge, vous prierez pour moi. (A haute voix.) Je me confesse criminelle de lèse-majesté divine et humaine, et coupable de magie.

LUYNES, avec un triomphe féroce et bas.

Brûlée! (Il fait défiler la maréchale suivie de ses deux enfans. Elle passe en détournant les yeux devant le corps de Concini étendu à droite de la scène sur la borne de Ravaillac.)

VITRY, se découvrant et parlant aux gentilshommes mousquetaires.

Messieurs, allons faire notre cour à sa majesté le roi Louis treizième.

Poète d'abord et avant tout, en second lieu, historien et philosophe, Alfred de Vigny avait au plus haut degré le sentiment des revendications morales. Certaines infamies du sort le révoltaient; c'était assez du succès d'un Luynes pour le gagner instantanément à la cause d'un Concini. Entre deux scélératesses qui se valent il choisissait celle qui tombe et qui expie; l'autorité du revers qui fait mépriser au vulgaire les enfans de la fortune l'attirait du côté du vaincu, qu'elle innocentait au besoin et transfigurait en victime. Alfred de Vigny ne se contentait pas de bien savoir l'histoire, il lui fallait posséder à fond les milieux où son imagination allait s'exercer. C'est ainsi que *la Maréchale d'Ancre* profita des études sur le règne de Louis XIII faites pour *Cinq-Mars*.

III.

Je viens de nommer là une de ces œuvres écrites à l'imitation de Walter Scott par un poète qui n'avait pas encore eu le temps de mettre en équilibre ses facultés. Des deux élémens qui se combattaient en lui, le partage n'était pas fait : le mystique, le séraphique qui devait trouver sa voie dans *Éloa* prédominait, et tout roman, même historique, vit de clarté, de vérité, d'humanité. Or voilà justement ce qui manque ici : l'atmosphère ; ces personnages sont des ombres, très correctement vêtues du costume de l'époque, mais où

vous ne sentez ni les muscles, ni le tempérament; tout est vague, subtil, alambiqué, ondoyant et flottant au caprice de l'imagination éthérée d'un écrivain qui ne se prononce jamais et vous insinue ses jugemens plutôt qu'il ne les exprime. Cependant, voyez l'inconséquence : ce roman de *Cinq-Mars*, si fragmentaire et au demeurant si peu de chose, obtint dès le premier jour une vogue qui depuis ne s'est pas démentie. Des divers livres d'Alfred de Vigny, c'est encore aujourd'hui celui qui se vend le mieux. Un style élégant et discret, une action sentimentale et ne bravant jamais l'honnêteté, en faut-il davantage? Spéculez sur le *Ne quid nimis* d'Horace, et vous gagnerez à coup sûr. Chez nous, *Cinq-Mars* est devenu un livre classique; à l'étranger, c'est un livre de classe. On y apprend à la fois la langue française et notre histoire. — Vous me direz que c'est se contenter de peu; mais que voulez-vous! les *young ladies* d'Angleterre et d'Amérique en raffolent.

Parmi toutes les âmes élégiaques du romantisme, il n'y en eut pas de plus sensible que Vigny; trop tard venu pour inventer le *werthérisme*, il découvrit le *chattertonisme*, affection du cerveau particulière aux jeunes poètes du moment. Ce manuel de pathologie spéciale a nom *Stello, ou les Consultations du docteur noir.* Qu'on se figure un triptyque dont chaque panneau représenterait un sujet différent : Chatterton, Gilbert, André Chénier, juxtaposés à souhait pour les considérations et conclusions philosophiques de l'auteur, qui, tout en racontant, analyse et commente à la manière du chœur antique. Aux yeux d'Alfred de Vigny, témoin très véridique et représentant inspiré de cette période de la restauration, la poésie est un don fatal, une sorte de maladie physique et morale devant forcément amener la ruine du *sujet*. A cette prédestination démoniaque nul n'échappe; et quand vous l'avez en vous, quand elle se dénonce par la surexcitation du système nerveux et la secrète amertume du cœur, loin de chercher à la combattre, il faut vous y livrer, car il n'y a contre l'idéal d'autre ressource que l'idéal, et c'est en déclarant la guerre à l'état social quel qu'il soit, que l'artiste, partout et toujours victimé par la politique, arrive à remplir sa mission solitaire. Cette thèse, qui fut son idée fixe, Alfred de Vigny a beau mettre tout son génie à la développer, les exemples mêmes qu'il choisit plaident contre lui. Car si grande que soit l'infortune d'André Chénier, ce n'est pas comme poète qu'il est monté sur l'échafaud, c'est comme ennemi du jacobinisme et pour avoir pris une part active à la politique; son cas, de même que celui de Chatterton, ne prouve rien. Ici encore, — qu'il s'agisse du roman ou du drame, — nous nous retrouvons en présence d'une exception : un poète de dix-neuf ans qui s'impose une tâche ingrate et se tue parce que le public n'y prend garde; on ne saurait voir là

qu'un fait purement sentimental et dont la société n'a point à répondre. Dans cette vallée de misère, où chacun de nos actes porte invinciblement ses conséquences, le poète doit, bon gré mal gré, subir le sort des autres hommes, et toutes les apologies de la faiblesse ne sauraient le soustraire à la commune loi de causalité.

En 1835 parut, sous le titre de *Servitude et Grandeur militaires*, une suite de nouvelles se rattachant au cycle de *Stello*, mais cette fois avec une nuance plus accusée de philosophie pratique. Je n'oserais avancer qu'un adepte du *naturalisme* trouvera là de quoi se satisfaire; mais enfin nous sortons du sentimentalisme social, et si ce n'est point toujours la vie même qu'on nous donne à toucher du doigt, du moins en est-ce l'impression très distinctement accentuée. Nous n'avons plus affaire, comme dans *Stello*, à une idée thématique résultant d'aspirations nuageuses. Il s'agit de glorifier l'honneur, et l'auteur, on peut le dire, se connaît en pareil sujet. A cette âme ineffable et sceptique jusqu'à la mort l'honneur apparaît comme une dernière lampe dans un temple dévasté, et ce sentiment exalté, passionné, presque mystique, inspire à l'écrivain des pages admirables d'élévation et de tristesse dont la conclusion est que la grandeur ne se trouve que dans le renoncement.

Les nouvelles composant ce volume de *Servitude et Grandeur militaires* sont plus que de simples récits; elles forment un corps d'ouvrage au-dessus duquel plane une même idée, et quels épisodes par momens! Dans *le Capitaine Renaud*, c'est une porte qui s'entrebâille et vous donne jour sur l'admirable scène du pape et de Napoléon : *Comediante! tragediante!* Plus loin, c'est la noble figure peinte en pied de l'amiral Collingwood, un portrait d'histoire. On ne cesse de nous parler de documens humains; en voici, je suppose, un qui marque, ce modeste héros, que son dévoûment à la patrie, le devoir enchaîne à son bord depuis quarante ans, prisonnier de la mer. « Quand un navire était las, il en montait un autre; comme un cavalier impitoyable, il les usait et les tuait sous lui... Cet homme n'avait joui d'aucune richesse; et tandis qu'on le nommait pair d'Angleterre, il aimait sa soupière d'étain comme un matelot. Puis, redescendu chez lui, il redevenait père de famille et écrivait à ses filles de ne pas devenir de belles dames, de lire, non des romans, mais l'histoire des voyages, des essais et Shakspeare tant qu'il leur plairait. » Quelquefois il sentait sa santé s'affaiblir, il demandait grâce à l'Angleterre, mais l'inexorable lui répondait : « Restez en mer, » et lui envoyait une dignité ou une médaille d'or pour chaque belle action; sa poitrine en était surchargée; il écrivait : « Depuis que j'ai quitté mon pays, je n'ai pas passé *dix jours* dans un port; mes yeux s'affaiblissent; quand je pourrai voir mes enfans, la mer m'aura rendu aveugle; je gémis de ce que sur

tant d'officiers il est si difficile de me trouver un remplaçant supérieur en habileté. » Et l'Angleterre lui répondait : « Vous resterez en mer. » Et il y resta jusqu'à sa mort. Se peut-il, je le demande, quelque chose de plus simplement beau que cette vie romaine? Ce sont là les échappées ordinaires d'Alfred de Vigny dans ses nouvelles. Les autres conteurs, Nodier, Mérimée, Musset, ont aussi leurs zigzags, mais plus familiers et donnant davantage au pittoresque; lui, ses écoles buissonnières sont des élévations, il recherche les grands exemples avec la curiosité d'un collectionneur d'anecdotes. Nous étions trois ou quatre qui connaissions ses goûts et nous plaisions à le faire profiter de nos lectures. Cette fois, ce fut l'auteur des *Iambes* qui prit les devans; il venait de lire des mémoires publiés en Angleterre sur l'amiral Collingwood et n'eut rien de plus pressé que de porter le livre rue des Écuries-d'Artois. Vigny, qui préparait alors son nouveau roman, conçut aussitôt une telle admiration pour ce héros de Plutarque qu'il résolut de l'y introduire à tout prix et remania son plan à cette intention. Les nouvelles d'Alfred de Vigny survivront avec celles de Mérimée pour témoigner du degré de perfection où fut porté de notre temps l'art du récit. *Laurette* et *Carmen*, *la Fille de Sedaine* et *l'Abbé Aubert* autant de perles à placer côte à côte. De l'intérêt, du naturel, de l'émotion jusqu'à en pleurer, tout cela d'un style exquis, mais dans *Servitude et Grandeur militaires* l'idée est l'héroïne, l'idée abstraite est ajoutée au drame.

La traduction de l'*Othello* de Shakspeare nous serait un argument de plus en faveur de l'activité militante d'Alfred de Vigny; il fut vraiment à cette heure l'initiateur par excellence, poussant les reconnaissances de tous les côtés, toujours le premier à se risquer et partout essuyant les plâtres. De Shakspeare et de son traducteur nous vinrent donc les premiers vers romantiques déclamés sur la scène française; car, ne l'oublions pas, le succès du *Maure de Venise* remonte à 1829. *Hernani* n'est que de 1830. Quand nous disons succès, peut-être est-ce bien un peu forcer la note: le fait est que nous n'y étions pas; mettons événement, cela vaudra mieux, le terme étant à double entente et pouvant également désigner un succès que des sifflets aigus traversent par intervalle et une chute coupée de bravos enthousiastes. Certaines scènes furent acclamées; d'autres, où il était question du mouchoir donné par Othello à Desdemona provoquèrent des éclats de fou rire :

> . . . . . Prenez soin de ce mouchoir, madame,
> Comme de la pruneile ardente de vos yeux.

Et le parterre de redoubler d'indignation et les honnêtes gens de hausser les épaules de pitié en murmurant qu'au Théâtre-Français,

un mouchoir s'appelle un tissu. Quoi qu'il en soit, cette traduction, qui devançait alors son époque, le temps, en chemin, l'a rattrapée, et notre public d'aujourd'hui l'applaudirait pour ses hautes qualités d'exécution, tout comme il applaudit les vers d'*Hernani*, eux aussi jadis cause de scandale. Toutefois, comme en France rien ne se perd, j'ai la conviction que peu à peu s'y construira un monument pareil à celui que possède l'Allemagne : une traduction en vers et propre à la scène de toutes les pièces de Shakspeare. La première pierre en fut posée avec effort par l'*Othello*, elle restera où elle est. Les acteurs qui se sentiront assez forts pour ces rôles immortels sauront bien où trouver Hamlet, Macbeth, Roméo, Jules César et le roi Lear. Peu s'en fallut naguère que cette prédiction d'Alfred de Vigny dans sa préface fût accomplie, du moins en partie. Un jour, causant avec M. Perrin, nous le vîmes fort perplexe à ce sujet : « Voilà, nous dit-il, Mounet-Sully qui me demande à jouer Othello, et Sarah Bernhardt qui veut créer Desdemona. » Une pareille nouvelle ne pouvait que nous mettre la joie au cœur, et comme nous l'encouragions chaudement à cette entreprise : « Très bien! poursuivit l'administrateur de la Comédie-Française, mais quelle traduction? — N'avez-vous pas celle d'Alfred de Vigny? — C'est qu'on m'en propose une nouvelle. — A merveille! jouez la nouvelle. Mais tenez, voulez-vous que je vous le dise, vous ne jouerez ni l'une ni l'autre. — Et que ferai-je alors? dit en souriant M. Perrin. — Vous suivrez les erremens de la maison, qui sont aussi un peu les vôtres... Vous reprendrez *Zaïre*. » Ce qui advint.

Moins homme de théâtre que théoricien, Alfred de Vigny ne procéda pourtant jamais sur ce terrain qu'en éclaireur. Le vrai tempérament dramatique de cette renaissance fut Alexandre Dumas, Dumas le Vieux, *il vecchio*, comme disent les Florentins du xve siècle. De celui-là nous parlerons aussi tout à notre aise lorsque nous le retrouverons dans une prochaine étude. Quant à Vigny, son rôle est plus méditatif, plus à côté, mais quel chef vigilant! quel critique! Comme au plein de la moisson, il prévoit l'orage qui s'approche et comme il vous rappelle l'œil du maître de la fable! Quatre mots sur Rachel dans le journal qui nous a servi de guide nous indiquent de loin l'ennemi.

IV.

Arriver juste à point contre quelqu'un ou contre quelque chose, force énorme qui tient lieu de tout. La réaction antiromantique avait besoin d'une héroïne : Rachel parut. Un matin, on la vit sortir d'un feuilleton de Jules Janin comme une figurine de Tanagra

qui jaillirait d'une tabatière à musique. Deux ans après, elle était Hermione, Camille, Roxane, Émilie, Monime; elle était tout, excepté doña Sol, Marion Delorme, Desdemona, Juliette, Ophélie. Du génie à la façon des Malibran, des Marie Dorval, elle n'en eut jamais; tout au plus son intelligence atteignait-elle la moyenne ordinaire. Vous frappiez et l'instrument sonnait creux et banal. On peut manquer d'orthographe et ne pas avoir mauvais ton; Rachel dans ses billets manquait de tout; point de culture et point d'esprit, sinon vulgaire; fausse distinction de maintien, politesse jouée pour le monde des salons et qui ne demandait qu'à tourner au trivial aussitôt qu'elle se retrouvait au pays de bohème, sa vraie patrie. Peut-être à certains momens, la haute résonance donnait-elle; ce devait être alors dans le secret du tête-à-tête, et cette note-là ne vibrait pas pour tout le monde.

Mais alors, comment s'expliquer l'immense effet sur le public?

J'ai souvent cherché à m'en rendre compte; ne pouvant y réussir, j'attendis ma première rencontre avec un des principaux sociétaires, homme de goût et d'observation.

— Vous êtes d'accord avec moi, lui dis-je, après avoir posé la question, vous admettez, n'est-ce pas, que le génie faisait défaut et que toute conception d'un rôle lui venait de son professeur.

— Absolument; vous pouvez même ajouter, toute interprétation: mouvement, gestes, intentions, intonation, c'était Samson qui réglait, dictait tout jusqu'aux inflexions de la voix, jusqu'aux moindres nuances. Point de Samson, point de Rachel, et personne mieux qu'elle-même ne le savait.

— Un perroquet alors?

— J'y consens; mais un perroquet dans la peau d'une tragédienne douée d'organes merveilleux pour rendre ensuite la leçon apprise. A ce mot-à-mot indispensable elle prêtait la résonance de sa voix, l'une des plus riches en modulations qui se puissent imaginer: l'ampleur du geste, la beauté du masque, l'harmonie dans la démarche et dans l'ajustement: le *Patuit dea* virgilien.

Ici, mon interlocuteur s'interrompit, puis, après une pause:

— Tenez, poursuivit-il, voulez-vous une preuve; choisissons les imprécations de Camille. Vous vous souvenez du foudroyant effet que Rachel produisait dans ce morceau? Eh bien! si vous êtes curieux de voir le plâtre d'après lequel notre praticienne taillait son marbre, je vais vous le montrer.

Et il se mit à me réciter le morceau vers par vers en imitant le vieux Samson:

Rome, l'unique objet de mon ressentiment,
Rome à qui vient ton bras d'immoler mon amant...

Cette voix flûtée, fêlée, sénile, mesurant, martelant, accentuant et ponctuant des alexandrins de granit, vous eussiez dit un appel de clairons exécuté sur le mirliton : c'était à pouffer de rire. Alors, le prestidigitateur poussant à bout sa démonstration :

— Vous venez d'entendre le professeur, écoutez maintenant l'élève ; — et, comme il avait imité Samson, il imita Rachel en déclamant la scène avec cette suprême autorité que lui-même possède dans son art. Je ne suppose pas qu'on puisse goûter plus fin régal : vous saisissiez à la fois les deux versions, le petit souffle du vieux Samson animant cette grande figure de tragédienne géniale sans génie.

Sous quelques auspices que Rachel fût apparue, il reste certain que tôt ou tard elle se serait imposée au public, mais le succès eût-il été des plus complets, sa personnalité d'artiste n'aurait jamais atteint le degré d'autorité où nous la vîmes s'établir par ce seul fait d'être une force d'opposition. Mlle Mars a pendant un demi-siècle charmé, ravi, enchanté un auditoire de connaisseurs. Quelle fut son influence dans l'histoire du théâtre ? Absolument nulle. Vous passez à côté de son nom en vous disant ce qu'on se dit à propos de toutes les *étoiles :* Elle brilla, régna et s'éteignit ; tandis que dans Rachel s'incarne tout un mouvement de réaction : son influence sur l'art de cette période est indéniable ; ce qui ne veut point dire qu'elle n'ait pas été détestable, car c'est toujours une méchante action que se servir du passé pour enrayer les efforts du présent. Ces chefs-d'œuvre qu'elle remit en honneur parmi nous, on a le droit de supposer que, du vivant de leurs auteurs, elle les aurait négligés. Rachel était l'héroïne spéciale des batailles gagnées ; comme elle ne jouait pas d'original, comme elle avait besoin pour *créer,* d'avoir toute une collection de types à se faire commenter par le professeur, nous pouvons croire que, du temps de Corneille et de Racine, elle eût traité *le Cid* et *Andromaque* avec la même indifférence, sinon le même dédain, qu'elle eut pour *les Burgraves.* Talent de protestation et de haine, ses plus beaux rôles dans son répertoire de prédilection, — Hermione, Roxane, Athalie, Ériphile, — furent des rôles de protestation et de haine.

Restaurer Agamemnon sur le vieux trône de ses pères et barrer la voie aux romantiques, si les choses avaient dû s'en tenir là, il n'y aurait eu encore que demi-mal. Mais la querelle eut de bien autres conséquences, elle enfanta l'école des néo-classiques, et nous eûmes le *ponsardisme.* Racine et Corneille réclamant à grands cris des auxiliaires, on leur en chercha dans le présent : alors parurent les *Virginie,* les *Messaline* et cette mirifique *Charlotte Corday,* où Robespierre et Marat traduisent en alexandrins académiques les *Moniteurs* du temps, où Mme Roland offrant du vin de Bordeaux à ses convives parle aux domestiques ce langage :

Portez à Barbaroux cette coupe profonde,
Versez-y largement le vin de la Gironde,

et où Charlotte Corday, pesant, soupesant et calculant ses moindres pensées, toujours rêvant et monologuant, ne s'aperçoit pas une minute que son insoutenable phraséologie tue d'avance l'acte de fanatisme qu'elle va commettre et qui, pour avoir son excuse et son idéal, doit jaillir des plus secrètes sources du cœur.

Les romantiques eurent là un moment critique à traverser; toutes leurs conquêtes leur furent disputées pied à pied et par quels adversaires, justes dieux ! des épigones de Casimir Delavigne, qui n'était qu'un dérivé des Arnault, des Lemercier et qui, dans *Louis XI*, son drame le plus lancé en audaces de tout genre, se fait un devoir de réintégrer au logis la bonne vieille périphrase.

Cependant, Rachel ne devait point tarder à toucher au mur de l'impasse. Ne pouvant toujours être Émilie, Ériphile, Phèdre ou Roxane, et forcée de renoncer à cette pacotille de tragédies telles quelles confectionnées à son intention d'après le canon de Racine et de Voltaire, elle n'eut un beau jour d'autre ressource que le drame, elle s'y essaya sans triomphe. Son succès dans *Angelo* ne dépassa guère la portée ordinaire; plusieurs même jugèrent que sa sœur Rébecca lui damait le pion en jouant à côté d'elle Catarina. Entre temps, on avait appelé à son aide la *Marie Stuart* de Schiller remaniée, adultérée et sophistiquée par l'académicien Lebrun, mais sur ce domaine du théâtre étranger on allait trouver à qui parler. Adélaïde Ristori gardait la place; elle était là chez elle comme Marie Dorval dans le drame moderne, et point ne céda. La situation devenait menaçante, il fallait se renouveler ou périr; à qui s'adresser? L'art classique et néo-classique n'en pouvait plus, le romantisme n'en voulait pas; on eut recours à l'ouvrier de la dernière heure, à l'homme des suprêmes expédiens, on fit sortir le dieu de sa machine, et Rachel fut mise en possession d'*Adrienne Lecouvreur*. Buffon a prétendu que le génie, c'était la patience, — nous dirions, nous, le procédé. Une personnalité dramatique se prenant elle-même pour sujet et vivant sa propre existence devant le public, Scribe a passé son temps à reproduire ce motif. Après l'opéra comique, le drame. Comme la Sontag et comme Jenny Lind avaient fourni le sujet de *l'Ambassadrice* et de *Jenny Bell*, Rachel à son tour apportait son contingent, et l'enthousiasme ne connut pas de bornes lorsque la grande tragédienne du moment vint, sous les traits d'une grande tragédienne du passé, déclamer ses tirades favorites : éternelle routine du public qui ne sait applaudir jamais que les mêmes choses et sublime perspicacité d'Eugène Scribe qui sut indéfiniment le servir selon ses goûts! Un autre se

fût peut-être mis en avant, lui tout au contraire, il s'efface ; il se dit dans son admirable bon sens de bourgeois parisien : « Ma prose n'est rien ; ce qu'on veut, c'est entendre pour la centième fois les vers de Racine que tout le monde connaît. Encadrons ces vers. » Ces sortes d'ouvrages s'appelaient, sous l'ancien régime, des pièces à tiroir et contenaient tous les jeux de scène, tous les poncifs et tous les *trucs*. A ce titre, *Adrienne Lecouvreur* méritait de traverser les âges et les mers, et nous voyons aujourd'hui Mlle Sarah Bernhardt s'en faire, à l'instar de Rachel, un véritable champ de manœuvre aux applaudissemens de l'ancien et du nouveau monde.

J'ai souvent, à propos de Rachel, ouï prononcer le mot de Talma : tout parallèle de ce genre est impossible. On n'imagine pas des tendances plus opposées. Rachel n'avait que des instincts; tout en elle était science infuse, et ce qu'elle ne possédait pas de nature, M. le professeur Samson le lui enseignait. Quel besoin avait-elle d'interroger les marbres? n'était-elle pas elle-même une statue? Le Louvre pouvait donc se passer de ses visites, comme Tite-Live et Tacite de sa fréquentation. Avec Talma, la théorie change : autres facultés, autre application, autres mœurs. Étude, réflexion, information, maturité, équilibre. Tandis que Rachel, force inconsciente au service du passé, bataille contre le présent, lui, du sein de ce passé classique qu'il réforme, entrevoit l'avenir, et son œil, à travers Ducis, devine Shakspeare (1).

Rachel, nature orageuse! Talma, nature lumineuse!

V.

La vraie gloire d'Alfred de Vigny est dans ses vers, et dût-on crier au paradoxe, j'entends insister sur ce point. Ses premiers

(1) Un ouvrage publié vers 1863, *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie*, renferme là-dessus d'intéressans détails, et notamment le récit d'un dîner où, par l'entremise du baron Taylor, le célèbre tragédien et Victor Hugo se rencontrèrent. La scène est caractéristique : Talma, vieilli, attristé, se répand en amertumes sur les misères de sa profession et l'impuissance des auteurs de son temps. Applaudi et traité presque en ami par l'empereur, il lui avait demandé la croix, et l'empereur n'avait pas osé la lui donner; même dans son métier il n'était arrivé à rien, et jamais il n'avait eu un vrai rôle : « La tragédie, c'est beau, c'est noble, c'est grand; j'aurais voulu autant de grandeur avec plus de réalité, un personnage qui eût la variété et le mouvement de la vie, qui ne fût pas tout d'une pièce, qui fût tragique et familier, un roi qui fût un homme. — M'avez-vous vu dans *Charles VI?* J'ai fait de l'effet en disant : « Du pain! je veux du pain! » C'est que le roi n'était plus là dans une souffrance royale, il était dans une souffrance humaine. C'était tragique et c'était vrai, c'était un roi et c'était un mendiant. La vérité, voilà ce que j'ai cherché toute ma vie; mais que voulez-vous! je demande Shakspeare, on me donne Ducis! A défaut de vérité dans la pièce, j'en ai mis dans le costume, j'ai joué Marius jambes nues; personne ne sait ce que j'aurais été si j'avais trouvé l'auteur que je cherchais. Vous, monsieur Hugo, qui êtes jeune et hardi, vous devriez me faire un rôle... »

poèmes remontent à 1814, c'est-à-dire à un moment d'absolu crépuscule, alors que l'étoile d'André Chénier se dérobait encore à l'horizon et que ni Lamartine ni Victor Hugo n'avaient paru. Sainte-Beuve, je le sais, conteste la date; mais quel argument est le sien? Il nous raconte que « cette fois, M. de Vigny s'est vieilli par coquetterie. » C'est, on le voit, s'en tirer à bon marché; mais une épigramme de plus ne prouve rien contre l'assertion d'un galant homme. Nous connaissons maintenant Alfred de Vigny, et les caractères de cet ordre ne se complaisent point à des jeux d'équivoque. Celui dont l'existence entière fut un modèle de droiture n'antidate pas ses écrits, et quand il porte un témoignage, on y doit croire. Eh bien! où la muse française en était-elle à ce moment de 1814? Elle en était aux épigones de Chateaubriand, aux dithyrambes de Soumet, de Guiraud, traduisant la prose des *Martyrs* en strophes abondantes et débordantes, aux élégies à périphrases. Un amant défaisant la chaussure de sa maîtresse, voulez-vous savoir comment cela se disait en langage du temps? Écoutez ces vers de M. de Latouche :

Devant elle courbé, j'ai dénoué les lacs
Du satin possesseur de ses pieds délicats,
Et ma main frémissant d'amour et de victoire,
Descendait, déroulait sur la jambe d'ivoire
Ce blanc, ce fin tissu dont la trame à l'entour
Va serpenter en fleurs et s'entr'ouvrir au jour!

Enfin Malherbe vint : j'ai lâché le mot et ne le rétracte; le Malherbe de la situation fut Alfred de Vigny, et voilà ce qui nous le rend cher. Les autres le dépasseront, qui en doute? Lamartine aura l'expansion immense, Hugo l'autorité suprême du grand chef; l'un sera le cygne, l'autre l'aigle (1), et lui ne montera qu'à leur suite dans la traînée lumineuse; mais ni les *Méditations* ni les *Harmonies*, en supposant qu'il s'en soit inspiré, ni *la Légende des siècles*, ne nous empêcheront de reporter à l'initiateur le fier honneur qui lui appartient. Et puisque j'ai cité *la Légende des siècles*, ouvrez les *Poèmes antiques et modernes* et jetez un simple coup d'œil sur la distribution du volume et ses divers compartimens : livre mystique, livre antique, livre moderne; prenez ensuite *la Légende des siècles*, et vous embrasserez du premier regard la même ordonnance architecturale : d'Ève à Jésus, Décadence de Rome, le Cycle héroïque chrétien, presque les mêmes thèmes se faisant écho

(1) « Je suis d'accord avec vous que Victor Hugo est l'aigle, nous disait un jour Lamartine, sur ce ton de plaisanterie familière qu'il prenait volontiers. — Vous me concédez que je suis le cygne; mais notre ami Vigny, qu'en ferons-nous? Parlez-vous même, voyons : nommez l'oiseau! »

à cinquante années de distance : *le Sacre de la femme* répondant à *la Fille de Jephté*, *Booz endormi* à *Moïse*, *les Lions d'Androclès* concertant à travers un demi-siècle avec ces pièces exquises intitulées : *le Bain d'une dame romaine*, *le Somnambule*, *la Dryade*, et finalement *Eviradnus* et *Aymerillot*, ces épopées, répliquant aux ballades de *la Neige* et de *Roland*.

Cependant, la poésie et les événemens ont marché; Hugo a survécu, réparant ses brèches, frappant à coups redoublés l'enclume du Titan, habile non moins que fort et maniant comme pas un les circonstances et les foules. Tout contribuait donc à le sacrer roi : son génie d'abord, puis sa longévité exceptionnelle, dont il n'aura cessé d'user pour le mieux du spirituel et du temporel de son gouvernement. Quoi qu'il en soit, le recueil des *Poèmes antiques et modernes* reste le livre générateur de la poésie du siècle; les vers splendides y foisonnent; il en est qu'on ne se lassera jamais de citer. Ceux-ci, par exemple, dans *Éloa :*

Sur la neige des monts, couronne des hameaux,
L'Espagnol a blessé l'aigle des Asturies
Dont le vol menaçait ses blanches bergeries.
Hérissé, l'oiseau part et fait pleuvoir du sang,
Monte aussi vite au ciel que l'éclair en descend...

Le vers d'Alfred de Vigny a de ces coups d'aile surprenans, mais seulement par intervalles; d'habitude il est plus discret, plus voilé. Avec Hugo, tout de premier mouvement, tout en surface, on ne discute pas, on est enlevé. Chez Vigny, tout en profondeur, il y a de quoi rêver; son vers a des *dessous*, des mystères qu'il faut pénétrer pour en bien jouir.

D'où venez-vous, Pudeur, noble crainte, ô mystère
Qu'au temps de son enfance a vu naître la terre,
Rose du paradis, Pudeur, d'où venez-vous?
. . . . . .
Vous pouvez seule encor remplacer l'innocence,
Mais l'arbre défendu vous a donné naissance;
Au charme des vertus votre charme est égal,
Mais vous êtes aussi le premier pas du mal.
D'un chaste vêtement votre sein se décore,
Ève avant le serpent n'en avait pas encore.
Et si le voile pur orne votre maintien,
C'est un voile toujours, et le crime a le sien.
Tout vous trouble, un regard blesse votre paupière,
Mais l'enfant ne craint rien et cherche la lumière.
Sous ce pouvoir nouveau la vierge fléchissait,
Elle tombait déjà, car elle rougissait.

Le volume des *Destinées* abonde en vers psychologiques de ce genre :

Toujours voir serpenter la vipère dorée,
Qui se traîne en sa fange et se croit ignorée,
Toujours ce compagnon dont le cœur n'est pas sûr :
La femme, enfant malade et douze fois impur...

Ce qui n'empêche pas les cris superbes d'éclater, comme dans *la Mort du loup :*

Comment on doit quitter la vie et tous ses maux,
C'est vous qui le savez, sublimes animaux,
A voir ce que l'on fut sur terre et ce qu'on laisse,
Seul le silence est grand, tout le reste est faiblesse.

Et les grandes perspectives de s'ouvrir :

Une peur inconnue accable la nature,
L'orage tonne au loin, le bois va se courber.
De larges gouttes d'eau commencent à tomber,
Le combat se prépare et l'immense ravage,
Entre la nue ardente et la forêt sauvage.

Au seul point de vue de la forme, il aura des rencontres pleines d'intérêt :

Le soleil et le vent, dans ces bocages sombres,
Des feuilles sur son front faisaient flotter les ombres.

N'est-ce pas de l'André Chénier le plus pur, comme c'était tout à l'heure du Bernardin de Saint-Pierre? Tournez quelques feuillets, et vous verrez le romantisme s'accentuer dans le poème de *Roland*, où le mouvement de *la Légende des siècles* est déjà pressenti et la note donnée :

Tranquilles cependant, Charlemagne et ses preux
Descendaient la montagne et se parlaient entre eux.
A l'horizon déjà, par leurs eaux signalées,
De Luz et d'Argelès se montraient les vallées.
. . . . . .

A ces vers, où le pittoresque abonde, et tout romantiques d'allure et de perfection, j'en opposerais volontiers quelques-uns de Racine, également admirables dans leur forme abstraite classique :

Ariane, ma sœur, de quel amour blessée
Vous mourûtes aux bords où vous fûtes laissée !

Vers exquis à la fois et savans que Phèdre, oubliant OEnone et ses discours, exhale comme un soupir d'ineffable lassitude. Et celui-ci de *Bérénice*, d'une puissance de projection si étonnante et qui vous ouvre, en son laconisme, le double infini du cœur humain et de l'espace :

Dans l'Orient désert quel devint mon ennui !

Terminons par ces vers d'Oreste dans *Andromaque*, merveille d'un art précieux sans doute, alambiqué, mais qu'un esprit sensible aux divins charmes de la ligne et du contour goûtera toujours avec délices :

. . . . Ah ! madame ! est-il vrai qu'une fois,
Oreste, en vous cherchant, obéisse à vos lois ?

C'est *rococo*, oui, certes, mais que cette langue est de bonne compagnie et bien dans l'air du personnage tel qu'on le comprenait en un temps qui aimait à se représenter sous des masques grecs et romains le côté idéal de la vie et de la cour de Louis XIV !

Au sujet d'Alfred de Vigny et des revendications à exercer en sa faveur, peut-être même serait-il facile de pousser plus loin ; un curieux trouverait, par exemple, des rapports très caractéristiques entre son poème de *la Frégate*, et l'orientale intitulée *Grenade*. C'est le même procédé d'énumération ; les deux poètes passent en revue, celui-là les différens ports de France, celui-ci les principales villes d'Espagne, pour arriver, chacun de son côté, à couronner sa période par un trait résultant d'une combinaison identique. Je citerais de la sorte une foule de petits mérites dont jamais assez on n'a su gré à l'auteur des *Poèmes antiques et modernes*. Le premier en date, et par cela plus rapproché de nos classiques, n'a-t-il pas aussi renouvelé, *romantisé* l'invocation qui devint plus tard, sous Musset, un si fier cheval de bataille ? *Rolla* seul en contient vingt-trois, pas une de moins, nous les avons comptées.

On peut reprocher à la prose d'Alfred de Vigny certaine afféterie dont la nature même du noble écrivain n'était pas exempte et qu'il tenait aussi de son époque. M. Jourdain ne connaissait que deux manières de s'exprimer ; il y en avait alors trois : la prose, le vers et la prose poétique ; la prose qui servait à faire des articles de journaux et des brochures politiques, le vers qu'on employait à la confection des élégies, et la prose poétique à l'usage des romanciers ou des voyageurs en Palestine. C'est ce beau langage trop imagé, trop soutenu du côté de la distinction et de la perfection,

qui, chez Alfred de Vigny, compromet souvent le prosateur; en revanche, son vers procède librement : serré, nerveux, très personnel, sans maniérisme. Théophile Gautier, qui ne se gênait pas pour renommer *Éloa* comme le poème le plus achevé que nous possédions, accusait Vigny de ne donner parfois à la rime que le nécessaire : il aurait souhaité davantage. Nous ne pensons pas que ce soit avec raison. A se régler sur une poétique ayant cours aujourd'hui, bien rimer serait l'art suprême. Que dis-je? bien rimer ne suffit plus; il faut le mieux, le tour de force, l'impossible. Un bon poète, prétendait Malherbe, n'est pas plus utile à l'état qu'un bon joueur de quilles. Au lieu de poète, mettez rimeur, et vous touchez le vrai. C'est, en effet, un pur casse-tête chinois : on jongle avec des assonances. Je ne nie point que la chose ait son charme, mais c'est un intérêt spécial, une virtuosité *in minimis*, dont tout poète doit avoir acquis le secret, de même que tout musicien doit savoir manier la modulation, et qui cesse de compter en dehors du sonnet, des arabesques et lorsqu'il s'agit d'aborder la grande poésie lyrique ou dramatique. Lamartine ne rime point ou rime mal et pourtant, récitez-vous certaines pages des *Harmonies*, certaines églogues virgiliennes de *Jocelyn* et dites si quelque chose manque à cette poésie enchanteresse, s'il est une seule des acquisitions de la muse actuelle que vous regrettiez de n'y point voir. Les véritables maîtres chevilleurs sont les classiques, et Musset, visant Hugo, touche Racine. Personne, en effet, à l'exception de Boileau, ne s'entend mieux que l'auteur d'*Andromaque* à piquer au bout de son hexamètre un participe présent en manière d'amorce pour piper la rime de l'alexandrin qui suit. Quant à Victor Hugo, ses chevilles à lui échappent à l'œil du simple lecteur; il faut pour les découvrir l'investigation savante de l'initié, de l'adepte; tant elles se rattachent étroitement à tout l'ensemble du morceau dont elles forment partie adhérente et inhérente. C'est de haut et de loin, à dix et quinze vers de distance, que le maître mesure son effet et le prépare; il se dit qu'à tel endroit il aura besoin de telle rime, et ce mot pour lequel les naïfs comptent sur l'inspiration, ce mot décisif et résolutif, coup de marteau sur l'enclume sonore d'où va jaillir l'étincelle électrique, — il s'arrange de façon à l'amener à l'aide d'une série de vers incidens ayant leur intérêt particulier et déguisant sous le pittoresque et l'individualité apparente de leur désinvolture, le rôle d'auxiliaire que l'un d'eux, — le dernier, — est appelé à remplir. N'importe, le procédé, pour être merveilleusement appliqué, n'en trahit pas moins ses défauts à la longue. Avec Musset, la subjectivité de l'écrivain est bien autrement intéressante à étudier que les sujets qui l'occupent et dont il

nous occupe; chez Hugo, tout au contraire, la forme prédomine, et parfois il arrive que cette large et puissante forme sonne creux, le soleil a beau ne pas se montrer, la statue de Memnon chante encore, chante toujours, l'air continue à débiter des symphonies, mais ce ne sont là que rythmes vains et bruits perdus. Il semble alors que le poète n'obéisse qu'aux mots; c'est l'assonance qui le mène à l'idée; comme les musiciens auxquels un accord frappé au hasard sur le clavier procure un soupçon de mélodie. Hugo par momens, cesse de gouverner les mots, il en devient l'esclave. Si Victor Hugo n'avait mis tant d'artifice au service de sa force, où en serait-il?

Musset, dès son premier essor, reconnaît l'obstacle et le brise.

Ah! laissez-les couler, elles me sont bien chères,
Ces larmes que soulève un cœur encor blessé!
Ne les essuyez pas, laissez sur mes paupières
Le voile du passé.

Je ne viens point jeter un regret inutile
A l'écho de ces bois, témoins de mon bonheur.
Fière est cette forêt dans sa beauté tranquille,
Et fier aussi mon cœur.

Voyez, la lune monte à travers ces ombrages,
Ton regard tremble encor, belle reine des nuits;
Mais du sombre horizon déjà tu te dégages
Et tu t'épanouis!

Ainsi, de cette terre humide encor de pluie,
Sortent sous tes rayons tous les parfums du jour.
Aussi calme, aussi pur de mon âme attendrie
Sort mon ancien amour.

De pareils vers ne se font pas; ils jaillissent, la rime y devient ce qu'elle peut, n'importe. Chez Musset, elle est d'ordinaire mauvaise, souvent détestable, par exemple quand il affecte de ne pas rimer; car, avec ce diable d'homme, il faut toujours s'attendre à quelque attitude. Un autre vous dirait: « J'ai réfléchi, j'ai essayé, et j'ai dû passer outre à cause du mouvement de mon inspiration, qui ne pouvait se faire à cette gêne. » Lui, point; réfléchir à son art, il ne s'occupe que de cela, et personne n'en discutera plus à fond la science, seulement son dandysme s'oppose à ce qu'il l'avoue; s'il ne rime pas, c'est de parti-pris, uniquement pour jouer un tour à ses bons amis les romantiques et taquiner Victor Hugo. En veut-on une preuve? les *Contes d'Espagne* nous l'offriront. Tout le monde sait par cœur la chanson qui débute par ce couplet:

Avez-vous vu dans Barcelone,
Une Andalouse au sein bruni,
Pâle comme un beau soir d'automne?
C'est ma maîtresse, ma lionne,
La marquesa d'Amaëgui.

Dans l'origine, son amoureuse se nommait la marchesa d'Améoni, ce qui constituait une rime très sortable à « l'Andalouse au sein bruni; » mais quand sonna l'heure de la défection, Améoni devint Amaëgui; les deux vers ne rimaient plus guère ensemble, mais on avait affirmé ses nouveaux principes en narguant l'école et le maître sans avoir l'air de se prendre soi-même au sérieux, ce qui était le comble de la *fashion*.

Vous trouverez, mon cher, mes rimes bien mauvaises;
Quant à ces choses-là, je suis un réformé;
Je n'ai plus de système et j'aime mieux mes aises,
Mais j'ai toujours trouvé honteux de cheviller.
Je vois chez quelques-uns, en ce genre d'escrime,
Des rapports trop exacts avec un menuisier.

Cependant un art est un art; il a ses règles et sa tablature qu'on ne doit transgresser ni fausser. Écrire en vers sans tenir aucun compte de la rime, c'est imiter les compositeurs italiens de la période rossinienne, n'en voulant qu'à la mélodie et dédaignant l'orchestre. Sur ce point, Musset ressemblerait beaucoup à Bellini; tous les deux se chantent eux-mêmes à l'infini, tous les deux se répandent en soupirs, en cavatines ineffables : *Casta diva*, *les Nuits*, quels adagios! mais en revanche, par momens, quelle pauvreté dans l'orchestre! *La Coupe et les Lèvres* nous offre un spécimen de la langue que Musset eût parlée s'il avait écrit en vers pour le théâtre; tout porte à croire qu'il eût alors employé l'alexandrin à rimes croisées adopté par Voltaire dans *Tancrède* et si favorable à l'ampleur du discours :

De tous les fils secrets qui font mouvoir la vie,
O toi, le plus subtil et le plus merveilleux,
Or, principe de tout, larme au soleil ravie!
Seul dieu toujours vivant parmi tant de faux dieux!
Laisse-moi t'admirer, parle-moi, viens me dire
Que l'honneur n'est qu'un mot, que la vertu n'est rien,
Que dès qu'on te possède on est homme de bien.

. . . . . .

Que de gens cependant n'ont jamais vu qu'en songe
Ce que j'ai devant moi! — Comme le cœur se plonge

Avec ravissement dans un monceau pareil!
Tout cela, c'est à moi : les sphères et les mondes,
Danseront des milliers de valses et de rondes
Avant qu'un coup semblable ait lieu sous le soleil (1).

C'est fier, élancé, cadencé ; il y a le rythme et le grand souffle. Vous me direz peut-être que, s'il y avait aussi la rime, la chose n'en vaudrait que mieux ; je vous l'accorde, à une condition pourtant : vous me citerez, soit dans le passé, soit dans le présent, les poètes capables de vous satisfaire au double point de vue de la rime riche, *richissime*, et du *magnum spirare*, du mouvement dramatique et de la curiosité du style dans le dialogue, et tenez, ne cherchons pas et nommons tout de suite Victor Hugo, car il n'y en a qu'un ; ses drames en vers sont tous écrits d'un art non moins savant que celui qu'il met à ciseler une chanson de quelques strophes, et avec cela, toujours et partout la démarche étoffée, la grande envergure, la puissance. Son dialogue a l'aisance d'un conte de Voltaire, et quand vous y regardez, c'est du contrepoint, et à chaque pas des bonnes fortunes pour les amateurs : dans *Marion Delorme*, dans *le Roi s'amuse* et dans *Ruy Blas*, des bouffées de lyrisme, des trouvailles de dialogue, jusqu'à des mots d'esprit ; lui que ses drames en prose nous montrent au contraire lourd, englué, pataugeant comme un oiseau du ciel qui marcherait sur de la vase, a dans *Hernani* et *les Burgraves* des coups de clairon à la Corneille, et quels vers ! A ne les considérer que par le seul côté de la main-d'œuvre, cela ressemble à du travail forgé par Vulcain.

VI.

Ici le lecteur nous arrête et nous somme de répondre à la question posée par nous au début de cette étude : Qu'est-ce que le romantisme ?

« Il se passe plus de choses entre le ciel et la terre que votre sagesse ne se l'imagine, Horatio ! »

(1) Dumas s'est-il souvenu de cette scène en écrivant *la Princesse de Bagdad ?* Et quand cela serait, qui le lui reprocherait ? « Ah ! c'est vrai, le fameux million ! le tentateur de l'heure présente, le tabernacle du veau d'or ! — Eh bien ! voyons-le... C'est vraiment beau comme tout ce qui a une force. Il y a là l'ambition, l'espérance, le rêve, l'honneur et le déshonneur, la perte et le salut de centaines, de millions de créatures peut-être ! » J'éprouve un certain plaisir à détacher de *la Princesse de Bagdad* cette fière apostrophe. Chute, tant qu'on voudra ; mais des chutes pareilles, il n'y en a que pour les forts. Tomber au théâtre n'est rien, la grande affaire est de ne point déchoir et l'impression générale qui se dégage de *la Princesse de Bagdad* comme de *la Femme de Claude*, — deux chutes enviables ! — est, en laissant d'ailleurs subsister les critiques, — une impression d'accroissement dans la puissance.

Ce mot de Shakspeare dans *Hamlet* contient toute la philosophie du romantisme. A l'origine, poésie et religion ne font qu'un; avec le temps et la critique, un nouveau principe se dégage qui participe des deux autres et passera d'abord pour avoir été conçu sous l'influence des démons : c'est le merveilleux. Il échappe à la réalité, et pourtant on le sent là près de soi; on ne le comprend pas, et néanmoins on voudrait y toucher. En lui vont se rejoindre la poésie et la religion, mais revues, modifiées, réformées et sophistiquées par un long travail de culture. Avec l'écroulement du monde grec et romain, l'art s'enfuit de notre terre. Quel autre profit que la dévastation les barbares ont-ils retiré de ces temples et de ces chefs-d'œuvre dont ils s'emparaient? Le beau ne se mire que dans le beau, et les peuples n'en avaient pas le premier sens, à peine en avaient-ils l'étonnement. Les muses s'étaient dispersées, et leurs œuvres restaient désormais incomprises. C'est alors que du vieil Orient, pays des miracles, sortit une religion de mysticisme et de surnaturalisme annonçant le règne de l'esprit et plaçant le but suprême dans un avenir céleste dont cette vie terrestre n'est que le symbole. Le dogme nouveau ne tarda pas à se répandre; l'humilité, le renoncement, l'illuminisme en furent les premiers fruits. Bientôt, l'inséparable associé des destinées humaines, l'art, se mit de la partie. Patience! poésie et religion vont se retrouver ensemble, il n'y aura que l'idéal de transformé: l'antiquité grecque invoquait Vénus-Uranie, le moyen âge a la Madone; au lieu des divinités intermédiaires, des messagers de l'Olympe, apparaissent les anges et les séraphins, conception du génie oriental; l'aigle de Zeus cède la place au chérubin prosterné devant l'Invisible; et de cette union de l'idée religieuse orientale avec la poésie et l'art moderne naîtra ce que nous appelons le romantisme. A ce seul mot s'éveille en nous le pressentiment du surnaturel et de la vie nerveuse, deux choses que les Grecs ni les Romains n'ont connues (1). Les abstractions philosophiques et les vérités mathématiques ne sont point tout, il y a aussi la vie et les individus; d'autres civilisations ont existé qui ne ressemblaient point à la nôtre; d'autres peuples, qui ne s'habillaient pas comme nous et qui pensaient, sentaient, agissaient dif-

(1) Ou du moins ne connaissaient-ils qu'un surnaturel de sacerdoce et tout superstitieux, un surnaturel d'état. Tacite est plein de miracles, de prédictions et d'apparitions; le pieux et prudent Virgile n'ose pas prononcer le nom de Lucrèce et se borne à l'estimer heureux « d'avoir connu le fond des choses; » Horace, au milieu des exorcismes qu'il lance contre Canidie, laisse voir la peur bleue que la terrible sorcière lui inspire, et son transport déclamatoire trahit son effroi. Mais tout cela n'a rien à faire avec les forces élémentaires, avec le sens caché, scientifique de la nature : magnétisme, somnambulisme et démonisme, dont Shakspeare seul avait eu le pressentiment.

féremment. A quoi bon tant s'acharner après l'indéchiffrable? *To be or not to be :* oui, sans doute, c'est la question; ce n'est pas toute la question. Laissant de côté « l'être en soi » qu'on ne peut connaître, occupons-nous des phénomènes. Et comme le moyen âge était par excellence le pays des visions, des sortilèges et du magnétisme, comme ses mœurs, ses vêtemens, ses superstitions promettaient d'inépuisables contrastes avec la monotonie bourgeoise et parlementaire du train quotidien, comme il tranchait par ses couleurs sur la grisaille moderne, on courut au moyen âge. Ce que le romantisme demande à l'histoire, c'est bien moins le spectacle d'un enchaînement organique que des impressions partielles et des sensations de dissonance. Or sur ce point jamais époque ne montra plus de richesses. Voltaire, qui avait l'instinct de tout, s'en est douté :

O l'heureux temps que celui de ces fables,
Des bons démons, des esprits familiers,
Des farfadets aux mortels secourables!
On écoutait tous ces faits admirables,
Dans son château près d'un large foyer...
On a banni les démons et les fées.
Sous la raison les grâces étouffées,
Livrent nos mœurs à l'insipidité;
Le raisonneur tristement s'accrédite,
On court, hélas! après la vérité :
Ah! croyez-moi, l'erreur a son mérite.

Ne serait-ce pas curieux de rapprocher de ces jolis vers, faciles et coulans comme de la prose, cette pièce d'Alfred de Vigny, reproduisant le même thème en poésie :

Qu'il est doux, qu'il est doux d'écouter des histoires,
Des histoires du temps passé,
Quand les branches d'arbre sont noires,
Quand la neige est épaisse et charge un sol glacé!

Avouons-le cependant, il y avait dans tout cela bien du convenu et de l'étalage. Émigrations et conversions de fantaisie, toutes les écoles se ressemblent, et l'alexandrinisme qui florissait à Rome sous les Antonins, jouait alors son rôle sur les bords de la Seine. Les seuls naïfs étaient ceux qui manquaient de talent, les chefs n'obéissaient qu'à des amours de tête. Chateaubriand avait remis en vigueur l'oriflamme et « la foi de nos pères, » histoires de littérature où la religion de Bossuet et la tradition monarchique n'entraient pour rien. Lamartine inventait son christianisme lyrique

à l'usage des salons, Hugo ne sortait plus des cathédrales, et Musset en proie à des élancemens de piétisme néo-païen, s'adonnait au péché pour mieux le maudire, soignant et dorlotant ses vices pour les mieux pleurer, et ne se lassant pas de prendre à partie Voltaire et de l'invectiver dans la langue de *Candide!* Qu'est-ce que la foi quand il s'agit de question d'art et que peut-elle sans le génie ou le talent de l'artiste? Parmi les épigones de Chateaubriand, on comptait nombre d'écrivains très sincèrement dévoués au trône et à l'autel, romanciers et poètes de bonne volonté, de *vraie tendance :* que sont devenus leurs ouvrages chargés de croyance et d'ennui, tandis que les cantiques de Lamartine et d'Alfred de Vigny, évangélistes bien mondains, ont traversé le temps?

Tous s'affligeaient; Jésus disait en vain : « Il dort. »
Et lui-même, en voyant le linceul et le mort,
Il pleura. — Larme sainte à l'amitié donnée,
Oh! vous ne fûtes point aux vents abandonnée,
Des séraphins penchés l'urne de diamant,
Invisible aux mortels, vous reçut mollement,
Et comme une merveille au ciel même étonnante,
Aux pieds de l'Éternel vous porta rayonnante.

Vers charmans d'un merveilleux poème partout prôné, transcrit sur les albums, reproduit en illustrations, et qui pourtant au milieu de si brillans hommages, valut à son auteur une blessure d'amour-propre, dont vingt ans plus tard son cœur douloureux saignait encore. Un soir, chez la duchesse de R., devant une assemblée illustre où circulait d'avance un frémissement d'admiration, Alfred de Vigny s'apprêtait à lire son poème d'*Éloa*. Debout à la cheminée, l'air un peu penché, promenant sur l'auditoire un regard doux et magnétique, il venait de commencer, lorsque tout à coup une voix aiguë et zézayante perce le silence. On se retourne, on cherche des yeux le trouble-fête; c'était le prince de X., qui du fond du salon interpellait la maîtresse de la maison en s'écriant de ce ton barbouillé propre aux races qui finissent: « Madame la duchesse, si vous nous faisiez donner des cartes, cela ne nous empêcherait pas d'entendre monsieur! » Simple maladresse d'un sot qui, pas plus que cette larme divine, dans les vers que nous citions plus haut, ne fut abandonnée aux vents! L'âme sensible du poète la recueillit précieusement et d'autant s'accrut le trésor de ses griefs, de ses amertumes. Qu'était-ce, après tout, que cette impertinence? Un cri de caste inconscient et comme qui dirait rien! Mais de combien de ces riens-là se compose une rancune deve-

nue avec le temps indélébile et combien faut-il de rancunes pour faire une ces haines qui changent à certain jour les alliés en insurgés? Ces sortes de boutades s'appelaient dans l'ancien régime des camouflets, et nous savons que Chateaubriand lui-même ne réussit pas toujours à les conjurer. Quant à Lamartine, lorsqu'il se détacha, il ne les comptait plus. Aussi, l'étonnement fut grand, au lendemain des journées de juillet, quand on vit tous ces aristocrates et néo-chrétiens de la veille passer à la révolution et à Voltaire. Nombre de gens crièrent au scandale. C'était en vérité prendre trop au sérieux *le Pas d'armes du roi Jean*, et les odes sur *le Sacre de Charles X* et sur *la Naissance du duc de Bordeaux!* Mieux eût valu franchement reconnaître combien il était impossible à des esprits modernes de continuer à vivre en bonne intelligence avec les représentans d'un passé religieux et féodal qu'au demeurant nos romantiques français n'épousèrent jamais que de la main gauche et par pure prédilection d'artiste.

Sans aucun doute, le sentiment fut très complexe, et il n'y eut pas que de la littérature au fond de tout cela. C'était comme un souffle orageux de rénovation universelle qui secouait, troublait, précipitait des générations vaguement averties par leur instinct que les diverses formes de l'idéal humain n'étaient plus en harmonie et que, de toutes parts, en religion comme en poésie, en industrie comme en politique, une synthèse nouvelle était attendue. On en avait assez de l'ordre établi; on voulait sortir de cette atmosphère étroite et renfermée, voir du pays et se retremper dans l'air du dehors. Si l'effort principal porta sur la littérature, c'est que, de ce côté seulement, le progrès n'avait rien amené et qu'en dépit des conquêtes de 89, les vieux préjugés restaient intacts; une monarchie de neuf siècles avait pu s'écrouler, mais le règne des trois unités continuait à sévir en compagnie du vieil alexandrin, classique et symétrique à césure bien pondérée et des « mots nobles pouvant se dire devant des princes, » ainsi que l'exigeait Voltaire. Le mouvement fut donc révolutionnaire au premier chef, et comme tel panaché, entaché de contradictions et d'antithèses : des principes de morale équivoque, des paradoxes vigoureusement poussés, la crudité, la nudité dans la passion côte à côte avec le mysticisme, de la déclamation à chaque instant; un art immense. A la période cynique de Voltaire, jetant à bas et niant tout idéal, devait succéder une période altérée d'idéal et de contemplation; mais en attendant, les générations nouvelles tenaient à ne rien perdre des folles voies du vice, on voulait ceci sans renoncer à cela, et l'on ne trouva point mieux que d'idéaliser le dévergondage, les vices

monstrueux et les jouissances colossales. Là se marque le trait de jonction du romantisme avec le saint-simonisme déjà incipient vers cette époque. Jusqu'alors, la charité privée et les institutions de bienfaisance avaient passé aux yeux des philanthropes pour des moyens efficaces de venir en aide aux classes déshéritées : le socialisme moderne inventa le droit à la jouissance, droit proportionnel en tous cas, mais que les romantiques, apologistes exclusifs de la passion, mesurèrent à l'envergure de leurs héros, d'où il advint que le génie eut d'emblée tous les droits et que l'homme de complexion moindre fut jeté par-dessus bord aux applaudissemens de la galerie. Ainsi s'explique cette ère de persécution contre « le bourgeois » qui date de la première représentation d'*Hernani* et que les derniers survivans de Théophile Gautier, de Gérard de Nerval et de Flaubert mènent encore. Car ce qu'il faut se garder d'oublier, c'est que, si *Don Juan,* — le *Don Juan* de Mozart, de Byron, d'Hoffmann, d'Alfred de Musset et de bien d'autres, — fut le héros par excellence de cette grande épopée romantique, c'est que, parmi les diverses créations de l'humain cerveau, il n'en existe pas une qui soit faite pour revendiquer de plus haut et à travers tout comme légitime ce droit à la jouissance. Romantisme et saint-simonisme avaient donc leurs raisons de rimer ensemble, et c'est un fait déjà intéressant, presque *omineux,* de voir sitôt après la révolution de juillet *le Globe,* organe de la jeune école littéraire passer aux mains des nouveaux réformateurs de la société. « Affranchissement de l'esprit, » disaient les uns; « émancipation de la chair, » prêchaient les autres; témoignant ainsi qu'en ce qui regarde les actes de l'existence, esprit et matière sont bien forcés de s'entendre pour marcher d'accord, sans quoi notre pauvre monde serait mort depuis longtemps, n'en déplaise aux intransigeans du naturalisme.

HENRI BLAZE DE BURY.

SAUVAGEONNE

DERNIÈRE PARTIE (1)

X.

Un mois s'était passé depuis l'aventure du Creux d'Aujon. Dans la pièce qui servait de fumoir et de cabinet de travail, Denise et Francis s'entretenaient à voix basse après le dîner. L'ombre des soirées d'août, déjà plus courtes, emplissait la chambre d'une obscurité qui ne permettait plus de distinguer les traits des deux interlocuteurs. On ne voyait que les formes confuses de leurs silhouettes. Celle de Denise, qui arpentait le fumoir dans sa longueur, tantôt s'enfonçait dans le noir et tantôt se dessinait sur le clair de la fenêtre. La jeune fille marchait les bras croisés, la tête penchée, et le bruit sourd de son pas résonnait seul dans le silence de la maison endormie.

— Oui, c'est demain à trois heures qu'elle revient, murmura Francis en jetant son cigare et en se renfonçant dans un coin du divan.

— Demain! répéta Denise comme un écho douloureux, déjà demain!.. O Francis, que faire? que devenir?

— Nous resterons ici... Pierre ira seul à Langres avec la voiture: il dira que nous sommes en pleine moisson et que nous n'avons pu quitter Rouelles.

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai, du 1er et du 15 juin.

— Ce sera reculer pour mieux sauter, reprit-elle en haussant les épaules... Il faudra toujours la voir, lui parler et l'embrasser à l'arrivée... Je m'imaginais que ce retour ne viendrait jamais, et c'est demain... Non, je ne pourrai plus la regarder en face !

— Ma pauvre Denise, commença Francis avec embarras, combien j'ai été coupable et comme je me reproche !..

Elle l'interrompit brusquement, courut à lui et, lui posant les mains sur les épaules, tandis que ses yeux brillans cherchaient dans l'ombre ceux de Pommeret :

— M'aimes-tu ? lui dit-elle avec un accent passionné.

— Peux-tu me le demander ?

— M'aimes-tu plus que tout au monde,.. comme je t'aime, moi,.. comme je t'ai aimé depuis le premier jour, là-bas, à Auberive, sous le pommier?.. Ce jour-là, je me suis de cœur donnée à toi; je te l'ai déjà dit et je te le répète pour que tu comprennes bien que je ne t'ai pas aimé par caprice ou par surprise... Vois-tu, il n'y avait ni convenances, ni mère adoptive, ni rien qui pouvait m'empêcher de t'appartenir. Je ne suis pas d'une nature à raisonner, à faire la part de ceci et de cela... Je me donne tout entière... M'aimes-tu de la même façon ?

— Mais... certainement, répondit-il tandis qu'intérieurement il s'effrayait déjà de l'exaltation de la jeune fille.

— Eh bien ! continua-t-elle en lui serrant les bras dans ses mains, sauvons-nous... Partons demain au petit jour !

Il tressauta, interdit :

— Hein ! fit-il... Voyons, ma chère enfant, sois plus calme et tâche de voir les choses avec plus de sang-froid.

— Je les vois comme elles sont... Nous tremblons déjà rien qu'à l'idée de ce retour... Ce sera bien pis quand elle sera ici entre nous deux... Non, vois-tu, partons !.. Après tout, elle n'est que ma mère adoptive, et quant à toi, elle n'est plus ta femme, puisque tu es à moi.

— Mais c'est de l'enfantillage ! répliqua-t-il, ahuri; d'abord c'est impraticable, et puis ce serait odieux.

— Ce sera encore bien plus odieux de rester ici et de la tromper.

— Où irions-nous ?

— N'importe où... A l'étranger, si tu veux.

— A l'étranger ? répéta-t-il avec un sourire de pitié, comment et de quoi y vivrions-nous ?.. Tu ignores sans doute que tout ce qui est ici appartient à Mme Adrienne, et que ni toi ni moi ne possédons un sou vaillant.

— Ha ! fit-elle... — En effet, elle n'avait pensé à rien de tout cela. Après un moment de réflexion, elle releva la tête et repartit

avec sa logique impitoyable : — Raison de plus pour ne pas rester... Je travaillerai et toi aussi... Nous sommes jeunes et bien portans; avec de la bonne volonté, nous parviendrons toujours à gagner notre vie.

Il demeurait abasourdi. Toutes ces objections qu'elle lui poussait avec la persistance d'une enfant qui ne doute de rien l'irritaient sans l'entraîner. Chaque mot de Sauvageonne était une douche d'eau glacée qui le morfondait. — Quitter le confortable intérieur de Rouelles pour se lancer dans l'inconnu... gagner son pain en travaillant... recommencer à vingt-cinq ans la lutte pour l'existence en n'ayant d'autres ressources que ses deux mains et l'amour de Denise... tout cela était très joli dans les romans, mais ridicule et insensé dans la réalité. Rien qu'à envisager une pareille perspective, il se sentait la chair de poule. Il se voyait trimant du matin au soir à quelque besogne de gratte-papier, ayant à sa charge une femme qu'il ne pourrait pas même épouser; il lui semblait entendre les lamentations de sa famille, les risées de sa petite ville, les huées de tous les honnêtes gens de sa connaissance. Son amour-propre vaniteux, ses goûts de luxe, son culte pour la correction et les convenances, tous ces préjugés de la demi-morale bourgeoise qu'il avait sucés avec le lait se révoltaient à la seule idée de l'équipée incongrue proposée par Sauvageonne.

Avec la nuit tombante, la pièce était devenue tout à fait obscure, de sorte que la jeune fille ne pouvait plus distinguer la figure de Francis. Inquiète de son mutisme, elle vint s'asseoir auprès de lui et, le serrant dans ses bras :

— N'est-ce pas, murmura-t-elle d'une voix attendrie, nous partirons cette nuit ?

— Pardon, chère petite, dit-il enfin, ta résolution est généreuse et part d'un brave cœur, mais elle n'est pas pratique... Un esclandre pareil, songes-y donc, produirait dans le pays un effet déplorable... Et puis je ne sais vraiment à quel genre de travail je pourrais me livrer pour gagner de quoi nous faire vivre... Il faut voir les choses par le côté positif... Quand on est pauvre comme nous, un coup de tête ne mène à rien... Ah ! si nous étions riches, ce serait différent...

Il broda longtemps ainsi sur ce thème, enfilant péniblement les unes aux autres des phrases embarrassées. Elle l'écoutait, les sourcils froncés, les lèvres serrées. Tandis qu'il parlait, la lune s'était levée au-dessus des bois, et les rayons bleuâtres pénétrant insensiblement dans la pièce, finirent par éclairer le visage de Francis. Denise put voir distinctement la figure effarée, les traits allongés, les regards hésitans de son compagnon. Elle fut prise d'un douloureux découragement et des larmes roulèrent dans ses yeux.

— Alors tu veux m'abandonner! fit-elle, navrée.

— Qui te parle de t'abandonner?.. Seulement je ne veux pas t'exposer, et moi avec toi, à mourir de faim.

Elle secoua la tête :

— Ce serait encore moins dur que de vivre aux dépens de celle que nous avons trompée.

— Cela m'est aussi dur qu'à toi, répondit-il avec humeur, mais il y a de ces fatalités dans la vie... A quoi sert de se buter contre l'impossible ?.. Patientons... Qui sait? Plus tard les choses s'arrangeront peut-être d'elles-mêmes.

— Mais songe donc, reprit-elle en joignant les mains, que je ne pourrai jamais la regarder en face!.. Elle lira sur ma figure tout ce qui s'est passé... Une femme à qui je dois tout et que j'ai payée d'une pareille ingratitude!.. Non, je ne peux pas! On dit que j'ai de mauvais instincts, c'est possible, c'est dans le sang; mais, si mauvaise que je sois, il y a des choses que je ne peux pas faire... Il faut que je m'en aille, vois-tu, et que deviendrai-je si je ne t'ai pas avec moi?.. ajouta-t-elle en lui jetant les bras autour du cou. — Puis elle continua d'une voix plus câline en se serrant contre lui : — Cher mien, sois bon pour ta Sauvageonne, ne me laisse pas partir seule comme un pauvre chien; tu sais bien que je n'ai que toi au monde... Ne me réponds plus que c'est impossible; on peut tout ce qu'on veut. Toi qui es instruit, tu pourras gagner ta vie aussi bien et mieux qu'un bûcheron qui n'a que ses deux bras...

Il se débarrassa lentement de l'étreinte de Denise.

— Est-ce que c'est la même chose? répliqua-t-il impatienté. Je te répète que tu raisonnes comme une enfant, et que le plus sage est de patienter, en faisant contre fortune bon cœur.

Elle le regardait avec une navrante expression d'étonnement.

— Non, s'écria-t-elle en s'exaltant, tout plutôt que de vivre ici! Chaque bouchée de pain que j'y mangerais me déchirerait la gorge.

Il s'était rapproché d'elle et essayait de lui prendre les mains, qu'elle retirait avec des gestes rageurs.

— Plus bas! murmura-t-il, calmez-vous, et si vous m'aimez un peu...

— Ah! interrompit-elle d'une voix étranglée par les sanglots, je vous aime trop, et c'est peut-être pour cela que vous ne m'aimez plus!.. Entre une vie de peine avec moi et votre bien-être ici, est-ce que vous devriez hésiter?

Elle saisit son bougeoir et l'alluma d'une main tremblante :

— Une dernière fois, voulez-vous partir?

— Vous êtes folle!

— Et vous...

Elle ne se sentit même pas le courage d'achever et de lui reprocher son manque de cœur.

— Adieu ! balbutia-t-elle en se dirigeant vers le couloir.

— Denise !

— Adieu !

La porte se referma violemment. L'instant d'après, Sauvageonne était dans sa chambre, et, agenouillée au pied de son lit, la tête dans les couvertures, elle fondait en larmes. La maison était silencieuse. Parfois la jeune fille relevait la tête et prêtait l'oreille, croyant avoir entendu crier la porte du fumoir. Elle espérait toujours que Francis, pris de remords, viendrait la trouver et lui dire : « J'ai eu tort, je t'aime ; partons ensemble ! » Elle ne pouvait pas croire que l'homme qu'elle adorait passionnément l'estimât assez peu pour l'abandonner avec une pareille légèreté de cœur... Mais les heures se passaient, et rien ne remuait dans la maison. La bougie s'était consumée jusqu'au bout, et maintenant, la lune seule emplissait de sa lumière froide la chambrette témoin de la première grande douleur de la pauvre fille. Peu à peu les rayons bleuâtres remontèrent au plafond, et tout au fond du jardin les grises clartés de l'aube commencèrent à blanchir. — Il ne viendra plus ! soupira Sauvageonne désespérée, et, se levant, elle fouilla les tiroirs de sa commode et entassa dans un vieux châle le peu d'objets qu'elle voulait emporter. Puis, ses préparatifs de voyage une fois terminés, elle griffonna en hâte ce bout de billet, destiné à celui qui l'abandonnait :

« Je vous ai dit que je partirais, et je pars ; je pars sans vous, et je ne reviendrai plus. Quand je serai à Aprey, chez les parens qui me restent, j'écrirai à Mme Adrienne pour lui expliquer mon départ. Rassurez-vous, je saurai taire ce qu'il faut, et votre repos ne sera pas compromis. Encore une fois, adieu ! »

Tout était fini ; un dernier regard sur cette petite chambre où elle avait tant pensé à lui, puis elle en franchit le seuil et, traversant le couloir, elle alla glisser son billet sous la porte de Francis. Toute sa poitrine se souleva, un sanglot secoua ses lèvres, puis elle s'enfuit, descendit légèrement l'escalier et gagna les champs par le jardin.

Comme on doit le supposer, Francis avait eu de la peine à s'endormir. Sa conscience était loin d'être calme ; il ne laissait pas d'éprouver une angoisse fiévreuse en songeant à la figure qu'il ferait le lendemain au retour de sa femme. Il ne croyait pas à ce départ dont l'avait menacé Sauvageonne et il se demandait quelle tournure les choses prendraient dans l'avenir. La jeune fille ne brillait pas par la circonspection, et Adrienne, en revanche, était

devenue terriblement perspicace depuis six mois. Comment sortirait-il de tout cela, et quel pas de clerc il avait fait le jour où il s'était laissé tenter près des sources de l'Aujon!..

Il ne s'assoupit que très avant dans la nuit, eut deux ou trois cauchemars, puis finit par s'endormir d'un de ces lourds sommeils du matin qui suivent les nuits fiévreuses.

Il fut réveillé en sursaut par un piaffement de chevaux et un roulement de voiture. C'était Pierre qui partait avec la calèche pour la gare de Langres. Le soleil était déjà haut. Francis se frotta les yeux avec la sensation confuse d'une angoisse qui se serait prolongée à travers son sommeil. — Qu'ai-je donc? se demanda-t-il. — Puis il songea à la scène de la veille, au retour imminent d'Adrienne, et il s'étira en frissonnant. Ses regards, qui erraient distraitement à travers la chambre, aperçurent tout à coup le billet de Sauvageonne. Sa poitrine se serra. — Assurément quelque chose de grave s'était passé pendant son sommeil. — Il se précipita hors du lit, ramassa la lettre et la lut, tandis que le cœur lui sautait jusque dans la gorge... Partie! ce n'était pas possible!.. Il se vêtit sommairement et courut à la chambre de la fugitive. Les tiroirs ouverts et en désordre trahissaient la hâte du départ. Par la fenêtre ouverte, le soleil dardait ses rayons sur le lit, qui n'avait pas été défait. — Le doute n'était plus possible, et Sauvageonne avait bien mis réellement ses menaces à exécution...

Oui, elle était partie et déjà loin, à travers les tranchées de Montavoir, elle s'en allait le cœur navré. En passant devant la Peute fontaine, elle avait eu un moment la tentation d'y ensevelir à tout jamais, sous les roseaux, le terrible chagrin qui la torturait, mais la pensée de mourir dans cette eau bourbeuse, pleine de sangsues, l'avait fait frissonner de dégoût et elle s'était hâtée de gravir la route qui menait au bois. — Elle souffrait atrocement; son amour si vivace, si confiant, si exubérant, avait été brisé en pleine sève; il lui semblait que dans tout son corps, il n'y avait pas une fibre qui ne fût déchirée et saignante. A cette souffrance constante une piqûre aiguë ajoutait ses élancemens intermittens, chaque fois que Denise repensait à l'égoïsme de Francis. Elle l'aimait toujours et elle ne pouvait se consoler d'être réduite à le mépriser. Son idole était brisée, et ce qui désolait le plus la pauvre fille, c'était de découvrir de quelles matières vulgaires était composé celui dont elle avait fait un dieu. Avec sa nature de sauvage sur laquelle la civilisation avait à peine mordu, elle ne comprenait rien aux hypocrisies, aux faux-fuyans et aux faux-semblans à l'aide desquels les gens du monde composent avec leur conscience et arrêtent l'élan de leurs instincts les plus généreux. — Il y a des plantes forestières qui

meurent plutôt que de s'accoutumer à une culture artificielle, et Sauvageonne était de leur famille. — Elle cheminait lentement sous bois, choisissant les sentiers les moins frayés, les tranchées les plus abruptes, et s'y abandonnait à un chagrin violent qui se traduisait par des larmes abondantes et des sanglots convulsifs. Parfois elle s'arrêtait, étreignait un arbre et tordait désespérément ses bras autour de l'écorce rugueuse. Cet embrassement farouche la soulageait; il lui semblait que la forêt, sa vieille amie d'enfance, compatissait fraternellement à sa peine.

Quand on a longtemps vécu au milieu des bois, on entre avec eux en une intime communion de sentimens. On subit les impressions confuses qu'ils paraissent recevoir, et par contre on s'imagine volontiers que la forêt s'associe sympathiquement aux émotions qu'on éprouve. L'épanouissement joyeux des verdures nouvelles, la chute mélancolique des feuilles tombantes, la majesté des soleils couchans entrevus à travers la futaie, la fraîcheur apaisante des réveils du matin dans les taillis, trouvent en nous de fidèles échos, et de même, selon que nous sommes heureux ou misérables, nous finissons par croire que l'âme mystérieuse des plantes se met avec nous en fête ou en deuil. — Dans la forêt assoupie et silencieuse sous l'embrasement du soleil d'août, Sauvageonne sentait comme un épuisement, comme un accablement pareil au sien. Les ruisseaux qui bourdonnaient encore gaîment à l'époque de son retour étaient maintenant taris; les pierres blanchies, les herbes couchées et limoneuses indiquaient seules la trace de leur lit desséché; les feuillées, si vertes et si lustrées le mois d'avant, pendaient ternes et privées de sève. Elle traversa la coupe du Fays; le sol, couvert de broussailles et de fougères roussies, était aveuglant de clarté; des milliers d'insectes l'emplissaient d'un murmure strident et métallique; la loge était effondrée, et les sabotiers étaient partis. — Ah! songeait Denise en se frayant un chemin parmi les ronces défleuries et les genêts couverts de gousses noires, pourquoi n'ai-je pas trouvé dans le cœur de Francis la bonne foi et le dévoûment qu'avaient mes pauvres sabotiers? J'aurais été heureuse avec lui, même dans une hutte en ruine comme celle-ci!

Elle était rentrée sous bois et cherchait à s'orienter. A travers le silence des ramures engourdies, elle entendit au loin le bouillonnement des sources de l'Aujon, et tout son corps tressaillit douloureusement au souvenir de la soirée du bain. Elle s'arrêta et prêta l'oreille, se berçant du chimérique espoir que Francis repentant était parti à sa recherche et qu'il allait peut-être déboucher du fourré. — Ah! s'il lui était apparu tout à coup, de même que ce soir de juillet où elle l'avait vu se dresser brusquement au milieu des cou-

draies, comme elle lui eût tendu les bras, comme elle lui eût pardonné bien vite ses cruelles hésitations ! Mais les cépées demeuraient immobiles, et le soleil, devenu perpendiculaire, dardait ses rayons implacables à travers la futaie déserte. Elle se remit en route ; le Creux d'Aujon était sur sa gauche, la ferme d'Acquenove était derrière elle ; en poussant vers la droite, elle devait tomber sur les champs du plateau de Langres. En effet, après une heure de marche, elle atteignit une lisière et vit devant elle dans une clarté éblouissante les plaines pierreuses et un long ruban de route blanche qui tranchait sur le jaune pâle des seigles déjà moissonnés. Elle franchit les roies ensoleillées où les chaumes et les chardons lui meurtrissaient les jambes, et arriva déjà fatiguée au milieu du grand chemin.

Cette route, nue et droite, bordée d'ormes au feuillage grêle, lui faisait peur. On eût dit qu'en quittant la forêt, elle y avait laissé son courage et un peu de la force physique qui l'avait soutenue jusque-là. Ses pieds étaient gonflés et la grosse chaleur de midi l'étourdissait. La flambante réverbération du soleil sur les talus calcaires, sur les champs et sur le sable du chemin lui faisait mal aux yeux. Devant elle, de temps en temps, le vent d'est soulevait une colonne de poussière, la roulait en spirale, puis l'éparpillait sur les herbes jaunies des fossés. Les sauterelles emplissaient de leur bruit de lime les cailloux emmétrés sur le bord de la route ; puis elles se taisaient brusquement à son approche. Le bourdonnement reprenait et se succédait ainsi de cent pas en cent pas, avec de subites intermittences pendant lesquelles on n'entendait plus que le crépitement sec des chaumes embrasés de lumière. — Pour Denise, cette route poudroyante et sans ombre était réellement le commencement de l'inconnu ; elle y cheminait comme à regret, déjà alourdie et désorientée. Au point culminant du plateau, un cantonnier assis sur un énorme moellon cassait des cailloux. Abrité derrière un châssis de paille, les yeux protégés par de grosses lunettes, il brisait la pierre à coups de marteau, d'un geste machinal et résigné. Denise s'arrêta pour lui demander le chemin d'Aprey. Il examina un moment avec curiosité cette fille habillée comme une demoiselle et tenant à la main son paquet noué dans un châle, puis se dressant sur ses jambes noueuses, il lui montra du bras l'embranchement qui coupait au loin le plateau sur la droite et se remit à concasser ses cailloux, tandis que Denise recommençait à marcher dans la poussière brûlante.

Elle se sentait horriblement lasse. Un malaise étrange, causé sans doute par la fatigue d'une nuit blanche, la privation de nourriture et l'accablement d'un soleil torride, s'était emparé de tout

son corps. Le cœur lui manquait, ses jambes chancelaient, de soudaines chaleurs lui montaient à la gorge et faisaient perler une sueur froide sur ses tempes. Prise de vertige, elle eut à peine la force de se traîner jusqu'au fossé et de s'appuyer au talus. Tout tournait. — Ah! Dieu, pensait-elle, est-ce que je vais mourir là, sur cette horrible route? — Ses paupières s'alourdirent, sa tête s'en alla en arrière et elle n'eut plus conscience de ce qui se passait autour d'elle.

A Rouelles, pendant ce temps, Francis attendait l'arrivée de sa femme dans des transes un peu analogues à celles d'un condamné à mort durant l'heure qui précède son exécution. Il avait la fièvre et ne pouvait tenir en place. Il ne savait plus comment il sortirait de toutes les complications funestes où l'avait jeté son aventure avec Denise. Qu'allait dire Mme Adrienne en apprenant le mystérieux et inexplicable départ de Sauvageonne? A la maison, les domestiques ne s'en doutaient pas encore, mais avant le soir tout se saurait... Pauvre Sauvageonne! où était-elle à cette heure et comment allait-elle vivre dans ce village, où on la considérerait sans doute comme une charge embarrassante?.. Malgré son égoïsme, Francis se sentait pris de pitié en songeant aux hasards, aux dangers même qu'allait courir cette malheureuse enfant, qui l'avait si étourdiment aimé et qu'il avait si cruellement poussée à sa perte. Le sentiment d'une lourde responsabilité ne contribuait pas peu à accroître le malaise où le plongeait l'attente d'Adrienne. A chaque instant, il consultait sa montre : — Encore deux heures, encore une heure et elle sera ici! — Un frisson glacé lui passait dans le dos. Il se levait, préparait la contenance qu'il prendrait au moment de l'arrivée, les raisons qu'il pourrait bien donner pour expliquer la fuite de Denise. Puis, enfiévré et brisé par l'anxiété, il se jetait dans un fauteuil, fermait les yeux et se creusait l'esprit pour trouver une solution favorable.

Par momens il arrivait à se rassurer en se payant d'illusions, en se leurrant lui-même au moyen d'argumens ingénieux, à l'aide desquels il endormait momentanément son inquiétude : — Après tout, se disait-il, Denise est une créature étrange; ses goûts rustiques et ses habitudes vagabondes l'ont peut-être mieux organisée que je ne l'imagine pour supporter l'épreuve qu'elle s'est volontairement imposée. Elle aime les paysans, elle a de leur sang dans les veines, elle était née pour vivre avec eux, et pourvu qu'elle trouve ses parens à Aprey, elle saura se tirer d'affaire. Ce n'est pas une fille comme une autre. Elle est entêtée et indépendante; une fois installée là-bas, elle refusera énergiquement de rentrer à Rouelles. — Reste Adrienne; mais celle-là est plus maniable et

elle m'écoute volontiers. Je saurai manœuvrer de façon à ce qu'elle renonce à rappeler sa filleule auprès d'elle. Ce sera difficile peut-être tout d'abord, parce qu'elle est imbue d'un tas d'idées sentimentales et romanesques, mais avec de l'adresse et de la ténacité j'arriverai à lui faire entendre raison. Elle comprendra que ce parti est de beaucoup le plus avantageux, dans le propre intérêt de Denise, et aussi dans l'intérêt de notre tranquillité intérieure. Alors, comme le plus fort sera fait, puisque Denise a pris les devans, les choses s'arrangeront au moyen d'une somme d'argent placée sur la tête de la fugitive... En résumé, tout sera ainsi pour le mieux; rien ne transpirera de la faute que j'ai eu la sottise de commettre... Oui, je me suis mal conduit, c'est certain, et je plains la pauvre enfant... Mais je ne suis pas un ange après tout, et un ange lui-même aurait succombé à la tentation... Si elle était restée ici, la situation eût été intolérable, et fatalement Adrienne aurait fini par tout découvrir... Décidément, c'est un mal pour un bien... Pourvu que Denise soit arrivée saine et sauve à Aprey!

Il en était là de son monologue, quand un bruit de roues fit crier le sable de la route et il entendit qu'on ouvrait la grande porte de la cour. — Il se leva tout pâle, le cœur battant, et s'élança vaillamment hors du vestibule. Mme Pommeret était déjà descendue de voiture et, avant qu'il eût pu placer un mot, elle lui sauta au cou.

— Me voici! s'écria-t-elle en l'embrassant, je te reviens en parfaite santé... Il n'en est pas de même de tout le monde, car je te ramène la pauvre Sauvageonne dans un triste état.

— Sauvageonne! murmura Francis atterré... Elle est là?

Il n'osait lever les yeux vers la voiture, à la portière de laquelle la femme de chambre se tenait affairée.

— Oui, figure-toi que nous l'avons trouvée à demi évanouie sur le bord de la route... En plein soleil! il y avait de quoi la tuer... Oh! j'ai bien deviné tout de suite qu'elle avait commis quelque nouvelle incartade... Elle ne voulait pas revenir, et nous avons été obligés de l'emporter de force. — Maintenant elle va mieux, mais elle est encore faible, et il ne faudra pas être trop rude avec elle.

Abasourdi, il regardait alternativement sa femme et la jeune fille qui avait fini par descendre avec l'aide de Zélie. Elle passa près de lui, blanche comme un cierge, et marcha presque automatiquement dans le vestibule, sans avoir l'air de voir Francis.

— Mon ami, reprit Adrienne en glissant son bras sous celui de son mari, sois indulgent!.. Je suis sûre que tu l'as traitée avec trop de sévérité, et c'est une fille qu'il ne faut pas brusquer... Reste avec elle pendant que je vais changer de robe; dis-lui une bonne parole! — Elle rejoignit Denise et la baisa au front: — A tout à

l'heure, mon enfant, continua-t-elle; je te laisse faire la paix avec ton beau-père.

Mme Pommeret était entrée avec Zélie dans la pièce où on avait porté les bagages. Francis respirait plus librement en songeant qu'après tout Denise n'avait rien dit de compromettant. Il s'arrêta sur le seuil de la chambre où la jeune fille venait de pénétrer.

— Denise? commença-t-il avec un accent interrogatif.

Elle leva sur lui un regard sombre, et ses lèvres pâles se desserrèrent enfin :

— N'ayez pas peur, interrrompit-elle, je ne suis pas revenue de mon plein gré, allez! — Elle fit quelques pas dans la chambre, puis se retournant, elle ajouta avec une sourde voix rageuse : — Si vous saviez comme je vous méprise!

Et la porte se referma violemment au nez de Francis.

XI.

Une semaine se passa, et malgré les tentatives conciliatrices de Mme Pommeret, le bon accord ne se rétablit pas entre Denise et Francis. Adrienne n'y comprenait rien. Elle savait par expérience que, si les colères de Sauvageonne étaient violentes, elles ne duraient pas longtemps d'ordinaire, et cette rancune persistante l'étonnait d'autant plus qu'elle ne pouvait obtenir ni de son mari ni de Denise la raison de cette brouille mystérieuse. Si elle s'adressait à Francis, il haussait les épaules et répondait avec humeur :

— Est-ce que je sais, moi?..

Elle se rabattait sur Denise; mais à toutes ses questions l'opiniâtre fille ne répliquait que d'une façon énigmatique, en fronçant les sourcils et en tenant obstinément ses fauves regards fixés à terre.

— T'es-tu querellée avec Francis?

— Non.

— Lui as-tu donné quelque sujet de plainte?

— Est-ce qu'il se plaint?

— Non pas, mais il faut bien qu'il se soit passé quelque chose de grave pour que tu lui fasses aussi mauvais visage.

— Je ne peux pas changer ma figure.

— En tout cas, tu pourrais changer de manières et tâcher d'être plus aimable. Tes bouderies sont très déplaisantes.

— Si je déplais, qu'on me renvoie.

— Pourquoi parles-tu de la sorte?.. Qui t'a mis en tête de quit-

ter une maison où l'on fait ce qu'on peut pour te rendre la vie agréable?.. Tu n'es qu'une ingrate!

— Je le sais bien...

On ne pouvait lui arracher rien de plus que ces réponses ambiguës et mal sonnantes. Elle vivait confinée dans sa chambre et ne reprenait que de loin en loin ses longues promenades dans la forêt. Son aversion subite pour Francis Pommeret et le brusque changement de son humeur, naguère si en dehors, maintenant si taciturne, n'avaient pas échappé à la curiosité toujours éveillée des domestiques; la bizarrerie de sa conduite provoquait à l'office de nombreux commentaires généralement peu charitables.

— Vous conviendrez, remarquait Zélie, que madame n'a pas de chance avec cette fille-là... C'est encore heureux qu'elle ne l'ait pas emmenée à Plombières, nous aurions eu trop de maux à la garder et elle y aurait fait les cent coups.

— Je ne suis pas de votre avis, mamselle Zélie, répondait Modeste, la cuisinière, qui ne pardonnait pas à Denise de s'être mêlée du ménage en l'absence d'Adrienne; — au contraire, madame aurait eu bon nez de nous débarrasser de cette Sauvageonne... Tout le monde y aurait gagné... Vous n'avez pas idée de ce qu'elle m'a fait endurer, et des diableries qu'elle inventait pour enjôler M. Pommeret... Je n'ai pas les yeux en poche, et encore que je ne sois qu'une bête, j'ai remarqué des choses qui me faisaient bouillir dans ma peau... Enfin voulez-vous que je vous dise le fin mot?.. Eh bien! je crois que mamselle Denise est jalouse de madame, voilà!..

— Voulez-vous bien brider votre langue, vieux serpent à sonnettes! se récriait Pierre en dégustant sa *potée*; on ne sait vraiment pas où, vous autres femmes, vous allez prendre les idées que vous vous fourrez dans la cervelle... Mamselle Denise est une enfant qui n'a pas plus de méchanceté que mes chevaux, et tout ça, ce sont des *dailleries*.

— Des *dailleries!*.. Pourquoi donc alors votre Sauvageonne, qui était tout sucre et tout miel le mois dernier, est-elle devenue rèche comme un chardon depuis le retour de madame?.. Pourquoi le jour même a-t-elle fait son paquet et s'est-elle *vredée* (sauvée), comme si elle avait eu le feu après ses chausses?.. Voyez-vous, il n'y a pas plus méchante espèce que ces rousses... A la place de madame, je ne serais pas tranquille avec une créature qui a ainsi le diable au corps... Et monsieur est de mon avis pareillement; vous n'avez qu'à regarder sa figure depuis huit jours...

Il ne fallait pas en effet être un observateur bien perspicace pour remarquer la mine piteuse de Francis, chaque fois que les néces-

sités de la vie commune le mettaient en présence d'Adrienne et de Denise. Il expiait durement son péché, étant condamné à jouer une humiliante comédie. Afin de ne pas éveiller les soupçons de sa femme, il s'efforçait de paraître attentif et empressé; et d'un autre côté, il se rendait compte du caractère odieux et avilissant que prenaient ces tendresses maritales aux yeux de Denise qui s'était donnée à lui et qu'il avait prétendu aimer passionnément. Après chaque mot gracieux adressé à Adrienne, il regardait furtivement la jeune fille, craignant de surprendre sur ses lèvres ou dans ses regards une trop visible expression de mépris et de colère. Les heures des repas devenaient pour lui des heures de supplice. Le pis était que Mme Pommeret, avec toute l'effusion d'une femme aimante qui rentre au logis après deux mois d'absence, ne se gênait pas pour se montrer tendre et expansive devant Denise, qu'elle traitait toujours en enfant. Elle n'attendait pas les démonstrations de son mari et les provoquait volontiers. Les lettres aimables écrites par Francis pendant le séjour à Plombières avaient fait illusion à Adrienne; elle était revenue pleine d'indulgence et de bon espoir dans l'avenir, et elle manifestait sa confiance en donnant à Pommeret des marques d'un amour raffermi et tonifié par l'absence. C'était tantôt une parole caressante mignotement coulée dans l'oreille, tantôt une main s'offrant d'elle-même libéralement aux lèvres du jeune mari, tantôt un baiser pris au passage. Francis, très mal à l'aise, n'osait se dérober à ces menues privautés conjugales, mais il les recevait d'un air contraint, avec une réserve qui étonnait Adrienne, sans amortir le coup brutal asséné à Sauvageonne par chacune de ces cruelles caresses. Assise en face des deux époux, elle assistait avec des regards farouches à ces épanchemens et se sentait mordue en plein cœur par une atroce jalousie mêlée d'indignation.

Un jour elle n'y put tenir. Mme Pommeret s'était penchée vers son mari et tenant d'une main une assiette pleine de framboises des bois, de l'autre elle présentait un à un les fruits aux lèvres de Francis et les lui faisait avaler de force. Ses doigts rougis effleuraient la bouche du patient; elle se complaisait à ce manège enfantin et riait d'un joli rire aux notes amoureuses et câlines. Soudain Denise jeta sa serviette sur la table, se leva tout d'une pièce et sortit en faisant claquer la porte.

Adrienne, stupéfaite, avait déposé l'assiette devant elle.

— Eh bien! s'écria-t-elle, qu'est-ce qui lui prend?

Elle regardait avec ahurissement la porte encore vibrante derrière laquelle Sauvageonne venait de disparaître, puis ses yeux interrogeaient Francis. Celui-ci rougissait, se mordait les lèvres et

avait une mine inquiète que Mme Pommeret trouva aussi étrange que la brusque sortie de Denise. Elle plia silencieusement sa serviette et se leva à son tour. Comme elle passait devant la chambre de la jeune fille, elle crut entendre un bruit sourd de sanglots. — Denise! cria-t-elle en secouant le bouton de la porte, — mais la porte était verrouillée à l'intérieur et Denise ne répondit pas.

Pour la première fois depuis son retour, Adrienne conçut des soupçons. Les allures de Sauvageonne et de Francis avaient quelque chose de louche. Elle se rappela certains détails qui d'abord ne l'avaient point frappée; elle rassembla plusieurs menus incidens qui lui avaient semblé insignifians et qui maintenant, rapprochés, éclairés l'un par l'autre, prenaient une physionomie inquiétante. Les singuliers propos tenus un soir de l'automne dernier par Manette Trinquesse, la fuite de Sauvageonne le jour même du retour de Plombières, les airs ahuris et embarrassés de Francis, quelques mots à double entente échappés à la cuisinière, et surtout cette violente sortie de sa fille adoptive, toutes ces choses lui donnaient à réfléchir. Elle se sentait enveloppée d'une atmosphère équivoque dont elle voulait pénétrer le mystère. Comme elle avait un remarquable empire sur elle-même et savait maîtriser ses émotions, elle dissimula, et silencieusement, attentivement, elle épia désormais la conduite de son mari et de Denise.

Mais les deux jeunes gens avaient compris sans doute à quel péril ils s'exposaient en ne se possédant pas mieux, car à partir de ce jour-là ils se tinrent sur leurs gardes, et pendant plus d'un mois Mme Pommeret ne put recueillir aucun indice nouveau qui fût de nature à confirmer ses soupçons. Denise était devenue impassible et impénétrable; Francis avait repris de l'aplomb et faisait meilleure contenance. Et cependant un courant glacé de méfiance et de rancune soufflait entre eux. Ils ressemblaient à deux complices qui ont enterré un secret, et qui, tout en se haïssant mutuellement, restent d'accord pour ne pas se perdre. Les muettes et tenaces observations d'Adrienne ne lui apprenaient rien; mais son subtil instinct de femme l'avertissait néanmoins de la persistance d'un péril caché.

Elle prit le parti de recourir à la ruse. On touchait au mois de novembre et, un soir, elle annonça à Francis que, toute réflexion faite et à raison de l'intraitable caractère de Denise, elle croyait convenable de la remettre en pension quelque part. — Si elle avait compté sur ce biais pour découvrir les véritables sentimens de son mari à l'égard de Sauvageonne, elle fut complètement déçue. Cette proposition allait trop au-devant des désirs de Pommeret pour qu'il ne l'accueillît pas. C'était un moyen d'éloigner, au moins momen-

tanément, toute cause de trouble intérieur; une fois hors de la maison, Denise se calmerait peu à peu, et le temps achèverait de la guérir. Aussi entra-t-il en plein dans les vues de sa femme.

On chercha donc une nouvelle institution dont le régime pût s'accommoder à l'humeur capricieuse et rebelle de la jeune fille, et une fois qu'on fut fixé, Mme Pommeret se chargea d'annoncer à l'enfant terrible la décision qu'on avait prise et la date de son départ, qui devait avoir lieu pour la mi-novembre. Denise, toujours impénétrable, s'inclina sans répondre; pourtant Mme Adrienne crut remarquer que, malgré ses efforts pour rester impassible, elle changeait de couleur. Ses lèvres se contractaient légèrement, et le tour de sa bouche avait pris une pâleur verdâtre qui était toujours chez elle le signe d'une émotion violente.

Après avoir reçu communication de cette nouvelle, Sauvageonne resta toute l'après-midi enfermée dans sa chambre; mais quand on descendit le soir dans la salle à manger, elle manœuvra sournoisement pour se rapprocher de Francis et se pencha vers lui dans un moment où elle croyait sa mère adoptive occupée à ouvrir un buffet. Celle-ci, qui la surveillait du coin de l'œil, surprit ce manège, qui lui parut d'autant plus significatif que depuis longtemps Denise affectait de ne point adresser la parole à Pommeret. Aussi, tout en feignant d'être absorbée par le compte d'une pile de linge, Adrienne prêta l'oreille, et comme elle avait l'ouïe fine, elle put saisir à la volée quelques mots prononcés à voix basse :

— J'ai à vous parler... Cette nuit... Il le faut!..

Le reste se perdit dans un chuchotement confus. L'entretien avait duré quelques secondes à peine; lorsque Adrienne se retourna, Sauvageonne s'était assise devant son assiette et avait repris son attitude indifférente, mais la mine inquiète de Francis suffisait pour prouver à Mme Pommeret qu'elle n'avait pas été dupe d'une hallucination. Un rendez-vous avait été assigné par Denise à son mari; où et quand devait-il avoir lieu? elle l'ignorait, mais elle était fixée sur le point principal et elle savait ce qui lui restait à faire.

Bien que cette découverte l'eût violemment secouée, elle eut assez d'empire sur elle pour dissimuler, et le dîner se passa sans autre incident. Quand la table fut desservie, Francis alluma un cigare, les deux femmes demeurèrent immobiles au coin du feu, puis vers neuf heures chacun, prétextant un besoin de sommeil, se retira dans sa chambre.

Depuis le voyage de Plombières, Pommeret avait repris l'habitude de coucher dans son cabinet de travail, et Adrienne occupait seule la pièce contiguë. A dix heures, après avoir congédié Zélie, Mme Pommeret se rhabilla complètement, éteignit sa lumière et

attendit, l'oreille collée contre la porte du couloir, qu'elle avait eu la précaution de laisser entre-bâillée. Les domestiques ne tardèrent pas à gagner leurs lits; Pierre dormait à l'écurie près de ses chevaux; Zélie et Modeste couchaient au second, et bientôt on les entendit gravir l'escalier en bavardant, puis s'enfermer dans leur dortoir. Peu à peu une paix profonde régna dans la maison assoupie; on ne distingua plus d'autre bruit que le cri-cri du grillon dans la cuisine et le tic-tac de la longue horloge qui se dressait dans le vestibule et qui sonna onze heures. Le timbre grave répéta par deux fois les onze coups vibrans, et le silence reprit possession de la vieille demeure.

Tout à coup ce silence solennel, pendant lequel Adrienne entendait les battemens de son cœur, fut interrompu par le craquement sourd d'une porte discrètement ouverte. C'était celle de Denise. Peu après, un second craquement indiqua que Francis à son tour quittait sa chambre; en même temps un faible rayon lumineux dansa dans l'obscurité, Pommeret, en homme prudent, ayant eu la précaution de se munir d'une lanterne de poche.

— Venez, murmura-t-il, descendons!

Ils se dirigèrent vers l'escalier; leurs pas, assourdis par le tapis qui garnissait les marches, étaient à peine perceptibles. Adrienne s'était déchaussée, et dès qu'elle les jugea suffisamment éloignés, elle se glissa à son tour dans le couloir. Elle avait saisi à tâtons la rampe et s'arrêtait à chaque marche. Quand elle eut la certitude qu'ils s'étaient réfugiés dans la salle à manger, elle se hasarda à longer le mur du vestibule et chercha des yeux la porte de la salle. Par mesure de prudence, ils ne l'avaient pas refermée derrière eux, et Francis s'était contenté de laisser retomber les portières. Ce fut derrière cette tenture qu'Adrienne vint se placer.

Le tissu de laine peu serré et rongé par places permettait d'entrevoir confusément l'intérieur de la pièce, faiblement éclairé par la petite lanterne que Francis avait posée sur un dressoir. On distinguait la silhouette de ce dernier, debout, le dos tourné à la porte, les mains enfoncées dans les poches de son veston, et aussi la forme plus vague de Denise adossée à un massif buffet de noyer. Quand Adrienne arriva, quelques paroles avaient déjà été échangées et Denise répondait à une question de Francis :

— Si je vous ai dérangé, disait-elle, soyez bien persuadé qu'il a fallu que j'y sois forcée... Je suis honteuse d'en être réduite à cette extrémité... Mais je n'avais plus de temps à perdre, puisque d'ici à deux jours, Mme Adrienne veut m'envoyer de nouveau en pension.

Francis fit un geste de la tête pour indiquer qu'il était au cou-

rant des intentions de sa femme. En ce moment il se sentait doucement remué par un mouvement de compassion attendrie. Le mystère de ce rendez-vous nocturne, la pâle et étrange beauté de Denise, rendue plus séduisante encore par la demi-obscurité de la salle, la pensée que cette charmante fille qui avait été sa maîtresse allait partir dans quelques jours, tout cela l'inclinait vers une mansuétude tendre et réveillait en lui les anciens désirs mal assoupis. Il s'était rapproché de la jeune fille et cherchait à lui prendre les mains.

— Ma pauvre Denise, murmura-t-il, j'ai été bien coupable, je me repens amèrement de la peine que je vous ai causée et je voudrais de tout mon cœur vous montrer à quel point je vous suis attaché...

Elle avait retiré ses mains et les avait appuyées derrière son dos à la tablette du buffet :

— Je ne vous demande pas de protestations, interrompit-elle, je n'y crois plus.

— Vous avez tort... Je vous aime toujours, bien que je vous aie donné le droit de douter de ma sincérité... Quant à ce départ prochain, je n'ai pu l'empêcher; si je m'y étais opposé, j'aurais confirmé des soupçons qui commencent à naître dans l'esprit de qui vous savez. Pour notre sécurité à tous deux, ce départ est nécessaire.

— Il est impossible ! répliqua-t-elle d'une voix sourde.

— Impossible?.. Ne vouliez-vous pas vous-même vous éloigner?

— Oui, je l'ai désiré et je le désire encore, mais je ne puis pas aller dans cette pension.

— Je ne m'explique pas bien... pourquoi.

— Pourquoi? répéta-t-elle; ah ! c'est dur à dire... surtout maintenant que vous ne m'aimez plus... Et pourtant il le faut! il le faut ! s'exclama-t-elle avec un accent déchirant.

Francis comprenait de moins en moins ; il devenait nerveux et se demandait si l'exaltation de Denise ne frisait pas un peu l'égarement.

— Je ne peux pas retourner en pension dans l'état où je suis, reprit-elle en baissant les yeux... Comprenez-vous maintenant?

Il y eut un moment de profond silence. Pommeret sentait un frisson lui courir par tout le corps, et la crainte qui venait de l'empoigner le mettait dans l'impossibilité d'articuler une seule parole. Mais si pénible que fût son angoisse, elle n'était pas comparable à la souffrance qu'éprouvait la malheureuse femme cachée derrière la tapisserie. Chaque mot de cette conversation était pour elle un coup de poignard creusant une inguérissable blessure. Elle avait

été obligée de se cramponner au mur afin de se maintenir debout. Elle étouffait et se raidissait contre la douleur. Ses oreilles bourdonnaient, il lui semblait ouir un glas sonnant le désastre de tout ce qui lui était cher. Quand elle revint à elle et reprit un peu de sang-froid, elle entendit Denise qui continuait à parler d'une voix brève et saccadée :

— Il se passe en moi quelque chose d'étrange... Je ne sais pas ce que c'est, mais j'ai peur d'être grosse.

— Ce ne serait pas à souhaiter! marmotta Francis entre ses dents.

Puis il ajouta, après avoir respiré péniblement :

— Vous vous alarmez sans doute pour des riens, votre imagination vous crée des chimères...

Elle secouait la tête. Il la pressait de questions, il voulait avoir des détails plus minutieux, et Denise, suffoquant de honte, murmurait :

— Je ne sais pas, mais j'ai vu des femmes dans cet état, et elles éprouvaient tout ce que je sens...

Francis demeurait muet; Sauvageonne continua avec plus d'animation :

— Vous concevez que je ne peux pas, dans de pareilles conditions, m'exposer à aller dans cette pension où l'on veut me mettre... Alors, bien que cela me coûte, allez! j'ai songé à vous pour me tirer de ce mauvais pas...

Il fit un geste effrayé et sa figure s'allongea.

— Oh! tranquillisez-vous, poursuivit-elle avec ironie, je ne vous demande pas de sacrifice pénible... Si j'ai un enfant, comme je le crois, j'aurai la force de l'aimer et de l'élever sans vous... Tout ce que j'exige, c'est que vous fassiez renoncer Mme Adrienne à cette idée de m'envoyer en pension et que vous obteniez d'elle pour moi la permission de retourner à Aprey, dans la famille de ma mère.

— Mais, objecta le triste Francis d'un ton agacé et piteux, tout est prêt pour votre départ; si je parle maintenant de revenir sur ce qui a été arrêté, Adrienne se doutera de quelque chose... Voyons, ma chère enfant, vos craintes peuvent être vaines, et il serait plus sage d'attendre...

— Attendre quoi? fit-elle avec emportement; attendre que ma faute soit visible et que je devienne la fable de cette pension où on m'aura enfermée?.. Tenez, vous êtes encore plus lâche que je ne croyais et je suis atrocement punie de vous avoir aimé!.. Mais ne me poussez pas à bout! Si vous refusez de me rendre le service que je vous demande, je vous jure que j'irai trouver Mme Adrienne et que je lui confesserai tout!

— C'est inutile, murmura derrière eux une voix faible ; j'ai tout entendu.

Ils se retournèrent atterrés et, dans la pénombre, ils aperçurent Adrienne sur le seuil.

Sa pâleur était effrayante, ses traits s'étaient comme durcis et pétrifiés dans une expression tragique de désespoir et de ressentiment. On eût dit à la fois une Niobé et une Némésis. — Sauvageonne, les yeux fixes, agrandis par l'épouvante, demeurait fascinée par cette apparition austère, ces regards terribles sous l'arc des sourcils rapprochés et menaçans, ce blanc visage de marbre encadré dans des cheveux bruns au milieu desquels tranchait cette mèche argentée qui accentuait si étrangement la physionomie d'Adrienne. — Francis, au contraire, essayant de se dérober à cette confrontation redoutable, s'était reculé et enfoncé dans la partie la plus ténébreuse de la salle.

Sans ajouter un mot, Adrienne, qui s'était d'abord dirigée vers le dressoir, versa une carafe d'eau dans un verre, but avidement, puis elle s'appuya contre la table, et, d'une voix dont le calme contrastait avec l'altération de son visage :

— Oui, répéta-t-elle, j'ai tout entendu, et si je n'en suis pas morte sur le coup, c'est que de pareilles douleurs ne tuent sans doute que lentement... C'est infâme, ce que vous avez fait, mais je n'ai ni la force ni le cœur de vous dire tout ce que j'en pense... Je ne vous ai jamais voulu que du bien à tous deux, et vous avez empoisonné ma vie... Je n'ai plus qu'un désir : m'en aller de ce monde au plus vite...

Elle fut interrompue par Sauvageonne, qui s'était brusquement agenouillée à ses pieds. Elle baisait le bas de sa robe et lui demandait pardon à travers des sanglots.

— Assez, ma pauvre Denise, reprit Adrienne, tu es une malheureuse !.. Pourtant je comprends encore que tu te sois laissé séduire, puisque ce malheur m'est arrivé, à moi qui avais plus de raison et de discernement que toi... Mais lui, mais cet homme qui m'avait juré fidélité et affection et qui a abusé de ma bonne foi, de ma sottise pour te déshonorer et m'outrager dans ma propre maison, je le regarde comme le dernier des misérables !

Si démonté, si anéanti que fût Francis, il comprit qu'il était de son intérêt de ne point se laisser maltraiter de la sorte sans regimber au moins en apparence. Il y allait de sa dignité d'homme et de mari, et, sortant de l'ombre où il s'était d'abord enfoui :

— Cette scène est inutile et déplacée, dit-il d'un ton sec, et je n'en entendrai pas davantage... Nous nous expliquerons ailleurs.

— Restez ! répliqua impérieusement Adrienne, je dirai tout ce

que j'ai à dire et vous m'écouterez, que cela vous plaise ou non!.. Je pourrais me venger en demandant une séparation aux tribunaux et en dévoilant à tous les honnêtes gens votre honteuse conduite, mais il me répugne de traîner mon nom chez les avoués et chez les juges; je ne veux pas que vos infamies rejaillissent sur ma famille et je ne tiens pas à me donner avec vous en pâture à la malignité publique... Je me tairai donc, mais, en échange de mon silence, j'exige que tous deux vous vous soumettiez aveuglément à ce que je jugerai à propos de tenter pour tirer de la boue mon honneur et le vôtre... A partir de ce soir, vous m'obéirez tous deux comme des esclaves; vous n'aurez d'autres volontés que les miennes... Ce sera ma vengeance à moi!.. Jure de m'obéir! s'écria-t-elle en forçant violemment Denise à se relever; et vous, monsieur, promettez-le-moi aussi, non pas sur votre honneur, mais sur votre vie, à laquelle vous tenez probablement davantage... Vous me devez bien ce serment, à moi, dont vous avez ruiné le repos à tout jamais!

Et tandis que les deux coupables baissaient la tête, elle s'empara de la lumière posée sur le dressoir.

— Maintenant, ajouta-t-elle, remontons.

Elle poussa Denise devant elle, sans s'inquiéter de Pommeret, et la reconduisit dans sa chambre, où elle l'enferma. Comme elle tournait la clé, elle se retrouva en face de Francis, qui traversait le couloir.

— Écoutez, lui dit-elle d'une voix sourde, à dater d'aujourd'hui nous ne sommes plus rien l'un pour l'autre; mais à l'égard des domestiques et des étrangers, nous devons vivre comme si rien n'était changé dans nos relations... Ce sera une odieuse comédie, mais elle sera plus odieuse encore pour moi que pour vous. Dans tous les cas, arrangez-vous pour la bien jouer, car si par votre faute le monde vient à se douter de ce qui s'est passé ici, je vous le jure par ce que j'ai de plus sacré, je vous tuerai comme un chien.

XII.

C'était un jeudi, jour d'ouvroir, et comme il faisait mauvais temps, la petite salle de l'école des sœurs, qui servait d'atelier aux dames d'Auberive, avait vu grossir son contingent habituel de charitables ouvrières. C'étaient de vieilles connaissances : — la femme du notaire, d'humeur inquiète et maussade à cause de ses névralgies, dont la défendait mal un capuchon de soie noire enca-

drant une figure bilieuse; — la perceptrice, qui avait mis une robe propre et qui s'était arrachée à regret à ses raccommodages domestiques pour venir travailler aux nippes des pauvres; — Mlle Irma Chesnel, sur la tête de laquelle deux hivers avaient passé, non sans quelque dommage, mais qui gardait toujours au fond de son cœur un petit coin vert et printanier pour le mari de ses rêves; — la sœur du curé, Mlle Euphrasie Cartier, droite, sèche, anguleuse, exerçant avec austérité et méthode ses hautes fonctions de directrice de l'ouvroir. Dans l'embrasure d'une croisée, l'une des deux institutrices, la sœur Télesphore, se tenait assise discrètement, modestement, sans prendre part à la conversation. Sous son ample cornette de linge empesé, on ne voyait que le profil penché de son visage couleur de cire, tandis que ses doigts agiles cousaient une chemise de grosse toile. — Non loin de la sœur, une autre vieille connaissance, Manette Trinquesse, debout sur ses larges pieds, contemplait le second de ses *gachenets*, auquel Mlle Cartier essayait une blouse de cotonnade. Le jeune drôle grattant son nez, d'un air ennuyé, se prêtait mal à l'essayage, baissant les bras quand il fallait les lever et essuyant force réprimandes de la part de la sévère Euphrasie, dont les doigts rudes maniaient ces membres d'enfant comme s'il se fût agi d'un mannequin.

Au dehors, le tumulte des giboulées d'avril qui tombaient à chaque instant se mêlait au bruit sec du madapolam déchiré, au grincement des ciseaux, au bourdonnement des voix. Une lumière grise, pâlie encore par la mousseline des rideaux et le ton mat des pièces de calicot déroulées, mettait une froideur de sacristie dans cette salle nue, aux murs blanchis à la chaux, ayant pour tout ornement un crucifix de bois noir et une statuette de la Vierge. Dans ce jour calme et blafard, les profils des ouvrières s'enlevaient en noir; les physionomies étaient paisibles et recueillies, les propos s'échangeaient à mi-voix comme sous la voute d'une église.

— Allons, laisse ton nez, garnement! grogna tout à coup Mlle Euphrasie en tirant la blouse par les manches. — Puis elle ajouta en la remettant à la sœur Télesphore : — Il y a quelque chose à repincer à l'emmanchure, ma sœur.

Tout à coup elle poussa une exclamation en apercevant un large accroc au fond de la culotte du gamin :

— Ah! bons saints anges, voilà un pantalon déchiré d'une façon indécente!.. Encore une dépense sur laquelle nous ne comptions pas... Cet enfant est une ruine pour l'ouvroir, il userait du fer!

— Eh! ma pauvre demoiselle, geignit Manette, à qui le dites-vous?.. C'est un vrai *brisaque*, et son aîné est encore pire... Si l'ouvroir ne m'assiste pas, ils iront bientôt par les rues nus comme de

petits saint Jean. Dans le temps que Mme Lebreton était à la Mancienne, elle me donnait bel et bien des nippes pour eux et pour moi, mais maintenant qu'elle a quitté Rouelles, je ne sais vraiment plus comment me tirer d'affaire.

— Mademoiselle Irma, demanda la notaresse à sa voisine, expliquez-moi donc pourquoi Mme Pommeret n'est pas restée à Rouelles pour ses couches?

La sœur de la receveuse des postes haussa les épaules :

— Est-ce que l'on sait? Tout est mystère dans cette maison-là... Il paraît que Denise est souffrante et que les médecins lui ont conseillé le climat du Midi.

— La pauvre chère dame est donc enceinte pour de vrai? reprit plaintivement Manette, eh bien! j'avais toujours cru que c'était une idée qu'elle se faisait... La dernière fois que je l'ai rencontrée, aux entours de Noël, je venais de ramasser des feuilles mortes dans Montavoir et elle se promenait sur le chemin avec Mlle Denise. Comme je la questionnais sur sa santé : « Manette, qu'elle me dit, je crois que c'est mon tour, et qu'au printemps prochain, j'aurai un petit enfant. — Ma foi, ai-je repris, je ne m'en serais pas aperçue, là, à vous voir droite et mince comme un brin de jonc, à côté de votre fille, qui est toute rondelette!.. Une supposition que Mlle Denise serait mariée, sauf votre respect, j'aurais plutôt pensé à la chose pour elle que pour vous... » Voilà ce que je lui ai dit, vers la Noël, à preuve qu'elle m'a répondu que j'étais une sotte, et qu'elle m'a tout de même donné une pièce blanche...

Les dames de l'ouvroir s'étaient regardées d'un air scandalisé. Mlle Cartier arrêta net ce flux de paroles :

— Cela prouve, fit-elle sèchement, qu'il ne faut pas se fier aux apparences.

— Est-ce que c'est pour bientôt? demanda Mlle Chesnel en rougissant.

— Dans tous les cas, répliqua la notaresse, ça ne peut guère arriver avant le mois de mai... Mme Pommeret est revenue de Plombières le 15 août... Ainsi comptez.

— Oh! fit la demoiselle en baissant les yeux avec des mines pudibondes, je n'entends rien à ces choses-là!

— Ils n'ont pas perdu de temps, remarqua ingénûment la perceptrice; mon mari prétend que c'est l'effet des eaux.

La petite sœur Télesphore rougissait à son tour et voilait avec sa couture son visage effarouché.

— Mesdames, s'exclama aigrement Mlle Euphrasie, songez qu'il y a ici des oreilles qui ne sont pas habituées à entendre des paroles aussi libres... Ménagez-nous, je vous prie!

Il y eut un moment de silence, puis la notaresse recommença :

— Ce qui m'étonne, c'est que M. Pommeret soit resté à Rouelles.

— Il a annoncé tout dernièrement au juge de paix qu'il comptait partir cette semaine... Il va rejoindre ces dames en Suisse.

— Et les domestiques ?

— Les domestiques gardent la maison... Elle n'a même pas emmené Zélie, sa femme de chambre.

— Pourquoi, je vous le demande ?

— Dame ! suggéra la perceptrice, peut-être par économie... De pareils voyages doivent être coûteux.

— Allons donc ! Mme Adrienne n'est pas dans une position à regarder à un billet de mille francs.

— Enfin ! insinua Mlle Irma, en enfilant son aiguille, on dira ce qu'on voudra, mais je trouve tout cela fort extraordinaire... Ce départ en plein cœur d'hiver, ces deux femmes qui vont seules courir les routes, ces domestiques qu'on n'emmène pas, ce mar qui reste à sa maison au lieu d'accompagner sa femme souffrante... Je ne sais pas si je suis faite autrement que les autres, mais cela me paraît invraisemblable ; quelqu'un viendrait m'apprendre qu'il se cache là-dessous quelque drame comme on en voit dans les mauvais ménages, eh bien ! je n'en serait pas étonnée.

— Mais pourquoi supposez-vous que les Pommeret fassent mauvais ménage ? objecta la notaresse.

— Quand un ménage est mal assorti, soupira Mlle Irma, il y a gros à parier que tout y va de travers... Ma sœur et moi, nous avons toujours pensé que ce mariage-là ne donnerait rien de bon...

Elle fut interrompue brusquement par une voix âpre et virile qui retentit derrière elle comme la trompette du jugement dernier :

— Mademoiselle Chesnel, Notre-Seigneur a dit : « Ne jugez point afin que vous ne soyez point jugés ; » et l'Écriture ajoute : « Vous ne parlerez pas mal du sourd, et vous ne mettrez rien devant l'aveugle qui puisse le faire tomber... »

Les dames levèrent la tête craintivement et aperçurent le curé, qui était entré pendant le discours de Mlle Irma.

— Mesdames, continua sévèrement l'abbé Cartier, vous me semblez avoir oublié que le travail chrétien doit se faire en silence... C'est une des règles que j'ai établies en fondant votre ouvroir, je vous serai reconnaissant de ne plus l'enfreindre.

Là-dessus il les salua et disparut discrètement comme il était venu. Dans l'ouvroir brusquement silencieux on n'entendit plus que le craquement des étoffes déchirées, le grincement des ciseaux et le ruisellement de la pluie sur les vitres...

Ainsi que l'avait dit la perceptrice, Francis Pommeret se préparait à quitter Rouelles. Après avoir reçu une lettre timbrée de Lausanne, il se fit conduire un matin à la gare de Langres et monta en wagon. Bien loin de la montagne langroise, à travers les forêts rocheuses du Jura, la vapeur le poussa de Belfort à Soleure, de Neuchâtel à Lausanne. Il aperçut au passage, comme dans un rêve, des rivières impétueuses, des gorges profondes, des cimes neigeuses bordant l'horizon, puis enfin le lac Léman dans un encadrement de montagnes aux crêtes dentelées. Mais tous ces paysages nouveaux éveillaient à peine son attention. Il passait à travers ce splendide décor, comme un homme dont le cerveau est engourdi, dont les sensations sont pour ainsi dire amorties sous la pression d'une inquiétude pesante. A Ouchy, le bateau à vapeur, après avoir longé une rive bordée de vignobles, le déposa dans un village situé au milieu des vergers qui s'étendent entre Vevay et Clarens. C'était là que Mme Pommeret s'était installée avec Denise, dans une petite maison louée à un vigneron de la Tour-de-Peilz.

Avec une énergie et un sang-froid extraordinaires au milieu du désastre qui avait bouleversé sa vie, Adrienne avait suivi de point en point le plan qu'elle s'était tracé pendant la nuit même où elle avait surpris la conversation de Francis et de Sauvageonne. Elle avait eu le courage de feindre une grossesse et de l'annoncer à tous ceux avec qui elle était encore en relations, puis, dès qu'elle avait pu craindre que l'état de Denise devînt visible aux yeux des domestiques, elle s'était hâtée de l'emmener, sous prétexte d'un voyage de santé, dans le Midi. Les deux voyageuses s'étaient d'abord fixées à Lausanne, et Mme Pommeret avait exploré les environs pour y choisir un village bien obscur, bien enfoui dans les arbres, où l'on n'aurait à craindre aucune rencontre fâcheuse; son choix s'était arrêté sur la Tour-de-Peilz, et après avoir achevé les arrangemens nécessaires, le moment de la délivrance de Denise étant proche, elle avait enjoint à Francis de venir la retrouver dans son nouveau gîte, car la présence de ce dernier était nécessaire pour le dénoûment de la douloureuse comédie qu'elle jouait depuis des mois.

A la Tour-de-Peilz comme à Lausanne, Denise, sur l'ordre d'Adrienne, avait pris le nom de Mme Francis Pommeret, et quand Francis arriva, il passa aux yeux des gens du village pour le mari de la future accouchée. Vu leur âge à tous deux, la chose paraissait très naturelle, et le chagrin avait si bien vieilli la véritable Mme Pommeret, qu'elle pouvait sans difficulté jouer son rôle de belle-mère. Ces derniers jours d'attente, qui avaient réuni dans cette solitude les trois acteurs du drame, furent cruels pour cha-

cun d'eux. Il y eut là un échange muet de regards chargés d'humiliation, de désespoir et de colère, dont la violence tragique est impossible à rendre. Mais la souffrance la plus atroce fut celle d'Adrienne. Les préoccupations de la maternité prochaine absorbaient Denise physiquement et moralement; Francis était aplati par la situation mortifiante où il se trouvait, par la conscience de son indignité et de son abaissement; Adrienne les dominait tous deux de toute la hauteur de son immolation, de toute la grandeur de son désastre. Ayant conservé une effrayante lucidité d'esprit, elle ne passait pas une minute sans voir nettement et comme face à face la honte du présent et l'épouvantable perspective de l'avenir. Il fallait à cette Langroise toute la dureté de son tempérament de pierre, toute la force de ses nerfs d'acier pour supporter la compression de cette longue et silencieuse torture.

Un soir, tandis que le soleil d'avril s'éteignait derrière les montagnes du Jura et que le lac prenait des teintes d'un bleu plus foncé, Denise, étendue depuis douze heures sur son lit de misère, poussa un dernier cri aigu. La sage-femme se tourna au bout d'un instant vers Adrienne et Francis, et tendit à ce dernier un petit être rouge et vagissant, en disant avec un sourire banal :

— Réjouissez-vous, monsieur, c'est un garçon!

Le malheureux, qui s'était dissimulé dans un coin et gisait sur un fauteuil dans un état d'affalement et d'hébétude, se sentit soudain secoué par un coup en plein cœur. Il tressaillit et se leva pour accueillir le fils qu'on lui annonçait; mais Adrienne lui barra le passage, et avec un terrible regard dont Pommeret seul comprit toute la virulence menaçante :

— Laissez-nous, dit-elle, vous nous gênez!

Et il sortit, sans même avoir pu contempler cet enfant qui était la chair de sa chair.

Le lendemain, accompagné de la sage-femme et de deux témoins racolés dans le voisinage, il allait déclarer la naissance de son fils devant l'officier de l'état civil et le faisait inscrire sur les registres de la Tour-de-Peilz comme « l'enfant de Pierre-Francis Pommeret et de Laurence-Marie-Adrienne Ormancey, sa légitime épouse, domiciliée avec lui à Rouelles (France). » C'était un mensonge sévèrement puni par ce code, dans la respectueuse terreur duquel il avait été élevé par sa famille et ses supérieurs administratifs; mais depuis un an il avait menti et s'était parjuré tant de fois qu'une fausse déclaration de plus ne le gênait guère.

Pendant le temps que dura la convalescence, Adrienne laissa à Denise la satisfaction de nourrir son enfant; mais dès que la jeune mère put supporter le voyage, on prit congé du vigneron de la

Tour-de-Peilz, et par Genève les deux femmes se dirigèrent sur Paris, où Francis les avait devancées. Là on s'arrêta pour choisir une nourrice à laquelle Adrienne fut présentée comme la véritable mère du nourrisson. Désormais les apparences étaient sauvées, et Mme Pommeret pouvait rentrer dans le village la tête haute.

Pourtant, si l'honneur était sauf, la vie intime des hôtes de Rouelles n'en demeurait pas moins douloureuse. Le supplice de cet intérieur tourmenté recommençait, rendu plus intolérable encore par les souvenirs du passé qui se levaient comme des fantômes de tous les coins de la maison pour rappeler à Francis, à Adrienne et à Denise les heures trop brèves d'une tranquillité à jamais troublée. Dès qu'elle fut sur le seuil de son logis, Mme Pommeret eut les prémices de cette souffrance qui devait être son lot de chaque jour. Il lui fallut subir les félicitations verbeuses et intéressées de ses domestiques empressés à lui souhaiter la bienvenue et à s'extasier sur la bonne mine de l'enfant que la nourrice balançait doucement dans ses bras.

— Ah! sainte Vierge! s'exclamait Modeste, il est mignon comme un Jésus!.. Et fort, et bien portant!.. Chère créature du bon Dieu! en voilà un qui sera gâté, et mijoté, et dorloté!.. Il ne regrettera pas d'être venu au monde.

— Il ressemble déjà à madame, reprenait doucereusement Zélie, positivement il a les yeux et le front de madame... Bien sûr que madame ne pourra pas le renier!

— Moi, disait à son tour Pierre en secouant sa casquette, je fais mon compliment à madame de ce que c'est un garçon... Voyez-vous, sauf le respect que je dois à la compagnie, les filles, c'est une marchandise trop délicate, tandis que les garçons se tirent toujours d'affaire.

Et le chœur des congratulations bruyantes recommençait. On admirait la bonne figure et la belle santé de madame. — Pour sûr, on n'aurait pas dit, à la voir, qu'elle venait d'être si fortement secouée! — Et Mme Pommeret était obligée de sourire, de remercier, de se montrer enchantée, afin de bien jouer son rôle de mère. Il fallait mentir à chaque heure, recevoir sans sourciller et d'un air réjoui les salutations du curé, les visites curieuses des voisins, les offres de service des commères du village. Denise, à son tour, était forcée de se prêter à cette comédie et de demeurer impassible, tandis qu'on lui enlevait sa seule consolation, sa seule propriété, l'enfant de ses entrailles. A chaque compliment adressé à Adrienne, il lui semblait qu'on la dépouillait, qu'on lui volait un peu de sa propre personnalité. Un tourment nouveau, la jalousie maternelle, envenimait encore sa blessure. Elle sentait des bouffées de colère et des

cris de révolte lui monter à la gorge, quand elle songeait que cet enfant ne serait jamais à elle. Parfois elle était tentée de l'emporter dans son tablier et de s'enfuir avec lui à travers bois ; elle n'était retenue que par la crainte de faire pâtir le pauvre innocent, qui du moins à Rouelles avait la vie douce et un avenir assuré.

Quant à Francis, entre ces deux femmes mortellement blessées, qui le méprisaient également, il menait l'existence la plus lamentable et la plus amoindrie qu'on pût imaginer. Il n'essayait même plus de regimber et d'affirmer les droits de maître et de père qu'il tenait de la loi; un regard d'Adrienne et de Denise, un coup d'œil glacé comme une bise de décembre ou meurtrier comme une flèche empoisonnée suffisait pour réduire à néant ses velléités de rébellion; il rentrait sous terre et buvait amèrement son humiliation.

Quand ces trois êtres se retrouvaient par hasard réunis dans la même pièce, seuls et les portes closes, il semblait qu'on entendît gronder en eux sourdement un orage de rancune et de désespoir. Leur masque d'impassibilité tombait. Leurs yeux lançaient des éclairs violens et agressifs; leur silence même était lourd de menaces et de reproches. Dans cette atmosphère de haine et de douleur, seul, l'enfant, du fond de son berceau, souriait à la vie et gazouillait innocemment, comme un oiseau familier qui bat des ailes et chante dans la chambre d'un mort.

Il y avait dans cet intérieur de Rouelles une trop effrayante accumulation de nuages orageux pour qu'un jour ou l'autre la tempête n'éclatât point. A force de refouler ses déceptions, ses chagrins et son indignation, Mme Adrienne, en dépit de son énergie de fer et de son empire sur elle-même, en était arrivée à tendre douloureusement tous les ressorts de son organisation nerveuse. Sa santé s'était de nouveau altérée; elle ne dormait plus, était sujette à des hallucinations passagères et se surprenait parfois à parler tout haut, à rêver les yeux ouverts. Son humeur devenait de plus en plus irritable; elle ne pouvait voir Sauvageonne s'approcher du berceau de l'enfant sans avoir des accès de colère qui passaient aux yeux de son entourage pour des mouvemens de jalousie maternelle.

Un soir de la fin de mai, tandis que la nourrice dînait à la cuisine avec les domestiques, Adrienne, qui s'était retirée chez elle, dressa tout à coup l'oreille. Son ouïe avait acquis une sensibilité extrême et presque maladive; il lui semblait distinguer à travers les cloisons la mélopée traînante d'une berceuse chantée en sourdine dans la pièce où la nourrice couchait avec son nourrisson. Elle se dirigea précipitamment vers cette chambre, ouvrit brusquement la porte, et une flambée de colère lui monta au visage.

Assise près de la fenêtre, Sauvageonne tenait l'enfant dans ses bras et le berçait lentement en lui murmurant un lambeau de chanson paysanne qui l'avait jadis endormie elle-même au fond des bois, dans sa petite enfance. Elle s'interrompait parfois pour effleurer d'un baiser le nouveau-né, puis elle reprenait d'une voix plus tendre le refrain endormeur :

Derrière chez nous l'y a un étang;
— Levez les pieds légèrement. —
Les canards blancs s'y vont baignant.
— Levez les pieds, bergère, bergère,
Levez les pieds légèrement...

Tout à coup, à la vue de sa mère adoptive, elle s'arrêta comme pétrifiée. Mme Adrienne marcha droit vers elle :

— Pourquoi es-tu ici? Je t'avais défendu de toucher à cet enfant!

— Personne ne me voyait, répondit Denise avec un accent presque suppliant.

— Je ne veux pas de cela, entends-tu!.. Je ne veux pas!

En même temps, elle arracha le marmot des mains de Sauvageonne avec tant de violence qu'il se réveilla et se mit à pleurer.

— Vous le serrez trop fort, prenez garde! s'écria la jeune fille alarmée.

— Eh! qu'importe!.. Je ne lui ferai jamais, à lui et à toi, la moitié du mal que vous m'avez fait.

Ses yeux bruns étincelaient et, sourde aux plaintes du petit, elle le serrait plus fort.

— Je vous dis que vous l'étouffez! cria impérieusement Denise, s'irritant à son tour; lâchez-le!

— Non, il est à moi!.. Je l'ai payé assez cher. — Son exaltation redoublait à chaque mot. — C'est mon enfer en ce monde que cet enfant; il ne me rappelle que des infamies... Et quand je le tuerais, quand je l'écraserais comme un ver sur le pavé... Après?.. Qui donc oserait m'en faire un crime?

Elle se rapprochait de la fenêtre, et ses bras raidis tenaient le nouveau-né suspendu dans le vide. Denise devina sans doute à son regard et à son geste qu'elle était capable de mettre sa menace à exécution, car elle s'élança, les mains en avant, entre Adrienne et la croisée et elle jeta un cri aigu qui fit accourir Francis du fond de son fumoir.

Adrienne les contempla un moment tous deux d'un air égaré, puis elle recula, rejeta l'enfant dans le berceau, poussa un éclat de rire sauvage et s'enfuit à travers le couloir.

Elle descendit l'escalier. Elle avait horreur d'elle-même et des autres. La maison lui pesait. Elle avait hâte de la quitter, comme si les murailles et les poutres, pleines de craquemens funèbres, l'eussent menacée d'un subit écroulement. Le vestibule était désert, les portes grandes ouvertes. Elle se précipita dans le jardin et gagna les champs.

La soirée était admirablement belle. Du côté du couchant, le ciel était encore teint d'une riche couleur d'or, sur laquelle s'éparpillaient de petits nuages d'un rose vif. En bas, dans le fond déjà moins éclairé de la vallée, de larges taches d'un blanc laiteux tranchaient sur le vert assombri des haies et des prés : floconnemens d'aubépines épanouies, pâles retombées de grappes d'acacias, nappes onduleuses de marguerites. Le printemps était dans toute sa gloire; la joie de vivre éclatait partout en foisonnemens de fleurs et en gazouillemens d'oiseaux. La Peutefontaine elle-même était parée et comme en fête, avec ses liserons blancs enroulés autour des roseaux, ses flèches d'eau détortillant leurs boutons rosés, ses nénuphars étalant leurs corolles jaunes au centre des feuilles aplaties sur l'étang endormi. — Tandis qu'elle longeait les talus couverts d'herbes humides, Adrienne, avec un amer redoublement de désespoir, se souvenait de cette matinée de printemps où elle était sortie de la Mancienne d'un pas si allègre, heureuse d'avoir recouvré sa liberté et la tête pleine de projets de bonheur... Elle revoyait les moindres détails de cette journée inoubliable : — le sentier ombreux au bord de l'Aubette, les hauts taillis de la Grand'Combe et Manette Trinquesse accroupie au seuil de sa maison délabrée... — Deux ans seulement s'étaient passés depuis cette matinée, et aujourd'hui comme alors les prés fleuronnaient, les oiseaux chantaient sous bois. Rien ne semblait avoir changé, et Manette elle-même rôdait là-bas justement, de l'autre côté de l'étang, grattant l'herbe autour des hêtres afin de récolter des mousserons, — Adrienne pouvait apercevoir entre les arbres sa tignasse blonde emmêlée, sa robe au corsage débraillé et ses hanches épaisses. — Une terreur la prit; elle avait honte d'être vue, ainsi humiliée et misérable, par cette fille qui l'avait connue jadis fière, heureuse et triomphante. Afin d'échapper aux regards fureteurs de Manette, elle s'enfonça plus avant dans les hautes herbes et les roseaux de la Peutefontaine, et s'assit au bord de l'eau, parmi les hampes vertes et les ombelles fleuries qui se dressaient au-dessus de sa tête.

Le bleu du ciel s'était embruni; sur cet azur foncé, les étoiles commençaient à poindre et Adrienne regardait vaguement leurs yeux d'or cligner entre les tiges vertes. Dans un verger, près de la lisière du bois, un rossignol se mit à chanter. Les trilles sonores,

les sons filés ou tremblés, les notes détachées, jetées l'une après l'autre comme des appels voluptueux, toute cette musique des nuits de mai pénétrait avec une acuité douloureuse jusqu'au fond du cerveau de la malheureuse femme et y causait un ébranlement de plus en plus pénible. Le parfum poivré des menthes, l'odeur vireuse des ciguës, l'enveloppaient et lui donnaient le vertige. Il lui semblait maintenant que, dans toute la région de ses nerfs, se produisait un fourmillement pareil à celui des moucherons qui dansaient au-dessus de l'eau verdie. Sa pensée oscillait avec le scintillement des étoiles, tremblait avec les trilles du rossignol; son corps, endolori et frémissant, vibrait au gré du rythme mystérieux qui mettait tout en mouvement autour d'elle. Ses pupilles dilatées suivaient avec effarement l'accélération de ce mouvement onduleux qui entraînait les plantes, les arbres, les collines et le ciel dans un tournoiement fou; — et tout d'un coup, parmi l'herbe mouillée, elle s'affaissa, secouée de nouveau par ce rire invincible qui l'avait prise dans la chambre de la nourrice...

Toujours plus pénétrante, la fraîcheur de la nuit étendait ses vapeurs sur l'étang, sur la prairie et les pentes boisées de Montavoir. Les chemins étaient devenus déserts, le village avait éteint ses feux et s'assoupissait. Seuls, à la lisière des vergers, le rossignol chantait et des chœurs de grenouilles commençaient à s'élever. Dans les herbes humides de la Peutefontaine, à travers les bourdonnemens confus de la nuit, par intervalles, une clameur étrange éclatait, un cri sauvage trop aigu pour être le cri de la huppe, trop prolongé pour être la plainte de la poule d'eau, et, chaque fois qu'il éclatait, le rossignol dans les néfliers, et les grenouilles sur les feuilles plates des nénuphars, faisaient longtemps silence, comme saisis d'une secrète terreur...

Dans la maison de Rouelles, on avait attendu pendant une partie de la nuit le retour de Mme Pommeret. Après l'avoir vainement cherchée dans les jardins et dans le village, les domestiques s'étaient mis en quête à travers la forêt, mais leurs recherches avaient été vaines; ils avaient crié dans toutes les directions sans qu'une voix répondît à leur appel. Francis était resté sur pied toute la nuit, et le lendemain, dès l'aube, les perquisitions recommencèrent. Tout en s'agitant et en donnant des ordres, Pommeret se disait :

— Si pourtant on la rapportait morte!

Un frisson lui courait dans tous les membres; en même temps, cette funèbre pensée faisait sourdre au fond de lui comme une vague espérance et un secret soulagement. Tandis qu'il recommandait à Pierre de fouiller les marais de la Peutefontaine, voilà que

tout à coup un bruit de voix bourdonna dans le vestibule, et deux paysans apparurent ramenant Adrienne, les cheveux épars, la robe trempée, les pieds souillés de vase. Elle était vivante, mais c'était tout. Ses yeux hagards ne reconnaissaient personne, et un rire nerveux, saccadé, incessant, la secouait tout entière, emplissant les couloirs sonores d'une sauvage et retentissante clameur, pareille à celles qu'on entend dans les maisons de fous.

Deux jours après, on lisait dans *le Spectateur de Langres :* « Un affreux malheur vient de frapper une honorable famille du canton. Une jeune femme récemment accouchée, Mme Pommeret, a été prise d'un soudain accès de folie et s'est enfuie nuitamment du château de Rouelles. On l'a retrouvée le lendemain matin près des bois de Montavoir, dans un état de démence complète. Elle avait renoncé à nourrir elle-même son enfant; la suppression brusque de l'allaitement a déterminé, dit-on, des désordres cérébraux très graves, et son jeune mari, accablé de douleur, a été forcé de la conduire, sur les conseils des médecins, dans une maison d'aliénés. »

Mme Pommeret vit toujours. Elle est enfermée à l'établissement de Maréville, et sa folie a été déclarée incurable. Francis et Denise ont quitté Rouelles. Ils se haïssent tous deux et ne peuvent se résoudre à se quitter; l'enfant qui est désormais leur seul intérêt dans la vie et dont ils se disputent la possession, retient l'un près de l'autre ces deux êtres qui ne peuvent se regarder sans que chacun de leurs regards contienne un reproche sanglant et une malédiction. La Mancienne et le château de Rouelles ont été vendus. Le couple qui s'exècre et qui ne trouve le calme nulle part, erre de place en place, l'été dans les bains de mer, l'hiver dans les villes du Midi, traînant partout son équivoque et menteuse intimité. De temps en temps, un bulletin leur arrive de Maréville, sur lequel ils lisent que la santé physique de la malade ne laisse rien à désirer, mais que son état mental est toujours le même. L'enfant les accompagne, et, à mesure qu'il grandit, il ressemble d'une façon terrifiante à Adrienne. Dans ses cheveux bruns, il a, lui aussi, cette mèche blanche qui était le trait caractéristique de la physionomie de la malheureuse femme. En vain Denise coupe constamment cette mèche de cheveux qui lui cause une indéfinissable terreur : toujours plus visible et plus drue elle repousse, — vivace et persistante comme un remords.

André Theuriet.

L'ILE DE CHIO

CHIO DANS L'ANTIQUITÉ ET AU MOYEN AGE. — LES MASSACRES DE 1822. — LE TREMBLEMENT DE TERRE DE 1881.

Entre tous les peuples des cités grecques, les habitans de Chio furent et sont encore renommés pour leur sagesse politique et leur sens pratique des choses de la vie. A Chio, les rêves de l'imagination, les entraînemens du cœur l'ont toujours cédé aux conseils de la raison. Les Chiotes, dans le cours de leur vie de peuple, ont souvent poussé la prudence jusqu'à la timidité, la circonspection jusqu'au renoncement aux plus généreux sentimens de patrie et de liberté. Qu'on ne nous fasse pas dire cependant au-delà de ce que nous écrivons. Les Chiotes ne furent pas lâches, — vingt combats attestent leur vaillance, — mais l'égoïsme, l'amour du gain, les jouissances de la richesse amènent l'oubli des vertus guerrières. On se fait à la crainte comme au courage, par l'exercice. On s'accoutume à ne point haïr la servitude pourvu que les intérêts n'en souffrent pas, et on arrive ainsi « à craindre naturellement les coups, » comme le bon Panurge (1). Il semble que l'ambition des

(1) Les Chiotes savent bien qu'en Grèce, patrie des Canaris, des Tsavellas et des Botzaris, ils ne passent pas pour des foudres de guerre. Dans un curieux livre de M. D. Bikélas, *Louki-Laras*, traduit du grec moderne par M. de Queux de Saint-Hilaire, nous trouvons cette phrase caractéristique (il s'agit d'une scène de la guerre de l'indépendance, guerre à laquelle Louki-Laras ne prit pas part, bien qu'il fût en âge de combattre) : « N'allez pas sourire, lecteur, en pensant que je suis Chiote, et attribuer ma timidité à mon origine. »

Chiotes, ce peuple né heureux, eût été de n'avoir pas d'histoire. Quand ils se mêlèrent dans l'antiquité aux guerres civiles et aux guerres nationales des Grecs, ce fut contre leur gré. Ils se rangèrent d'ailleurs le plus souvent du côté des plus forts. Au moyen âge et dans les temps modernes, ils guerroyèrent peu, et les Byzantins, les Génois, les Turcs n'eurent pas de sujets plus soumis. Mais la destinée n'a pas tenu compte aux Chiotes de leur sagesse. Chio, qui aurait envié qu'on dît d'elle ce que les Grecs du temps de Démosthène disaient de l'Achaïe, « que son histoire était obscure et qu'elle se félicitait de cette obscurité, » Chio a acquis une tragique renommée. La déportation en masse de 497 av. J.-C., la population vendue comme esclave par Mithridate en 86, les massacres de 1822, le tremblement de terre du 3 avril 1881, on ne trouve dans l'histoire d'aucun peuple de plus lamentables calamités.

I.

L'histoire de Chio commence au déluge! — au déluge de Deukalion. — D'après une tradition très ancienne, consignée par Éphore et par Strabon, les premiers habitans de l'île auraient été des Pélasges de Thessalie, fuyant l'inondation. Des Crétois, puis une tribu orientale (Cariens ou Phéniciens) peuplèrent ensuite l'île. Enfin, lors de l'émigration des Ioniens en Asie-Mineure, une population de la Grèce continentale, composée principalement d'Hellènes de race ionienne, aborda à Chio. Elle fut bien accueillie et prit bientôt la prépondérance. Un siècle après leur arrivée, les émigrés ioniens étaient devenus les maîtres de l'île; Chio était une des douze villes de la confédération ionienne.

On voit par combien de races diverses fut formé le peuple chiote. Or cette fusion produisit cependant un caractère particulier, bien différent de celui des autres Grecs. Il semble que les Chiotes aient pris aux peuples qui ont tour à tour colonisé leur île le trait distinctif de leur nature : aux Pélasges, la patience, la ténacité, la gravité du caractère; aux Crétois, le goût et la science de l'agriculture; aux Cariens et aux Phéniciens, le génie du commerce, l'âpreté au gain; aux Ioniens enfin, l'esprit aventureux mais tourné uniquement vers les entreprises industrielles et commerciales. Les Chiotes en effet ne se passionnent ni pour les arts, ni pour les lettres; encore moins aiment-ils la guerre. Ce ne sont point eux qui, comme leurs frères d'origine, les Ioniens d'Athènes, auraient épuisé le trésor public pour élever les temples de l'Acropole ; ce ne sont point eux qui, afin d'échapper à la domination du grand roi, auraient abandonné leur ville à la torche et au fer et se seraient réfugiés sur les

« maisons de bois » pour y vaincre ou y mourir. Le Chiote vit par le commerce et pour le commerce. Il l'entend mieux qu'aucun autre Grec. On trouve le Sémite dans le Chiote. Aussi les Grecs d'Athènes et de Constantinople considèrent-ils comme synonymes les termes de Juif et de Chiote. La politique, les grands mots de liberté et de patrie, qui enflamment les Grecs, laissent les Chiotes fort calmes. Ils s'accommodent volontiers de la servitude s'ils y trouvent leur avantage. Que la récolte rende beaucoup, que le trafic rapporte des gros bénéfices, ils s'embarrassent peu du reste. Ils ont l'optimisme de Candide. Ils trouvent que tout est bien, pourvu qu'ils puissent cultiver leur île, dont, à force de travail, ils ont fait un jardin.

Cette indifférence pour la politique, ce courage au travail, cette habileté au commerce, cet égoïsme et cette prudence bien entendue, qui sont les traits caractéristiques des Chiotes, on en trouve la trace dans toute l'histoire de Chio. Dès les temps les plus anciens, ils ont une marine considérable pour leur petite population; leurs navires marchands se comptent par centaines. Ils établissent des comptoirs sur toute la côte d'Asie, sur les rives du Pont, en Grèce, jusqu'en Égypte. Leur commerce devance celui d'Athènes. Leur vin, leurs fruits, leurs poteries, leurs meubles, leurs étoffes sont renommés. D'autre part, Pactyas, gouverneur de Sardes, s'étant révolté contre Cyrus et étant venu chercher un refuge à Chio, les Chiotes, à la première demande des Perses, n'hésitent pas à l'arracher du temple d'Athènè et à le leur livrer. Ils n'auraient garde de s'aliéner d'aussi puissans voisins pour un vain sacrifice aux lois de l'hospitalité. Lorsque les Perses soumirent l'Ionie, les habitans de Chio ne tentèrent pas même un simulacre de résistance. Il en coûte encore moins cher de payer un tribut que de faire la guerre. Quelques années plus tard, quand l'Ionie se révolta contre les Perses, Chio fut une des dernières cités à s'armer. Il est juste de dire que si les Chiotes n'aiment pas la guerre et sont lents à s'y décider, ils la mènent avec une rare énergie une fois qu'ils l'ont entreprise. — Les Anglais, peuple commerçant comme les Chiotes et attaché comme les Chiotes à la politique d'égoïsme, ont avec eux cet autre point de rapport. — A la bataille de Lada, où presque tous les navires ioniens prirent la fuite avant l'action, les cent trirèmes de Chi soutinrent seules le choc des six cents bâtimens perses et phéniciens. Les Chiotes furent vaincus; mais cette défaite reste la plus belle page de leur histoire. Ils expièrent cruellement leur révolte. Hérodote nous montre les Perses débarqués dans l'île, se tenant par la main et marchant ainsi du nord au sud, de façon à prendre les Chiotes comme en un immense filet. — Il est permis, sans manquer de respect au père de l'histoire, de remarquer que cette longue

chaîne humaine de plus de 30 kilomètres dut se rompre à tout instant, au passage des bois, des rochers, des montagnes. — Tous les Chiotes furent vendus comme esclaves; les plus beaux jeunes gens furent faits eunuques, les femmes envoyées dans les harems d'Asie. On brûla la ville.

Les Perses ne tardèrent pas à regretter ces ravages. Une île dépeuplée ne paie pas d'impôts, et pour des desseins ultérieurs, il était bon de s'assurer une flotte comme celle qui avait si valeureusement combattu à Lada. Les Chiotes furent donc rapatriés, la cité reconstruite, les travaux repris. A Chio, on ne garda pas de ressentiment du traitement subi après la bataille de Lada. Comme Atapherne disait un jour aux députés d'Ionie: « Nous ne pouvons nous fier à vous; nous vous avons fait trop de mal pour que vous l'oubliiez, » un Chiote répondit: « Si vos vengeances vous font douter de notre fidélité, que vos bienfaits futurs vous en assurent. » On aurait pu se défier de ces belles paroles; les Perses y crurent, et ils eurent raison. Durant les guerres médiques, les Chiotes, loin de se révolter, fournirent des trirèmes au grand roi. Ils combattirent contre les Grecs à Salamine. L'issue de cette bataille rendit les Chiotes très perplexes. Les Grecs étaient victorieux, mais leur flotte était encore bien loin de Chio; les Perses étaient vaincus, mais leur territoire n'était séparé de l'île que par un bras de mer. Dans cette occurrence, que dictait la prudence? La bataille de Mykales mit fin à cette incertitude. Les Chiotes se déclarèrent pour les Grecs, acquiescèrent au traité d'Aristide et reconnurent la suzeraineté d'Athènes. La prospérité de Chio s'accrut sous le protectorat athénien. La métropole leur laissait, comme à toutes les villes, l'autonomie municipale et n'exigeait d'eux que les taxes établies par le traité de Délos et un contingent de trirèmes en temps de guerre. Les Chiotes restèrent les plus fidèles alliés d'Athènes durant un demi-siècle, — tant que la fortune fut du côté d'Athènes, — si bien, rapporte Théopompe, qu'il était d'usage dans les fêtes athéniennes d'implorer les Dieux pour Chio comme pour Athènes. Les Athéniens allaient même jusqu'à rire un peu du zèle sans limites des Chiotes. « Quelle bonne ville que Chio! disait Eupolis. Tout ce que vous demandez elle le donne. Voilà un cheval qui n'a pas besoin d'aiguillon! » Mais, le désastre de l'expédition de Sicile ayant porté le premier coup à la puissance d'Athènes, Chio pensa avec l'appui des Lacédémoniens à s'affranchir de l'hégémonie athénienne. Elle mit d'ailleurs dans l'exécution de ses desseins la plus extrême circonspection, puisqu'elle envoya dans le même temps des ambassadeurs à Sparte et des ambassadeurs à Athènes, pour assurer les deux cités de son bon vouloir. Ce fut Alcibiade qui entraîna la défection de Chio. Durant la troisième phase de la guerre du

Péloponnèse, les Chiotes furent tour à tour du côté de Sparte et du côté d'Athènes, selon que la victoire suivait Sparte ou suivait Athènes. Dans la bataille qui mit fin à ce duel de trente ans, à Ægos-Potamos, les Chiotes étaient avec les Spartiates. Un historien a dit que les Chiotes contribuèrent puissamment à la victoire et se conduisirent avec vaillance. Mais Ægos-Potamos ne fut pas une bataille. Ce ne fut qu'une surprise terminée par un horrible massacre. Le zèle des Chiotes envers Sparte ne leur profita pas. Lacédémone traita ces alliés fidèles en ennemis vaincus. Un harmoste vint occuper l'île avec une garnison. La flotte fut saisie, et défense fut faite d'en créer une nouvelle. Il y eut des supplices, des proscriptions. La terreur régna à Chio. Si Athènes était parfois exigeante, son gouvernement n'eut jamais le caractère vexatoire ni les duretés farouches du gouvernement de Sparte.

Nous ne suivrons pas l'histoire politique et municipale de Chio en toutes ses péripéties. Vlastos, dans son gros livre sur Chio (1) et M. Fustel de Coulanges, dans un Mémoire savant et étendu (2), ont épuisé le sujet. Nous ferons seulement le sommaire des principaux événemens de la vie nationale de Chio jusqu'à la conquête turque. — Durant la période de l'histoire grecque qui s'étend de la fin de la guerre du Péloponnèse aux premières expéditions des Romains, les Chiotes, que le traité d'Antalcidas avait délivrés de la domination lacédémonienne, furent tour à tour alliés des Athéniens, des Lacédémoniens, des Thébains et des barbares. Est-il besoin d'ajouter que ces diverses alliances étaient la conséquence des succès des Athéniens, des Lacédémoniens, des Thébains et des barbares? — Les Chiotes avaient l'esprit de n'être jamais du parti des vaincus. — Une fois cependant, ils manquèrent de perspicacité. Ils appelèrent une garnison perse au moment où Alexandre portait ses armes en Asie. D'ailleurs, s'ils ne surent pas prévoir la fortune du jeune héros, ils furent des premiers entre tous les Grecs à se soumettre à la puissance romaine. Dès la première apparition des Romains en Grèce, les Chiotes se déclarèrent leurs alliés. Ils leur restèrent toujours fidèles. Toutefois force leur fut de se rendre à Mithridate et de lui donner leurs navires. Mais le roi de Pont, ayant appris que les Chiotes avaient gardé des intelligences avec Rome, conçut contre eux une extrême colère. Son lieutenant Zénobius rassembla les principaux citoyens au théâtre et leur déclara qu'il fallait livrer toutes leurs armes et payer dans l'instant une contribution de 2,000 talens. Les Chiotes obéirent. Zénobius s'écria alors qu'il manquait quelques drachmes à la somme exigée et fit déporter en masse les habi-

(1) Χιακὰ ἤτοι ἱστορία τῆς νήσου Χίου, 2 vol.; Syra, 1840.

(2) *Mémoire sur l'île de Chio.* (*Archives des Missions scientifiques*, tome v, 1856.)

tans de Chio dans le royaume de Pont, où ils furent vendus comme esclaves. Leur rapatriement fut une des conditions du traité de paix qui intervint entre les Romains et Mithridate. Les Chiotes reçurent le titre d'amis du peuple romain, et l'autonomie leur fut reconnue. On sait de reste ce qu'était l'autonomie des cités dans les provinces romaines. Sous la domination des empereurs, ces droits illusoires finirent par tomber en désuétude sans que les Chiotes cherchassent à les revendiquer.

Du gouvernement des césars de Rome, Chio, au partage de l'empire, passa sous la domination des césars de Byzance. Au temps des empereurs grecs, l'île eut à subir les insultes des Arabes, les attaques des Turcs, les descentes des pirates sarrasins. A la suite de la quatrième croisade, elle tomba au pouvoir des Vénitiens, fit retour à l'empire grec pour un siècle, puis, après avoir été prise deux fois par les Génois, elle leur resta définitivement acquise. La république de Gênes avait pour créanciers plusieurs membres de la puissante famille des Justiniani. Le trésor étant vide, la république donna comme gage l'île de Chio avec tous ses revenus. Gênes ne trouva jamais l'argent pour se libérer, et Chio resta aux Justiniani. En droit, l'île était une des possessions de Gênes; en fait, elle était un état indépendant gouverné par les Justiniani. La domination de ces Génois, qui dura un peu plus de deux siècles (de 1346 à 1566), fut détestée par les Chiotes, non point peut-être qu'elle fût violente et tyrannique, mais parce qu'elle fut dédaigneuse et vexatoire. Les Justiniani, avec leurs idées de Latins, comptèrent la population grecque pour rien. Ils traitèrent l'île en pays conquis. Il n'y eut pas si infime emploi qui ne fût tenu par un Italien, si petit détail de gouvernement municipal dont les Grecs eussent le droit de s'occuper. Sous les rois de Perse, sous l'hégémonie d'Athènes, sous l'empire romain, sous l'empire byzantin, les Chiotes, bien que soumis au point de vue politique, étaient restés libres, ou du moins avaient gardé l'apparence de la liberté au point de vue municipal. Les Justiniani ne leur laissèrent pas même l'ombre de cette liberté. De plus, avec l'intolérance des catholiques de ces époques, ils s'efforcèrent en toute occasion d'humilier l'église grecque. Aussi, quand en 1566 les troupes ottomanes chassèrent les Génois de l'île, les Chiotes saluèrent les Turcs comme des libérateurs.

Ce genre d'accueil, que les Ottomans n'étaient pas accoutumés à recevoir des Grecs, concilia tout de suite aux Chiotes les faveurs de la Porte. La domination turque, si lourde aux autres pays grecs, fut légère à l'île de Chio. Par leur franche soumission et leur habileté, par les services que des Chiotes rendirent dans le sérail comme interprètes et comme médecins, grâce aussi à ce merveilleux mastic de

Chio, dont la récolte devint un apanage de la sultane mère et à des *bakchich* intelligemment prodigués aux valis et aux membres du Divan, les Chiotes obtinrent peu à peu quantité de libertés et de privilèges. Ils réussirent à constituer un gouvernement municipal auquel les Turcs n'eurent aucune part. Un conseil de trente membres nommait trois démogérontes, qui concentraient en leurs mains tous les pouvoirs publics. Les démogérontes étaient les seuls intermédiaires entre l'autorité turque, représentée par la vali, le cadi et le mufti, et la population grecque de l'île. Un Grec de Chio n'avait jamais directement affaire aux magistrats ottomans, sauf dans les procès au criminel. Les démogérontes étaient juges au civil et connaissaient de tous les différends entre les raïas. C'étaient aussi les démogérontes qui répartissaient et percevaient les impôts, et les payaient ensuite au gouvernement turc. Comme l'a très judicieusement remarqué M. Fustel de Coulanges, les impôts exigés par les Turcs ne sont point excessifs. Ils ne deviennent lourds que par la manière dont ils sont perçus. Les raïas sont ruinés, l'état ne s'enrichit pas; tout le profit va aux intermédiaires. A Chio, il n'y avait pas d'autres intermédiaires que les démogérontes, qui répartissaient l'impôt avec justice et le percevaient avec probité. Un tel mode de perception fut une des causes de la prospérité des Chiotes et de leur sincère soumission à la domination ottomane.

Cette domination, il est vrai, se faisait sentir plus durement chez les habitans de la partie nord de l'île, où on cultivait le mastic. Les Chiotes de cette région vivaient sous un régime spécial. Ils étaient comme les serfs du Grand-Seigneur. Tournefort, dans son *Voyage du Levant,* donne de curieux détails sur les grandeurs et les servitudes de ces raïas. Un aga, qui louait chaque année à Constantinople la ferme du mastic, les gouvernait despotiquement. Sur les cinquante mille oques de mastic que produisaient annuellement les lentisques, vingt mille oques étaient réservées pour le sultan et consommées dans le sérail. Le reste, jusqu'à concurrence de deux mille cinq cents oques par chaque village, appartenait à l'aga. Si la récolte était abondante, l'aga se faisait livrer l'excédent au prix qu'il fixait lui-même; si au contraire l'année était mauvaise, chaque village devait donner autant d'écus qu'il manquait d'oques de mastic. Les Chiotes ne pouvaient ni consommer ni vendre cette denrée. Ils ne pouvaient même ramasser une larme de gomme avant qu'un ordre de l'aga eût fixé le jour de l'ouverture de la récolte. Pendant qu'on préparait le mastic, les villages étaient fermés, les défilés et la côte gardés par des zaptiés. Nul individu étranger à la contrée ne pouvait y pénétrer. Conserver un peu de mastic chez soi, en faire passer à la ville ou à l'étranger,

c'était encourir la mort ou les galères. Pour dédommager les paysans chiotes de leur servage, la Porte leur avait concédé divers privilèges. Ils étaient exemptés de tout impôt et de toute corvée, et ils jouissaient, honneur insigne refusé aux autres raïas, du droit de sonner les cloches et de porter le turban !

Les guerres, les révolutions, le ballottement de servitude en servitude, l'oppression des Génois, la domination ottomane, n'arrêtèrent pas l'essor du commerce et de l'industrie de Chio. Dans les premières années du XIXe siècle, les Chiotes, qui étaient allés toujours s'enrichissant, atteignaient au dernier degré de la prospérité. Le vin, l'eau-de-vie de mastic, les oranges, les citrons, le miel, les amandes, les confitures de *kitro*, les soies et les cotons bruts, les velours, les damas, les passementeries, les cuirs ouvragés, les étoffes brochées d'or donnaient aux Chiotes les plus beaux revenus, que triplaient les bénéfices de leur commerce, qui rayonnait sur tout le littoral méditerranéen. Les Chiotes avaient des comptoirs à Constantinople, à Smyrne, à Alexandrie, à Marseille, à Venise, à Gênes ; ils en avaient aussi à Amsterdam, à Londres, à Odessa. Ce furent les Chiotes qui inaugurèrent le commerce des blés de la Mer-Noire. Ils avaient obtenu de la Porte, au nombre de leurs privilèges, l'exemption des droits de péage imposés aux navires qui passaient les Dardanelles. Dans la conflagration générale où la révolution française et l'empire entraînèrent l'Europe, la Turquie resta longtemps neutre. Cette neutralité ne fut pas d'un grand profit aux Turcs, mais elle fut une source de richesse pour le commerce grec. Les Grecs naviguant sous pavillon ottoman accaparèrent toute l'importation et toute l'exportation de la Méditerranée. L'argent que l'agriculture, l'industrie, le commerce, la banque, faisaient affluer à Chio ne servit pas seulement à accroître le bien-être et le luxe des insulaires, il profita à l'embellissement de l'île, à l'humanité, à la civilisation. Au moyen de donations, de souscriptions, de taxations volontaires, on éleva deux cents églises, on construisit un hôpital qui pouvait recevoir plusieurs centaines de malades, un hospice pour les vieillards, un lazaret. Chio eut une caisse d'épargne qui payait aux riches 6 pour 100, aux pauvres et aux orphelins 8 pour 100. L'école de Chio, où les cours étaient gratuits à tous les degrés, était renommée dans la Grèce entière par l'excellence de son enseignement. Sept cents élèves y venaient chaque année de Turquie, des îles, de Grèce, d'Asie-Mineure. Les Chiotes fondèrent aussi une bibliothèque qui possédait plus de quarante mille volumes en 1821, et ils furent les premiers en Orient à avoir une imprimerie.

II.

« La plupart des cités grecques, a dit Pline l'Ancien, gagnèrent beaucoup à échanger une liberté agitée contre le repos et la prospérité que leur assura Rome. » Les Chiotes, à toutes les époques, auraient approuvé les paroles de Pline. Ils se trouvèrent bien de la domination romaine et s'accommodèrent admirablement de la domination ottomane. Le patriotisme à coup sûr leur semblait un beau sentiment, mais un luxe dont il était aisé de se passer. Après les guerres et les troubles qu'ils avaient eu à subir au temps des empereurs de Byzance et des Génois, ils auraient volontiers dit du Turc :

. . . . . Deus nobis hæc otia fecit.
Namque erit ille mihi semper Deus...

Au début de la guerre de l'indépendance, quand la Grèce entière s'agitait au grand souffle de la liberté, les raïas de Chio restèrent tout à fait calmes. Ils virent cette insurrection avec un certain étonnement, non sans une certaine crainte. Ils pressentirent que, même pour les Grecs décidés à ne pas se mêler au mouvement, il y aurait des coups à recevoir. D'ailleurs, ils n'avaient pas été initiés aux préparatifs de la révolte. Les hétairies qui avaient préparé la levée de boucliers savaient qu'on ne devait pas compter sur les Chiotes. Ce ne fut que de longs mois après les premiers coups de fusils tirés que les Grecs tentèrent de soulever Chio. Le 8 mai 1821, une escadre grecque de vingt-cinq bâtimens vint mouiller devant l'île. Un émissaire fut débarqué portant une proclamation destinée à faire prendre les armes aux Chiotes. La garnison turque se composait alors tout au plus de trois cents soldats. Le 11 mai, l'émissaire revint à bord du vaisseau amiral. Cent hommes à peine dans toute l'île étaient disposés à la révolte, et les notables de Chio avaient livré spontanément des otages au pacha. Un message secret fut même envoyé par les démogérontes à l'amiral Tombasis, le conjurant de s'éloigner pour ne pas troubler la tranquillité de l'île. La flotte grecque leva l'ancre. Le pacha tremblant encore de la peur qu'il avait eue, demanda des renforts à Constantinople et exigea des Chiotes de nouveaux otages. Mille irréguliers turcs arrivèrent à Chio. Ils terrorisèrent l'île par leurs vexations et leurs pillages. Les Chiotes furent employés nuit et jour, les injures et la bastonnade payant leur peine, à élever des redoutes, à construire

des abris, à fabriquer des affûts de canons. Les Turcs n'avaient rien à craindre des Chiotes, qui venaient de donner assez de preuves de fidélité; mais, même après l'insuccès de leur première entreprise, une seconde tentative contre l'île était à redouter de la part des Grecs.

En effet, le 22 mars 1822, une troupe de Samiens, d'environ deux mille hommes, débarqua dans l'île. Elle avait pour chef un aventurier de Samos, nommé Lycurgue, et un paysan chiote qui avait fait la campagne d'Égypte sous Bonaparte. Ces soldats n'étaient point des plus braves ni des plus disciplinés de l'armée grecque. Lycurgue, ambitieux d'un commandement, les avait racolés parmi les vagabonds, les repris de justice, les déserteurs et les mécontens de l'armée, et il s'était décerné à lui-même le titre de généralissime (archistratège) du corps de Chio. A l'approche des Samiens, les Turcs se réfugièrent dans la citadelle. Lycurgue prit possession de la ville. Ses hommes commencèrent par piller les mosquées et les boutiques turques et finirent par piller les maisons des Grecs qu'ils étaient venus pour délivrer de l'esclavage. Les singulières façons de leurs libérateurs n'étaient point faites pour engager les Chiotes à combattre dans leurs rangs. La population ne bougea pas. Seuls quelques paysans de la région du mastic s'armèrent de bâtons durcis au feu et vinrent grossir le corps de Lycurgue. Plusieurs attaques contre la citadelle n'eurent aucun résultat, car les assiégeans manquaient de canons. Ils en firent demander à Psara et à Corinthe. Les Grecs, bien qu'ayant désapprouvé l'expédition, se décidèrent à leur en envoyer, mais les bâtimens qui les portaient durent s'arrêter à Psara. Chio était retombée au pouvoir des Turcs.

On avait reçu à Constantinople la nouvelle de la révolte de Chio. C'est ainsi que le gouverneur appelait l'échauffourée des Samiens, à laquelle les Chiotes n'avaient pris aucune part. Le sultan entra dans une grande colère. On dit qu'il ne prononça que ces trois mots : « Fer, feu, esclavage. » Le capitan-pacha lui-même fut chargé de l'exécution de cette sentence. Sa flotte, forte de plus de cinquante bâtimens, mouilla devant Chio, le 11 avril, et ouvrit le feu. Les Samiens quittèrent la ville et se rembarquèrent. Toutefois, Lycurgue, qui craignait pour les Chiotes les terribles vengeances des Turcs, resta avec quelques centaines d'hommes à Lithocoron, dans le nord de l'île, afin de recueillir et d'embarquer les fugitifs. Mais une dizaine de ses soldats ayant, dans une reconnaissance, été pris par des paysans chiotes et livrés aux Turcs qui les égorgèrent, il quitta l'île.

A peine les Turcs eurent-ils débarqué que le massacre commença. Le gouverneur donna le signal en faisant pendre cent vingt otages aux créneaux de la citadelle. Alors cinquante incendies

s'allument à la fois dans la ville, et les quinze mille Turcs de Kara-Ali se ruent au carnage. Dans les rues, on sabre les fuyards affolés ; dans les maisons, on égorge les femmes, les vieillards, les enfans. Les ordres du capitan-pacha étaient bien d'épargner pour la vente les femmes au-dessous de quarante ans et les enfans de deux à douze ans. Enivrés par le sang, excités par les derviches et les mollahs qui hurlaient : « Tuez! tuez! c'est Allah, le Prophète et le sultan qui l'ordonnent! » les Turcs, le premier jour du massacre, n'épargnèrent personne. A la nuit, ils n'étaient pas las de tuer. Les flammes de l'incendie éclairèrent des scènes atroces. Des femmes traînées par les cheveux étaient violées sur les cadavres de leur père ou de leur mari avant d'être éventrées; des derviches tournaient leur ronde furieuse autour des amas de cadavres et de mourans; des soldats dressaient des pyramides de têtes sur lesquelles ils plantaient des étendards; d'autres formaient industrieusement avec des centaines d'oreilles des guirlandes destinées à orner la poupe des vaisseaux. Le lendemain, les chefs turcs modérèrent le carnage pour procéder avec méthode aux exécutions en masse et pour varier les supplices. On noya les vieillards, les vieilles femmes et les enfans nouveau-nés. Les plus riches entre les Chiotes furent mis à la torture afin de leur faire avouer où ils avaient caché leurs trésors. Les uns expirèrent sous le fouet, dans l'huile bouillante; d'autres, le corps horriblement mutilé et couvert des stigmates des tenailles rougies au feu et des griffes de fer, étaient traînés jusqu'à la grève, où on les égorgeait. Le capitan-pacha, Kara-Ali, qui tenait à jouir du spectacle, avait ordonné qu'on amenât des captifs sur le pont de sa frégate. Ils arrivaient par centaines, et l'amiral les faisait sous ses yeux pendre, décapiter ou empaler, selon ses caprices de bourreau.

Les massacres et les exécutions s'arrêtèrent soudain au bout de cinq jours. Ce n'étaient ni la lassitude des égorgeurs, ni un tardif sentiment de pitié qui dictaient la fin du carnage. Les Turcs n'avaient encore tué que neuf mille Grecs, et sur les registres de douane de Chio, les esclaves ayant acquitté le droit de sortie à tant par tête pour être vendus sur les marchés d'Asie ne s'élevaient encore qu'à douze mille. Il fallait de nouvelles victimes. Mais la ville était vide, les villages abandonnés. Presque tous les Chiotes s'étaient réfugiés dans les montagnes et au bord de la mer, et des bâtimens grecs arrivaient sur tous les points de l'île pour embarquer les fugitifs. C'est alors que Kara-Ali et Vehib-Pacha suspendirent le massacre et firent annoncer qu'une amnistie générale était proclamée, à la condition que les Grecs rentreraient dans leurs foyers et donneraient de nouveaux otages. L'archevêque Platon, les démogérontes et autres notables qui étaient détenus dans la

citadelle se portèrent garans de la parole des Turcs. Les agens consulaires européens eux-mêmes, abusés par Vehib-Pacha, trempèrent à leur insu dans cet exécrable guet-apens. Comment les Chiotes ne se seraient-ils pas laissé tromper? Ils regagnèrent en foule les villages et envoyèrent à Chio de nombreux otages, qui arrivèrent devant les chefs turcs en célébrant la clémence du Grand-Seigneur.

Le 24 avril, au lever du soleil, une salve de toute l'artillerie de la flotte annonça la reprise du massacre. Les consuls qui avaient engagé les Chiotes à se fier à la parole des Turcs purent voir en même temps les cadavres de six cents otages hissés aux vergues des vaisseaux, et les démogérontes, les primats et les notables des villages amnistiés, au nombre de cent cinquante, pendus aux créneaux de la citadelle. Pour l'archevêque Platon, on lui donna une place d'honneur. Revêtu de ses habits sacerdotaux, il fut pendu à la volée d'un canon. Quand il n'y eut plus à tuer dans la ville, les Turcs parcoururent les campagnes, la torche et le fer à la main. Rien n'échappa à leur fureur : les hommes furent mis à mort, les femmes vendues, les maisons brûlées, les plantations saccagées. On n'épargna que les vingt-deux villages de la région du mastic, grâce à l'intervention du harem impérial. Les massacres, qui ne s'arrêtèrent que faute de victimes, se continuèrent jusqu'au milieu de mai. Puis, l'ordre ainsi rétabli dans l'île, les Turcs se reposèrent de leurs exploits en célébrant pieusement le ramazan.

C'était le sultan Mahmoud qui avait ordonné la ruine de Chio. Mais Kara-Ali, le capitan-pacha, avait organisé les massacres avec une science scélérate et y avait présidé avec une férocité de bête fauve. Lui au moins allait trouver le châtiment. Dans la nuit du 18 juin, il y avait fête en rade de Chio à bord du vaisseau amiral. Baleste, officier français qui combattait dans les rangs grecs, venait d'être tué en Crète et on avait apporté sa tête et ses deux mains au capitan-pacha. Tous les états-majors de la flotte, venus pour complimenter l'amiral, contemplaient ces sanglans trophées cloués à la proue de la frégate. Dans sa joie, car Baleste était très redouté, l'amiral avait retenu les principaux officiers à son bord et leur offrait un banquet. On se réjouissait, car on était victorieux et on pouvait sans crainte passer une nuit de ramazan sur ce vaisseau monté par deux mille deux cents hommes, armé de quatre-vingts canons et entouré de plus de cinquante bâtimens de guerre.

Or, ce jour-là même, deux tout petits bateaux grecs avaient quitté Psara. L'un portait vingt marins, l'autre quatorze. Ces trente-quatre hommes allaient venger Chio. C'étaient des brûlotiers commandés par Constantin Canaris. Ils arrivent, la nuit tombée, à l'entrée de la passe, trompent les vigies des deux frégates turques qui

la gardent, louvoient au milieu des bâtimens à l'ancre et s'approchent du vaisseau amiral. Rapide comme la flèche, le brûlot de Canaris fond sur ce navire. Canaris s'accroche à la proue, atteint le beaupré, où il se cramponne, jette les grappins dans les bossoirs. Cela fait, il redescend dans son brûlot, l'allume et saute dans sa barque. Son lieutenant, George Pépinos, qui a attaché son brûlot à la frégate du *Riala-bey*, le rejoint. Ils passent sous le feu des Turcs en les saluant du cri triomphal : « Victoire à la croix ! » Ces intrépides marins dédaignent maintenant de se dérober à la vue de l'ennemi : leur œuvre est accomplie, et ils ont un baril de poudre pour se faire sauter si on leur coupe la retraite. Mais les Turcs pensent plutôt à l'incendie qui menace de s'étendre à tous les navires. Le vaisseau amiral s'est embrasé en un instant. Le vent qui s'est levé soudain active l'ardeur des flammes qui gagnent le pont, les haubans, les hunes. Le navire devient fournaise. Les canons chargés partent d'eux-mêmes sous l'action de la chaleur, jetant dans la flotte la mort et l'épouvante. La flamme s'avance vers la soute aux poudres. L'amiral descend dans une yole. Un mât tombe, engloutit l'esquif, brise les reins de Kara-Ali. Des matelots le transportent à la nage jusque sur la grève, où il expire dans d'atroces souffrances après avoir vu sauter son vaisseau-amiral et brûler plusieurs de ses frégates.

Les Turcs avaient la coutume de répondre à une défaite par un massacre. Vehib-Pacha, le lendemain de la mort de l'amiral, donna l'ordre à ses soldats de traiter les villages à mastic, épargnés jusqu'alors, comme avaient été traités les autres villages et la ville. Quelques jours plus tard, il n'y restait ni un homme ni une maison. C'est avec raison qu'on dit : *les massacres* de Chio. Il y eut à Chio trois massacres. Le premier, où les Turcs saccagèrent la ville, dura cinq jours. Le second, où les villages du nord et du centre de l'île furent ravagés, dura quinze jours environ. Enfin le troisième, qui ruina la contrée du mastic, se prolongea pendant plus de deux semaines. Le nombre total des victimes n'est point exactement connu. Mais on peut l'évaluer, sans tomber dans les exagérations des philhellènes de 1825, à vingt mille tués et à quarante mille vendus comme esclaves. Ce qui est certain, c'est que l'île avait avant les massacres quatre-vingt-dix mille âmes et que, d'après un recensement fait le 5 juillet 1822, il n'y avait plus dans toute l'île, à cette date, que neuf cents habitans. Trente mille Chiotes avaient échappé au carnage en se réfugiant sur les vaisseaux grecs envoyés sur la côte par Miaoulis le lendemain de l'incendie de la frégate amirale turque. Ils se dispersèrent dans toutes les villes commerçantes de l'Europe. Le plus grand nombre émigra à Syra et à Trieste. — Quand on réfléchit sur ces massacres perpétrés de

sang-froid, deux mois durant, en plein XIXe siècle, on s'étonne que les Turcs n'aient pas été mis à jamais au ban des peuples civilisés, et on doute si l'humanité a, depuis trois mille ans, fait un pas en avant. Les Perses de Cyrus, les barbares de Mithridate, ont été infiniment moins féroces que les Turcs du sultan Mahmoud.

Le massacre de Chio a inspiré à Victor Hugo les beaux vers des *Orientales :*

> Les Turcs ont passé là. Tout est ruine et deuil.
> . . . . . .
> Veux-tu pour me sourire un bel oiseau des bois,
> Qui chante avec un chant plus doux que le hautbois,
> Plus éclatant que les cymbales?
> Que veux-tu, fleur, beau fruit ou l'oiseau merveilleux?
> — Ami, dit l'enfant grec, dit l'enfant aux yeux bleus,
> Je veux de la poudre et des balles.

Mais la sublime réponse de l'enfant n'est pas à sa place dans la bouche d'un Chiote. C'étaient les enfans d'Hydra et de Psara, îles saccagées comme Chio, qui voulaient de la poudre et des balles. Les Chiotes ne demandaient qu'à retourner dans l'île pour cultiver leurs terres et reprendre leur commerce. Quelques années après les massacres, les Turcs, jugeant que c'était mal entendre l'économie politique de se priver des beaux revenus de Chio, rappelèrent les Chiotes et leur rendirent leurs biens. Les Chiotes revinrent, oubliant ou feignant d'oublier les événemens qui les avaient bannis. Il y eut un accord tacite entre les bourreaux et les victimes pour ne pas se rappeler le passé. La Porte rétablit les Chiotes dans leurs anciens privilèges. Ils eurent comme autrefois leur administration autonome, qu'ils conservèrent jusqu'à l'établissement des *vilayets*. Peu à peu les maisons se rebâtirent, les plantations repoussèrent, le commerce reprit, l'île se repeupla. En 1854, il n'y avait encore à Chio que trente mille habitans; en 1880, les Chiotes étaient plus de quatre-vingt mille. C'était presque la même population qu'avant l'insurrection. C'étaient aussi presque la même richesse, la même prospérité, le même bonheur tranquille. L'île de Chio était redevenue une des plus riches et des plus riantes de la mer Égée.

III.

Au voyageur qui venait de Smyrne à Chio, par le *Lloyd*, l'île dont il n'apercevait d'abord que les hautes montagnes granitiques, paraissait sévère et stérile. L'épithète qu'Homère donne à Chio :

« montagneuse et abrupte, » revenait à la mémoire. Mais, quand on approchait de terre, la nature changeait d'aspect. Dénudées à leur sommet, les montagnes abaissent vers la mer leurs pentes inférieures toutes couvertes de vignes, d'orangers, d'amandiers. La brise d'ouest en apporte les parfums jusque sur le pont du navire. Les yeux, brûlés par la réverbération du soleil sur la glace mouvante des eaux, baignent avec délices dans un horizon de verdure. La ville capitale (Chio ou Kastro) s'arrondissait en hémicycle autour du port, flanquée à son extrémité nord par la vieille forteresse génoise, qui enfermait tout un quartier dans ses épaisses murailles bastionnées; à son extrémité sud par le cimetière turc, rempli d'arbres au feuillage sombre. Avec ses petites maisons blanches à toits de tuiles, que surmontaient d'espace en espace les pointes aiguës des minarets et les dômes bulbeux des églises, avec ses deuxièmes plans s'étageant en jardins fruitiers et ses troisièmes plans occupés par les montagnes, Chio formait un charmant panorama. Le cimetière et les jardins, qui s'avançaient jusqu'à la mer, donnaient l'illusion des terrasses de Gênes. Une fois descendu à terre, on se trouvait un peu déçu. Une ville construite à angles droits; des rues étroites; quelques hautes maisons de style froid et sévère, d'allure de forteresse, comme les palais florentins; d'autres, en plus grand nombre, rebâties depuis les incendies, dénuées de tout caractère; des églises et des mosquées méritant à peine un regard, c'est tout ce que le voyageur avait à voir à Chio. De ruines antiques, point. Des pierres sculptées, des morceaux de marbre, des fûts de colonnes, des fragmens d'architraves, des chapiteaux mutilés, il y en avait en abondance; mais ces vestiges étaient engagés dans les constructions modernes.

L'enchantement commençait quand on quittait la ville. La plaine qui s'étend entre les faubourgs et les ramifications du mont Provato n'est qu'une vaste forêt d'orangers de près de six lieues carrées, où l'on récolte chaque année plus de cent millions d'oranges. Au sortir de la ville, un chemin allant du nord au sud se creuse dans cette forêt des Hespérides. L'espace d'environ 12 kilomètres, on marche entre deux lignes de murs au-dessus desquels se masse ou se découpe le feuillage varié de toutes les essences d'arbres à fruits. C'est le *Kampos*, ce sont les jardins et les maisons de campagne des Chiotes. Tels les grands négocians de Londres qui regagnent, leur journée finie, les cottages de Richmond et de Twickenham, ainsi les Chiotes riches passent le jour à leurs affaires, sur le port, dans les bazars, dans les bureaux, et, le soir venu, quittent la ville pour le *Kampos*. Des Grecs, originaires de Chio, mais habitant Syra, Smyrne, Constantinople, ont aussi des villas au

Kampos; ils y viennent passer la saison des grandes chaleurs, qui, dit-on, sont moins accablantes à Chio que dans toute autre contrée du littoral asiatique.

Les autres parties de l'île de Chio, qui n'ont point le riant aspect du *Kampos*, ne sont ni moins riches ni moins bien cultivées. Au nord de l'île, dominée dans cette région par le mont Élie, les montagnes hautes et escarpées ne souffrent pas de végétation à leur cime. Mais les pentes basses et les vallons sont couverts de blés, de vignes, de mûriers, de cotonniers, d'oliviers. Aussi loin que porte la vue, pas un pouce de terrain qui ne soit cultivé, pas une ravine où ne poussent des arbres productifs, pas une côte où ne coure la vigne. Contrairement aux autres Grecs, les Chiotes aiment l'agriculture ; ses durs labeurs ne les rebutent pas. Si l'île est devenue fertile, c'est par les efforts constans des générations. Imagine-t-on que les Chiotes ont taillé en gradins les pentes raides des montagnes et qu'ils ont amassé sur ces degrés la mince couche de terre végétale qui tapissait le granit? La vigne, l'olivier, le blé garnissent ces espèces d'escaliers labourés à la main, à grande fatigue. Dans les vallons et sur les versans, les Chiotes labourent avec des bœufs; dans les plantations de coton, ils donnent trois labours successifs. Chio fut toujours renommée pour ses nombreuses sources. Ces sources, les Chiotes ont été les chercher dans les entrailles de la terre, taillant le granit, perçant le roc à de grandes profondeurs pour faciliter le passage des eaux.

Le sud de l'île, bien que d'une nature moins escarpée, est plus rebelle à la culture. Le sol pierreux se prête mal à la plupart des ensemencemens; en maint endroit, il est tout à fait infertile. C'est cependant de cette terre, qui paraît déshéritée, que l'île tire ses plus beaux revenus. Ces touffes de broussailles, hautes de quatre à six pieds, aux rameaux noueux, aux feuilles vert foncé, sont des arbres magiques. Ailleurs, ces arbustes sont de vulgaires lentisques; là ce sont des arbres à mastic. Dans les autres îles situées sous les mêmes latitudes, ayant le même sol, brûlées par le même soleil, rafraîchies par les mêmes brises, les lentisques ne distillent pas de gomme (1). Les Chiotes attribuent ce phénomène à un miracle. Saint Isidore a souffert le martyre à Chio, c'est de son sang qu'est né l'arbre à mastic. Il faut croire que saint Isidore a été martyrisé au sud de l'île, car on a eu beau transplanter des lentisques dans la partie nord de Chio, ces arbustes n'ont rien produit. Au reste, les auteurs anciens parlent du mastic de Chio, mais

(1) En Afrique et en Arabie, il y a quelques arbres à mastic qui produisent une gomme de qualité très inférieure.

les paysans chiotes, bien que parlant un bon grec, ne lisent pas les auteurs anciens. La culture du mastic exige des soins constans. Ces arbustes ne se reproduisent pas par leurs graines; les Chiotes les multiplient en les provignant. Au mois de juin, on pratique des incisions sur le tronc et sur les branches. La gomme s'échappe des blessures, coule en larmes le long du tronc et vient former au pied un cercle de résine blanchâtre. En septembre, les paysans arrachent la résine qui est restée attachée à l'écorce; c'est la plus précieuse. Ils ramassent ensuite celle qui est tombée au pied de l'arbre; la terre qui y adhère se détache en séchant. On exporte le mastic à Constantinople, à Smyrne, dans les grandes villes des deux Turquies. Les femmes trompent l'ennui des harems en mâchant cette pâte parfumée; brûlé dans des cassolettes, le mastic répand une odeur agréable. Une grande partie de la récolte sert à la distillation. Dissous dans l'alcool, le mastic fait une excellente liqueur, dont la saveur tient à la fois de l'anis et de l'absinthe. C'est presque la seule liqueur qu'on boive en Grèce et en Turquie. On vend aussi en Occident de l'eau-de-vie de mastic. Mais ceux qui en ont bu en Grèce n'y retrouvent point le fin arome dont ils ont gardé bon souvenir. Malgré les belles étiquettes en caractères grecs qui en décorent les fioles, cette liqueur au goût de vernis est sans doute fabriquée à Cette avec quelque abominable produit chimique.

Les villages de Chio, et principalement ceux du sud, ont un caractère étrange. On dirait des forteresses. Il n'y a pas de murailles proprement dites, mais les maisons, s'ouvrant seulement sur les rues intérieures et se reliant toutes entre elles par derrière, forment une sorte d'enceinte continue. Les deux issues de la rue centrale sont fermées par des grilles de fer. Cet appareil de défense, désormais sans objet, avait son utilité au temps de l'empire de Byzance et de la domination génoise, alors que les paysans étaient sans cesse sous le coup des descentes des pirates et des agressions des Arabes et des Turcs. Les Ottomans n'eurent garde de faire modifier ces procédés de construction. Ces villages fermés comme des prisons semblaient créés à souhait pour faciliter la surveillance des masticochorites à l'époque de la récolte.

Pas plus que la ville, les campagnes ne sont riches en ruines antiques ou byzantines. Quelques tours génoises, portant sculptées au-dessus de leurs portes béantes les armes des Justiniani, les assises de la cella du temple d'Apollon de Phanae, deux piliers d'un aqueduc romain, puis des fragmens de colonnes byzantines, de rares inscriptions : à ceci se borne le trésor archéologique. Parmi les souvenirs antiques, on montre, près de Sklavia (à deux lieues au sud-est de Chio) une source située en un site merveilleux où,

dit-on, se baigna Hélène. Il y a aussi, à égale distance de la ville, mais au nord, un rocher taillé en plate-forme par la main humaine. On l'appelle l'École d'Homère. Les Chiotes croient fermement qu'Homère, né à Chio, comme on sait, à moins que ce ne soit à Smyrne, à Rhodes, à Colophon, venait là réciter ses poèmes. Ce roc porte sur une de ses faces quelques reliefs informes, quelques traits vagues. Chandler en a fait un bas-relief représentant une Cybèle entre deux lions; Pococke prétend que c'est un Homère entouré de deux muses! On peut, à la vérité, voir sur ce rocher tout ce que l'on veut, attendu qu'on n'y voit rien du tout. Le célèbre monastère de Néamoni, où habitent cent cinquante moines, novices et serviteurs, est surtout remarquable par sa situation pittoresque. Bâti sur un escarpement rocheux de 200 mètres, à peu près à mi-côte du mont Provato, il domine des vallons verdoyans et la plaine des orangers, et plus au loin, la ville, la mer, la côte d'Asie. Au centre des constructions édifiées en style de forteresse, avec tours et murailles crénelées, s'élève l'église. L'intérieur brille du luxe somptueux des églises byzantines : colonnes de marbre et de jaspe, mosaïques à fond d'or, lustres, torchères et iconostases de vermeil, portes de bronze doré.

L'île de Chio compte environ soixante-quinze villages, dont quelques-uns ont jusqu'à trois mille habitans. Nénita, Kalamoti, Mesta, vingt autres bourgades vivent de la récolte du mastic. A Chymiana, à Néochori, on cueille les oranges, les olives, les figues, les amandes, les citrons, les fèves. A Vrontado, à Langada, à Cardamila sont les marins, — caboteurs et pêcheurs. Les habitans de Volisso élèvent des porcs, qu'ils nourrissent avec des olives et des fruits. A Armolia, il y a une fabrique de poteries de terre, qui n'ont pas, il faut l'avouer, la réputation de durer longtemps. C'est pourquoi on a coutume de dire dans l'île au mari qui se plaint de sa femme : « Il fallait la prendre à Armolia. » La vigne, le coton, le blé, l'élève des vers à soie font vivre les autres villages. La ville a les tanneries, les confiseries, les moulins à eau, et tire ses plus gros revenus de la banque et du commerce avec tous les ports de la Méditerranée. Partout dans l'île enfin règnent ou plutôt régnaient hier encore le travail et la prospérité.

IV.

Le dimanche 3 avril 1881, la population de Chio se reposait des travaux de la semaine. L'atmosphère était lourde, bien que le thermomètre ne marquât pas plus de 20 degrés; le vent soufflait du sud. Le ciel était couvert, et parfois, à l'horizon, de pâles éclairs

déchiraient les vapeurs condensées en nuages. D'ailleurs nulle trépidation quelconque, nul bruit souterrain n'avait pu inspirer la moindre inquiétude. Soudain, à deux heures moins quelques minutes, un craquement formidable retentit, une terrible secousse remua l'île. Le sol s'ébranla, remué en tous sens par des commotions horizontales, des soubresauts verticaux, des mouvemens giratoires. Maisons, mosquées, églisess'écroulèrent en un instant, ensevelissant sous leurs décombres deà milliers de personnes. Dans les rues étroites de Chio, une pluie de pierres, des pans de murailles entiers, se détachant tout à coup, écrasaient les habitans qui abandonnaient leurs demeures restées debout. Les Chiotes, fous d'épouvante, fuyaient hors de la ville. Dans le *Kampos*, de nouveaux dangers les attendaient. Les murs des villas et des jardins s'écroulaient sur les fugitifs; la terre se fendait sous leurs pas et les précipitait dans d'horribles gouffres. On cite des groupes de cinquante, de cent personnes qui furent ainsi engloutis.

Les premiers momens de stupeur passés, quelques hommes courageux que la terreur n'avait pas tout à fait affolés tentèrent de porter secours aux victimes. L'entreprise était périlleuse et présentait des difficultés presque insurmontables. Les trépidations se succédaient à des intervalles plus ou moins rapprochés, et à chaque nouvelle commotion, les murs ébranlés par la précédente s'écroulaient. De nombreux sauveteurs furent ainsi réunis aux victimes qu'ils avaient voulu sauver. On entendait des cris de détresse sortir des fondations des maisons en ruines, on voyait des mains se raidir au milieu d'amas de pierres. Mais, pour délivrer ces infortunés, il fallait un travail de plusieurs heures. Or des milliers d'individus gisaient sous les décombres. De plus, où transporter les blessés? L'hôpital était détruit; d'ailleurs, ils n'y eussent pas été en sûreté. Pas d'ambulances, pas de bandes, de charpie, de médicamens! A peine deux ou trois médecins, dont l'un, M. Stliepowitch, fit dix amputations par heure. A l'approche de la nuit, les trépidations, qui n'avaient pas cessé depuis la première commotion, devinrent moins fréquentes et moins intenses. La malheureuse population bivaqua dans les cimetières, dans les campagnes, au bord de la mer, autour de feux de broussailles et de branchages. On juge si l'on dormit. On craignait de voir le sol s'abîmer par une nouvelle commotion, et personne dans cette foule qui ne pensât à sa fortune perdue, qui ne pleurât une femme, un enfant, un parent, un ami. On n'entendait que des pleurs et des gémissemens, qui s'unissaient en une funèbre clameur aux plaintes et aux cris des blessés, aux hurlemens des chiens errans.

Le lendemain, à la pointe du jour, on revint aux ruines, bien

que les trépidations eussent repris. L'équipage de l'aviso français le *Bouvet*, arrivé la nuit même dans la rade, était descendu à terre. Officiers, matelots, chirurgiens rivalisèrent de courage et de zèle avec les Chiotes de bonne volonté pour délivrer et secourir les blessés. Mais ce ne fut que le mardi 5, surlendemain de la catastrophe, qu'on put organiser méthodiquement le sauvetage. De Smyrne, de Mitylène, de Syra, des îles grecques, où l'on avait été prévenu par le télégraphe, arrivèrent des bâtimens pour évacuer les blessés, des navires chargés de vivres, de charpie, de médicamens, de toiles et de planches pour élever tentes et baraquemens. Le *Voltigeur*, de la marine de guerre française, la frégate américaine *Galena*, la canonnière anglaise *Bittern*, l'aviso autrichien *Taurus*, mouillèrent devant Chio et envoyèrent à terre des compagnies de débarquement, qui se joignirent aux marins du *Bouvet*. De Smyrne étaient venus aussi des chirurgiens civils, des sœurs de charité, des *zaptiés*. On devait tous ces secours à l'initiative du consul-général de France à Smyrne et à Midhat-Pacha, gouverneur de cette ville. Sadyk-Pacha, gouverneur-général de l'Archipel, qui se trouvait à Chio le jour de la catastrophe, mérite moins d'éloges. Alors que le plus strict devoir lui commandait de rester dans l'île, il se réfugia à bord du *Sureya*. Ce pacha, dont la conduite ne rappelle que très faiblement celle de Belsunce, ne revint à terre, dit-on, que deux jours après l'événement, quand tout danger avait à peu près disparu. Encore fut-ce pour faire maladroitement sentir son autorité à ceux qui se dévouaient au sauvetage. Les marins des différens bâtimens de guerre avaient élevé des baraques et pour les reconnaître entre elles, ils y avaient fixé leurs pavillons nationaux. Sadyk-Pacha prit ombrage de ces couleurs flottantes et invita les commandans à les faire retirer. Un détachement de sapeurs du génie avait été envoyé d'Athènes. Le gouverneur ne voulut pas les laisser débarquer. Après de longs pourparlers, il les y autorisa, mais avec l'obligation de quitter l'uniforme grec et d'endosser le vêtement civil.

Le sauvetage des victimes s'opéra au prix de quelles peines, de quelles fatigues, de quels dangers! A mesure qu'on avançait dans cette œuvre, on était pénétré de la grandeur de la catastrophe. Le désastre, que l'imagination en proie à la terreur ou à l'espérance grossissait et atténuait tour à tour, apparaissait dans son horrible vérité : la plupart des maisons détruites, et sous leurs ruines, des cadavres. En déblayant les décombres d'une petite chapelle, on a retrouvé les corps de quarante femmes turques, qui étaient en prières au moment du tremblement de terre. Cent familles ont été ensevelies par l'effondrement d'un pâté de maisons du quartier de la citadelle. Des survivans, échappés par miracle, les uns étaient

devenus fous de terreur, les autres ne pouvaient s'arracher de l'endroit où s'était engloutie leur fortune, où avait péri leur famille. Partout c'étaient des spectacles lamentables, de douloureux récits des surprises atroces, d'horribles scènes. Un homme à moitié fou regardait stupidement des chiens affamés se disputer des lambeaux de chair du corps de sa femme. On exhumait encore vivante une jeune fille qui était restée quarante heures pressée entre deux cadavres; elle expirait dans les bras de son père, devenu fou, qui répondait à son dernier soupir par un grand éclat de rire. Une autre femme, vivante aussi, gisait au fond d'une cave, tenant son mari mort appuyé sur son sein et de son bras droit entourant sa fille morte. Plus loin un Chiote pleurait agenouillé près du cadavre de sa femme, qui était accouchée sous les décombres. Ailleurs, des groupes de femmes et d'enfans demandaient du pain, car quels que fussent les envois de vivres, ils ne suffisaient pas pour cinquante mille individus. Aux tortures de la faim venait se joindre enfin la crainte de la peste, les cadavres, qu'on n'avait pu encore dégager des ruines commençant à exhaler une terrible odeur.

Le 11 avril, à 7 heures du soir, une nouvelle secousse, accompagnée d'une détonation pareille à une décharge d'artillerie, ébranla la terre. Cette commotion qui égalait presque en violence celle du 3 avril, consomma la ruine de la ville. Toutes les maisons qui avaient été épargnées s'écroulèrent, faisant encore de nouvelles victimes.

Aujourd'hui la ville de Chio n'est plus qu'un immense amas de pierres, une nécropole où gisent cinq mille cadavres. Il n'y a pas dans la ville cinquante maisons debout, et il y aurait danger à habiter le petit nombre de celles qui n'ont pas croulé. La citadelle, le palais du gouverneur, la douane, l'évêché sont détruits. Quelques églises, quelques mosquées ont résisté, mais de larges crevasses et de profondes lézardes se creusent dans leurs murailles. Rien que pour déblayer la plaine où fut Chio, il faudra des mois de travail.

Les campagnes n'ont pas été plus épargnées que la ville. La région qui s'étend de Chio au cap Mastic a surtout beaucoup souffert. Le sol porte en maint endroit les traces de la commotion. Ici s'ouvrent des fissures, des anfractuosités; là des éminences se sont affaissées. Toutes les villas du *Kampos* sont détruites. Le monastère de Neamoni s'est écroulé, ensevelissant soixante moines sous ses décombres. Quarante-deux villages sur soixante-quinze qui peuplaient l'île ont subi les terribles effets du tremblement de terre. Livadia, Kalimassia, Sklavia, où est la source d'Hélène, Armolia, le pays des poteries, et la plupart des villages à mastic sont en ruines. Nénita, qui comptait 4,000 habitans, a eu 700 morts et 300 blessés.

Il y a des proportions plus effrayantes : Séminia, qui n'avait que 60 habitans, a eu 40 tués et 12 blessés. A Kalamissia, on annonce 400 morts, à Tholopotamos 200, à Thymiana 300. On évalue les blessés des villages à 4,000, les morts à 3,160 ; dans la ville, il y a 6,000 blessés et 4,850 tués. Ainsi le nombre total des victimes de toute l'île atteint au chiffre énorme de 18,000. C'est à peu près le quart de la population.

Ce tremblement de terre marquera-t-il la fin de l'histoire de Chio ? Le 3 avril 1881 sera-t-il le dernier jour d'une cité célèbre qui compte plus de trois mille ans d'existence ? On a de telles craintes en Orient et à Chio même. On dit que, les villages à mastic détruits et la ville ruinée, le reste de l'île ne pourra que végéter. Nous croyons fermement qu'il n'en sera pas ainsi. La terre, qui est la nourricière des Chiotes, la terre, qui est leur richesse, existe toujours. Or on reconstruit des maisons, on ne refait pas la terre. Les Turcs du sultan Mahmoud furent un fléau tout autrement terrible que le tremblement de terre de cette année. Ils détruisirent avec méthode, ils saccagèrent avec science, ils dévastèrent avec art. Si un plus grand nombre de maisons échappa à la ruine, grâce aux Turcs qui les habitaient, toutes les vignes, toutes les plantations, tous les champs furent ravagés. Il ne resta dans l'île que neuf cents hommes. Les autres survivans du massacre, esclaves et exilés, durent attendre plusieurs années pour y revenir. Et cependant, moins de quinze ans après ce désastre, Lamartine pouvait écrire : « Je ne connais rien en Europe qui présente l'aspect d'une plus grande richesse que Scio. » — C'est à croire que, par grâce d'état, quoi qu'il arrive, les Chiotes sont toujours riches. — La situation n'est plus celle de 1822. Les Chiotes ne sont pas forcés de s'expatrier ; ils trouvent partout appui et secours. Des souscriptions ouvertes à Constantinople, à Athènes, à Marseille, à Londres, à Trieste, une fête donnée à Paris, leur ont déjà rapporté plus de 2 millions ; dans leurs plantations et leurs champs intacts, la récolte s'annonce déjà. Dès demain, ils peuvent se remettre au travail. Ils n'y failliront pas. Certainement bien des années passeront avant que l'île ait recouvré sa prospérité passée. Mais Chio se relèvera des ravages du tremblement de terre puisqu'elle s'est bien relevée des ravages des Turcs.

HENRY HOUSSAYE.

SOUVENIRS LITTÉRAIRES

DEUXIÈME PARTIE (1).

III. — LE COLLÈGE.

L'entrée au collège fut pour Louis de Cormenin et pour moi une déception cruelle. Nous avions toujours pensé que l'on ne nous séparerait pas et que nous ferions nos humanités, côte à côte, dans la même maison d'enseignement. Il n'en fut rien, et je crois que nos familles ont sagement fait de nous isoler l'un de l'autre, à cet âge d'entraînement et de turbulence où l'exemple est pernicieux et l'imitation naturelle. Louis fut placé au collège Rollin, qui était alors dirigé par Defauconpret, le traducteur de Walter Scott; je fus moins bien partagé, et l'on me mit au collège Louis-le-Grand. Je n'ai pas oublié cette journée du 21 octobre 1831, pendant laquelle je commençai le dur apprentissage des écoliers; cinquante ans écoulés n'ont point affaibli l'impression d'amertume et de révolte dont je fus saisi. Le matin, un de mes oncles était venu déjeuner avec nous; lorsque le repas fut terminé, il me plaça devant lui et tout en ricanant, il me chanta le *Non più andrai* des *Nozze di Figaro;* je ne compris guère; plus tard je sus à quoi m'en tenir : « Tu vas mener un train de vie bien différent, mon enfant ! » J'avais le cœur gros, mais je me raidissais et je refoulais mes larmes. Ma mère et ma grand'-

(1) Voyez la *Revue* du 1er juin.

mère m'accompagnèrent; elles étaient en deuil, car je venais de perdre mon aïeule paternelle. On était en récréation lorsque j'arrivai au collège; je fus présenté au proviseur; tête blonde, intelligente et hautaine, regard froid derrière des lunettes en écaille; l'entrevue fut courte et sèche : « Vous entrerez en neuvième; vous ne sortirez que tous les quinze jours, à moins que vous ne soyez le premier ! » — Le proviseur sonna; un garçon parut : « Conduisez cet élève au vestiaire. » On me fit endosser une sorte de costume d'invalide qui avait déjà servi : habit à larges basques, pantalons à grand pont, gilet droit, souliers avachis; le tout fut marqué de mon numéro matricule : 499. Lorsque je revins au parloir, ma grand'mère s'écria : « Quelle horreur ! »

Un roulement de tambour annonça la fin de la récréation; les élèves rentrèrent au quartier. L'heure de la séparation était venue; mes efforts accumulés depuis le matin s'effondrèrent tout à coup et j'éclatai en larmes. Je saisis ma mère à bras-le-corps : « Ne me laisse pas ici, emmène-moi; garde-moi à la maison avec un précepteur; qu'est-ce qui peut s'y opposer, ne suis-je pas ton seul enfant? » — Ma grand'mère s'était détournée et sanglotait. Ma mère tenait bon, mais à son menton crispé, je pouvais deviner le combat qui se livrait en elle. Elle me parla, elle me raisonna. « Il faut être un homme et savoir regarder la vie face à face. » J'essayai de me contenir; à l'accent voulu et comme raidi de ma mère, je venais de comprendre que toute prière serait inutile. On avait désiré voir le dortoir où je devais coucher, le quartier où j'aurais à prendre place. Le maître d'étude vint nous recevoir; c'était un doux étudiant en droit nommé Schœffer; ma grand'mère lui dit : « Nous vous le recommandons, monsieur, c'est un fils unique et son père est mort. » Je me jetai au cou de ma mère, répétant : « Je t'en prie ! je t'en prie ! » M. Schœffer me prit par le bras, m'entraîna, ferma la porte, et je me trouvai au milieu d'une trentaine de camarades qui riaient de mon désespoir. Aussitôt assis, je comptai sur mes doigts : neuvième, huitième, septième et ainsi de suite jusqu'à la philosophie : dix ans !

Ulric Guttinguer, celui-là même à qui Alfred de Musset a dédié un de ses plus beaux sonnets, a chanté :

Quel heureux temps que le collège !

Grand bien lui fasse ! j'y suis resté pendant neuf années, et pendant neuf années j'y ai souffert. Ma vie n'a point été différente de celle des autres hommes; j'ai eu mes chagrins, mes déceptions, mes affres, et souvent j'ai porté plus que mon faix; mais le regret du

temps de collège ne m'a jamais visité; au contraire, cette époque de ma vie ne m'a laissé que des souvenirs lamentables; encore à l'heure qu'il est, je ne puis voir passer une bande de lycéens sans être pris de tristesse, et lorsque par hasard je rêve que je suis rentré dans un des collèges où s'est révoltée mon enfance, je me réveille avec un battement de cœur et mouillé par les buées du cauchemar. Est-ce donc le travail qui me répugnait à ce point? — Non pas, j'y avais goût, et apprendre a toujours été pour moi un plaisir très vif; je n'étais pas un cancre, comme disaient nos maîtres d'étude; j'étais un insurgé. La discipline m'était insupportable et je ne pouvais y plier ma nature. Cette règle brutale, uniforme pour cinq cents caractères différens, la tristesse des cours entourées de hautes murailles et semblables aux préaux des prisons, la grossièreté, pour ne dire plus, des garçons qui nous servaient, la saleté des quartiers et des classes, l'aspect immonde de certains endroits où l'on ne se pouvait dispenser d'aller, l'odeur lourde des réfectoires, la sévérité étroite, sinon envieuse, des maîtres d'étude, l'ironie des enfans qui s'efforcent à se moquer de tout bon sentiment, l'absence de toute liberté, l'oppression de toute individualité qui se redresse instinctivement contre une domination systématique, ont fait pour moi du collège un enfer où j'ai toujours lutté et où j'ai toujours été vaincu. On disait : Il s'y habituera; je ne m'y suis jamais habitué, et lorsqu'en 1840, après avoir terminé ma rhétorique sous le plus doux, sous le meilleur des hommes, j'ai enfin quitté ces bancs maudits, j'ai éprouvé une sensation de délivrance qui fut délicieuse.

On dit que le collège forme le caractère; je ne m'en suis guère aperçu, et j'ai vu au contraire que l'on y devenait hargneux, menteur et dissimulé. Dans ce petit monde, les vices se développent par contagion ou par sympathie avec une rapidité extraordinaire. Là, plus que partout ailleurs, l'axiome de La Fontaine est vrai : « Notre ennemi, c'est notre maître. » La suppression de toute tendresse à l'âge où les enfans en ont le plus besoin produit chez eux un sentiment de résistance auquel seul ils finissent par obéir. Les punitions n'y font rien; et quelles punitions! les plus bêtes qu'il soit possible d'imaginer : le pain sec, qui enlève à l'enfant l'indispensable nourriture substantielle; la retenue de récréation, qui ne permet pas de faire un exercice nécessaire après les longues heures de silence et d'étude; la privation de sortie, qui supprime le contact de la famille. Dans ma carrière de collégien, je n'ai vu qu'un seul homme manquer intelligemment à ces coutumes barbares; c'était un professeur de quatrième nommé Huguet, qui nous donnait à copier les décades du *Jardin des racines grecques*, sous forme de devoir supplémentaire, cela du moins nous apprenait

quelque chose. — Je ne parle pas de certains professeurs éminens, M. Sédillot, M. Egger, M. Adolphe Regnier, qui étaient aimés de tous et ne punissaient jamais.

Les directeurs de notre enfance, proviseurs, censeurs et maîtres d'étude ne paraissaient pas avoir une grande confiance dans les moyens de coercition dont ils abusaient, car une précaution était prise contre toute tentative de révolte. A cette époque, le gaz était à peine utilisé pour l'éclairage des rues; nos classes et nos dortoirs étaient seuls munis de quinquets; dans nos quartiers, dès que la nuit approchait, on allumait les chandelles, qu'un élève désigné était chargé de moucher de dix minutes en dix minutes. On n'y voyait goutte et nous profitions souvent de cette demi-obscurité pour dormir au lieu de travailler; mais au-dessus du maître d'étude, et éclairant toute la salle, il y avait un quinquet fixé à la muraille et entouré d'un grillage de fer, afin que l'on ne pût le briser à coups de dictionnaires. C'était le quinquet de révolte. Toute lumière éteinte, celle-ci restait brillante et eût permis de reconnaître les coupables. La révolte! c'était le rêve de plus d'un d'entre nous. Il n'y en eut pas de mon temps, et c'est fort heureux, car j'y aurais été redoutable. Je crois que cet esprit d'insurrection, qui était en moi et que je partageais avec beaucoup de mes camarades, laisse intactes les bonnes qualités et ne permet pas de préjuger de l'avenir. Je dis ceci pour les parens qui se lamentent lorsque leurs enfans sont punis et qui leur montrent l'échafaud en perspective. Je puis citer trois élèves du collège Louis-le-Grand, qui tous les trois ont été renvoyés pour cause d'indiscipline. Le premier, qu'une certaine mollesse plus apparente que réelle avait fait surnommer Sybarite-Madelon, a été un des héros, un des mieux méritans de la charge des cuirassiers à Reischofen. Il est actuellement un de nos meilleurs généraux de cavalerie. Le second est un des savans dont s'honore la France; il a dirigé des expéditions scientifiques qui ont porté haut son nom; lorsqu'il parle, l'Académie des sciences se tait pour l'écouter. Le troisième a eu de plus humbles destinées; mais j'étonnerais bien ses anciens maîtres si je leur disais qu'il est de l'Académie française. Est-ce à dire pour cela que l'on ne parvient à quelque chose dans la vie qu'à la condition d'avoir été un mauvais écolier? A Dieu ne plaise que je proclame une telle hérésie! mais on peut affirmer que toute individualité remuante, tapageuse, soulevée contre les abus de pouvoir et secouant le joug d'une discipline ridiculement inflexible, fait preuve d'une force de résistance qui trouvera plus tard son emploi dans les luttes de la vie et dans la persévérance vers un but entrevu. J'ajouterai que quiconque ne sait pas ou ne peut pas compléter lui-même son instruction ne

sera jamais qu'un homme inférieur, réservé à une existence médiocre.

Privé de récréation, privé de promenade, privé de sortie, j'étais souvent malade au collège; malgré la fièvre, les jours d'infirmerie étaient des jours de bonheur. Là du moins nous vivions sous la maternelle direction de deux sœurs de l'ordre de Sainte-Marthe, dont l'une, sœur Adrienne, était charmante, et nous ne redoutions pas d'être punis parce que « nous tournions la tête, » parce que nous causions, parce que nous laissions tomber notre livre, parce que nous nous mouchions bruyamment. Il y avait pour les convalescens un grand préau planté d'arbres, où était installée la gymnastique. J'y ai passé bien des heures couché sur le sable, perdu dans une rêverie dont l'intensité m'enlevait à tout contact extérieur, revoyant les prairies des bords de la Sarthe, où j'avais accumulé les planches de mon radeau et m'en allant dans l'île déserte où j'aurais voulu vivre. Là, en plein air, sous le soleil, ces songeries avaient quelque douceur, mais elles devenaient intolérables lorsque j'en étais saisi, par contraste, dans les cabanons des arrêts. C'était la punition suprême avant l'expulsion; je ne l'évitai pas. Tout en haut du bâtiment où loge le proviseur, un petit escalier noirâtre donne accès dans un corridor percé de portes de chêne armées de verrous en fer. Chacune des portes ouvre sur une chambre étroite, dont les murs ne sont pas recrépis, dont la lucarne oblitérée aux trois quarts par une maçonnerie grossière est munie de barreaux. Une table et un tabouret de bois fixés sur une tige de fer occupent le milieu de la pièce. C'est une prison, une vraie prison. Les cellules de Mazas, de la Santé, de la Conciergerie, dans lesquelles on voit clair et dans lesquelles on n'a pas froid, sont des boudoirs, si on les compare aux cabanons de Louis-le-Grand. Un tuyau de poêle traversait toutes ces chambres à la hauteur du plafond et n'y répandait qu'une chaleur dérisoire. Ces cachots servaient de cellules de punition aux détenus politiques pendant la terreur; on y plaçait les prisonniers récalcitrans. C'est dans une de ces cellules que le marquis de Saint-Huruge était enfermé au 10 thermidor; il put desceller les barreaux et grimper sur le toit. Une femme qui était à sa fenêtre, rue Saint-Jacques, l'aperçut, et lui montrant sa robe, lui montrant une pierre, parvint à lui faire comprendre que Robespierre venait d'être guillotiné. De sa voix de stentor, Saint-Huruge cria la bonne nouvelle aux détenus qui se promenaient dans les cours. Il y eut une telle clameur de joie que les gardiens crurent à une révolte et coururent aux armes.

Les révolutions, qui ouvrent la porte des prisons, n'ouvrent pas celle des arrêts. J'y étais pendant l'émeute de 1832; j'entendais

distinctement le bruit du canon; j'espérais que la bataille allait se rapprocher de nous et que le collège tout entier disparaîtrait dans un cataclysme qui m'eût emporté avec lui. Dans ce cachot où j'étais seul et verrouillé comme un malfaiteur, je devais, sous peine d'y revenir le lendemain, employer ma journée à copier quinze cents ou dix-huit cents vers latins. Les chefs d'enseignement qui infligent à des enfans une punition si abrutissante ne se doutent pas qu'ils inspirent l'horreur des poèmes qu'ils ont mission de faire admirer. Un des grands lettrés de France, Gustave Flaubert, m'écrivait en mars 1846 : « J'ai lu hier, dans mon après-midi, presque tout un chant de *l'Énéide*. Dire que j'ai copié cela cent fois en pensum! Quelle infamie! quelle ignominie! quelle misère! J'ai craché dessus de dégoût autrefois, j'en ai eu des pâmoisons d'ennui, et c'est beau! beau! A chaque vers, j'étais étonné, ravi; je m'en voulais; je n'en revenais pas! » Cette impression, je l'ai eue aussi, et j'ai été stupéfait de la joie que j'éprouvais à lire les chefs-d'œuvre que l'on m'avait appris à détester.

Le gardien, — le geôlier, — des arrêts était une sorte d'ours mal léché qui se nommait Rouillon. J. Janin, qui l'avait bien connu, et pour cause, en a parlé jadis. Il était grand, il était lourd, il se dandinait en marchant, il avait la voix sourde et parlait un mauvais patois qui nous faisait rire. Lorsque à l'heure du dîner il nous apportait notre morceau de pain sec et notre écuellée de soupe, il nous disait invariablement : « En veux-tu *cô?* » Ce qui signifiait : « En veux-tu encore? » Très grossier en outre et fort intéressé, il savait tirer parti de ses « détenus » et ne les ménageait guère. Les cabanons étaient ouverts au nord; en hiver, on y souffrait du froid; on avait beau monter sur le tabouret de façon à pouvoir appliquer ses mains sur la tôle à peine tiède du tuyau transversal, on avait les doigts raidis et l'on ne pouvait plus écrire. Alors on donnait des coups de pied dans la porte et l'on appelait Rouillon. Rouillon arrivait d'un pas pesant, regardait par le judas et entamait un dialogue, toujours le même : « — Pourquoi donc que tu tapes? tu veux donc démolir le collège? — J'ai froid; laissez-moi aller me chauffer au poêle. — Ah! tu veux comme ça te chauffer à mon poêle? As-tu deux sous? — Oui. — Alors, viens; dix minutes, pas plus, parce qu'il faut que tu fasses ton pensum. » Lorsque le malheureux enfant n'avait pas d'argent, Rouillon lui disait : « Eh bien! tu peux souffler dans tes doigts. » Un jour d'hiver, au lendemain sans doute de quelque congé, j'avais cinq francs dans ma poche et j'étais aux arrêts. J'obtins de passer la journée dans la chambre de Rouillon, auprès du poêle; cela me coûta cent sous. Rouillon devint hydropique et mourut. Il fut remplacé par un garçon appelé Saint-Martin, d'allures

moins bestiales, mais tout aussi âpre à prélever une redevance sur les pauvres petits qui avaient froid et qui demandaient à se chauffer.

Tout cela, me dira-t-on, c'est de l'histoire ancienne; que de progrès n'a-t-on pas faits depuis cinquante ans! L'adoucissement des mœurs, les améliorations chaque jour introduites dans l'éducation scolaire ont certainement éclairé les maîtres de l'enseignement; ils ont condamné, ils ont abandonné pour jamais ces séquestrations, dans un lieu puant et malsain, qui ne peuvent être que pernicieuses pour l'intelligence, pour la santé des enfans. Il faut en rabattre. Le 8 février 1873, muni d'une lettre ministérielle, j'ai été visiter le collège Louis-le-Grand, et mon premier souci a été de monter aux arrêts. Je les ai retrouvés tels que je les avais connus. Dès que j'eus pénétré dans le couloir, je fus saisi par cette odeur nauséabonde qui plane comme des miasmes dans les endroits mal aérés; j'ouvris les portes de chêne; j'entrai dans les cellules et je revis la muraille rugueuse contre laquelle je me couchais sur le carreau lorsque j'étais harassé de copier des vers latins; en levant le bras, je rencontrai de la main le tuyau de poêle; en regardant par le soupirail barré de fer, j'aperçus, comme autrefois, Montmartre dessinant sa gibbosité sur les brumes du lointain, et j'entendis les bruits de la rue qui montaient vers moi comme les plaintes de la grande ville. Le poêle, le poêle de Rouillon, était toujours dans la petite chambre, dont on ne franchissait le seuil qu'après avoir donné l'obole au vieux Caron de cet enfer; les tables, les tabourets sont encore scellés dans le carrelage. Rien n'était changé. A cette époque, M. Jules Simon était ministre de l'instruction publique. Je le connaissais; je savais qu'à une rare intelligence il joint une mansuétude de caractère et une bienveillance auxquelles on peut faire appel avec sécurité. Je lui écrivis; je lui fis une description exacte des arrêts de Louis-le-Grand et je lui demandai de les supprimer. Il me répondit une lettre affectueuse :

« Paris, le 16 février 1873.

« Je vous envoie, cher monsieur, ma circulaire du 27 septembre, qui ne méritait pas l'honneur d'être injuriée avec tant d'éclat. Quant aux arrêts, je pense qu'ils ont quelque analogie avec les plombs de Venise. Gresset y a gémi; mais ils ne sont sans doute plus qu'un épouvantail. A tout hasard, je les fais fermer. Mille affectueux souvenirs.

« JULES SIMON. »

La lettre du ministre a été considérée comme non avenue, car, à l'heure qu'il est, les arrêts de Louis-le-Grand reçoivent encore des écoliers et sont restés à peu près ce qu'ils étaient de mon temps (1).

Ce n'était pas seulement pour nous un lieu de punition et de souffrance, c'était un lieu sinistre qui avait sa légende. Nous nous racontions qu'un de nos camarades, élève de sixième, avait été mis aux arrêts un dimanche. Au lieu d'aller dans sa famille, il gravit les cinq étages et fut clos en cellule. C'était un enfant nerveux; il se désespéra. Lorsque le son du tambour vint l'avertir que la messe était terminée et que l'instant de la sortie était venu, il perdit la tête. Il détacha sa cravate, l'accrocha aux barreaux de sa fenêtre et se pendit. Quand on ouvrit sa porte, à midi, pour lui donner la soupe et le pain, il était mort. Cette légende, inventée par je ne sais qui et dont nous savions tous les détails, ajoutait encore à l'odieux du séjour aux arrêts; pour nous, toutes les cellules étaient la cellule du pendu, et nous regardions avec terreur, parfois avec envie, les barreaux à l'aide desquels il avait mis fin à son supplice. Bien souvent, pensant à ces heures de collège, à la brutalité des punitions, à la grossièreté des procédés, je me suis dit que, pour ne pas sortir mauvais et perverti de ces maisons, il fallait que l'enfant eût un fond de bonté inépuisable. Un vieux pédagogue, auquel j'en parlais, m'a répondu : « La bonté n'y est pour rien, l'insouciance suffit. »

C'était bien plus aux maîtres d'étude, — aux pions, — qu'aux professeurs, que nous étions redevables de ces châtimens sans merci. Le contact de l'enfant avec le professeur est presque toujours empreint de cordialité. Nos professeurs étaient, sauf de très rares exceptions, des hommes de savoir, d'esprit un peu étroit, mais de façons bienveillantes. Je me rappelle un professeur de huitième qui nous disait : « Ne me forcez pas de vous punir, » et ne nous punissait pas. Il se nommait Frin. C'était un breton bretonnant qui, lorsqu'il parlait de son pays, disait avec emphase : « La noble terre d'Armorique. » Sa petite taille, une légère obésité, ses cheveux grisonnans et frisottans, son teint rosé, son visage arrondi lui donnaient l'apparence d'un abbé plus assidu aux ruelles qu'aux offices. Le petit père Frin, comme nous l'appelions, était courtois et d'humeur assez joviale; parfois cependant il devenait rêveur et, semblant répondre à quelque pensée intérieure, il disait : « La langue française est pleine de mystères; il faut être un génie pour

(1) J'y suis retourné le 16 mai 1881; un poêle en fonte placé dans une pièce intermédiaire doit les rendre moins froids en hiver. Il ne s'agit pas de les améliorer, il faut simplement les supprimer.

la comprendre; j'en connais un, moi, et il est né sur la noble terre d'Armorique. » Un hasard me donna l'explication de ces paroles énigmatiques. J'avais été le premier en version latine, je ne sais pas pourquoi; en cette qualité, j'étais assis à la table même du professeur, afin de ranger les cahiers de correspondance, les copies et d'indiquer quelles étaient les leçons à réciter. Le mardi, qui était réglementairement le jour consacré à la composition, M. Frin dicta le devoir français que nous avions à traduire en latin, — *eheu! bassa latinitas!* eût dit Pierre Gringoire, — et, voyant tous les élèves occupés à leur besogne, se mit lui-même au travail. Il étala devant lui les feuilles d'un manuscrit et les copia d'une écriture nette qui ne manquait pas de caractère. Il était fort absorbé, poussait parfois une faible exclamation et de temps à autre jetait un coup d'œil machinal de surveillance sur les élèves qui feuilletaient leur dictionnaire et mêlaient consciencieusement les solécismes aux barbarismes. Tout à coup, il s'arrêta, parcourut rapidement les pages libres du manuscrit et dit à demi-voix : « Diable d'homme qui ne numérote pas ses feuillets! » Je regardai: les pages qu'il transcrivait étaient étroites et longues; l'écriture qui les couvrait était haute, ferme, assez grêle; peu de ratures, une encre blanchâtre. M. Frin remarqua mon attention, et, me posant la main sur le bras, il me dit : « C'est à genoux, c'est en faisant le signe de la croix que vous devriez contempler ces pages sublimes; elles sont l'œuvre d'un génie extraordinaire; les siècles se fatigueront avant d'en produire un pareil; je copie, je mets au net les Mémoires de M. le vicomte René-François de Chateaubriand, ancien ambassadeur, ancien ministre, ancien pair de France. J'ai l'honneur d'être son secrétaire parce que je suis son « pays. » M. Frin se faisait quelques illusions; il n'était point le secrétaire de Chateaubriand, il n'était que son copiste. J'avais alors dix ans passés et j'avais lu *les Martyrs*. Je n'avais certes pas compris ni pu apprécier l'immortelle beauté de l'épisode de Velléda; mais les aventures d'Eudore et de Cymodocée m'avaient troublé, et j'admirais Chateaubriand. Je regardai le petit père Frin; il me parut grandi de vingt coudées. Il s'aperçut de mon impression; un sourire éclaira son visage et il me dit : « Quel orgueil d'être le compatriote d'un tel homme! » Longtemps, bien longtemps après, je devais apercevoir Chateaubriand. Ah! qu'il répondait peu à l'idée que je m'en étais faite. Je m'étais imaginé une sorte d'Apollon, la tête tournée vers le ciel et touchant à peine la terre du pied. Je vis un homme de taille courte et peu régulière, avec une tête trop longue, couverte de cheveux voltigeans. Les yeux seuls étaient splendides. Il marchait incliné, l'épaule droite plus proéminente qu'il n'aurait

souhaité, le front penché, la main ballante, comme écrasé par une insupportable lassitude. J'aurais à peindre l'Ennui, je ne choisirais pas une autre figure. Du reste, il l'a dit lui-même et ne s'est pas trompé : « L'ennui a dévoré ma vie! »

Si nos rapports avec les professeurs avaient quelque aménité, il n'en était pas de même avec les maîtres d'étude chargés de surveiller notre conduite, d'appliquer les règlemens, de faire respecter la discipline et dont le contact était permanent, au quartier, au réfectoire, en récréation, en promenade, au dortoir. Les professeurs avaient le tort, le très grand tort de les traiter avec un dédain que nous partagions sans peine et dont nous ne ménagions pas les témoignages. Il y avait cependant entre eux des différences que notre instinct d'enfant saisissait avec rapidité. Les uns étaient des jeunes gens pauvres qui, venus à Paris pour étudier le droit ou la médecine, s'étaient condamnés à une condition sans liberté ni loisirs, afin d'éviter à leur famille une dépense d'entretien considérable. Ceux-là nous les respections, nous tâchions de vivre avec eux sur une sorte de pied de camaraderie, et ils étaient, en général, d'humeur assez débonnaire. Il en est un dont je me souviens; il avait parmi nous quelque réputation, parce qu'il portait une grande redingote blanchâtre qui nous semblait d'une élégance irréprochable, et parce qu'il savait la sténographie. Il étudiait la médecine et est devenu le docteur Constantin James. J'en pourrais désigner un autre qui a débuté dans la vie en surveillant des marmots et en leur faisant des conférences. Il travaillait les lettres et l'histoire; petit, très alerte, plein d'esprit, s'emportant parfois, besogneur infatigable, modérant avec peine l'éclat de deux yeux superbes, il est un exemple à citer de ce que peuvent l'intelligence, la rectitude de la conduite, la persévérance au travail et l'amour du devoir. Il est aujourd'hui le grand historien militaire de la France et une des autorités de l'Académie française. Ce sont là des exceptions, je le sais, mais moins rares cependant que l'on ne pourrait le croire, et parmi les hommes qui depuis soixante ans ont honoré les lettres, il en est plus d'un qui a été berger du mauvais troupeau des écoliers. Ils n'ont fait que traverser cet atroce métier, et ils en sont promptement sortis, parce qu'ils avaient en eux une valeur intrinsèque qui n'attendait qu'une occasion pour s'affirmer; mais que penser de ceux qui y restent, qui s'y complaisent et finissent par y trouver la pâture nécessaire à leurs besoins intellectuels? Ceux-là nous ne les aimions guère; nous sentions en eux quelque chose de déclassé qui nous déplaisait; entre eux et nous, l'hostilité n'avait point de trêve, nous n'étions pas les plus forts, mais nos défaites ressemblaient parfois à des victoires. A un pion nommé Grivet un de nos camarades dit tout haut : « Vous faites bien de

rester au collège, car ce n'est pas dans ma famille que l'on vous accepterait comme domestique. » — Dans de pareils termes, la vie en commun devient un supplice, pour le maître d'étude et pour l'écolier. Le manque d'éducation première, une certaine rusticité native, l'humilité de leur condition en présence d'enfans de familles riches pour la plupart, entraînaient parfois ces malheureux pions à des propos envieux qu'ils auraient dû retenir. Pendant que je faisais ma huitième, j'eus pour maître d'étude un certain Leroux, personnage assez crasseux, dont la tête était enlaidie d'une loupe qui ne lui permettait de porter qu'une casquette. Sa fainéantise dépassait toute mesure; il bâillait du matin au soir et ne pouvait s'occuper à rien. Il était agressif, lourdement gouailleur, et fut victime d'une mésaventure qui nous mit en liesse. A cette époque, le Théâtre-Italien était monté à un haut degré de splendeur, et l'un des artistes les plus aimés de cette réunion d'artistes exceptionnels était un homme d'apparence colossale, de beaucoup d'esprit, très choyé dans le monde où il était admis, d'origine italienne, de bonne lignée, et n'ayant pas eu, pour paraître sur les planches, à lutter contre des préjugés qui n'existent pas dans son pays. Le public qui se pressait dans la salle des Bouffes l'aimait particulièrement et lui faisait une ovation toutes les fois qu'il apparaissait sous le costume du docteur Bartholo dans *le Barbier de Séville*. Or le fils de cet artiste était dans l'étude que surveillait Leroux. L'enfant était rieur, et un jour, au lieu de travailler, il faisait des grimaces pour se moquer d'un de ses camarades. Leroux s'en aperçut et lui dit : « Bravo! continuez, c'est le bon moyen de n'être qu'un paillasse, comme votre père. » Le père vint le lendemain même retirer son fils du collège, mais avant de l'emmener, il fit appeler Leroux au parloir et lui administra une correction que sa force herculéenne a dû rendre pénible. Nous n'ignorâmes rien de cet incident, et de ce jour, le pauvre Leroux fut surnommé Bartholo.

Depuis que j'ai quitté le collège, j'ai retrouvé plusieurs de mes anciens maîtres d'étude : je les ai rencontrés en Algérie sous-aides-majors, sous-aides-vétérinaires; en Orient, agens de compagnies véreuses; en province, contre-maîtres surveillans dans les usines; à Paris, sur le grabat d'un hôpital et, — une seule fois, — dans une cellule du dépôt près la préfecture de police. J'ai beaucoup causé avec eux, et chez presque tous j'ai constaté une tare, un vice, un trou par où s'écoulait la volonté de bien faire. Ce qui dominait en eux, c'était une paresse inconcevable. Quelquefois un goût dont la bassesse surprend les avait entraînés hors de la ligne droite. Un d'eux me disait avec désespoir : « Ce qui m'a perdu, c'est la funeste passion du domino! » En 1845, dans un campement de

la terre algérienne, non loin d'Ouchda, je me trouvai face à face avec un ancien pion contre lequel j'avais jadis entretenu une lutte à outrance; il occupait un mince emploi dans une administration militaire et traînait avec lui une grosse femme qui ne servait pas qu'à sa cuisine. Je pus lui être utile, il s'ouvrit et me parla franchement du temps écoulé; il me disait : « Entre les élèves et nous, l'accord n'était pas possible, nous souffrions trop, et de trop de manières. Quand vos mères élégantes et sentant bon venaient vous voir au parloir; quand, le dimanche, on vous emmenait en voiture avec des domestiques mieux habillés que nous, lorsqu'au lendemain des jours de congé, nous vous entendions raconter, pendant les récréations, que vous aviez été à l'Opéra, aux Italiens, à la Comédie-Française, au bal, nous faisions un retour sur nous-mêmes, nous sentions la misère de notre condition; l'amertume et l'envie nous débordaient, et sans peut-être que nous en eussions conscience, nous nous vengions de vos plaisirs, qui nous étaient interdits, en redoublant de sévérité, — d'injustice, — comme vous disiez. Pendant douze ans que je suis resté maître d'étude, savez-vous combien de fois j'ai été au spectacle? Une seule, au parterre de l'Opéra, où un ami m'avait conduit pour entendre *Robert le Diable*. Oui, vous étiez pour nous un objet de convoitise, et les souvenirs que j'ai conservés de cette époque sont les plus mauvais de mon existence. »

L'aveu de ce pauvre homme me fut pénible et m'expliqua bien des choses que je n'avais pas comprises pendant ma vie d'écolier. J'y ai souvent pensé depuis; l'expérience est venue qui m'a éclairé. Entraîné par mes études sur Paris, j'ai regardé dans bien des mondes; j'ai pu étudier de près toutes les catégories d'agens, d'employés, de subordonnés, et j'en suis arrivé à cette conclusion, que, dans notre état social actuel, l'homme le plus malheureux, le plus digne de commisération, celui dont la condition exige les réformes les plus urgentes, celui qu'il faut relever et faire respecter, parce qu'il doit être respectable, c'est le pion de collège!

Les jours de congé, lorsque par hasard je n'étais pas en retenue, je courais chez Louis de Cormenin, et là, près de lui, libre, en confiance, j'exhalais toutes les colères dont ma mère n'aurait pas toléré l'explosion. Louis était bien plus calme que moi, une sorte de nonchalance extérieure lui permettait de supporter un régime qui m'exaspérait; il se conduisait sagement et n'était que rarement puni; mais de même que je n'avais pas assez d'imprécations pour maudire les arrêts, il ne se contenait guère lorsqu'il parlait de la *guérite*, sorte d'instrument de supplice en usage au collège Rollin. L'écolier y était maintenu assis sur un tabouret fixé entre

une muraille de bois et une planche échancrée qui l'encastrait à hauteur de la ceinture. Cet appareil ingénieux était contenu dans une guérite dont on refermait la porte. Un enfant ayant failli s'étrangler en voulant se dégager de cette entrave, on a abandonné ce genre de torture; j'ignore par quelle nouvelle invention on l'a remplacé.

Le collège est un monde en miniature et, malgré la claustration, on y participe aux choses extérieures. Les nouvelles s'y répandent avec autant de rapidité que dans les salons. « Les grands » se racontent les bruits de la ville qu'ils ont recueillis dans leur famille ; les propos gagnent de proche en proche, et le petit collège en a sa part. Dans nos classes élémentaires, tout en traduisant vaille que vaille l'*Epitome historiæ sacræ*, ou le *de Viris illustribus urbis Romæ*, nous n'ignorions rien des faits importans qui se produisaient dans Paris. C'était le temps des émeutes; on se rappelle combien elles furent fréquentes pendant les premières années du règne de Louis-Philippe. Par les externes libres, nous apprenions que l'on se battait. Un maître d'étude ne rentrait pas à l'heure réglementaire, un garçon de salle ne reparaissait pas, nous étions peu embarrassés d'expliquer leur absence : ils ont été tués sur une barricade en s'enveloppant dans les plis d'un drapeau noir. Notre imagination nous servait parfois avec sagacité, et nous nous trompions moins souvent qu'on ne pourrait le supposer. Un « aboyeur » qui appelait les élèves attendus au parloir était au cloître Saint-Merri et y mourut. La tentative d'insurrection qui prit prétexte des funérailles du général Lamarque pour essayer de substituer la république à la royauté constitutionnelle causa une émotion profonde dans les collèges de Paris, où l'on s'enorgueillit en apprenant que deux écoliers avaient été tués parmi les combattans. La légende fut promptement créée, et nous nous racontions avec admiration que tout le collège Charlemagne, professeurs en tête, avait marché contre le palais des Tuileries. Pour être plus simple, la vérité n'en était pas moins lugubre. Trois élèves, trois « grands » de la pension Saint-Amand Cimetière qui allait en répétition au collège Charlemagne, avaient fait l'école buissonnière et s'étaient mêlés, par curiosité, à la foule dont le cercueil du vainqueur d'Hudson Lowe à Capri était entouré. Ils se nommaient Stoffel, Lasseray et Parquin. L'émeute, commencée sur le quai Bourbon, fut vivement refoulée par un bataillon d'infanterie de ligne chargeant à la baïonnette. Il y eut une panique. Les curieux, les perturbateurs prirent la fuite et se réfugièrent sous la voûte du canal Saint-Martin, dans une espèce d'impasse d'où il n'était pas facile de sortir. Les soldats, sur lesquels on venait de tirer, s'y précipitèrent et frappèrent

au hasard. Stoffel et Lasseray furent retrouvés parmi les morts; Parquin, que j'ai connu et qui est mort en 1855, conseiller référendaire à la cour des comptes, parvint à se sauver, mais après avoir reçu dans le bras un coup de baïonnette dont il souffrit pendant longtemps.

A cette époque, Paris était sinistre, et malgré notre insouciance d'enfans, nous pouvions le remarquer pendant les promenades et lorsque nous sortions dans nos familles. C'était l'heure du choléra. La ville était affolée; elle croyait aux empoisonneurs; sans cause apparente, elle se jetait sur des hommes inoffensifs, les déchirait et les jetait à la rivière. Par suite d'une aberration inconcevable, Gisquet, préfet de police, avait adressé à ses commissaires une circulaire confidentielle par laquelle il prescrivait de surveiller les républicains, qui seuls étaient capables de répandre des matières empoisonnées sur les étaux de boucherie, afin de porter préjudice au gouvernement du roi. Cette criminelle niaiserie eut des résultats, et plus d'un innocent fut massacré. Si le gouvernement eût fait son devoir, il eût traduit Gisquet en cour d'assises, comme promoteur et complice de ces assassinats. Ce fut un sauve-qui-peut général; chacun cherchait à fuir la ville pestiférée. Il n'est sottise que l'on ne crût, il n'est remède extravagant que l'on n'adoptât. Il y eut de bons jours pour les marchands de flanelle, de vulnéraire, d'orviétan. On disait : Ce sont des insectes qui volent à hauteur des nuages ; on a enlevé un cerf-volant muni d'un gigot de mouton; quand on l'a descendu, il ne restait plus que l'os du gigot : c'est affreux, qu'allons-nous devenir? — Au collège, on prit quelques précautions; on ajouta un peu de vinaigre à l'eau que l'on nous donnait à boire; dans nos quartiers, dans nos classes, dans nos dortoirs, on déposa des terrines pleines d'une solution de chlorure Labarraque, et toute « crudité » fut supprimée de notre alimentation. La peste passa près des collèges et ne les toucha pas, elle épargna l'enfance, qui, du reste, ne s'en préoccupait guère et n'en perdit pas une partie de barres. Deux de nos maîtres d'étude moururent; on le cacha avec soin, pour ne pas inquiéter les familles des élèves.

Le choléra s'en alla, emportant avec lui la terreur qu'il avait causée; la ville reprit l'agitation fébrile qui est sa vie normale et dont les vibrations, affaiblies mais encore perceptibles, se faisaient sentir jusque dans nos classes. On était alors romantique et « moyen-âgeux, » comme a dit Théophile Gautier. Aux troubadours de la Gaule poétique célébrée par Marchangy, on avait substitué les truands et les cagoux de la cour des Miracles. Au collège, nous rêvions de porter un « buffle » et d'être chaussés de souliers à la poulaine; les souliers à la poulaine étaient pour nous un sujet d'admiration d'autant plus vive

que nous ne savions pas ce que c'était; mais n'était-ce pas le bonheur, le bonheur tout entier, de posséder un pourpoint « tailladé, » et surtout une dague de Tolède? L'interdiction qui avait frappé les représentations du *Roi s'amuse*, de Victor Hugo, avait mis toutes les têtes à l'envers, et pendant que « les perruques » applaudissaient à cette mesure, uniquement provoquée par le tumulte de la première représentation, « les jeunes France » protestaient et laissaient croître leurs cheveux. La révolte contre les usages reçus, contre les costumes adoptés était générale dans la jeunesse, qui ne savait qu'imaginer pour ne pas ressembler aux « bourgeois glabres. » Nous estimions que les élèves du collège Stanislas étaient les écoliers les plus heureux de Paris, parce que Théodose Burette, professeur d'histoire, y faisait son cours dans un costume extravagant: bottes à revers rouges, culotte de peau collante, gilet à la Robespierre, frac vert à boutons d'or doublé de satin blanc; par-dessus, la robe universitaire ouverte et flottante. La grosse tête ronde de Burette, rasée à la malcontent et ornée d'énormes moustaches noires, lui donnait, sous ce travestissement, une apparence étrange qui l'avait rendu fameux dans le monde des écoliers. Avoir un tel professeur nous paraissait une joie sans pareille, mais cette joie nous était refusée, car nos maîtres, correctement vêtus, ne nous rappelaient en rien les excentricités réelles ou supposées du « Mamelouk, » ainsi que nous avions surnommé Burette, dont toute la gloire devait consister plus tard à écrire *la Physiologie du fumeur*. Burette appartenait, par ses habitudes et par ses relations, à un groupe d'artistes, dont plusieurs sont devenus célèbres, et chez lesquels l'émulation de la « charge » entretenait une sorte de folie permanente. Le branle leur était donné par des hommes d'un grand talent, par Charlet, par Poterlet, par vingt autres qu'il serait facile de nommer et qui, pour protester contre la vie bourgeoise, contre ce que l'on appelait alors les épiciers, se livraient sérieusement à des inepties que l'on a l'habitude de réprimer à Charenton. Un jour de congé, dans la belle saison, traversant le pont Royal avec le domestique qui était venu me chercher au collège, je m'arrêtai, comme presque tous les passans, pour contempler un spectacle fait pour surprendre. Une trentaine de jeunes hommes vêtus à la diable de vestes de velours, de surcots de laine, de jaquettes de nankin, chevelus et barbus pour la plupart, marchaient à la file, un par un, collés les uns contre les autres; ils emboîtaient le pas; leurs bras ballaient en même temps; en tête s'avançait Théodose Burette brandissant une canne; tous sur un rythme précipité disaient : « Une, deux! une, deux! le choléra! le choléra! » Arrivés au bout du pont, ils s'arrêtèrent brusquement, firent volte-face et chantèrent : « Connaissez-vous le ther-

momètre de l'ingénieur Chevallier? » — Puis ils reprirent leur rang et partirent : « Une, deux ! une, deux ! le choléra ! le choléra ! » Le lendemain au collège, pendant la première récréation, je me hâtai d'initier mes camarades à ce genre de promenade, que je dirigeai moi-même ; cela ne fut pas du goût d'un maître d'étude, qui m'envoya terminer la journée chez Rouillon. — Longtemps après j'ai su ce que signifiait ce défilé baroque qui traversait Paris à la stupéfaction des passans. Cela s'appelait la grande chevauchée de la côtelette aux cornichons et avait été inventé par Burette. On partait de la rue Pigalle et l'on s'en allait ainsi, le dimanche, pendant les beaux jours d'été, jusqu'à Saint-Mandé, où l'on déjeunait chez un charcutier qui vendait de bonnes côtelettes de porc frais. C'était bruyant, inoffensif et bête, mais cela divertissait des désœuvrés qui ne savaient qu'imaginer pour se singulariser et qui croyaient faire acte d'originalité en se livrant à ces médiocres extravagances. Plusieurs groupes composés d'artistes, de gens de lettres, de petits boursiers, d'employés de ministère se réunissaient, se cotisaient pour manger et surtout boire ensemble ; ces groupes se distinguaient par des dénominations ridicules et parfois crapuleuses. Si, sur des tableaux de cette époque, on retrouve, à la suite de la signature du peintre, le chiffre 45 placé entre deux parenthèses, c'est que l'artiste a appartenu, — que le lecteur me pardonne, — à la société des Quarante-cinq jolis cochons, dont le président fut un des plus grands artistes de l'école romantique. Le vice-président de cette compagnie existe encore, c'est un peintre d'un rare talent. On buvait, on débitait toute sorte de sornettes, on cassait quelques carreaux dans les cabarets de la banlieue, on dansait dans les guinguettes, on rentrait à Paris en chantant quelques couplets grivois et l'on gagnait au pied lorsque l'on rencontrait une patrouille. Un de ces chefs d'orgie fut célèbre en son temps ; c'était un homme énorme, borgne, mystificateur intrépide, buveur expérimenté, chef de bureau au ministère de la marine et qui se nommait Billou. Henri Monnier, à la fois dessinateur, caricaturiste, acteur et homme de lettres, était de toutes ces parties ; il excellait à pousser ses compagnons à des sottises compromettantes ; il y dépensait les ressources d'un esprit diabolique et savait toujours s'esquiver lorsque la plaisanterie prenait une mauvaise tournure. Ces farces devenaient parfois tragiques, et les jeunes gens emportés par l'ardeur de leur tempérament, par l'émulation de sottises qui les avait saisis, en arrivaient à des actes coupables. La plupart de ces « compagnons de tout plaisir » fréquentaient une petite salle de spectacle aujourd'hui détruite et que l'on nommait la salle Chanteraine. C'était un théâtre d'amateurs, jadis fondé par un certain Doyen, méridional, grand admirateur de Talma, et où les

aspirans acteurs et surtout les aspirantes actrices jouaient pour se familiariser avec les planches et le public. Aujourd'hui encore, on peut reconnaître l'emplacement de ce théâtre aux colonnes doriques qui précèdent l'entrée de l'hôtel de M. Renouard, rue de la Victoire, n° 47. C'était moins une salle de spectacle qu'un champ de bataille. Les jeunes France, artistes et autres, occupaient le parterre et les stalles d'orchestre, tandis que les « gants jaunes, » viveurs et parasites, s'installaient dans les premières loges et à la galerie. Toute débutante applaudie par les loges était sifflée par le parterre, et *vice versa;* c'était l'usage, et nul ne se serait permis d'y déroger. Les spectateurs du parterre escaladaient la galerie, les spectateurs des loges descendaient dans l'orchestre, et on se gourmait comme en champ clos. Quelque mauvais plaisant n'oubliait pas d'éteindre les quinquets et dans l'obscurité, la mêlée devenait générale. Un soir, la lutte fut plus violente que de coutume. Quelque jeunes France de l'orchestre se firent la courte échelle pour monter à l'assaut d'une loge d'avant-scène d'où quatre ou cinq gants jaunes un peu ivres leur lançaient des pommes et des quolibets. Un des spectateurs de la loge prit un lourd banc de bois sur lequel on déposait les manteaux dans le couloir des premières, et, s'en servant comme d'un bélier, frappa à la tête un jeune homme qui, debout sur les épaules de ses compagnons, avait déjà saisi le rebord de la loge. Le jeune homme retomba dans l'orchestre, et la chute fut grave, car il en mourut. Le coupable était un jeune pair de France par hérédité auquel son âge n'avait pas encore permis de prendre séance; l'affaire fut étouffée, les parens de la victime furent désintéressés; mais, comme il fallait un exemple, la salle Chanteraine fut fermée pendant trois mois.

Ces aventures ne nous étaient point inconnues au collège; nous nous les racontions en les exagérant et nous portions envie à ceux qui en étaient les héros. Souvent le domestique qui, les jours de sortie, allait chercher Louis de Cormenin au collège Rollin, alors situé rue des Postes (rue Lhomond), venait me prendre à Louis-le-Grand; alors Louis et moi, nous dirigions notre chemin de façon à passer par la place Saint-Germain-des-Prés. Arrivés là, nous nous arrêtions un peu émus et nous regardions une grande vieille maison jaunâtre percée d'une multitude de fenêtres et dont nous nous attendions toujours à voir sortir quelque chose d'extraordinaire. C'était la Childeberte. Depuis quarante ans, elle n'était habitée que par des artistes, et son nom lui avait été donné parce qu'elle occupait le n° 9 de la rue Childebert, qui a été démolie pour faciliter l'agrandissement de la place Saint-Germain-des-Prés. De ce qui se passait dans cette maison, on nous avait raconté des histoires merveilleuses. Le sabbat

y était permanent; on n'y était admis qu'après avoir inventé « une charge nouvelle. » La police s'en éloignait avec terreur, et les gens du quartier se signaient en apercevant le lieu maudit. Tous les peintres révolutionnaires y avaient vécu ; Géricault, Paul Delaroche, les Johannot avaient écrit leur nom sur les murailles de l'énorme masure. Un dimanche matin, les rapins qui campaient dans les chambres lézardées auxquelles on accédait par un escalier vermoulu, imaginèrent une plaisanterie dont le récit, apporté au collège par un externe libre, nous avait ravis d'enthousiasme. A l'aide d'une côtelette, ils avaient attiré dans l'atelier de l'un d'eux un grand chien de boucher, un mâtin jaunâtre à oreilles coupées, à museau noir. On le déguisa en tigre, on lui peignit des zébrures sur les flancs, on lui moucheta le mufle; puis on lui attacha une casserole à la queue et on le lâcha sur la place Saint-Germain-des-Prés, au moment où la masse des fidèles sortait de l'église après la grand'messe. A chaque fenêtre de la Childeberte apparaissait un artiste drapé dans une couverture, coiffé d'un plumeau, fumant dans un manche à balai et représentant ainsi un Bédouin. Sur la place, le désarroi fut affreux; on crut voir un véritable tigre, et ce fut une fuite éperdue. Quelques bourgeois arriérés trouvèrent que la farce était un peu forte et portèrent plainte. Force resta à la loi, car le boucher propriétaire du chien fut condamné à l'amende. La Childeberte nous inspirait, à nous autres écoliers, une admiration sans bornes, et lorsque la direction de nos promenades du jeudi nous permettait de passer devant, nous nous la montrions avec respect. C'est là que naquit une charge célèbre qui fit le tour des ateliers d'Europe, car nos artistes la portèrent à Rome, d'où elle gagna les autres capitales. Partout on raconta « l'histoire du prince Henri, qui avait le cœur bardé de trois cercles de fer et qui fut honni, banni, funeste, de ses états, » mais nul n'en a jamais su la fin, car on devait recommencer le récit toutes les fois qu'on l'interrompait, et on l'interrompait toujours. On prétendait, — mais ceci est de la légende, — qu'il n'y avait pas d'exemple qu'un locataire de la Childeberte eût jamais payé son terme, et l'on affirmait, — ceci est de l'histoire, — que la propriétaire, Mme Legendre, n'avait jamais fait une réparation à sa maison depuis qu'elle l'avait achetée en 1793. Quand cette masure fut abattue en 1858, elle tombait en ruines; elle se serait effondrée d'elle-même depuis longtemps si elle n'avait été soutenue par les constructions mitoyennes. Elle était peuplée de rats comme jadis l'éléphant de la Bastille. La démolition de cette sorte de phalanstère fut un deuil pour les artistes qui l'avaient habité; plus d'un l'a regretté et le regrette peut-être encore. Lorsque Louis de Cormenin et moi nous avions longtemps regardé la Childeberte,

nous nous disions : « C'est là que nous habiterons quand nous serons grands. » L'âge est venu, et nous nous sommes bien gardés de réaliser ce rêve de notre enfance.

IV. — L'INITIATION.

En 1835, je faisais ma sixième sous un professeur revêche et taquin, M. Agon, dont le visage en lame de couteau, marqué de petite vérole et armé de lunettes, n'avait rien d'agréable. J'eus la bonne fortune, au mois de janvier, de tomber malade d'une rougeole ou d'une fièvre scarlatine ; ma mère me prit chez elle, et je trouvai que c'était fort doux. Je traînai ma convalescence le plus que je pus, afin de retarder l'heure de rentrer au collège ; ma mère m'y aida sans trop le laisser paraître, et au milieu de février, j'étais toujours « à la maison. » Le 12 du mois, on me dit : « Nous irons ce soir au spectacle, à la Comédie-Française ; on donne une pièce nouvelle. » Je fus ravi ; en fait de théâtre, je ne connaissais encore que le cirque Olympique, Franconi, comme l'on disait. J'y avais battu des mains en voyant les grands drames militaires qui reproduisaient avec plus ou moins d'exactitude la vie de Napoléon Ier, et j'y avais admiré une pièce intitulée *les Polonais*, dans laquelle il y avait des combats, des escadrons d'amazones conduites par la comtesse Platter et des couplets patriotiques que je n'ai pas oubliés :

L'aigle blanc nous guide,
Volons aux combats !
O Pologne intrépide
Un jour tu renaîtras.

Le personnage principal était un certain Paulinski, homme du peuple, qui était l'âme de la conspiration et donnait le signal de la révolte. Je savais bien que Paulinski était un héros de convention inventé par les auteurs du mélodrame, mais l'imagination est si forte chez les enfans, elle est tellement passionnée qu'elle crée la réalité et donne aux fictions un corps tangible et saisissable. Dans les rares journaux qui pouvaient passer sous mes yeux, je cherchais les faits relatifs à l'insurrection polonaise, et j'étais toujours désappointé, parce que je n'y trouvais pas le nom de Paulinski. J'avais fini par me figurer qu'il existait, et lorsque l'on souriait de ma naïveté, on m'affligeait. J'ai, du reste, toujours été ainsi au temps de mon enfance et de ma jeunesse. J'aurais été de ceux qui écrivaient à Samuel Richardson pour le supplier de ne pas faire mourir Clarisse.

Il m'est douloureux de penser que Manon, que Des Grieux, que Paul, que Virginie n'ont point été des êtres vivans. J'ai peine à admettre que la princesse de Clèves ne soit pas un personnage historique. J'ai cru fermement aux héros des romans que j'admirais; j'ai cru à Bas-de-Cuir, à Robinson, à Ivanhoë; j'ai cru à Vautrin, à Lucien de Rubempré, à Mme de Maufrigneuse. Suis-je bien certain de n'y plus croire? « Tout assaiché que je suis, a dit Montaigne, et appesanti, je sens encore quelques tièdes restes de cette ardeur passée. » Lire ainsi, avec tant de passion, c'est lire sans critique, je n'y contredis pas, mais c'est lire avec bonheur; mieux vaut sentir que raisonner.

Si les drames à coups de fusil que l'on jouait au cirque Olympique me causaient de l'émotion, on peut imaginer ce que j'éprouvai, pendant la soirée du 12 février 1835, en écoutant une des œuvres maîtresses de l'école romantique. On donnait la première représentation de *Chatterton*. Pour la première fois, j'entendais une langue exquise dont le nombre et la richesse me charmaient comme une symphonie. Pour la première fois aussi, j'assistais à un véritable drame, très savant sous sa forme simple et dont toutes les péripéties sont produites par le caractère même des personnages et non point par une série d'événemens arbitraires. Raconter la pièce serait superflu; chacun la connaît. L'impression fut intense jusqu'à la douleur. Le rôle du quaker, celui de John Bell, étaient tenus par Joanny et par Guiaud. Ma mémoire n'a rien conservé d'eux que de confus et d'indistinct; mais dussé-je vivre les dix mille éternités promises à Brahma, je n'oublierai jamais Mme Dorval et Geffroy, qui jouaient Kitty Bell et Chatterton. Il est possible que je sois abusé par le souvenir d'une émotion ineffaçable, mais ces deux acteurs me semblent avoir atteint dans cette pièce le plus haut degré de l'art théâtral. Geffroy n'était point ce qu'on appelle un artiste à effet; il ne cherchait pas à en produire et faisait bien. Malgré une physionomie assez dure, ironique, dédaigneuse, il n'était point déplaisant; il était alerte et adroit; à le regarder se mouvoir en scène, on reconnaissait un homme familiarisé avec les bons exercices du corps, avec l'escrime, la paume et la natation. Il excellait à composer un rôle, et plus que nul autre il sut s'identifier au personnage qu'il avait à représenter. Pendant toute la durée d'une pièce, eût-elle cinq actes, fût-il constamment en action, il ne se démentait pas. Jamais on n'avait l'acteur sous les yeux, mais toujours le personnage, que ce fût Philippe II dans *Don Juan d'Autriche*, Marat dans *Charlotte Corday*, Richelieu dans *Diane de Lys*. Cela seul faisait de lui un artiste hors de pair, et il sembla se surpasser dans la création de *Chatterton*. De ce rôle difficile où la colère, l'amertume, le

désespoir, l'amour le génie se mêlent dans une exaltation morbide qui flotte au-dessus de la folie, il sut rendre les nuances avec une implacable vérité. Il a fait une reconstitution, et aujourd'hui encore, lorsque j'entends parler de Chatterton, — du poète et non du drame, — c'est la figure de Geffroy qui m'apparaît.

Tout autre était Marie Dorval, actrice incohérente, irrégulière, sans moyenne; médiocre ou sublime, selon qu'un rôle lui convenait ou ne lui convenait pas. Elle parlait de la gorge, comme les Parisiens; elle avait des intonations vulgaires, mais l'ampleur de son jeu, son intelligence des situations les plus délicates, la passion dont elle débordait, en faisaient la plus grande artiste dramatique que j'aie connue; je n'excepte ni Mlle Mars, ni Rachel. Il est possible que le fond romantique de mon éducation littéraire soit pour quelque chose dans ce jugement; mais lorsque je me reporte par la pensée aux années de ma jeunesse et que je me rappelle les représentations théâtrales auxquelles j'ai assisté, je retrouve toujours le souvenir de Marie Dorval lié à celui de mes plus vives émotions. C'était une étrange femme, bonne, aimante, sans grand souci d'elle-même, mariée à un écrivain légitimiste, nommé J.-C. Merle, qui ne s'occupait guère d'elle, éprise de son art et maternelle pour tous ceux qui l'approchaient. Elle notait chaque jour les impressions et les faits principaux de sa vie. Les carnets où sa confession est inscrite avec une irréprochable sincérité n'ont pas été perdus; j'ai pu les lire, c'est navrant. Les deux rôles où elle a développé à l'aise ses qualités ont été ceux d'Adèle dans *Antony* et de Kitty Bell dans *Chatterton*. Ce dernier semblait avoir été fait exprès pour elle; elle y était admirable. De la loge d'avant-scène du rez-de-chaussée où j'étais, je tenais obstinément mes yeux attachés sur elle; elle me fascinait. Est-ce une erreur de ma mémoire? Elle essuyait des larmes réelles, elle souffrait de toutes les douleurs, qu'elle n'avait qu'à exprimer. Je la vois encore avec ses mitaines de dentelle noire, son chapeau de velours, son tablier de taffetas; elle maniait ses deux enfans avec des gestes qui étaient ceux d'une mère et non ceux d'une actrice; d'un mouvement rapide et souvent répété de la main, elle relevait une mèche latérale de ses cheveux qui se déroulait sans cesse. Malgré sa voix trop grasse, elle avait des accens plus doux qu'une caresse; dans sa façon d'écouter, de regarder Chatterton, il y avait une passion contenue, peut-être ignorée, qui remuait le cœur et l'écrasait. Tous les spectateurs étaient anxieux, c'était visible; l'angoisse comprimait jusqu'à l'admiration. A je ne sais plus quel passage, quelqu'un cria: « Assez! » Immobile, appuyé sur le rebord de la loge, étreint par une émotion jusqu'alors inconnue, j'étouffais. Aux dernières scènes, lorsque Kitty Bell gravit en oscillant l'es-

calier de la chambre où Chatterton va mourir, lorsqu'elle glisse renversée sur la rampe et retombe à genoux; lorsqu'à la voix de son mari, elle se redresse, saisit sa bible et va s'affaisser, expirante, pendant que ses enfans accourent vers elle, toute la salle se leva; il y eut un cri d'horreur, de commisération et d'enthousiasme. « Oh! dans ton sein, dans ton sein, Seigneur, reçois ces deux martyrs!.. » — Lorsque l'on vint proclamer le nom de l'auteur, M. le comte Alfred de Vigny, on resta debout pendant près de dix minutes; les hommes battaient des mains, les femmes agitaient leur mouchoir. Jamais, depuis, je n'ai vu une ovation pareille. Si, comme on le dit, les succès de théâtre sont ceux qui flattent le plus l'amour-propre, Alfred de Vigny a dû, ce soir-là, s'enivrer jusqu'au délire. Je n'avais pas parlé, je n'avais pas applaudi; j'étais terrifié. Je sortis machinalement de la loge; lorsque j'en franchissais le seuil, ma mère, qui avait les yeux rouges de larmes, me dit : « Qu'as-tu donc? » Le son de sa voix brisa la torpeur dont j'étais enveloppé; je voulus répondre et je perdis connaissance. Je sentis confusément que l'on m'emportait et je revins à moi par une crise de sanglots et de spasmes qui était une crise nerveuse. Ma mère passa la nuit près de moi et plusieurs fois me réveilla pour dissiper les cauchemars qui m'agitaient. Le lendemain, elle me disait en souriant : « Te voilà condamné au cirque Olympique pour longtemps encore. » Un de mes parens auquel on conta l'aventure me proposa de me conduire chez Alfred de Vigny, qu'il connaissait; je refusai avec effroi; il me semblait que je tomberais foudroyé comme devant un dieu.

Ma mère regretta de m'avoir conduit à cette soirée solennelle; il était trop tard; c'en était fait pour toujours, le goût, la passion des lettres m'avait saisi et ne devait plus me quitter. Je n'imaginai pas qu'il y eût au monde une fonction plus belle que celle de l'écrivain indépendant et désintéressé; après tant d'années, après tous les incidens, toutes les tentations de l'existence, je n'ai point varié d'opinion à cet égard; si j'avais à recommencer ma vie, je ne choisirais pas d'autre carrière, sachant qu'à défaut du bonheur qui n'est point de ce monde, on y trouve le repos et le calme fortifiant de la solitude. Je ne pensais guère à cela, au cours de mes treize ans; je ne voyais que l'émotion poignante que j'avais éprouvée et je rêvais de la renouveler le plus souvent possible. Puisqu'il m'était interdit d'aller au théâtre, je pouvais du moins lire les pièces que l'on y jouait et je fus pris d'une véritable rage de lecture. Tout mon argent de poche, — mes semaines, comme nous disions au collège, — fut employé à acheter des drames, des comédies et des vaudevilles. Je bâclais mes devoirs, j'apprenais à peine mes leçons; au quartier, abrité derrière un rempart de livres habilement dis-

posés, en classe, dissimulé par le camarade placé sur le gradin inférieur, je lisais et je m'absorbais si bien, je devenais tellement absent, qu'il m'est arrivé plus d'une fois de ne pas entendre la dictée du professeur. La première pièce que je lus ainsi était intitulée : *la Nonne sanglante*. C'était un gros drame d'Anicet Bourgeois et de Maillan, qui obtenait un succès d'horreur à la Porte-Saint-Martin. Ça commence dans les catacombes de Rome : « Le guide! le guide! suivez le guide! » Il y a des bohémiens, des assassinats, on y voit Cagliostro, ça n'a ni queue ni tête, ça finit par un meurtre et par un incendie. Ce fatras me semblait admirable. Lorsque j'avais terminé ma lecture, je prêtais la pièce à un camarade, qui bientôt la passait à un autre. La mode s'y mit. Le dimanche, chacun rapportait une pièce; les externes libres nous en achetaient; notre classe de sixième ressemblait à une boutique du *Magasin théâtral*. Lorsqu'un pion ou un professeur nous surprenait, la pièce était confisquée; nous étions privés de sortie ou envoyés aux arrêts après récidive; rien n'y faisait : la contagion gagna, et tout le collège « fut empoisonné par de mauvaises lectures faites pour pervertir le cœur et abâtardir l'intelligence, » ainsi que, dans un de ses sermons, nous le dit l'aumônier, que le proviseur avait prié de prêcher sur ce sujet. Les punitions et la rhétorique sacrée furent vaines; on n'en lut pas une pièce de moins. Les garçons de salle étaient nos complices, et pour un pourboire de deux sous, ils nous eussent apporté le répertoire des théâtres de Paris.

Tout m'était bon; avec l'insatiable curiosité d'un enfant, je passais d'un sujet à un autre sans même m'apercevoir de l'incohérence de ces lectures précipitées. La bibliothèque de mon père était exclusivement scientifique et me repoussait, mais celle de ma mère était toute littéraire et j'y puisais à pleines mains, en aveugle. Mes jours de sortie se passaient à lire et j'avalais indistinctement, aussi bien la *Découverte de l'Amérique*, par Robertson, que les *Contes moraux*, de Marmontel. Lorsque je pouvais m'emparer d'un roman, j'allais me cacher pour le lire, comprenant bien que je faisais œuvre défendue. Je n'ai pas oublié la petite chambre, placée près d'un grenier, éclairée par une lucarne, où je m'asseyais sur le carrelage, le dos appuyé contre un mur en brisis pour lire *Frère Jacques*, de Paul de Kock, *le Dernier des Mohicans*, qui me donna l'envie folle d'aller vivre avec les Peaux-Rouges dans les forêts du Canada, *Venezia la bella*, d'Alphonse Royer, où un chapitre intitulé « Adultère, » me rendit d'autant plus rêveur que je ne le compris pas, et *les Deux Cadavres*, de Frédéric Soulié, qui me mit aux lèvres bien des questions que je n'osai formuler, dans la crainte de trahir mon secret. Ma petite tête n'était remplie que d'aventures tragiques; je vivais

dans un monde invraisemblable, où les péripéties se succédaient incessamment et qui me rendait plus haïssable encore le régime du collège, les devoirs ennuyeux et la monotonie d'une existence cloîtrée. J'avais communiqué à Louis de Cormenin la passion qui me dévorait; lui aussi, il lisait, mais avec moins d'emportement que moi. Pendant que je me délectais aux romans et aux drames, il obéissait à son goût plus affiné que le mien et recherchait les poètes. Il avait une mémoire prodigieuse, et lorsque nous étions ensemble, de sa voix douce et un peu traînante, il me récitait *les Messéniennes*, de Casimir Delavigne :

Tremble, je vois pâlir ton étoile éclipsée,

ou les *Méditations*, de Lamartine :

Ici gît : point de nom; demandez à la terre...

Avec sa mansuétude habituelle, il me démontrait la supériorité de la poésie sur la prose et disait : « Notre devoir est de devenir de grands poètes; » j'ajoutais : « Oui, comme Chatterton! » Dans le cabinet de son père, Louis découvrit la *Némésis*, de Barthélemy, et s'en empara. Ce pamphlet rimé avait alors un succès extraordinaire; l'opposition, si familière aux esprits français, y fut certainement pour beaucoup, mais l'âpreté de l'invective et la facture habile des vers méritaient d'être appréciées et le furent. Lorsque Louis me l'apporta, la *Némésis* avait depuis longtemps cessé de paraître, car l'on avait offert à Barthélemy la clé d'or qui ouvre les bonnes portes et ferme les consciences. J'ai appris, il y a une quinzaine d'années peut-être, sur la *Némésis*, un détail ignoré et qu'il est bon de faire connaître. Malgré son extrême facilité et quoiqu'il fût aidé par Méry, Barthélemy ne suffisait pas au labeur qu'il avait assumé, et il ne parvenait pas toujours à composer une satire par semaine. Il avait de nombreux et mystérieux collaborateurs parmi les jeunes gens qui cherchaient à faire leur trouée dans le monde des lettres ou ailleurs. Un de ceux dont il utilisait le plus volontiers et dont il achetait les vers était un homme de chétive apparence, maigrelet, au dos voûté, au visage énergique et ravagé, qui se faisait appeler Gaillard. — Or ce nom de Gaillard était un pseudonyme, le vrai nom était Lacenaire.

De très bonne heure, Louis eut le don des vers; à l'âge où les enfans savent à peine l'orthographe, il rimait. Il lui suffisait de lire un poème pour en être pénétré; il en reproduisait, à son insu, le rythme et la coupe, appliquant à ses idées, confuses encore, la

forme dont il avait été frappé. Je garde précieusement, comme un souvenir de notre enfance, les vers qu'il faisait en classe entre deux devoirs. Les premiers renferment une satire contre le collège Rollin; j'y retrouve l'influence de la *Némésis* poussée jusqu'à l'imitation :

> Loin du Palais-Bourbon où, sans miséricorde,
> Le rapace budget nous met au cou la corde,
> Où, mandataire usé, le député crétin,
> Sans consulter l'honneur, met son vote au scrutin.

Le collège, on le pense, n'est pas mieux traité que le pouvoir législatif :

> Il étend son drapeau, drapeau caméléon,
> Flottant pour Louis-Philippe ou pour Napoléon.

J'admirais de tels vers; j'essayais d'en faire et je n'y réussissais pas. M. de Cormenin nous encourageait, nous donnait des sujets à traiter et nous semblait un peu excessif lorsqu'il prétendait nous faire employer nos jours de congé à écrire des narrations. Il aimait les vers et en avait fait beaucoup au temps de sa jeunesse; son début poétique, *les Nymphes de Blandus,* lui avait valu d'emblée un poste d'auditeur au conseil d'état; dans *le Keepsake français pour* 1831, il avait donné une ode froide, mais belle, intitulée : *Ninive,* qui détonne un peu à côté de : *A la jeune France,* de Victor Hugo, des *Derniers Momens de François Ier*, par Alfred de Musset, et de *Gilles de Retz,* par Ernest Fouinet. Il était alors à l'apogée de sa célébrité; le pseudonyme de Timon, dont il signait ses pamphlets, était populaire. On le considérait comme l'adversaire personnel de Louis-Philippe, et les journaux de l'opposition chantaient ses louanges. On discutait fort pour savoir s'il était légitimiste ou républicain; dans les deux partis systématiquement hostiles à la monarchie de la branche cadette, on le flattait et on se réclamait de lui. Il laissait faire et ne se dévoilait pas. Je l'ai connu, beaucoup approché; lorsqu'il est mort, le 6 mai 1868, à l'âge de quatre-vingts ans, j'étais au chevet de son lit et je l'ai conduit au cimetière de Joigny, dans la tombe où son fils l'avait précédé. J'en puis parler. Comme tout homme public qui fait naître plus d'espérances qu'il n'est résolu à en réaliser, il fut calomnié, calomnié par ceux qui lui reprochaient d'être trop modéré, calomnié par ceux qui lui reprochaient d'être trop violent. C'est le sort des esprits pondérés; il n'y échappa point. En somme, il n'était ni républicain, ni légitimiste, ni orléaniste; il était plébiscitaire.

Pour lui, la puissance souveraine réside dans l'ensemble même des citoyens, qui la délègue par voie de suffrage. La nation choisit elle-même la forme et le chef du gouvernement qui lui conviennent. C'est la théorie actuelle de l'appel au peuple ; il n'en eut jamais d'autre, et la guerre de pamphlets, guerre souvent redoutable qu'il fit à la dynastie de juillet, avait pour origine le vote restreint d'une chambre de députés incomplète qui appela Louis-Philippe au trône. Dès que la branche aînée des Bourbons fut tombée, on proposa à M. de Cormenin le ministère de l'instruction publique; non-seulement il refusa, mais il envoya sa démission de député « parce qu'il n'avait pas reçu de ses commettans mandat pour élire un roi. » Cela fit grand bruit à l'époque. Tout le monde disait : « Cormenin est fou! » Non, il était logique et obéissait à la conviction raisonnée qui, plus tard, lui fit accepter, sans hésitation, le rétablissement de l'empire appuyé sur le suffrage universel. Il y avait cependant une certaine incohérence dans ses idées, et, plus d'une fois, il dut éprouver quelque peine à les mettre d'accord. Il avait des velléités de jacobin et n'admettait dans le pouvoir législatif qu'une seule chambre : la chambre basse; toute chambre haute, — pairie ou sénat, — lui semblait inutile ou dangereuse. D'autre part, il était catholique, catholique fervent, catholique ultramontain; il considérait l'église gallicane comme une sorte de schisme et condamnait la déclaration de 1682. Avec de telles opinions, on comprend que tous les partis finirent par le renier : les légitimistes, parce qu'il repoussait la chambre haute; les orléanistes, parce qu'il combattait le roi choisi par la chambre basse; les républicains, parce qu'il défendait les droits de l'église. Comme il était de bonne foi et d'une imperturbable probité, il laissa dire et ne se soucia pas de tant de rumeurs. Ses pamphlets sont oubliés aujourd'hui, à peine se souvient-on de ses *Orateurs parlementaires*, mais son *Cours de droit administratif* restera un livre d'histoire à consulter, car il fixe une époque et a, le premier, coordonné les ordonnances, les lois, les décisions, alors éparses, qui règlent la matière. C'était un homme d'apparence un peu lourde, ayant les beaux yeux et la forte mâchoire de tous les Cormenin; d'allures naïves, parfois même un peu niaises, il était d'une finesse extrême et d'un esprit mordant. Il cherchait le trait et savait le trouver. Sous des apparences très douces il cachait une volonté dont la fermeté ressemblait souvent à de l'entêtement. Il écoutait, souriait, faisait un signe de tête approbatif et, lorsque l'on croyait l'avoir convaincu, prouvait par un seul mot qu'il restait imperturbable dans son opinion. Jamais je n'ai vu un homme professer pour les femmes, pour leur futilité, leur bavardage, leur

inconsistance, un mépris aussi serein et aussi profond. Il avait une façon tranquille de les regarder qui démontait les plus hardies; leur colère ni leurs larmes ne le pouvaient toucher; dans l'intimité même de la famille, il put leur parler de ce qu'il avait fait, mais il ne leur parla jamais de ce qu'il comptait faire. Lorsqu'on lui adressait des reproches, — et ils ne lui furent pas épargnés, — il prenait son chapeau, mettait philosophiquement ses mains dans les poches de sa grande redingote en castorine et allait se promener. Toute sa vie a été tourmentée par un regret; il eût voulu être orateur et ne put parvenir à vaincre la timidité qui l'étranglait à la tribune. Il nous disait constamment : « Étudiez-vous à parler! » Un jour, je lui demandai : « Quel est le plus grand homme de notre temps? » Sans réfléchir, il répondit : « Berryer. »

Lentement les années passaient; en 1836, à la fin de ma cinquième, je fus renvoyé de Louis-le-Grand; on me transféra au collège Saint-Louis; je n'y fus ni mieux ni plus mal, et à l'étude de Quinte-Curce je substituai résolûment celle des romans maritimes, pour lesquels je m'étais passionné et que *la Salamandre* d'Eugène Suë avait mis à la mode. Au mois d'avril 1837, pendant que je faisais ma quatrième, le plus terrible, le plus inattendu des malheurs me frappa : ma mère mourut, toute jeune encore et charmante, m'abandonnant au seuil de la vie, à l'heure même où j'allais avoir le plus besoin d'elle. J'étais encore trop enfant pour comprendre ce que cette perte avait d'irréparable; je le sus plus tard; ce doux fantôme m'a hanté pendant les années de ma jeunesse, il fut avec moi dans mes voyages, dans mon existence intime, dans mon travail, jusque dans mes plaisirs, et j'appris à mes dépens qu'il y a des morts dont on ne se console jamais. J'étais orphelin et dans une aisance relative qui m'assurait toute indépendance. Louis de Cormenin et moi, nous avions formé le projet, aussitôt notre sortie du collège, de vivre côte à côte dans le même appartement et de travailler ensemble à des poèmes, à des romans, à des drames que nous signerions de notre double nom réuni en un seul : Maxime de Cormenin ou Louis Du Camp, en témoignage d'une fraternité qui n'eut jamais rien d'éphémère.

Pendant le séjour que je fis à la maison après la mort de ma mère, à ces heures où l'âme amollie reçoit facilement des impressions ineffaçables, je lus un roman qui devait exercer sur mes idées une influence dont toute trace n'est pas encore anéantie. C'était *Emmeric de Mauroger*, par l'auteur de *Marguerite Aimond* et des *Trois Soufflets*. L'auteur était Mme Despans-Cubières, qui, bien avant la science officielle, avait découvert pour son usage particulier les vertus à la fois anesthésiques et surexcitantes de

l'éther. Son mari était le général Cubières, qui fut mêlé au procès Teste et Pellaprat. Ce livre, qui fut jugé digne d'un prix Montyon, me bouleversa. Je le lisais pendant la nuit, et plus d'une fois les larmes qui me suffoquaient interrompirent ma lecture. La donnée en est simple : un jeune homme n'obéissant qu'au sentiment du devoir refrène et parvient à dissimuler un amour qu'il sait partagé, mais que sa délicatesse ne lui permet pas de laisser soupçonner. De là naît une lutte de passions dont le héros est la victime. Je compris mal le roman et je n'y vis que l'extase d'un amour platonique exaspéré jusqu'au martyre. Les femmes m'apparurent comme des anges immaculés dont la pureté ne devait pas même être souillée par l'expression d'un désir profane. J'étais hors d'état de juger ce que le style a d'imparfait, d'apprécier les défauts d'une composition où les digressions sur l'enseignement, sur l'esprit de caste, sur la vertu se mêlent tant bien que mal à un récit que la forme épistolaire rend nécessairement monotone; mais l'exagération, la fausseté même des sentimens m'emporta dans des régions où ma petite cervelle n'avait jamais pénétré, et je conçus cette idée singulière que la souffrance supportée stoïquement et entretenue par l'esprit de sacrifice est la plus grande jouissance que l'âme humaine puisse éprouver. Aimer jusqu'à en mourir et ne jamais l'avouer me parut le comble de la félicité. Je viens de relire ce roman qui est en quelque sorte la contre-partie de *la Nouvelle Héloïse*; j'ai eu de la peine à le découvrir, car il a dû prendre le chemin du fabricant de papier en passant par les quais; certes, je n'ai point ressenti les émotions qui m'étouffaient jadis, mais l'impression a été vive et parfois poignante. Je ne suis plus un enfant; dans quelques mois, la soixantième heure sonnera à l'horloge qui ne se dérange jamais; les angles trop aigus de mes sentimens se sont émoussés comme s'émoussent les angles du caillou roulé par la vague; tout glisse plus facilement qu'autrefois, et cependant, en relisant ce récit, où abondent les faiblesses littéraires, je me suis senti plein de respect pour l'abnégation, pour ce dévoûment silencieux poussé parfois jusqu'à la torture, et, tout en comprenant, tout en sachant qu'une telle vertu est en dehors et au-delà de l'humanité, j'ai admiré qu'un homme pût tant souffrir volontairement sans se plaindre. Si jamais livre a prêché l'amour de la vertu et le sacrifice de soi-même en dehors de toute passion religieuse, c'est celui-là. Au milieu des violences, des brutalités de conception dont la littérature d'imagination vivait alors, il étonne comme un chant de flûte au milieu d'un tintamarre de trompettes.

Rentré au collège, je racontai toutes les beautés que j'avais découvertes dans *Emmerie de Mauroger*, et je n'eus pas grand succès, car mon confident habituel, mon compagnon de prome-

nade autour de la cour pendant les récréations, était un élève des classes de mathématiques élémentaires qui n'avait qu'un goût médiocre pour les lettres. Il se nommait Guichaud de la Bourdonnaye et comptait se faire brigand en Corse s'il échouait à son examen pour Saint-Cyr. Au temps de son enfance, il avait habité Sartène et me parlait avec admiration d'un certain Galloccio, qui, après avoir commis une demi-douzaine de meutres, s'était réfugié à la montagne, où il défiait les lois et les gendarmes. Rien n'était plus facile, rien n'était plus beau que d'être bandit : on assassinait quelques personnes, les premières venues, au hasard du couteau ; puis on se jetait dans le mâquis, on y vivait en plein air, libre et redouté ; on tuait des mouflons pour se nourrir et l'on était aimé de toutes les filles du pays. Si les voltigeurs corses devenaient trop inquiétans, on traversait les bouches de Bonifaccio et l'on se sauvait en Sardaigne, où il y a beaucoup de perdrix rouges. Guichaud voulait m'entraîner avec lui ; je résistais et je lui disais : « Tu m'écriras tes aventures, et j'en ferai un roman. »

Parmi les hommes dont nous étions entourés à Saint-Louis, il en est un que nous aimions, quoique nous ne lui eussions jamais parlé, et que nous nous montrions avec respect : c'était l'organiste de la chapelle. Parfois, le dimanche et les jours de grande fête, nous l'apercevions, vêtu d'un habit bleu à boutons d'or, marchant avec lenteur et la tête penchée. Sa chevelure et sa moustache blondes, son regard triste, rendaient plus mate encore la pâleur de son visage un peu bouffi. La musique dont il accompagnait la grand'messe était originale et avait une sorte de tendresse qui nous charmait. Je me souviens d'un *O salutaris* qui ressemblait à une plainte entrecoupée de sanglots. Cet homme, réduit à jouer de l'orgue pour des écoliers, était un artiste et un compositeur de talent auquel on n'a pas rendu la justice méritée ; c'était Hippolyte Monpou, qui a mis en musique bien des vers d'Alfred de Musset et de Victor Hugo, et qui fut l'auteur des *Deux Reines*, de *Piquillo* et de *la Chaste Suzanne*. Il était alors fort jeune, et comme nous avions tous chanté *le Réveil*, *l'Andalouse*, *Si j'étais ange*, nous ressentions quelque fierté à l'avoir pour organiste ; il devait mourir à trente-sept ans sans avoir atteint la célébrité durable qui lui était promise.

Ce fut au collège Saint-Louis, en troisième, pendant ma seizième année, que je mis la main sur des livres de littérature réelle qui jusque-là, et pour des causes que je ne puis parvenir à m'expliquer, m'avaient encore échappé. Un de nos camarades, — qui actuellement est membre de l'Académie des inscriptions et qui rêvait alors d'être acteur, — apporta *les Orientales* de Victor Hugo ; je les lus. Quelle révélation ! Comme tous les romans, toutes les pièces de théâtre dont je m'étais épris s'évanouissaient devant le chef-d'œuvre

dont je m'enivrais pour la première fois! Pendant les récréations je m'en allais marchant à grands pas et criant à tue-tête :

> Ombre du padischah qui de Dieu même est l'ombre,
> Tu n'es qu'un chien et qu'un maudit!

J'aurais voulu avoir une dague « au pommeau d'agate » et j'estimais qu'ils étaient heureux ceux qui se nommaient « don Rodrigue, don Rodrigue de Lara. » Dès que j'eus lu du Victor Hugo, — cela prouve en faveur de mon jugement, — je ne voulus plus lire autre chose. L'émotion causée par *Chatterton* me donna le goût des lettres, l'admiration qne m'inspira Victor Hugo m'y maintint, et, malgré les combats que j'eus plus tard à soutenir pour ma propre cause, lorsque l'heure fut venue de choisir une carrière, je n'ai jamais hésité, estimant, dès cette époque, qu'il vaut mieux tomber sur la route parcourue par les grands hommes, que de marcher allègrement sur celle où se prélassent les hommes inférieurs. Je me hâtai d'écrire à Louis de Cormenin d'avoir à lire *les Orientales* et tous les livres de Victor Hugo qu'il pourrait se procurer. La réponse ne se fit pas attendre; au lieu de m'envoyer une lettre, Louis m'adressait une pièce de vers qui me prouvait à quel point il avait été pénétré par la poésie du maître :

> Les muets bigarrés dorment dans le sérail,
> Les icoglans joyeux dansent sous la coupole
> Et l'Albanais armé d'une lourde espingole
> Se tient debout sous le portail.

Avec sa faculté d'assimilation, Louis était un écho; il lui suffisait d'entendre un cri pour le répéter, et de même qu'il avait fait des satires après avoir lu la *Némésis*, il faisait maintenant des orientales parce qu'il lisait celles de Victor Hugo. Toute sa vie il eut ce don singulier, et j'en citerai plus tard un curieux exemple.

Victor Hugo, que tant de gloire justifiée environne aujourd'hui, qui de son vivant même a assisté à son apothéose (27 février 1881), Victor Hugo était alors, au point de vue littéraire, une sorte d'ennemi public.

La guerre qu'on lui faisait était sans trêve et sans merci. Il faut relire les satires alors célèbres que Baour-Lormian dirigeait contre lui pour savoir de quel ton on lui parlait, quels reproches on lui adressait et en quel style on lui faisait la leçon. La jeunesse l'aimait et l'admirait, pendant que les hommes d'un âge mûr, élevés dans des traditions que nous n'acceptions plus, souriaient avec une douce commisération lorsque l'on parlait de lui. Le clergé, tout

en déplorant ce qu'il appelait ses erreurs, se montrait bienveillant à son égard, et n'oubliait pas que l'auteur de *Notre-Dame de Paris* avait fait acte d'archéologue intelligent en démontrant la beauté des églises gothiques et en demandant qu'elles fussent restaurées dans le style même de leur construction. Aussi on ne prêcha pas contre lui comme plus tard on devait prêcher contre Ernest Renan et contre Gustave Flaubert; mais l'université, à laquelle appartenaient tous nos maîtres, s'était soulevée contre lui; elle le montrait au doigt en disant : C'en est fait des lettres françaises si cet homme parvient à s'imposer. On ne se gênait guère pour le traiter de barbare et l'on citait avec complaisance le mot d'Hippolyte Rolle, critique dramatique au *National*, qui s'était écrié : « Non, monsieur Hugo, vous n'êtes pas un vrai poète; vous n'êtes qu'un poète de la décadence, comme Silius Italicus. » La bataille entre les classiques et les romantiques a fait du bruit jadis et a duré longtemps. La victoire, si disputée qu'elle fût, n'est plus douteuse, et Victor Hugo, à son tour, est devenu classique, c'est-à-dire hors de contestation. La mêlée fut violente et on y apportait une passion extraordinaire. Un jour, par suite de je ne sais plus quel incident, les leçons de la classe prirent fin plus tôt que de coutume, et une causerie s'établit entre nous et notre professeur de troisième, petit homme à figure longue, à cheveux jaunes et de caractère très doux qui s'appelait Taranne; il avait fait une sorte de parallèle entre Horace et Béranger, parallèle qui m'a bien étonné depuis, lorsque j'ai été en état de le faire moi-même. On avait parlé de différens poètes sur lesquels le professeur avait donné son opinion avec la modération qui était dans ses habitudes, lorsqu'un de nos camarades lui dit : « Et Victor Hugo? » — Ce petit homme, ordinairement si plein de mansuétude, devint écarlate et, frappant sur sa chaire, il s'écria : « Ne me parlez pas de votre M. Hugo, c'est un malfaiteur! » Il y eut un murmuve dans toute la classe. Le professeur reprit : « Oui, un malfaiteur, je ne m'en dédis pas :

Oui de ta suite, ô roi, de ta suite, j'en suis!

C'est une honte pour notre nation de supporter des folies pareilles : que dis-je des folies? des crimes. L'homme qui a commis ce vers mérite les galères; c'est une insulte à la probité littéraire de la France! et ceci, ceci que j'oubliais, écoutez :

On frappe à l'escalier

Dérobé!

Dérobé! dérobé! rejeté à l'autre vers! ces messieurs appellent cela des enjambemens : ce sont des écartellemens qu'ils devraient dire! »

Un écolier eut la malencontreuse idée de citer à haute voix le vers des *Géorgiques :*

> Vox quoque per lucos vulgo exaudita silentes
> Ingens...

M. Taranne se voilà le visage : « N'insultez pas Virgile! Le rejet que vous rappelez est un trait de génie; celui de votre M. Hugo est, — il chercha le mot et finit par dire à voix basse, — est une mauvaise action. » Puis très sincèrement ému, il ajouta : « Laissons cette conversation, ça fait trop de mal. » Nul de nous, alors, n'était en état d'expliquer à cet honnête homme qu'il avait été nécessaire de rompre les allures du vers dramatique pour briser le moule racinien où, depuis cent cinquante ans, les poètes versaient les mêmes comparaisons, les mêmes exclamations, les mêmes pensées, et qu'il avait également fallu, afin de détruire la monotonie de l'ode invariablement calquée sur *la Prise de Namur*, revenir aux rythmes variés où Ronsard avait trouvé tant de ressources et où la poésie moderne devait se rajeunir. Nous aurions certainement bien étonné notre maître si nous lui avions démontré, livre en main, que La Fontaine, pour lequel il professait une admiration sans limite, avait, en fait de rejets, d'enjambemens, de hardiesses poétiques de toute sorte, dépassé les crimes que l'on reprochait à l'école romantique. Rien de ce que disaient nos professeurs ne modérait notre enthousiasme; nous nous contentions de les traiter de « perruques » et nous n'en lisions pas un vers de moins, fiers d'être injuriés pour avoir confessé notre dieu. J'eus à souffrir pour lui dans des circonstances que je n'ai pas oubliées et qui prouveront comment l'auteur de tant de chefs-d'œuvre était alors apprécié dans les collèges. De temps en temps, pendant que nous étions en classe, on faisait dans nos quartiers ce que l'on appelait la visite des pupitres. Tous les pupitres étaient ouverts, en notre absence, fouillés, et on enlevait les pièces de théâtre, les romans, les feuilletons que nous y cachions vainement derrière nos cahiers et nos dictionnaires. Une de ces visites eut lieu quelques jours avant les congés du carnaval 1838. Dans mon pupitre, on découvrit *les Feuilles d'automne* de Victor Hugo, un beau volume broché en jaune, que j'avais apporté en rentrant de ma dernière sortie. Je n'y fis pas grande attention, pensant en être quitte pour une retenue de promenade. Deux jours après, je fus appelé au parloir, et je me

trouvai en présence de mon tuteur; son visage était dur et son regard sévère. Avant que j'eusse pu dire un mot, je recevais une semonce effroyable : — J'étais une brebis galeuse, j'empoisonnais le troupeau; j'introduisais de mauvais livres au collège et je pervertissais mes camarades. Je me récriai, on ne me laissa pas le loisir de répondre : Quel livre? comment est-il intitulé? et on me cita plusieurs ouvrages dont le titre m'était inconnu, et que je n'ai même pas entr'ouverts à l'heure qu'il est. Lorsqu'il me fut enfin permis de parler et que je prononçai le nom des *Feuilles d'automne*, je fus traité d'imposteur et menacé d'une paire de soufflets si je ne disais la vérité. Mon attitude était tellement sincère que mon tuteur crut devoir aller aux informations chez le proviseur. Lorsqu'il revint, il était assez penaud. Il me dit : « En effet, ce sont *les Feuilles d'automne*; il paraît que c'est un livre abominable. J'ai cependant obtenu que tu ne serais pas renvoyé; mais en cas de récidive, le proviseur te mettra à la porte. » Je n'en fus pas quitte pour cette algarade, tant s'en faut. Je passai aux arrêts les quatre jours de congé du carnaval; j'eus à copier *l'Art poétique* d'Horace et *l'Art poétique* de Boileau; sur ma feuille de punition, le proviseur avait écrit : pour se former le goût. — C'était un peu excessif; mon crime était d'avoir, à l'âge de seize ans, lu un volume qui contient : *la Prière pour tous*.

De telles répressions n'atténuaient en rien mon amour pour les lettres, qui, alors, était général dans les collèges; la politique et le reste nous laissaient dans une indifférence absolue : nous ne voulions que lire des vers, des romans et des drames. Lorsque, au mois de décembre 1838, je m'évadai de Saint-Louis, dans des circonstances assez dramatiques, avec deux de mes camarades, nous passâmes la journée dans un cabinet de lecture de la galerie d'Orléans; nous y lûmes *Lucrèce Borgia*, *le Roi s'amuse* de Victor Hugo, et *les Souvenirs d'Antony* d'Alexandre Dumas. Nous avions de l'argent dans nos poches cependant, nous étions curieux de bien des choses, et Paris n'a jamais refusé aucun plaisir à qui peut payer. De Saint-Louis, d'où mon escapade m'excluait nécessairement, je passai à la pension Favard, qui suivait les classes du collège Charlemagne. Là j'eus plus de liberté, car on s'aperçut promptement et je m'empressai de démontrer que je n'étais pas du bois dont on fait les lauréats du concours général. Or les récompenses obtenues au concours étant « une réclame » pour une institution scolaire, « on pousse » les élèves forts et on néglige les autres qui en profitent, se mettent de loisir et ne font plus rien. En outre, comme le prix intégral de la pension appartient au chef de la maison, celui-ci sait se montrer indulgent et prouver de la

tolérance en faveur des écoliers auxquels leur mauvaise réputation fait imposer un supplément à chaque versement trimestriel, et c'était mon cas. Les quartiers étaient sales et mal chauffés, la nourriture était misérable, les dortoirs étaient infestés de punaises; qu'importe? Je me trouvais mieux et plus indépendant qu'au collège, dans cette vieille maison de la rue Saint-Antoine, qui avait été autrefois l'hôtel d'Ormesson; j'y passai deux années, les deux dernières de ma vie de collège; j'ai pu y faire du grec et du latin; j'ai pu y travailler l'histoire, pour laquelle j'avais du goût, mais j'y ai surtout fait des vers, des nouvelles et des romans. Louis de Cormenin m'avait prêté *Albertus*, de Théophile Gautier, et tout aussitôt je me mis en devoir de composer un poème fantastique. Inventer une fable dans laquelle le diable aurait le beau rôle, bâcler un millier de vers où l'on réunirait le plus d'invraisemblances possible, n'était pas pour m'effrayer; mais trouver un titre, un vrai titre, horripilant et farouche, formé de vocables extravagans et de saveur abracadabrante, comme nous disions alors, c'était là le difficile. J'hésitai longtemps, je consultai Louis, et enfin, après bien des tâtonnemens, je m'arrêtai à *Wistibrock l'Islandais*. Pourquoi Wistibrock? pourquoi l'Islandais? je ne l'ai jamais su. J'ai conservé ce poème, à la fois familier et fatal, comme il convenait. Il m'est fort utile. Lorsque je suis morose, je le relis, et il n'y a pas de chagrin qui lui résiste. Louis de Cormenin l'admira beaucoup, et je l'admirai au moins autant que lui. Depuis, notre opinion s'est modifiée, et il nous suffisait d'en parler pour éclater de rire. Il n'a de compréhensible que l'épigraphe empruntée à *Albertus* même et que voici : « Husch! husch! hop! hop! trap! trap! »

Pendant un des congés de l'année 1839, Louis et moi nous lisions ensemble l'*Histoire des ducs de Bourgogne*, par M. de Barante, et l'un de nous dit : « Nous devrions faire un roman historique. » Je me chargeai de trouver le sujet et de le diviser en chapitres que nous nous distribuerions par parties égales. Mon choix fut bientôt fait ; je me fixai à une des années les plus terribles de l'histoire de France, au point culminant de la querelle d'Armagnac et de Bourgogne, à 1418. Le roman fut intitulé : *Capeluche le Bourreau, ou l'Homme rouge*. Avant de nous mettre à l'œuvre, il y eut un travail préparatoire. Le livre comportait deux volumes et trente chapitres. Nous étions esclaves et esclaves respectueux des usages romantiques; or, chaque chapitre devait être précédé d'un nombre indéterminé d'épigraphes. J'en réunis une prodigieuse quantité, grecques, latines, françaises, italiennes, espagnoles, allemandes, anglaises; il y en avait beaucoup que je ne comprenais

pas, et elles ne m'en étaient que plus précieuses. La préparation de ce roman eut pour nous un résultat auquel nous n'avions pas songé. Il nous parut indispensable, — et ceci m'étonne, — d'étudier l'époque que nous voulions peindre. Alexandre Buchon publiait alors en volume in-4° à deux colonnes, dans *le Panthéon littéraire*, les principales chroniques relatives aux annales françaises; nous achetâmes celles qui concernaient les périodes comprises entre 1380 et 1430; nous lûmes Froissart, Pierre de Fenin, Christine de Pisan, Monstrelet et *le Bourgeois de Paris*. Cela nous familiarisa avec le vieux français et nous donna de sérieuses notions sur cette époque. Quand nous crûmes être suffisamment imprégnés de « couleur locale, » c'est-à-dire quand nous fûmes assurés de pouvoir intercaler dans nos phrases modernes quelques expressions empruntées au « vieil langaige, » nous abordâmes notre travail. Pendant la semaine, au lieu de faire des versions grecques ou des vers latins, Louis et moi, nous écrivions chacun un chapitre, que nous nous communiquions le dimanche. Mort et damnation! quelles tueries! quels coups de dague! On assassinait, on volait, on violait, on brûlait, on torturait à chaque paragraphe. L'adultère et l'inceste étaient racontés avec des détails tels que pouvaient les imaginer deux grands innocens de notre espèce; on jurait par les corbignoles de Madame la Vierge, et le duc de Bourgogne prenait le menton de la reine Isabeau, pendant que Charles VI, « le povre fol, » jouait aux cartes avec Odette de Champdivers. Nous n'avions pas manqué de faire de belles descriptions d'architecture, ne nous souciant guère de confondre les gargouilles avec les pendentifs, les pinacles avec les clochetons; mais toutes nos constructions étaient en queue d'aronde, tous nos ornemens étaient chicoracés et toutes nos fenêtres étaient séparées par des meneaux prismatiques; on buvait de l'hypocras et de l'hydromel, on rossait les manans et on respectait les privilèges des « escholiers. » Conformément à la tradition historique, Capeluche était décapité aux halles par son propre valet, auquel avant de mourir il donnait ses instructions : « Et surtout, corne du Père! que ta main ne tremble pas. Par messire Satanas, qui est le patron des juifs, tu seras vilain, ribaud et sabouleux, si mon chef ne choit pas à ton premier heurt! » Voilà du vrai xve siècle ou je ne m'y connais pas.

L'ardeur que nous déployâmes à la confection de ces turlutaines nous agitait jusqu'à nous donner la fièvre. Louis et moi nous ne parlions que de Capeluche, et nous nous imaginions avoir fait un chef-d'œuvre. Une fois le roman terminé, nous devions en extraire un drame à grand spectacle qui serait joué à la Porte-Saint-Martin et qui, du jour au lendemain, rendrait nos noms célèbres. Nous

avions déjà distribué les rôles : Marie Dorval ferait Isabeau de Bavière et Frédérick-Lemaître remplirait le personnage de Capeluche. Le drame resta en projet, mais j'ai sous les yeux le manuscrit du roman, et je ne puis revoir sans émotion la fine écriture de Louis, rapide et sans ratures, côtoyer mon écriture épaisse, barbouillée de surcharges, toute pâle encore de la mauvaise encre que nous avions à la pension. J'ai jeté au feu, et depuis longtemps, tout le fatras que j'avais griffonné sur les bancs du collège, mais je n'ai pas encore pu me résoudre à anéantir ces cahiers de papier à écolier où le travail de Louis s'est uni au mien, comme nos deux affections se sont unies pendant notre existence. Ce n'est pas sans regret que je me rappelle les heures que nous avons passées ensemble à revoir et à corriger cet informe roman qui, après tout, n'était pas beaucoup plus bête que la plupart des romans moyen âge publiés alors et dont il n'était, dont il ne pouvait être qu'une plate imitation. Nous étions sévères l'un pour l'autre. Louis, bien plus correct que moi, me vitupérait pour mes fautes de français, et je ne le ménageais guère lorsqu'il avait écrit morion au lieu de heaume ou flèche à la place de vireton. Rien ne rend hardi comme un premier succès, et le nôtre ne nous semblait point douteux. Nous résolûmes de faire une œuvre véritablement nationale et dont l'héroïsme serait apprécié par les générations futures, car il ne s'agissait de rien moins que de nous rendre immortels. Puisque Walter Scott avait mis en romans une partie de l'histoire d'Écosse, pourquoi ne mettrions-nous pas en romans toute l'histoire de France ? Nous ne nous appuierions que sur des textes positifs, car notre devoir, avant tout, était de respecter l'exactitude historique. *Ab Jove principium.* Nous devions commencer à l'invasion des Gaules par Jules César et terminer à la révolution de juillet, sans nous dissimuler que les derniers volumes seraient difficiles à faire, parce que nous aurions à y parler de personnages encore vivans. Louis leva la difficulté : « Nous changerons les noms, mais nous maintiendrons les faits. » Il faut avoir dix-huit ans et ne rien connaître de la vie pour concevoir de tels projets, pour les envisager sans effroi et pour avoir la confiance de les mener à bonne fin.

Mettre l'histoire de France en romans, rien ne nous paraissait plus simple; nous ne nous souvenions pas que Mascarille a dit : « Je travaille à mettre en madrigaux toute l'histoire romaine. »

MAXIME DU CAMP.

UNE

LOI AGRAIRE

AU XIXe SIÈCLE

L'IRLANDE ET LE LANDBILL DE M. GLADSTONE.

« Vous nous accusez de socialisme, disait à un libéral anglais l'un des promoteurs des lois agraires de Russie et de Pologne sous Alexandre II, et un jour peut-être, malgré tout votre respect de la propriété, vous vous ferez nos imitateurs (1). » Cette prophétie moscovite, accueillie avec une railleuse incrédulité, les Anglais qu'elle eût le plus surpris sont en train de la réaliser. A Londres comme à Dublin, sur les lèvres des ministres de la reine comme dans les meetings de la *landleague*, on entend citer comme un modèle digne d'admiration l'exemple donné par l'autocrate du Nord. Dans le pays du monde où les droits de la propriété semblent le plus solidement établis et où les propriétaires ont le plus d'ascendant social, dans le pays où les doctrines économiques et la science d'Adam Smith ont le plus d'autorité, un cabinet libéral dont les chefs n'ont rien de révolutionnaire a présenté pour l'Irlande un bill agraire dont les conditions ont fait l'étonnement de l'Europe, et ce bill, qui eût semblé inoui il y a quelques années, a été voté par une énorme majorité à la chambre des communes. La loi agraire, qui a pour avocats les ministres de la reine Victoria, a pour panégyristes les

(1) Voyez *un Homme d'état russe, d'après sa correspondance inédite,* dans la *Revue* du 15 février.

évêques catholiques d'Irlande qui ne font qu'un reproche au bill du gouvernement, celui de n'être pas assez audacieux et assez radical. Les adversaires mêmes du cabinet ne contestent que faiblement le principe du bill, et bien que tout-puissans dans la chambre des lords, ils semblent hésiter à infliger au nouveau projet de M. Gladstone l'échec qu'a rencontré de leur part l'an dernier, dans la haute chambre, le bill bien moins grave et moins choquant appelé *Compensation for disturbance.*

Comment l'état le plus conservateur du globe et le plus respectueux des droits acquis en est-il venu à une telle politique? Est-ce que l'aristocratique et marchande Angleterre inclinerait, elle aussi, à ce socialisme d'état auquel M. de Bismarck convie le nouvel empire d'Allemagne pour faire concurrence aux Bebel et aux Liebknecht et arracher les masses ouvrières à la propagande révolutionnaire? Non, certes, bien qu'avec l'extension graduelle des franchises électorales, avec l'abolition des privilèges des vieux bourgs, le flot toujours montant du radicalisme et de la démocratie puisse, à une époque plus voisine qu'on ne le croit, jeter l'Angleterre elle-même dans cette voie périlleuse. Ce qui inspire la conduite du gouvernement britannique en Irlande, ce n'est point l'esprit de système; en aucun pays, on le sait, les systèmes et les maximes abstraites n'ont moins de part au gouvernement; ce qui dirige en Irlande l'Angleterre et le cabinet Gladstone, c'est le sentiment des nécessités urgentes, le désir de recourir enfin, dans un pays périodiquement troublé, non plus à des mesures superficielles ou provisoires, non plus seulement à la force et à la compression, mais à des remèdes efficaces s'attaquant aux racines du mal, à des mesures réellement organiques, selon un terme à la mode en notre âge de sciences naturelles. L'insuccès de toute la législation appliquée jusqu'ici à l'Irlande, l'insuffisance manifeste de toutes les concessions et les lois réparatrices votées en faveur de l'île sœur depuis un demi-siècle, l'agitation permanente ou sans cesse renaissante du peuple des campagnes, l'insécurité de la vie et de la propriété, ont convaincu M. Gladstone et ses collègues que, pour gouverner l'Irlande, pour y établir un ordre de choses stable et régulier, pour mettre fin aux crimes agraires qui la menacent perpétuellement d'une jacquerie occulte, il ne fallait pas se contenter de lois politiques, religieuses, financières : le principe du mal étant dans l'état social, c'était sur l'état social et la propriété terrienne que la chirurgie politique devait porter le fer. Malgré toute leur répugnance pour de semblables procédés, les libéraux anglais se sont résolus à édicter des lois agraires: il leur a paru que, pour restaurer en Irlande le respect de la propriété, il n'y avait pas d'autres moyens que de modifier les conditions de la propriété.

L'utilité, le bien de l'état et des habitans, telle est la première explication de la conduite du cabinet Gladstone en Irlande, mais cette explication seule ne serait point une justification. En politique comme en morale, la fin ne saurait toujours justifier les moyens, et si utilitaire et pratique qu'on la suppose, la conscience anglaise n'accepte point, même en matière de gouvernement, que tout ce qui est utile soit licite. A côté de la question d'opportunité, il reste la question de droit. Si M. Gladstone, M. Bright, M. Forster, et avec eux la grande majorité du parti libéral, se sont résignés à recourir à des lois agraires, à porter une atteinte plus ou moins sensible au principe de la propriété, c'est qu'ils ont cru en avoir le droit aussi bien que le pouvoir, c'est que, par son origine et par son histoire, par ses conditions et ses abus, la propriété foncière en Irlande ne semble ni aussi respectable, ni aussi sacrée, aussi inviolable, que dans la plupart des autres pays de l'Europe. Pour que le cabinet anglais se décidât à restreindre les droits des propriétaires, irlandais, il a fallu que les droits de ces derniers lui parussent moins bien établis, moins absolus ou moins entiers qu'ailleurs. Bien plus, on pourrait dire que, si tant de sujets de la reine Victoria conseillent au gouvernement de porter la main sur la propriété des landlords irlandais, c'est au nom même de la propriété et de ses droits imprescriptibles.

C'est là, dans les affaires irlandaises, un point capital sur lequel je demande la permission d'insister; à certains égards, c'est en effet la clé de tout le bill de M. Gladstone.

I.

La propriété est pour nous une religion qui, au milieu de l'ébranlement de toutes les croyances, demeure intacte; les attaques dont elle est parfois l'objet ne font que rehausser notre attachement pour elle. Pour que la propriété nous semble inviolable, il suffit d'ordinaire qu'elle soit bien établie et nettement définie. C'est pourquoi il ne faut pas toujours juger des autres pays par ce que nous voyons autour de nous en France. La propriété foncière a, dans les différentes contrées, passé par des phases, par des formes très différentes, et bien que la civilisation tende à lui donner partout le même caractère, elle n'a pu, en Europe même, effacer toutes ces diversités.

Si la propriété est une religion naturelle qu'on retrouve vivante au fond de toute société, c'est une religion dont les dogmes et les obligations sont encore loin d'avoir partout la même précision et la même netteté. Ceci est surtout vrai de l'appropriation individuelle du sol. Sous ce rapport, il y a eu dans notre Europe, à des

époques très récentes, de grandes divergences de vues et d'usages, et quand il passe à l'étranger, un Français ne saurait toujours transporter au dehors les conceptions juridiques de sa patrie ou de son temps. On a beaucoup discuté sur l'origine du droit de propriété. Dans la difficulté de fonder la propriété terrienne uniquement sur le travail, comme Bastiat, ou sur un contrat tacite, comme Kant, on a souvent dit qu'elle était fondée sur la loi qui la consacre. Il serait plus juste peut-être de dire qu'en dehors de l'utilité sociale, elle a sa base dans la coutume et la conscience populaire. Chez nous et chez tous les peuples où la propriété est nettement définie et solidement établie, la loi et la coutume sont d'accord sur ce grave sujet; mais il est des pays où il n'en est pas de même, où les notions du peuple et les maximes des jurisconsultes, où la loi écrite et les traditions orales sont en conflit plus ou moins flagrant. Or c'est en réalité l'affligeant spectacle qu'offre depuis longtemps l'Irlande, c'est là qu'il faut chercher l'explication et la justification des procédés à l'apparence révolutionnaire recommandés au parlement par M. Gladstone.

La raison de ce triste phénomène est, avant tout, dans l'histoire de l'Irlande, dans la manière dont la propriété s'y est formée, dans l'origine étrangère de la plupart des propriétaires, dans le souvenir d'une époque encore peu éloignée où la terre appartenait à d'autres mains et où la possession du sol était soumise à de tout autres règles. En faisant campagne contre la propriété foncière et les landlords, les Irlandais de la *landleague* empruntent moins leurs armes aux idées révolutionnaires ou aux thèses socialistes du présent qu'aux réminiscences du passé et aux revendications de l'ancien droit et des anciennes coutumes. Sous ce rapport, les Parnell et les Dillon ne sont pas sans quelque lointaine analogie avec les Gracches. Dans leur geurre aux détenteurs actuels du sol, ils prétendent, eux aussi, combattre les usurpations successives des grands domaines et faire restituer au peuple ce qui n'a pu lui être légitimement enlevé.

Le paysan irlandais, en effet, n'a jamais entièrement reconnu la propriété conférée aux landlords de l'île sœur par les lois de la Grande-Bretagne. Le tenancier, l'*occupier*, en cela semblable à l'ancien serf russe, a toujours persisté à s'attribuer sur le sol un droit imprescriptible. Par suite, il n'a jamais admis que le landlord pût élever indéfiniment le prix de la terre ni expulser de leur champ les laboureurs incapables de payer leurs redevances. A cet égard, il s'est conservé dans le peuple une conception du droit de propriété fort différente de celle sanctionnée par les lois britanniques. Ces dernières lui ont paru d'autant plus odieuses qu'à ses yeux les droits par elles consacrés ne reposaient que sur la force et la vio-

lence. La propriété des landlords, telle qu'elle se présente au paysan irlandais, lui apparaît depuis des générations comme le produit de la conquête et de confiscations séculaires dont le souvenir reste confusément vivant dans les masses. On sait que, dans nombre de districts, les Irlandais se rappellent à quelle époque et par quel procédé les familles actuellement en possession de la terre s'en sont emparées, que souvent, dans le voisinage du riche *castle* ou de la fastueuse *mansion* du seigneur d'une autre race ou d'une autre religion, vivent, en des huttes misérables, les descendans de l'ancien propriétaire ou de l'ancien chef irlandais jadis dépossédé par les Anglais ou les protestans (1). En fait, toute l'histoire de la terre et de la propriété en Irlande, ou mieux l'histoire de l'île elle-même, n'est qu'une suite ininterrompue de séquestrations et de confiscations, depuis les âges lointains où, durant trois ou quatre siècles, la domination anglaise restait confinée au *pale* des environs de Dublin jusqu'au jour où Elisabeth dépouillait les chefs des clans celtes du centre, où Jacques II, s'emparant des terres des O'Neil et des Tyrconnell, expulsait les indigènes pour entreprendre avec des colons anglais ou écossais la *plantation* systématique de l'île, où Cromwell distribuait entre ses soldats presbytériens, et Guillaume III entre ses partisans anglicans, les terres qui restaient aux catholiques. De pareilles spoliations, régulièrement enregistrées par l'histoire, ont peine à être couvertes par la prescription quand tout un peuple s'en croit victime. On ne saurait s'étonner que chaque génération tente à son tour de contester le droit des envahisseurs. La question agraire remplit en quelque sorte toute l'histoire d'Irlande; durant quatre ou cinq siècles, tout l'effort des Anglais a été de s'emparer des terres irlandaises, et depuis qu'ils ont reconquis des droits politiques, les Irlandais, à leur tour, n'épargnent rien pour recouvrer la propriété ou la jouissance du sol.

La source fréquemment impure de la propriété foncière n'est pas la seule cause du peu de respect qu'elle inspire en Irlande. Ailleurs aussi, en Angleterre notamment, la propriété territoriale peut reposer historiquement sur la conquête et la confiscation, mais en Angleterre, cette origine est plus lointaine et plus obscure. Les Bretons refoulés par les Anglo-Saxons, les Anglo-Saxons dépouillés par les Normands, n'ont conservé ni leurs titres de propriété ni le souvenir de la spoliation; la race conquérante et la race conquise se sont mêlées et rapprochées dans l'état comme dans la religion. En Angleterre, le grand propriétaire n'est point,

(1) Arthur Young, dans son *Voyage en Irlande*, raconte qu'un grand nombre de chefs de famille transmettaient régulièrement par testament à leurs héritiers leurs droits sur les terres qui leur avaient été enlevées.

comme en Irlande, souvent un étranger, souvent un absent invisible qu'on ne connaît que par ses hommes d'affaires; il réside sur ses terres, il est le patron, le protecteur-né de ses tenanciers, et si, pour agrandir ses parcs et ses terrrains de chasse, il a souvent expulsé, à une époque récente, les familles qui vivaient autrefois sur ses domaines, ces dernières ont trouvé un refuge dans les villes et un abri dans le travail industriel. Tandis que le grand propriétaire anglais n'a directement affaire qu'à quelques fermiers d'ordinaire largement pourvus de capitaux, tous plus ou moins *gentlemen* et exploitant la terre au moyen de machines et d'un petit nombre d'ouvriers agricoles, le grand propriétaire irlandais, grâce qau manue de capitaux et au peu de développement de l'industrie dans la plus grande partie de l'île, grâce surtout à une nombreuse population rurale toujours disposée à se disputer la terre, continue à louer ses domaines, par petites portions isolées, à de pauvres et ignorans paysans. Tandis qu'en Angleterre, la grande propriété s'est alliée aux grandes fermes, à la grande culture et aux procédés scientifiques, en Irlande, la grande propriété est généralement demeurée associée à la petite culture et à la routine avec les petites fermes. Le propriétaire irlandais, souvent éloigné (*absentee*) et étranger, ne fournit d'ordinaire rien au sol ni à ses fermiers, et se contente de toucher des fermages que l'extrême concurrence des bras lui a permis de porter à leur dernière limite. Dans les deux îles voisines, la concentration de la propriété en quelques mains a ainsi abouti pratiquement à des résultats tout différens, tant pour la terre et la culture que pour le cultivateur et la paix sociale.

Et cette diversité de relations entre les deux classes rurales, entre le propriétaire et les fermiers, ne fait pas toute la différence. En dehors de ce morcellement des fermages, en dehors des petites tenures irlandaises et de tous les abus auxquels donne lieu un pareil mode d'exploitation, vis-à-vis de paysans placés par la nécessité dans une sorte de servage effectif, en dehors du vice originel de la conquête et de la confiscation, le propriétaire d'Irlande a, aux yeux de la plupart des Irlandais, un autre défaut que nous avons déjà fait pressentir. Les Anglais, en s'emparant à diverses reprises des terres de l'île, n'ont pas seulement dépouillé les anciens propriétaires indigènes, ils ont spolié la masse même du peuple en transformant à ses dépens l'ancien mode de propriété de façon que, sans tenir compte des chefs de clans autrefois dépouillés, la propriété irlandaise, telle qu'elle a été constituée par les lois britanniques, repose sur la confiscation des droits des masses rurales. D'après les traditions populaires, en effet, et d'après les recherches des historiens, la terre avant l'accaparement des colons anglais restait dans une sorte de

communauté. Tous les membres du clan ou de la *sept*, liés par une parenté réelle ou supposée et portant le même nom, avaient un droit collectif sur les terres de la tribu dont ils jouissaient librement moyennant une redevance au chef. En substituant la législation britannique à la coutume celte, en reconnaissant aux seigneurs, anciens ou nouveaux, un droit de propriété absolu, les lois anglaises ont enlevé aux tenanciers tous leurs droits et privilèges, avec les garanties qu'ils tenaient de leurs aïeux et de la tradition nationale. La conquête anglaise a ainsi encore plus mal traité le bas peuple des campagnes que ses chefs et le paysan indigène que le seigneur irlandais. De l'état de copropriétaires du sol (*joint-owners*) les paysans, frustrés de leurs droits séculaires, ont été réduits par les lois anglaises à l'état de tenanciers sans droit sur les terres de leurs ancêtres, à l'état de *tenants at will*, qu'un propriétaire sans merci peut bannir d'un trait de plume.

On a eu beau essayer d'en contester l'exactitude, ou d'en attribuer la ruine aux Irlandais eux-mêmes avant les diverses conquêtes anglaises, tel paraît avoir été en réalité, jusqu'aux expropriations britanniques, le régime de tenure en usage en Irlande. Cela seul établirait une grande et manifeste différence entre les *tenants* irlandais et les fermiers anglais qui, n'ayant pas les mêmes souvenirs, ne peuvent avoir les mêmes prétentions. Sur ce point, la situation des paysans irlandais ne saurait être comparée qu'à celle de leurs congénères des highlands d'Écosse, qui, eux aussi, sont jusqu'au dernier siècle demeurés les associés de leurs chefs dans la propriété et ont été dépossédés par les lois anglaises, lesquelles ont légèrement transféré du clan à ses chefs la propriété des immenses domaines de l'Écosse septentrionale. Selon le mot du poète, en Irlande comme en Écosse :

> The fertile plain, the softened vale
> Were once the birthright of the Gael (1).

Ce mode de tenure collective des paysans, sous la domination de seigneurs militaires qui touchaient d'eux des redevances en nature, s'est avec des différences de détails, rencontrée en bien d'autres contrées que l'Irlande et les pays celtes ; en bien d'autres pays aussi, les lois modernes, en supprimant les droits féodaux et le servage, ont pratiquement élargi les droits des anciens seigneurs et privé les paysans d'une partie de leurs privilèges et garanties (2). En Irlande seulement, où le mode archaïque de tenure s'est

(1) Walter Scott, *Lady of the lake.*

(2) C'est ce que semble avoir fait la révolution française elle-même en bien des contrées du continent, et jusqu'en France, en Bretagne par exemple.

prolongé dans son intégrité plus longtemps qu'ailleurs, en Irlande, où l'abrogation des anciennes coutumes a été opérée brusquement à diverses reprises par un maître détesté, le plus souvent au profit d'usurpateurs d'une autre race ou d'une autre religion, le peuple des campagnes a eu plus de peine à admettre cette révolution légale. Il ne s'est jamais résigné à la perte de ses droits; à chaque occasion, il a prétendu les faire revivre par tous les moyens en son pouvoir. En fait, l'Angleterre, qui s'y est employée au moins depuis Jacques Ier, n'a jamais réussi à faire oublier aux Irlandais les anciennes coutumes et à installer pleinement, au-delà du canal de Saint-George, les usages britanniques (1). Toutes les lois et confiscations du monde, l'expulsion officielle de la masse des Irlandais au-delà du Shannon dans les tourbières de Connaught, n'empêchèrent pas le plus grand nombre des tenanciers indigènes de rester sur leurs terres ou d'y revenir et, même après Cromwell, de maintenir pratiquement dans l'Ulster une partie au moins de leurs anciens privilèges sous le nom de *tenant-right*.

Aujourd'hui comme au XVIIe siècle, le tenancier irlandais se regarde comme le premier et légitime détenteur du sol; il prétend tenir son droit d'occupation non du consentement d'un landlord, mais de la tradition et de la coutume. A ses yeux, le landlord, alors même qu'il serait le légitime seigneur de la terre, ne peut réclamer qu'une rente équitable et ne saurait bannir ses tenanciers des champs qu'ils cultivent. Ce droit que s'attribuent les paysans irlandais sur la terre, la plupart ne peuvent guère aujourd'hui le revendiquer à titre personnel héréditaire, comme un legs direct de leurs ancêtres, mais peu importe. Ils ont beau avoir été souvent transportés d'un domaine ou d'un comté à un autre, ils ne s'en regardent pas moins comme investis d'un droit imprescriptible appartenant à la tribu dont ils sont les représentans, ou au peuple irlandais même.

Ce *tenant-right*, non reconnu par la loi anglaise et accepté seulement par les propriétaires de l'Ulster, les tenanciers irlandais ont employé pour le maintenir toutes les armes en leur pouvoir. C'est pour sa défense qu'après avoir essayé de l'insurrection et de la guerre ouverte, ils se sont habitués à recourir aux embûches, aux guet-apens, au meurtre, à la guerre privée. Ne pouvant compter, pour la protection de ce qu'il regardait comme son droit sur les tribunaux et la justice régulière, le tenancier s'est appris à se faire justice à lui-même avec son fusil. Il s'est confédéré avec ses pareils, il a formé avec eux de vastes affiliations clandestines et de mysté-

(1) Sur l'ancienne tenure colte en Irlande et les mesures prises par le gouvernement anglais pour la transformer, nous pouvons citer une étude fort curieuse et concluante de M. Seebohm, intitulée *the Historical Claims of Tenant right* (*Nineteenth Century*, January, 1881).

rieuses sociétés secrètes qui, sous des noms différens, ont à diverses époques dominé l'île et répandu la terreur dans les campagnes.

Comme il y avait en Irlande deux droits opposés, fondés sur des prétentions d'ordinaire inconciliables, le droit du landlord, consacré par la loi anglaise, et le droit du tenancier, sanctionné par la tradition nationale, il y a eu deux justices, presque deux gouvernemens ayant chacun leur police, leurs tribunaux. Aux lois importées d'Angleterre avec les magistrats britanniques, le peuple des campagnes a opposé la coutume indigène, et, en face des hommes de lois et des troupes du gouvernement, se sont levées, sous le nom de *ribboniens*, de *molly-maguire*, de *white-boys*, les secrètes associations de paysans qui ont servi de base à la *landleague* actuelle et dont les décrets, rendus dans des cabanes enfumées ou dans des tourbières désertes, ont souvent été plus fidèlement exécutés que les lois du parlement de Westminster ou les édits du lord-lieutenant signés au château de Dublin. C'est ainsi que, pour le maintien de ses coutumes villageoises, l'Irlande rurale est devenue la terre classique des associations secrètes et des crimes agraires; c'est ainsi que des paysans, d'ordinaire pieux et doux, ont pris l'habitude de recourir contre leurs maîtres au fusil et au meurtre et d'aller chasser à l'affut, derrière une haie ou un buisson, les propriétaires désignés par la colère des ribbonniens ou des molly-maguire. Les campagnes d'Irlande ont eu à l'encontre du gouvernement leur code pénal comme leur code civil, et le paysan a exécuté les barbares arrêts de sa grossière Sainte-Vehme avec aussi peu de scrupule que les sentences d'un tribunal régulier et avec une impunité d'ordinaire assurée par la complicité active ou les sympathies latentes de la plupart de ses compatriotes. C'est ainsi que, faute de témoins pour dénoncer le coupable ou faute d'un jury pour oser le condamner, les tribunaux se sont fréquemment trouvés impuissans devant les crimes les plus avérés, et que chaque fois qu'une disette a accru les souffrances et les rancunes populaires, il a fallu placer l'Irlande sous une dictature. Singulière et lamentable situation d'un peuple au fond honnête et droit et dans son for intérieur en révolte permanente contre une loi ou une autorité qu'il ne peut attaquer à découvert. C'est cette question agraire, toujours vivante dans l'île sœur, qui a rendu si difficile et précaire le jeu des lois et des institutions britanniques. Grâce à la résistance obstinée des vieilles coutumes et des traditions nationales, la liberté politique et les formes protectrices de la justice anglaise se sont montrées incapables de garantir la vie et la propriété, incapables de maintenir en Irlande la sécurité publique, si bien qu'après une expérience séculaire et des désillusions répétées, on a vu des libéraux anglais proclamer que le grand tort de l'Angleterre avait été de vouloir gouverner l'Ir-

lande avec ses propres lois et son propre esprit, comme une partie intégrante du peuple britannique, au lieu de l'administrer autoritairement à la façon d'une colonie asiatique, de l'Inde ou de Ceylan (1).

En dehors de la reconnaissance des prétentions indigènes, il ne peut y avoir en effet, en Irlande, que guerre, crimes, confusion, lois répressives et dictature. C'est ce qu'a compris le vieil homme d'état aujourd'hui placé à la tête du gouvernement anglais. Pour refréner les attentats des paysans et les périlleuses excitations de la *landleague*, le cabinet anglais a, un peu tard par malheur, fait voter le bill de coercition; mais, en gouvernement pour lequel le titre de libéral n'est pas seulement une séduisante enseigne, il n'a point mis toute sa confiance dans les mesures de répression. Non content de s'en prendre aux manifestations extérieures du mal, il a voulu s'attaquer aux causes mêmes de l'agitation irlandaise. En même temps qu'il faisait arrêter M. Dillon et les plus violens provocateurs des troubles agraires, le cabinet anglais a cherché à faire disparaître les griefs signalés par M. Dillon et la *landleague*. A l'inverse de leurs prédécesseurs, M. Gladstone, M. Bright, M. Forster n'ont pas cru que tout fût terminé avec la force ou que la violence et les crimes qui les accompagnent eussent enlevé tout fondement aux plaintes et aux revendications des Irlandais. Ils ont compris que l'appel incessant des paysans de Connaught ou de Munster à l'incendie et à l'assassinat, que le *boycottage* et la terreur rurale ne sauraient prendre fin qu'au jour où cesserait le vieux conflit entre la loi et la conscience populaire, entre le droit juridique officiel et la coutume traditionnelle, et ce conflit, ils ont décidé d'y mettre un terme en abandonnant le point de vue exclusif des landlords, pour faire du gouvernement un arbitre entre les deux parties. Après être resté durant des siècles sourd aux revendications des villageois de l'Irlande, le parlement de Westminster a été invité à reconnaître officiellement le *tenant-right* irlandais et à en assurer pratiquement le libre exercice. Telle est la raison et tel est le but du bill agraire de M. Gladstone; si les plaies séculaires de la vieille île catholique sont déjà trop envenimées pour être guéries par un pareil traitement, on n'en saurait rejeter la faute sur les promoteurs du bill.

II.

Pour entrer dans cette voie de conciliation, M. Gladstone n'avait pas attendu la récente épidémie de crimes agraires qui, depuis la

(1) Tel est par exemple le résumé des vues de l'historien d'Henry VIII, M. Froude, dans son ouvrage en trois volumes, *the English in Ireland;* le même écrivain a répété la même opinion dans le *Nineteenth Century*, octobre 1880.

disette des deux ou trois dernières années, a désolé l'Irlande. En 1870, le cabinet libéral avait fait voter par le parlement un bill qui était un premier pas dans cette voie. Par l'acte de 1870, le droit des tenanciers, jusque-là ignoré des lois anglaises, avait, dans une certaine mesure, été reconnu pour les contrées au moins comme l'Ulster, où, en dépit des juristes anglais, le *tenant-right* avait su se maintenir pratiquement. En 1880, quelques semaines à peine après son retour au pouvoir, M. Gladstone avait fait un pas de plus; il avait fait voter à la chambre des communes le *Compensation for disturbance bill* qui étendait à toute l'Irlande le bénéfice de l'acte de 1870 et garantissait le tenancier contre les évictions arbitraires. Cet acte de *Compensation for disturbance*, lord Beaconsfield parvint à le faire repousser par les pairs, mais le rejet de ce bill n'a fait que donner une nouvelle impulsion en Irlande à l'agitation de la *landlrague* et aux crimes agraires : beaucoup de ceux qui s'en félicitaient l'an dernier déplorent aujourd'hui cette dernière victoire de l'auteur de *Coningsby* et d'*Endymion*. Le projet de loi, naguère repoussé par les lords, est revenu dans les salles gothiques de Westminster, non point amendé et réduit, mais singulièrement élargi et incontestablement soutenu par l'opinion publique des trois royaumes.

Le principe du nouveau bill est, comme nous l'avons dit, la reconnaissance officielle du *tenant-right*. Loin d'être, comme on l'imagine souvent à l'étranger, une invention du législateur s'immisçant entre le propriétaire et le fermier pour conférer de toutes pièces à ce dernier des privilèges insolites, le bill de M. Gladstone ne fait que sanctionner des prétentions anciennes et donner une valeur légale à des droits qui souvent, dans l'Ulster, par exemple, s'exerçaient pratiquement en dehors ou en dépit des lois officielles. Après avoir tenté, durant deux ou trois siècles, d'implanter ses lois en Irlande, l'Angleterre confesse que les lois britanniques n'ont pas su triompher des coutumes nationales; n'ayant pu conformer les usages et les faits à la loi, le parlement a décidé de modeler la loi sur la coutume et de mettre la légalité d'accord avec les faits. Avec le bill et le *tenant-right* revit l'ancien droit celte, non plus au profit collectif de la *sept* ou de la tribu indivise, mais au profit individuel du tenancier, de l'*occupier* actuel. Le bill admet implicitement que le tenancier irlandais n'est pas un simple fermier, tenant son droit d'un contrat avec le landlord, mais bien le copropriétaire du sol ayant sur le champ qu'il cultive un droit personnel et héréditaire. De cette copropriété, de cette *joint-ownership* du tenancier et du landlord découlent la plupart des articles du bill; ils se déduisent aussi logiquement du principe que les corollaires d'un théorème de géométrie.

Toutes les clauses du bill ont pour ut de régler dans la pratique l'exercice de ce double droit de deux personnes et de deux classes différentes sur la même terre. Et d'abord, le tenancier étant reconnu copropriétaire, il n'y a plus d'expulsion, plus d'*eviction*, selon le terme anglais, alors même que le tenancier n'acquitterait pas son fermage ou mieux ses redevances. Dans ce système, en effet, il n'y a plus réellement ni propriétaire, ni fermier, ni fermage, au sens français ou au sens anglais. Si le tenancier doit au landlord une rente annuelle, cette rente représente la part d'intérêt qui revient au seigneur pour son droit de copropriété dans le sol; mais, quand le tenancier n'acquitterait pas ses redevances, il n'en conserve pas moins intact son propre droit sur la terre. Aussi le *tenant* ne saurait-il être évincé que par une véritable expropriation dont le bill indique la procédure. Le tenancier, celui que la loi persistait hier encore à considérer comme un *tenant at will*, pourra bien, en certains cas, s'il ne paie pas sa rente ou s'il dégrade la terre, être expulsé de son champ, mais cette mesure ne devra être ordonnée que par un tribunal qui, pour éloigner le tenancier, lui enjoindra de vendre son *tenant-right* soit aux enchères, soit de gré à gré. Le propriétaire, ou plus exactement le landlord, n'aura dans ce nouveau mode d'éviction d'autre privilège qu'un droit de préemption. S'il rachète le *tenant-right*, il recouvrera avec la pleine propriété la libre disposition de son domaine.

Dès qu'on lui reconnaît un droit de propriété, le tenant doit pouvoir céder ou vendre ce droit à autrui sans le consentement du landlord. Le bill de M. Gladstone ne recule pas devant cette conséquence. Le tenancier est libre de vendre son *tenant-right*; dans ce cas seulement, comme dans le précédent, le landlord conserve un droit de préemption.

Toutes ces clauses, on le voit, ne sont que la rigide application du principe. Dans le système de la *joint-ownership*, le point délicat, et en même temps le point capital, c'est naturellement la fixation des redevances ou de la rente des terres. Le landlord n'ayant plus la pleine propriété du sol, n'ayant plus même le droit de choisir à volonté les hommes auxquels est confiée la culture de son domaine, il n'y a plus de libres baux, plus de libres contrats, pas plus qu'il n'y a de vrai loyer des terres. A qui s'adresser pour déterminer le chiffre de la rente que le tenancier doit payer à son associé dans la propriété du sol? Dans une pareille situation, il n'y a, semble-t-il, qu'un arbitre désintéressé qui puisse trancher la question, et cet arbitre ne peut être qu'un tribunal. Aussi, malgré la juste répugnance des Anglais à faire intervenir l'état dans les affaires et les conventions privées, le bill a-t-il confié à une cour spéciale la difficile mission de décider le montant de la rente que

le tenancier doit continuer de payer au seigneur. La rente devra être fixée pour quinze ans au moins, et le taux n'en pourra être modifié sans l'assentiment de la cour par laquelle il aura été établi.

Tel est dans ses grandes lignes ce bill agraire qui, par son inspiration comme par ses conditions, est assurément une des œuvres législatives les plus singulières de notre siècle. Ces clauses principales sont accompagnées de nombreux articles complémentaires ou accessoires, que nous ne pouvons ni exposer ni même résumer ici. Indépendamment des modifications qu'y peut introduire le parlement, on comprend qu'une pareille loi soit nécessairement compliquée, car le principe de la copropriété du landlord et du tenancier une fois admis, il est souvent malaisé de régler dans la pratique l'exercice de ce droit simultané de deux personnes souvent hostiles sur le même fonds de terre.

Envisagé dans ses dispositions capitales, le bill de M. Gladstone ne fait guère, comme nous l'avons remarqué ailleurs (1), qu'adopter un système depuis longtemps préconisé par de nombreux Irlandais et connu des deux côtés du canal Saint-George sous le nom bizarre des *trois f*. On sait quels sont les trois termes de la formule populaire qui, sous cette rubrique mnémotechnique, résume les principaux vœux des tenanciers d'Irlande : *fair rent*, *fixity of tenure*, *free sale*, c'est-à-dire rente équitable, fixité de la tenure, libre vente du *tenant-right*.

Le but principal ou le plus prochain du bill de M. Gladstone, c'est bien d'atteindre à cette *fair rent*, à cette juste rente réclamée par les tenanciers. D'après les renseignemens les plus impartiaux, il est certain qu'un grand nombre de propriétaires irlandais avaient abusé de leur autorité et de la concurrence des bras pour élever d'une manière excessive le fermage de leurs terres alors même que ces terres, défrichées par le tenancier, devaient presque toute leur valeur à ce dernier (2). Il en résultait que la rente des terres était souvent démesurée, que dans les mauvaises années, si fréquentes dans l'île, le tenancier, hors d'état d'acquitter sa dette, était condamné à être expulsé après avoir vu saisir son maigre avoir, ou à demeurer à perpétuité avec sa famille le débiteur insolvable de son maître. Pour mettre fin à une situation qui plongeait la plus grande partie de la population rurale dans la misère, le gouvernement, nous l'avons vu, n'a trouvé d'autre remède que l'intervention de l'état représenté par un tribunal spécial. Certes une pareille ingérence est délicate et, pour s'exposer en connaissance de cause aux

(1) Voyez l'*Économiste français*, du 7 mai 1881.

(2) Les abus de pouvoir des landlords irlandais ont souvent été dénoncés dans le parlement même par les chefs des divers partis. Voyez par exemple lord John Russell : *Recollections and Suggestions*, page 363.

abus qu'elle peut entraîner, il faut qu'on n'ait pas d'autres moyens d'éviter les abus du passé.

Comment, disent les adversaires du bill, déterminer d'avance pour une période de quinze années la rente annuelle que devra payer le tenancier? Quelle sera la base de cette *fair rent* en dehors de la loi naturelle de l'offre et de la demande? Comment satisfaire l'une des deux parties sans léser l'autre? et n'est-ce pas un procédé périlleux et suranné que de faire fixer par l'état le prix et la valeur du sol, que de lui faire taxer la terre, alors que, dans les pays les plus civilisés, on renonce à laisser taxer le pain et la viande? Ce que le bill supprime ainsi d'un trait de plume, c'est la liberté des transactions, la liberté des contrats, c'est-à-dire le principe de la liberté économique qui a fait la force et la prospérité de l'Angleterre. Cette considération est celle qui a valu au bill le plus d'opposition, c'est elle surtout qui, parmi les amis mêmes de M. Gladstone, a produit certaines défections et qui, à la veille du combat, a entraîné, jusqu'au sein du cabinet, la désertion d'un ministre, le duc d'Argyll (1).

A cette objection, dont la gravité ne saurait être méconnue, que répondent les promoteurs ou les défenseurs de la loi agraire? Ils répliquent en arguant de la nécessité qui ne laisse pas le choix des procédés, mais au lieu de s'en tenir à ce suprême argument, ils font remarquer, non sans quelque raison, qu'au fond l'atteinte portée par le nouveau bill à la liberté des transactions est moins réelle qu'apparente. La liberté des contrats! s'écrient les avocats du peuple irlandais, elle n'a guère jamais été en Irlande qu'une fiction juridique ou un mensonge légal; inscrite dans la loi, elle n'existe point dans la pratique, elle ne ferait que couvrir l'arbitraire du landlord et les exactions de ses agens vis-à-vis de paysans, contraints par la misère de se résigner à toutes les conditions qui leur sont imposées pour la jouissance de la terre, leur unique gagne-pain. Dans son impuissance à résister à la pression du maître, le paysan souscrit malgré lui à toutes les exigences, peu préoccupé de faire banqueroute à ses engagemens, en cas de mauvaise récolte et d'impossibilité. « En fait, me disait ce printemps à Dublin un Irlandais, sous ce prétendu régime de la liberté des contrats, la plupart des tenanciers étaient tombés à l'état de serfs ou d'esclaves, et le despotisme du landlord en Irlande, comme l'absolutisme du tsar en Russie, n'était tempéré que par l'assassinat. »

Quelque exagérées que pussent souvent sembler de telles vues, car en Irlande aussi on cite de généreux et bienfaisans propriétaires,

(1) Le duc d'Argyll a motivé son opposition au bill dans un article du *Nineteenth Century* (mai 1881).

il y avait assurément dans ces doléances une part de vérité, et le gouvernement officiellement chargé de la cure de pareilles plaies a pu, faute d'autres remèdes, se croire autorisé à recourir à la dangereuse panacée de l'intervention de l'état. Cette ingérence du reste, les ministres n'ont cessé de le répéter, ne doit pas s'exercer dans un seul intérêt, elle doit respecter à la fois les droits des deux parties : si la cour spéciale peut diminuer la rente là où l'avarice du landlord l'a portée à un taux exagéré, la même cour peut relever la rente là où l'intimidation de la *landleague* ou des sociétés secrètes l'auraient abaissée outre mesure aux dépens du landlord. Les deux classes en lutte pourraient ainsi se féliciter également d'avoir trouvé dans l'état un arbitre impartial. Peut-être cependant, au lieu de déférer à une cour de justice la fixation du taux normal des redevances, M. Gladstone eût-il mieux fait de ne laisser intervenir l'état et le juges qu'en cas de désaccord des intéressés.

Avec la rente équitable (*fair rent*), ce que réclame avant tout pour le tenancier la formule populaire des *trois f*, c'est la fixité de la tenure. Ce point, consacré en fait par la coutume de l'Ulster (1), n'est pas expressément mentionné dans le bill; mais dans la pratique cette fixité est indirectement garantie au tenancier, aussi longtemps du moins qu'il acquittera la rente fixée par la cour spéciale. Comme le bill interdit l'éviction simple, l'expulsion du tenancier, entraînant le rachat du *tenant-right*, ne sera autorisée qu'après de longues et dispendieuses formalités.

Quant au troisième et dernier terme de la formule des *trois f*, *free sale*, il occupe une grande place dans le bill déposé par M. Gladstone. Ce *free sale*, libre vente, nous l'avons dit, s'applique moins à la terre elle-même qu'au *tenant-right*. Sous ce nom ce qu'on demande pour le fermier, c'est la faculté de céder librement à autrui son droit de copropriétaire du sol. Cette faculté était encore admise dans la pratique par la coutume de l'Ulster, qui à quelques égards a servi de type ou de modèle au bill agraire. Dans l'Ulster, la plus prospère, on le sait, des quatre grandes provinces de l'Irlande, le tenancier pouvait, si cela lui convenait, vendre à autrui son *tenant-right* ou son droit d'occupation, mais pour cela il devait avoir le consentement du landlord. Si la coutume ne permettait pas à ce dernier de refuser capricieusement son approbation, elle n'autorisait pas non plus le tenancier à se substituer vis-à-vis du landlord un homme sans moralité ou sans moyens d'exploiter la terre. Bien plus, la coutume de l'Ulster ne permet pas toujours au tenancier d'accepter de son successeur le prix le plus élevé qu'on

(1) Voyez par exemple : *Systems of Land tenure in various countries*, publication du Cobden Club, 3e édition, pages 34, 35.

lui offre pour son droit d'occupation. En vendant son *tenant-right* trop cher, le tenancier sortant peut en effet appauvrir le tenancier entrant et nuire indirectement à la terre et au landlord. Toute vente trop élevée du *tenant-right* aboutit en effet à un empiétement du tenancier sur les droits de son copropriétaire, le landlord. La cession du droit d'occupation du sol ne semble pouvoir s'exercer sans inconvénient que sous certaines règles et certaines restrictions, et cela non-seulement dans l'intérêt du landlord, mais dans l'intérêt des masses rurales elles-mêmes. Peut-être à cet égard le nouveau bill agraire n'a-t-il pas pris toutes les précautions désirables.

Affranchie de toute entrave, sans autre limite que le droit de préemption reconnu au landlord, la faculté de libre vente risque à la longue de tourner au détriment du peuple des campagnes, au nom duquel on la réclame aujourd'hui. Sous ce rapport, les critiques dirigées contre les *trois f* et les revendications irlandaises par un spirituel écrivain français paraissent en grande partie fondées (1). Pour apprécier les conséquences du *free sale* ou du *free trade* appliquées au *tenant-right*, il ne faut point oublier que l'Irlande compte une nombreuse population agricole fréquemment à l'étroit sur un sol souvent pauvre. De là naturellement une grande concurrence entre toutes les familles, qui se disputent les petites fermes. Cette concurrence, c'était, avec l'ancien système, là où le *tenant-right* n'était pas reconnu, le propriétaire qui en avait tout le bénéfice. Après le bill, sous le régime du *free sale*, ce sera l'inverse, ce sera le tenancier qui en profitera, et moins riche, moins cultivé est ce dernier, plus il sera tenté d'abuser de sa situation pour vendre son droit le plus cher possible, pour faire payer la terre à son successeur un prix bien supérieur à la valeur ou au revenu de la terre.

On perd parfois de vue qu'en Irlande tous les hommes qui vivent de l'agriculture ne sont point des tenanciers placés à la tête d'une ferme. A côté ou au-dessous de ces privilégiés, il y a une classe nombreuse d'ouvriers dont les intérêts ne concordent pas toujours avec les leurs. Ces journaliers, ces mercenaires, forment la dernière assise de la population. Par les mœurs et l'éducation comme par les relations de famille, ils diffèrent peu des petits fermiers et, bien que parfois victimes de ces derniers, ils font aujourd'hui cause commune avec eux dans l'agitation de la *land league* et la guerre au landlordisme. Ces ouvriers n'en ont pas moins des intérêts distincts; on peut en leur nom soulever une nouvelle question agraire, et déjà les adversaires du bill actuel, ceux qui le trouvent insuffisant,

(1) M. de Molinari : *Irlande, Canada et Jersey,* lettres adressées au *Journal des Débats;* Dentu, 1881.

comme M. Parnell, ou excessif, comme les conservateurs, se plaisent à mettre en avant dans leurs critiques l'intérêt de ces valets de ferme, sans droit reconnu sur le sol, que landlords et fermiers sont libres d'exploiter, et qui, suivant un mot cruel, n'exploitent eux-mêmes personne parce qu'ils n'ont personne au-dessous d'eux. Malheureusement il est plus facile de plaindre cette couche inférieure de la population irlandaise que d'indiquer des mesures efficaces en sa faveur. Une chose toutefois paraît établie, c'est qu'elle a moins à gagner qu'à perdre à la libre vente du *tenant-right*. Plus ce dernier sera cher et moins facile lui sera l'accès de la terre et de la propriété.

A l'abri du *free sale*, en effet, il risque de se former, entre le landlord et l'ancien tenancier, une classe intermédiaire victime de l'avidité du dernier. Il y a dans certaines régions de l'Irlande des cultivateurs ou sous-fermiers qui ne tiennent pas la terre directement du propriétaire légal, mais du tenancier, lequel leur en a cédé ou sous-loué la jouissance à un prix souvent bien supérieur au prix qu'il payait lui-même au landlord. S'il ne s'agissait que de rembourser au fermier sortant les dépenses qu'il a faites pour l'amélioration du sol, la vente du *tenant-right* aurait peu d'inconvéniens, et la valeur en serait relativement fixée sans grande difficulté; mais il s'agit de la cession du droit d'occupation, du droit de copropriété du tenancier, et cette vente peut, dans la pratique, conduire à de singuliers abus et finir par déjouer les généreuses intentions des promoteurs du bill.

Au lieu d'être toujours en naturelle connexité, les deux termes d'ordinaire associés dans la formule des *trois f*, le *fair rent* et le *free sale*, la rente équitable et la libre vente du *tenant-right* peuvent souvent se trouver en conflit et s'exclure mutuellement. Un lord d'Irlande en a fait la remarque dans une lettre au *Times* (1). Le *free sale*, si on ne lui impose des limites, doit détruire le *fair rent*, car si le tenancier est libre de vendre son droit d'occupation, il le vendra le plus cher possible à un successeur qui souvent sera hors d'état de servir à la fois la rente du propriétaire et l'intérêt du capital versé à l'ancien tenancier. Qu'importe que l'état fixe à bas prix la rente du sol si, pour la jouissance de son champ, le laboureur paie d'ailleurs une lourde redevance à son prédécesseur? Un des reproches faits au bill, c'est qu'en restreignant le droit des landlords, il tend plus ou moins à les désintéresser de la terre, à les transformer en simples toucheurs de rente et, par suite, en parasites. Or la libre vente du *tenant-right* tend à créer à la longue, au-dessous des landlords actuels, une seconde classe de toucheurs

(1) Lord Dunraven; *Times*, 13 avril 1881.

de rente et de parasites, n'ayant plus aucun intérêt dans l'amélioration des terres dont ils tireront un revenu (1). Ainsi risque de se former à la faveur même du bill et des *trois f*, avec de nouvelles catégories de rentiers greffés sur le sol, un nouveau prolétariat rural, accablé, malgré la protection de l'état, d'écrasantes redevances, surchargé d'un double fermage, incapable de payer le landlord après avoir dû payer l'ancien tenancier, et naturellement disposé à rejeter sur l'état et sur la loi la responsabilité de sa misère. Bien que naturellement fondé sur le principe de la copropriété, ce droit de libre vente du *tenant-right*, s'il n'est pratiquement resserré en d'étroites limites, peut de cette façon donner lieu à de cruelles déceptions. C'est là certainement un des points sur lesquel devront porter l'attention et la prévoyance du parlement.

III.

L'ordre de choses établi dans l'île sœur par le nouveau bill sera, on le voit, bien différent de tout ce que nous connaissons en France. La loi agraire, présentée à la fois comme une nécessité du présent et une réparation du passé, tend à restaurer en Irlande des droits et des rapports juridiques presque partout disparus ailleurs. C'est l'ancien droit patriarcal ou féodal, modifié par l'immixtion du pouvoir central, qui va revivre à nos yeux dans l'île de saint Patrick. Or, en laissant de côté les intérêts de la terre et de la culture, tout système de ce genre a forcément deux défauts ; le premier, c'est la complexité des droits de propriété et des relations agraires; le second, plus grave encore, c'est de perpétuer l'antagonisme des deux intérêts et des deux classes qu'on prétend ainsi réconcilier. Après le vote du bill, le *landlord* et le *tenant* seront plus que jamais en lutte. La grande différence, on pourrait presque dire le seul progrès réel, c'est qu'entre les deux adversaires il y aura désormais un arbitre : l'état et la cour spéciale instituée par l'état. Malheureusement cet avantage même devra être acheté au prix d'un grave inconvénient. Si précise, si prévoyante que puisse être la nouvelle loi, le règlement des droits des deux parties donnera lieu à des difficultés et à des contestations fréquentes, à ce point qu'un Irlan-

(1) Cet inconvénient s'est rencontré dans un système de tenure plus ou moins analogue, avec les baux perpétuels du *beklem-regt*, dans la province de Groningue en Hollande. Ce *beklem-regt*, auquel on peut trouver de nombreux avantages, tant que le tenancier héréditaire cultive lui-même, devient manifestement nuisible lorsque le tenancier en possession du sol vend ou sous-loue son droit à autrui. Voyez E. de Laveleye, *la Néerlande, Étude d'économie rurale* et *Systems of land tenure in various countries*, page 224.

dais n'a pas craint de prédire que le principal bénéfice du bill ne serait pas pour le *tenant*, mais pour les gens de loi.

Les complications soulevées par l'application du bill sont telles que, parmi les propriétaires d'Irlande, plusieurs eussent préféré voir le gouvernement recourir à des mesures en apparence plus radicales et plus spoliatrices, se rallier par exemple au système préconisé par M. Parnell et la *landleague*. On connaît les procédés de pacification recommandés par la ligue agraire; ce n'était rien moins que l'expropriation en masse des landlords au profit des tenanciers, sauf à donner aux premiers une indemnité dont le gouvernement eût fait l'avance et que les fermiers, devenus *free holders* ou libres propriétaires, eussent remboursée au gouvernement par annuités échelonnées sur une période de trente ou quarante ans. Un pareil système eût eu l'avantage de trancher la question en faisant disparaître l'une des deux classes qui se disputent la terre.

L'opération conseillée par M. Parnell avait à l'étranger un modèle signalé et glorifié par les chefs de la *landleague*, je veux parler des lois agraires de l'empereur Alexandre II, en Russie, lors de l'émancipation, et en Pologne, à la suite de l'insurrection de 1863 (1). Par malheur pour M. Parnell et ses amis, le gouvernement britannique avait, en dehors de sa répugnance pour des mesures aussi radicales, plusieurs raisons de ne pas imiter le défunt tsar russe. Si, à l'inverse de ce qui se passe en Irlande, le gouvernement avait rencontré ses principaux adversaires dans l'aristocratie territoriale de l'île, peut-être se fût-il décidé à copier la Russie en Pologne, à tenter l'expropriation partielle ou totale des landlords; mais l'Angleterre semble au contraire politiquement intéressée à maintenir en Irlande l'influence de la seule classe qui lui soit généralement dévouée. Il y avait contre le système d'expropriation une raison d'un autre genre, mais non moins grave; c'était la crainte que l'Angleterre ne fût un jour obligée d'appliquer chez elle les procédés d'expropriation inaugurés en Irlande. Enfin, contre le système de M. Parnell se dressait un autre argument, et non le moins puissant pour un financier comme M. Gladstone et pour un peuple pratique et *matter of fact* comme le peuple anglais. L'expropriation des landlords pour cause d'utilité publique eût fatalement engagé les finances de l'état. On a beau dire que l'état n'eût fait aux tenanciers qu'une avance qui lui eût été remboursée par annuités, le recouvrement de ces avances, de la part de paysans souvent appauvris et mécontens, eût en Irlande plus encore qu'en Russie, présenté de singulières difficultés. L'état eût peu gagné en popularité à prendre la place des landlords pour se faire le

(1) Voyez à ce sujet le Ier volume de *l'Empire des tsars et les Russes*; Hachette, 1881.

créancier des villageois ; puis, malgré leur désir de pacifier la vieille île celte, les Anglais sont peu disposés à obérer le trésor dans l'intérêt de leurs voisins de l'Ouest.

Cette répugnance des Anglais à faire des sacrifices pécuniaires pour l'Irlande explique en partie le refus du gouvernement d'accorder une indemnité aux landlords irlandais pour les droits dont il les dépouille. Les propriétaires accepteraient pour la plupart le principe du bill, si une pareille indemnité leur était concédée. Au point de vue juridique, au point de vue du droit anglais, une telle compensation n'aurait rien que d'équitable. Il est certain que le nouveau bill empiète sur les droits de propriété reconnus et garantis aux landlords par les lois britanniques. Quand les promoteurs du bill disent qu'ils ne présentent aucune mesure de confiscation, mais au contraire une mesure de réparation en faveur du tenancier dont le landlord a peu à peu usurpé les droits, ils peuvent avoir historiquement raison, mais il n'en est pas moins vrai que cette usurpation séculaire du landlord avait été sanctionnée sinon provoquée par les lois de la Grande-Bretagne. En modifiant la loi au profit du tenancier, il semblerait donc plus conforme aux principes d'attribuer un dédommagement à celui auquel hier encore la loi reconnaissait la pleine et entière propriété du sol.

Pour se refuser à toute indemnité de ce genre, M. Gladstone et ses amis se placent de préférence sur le terrain pratique; ils soutiennent qu'en fait, le nouveau bill ne portera aucun préjudice aux landlords, que, loin de léser leurs intérêts, il les servira. Si hardie que semble une pareille assertion, elle n'est pas absolument chimérique. Appliqué avec impartialité et prudence, le bill peut en effet assurer aux landlords irlandais des revenus plus réguliers et, si parfois il doit diminuer le taux de leur rente, il en peut faciliter la perception, souvent impossible aujourd'hui. Ce qu'ils perdraient d'un côté, ils pourraient ainsi le regagner de l'autre, et la situation actuelle est si mauvaise, pour les personnes comme pour les biens, que le plus grand nombre des propriétaires se soumettraient volontiers au bill s'ils étaient certains de toucher régulièrement leurs revenus diminués et de voir mettre un terme aux provocations de la *land-league*, aux crimes agraires et au *boycottage*.

Cette certitude, les landlords irlandais et le gouvernement peuvent-ils l'avoir ? Pour n'en point douter, il faut être bien optimiste. Si le système des *trois f.*, consacré par le bill, peut fonctionner, il en résultera presque inévitablement à la longue de nouvelles doléances, de nouvelles haines, de nouveaux embarras. Ce système, aujourd'hui conforme aux aspirations du peuple, pourra être un jour dénoncé comme suranné et barbare, comme oppressif et injuste par ceux mêmes qui en demandent aujourd'hui l'application. N'est-il pas

à craindre en effet, qu'une fois assuré de la fixité de la tenure, le tenancier ne s'habitue de plus en plus à se regarder comme le seul et vrai propriétaire? N'est-il pas à craindre qu'il n'en vienne de plus en plus à considérer la rente annuelle qu'il devra servir au landlord comme une sorte de tribut levé par un maître étranger ou un inique droit féodal, dont il réclamera l'abrogation? Ce régime, emprunté à des notions et à des coutumes d'un autre âge, semble ainsi ne pouvoir s'établir que pour être bientôt mis en question par ceux mêmes qui en doivent bénéficier. Après l'avoir réclamé au nom des droits et des coutumes du passé, on le combattra un jour au nom des intérêts et des idées du présent. Aussi le bill ne peut-il être regardé que comme un compromis provisoire ou une mesure de transition : il ne donne pas à la question agraire une solution, il la prépare plutôt.

Les promoteurs du bill me semblent au fond ne l'avoir pas envisagé autrement. Ils sentent eux-mêmes les complications de leur système, ils comprennent la difficulté de le faire durer indéfiniment. Aussi le bill est-il le premier à ouvrir aux intéressés une porte de sortie. On a vu qu'en rachetant le *tenant-right*, le landlord pourra recouvrer la pleine propriété de son domaine. Ce n'est pas là évidemment la solution définitive qui a les préférences des promoteurs de la loi, c'est au profit du tenancier plutôt que du landlord qu'ils désirent voir dénouer d'ordinaire le lien gênant de la copropriété.

Pour cela, le bill reconnaît au tenancier la faculté de racheter lui aussi le droit du landlord et, pour lui faciliter la complète acquisition du sol, M. Gladstone n'a pas craint de conseiller l'intervention directe de l'état et du trésor, sous forme d'avances faites aux paysans acquéreurs de terre. Le bill termine ainsi par un emprunt partiel aux idées de M. Parnell, avec cette différence que le transfert de la propriété du landlord au paysan devra se faire d'un commun accord et non par expropriation. Une commission gouvernementale sera chargée d'acheter des terres aux landlords disposés à se défaire de leurs domaines, pour revendre ces terres aux tenanciers en leur avançant les trois quarts de la somme du prix de vente.

Dans cette opération, l'Angleterre ne ferait guère qu'imiter les lois agraires de la Russie, où le trésor a avancé aux paysans émancipés les quatre cinquièmes de la somme exigée pour le rachat des terres de l'ancien seigneur (1). En Russie, on le sait, les ukases de 1861 avaient donné à l'ancien seigneur le droit d'exiger des paysans le rachat de leur lot. Certains propriétaires d'Irlande, inquiets de

(1) Voyez le tome Ier de *l'Empire des tsars et les Russes*, livre VI; Hachette, 1881.

l'avenir que leur réserve le bill, eussent voulu eux aussi que la nouvelle loi reconnût au landlord le droit d'exiger des tenanciers ou de l'état le rachat immédiat de ses terres. C'eût été assurément le moyen le plus rapide de mettre fin aux relations compliquées du *tenant-right*, mais le gouvernement n'est pas disposé à entrer dans cette voie. Il a refusé de contraindre le tenancier au rachat, comme il avait refusé de contraindre le landlord à la vente. Peut-être aussi le cabinet craindrait-il d'engager dans une trop forte proportion les finances de l'état. Quoique le trésor n'offre aux tenanciers pour l'acquisition du sol qu'un concours éventuel et partiel, des appréhensions plus ou moins sincères se sont fait jour à ce sujet dans le parlement. Un membre de la chambre des communes, sir John Hay, si je ne me trompe, a calculé que les avances auxquelles l'état pourra être appelé par les tenanciers pourraient s'élever à plus de 200 millions de livres, soit à plus de 5 milliards de francs et que, pour transformer en propriétaires libres les quatre cent mille tenanciers de l'Irlande, il faudrait en outre débourser plus de 1 milliard et demi en achat de terres incultes.

Les partisans du bill ont, croyons-nous, raison de ne pas se laisser effrayer par de tels calculs. Le rachat des terres étant facultatif ne procédera probablement qu'avec lenteur, et peut-être un jour trouvera-t-on utile d'en hâter le progrès par quelques nouvelles mesures législatives. Le *landbill* de 1870 contenait, lui aussi, plusieurs clauses pour faciliter, avec le concours de l'état, la diffusion de la propriété en Irlande. Or, sous ce rapport, comme sur plusieurs autres, le bill de 1870 n'a pas donné tous les fruits qu'on semblait en espérer. Malgré les facilités qu'elle offre au *tenant* pour devenir pleinement propriétaire, la nouvelle loi laissera peut-être, elle aussi, plus d'une déception.

Une fois assuré, grâce au bill, de jouir tranquillement de son champ moyennant une faible redevance, il est douteux que le tenancier montre toujours beaucoup d'empressement pour acquérir, avec la pleine propriété du sol, le titre de *free holder*. Malgré tous les encouragemens du gouvernement, ces achats de terre par le tenancier semblent devoir rester peu nombreux ou ne devoir procéder qu'avec une grande lenteur. Une seule chose pourrait les hâter ou les généraliser, et cette chose, le gouvernement ne peut la souhaiter; je veux parler des ennuis ou des embarras infligés aux propriétaires par le bill. A moins que les landlords ne soient contraints à céder leurs droits à vil prix, le tenancier sera peu enclin à payer de ses deniers la propriété d'une terre qu'il s'habituera de plus en plus à regarder comme sienne, et dont certains démagogues ne manqueront point de lui promettre l'acquisition

gratuite. Un des inconvéniens, en effet, de toutes les lois agraires, alors même qu'elles sont le plus justifiées, c'est de fomenter de nouvelles prétentions dans le peuple, d'alimenter les convoitises, de faire espérer plus encore qu'elles ne donnent. Si favorable qu'il semble au tenancier, le bill actuel ne saurait réaliser tous les rêves entretenus par la *landleague*, et ce serait sans doute être plus confiant que les promoteurs mêmes de la loi que d'en attendre la fin de toutes les illusions et la cessations absolue de toute agitation agraire.

Quelle que soit l'efficacité pratique des procédés recommandés par M. Gladstone, la transformation du tenancier en propriétaire est la lointaine perspective qu'ouvre le bill à l'Irlande. Sur ce point, le gouvernement est d'accord avec la *landleague*, d'accord avec la plupart des écrivains politiques des trois royaumes. Pour presque tous, en effet, le but est le même; les avis ne diffèrent que sur le chemin à suivre, non pas que tous ceux qui souhaitent en Irlande la création d'une classe de paysans propriétaires soient fort admirateurs de ce mode de tenure en lui-même; beaucoup, au contraire, tout en en désirant l'introduction en Irlande, la regretteraient en Angleterre; beaucoup font profession de soutenir que la terre et la richesse publique ont plus à gagner à la grande propriété. A leurs yeux, la concentration des terres aux mains de riches capitalistes est un phénomène naturel dont il y a moins à s'inquiéter qu'à se féliciter, et il faut la situation particulière de l'Irlande, il faut les traditions, l'indigence et les préventions des Irlandais pour que, chez eux, le gouvernement cherche à diviser le sol et à maintenir le morcellement des cultures. « Qu'ils deviennent le plus vite possible propriétaires, puisqu'ils en ont la manie, qu'ils n'aient plus de landlords à massacrer et à accuser de leur misère, me disait à ce propos un de ces sceptiques avocats de la thèse à la mode; mais qu'en devenant maîtres du sol, ils ne se flattent pas d'échapper à la pauvreté. Pour cela, l'Irlande est trop petite, et les futurs propriétaires trop nombreux. »

C'est là, en effet, un des côtés les plus sombres du problème. Bien qu'elle ait notablement diminué depuis l'exode du milieu du siècle, la population agricole de l'Irlande est à l'étroit sur un sol restreint. La propriété seule ne saurait lui conférer le bien-être. Transformés en *freeholders*, le laboureur ou le simple tenancier auront peine à vivre avec leur famille sur leur champ. Un des maux de l'agriculture irlandaise, aujourd'hui même, c'est le fractionnement excessif des cultures, et cet émiettement des champs ne saurait qu'augmenter avec la disposition persistante des familles rurales à essaimer autour de la demeure natale, avec l'habitude d'établir les cabanes des enfans dans le voisinage de celle du père,

sur un champ souvent déjà insuffisant à une exploitation rationnelle. Pour mettre une barrière à ces inclinations, dernier héritage des vieux penchans de tribu des clans celtes, on a proposé de fixer, comme en certaines parties de l'Allemagne, un minimum légal au-dessous duquel une exploitation rurale ne saurait descendre ni une succession être partagée. La tenure irlandaise se trouverait sous ce rapport assimilée au *beklemregt* de Hollande et à l'*aforamento* de Portugal; mais, quand on pourrait législativement imposer aux Irlandais des précautions aussi contraires à leurs traditions, que deviendraient alors les familles exclues de la propriété et de la terre, dans un pays où, en dehors de l'Ulster, la terre est d'habitude le seul moyen d'existence?

La question agraire, peut-on répondre, ne saurait être entièrement résolue par une loi agraire. Bien que la population spécifique de l'Irlande (soixante-deux ou soixante-trois habitans environ par kilomètre carré) soit fort inférieure à celle de l'Italie, de l'Allemagne, de la France même, les cinq ou six millions d'âmes réunies dans la verte Érin ne sauraient trouver dans la culture qu'une maigre pitance et une existence misérable. Peut-être, quoi qu'on en dise, le sol indigène pourrait-il encore assurer régulièrement l'entretien de ses habitans; mais, pour leur donner le bien-être, il faudrait à l'agriculture d'autres méthodes, il lui faudrait surtout des capitaux, et les provocations de la *landleague*, les vexations imposées aux propriétaires, l'expulsion dont on menace les landlords, sont peu faites pour attirer les capitaux dans l'île et les incorporer au sol. Sur ce point, en effet, toute l'agitation irlandaise semble tourner contre l'Irlande; une des choses qui lui manquent le plus, c'est le capital, et inconsciemment elle fait tout pour éloigner d'elle le grand instrument du progrès économique, si bien qu'un noble écrivain a pu l'accuser d'avoir la manie du suicide (1).

Une loi agraire ne saurait suffire pour ramener l'aisance dans les huttes enfumées des paysans d'Irlande; en excitant l'appétit du paysan pour la terre, peut-être même encourage-t-elle l'un des instincts les plus fâcheux du peuple irlandais. Ce qu'il faudrait avant tout, ce serait ouvrir au travail national d'autres débouchés, ce serait appeler l'industrie au secours de l'agriculture. C'est ce que proclament nombre d'Irlandais et non moins d'Anglais, parmi les adversaires mêmes du nouveau bill, mais de tels vœux sont faciles à faire et malaisés à exécuter. Pour l'industrie plus encore que pour la grande culture, ce qui fait défaut à l'Irlande, c'est avant tout le capital. Les *homerulers* auraient bien un moyen de stimuler le développement industriel. Ils rappellent sans cesse qu'il y a

(1) Lord Sherbrooke (*Nineteenth Century*, novembre 1880).

moins d'un siècle, lorsque l'Irlande avait un parlement à elle, l'industrie était prospère dans l'île et Dublin une des grandes places de commerce de l'Europe. La jalousie marchande de l'Angleterre n'a rien épargné depuis l'*union* afin de ruiner les industries rivales de l'île sœur. Pour faire rouvrir sur les bords de la Liffey les usines dont les murs déserts restent encore parfois debout, les *homerulers* ne se feraient point scrupule d'imiter l'exemple des États-Unis et de la plupart des colonies britanniques, de dresser une barrière de douanes entre eux et l'île dominante. On comprend que ce procédé soit peu du goût des Anglais et qu'une telle perspective contribue à les mal disposer pour le *homerule*.

En attendant, l'industrie comme l'agriculture ne peuvent recevoir une soudaine impulsion. Le gouvernement anglais ne saurait offrir au trop plein de la population que des chemins de fer et des travaux publics; l'Angleterre est, faute d'autre remède, conduite à revenir à la vieille recette britannique, à l'émigration. C'est ce que fait le bill de M. Gladstone : il complète ses lois agraires par des mesures destinées à faciliter l'émigration irlandaise. C'est là peut-être le point sur lequel on s'entend le mieux à Londres, mais il n'en est pas de même à Dublin. Il ne coûte rien aux Anglais de dire que le meilleur moyen de mettre les habitans de l'Irlande à l'aise, c'est d'en transplanter le tiers ou le quart au-delà des mers. L'Irlande, qui a vu sa population diminuer de près de deux millions d'âmes depuis 1840 et 1841, qui, par là même, voit sa part d'influence dans le Royaume-Uni et dans l'empire britannique fatalement décroître, l'Irlande et ses chefs politiques sont naturellement peu jaloux de stimuler une émigration qui, en une seule année, en 1880, enlevait, hier encore, à l'île près de cent mille habitans. M. Parnell et ses amis ne contestent pas que certaines régions, l'ouest et le sud de l'île, ne soient trop peuplées, mais à l'émigration au-delà de l'Atlantique ou du Pacifique ils opposent la colonisation intérieure des landes et des terres incultes de l'Irlande. On a beau leur dire que les montagnes ou les tourbières du Connaught et du Munster ne sauraient entrer en comparaison avec les plaines de l'Amérique du Nord ou les vallées de la Nouvelle-Zélande, les députés irlandais préfèrent naturellement retenir le plus grand nombre possible de leurs compatriotes dans leur île natale. En fait, l'émigration au-delà des mers et la colonisation intérieure pourraient être simultanément employées; ce ne serait pas trop de ces deux ressources sagement réglées pour ramener dans les campagnes d'Irlande la paix avec le bien-être (1).

(1) Une des choses qui empêchent actuellement l'émigration irlandaise de rendre tous les services qu'on en attendait, c'est que la partie de la population qui émigre,

Le problème dont, avec une vaillance que l'âge n'a pas affaiblie, M. Gladstone a résolûment entrepris la solution, est, on le voit, un des plus compliqués que les injustices du passé et les crimes de l'histoire aient pu poser devant un peuple moderne. Aux yeux des législateurs qui le proposent comme aux yeux des hommes qui en doivent profiter, le bill est avant tout une mesure de réparation historique. La première difficulté est, en prétendant rendre justice à un peuple spolié, de rester toujours équitable envers les droits acquis, consacrés par la loi. La seconde, c'est en redressant les légitimes griefs de la population rurale, de ne point lui inspirer de nouvelles et irréalisables revendications.

Le bill est par-dessus tout préoccupé de rétablir la paix sociale, et, s'il est voté par les deux chambres dans ses principales clauses, si l'exécution en est menée avec une prudente et impartiale fermeté, si, ce qui ne dépend pas des hommes, elle est accompagnée de deux ou trois années de bonne récolte, le bill pourra contribuer à la pacification de l'île et faire disparaître peu à peu les crimes agraires qui, avec l'effroi de l'Irlande, font aujourd'hui la honte de l'Angleterre. Quant à croire que l'adoption du bill puisse ramener en quelques années l'aisance dans les campagnes de l'île et concilier à la Grande-Bretagne l'affection de ses voisins, ce sont là des espérances que les promoteurs mêmes de la loi n'osent guère entretenir.

On s'est plu, à l'est du canal de Saint-George, à attribuer l'opposition de M. Parnell et d'une partie des *homerulers* au *land-bill* à la crainte qu'une telle mesure ne privât les agitateurs de leurs moyens d'action. « Nous autres, *landleaguers*, aurait dit à l'un des ministres un ami de M. Parnell, nous ne serons plus après votre bill qu'une rangée de bouteilles vides. » Or, remarquait M. Forster en citant ce propos (1), les hommes n'aiment point à passer à l'état de bouteilles vides. Malheureusement pour les relations de l'Irlande et de l'Angleterre, M. Parnell et les *homerulers* n'en sont pas encore réduits à cette extrémité. Si, comme politiciens et agitateurs, nombre de députés irlandais sont naturellement portés à tenir la question rurale ouverte, si, pour ménager leur popularité, ils déclarent hautement les propositions du gouvernement insuffisantes, ils n'ont point à craindre de se voir prochainement abandonnés du peuple. Certaines clauses du bill peuvent, dans l'avenir, leur fournir une base d'opérations pour une nouvelle *landleague*, et, en dehors de la question agraire, l'Irlande a, dans le domaine

au lieu d'être la plus pauvre et la plus dépourvue, est souvent la plus robuste et la plus aisée, ce qui constitue pour l'île une perte de force et de richesse. C'est là une des raisons qui poussent le gouvernement à tenter de diriger l'émigration.

(1) Discours à ses électeurs de Bradford en mai dernier.

politique ou économique, elle a dans le récent bill de coercition, par exemple, assez de griefs réels ou imaginaires pour que les chefs du parti national conservent leur ascendant et ne soient pas de longtemps désarmés dans leur lutte contre la suprématie britannique.

Ce qui se passe dans l'île depuis quelques semaines en est une preuve trop manifeste. On est tenté de s'étonner des proportions nouvelles qu'ont prises les troubles agraires et l'agitation irlandaise depuis que, pour donner satisfaction à la population rurale, le gouvernement anglais travaille à faire reconnaître par la loi les principales prétentions des tenanciers. Devant un tel spectacle, les adversaires de la politique libérale semblent autorisés à répéter que, loin de désarmer l'esprit de révolte, les concessions gouvernementales n'ont fait que lui servir d'aliment.

Cette affligeante anomalie s'explique heureusement par d'autres considérations. Le cabinet Gladstone, dont on ne saurait contester les généreuses intentions, a cru faire preuve de virilité et d'habileté à la fois en présentant presque en même temps au parlement le bill de coercition et le bill agraire. Aux yeux de M. Gladstone et de M. Forster, ces deux bills devaient sans doute se compléter, se corriger et peut-être se faire passer l'un l'autre. Le premier témoignait que le cabinet saurait faire acte d'énergie et que, s'il proposait des mesures en faveur des tenanciers d'Irlande, ce n'était pas qu'il se laissât intimider par la *landleague*. Le second devait montrer au peuple que les ministres étaient sincèrement préoccupés de soulager ses souffrances et que c'était du gouvernement britannique et non des *homerulers* que l'Irlande devait attendre le redressement de ses griefs. Par malheur, les faits ont cruellement démenti les espérances de M. Gladstone et les calculs de M. Forster. Jamais l'Irlande n'a été aussi troublée que depuis la promulgation du bill de coercition; jamais les crimes agraires n'ont été aussi nombreux et aussi audacieux que depuis la présentation du *landbill*.

De ces deux mesures simultanées, celle qui devait attester la force du gouvernement n'a guère fait qu'exaspérer l'irritation nationale, celle qui devait pacifier les campagnes n'a guère fait que convaincre les tenanciers du bien fondé de leurs prétentions et les rendre plus intraitables dans ce qu'ils regardent comme la légitime défense de leurs droits méconnus.

Un tel résultat, si on y réfléchit, n'a pas lieu de surprendre. L'ingénieuse combinaison de sévérité et de condescendance adoptée par le cabinet libéral pourrait paraître habile et prévoyante à Westminster; en Irlande, elle avait le grave défaut de ne pouvoir être aisément comprise du peuple. Aux yeux de populations ignorantes

et passionnées, les deux lois présentées par M. Gladstone à quelques jours de distance devaient presque fatalement sembler la contradiction ou le démenti l'une de l'autre. Les Irlandais devaient avoir peine à comprendre que, après tant de mois de patience, le gouvernement se décidât à sévir contre la ligue agraire, au moment où, avec son *landbill*, M. Gladstone paraissait emprunter aux ligueurs une bonne partie de leur doctrine et de leur programme.

Les deux classes si diverses contre lesquelles lutte l'Angleterre en Irlande, les agitateurs de profession et les paysans au nom desquels combattent les politiciens, ont été presque également surexcitées par l'un des deux bills de M. Gladstone, sans être désarmées par l'autre.

Les agitateurs, habitués à une longue impunité, se sont d'autant plus irrités des tardives rigueurs du gouvernement, que ce dernier, en proposant le bill agraire, reconnaissait officiellement la justice d'une grande part de leurs revendications. On a beau leur dire que leur propagande est devenue inutile et dangereuse depuis que le gouvernement a pris lui-même en main la cause des tenanciers : les avocats volontaires du peuple ne veulent point se laisser oublier ; ils trouvent que le moment où la loi agraire est en discussion à Westminster est l'heure où la *landleague* doit faire entendre sa voix le plus haut. On a beau leur répéter que le gouvernement ne se laissera pas intimider et leur en donner chaque jour pour preuve de nouvelles arrestations ; les promoteurs du mouvement agraire répondent que, si leurs meetings n'avaient pas remué l'Irlande et ému l'Angleterre, jamais M. Gladstone n'aurait songé à présenter son bill, jamais le parlement n'aurait consenti à le voter. La nouvelle loi est un succès dont ils attribuent tout le mérite à leur turbulente campagne, et ils comptent sur les mêmes armes pour remporter de nouvelles victoires.

Quant au peuple, le vague bruit des lois agraires, encore en discussion, n'a fait, en pénétrant dans ses misérables cabanes, que l'encourager dans sa résistance aux propriétaires, aux intendans, aux juges et aux huissiers. Pour les paysans, le bill qui interdit au landlord d'élever arbitrairement la rente de la terre et d'expulser à son gré ses tenanciers est une incitation officielle à ne pas payer des fermages qui leur semblent exagérés, à ne pas se soumettre à un ordre d'expulsion qu'ils prétendent inique. Comment le *tenant*, dont le gouvernement paraît ainsi justifier la désobéissance et la révolte, ne s'étonnerait-il pas d'entendre prononcer, ne se scandaliserait-il pas de voir exécuter tant d'évictions de tenanciers, alors que les ministres de la reine demandent au parlement d'enlever aux propriétaires le droit même d'éviction?

Pour les masses, il y a là fatalement une contradiction choquante, une politique à double face qui révolte la conscience. Elles ne comprennent pas que, s'il est maître de présenter une loi nouvelle, le gouvernement n'est pas libre de suspendre l'exécution des lois anciennes. Quand il voit le cabinet, naguère si patient, redoubler de sévérité dans l'application de ces lois détestées, le peuple perd toute confiance dans les promesses du pouvoir et ne voit plus dans les projets discutés à Westminster qu'une hypocrite comédie ou un vain leurre. « Ce *landbill*, me disait irrespectueusement un Irlandais, n'est qu'un *humbug;* le parlement anglais est incapable de légiférer pour l'Irlande. »

Ce qui ne paraît aujourd'hui que trop certain, c'est que, loin de préparer la mise à exécution des lois agraires, le bill de coercition en a compromis le succès. Dans l'état d'égarement où est jetée l'Irlande, alors que les relations sociales sont si fortement ébranlées, que les prétentions ou les espérances des tenanciers sont si exaltées et qu'il y a tant de gens intéressés à fomenter leurs revendications, on ne peut guère espérer du nouveau *landbill* un apaisement prochain ou une solution définitive du problème irlandais. Derrière la *landleague,* au-dessus des obscures affiliations populaires qui lui servent de base, peuvent surgir les irréconciliables et les intransigeans, les fenians d'Europe et d'Amérique, pour lesquels les revendications agraires ne sont qu'un moyen d'agitation et qui, stimulés par les sauvages exemples des nihilistes russes, semblent prêts à recourir contre la domination britannique à tous les engins de destruction que la science moderne peut mettre aux mains de conspirateurs sans scrupules. Loin d'être assurés de mettre fin à la terreur qui plane sur les campagnes de l'île sœur, M. Gladstone et ses collègues sont exposés à voir des conjurés irlandais faire trembler l'Angleterre jusque chez elle. En tous cas, alors même que les fenians seraient impuissans à troubler l'orgueilleuse sécurité de la Grande-Bretagne, la question irlandaise, quelle que soit l'issue du *landbill,* donnera encore aux Anglais bien des tracas et des inquiétudes.

Les conséquences du bill, pour l'Irlande, ne sont pas l'unique préoccupation qu'il éveille. On se demande naturellement quel contre-coup une pareille loi peut avoir sur l'Angleterre elle-même. La situation rurale de l'Angleterre est, nous l'avons dit, fort différente de celle de l'Irlande, et cela peut rassurer les propriétaires anglais. Il n'en est pas moins vrai que, pour la loi agraire en discussion comme pour l'expropriation de l'église d'Irlande, effectuée il y a une dizaine d'années par le même M. Gladstone, les radicaux anglais peuvent un jour prendre exemple sur ce qui s'est fait dans

une île pour appliquer à l'autre des mesures plus ou moins analogues. Le *disestablishment* de l'église anglicane, en Irlande, n'a pas entraîné la sécularisation des biens de l'église établie en Angleterre, mais il a posé la question pour l'avenir, il a fourni un précédent qui, tôt ou tard, sera imité.

Nous n'oserions dire qu'il en sera de même du *landbill* de M. Gladstone : entre les deux royaumes, encore une fois, la situation est trop différente pour qu'on puisse jamais copier dans l'un ce qui se fait dans l'autre; mais cela ne veut pas dire que l'Angleterre ne puisse, elle aussi, avoir un jour ses lois agraires comme elle a eu déjà ses grèves agricoles, sa *league* ou ses *trades-unions* d'ouvriers ruraux. En Angleterre aussi, il y a des gens qui songent à morceler la propriété ou, comme nous dirions, à la démocratiser. En Angleterre même, où il n'y a point de *tenant-right* historique, il s'en crée un pour ainsi dire sous nos yeux, grâce à l'opinion de plus en plus répandue que les améliorations effectuées par le fermier doivent lui appartenir et constituer à son profit un véritable droit sur le sol, droit dont le propriétaire ne peut s'emparer qu'en le payant (1). A côté des prétentions que peuvent élever les fermiers et les détenteurs temporaires de la terre, il y a les réclamations des ouvriers et artisans qui, pour arriver à la possession d'un *home* ou d'un foyer, peuvent demander au gouvernement d'employer à leur profit la méthode de rachat et les avances du trésor offertes par l'état aux paysans irlandais.

Ce qui, en présence du bill agraire de l'Irlande, fait la sécurité relative des *landlords* d'Angleterre, c'est le petit nombre des Anglais directement intéressés dans la question rurale; mais, par contre, ce qui, pour l'avenir, peut faire la faiblesse de la propriété foncière dans la Grande-Bretagne, c'est le petit nombre des gens directement intéressés au maintien intégral de ses droits. En la concentrant aux mains de quelques milliers de familles le droit d'aînesse, les substitutions, les mœurs aristocratiques ont enlevé à la propriété territoriale en Angleterre la large base populaire qui fait sa force en France.

ANATOLE LEROY-BEAULIEU.

(1) Voyez, par exemple, les *Systems of land tenure in various countries*, et W.-E. Bear : *the Relations of landlord and tenant in England and Scotland*, publication du Cobden Club.

LE

SALON DE 1881

Nihil ars sine materia. Ars summa, materia optima melior.

QUINTILIEN.

II[1].

LES ARTS DU BAS-RELIEF. — LA PEINTURE. — LA GRAVURE ET LA LITHOGRAPHIE

III.

En principe, le bas-relief est un ouvrage dont le sujet est exécuté en saillie sur un fond auquel il adhère. Si cette définition est exacte, on voit tout ce qu'embrasse notre examen. C'est non-seulement le bas-relief proprement dit, celui qui fait partie intégrante des monumens, celui qui décore depuis les palais jusqu'aux stèles funéraires ; mais nous avons encore à étudier, d'une part, les médaillons, les médailles et les monnaies et, de l'autre, les camées et les pierres gravées en creux d'où l'on tire des empreintes qui sont des bas-reliefs véritables. Ces arts, unis par la théorie, forment une famille où règne une certaine liberté. Chacun se sert de matières absolument différentes, chacun a sa technique distincte. Les pierres

(1) Voyez la *Revue* du 1er juin.

fines, les gemmes translucides que travaille le graveur de camées et d'intailles ont des propriétés qui ne peuvent se confondre avec celles des métaux que le graveur de médailles emploie pour la frappe ou pour le coulage de ses œuvres. Ce que nous avons dit du marbre et du bronze doit être également observé dans la sculpture en bas-relief. Mais si variés que soient les procédés et la pratique, une question de principe se présente tout d'abord : l'art du bas-relief, pris dans son acception la plus étendue, relève-t-il de la sculpture ou de la peinture? Empruntant à la première son matériel, doit-il rechercher les effets qui sont du domaine de la seconde? Question intéressante et que nous ne voulons qu'effleurer, mais qui tient sa place dans la théorie de l'art et qui se rattache un peu à la querelle des anciens et des modernes. En effet, dans l'antiquité, les artistes qui ont exécuté des bas-reliefs se sont toujours renfermés dans des données d'une simplicité extrême. Que voyons-nous dans leurs ouvrages? L'exposé de faits plutôt que l'expression de sentimens, des figures séparées les unes des autres et pour ainsi dire comptées, peu de personnages groupés par plans superposés, des formes rendues autant que possible avec leur proportion réelle, c'est-à-dire sans raccourcis. L'antique fait appel à tout ce qui est de nature à assurer la clarté de la représentation en restant dans les conditions normales de la statuaire. Et cependant il nous a laissé des œuvres infiniment variées, depuis les frontons des temples et les métopes qui sont à toute saillie, jusqu'aux figures tracées d'une pointe légère sur les vases de marbre et aux simples graffites qu'on voit sur les ustensiles de bronze. Tout cela est la raison même; mais le goût a donné à la raison une parure exquise dans les œuvres des anciens.

Nous engageons les personnes auxquelles nos explications n'auraient point paru claires à se souvenir du bas-relief de M. Levillain : *les Pommes de pin.* Aucun artiste ne s'est pénétré davantage de la doctrine que nous avons essayé d'exposer et qui est, il faut le dire, à l'état d'instinct chez l'homme, car plus on remonte aux civilisations primitives, plus on en trouve la manifestation. M. Levillain est entré profondément dans l'intelligence du génie grec, et sans pédantisme, mais avec un sentiment très personnel, il a mis dans ses œuvres le parfum de l'antiquité. Les sujets qu'il traite de préférence sont empruntés au cycle de Bacchus. C'est ce que nous fait voir encore son bas-relief de cette année : une femme debout verse du vin dans un vase qu'un jeune homme agenouillé tient devant elle; en arrière, on aperçoit un autel sur lequel brûlent des pommes de pin offertes en sacrifice. C'est une de ces scènes qui semblent peu de chose quand on les décrit. Celle-ci, qui ne s'enlève sur le fond que par une légère saillie, est pleine de charme et traitée de tout point dans

un style excellent. Elle tire son mérite de sa simplicité même, que rehausse un grand sentiment de l'art.

Les modernes se sont en général écartés de la tradition classique. L'impulsion vint de l'orfèvrerie, qui fut l'école des maîtres du XVe siècle. Les artistes de la seconde renaissance, qui étaient à la fois architectes, sculpteurs et peintres, mais qui étaient peintres par prédilection, laissèrent dominer partout leur sentiment pittoresque. Dans leurs mains, le bas-relief finit par embrasser tout ce qui est du domaine de la peinture. Ils multiplient les plans, font appel à l'architecture et au paysage pour concourir avec la figure humaine à la représentation des sujets; en un mot, ils emploient tous les artifices que le peintre met en usage avec le concours de la perspective. Faut-il s'en plaindre quand on voit cette série de chefs-d'œuvre qui commence aux portes du baptistère de Florence par Ghiberti pour arriver, en passant par Donatello, à l'art prestigieux de Benvenuto Cellini et de Jean de Bologne? On comprend qu'on hésite à se prononcer. Nous n'avons au Salon de cette année aucun ouvrage important conforme à la convention moderne; il faut cependant citer un argent repoussé, *le Retour du printemps*, qui est un exemple agréable du bas-relief en pleine liberté : il fait honneur à M. Brateau. Quoi qu'il en soit, la tradition des anciens est ébranlée : l'effort fait au commencement de notre siècle pour la restaurer est épuisé. Le passé ne peut pas revivre. Nos jeunes maîtres, surtout M. Mercié, ont exécuté, dans leur œuvre déjà considérable, plusieurs bas-reliefs qui montrent assez l'irrésistible mouvement qui entraîne aujourd'hui l'esprit des sculpteurs vers les erremens pittoresques.

L'art de la gravure en médailles, que les Grecs et les Romains ont traité avec une logique sévère et dans un style essentiellement abstrait, se transforme également. A propos de la restauration de M. Blondel, nous avons parlé d'un grand bronze de Tibère qui a pour revers la représentation du temple de la Concorde : le travail en est sommaire, presque grossier, sans perspective et sans air, mais clair et d'un caractère robuste. C'est ainsi que dans le style numismatique on figurait les lieux les plus célèbres et même l'acropole d'Athènes. Eh bien! les modernes ont aussi introduit le pittoresque dans les médailles. Que l'on examine l'histoire métallique de Louis XIV et de Louis XV, on verra quelle variété infinie de compositions les artistes du temps ont pu réaliser tout en se soumettant aux exigences d'une technique rigoureuse. Portraits, allégories, édifices et vues perspectives, faits historiques les plus divers, tels que mariages, traités, combats sur terre et sur mer, ils ont tout abordé et tout rendu avec beaucoup de vie, avec élégance et non sans gravité. Là mieux que partout ailleurs, les modernes ont rivalisé avec les anciens.

Comme les sculpteurs, les graveurs sont aujourd'hui divisés.

MM. Ponscarne, Alphée Dubois et Dupuis, du moins dans les ouvrages qu'ils ont envoyés au Salon, se rapprochent de la tradition; et voici M. Chaplain, qui, avec une connaissance approfondie de l'antiquité et le plus grand respect pour les exemples qu'elle nous a légués, introduit cependant autour de ses personnages la lumière et l'espace. Nous voulons surtout parler de la médaille qui est destinée à être donnée en récompense pour les soins apportés aux enfans du premier âge et qui, de ce fait, doit aller dans nos campagnes. Une femme assise de face fait manger un enfant déjà sevré, tandis qu'elle allaite un nouveau-né. Dans le fond, on voit un laboureur avec sa charrue; un village et le soleil à l'horizon. C'est simple, fort et d'un sentiment absolument moderne. Aucune allégorie ne vaudrait cette paysanne ainsi représentée dans son costume vrai et dans son action naïve. Une exécution large ajoute son mérite à celui de la composition.

Le médaillon-portrait est un genre moderne que l'on traite avec une entière indépendance, tantôt avec des saillies très faibles comme les florentins et tantôt en demi-ronde-bosse comme l'ont fait les lombards. On y introduit en général le sentiment de la peinture. Ainsi M. Chapu expose le délicieux portrait d'une toute jeune fille qui a le charme du crayon le plus habile, et M. Amy nous montre un beau profil du célèbre félibre Mistral traité dans le goût du pastel. Mais à côté voici des artistes qui se rapprochent de la statuaire à plein relief comme M. Haller; d'autres qui font de véritables médailles de grandeur naturelle comme M. Chavalliaud, d'autres encore qui visent au camée comme M. Convers. On le voit, nous sommes encore en présence de tendances contraires; cependant si l'entraînement vers la peinture est très grand ici, il se justifie davantage. Depuis le moyen âge, on a même fait des médaillons-portraits en cire polychrome. La renaissance a produit des chefs-d'œuvre en ce genre complexe dont la légitimité est incontestable et qui cette année encore nous donne les travaux intéressans de M. Declerq et de Mme Durvis.

Avec le camée on entre de force dans le domaine de la couleur; voyez, par exemple, la riche opaline où M. Gaulard a gravé un sujet mythologique : *Phœbus traversant le ciel sur son char*. La pierre, à sa partie supérieure, a la forme d'un arc aigu. Avant que l'artiste la travaillât, sa surface était ondulée, et vers sa base un caprice de la nature avait creusé une légère caverne. La gemme à l'état natif présente une sorte d'épanchement opalin qui repose sur une gangue d'un brun foncé et chaud. Elle réunit, dans un milieu laiteux où ils se mêlent le rose, le bleu, le bleu pâle, le bleu vert et le roux, en un mot toutes les nuances délicates qui caractérisent l'opale. M. Gau-

lard a tiré le parti le plus ingénieux de cette pierre; en suivant pied à pied les accidens qu'elle présentait, et en profitant de ses défauts comme de ses beautés, il a fait une sorte de chef-d'œuvre. Le sujet lui-même a été inspiré par les belles colorations de la matière. La figure de Phœbus a été tirée d'une couche rose et bleuâtre qui lui convient à merveille. Le char sur lequel elle est assise, les chevaux de l'attelage, et les nuages qui le portent sont bruns, légèrement nuancés de vert et de rose. Des figures allégoriques, une Renommée et de petits génies volent dans le ciel : leurs chairs sont rosées, azurées, leurs draperies jaunes ou quelquefois vertes, car le graveur obtient cette couleur en diminuant l'épaisseur des couches jaunes quand elles reposent sur un fond bleu. Enfin, en bas, des divinités marines parées des vives couleurs de la nacre suivent des yeux la marche triomphale du dieu. M. Gaulard a parfaitement adapté son sujet aux qualités d'une pierre qui a les nuances de l'iris. Il l'a traité dans un style large et qu'on pourait dire puissant. Le faire ne témoigne d'aucune prétention à l'habileté : il est inspiré des meilleurs modèles de l'antiquité. En somme, c'est une œuvre originale : car, croyons-nous, les opales à plusieurs couches travaillées en camée sont tout au moins fort rares. Aussi estimons-nous que celle-ci, qui est un morceau capital, devrait prendre place au musée de Luxembourg. D'ailleurs la gravure sur pierres fines figure très honorablement à l'exposition. M. François dans un sujet gracieux : une *Butineuse*; M. Lechevrel avec une *Tête de Catherine de Médicis*; et M. Schulz avec son *Tueur de lion*, représentent bien le camée; tandis que les intailles de MM. Michel, Hazeroth et Lambert attestent des qualités remarquables.

Tels sont au Salon les arts du bas-relief, avec leurs spécimens intéressans. Théoriquement, il faut établir une distinction entre ces ouvrages. Ceux qui ne s'accusent que par de très faibles saillies comme les médailles; ceux qui, comme les médaillons, ne risquent pas de présenter une image confuse parce qu'ils ne comportent qu'une tête unique; ceux enfin qui tirent une partie de leur valeur du contraste des couleurs comme le camée, se rattachent à la sculpture ou à la peinture indifféremment. Mais pour le bas-relief proprement dit, il y a de fortes raisons de ne pas chercher à y introduire les conventions pittoresques. En effet, reproduire tous les objets qui frappent la vue, les représenter sous leurs aspects innombrables, rendre l'apparence des choses dans le milieu subtil qui les environne, tel est le domaine de la peinture : elle s'y établit par la perspective; elle y produit l'illusion par la couleur. Mais si, en se développant sur une surface plane, elle a cet avantage de réunir à l'unité du point de vue la fixité de l'effet, le bas-relief le plus

déprimé dans ses saillies peut être envisagé sous mille aspects et recevoir la lumière suivant les angles les plus divers. L'air y manque pour dégrader les plans; la perspective s'y détruit à mesure que le spectateur se meut. Les formes, si elles sont en raccourci, auront la vérité d'un trompe-l'œil vues de face, tandis que, de trois quarts, elles offriront d'affreuses difformités. Le bas-relief, il faut donc le reconnaître, part de l'imitation véritable des formes, tandis que la peinture repose sur les illusions d'optique.

IV.

Les arts du dessin ont toujours eu, quand ils se sont développés à l'extrême, une tendance à empiéter les uns sur les autres. Leur histoire nous montre comment des usurpations de ce genre se sont partout produites depuis la renaissance. En réalité, ils eussent dû rester chacun dans sa sphère, et ils n'ont jamais essayé d'en sortir sans en être amoindris. Il y a cent ans, les sculpteurs traitaient le bas-relief dans les conditions de la peinture, et nous avons dit quels inconvéniens s'attachent à cet oubli de la nature des choses. Au commencement de notre siècle, on a vu la peinture, emportée par la passion qu'excitait l'étude de l'antique, prétendre à se rapprocher du bas-relief. Mais on ne tarda point à reconnaître le péril qui naissait de cette autre confusion. En renonçant aux compositions qui réclamaient l'intervention de la perspective linéaire et aérienne, on mettait en question la peinture elle-même. La vie qui lui est propre et qui résulte du mouvement et de la variété des lignes, de la richesse des plans, des artifices du clair-obscur et du prestige du coloris, cette vie se trouvait mise à néant par l'abus que l'on faisait de formules empruntées à un art impuissant à donner l'idée de l'espace. Cette doctrine fut vaincue, mais il en resta longtemps des traces dans l'enseignement et dans les productions des artistes. On se souvient encore de ces tableaux arides, de ces figures cernées d'un trait noir, qui semblaient affirmer par là qu'elles étaient l'œuvre d'un dessinateur, de ces couleurs réparties sans aucun sentiment de la valeur de tons et de leur équilibre. On visait au grand style à l'aide de quelques recettes et cependant on n'arrivait qu'à constituer une imagerie stérile.

Mais, on peut s'en convaincre aujourd'hui : la peinture est rentrée dans son domaine. M. Baudry a exécuté pour la grande salle des audiences de la cour de cassation un plafond qui représente la glorification de la Loi : belle œuvre qui, dès le premier jour, a été reconnue et saluée comme le morceau capital du Salon. Son mérite nous paraît d'autant plus grand qu'il risquait davantage d'être

méconnu. En effet, ce travail ne pouvait être exposé d'une manière plus défavorable; et nous devons regretter que, chez nous, on ne soit pas encore arrivé à faire voir les ouvrages destinés à la décoration à peu près dans les conditions où ils seront placés. Voilà une réforme nécessaire et que les artistes se doivent à eux-mêmes de réaliser si le soin d'organiser les expositions annuelles leur est définitivement remis. C'est livrer au hasard une peinture qui a été conçue et exécutée comme un plafond que de la montrer attachée à la muraille ainsi qu'un simple tableau. Tout, alors, en devient difficile à comprendre, les lignes et l'effet. La perspective en paraîtra singulière et peut-être défectueuse, surtout pour l'architecture, au cas où celle-ci tient une place importante dans la composition. Il en sera de même des figures parce que, pour apprécier leurs raccourcis aériens, on ne peut se placer à un point de vue convenable. Il faut dire encore que la bordure provisoire dans laquelle M. Baudry a encadré son ouvrage n'est pas sans nous en gâter l'aspect. Elle manque de relief : c'est une bande d'or mise à plat et elle ne limite pas bien le sujet parce que, ni par son profil ni par sa valeur de ton, elle n'a une fermeté suffisante. Ajoutons que le programme imposé au peintre, une allégorie qui n'est qu'un de ces jeux de raison dont on ne veut plus, dit-on, pouvait laisser le spectateur un peu froid. Eh bien! il ne s'est passé rien de tel. On a été frappé tout d'abord par les qualités supérieures et hautement personnelles de l'artiste; on a été entraîné par ses nobles aspirations, et la plus vive faveur s'est aussitôt attachée à son ouvrage. C'est là, constatons-le, une heureuse épreuve. Ainsi, le public, dont on accuse quelquefois le goût et auquel on impute si souvent les défaillances de notre école, le public a montré qu'il a parfaitement le sentiment du grand art. La noble ambition de M. Baudry, qui est d'élever toujours de plus en plus et sa pensée et son talent, a été immédiatement récompensée par un brillant succès.

Il aut se borner à donner une idée générale de cette grande composition; c'est tout ce que l'on peut faire avec des mots quand il s'agit d'une œuvre d'art véritable. La Loi est assise sur un trône élevé qui s'adosse à une riche architecture. Au-dessus d'elle volent deux figures qui portent des attributs symboliques : à sa droite, paraît la Justice avec ses balances; à sa gauche, l'Équité, qui d'une main porte la règle et de l'autre une couronne d'or. Au pied du trône et en arrière se tient l'Autorité. Au premier plan, on voit d'un côté la Jurisprudence et de l'autre un magistrat en robe rouge : ces deux personnages ont les yeux fixés sur la Loi. Enfin, tout à fait en avant, la Force assise à terre s'appuie sur un lion; l'Innocence est endormie dans les plis de son manteau. M. Baudry a mis dans cette

page toutes les qualités qu'il a si souvent montrées. Le caractère de sa composition est agréable sans manquer cependant en rien de gravité. Les figures sont élégantes et elles intéressent. La couleur a cette clarté et cette finesse dont l'artiste a le secret et qui lui appartiennent si bien en propre qu'elles ne rencontrent pas d'imitateurs. La scène tout entière se passe dans cet air subtil dont le pinceau de M. Baudry excelle à donner l'idée. Mais seuls, tous ces mérites qui lui sont personnels, si rares qu'ils soient, ne suffiraient pas à constituer la beauté de l'ouvrage que nous admirons. Instinctivement ou autrement, le peintre a fait appel aux règles qui président à l'ordonnance des lignes et à celle des couleurs. Voyez d'abord comment toute la composition est liée depuis les marches du trône, qui lui servent de base, jusqu'à sa partie supérieure; comment, insensiblement et par une série de points qui s'enchaînent, l'œil se trouve conduit à la figure principale et à la couronne qui est le signe de sa glorification. Les personnages forment une haute pyramide dans l'axe de laquelle la Loi, avec son manteau blanc, fait un point lumineux. Autour de cette note brillante, les bleus, les verts, les rouges et les tons neutres, par la manière dont ils sont répartis et dont ils se répondent, forment un véritable concert. Quand ces conditions, qui peuvent être soumises à l'analyse, sont remplies et qu'elles s'ajoutent à une perspective bien entendue, l'harmonie sensible de l'œuvre est complète et le spectacle qu'elle présente est à la fois ordonné pour les yeux et ordonné pour l'esprit.

Dans tous les arts il y a, à côté de l'invention, une part importante faite à la disposition : c'est sur ce point que nous voulons insister. La peinture est matériellement du domaine de l'optique, et l'optique ayant ses lois, l'artiste doit s'y soumettre. La vision se produit suivant des conditions que la volonté ni le caprice ne peuvent modifier. On sait assez que nous ne pouvons, en principe, représenter les choses autrement que nous ne les voyons : la perspective nous fournit le moyen de créer des images normales. Mais ce que nous voulons dire pour engager tant de peintres à recourir à cette science trop négligée par eux, c'est que les impressions les plus vives causées par une œuvre d'art, c'est que l'idée de beauté qui s'en dégage, ne peuvent nous toucher qu'à la condition que les lignes, les formes et les couleurs soient associées de manière à produire en nous les sensations régulières que nous recevons de la nature. L'esprit trouvera l'idée d'une représentation artistique, il en déterminera le caractère et l'expression; mais ce n'est pas de combinaisons purement intellectuelles que dépend l'effet définitif. Dans l'arrangement des parties, l'œil intervient sans cesse comme un organe soumis à des lois propres, et, affirmons-le, ce qui ne serait

pas conforme à l'ordre de ses perceptions et, à plus forte raison, ce qui l'offenserait dans son travail fonctionnel et dans sa délectation ne pourrait jamais être vraiment admiré. C'est une loi de la nature. L'artiste peint avec ses yeux comme avec son esprit. Aussi a-t-il le devoir de se mettre en possession des procédés à l'aide desquels il est certain d'introduire dans ses ouvrages l'ordre et la régularité sensibles qui sont les conditions essentielles de toute vision normale et de toute œuvre d'art. Et c'est pourquoi M. Baudry mérite d'être loué hautement, lui qui s'en est rendu maître.

On s'étonnera peut-être au premier moment si nous disons que M. F. Flameng, avec *les Vainqueurs de la Bastille*, nous offre l'exemple d'un tableau bien ordonné, sinon par la couleur, du moins par les lignes. Il en est ainsi cependant. Tout le monde reconnaît que sa couleur verdâtre lui nuit et que la scène est enveloppée dans un jour vitreux qui lui ôte sa réalité. Cela est fâcheux; mais si on regarde cette grande toile sans s'arrêter à la première impression, on voit que le sujet, qui a été conçu à un point de vue très dramatique, est rendu avec entrain. Les lignes de la composition sont bien établies, elles sont riches et variées. Ce tableau, qui témoigne d'un effort très honorable, mérite d'être gravé : le burin fera ressortir des qualités qu'on risque de méconnaître à première vue. Elles sont de celles qui montrent que l'auteur peut aborder la peinture murale. Dans ce genre, M. P.-J. Blanc a exposé le fragment d'une frise destinée au Panthéon, qui représente le *Triomphe de Clovis*. Ce roi, que la Religion conduit par la main, s'avance, suivi de plusieurs personnages de son temps. Nous n'avons pas à demander à l'auteur pourquoi il a introduit dans cette marche de figures qui appartiennent au ve siècle les portraits de plusieurs hommes politiques de nos jours; il a usé d'une liberté que bien des artistes ont prise avant lui. Mais, au Salon, cela distrait de l'attention qu'appellerait son travail, si bien entendu pour la place qu'il doit occuper. Ce qui est vrai, c'est qu'au Panthéon cette frise couronnera très honorablement la *Bataille de Tolbiac*, que M. P.-J. Blanc vient d'y exécuter avec une grande sûreté de talent.

L'aspect du tableau de M. Gervex, *le Mariage civil*, est agréable. Les choses se passent à la mairie avec un mélange de sérieux et de distraction qui est bien rendu. Fallait-il y mettre plus de gravité? La scène devait-elle avoir en quelque sorte un caractère symbolique? Ce serait à examiner. Mais si nous ne nous trompons, la composition de M. Gervex a été choisie à la suite d'un concours. L'auteur, sans entrer dans les profondeurs morales du sujet, a voulu rendre l'air de fête qu'a généralement un mariage, parce que c'est par là que sont attirés les yeux de la foule. Il y a réussi. Cette

peinture est destinée à l'une des mairies de Paris; et, grâce à sa coloration fraîche et brillante, bien que légèrement assourdie, elle y fera une décoration fort plaisante aux yeux.

Les ouvrages dont nous venons de parler et auxquels nous joindrons les panneaux de M. Mazerolle et surtout la charmante vision, l'évocation pleine de distinction idéale que M. Cazin appelle *Souvenir de fête*, ces ouvrages, disons-nous, sont ceux qui, par leur composition et par la clarté intentionnelle de leur coloris, représentent le mieux au Salon ce que l'on nomme la peinture décorative. Ils tendent plus ou moins à prendre l'aspect de la fresque ou de la tapisserie. Il y aurait beaucoup à dire sur cette expression de peinture décorative: elle semble consacrer plutôt une confusion qu'un compromis entre deux branches de l'art qui sont essentiellement distinctes. Il est bien reconnu que la peinture proprement dite et la décoration ont chacune un objet différent et qu'elles le réalisent par des moyens qui leur sont particuliers. La peinture, alors même qu'elle est appelée à orner un édifice, cherche à représenter la nature, et à figurer des réalités. Elle a recours à une imitation qui, bien que relative, n'en est pas moins sa raison d'être. Quant à l'art décoratif, il ne tend point à provoquer l'illusion. Il embellit les surfaces au moyen de formes conventionnelles et des couleurs les plus riches qu'il puisse assortir. Mais il ne porte ni les yeux ni l'esprit au-delà des parois qu'il couvre de ses brillans enduits. Faut-il croire que la peinture en devenant décorative doive sacrifier le sujet, la vérité et l'expression pour se borner à charmer les sens? Nous ne le pensons pas. Mais puisque la dénomination de peinture décorative appliquée au grand art peut faire naître l'idée qu'en ornant il abdique, nous estimons qu'il vaudrait mieux la changer. Les expressions de peinture murale ou de peinture monumentale ne seraient-elles pas préférables? Quoi qu'il en soit, au même rang se place la peinture d'histoire qui, étant indépendante d'un ensemble, a plus de liberté et de ressources. Cet art, pris dans l'acception que nos devanciers lui ont donnée, ne jouit plus du même crédit qu'autrefois. Mais il est toujours l'objet préféré des artistes qui ont traversé l'école de Rome. Il a été pour eux dans leur jeunesse un exercice dont ils ont profité, comme le fait cette année M. Comerre avec sa grande toile de *Samson et Dalila*, pour montrer leurs bonnes études, et pendant toute leur vie ils y reviennent avec prédilection.

M. Bouguereau est de tous nos peintres celui qui cultive ce genre avec le plus de constance, et il y a trouvé de beaux succès. Chaque année, il expose au moins un tableau dans lequel il traite un sujet de sainteté ou de mythologie. La sûreté et l'agrément de son talent ne laissent le public indifférent à aucune de ses productions. *La*

Vierge aux anges que nous voyons cette année, a beaucoup de charme : des anges endorment l'Enfant Jésus dans les bras de sa mère en faisant entendre à son oreille le murmure d'une musique céleste. C'est un ouvrage gracieux, bien étudié dans toutes ses parties et dont la tenue est excellente. Mais, nous le répétons, la peinture d'histoire, considérée comme une forme de l'art élevée, mais convenue, est battue en brèche par les artistes qui aspirent à plus de vérité et de liberté, comme par ceux qui veulent serrer le caractère historique de près. Les deux envois de M. Brozik répondent à cette dernière visée, mais ils méritent, de plus, une attention spéciale à cause du parti-pris de coloration qui les distingue de la plupart des peintures du Salon. M. Brozik appartient aux écoles autrichienne et bavaroise, qui placent volontiers le sujet dans un milieu puissamment coloré. Cette manière de voir et de représenter les choses est absolument contraire à celle qui prévaut chez nous. Nous devons donc nous applaudir de la présence des tableaux de M. Brozik à l'exposition, comme nous nous fussions félicité d'y voir paraître *le Christ devant Pilate* de M. Munkacsy, parce qu'ils donnent une note à part et que c'est une idée vraie et une idée d'artiste que celle qui consiste à créer pour les œuvres pittoresques un milieu absolument différent de celui dans lequel le spectateur se meut. Le meilleur des deux ouvrages qui se présentent à nous dans ces conditions intéressantes est *Christophe Colomb à la cour de Ferdinand le Catholique et d'Isabelle de Castille.* La composition est simple et suffisamment intelligible; le caractère historique est assez bien observé; mais il y a des morceaux, et particulièrement de têtes, qui sont d'une belle peinture. Ces qualités se retrouvent, mais non pas au même degré, dans l'autre envoi de M. Brozik. Eh bien! de loin, comparons-le, par exemple, à un bon tableau de M. Rixens, qui représente la *Mort d'Agrippine.* Celui-ci ne gagnerait-il pas à être d'une coloration plus vigoureuse, mieux imaginée au point de vue de l'effet tragique, et, si l'on veut, qui rappelât moins le jour de l'atelier?

Dans l'état où sont les arts, il est bien difficile de délimiter rigoureusement les genres afin de les étudier à part. Aujourd'hui, toutes les productions de l'esprit témoignent d'un mélangne des élémens les plus divers. Au théâtre, nous avons des ouvrages que l'on nomme des pièces et qui réussissent très justement. Il y a de même au Salon des peintures que nous appellerons simplement des tableaux et dont plusieurs dénotent chez leurs auteurs des talens remarquables associés à une heureuse invention. Dans une harmonie rêvée et dans un ordre de sentimens doux et suaves, M. H. Leroux continue à développer la série de sujets antiques avec lesquels il sait nous intéresser déjà depuis bien des années. On revoit tou-

jours avec sympathie le blanc cortège de femmes qu'il affectionne et les vestales qui entretiennent son imagination. Le *Dernier Jour d'Herculanum* est encore une œuvre pleine de goût. La terreur que peut inspirer le sujet est fort amoindrie, et cependant ce groupe de jeunes prêtresses qui ont fui devant le fléau en emportant leurs idoles est touchant. De la colline où elles ont cherché un asile, elles jettent sur les ruines de leur patrie un regard désolé. Celle-ci tombe évanouie, celle-là se voile la tête, une autre crie au ciel. C'est une convention, mais elle est pleine de distinction et d'élégance, et personne ne se plaint si le drame du Vésuve devient une élégie.

En représentant la *Rencontre de Dante avec Matilda,* M. Maignan nous a montré par un nouveau côté *la Divine Comédie.* Les peintres et les sculpteurs se sont toujours inspirés de l'Enfer : ils semblent ne s'être pas encore rendu compte des beautés du Purgatoire et du Paradis. Cependant si l'Enfer est le poème de la justice, le Purgatoire est bien le poème de l'amour. Aussi Dante l'a-t-il orné des plus charmantes images de la vie; aussi y a-t-il placé avec complaisance les artistes, les poètes, les preux chevaliers. Les scènes les plus délicates et les plus touchantes s'y succèdent au milieu des plus suaves tableaux de la nature, témoin ce XXVIIIe chant dont M. Maignan a tiré son sujet. Qu'on le relise, qu'on respire la fraîcheur de son printemps mystique et qu'on dise s'il est un poème qui soit plus près d'être une véritable peinture. Comme aspect tout au moins, le tableau de M. Maignan n'est pas au-dessous de l'idéal qu'éveillent les vers de Dante, et de plus le peintre a tiré son inspiration d'une source à laquelle les esprits délicats ne manqueront pas de s'adresser après lui. M. Ferrier se tient dans les mêmes colorations brillantes, mais avec un sujet d'une autre signification. C'est aussi un *Printemps,* mais un printemps tout terrestre. Un chœur de jeunes filles portant des fleurs passe en chantant devant un pauvre vieillard qui le regarde comme on fait d'un rêve ou d'un lointain souvenir. Cette toile a de l'éclat, et l'exécution en est très habile.

On s'est beaucoup occupé, il y a quelque temps, d'une peinture de M. Bastien-Lepage, qu'on disait rentrer dans la manière de Holbein. S'il en était ainsi, ce n'était assurément de la part de l'artiste qu'une fantaisie; car nul moins que lui n'a besoin d'imiter. Qu'on se rappelle le portrait de son père exposé en 1877 : le visage, et surtout le front et les yeux, étaient dignes des maîtres. Le caractère de la tête avait été saisi avec une sûreté dont on sentait qu'on pouvait juger sans cependant connaître le modèle. Aucune des intentions de la nature qui n'eût été parfaitement comprise et rendue. La vérité dégagée par une intelligence des plus pénétrantes et fixée par une main extrêmement habile frappait les yeux et l'es-

prit, et quand on avait passé quelque temps devant cet ouvrage, on était devenu difficile pour tout ce qui l'entourait. Après avoir fait, l'an passé, avec son tableau de *Jeanne d'Arc*, un essai de peinture légendaire dont on lui a su peu de gré, M. Bastien-Lepage aborde cette année un sujet de la vie réelle. Son *Mendiant*, qui réussit mieux auprès du public, renferme aussi des qualités d'un ordre supérieur. L'idée qui a présidé à la composition n'est pas ordinaire. Le sujet est présenté avec une simplicité grave : un vieux pauvre est sur le seuil d'une maison où un enfant vient de lui faire l'aumône. Il n'y a ni élan de sensibilité chez celui-ci, ni marque de gratitude chez celui-là : un devoir rigoureux vient d'être accompli. Il semble que M. Bastien-Lepage ait ainsi voulu poser à sa manière le problème de la mendicité et la question du droit des pauvres. En effet, l'image est sévère et donne à réfléchir. Le mouvement du vieillard qui serre dans son bissac le pain qu'il vient de recevoir est bien observé. Sa tête exprime sans bassesse, sans affectation mais avec énergie, les sentimens qu'une longue habitude de la misère peut inspirer à un homme arrivé au terme de la vie. L'enfant qui regarde partir le mendiant est bien compris. Si l'auteur avait attaché à la perspective de son tableau tout l'intérêt qu'elle mérite, l'œuvre serait de tout point considérable. Telle qu'elle est, elle est originale et la force singulière d'exécution qu'on y remarque lui assurera toujours un rang élevé. M. Laugée a mis quelque cruauté à représenter une scène de l'inquisition : un malheureux est mis à la question du feu. Il faut bien du talent pour fixer les yeux du public sur cette épouvantable torture. Mais tel est le mérite de l'ouvrage de M. Laugée que l'on s'arrête à regarder des choses que l'on hésite à décrire. Ce sont les horreurs d'un autre âge. On échappe à la fascination qu'elles exercent, on s'en détache pour jouir du spectacle qu'offrent la nature ou la vie de nos sociétés moins barbares. Ainsi M. Lerolle nous transporte en pleine campagne et nous fait suivre des yeux ses deux paysannes qui passent au pied de grands peupliers. Il n'y a rien de plus : mais le pinceau et le sentiment de l'artiste sont d'accord pour nous intéresser à son ouvrage, qui est comme saturé de l'air des champs. M. J. Verhaz nous fait assister à l'un des épisodes les plus sympathiques des fêtes qui ont été célébrées à Bruxelles à l'occasion des noces d'argent du roi et de la reine des Belges : il a peint le défilé des écoles de petites filles devant la famille royale. La composition est excellente, et on voit cependant que rien n'a été composé. La nature présente ainsi à chaque instant des arrangemens de lignes et des effets qui font tableau : celui-ci a été vu dans la nature. Rangées en longues lignes et se tenant par la main, les enfans s'avancent sur le spectateur,

sous la conduite de dames inspectrices. D'un côté, on reconnaît les princes et leur suite sur les degrés du palais; de l'autre, des fonctionnaires qui à cet endroit forment la haie. Tout respire l'ordre, l'union, la sécurité : M. J. Verhaz a fait ici acte de bon patriote en même temps que d'artiste de talent. Et que d'amour enveloppe le riant troupeau des petites écolières! On s'arrête à analyser tous ces aimables visages, toutes ces gentilles toilettes qui sont uniformes, mais sur chacune desquelles, cependant, le goût d'une mère a laissé sa trace. L'œil même de l'étranger plonge dans les rangs comme pour y chercher son bien. Une peinture claire et simple ajoute son agrément aux autres mérites de ce charmant ouvrage. Avec les tableaux de MM. Lerolle et Verhaz, la composition héroïque de M. G. Bertrand forme, sous tous les rapports, le plus absolu contraste. Sous le titre de *Patrie*, le jeune artiste a représenté une scène qu'il a rendue vraisemblable à force de sentiment. En tête d'un escadron qui paraît en retraite et qui descend une pente abrupte, un officier porte-étendard qui vient d'être frappé d'une balle en pleine cuirasse tient encore entre ses bras, serre sur son cœur le drapeau dont il ne peut se séparer et pour lequel il vient de donner sa vie. A demi-mort qu'il est, ses soldats le soutiennent sur son cheval, se pressent autour de lui et ils forment, tous ensemble, un groupe compact, d'un aspect formidable et lugubre. L'impression de l'œuvre est puissante : elle vient tout entière de l'ensemble; le détail ne compte pour ainsi dire pas. On peut reprocher à cette peinture de manquer d'air; au point de vue de l'exécution, elle a de la lourdeur et présente partout des empâtemens considérables. Ces épaisseurs de couleur un peu excessives sont peut-être à leur place ici mieux qu'ailleurs : nous ne le discuterons pas. Mais puisque cette manière de faire est chez plusieurs artistes constituée à l'état de système, nous en parlerons en thèse générale. Comment le système des empâtemens s'est-il développé? D'abord par esprit de réaction. Il y a bien des années déjà, la peinture renforcée et touchée du *Naufrage de la Méduse* apparaissait comme une protestation contre la pratique énervée de l'école classique. Ce procédé fit école à son tour. Mais il avait en quelque sorte un caractère polémique : c'était un des moyens offensifs que le romantisme mettait en avant pour défier et pour combattre les disciples de David. Cela répondait à un état des esprits bien plus qu'à une nécessité reconnue.

Cependant, si l'opinion et les mœurs influent sur les arts, il y a aussi des causes purement matérielles qui ont une part importante à leur transformation. On en arrive même à compter avec des faits qui ne sont qu'accidentels. Ainsi on ne saurait contester que l'éclairage auquel les tableaux sont soumis au Palais de l'Indus-

trie n'ait contribué à modifier le caractère de la peinture française. Dès que ce vaste local fut affecté aux Salons annuels, on ne tarda pas à reconnaître qu'en négligeant de peindre effectivement les ombres, qu'en donnant à la couleur de trop faibles épaisseurs et qu'en usant trop largement des glacis et de l'huile on n'arrivait pas à former un corps suffisamment opaque pour résister au jour intense qui remplit les salles de l'exposition. On dut constater que les rayons de la lumière directe qui tombe des plafonds de verre traversaient la pâte, arrivaient à la toile, creusaient et dissolvaient l'œuvre, dont ils pénétraient la substance. De là un emploi plus abondant des couleurs et une pratique plus robuste du pinceau. Certes, il n'y aurait qu'à s'applaudir si les peintres, instruits par l'expérience, en étaient venus seulement à donner à leurs œuvres plus de solidité et à les mettre à même d'affronter toutes sortes d'éclairages. Mais on tombe aisément dans l'excès de qualités reconnues nécessaires : aussi en est-on venu à se faire un système des empâtemens exagérés. On voit donc au Salon des tableaux qui sont préparés ou même exécutés au moyen d'applications énormes de couleurs, obtenues à l'aide du pinceau et aussi du couteau à palette. Empâter d'abord et peindre ensuite semble même une recette. Cela est peut-être fort habile, mais au fond il n'importe guère. Le procédé, lorsqu'il devient aussi sensible, distrait l'attention, et la curiosité qu'il excite se substitue à l'intérêt qu'il faudrait accorder à l'œuvre d'art : il devient le véritable sujet du tableau.

C'est dans le paysage et dans la nature morte que l'abus de la pratique est particulièrement sensible. Là, en effet, l'importance de ce que l'on nomme l'idée étant, bien à tort, considérée comme secondaire, l'artiste peut se croire autorisé à faire avant tout preuve de dextérité. Mais c'est toujours le même péril : la main se substitue à l'esprit.

En ce qui concerne les natures mortes et les fleurs, le maniement de la peinture touche aux extrêmes qu'il lui est donné d'atteindre; à côté d'ouvrages sommairement brossés ou qui ne procèdent que par la pâte, il en est d'autres qui sont d'un fini parfait. Dans un mode tempéré, M. Philippe Rousseau reste un maître : jamais son exécution n'a été plus large, son coloris plus riche et plus harmonieux que cette année. Mais M. Desgoffe a déjà, depuis longtemps, conquis une juste renommée par son faire précieux. Il a exposé une toile de dimension moyenne dans laquelle il a placé une petite statue équestre en or et en argent avec son socle de marbre, et la partie supérieure d'une colonne ornée de bronze qui leur sert de support. Quelques plis de tapisserie et une tenture en satin armorié complètent ce tableau d'une exécution achevée et qui

résume bien le talent de son auteur. Dans la manière opposée, avec force empâtemens, M. Martin, débute par un grand morceau décoratif qu'il intitule : *Intérieur oriental*. Les étoffes et les armes qui remplissent la toile sont enveloppées dans une tonalité verdâtre assez sombre et la lumière, qui tombe brusquement sur une aiguière et sur une pièce de drap d'or, vient animer le milieu et le bas de la composition. Tout cela paraît heurté. Évidemment le jeune artiste a été préoccupé de faire, comme on dit, de la peinture qui soit de la peinture. Mais en se mettant à son point de vue et en envisageant ses tendances par leurs bons côtés, nous pensons que M. Martin peut consulter les ouvrages de MM. Delanoy, Couder et Foret, qui sont, dans ce genre, d'excellens exemples. La peinture des fleurs est aussi entrée avec exagération dans le parti-pris de la pâte. L'épaisseur, la lourdeur de la touche, y semblent vraiment systématiques ; l'exécution arrive souvent à être maçonnée. De loin, tel tableau emprunté aux serres et plates-bandes aura de l'éclat et de la fraîcheur. Mais n'est-il pas naturel de vouloir s'approcher des fleurs ? n'a-t-on pas besoin de les caresser des yeux et de les respirer ? On s'approche, en effet ; et alors, que voit-on ? De véritables montagnes de couleur. Est-ce indispensable ? Et peindre les fleurs avec une sorte de brutalité, n'est-ce pas quelque chose qui choque l'esprit ?

Depuis soixante ans, le paysage a été exploré en tous sens, étudié avec amour. Dans ce travail, le peintre a marché du même pas que le poète lyrique. Tous deux également, ils se sont cherchés dans la nature : tous deux ils lui ont prêté leurs sentimens et ils l'ont mise de moitié dans leurs joies, dans leurs souffrances, dans leurs passions. Puis ils ont cessé de se mêler à elle ; ils l'ont aimée et admirée en dehors d'eux-mêmes, et ils ont essayé de la peindre, en témoins fidèles, telle qu'ils pensaient la voir dans sa propre intimité. Ces différentes manières de comprendre la nature et l'art tiennent leur place au Salon, et nos paysagistes, en les exprimant, ont donné à leurs ouvrages une extrême variété. Quelques-uns, M. Wahlberg est de ce nombre, nous montrent encore le sentiment humain associé aux spectacles de la terre, de la mer et du ciel. D'autres comme M. Luigi Loir avec ses *Giboulées*, comme M. Denduyts avec son *Dégel*, ou comme M. Matifas avec son *Effet de neige sur la route d'Ory-la-ville* nous mettent dans la confidence de leurs impressions. Ailleurs nous voyons représentées les différentes heures du jour et de la nuit : c'est une *Matinée* par la rosée, de M. Gassouski ; c'est la *Gelée blanche* de M. H. Saintin ; c'est le *Soir* et le *Clair de lune*, de M. Billotte. MM. Mesdag et Dana traitent la marine avec la largeur d'un décor. Il y a d'excellentes vues de pays par MM. Dutzschhold,

Herpin et Defaux; elles sont très vraies et on peut en juger, car elles sont prises aux environs de Paris : c'est presque le portrait en paysage. Puis nous nous trouvons en face de cette phalange d'artistes convaincus qui aspirent à rendre la nature telle qu'elle est, indépendamment de l'homme et de tout sentiment humain. Ils pensent devoir nous la donner simplement, et, en faisant abstraction d'eux-mêmes, nous laisser plus de liberté pour entrer en commerce avec elle. Certes, MM. Yarz, Verdier, Pointalin, Japy, Langerock et d'autres encore sont gens d'un incontestable talent; ils mettent au service de la vérité une conscience rare. Nous admirons leur sincérité et nous comprenons leur effort pour se détacher des images qu'ils veulent mettre sous nos yeux. Mais, à force de désintéressement, ils en arrivent à ne plus nous toucher. L'artiste n'est pas absolument un instrument impassible. Il a beau vouloir conserver toute sa liberté d'indifférence, il ne le peut. Jamais aucun travail humain ne parviendra à rendre la nature telle qu'elle est. C'est en vain que l'intelligence veut, de parti-pris, se dérober à la conscience d'elle-même en présence du monde extérieur : les impressions du dehors se combinent avec elle. Elles se modifient en traversant le milieu pensant, elles y perdent une partie de leur indépendance. Dès que l'homme entreprend de les fixer, il les grandit ou les diminue, il les élève ou les abaisse à son insu. Il en souligne toujours quelque chose, et quand même il prétend nier son intervention ou sa présence, il les affirme encore par sa négation. Un fait qui a trempé dans l'intelligence n'est plus un fait naturel, c'est un fait humain. Or, nous le répétons, le risque que courent des ouvrages où le peintre n'a mis aucune prédilection appréciable, c'est, en dépit des mérites de l'exécution, de nous laisser indifférens. Aussi est-il mieux que l'artiste obéisse à son instinct et qu'en copiant la nature avec respect, il écoute cependant et fasse parler les sentimens qu'elle lui inspire.

Telle est la route que continuent à suivre les véritables chefs de notre école. Sans prétendre passionner le paysage, ils nous donnent cependant, grâce au choix des motifs et à l'attention qu'ils apportent à les faire valoir, des tableaux et non de ces réalités dans lesquelles l'artiste se tait par système et où la voix même de la nature ne peut se faire entendre. C'est dans cette mesure que M. Français a conçu les deux toiles qu'il expose cette année, et il y a mis toute la délicatesse et tout le charme de son talent. M. Bernier, avec sa *Lande de Kerrenic*, nous donne aussi un excellent exemple de ce que peut le sentiment uni à l'amour de la vérité : la simplicité de la donnée et la puissance du faire en sont vraiment magistrales. Un bouquet de chênes aux écorces grises occupe une partie du tableau : il étend son ombre

sur deux femmes qui gardent des troupeaux. A l'entour, des vaches, des chevaux circulent, paissent, reposent au milieu des ajoncs et des genêts qui couvrent la terre. Çà et là des rochers de granit percent l'épaisse broussaille. La lande s'étend à perte de vue. Le ciel est immense, et les nuages qui le traversent sont en mouvement. L'atmosphère est limpide, et l'impression est celle d'une belle journée dans un pays vaste et abandonné à lui-même. Avec le *Bois de Saint-Martin* de M. Busson, nous goûtons la solitude et la fraîcheur : on voudrait s'arrêter sous ces grands arbres au feuillage épais. *Décembre*, par M. Émile Michel, donne bien l'idée de la nature flétrie telle qu'elle est au commencement de l'hiver dans un pays de marais et de chasse. De plus, l'étude en est détaillée avec un soin et une vérité qui sont bien rares aujourd'hui. M. Ségé et M. Harpignies avec leurs belles études, savent toujours éveiller en nous le premier, le sentiment de l'espace ; le second, l'idée de la force. Nous aimons *le Vieux Villerville*, de M. Guillemet ; l'*Étang*, de M. Hanoteau, les plages de M. Vernier, les récifs effrayans de M. Lansyer, les voiles brunes et les ciels clairs de MM. Clays, M.-A. Flameng et Sauvaige. On le voit bien, ce que nous désirons, ce n'est pas un paysage composé, une sorte de paysage historique. Rappelons-nous un moment *la Tempête* de Ruysdaël, qui est au musée du Louvre. La mer, poussée par un vent du large, se creuse en sillons terribles. Des bâtimens louvoient à petite distance de la côte. Les flots assiègent le rivage, que protègent une digue et quelques pieux. A l'abri de cette faible défense, sur un sol conquis sur l'océan, à deux pas de l'abîme, on voit une chaumière ; un homme habite là au milieu des élémens qu'il brave. Ruysdaël fait songer à cela, et on est ému... Nous n'en demandons pas davantage.

La peinture de genre abonde à l'exposition et elle présente un phénomène psychologique particulier. On sait en combien de branches elle se subdivise. Il y a le genre historique dans lequel MM. Van der Ouderaa, Mélingue, Dawant et Scherrer se sont distingués cette année. Il y a le genre qui emprunte ses sujets à la vie ordinaire, et celui-là nous fournit d'agréables distractions ; la *Répétition sur un théâtre d'amateurs*, de M. Vibert, et *l'Écot de Lantara* par M. Brilloin sont de fort jolies toiles qui seront toujours du goût des amateurs. Il y a aussi le genre satirique, qui n'est pas classé dans les arts comme il l'est dans la littérature, mais avec lequel il faut compter. Les tableaux de M. Frappa et de M. Casanova ne manquent ni d'invention ni de gaîté. Mais rien ne change comme l'esprit de plaisanterie et rien ne court risque de vieillir aussi vite. Nous avons encore le genre rustique qui touche au paysage et qui s'étend jusqu'à la peinture d'animaux. Au milieu de tout cela le public ne marque pas de pré-

férence. Cependant tout l'invite, et il n'a qu'à choisir. M. Cabanel a peint avec élégance la scène des coffrets, qu'il a tirée du *Marchand de Venise*. Le monologue d'Othello, avant de tuer Desdémone, a inspiré à M. Richter un tableau d'un effet tragique et d'un coloris à la fois ardent et sombre. Avec M. B. Constant, nous subissons la fascination d'Hérodiade, ou nous assistons au passe-temps d'un kalife de Séville. M. J. Breton tient toujours le premier rang par le style qu'il apporte à traiter des sujets empruntés à la vie des champs. Si vous aimez une belle couleur et une touche vigoureuse unies à une parfaite connaissance de la structure et des mœurs des animaux, M. Van Marcke et M. C. de Villefroy vous transportent au milieu de troupeaux superbes. Préférez-vous *les Bohémiens* de M. Adrien Moreau; *les Campagnards au travail* de M. Beauverie et de M. Laugée fils? *L'Artiste malade* de M. Ravel n'est-il pas bien sympathique? Et ne voulez-vous pas plaindre un instant *les Petites Orphelines* de M. Hawkins? C'est le *beau temps :* faisons le tour du lac avec les belles nautonières de M. Heilbuth!.. Mais non! et c'est là le phénomène : en dépit de tant de variété, d'esprit et de charme, malgré nos mœurs adoucies et les cruelles leçons du sort, la faveur du public est aux combats et aux scènes de carnage. Puissance du talent d'un peintre! nous nous oublions pour regarder les spectacles terribles qu'il lui plaît d'évoquer. Le succès le plus populaire de cette année est pour M. de Neuville. On s'arrête en foule devant ses tableaux : on se presse pour voir *le Cimetière de Saint-Privat;* on scrute avec une avidité poignante tous les détails de cet épisode historique où une poignée de héros achève de succomber sous le nombre. Aussi bien l'artiste n'a-t-il jamais été mieux inspiré. Il se montre ici complet, tout entier : la composition, l'analyse des caractères, l'exécution, y vont de pair avec le patriotisme le plus généreux. Mais le public, au fond, porte à de tels sujets une sympathie latente. Est-ce donc vrai que la guerre est un état naturel à l'homme, et non pas, comme le disent les humanitaires, une dérogation aux lois de sa destinée?

Cependant l'homme connaît le prix de la vie. Il s'aime, il s'admire et il se plaît à reproduire ses formes, sa figure, rien que pour le contentement qu'il éprouve à se contempler dans ses œuvres. Si l'idée d'imitation, quand elle se dégage du travail de ses mains, devient une cause de jouissance pour son esprit, il y a en lui une sorte de sociabilité qui est satisfaite quand il se trouve en présence de sa propre image. Rien ne le démontre mieux que le succès qu'obtiennent les portraits et même les figures d'étude. Cette dernière sorte d'ouvrages, dont nous avons dit quelque chose à propos de la sculpture, a toujours eu, depuis la renaissance, la faveur des plus grands peintres. A ce genre appartiennent certains

tableaux bien connus de Raphaël et du Titien. Ce Saint Jean qui prêche et ces belles femmes qui reposent couchées, ce sont des figures d'étude rehaussées par une idée préconçue, exaltées par le dessin ou par le coloris. Il ne faudrait donc pas céder à une première impression qui nous porterait à ne voir dans cet ordre d'ouvrages que des nudités provocantes ou simplement inutiles. En dépit de productions pour lesquelles on peut toujours être sévère, les figures d'étude sont au premier chef des œuvres d'art : tout dépend du sentiment qu'y porte l'artiste et du talent qu'il y déploie. Du reste, elles comptent parmi ce que le Salon renferme de meilleur. Qu'y a-t-il qui soit d'un dessin plus précis et plus fin, d'un art plus délicat que l'*Ondine* de M. Lefèvre? On la voudrait dans un milieu plus recueilli que ne peut l'être celui d'une exposition nombreuse : c'est un morceau de galerie. Et que dire du *Saint Jérôme* et de la *Nymphe* de M. Henner? Le succès n'ajoute rien à leur mérite. Le sujet et la forme sont identifiés l'un à l'autre : c'est toujours un art supérieur. Quel aspect frappant! quelle exécution puissante! quelle vérité et cependant quelle abstraction hautaine et hardie de tout ce qui appartient aux réalités inférieures! On dirait même d'autres couleurs, tant le maître a fait la matière à son usage. En toute sûreté d'esprit, on peut transporter la peinture de M. Henner, soit dans la tribune du Musée des offices, soit dans le salon carré du Louvre : elle y tiendra sa place, elle y disputera les regards.

Nos peintres ont exposé cette année un grand nombre de beaux portraits et, tout compte fait, c'est là, croyons-nous, qu'est la force du Salon. Réunir en un groupe les artistes auxquels nous sommes redevables de ces importans ouvrages, nommer MM. Bonnat, Baudry, Carolus Duran, Cabanel, Hébert, Giacomotti, Machard, Mlle Jacquemart avec MM. Jalabert, E. Lévy, Goupil, Delaunay, Paul Dubois, Humbert, J.-P. Laurens, J. Lefebvre, Cot, Bastien-Lepage, Ferrier, Debat-Ponsan, Ronot, c'est assez justifier notre pensée. Que d'œuvres, en effet! Et cette masse de talens n'est-elle pas imposante? On reconnaît encore aujourd'hui que, si le portrait a ses spécialistes, il est en même temps un art dans lequel les peintres, quel que soit d'ailleurs le genre qu'ils cultivent, ont l'ambition de se produire et d'exceller. Certes, la force d'excitation qui réside dans la nature est puissante, mais elle est impérieuse surtout dans la tête humaine, dont la vue a le privilège d'éveiller tant d'idées et de sentimens. A combien d'observations et de commentaires ne prête-t-elle pas? C'est un monde que la physionomie de l'homme; c'est un sujet inépuisable de réflexions pour la foule comme pour les délicats. S'il est un art entre tous qui ne puisse être traité à la légère, c'est assurément celui qui, dans une seule image, doit nous montrer un visage et un esprit.

Malgré la variété naturelle de leurs talens, les peintres que nous venons de citer travaillent en grande partie d'après quelques idées qui leur sont communes. On prétend qu'ils veulent simplifier leur tâche et qu'ils ne se donnent pas la peine de composer lorsqu'ils font un portrait. C'est un point sur lequel il convient de s'entendre. Le portrait a été compris de différentes manières : c'est une question d'époque et presque de latitude. Tandis que les artistes du Nord ont aimé à le disposer comme un tableau et qu'ils y ont souvent introduit, avec une sorte de pompe théâtrale, tout ce qu'ils jugeaient nécessaire pour faire connaître la qualité et le genre d'activité propre au personnage qu'ils entreprenaient de nous montrer, chez les maîtres des écoles du Midi, chez le Titien par exemple, un principe contraire a généralement prévalu : celui de l'extrême simplicité. Homme ou femme, la figure représentée est seule dans le cadre et se détache sur un fond sombre qui n'exprime qu'un vague milieu. L'intérêt est concentré sur la tête et sur les mains au moyen de sacrifices qui, ne laissant voir que l'essentiel, contribuent à donner à l'œuvre un air de naturel et de grandeur. Constatons-le donc, nos portraitistes ont rompu avec les traditions de notre école, avec Rigault et avec les autres maîtres du XVIIe et du XVIIIe siècle, pour se rapprocher des italiens et des espagnols. Ils ne s'appuient point, en cela, sur de médiocres autorités.

Le seul portrait composé qui soit au Salon est celui de M. C. Popelin, par M. Ferrier. C'est assurément une idée juste de nous représenter au milieu des instrumens multiples du travail de son esprit le sympathique maître ès-arts du feu. Peut-être, en ce moment, sommes-nous influencés par les idées que nous venons d'exposer les dernières, mais nous voudrions autour de la figure un peu plus d'air et d'espace.

Le sentiment peut-il trouver sa place dans le portrait? Oui, sans doute, et de différentes manières. D'abord l'auteur peut y montrer l'idéal qu'il se forme de l'art et de la pratique de la peinture. C'est le cas de M. Machard, qui avec deux toiles extrêmement remarquées nous initie aux brillans progrès de sa technique. D'ailleurs il nous présente ses modèles avec un goût parfait. Grâce à un coloris des plus riches, mais qui est à la fois contenu et d'une finesse exquise, il les met à part de la foule et nous fait comprendre leur haute distinction. Nous trompons-nous? Mais il nous semble retrouver dans le portrait de Mlle R. B. de M. comme un souffle du regretté Ricard? S'il en est ainsi, hâtons-nous de le dire, ce n'est pas réminiscence, c'est parenté d'aspiration et de talent. Il arrive aussi que le sentiment intime du modèle semble se trahir à travers son image; alors il y a comme une effluve qui vient du personnage et qui vous

émeut. Parfois enfin c'est l'artiste qui, sans le savoir, se découvre dans son œuvre, et M. Hébert, mieux que tout autre, nous l'apprend. Son portrait de Mme de D. est d'une extrême délicatesse. On le dit très ressemblant; mais il porte avant tout une marque qui est sensible : celle d'un peintre charmant. Il en est de même d'une petite figure de sainte Agnès, où l'on croit voir une ressemblance. On ne sait ce qui vous attache le plus dans une œuvre de M. Hébert, de son sujet ou de lui-même. Mais c'est là un talent d'exception, dont les productions ont toujours quelque chose d'inattendu et qui procède de dons qui se dérobent à l'analyse. Il est des artistes qui sont en possession d'une exécution constante, que l'on attend et que l'on retrouve toujours telle qu'on la désire et telle qu'on la connaît. M. Cot acquiert de plus en plus cette sûreté qui fait les maîtres, et cette année, il a grand succès avec son charmant petit garçon, auquel il a donné pour épigraphe : *Papa, je pose*. Dans l'envoi de M. Delaunay, c'est à M. R. que nous donnons la préférence; quant au peintre lui-même, il ne cesse de grandir, et son coloris, sans perdre de sa distinction, nous semble gagner en vigueur. M. Humbert a deux portraits en pied qui sont tout à fait élégans. Celui d'une dame en costume de campagne est particulièrement agréable, et sans affectation d'aucune sorte il est bien en plein air. Il y a là, comme dans tout ce que fait M. Humbert, un travail de l'esprit. Mais les plus beaux ouvrages de ce genre sont ceux qui signés de M. Bonnat ou de M. Carolus Duran.

Ces deux artistes ont, comme un privilège, le don de bien dessiner une tête. On dirait que la forme en soit pour ainsi dire en puissance chez eux : car ils l'arrêtent du premier coup avec une juste observation de ce qui en constitue la structure et le caractère. Cette qualité rare et spéciale, ils l'ont en partage avec les maîtres. Il nous semble que jamais M. Carolus Duran n'a peint avec plus de largeur et de sûreté. Son *Enfant vénitien* est une fantaisie de coloriste dans laquelle il a fait jouer ensemble tous les rouges de la palette. Son autre toile est pleine d'autorité. Une dame blonde aux cheveux ondés, la tête couverte d'une mantille et entièrement vêtue de noir, arrête un regard réfléchi sur le spectateur. L'expression de la physionomie n'est pas ordinaire, et on s'arrête à l'interroger. Derrière le personnage tombe un rideau bleu de paon dont la partie supérieure seulement reçoit la lumière; le bas du tableau réunit dans une riche harmonie les ombres de la robe et celles de la tenture. L'aspect est simple, puissant et sent le grand artiste.

Le portrait de Mme la comtesse P. par M. Bonnat est tout différent. La figure s'enlève généralement en valeur sur un fond clair. La beauté du visage est sérieuse, et le jour qui vient d'en haut

lui donne tout son accent. On devine sous les gants des mains d'une grande finesse. La toilette est blanche et en partie cachée par un manteau de fourrure sombre. L'ensemble est jeune, noble, élégant. L'autre toile de M. Bonnat, celle-ci nous semble un chef-d'œuvre, c'est le portrait de M. L. Cogniet. Assis de face, le coude sur le genou et le menton dans la main, le noble artiste plein de jours se penche doucement en avant. Il vous regarde avec la mélancolie de son grand âge et l'inaltérable bienveillance de son cœur. Il est encore à l'atelier : une palette toute chargée de couleurs fraîches est à côté de lui. Faut-il dire que la ressemblance est parfaite? Tous ceux qui ont approché M. L. Cogniet dans les dernières années de sa vie nous l'affirmeront. Ajouterons-nous que l'exécution est superbe? sur ce point on est unanime. Mais ce n'est pas tout, M. Bonnat a mis dans ce portrait une intensité d'âme qui donne à son œuvre une haute valeur morale. Ému pour son modèle de respect et d'affection, les sentimens qu'il a éprouvés nous pénètrent. Tout nous avertit que celui qui est là est le maître et aussi que le peintre a été l'élève pieux... Et que parle-t-on aujourd'hui de procédés et de manières, d'art nouveau ou de ce que, dédaigneusement, on nomme le vieux jeu? Avoir son talent, apporter à son œuvre un sentiment sincère, profond, y mettre de son cœur, c'est la vraie recette de l'art, c'est le jeu éternel!

V.

Les différentes sortes de gravure et la lithographie sont classées de telle manière que l'on embrasse chaque section d'un coup d'œil et que l'on peut facilement comparer les genres entre eux. Ceux-ci forment des groupes qui sont inégaux en importance et qui témoignent aussi d'une activité qui n'est point partout la même. La gravure au burin et la lithographie, quoique représentées avec distinction, ont quelque chose de languissant; la gravure à l'eau-forte et la gravure sur bois sont au contraire extrêmement vivantes. Qu'il soit permis de faire remarquer tout d'abord que, parmi ces arts, les plus animés sont ceux dont la pratique se développe et se transforme sans interruption.

Le burin, avec ses procédés lents et définis, donne aux ouvrages qu'il crée un air de gravité et une détermination rigoureuse qui, dans le voisinage des gravures hardies et libres des aquafortistes, ressemblent à du formalisme et à de la froideur. Mais en les étudiant, on reconnaît que les traditions d'un art qui, pendant près de deux siècles, a honoré la France, ne sont point tombées dans

l'oubli. M. Bertinot a exécuté, d'après le *Christ en croix* de Philippe de Champaigne, une estampe d'une belle tenue et dans laquelle les nus, en particulier, sont d'un faire magistral. Cette planche est destinée à la chalcographie. Ce n'est pas la faute de l'habile graveur si le tableau de Champaigne est noir et si, malgré la belle disposition qu'il présente, il est en somme d'un effet médiocre. Le talent de M. Bertinot n'est pas en cause ; mais appliqué à reproduire un autre original, il se fût montré avec plus d'avantage. La *Pietà* de M. Bouguereau a trouvé dans M. Achille Jacquet un fidèle interprète, et le caractère même de la peinture est rendu avec un talent élégant. M. Jules Jacquet, de son côté, a traduit dans une gamme claire les muses Melpomène, Érato et Polymnie d'Eustache Lesueur. Ces deux artistes, avec M. Levasseur, qui a gravé avec beaucoup de finesse un *Intérieur hollandais* de Pieter de Hooch, représentent dignement l'école d'un maître illustre, M. Henriquel-Dupont. Dans un genre différent, mais également sévère, M. Haussoulier a reproduit, d'après Domenico Ghirlandajo, *la Visitation* qui est au musée du Louvre. Nous ne dirons pas que ces artistes manient le burin avec la même liberté que leurs prédécesseurs du XVIIe siècle ni qu'ils rendent toujours un compte exact, soit des modelés, soit de la valeur des tons. Mais ils ont le respect de leur art, ils le connaissent; ils sont attachés à ses formules et ils savent qu'elles ne peuvent être négligées sans qu'il cesse aussitôt d'être un art élevé. C'est là ce qui les retient dans une pratique un peu plus contrainte qu'on ne la veut aujourd'hui. Mais ils doivent à leurs études premières de connaître et d'aimer la forme; et à cause de cela, ils représentent encore la force de notre école.

Les aquafortistes cherchent surtout l'effet; ils sont vaillamment aux prises avec le noir et le blanc. Leur esprit d'entreprise est extrême et, dans son ensemble, leur exposition a quelque chose d'impromptu et de heurté. Nous ne parlons, bien entendu, qu'à un point de vue général : mais la majeure partie de leurs gravures manquent d'enveloppe et d'harmonie. Elles s'annoncent presque toujours par une tache noire qui les décompose et en détruit l'unité. Cependant les procédés deviennent de plus en plus variés : ils sont ingénieux, et l'on ne saurait dire qu'en s'occupant de la pratique, même avec excès, nos graveurs n'arrivent, en dernière analyse, qu'à compromettre l'avenir de l'art. Chaque trouvaille qu'ils font favorise ou favorisera quelque jour l'expression d'une nuance plus délicate et encore voilée du sentiment. En réalité, il y a entre eux une grande émulation, et le spectacle du champ d'expérience dans lequel ils s'exercent est bien fait pour nous intéresser.

Le prix d'honneur de la gravure a été décerné à M. Chauvel pour

deux planches qui font entre elles un contraste complet. L'une exécutée d'après Corot reproduit sa *Saulerie*, l'autre *le Nid de l'aigle* de Th. Rousseau. Dans la première, on est étonné de voir l'eau-forte nous donner, sans aucun mélange de procédé étranger, l'idée de la peinture légère et vaporeuse du maître. Les travaux au moyen desquels cet effet est obtenu sont d'une subtilité qui défie toute explication. La peinture de Th. Rousseau, peinture solide, somptueuse, où les intentions sont accumulées et enveloppées dans une tonalité dominante pleine de puissance, est bien rendue dans la seconde estampe de M. Chauvel; mais le travail en est moins imprévu.

Les artistes qui emploient l'eau-forte ont ceci de particulier que beaucoup d'entre eux gravent leurs propres compositions. Ainsi M. Laguillermie expose, d'une part, des dessins et, de l'autre, des estampes : ce sont des illustrations pour les *Mémoires de Benvenuto Cellini*. Il y a dans ces ouvrages beaucoup de recherche et d'esprit. Le portrait de M. Edmond de Goncourt fait grand honneur à M. Bracquemond. Il est composé à la manière de Holbein : resserré qu'il est dans son cadre avec plusieurs accessoires, il donne bien l'idée d'un collectionneur qui, vivant au milieu des objets qu'il a réunis, semble s'y être simplement réservé une place. La tête est extrêmement ressemblante; les yeux ont une grande expression; les mains sont intelligentes, mains de connaisseur et d'écrivain. C'est un bel ouvrage, d'une coloration harmonieuse et douce. M. Lefort a reconstitué et gravé un portrait de Washington qui attire l'attention. Le ton des chairs, celui du linge et des vêtemens, sont dans des rapports heureux. Ils sont obtenus au moyen de travaux intelligemment variés; et ce que l'on pourrait objecter au dessin qui, dans une tête de grandeur naturelle, devrait être plus vrai et plus serré, est racheté par la tenue de l'œuvre et par son aspect. L'espace nous manque pour rendre pleine justice à tous les artistes qui ont bien mérité de l'eau-forte à l'exposition de cette année. Nommons cependant, avec M. Lalanne, deux maîtres, M. Gaucherel et M. L. Flameng, qui n'ont pas voulu laisser passer le Salon sans y figurer, et M. Gilbert, qui a rendu magnifiquement *le Grand Cerf*, de Rosa Bonheur.

La gravure sur bois est, dit-on, menacée dans son existence par le développement des applications photographiques; et cependant elle prend un essor surprenant. On avait pensé que les maîtres du XVIe siècle avaient marqué ses limites et qu'elle ne devait pas les dépasser. C'était, croyons-nous, aller bien loin. Et pourquoi, à l'avance, assigner des bornes? Elles n'existent en réalité que là où la matière se refuse logiquement à soutenir le sentiment. Mais quand, par la manière de la mettre en œuvre, l'artiste arrive à en dégager des qualités inconnues, il a bien le droit d'en pro-

fiter, d'en tirer tout le parti possible. C'est ce qui est arrivé pour le bois, qui est employé aujourd'hui de manière à se prêter à des travaux ou plus suivis ou plus interrompus ou plus mélangés et qui sont en tout cas d'une finesse extrême. Tous les ans, nous pouvons suivre les progrès de cet art, qui prend toujours davantage l'aspect d'un art nouveau. Sans esprit d'imitation, sans qu'il soit possible d'ailleurs de méconnaître sa nature, il rivalise avec l'eau-forte et avec la taille-douce, et il offre pour certains effets, pour la qualité des noirs, par exemple, des ressources que lui seul possède. Que la gravure sur bois soit menacée dans son avenir industriel, c'est possible. Mais, au point de vue de l'art, elle produit de très belles œuvres, et cela nous paraît rassurant pour son avenir.

Nous le savons bien, le graveur sur bois pourra devenir meilleur dessinateur : par là il se rendra plus capable de redresser certaines erreurs que commet la photographie et qui sont fâcheuses dans les épreuves qu'il a généralement à reproduire. C'est encore une voie nouvelle, une voie de progrès qui s'ouvre devant lui. Mais, dès à présent, des artistes comme MM. Pennemaker père et fils, à côté desquels nous placerons M. Robert, bien qu'il manque à l'exposition, de tels artistes peuvent être réputés excellens. En gravant *l'Amour endormi* de M. Perrault, M. Rousseau a fait une œuvre de style. De leur côté, M. Lepère et M. Ausseau rendent à merveille la qualité d'une peinture et jusqu'aux touches du pinceau, M. Maurand l'air et l'espace. M. Quesnel a bien donné l'impression du triptyque de saint Guthberg de M. Duez : M. Langeval a conservé tout son calme et toute sa fraîcheur à la *Campagne* de M. Lerolle. MM. Closson et Juengling ont la finesse et l'imprévu que permettraient l'eau-forte et la pointe sèche. Enfin M. Brun-Smeeton a fait un très exact *fac-simile* d'une étude largement crayonnée du Corrège.

En présence d'un pareil entraînement, la lithographie paraît un peu mélancolique. Est-ce donc qu'elle ait faibli? Mais M. Didier a fait d'après *les Moutons* de M. Brissot une pierre fort jolie. Personne n'est plus initié que M. Vernier et que M. Jacott aux traditions d'une époque où la lithographie était dans tout son éclat. On peut en dire autant de M. Sirouy, qui a reproduit *le Christ endormi* d'Eug. Delacroix d'une manière qui eût obtenu l'approbation du maître. M. Gilbert paraît encore ici avec de très bons portraits. M. E. Cicéri est toujours un maître du crayon. Enfin M. Pirodon a su nous faire retrouver l'impression mystérieuse que nous avions éprouvée, il y a deux ans, devant la Sultane voilée d'ombre de M. Hébert. Eh bien! malgré tout, la faveur du public n'est plus à la lithographie. Il y a trente ou quarante ans, c'était le plus vivant, le plus intellectuel peut-être, mais certainement le plus populaire des arts. Une lithographie de Charlet, de Gavarni, de Raffet, de Lhemud ou de Nanteuil faisait

événement. C'était un art dans lequel on avait beaucoup d'esprit. Peut-être préfère-t-on aujourd'hui les arts dans lesquels on a beaucoup d'adresse. La lithographie aurait-elle perdu de son prix parce que les procédés en sont fixés et que l'infatigable curiosité du nouveau n'y trouve plus sa place? Nous n'osons le dire. En tout cas, l'habileté n'y manque pas. Voyez cette pierre, déjà ancienne, que l'on a trouvée dans l'atelier du pauvre Mouilleron. Elle est du meilleur temps de l'artiste, et ses confrères ont pensé, dans un sentiment pieux, qu'il y aurait intérêt à la montrer en public. Non qu'elle dût ajouter à une réputation bien établie, mais pour que le nom de Mouilleron figurât une dernière fois au Salon. Voici l'œuvre; mais est-elle de beaucoup supérieure à ce que nous voyons faire aujourd'hui? Du moins elle rappellera un important tableau de M. Gigoux: *la Communion de Léonard de Vinci*. La vie de Mouilleron a été étroitement mêlée à l'histoire de son art, et sa réputation a concordé avec l'apogée de la lithographie. Populaire à trente ans, il est mort jeune encore en se laissant oublier. Mais il ne travaillait plus, et nous venons de constater que la lithographie est encore représentée par des artistes pleins d'ardeur et de talent.

« Il n'y a point d'art sans la matière; mais l'art parfait l'emporte sur la matière la plus belle. » Cette épigraphe, que nous avons prise dans Quintilien, renferme une leçon de théorie de l'art et de philosophie pratique. Les deux propositions qu'elle contient sont essentiellement vraies; mais la première a un caractère fondamental. Dans un moment où l'école française s'occupe tant de la nature et semble principalement vouée à des curiosités qui sont du domaine de l'exécution, il semble utile de rappeler que l'ordre matériel a des lois de plus d'une sorte avec lesquelles il faut compter. Nous l'avons dit, elles s'imposent à l'architecte lorsqu'il crée des formes. Le sculpteur doit s'y soumettre en concevant des images. Le peintre a besoin de les connaître de science certaine quand il veut nous mettre seulement en face de l'horizon. Il y a des matières artistiques et il y en a qui n'ont point le privilège de l'être; mais toutes peuvent être travaillées d'une manière abusive. Celles qui sont destinées à consacrer les œuvres d'art en leur donnant un corps durable ont une autorité qui demande à n'être pas méconnue. Il ne faut point confondre entre elles les formes que la pierre ou le métal ou le bois s'approprient et font vivre. On doit penser différemment, suivant que l'œuvre aura ou les couleurs de la fresque, ou la laine et la soie, ou la simple peinture à l'huile pour moyen d'expression.

Un intime lien existe entre la satisfaction donnée au sens de la vue et la plus haute délectation intellectuelle. Pour établir ce rapport nécessaire, l'artiste se rendra maître de la perspective et des

lois qui constituent l'esthétique géométrique et linéaire. C'est une partie de science et de pratique qui se démontre, qui s'apprend et qui, pour toutes les compositions, est un critérium d'ordre et d'harmonie. Si ces conditions sont enfreintes, le spectacle est perverti, la jouissance de l'esprit est troublée : tant il y a dans ce que nous nommons le beau, un élément qui vient d'une relation des objets extérieurs avec un besoin de nos yeux ! En même temps que nous regrettons de voir méconnaître ces principes, nous voudrions que l'étude de la nature entrât dans une autre voie. Quand on parle de cette étude, il semble qu'il ne s'agisse que de la forme. Les exercices académiques qui consistent à copier pendant des années le nu dans les ateliers accréditent une manière étroite d'envisager l'une des parties les plus essentielles de l'art. Mais le sentiment, lui aussi, est dans la nature. La joie et la douleur sont dans notre destinée; les passions sont inséparables de notre vie, et, en somme, c'est à rendre des idées au moyen des formes les mieux appropriées à leur expression que doit consister le talent de l'artiste. La forme, uniquement traitée pour elle-même, si bien représentée qu'elle soit, ne constitue qu'un travail d'une faible portée. Beaucoup de jeunes gens semblent l'ignorer et se consacrent au culte des vérités inférieures. Mais le champ de la vérité est vaste, et on ne saurait bien dire où commence l'étude de la nature et où elle finit.

En nous occupant seulement des meilleurs ouvrages qui ont paru au Salon, nous n'avons pas insisté sur les défauts qu'on y remarque, défauts qu'on peut reprocher à tous, mais qui dans les ouvrages médiocres deviennent choquans. Il y aurait beaucoup à dire sur l'anatomie. Bien que cette science soit étudiée avec plus de fruit, grâce à l'excellent enseignement qui en est donné à l'École des beaux-arts, elle demanderait à être comprise, surtout par les sculpteurs, d'une manière plus conforme aux règles de leur art. En petit, l'imitation servile de la nature peut être acceptée par les modernes. Les anciens étaient absolument dans un sentiment contraire, et les moindres figures de marbre et de bronze sont traitées par eux dans le même style que les colosses. Quand on arrive à la proportion ordinaire, un naturalisme trop scrupuleux donne l'idée d'un moulage. Mais quand l'artiste aborde une dimension supérieure à la réalité, l'infirmité du système se trahit : l'œuvre devient sans force et sans dignité. La sculpture n'est point un vain mot imaginé pour masquer un travail mécanique qui serait destiné à faire entrer les formes vivantes dans une matière inerte. Que dire de la perspective, dont les règles sont presque partout violées? Les peintres ne daignent point l'étudier. Ils ne s'imaginent pas quel tort ils font à leurs ouvrages en y introduisant, en y laissant subsister des fautes dont

on souffre instinctivement et que le temps n'effacera pas. Et l'on croit aimer la nature! Est-ce bien la comprendre seulement que de se tenir si loin de la vérité? Il serait logique qu'une école qui cherche le vrai fût une école savante; et pourtant jamais plus qu'aujourd'hui on n'eut de répugnance pour ce qui s'apprend. Mais la vérité n'existe pas en dehors de la science, et la beauté ne peut reposer sur l'ignorance, elle qui est la splendeur du vrai.

Il y a dans la philosophie une partie qui se rapporte plus particulièrement aux lettres et qui est la raison des humanités. Il y a la philosophie naturelle qui appartient aux sciences. Les arts aussi ont leur philosophie. Celle-ci doit en partie s'appuyer sur la considération des rapports nécessaires qui s'établissent entre l'idée et la matière pour constituer l'œuvre de l'artiste. C'est en partant de là qu'elle peut vraiment poser ses problèmes. Certes il existe des analogies entre tous les procédés de l'esprit, et les manières diverses qu'il a de créer se ressemblent. Mais on ne peut, par exemple, raisonner des œuvres littéraires comme des œuvres plastiques : l'entreprendre serait un danger, une chimère. L'instrument qu'emploie le lettré et celui dont l'artiste se sert et que souvent il subit sont de nature trop différente. Leurs critiques n'ont point de bases communes. Les sens qu'ils veulent toucher ne sont pas de même ordre. C'est à l'esprit, cependant, qu'ils s'adressent tous deux; mais l'esprit a plusieurs manières d'entendre, comme d'être fécond.

Dans le monde de la pensée, on peut se donner de grandes libertés; on est moins bien placé pour en prendre dans le domaine des créations plastiques. L'esprit y lutte toujours et souvent contre plus fort que lui. La science seule peut le rendre maître de la matière: encore ne la domine-t-il qu'à force de contrainte, car, dans ce travail, la matière redresse continuellement l'esprit.

Le mot de Quintilien nous semble d'une profonde justesse. Il ne veut pas dire que la matière soit tout. Il n'affirme pas non plus la maîtrise absolue de l'esprit. Il demande, pour faire une œuvre parfaite, le concours de la nature et de la science, et à cette condition, il proclame la supériorité de l'art sur la matière la plus belle. Il fait une balance exacte des principes et des choses. A ce compte, si nous ne nous trompons, l'artiste véritable n'appartiendrait à aucune catégorie philosophique, ne représenterait point une abstraction : il ne serait ni spiritualiste ni matérialiste. Il serait simplement un composé, un éclectisme vivant, ce qu'est l'homme enfin, et c'est probablement en cela que doit consister sa force.

EUGÈNE GUILLAUME.

LE

ROI GEORGE V DE HANOVRE

Un Prussien entré en 1859 au service de la maison de Hanovre, M. Oscar Meding, a entrepris de retracer les malheurs de sa patrie d'adoption, la fin tragique de ce royaume guelfe qui n'est plus aujourd'hui qu'une province de la monarchie des Hohenzollern. Son premier volume est intitulé : *Avant la tempête;* il raconte dans le second la catastrophe et ses suites (1). On ne saurait lui reprocher d'être mal informé; il a été témoin et acteur, il siégeait dans les conseils de son roi. On ne peut lui reprocher non plus d'avoir trop de passion et trop de fiel; sa plume est sans venin, il écrit sans haine et sans colère. L'amertume des regrets qu'il peut ressentir est tempérée par la déférence qui est due aux habiles et aux puissans de la terre, par le respect qu'il convient d'avoir pour le succès et la victoire. Il n'est pas disposé à récriminer contre les hommes, il n'accuse pas leurs noirceurs, il ne s'en prend qu'à de fâcheuses conjonctions d'étoiles, aux accidens, à la malice des destinées, et les destinées ne se soucient guère des injures que nous pouvons leur dire; leur métier est d'être sourdes.

Après avoir été conseiller de préfecture à Hanovre, M. Meding fut nommé directeur de la presse et obtint ses entrées au conseil. La situation qu'il occupait n'était pas de celles qui mettent un homme en vue et que convoitent les ambitieux; mais il avait l'oreille, la confiance du maître, on le mêlait presque malgré lui à beaucoup d'affaires, et plus d'une fois il fut chargé de missions secrètes dont il s'acquitta avec succès. Il y a des hommes qui ne conçoivent pas le bonheur sans plumet et sans trompette; M. Meding se défiait des bonheurs à plumet

(1) *Memoiren zur Zeitgeschichte,* von Oskar Meding. I. *Vor dem Sturm.* II. *Das Jahr* 1866, 2 vol. in-12; Leipzig, Brockhaus, 1881.

et il ne sonnait jamais de la trompette; il avait peu de goût pour ce bel instrument, qui a causé tant d'infortunes. Il savait parler bas et même se taire, et en toute chose il préférait l'être au paraître. Il avait pris son parti de rester sur l'arrière-plan et dans la coulisse; la considération dont il jouissait en haut lieu lui suffisait. A vrai dire, ses conseils n'étaient pas toujours suivis; il avait l'influence, il n'avait pas l'autorité. Nous l'en croyons sans peine, s'il n'avait tenu qu'à lui, certaines fautes dont les conséquences furent fatales n'eussent pas été commises. Mais nous avons déjà dit qu'il n'accuse personne, qu'il ne s'en prend qu'à la destinée. Et pourtant ce n'est pas diminuer la gloire de M. de Bismarck que d'affirmer qu'on l'a beaucoup aidé. Ses amis, si tant est qu'il en ait jamais eu, ne lui ont guère servi; mais aucun homme d'état n'a eu tant d'obligations à ses ennemis. Les princes qu'il a dépossédés semblaient s'appliquer à lui faciliter ses entreprises; ils ont été en quelque mesure les complices de leur malheur.

Sous le règne de son dernier souverain, le Hanovre n'avait pas lieu d'être mécontent de son sort. Le commerce, l'industrie, l'agriculture y prospéraient; l'instruction publique ne laissait rien à désirer; l'armée était excellente, elle l'a prouvé à Langensalza. La bureaucratie avait la main un peu lourde, mais l'humeur moins féroce et moins hargneuse qu'ailleurs, et les populations étaient fort attachées à la dynastie. On n'avait pas de grands hommes d'état, mais on avait de bons fonctionnaires, des administrateurs corrects, habiles et intègres. Quand M. Meding entra en fonctions, le ministre de l'intérieur était M. de Borries, petit homme maigre et anguleux, irréprochable dans sa vie privée, manquant de souplesse, trop sensible aux attaques des journaux, trop tendre aux mouches, mais capable, instruit, infatigable au travail, jouissant de l'estime universelle, sans avoir un seul ami dans tout le royaume. Bureaucrate dans l'âme, il estimait que de bons bureaux sont la source de toutes les félicités pour un peuple. Au surplus, il ne se piquait pas de représenter, il n'était pas guindé dans ses allures. Ceux qui lui demandaient audience étaient introduits dans une chambre sombre, et après quelques minutes d'attente, ils le voyaient surgir dans un frac bleu à collet noir, une calotte sur la tête, chaussé de pantoufles en feutre gris, un chandelier de cuivre jaune à la main. Il déposait son chandelier sur une table, la conférence commençait, et on ne tardait pas à s'apercevoir que, s'il avait les idées un peu courtes, il savait bien ce qu'il voulait, ce qui est la première qualité pour un ministre de l'intérieur. Le comte de Platen-Hallermund, qui dirigeait les affaires étrangères, était tout l'opposé de M. de Borries. Fort soigneux de sa personne, homme du monde consommé, il avait de grandes manières, toutes les nuances de la politesse, l'ouïe et l'odorat très fins, l'esprit pénétrant, l'humeur enjouée et railleuse. On l'accusait seulement de manquer de caractère, de réduire la

diplomatie aux moyens termes. En toute conjoncture, il aimait à biaiser, à gauchir, à tergiverser; il s'appliquait à gagner du temps, ce qui lui en faisait perdre beaucoup; en général, il était de l'opinion du dernier qui lui parlait, il cherchait la sienne, il ne la trouvait pas toujours. Dans des circonstances ordinaires, il eût été très suffisant, mais les circonstances n'étaient pas ordinaires.

Un autre personnage marquant était le directeur-général de la police, très actif, très ambitieux, qui savait son métier, à cela près qu'il était trop enclin à grossir les petites choses, à éventer des complots imaginaires, à découvrir partout des conspirations de communistes. Corpulent, replet, le visage plein et bouffi, dissimulant sa calvitie sous une vaste perruque rougeâtre qui était toujours de travers, ce priseur déterminé s'était rendu célèbre par ses mouchoirs à carreaux rouges ou bleus. Il s'appelait M. Wermuth et on l'avait surnommé le baron Bitter. Quant au ministre de la justice, M. de Bar, c'était un bon vivant dont les distractions étaient prodigieuses. Un soir qu'il y avait chez lui grand raout, pendant qu'une brillante société allait et venait dans ses salons, il s'approcha en tapinois du secrétaire de la légation autrichienne et, lui prenant le bras : « Tâchons de nous échapper sans être vus, lui dit-il, car on s'ennuie ici à périr. — Mais mon Dieu ! Excellence, nous sommes chez vous, lui repartit le secrétaire. — Je crois vraiment que vous avez raison, répondit le ministre, et me voilà forcé de rester. Heureux garçon, sauvez-vous bien vite. » En dépit de ses distractions et grâce au zèle de ses employés, M. de Bar s'acquittait convenablement de sa charge, et la justice était rendue en Hanovre aussi bien qu'ailleurs. Sans doute il y avait des mécontens. La noblesse regrettait ses anciens privilèges, les administrés protestaient contre les routines de la bureaucratie; la bureaucratie, de son côté, se plaignait que les ministres la dérangeaient quelquefois dans ses habitudes, et les libéraux réclamaient à cor et à cri le gouvernement parlementaire, qu'on était bien décidé à leur refuser. Mais, en définitive, le ménage était bien conduit, la machine fonctionnait sans secousses et sans trop de frottemens, et les plaignans n'auraient pas mis l'état en danger s'il n'y avait eu en Allemagne une puissance attentive à exploiter tous les mécontentemens pour arriver à ses fins et satisfaire ses convoitises. Il est facile de se moquer des petites monarchies comme des petites républiques; mais quand on les aura toutes supprimées, il y aura moins de bonheur dans le monde.

L'homme le plus distingué du royaume était le roi, et à coup sûr il en était le plus beau. La pureté classique de son profil, la noblesse de son maintien, sa superbe prestance frappaient d'admiration et ses sujets et les étrangers admis à l'honneur de le voir. Devenu aveugle tout jeune encore, par la fatale maladresse d'un chirurgien, il ne laissait pas d'être un cavalier accompli. Il semblait oublier sa cécité et la fai-

sait oublier. Il remplaçait les yeux qui lui manquaient par la finesse merveilleuse de ses petites perceptions : il devinait tout, et les éternels mouchoirs à carreaux de M. Wermuth lui causaient des impatiences. Aucun prince allemand ne possédait autant que lui l'art de représenter. Quiconque l'avait rencontré dans les rues de Hanovre ou sur la plage de Norderney pouvait dire : J'ai vu passer la royauté.

Un romancier danois a raconté qu'une princesse, qui ne craignait pas les aventures, se présenta un soir dans une auberge de village, où son premier soin fut de demander qu'on lui préparât un lit bien tendre. Pour s'assurer que c'était une vraie princesse, on glissa sous les matelas trois petits pois. Le lendemain, à son réveil, elle se plaignit qu'elle avait le corps tout meurtri et n'avait pu fermer l'œil. — C'est une vraie princesse, s'écria-t-on. — Le roi George V était un vrai roi, *every inch a King,* on pouvait même lui reprocher de l'être un peu trop. Il l'était trop pour son siècle, qui fait plus de cas d'un chemin de fer que d'un trône; il l'était trop pour la petitesse de son pays, où ses grandes prétentions se trouvaient à l'étroit. Jaloux de son autorité, il aurait mieux aimé abdiquer que d'en aliéner la moindre parcelle. La maison des Guelfes était pour lui la première maison du monde, et il se tenait au moins pour l'égal des plus grands potentats de l'Europe. A vrai dire, il n'avait pas tort. Pour qui admet le dogme du droit divin, il n'y a pas de grands et de petits rois; ils ont tous vu, dans la cérémonie de leur sacre, la colombe mystique apportant du ciel la sainte ampoule : il n'y a pas de degrés dans la légitimité. Mais il est bon, dans l'habitude de la vie, de ne pas trop s'en souvenir; George V s'en souvenait sans cesse. Ce prince, instruit, éclairé, au cœur généreux et charitable, était ombrageux jusque dans les moindres choses. Il y avait à Hanovre un fonctionnaire dont l'emploi était une vraie sinécure; c'était le commandant de place. Sa charge l'obligeait à se trouver à la gare quand quelque altesse était de passage, et chaque matin, vers midi, il devait se rendre à Herrenhausen pour demander au roi le mot d'ordre et pour lui annoncer en même temps qu'il ne se passait rien dans sa capitale ou presque rien. Le vieux général qui remplissait ce poste trouva un jour que le roi lui faisait trop attendre son audience et il prit la liberté grande de lui faire savoir qu'il était là. « Je le sais, » répondit le roi. Et dorénavant, le malheureux fut condamné à faire antichambre jusqu'au soir.

Le caractère du roi George offrait des contrastes singuliers. Il y avait en lui deux hommes, un prince anglais et un bourgeois allemand, qui avaient peine à s'accorder. L'un avait une façon très large d'entendre la vie; il aimait la magnificence, il entendait que sa cour fît figure dans le monde, il se plaisait à étonner par le luxe de ses équipages et la beauté de ses chevaux gris de souris. L'autre vivait de ménage, chipotait sur des misères. Dans les affaires d'état, le roi George répandait l'argent sans compter; pour le reste, il était fort regardant. Il se faisait

donner une somme fixe pour ses besoins personnels, et il s'en servait pour faire beaucoup de bonnes œuvres ; mais il lésinait sur la broutille, et quoique sa fortune fût immense, sa charité n'avait pas toujours grand air. Une cantatrice à laquelle il s'intéressait et qui n'était pas fortunée se plaignait d'avoir perdu, par un fâcheux accident, un peu plus de 6,000 francs. Il lui promit de l'indemniser, mais il la pria d'attendre, alléguant qu'il n'était pas en fonds. Pendant près de deux ans, il eut la patience de mettre chaque mois 100 thalers dans le fond d'un tiroir. Quand le compte y fut, il brisa sa tirelire, et la cantatrice, qui se croyait oubliée, rentra dans son argent. La bonté du roi la toucha, mais le procédé l'étonnait; tous les princes qu'elle avait vus au théâtre en usaient autrement. Lorsqu'on a l'esprit bourgeois, on attache trop d'importance aux moindres détails des affaires et de la vie, et le détail, comme l'a dit Voltaire, est une vermine qui ronge les grands ouvrages. Le roi George avait le tort de traiter les petites choses comme les grandes, de se passionner pour les minuties, pour des querelles de bibus. Ajoutez que sa piété sincère tournait trop facilement au piétisme. Il causait souvent avec Dieu, qui ne lui répondait pas toujours, et les incertitudes de sa conscience lui faisaient manquer les occasions, ses scrupules étranglaient sa volonté. Ce prince, qui savait beaucoup de choses et qui parlait couramment quatre langues, était du nombre de ces hommes que les arbres empêchent de voir la forêt.

Il était trop intelligent pour ne pas comprendre les difficultés comme les périls de sa situation. Il avait un redoutable voisin, dont il connaissait le caractère et les appétits. C'était une maxime d'état à Berlin que la Prusse ne serait vraiment maîtresse chez elle que le jour où elle aurait conquis le Hanovre, qui formait une barrière très gênante entre les deux moitiés de la monarchie. Les Hanovriens se sentaient guettés, et les Hohenzollern leur inspiraient l'aversion mêlée d'effroi que le chat inspire à la souris. Par suite de l'importance excessive qu'on attachait aux détails, on était pointilleux, raide, cassant hors de propos, on refusait à la Prusse les facilités qu'elle réclamait pour le service de ses chemins de fer et de ses télégraphes. On oubliait « que c'est un grand tort en politique de prétendre avoir toujours raison contre celui qui a de son côté la raison du plus fort; » on semblait prendre plaisir à rappeler qu'on était un obstacle. Ce qui était plus fâcheux encore, on ne se mettait pas en peine d'entretenir avec le redoutable voisin des relations suivies, un commerce de visites réglées. C'était la faute de la reine, qui avait toutes les vertus de la femme et de la mère, mais qui aimait peu la représentation et qui craignait les dérangemens. Elle tenait la politique à distance et le cérémonial lui était à charge ; elle ne se trouvait heureuse qu'au milieu des siens, son rêve était de vivre dans une ferme. Louis Schneider, ce comédien devenu conseiller de cour, qui n'était pas un sot, dit un jour à M. Meding : « Pourquoi

parle-t-on sans cesse à Berlin de l'annexion du Hanovre? C'est que les princes ne se voient pas. Pourquoi n'y parle-t-on jamais de l'annexion du Mecklembourg qui nous cause tant d'ennuis? C'est que les princes se voient. » Quand on est souris, on fuit le commerce des chats, et pourtant les marques de confiance qu'on leur donne les embarrassent. Quoi qu'en ait dit le poète, ils y regardent à deux fois avant d'étouffer les gens qui les embrassent; si chats qu'ils puissent être, ils ont des apparences à sauver, un décorum à garder.

Pour conquérir l'hégémonie à laquelle elle aspirait, la Prusse exploitait avec un art merveilleux les entraînemens de l'opinion. Elle donnait des espérances à tout le monde, et tout conspirait en sa faveur, les intérêts économiques qui poussaient à la destruction des grandes et des petites barrières, les alarmes peu fondées des patriotes qui prétendaient que l'Allemagne, telle que les traités de Vienne l'avaient faite, était à la merci des entreprises de l'étranger, les mécontentemens des libéraux, qui voyaient dans l'institution d'un parlement allemand le seul moyen de mettre à la raison les petits princes autoritaires. Le chef de l'opposition hanovrienne, M. de Bennigsen, avait fourni à la propagande de la Prusse une de ses armes les plus puissantes en fondant le *Nationalverein,* association très remuante, dont le réseau s'étendait partout et dont les meneurs exhortaient la nation à confier ses destinées aux mains des Hohenzollern. M. de Bennigsen a rendu aux ambitions prussiennes des services essentiels, et il n'y a pas de justice dans ce monde puisqu'on n'a pas encore trouvé de portefeuille à lui donner. Les petits princes ne pouvaient déjouer les combinaisons de l'ennemi qu'en travaillant, eux aussi, pour les intérêts économiques et en s'appliquant à devenir plus libéraux que le roi de Prusse. Mais le roi George avait le parlementarisme dans une sainte horreur, il était fermement persuadé que les rois légitimes sont institués de Dieu pour gouverner les peuples, qu'ils ont le droit de choisir leurs ministres comme ils l'entendent. La révolution était son cauchemar, il la voyait partout, et il estimait que les réformes mènent aux bouleversemens.

Non-seulement il n'entendait pas recevoir la loi de sa chambre, un cabinet responsable et solidaire était à son avis une machine dangereuse, une atteinte portée à la majesté du souverain. Il soupçonnait sans cesse les ministres de son choix de conspirer contre son autorité, il les accusait de menées, de manœuvres secrètes, il ressentait à leur égard toutes les défiances d'un roi qui n'y voit pas, car l'imagination des aveugles est sujette à s'effarer. « Borries, disait-il, voudrait m'enfermer dans une chambre dont il aurait seul la clé; il a des velléités d'être un Richelieu, il oublie que je ne suis pas un Louis XIII. » Il avait sous la main un homme précieux, M. Windthorst, qui, après la catastrophe, a prouvé en mainte rencontre son attachement à la maison de Hanovre et déployé les talens d'un politique avisé. Il ne l'appelait

qu'à regret dans ses conseils et il s'est privé trop tôt de ses services. « Quand Windthorst est mon ministre, dit-il un jour, il me semble que je navigue sur un vaisseau au mât duquel je vois flotter mon pavillon et qui va où je veux aller; mais si je m'endors un instant, je m'aperçois, en remontant sur le pont, qu'on a changé mon pavillon et que le bâtiment n'est plus dans les mêmes eaux. » Que ne prenait-il exemple sur la cour de Prusse! Oh! qu'on entend mieux à Berlin l'art de gouverner et l'art de s'entr'aider! En Prusse, tout le monde sait son métier, et les reines elles-mêmes y passent leur vie à faire des choses déplaisantes et utiles; elles diraient volontiers comme Mme de Sévigné : « Ce que je fais m'ennuie, ce que je ne fais pas m'inquiète; » mais elles préfèrent bravement l'ennui à l'inquiétude. En Prusse, les princes exigent de leurs serviteurs une exactitude ponctuelle, parce qu'ils sont eux-mêmes très exacts, et on n'y fait pas faire antichambre aux généraux plus qu'il ne convient. En Prusse, les souverains sont très jaloux de leur pouvoir et ils entendent choisir leurs ministres comme il leur plaît, mais ils ne retirent pas si facilement leur confiance à ceux qu'ils ont choisis, et, s'ils ont le bonheur d'en trouver un qui ait du génie, ils prennent en patience ses incartades, les rudesses de son caractère, les échappées de son humeur orageuse. Ils disent comme l'empereur Guillaume : « Il est vraiment fort désagréable, mais il nous a rendu de si grands services que nous devons le supporter. »

En matière de politique allemande, le roi George était un fédéraliste convaincu, intraitable, résolu à ne s'imposer aucun sacrifice. S'il se défiait de la Prusse, il appréhendait aussi les ambitions de l'Autriche. Son principe était que les états moyens devaient former ensemble une étroite liaison et s'arranger tout à la fois pour tenir la balance entre les grands ambitieux et pour les empêcher de se brouiller. On sait ce que deviennent les grenouilles quand les taureaux se battent. Mais il aurait fallu que les états moyens s'entendissent, et ils se jalousaient, se tenaient réciproquement en échec; de quoi qu'il s'agît, ils étaient fertiles en objections et incapables de concerter une action commune. On ne sauve pas l'avenir par une politique d'improbation et de négative perpétuelle, et ils ne s'accordaient que pour dire non. Lorsque, en 1863, l'empereur François-Joseph conçut à l'improviste le projet de réunir à Francfort un congrès de princes allemands, à l'effet de préparer une réforme de la constitution germanique, le bruit se répandit qu'il entendait se faire décerner par eux la couronne impériale. Le roi George accepta l'invitation qui lui était adressée, mais il était déterminé à tout refuser. On sait comment avorta cette pompeuse entreprise. Francfort eut pendant quelques jours un air de fête et de gala. Les rues fourmillaient de princes, de principicules et de grands-ducs faisant assaut de splendeur et de faste. Partout des équipages luxueux, des laquais écarlates, des piaffemens de chevaux, des toilettes éclatantes, avec les-

quelles jurait la simplicité un peu affectée du héros de la fête. Tout se termina par le grand dîner du Römer, où l'on renouvela toutes les traditions des banquets de couronnement, à cela près que le grand bœuf ne fut pas rôti sur la place du marché; on se contenta d'avertir les convives qu'ils mangeraient « un quartier de bœuf historique. » Quand l'électeur de Hesse se leva de table, il prononça d'un ton sec et sarcastique ce mot qui fit fortune : « Maintenant nous avons fait notre devoir, c'est à nos médecins de faire le leur. » — « Personne, remarque à ce propos M. Meding, ne soupçonnait alors que la confédération germanique aurait plus de peine à digérer les suites du congrès des princes que leurs altesses à digérer le dîner du Römer, et que le grand chirurgien de la nation allemande se préparait à purger la malade avec des pilules de fer et de sang, *mit Blut-und Eisenpillen.* » Pendant ce temps, le roi de Prusse, qui avait seul refusé de prendre part à la fête, certain que son absence suffirait pour réduire à néant des plans trop audacieux et trop peu médités, se rendait de Baden à Rastatt pour y passer en revue un régiment de fusiliers poméraniens. Ceci devait tuer cela; cette prose devait avoir raison de ce roman mal venu.

Les petits états, désireux de se ménager et de se conserver entre deux puissances avides d'entreprendre sur leurs droits, ne pouvaient se flatter de conjurer les périls qui les menaçaient qu'à la condition de trouver au dehors un appui ferme et constant. Cet appui leur manquait, la politique conservatrice n'avait plus en Europe de partisan résolu. Tout allait à la dérive; les uns étaient disposés à tout se permettre, les autres s'abandonnaient et érigeaient leur indifférence en principe. La diplomatie anglaise poussait le Hanovre à s'accommoder avec l'Autriche; à l'heure des catastrophes, elle le livra sans défense aux animosités et aux appétits de la Prusse. La Russie, n'écoutant que ses rancunes, avait noué des liaisons secrètes avec Berlin et se prêtait à tous les changemens, pourvu qu'ils fussent désagréables à l'Autriche. Le souverain qui régnait alors sur la France nourrissait une haine obstinée contre les traités de Vienne. Il jugeait que quelque atteinte qu'on y portât, il ne pouvait qu'y gagner, il ne se doutait pas qu'il pouvait y perdre. Il avait un goût naturel pour l'eau trouble et il voulait du bien à tous ceux qui la brouillaient. Son rêve était de changer l'assiette de l'Allemagne, il n'y a que trop réussi. Les insinuations qu'il fit faire à la cour de Hanovre furent mal accueillies. Le roi George l'aimait peu, le redoutait beaucoup et s'était promis de ne jamais le voir. Il lui arriva cependant de le rencontrer à Baden. L'empereur Napoléon III lui prodigua ses grâces, et au cours d'un long entretien confidentiel, il s'appliqua à le convaincre de ses sentimens conservateurs, de son profond respect pour le principe de la légitimité. Il lui parla avec une extrême considération du comte de Chambord, témoigna son désir de lui faire un sort digne de son nom, de son grand passé, de ses illustres origines. Hélas!

pourquoi s'était-il rendu impossible, et pourquoi n'avait-il pas d'enfans? Il n'y avait plus de possible que l'héritier de Napoléon Ier ; lui seul pouvait maintenir l'ordre en France, et il se déclarait solidaire de toutes les monarchies dans la lutte contre la révolution, il était animé comme elles d'une jalouse sollicitude pour la conservation de l'équilibre européen. Le roi George se sentit désarmé, il revint de ses préventions, il fut sous le charme. Un incident qui survint bientôt lui donna des espérances que l'événement démentit.

Le prince royal avait un précepteur français, qui s'appelait M. Blache de Montbrun. C'était un jeune homme de bonnes manières et d'opinions légitimistes, qu'il se plaisait à afficher. Quelque temps auparavant, le comte de Chambord, ayant traversé le Hanovre, avait été reçu à la cour avec tous les honneurs royaux. Le roi fit appeler le précepteur de son fils et lui dit : « Venez, je veux vous présenter à votre roi. » Cette petite scène avait fait sensation et donné lieu à une interpellation diplomatique ; il est à présumer que dans ses rapports le ministre de France grossit un peu l'importance du bon jeune homme et le représenta à son gouvernement comme un des coryphées du parti légitimiste. Un jour, M. Blache de Montbrun se présenta chez M. Meding dans un état de vive excitation et s'empressa de lui raconter qu'il avait été mandé par dépêche à Minden, où un grand personnage, dont il avait juré de ne pas trahir le nom, lui avait remis un projet de traité entre l'empereur Napoléon III et le comte de Chambord, touchant lequel on désirait avoir l'opinion du roi de Hanovre. Ce projet portait que le comte de Chambord tiendrait désormais l'empereur Napoléon, sinon pour son successeur légitime, du moins « pour le continuateur reconnu de sa dynastie, » à l'exclusion de la famille d'Orléans, et qu'il ferait connaître sa résolution à tous les légitimistes français, ainsi qu'à toutes les cours européennes. En retour, l'empereur s'engageait à lui restituer ses biens patrimoniaux, à lui accorder le titre de majesté royale et à lui assigner une résidence à son choix dans toute autre ville que Paris. Il s'engageait aussi à combattre l'annexion du royaume de Naples par la maison de Savoie, à maintenir le roi François II sur son trône, à interposer également ses bons offices pour conserver aux Bourbons le duché de Parme ou pour obtenir à la famille ducale une indemnité convenable.

M. Blache affirma que le mystérieux inconnu s'était déclaré prêt au nom de l'empereur à entamer une négociation avec tout intermédiaire sérieux que pourrait choisir le roi de Hanovre ou le comte de Chambord. On chercha à lui arracher le nom qu'il avait promis de taire, il garda son secret; mais on apprit dès le lendemain que le comte Walewski était en voyage et qu'il avait passé à Minden. Le roi George fut saisi de l'affaire, qui l'intéressa vivement; il en donna connaissance au prince-régent de Prusse, que cette communication n'étonna

point; l'empereur Napoléon lui avait fait à Baden des ouvertures du même genre. On dépêcha M. Blache à Paris; on acquit la certitude que le projet de traité émanait d'un confident intime de l'empereur, que tout s'était fait avec son agrément. L'escadre française, commandée par l'amiral Le Barbier de Tinan, venait de mouiller devant Gaëte, où s'était retiré le roi François II avec les débris de son armée, et mettait l'escadrille piémontaise dans l'impossibilité de canonner la forteresse, preuve manifeste que Napoléon III voulait tenir ouverte la question napolitaine. Cependant le roi George perdit du temps, il en perdait toujours; il eut des scrupules, il en avait souvent; il prit conseil, on lui représenta que l'affaire était délicate, qu'il ferait mieux de ne pas s'en mêler. L'empereur perdit patience; il rappela son escadre, il abandonna François II et les destinées s'accomplirent. Mais quel fond pouvaient faire les petits états de l'Europe sur une politique de double jeu et à deux fins, qui, après avoir proclamé le principe des nationalités, donnait des gages à l'ancien droit, et après avoir déchaîné la révolution, tentait de s'accommoder avec le comte de Chambord? Quel secours pouvaient-ils attendre d'un souverain qui avait du cœur, mais qui flottait à tous les vents et tour à tour compromettait la bonne grâce de ses générosités par ses repentirs, le succès de ses combinaisons par le décousu de ses volontés?

Pendant les années qui s'écoulèrent entre la guerre d'Italie et la bataille de Sadowa, les petits états furent en proie aux perplexités. L'Europe ressemblait à ce pin vieux et sauvage que hantaient des animaux divers, gais ou tristes, voraces ou rongeurs, « toutes gens d'esprit scélérat. » Les animaux paisibles se sentaient menacés dans leur repos. Les uns, blottis dans leur trou, se bouchaient les yeux et les oreilles et s'en remettaient à la Providence; d'autres s'étourdissaient sur le danger et vivaient au jour le jour. « De sourds grondemens de tonnerre, a dit M. Meding, annonçaient déjà la tempête, et les mouches ne laissaient pas de s'ébattre et de danser dans un dernier rayon de soleil. » L'imprévoyance allait si loin que le roi George salua avec joie l'avènement redoutable de M. de Bismarck. Il lui savait un gré infini de tailler des croupières à son parlement; il voyait en lui le défenseur juré des prérogatives royales, le conservateur par excellence. Il aurait voulu le connaître, l'attirer à Hanovre, pour lui témoigner son admiration et lui faire fête. Il ne se doutait pas que ce singulier conservateur était prêt à lier partie avec la révolution, à se donner au diable; quelque marché qu'il conclût avec lui, il se flattait d'en être le bon marchand.

Le roi George persistait à croire que l'ennemi était le libéralisme, et pourtant il n'a jamais perdu aucun roi, il en a sauvé plus d'un. On avait failli mettre le royaume en feu pour une question de catéchisme. Les peuples de race latine sont plus coulans sur ces matières, il y a un païen dans le plus dévot des Latins; mais chez les peuples du Nord, les

dogmes sont des affaires d'état. Au catéchisme officiel, qui était suspect de rationalisme, on avait entrepris d'en substituer un autre, strictement orthodoxe, et de la cour aux chaumières, tout le monde s'était ému. L'agitation avait gagné jusqu'aux chambellans. L'un d'eux déclara en sanglotant au roi George qu'il était prêt à porter sa tête sur l'échafaud pourvu qu'on n'enlevât pas à ses enfans le catéchisme de leurs pères. Le roi se trouvait alors dans le Harz, à Goslar, où l'attirait la bruyante renommée d'un empirique, appelé Lampe, qui guérissait toutes les maladies par des mixtures d'herbes de sa façon. Ce bizarre personnage, grand homme maigre, impérieux et sournois, défendait que ses patiens lui parlassent; il ne leur était permis de s'expliquer que par gestes, et lui-même arguait par signes, comme l'Anglais que Panurge fit quinaud. Le roi avait foi dans ses oracles et se soumettait docilement à ses ordonnances, qui ne tuaient pas toujours. Les souverains autoritaires ont du goût pour les empiriques, ils aiment à humilier l'orgueil de la faculté et à guérir en dépit des règles. Le temps que lui laissait sa cure, le roi l'employait à délibérer sur l'importante affaire du catéchisme. On finit par décider qu'on ne l'imposerait à personne, qu'on l'introduirait seulement dans les paroisses qui en témoigneraient le désir; il se trouva que personne n'en voulait entendre parler, à l'exception des théologiens qui l'avaient inventé.

Cette aventure, qui mit en liesse et en joie tout Berlin, causa la retraite de M. de Borries, dont les sages avis avaient été méprisés. Le roi ne le regretta point, il se sentait délivré de Richelieu. Il confia au comte Flaten le soin de former un nouveau cabinet, et quelques années plus tard il se chargea lui-même de le disloquer, en refusant obstinément de promulguer une loi électorale qui avait été présentée de son aveu et votée par la chambre. A la dernière heure, il craignit qu'on ne le soupçonnât de faire des avances aux libéraux en abaissant le cens, il allégua ses scrupules, se buta, et quatre de ses ministres, au nombre desquels était M. Windthorst, se dessaisirent de leurs portefeuilles. Il ne chercha pas à les retenir, il s'occupa incontinent de les remplacer. Le 21 octobre 1865, il dictait à M. Meding une sorte de manifeste destiné aux journaux, par lequel il déclarait qu'il ne réglait pas sa conduite sur les vœux des partis et des majorités, qu'il ne consultait que ses propres lumières et l'intérêt de ses sujets, que ses ministres n'étaient pas à la merci des suffrages d'une assemblée, qu'ils étaient les représentans de sa royale autorité. Il s'applaudissait dans son cœur d'avoir dit son fait une fois de plus à la révolution, d'avoir écrasé la tête du serpent; il ne songeait pas à défendre la sienne contre le bras qui allait le foudroyer. Au commencement de 1866, il reçut de toutes les provinces que le congrès de Vienne avait incorporées au Hanovre des députations empressées, auxquelles il affirma que la maison des

Guelfes demeurerait unie à ses sujets « jusqu'à la consommation des siècles. » Cependant la main mystérieuse qui révéla son secret à Daniel avait déjà écrit sur les murailles de son palais l'irrévocable arrêt des destinées. Quelques mois plus tard, la guerre éclatait; il refusa, à quelques jours d'intervalle, de signer avec l'Autriche un traité d'ailliance, avec la Prusse un traité de neutralité. Bientôt la Prusse étonnait le monde par la rapidité de ses succès, l'Allemagne était sa proie, et le roi George, sentant sa couronne vaciller sur son front, en était réduit à se recommander à la générosité du vainqueur de Sadowa, qui lui renvoya sa lettre sans l'avoir lue, et à solliciter les bons offices de l'empereur de Russie, qui répondit en pleurant qu'il ne pouvait rien pour lui. On pleure toujours en pareil cas.

Quelqu'un a dit qu'il faut sauver les rois malgré eux. Il ne s'est trouvé personne pour sauver malgré lui le roi George, pour arracher ce souverain très respectable à sa trompeuse sécurité, pour lui représenter qu'il ne suffit pas de recommander sa cause à la justice céleste et d'implorer le secours d'un Dieu en trois personnes, qu'il faut encore être habile, circonspect et avisé, que les résistances aveugles mènent aux catastrophes, qu'un petit prince dont le royaume est l'objet d'âpres convoitises amasse des charbons sur sa tête quand il se fait un point d'honneur de ne rien accorder ni à son siècle, ni aux idées libérales, ni à la Prusse, ni à l'Autriche, ni aux intérêts, ni à la force, ni à la raison. Les concessions opportunes sont la moitié de la politique, et l'esprit de conservation ne sert de rienquand on n'y joint pas l'esprit de sacrifice. Dans sa jeunesse, lorsqu'il n'était encore que le prince George de Cumberland, il avait reçu un placet dont la suscription était ainsi conçue : *An den Prinzen Sorge von Kummerland*, — ce qui voulait dire : Au prince Souci du pays des Misères. Les fautes d'orthographe sont quelquefois fatidiques. George V devait passer les dernières années de sa vie dans le pays des misères; mais ses désastres n'abaissèrent pas sa fierté; il refusa de sauver sa fortune en transigeant avec la victoire; il maintint héroïquement son droit, et l'Europe admira la noblesse hautaine de ses protestations.

Jusqu'au bout il conserva son caractère et l'étiquette de la grandeur, et jusqu'au bout, fidèle à ses préjugés comme à ses vertus, il s'obstina dans les petites choses comme dans les grandes. Le 12 juin 1866, la princesse Marie de Cambridge avait épousé le duc de Teck. Comme chef de la maison guelfe de Brunswick-Lunebourg, le roi George avait été sollicité de donner son consentement à ce mariage, que la reine d'Angleterre approuvait. Il s'y refusa; il tenait cette union pour morganatique et n'en voulut pas démordre, le duc de Teck, auquel d'ailleurs il voulait du bien, n'étant pas selon lui d'assez haute naissance. Quand il se fut réfugié à Vienne après la perte de son royaume, les jeunes

mariés vinrent l'y trouver, se flattant que le malheur le rendrait plus flexible; ils furent bientôt détrompés. Il leur fit le meilleur accueil, mais il persistait à appeler la princesse Marie son altesse royale la princesse de Cambridge et à traiter le duc de Teck comme un simple duc. C'est bien de lui qu'on pouvait dire « qu'il était un homme de cou raide et dur d'entendement. » Quelque objection qu'on pût lui faire, il répondait : « En ma triple qualité de chrétien, de monarque et de guelfe, voilà mon avis, et je n'en changerai pas. » Cependant, si fervente que fût sa piété, le chagrin le rongeait. Il avait pris courageusement son parti de sa cécité, ses yeux avaient fait amitié avec les ténèbres, son âme ne put s'accoutumer à la pensée qu'il n'était plus roi. Ce sont là pourtant des accidens assez ordinaires. En 1862, le roi Louis de Bavière, qui avait abdiqué depuis quatorze ans, eut le chagrin de voir revenir de Grèce le roi Othon, son second fils, que ses sujets avaient chassé. Peu de jours après, il eut à dîner toute sa famille, à laquelle s'était joint le prince Wasa, qui se trouvait de passage à Munich. En se mettant à table : « J'ai réuni aujourd'hui, dit-il avec un sourire sardonique, une société fort bizarre, un roi régnant, un roi qui a abdiqué, un roi qui a été chassé et un roi qui ne régnera jamais. » Un siècle auparavant, Candide avait eu l'honneur de souper avec six souverains détrônés, qui étaient venus passer le carnaval à Venise; l'un d'eux n'avait pas de linge; Candide lui fit présent d'un diamant de deux mille sequins.

Quand la révolution dépouille les rois, elle fait son métier, et ses cruautés ne lui causent jamais de remords. Il en va autrement d'un roi légitime qui en détrône un autre, et si George V avait été moins religieux et plus vindicatif, il aurait pu se consoler de son exil en songeant que le vainqueur qui l'avait dépossédé au mépris du droit divin avait compromis fatalement le prestige de sa couronne. On ne peut trop le redire, il n'y a pas de grandes et de petites couronnes, elles se valent toutes; petites ou grandes, l'or en est au même titre. Celui qui veut garder la sienne doit y regarder à deux fois avant de toucher à celle des autres. Les peuples font leurs réflexions, tôt ou tard les principes outragés en appellent, tôt ou tard les ombres se vengent. Le dernier roi de Hanovre a pu se dire aussi qu'avec lui disparaissait une espèce devenue rare; il a été le dernier des conservateurs, le seul tout à fait conséquent, le seul qui, esclave de sa conscience, respectât les droits d'autrui autant que les siens. De Saint-Pétersbourg à Berlin et de Berlin à Londres, vous aurez beau chercher, vous n'en trouverez plus.

G. VALBERT.

REVUE DRAMATIQUE

Porte-Saint-Martin : *le Prêtre*, drame en 7 tableaux de M. Charles Buet. — Vaudeville : *le Voyage d'agrément*, comédie en 3 actes de MM. Gondinet et Bisson. — Gymnase : *Madame de Chamblay*, drame en 4 actes d'Alexandre Dumas. — Comédie-Française : *le Fils de Corneille*, à-propos en vers de M. Paul Delair.

Un critique allemand payé pour nous connaître, — ou du moins qui le fut et justement par nous, — un Hessois, qui fut professeur à Saint-Cyr et que son pays natal a reconquis depuis dix ans, déclare que, si l'on prend « les centaines de comédies qui, dans les dernières vingt années, ont paru sur la scène française, on trouvera partout la même construction, les mêmes personnages, les mêmes évenemens, les mêmes combinaisons, le même langage ; la seule différence est dans la dextérité plus ou moins grande avec laquelle on a exécuté la recette. Le livre de cuisine est toujours le même ; il y a seulement des cuisiniers plus ou moins habiles ; mais si quelque homme de génie se mettait au-dessus de Carême, on ne e tolérerait pas. »

M. Hillebrand est bien honnête de ne parler que des comédies : il aurait pu sans remords y ajouter les drames. N'est-il pas vrai, d'une vérité trop évidente, hélas! que, pendant vingt ans et plus, les héritiers de Ducange, de Pixérécourt, de Caigniez ont taillé leurs drames sur un même patron, tout comme auprès d'eux, les élèves de M. Scribe faisaient de leurs comédies ? Aux uns comme aux autres l'étoffe importait peu, pourvu qu'elle fût coupée sur le modèle connu, et cousue du même fil qui, chaque fois, était plus blanc. Partout régnait l'intrigue, au détriment de l'observation, au dommage du style. Les personnages de théâtre n'étaient plus des personnes, mais des pions qu'il s'agissait de faire mouvoir sur l'échiquier, de telle ou telle manière, suivant qu'on jouait la partie de drame ou la partie de comédie. La manœuvre en pouvait être plus ou moins ingénieuse, et, partant, procurer plus ou moins d'émotion ou d'amusement : les pions étaient toujours de même matière inerte, et tous, en se déplaçant, rendaient toujours le même son ; héros de l'Ambigu ou bien du Gymnase, ces fantoches, à parler net, n'avaient

ni âme ni style. Voilà des vérités dont nous demeurons d'accord, et, pour les confesser, il n'est pas besoin d'être transfuge. Seulement j'ai dans l'idée que M. Hillebrand a sagement agi en livrant au public sans tarder davantage les menues études qu'il avait faites à nos frais. S'il avait attendu dix années encore, on aurait pu l'accuser, avec une apparence de justice, d'avoir mal fait chez nous son métier d'observateur.

En effet, les symptômes se multiplient de l'heureuse évolution que nous avons signalée déjà; le théâtre, qui menaçait naguère de se constituer en province indépendante de l'empire des lettres, offre chaque jour aux lettrés des gages d'une meilleure entente. La tyrannie de l'intrigue va perdant son crédit; le public se moque d'elle et invite les auteurs à d'opportunes révoltes; un goût secret nous reprend des caractères à la scène et, par suite, du style: lorsqu'on nous remettra des personnes humaines sur les planches, chacune, naturellement, parlera son langage; avec les marionnettes disparaîtra cette sorte d'idiome neutre que l'auteur, de la coulisse, soufflait à toutes impartialement. Ce n'est pas une révolution, quelque bruit qu'en fassent les charlatans d'une certaine secte, prompts à exploiter ce changement et qui veulent en accaparer le prochain bénéfice; c'est bien plutôt une restauration, mais sage et libérale, comme elle doit l'être pour durer, une légitime renaissance de l'esprit classique et français, doté pour jamais de franchises nouvelles. L'interrègne est fini, ou plutôt l'occupation des romantiques et des vaudevillistes alliés; l'ère stérile est close, où les étrangers, chez nous, s'étonnaient de n'être plus en France, mais en pleine barbarie ou, comme on a dit, « en Scribie; » les auteurs de drames vont renouer les traditions de nos tragiques, les auteurs de comédies vont reprendre un certain Molière pour patron. Non qu'il s'agisse de rétablir le code promulgué par Boileau ni d'imiter en écoliers d'inimitables modèles: — on va pousser à nouveau la recherche de la vérité morale, mais par des voies plus larges, plus nombreuses qu'autrefois; on va revenir à l'étude de l'âme, sans négliger pour cela le corps ni le décor, le milieu ni le costume; on va rejeter au magasin les mannequins bourrés d'étoupes, non pour s'adonner derechef à l'analyse de l'esprit pur, ce qui serait déjà bien, mais pour se consacrer à l'étude complexe de l'homme, ce qui vaut encore mieux. Et ne croyez pas que le public ne soit pas mûr pour ces réformes: il les appelle de tous ses vœux. Ne croyez pas non plus que les auteurs nous manquent, ainsi que le prétendent les Jérémies du feuilleton : le vrai, c'est plutôt qu'ils se manquent à eux-mêmes. Ils n'ont qu'à vouloir et à prendre confiance, à jeter au feu bravement « le livre de cuisine ; » pour leur pardonner et les remercier de s'être « mis au-dessus de Carême, » le public, à la fin, dégoûté des vieux ragoûts, n'exige pas qu'ils aient plus de talent qu'ils n'en cachent, mais seulement qu'ils montrent celui qu'ils ont, et surtout qu'ils en fassent un plus courageux emploi. Je suis bien

aise de l'apprendre à M. Hillebrand, qui retarde peut-être de quelques mois sur nous : le régime sous lequel il a eu le chagrin de nous connaître a donné, ces temps derniers, des signes certains de ruine, et des signes certains apparaissent d'un régime nouveau.

Justement deux pièces, une comédie et un drame, ont réussi à Paris dans le courant de ce mois de juin ; le drame à la Porte-Saint-Martin, la comédie au Vaudeville ; l'un est le premier ouvrage d'un jeune écrivain, M. Buet ; l'autre est signé de M. Gondinet ; l'un a pour titre *le Prêtre*, l'autre, *le Voyage d'agrément* : examinons un peu par où ces deux pièces ont plu.

Et d'abord M. Hillebrand saura que le drame, qui dévorait naguère tant de théâtres à Paris, est mis depuis quelque temps à la portion congrue. Quand M. Hillebrand professait à Saint-Cyr, le drame tenait en maître la Gaîté, le Châtelet, la Porte-Saint-Martin, l'Ambigu. La Gaîté est close depuis tantôt deux ans ; on l'a entr'ouverte un jour pour y jouer *la Sainte Ligue* : on l'a refermée bien vite. Pendant ces deux années, je ne trouve au Châtelet qu'un drame : *le Beau Solignac ;* il dure à peine le temps de reconduire les chameaux de *la Vénus noire* et de rajuster les trucs des *Pilules du diable ;* aux *Pilules du diable* succède *Michel Strogoff*, que remplacera sans doute, après douze ou quinze mois, quelque franche féerie. La Porte-Saint-Martin, en 1879, n'a produit qu'une pièce inédite : *les Enfans du capitaine Grant ; le Tour du Monde* avait occupé toute l'année de l'exposition. En 1880, je ne vois là qu'un pauvre drame, *les Étrangleurs de Paris*, mais combien moins fêté que *l'Arbre de Noël*, cette féerie, et des reprises de drame, comme *la Mendiante* et *la Bouquetière des Innocens*, mais combien moins fructueuses que la reprise de *Cendrillon !* A l'Ambigu, on sent battre plus vivement encore le pouls de ce public, impatient de voir disparaître ou se transformer un genre condamné. En 1879, *l'Assommoir*, et rien de plus : quelque opinion qu'on ait de l'ouvrage de M. Busnach, il est certain, n'est-ce pas, que les derniers amis du vieux drame ne pensent pas un moment à se féliciter de sa vogue ? En 1880, je ne vois, comme nouveautés, pour faire attendre *Nana*, que *Turenne*, *les Mouchards* et enfin *Diana*. *Turenne*, plutôt qu'un drame, est une pièce militaire à grand spectacle ; pour *les Mouchards*, c'est bien un drame, mais un drame qui se moque du drame, à peu près comme *Robert-Macaire* transformé par Frédérick : les auteurs sont des sceptiques, des mécréans, des sournois, qui ont fait tout exprès une œuvre plus qu'à moitié burlesque. Enfin *Diana* survient pour démontrer clairement que l'arrêt porté contre le genre est désormais irrévocable et que nulle habileté ne peut déjouer sur ce chapitre l'indifférence résolue des Parisiens. Rarement M. d'Ennery, l'une des gloires de l'école, mit plus de soin à fabriquer une pièce pour une situation, à construire une machine pour l'honneur d'un ressort, à disposer ses pions pour un coup de partie, qu'il gagne en effet

et sans conteste aucune : « Bien joué! s'écrie la galerie équitable; on ne pouvait mieux faire; seulement excusez-nous, ce jeu-là ne nous émeut plus. » On déclare à l'envi que *Diana* est un chef-d'œuvre, au sens où quelquefois les ouvriers prennent ce mot : c'est l'ouvrage d'un homme passé maître en son métier, comme tel morceau de bois tourné ou telle pièce de serrurerie. Mais quoi! vous connaissez le sort vulgaire de ces chefs-d'œuvre : fêtés un jour par les compagnons de l'artisan, ils demeurent inutiles ensuite sous un globe de verre. Acclamée un soir comme parfait exemple d'un genre, *Diana*, le lendemain, attendait vainement le public.

Dira-t-on que le drame, chassé des grands théâtres, s'est réfugié heureusement sur quelques scènes d'ordre inférieur? En effet, le Château-d'Eau, Cluny, l'ancien Lyrique lui restaient ouverts en ces temps de détresse; par un système ingénieux de billets à bon marché, il pouvait y garder une modeste clientèle : grande baisse de prix après faillite! J'ai sous les yeux la liste effroyablement longue des ouvrages représentés, l'an dernier, sur ces théâtres. Quelques drames judiciaires, *Casque-en-fer*, *Chien d'aveugle*, ont bien pu captiver un public de quartier : rien pourtant ne s'y montre qui décèle une renaissance du genre; et combien d'autres ont péri sans avoir fait pleurer personne! Cherchons-nous dans ce grand nombre un drame de mœurs modernes? Nous trouverons *les Nuits du boulevard*, où l'on voit des forçats libérés se déguiser en princes moscovites pour échapper à des lords anglais dont ils ont tué les fiancées. Du drame historique il n'est même plus trace, à moins que l'on ne prenne pour historiques *l'Inquisition* et *Garibaldi*, et autres farces de même espèce, faites pour animer les spectateurs du paradis à détester les cléricaux ou à cracher sur l'orchestre. Encore cette variété d'ouvrages n'a-t-elle guère de succès : la preuve, c'est que le conseil municipal de Paris, après mûr examen, renonce au projet de nous donner, sur la scène de la Gaîté, « cet enseignement philosophique et révolutionnaire que la musique est incapable de fournir. » L'assemblée de nos édiles, qui vient d'imposer au directeur du Châtelet l'obligation de jouer le vendredi saint (clause qui, par parenthèse, nous ménage d'amusantes surprises, car on verra des figurantes refuser, par religion, de se montrer, ce jour-là, demi-nues comme tous les jours), cette assemblée si curieuse de « relever le niveau de l'art, » demeuré, « on ne sait pourquoi, » le même que sous l'empire, cette assemblée a renoncé, par 34 voix contre 28, à ce dessein tant prôné d'un théâtre municipal de drame. Quel meilleur document pourrions-nous exiger du discrédit où le drame est tombé? Qui donc soutiendra que c'est encore une forme d'art, quand ce n'est même plus un instrument de cabale politique?

La veille du jour où *le Prêtre* fut représenté à la Porte-Saint-Martin, on avait accueilli par des éclats de rire, à l'ancien Lyrique, un gros drame judiciaire, *la Cellule n° 7*. Et, faut-il le dire? un mois avant,

justement à la Porte Saint-Martin, on avait égayé avec la même irrévérence une reprise de *Trente Ans, ou la Vie d'un joueur;* ô sacrilège! vous avez bien lu : *Trente Ans, ou la Vie d'un joueur,* l'œuvre la plus puissante, au témoignage de Frédérick-Lemaitre, qui ait jamais marqué dans le répertoire du boulevard. Qu'était-ce donc que ce *Prêtre?* Le titre, d'abord, ne disait rien de bon. Sans doute quelque machine dressée contre les « hommes noirs, » dans le goût de *Mingrat,* de *la Papesse Jeanne,* de *la Contre-Lettre, ou le Jésuite,* de *l'Incendiaire, ou la Cure et l'Archevêché :* ce pauvre M. Taillade, si aimé du populaire, allait se mettre maintenant à jouer les otages! Mais non! le bruit courait que l'auteur était un gazetier réactionnnaire. Alors, nous allions avoir, au lieu d'un placard d'émeutier, quelque fadeur sortie d'une imagerie pieuse : pour mettre les choses au mieux, le héros de la pièce serait un évêque Myriel, poussé du troisième plan au premier, et qui, pendant cinq actes, nous ennuierait de sa vertu; car le prêtre, en tant que prêtre, n'est pas un personnage de théâtre : il est au-dessus de l'humanité, ou tout au moins en dehors; ses sentimens extrahumains ne peuvent nous émouvoir. Eh bien! le lendemain de la première représentation du *Prêtre,* les Parisiens eurent la surprise d'apprendre que la pièce avait réussi. Comment et dans quelle mesure? Une scène avait suffi pour faire placer l'auteur parmi nos bonnes recrues. Quelle était cette scène? Vous l'avez lue peut-être : un journal l'a publiée. Elle était tout entière d'analyse psychologique, et du reste, entendez-vous, le public n'avait eu cure; et ce reste n'était rien moins que l'appareil d'un gros drame, enrichi des ressources d'une pièce à grand spectacle. Le comte de Champlaurent avait été assassiné, selon les règles, au premier tableau; selon les règles, un innocent avait payé de sa tête ce crime; le coupable avait prospéré dans l'estime des hommes, et l'un des fils de la victime aimait la fille du coupable; l'auteur nous avait mené de la Bretagne aux Indes; il nous avait ouvert une factorerie anglaise, la demeure d'un Parsi, les remparts d'une forteresse; nous avions vu des brahmines, un major comique, un radjah; ce radjah s'était révolté; la poudre avait parlé haut; l'ingénue avait été jetée dans un gouffre, l'incendie avait rougi la toile de fond : et tout cela en pure perte; ces événemens laissaient les spectateurs insensibles, c'était à désespérer une fois de plus du drame!

Mais soudain, voici que dans la prison d'Olivier Robert, le meurtrier impuni, le radjah vainqueur a l'heureuse idée d'introduire l'abbé Patrice de Champlaurent, le fils aîné de la victime. Patrice ignore que cet homme a tué son père; il le tient pour un ami; d'ailleurs dans son âme, vouée à Dieu comme une église, il a réservé comme une chapelle consacrée à la mémoire de ce père, une chapelle expiatoire où brûle secrètement sa rancune. A la vue du prêtre, Olivier Robert éclate en blasphèmes : il ne veut pas de consolations qui amolliraient son

courage. Mais la fureur même de sa défiance éveille le soupçon de Patrice : pour fermer si violemment son âme, il faut que cet homme y cache un crime. Lequel? La religion a des miséricordes pour tous. « Eh bien! non, vous mentez, rugit le meurtrier; je vais vous prouver que votre religion est vaine! » C'est que l'idée lui vient d'une gageure diabolique : il veut éprouver le prêtre en lui jetant à la face l'aveu de son forfait; il veut l'induire, ce saint, en colère humaine; il se fait fort ainsi de le confondre et de le bafouer : « Le voilà donc, ce tartufe, qui m'offrait le pardon; il lève la main sur moi comme je l'ai levée sur son père ; le voilà convaincu de présomption et d'imposture et forcé de confesser la vanité de sa foi! » Je ne cite pas le texte, mais je résume la scène : en effet, le prêtre, torturé toujours par de plus cruels soupçons, s'avance sur le meurtrier; à l'aveu du crime, il redevient homme, il saisit une arme, il va frapper! Son ennemi triomphant ricane devant la mort; mais ce rire même du condamné rappelle le justicier à lui-même; Patrice de Champlaurent laisse tomber l'arme : le prêtre l'emporte, le fils est vaincu.

Ce tableau, vous le voyez, pourrait s'appeler sur l'affiche : *la Tentation de l'abbé Patrice;* et quelle analyse plus subtile que celle de cette tentation du confesseur par le pécheur ? Il ne s'agit pas, comme d'abord on avait pu le penser, de savoir si le prêtre perdra le meurtrier de son père au prix du secret de la confession : cette question n'offrirait pas un intérêt bien neuf ni bien abstrus. C'est un débat d'un ordre plus intime encore, plus secret, plus réservé, qui sollicite notre attention et qui touche nos âmes. Qui de nous d'ailleurs s'inquiète si le meurtrier sera puni ou gracié? Sera-t-il absous, seulement, voilà ce qui nous occupe, non pour lui mais pour le prêtre. Le drame, encore une fois, est tout entier psychologique, et la scène n'est rien de plus qu'une tempête sous une tonsure. Or voilà justement ce qui nous captive et nous émeut; et, quand je dis : nous, je ne parle pas seulement de nous autres théoriciens et critiques, suspects de parti-pris ou tout au moins de dilettantisme, je parle de tout le public, qui suit cette scène avec une angoisse croissante. Cette scène, à elle seule, sauve le drame et range l'auteur parmi les écrivains de l'avenir. Notez que, tout naturellement, ici, parce que la pensée est forte, le style le devient : il sonne plus solide que dans tout le reste de la pièce ; et même les acteurs sont gagnés, de ce coup, au bon naturel et à la vérité : M. Laray, qui tout à l'heure, déclamait son rôle d'une gorge terriblement emphatique, M. Laray devient ici le digne partenaire de M. Taillade.

Hé donc! mesurez le succès que M. Buet aurait eu s'il avait pris seulement plus de confiance dans sa force, s'il avait respecté la dignité de son idée, s'il avait maintenu son drame sévèrement dans le monde moral, au lieu de l'éparpiller en de méchantes aventures; s'il avait eu le courage de ne compter que sur sa pensée, d'oublier les combinai-

sons d'événemens imaginées par d'autres, et d'écrire toute sa pièce de cette bonne encre dont il a écrit une scène, au lieu de la délayer, cette encre, selon la formule. La formule est vieille, elle est mauvaise; on le sait, on le dit tout bas, et pourtant on se risque plutôt à l'employer encore une fois qu'à se passer hardiment d'elle. En vérité, c'est mal : quand le public, ce routinier, invite les écrivains à quitter la routine, n'est-il pas temps que les écrivains la quittent? Nous comptons fermement que dans une occasion prochaine, M. Ch. Buet se montrera plus fier.

C'est la même querelle, ou peu s'en faut, que j'aurai l'audace de faire à M. Gondinet. Si vous n'avez déjà vu *le Voyage d'agrément*, vous le pourrez voir au mois de septembre, alors que se rouvrira le Vaudeville. La pièce, dès le premier soir, est allée aux nues, sur cette scène où, le mois d'avant, *le Drame de la gare de l'Ouest*, un vaudeville de M. Durantin, était tombé à plat. M. Durantin n'est pas un novice. Quelle était la donnée de sa pièce? Un bourgeois a trois filles, qu'il fiance à trois jeunes gens, lesquels ont trois maîtresses. Un de ces jeunes gens est avocat; il plaide pour sa maîtresse, une personne de mœurs légères, un procès en revendication d'enfant. Il fait dans sa plaidoirie un portrait si touchant de la jeune femme, il la colore si bien en héroïne persécutée, que son futur beau-père, présent à l'audience, conçoit le projet de la lui donner pour belle-mère : l'avocat a fort à faire pour ôter de l'esprit du bonhomme les préventions qu'il y a mises en faveur de sa cliente. Voyons maintenant la donnée du *Voyage d'agrément*. M. de Suzor, un excellent mari, s'est laissé aller, pendant une absence de sa femme, à souper en compagnie trop joyeuse, à se griser un tantinet, à battre un cocher (il n'était pas si gris!), puis à rosser un sergent de ville qui intervenait dans le débat. Ces choses-là, comme il le dit lui-même, ne réussissent jamais aux hommes d'ordre : Suzor est condamné à quinze jours de prison. Sa femme est revenue, le jour où il doit se constituer prisonnier : comment expliquer son départ et justifier son absence? Faute de mieux, il prétexte un voyage d'agrément : sa femme le croit en Italie. Tandis qu'il est sous clef, le directeur de la prison, un fonctionnaire fantaisiste, fait la cour à Mme de Suzor, dont il a trouvé la photographie chez une « petite dame » présente au fameux souper.

Comparez ces deux thèmes. Lequel jugez-vous plus propice à la comédie, lequel plus voisin du simple vaudeville? A mon avis, l'idée comique gît bien plutôt dans la pièce de M. Durantin; celle de M. Gondinet ne se fonde que sur une combinaison fortuite et peu vraisemblable d'événemens. Oui, mais le succès en art dépend, et c'est justice, de l'exécution bien plus que de la conception première. Or M. Durantin a traité sa comédie en vaudeville; M. Gondinet, de son vaudeville a fait presque une comédie. J'entends que M. Durantin s'est borné à croiser et décroiser selon les règles connues du manège scénique les ficelles visibles où

ses personnages étaient suspendus; mais de ces personnages, lequel était une personne, lequel paraissait vivre, c'est-à-dire différer de tout autre, car nul être vivant n'a de semblable en ce monde? Le bourgeois était un bourgeois quelconque et, partant, si j'ose dire, ce n'était aucun bourgeois. Les trois jeunes filles étaient trois jeunes filles; les trois jeunes gens, trois jeunes gens; les trois petites dames, trois petites dames : allez donc les reconnaître avec ce signalement! Vous ne pouvez les reconnaître, ni même les rencontrer, car ces gens-là n'existent pas : toute créature a sa marque spéciale, et seuls deux pantins peuvent avoir le même nez. *Le Drame de la gare de l'Ouest* n'est ni plus ni moins qu'une pièce de pure intrigue : une fois le sujet trouvé dans le monde contemporain, l'auteur ne s'est plus mis en peine de regarder autour de lui; son œuvre ne lui a pas coûté un effort d'observation; aussi ne contient-elle pas une parcelle d'humanité. Mais, dit-on, est-ce bien parce que c'est une pièce d'intrigue que *le Drame de la gare de l'Ouest* a piteusement échoué? n'est-ce pas plutôt parce que l'intrigue n'en est pas neuve? A mon tour, je demanderai s'il reste encore des intrigues neuves; je vous jure, en tous cas, que le public ne s'en inquiète guère. S'avise-t-il seulement, ce public tant calomnié, que ce voyage d'agrément rappelle en maintes situations *le Réveillon* de MM. Meilhac et Halévy? Nullement; ou du moins, s'il s'en aperçoit, il n'en témoigne aucune mauvaise humeur, et combien il a raison! Qu'importe que le cadre soit à peu près le même, si le tableau ou le dessin est neuf et joli? Tant mieux peut-être si le cadre déjà connu ne vous distrait pas de l'ouvrage! Le meilleur cadre au théâtre est souvent un passe-partout.

Ce qui nous plaît dans *le Voyage d'agrément*, c'est justement ce qui manquait dans *le Drame de la gare de l'Ouest :* c'est l'amusante justesse d'une observation malicieuse. Les personnages sont vraisemblables dans une situation qui ne l'est pas; leurs discours sont humains, dans quelque posture qu'ils se trouvent : *vox hominem sonat;* il semble même, tant ils ont de naturel et d'aisance, qu'ils n'aient pu s'exprimer autrement. Le rôle de Suzor est tenu par M. Adolphe Dupuis, ce merveilleux comédien, qui s'incarne de si bonne grâce dans les personnages les plus divers; mais encore, pour s'incarner, faut-il trouver de la chair : tout le talent de M. Dupuis n'animerait pas un mannequin. Examinez, s'il vous plaît, le détail du dialogue: vous verrez que M. Gondinet a dépensé dans ce vaudeville la monnaie de plusieurs comédies; et l'on croirait vraiment que cela ne lui a rien coûté : car telle est, en quelque sorte, la bonhomie de son esprit, qu'il pose en passant un joli mot au bout d'une phrase sans qu'il paraisse seulement y avoir touché.

Et maintenant regretterons-nous que M. Gondinet se soit mis en frais pour orner de telles variations le thème de MM. Bisson et Sylvane? Non sans doute, et ce n'est pas nous qui lui reprocherons sa complaisance pour des confrères novices. D'ailleurs, en donnant beaucoup, M. Gon-

dinet ne s'appauvrit guère. Mais n'est-il pas à souhaiter qu'un talent si fin, si ingénieux, si aimable, s'emploie, plutôt qu'à des vaudevilles, à des comédies de caractère ou tout au moins de mœurs? Je disais tout à l'heure que peu importe la nouveauté ou la richesse du cadre: encore vaut-il mieux que ce cadre ne soit point tortu et biscornu. Il faut tricher pour introduire, comme a fait M. Gondinet, une somme raisonnable d'observation dans la forme du vaudeville: combien il serait plus à l'aise s'il choisissait d'emblée une forme de comédie! Son œuvre aussi aurait plus de chances de durée: elle se tiendrait d'ensemble, au lieu de tromper l'œil quelque temps par l'apparence d'ingénieux détails. Saupoudrer de comique un sujet qui ne l'est pas se trouve être, à la longue, un métier de dupe, une tâche ingrate. Certes je ne demande pas que M. Gondinet se guinde à ce genre qui, de nos jours, se donne volontiers pour celui de la haute comédie, et que j'appelle, moi, du vaudeville pathétique. Il a mieux à faire, ayant ce don, si rare à présent, de la gaîté. Je n'ai garde d'oublier quel service nous a rendu, en perpétuant la gaîté nationale, cette comédie moyenne dont M. Labiche, MM. Meilhac et Halévy et M. Gondinet lui-même nous ont donné de si charmans exemples. Elle est parfois, cette comédie, un peu voisine de la farce. Le grand mal, en vérité! La farce est bonne Française; et d'ailleurs, si l'on s'efforce de nous incliner vers elle, n'ayez peur: ce n'est pas de ce côté-là que nous tomberons. Le siècle est morose en diable; voyez : à l'hippodrome et au cirque, l'*Auguste* en habit noir supplante le clown en maillot rose. Il y a cent ans déjà, ce pimpant Beaumarchais, dont nous parlions le mois dernier, trouvant qu'il se faisait un trop large vide entre les parades du boulevard et la haute, très haute et très froide comédie, Beaumarchais s'efforçait de ragaillardir le public en mêlant à son *Barbier de Séville* d'impertinentes joyeusetés; et comme la jeune première chargée du rôle de Rosine, Mlle Doligny, refusait de chanter une ariette, en alléguant la dignité de la maison, il l'introduisait, cette ariette, dans le *Compliment de clôture,* où le rôle était tenu par Mlle Luzzi, une soubrette, et il faisait dire par Bartholo : « Le public n'aime pas qu'on chante à la Comédie-Française; » à quoi Rosine répondait sans se troubler: « Oui, docteur, dans la tragédie! Mais depuis quand faut-il ôter d'un sujet gai ce qui peut en augmenter l'agrément? Allez, messieurs; le public aime tout ce qui l'amuse! » Oui, je vous jure, le public aime tout ce qui l'amuse; et il l'aime d'autant plus qu'il s'amuse plus rarement, et que nous nous sommes, depuis un siècle, attristés davantage. Le Français est devenu l'animal politique, pathétique, raisonneur et sentimental, qui vote et qui spécule, tue sa femme infidèle et noircit d'eaux étrangères le bon vin de son pays. Il n'en a que plus de gratitude pour qui le tire, un beau soir, de sa méchante humeur. Mais, comme en fin de compte, il a encore le goût bon, il sait discerner, à l'occasion, la qualité de son divertisse-

ment : s'il préfère *Divorçons* aux *Bourgeois de Pont-Arcy*, et le *Monde où l'on s'ennuie* à *Hélène*, c'est-à-dire une pièce gaie à une pièce qui se prétend mal à propos émouvante, il sait pourtant que *le Voyage de M. Perrichon* est supérieur à *la Cagnotte*, *la Petite Marquise* à *Tricoche et Cacolet*, *le Panache* au *Voyage d'agrément*, c'est-à-dire une comédie à un vaudeville ; et même il ne se plaindrait pas si les auteurs de ces comédies-là se haussaient plus souvent à un genre non moins gai, mais un peu plus noble, s'ils lui donnaient des dessins aussi spirituels que ces croquis, des tableaux aussi amusans que ces esquisses, s'ils cherchaient, par un choix plus sévère et par un plus grand souci du style, un profit plus durable de leurs observations, — s'ils avaient, en un mot, le courage de leur talent.

Ainsi ce *Voyage d'agrément* nous ramène aux mêmes conclusions que *le Prêtre*. M. Gondinet réussit où M. Durantin a échoué, tout comme M. Buet où tant de dramaturges se sont perdus; et tous les deux réussissent justement par les mêmes raisons; et tous les deux peuvent réussir avec un bien autre éclat, s'il se laissent guider seulement par la faveur du public, s'ils négligent davantage les combinaisons d'événemens, s'ils se donnent tout entiers à la peinture des caractères et des mœurs. Le spectacle d'une âme, à travers la lorgnette du dramaturge ou du comique, nous intéresse bien plus que celui d'un coup de dés. Périsse le vieux drame, ou plutôt le mélodrame, et périsse le vaudeville! Vivent le drame humain et la comédie humaine! Rien de ce qui est de l'homme ne nous est étranger, ni ses passions, ni ses ridicules: l'étude d'un sentiment ou d'un travers nous tient plus au cœur que la recherche d'une *situation*. M. Ludovic Halévy a raconté, dans une étude sur Cham, l'effarement de cet aimable artiste alors qu'il essayait de collaborer avec Clairville : « Apprenez, disait sévèrement l'auteur de tant de scénarios cocasses, apprenez que les pièces de théâtre ne se font pas avec de l'esprit, mais avec des situations ! » Soit! il faut une situation pour établir une pièce, et une situation comique pour y fonder une comédie, mais nous commençons ou plutôt nous recommençons à croire que la découverte des situations n'est pas le but de l'art dramatique. Aussi bien c'est une découverte dont la possession est précaire ; il n'est de biens personnels au théâtre, comme dans toute la littérature, que l'observation et le style qui la consacre. Le moule à gaufres est banal, au vieux sens du mot : la pâte seule appartient à quelqu'un. Et s'il fallait de cette vérité une preuve toute récente, la reprise d'une pièce de Dumas père viendrait à point nous la fournir ; c'est de *Madame de Chamblay* que je parle, représentée le mois dernier au Gymnase.

Cette pièce est à peu près la dernière de son auteur : la griffe du lion s'y reconnaît encore, mais du lion vieillissant. Peu de spectateurs l'avaient vue, en 1868, au théâtre Ventadour et à la Porte-Saint-Martin ; encore l'avaient-ils presque oubliée. M. Dumas fils, pour cette reprise, a cru devoir l'alléger ; il a réuni en un seul le deuxième et le troisième

acte; il a coupé des tirades dont l'exubérance romantique risquait de faire sourire les illettrés d'aujourd'hui. C'est besogne délicate que de raser un mort pour qu'il ait, sur son lit de parade, la barbe bien faite : quelque touffe peut demeurer, qui le défigure comiquement. Telle exclamation est restée, dans *Madame de Chamblay*, qu'annonçait autrefois l'air démodé, naïf, un peu emphatique du reste, et qui surprend le public dans ce dialogue rajeuni. Mais l'intérêt de cette reprise n'est pas dans cette restauration : il n'est même pas dans l'expérience faite une fois de plus du talent dramatique de Mlle Mary Jullien, à qui M. Landrol donne la réplique, dans une scène scabreuse, avec une autorité remarquable : il est dans la trouvaille que le public a faite, au cours de cette pièce, d'une situation qu'il connaissait déjà, — mais qu'il connaissait comment? pour l'avoir remarquée dans *l'Étrangère*, de M. Dumas fils, postérieure de dix ans à *Madame de Chamblay*.

On a raconté que M. Dumas fils avait cherché longtemps le dénoûment de *l'Étrangère* : il a trouvé à la fin celui de *Madame de Chamblay*, — que son père lui-même, une préface nous l'apprend, avait longtemps cherché. Comme en pareille matière il faut prouver son dire, je demande la permission de citer. Vous vous rappelez qu'au dernier acte de *l'Étrangère*, l'ingénieur Gérard, avant de se battre avec le duc de Septmonts, fait ses adieux à la duchesse : « La séparation entre nous, lui dit-il, est éternelle, même si je survis... Les hommes ont tout prévu dans leur morale cruelle;.. ils ont interdit au meurtrier d'un homme d'épouser sa veuve. » Puis survient l'Américain Clarkson, qui, appelé par le duc pour lui servir de témoin, se retourne contre lui : « Je vous dis en face que gaspiller l'héritage qu'on a reçu, perdre au jeu l'argent qu'on n'a pas.., se marier pour payer ses dettes et continuer ses farces, se venger d'une femme innocente, dérober des lettres, abuser de sa force aux armes pour tuer un galant homme, je vous dis en face que tout cela est le fait d'un drôle; que, par conséquent, vous êtes un drôle, etc. » Le duc, là-dessus, interrompt Clarkson : « Vous vous battrez, n'est-ce pas? — Oh! ça, tant qu'on veut! — Eh bien! quand j'en aurai fini avec l'autre, nous aurons affaire ensemble. — Après-demain alors? — Après-demain. — Mais il faut que je parte demain soir au plus tard. — Vous attendrez, et en attendant, sortez! — Comme j'ai l'air d'un monsieur à qui on dit comme ça : Sortez! et qui sort! Allez chercher dans votre chambre une bonne paire d'épées et suivez-moi dans les grands terrains déserts qui sont derrière votre hôtel... Quant à nos témoins,.. ce seront les gens qui passeront... » Les deux adversaires sortent, la duchesse rentre, mistress Clarkson arrive; un moment après, Clarkson reparaît : Mrs Clarkson, en le voyant, dit à la duchesse : « Vous êtes veuve! »

Rien n'est mieux imaginé; le revirement de Clarkson est des plus amusans, et l'intervention de ce tiers des plus ingénieuses pour rassurer

le public sur le bonheur futur de la duchesse et de son ami... Et maintenant revenons à *Madame de Chamblay*.

M. de Chamblay et M. de Septmonts se ressemblent comme deux « vibrions » dans une goutte d'eau. Mme de Chamblay n'est pas moins malheureuse que la duchesse de Septmonts; elle n'aime pas moins M. Max que la duchesse n'aime M. Gérard, ni d'un amour moins pur ni moins près d'être légitime. Cependant, il faut le dire, elle va se faire enlever; la chaise de poste est attelée dans la cour du baron de Senonches, — lequel est ami de Max et loge fort à propos entre cour et jardin, — quand arrive la scène que je vous prie d'écouter. M. de Chamblay se présente chez le baron de Senonches pour payer une dette de jeu. Le baron, d'abord, refuse avec courtoisie de recevoir la somme. M. de Chamblay insiste; alors le baron : « Eh bien! monsieur le comte, puisque votre mauvaise fortune l'emporte sur ma volonté, je vais en appeler à vous-même, Si par hasard vous aviez joué avec un bandit et un meurtrier, que ce bandit eût perdu avec vous une somme de quarante mille francs qu'il n'avait point et que vous apprissiez que, pour la payer, il a été forcé de faire violence à une femme et de mettre le pistolet sur la gorge d'un homme, recevriez-vous l'argent qu'il vous apporterait et que vous sauriez venir de pareille source? — Monsieur!.. — Non, n'est-ce pas? Vous voyez bien que je ne puis recevoir le vôtre. — Monseur le baron, vous venez de me faire de parti-pris une de ces injures qui ne se lavent que dans le sang. — Monsieur le comte, je suis tout à votre disposition... La main de Dieu est dans tout ceci... Votre femme, une sainte créature, a été ruinée, violentée par vous, cela mérite justice! Mon ami, une âme loyale, un cœur droit, a failli être assassiné par vous, cela mérite vengeance!.. Il aime Mme de Chamblay,.. il est aimé d'elle! Vous voyez bien qu'il faut que ce soit un autre qui vous tue... — J'aurai l'honneur de vous envoyer demain mes témoins. — Oh! demain je serai bien occupé... — Alors, monsieur, vous me priez de retarder la réparation? — Au contraire, je vous prie de l'avancer. — Expliquez-vous... — J'ai là deux paires d'épées;.. mon jardin semble fait exprès pour vider ces sortes de différends... — Soit! si vous avez aussi des témoins à m'offrir... — Non, mais entrez au café, à quatre pas d'ici, vous y trouverez dix officiers qui seront heureux de nous aider à vider notre petite querelle... » M. de Chamblay, en effet, trouve des officiers au café. M. de Senonches va le rejoindre dans son jardin. Il rentre un moment après, et trouvant Mme de Chamblay et Max avec son secrétaire, il se tourne vers celui-ci et lui dit : « Faites dételer! »

Il serait difficile, je pense, de trouver une plus parfaite similitude de situations. M. Dumas s'est engagé sciemment dans la même impasse que son père; il en est sorti par le même expédient. « La loi, dit le baron de Senonches à son ami Max de Villiers, ne permet pas d'épou-

ser les veuves qu'on a faites soi-même; » et Gérard dit à la duchesse : « Ils ont interdit au meurtrier d'un homme d'épouser sa veuve. » — « La main de Dieu est dans tout ceci, » déclare le baron; et le moraliste Rémonin, en apprenant la mort de Septmonts, s'écrie : « Les dieux sont arrivés! » Eh bien! qui donc s'aviserait de faire à M. Dumas fils un crime de cette similitude qui s'avoue? Il n'est pas couvert seulement par cet article du code pénal, qui déclare que les soustractions commises par des enfans au préjudice de leurs pères ou mères ne pourront douner lieu qu'à des réparations civiles. Il n'a même pas à arguer que son père était mort quand parut *l'Étrangère*, et qu'il avait trouvé cette situation, parmi bien d'autres, dans l'héritage. Non; les situations appartiennent à qui les prend, ou du moins à qui les occupe, ainsi qu'un sol libre, à condition d'y bâtir. Si l'édifice est original, le public se tient content; il maintient au constructeur la possession du terrain jusqu'au jour où se présente l'auteur d'un plus beau projet. Le terrain alors est adjugé à celui-ci, qui devra peut-être à son tour le céder à un autre. M. Dumas fils a l'usufruit de la situation que nous venons de voir, en attendant qu'un autre en tire meilleur parti; elle est à lui sans conteste et n'est plus à son père; et il n'aura garde de se plaindre s'il arrive un jour qu'un tiers auteur la lui réclame. *L'Étrangère* diffère-t-elle de *Madame de Chamblay?* Oui, sans doute, puisque *l'Étrangère*, comme vous savez, est un drame symbolique, puisque le fils a mis un levain mystique dans ce moule où le père se contentait de verser de la pâte humaine. *L'Étrangère*, d'ailleurs, a réussi plus brillamment que *Madame de Chamblay*. Cela nous suffit : l'affaire est instruite, l'ordonnance de non-lieu est rendue; le moule, jusqu'à nouvel ordre, est réputé appartenir à l'inventeur de la pâte brevetée le plus récemment, et qui a eu le plus de vogue : — c'est aux gens d'esprit de ne pas perdre leur temps à se creuser la tête pour inventer des moules.

Avant de finir, puisque nous parlons de Dumas père, disons qu'à la Comédie-Française Mlle Bartet a débuté dans le rôle de Mlle de Belle-Isle et M. Volny dans celui du cnevalier d'Aubigny. Mlle Bartet, comme d'habitude, a été bien servie par ses nerfs; à l'encontre de plusieurs de ses camarades, elle doit prendre garde à ralentir et à nuancer davantage sa diction. De nuances, à présent, il ne faut pas parler à M. Volny; nous attendrons, pour le reconnaître, qu'il ait perdu les mauvaises habitudes qu'il a prises à la Gaîté, qu'il ait replacé sa voix de la gorge dans la poitrine et qu'il ait repris le gouvernement de sa pensée : un jeune artiste, en 1881, ne joue pas impunément le fils de Lucrèce Borgia. Enfin ne quittons pas la Comédie-Française sans noter l'à-propos par lequel M. Paul Delair nous a rappelé, le 6 juin, que la maison de Molière est aussi parfois la maison de Corneille. Ce jour-là, jour anniversaire de la naissance du poète, M. Perrin nous a offert *Horace*

et *le Menteur*. M. Delaunay, dans *le Menteur*, est toujours exquis : il le sera peut-être pendant quarante années encore; il n'aura pas mis d'intervalle entre la première jeunesse et la seconde enfance : pour un comédien, est-ce bien là le bonheur? M. Silvain débutait dans le rôle du vieil Horace; je suis fort aise, à cette occasion, de déclarer que ce n'est pas lui, mais M. Villain, qui jouait le mois dernier Basile dans le *Mariage de Figaro*. M. Silvain est un bon acteur, consciencieux et correct; il faisait dans *le Cid* un excellent roi, qui prononçait toutes les syllabes équitablement. Dans *Garin*, encore, on prenait plaisir à l'entendre après M. Mounet-Sully, comme un critique malicieux, l'an passé, prenait plaisir à revoir *les Tragiques* de M. Patin après avoir vu grimacer *les Deux Masques* de M. de Saint-Victor. Il ne faudrait pas pour cela que M. Silvain prît trop d'importance ni qu'il gardât toujours la raideur d'un roi mage sur une tapisserie. Qu'il soit, même sous la toge du père des Horaces, moins rond que M. Dumaine, j'y consens volontiers; je voudrais cependant qu'il prêtât à ce vieux bourgeois de Rome un peu plus de bonhomie et de familiarité; quand il s'écrie :

> Qu'est-ce ci, mes enfans? Écoutez-vous vos flammes,
> Et perdez-vous encor le temps avec des femmes?

je voudrais qu'il se relâchât un peu de cette dignité d'apparat, que les Romains n'ont jamais eue que dans les tragédies de collège.

Mais, pour revenir à M. Delair et terminer par lui, disons que son à-propos, glissé entre *Horace* et *le Menteur*, est fort supérieur à la plupart des opuscules de ce genre. M. Delair s'est donné la peine de composer une petite pièce, et *le Fils de Corneille* mérite de reparaître sur l'affiche. Les vers, en maint passage, sont cornéliens tout de bon, et le style est presque purgé de ces scories qui déparaient *Garin*. Quand verrons-nous à la Comédie-Française, ou bien à l'Odéon, un second drame de M. Delair? Qu'il dépouille, cette fois, son romantisme barbare; qu'il mette dans la bouche de héros bien vivans des vers aussi virilement frappés que ceux du *Fils de Corneille*. Qu'il renonce, lui aussi, à chercher des fables bizarres, à loger dans des châteaux d'architecture baroque des fantômes et des fantoches : il est assez bien doué pour qu'on l'invite à faire sa part de belle besogne, à n'avoir souci de rien plus que de l'observation et du style, à conspirer, en un mot, avec les gens de bon sens, pour l'heureux accord de l'art dramatique et des lettres.

LOUIS GANDERAX.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 juin.

Tout se ressent visiblement aujourd'hui dans nos affaires de France d'une certaine indécision confuse qui tient à la fin d'une législature et à l'approche d'une grande consultation publique, à cette transition qui se prépare, qui avant de s'accomplir est déjà dans toutes les préoccupations. Les débats sur le mode de scrutin dans les élections prochaines ont été la dernière bataille sérieuse, décisive, mettant en présence les opinions, les ambitions et les intérêts. Depuis que la question a été tranchée par le sénat, tout s'est apaisé. L'émotion même qui s'était un instant manifestée au lendemain du vote, qui a cherché à se traduire en résolutions d'impatience, cette émotion s'est promptement dissipée devant l'indifférence du pays.

Que reste-t-il? A côté des grands intérêts publics qui se développent sans bruit et des questions d'un ordre international qui suivent leur cours à travers tout, à côté de ces affaires d'Afrique et de Tunis qui ne laissent pas de préoccuper vaguement l'opinion, il reste une situation parlementaire fatiguée, usée, où des pouvoirs près de se séparer achèvent de régler assez confusément leurs comptes. Le sénat, qui, lui, ne doit être renouvelé qu'au mois de janvier, qui aura l'occasion de se retrouver au Luxembourg tel qu'il est, le sénat garde l'esprit plus libre pour discuter sur la loi de l'enseignement obligatoire et laïque qui est loin d'être finie, sur la loi de l'avancement dans l'armée, qui entre à peine dans la première phase des épreuves parlementaires. Le sénat fait encore bonne contenance. La chambre des députés, qui sent venir sa mort prochaine, vide les portefeuilles de ses commissions avec plus d'impatience que de suite, le regard toujours tourné vers le scrutin qui s'ouvrira bientôt, avant trois mois. Elle accumule à son ordre du jour projets, motions, amendemens qui peuvent avoir un intérêt électoral, qui passent ou restent en chemin, peu importe. La chambre, épuisée et distraite, ne retrouve peut-être un peu de feu que pour quelque interpellation comme celle à laquelle le gouvernement a aujourd'hui même

à répondre au sujet de la situation de l'Afrique, et encore est-il difficile qu'un débat ainsi engagé ait une sanction sérieuse. A vrai dire, en dehors de l'imprévu qui peut toujours motiver l'intervention d'une assemblée, même d'une assemblée expirante, si on avait simplement consulté la raison, il n'y avait qu'un travail parlementaire dont on eût à s'occuper : c'était le budget. La chambre n'avait pas une manière plus utile, plus digne de clore la session et la législature que de consacrer ses derniers jours à un examen complet, lucide, impartial, de la situation financière de la France. C'était l'essentiel. Tout le reste est stérile, et de tous ces projets qui sont votés ou qui passent à demi, à travers l'inattention universelle, il est bien clair que la plupart sont destinés à disparaître ou n'iront pas même jusqu'au bout des épreuves parlementaires. Rien ne montre mieux ce qu'il y a de diffus et d'inutile dans ce travail d'une assemblée en déclin que ce qui s'est passé à propos de cet éternel projet militaire, proposant la réduction du service à trois années. Tout compte fait, il y a bien aujourd'hui à l'étude ou en discussion, au palais Bourbon et au Luxembourg, quatre ou cinq projets militaires, dont pas un ne paraît avoir la chance de devenir prochainement une réalité législative, — et celui qui est relatif à la réduction des années de service moins que tout autre. On a discuté, voté, amendé à la chambre, on a si bien fait que, selon le mot de M. le ministre de la guerre, rien ne tenait plus debout. N'importe, la proposition, renvoyée une fois de plus à la commission, reviendra peut-être, car il faut bien prouver aux électeurs qu'on est plein de zèle pour eux, qu'on veut leur épargner un trop long service militaire. A quoi cependant cela peut-il servir sérieusement? On sait que la proposition, fût-elle adoptée par la chambre, ne sera pas ratifiée par le sénat, et, d'un autre côté, cette loi sur l'avancement dans l'armée, que le sénat discute en ce moment même, qui est bien plus mûrie, la chambre n'aura pas le temps de l'examiner. On ne votera, c'est évident, ni la réduction du service, ni la loi sur l'avancement, ni le projet partiel relatif à la suppression des exemptions, ni la loi sur l'administration militaire. On se débat pour rien. Tout cela sera à recommencer avec une législature nouvelle, avec des pouvoirs nouveaux, et quand on recommencera, la première condition sera de savoir ce qu'on fait, de procéder avec un peu plus de méthode, de coordonner toute cette législation militaire où depuis trop longtemps l'arbitraire fleurit dans l'incohérence et la contradiction.

Pour le moment, cette législature qui va finir ne peut plus rien, et il est bien clair que déjà, même avant que les chambres soient séparées, les esprits sont ailleurs. La campagne des élections, sans être précisément engagée, se dessine par degrés, plus ou moins distinctement, à propos de tout. Elle était à peu près inaugurée il y a quelques semaines par M. le président de la chambre des députés dans son voyage de Cahors, dans ce voyage qui, à la vérité, n'a peut-être pas porté

bonheur au scrutin de liste, — et le chef du cabinet, à son tour, n'a pas voulu laisser M. le président de la chambre aller seul chercher des triomphes de pays natal. Il est allé de son côté dans son pays des Vosges, à Épinal, assister aux fêtes d'une exposition agricole. Sur son chemin, M. le président du conseil a eu naturellement, comme M. le président de la chambre, ses ovations, ses acclamations, et il a eu même l'avantage d'être complimenté par des élèves de lycée, qui lui ont déclaré, d'un ton convaincu, qu'ils suivaient passionnément les applications de sa politique. On ne rapporte pas que le représentant du gouvernement en voyage ait recommandé à cette jeunesse de s'occuper un peu plus de ses études et un peu moins de politique; mais, s'il ne l'a pas dit, il l'a sûrement pensé. Il était pour l'instant sans doute trop préoccupé des discours qu'il allait prononcer à la distribution des récompenses agricoles et dans un banquet, discours dont l'un au moins ressemble à un manifeste, à une sorte de programme électoral. M. Jules Ferry est certainement un esprit singulier; il a de vigoureux instincts, de la force de volonté. Il a laissé voir, dans plusieurs circonstances récentes, qu'il n'était pas insensible à certaines nécessités supérieures de gouvernement, et l'autre jour, à Épinal, il a précisément avoué non sans quelque orgueil cette ambition d'être un homme de gouvernement. Il n'a qu'un malheur: il n'a pu arriver jusqu'ici à éclaircir, à préciser ses idées, si bien qu'on réussit difficilement parfois à saisir ce qu'il veut, — et ce qu'il appelle sa politique est une confusion où l'on retrouve un peu de tout, même d'assez singulières réminiscences d'un autre temps.

Expliquons-nous. Il y aurait deux points à relever dans le discours d'Épinal, dans ce programme électoral presque officiel. M. le président du conseil n'admet pas que le parti républicain, dont il se considère bien entendu comme le représentant, se divise en whigs et en tories, comme on l'a dit si souvent. Cette division, à ses yeux, serait funeste tant qu'il y a dans les assemblées une trop forte opposition de partis irréconciliables. Le premier et grand objet des élections prochaines devrait être avant tout d'éliminer cette opposition, ces « groupes hostiles » dont la présence rend si difficile le gouvernement de la république par les coalitions toujours possibles de la droite et de l'extrême gauche. D'abord en quoi ces coalitions sont-elles si extraordinaires et si funestes? Il y a eu récemment deux votes de coalition, l'un à la chambre des députés rétablissant le scrutin de liste, l'autre au sénat maintenant le scrutin d'arrondissement. Dans les deux cas, c'est la droite qui a décidé le succès, — et il y en a eu au moins un où elle n'a pas nui à la république; mais ce n'est pas tout. M. Jules Ferry ne soupçonne peut-être pas que ce qu'il dit là, c'est ce que disait M. de Persigny sous l'empire. M. de Persigny regrettait, lui aussi, que le moment ne fût pas venu où il n'y aurait « en France comme en Angleterre que des partis divisés sur la conduite des affaires, mais également attachés à nos institutions... » Il

voulait exclure ces partis, « débris des gouvernemens déchus,.. qui ne cherchent à pénétrer au cœur de nos institutions que pour en violer le principe et n'invoquent la liberté que pour la tourner contre l'état... » C'est exactement ce que dit M. Jules Ferry. Pour M. le président du conseil, l'idéal serait une assemblée d'où l'opposition serait bannie, où il n'y aurait que des républicains, comme pour M. de Persigny l'idéal était un corps législatif où tout le monde devait être impérialiste. Cela prouve simplement que dans tous les temps, sous tous les gouvernemens, l'esprit de parti se manifeste par les mêmes passions exclusives, par la même prétention d'éliminer des adversaires sous prétexte d'une irréconciliabilité dont on se réserve de fixer la mesure.

Autre parole qui aurait peut-être besoin d'explication dans ce programme d'Épinal. Le chef du cabinet, tout en proclamant la nécessité de l'union du parti républicain, traite avec hauteur le radicalisme; il lui refuse toute participation sérieuse dans la fondation de la république, dont il fait honneur à la « politique modérée. »— Non, dit-il, « ce n'est pas le radicalisme qui a fondé la république, ce n'est pas avec les idées et les procédés du radicalisme qu'on a fait vivre et gouverné la France républicaine depuis cinq ans. » Soit; M. le président du conseil, en s'exprimant ainsi, rend témoignage de cet instinct de gouvernement qu'il sent vaguement en lui. Il montre de plus quelque sagacité en mettant la modération dans le programme qu'il porte en province, en flattant ce qu'il appelle la « sagesse provinciale. » Il sait bien que, si le radicalisme peut trouver de l'écho dans certaines régions incandescentes, dans quelques grandes villes, tout ce qui est extrême et violent répugne au bon sens de cette masse nationale, de cette immense majorité du pays, qui ne demande qu'à être protégée dans son travail, dans son industrie, dans sa sécurité, qui redoute les agitations parce qu'elle en souffre. Bref, M. Jules Ferry parle le langage qu'il croit le mieux fait pour plaire au pays, et, reprenant le vieux mot de M. Guizot disant autrefois que toutes les politiques promettaient le progrès, que la politique conservatrice seule pouvait le donner, M. le président du conseil dit à son tour : « Les grands problèmes, ce n'est pas le radicalisme qui les résoudra ; s'ils sont résolus, ils le seront par les modérés. » La question est seulement de savoir ce que M. le président du conseil entend par la « politique modérée. » Est-ce que la « politique modérée » consisterait à satisfaire le radicalisme en paraissant le désavouer, à se servir de quelques-uns des procédés, des moyens administratifs de l'empire en honnissant l'empire, à introduire l'esprit de parti et de secte dans les lois, dans les conseils, sous prétexte de faire la guerre au cléricalisme, à exclure, pour cause d'irréconciliabilité supposée, des opinions libérales et indépendantes ? » Avec tout cela, M. le président du conseil s'expose à n'être ni un politique modéré ni un homme de gouvernement, comme il en a l'ambition, et à ne mettre qu'un mot séduisant dans son programme. Il per-

pétue une équivoque qui ne commencera à se dissiper que le jour où, dans les limites de la république constitutionnelle, — nous ne demandons rien de plus, — il s'élèvera des hommes, des groupes décidés à s'occuper moins de la domination d'un parti et de la manière d'assurer cette domination que des affaires du pays, des intérêts de la France.

Aussi bien les affaires ne manquent pas, même au milieu des préoccupations électorales qui commencent, et une des plus sérieuses certainement est cette affaire d'Afrique, qui est loin d'être claire, qui ne fait peut-être que se compliquer de jour en jour. L'expédition de Tunis semble à peu près terminée sans doute, au moins dans sa phase militaire. Le traité qui a été signé règle les nouveaux rapports du bey avec la France, et une partie du corps expéditionnaire a pu déjà être rappelée. Malheureusement les affaires de Tunisie ne sont peut-être finies qu'en apparence, à en juger par l'agitation qui se manifeste dans la régence voisine de Tripoli, qui est encouragée par la Turquie; elles ont en même temps masqué ce qui se passe sur d'autres points de l'Afrique, particulièrement dans le sud de la province d'Oran, à la frontière du désert, où tout semble assez grave. Il y a deux choses certaines, c'est que, dans ces régions, il s'est élevé un chef disposant de forces assez nombreuses, pillant, rançonnant, massacrant, emmenant des prisonniers, et que, d'un autre côté, nos colonnes semblent jusqu'ici impuissantes à réprimer ce commencement d'insurrection. Or de cette situation, du décousu des opérations qui ont été entreprises, de toute cette crise que traverse notre colonie algérienne, naissent des problèmes dont on ne peut plus se détacher, qui intéressent la sûreté de notre domination, qui remettent plus que jamais en cause ce gouvernement civil qu'on a cru devoir donner à l'Algérie et qui a si peu réussi.

Ce que pourront devenir ces affaires africaines si brusquement réveillées et un moment compliquées par l'expédition de Tunis, on ne le voit pas trop encore. La question a sans doute avant tout un caractère essentiellement français par les intérêts de sécurité et d'influence légitime qu'elle implique pour notre pays campé depuis un demi-siècle sur l'autre rive de la Méditerranée. Elle a manifestement aussi, jusqu'à un certain point, un caractère extérieur et diplomatique par le retentissement qu'elle a eu, qu'elle a encore dans des pays comme l'Angleterre et l'Italie, sans parler même de la Turquie. Elle a un instant éclipsé dans les préoccupations de quelques politiques de l'Europe les affaires de Grèce, aussi bien que les affaires de Bulgarie. L'émotion ne s'est pas produite partout, il est vrai, avec la même vivacité; elle ne tardera pas probablement à se calmer en Angleterre, et par la manière dont ils répondent aux interpellations qui se succèdent depuis quelques jours dans le parlement, les ministres, M. Gladstone, lord Granville, le sous-secrétaire d'état sir Charles Dilke montrent suffisamment qu'à leurs yeux ce qu'il y aurait de mieux à faire serait de ne pas revenir sans cesse sur une question délicate.

L'impression a été plus vive, elle est plus tenace au-delà des Alpes, nous en convenons, et l'Italie a quelque peine à retrouver un peu de sang-froid. Les Italiens, à parler franchement, sont depuis quelques semaines dans une phase assez ingrate où ils passent leur temps à prendre prétexte de tout pour exhaler leur mauvaise humeur, à grossir des griefs qui n'existent pas, à se plaindre à tout propos de la France, comme si la France ne pouvait sauvegarder ses plus simples intérêts sans leur faire tort.

Bien des Italiens sans doute savent se défendre de cette gallophobie qui s'est répandue sur la péninsule comme une épidémie. Le gouvernement lui-même s'étudie à garder l'attitude la plus correcte, et le nouveau ministre des affaires étrangères, M. Mancini, répondant à toutes les interpellations qui lui ont été adressées, s'est exprimé de la manière la plus prudente, la plus conciliante. Malheureusement, dans les pays libres, il y a place pour toutes les fantaisies, et en dehors des pouvoirs officiels il peut se produire ce qu'on voit aujourd'hui au-delà des Alpes, un de ces mouvemens maladifs d'opinion qui peuvent avoir, si l'on n'y prend garde, les plus dangereuses conséquences. Depuis que cette terrible question de Tunis a fait son apparition, beaucoup d'Italiens ont perdu leur calme; ils n'ont plus contenu leurs défiances ou leurs animosités contre la France, et lorsqu'on en est là, les situations peuvent se gâter, les relations risquent de s'altérer rapidement. Il suffit, pour ajouter aux surexcitations contraires, de quelque incident fortuit comme celui qui s'est passé à Marseille, dans cette ville aux passions ardentes, où plus de cinquante mille Italiens sont mêlés à la population française. Le jour où quelques-uns de nos régimens sont rentrés de la Tunisie conduits par leur général, quelques coups de sifflet se sont, dit-on, fait entendre sur leur passage, et on a cru que ces coups de sifflet partaient du balcon d'un cercle italien. Aussitôt les violences ont éclaté, l'agitation s'est répandue dans la ville, et les collisions sanglantes se sont multipliées. Comment se sont produites réellement ces déplorables scènes? Y a-t-il eu effectivement provocation de la part des Italiens? des agitateurs subalternes n'ont-ils pas tout simplement saisi une occasion de désordre? ces troubles enfin ne s'expliqueraient-ils pas par des raisons économiques de salaires, de rivalités ouvrières? On ne le sait même pas encore exactement. Dans tous les cas, il n'y a rien qui ressemble à un mouvement prémédité contre une nationalité étrangère, et si, au premier moment, la répression administrative a été faiblement conduite, la magistrature a depuis fait son devoir à l'égard de tous les coupables qui ont été saisis. Ce n'est là en définitive qu'un accident dont le pays n'est pas responsable, qui a été énergiquement désavoué par le sentiment public aussi bien que par le gouvernement. N'importe; à peine les scènes de Marseille ont-elles été connues au-delà des Alpes, sans plus attendre, les agitateurs ont organisé des manifes-

tations contre la France dans les plus grandes villes, à Milan, à Gênes, à Naples, même à Rome. On s'est donné la satisfaction de crier : « A bas la France ! » C'est le cri d'une animosité impatiente d'éclater à la première occasion, et comment n'en serait-il pas ainsi lorsque, depuis trois mois surtout, des politiques imprévoyans s'occupent à échauffer les passions italiennes contre la France ?

Il faut cependant aller au fond des choses et s'expliquer clairement. Que veulent donc les Italiens? De quoi se plaignent-ils? Quels sont leurs griefs contre la France? Ils ont tout et ils ne sont pas contens. Ils sont à Naples et à Palerme, à Rome comme à Venise. Ils se sont constitués comme ils l'ont voulu. C'était, il y a six jours à peine, un anniversaire qu'ils ne peuvent oublier, l'anniversaire de Solferino : à quel moment depuis la grande bataille ont-ils rencontré parmi nous un obstacle sérieux ou une gêne dans la réalisation de leurs espérances? Ils ont été servis par notre puissance et nos malheurs même ne leur ont pas été inutiles. Que leur faut-il de plus? On est allé à Tunis sans les consulter, il est vrai : est-ce que Tunis leur appartenait? Nous allions oublier un récent et terrible grief. Un homme d'étude, un géographe français, a écrit dernièrement un livre, *l'Italie qu'on voit et l'Italie qu'on ne voit pas*, où il démontre qu'on enseigne au-delà des Alpes une géographie un peu ambitieuse en parlant dans les traités scolaires de un million sept cent mille Italiens qui sont encore « séparés » de la mère patrie : c'est évidemment la preuve des mauvais desseins de la France contre l'unité italienne, de même que nos tarifs de douane et notre dernière loi sur la marine marchande ont été manifestement, expressément conçus pour nuire à l'Italie ! On nous a souvent accusés de ne point connaître ce qui se passe dans les autres pays, et les Italiens gallophobes d'aujourd'hui renouvellent volontiers ces accusations en les accompagnant d'un certain nombre d'amplifications injurieuses. Ils pourraient certes mieux employer leur temps en apprenant eux-mêmes ce qui se passe chez les autres : ils ne se livreraient pas à cette fantaisie ridicule de supposer à la France des projets de conquête au-delà des Alpes. Eh non! sûrement la France n'a rien à demander à ses voisins des Alpes et de la Méditerranée, elle n'a pas la moindre intention de les conquérir ; elle ne leur demande que de se tenir tranquilles, de s'agiter un peu moins, de retrouver l'esprit et le bon sens qu'ils ont montrés plus d'une fois, qui leur a positivement manqué depuis quelque temps. La vérité est que beaucoup d'Italiens ressemblent à des enfans gâtés de la fortune. Comme tout leur a réussi, ils désirent ce qu'ils n'ont pas, même ce qu'ils ne peuvent pas avoir. Ils promènent leurs regards de tous les côtés vers Trente et vers Trieste, vers Malte ou vers la Corse. Lorsqu'ils voient l'Angleterre prendre Chypre ou l'Autriche s'établir en Bosnie, il leur semble qu'ils auraient droit, eux aussi, à quelque dédommagement, qu'on leur dérobe une

part de leur bien. Aujourd'hui c'est l'entrée des troupes françaises dans la Tunisie qui est pour eux un nouveau mécompte dont ils se font un grief, comme si la France avait méconnu leurs droits et attenté à leur propriété. C'est une politique de chimère et d'illusion à laquelle l'Italie risque de sacrifier ses plus vrais intérêts et les alliances naturelles dont elle devrait sentir le prix.

Que l'Italie ait ses ambitions, qu'elle tienne à justifier sa fortune de grand état européen, et que pour soutenir ce rôle elle veuille augmenter encore son armée, ainsi que le proposait récemment un officier distingué, M. le général Mezzacapo, c'est fort bien. Il s'agit seulement de savoir où l'on va avec une politique qui serait d'abord ruineuse pour les finances par les dépenses démesurées qu'elle imposerait et qui ne tarderait pas à compromettre la paix par les passions qu'elle entretiendrait, par la tension qu'elle créerait dans tous les rapports. Les Italiens ne voient pas qu'avec toutes ces mobilités d'ambitions et de désirs, avec ces velléités inquiètes et ces fantaisies d'hostilité contre des voisins qui ne songent guère à troubler leur repos, ils risquent de placer leur pays dans une situation singulièrement critique, dans une alternative pénible ou périlleuse. De deux choses l'une : ou bien l'Italie, après avoir été mise à ce régime d'émotions et de surexcitations factices, peut subir la nécessité des choses en se réfugiant dans une impuissance mécontente, en gardant ses ressentimens, et alors c'est une politique assez stérile qui ne conduit à rien; ou bien elle peut se laisser entraîner, céder à ses tentations et à ses impatiences, s'engager étourdiment dans cette voie de revendications chimériques, d'armemens démesurés, de manifestations plus ou moins hostiles contre des nations qui ne lui donnent aucun grief sérieux, avouable, — et alors à quoi peut-elle aboutir ? Que peut-elle faire ? Les coups de tête ne sont pas précisément de la politique. L'Italie, à l'heure qu'il est, n'est certainement menacée par personne, pas plus par ceux qui l'ont aidée à se fonder que par ceux qu'elle a eu longtemps à combattre; elle n'est menacée ni dans ses frontières, ni dans son intégrité, ni dans ses développemens naturels, ni dans son influence. Elle n'a point à craindre d'être attaquée, d'avoir à se défendre. Elle sera donc obligée, si elle veut une querelle, d'aller la chercher, d'attaquer les autres. Beau résultat qu'auraient obtenu les Italiens gallophobes de pousser leur pays sur l'épée qui l'attendrait immobile à la frontière, de rallumer la guerre entre deux peuples faits pour être amis et de remettre en question ce qui a été l'œuvre des habiles fondateurs d'une nationalité nouvelle ! Le seul remède à tout cela, c'est que les esprits sensés et éclairés qui ne manquent pas au-delà des Alpes se décident à parler résolûment, à dégager de tous les nuages la politique de leur nation. Ils savent parfaitement que leur pays n'a d'autres ennemis que ceux qu'il pourrait se créer par ses fautes. Que l'Italie, sous leur influence, finisse donc

par comprendre que ce qu'elle a de mieux à faire, c'est de s'occuper de ses intérêts, de son crédit, de la réforme de ses institutions, de ses progrès intérieurs, en se laissant aller un peu moins à ses rêves et à ses impatiences, à une politique de chimères et de vaines susceptibilités.

Tous les pays n'ont pas sans doute les mêmes crises, mais tous les pays ont leurs difficultés et parfois leurs confusions. L'Espagne, sans être précisément engagée dans une crise caractérisée et périlleuse, ne laisse pas d'être aujourd'hui dans une situation assez compliquée. Elle assiste à une expérience qui a commencé il y a quelques mois déjà avec l'avènement du ministère de M. Sagasta et du général Martinez Campos. Cette expérience, à laquelle le jeune roi Alphonse XII s'est prêté avec un prudent esprit de concession aussi bien qu'avec dextérité, a eu pour résultat de déplacer la direction politique du pays, de faire passer le pouvoir du parti conservateur libéral, représenté pendant quelques années par M. Canovas del Castillo, à une fraction plus avancée du libéralisme espagnol. Quel sera maintenant le dénoûment de l'expérience? C'est là justement la question qui se débat depuis quelques mois à Madrid et qui va s'agiter plus vivement encore, au moins d'une manière plus décisive, dans les élections générales dont la date est déjà fixée. En réalité, depuis qu'il existe, le ministère de M. Sagasta et du général Martinez Campos est dans une situation assez difficile et un peu étrange. Il a succédé à M. Canovas del Castillo, qui avait exercé le pouvoir pendant quelques années, qui est resté pour lui un adversaire redoutable, et par cela même, ne fût-ce que pour se distinguer de son prédécesseur, il a dû tenir à accentuer son libéralisme; il était obligé aussi de chercher des appuis, des alliés en dehors du parti conservateur, dans des fractions politiques plus avancées. C'est ce qu'il a fait effectivement. Reste à savoir jusqu'où cela peut le conduire, comment il peut faire face aux difficultés de diverse nature qui naissent de la situation ou qu'il se crée à lui-même.

La première question était celle des cortès, dont la majorité appartenait à M. Canovas del Castillo, au parti conservateur, et avec lesquelles le nouveau ministère ne pouvait espérer vivre longtemps en bon accord. La nécessité d'une dissolution avait été prévue dès le premier jour. Cette dissolution a été cependant retardée; les élections n'auront lieu qu'à la fin d'août, et d'un autre côté pendant ces quatre ou cinq derniers mois le ministère s'est abstenu de réunir les anciennes chambres. Qu'en résulte-t-il? C'est qu'on se trouve dès ce moment en dehors de toutes les règles constitutionnelles; demain on sera en pleine illégalité. D'après la constitution, en effet, l'année économique en Espagne commence au mois de juillet. Le budget, les impôts, les forces militaires sont votés pour une année, de juillet à juillet. Les circonstances exceptionnelles où l'ancien budget peut continuer à être en vigueur sont prévues par la constitution, et aucune de ces circonstances n'existe

aujourd'hui. Il faut bien appeler les choses par leur nom, c'est de la dictature plus ou moins provisoire, et on conviendra que c'est là une étrange manière d'inaugurer une ère de libéralisme. Le cabinet de Madrid, comme tous les cabinets espagnols en pareil cas, aura vraisemblablement la majorité dans les élections qu'il va faire, et il obtiendra, lui aussi, son bill d'indemnité dans les nouvelles cortès. Le fait n'existe pas moins ; les impôts n'en vont pas moins être perçus illégalement au-delà des Pyrénées jusqu'au prochain parlement.

Une autre question, qui n'est pas moins grave pour l'Espagne, pour l'avenir de la monarchie constitutionnelle, c'est la question de direction politique, la question des alliances sur lesquelles le cabinet de M. Sagasta compte pour avoir sa majorité et pour gouverner. Par la position qu'il a prise vis-à-vis des conservateurs-libéraux, des amis de M. Canovas del Castillo, le ministère s'est mis dans la nécessité de se rapprocher du parti démocratique, des anciennes fractions révolutionnaires. Il a trouvé dès son avènement, sinon un appui direct et sans réserve, du moins une bienveillance avouée chez M. Castelar ; mais M. Castelar est un esprit éminent, essentiellement libéral, et tout républicain qu'il soit resté, il a été assez éclairé par des événemens où il a eu le premier rôle pour ne chercher sa force que dans la légalité et dans la discussion, pour se prêter à tous les progrès de liberté politique, même dans le cadre de la monarchie constitutionnelle. Il n'en est pas ainsi des autres fractions révolutionnaires qui viennent de se réunir un peu solennellement à la frontière. Les chefs du parti, M. Martos, M. Figuerola, M. Montero-Rios se sont rendus de Madrid à Biarritz, où est arrivé, de son côté, le chef le plus avéré du radicalisme, exilé depuis longtemps, M. Ruiz Zorilla, à qui le ministère a rouvert récemment les portes de l'Espagne, mais qui a refusé de rentrer dans sa patrie. Elle a fait beaucoup de bruit, cette conférence de Biarritz ; les fractions révolutionnaires espagnoles réunies en conclave n'ont guère réussi à s'entendre à la vérité ; elles sont du moins restées d'accord dans la pensée commune d'hostilité contre la monarchie qui les anime, et elles vont se mêler aux élections, où quelques-uns de leurs chefs seront sans doute nommés. Le ministère ne redoute pas beaucoup cette opposition antidynastique, et il a peut-être raison pour le moment. Le danger serait qu'il n'eût pas raison jusqu'au bout, qu'en croyant servir le libéralisme, il frayât la voie à des révolutions nouvelles qui ne feraient que raviver le carlisme au-delà des Pyrénées et replonger l'Espagne dans d'effroyables crises auxquelles elle est à peine échappée depuis quelques années.

La mort sévit cruellement et multiplie ses coups au milieu de ce travail incessant des sociétés contemporaines. Elle a frappé récemment, à peu de jours d'intervalle, des hommes qui ont marqué dans l'histoire de la France par un rôle public ou par la supériorité de l'esprit ; elle

vient d'atteindre encore un des plus illustres Français, un de ceux qui ont porté jusqu'au bout, avec le plus d'honneur, avec le plus de fermeté, le fardeau d'une longue et laborieuse existence. M. Dufaure a cessé d'être de ce monde. Il s'est éteint, ces jours passés, à quelques lieues de Paris, à Rueil, où il était allé chercher le repos. Il était un des derniers de nos grands octogénaires, le dernier des grands parlementaires d'autrefois, de cette génération des Thiers, des Guizot, des Berryer. M. Dufaure a vécu assez pour avoir sa place dans beaucoup d'événemens, pour assister à bien des révolutions qui l'ont souvent attristé, qui ne l'ont jamais ébranlé et surtout n'ont jamais trouvé sa droiture en défaut.

Il y a près d'un demi-siècle qu'il entrait comme député de la Charente dans la vie publique, où il portait une renommée acquise d'avocat, une parole nerveuse et pressante, une intelligence nette, un caractère intègre. Dès 1839, à la suite d'une longue crise parlementaire, il faisait partie d'un ministère de transaction sous la présidence du maréchal Soult. Depuis, sans aller jusqu'à une opposition systématique sous le dernier ministère de la monarchie de juillet, il était de ceux qui redoutaient les conséquences d'une politique d'immobilité, qui auraient voulu empêcher une révolution par des réformes prudemment préparées. Il était aussi de ceux qui voyant, en 1848, la monarchie constitutionnelle s'évanouir si brusquement, mettaient leur patriotisme à tenter loyalement l'expérience d'une république légalisée par la nation. Il acceptait de rentrer aux affaires avec le général Cavaignac, que l'insurrection de juin avait fait chef du pouvoir exécutif. Quelques mois plus tard, en 1849, au milieu des premières épreuves de la présidence sortie victorieuse du scrutin du 10 décembre 1848, il se retrouvait encore ministre de l'intérieur dans un cabinet où il avait pour collègues M. Odilon Barrot, M. de Tocqueville, M. de Falloux; mais il entendait être le ministre d'un président constitutionnel, non le serviteur complaisant d'un prétendant à l'empire, et il est clair qu'il était supporté plutôt qu'accepté à l'Élysée, où l'on avait hâte de se débarrasser de lui et de ses collègues. Le 2 décembre 1851 le rejetait naturellement parmi les vaincus, parmi ces *outlaws* dont parlait Tocqueville, avec qui il s'était lié d'une sérieuse et forte amitié. Plus d'une fois sous l'empire, M. Dufaure, redevenu simple avocat, avait à intervenir avec son autorité de jurisconsulte, avec son incorruptible indépendance, dans des causes politiques. Pendant ces longues années, c'était pour lui comme pour Berryer le seul moyen d'interrompre la prescription par la défense incessante et fidèle du droit, de toutes les garanties libérales. Au moment où éclatait la fatale guerre de 1870, il restait enfermé dans Paris, et lorsque dans les extrémités de la défaite, M. Thiers se trouvait chargé de négocier une paix douloureuse, de remettre la France debout, la première pensée du nouveau chef du gouvernement était pour celui dont il connaissait le dévoû-

ment patriotique, l'éloquence, la puissante et droite raison. C'est le point culminant de ces deux grandes carrières.

Depuis dix ans, M. Dufaure, toujours appelé ou rappelé dans les momens difficiles, a été garde des sceaux, président du conseil avec M. Thiers, avec M. le maréchal de Mac-Mahon, avant et après le vote de la constitution. Il a été un des organisateurs, un des vigoureux défenseurs de la république conservatrice et libérale contre ceux qui la repoussaient sans pouvoir faire la monarchie et contre ceux qui l'auraient précipitée dans des convulsions nouvelles. Il se retirait définitivement des affaires, on le sait, à l'avènement de M. Jules Grévy à la présidence, et il donnait pour motif qu'à une situation nouvelle il fallait des hommes nouveaux; mais, dans la retraite comme au pouvoir, il était la sagesse vivante, l'intégrité faite homme, la raison personnifiée toujours au service de la liberté et du droit, sans lesquels il ne voyait pas de république possible. A voir, il n'y a que peu de temps encore, cette robuste et saine nature, on ne pouvait soupçonner que M. Dufaure, malgré son grand âge, fût si près de sa fin. Il s'est éteint paisiblement, sans trouble, en homme de bien qui a mérité, selon le mot de M. Royer-Collard, plus que la popularité, — la considération, — et qui laisse le souvenir d'un des plus intègres et des plus fidèles serviteurs de la France.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE

La liquidation du 15 juin a causé aux spéculateurs à la hausse une surprise agréable. Ils s'attendaient à payer de 6 à 7 pour 100 sur leurs valeurs favorites. L'argent s'est offert avec une telle abondance que le taux moyen des reports s'est abaissé à 5 pour 100 environ.

Quelles conséquences pouvait-on tirer de cette facilité inattendue de l'argent? La détente très réelle dans le prix du loyer des capitaux constituait-elle un fait naturel, ayant quelque chance de durée, promettant une bonne liquidation de fin de mois? ou bien était-elle un pur accident? Quelques personnes n'ont pas été éloignées de croire que ce n'était même pas un accident fortuit, que les banquiers et les établissemens de crédit qui réalisent de si gros profits en reportant des monceaux de rentes et de valeurs, avaient facilité cette liquidation de quinzaine afin de fournir quelque encouragement à la spéculation à la hausse, avec la ferme intention d'ailleurs de tendre de nouveau les conditions du crédit à la fin du mois et de reporter à très haut prix tous les enga-

gemens qui voudraient se maintenir de juin à juillet. Quoi qu'il en soit, les acheteurs ont cherché tout d'abord à tirer parti des avantages présens, et, sans s'attarder à la recherche des causes, ils ont pris le fait pour acquis et commencé un mouvement dont les rentes françaises ont tout d'abord bénéficié. En effet, on a pu porter le 5 pour 100 de 119.40 à 119.80 et le 3 pour 100 de 86.12, après détachement du coupon trimestriel à 86.52. L'amortissable ancien s'élevait en même temps de 88.10 à 88.52, le nouveau de 87.17 à 87.50.

Mais l'amélioration des cours de nos fonds publics était plutôt un moyen qu'un but. On venait d'annoncer que l'émission de l'emprunt italien allait avoir lieu à bref délai, et la hausse du 5 pour 100 italien ne pouvait guère se produire que si les rentes françaises sortaient de leur immobilité prolongée. La tentative des haussiers a été couronnée d'abord d'un plein succès, puisque en même temps que nos fonds progressaient dans la mesure modeste que nous indiquions tout à l'heure, le 5 pour 100 italien s'élevait d'un bond jusqu'à 94.75.

C'était là cependant un succès éphémère. Les tristes événemens de Marseille, les manifestations antifrançaises dont la plupart des grandes villes d'Italie ont été le théâtre, les nouvelles d'Algérie, l'attitude hostile des autorités turques dans la Tripolitaine ont eu bien vite raison des velléités optimistes de la spéculation. On se prit à douter de nouveau de la possibilité de faire réussir sur le marché français l'emprunt italien, en même temps que la spéculation voyait se dissiper les illusions dont elle s'était bercée après la liquidation de quinzaine.

Le mouvement de hausse se trouva donc enrayé au bout de quelques jours, et la spéculation, ramenée à une appréciation plus froide de la situation, n'eut plus d'autre souci que de se préparer, par des réalisations opportunes et des allègemens anticipés de positions, à une liquidation qui s'annonçait comme devant être aussi laborieuse au moins que celle de fin mai.

De là le recul du 3 pour 100 à 85.82, de l'amortissable à 87.90, de l'emprunt nouveau à 86.67, du 5 pour 100 à 119.20, de l'italien à 93.95. L'incertitude qui règne sur l'état réel de la question de l'emprunt italien a été la cause principale de la lourdeur du marché pendant les derniers jours de juin. On a tout d'abord appris que la maison Rothschild avait refusé de prendre la responsabilité d'une opération que les circonstances politiques rendaient particulièrement délicate et difficile et qui, en tout cas, pouvait provoquer sur le marché monétaire une profonde perturbation.

Il s'agit pour le gouvernement italien d'exécuter la loi relative à l'abolition du cours forcé dans la péninsule. Ce but ne peut être atteint que si l'opération fait passer au-delà des Alpes une somme de 400 millions en or. Il n'y a de réserve d'or qu'à Paris et à Londres. En dehors de toute autre considération, les banquiers et les établissemens

de crédit français auxquels le gouvernement italien s'est adressé ont pu se demander si le moment était bien choisi pour opérer sur notre stock métallique, après les pertes imposées par deux mauvaises récoltes successives, un drainage d'une telle importance.

Le gouvernement italien, sur le refus de la maison Rothschild de se charger à l'heure présente de l'emprunt italien, a décidé de passer outre. Il s'est entendu avec la Banque Nationale d'Italie, et celle-ci travaille à constituer en France, en Angleterre et en Allemagne, de grands syndicats de participation. La Banque d'Escompte dirigera le syndicat français. En Angleterre, il paraît probable que MM. Baring et Hambro accepteront la mission d'organiser une souscription publique. En attendant, l'italien est tenu avec fermeté aux environs de 94 francs.

Comment sera résolue la question des reports? Comme la spéculation paraît être passée un peu brusquement d'une confiance téméraire à une inquiétude un peu vive, on peut croire qu'elle s'est exagéré le péril, et que les acheteurs, après avoir payé 0 fr. 60 pour faire reporter du 5 pour 100 cinq ou six jours avant le 1er juillet, n'auront pas à subir des conditions sensiblement plus dures le jour même de la liquidation.

S'il en est ainsi, la situation du marché comportera encore un peu de hausse en juillet, malgré le ralentissement général des affaires et le départ d'un grand nombre de spéculateurs. Les établissemens de crédit ont toujours de gros stocks de valeurs à écouler; plusieurs affaires importantes sont en cours de réalisation ou en voie de préparation. Toute la haute banque est intéressée à la fermeté des cours, et il faudrait de graves événemens pour contrarier l'effet du concours de tant de bonnes volontés. Il est vrai que le 16 juillet devra être effectué un versement de 200 millions sur l'emprunt en rente amortissable. Mais la Banque de France prêtera cette fois encore à la place le précieux appui de ses immenses ressources, et ce versement ne pèsera pas dès maintenant sur les transactions.

L'attention du monde financier s'est portée à peu près exclusivement pendant cette quinzaine sur les rentes françaives et sur le 5 pour 100 italien. Il ne s'est produit sur les valeurs que des mouvemens isolés, motivés par des raisons spéciales. L'action de la Banque d'escompte, si longtemps immobile aux environs de 800 francs, s'est rapprochée du cours de 900 francs, à raison de la part très importante qu'elle a eue dans toutes les négociations relatives à l'emprunt italien. L'Union générale a progressé encore d'une cinquantaine de francs, conséquence naturelle de la sûreté avec laquelle cet établissement poursuit l'exécution du programme que se sont tracé ses directeurs à l'aide des institutions fondées sous son patronage à Pesth et à Vienne. Le Crédit foncier s'est élevé peu à peu de 1,740 à 1,780 francs. Le conseil d'état n'a pas encore approuvé l'augmentation du capital de cette société par l'application des réserves, mais les acheteurs escomptent l'effet favorable que

pourra produire sur les cours la création, sous les auspices du Crédit foncier, allié avec le Crédit lyonnais et la Société foncière lyonnaise, d'une nouvelle compagnie immobilière sous le nom de Compagnie foncière de France et d'Algérie.

Nos grandes compagnies de chemins de fer continuent à enregistrer chaque semaine d'excellentes recettes. Mais leurs actions avaient monté si vite que ce serait déjà beaucoup de les voir se maintenir à peu près aux cours où elles étaient parvenues et qu'il n'est pas étonnant qu'elles aient un peu faibli, savoir : le Lyon de 1,865 environ, où il était la semaine passée, à 1,842; l'Orléans de 1,420 à 1,400; le Nord de 2,147 à 2,127; le Midi de 1,355 à 1,340.

Les chemins étrangers sont sans grandes variations, à l'exception des chemins espagnols, qui continuent imperturbablement leur mouvement ascensionnel : le Nord-Espagne à 630, le Saragosse à 580, c'est-à-dire pour le premier plus de 200 francs de hausse en six mois, pour le second de 160 à 180 francs. Les autrichiens, qui, bien qu'à la veille de toucher leur coupon, avaient légèrement fléchi à 790, ont vigoureusement repris à 800. La situation qui ressort pour cette ligne de la publication du rapport fait à la dernière assemblée devrait pourtant inspirer quelque réserve à la spéculation. Il y a là deux ou trois points qui pourraient être plus satisfaisans. C'est ainsi que la compagnie s'est vue dans la nécessité de renoncer au projet qu'elle avait eu de faire concorder l'amortissement du capital-obligations avec celui du capital-actions. D'autre part, les ressources disponibles du compte de premier établissement ne s'élèvent plus qu'à 4,715,000 francs.

Sur les valeurs industrielles, rien à signaler, si ce n'est l'extrême fermeté des Docks de Marseille à 750. La spéculation a décidément abandonné le Rio-Tinto, qui se maintient pourtant entre 515 et 520.

P. S. — Voici quel est, à la dernière heure, le véritable état de la question de l'emprunt italien : rien n'est terminé, mais l'emprunt est assuré. On discute encore les questions de taux d'émission, de change et les conditions pour les banquiers souscripteurs responsables. On voudrait s'assurer tout au moins la neutralité de M. de Rothschild, qui serait un adversaire trop dangereux. Le véritable taux paraît devoir être 87 environ avec un premier versement de 10 pour 100. Les titulaires de l'emprunt sont, en Italie, la Banque Nationale et les principales banques de la péninsule; en Angleterre, la maison Baring et Hambro; en France, un seul établissement de crédit a pris un rôle actif; les autres se réservent et attendent la solution définitive pour intervenir. Dans tous les cas, il n'y aura pas d'émission publique en France, et le gouvernement n'a pris aucun engagement pour la cote officielle.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

L'OMBRA

PREMIÈRE PARTIE.

A six ou sept lieues de Naples s'élève le château d'Alpino, demeure seigneuriale des princes de Sanseverone; adossé à une des nombreuses collines qui s'étagent à travers la campagne, ce palais, bâti en 1400, a conservé la marque des artistes divers qui ont travaillé à ses constructions et à son embellissement. On voit encore de précieux détails de sculpture; l'ensemble est à la fois élégant et grandiose; au nord, de grands bois où se trouvent les sources de la petite rivière de Surno; devant l'habitation, une vaste terrasse d'où l'on descend par deux larges escaliers dans un merveilleux jardin; les cactus et autres plantes grasses y fleurissent; leur vert terne contraste avec la nuance plus brillante des orangers et des citronniers.

L'origine des Sanseverone se perd dans la nuit des temps : les princes de cette maison ont eu leur place dans l'histoire napolitaine; mais depuis un siècle ils ont délaissé la politique pour s'occuper des arts. Au moment où ce récit commence, le vieux prince Geronimo Sanseverone et la fille de son fils, mort sur un champ de bataille de la Péninsule, composent toute la famille. L'héritière unique du nom et de la fortune est orpheline, car sa mère est morte en lui donnant

le jour. Le beau-frère du vieux prince Geronimo, lord Stève, habite avec eux le château d'Alpino. Ils ne voient personne, le palais est leur univers; mais, savans et artistes, ils ont le champ illimité de la science. L'amour passionné que leur inspire l'enfant, Erminia, ou Minia, comme ils l'appellent, suffit au charme de leur vie. Le prince a grand cœur et grand air; on devine la bonté au seul timbre de sa voix, qui rend sa parole persuasive; autrefois habile chanteur, l est resté musicien excellent. Lord Stève a beaucoup voyagé; très instruit, il raconte à merveille; son esprit est fin, délicat; ses manières distinguées révèlent la haute aristocratie anglaise. Malgré son âge et les souffrances que lui causent de violens accès de goutte, il a conservé une gaîté communicative qui le fait adorer de Minia.

Le prince et lui sont les maîtres de la charmante enfant. Sachant l'instruire sans la fatiguer, ils lui ont donné le désir d'apprendre, et elle apprend sans efforts, presque sans s'en douter. Le signor Giulio Barini, ancien ténor et professeur de chant, autrefois très renommé dans toute l'Italie, s'est chargé de lui transmettre les principes de son art. Une querelle avec un prélat allait conduire l'artiste au fort Saint-Ange, où il eût couru le risque d'être oublié pour des années, quand le prince de Sanseverone l'enleva pour lui donner asile à Alpino, où son grand talent, sa simplicité, sa reconnaissance et surtout son adoration pour Minia l'ont fait entrer dans la famille. La jeune élève devait être une virtuose de premier ordre, joignant à la voix de son grand-père la science musicale du plus grand chanteur de l'époque. Le vieux Barini avait les membres frêles et le teint blafard, beaucoup de rides, des yeux intelligens, une douceur adorable et un incommensurable orgueil. Il se glorifiait volontiers, aimait à parler de ses anciens succès, de sa discussion avec le prélat et des dangers qu'elle lui avait fait courir. Sans le prince, s'écriait-il, Barini était chargé de chaînes et jeté dans quelque noir cachot. Il baisait alors la main de son protecteur, qu'il cherissait et respectait jusqu'à l'égal de l'art qu'il déifiait. Il lui disait avec emphase :

— Vous verrez ce que je ferai de la petite princesse avec ma méthode et sa voix !

Les deux vieillards souriaient en regardant Minia; ils pensaient, comme le chanteur, qu'elle était vraiment bénie du ciel. Blonde comme sa mère, elle tenait de son père les plus beaux yeux du monde, d'un bleu foncé, couronnés de sourcils aussi bruns que les cils qui les bordaient; ils tranchaient sur le teint blanc d'une Anglaise. Elle était correctement belle et sa physionomie expressive la rendait jolie; sa mobilité donnait à ses traits fins et réguliers un charme toujours nouveau; à la voir courir sur la grande terrasse, ses cheveux d'or sur les épaules, vive, fraîche, élégante et souple

dans ses mouvemens, elle apparaissait comme la déesse de la jeunesse et de la grâce. Quoique vivant dans un milieu sérieux, sans compagne de son âge, elle n'en avait pas moins une gaîté d'enfant : vigoureuse de corps et d'esprit, se sentant libre et aimée, elle s'épanouissait en plein soleil. Tout lui était enseignement et plaisir ; elle apprenait l'histoire naturelle en cueillant des fleurs, en soignant ses oiseaux. Elle montait à cheval, nageait dans la rivière, s'instruisait encore en parcourant les grands appartemens du palais tout remplis de statues et de tableaux de maîtres qui l'accoutumaient à la vue du beau ; elle prêtait la vie à ces personnages immobiles, vivait dans l'intimité des vierges saintes et des déesses de l'Olympe, des vaillans guerriers comme des moines contemplatifs et des nymphes folâtres. Avec le prince et lord Stève, elle étudiait plus sérieusement, mais avec autant de plaisir l'histoire, la géographie, tout ce que doit savoir une femme de son rang ; mais elle préférait la musique à tout, passant des heures au piano ou chantant avec Barini.

— Minia fait de grands progrès, dit le prince au vieil artiste.

La goutte ayant immobilisé à la fois les deux mains de lord Stève, la partie d'échecs devint impossible ; la musique fut la seule ressource pour les soirées, longues à passer. Après les duos, Barini et son élève en vinrent à chanter des opéras entiers, le premier faisant tour à tour les ténors, les barytons et les basses, Minia les soprani et les contralto. Sa voix merveilleuse était aussi juste que flexible et d'une grande étendue.

— Mais l'enfant a déjà un talent extraordinaire, dirent les deux vieillards la première fois qu'ils furent à pareille fête.

— J'ai dit qu'elle serait une virtuose, répondit Barini en étouffant d'orgueil.

Bientôt nos artistes voulurent donner de véritables représentations ; non-seulement ils chantèrent, mais jouèrent comme s'ils étaient sur un théâtre. Quoique Minia n'eût jamais vu ni entendu d'acteurs, elle donnait à des sentimens inconnus d'elle une étonnante expression ; elle déployait alors un talent qui surprenait les vieillards.

— Quelle artiste ! s'écriait Barini.

— Quelle cantatrice ! ajoutaient le prince et lord Stève.

Cette éducation, si complète pour une jeune fille, avait pourtant des inconvéniens. Minia grandissait dans une entière ignorance du monde, ne sachant rien de ses idées, de ses règles, de ses exigences ; libre de toute contrainte, elle pensait tout haut, questionnait sur tout sans se douter qu'il existait des méchans ; aussi n'avait-elle ni défiance, ni vanité, ni timidité, ni audace ; rien de convenu. Adorant le bien par nature, le beau par instinct, la liberté

par habitude, elle ne se doutait pas qu'il y eût d'autres humains que ceux qui peuplaient ce palais enchanté. Toutes les relations du prince se bornaient à échanger une lettre, à chaque renouvellement d'année, avec une nièce de Florence. De même, lord Stève, depuis longtemps, ne quittait plus Alpino; un homme d'affaires administrait les grands biens qu'il possédait en Angleterre. Le vieux gentilhomme correspondait de temps à autre avec sa nièce, la duchesse de Whitefield, dont le fils devait après lui et suivant la loi anglaise, bonne gardienne du territoire britannique, hériter de la terre et du château de Stéveville. En dehors de ces deux parens, aucun lien ne le rattachait à son pays natal. En Italie, son seul ami était son beau-frère le prince Sanseverone. Minia était donc l'unique passion des deux vieillards; ils la regardaient grandir comme ces fleurs qui s'épanouissent sur le haut des monts, heureux de penser que nul regard que le leur ne pouvait l'admirer. Inconsciens de l'égoïsme d'un amour qui faisait leur bonheur et remplissait leur vie, jamais ils n'avaient songé qu'elle cesserait un jour d'être une enfant et qu'ils la laisseraient en face d'une destinée pour laquelle sa vie première ne l'avait pas préparée. Quoiqu'elle eût déjà quinze ans passés, elle était toujours leur petite Minia.

Un jour, le prince reçut de la marquise de Sanseverone une lettre qui le fit pâlir. Agité d'une sourde colère, il passa cette lettre à son beau-frère. Pour la première fois, ils lisaient un mot terrible qu'ils n'osaient pas même prononcer, celui de séparation.

— C'est impossible dit le prince après un moment de silence.

— Impossible, répéta lord Stève; ce serait la nuit éternelle.

— La mort, ajouta le premier.

— Oui, la mort, reprit l'autre; d'ailleurs elle est trop jeune... Attendons, cela nous laissera l'espérance.

— Est-ce que ce marquis de Sanseverone est digne de ma petite-fille! s'écria le prince. Demander Minia! oser demander notre Minia sous le prétexte qu'il porte mon nom, qu'il est de ma race!.. Ne peut-il avoir dégénéré? Quels hauts faits lui ont mérité ce trésor? Eh quoi! il veut nous ravir la lumière de nos yeux, le soleil de nos derniers jours!

Ils reprirent la lettre. La marquise y demandait la main de Minia pour son fils ;

« Ne seriez-vous pas heureux, disait-elle, de confier, avant de mourir, le bonheur de votre petite-fille au dernier des Sanseverone et de voir ainsi refleurir votre nom et votre race? »

— Vous ne consentirez pas, n'est-il pas vrai ? dit lord Stève aussi indigné que celui auquel il s'adressait.

— Non, non, répondit le prince, un inconnu! car il y a plus de vingt ans que je n'ai vu sa mère.

Les deux vieillards se regardèrent abattus. En effet, que demandaient-ils au ciel, rien autre chose que de finir leur vie avec l'objet de leur unique amour, avec le seul bien qui les rattachât encore à la terre? De tout ce qu'ils avaient aimé, il ne leur restait que cette enfant, et on voulait la leur prendre! Ils l'avaient élevée, instruite, rendue parfaite, et c'était pour un étranger qui ne voyait en elle que la riche héritière, la fille de haute naissance. Qui sait si ce jeune homme la rendrait heureuse? c'était peut-être un ignorant, un joueur, un libertin... La pauvre petite serait malheureuse, tandis qu'elle vivait dans la joie et la paix, dans un beau palais, avec des amis tendres, dévoués. Quel nuage avait-on vu sur son front? Quelle ombre triste dans ses beaux yeux? Est-ce qu'elle songeait aux jeunes cavaliers, aux parures vaines, aux fêtes du monde? Son cœur est tranquille, son sourire celui d'un ange... Non, non, nous ne la donnerons pas à qui n'est pas digne d'elle.

Les vieillards disaient vrai en parlant ainsi. Minia ne désirait rien; à son cœur innocent les tendresses présentes suffisaient; elle ne demandait pas même pourquoi elle n'avait jamais aperçu un de ces êtres jeunes et beaux, représentés dans les tableaux qu'elle admirait...

Le coup qui venait de frapper le prince et lord Stève laissa la blessure ouverte; l'idée de la séparation plus ou moins éloignée les hanta nuit et jour, leur ôtant le sommeil, assombrissant leur esprit. Une même préoccupation les agitait : — Quand nous sera-t-elle enlevée? — Leurs yeux se fixaient tristement sur cet oiseau du paradis, dont les ailes dorées pouvaient s'ouvrir pour l'emporter au loin. Cette crainte donnait de l'amertume à toutes leurs joies : sur les leçons qui finiraient bientôt, sur les représentations du soir qu'ils ne verraient plus, sur le rire joyeux de Minia, qu'un autre entendrait, sur tous ces bonheurs de chaque jour qui, comme des rayons bienfaisans, réchauffaient leur vieux cœur.

— Mon ami, dit un jour lord Stève, cela ne peut durer ainsi.

— Non, répondit le prince, nous ne pouvons nous séparer du seul trésor qui nous reste.

— J'ai soixante-quinze ans et la goutte, reprit lord Stève, je n'ai plus que peu de temps à vivre, n'est-ce pas?

— Nous sommes du même âge, il est certain que nous touchons au port, lui fut-il répondu.

— Cela m'a donné une idée,.. elle peut nous épargner le plus affreux chagrin.

— Parlez alors, s'écria le prince et que Dieu vous bénisse si vous éloignez le malheur qui nous menace!

— Que diriez-vous si j'épousais Minia?

Le prince tressaillit; il crut que son compagnon devenait fou, tant ce propos était étrange.

— Ecoutez-moi avec attention, continua lord Stève... Vous admettez que la mort ne peut tarder à m'atteindre; notre enfant deviendrait veuve avant d'avoir vingt ans, sans doute, c'est-à-dire libre en pleine jeunesse, avec un long et bel avenir. Ce mariage, pure formalité, ne changerait rien à sa vie ni à la nôtre; mais nul ne pourrait nous la prendre. On dira peut-être que l'union d'un vieillard et d'une enfant est monstrueuse; oui, si cette union était sérieuse... mais je resterai ce que je suis, son grand-oncle tout simplement, et réfléchissez que, lorsque je ne serai plus, elle pourra choisir parmi ce qu'il y a de plus noble un véritable époux. Une fois devenue lady Stève, excepté les biens substitués dont je ne puis disposer, elle héritera de tout ce que je possède. Votre grande fortune et la mienne feront de notre Minia un des plus grands partis de l'Europe.

Il se fit un silence.

— Cette idée est meilleure qu'elle ne le semble tout d'abord, dit le prince, c'est une lueur d'espérance... Nous mourrons bientôt évidemment,.. et d'ici là... Mais pouvons-nous abuser de l'innocence d'une enfant? de sa tendresse?..

— Minia est heureuse avec nous, répliqua lord Stève; son bonheur est-il certain avec un étranger?.. Que le ciel nous pardonne notre égoïsme! Je pense pourtant que nous agirons ainsi pour son bien; car, loin de nuire à son bonheur, nous lui préparons un avenir meilleur. Son sacrifice ne sera pas long.

— Je l'espère, dit le prince; mais consentira-t-elle?

Les deux vieillards examinèrent de nouveau la question sous toutes ses faces et finirent par conclure que ce singulier mariage ne présentait que des avantages, et pas d'inconvéniens, grâce à leur grand âge et à la jeunesse de Minia.

Le prince la fit appeler avec un cœur plus ému qu'à son premier rendez-vous d'amour, il la vit entrer fraîche comme le printemps, légère comme l'oiseau, souriante comme un matin de mai.

— Venez-vous asseoir près de moi, ma chérie. — Puis il ajouta d'une voix altérée : — Pourriez-vous nous quitter?

— Jamais! s'écria l'enfant.

Alors le grand-père lui expliqua ses angoisses à la pensée d'une séparation possible; que lord Stève et lui étaient bien vieux; qu'ils redoutaient de la laisser seule en ce monde et qu'ils avaient pensé qu'il vaudrait mieux pour elle être libre alors de choisir son genre de vie, le lieu qu'elle voudrait habiter et l'époux qui la protégerait.

— Donc, à l'heure de notre mort...

— Pourquoi parler de votre mort? s'écria Minia tout en larmes et embrassant le vieillard... Que deviendrai-je sans vous et mon oncle?

— Tu te trouves donc heureuse avec nous? reprit le prince en la serrant dans ses bras.

Et quand elle le lui eut répété avec effusion, il risqua en tremblant l'étrange proposition qu'il avait à lui faire. Minia, d'abord surprise, se mit à rire aux éclats, la prenant pour une plaisanterie... Elle se tourna vers lord Stève en riant plus fort :

— Ris, ma chère petite, lui dit paternellement ce dernier; car je n'ai guère l'air d'un mari, n'est-ce pas? Aussi ne le serai-je que de nom, afin seulement d'assurer pour plus tard ta liberté et te garder avec nous,.. sûrs, ton grand-père et moi, que tu seras là pour nous fermer les yeux.

Cette sombre image rappela les pleurs dans les beaux yeux qui regardaient si gaîment tout à l'heure les deux vieillards.

— Pourquoi me dire des choses si tristes? s'écria-t-elle... Si c'est un moyen de vous rendre heureux, je ferai ce que vous désirez. Je serai lady Stève ou Minia, cela importe peu si je vous vois me sourire et si cela vous rassure.

— Sois bénie! murmura le prince.

Et des larmes coulèrent sur son visage pâle, tandis que lord Stève disait :

— Que ta charité ait un jour sa récompense!

Ce singulier mariage fut donc décidé. Barini l'approuva; il assurait le bonheur présent, et le vieux chanteur n'avait jamais songé à l'avenir. Les serviteurs chuchotèrent en riant tout bas, mais comprirent que cette union était un avantage sous le rapport de la fortune et serait de courte durée.

Lord Stève fit part de son mariage à la duchesse de Whitefield et à son petit-neveu et fit venir de Paris une magnifique corbeille.

Minia essaya gaîment les belles toilettes, admira les bijoux comme de nouveaux jouets. La sérénité des chers visages de ses amis la rendait heureuse; elle trouvait tout naturel de leur donner sa vie, elle n'avait donc pas un regret : puis ces parures de bon goût lui plaisaient; elle faisait chatoyer au soleil les diamans et les rubis, ornait son col de perles fines et se couronnait d'un diamant étincelant. Nulle préoccupation ne la troublait, ce fut avec gaîté et l'esprit tranquille qu'elle revêtit sa robe blanche, attacha son long voile de dentelle, posa sur ses beaux cheveux les fleurs d'oranger.

— Ah! Mariette, dit-elle à sa nourrice, en se regardant dans la glace, que je suis belle! il faudrait un Véronèse pour peindre ces gros plis de satin et les perles de mon collier, dont le reflet ressemble à un rayon de lune...

Quand son grand-père vint la chercher, elle s'appuya sur son bras sans que le cœur lui battît plus vite.

Pour la cérémonie, Barini retrouva sa voix, aussi claire, aussi pure qu'au temps de sa gloire; Minia l'écouta avec ravissement, oubliant que sa destinée s'accomplissait.

En sortant de la chapelle, lord Stève baisa sur le front sa jeune épouse, puis on le reporta chez lui. Le prince reconduisit la mariée dans sa chambre de jeune fille; là, il la serra dans ses bras, comme si Dieu la lui redonnait une seconde fois, et la laissa s'endormir comme une enfant.

— On ne viendra plus nous la prendre! se dit-il.

Le lendemain, à son réveil, Minia fut surprise quand Mariette l'appela *milady*. Ce nouveau nom la fit éclater de rire... Elle se rappela alors la façon merveilleuse dont avait chanté Barini et tâcha de l'imiter; ensuite elle se leva pour donner à manger à ses oiseaux, arroser ses fleurs... et, sa toilette faite, alla embrasser son grand-père et lord Stève, qui souffrait cruellement d'un accès de goutte.

Que s'était-il passé la veille? Rien qui pût troubler la quiétude des heureux habitans d'Alpino. L'événement fut vite oublié. Minia goûta les mêmes plaisirs, travailla avec la même assiduité. Le soir, elle charma les deux vieillards par la représentation des opéras anciens et nouveaux, les étonnant de plus en plus par la beauté de sa voix et la justesse de son jeu. Elle devait à Barini une méthode large, une prononciation parfaite, un goût sévère. Le prince comblait de joie le vieux chanteur en disant :

— Quelle cantatrice!.. Sur la scène elle ferait fureur.

Quant au mariage, personne n'y songeait, ni Minia ni les autres; elle avait les mêmes éclats de rire, les mêmes élans de jeune faon, les mêmes grâces de nymphe, les mêmes caresses d'heureuse enfant, la même ignorance du chagrin et de l'ennui; elle vivait comme elle avait vécu dans une atmosphère de tendresse et de paix.

Mais rien n'est durable, pas même le bonheur innocent. Tout à coup, le prince, ainsi qu'un chêne frappé de la foudre, tomba pour ne plus se relever. Il expira les yeux fixés sur sa petite-fille comme pour emporter son image jusque dans la mort.

La première douleur semble une cruauté de Dieu. Minia, dans son désespoir, ne songeait plus à la longue vieillesse de celui qui n'était plus. Elle eût voulu au prix de ses jours retarder l'heure de la séparation.

Quant à lord Stève, il savait qu'il n'aurait pas le temps de se consoler et ne tarderait pas à rejoindre son ami. Quoique affligé par le coup qu'il eût souhaité pour lui, il trouvait le courage d'oublier sa douleur pour consoler celle de Minia en réclamant ses soins, en par-

lant de celui qu'ils avaient perdu ; il la retenait auprès de son fauteuil, afin de distraire la chère affligée.

Barini n'était bon à rien ; errant comme une âme en peine, il parcourait le grand palais, et, s'il rencontrait Minia, il fondait en larmes et la faisait éclater en sanglots.

Lord Stève, en épousant sa petite-nièce, savait qu'elle aurait de longues années de jeunesse et qu'il ne la ferait pas attendre longtemps : trois mois après la perte de son grand-père, lady Stève devint veuve; elle se trouva seule, sans appui, car il ne lui restait au monde qu'un ami, un vieillard dévoué, mais ignorant, incapable de la soutenir et de la guider.

II.

Abîmée dans la douleur, dans un deuil qu'elle crut éternel, Minia espéra suivre ceux qu'elle avait tant aimés. Elle remplit sa solitude du souvenir des chers absens; elle se figura qu'ils étaient encore autour d'elle et vécut pour ainsi dire sous leurs yeux. Les chagrins sont autant que les joies les occupations de la vie. Minia s'asseyait auprès des fauteuils vides, comme pour converser avec ceux qui n'étaient plus là.

A cette première période en succéda pourtant une moins désolée. Le chagrin va vite dans un cœur de dix-sept ans : il l'écrase d'abord, mais peu à peu un souffle de jeunesse lutte avec lui pour l'en chasser comme un ennemi.

Minia se résigna à parler avec Barini de ses chers morts; les pleurs que l'on verse à deux sont moins amers. Au bout de six mois, les entretiens furent moins tristes; quelque temps encore, et le sourire reparut sur les lèvres et dans les yeux que l'on croyait pour toujours voués aux larmes; le visage reprit sa fraîcheur, comme les fleurs qui poussaient alors parmi l'herbe des mausolées. A la fin de l'année, ce ne fut que de loin en loin qu'un incident de la vie, un regard jeté sur un objet familier au prince, un mot que répétait lord Stève, ramenaient l'orpheline et la veuve sur la pente sombre du passé : — Mon oncle disait ceci, mon grand-père m'appelait à cette heure près de lui ; te souviens-tu, Barini ?

Puis vint le jour où la gaîté reparut triomphante, comme une reine qui rentre dans ses états. Minia se remit à chanter, et bientôt ce retour à la vie lui fit croire qu'il ne lui manquait rien pour être heureuse, protégée qu'elle était par les prières de ceux qui l'avaient aimée.

Cependant, ainsi qu'un oiseau en cage étend vainement ses ailes,

elle regarda l'horizon et se demanda ce qu'il y avait au-delà. Ses douloureux regrets se réveillèrent; le palais lui sembla vide sans les inspirateurs de ses pensées, les directeurs de son esprit qui la faisaient vivre dans une atmosphère élevée, dans laquelle elle respirait à l'aise. Elle souffrait d'être privée des plaisirs de l'esprit, des conversations instructives. Elle se heurtait à l'ignorance du vieux chanteur, dont l'intelligence n'était ouverte qu'à la science musicale.

L'ennui l'envahit sans qu'elle cherchât à s'en délivrer. Ce fut Barini qui, voyant son abattement, son oisiveté, lui proposa d'aller passer quelques jours à Naples.

A l'âge de Minia, changer de place et courir vers l'inconnu, c'est marcher vers l'espérance. Le projet fut adopté, et lady Stève s'occupa gaîment des préparatifs du voyage.

La berline sortit de la remise, attelée de quatre chevaux; elle emmena Minia, avec son ami, sa nourrice et Dominico.

La santé et la jeunesse sont de joyeux compagnons de route. Ils changent en poudre dorée la poussière du chemin, les arbres en amis qui vous saluent au passage et montrent au-delà de l'horizon un Eden inconnu plein de fleurs et de fruits enchantés. Il lui sembla que le voyage venait de commencer quand la voiture déposa les voyageurs dans l'hôtel que Barini avait fait retenir pour lady Stève.

Le mouvement et le bruit des rues étourdirent notre campagnarde accoutumée au silence des grands salons, au calme des bois, à la fraîcheur des fontaines. Le lendemain, à son réveil, le soleil, ce vieil ami de Minia, entrant par la fenêtre, illumina sa chambre, les palais et la mer bleue, qui s'étendait au loin, comme le tapis du bon Dieu : elle tomba à genoux dans son admiration, elle crut que pour la première fois l'idée de l'infini lui apparaissait, que cette mer était un ciel mobile le disputant en grandeur à cette voûte bleue suspendue sur sa tête.

Il fallut que Mariette l'arrachât à ce spectacle. Minia donna l'ordre de faire avancer une barque et, sitôt habillée, descendit sur la plage, où elle s'arrêta pour écouter les chants des lazzaroni; elle ne sentait ni la chaleur, ni la fatigue. Tout le jour elle vogua sur la belle plaine liquide, ne regardant que le frémissement des vagues et le reflet des petits nuages blancs dans l'eau limpide.

Puis Mariette lui fit visiter les églises. Là, dans leur demi-jour, elle pria de tout son cœur; le souvenir de ses morts chéris s'était réveillé plus vif dans le silence imposant des hautes voûtes. Elle rentra grave et recueillie et tressaillit lorsque Barini lui adressa la parole et qu'elle vit son air animé.

— Ah! *carissima*, j'ai une loge pour ce soir, on donne *la Flûte enchantée*, que tu sais par cœur... nous allons entendre la Clemenza si vantée!

Le vieux chanteur nomma les grandes artistes avec lesquelles il avait été applaudi, critiquant et louant tour à tour et professant en même temps sur les diverses méthodes.

C'était une représentation extraordinaire. La salle vivement éclairée ravit Minia; l'orchestre la souleva de terre, pour ainsi dire; elle n'avait pas idée d'une telle puissance d'harmonie, et se sentait comme enivrée par l'ensemble merveilleux des voix. Enfin la Clemenza chanta et fut très applaudie, à l'étonnement de lady Stève, qui reprochait à l'artiste de changer le caractère de la musique.

— Ce n'est pas ça, ce n'est pas ça, disait Minia à son vieux maître.

Celui-ci répondait :

— J'en étais sûr, des fioritures, fausse expression, mode déplorable, mauvaise méthode.

Une fois à l'hôtel, lady Stève ouvrit le piano et se mit à chanter l'opéra qu'elle venait d'entendre avec un talent si admirable, un tel respect de l'œuvre du maître, que Barini s'écria :

— *Brava! bravissima!..* O *cara mia,* si tu n'étais pas une grande dame, tu ferais ta fortune et ma gloire! Auprès de toi, la Clemenza n'est qu'une serinette!

A chaque représentation, Minia et Barini étaient dans leur loge... Quel rêve du paradis de sentir sa voix soutenue par un tel orchestre! Elle sentait que la sienne était incomparablement plus belle que celle de la Clemenza et son talent supérieur à celui de la célèbre cantatrice. Son maître lui répétait sans cesse :

— Tu es la plus grande chanteuse de l'Italie, comme j'en ai été le plus grand ténor. Vois-tu, tu as la science et la voix, la science de Barini et la voix des Sanseverone.

Quand le mois qu'elle devait passer à Naples fut écoulé, lady Stève regagna Alpino, contente de retrouver l'air pur, les statues, les grands bois, ses chevaux, ses chiens et ses livres. Excepté le théâtre et la mer, rien à la ville ne l'avait vivement intéressée; elle était moins isolée dans son palais, entourée d'objets auxquels ses yeux étaient accoutumés, que dans cette foule d'inconnus qu'elle ne devait plus revoir.

Elle jouit pendant quelque temps du plaisir d'aller et venir, selon sa fantaisie, dans ce royaume de fleurs et d'œuvres d'art, au milieu de serviteurs empressés dont elle était la souveraine.

Mais ce n'est pas impunément qu'à dix-huit ans on a jeté un regard au-delà de la solitude; celle-ci fût-elle la plus belle, elle paraît sévère, surtout quand elle n'est pas peuplée de doux rêves, de rians espoirs. Le goût du changement est facile à prendre : aussi Minia dit-elle un jour à son vieil ami :

— Si nous allions à Milan?

— Allons à Milan.

— Je voudrais voir la Scala...

— Eh bien! nous verrons la Scala.

On eût dit que lady Stève avait deviné que l'on y préparait une grande représentation au profit des orphelins de l'armée, dans laquelle la fameuse Prescilla chantait *i Puritani*. La Prescilla avait un talent incontestable; quel plaisir de l'entendre!

A Milan, il n'était question que de la grande chanteuse; toutes les loges étaient prises. Barini se désespérait, faisant inutilement mille démarches, offrant des prix insensés pour obtenir deux places, quand, étant enfin parvenu jusqu'au directeur, il reconnut un de ses anciens camarades, le signor Stranoni. A force d'argent et de prières, il put rapporter triomphalement un coupon à lady Stève.

Tous les deux se mirent à repasser la partition d'*i Puritani*; ils savaient toutes les parties, musique et paroles, de sorte qu'ils jouissaient complètement du chant et du jeu des artistes.

Jamais Minia ne s'était promis un si vif plaisir; un opéra qu'elle adorait, chanté par une prima donna d'une telle réputation! Mais quelques jours avant la fête, Barini entra avec une mine consternée:

— Ah! *regina bella!* s'écria-t-il.

— Eh bien! qu'as-tu? dit Minia.

— Tu vas être désolée. Je viens de rencontrer mon neveu Micardo, coiffeur de la Scala; il m'a dit que la représentation n'aurait pas lieu.

— Pourquoi? comment?

— J'ai été chez Stranoni... Ah! quel malheur!

— Parle donc! reprit la jeune femme avec impatience.

— La Prescilla s'est cassé la jambe dans son escalier. Mon ami le directeur est au désespoir : le roi, la cour, tout Milan devait être à la Scala. Que vont devenir les pauvres orphelins?

— Mais n'y a-t-il pas une chanteuse pour la remplacer?

— Une doublure! exclama Barini avec indignation. Dans cette circonstance, il faut une artiste hors ligne.

Il se promenait en s'arrachant les cheveux. Comme Minia se taisait, il reprit :

Stranoni le sait comme moi: il faut une artiste hors ligne.

— N'en peut-on trouver, dût-on la faire venir de Rome, de Paris?

— Tu crois qu'il y en a à Rome? Allons donc!.. A Paris, est-ce que l'on a le temps! D'ailleurs le talent s'en va. On n'étudie plus; ils croient tous qu'il ne s'agit que d'ouvrir la bouche et que la voix va sortir belle et parée, comme une femme qui se rend au bal. La voix est comme l'or; fût-il le plus pur, il faut le travailler et le ciseler pour en faire un bijou précieux.

Il se fit un nouveau silence. Barini se murmura à lui-même, mais assez haut pour être entendu :

— Je connais une cantatrice, moi, je ne connais même que celle-là et je crois qu'il n'y en a pas d'autre... Les orphelins vont être exposés à mourir de faim.

— Mourir de faim! s'écria Minia.

— Oui, à mourir de faim quand leurs pères ont donné leur vie pour la patrie.

— Mais c'est affreux!

— Oui, c'est épouvantable! Aussi, *carissima,* j'étais si ému quand Stranoni m'a dit cela que j'en ai perdu la tête. J'ai avancé une sottise...

N'étant pas questionné, Barini se résigna à poursuivre :

— Une sottise... Tu ne sais pas, *mia cara,* que l'on peut se rendre méconnaissable?

— A quel propos? demanda la jeune femme.

— Des cheveux noirs, poursuivit l'autre, du bistre sur le visage, les épaules et les bras, ça vous change absolument; on devient une autre personne, au point que moi-même je ne te reconnaîtrais pas. Je te verrais et me demanderais : — Quelle est cette femme? — Mais en t'entendant, je m'écrierais : — C'est la plus grande des cantatrices!

— Que signifient ces paroles? dit Minia, tout à fait surprise de l'agitation où elle voyait le vieux ténor et ne comprenant rien à ses discours.

— Ah! *carissima,* si tu voulais!..

— Si je voulais quoi?..

— Il s'agit, *regina mia,* de sauver des malheureux, de faire une bonne action, une charité angélique. Je ne me suis point engagé, non, en vérité : j'ai simplement dit que je connaissais une cantatrice bien supérieure à la Prescilla; alors Stranoni m'a serré dans ses bras, prié, supplié. Ah! si tu l'avais vu, toi si généreuse!.. Réfléchis un peu, *carissima :* bien déguisée... sauver des enfans, de pauvres petits enfans!.. Tu sais *i Puritani?*

— Es-tu fou? s'écria lady Stève en riant.

Barini n'était pas fou, mais un vieil enfant. Sa science de la vie se bornait à aimer Dieu, à adorer l'art; il lui paraissait tout simple de faire remplacer la Prescilla par lady Stève. Si on avait voulu lui prouver à quel point cette idée était saugrenue, il eût répondu que Minia avait plus de talent que la Prescilla, que le succès était certain, que d'ailleurs nul ne saurait jamais le nom ni le rang de la chanteuse nouvelle : lui seul la connaîtrait et aurait l'immense bonheur d'entendre applaudir son élève... De plus, paraître sur la scène avait fait la gloire de Barini, l'élève à laquelle il avait donné son âme et sa merveilleuse méthode serait pour lui un dernier triomphe; le comte Borrozo, le prince Marcello, n'avaient-ils pas acquis leur renom

en montant sur le théâtre? Cette représentation était une circonstance unique. Quel tort pouvait être causé à Minia? car il était sûr du succès.

Aussi ignorante que son vieil ami des idées reçues et des préjugés du monde, Minia fut plus surprise que choquée des paroles de Barini et de l'espoir qu'il avait donné à Stranoni. Élevée dans le culte des grands artistes, elle ne croyait pas déchoir en les imitant. Son grand-père et lord Stève l'avaient applaudie lorsqu'elle jouait devant eux; qu'importait le théâtre, pourvu que l'on chantât bien? Puis on lui parlait de charité, serait-elle comme l'avare qui cache ses trésors et ne veut pas les répandre? Le vieux ténor comprit qu'il l'avait ébranlée. Il reprit avec véhémence :

— L'univers entier ignorera quelle est cette étoile... J'entends déjà les bravos... Ah! *carissima*, un tonnerre de bravos!

— Chanter accompagnée par un bon orchestre, quel vif plaisir cela doit causer! murmura la jeune femme... Mais j'aurais peur...

— Peur! s'écria le tentateur, peur! avec une voix comme la tienne... Tu sais assez l'opéra pour n'avoir besoin que d'une répétition.

Hésitante, répugnant à être le point de mire de tous les regards, Barini la rassura :

— Mais tu ne seras plus lady Stève, tu auras un autre aspect, un autre nom. Mon neveu va te métamorphoser; il compte hériter de ma petite fortune, je le ferai trembler de la perdre s'il dit un mot.

Le vieillard, sans plus attendre, courut chercher ce Figaro. Les cheveux blonds furent cachés sous des tresses et des boucles noires, une légère couche de bistre changea le teint de neige en satin doré, et Minia, s'étant regardée, éclata de rire, ne se reconnaissant pas :

— Est-ce moi? s'écria-t-elle, quel changement! le bleu de mes yeux est plus pâle, mes dents sont plus blanches... C'est vraiment une autre que Minia qui chantera. Mais, au fait, comment appellerons-nous celle-là?.. L'*Ombra*, puisqu'elle disparaîtra aussitôt!

Barini, voyant que ce déguisement l'amusait, et que leur étrange résolution lui semblait maintenant un jeu, la conduisit au théâtre. Tout était convenu avec le directeur, qui, malgré sa confiance dans l'ancien ténor, craignait qu'il n'eût exagéré le talent de cette chanteuse inconnue : il fallait la question de vie ou de mort pour tenter l'aventure.

L'Ombra était jeune, belle, c'était déjà quelque chose, mais non le principal. Stranoni la conduisit sur le théâtre; elle tremblait un peu; elle se remit lorsqu'il lui fallut apprendre les entrées et les sorties. Le directeur, consterné de ses étonnemens, qui prouvaient qu'elle était tout à fait ignorante des planches, questionna Barini et lui demanda où l'Ombra avait débuté.

— Attendez, attendez.

Les artistes arrivèrent.

— Voilà celle qui vient remplacer la Prescilla ; quel fiasco cela promet! se dirent-ils tout bas.

L'orchestre préluda. Minia tressaillit, mais comme le guerrier vaillant au son du clairon. Tout à coup elle se sentit sûre d'elle-même, prise d'un transport qui lui ôta la timidité et la crainte. Chacun attendait avec défiance ou moquerie l'épreuve de la cantatrice ; mais dès les premières phrases, sa voix pure, étendue, d'un timbre incomparable, surprit ; l'étonnement redoubla quand la façon dont elle était émise et conduite révéla une science profonde. Après le premier morceau, le succès n'était plus douteux ; les artistes furent saisis d'admiration, l'orchestre applaudit, et Stranoni pleurant de joie, s'écria :

— Je suis sauvé !

Chacun se demanda d'où venait cette éminente artiste ; où s'était-elle fait entendre? car la sûreté de son chant et de son jeu faisait supposer l'habitude du théâtre.

— Elle est étrangère, répondit Barini étouffant d'orgueil ; ce qui ne l'empêcha pas, quand ils furent seuls, lui et son élève, de faire répéter à celle-ci deux passages dont il n'avait pas été content.

— Tu auras été distraite ou intimidée, lui dit-il.

— Non, répondit-elle, j'ai absolument oublié ma personnalité et le reste du monde. Tu n'as pas d'idée de la sensation enivrante causée par l'accompagnement de cette masse d'instrumens d'accord avec la voix ; puis l'action, aidée par la musique, entraîne et semble commander. Et comme on respire largement en lançant le son dans ce grand vaisseau qui rend la voix plus sonore et plus pure! C'est une jouissance de s'entendre, de communiquer à ses auditeurs ses propres sensations doublées par l'excitation de la scène... Je chanterais alors pendant des jours et des nuits sans fatigue.

— Oui, ajoutait le ténor, sans fatigue, parce que la science du chant est de savoir émettre la voix et respirer ; mais après-demain tu trouveras la salle plus sourde parce qu'elle sera pleine. Surtout garde ton sang-froid ; ne songe qu'à bien dire, et ne t'occupe pas des regards du public.

— Je suis sûre qu'il ne me troublera pas, répondit Minia, je serai tout entière aux sentimens que j'exprime, au plaisir de trouver ma voix obéissante... D'ailleurs mon masque me protège. Depuis que je me suis regardée dans la glace, je m'imagine que les autres ne me voient pas.

A la seconde et dernière répétition, le succès parut encore plus certain. Le bruit que la Prescilla était brillamment remplacée s'était répandu, mais les *dilettanti* hochaient la tête ; les échos des coulisses

répétaient en vain que la nouvelle artiste était une merveille... — Une inconnue, disaient-ils, et toute jeune, est-ce qu'on a du talent à cet âge-là?

Le soir de la représentation, Barini avait la fièvre; il ne tenait pas en place, son agitation faisait mal à voir. Minia, au contraire, était calme. En entrant en scène, ayant jeté un regard sur la salle éclairée à giorno, elle se crut transportée dans un rêve de lumière et d'harmonie, de dieux et de déesses. Les femmes étaient couronnées de fleurs, chargées de bijoux étincelans; des milliers de bougies brillaient, pareilles à des étoiles; jusqu'à la rampe qui l'isolait comme un ruban de feu, tout lui parut un songe divin, une féerie qui l'éleva au-dessus d'elle-même. Elle répondit aux instrumens qui lui parlaient la langue du ciel, sans entendre le grand silence de cette foule attentive,.. cette foule qui, regrettant la Prescilla, n'avait point salué la nouvelle venue à son entrée, mais qui, dans sa surprise et son admiration, fit tout à coup éclater des applaudissemens frénétiques.

Ce bruit réveilla Minia pour ainsi dire, il lui fit peur, son premier mouvement fut de s'enfuir et de se cacher; mais, pensant à son déguisement, elle reprit son sang-froid. Après chaque morceau, les bravos se faisaient entendre; après chaque acte, l'Ombra fut rappelée à grands cris; au dernier accord, il y eut des trépignemens d'enthousiasme. Elle reçut une pluie de fleurs, de couronnes.

Un énorme bouquet de camélias blancs entouré de violettes de Parme tomba juste à ses pieds. C'était le dernier venu, mais le plus beau et le plus parfumé, ce qui la fit regarder celui qui l'avait si adroitement lancé; elle aperçut à un fauteuil d'orchestre un grand jeune homme debout, les yeux fixés sur elle avec une expression d'admiration passionnée. On baissa la toile, mais on la releva trois fois sans que le public se lassât de rappeler la diva, et sans que le jeune homme cessât de la regarder.

Le lendemain, on ne parlait que de l'Ombra, chacun voulait la voir, mais personne ne savait son adresse... — D'où vient-elle? disait-on. Comment, aussi jeune, a-t-elle acquis un pareil talent? Quelle voix! quelle beauté! quelle grâce!

Tandis que l'on discourait de la sorte, Barini était encore sous l'excitation de la veille, faisant rire Minia par l'exagération de ses éloges et de sa joie.

— Tu es ma gloire! s'écriait-il avec des gestes extravagans; je peux mourir maintenant, j'ai eu la récompense de mon travail. Tu as dépassé ton maître, le premier ténor de son temps, un ténor de génie, disait le grand Fiorene... Quelle pureté! quelle largeur! quels accens! quelle prononciation! Un sourd n'aurait pas perdu une de tes paroles.

— Je devais être affreuse avec ce teint de Mauresque.

— Tu étais belle comme le jour.

— Ou plutôt comme la nuit, répondit Minia.

— Mais je sors, *cara mia*, je veux me griser des éloges prodigués à mon élève, car tu es mon œuvre.

Barini prenait son chapeau pour sortir, quand Minia lui dit :

— Nous partons demain, prends l'air pour moi, puisque je ne peux sortir ; mais fais en sorte qu'on ne te prenne pas pour un fou.

— Oui, je suis fou d'orgueil, répondit le vieillard en s'élançant hors de la chambre.

Il rentra si préoccupé que sa jeune amie, le remarquant, lui demanda s'il avait recueilli bien des critiques sur l'Ombra.

— Non, non, *regina mia*, on te porte aux nues. Ils seraient tous des ânes s'ils n'étaient pas à tes pieds.

— Pourquoi parais-tu si soucieux?

— Je ne suis pas soucieux, mais attristé. Figure-toi que la recette d'hier est énorme.

— Quel bonheur! s'écria lady Stève.

— Mais le pauvre Stranoni n'en touche pas un denier. Tout est pour les orphelins.

— Cela doit être, puisque la représentation était à leur bénéfice, répondit Minia.

— Certainement, *mia cara,* mais le malheureux directeur a sept enfans ; la saison théâtrale ayant été mauvaise, il est ruiné.

— Pauvre homme! que va-t-il devenir? demanda la bonne Minia.

— Il n'a qu'à se jeter à l'eau ; c'est ce qu'il me disait tout à l'heure.

— Porte-lui ce que j'ai d'argent, Barini.

— Tu veux donc qu'on apprenne que l'Ombra est une grande dame? Une chanteuse n'a pas de ces générosités ; elle donne avec son talent et non avec sa bourse.

— Que faire? s'écria lady Stève.

— Il y aura un moyen de le tirer d'affaire : il m'assurait que deux représentations données par la grande artiste le sauveraient de la misère.

— C'est impossible! fut le premier cri de la jeune femme.

Mais on ne goûte pas impunément aux fruits enivrans du succès, on n'éprouve pas en vain des émotions si nouvelles et si vives sans perdre un peu de sa raison. Minia refusa d'abord, puis hésita et finit par céder aux instances du vieux chanteur.

— Tu es un ange! s'écria-t-il en s'enfuyant, dans la crainte que la réflexion ne fît revenir lady Stève sur sa résolution.

Les deux représentations étant annoncées, toutes les places furent

bientôt louées, et la vaste salle était comble quand le rideau se leva.

Ce fut une glorieuse soirée pour la cantatrice et pour son maître. C'était du délire... les vieux dilettanti retrouvèrent dans l'Ombra la belle méthode qu'ils croyaient perdue; les jeunes étaient conquis par la puissance d'un talent qui leur semblait nouveau, et tous par le charme de l'artiste. Celle-ci fut obligée de s'échapper pour éviter d'être portée en triomphe. En fuyant, elle emportait un seul bouquet, laissant tous ceux qui couvraient la scène, bouquet de camélias blancs jeté par le même spectateur.

A la dernière représentation, on put craindre que la salle ne s'écroulât au bruit des cris et des rappels; les femmes arrachaient leur guirlande pour la lancer à l'Ombra, les hommes debout l'appelaient *la céleste diva;* parmi ceux-ci, Minia revit l'admirateur immobile et pâle qu'elle avait remarqué déjà; il la salua comme on salue une reine.

Quand, après son triomphe, lady Stève se retrouva chez elle, un peu enivrée et comme étourdie de son succès, elle renvoya Mariette aussitôt que celle-ci l'eut débarrassée de sa toilette et fit dire à Barini qu'elle ne le reverrait que le lendemain. Non qu'elle eût besoin de repos, mais elle éprouvait le désir d'être seule. Elle était étonnée de se sentir presque triste...

Le beau bouquet qu'elle avait rapporté était sous ses yeux.

— A quoi bon le conserver? dit-elle en regardant les fleurs, je ne reverrai plus celui qui me l'a offert!

Cependant, arrachant quelques-unes des feuilles blanches et veloutées, elle les enferma avec ses bijoux.

Le lendemain, personne n'aurait pu reconnaître dans cette blanche et blonde voyageuse, roulant sur la route d'Alpino, la brune et déjà célèbre cantatrice dont la personnalité restait un mystère; car toutes les informations furent sans résultat, toutes les recherches vaines. L'Ombra avait disparu.

III.

Dans son beau palais, Minia voulut oublier ce songe de lumière, ces fêtes dont elle avait été l'héroïne, ce conte de fée, mis en action par l'enchanteur Barini; mais ce dernier lui rappelait et ses succès et sa charité envers Stranoni. Alors elle se souvenait de ce qu'elle ressentait lorsque sa voix luttait avec les instrumens de sonorité et de puissance, alors qu'à son gré elle pouvait exprimer et faire comprendre à ceux qui l'écoutaient des sentimens que la mélodie rendait plus beaux encore; mais elle ne parlait pas de ce qui revenait le plus souvent à sa mémoire avec un charme parti-

culier; ce n'étaient pas les bravos enthousiastes, cette masse de fleurs jetées sous ses pieds, c'était le bouquet du seul spectateur dont elle revoyait les yeux humides et fixés sur elle. Elle s'avouait que son admiration attendrie avait rendu alors sa voix plus touchante et que c'était pour lui qu'elle avait chanté.

— Quel était-il? se demandait-elle souvent; un artiste peut-être...

Puis, soupirant: — Qu'importe! puisque je ne le reverrai plus, disait-elle.

Les jours s'écoulaient sans qu'elle se plaignît, sans qu'elle désirât rien. Une autre qu'elle eût trouvé cette existence sévère, car Minia n'avait pour compagnon qu'un vieillard, pour distraction que les nuages voyageurs. Cela lui suffisait; ils emportaient avec eux ses pensées vers le pays inconnu où vivait celui qui avait fait battre son cœur. Cet amour que, pour ainsi dire, elle ignorait, était la pure lumière qui éclairait sa jeune vie, brillant dans ses nuits innocentes, pareille à l'étoile mystérieuse qui guide le voyageur dans une route sombre et qui lui fait lever les yeux vers celui qui soutient les faibles et les isolés.

Parfois, en s'arrêtant sur elle-même, sa pensée l'oppressait; elle eût voulu la chasser; mais le moyen? Elle ne voyait rien de nouveau et n'avait aucune pâture pour l'activité de son esprit.

Heureusement que Barini la salua un matin par ces mots:

— Réjouis-toi, *bambina,* apprête ton gosier, voici du travail, et quel travail! Je viens de recevoir une partition du maestro V***, mon ami, il me consultait souvent; il demande encore mon avis avant de la livrer au public.

— Voilà une véritable distraction, dit Minia.

— C'est son dernier opéra, car il est vieux comme moi; le dernier fleuron de sa couronne, son titre à l'immortalité... Nous allons le juger. *Presto! cara mia,* et voyons si V*** mérite toujours d'être appelé le plus grand compositeur de l'Italie.

Barini et Minia lurent à première vue cette musique magnifique, où, à force d'art, la science se cachait sous la mélodie; les motifs bien développés, suivis, prouvaient le souffle puissant du maestro.

— On dirait vraiment que cet opéra est écrit pour toi, ma reine, tant il fait valoir l'étendue, la souplesse et la force de ta voix! s'écriait le vieux ténor plein de fièvre, secouant ses cheveux blancs, chantant sans fatigue, si bien que nos deux virtuoses arrivèrent jusqu'au dernier accord.

Les heures s'écoulèrent plus rapidement, grâce à l'étude journalière de la partition, qui était, suivant l'avis de Barini, la meilleure des œuvres de V***.

— Nous pouvons lui écrire que nous sommes contens de son ouvrage, n'est-ce pas, *cara mia?* Il n'attend que cela pour le faire exécuter, m'a-t-il fait savoir.

— Montre-moi sa lettre, dit lady Stève.

L'embarras du vieux musicien fit que la jeune femme insista.

— Cette lettre est confidentielle, murmura l'autre, tout à fait confidentielle.

— Eh quoi! tu as des secrets pour moi? reprit Minia, dont la curiosité s'éveilla... Je veux lire la lettre du maestro; que dit-elle?

— Eh bien! il me consulte et me demande si je connais une cantatrice capable de chanter son opéra; il faudrait une voix d'une rare étendue, une musicienne consommée...

— Il y a la Prescilla.

— La Prescilla! un timbre usé, répondit Barini; elle a fort bien chanté autrefois; moi aussi, j'ai bien chanté; mais fais-moi donc dire le rôle du ténor à présent : je sais, mais je ne puis. Vois-tu, *cara mia*, j'ai beau chercher, lire les gazettes musicales, connaître les qualités et les défauts de toutes les cantatrices, il n'y en a qu'une capable de faire ressortir les beautés d'une œuvre aussi sublime; celle-là, par exemple, y serait incomparable. V*** l'a entendue à Milan.

— A Milan? interrompit lady Stève.

— Oui, *carissima*. C'est pour elle qu'il a écrit la ballade du premier acte et le grand air du quatrième... Il croit que sa gloire dépend de cette artiste merveilleuse, qu'il ne connaît pas...

— Il n'a besoin que de son génie, repartit Minia. Et cette artiste? ajouta-t-elle.

— C'est l'Ombra.

— L'Ombra! s'écria la jeune femme. Cher maître, l'Ombra a disparu. V*** sera forcé de s'en passer.

— Mais si le chef-d'œuvre est mal chanté, reprit le vieux musicien, ce sera un crime. Les beaux airs d'église te crispent les nerfs chantés par Peppo le sacristain.

— Grâce à un peu d'eau claire, mon vieil ami, il n'y a plus d'Ombra... il n'y a que la blonde châtelaine d'Alpino...

— Tu ne connais pas Vienne, *cara*, où se donnera l'opéra?

— Si c'était encore à Milan, murmura Minia, dans le vague espoir que le jeune inconnu y serait encore.

— Ah! mon enfant, s'écria le vieillard les mains jointes et se mettant presque à genoux, refuserais-tu d'aider à la gloire du plus grand compositeur de ton pays.., toi qui, comme Orphée, attendrirais les enfers?.. O ma chère élève!

— Relève-toi, dit Minia en riant de l'emphase et de l'air gro-

tesque du vieux ténor, mais touchée de son émotion... Voyons, parle simplement; qu'as-tu écrit au maestro? Dis la vérité.

— Je lui ai fait espérer que l'Ombra chanterait. Pardonne-moi, *carissima*, j'ai fait plus encore, je le lui ai promis.

— Eh quoi! est-ce possible? m'engager?..

— Seulement pour les six premières représentations, rien que six. Que veux-tu? il m'a fallu l'encourager; sans l'Ombra, il renonçait à donner son opéra.

— Tu es certain qu'il ignore qui je suis?

— Sur mon salut éternel, il croit que j'ai connu ta famille à Rome... A Milan, je lui ai inventé une histoire; car c'est là que je me suis fait fort de...

— De donner ta parole sans me prévenir; ce n'est pas bien, mon ami.

Barini se mit à pleurer.

— N'oublie pas que je suis fier de toi, dit-il en s'essuyant les yeux, que tu me dois la science sans laquelle ta voix ne serait qu'un don inutile pour ainsi dire... Que veux-tu? l'art est mon Dieu... Le pauvre vieux chanteur revit en ton talent. Tu ne sais pas ce qu'il éprouve quand il t'entend, quand tu rends sa pensée, quand tu donnes à la musique son juste caractère; quand il voit toute une salle suspendue à tes lèvres qui font triompher sa grande méthode, il se dit : — C'est moi qui ai fait cette artiste, elle est ma gloire... Jetez-lui couronnes et bouquets...

Barini ignorait l'éloquence de ce dernier mot. Minia vit l'*inconnu* qui l'écoutait. S'il était à Vienne!.. Alors, levant les yeux sur le vieillard qui pleurait toujours :

— Ah! cher maître, s'écria-t-elle, il ne sera pas dit que ta Minia te causera un tel chagrin. Écris à V*** que l'Ombra chantera.

L'expression de la joie de Barini fut aussi comique que celle de sa douleur avait été touchante; il dit cent sottises, une entre autres qui fit bondir lady Stève.

— Si tu savais, *bambina*, les offres qui nous sont faites!

— Comment! des offres? quelles offres? Il ne s'agit pas d'argent, j'imagine.

— Si fait, *ragazza*, et il faut les accepter.

— Jamais! s'écria Minia avec indignation.

— Réfléchis que pour ces gens-là tu es une artiste; un refus ferait deviner la grande dame. Tu auras le droit de donner le prix de ton talent,.. mais après ton départ, alors que tu seras disparue, afin que ta générosité soit sans inconvénient.

— Tu appelles cela de la générosité!

— Je sais que ce n'est rien pour toi qui es riche; mais n'éveillons pas les soupçons.

Barini se mit à écrire au maestro.

— Dis-moi...

Minia s'arrêta.

— Qu'est-ce? demanda le vieillard.

— Y a-t-il des camélias à Vienne?

— Des masses, *bambina*.

C'est ainsi que la fille du prince Sanseverone se décida à paraître pour la seconde fois sur un théâtre.

IV.

Loin de songer à l'inconvenance à laquelle l'entraînait son unique ami, Minia se réjouit bientôt de chanter un opéra qui l'enthousiasmait; le libretto était touchant.

« Serge, un Hongrois, futur époux d'Isaura, est membre de la société des francs-juges. Sa fiancée lui arrache son secret; une indiscrétion est commise, et c'est à Serge que l'ordre est donné de frapper l'indiscret. Isaura l'apprend; elle sait que pour son amant c'est l'obéissance ou la mort. S'emparant alors de l'arme portant le sceau des francs-juges, elle s'en frappe et meurt pour sauver son bien-aimé. »

Dans le premier acte, tout était jeunesse et amour. Isaura racontait à ses compagnes son bonheur; comment elle et Serge s'étaient aimés. Le duo des deux fiancés était un chef-d'œuvre; Minia y déployait une agilité de voix merveilleuse; puis venaient les luttes, les déchiremens de l'âme; elle trouvait des accens inimitables dans le chant des adieux à la vie, si doux et si pathétiques; il était impossible de ne pas pleurer avec elle.

— Tu ferais sangloter des statues de pierre, balbutiait son vieux maître en s'essuyant les yeux.

L'opéra était appris, la représentation annoncée... Lady Stève et Barini se rendirent à Vienne, suivis seulement de la dévouée Mariette.

La réclame n'avait rien négligé pour faire connaître au public la réapparition de la célèbre Ombra; en France, en Angleterre, en Russie, les feuilles publiques furent remplies de l'éloge du nouvel opéra et de son interprète, de cette cantatrice que trois représentations avaient suffi à illustrer et qui s'entourait de tant de mystère. On alla jusqu'à révéler les conditions de son engagement et la clause singulière que nulle personne *étrangère* au théâtre ne pénétrerait dans les coulisses.

Plusieurs virent dans cette clause une sorte de réclame maladroite, d'autres une singularité de mauvais goût, presque une impertinence. A la première répétition, les artistes se montrèrent

peu bienveillans pour cette chanteuse inconnue qui se posait en vestale ; mais par sa douceur, sa bonne grâce, sa simplicité, elle les eut bientôt désarmés, sans compter le respect que lui témoignait le maestro V****. Sa beauté étrange, sa voix merveilleuse lui conquirent ces natures impressionnables, chez lesquelles l'admiration tue l'envie. Ceux même qui s'étaient moqués de ses prétentions ridicules chantèrent ses louanges, ils la traitèrent en déesse et toutes les bouches répétaient son nom avec admiration.

Le soir de la représentation, la salle était comble ; tout Vienne était là, ainsi qu'un grand nombre d'étrangers et de rédacteurs de journaux musicaux.

Le rideau se lève ; Isaura est assise au milieu de ses compagnes. Dans le chœur babillard se distingue une voix de cristal, elle s'élève, sans nuire à l'ensemble,.. puis la jeune fille quitte ses compagnes et s'avance sur le devant de la scène ; toutes les lorgnettes sont dirigées sur elle ; ses grands yeux, d'un bleu clair sur son teint brun, donnent à son visage un caractère étrange ; sa beauté est incontestable, sa démarche élégante, sa taille droite et le geste rare ; il y a dans toute sa personne quelque chose de chaste, d'ingénu, fait pour prévenir en sa faveur. On l'applaudit, pour l'encourager, avant même de l'avoir entendue ; alors elle commence le récit de son pur amour avec une suavité, une tendresse qui charment ; et quelle voix ! Quand elle chante son espérance, son chant s'élance avec un brio joyeux ; tout semble si facile, si frais, qu'on oublie l'art pour s'abandonner tout entier à l'émotion ; l'illusion devient si forte qu'il n'y a plus qu'Isaura en scène ; l'Ombra disparaît.

De tous les coins de la salle partent de frénétiques bravos ; l'artiste peut se croire en Italie ; elle remercie par un sourire naïf et joyeux ; les applaudissemens redoublent. Parmi tous ces regards, elle n'en cherche qu'un seul. Mais il faut poursuivre son chant ; l'admiration du public va crescendo ; nulle cantatrice ne s'est jouée ainsi des difficultés, ses hardiesses sont toujours heureuses, on ne sait ce qui étonne le plus dans ce talent, tant il est complet ; par momens, les spectateurs sont debout, soulevés par l'enthousiasme, pour lui rendre hommage.

La représentation ne fut qu'une incessante ovation... Barini l'avait dit : — Tu ferais sangloter des statues de pierre. En effet, quand Isaura, faisant ses adieux à la vie, dit : « Lorsque la nuit tombe et que les désolés pensent aux absens, il se souviendra de moi qui l'aimais sans jamais savoir que je meurs pour le sauver, » les visages étaient couverts de larmes, et lorsqu'elle se frappa et mourut comme une colombe, l'émotion fut si profonde que l'on n'applaudit qu'après quelques instans ; mais alors ce fut un délire. L'incomparable artiste vit tomber autour d'elle une pluie embau-

mée, les fleurs les plus belles, parmi lesquelles un bouquet de camélias blancs entouré de violettes de Parme. Le jeune homme était donc là! Minia parcourut des yeux la salle... Elle le vit enfin... Son cœur battit, et, se baissant pour ramasser le bouquet, elle inclina la tête, comme pour saluer celui qui le lui avait jeté.

Le rideau baissé, le maestro V*** prit la divine cantatrice dans ses bras, en s'écriant :

— Madame, grâce à vous, j'ai fait un chef-d'œuvre.

Puis il chancela comme si le poids de sa gloire l'écrasait. Tous les artistes entourèrent l'Ombra, qui eut grand'peine à s'échapper.

Une fois à l'hôtel, elle se sentit plus heureuse qu'enivrée, pensant moins à son triomphe qu'à l'inconnu qu'elle venait de retrouver. Elle respira avec délices le bouquet qu'elle avait emporté.

— Que je voudrais *le* connaître! pensait-elle. Qui est-il? Sera-t-il encore là à la seconde soirée? Mais, hélas! je ne puis lui parler... Il faut que Barini sache son nom.

Minia attendit le lendemain avec impatience; elle fit demander son vieux maître, qui l'aborda avec un air respectueux si nouveau pour elle qu'elle se mit à rire.

— Mon teint bruni te fait donc peur que tu ne m'embrasses pas? tu me prends pour la reine de Saba.

— Non, non, répondit le vieillard, c'est parce que tu es une divinité qu'il faut n'adorer qu'à genoux. Ah! que n'es-tu qu'une simple fille de pêcheur pour te consacrer à l'art, pour être reine; car il y a une royauté, sœur du génie, au-dessus de celle des rois, et Dieu te l'a donnée...

— C'est à toi que je la dois, cher maître! dit Minia.

Puis cherchant à interroger le vieillard, sans qu'il pût se douter avec quel intérêt elle attendait sa réponse, pour la première fois se sentant timide, elle attendit qu'il lui parlât de son succès de la veille; mais elle ne trouva pas l'occasion de s'informer de l'inconnu.

Dans la journée, les grands seigneurs, les artistes se présentèrent à l'hôtel pour faire visite à l'Ombra. Sa porte étant close, on remit pour la cantatrice des centaines de cartes... Mais parmi tous ces noms, comment découvrir le seul qu'elle désirât connaître? Un la frappa, mais pour une cause bien différente de ses préoccupations, celui du duc de Whitefield, ce duc étant sans doute le petit-neveu de lord Stève. Cela l'amusa; ce lord anglais ne se doutait guère que l'Ombra n'était autre que sa grand'tante. Elle appela Barini.

— Cher maître, regarde cette carte; il faut que tu t'informes si c'est bien le petit-neveu de mon cher mari... S'il me voit un jour en dehors de la scène, que dira-t-il?

— Dieu merci! il ne te reconnaîtra pas... Mais ne chante jamais devant lui, s'il vient par hasard à Alpino, car il n'y a pas en ce monde deux voix comme la tienne.

— Va à l'ambassade d'Angleterre... Je pense que le duc et moi resterons étrangers l'un à l'autre, malgré mes bons rapports avec la duchesse sa mère, dont les lettres ont toujours été pleines de bienveillance pour moi. En tout cas, lady Stève, blonde et pâle, ne ressemble en rien à la brune et tendre Isaura.

— J'y cours.

Et Barini partait.

— Attends, continua la jeune femme en rougissant légèrement; as-tu remarqué un spectateur de grande taille avec des favoris blonds, de grands yeux? Il était à l'orchestre.

— Non, en vérité, répondit le vieux chanteur, je n'ai eu ici, comme à Milan, des yeux que pour toi.

— Je suis sûre que c'est un artiste, continua Minia, à la façon dont il écoutait la belle musique de V***. Ne peux-tu savoir qui il est?

— Impossible, dit le vieillard; songe quelle foule il y avait; mais je vais à l'ambassade.

Quand il revint, il apprit à Minia que c'était bien lord Whitefield, petit-neveu de lord Stève, dont elle avait reçu la carte.

La seconde représentation eut lieu. Jamais le théâtre de Vienne n'avait vu pareil enthousiasme; rappels, cris, triomphe sans nom de la cantatrice; un seul spectateur écoutait en silence et pâle d'émotion, le seul aussi vu par l'Ombra; c'était pour lui qu'elle chantait, c'étaient les regards passionnés du jeune homme qui l'inspiraient et doublaient son talent.

La toile se releva six fois. L'Ombra tenait le bouquet de camélias...

— Puisque je suis méconnaissable, pourquoi ne recevrais-je pas ceux qui viennent me visiter? dit Minia à l'unique ami qu'elle eût en ce monde.

— Cela ne se peut, répondit Barini, j'ai non-seulement ta considération à garder, mais ta dignité; on t'adresserait peut-être des paroles que tu ne dois pas entendre. Je veux que nul ne t'approche, c'est assez de t'entendre et de t'admirer.

Les journées étaient longues pour la libre fille d'Alpino, se trouvant prisonnière dans les chambres d'un hôtel. Elle avait besoin du grand air. Aussi, cachée au fond d'une calèche, elle avait été en dehors de la ville avec son compagnon qui lui faisait baisser son voile aussitôt qu'il apercevait quelqu'un. Mais ces promenades ennuyèrent bientôt Minia... Elle allait et venait dans les apparte-

mens, lasse de son oisiveté et sous le poids d'une unique et même pensée.

Elle regardait un jour, à travers la persienne, la grande place déserte, pleine de soleil et de poussière... Que lui importaient ces palais, les rares passans? ce n'est pas eux qu'elle eût désiré voir. Lentes étaient les heures et pourtant Minia n'osait demander que le temps marchât plus vite, un jour encore, puis il faudrait partir et s'éloigner du spectateur avec lequel elle vivait dans une union idéale, une communauté d'impressions, dans un amour muet et sans espérance; car il l'aimait, elle n'en pouvait douter.

En abaissant les yeux, elle aperçut celui qui occupait toutes ses pensées, il était debout, devant l'hôtel. Le cœur de l'innocente enfant se mit à battre, comme s'il voulait s'élancer vers cette apparition imprévue. Protégée par la persienne, Minia osa contempler ce visage aimé. Craignant de se montrer, elle eût pourtant désiré lui faire comprendre qu'elle était là. Arrachant un camélia au bouquet qu'elle avait conservé, elle le jeta à celui qui le lui avait offert, puis elle se recula, effrayée de son audace. Quand elle revint à la fenêtre, le jeune homme n'était plus là, mais il avait emporté la fleur.

L'Ombra se surpassa le dernier soir; sa voix avait des accens plus pénétrans que jamais... Une douleur vraie rendait l'artiste supérieure à elle-même; les pleurs la gagnaient, ou plutôt passaient dans sa voix, ses adieux à la vie furent déchirans, c'étaient des adieux à son rapide bonheur, né aux feux de la rampe, que la lumière du soleil n'éclairerait jamais. Pour la dernière fois, elle prit le bouquet, le pressa involontairement contre son sein et fit un signe de remercîment à celui qui le lui avait jeté et qu'elle ne devait plus revoir.

Le rêve était fini; de tous ces cœurs qu'elle avait fait battre, un seul avait fait palpiter le sien, ses triomphes lui coûtaient cher, car elle emportait une blessure qu'ils ne pouvaient ni calmer, ni guérir.

Importunée des bravos, des appels, des ovations, elle s'y déroba par la fuite, et seule gagna l'hôtel, où, une fois libre, elle se mit à pleurer.

Eh quoi! jamais elle ne reverrait les regards qui l'entouraient de leur flamme pendant ces belles heures où l'amour et l'art la transportaient hors d'elle-même? Fallait-il renoncer à une tendresse si nouvelle, si pénétrante que tout son être en tressaillait? Jusqu'alors Minia n'avait connu que les paisibles affections de la famille; et voilà que tout à coup, saisie d'une passion jeune, vivante, agrandie par les obstacles, elle l'emportait, elle allait s'enfermer avec elle

dans la solitude. Après le soleil éblouissant, la nuit! après une présence chérie, l'éternelle absence! L'épreuve était rude pour cette âme innocente. Celui dont elle conserverait l'image dans son cœur, garderait-il son souvenir? L'idée de se faire reconnaître lui vint, mais une pudeur instinctive lui disait qu'il fallait respecter les noms du prince Sanseverone et de lord Stève. Elle devait donc partir, disparaître sans laisser de trace, mais sans oublier... Elle prit le bouquet et le baisa passionnément, quand elle sentit quelque chose sous ses lèvres. C'était un papier... Voilà ce qu'il contenait :

« Signora,

« Tous les jours je me suis présenté chez vous pour avoir l'honneur de vous voir et de vous exprimer mon admiration et mon respect. Tout en vous respire la noblesse et la pureté de l'âme. Sans savoir qui vous êtes, je mets à vos pieds mon cœur et ma vie tout entière.

« WILLIAM WHITEFIELD. »

— Lui!... lui!..

Et pâle d'émotion, Minia s'écria :

— Nous nous reverrons donc!

Elle courut éperdue ouvrir la fenêtre afin de respirer. La nuit était trop avancée pour espérer voir celui qu'elle aimait; mais elle raconta son bonheur aux étoiles, elle lui envoya, à travers la villa endormie, la moitié de son âme, elle remercia Dieu d'être jeune, d'être belle, d'être digne de porter le nom dont elle avait épelé chaque lettre, et qu'elle lisait encore écrit sur le ciel vers lequel elle levait les yeux.

Après une nuit sans sommeil, mais la plus heureuse de sa vie, lady Stève quittait Vienne. La grande artiste disparaissait, couverte d'un impénétrable mystère.

V.

Lassée de triomphe, étonnée de sa secrète agitation, le silence du grand palais ne déplut pas à Minia. Le premier amour est un magicien, il peuple la solitude de mille rêves enchantés. A-t-on besoin d'entretiens variés alors qu'on écoute ses pensées? surtout lorsque, riche, libre, forte, on peut réaliser un projet sans cesse caressé : celui de revoir le duc de Whitefield? C'est en y songeant que la jeune femme regarde l'espace, où bientôt elle s'élancera, et le ciel, son unique confident. Elle lui raconte ses espérances pendant ces belles

nuits d'Italie, alors que la blanche lumière de la lune semble toucher l'horizon au-delà duquel s'envole son cœur. Parfois, comme si le bien-aimé pouvait l'entendre, sa voix s'élève pure et sonore : c'est à prix d'or que les dilettanti paieraient ces sons jetés aux prés et aux bois, et qui sont le merveilleux langage de son amour.

On eût pu croire, en voyant lady Stève silencieuse pendant les longues soirées passées avec Barini, qu'elle était triste ou qu'elle regrettait ses succès; aussi son vieux maître se repentait presque de lui avoir fait goûter les enivremens de la scène. — Le génie ne peut vivre à l'ombre, pensait-il; il a besoin de lumière et d'éclat. Minia se sent une reine en exil.

Tandis que le vieux chanteur s'inquiétait de la sorte, lady Stève trouvait qu'il était temps qu'elle partît. Elle était restée à Alpino d'abord pour se recueillir, puis pour donner au duc le temps de retourner à Londres; mais elle avait assez de son palais, de ses beaux parterres, de ses magnifiques salons; tout cela était devenu une prison qui la retenait loin de lui. Le printemps était là-bas qui appelait l'hirondelle.

Un matin, Minia dit donc tout à coup à Barini qu'elle désirait partir pour l'Angleterre.

— Partir pour l'Angleterre! répéta le vieillard, qui crut qu'elle voulait y chanter... Non, non, *bambina*, je ne te laisserai pas remonter sur les planches, on finirait par deviner qui tu es; tes appointemens donnés aux pauvres musiciens, ta disparition mystérieuse, tout cela a fait jaser, la curiosité publique s'est éveillée, on a soupçonné que l'Ombra était une grande dame. La fille du prince Sanseverone pourrait bien être compromise; tu as fait assez pour ma gloire, puisqu'on t'a proclamée la plus grande des cantatrices.

— Mais je ne songe pas au théâtre, fit Minia en interrompant ce flux de paroles inutiles, je désire visiter les parens de lord Stève, peut-être voudront-ils bien être des appuis pour moi; songe que je n'ai plus que toi...

— Et ton unique ami est un humble musicien chargé d'années, répondit tristement le vieux chanteur. Oui, il te faut des protecteurs de ton rang; mais pourquoi aller chercher si loin des étrangers quand la marquise Sanseverone et son fils?..

— Non, non, s'écria Minia, je n'ai eu aucun rapport avec eux. J'ai correspondu avec la duchesse de Whitefield, elle se souviendra que je lui ai concédé tout ce qu'elle a voulu au sujet de l'héritage de son oncle. Elle m'en a remerciée en ajoutant qu'elle serait charmée de me connaître.

— Ah! s'écria le pauvre vieillard, j'avais oublié que lorsqu'il se sent des ailes, l'oiseau quitte son nid. D'ailleurs à quoi suis-je bon? Je ne sais rien que mon art, où tu n'as plus rien à apprendre;

ta vie commence, la mienne s'achève... Pars, pars en emportant mon dernier rayon de soleil.

Le visage de Minia se couvrit de larmes, elle voulut répondre, Barini lui fit signe de l'écouter :

— Si tu ne trouvais pas là-bas le respect et l'admiration qui te sont dus, tu reviendras retrouver celui qui t'adore et donnerait sa vie pour toi. Ne pleure pas ainsi, *carissima mia*, je sais qu'il faut à ton esprit un autre compagnon que le vieux chanteur. Ne me crois pas un égoïste, mon enfant,.. car si tu es heureuse loin de moi, ton vieil ami le sera aussi.

— Viens avec moi, s'écria Minia en l'embrassant.

— Ma *regina*, je te le répète, je ne suis qu'un ignorant, je suis du peuple. Si le prince me traitait avec amitié, c'est qu'il était souverainement bon et qu'il glorifiait l'art en ma personne. Les Italiens estiment les artistes parce qu'ils les comprennent; les Anglais sont des orgueilleux qui les dédaignent parce qu'ils ne les comprennent pas. Je serais déplacé là-bas. D'ailleurs on pourrait reconnaître le protecteur de l'Ombra. Mariette et Dominico t'accompagneront. Tu m'écriras tes plaisirs, car je vivrai loin de moi-même... Je ne te demande qu'une chose, c'est de revenir avant que je...

Un sanglot de Minia lui coupa la parole.

— Je ne partirai pas, s'écria-t-elle dans un élan d'affection sincère.

Eût-elle persisté dans son sacrifice? Ce n'est pas probable; l'amour est sans pitié pour tout ce qui n'est pas lui.

— C'est mal à moi de parler ainsi et de pleurer comme un enfant, reprit le vieillard; au fond, je suis content, le récit de ton voyage m'intéressera beaucoup... C'est utile à une personne de ton rang de voir du pays; mais, *regina*, il faut avant de partir, que tu me fasses une promesse, plus qu'une promesse, un serment.

Minia répondit aussitôt qu'elle lui ferait tous les sermens du monde afin de le consoler.

— Eh bien! *carissima*, jure de ne jamais chanter là-bas.

— De ne jamais chanter! s'écria la jeune femme, y penses-tu? c'est presque m'empêcher de respirer.

— Non, il faut être prudente. Tu serais reconnue, si l'on t'entendait. On dirait : C'est l'Ombra.

— Qu'importe? répliqua Minia, le talent n'est pas un crime.

— Écoute, *cara mia*, reprit le vieillard gravement; je ne suis qu'un ignorant, c'est vrai, mais quelque chose me dit que ta situation serait compromise... Tu n'ignores pas que le duc de Whitefield était à Vienne, je l'ai su à l'ambassade, et je pressens que les jeunes ladies se moqueraient de la cantatrice.

— Alors comment m'as-tu poussée à faire une chose indigne de mon rang, blâmable peut-être?

— Non, elle est innocente, répondit le vieux ténor, glorieuse même; mais je te répète que là-bas ce sont des sauvages. Si j'avais prévu que tu dusses un jour quitter Alpino, je n'aurais pas exposé ton nom, ni ta personne en public, mais je n'ai pas pu garder pour moi seul un talent fait pour être admiré du monde entier. En Italie, l'art est une religion, une noblesse, il est au-dessus des préjugés; mais il faut respecter les idées de la haute aristocratie anglaise, qui traite de folies nos transports d'admiration pour le talent. Leur tempérament est différent du nôtre, ils vivent dans le brouillard, m'a-t-on dit, et nous dans la lumière; ils ont la froide raison, et nous l'enthousiasme; ils ont le génie des affaires et nous l'amour du beau; ils paient les artistes et nous, nous les adorons. Enfin, ils ont le *cant*, ce dieu de Londres, comme disait lord Stève, ce qui signifie morgue et pose.

— Ah! tu m'as perdue! s'écria Minia. Comment me serais-je défiée de ta prudence? Tu es un vieillard, moi je suis jeune, tu as vécu à Rome, et moi enfermée dans ce palais... J'ai obéi au seul ami que j'eusse sur la terre...

— Je suis coupable! je suis coupable! répondit le pauvre Barini; mais la faute est cachée; nul ne sait que tu es l'Ombra, et nul ne le saura jamais.

— Condamnée à ne plus chanter, que me reste-t-il? O mon Dieu! murmura la pauvre enfant.

— Tu chanteras à Alpino, *mia cara*.

— Non, tu ne m'entendras plus, répliqua-t-elle avec violence.

Atterré, baissant la tête devant ces yeux brillans de colère pour la première fois, Barini joignit ses mains tremblantes, tomba à genoux en murmurant:

— Pardon! pardon!

A cette vue, Minia revint à elle; elle releva le vieillard et se jeta dans ses bras.

— Mon ami! mon cher maître! dit-elle en l'embrassant.

Puis, pensant que sans l'imprudence du vieux ténor elle n'eût sans doute jamais connu l'adorateur de l'Ombra:

— Console-toi, dit-elle, ne te reproche rien, car je te dois le bonheur de ma vie.

Quand elle put réfléchir, deux choses la préoccupèrent: son serment de ne plus chanter... en cachant son talent elle perdait son plus grand avantage, car elle n'avait pas une haute idée de sa beauté, elle n'y avait jamais songé; — enfin ces mœurs et ces usages si différens de ceux qui régnaient dans son pays l'inquiétaient. Elle

s'effrayait de l'accueil et du caractère de la duchesse. Elle n'osait se demander ce qu'il adviendrait de sa rencontre avec lord Whitefield,.. elle murmura :

— Comment pourrai-je lui plaire ?.. En l'aimant, pensa l'innocente enfant.

Il y avait dans cette fille bizarre plus de vaillance que de raison, car malgré tant de motifs de crainte, loin de se décourager, Minia fut plus impatiente que jamais de partir.

Au moment des adieux, il lui fallut pourtant faire appel à tout son courage, tant la séparation lui fut pénible... Barini était si vieux et Londres était si loin !

Dans sa tendresse, le pauvre homme conduisit lui-même sa chère enfant jusqu'à la voiture, ferma la portière et, détournant la tête, il rentra tout chancelant dans le château vide de tout ce qu'il avait le plus aimé en ce monde.

VI.

Lady Stève partit, pleurant à chaudes larmes. Mais le bien-aimé était au bout de la route.

L'espoir sécha vite ses yeux. Elle avait bâti bien des châteaux en Espagne quand elle arriva à Paris, où elle s'arrêta pour préparer ses toilettes. En vivant au milieu de belles choses, elle avait appris le bon goût; ses ajustemens furent bien choisis et dignes de sa beauté.

Une fois installée à Londres, la peur la prit; elle vit alors tous les obstacles qui pouvaient s'opposer à son bonheur... A la fin, elle se décida à écrire à la duchesse de Whitefield. La réponse ne se fit pas attendre. Lady Stève serait reçue par sa nièce avec le plus grand plaisir; on l'accueillerait avec empressement le lendemain.

Ces quelques lignes tracées sur papier armorié causèrent à Minia un effet singulier, elle se sentit plus intimidée que lorsqu'elle paraissait en scène; là, elle était sûre d'elle-même, tandis que ce nouveau théâtre était l'inconnu. Elle commenta chaque mot du billet, cherchant à deviner les véritables sentimens de celle qui venait de lui écrire; elle craignit d'être gauche, de perdre son air naturel, la simplicité de ses manières, de manquer d'à-propos; elle dormit mal comme un conscrit la veille de sa première bataille.

Pour cette importante visite, elle s'habilla avec soin, choisit ce qui allait le mieux à son teint en faisant valoir son visage et sa taille, monta dans une calèche et se rendit à l'hôtel. Là, un valet poudré l'ayant annoncée d'une voix discrète, une petite femme se leva aussitôt de son grand fauteuil et vint d'un pas vif et léger au-devant de la visiteuse.

— Je suis charmée de vous voir, chère lady Stève, dit-elle en lui tendant la main.

Puis l'ayant fait asseoir, elle lui adressa quelques paroles aimables qui rassurèrent un peu Minia; la duchesse lui souhaita la bienvenue en Angleterre, lui demanda si elle comptait y passer quelque temps. Tout en parlant, la vieille dame regardait Minia avec une attention extrême, d'un air surpris; enfin, elle se mit à rire franchement, ce qui déconcerta tout à fait la jeune Italienne.

— Pardonnez-moi, dit la duchesse avec une bienveillance marquée, je ris parce que je m'étais figuré une lady Stève à peu près de mon âge, et que j'en trouve une très jeune et très jolie. Quel âge avez-vous, milady?

— Bientôt vingt ans, madame.

— Eh bien! j'en ai trente de plus que vous.

— Aussi serai-je très reconnaissante, madame la duchesse, si vous voulez me traiter avec une indulgente bonté. Je viens en Angleterre uniquement pour avoir l'honneur d'être connue de vous. J'ai vraiment grand besoin de votre protection, car je suis seule en ce monde.

Cela était dit avec une timidité touchante, d'une voix extrêmement douce. Aussi la vieille dame répondit avec vivacité :

— Je vous la dois certainement, et j'y trouverai grand plaisir. Ainsi vous êtes seule.., à votre âge?..

Alors Minia lui apprit qu'elle ne connaissait personne, ayant toujours vécu à Alpino avec son grand-père et lord Stève ;.. elle était donc très ignorante de toutes choses et venait demander à la duchesse conseil et appui.

— Et vous les aurez, ma chère lady Stève, car vous me paraissez une charmante enfant. Ma tâche, je crois, sera très facile tant vous m'inspirez de sympathie. Ainsi, vous voici à Londres pour quelque temps, tant mieux!

Minia la remercia, tout à fait rassurée.

— Mais, ma belle, reprit la duchesse, je ne puis en vérité vous présenter à mes amis comme *ma tante*, ce serait d'un comique achevé. Voyons, parlons sérieusement; dites-moi un peu ce que vous désirez, parlez-moi de vous.

La nouvelle arrivée raconta sa vie entre deux aimables vieillards, dont l'un l'avait épousée pour la retenir près d'eux; ses études, ses plaisirs, ses goûts; tout, excepté ses aventures de théâtre, bien entendu. Elle dépeignit son beau palais, devenu si triste depuis la mort de ceux qui l'avaient aimée.

— Vous avez cent fois bien fait de venir me trouver. Maintenant, nous nous connaissons, n'est-ce pas? nous ferons d'abord un chassé-croisé : je vous appellerai *ma nièce* et vous me direz : *ma tante...*

Minia ne demandait pas mieux et lui exprima sa reconnaissance.

— Je vous avoue, reprit la vieille dame, que vous avez fait ma conquête et que c'est moi qui dois vous savoir gré d'être venue ici. Vous allez apporter la gaîté dans une existence un peu attristée par les continuelles absences de mon fils. J'aurais désiré vous présenter le duc de Whitefield, mais il n'est pas en Angleterre.

Depuis que Minia était entrée chez la duchesse, elle était sous une impression de peur mêlée de joie à l'idée que le duc pouvait paraître tout à coup.

Elle ressentit plus de calme, tout en soupirant.

— Au retour de William, nous serons déjà de vieilles amies. Vous l'appellerez mon cousin, s'il vous plaît, afin que la glace soit tout de suite rompue entre vous... Je suis sûr qu'il sera enchanté d'avoir une si gracieuse cousine.

— Que je vous aimerai! dit Minia en embrassant la duchesse. Oh! comme je vais vous aimer!

— Vous êtes la plus aimable créature qui soit au monde, répliqua la nouvelle tante. En vous voyant si simple, si naturelle, c'est moi qui vais me mettre à vous adorer... Aussi, ma belle petite, vous allez avoir pitié d'une solitaire et prendre gîte chez moi. D'ailleurs, il n'est pas convenable qu'une aussi jeune femme soit seule dans un hôtel, même avec de vieux serviteurs. Nous allons faire prévenir vos gens. Je vous avertis qu'un refus nous brouillerait.

Le refus n'était pas à craindre, la proposition comblait de joie Minia. Elle n'aurait jamais osé espérer que William la trouverait chez lui sous la protection de sa mère. Et comme elle s'écriait :

— Ah! milady, je suis ravie!

— Habituez-vous à me dire : ma tante, répliqua la duchesse, qui sonna et donna des ordres.

A ce moment, un homme de soixante ans environ, de haute taille, de mise soignée, l'air très distingué, entra avec aisance et sans être annoncé.

— Venez, cher comte, que je vous présente à ma nièce, lady Stève. — Puis, celle qui parlait, se tournant vers Minia : — Le comte de Bocé, mon vieil ami.

— Ami, certainement; vieux, c'est malheureusement vrai aussi, dit le comte en saluant profondément l'étrangère, à qui il adressa un compliment bien tourné.

— Ma belle enfant, dit la vieille dame, à son langage vous devinez que le comte est Français. Depuis tant d'années qu'il habite l'Angleterre, il n'a rien perdu de la galanterie de son pays; s'il est très flatteur, il oublie parfois d'être charitable... J'espère qu'il

vous taquinera... Ce sera bon signe, car ses préférences se manifestent par un redoublement de malignité.

— N'en croyez rien, milady, ce portrait est absolument défiguré; personne n'est plus soumis à la beauté unie à la grâce, c'est vous dire que vous êtes sûre de votre empire sur un gentilhomme aussi cruellement calomnié... Peu charitable, moi!.. Ah! duchesse, si je ris parfois des prétentions ridicules, des petites méchancetés déguisées, c'est pour vous amuser... Je vous prie donc de faire mon éloge à votre jeune parente, afin de la mieux disposer en ma faveur.

— C'est déjà fait, monsieur le comte, dit Minia en souriant d'un air si doux qu'elle se fit un ami de celui qui l'écoutait.

La manière dont elle avait prononcé *monsieur le comte* fit que ce dernier lui demanda si elle parlait français.

Elle répondit affirmativement.

— Alors, ma chère belle, s'écria la vieille dame, M. de Bocé est conquis. Il déteste l'anglais, peut-être bien parce qu'il le parle mal?

— Vous êtes bien attaqué, monsieur, reprit gaîment Minia; malgré la confiance absolue que m'inspire *ma tante*, je suis tentée de vous défendre.

— Et vous aurez bien raison, dit la duchesse, car au fond il est excellent.

La conversation ainsi commencée se continua avec gaîté.

— J'admire votre courage, milady, d'avoir quitté votre pays pour respirer les brouillards de la Tamise, reprit M. de Bocé; prenez garde, ils vous ôteront ce rire charmant qui va aider la bonne duchesse à me guérir du *spleen*; sans elle, j'en serais mort depuis longtemps.

— Pourquoi n'avez-vous pas repassé la Manche?

— A cause de l'affection que j'ai pour vous. Je suis homme d'habitudes; mon hôtel me plaît. J'ai de bons chevaux ici; puis me déplacer me dérange; enfin je reste. Mais je suis sûr que lady Stève va bientôt regretter son ciel bleu. Ah! le beau pays que l'Italie! continua M. de Bocé; j'étais l'an dernier à Milan...

— Avec mon fils, que vous auriez dû ramener, interrompit la duchesse.

— Ce n'est pas ma faute s'il est resté... et s'il est loin d'ici... Vous parle-t-il de son retour?

— Non.

Et la mère soupira.

— Quel fou! murmura le comte.

Le cœur de Minia battait... Pourquoi le comte l'appelait-il un fou, et pourquoi la tristesse s'était-elle répandue sur le visage de la duchesse?

On annonça le dîner. M. de Bocé offrit le bras à la maîtresse de la maison, qui prit en même temps celui de sa jeune parente.

La soirée acheva le succès de celle-ci. Elle se sentit parfaitement à l'aise entre deux personnes d'esprit qui lui témoignaient tant de bienveillance.

Dès le lendemain, la duchesse montait en voiture pour présenter lady Stève au monde le plus aristocratique de Londres.

Les visites prirent un assez grand nombre de journées. Le soir, M. de Bocé s'amusait des réponses de Minia, qu'il questionnait sur les personnes qu'elle avait vues; il en faisait ensuite des portraits très ressemblans. Lui et la duchesse étaient de plus en plus charmés de la jeune femme; elle avait apporté le mouvement et la vie, sauvé de l'ennui la vieille dame, qui disait :

— Cette petite est non-seulement très spirituelle, mais elle sait écouter. Puis, quel beau visage! quelle jolie tournure!

Dans le fond de son cœur, la duchesse nourrissait l'espoir qu'une femme aussi charmante, riche, bien née, conviendrait à son fils et pourrait lui plaire. Alors le duc ne courrait plus le monde comme un Juif errant, et la mère aurait une adorable fille.

Les deux dames trouvaient partout un accueil empressé, et Minia soutenait au comte qu'il était impossible de rencontrer, même en France, plus de politesse et de grâce que dans la société anglaise.

— Attendez, lui dit-il un soir; vous êtes trop belle, milady, pour qu'on vous le pardonne. Tandis que les jeunes misses serrent votre main, elles cherchent s'il n'y aurait pas en votre élégante personne quelque chose à dénigrer. Elles sont désolées de ne rien trouver... J'espère, grâce à votre perfection, qu'elles se résigneront à le reconnaître; sans cela, vous regretterez peut-être Alpino, où les fleurs ne sont pas jalouses ni les oiseaux envieux.

— Je vous disais bien, interrompit la duchesse, qu'il passait son temps à critiquer les femmes de mon pays... Je crois, en vérité, que ce sont ses sarcasmes qui ont contribué à éloigner William de nos salons.

— Je proteste, répliqua le comte, je ne suis pour rien dans les singularités de votre fils; s'il n'aime pas le monde, ce n'est pas de ma faute, c'est parce qu'il n'en a ni les idées, ni les goûts, qu'il déteste toute contrainte, et enfin qu'il est un enfant gâté, n'ayant jamais fait que ce qui lui plaît... Ne vous fâchez pas, duchesse, que voulez-vous? c'est un être impressionnable, plein d'esprit et de fantaisie, épris de l'art et du beau; aussi, pour fuir la prose, court-il après la poésie qu'il ne peut trouver dans le babillage des salons; et votre serviteur n'a pas le courage de l'en blâmer.

— En sorte que vous trouvez bon qu'il vive sans cesse loin de

son pays, où il ne rencontre sans doute que des sots et des ennuyeux? s'écria la duchesse.

— Ne me faites pas dire ce que je ne pense pas; j'explique les causes de ses pérégrinations. Il serait certainement préférable qu'il tînt ici son rang; il le fera quand son ambition sera éveillée... Mais à son âge, on écoute plus volontiers son imagination et son cœur que sa raison.

— A vous entendre, il reviendra quand il aura les cheveux gris, répondit la duchesse avec un peu d'humeur.

— Ou s'il se lasse des cheveux noirs, dit le comte en souriant.

La duchesse l'arrêta d'un geste, et M. de Bocé changea aussitôt de conversation.

— Des cheveux noirs!.. C'est ainsi qu'il m'a vue, pensa Minia.

Les jours suivans, il ne fut plus question du duc. Le temps fut si occupé par les visites et les réceptions que le comte bénissait les soirs où ils étaient seuls, la duchesse, Minia et lui. Élevée par des vieillards, la jeune lady savait les attentions qui les touchent, les conversations qui les intéressent; avec ses nouveaux amis, son aimable gaîté était une flatterie innocente qui prouvait l'agrément de leur compagnie; ceux qui n'ont plus la prétention de plaire sont heureux de ne pas ennuyer. A ces soirées intimes, Minia apportait la vivacité d'un esprit jeune et cultivé, la chaleur d'une âme qui débordait de tendresse; la sonorité de sa voix pleine et douce enchantait l'oreille... Comment résister à tant de charmes? Aussi était-elle devenue l'enfant chérie de la maison.

Une chose l'étonnait : on ne parlait pas de William,.. elle avait même remarqué qu'on évitait les sujets qui pouvaient amener son nom. Aussi, s'étant trouvée seule avec le comte, en profita-t-elle pour lui demander si l'absence du duc devait se prolonger.

— Voilà ce qu'il m'est impossible de savoir; William ne le sait pas lui-même. Vous êtes maintenant de la famille, chère lady Stève, et je peux tout vous dire : eh bien! ce grand enfant s'est amouraché d'une créature mystérieuse; j'espère que cela ne durera pas. La duchesse, qui ne sait pas que ces sortes d'amours ne sont pas sérieux, en est très préoccupée.

— Et cette créature mystérieuse? demanda Minia, le cœur palpitant.

— Une chanteuse, chère lady; c'est vraiment insensé de perdre son temps dans une aventure si vulgaire...

— Si vulgaire! répéta Minia.

— Oui, car cette chanteuse doit être une fille de pêcheur ou de quelque actrice; mais n'accusez pas le duc de mauvais goût. J'ai entendu cette femme à Milan. Son talent est merveilleux et sa beauté

singulière; j'avoue qu'il m'a fallu la forte dose de raison que me donnent les années pour ne pas lâcher la bride à mon enthousiasme. Cette virtuose unit à une voix divine une méthode parfaite, une expression juste dans la passion comme dans la gaîté; avec cela, la tournure d'une princesse; seulement, c'est une princesse de théâtre qui, le rideau baissé, reprend sans doute son air de bonne fille. Ce qui me plaisait, en outre, c'était son étrangeté. Figurez-vous un teint très brun, des yeux d'un bleu très clair, deux pervenches sur une orange, comme on eût dit au temps du madrigal; et, chose étonnante, le regard le plus chaste. On croirait, en vérité, voir une vierge naïve et tendre. Enfin, c'est une créature séduisante, supérieurement douée, et moi qui l'ai vue, je ne suis pas surpris que des jambes de vingt-sept ans courent après elle, surtout lorsque, pour achever son attrait, elle s'entoure d'un parfum excitant, celui du mystère. On ne sait ni qui elle est, ni d'où elle vient; personne ne l'approche ni ne lui parle; on ne la voit qu'aux feux de la rampe,.. et, pour achever, elle jette, dit-on, aux artistes malheureux l'or et les pierreries que gagne son gosier; et, comme une princesse de conte de fées, elle disparaît. Quelque roi de la finance lui rend sans doute ses générosités faciles. Après l'avoir entendue à Milan, William, très épris d'elle, s'est mis à sa poursuite; moi, plus raisonnable, mais indigne de jouer le rôle de Mentor (que j'ai toujours trouvé ridicule), j'ai laissé courir mon Télémaque et m'en suis revenu au logis. Mon jeune ami, n'ayant pu atteindre sa belle, est rentré à son tour et m'a pris pour confident de son amour, amour de pure imagination, je l'espère. Mais un beau matin nous apprenons que la fameuse chanteuse reparaît à Vienne. Voilà mon jeune fou reparti. Quand reviendra-t-il? Dieu le sait; il est probablement avec son étoile sur les bords du Rhin, des lacs de la Suisse. Je voudrais que la satiété le ramenât auprès de la duchesse. Voilà, chère lady Stève, toute l'histoire. Vous avez sans doute entendu parler de l'Ombra?

— Ah! c'est l'Ombra? balbutia Minia, le visage radieux.

— Savez-vous, milady, ce qu'elle est devenue?

— Elle s'est peut-être changée en rossignol et s'est envolée.

— Vous vous moquez du pauvre William, reprit le comte; les femmes du monde sont sans indulgence pour ces sortes de faiblesses. Aussi ai-je eu tort de vous conter si longuement une si misérable aventure.

— Non, non, s'écria-t-elle, elle m'intéresse, j'aime l'enthousiasme, même dans son exagération, et votre récit me fait vivement désirer de voir le duc.

Il m'aime! fut le premier cri de Minia quand elle fut seule. Il m'aime! C'est pour me retrouver qu'il abandonne son pays, sa

mère, ses amis. Ah! s'il pouvait deviner que celle qu'il poursuit est là, à son foyer!

Mais pour la première fois une crainte venait de la saisir : il me reverra sous un aspect si différent de celui qui l'a séduit! Un œil d'amant saura-t-il découvrir le même cœur dans l'Ombra et lady Stève? Oui, je l'espère.

On était en pleine saison de Londres, les bals succédaient aux raouts, les courses aux concerts. Partout lady Stève était proclamée reine de beauté. La duchesse la voyant entourée, courtisée, était la première à l'entraîner dans les fêtes; elle désirait le retour de son fils, croyant qu'il ne résisterait pas à l'attrait de la jeune lady, qu'elle désirait ardemment appeler sa fille. Elle ne se lassait pas d'en faire l'éloge au comte.

— Cette petite charme ma vie, disait-elle; je n'ai jamais surpris chez elle ni égoïsme, ni caprice.

— Quelle attentive bonté! ajoutait M. de Bocé. Puis elle est très forte aux échecs; connaissez-vous une femme de son âge jouant avec plaisir à ce jeu si sérieux? Et comme elle rit gentiment lorsqu'elle me taquine avec esprit! C'est vraiment une femme adorable.

Minia pouvait donc sincèrement écrire à son vieux Barini qu'elle était aimée, gâtée au-delà de toute espérance, et très heureuse.

Elle l'était en effet; aimant les fêtes, la danse et la toilette, même le succès, s'il faut le dire, il n'y avait qu'une ombre à son bonheur : l'absence de William, qui ne pouvait durer, puis une grande privation, celle de ne plus chanter. Plus d'une fois elle s'était reproché la promesse faite à son maître... Elle l'avait si bien tenue que personne ne la croyait musicienne. Ses réponses quand on lui demandait si elle jouait du piano étaient si modestes, si embarrassées que l'on supposait qu'elle en jouait très mal; ce qui faisait dire à M. de Bocé :

— Elle est parfaite, car elle ne chante pas, ne touche pas du clavecin, et cause avec nous au lieu de nous arracher les oreilles.

Un des derniers bals, mais un des plus beaux, fut donné en l'honneur de la belle étrangère : elle y parut dans une ravissante toilette venue de Paris. Son entrée fit sensation, on faisait haie sur son passage, comme pour une souveraine... un murmure flatteur la suivait, il y avait foule pour obtenir d'elle une valse ou une mazurke. Les femmes même la complimentaient sur sa parure et sur sa beauté. Minia, charmée, les remerciait non-seulement de leurs paroles, mais de leurs sourires bienveillans, et s'élançait joyeuse au bras de son danseur. La chaleur du salon étant extrême, l'heureuse Minia sentit enfin la fatigue.

— Prenez mon bras, lui dit le comte, venez dans la serre, où il

y a plus de fraîcheur; j'aurai ainsi mon tour et ma part de plaisir.

Tous les deux se glissèrent à travers la foule élégante et purent enfin respirer au milieu des arbustes et des fleurs.

— Avouez, maintenant que nous voici tranquilles, qu'on vous a dit bien des banalités polies et bien des mensonges, dit M. de Bocé.

— Des mensonges! reprit-elle en riant; vous pensez donc que je ne mérite pas les complimens que j'ai reçus?

— Vous en méritez le double, c'est ce qui rend ceux de vos rivales sujets à caution.

— Des rivales! dites des amies, je vous prie, car toutes les mains se tendent vers la mienne.

— La confiance est une aveugle qui égare ceux qu'elle conduit... Je vous conseille, milady, de ne pas croire à la sincérité du monde. Gardez-vous de commettre une imprudence. Vous verriez alors avec quel appétit vous seriez mangée à belles dents par ces bonnes amies. Quel serait leur bonheur!

Ces dernières paroles portèrent coup. Minia se revit en scène sous les traits de l'Ombra : elle se figura l'indignation des jeunes et des vieilles ladies; le comte même qui la promenait si fièrement à travers les salons baisserait la tête si elle était reconnue. Depuis qu'elle vivait chez la duchesse, Minia en avait plus appris sur le monde que pendant toutes les années passées à Alpino. Elle savait maintenant que rien ne lui ferait pardonner ses aventures de théâtre. Un seul homme les excuserait peut-être... mais voudrait-il, tout en l'adorant, lui donner son nom?.. Quel empire auraient ses idées aristocratiques dans cette occurrence?

Minia frémit et remercia Barini d'avoir exigé qu'elle cachât son talent, car il pourrait la perdre... Jusqu'à présent son secret était bien gardé... et ne pourrait être découvert.

— A quoi rêvez-vous donc, milady? lui demanda son compagnon. Vous me trouvez un misanthrope qui effarouche la gaîté, vous avez raison; quelle idée m'a pris de vous crier : Gare! comme si nous étions dans la forêt de Bondy. Jouissez donc pleinement de votre triomphe, de votre jeunesse, de votre aimable confiance; dites-vous que la vieillesse est une médisante, une envieuse qui n'a plus de soleil et qui voit tout en noir... chez les autres.

Minia se leva, elle avait besoin de silence; elle alla s'asseoir, entraînant M. de Bocé à sa suite, derrière de grands orangers.

— Ils me rappellent mon pays, dit-elle en soupirant.

Comme elle finissait de parler, des voix joyeuses se firent entendre; plusieurs jeunes filles entrèrent dans la serre sans apercevoir ceux qui s'y trouvaient déjà. Minia s'empressait d'aller au-devant d'elles, quand elle entendit son nom prononcé et s'arrêta.

— Lady Stève est partie, dit miss Paméla; cette reine de beauté

aura quitté la fête par charité pour nous, afin que nos danseurs s'aperçoivent enfin de notre présence.

— Reine de beauté, je le veux bien, continua une autre, quoique je n'aime pas ce visage de fausse madone; son meilleur titre à l'engouement général est son titre d'étrangère.

— Elle en a d'autres, reprit Paméla; d'abord elle est veuve, ce qui lui permet d'être savamment coquette; de plus, elle est très-riche, et l'on sait que la fortune est un aimant qui attire. Quant à son éducation, elle est vraiment singulière; pas un talent d'agrément. Puis, sait-on quelque chose de ses antécédens, comment elle était posée en Italie? Non, elle est tombée à Londres comme un aérolithe, sans parent ni chaperon pour l'accompagner.

On assure qu'elle est fiancée au duc de Whitefield, mais celui-ci, dit-on, est amoureux d'une actrice. La duchesse meurt de peur qu'il ne fasse de cette chanteuse lady Whitefield.

— Est-ce qu'on épouse une femme de théâtre? s'écria miss Aurore. Le duc est un original, un extravagant, je le veux bien, mais il sait ce qu'il doit à son rang et ne donnera jamais son nom à une femme qui a été le point de mire de tant de lorgnettes.

— Ah! c'est trop cruel! murmura Minia.

Le comte la saisit par le bras pour lui imposer silence et l'empêcher de se montrer, car c'eût été rendre la haine plus hardie; on ne pardonne point à ceux qui vous prennent en faute.

L'orchestre ayant fait entendre le prélude d'une valse, les danseuses regagnèrent le salon.

— Ne vous affligez pas des propos de ces pécores, dit paternellement M. de Bocé à la pauvre Minia qui pleurait; ces jeunes vipères viennent, en montrant leur venin, de vous rendre hommage. C'est une manière tout comme une autre d'avouer leur infériorité. Elles ont aussi égratigné le pauvre William... Lui, épouser une actrice, allons donc! s'exposer à la réprobation de notre monde! il ne ferait jamais une pareille faute.

C'en était trop. Minia éclata en sanglots. M. de Bocé fit tout au monde pour la calmer; mais elle ne pouvait reparaître dans les salons avec ses yeux rougis par les larmes. Le comte se mit à la recherche de la duchesse, lui expliqua en quelques mots le malaise de sa jeune parente, et tous les trois quittèrent la fête.

VII.

Cette soirée fut une dure leçon pour l'ignorante Minia; une action qu'elle avait crue innocente lui paraissait maintenant impardonnable. Elle était plus sévère pour elle que ne l'avaient été les jeunes ladies. Comment lady Stève s'était-elle abaissée au niveau d'une

actrice? Comment avait-elle consenti à produire en public sa voix et son talent? Ah! cette faute pèserait sur toute sa vie, et l'amour né dans ces circonstances ne pouvait être ni pur ni sérieux. Ces mots: — William épouser une actrice, allons donc! — résonnaient à son cœur comme ceux d'une condamnation à mort. Non, non, il ne fallait jamais que celui qu'elle aimait pût soupçonner qu'elle était l'Ombra. Ainsi elle était condamnée à vivre enfermée dans le mensonge et dans la crainte.

Il lui fallut plusieurs jours pour se remettre d'une secousse aussi douloureuse et retrouver quelque sérénité. Elle dut feindre la gaîté, tandis que de pénibles pensées la suivaient partout.

La saison de Londres étant terminée, celle des grandes chasses allait commencer; les châteaux s'ouvraient déjà pour recevoir de nombreux hôtes. Lady Lunley invita la duchesse, sa nièce et M. de Bocé à Villiers-Castle, espérant que le duc de Whitefield viendrait les y rejoindre.

Minia aussi l'espérait, elle avait le pressentiment que ce serait là qu'elle et William se reverraient; étrangère pour lui, au premier aspect, bientôt ils se comprendraient comme ils s'étaient compris déjà. Le lien magnétique qui les avait unis les rapprocherait l'un de l'autre plus étroitement. Les trois invités partirent pour Villiers-Castle. Il y avait longtemps que Minia n'avait vu les champs, les arbres et respiré l'air pur. En sortant de Londres, où le brouillard et la fumée enveloppent d'un voile gris tous les objets, ceux qu'elle voyait en pleine lumière la charmaient; la puissance de la végétation du sol anglais, la verdure vigoureuse des prés, ne ressemblaient en rien aux joyeux environs de Naples. Cette différence entre les deux pays lui expliquait pourquoi les idées et les mœurs étaient si dissemblables: dans l'un, sous un ciel lumineux, la gaîté, l'expansion; dans l'autre, le calme et la raison. Elle comprenait que sous les bois d'orangers et de citronniers on fît descendre les dieux de l'Olympe, et que les sombres forêts qu'elle traversait en ce moment eussent servi d'asile aux druides et à leur religion austère, faite pour les âmes voilées et contenues, tandis qu'en Italie il fallait des cérémonies pompeuses et des prières montant vers le ciel avec des chants harmonieux.

Lady Stève faisait part de ses impressions et de ses pensées à ses compagnons de voyage; aussi la conversation ne tarissait pas, tour à tour sérieuse et enjouée, et ils furent surpris de se trouver tout à coup dans la longue avenue de Villiers-Castle, grand château de granit à teinte grise avec des toits pointus. Comme elle descendait de voiture, un pâle rayon de soleil, en harmonie avec cette nature discrète, se montra, saluant, crut-elle, la nouvelle venue avec son cortège d'espérances.

L'accueil que lady Lunley fit à ses trois visiteurs fut d'une grâce particulière; elle les conduisit dans les appartemens qui leur étaient destinés, leur disant qu'ils avaient le temps de se reposer un peu avant le lunch.

Après avoir réparé le désordre du voyage et s'être habillé pour descendre au salon, les présentations ayant été faites, chacun prit la place qui lui convint.

Les Anglais ont l'hospitalité aimable, et les amitiés se font vite à la campagne. La fille de lady Lunley, Dorcas, s'empara du bras de Minia en se déclarant son amie.

La soirée se passa en projets sérieusement discutés; irait-on le lendemain à la chasse, à la pêche, à cheval, en voiture, à la mer ou dans les bois? Il fut décidé que les soirs seraient consacrés à la musique, à la danse, que l'on monterait une comédie, un opéra, si faire se pouvait. Chacun put choisir son genre de divertissement et toutes les heures appartenaient au plaisir.

Huit jours s'étaient écoulés, et William ne venait ni n'écrivait. Minia commençait à se décourager; la duchesse devenait triste.

— Mais que fait mon fils?

— Il s'amuse, répondait M. de Bocé.

— Pourquoi pas de lettre?

— C'est qu'il revient.

Mais, tout en le disant, le comte n'en croyait rien.

— Une fille comme l'Ombra fait oublier mère et patrie, pensait-il.

Un soir, réfugiée dans l'embrasure d'une fenêtre, Minia demeurait absorbée dans ses souvenirs, lorsqu'une jeune miss chanta si faux que l'élève de Barini se réveilla pour ainsi dire et tourna la tête vers la chanteuse. Un cri faillit lui échapper... En face d'elle était William; oui, c'était lui! lui que sa pensée venait d'évoquer. Elle crut à la continuation de son rêve; mais non, c'était bien lui, appuyé contre le montant de la porte d'entrée; il avait un air froid qu'elle ne lui connaissait pas. De quelle joie, de quelle agitation fut saisie la jeune femme! elle croyait que son cœur allait s'envoler vers celui qu'elle aimait.

Dès que le chant fut fini, Minia vit le duc se diriger vers elle; mais non.., il traversa le salon et disparut. Minia ressentit à la fois de la surprise et de la douleur; elle eut la sensation du vide et de l'isolement. Voilà donc ce retour si attendu! cette réunion si ardemment souhaitée! La pauvre femme oubliait ses cheveux blonds, son teint pâle, son titre de lady et le milieu où elle était en ce moment. Se retrouvant seule dans l'embrasure de cette fenêtre, il lui sembla que le murmure des voix devenait un bruit assourdissant, la foule parée une troupe de fantômes lugubres. Incapable de penser, sur le point de s'évanouir, elle sentit de grosses larmes inonder

ses joues; elle revint à elle-même, essuya ses yeux, les ferma un instant pour se recueillir, quand une main touchant son épaule la fit tressaillir; c'était la duchesse donnant le bras à son fils.

— Ma chère lady Stève, le voilà enfin! Accueillez-le avec bonté.

Celle à laquelle on parlait se leva; ses genoux tremblaient. Elle balbutia quelques mots, et le duc, la saluant, lui demanda son amitié en faveur de leur parenté.

La duchesse, tout à la joie, sans remarquer le trouble de lady Stève, entraîna le nouveau venu pour achever ses présentations, laissant Minia seule, plus seule dans cette foule indifférente que dans un désert.

Était-ce vraiment lui qui venait de la regarder ainsi? On eût dit que la mort était passée entre elle et William. En s'éloignant avec indifférence, il venait d'emporter l'espoir et le bonheur de celle qui l'aimait. Qu'était-elle donc venue faire en Angleterre? Quelle illusion l'avait fait accourir? Était-il possible que sa personne, que ses yeux que sa voix, n'eussent rien réveillé chez le duc? Était-elle déjà oubliée?

Peu à peu, reprenant un peu de calme, elle se trouva déraisonnable de n'avoir pas fait la part d'un déguisement qui l'avait rendue méconnaissable aux yeux de Barini, aux siens même. Elle finit par s'applaudir de ce qui l'avait désespérée; car le duc de Whitefield, empressé pour lady Stève, eût été infidèle à l'Ombra. Mais alors que faire s'il ne la reconnaissait pas? Minia eut peur de son double personnage. Avouer, c'était perdre l'estime de son amant; se taire, c'était perdre son amour.

— Attendons, se dit-elle.

Il fallait s'assurer d'abord si, dans les salons de lady Lunley, le duc reprendrait les préjugés qu'il avait mis sous ses pieds en Italie, puis essayer de lui plaire sous les traits de lady Stève. Elle l'aimait tant que sa tendresse devait être contagieuse; mais à quelle situation étrange son silence allait la condamner! Il lui faudrait lutter pour ainsi dire contre elle-même, puisqu'elle devait faire oublier l'Ombra... La réalité pourrait-elle remplacer le charme de l'illusion? Le visage d'un rose pâle serait-il préféré au teint brun de la cantatrice? Lady Stève aurait en sa faveur la ressemblance des goûts, l'échange de nobles pensées, sa vivacité d'esprit, le sacrifice de tous les hommages qui lui étaient adressés.

Le lendemain, à son réveil, oubliant ses inquiétudes de la veille, Minia n'éprouva que l'immense joie de se dire : — Il est ici, je vais le voir!

Après avoir arrangé ses cheveux blonds avec art, soigné sa toilette avec goût, elle se regarda longuement, afin d'être sûre qu'il n'y avait rien à ajouter et se rendit chez la duchesse; il lui sembla que celle-ci lui parlait avec plus de tendresse encore qu'à l'ordinaire,

peut-être avait-elle fait déjà à son fils l'éloge de sa jeune parente. Quand les deux dames descendirent, elles trouvèrent le duc au bas de l'escalier. Il les salua; Minia très émue mit résolument sa petite main dans celle qu'il lui tendait; puis se trouvant en face de lui au déjeuner, elle osa le regarder. Comme la veille, et malgré les bonnes raisons qu'elle s'était données à elle-même, elle eut une impression douloureuse en constatant son air indifférent, qui jurait tellement avec le souvenir qu'elle avait conservé de ses regards passionnés. Le duc parla peu, ne semblant pas prendre grand intérêt à ce qui se disait autour de lui. Poli en somme, il répondait en peu de mots quand on l'interrogeait. Minia écoutait le son de sa voix avec émotion.

On vint à parler voyage. Sir John Auston dit en s'adressant au duc :

— Je croyais qu'après avoir visité l'Italie, vous aviez été à Vienne; là, vous aurez entendu de nouveau la fameuse cantatrice dont vous étiez si enthousiaste?

— Oui, je l'ai entendue.

— Raconte-t-on sur elle quelque histoire?.. A-t-on su enfin qui elle était?

— Je l'ignore, répondit le duc d'un ton bref.

— Il est impossible qu'étant aussi belle elle n'ait pas d'aventures.

— Elle est aussi sage qu'elle est belle, répondit celui que l'on questionnait.

— Comme le sont les femmes de théâtre, ajouta sir John.

— Autant que les plus pures entre celles du monde, répliqua William.

Il se fit un silence qui était une protestation muette, un blâme de cette inconvenance.

— Notre voyageur va être grondé par sa mère, dit tout bas M. de Bocé à Minia. Oser défendre la vertu d'une actrice par une comparaison impertinente!.. Soyez sûre qu'il veut déjà nous fausser compagnie.

A la fin du repas, Minia trouva la duchesse mécontente. Celle-ci regrettait que son fils ne se montrât pas à son avantage, elle accusait les voyages de trop émanciper les jeunes gens; ils rencontraient des sociétés qui les gâtaient. Mais celle qui parlait ainsi fut charmée d'entendre sa nièce défendre son cousin :

— Songez, chère tante, que le duc arrive d'un pays où l'on respecte l'art...

— Mais non pas les chanteuses, ma belle. Enfin, je vous remercie de prendre le parti d'un étourdi. Il sait déjà que vous êtes aussi bonne que belle. Traitez-le tout à fait en parent, mon enfant; je compte beaucoup sur votre charme pour dompter ce jeune sauvage.

Minia ne demandait pas mieux. Vivant sous le même toit, elle

espérait que l'heure de l'affection finirait par sonner. Comment en eût-il été autrement? La duchesse l'aidait, chaque jour elle vantait Minia, parlait des soins dont l'entourait cette aimable femme... D'un autre côté, elle affirmait à celle-ci que le duc gagnerait beaucoup à être plus connu d'elle.

En attendant, William conservait son air froid, excepté avec son vieil ami.

— Alors, lui disait M. de Bocé, un soir où ils étaient seuls à se promener sur la terrasse, vous nous revenez aussi fou que par le passé, et cela pour une femme qui court les grands chemins avec un plus heureux que vous, sans doute?

— Pourquoi froisser mes sentimens par d'injurieuses et fausses suppositions? Je suis assez découragé pour que vous n'augmentiez pas ma tristesse.

— Ainsi vous ne l'avez pas trouvée?

— Non, malgré les recherches les plus minutieuses. Qu'est-elle devenue? Nul n'a pu me le dire. Je sais seulement qu'elle a refusé des offres magnifiques pour chanter à Paris et à Londres. Puis elle a disparu au milieu des triomphes sans laisser de traces, comme elle l'avait fait à Milan.

— Vous avez pu lui parler, j'imagine?

— Non; elle n'a voulu recevoir personne et ne s'est montrée nulle part...

— Mais je serais entré par ruse ou par force, s'écria le comte, intéressé malgré lui à cette énigme vivante. Enfin, de quel côté s'est-elle dirigée et avec qui? car elle n'était pas seule.

— Personne n'a pu répondre à mes questions. Elle a dû partir avec le vieux monsieur qui l'accompagnait au théâtre; mais il était inconnu comme elle. Les uns disent qu'elle est Italienne, alors j'ai parcouru l'Italie; les autres prétendent qu'elle n'est plus en Europe; mais un heureux pressentiment me dit que je la retrouverai, qu'elle reparaîtra. Tout est extraordinaire chez cette femme : non-seulement elle échappe à tous les regards, rend inutiles toutes les investigations, mais on ne sait même pas pourquoi elle chante en public, puisqu'elle distribue ses appointemens aux pauvres. Enfin, il y en a qui racontent qu'elle est la femme d'un grand seigneur mélomane qui la force à chanter, afin de goûter la volupté d'entendre cette voix divine bien accompagnée, mais il cache ensuite son trésor par jalousie.

— Tout cela est bien singulier.

— Sa distinction prouve qu'elle est bien née et non la femme ou la fille d'un vieux musicien, comme plusieurs l'assurent. Tout ce qui la concerne est mystérieux, même son nom, car celui d'*Ombra* n'est pas le véritable... Ah! c'est vraiment à en perdre l'esprit.

— Et vous en êtes la preuve, répliqua le comte.

— Comment en serait-il autrement? Il suffirait pour cela de son talent et de son incomparable beauté; elle a une grâce souveraine, une expression de candeur, de bonté, d'intelligence... Quand je viens à penser que peut-être je ne la reverrai plus, je prends la vie en horreur.

— Allons donc! s'écria M. de Bocé, comment pouvez-vous donner une telle importance au goût passager que vous avez pour cette femme? Que cette fantaisie soit aiguisée par la curiosité, je le comprends; mais un sentiment sérieux, c'est insensé. Quelle garantie avez-vous pour croire qu'elle en soit digne?

— Eh bien! je parie ma vie que l'on peut se fier à son regard loyal, à son sourire d'enfant. Je n'ai qu'un désir en ce monde, c'est de pouvoir lui exprimer mon amour, dit William avec une inquiétante gravité.

— Fasse Dieu, reprit le comte avec fermeté, que cela n'arrive jamais! Cette passion pourrait vous mener loin, peut-être à faire une sottise qui vous perdrait et désespérerait votre mère. Je ne le crois pourtant pas, non, n'est-ce pas?.. Je permets à la jeunesse de se jeter tête baissée dans de galantes aventures, pourvu qu'elles n'aient pas de dénoûment sérieux; on peut y perdre quelques plumes et beaucoup d'illusions; mais il faut s'arrêter à temps. La duchesse n'a que vous en ce monde; en allant trop loin, vous la feriez mourir de chagrin. Pardonnez-moi si je fais des vœux ardens pour que la mystérieuse enchanteresse disparaisse... comme son nom! Si vous êtes sage, vous l'oublierez; au total, ne lui ayant jamais parlé, vous pouvez vous dire que c'est vous qui lui avez prêté toutes les vertus. Eh bien! maintenant prêtez-lui quelques péchés capitaux.

— Ce serait une indignité, murmura le duc; j'aimerais mieux mourir que de la calomnier.

— Alors je me confie au temps et à l'absence, reprit le comte, car vous souffrez d'une maladie que d'autres beaux yeux peuvent guérir.

— Ce ne sont pas, en tout cas, ceux de nos pâles Anglaises, répliqua le jeune amoureux; toutes les jeunes filles qui sont ici me semblent de véritables poupées.

— Cela est vrai pour quelques-unes; mais il y a des exceptions: Dorcas Lunley, par exemple, a beaucoup d'esprit; la jeune Mary est aimable et sérieuse; lady Stève est très instruite et, de plus, très belle.

— Dorcas et Mary sont des enfans. Quant à lady Stève, elle doit être pleine de prétentions.

— C'est une vraie femme, une femme charmante, d'une intelligence remarquable. Vous l'avouerez quand vous la connaîtrez davantage; dès à présent, vous ne pouvez nier sa beauté.

— Je n'en suis pas frappé, répondit le duc; elle n'a rien de son pays; c'est tout à fait une Anglaise : ce type-là n'est pas le mien... Mais ma mère m'a déjà dit que vous étiez le plus fervent adorateur de cette jeune dame. Je ne vous causerai aucune jalousie, ajouta le jeune homme en souriant.

— Tant mieux! s'écria M. de Bocé, je resterai son chevalier,.. mais, hélas! peu dangereux... Je dis : hélas! car lady Stève est la seule femme qui me fasse regretter de n'avoir plus trente ans. Votre chanteuse vous a pris par les oreilles; l'autre charme mon esprit et mes yeux; je veux bien que l'on écoute un rossignol pendant quelques heures de la nuit, mais cela ne suffit pas pour rendre les journées agréables,... la parole vaut mieux que le chant. Vous n'aimez pas la beauté de lady Stève, chacun son goût; moi je lui trouve de très beaux yeux, une bouche ravissante, des épaules à tenter un saint, voilà plus qu'il n'en faut pour faire oublier un oiseau de passage. Quand j'avais votre âge, j'ai jeté quelques louis par les fenêtres pour les filles de théâtre, mais pour une lady Stève, j'eusse donné ma vie.

L'enthousiasme du comte fit sourire celui qui l'écoutait; il s'écria :

— Quel feu! il ne ferait pas bon d'aller sur vos brisées?

— Riez, riez, mais croyez que je n'oublie pas mon âge et que mon affection pour cette jeune femme tient plus de la paternité que de tout autre sentiment.

La cloche du dîner mit fin à cet entretien, qui n'avait satisfait aucun des deux amis.

En entrant au salon, ils trouvèrent tout le monde en gaîté, même Minia, qui causait avec la duchesse, laquelle fit signe à son fils d'approcher.

— Je disais à ma nièce que je veux qu'elle vous appelle *mon cousin* et que vous l'appeliez *ma cousine*; milady et milord sont trop cérémonieux entre parens.

— Je ne demande pas mieux, dit la jeune femme en souriant.

— Je serai trop heureux de vous imiter, milady.

— Vous débutez mal, mon cousin, mais l'habitude...

— Elle me sera très douce à prendre, croyez-le, répondit le duc avec une politesse aussi parfaite que son indifférence.

La jeune femme le comprit et soupira; quand il lui offrit son bras pour la conduire à table, elle sentit encore à quel point, en ce moment, ils étaient étrangers l'un à l'autre. Minia aurait voulu se montrer gracieuse, mais elle ne trouvait rien à dire; les banalités du monde s'arrêtaient sur ses lèvres... Ah! si elle avait pu lui chanter le bel air d'Isaura!

Pendant la soirée, elle resta silencieuse... Le duc s'ennuyait mor-

tellement. Elle l'entendit plus tard parler musique avec le maître de miss Lunley, qui avait du talent sur le violoncelle.

— Jouez-nous quelque chose, lui disait le jeune homme.

— Volontiers, milord; j'avais apporté un duo de l'opéra d'*Isaura*, avec accompagnement de piano; mais pas une de ces dames ne pourrait le déchiffrer; il est très difficile.

— Cela m'eût ravi, dit le duc.

Minia se leva et, s'approchant du maître :

— Voulez-vous que j'essaie? dit-elle simplement en se dirigeant vers le piano.

— Que faites-vous donc, milady? s'écria M. de Bocé en la voyant s'asseoir devant l'instrument; de grâce, ne vous exposez pas à un échec. Mon cher William, lady Stève se moque de vous. Jamais, depuis que j'ai l'honneur de la connaître, elle n'a posé les doigts sur les touches.

— Aussi je crains d'être un peu rouillée, répondit Minia.

— Songez, chère lady Stève, à ces dames qui déjà s'apprêtent à rire, insista le comte d'un air anxieux.

Mais à peine Minia eut-elle frappé les premiers accords que lord Whitefield comprit qu'elle pouvait avoir du talent. Le violoncelle commençait le chant, qui fut accompagné d'une façon remarquable, puis le piano le reprit à son tour avec une merveilleuse expression; aux points d'orgue, Minia exécuta les mêmes traits que l'Ombra faisait avec sa voix et qui n'étaient pas écrits sur la partition... Le duo terminé, les applaudissemens éclatèrent. William s'approcha vivement de lady Stève en lui disant :

— Quel jeu brillant et sûr!.. quel style! Vous avez donc entendu l'opéra d'*Isaura*, milady? vous me rappelez jusqu'aux traits de la cantatrice célèbre qui a créé le rôle principal.

— Vous parlez de l'Ombra, n'est-ce pas, milord? répondit Minia timidement.

M. de Bocé, en souriant, dit à Minia :

— Et vous, belle traîtresse, qui m'affirmiez que vous saviez à peine vos notes!.. Vous jouez comme un ange, qu'est-ce que cela signifie?

— Je savais que le piano vous ennuyait, mon cher comte.

— Vous allez me le faire adorer, répondit le galant Français; puis, se tournant vers William : — Eh bien! que dites-vous du talent de notre belle Italienne?

Celui auquel on s'adressait n'entendait pas; son esprit était à Vienne. Il fut rappelé au présent par cette question de Minia :

— Mon cousin, que pensez-vous du dernier opéra de V***?

— Que c'est son meilleur ouvrage... Cela vient sans doute de la

façon admirable dont il a été interprété. Il ne peut y avoir de mauvaise musique quand elle est chantée par l'Ombra. Vous m'avez tout à fait rappelé la largeur et le pathétique de son chant. La connaissez-vous?

— Moi! répondit-elle en rougissant, comment la connaîtrais-je?

William crut que cet embarras était du dédain, une surprise indignée d'avoir pu penser que lady Stève connût une femme de cette sorte.

— Pardon, dit-il, c'est une artiste hors ligne, et je croyais qu'en Italie l'aristocratie était moins sévère pour les grands talens, surtout quand la personnalité est honorable.

Minia voulut répondre, mais, de plus en plus troublée, elle balbutia quelques mots sur sa position qui ne lui permettait pas de recevoir...

Le duc, surpris et choqué de cet orgueil, reprit :

— Je comprends, milady; une femme de votre rang fait à une cantatrice l'honneur de l'écouter, et c'est assez.

— Mais, en vérité, je n'ai point ces idées-là, s'écria Minia; ne me parlez pas ainsi, milord.

— Eh bien! parlons d'autre chose, dit le duc avec un sourire ironique. Ne trouvez-vous pas que miss Dorkey est admirablement mise et que sa toilette est du meilleur goût?

Ces phrases, débitées comme une leçon par le jeune homme, furent suivies d'un court silence. William, levant les yeux, fut très surpris de voir des larmes couler sur les joues de l'Italienne. Honteux peut-être de ce qu'il venait de dire et ne pouvant s'expliquer l'émotion de lady Stève, il fut heureux que lady Lunley vînt demander à Minia de vouloir bien aider Mary dans je ne sais quel jeu.

Le duc les regarda s'éloigner.

— Pourquoi a-t-elle pleuré? Sa hautaine personne aura compris que je ne faisais pas grand cas de son goût. Pourtant elle vient de jouer avec talent. Bah! on lui aura seriné cet air; mais il est certain que jamais son cœur ne battra pour ce qui est beau, qu'elle ne versera jamais de ces pleurs d'admiration qu'on ne sent pas couler. Elle fait partie de ces milliers de femmes qui ne sont que de jolies images; je n'ai senti vibrer chez elle que l'orgueil.

Ce commencement ne promettait rien de bon pour les relations futures entre les deux cousins. De son côté, Minia accusait William de s'être montré cruel, mais elle lui pardonna bientôt en pensant à ce qu'il lui avait dit de l'Ombra.

A. GENNEVRAYE.

(*La dernière partie au prochain n°.*)

VOYAGE EN SYRIE

IMPRESSIONS ET SOUVENIRS

VI. — HARAM-ESCH-CHÉRIF.

L'église du Saint-Sépulcre n'est pas le seul monument de Jérusalem qui rappelle de grands souvenirs religieux. Bâtie sur le mont Moriah, à la place qu'occupait jadis le temple des Hébreux, la mosquée d'Omar est certainement un des lieux où l'humanité s'est rapprochée le plus près de la divinité. Elle a d'ailleurs sur le saint sépulcre l'avantage d'une authenticité incontestable. Tandis que le tombeau de Jésus présente tous les caractères d'un sanctuaire apocryphe, la mosquée d'Omar s'élève au contraire, on ne saurait en douter, sur la hauteur même où les Hébreux avaient placé le saint des saints. En passant d'une religion à une autre, de l'hébraïsme à l'islamisme, le temple de Jérusalem a pu changer de forme, il n'a pas changé de destination. Le culte que les fidèles musulmans célèbrent sur le mont Moriah est, à le bien prendre, malgré les différences extérieures, le même culte que les Hébreux y célébraient autrefois. Le dogme de l'unité absolue de Dieu, création principale de la race d'Israël, a été porté par la race arabe au plus haut degré de précision. On prétend qu'en entrant à Jérusalem, Omar interdit aux Juifs la résidence de la ville : si le fait est vrai, ce qui est bien loin d'être prouvé, l'inconséquence du kalife était évidente. Un de ses premiers actes fut, en effet, d'ordonner la construction d'une mosquée sur l'emplacement du temple, afin de montrer qu'il venait renouer à Jérusalem la tradition strictement monothéiste que

le paganisme romain et le christianisme y avaient interrompue. Le patriarche Sophronius ne put supporter la vue de cet édifice consacré au culte des infidèles; il en mourut de honte et de désespoir. Sa douleur était naturelle, mais le sentiment des Juifs aurait dû être tout différent. Les chrétiens s'étaient appliqués à souiller le mont Moriah; ils l'avaient couvert de décombres et d'ordures; poussés par cette sorte de rage qui excite les hommes à profaner les croyances qu'ils ne partagent pas, surtout si ces croyances sont l'origine de celles qu'ils partagent, ils avaient cherché à effacer sous des immondices jusqu'aux dernières traces du temple hébraïque. Omar mit lui-même la main à l'œuvre pour déblayer le terrain; dans son zèle pieux, il n'hésita pas à remplir sa robe avec les détritus qui infectaient le lieu où, pour la première fois peut-être dans l'histoire de l'humanité, l'idée de l'unité divine avait reçu une solennelle consécration. La mosquée qui s'éleva par son ordre a été reconstruite, modifiée et restaurée, mais elle subsiste depuis des siècles comme un témoignage éclatant de la foi au monothéisme. Les musulmans y voient le plus saint de leurs sanctuaires après ceux de la Mecque et de Médine; ils s'y rendent en pèlerinage; les chrétiens n'y passent qu'avec curiosité; ils ont tort: tout homme que préoccupent les pensées religieuses devrait s'y arrêter avec respect pour y réfléchir à cette cause unique, suprême, éternelle que, sous des noms divers, une si grande portion de l'humanité a cru distinguer à l'origine des choses et à laquelle elle a demandé le mot, hélas! introuvable, de l'énigme de ce monde.

La mosquée d'Omar a eu des destinées non moins sanglantes que celles du Saint-Sépulcre. On sait dans quelle épouvantable catastrophe s'était abîmé le temple hébraïque; si le monument qui l'a remplacé n'a point subi d'aussi grands outrages, il a été cependant le théâtre d'abominables tragédies. Lorsque les premiers croisés s'emparèrent de Jérusalem, les musulmans se réfugièrent en grand nombre dans la mosquée d'Omar; les chrétiens les y poursuivirent et y renouvelèrent les scènes de carnage dont, mille vingt-neuf ans auparavant, presque à la même époque de l'année, les soldats de Titus avaient souillé les mêmes lieux. Un écrivain chrétien, témoin oculaire, dit que, sous le portique et le parvis de la mosquée, le sang s'éleva jusqu'aux genoux et jusqu'au frein des chevaux. L'humble et généreux Omar s'était montré plein de compassion à son entrée à Jérusalem; il faut l'avouer à leur honte, loin de suivre son exemple, les prétendus soldats du Christ poussèrent la cruauté jusqu'aux plus épouvantables extrémités. Après s'être prosternés un instant dans l'église de la Résurrection, pour se reposer d'une première boucherie, ils reprirent l'œuvre de car-

nage et ils la continuèrent avec une rage sanguinaire durant une semaine entière. Plus de soixante-dix mille musulmans de tout âge et de tout sexe furent massacrés à Jérusalem; quant aux Juifs, on les enferma dans leurs synagogues et on les y brûla. L'histoire héroïque des croisades a été faite; il resterait à en faire l'histoire vraie, en s'appuyant, non-seulement sur les témoignages occidentaux, mais sur les témoignages orientaux, trop dédaignés jusqu'ici; on y verrait que la domination chrétienne en Palestine, commencée dans le sang, s'est perpétuée par la rapine et s'est terminée dans la corruption. Les moines de Jérusalem reconnaissent avec bonne foi que les croisades ont été des aventures barbares, non des guerres pieuses; plus d'un m'a expliqué que, si les chrétiens avaient perdu la terre-sainte, c'était par une juste punition de Dieu, qui n'avait pu tolérer plus longtemps les crimes dont ils la souillaient et qui avait mieux aimé livrer de nouveau sa tombe aux infidèles que de la laisser en des mains aussi coupables. Quoi qu'il en soit de cette explication historique, la conduite de Saladin, lorsqu'il arracha Jérusalem aux croisés, offre un parfait contraste avec celle de ces derniers. Autant ceux-ci avaient été barbares, autant il se montra doux, magnanime. Il rendit aux femmes leurs maris captifs, il brisa les fers des pauvres et des orphelins; son frère, Malec-Adel, paya la rançon de deux mille prisonniers; si les églises furent converties en mosquées, on respecta du moins celle du Saint-Sépulcre, qui ne fut point enlevée aux chrétiens, tandis que la mosquée d'Omar, sous la domination des croisés, avait été affectée au culte catholique. Il fallait la purifier de cette souillure; on en lava pour cela les murs et les parvis avec de l'eau de rose. Suivant une tradition répandue chez les Arabes de Jérusalem, cinq mille chameaux furent employés à transporter de l'Yemen la prodigieuse quantité d'essence de roses que l'on consomma à cet usage. Tous les princes de la famille de Saladin prirent part à la cérémonie lustrale. Lorsqu'il ne resta plus aucune trace du passage des chrétiens, Saladin plaça lui-même dans la mosquée la chaire construite par Noureddin. Allah pouvait rentrer dans son temple, dont l'accès allait être, durant des siècles, sévèrement interdit à tout homme qui n'aurait pas embrassé l'islam.

Ce n'est que depuis un petit nombre d'années qu'on peut pénétrer dans le Haram-esch-Chérif et dans la mosquée d'Omar. A part quelques chrétiens qui étaient parvenus à s'y glisser au moment de la conquête d'Ibrahim-Pacha, aucun voyageur n'avait obtenu jusqu'à nos jours l'autorisation d'en franchir le seuil. Tous ceux qui avaient tenté de le faire y avaient échoué. Il eût été dangereux pour eux de s'y aventurer sous des déguisemens, car ils auraient

été infailliblement massacrés s'ils avaient été reconnus. L'un d'eux, Damoiseau, a raconté d'une manière assez plaisante les efforts qu'il fit pour séduire le multezim de Jérusalem et la façon adroite dont celui-ci trouva le moyen de l'éconduire. « Un objet, dit-il, excitait vivement ma curiosité à Jérusalem ; c'était la belle mosquée bâtie sur les ruines du temple de Jérusalem. Tant de voyageurs assuraient qu'il était impossible à tout chrétien d'y pénétrer, que je voulus tenter de prouver le contraire. Recommandé au multezim de la ville, j'allai lui présenter mes respects et le presser de m'accorder une faveur à laquelle j'attachais le plus grand prix, celle de visiter ce temple des vrais croyans, dont on raconte merveilles et miracles. La réception amicale du multezim encourageait mes instances; il souriait à mes vœux, il paraissait dans les dispositions d'y céder, et je me croyais déjà sûr de la réussite, quand quelques mots m'éclairèrent : « Va, mon fils, me dit-il, la lumière divine t'éclaire; tu désires, je le vois bien, renoncer au culte des infidèles pour entrer dans les rangs des disciples de Mahomet. Je bénis notre saint prophète d'avoir embrasé ton âme de cette ardeur salutaire, de t'avoir inspiré le besoin de te convertir à la foi qui seule peut mériter la béatitude éternelle. Va, mon cher fils, et reviens purifié de tes souillures pour suivre désormais la bonne voie. Je vais te donner une escorte qui se chargera d'instruire nos imans de tes louables intentions et t'aplanira toutes les difficultés. » Ce discours, que la malice du multezim lui dictait pour m'embarrasser, me désenchanta singulièrement. Je lui répondis que, tout en professant une grande vénération pour Mahomet et beaucoup de respect pour la religion qu'il enseigne, mon dessein n'était pas de renoncer à ma patrie pour devenir sujet du Grand Seigneur; que la seule envie d'examiner un beau monument des arts de l'Orient avait déterminé ma démarche auprès de lui, et qu'étant né de père et mère chrétiens, à mes risques et périls, je voulais mourir chrétien : « Ah! me dit le multezim, ceci change l'affaire! Je m'étais étrangement trompé sur ton compte, seigneur Français. N'importe, je t'ai promis une escorte pour t'accompagner à la mosquée, je tiendrai parole; on t'en fera voir les dehors et l'intérieur dans tous les détails; seulement, je dois t'avertir que, si le peuple musulman te reconnaît pour chrétien, ce qui est plus qu'à supposer, le moindre désagrément qui puisse t'arriver, c'est d'être massacré sur place. Vois maintenant ce que tu dois faire. Une pareille bagatelle n'arrêtera sans doute pas un homme de courage comme toi? — Pas le moins du monde, répondis-je au facétieux multezim; mais comme il me reste encore quelques légers intérêts à régler, je remettrai la partie de plaisir à un autre jour, si vous voulez bien

me conserver la même bienveillance. » Le multezim parut charmé de cet échange de plaisanteries ; il fit apporter des sorbets et des pipes, et nous nous quittâmes fort bons amis, quoique je m'en retournasse un peu désappointé du non-succès de mes espérances. » Les temps sont bien changés ! Aujourd'hui, le seul désagrément que risquent d'éprouver les chrétiens dans la mosquée d'Omar est de payer un bakchich assez considérable au cheik qui leur en montre toutes les parties. Pourvu qu'on soit accompagné d'un cawas ou d'un soldat, on peut entrer tant qu'on veut dans le Haram-esch-Chérif ; le peuple musulman est trop affaibli pour songer à défendre ses sanctuaires contre l'invasion des visiteurs ; tout au plus cherche-t-il à se faire payer sa tolérance : la cupidité a tué le fanatisme.

En général, je n'ai pas trouvé chez les musulmans de Syrie beaucoup plus de haines religieuses que chez ceux d'Égypte. Dans l'état de faiblesse où ils sont tombés, ils n'osent donner un libre cours aux sentimens qui sont peut-être encore au fond de leurs âmes. Au début de la dernière guerre contre la Russie, au moment des premiers succès turcs, il en était autrement ; l'excitation musulmane semblait sur le point de prendre de redoutables proportions. A tort ou à raison, les chrétiens tremblaient. Chaque jour, des paysans ramassés dans la campagne, des conscrits, des volontaires entraient à Jérusalem en poussant des cris de mort. Violemment échauffés, comme le sont tous les soldats à la veille d'une campagne, ils proféraient les menaces les plus meurtrières contre les adversaires de leur foi ; il s'agissait pour eux d'une guerre sainte, après laquelle ils rêvaient l'extermination des infidèles. Naturellement, les dépêches de la Porte augmentaient leur enthousiasme et leur fureur. Ces dépêches annonçaient d'immenses victoires où des milliers de Russes étaient tombés sous les coups des vrais croyans. On se réjouissait partout de ces éclatans succès. A Damas, à Beyrouth, à Jérusalem, le canon grondait sans cesse pour célébrer les victoires de l'islam ; les maisons se couvraient d'illuminations, les musulmans se grisaient de fanatisme, et les chrétiens s'enivraient de terreur. Dans toutes les parties de la Syrie que j'ai visitées, j'ai trouvé le souvenir de ces sentimens contradictoires qui avaient si vivement agité les cœurs. Mais le traité de San-Stefano est venu changer les dispositions des esprits. Surpris et cruellement détrompés par la défaite finale, honteux des illusions menaçantes qu'ils avaient affichées avec tant d'audace, profondément irrités contre les chefs incapables qui les avaient si longtemps leurrés de succès imaginaires, les musulmans se sont trouvés tout à coup abattus presque jusqu'au désespoir. J'aurai plus tard occasion d'expliquer comment, à la suite de cette dernière déception, un

grand nombre d'Arabes mahométans se sont rapprochés de leurs compatriotes chrétiens et se sont mis à rêver une sorte de ligue nationale qui réunirait toutes les forces syriennes, sans distinction de religion, contre la tyrannie incapable et menteuse de la Turquie. Mais pour rester à Jérusalem et dans le Haram-esch-Chérif, je me contenterai de répéter ici qu'une tolérance absolue attend les visiteurs qui pénètrent sur la mosquée d'Omar. Les moines eux-mêmes peuvent s'y rendre. A la vérité, les moines sont très populaires à Jérusalem à cause de la charité qu'ils y pratiquent. J'ai vu souvent dans les rues des musulmans s'arrêter pour baiser la robe d'un franciscain avec un respect qui ne venait pas d'un sentiment de crainte ou de curiosité, mais d'un sentiment de reconnaissance et d'admiration.

On arrive dans le Haram par la partie occidentale dite Bab-el-Moghreby, la porte des Maugrabins, et, dès qu'on a franchi cette porte, on se trouve sur une grande esplanade de 500 mètres de longueur moyenne sur 300 mètres de largeur, dont l'aspect est à la fois des plus pittoresques et des plus imposans. Ce vaste quadrilatère est entouré de murailles antiques et de constructions arabes aux formes les plus diverses et les plus élégantes; des balcons à demi effondrés, des coupoles, des terrasses, des maisons étagées sur le flanc de la montagne bornent la vue du côté de la ville. Le terrain sur lequel on marche est jonché de débris, rempli de crevasses, recouvert d'une herbe rare, ombragé çà et là d'oliviers rabougris, sous lesquels on aperçoit quelques Arabes négligemment assis ou couchés. Au milieu de l'esplanade, une seconde plate-forme entièrement dallée en marbre s'élève de 2 mètres environ et même, en quelques endroits, de 5 mètres au-dessus du niveau de la première enceinte. On y monte par de larges escaliers, au sommet desquels se dressent d'élégantes arcades supportées par des colonnes d'une légèreté charmante; une foule d'édicules carrés, de forme circulaire ou octogone, construits avec des débris antiques, des fontaines, des mimbers, des chapelles de toutes sortes, répandues à profusion dans le Haram, y produisent l'effet le plus agréable. Mais ce qui frappe surtout le regard, c'est la mosquée d'Omar, se détachant de la seconde plate-forme comme d'une sorte de gigantesque piédestal. Elle a été, comme le saint sépulcre, trop souvent décrite pour que je la décrive de nouveau. Rien d'ailleurs ne saurait donner une idée du mélange de grâce et de grandeur qui en fait un monument exquis. Sa forme est celle d'un octogone régulier. A une certaine distance, on ne distingue pas ses vastes dimensions; elles sont calculées avec tant de bonheur qu'on dirait un édifice petit, délicat, remarquable surtout par la justesse

des lignes et par la richesse de décorations. Sur sa base, revêtue en partie de marbre blanc et en partie de carreaux de faïence émaillée du XVIe siècle, s'élève un tambour circulaire qui porte une coupole légèrement étranglée. Ce rétrécissement, à peine sensible, rend encore le monument plus svelte. Il faut se rapprocher, il faut même pénétrer dans la mosquée pour en apprécier les proportions majestueuses. A l'extérieur, on en admire l'enveloppe brillante et les contours délicieux; mais à l'intérieur, on se sent écrasé sous son immense voûte; la sensation de vague éblouissement qu'on éprouve, dans cette rotonde gigantesque, surchargée d'or et de mosaïques, qu'éclaire la lumière mystérieuse des vitraux, répond bien à la pensée qui a fait élever ce temple à la divinité inaccessible dont l'homme saisit l'unité, mais ne saurait atteindre aucun autre attribut.

La mosquée d'Omar est l'œuvre d'Ibn-Merouan et non celle d'Omar, comme son nom semble l'indiquer. Elle a été souvent restaurée et remaniée; sa décoration extérieure date du XVIe siècle; ses mosaïques intérieures ont été refaites, il y a peu d'années, par des ouvriers arméniens. Elle est donc absolument intacte et ne présente pas cet aspect ruiné qui désole dans les mosquées d'Égypte. Quelques débris du délicieux vêtement de faïence dont elle est enveloppée ont seuls été détachés par des mains trop avides. A part cela, sa conservation est parfaite. Ce serait assurément exagérer beaucoup que de la mettre sur le même pied que les merveilleuses mosquées du Caire, que la mosquée du sultan Hassan par exemple, le type le plus accompli de l'art arabe; mais elle vient immédiatement au-dessous des chefs-d'œuvre de premier ordre. Sa forme octogonale a été déterminée par la nécessité d'encadrer le rocher sacré autour duquel elle a été bâtie. Omar prenait ce rocher pour la pierre sur laquelle Jacob avait reposé sa tête lorsqu'il eut la vision de l'échelle mystérieuse, erreur qu'il eût évitée s'il se fût rappelé que la vision avait eu lieu à Béthel et non à Jérusalem. La tradition veut que ce soit l'emplacement où Abraham plaça le bûcher sur lequel il devait immoler son fils Isaac. Plus tard on y éleva l'autel de David, et, quand Salomon construisit le temple, c'est là que fut déposée l'arche d'alliance. Ce rocher était donc pour les Juifs le saint des saints, le sakhrah, le centre du sanctuaire. Les musulmans ne le vénèrent pas beaucoup moins que ne le faisaient les Juifs. Il occupe le milieu de la mosquée et, pour éviter que les profanes ne le souillent en le touchant de leurs pieds, on l'a entouré d'une balustrade en bois artistement faite. Si disposé que l'on soit à la vénération, il est difficile d'admirer beaucoup cette grande et grosse pierre, dont la surface est presque partout inégale et tour-

mentée, et qui n'est autre chose que le sommet du mont Moriah, mis en saillie par les divers nivellemens opérés sur la montagne. En venant à Jérusalem, j'avais rencontré un médecin de l'armée turque, excellent homme qui se piquait de scepticisme, mais qui m'avait avoué toutefois qu'il n'avait pu se défendre d'un sentiment de terreur religieuse à la vue du rocher de la mosquée d'Omar. D'après lui, comme d'après tous les musulmans, ce rocher serait suspendu en l'air, n'ayant pour soutien qu'un palmier invisible, porté par les mères des deux grands prophètes Issa (Jésus) et Mahomet. « Je n'y croyais pas, me disait-il, avant d'être allé à Jérusalem; mais il a bien fallu me rendre au témoignage de mes yeux. » Il est probable que mon médecin avait des yeux de lynx qui perçaient les murailles. Quand on descend, en effet, dans la crypte située sous le rocher, on remarque tout de suite un mur que la prudence musulmane a élevé à l'endroit où ce rocher fait corps avec la montagne, soit pour cacher le miracle aux gens de peu de foi, soit pour ménager l'enthousiasme de ceux qui en ont trop. La crypte, d'ailleurs, est très curieuse par elle-même. On y montre différens lieux de prière où Salomon, David, Abraham, le prophète Élie et bien d'autres ont fait leurs dévotions. La place la plus sainte est celle de Mahomet. On sait que Mahomet n'est jamais allé réellement à Jérusalem, mais il a fait bien souvent le voyage en rêve, monté sur la fameuse jument El-Borak, qui lui servait à tant d'excursions intéressantes. Un jour qu'il priait avec ferveur dans la crypte du sakhrah, saisi d'un subit élan mystique, il se heurta la tête contre le rocher; celui-ci, devenu tendre comme de la cire, reçut avec vénération l'empreinte du turban du Prophète. On l'y montre encore, et chacun peut la contempler à loisir. Mahomet fit mieux un autre jour. Emporté par El-Borak, il traversa le rocher de part en part en y laissant un trou cylindrique, qui subsiste également. Lorsqu'il vit disparaître le Prophète, le rocher fut pris d'une envie étrange de s'envoler avec lui; il s'ébranla sur sa base et se mit en devoir de le suivre; on ne sait jusqu'où il se serait aventuré si l'archange Gabriel, le messager délicat et prudent auquel rien ne paraît impossible, mais qui est l'ennemi naturel de toutes les démonstrations inutiles, ne l'avait retenu d'une main puissante et rendu à l'immobilité. Comme il s'était déjà élevé quelque peu, c'est depuis lors qu'il est resté entre ciel et terre. Ai-je besoin de dire que l'empreinte de la main de l'archange Gabriel n'est pas moins visible que celle de la tête de Mahomet? La Judée est un pays où tout est pierre et rocher; mais les personnages célestes y ont marché d'un pas si pesant qu'ils y ont partout entamé la pierre et le rocher, et laissé d'ineffaçables empreintes. On montre

dans la mosquée d'Omar la marque d'un pied de Mahomet sur une dalle de marbre; on montre également un pied de Jésus-Christ dans la mosquée d'El-Aksa, à côté de la mosquée d'Omar. Tous ces pieds, même lorsqu'ils appartiennent à la même personne, ont des dimensions fort différentes. Il n'importe! chrétiens et musulmans les baisent avec la même ferveur, le même enthousiasme, y passent dévotement leurs mains qu'ils promènent ensuite sur leur visage et sur toutes les parties de leur corps.

Quand on remonte dans la mosquée, après avoir recueilli les souvenirs de la crypte, on est de nouveau frappé de la majesté de ce bel édifice, dont le premier aspect étonne, mais dont l'examen attentif inspire une durable admiration. Il est formé de trois enceintes octogonales concentriques dont les plafonds à caissons et la coupole sont soutenus par des rangées de piliers et de colonnes du plus bel effet. Ces colonnes sont monolithes et du marbre le plus pur; leurs hauteurs et leurs modules différens prouvent qu'elles proviennent de monumens antiques auxquels on les a enlevés. Les arcs en plein-cintre qui les surmontent sont recouverts de mosaïques d'une teinte générale vert sombre formant un fond excellent pour les grandes inscriptions en lettres d'or, les capricieuses arabesques, les sculptures et les peintures étincelantes qui circulent sur les murs, courent sur les riches panneaux du pourtour et gagnent jusqu'à la coupole, où elles se marient à de grands vases et à d'immenses gerbes d'épis et de fleurs. Toutes ces décorations, d'un art et d'un goût accomplis, sont noyées dans la plus délicieuse des lumières. J'avais souvent eu l'occasion d'admirer au Caire l'effet produit par les vitraux d'Orient; mais, comme tout est en ruines ou en lambeaux en Égypte, il est impossible d'y rien voir d'aussi complet, d'aussi merveilleux que l'espèce de pénombre aux mille nuances dans laquelle est plongée la mosquée d'Omar. Les vitraux d'Orient ne ressemblent point aux nôtres : ce ne sont point des peintures exécutées sur verre par un pinceau varié et délicat. Formés de fragmens de vitres séparément unicolores, quoique différant sensiblement les uns des autres, réunis avec le sentiment le plus fin de l'harmonie des tons et des colorations, ils semblent n'avoir été faits que pour se jouer de la lumière et la nuancer de la manière la plus exquise. On sait d'ailleurs que ces vitraux ne sont pas montés en plomb; ils sont encastrés dans un châssis de plâtre d'une assez grande épaisseur, découpé en dessins de tous genres représentant des fleurs, des arabesques, des inscriptions, des combinaisons d'ornemens d'une grâce d'une diversité inépuisables. Chaque morceau de verre se trouve donc entouré d'une monture dont la profondeur, comme l'a fort bien

remarqué M. de Vogüé, produit l'effet d'une petite lunette, de sorte que la tranche inclinée se colore du même ton que lui en l'enveloppant d'une pénombre lumineuse. C'est par ce moyen qu'on évite l'éclat un peu trop vif que le soleil d'Orient ne manquerait pas de donner à ces mosaïques de verre si elles étaient exposées directement à son ardeur. Le plafond des bains orientaux est toujours composé d'une série de verres arrondis en forme de lentilles ou de fond de bouteille, et placés à l'extrémité d'un trou profond qui en adoucit les couleurs. C'est le même procédé qui est employé pour les vitraux. Dans leurs temples comme dans leurs édifices civils, les Orientaux ont voulu se garantir contre la violence d'un jour trop cru et ne laisser pénétrer jusqu'à eux qu'une lumière douce, finement teintée, pleine de fraîcheur et de mystère.

Je suis très loin d'avoir énuméré toutes les reliques que contient la mosquée d'Omar. Je n'ai parlé ni de deux poils de la barbe de Mahomet enfermés dans un étui qui est enfermé lui-même dans un vase d'argent; ni de l'étendard du Prophète enroulé autour de sa lance; ni du drapeau d'Omar déployé aux yeux des fidèles; ni des selles d'El-Borak en marbre blanc; ni du puits des âmes où les âmes des musulmans se réunissent toutes les semaines, du dimanche au lundi et du jeudi au vendredi, pour adorer Dieu; ni de la plaque de jaspe où Mahomet avait fixé des clous d'or destinés à marquer le temps que devait durer le monde; ni du prétendu bouclier de Hamzet, qui n'est pas autre chose qu'un beau plat byzantin; ni du simulacre de deux oiseaux qui rappelle un des principaux miracles de Salomon; ni de la balance du jugement dernier, etc. Il faut se résigner, lorsqu'on parle de Jérusalem, à oublier les trois quarts des choses saintes que l'on rencontre partout, sous peine de remplir plusieurs volumes d'énumérations fastidieuses et d'histoires extravagantes. Quand on a visité la mosquée d'Omar, on se rend à la mosquée d'El-Aksa, située, dit-on, sur l'emplacement de l'église de la Présentation de la Vierge, qu'avait bâtie Justinien. Sans être aussi remarquable que la première, cette seconde mosquée, qui est d'une belle architecture, contient quelques décorations élégantes. On y voit le tombeau des fils d'Aaron, une empreinte du pied de Jésus-Christ, deux colonnes rapprochées à travers lesquelles il faut passer, comme à la mosquée d'Amrou au Caire, si l'on veut aller au paradis, le lieu de prière d'Omar, etc. Tout à côté se trouve une belle salle d'armes des templiers et une chambre inférieure où l'on montre le berceau de Jésus. Ce berceau n'est pas autre chose qu'une niche en pierre du pays, sculptée en forme de coquille à sa partie supérieure et couchée horizontalement sous un dais que supportent quatre colonnettes en marbre blanc. La

légende raconte qu'après avoir pris l'Enfant divin dans ses bras et avoir chanté le *Nunc dimittis,* le vieillard Siméon, qui avait son habitation à l'angle sud-est du parvis du temple, invita la sainte famille à venir passer quelques jours chez lui, et que ce fut à cette occasion que Jésus coucha dans le berceau de pierre exposé aujourd'hui à la vénération des fidèles. De la chambre du berceau de Jésus, on passe dans un immense souterrain, qui est peut-être d'origine salomonienne, mais qui a été rebâti par Hérode et restauré par les croisés; les templiers y logeaient leurs chevaux; ils en avaient fait leur écurie. L'aspect singulièrement imposant de ce souterrain produit une vive impression. « *Stabulum miræ et tantæ capacitatis,* dit Jean de Wurzburg, *ut plusquam duo millia equorum aut mille et quingenta camelorum excipere possit.* » Il est en partie comblé aujourd'hui, et des éboulemens de terre et de pierre en obstruent la plus grande partie; on est pourtant frappé de sa profondeur et de son étendue; quatre-vingt-huit colonnes carrées soutenant des voûtes en plein-cintre y forment des galeries d'une grande élévation; une obscurité humide et triste enveloppe d'une mélancolie profonde cette étrange construction. Un autre souterrain, situé plus près de la mosquée d'El-Aksa, est évidemment un ouvrage d'Hérode le Grand. Il se dirige du nord au sud et se compose de deux nefs que recouvrent des voûtes en berceaux surbaissés soutenues par des piliers massifs. Les murs sont construits avec des pierres d'une prodigieuse dimension. Presque au milieu de ce long couloir, on rencontre une colonne monolithe d'une grandeur étonnante, dont le chapiteau qui ne forme qu'un tout avec la colonne est orné d'acanthes ressemblant à des palmes. Le cheik qui conduit les voyageurs dans ces souterrains répète à chaque pas : « Monolithe! monolithe! » C'est le seul mot de français qu'il sache; c'est presque le seul qui lui soit nécessaire. On est surpris que les pierres gigantesques que l'on rencontre dans les constructions du mont Moriah puissent être en effet des monolithes. Pour avoir soulevé de pareilles masses, il fallait que les peuples qui ont tour à tour élevé des édifices sur cet emplacement sacré fussent des architectes d'une imagination puissante et d'une hardiesse de volonté que rien n'effrayait.

Après avoir parcouru les mosquées, les souterrains, les ruines du Haram-esch-Chérif, si l'on peut se débarrasser du cheik qui vous dirige, le mieux est d'errer à l'aventure sur l'esplanade et le long des murs qui la soutiennent. Au nord, du côté de la vallée de Josaphat, on remarque une sorte de colonne placée horizontalement sur la muraille et s'avançant dans le vide au-dessus de la vallée. C'est la culée du fameux pont invisible qui communique

avec le mont des Oliviers, lequel lui sert de seconde culée; les fidèles devront y passer le jour du jugement dernier pour arriver au paradis. Nul n'ignore qu'il est plus fin que le tranchant d'un rasoir et que toute personne chargée de péchés y trébuchera infailliblement. Un peu plus loin s'élève la Porte-Dorée, un des plus beaux spécimens de l'art hérodien. D'après la tradition musulmane, le vainqueur chrétien qui chassera un jour l'islamisme de Jérusalem entrera dans la ville par la Porte-Dorée. Aussi l'a-t-on soigneusement fermée pour éviter une surprise; mais, par bonheur, on n'a point gâté ce monument remarquable, qu'on peut étudier et admirer à loisir. Deux énormes colonnes monolithes en pierre du pays le divisent en deux nefs : l'une est appelée Bab-el-Thophet (la porte du repentir), l'autre, Bab-el-Bahhmet (la porte de la miséricorde). Les deux colonnes sont un cadeau fait à Salomon par Nicaulis, reine de l'Égypte et de l'Éthiopie. La reine se proposait de lui en offrir un plus grand nombre, mais comme elle tenait à les transporter sur ses propres épaules, elle finit par se lasser d'un exercice aussi fatigant, même pour une Éthiopienne. Les parois des deux nefs sont ornées de pilastres au haut desquels court une frise richement sculptée. Si l'on veut visiter tous les monumens du mont Moriah, on doit s'arrêter encore au Kursi-Soleiman, siège ou trône de Salomon, où, d'après les musulmans, le saint roi fut trouvé mort. Après quoi, on en est quitte avec les débris du passé, et l'on a le droit de se livrer sans scrupule aux réflexions qu'inspirent les plus grands souvenirs peut-être de l'histoire de l'humanité.

Chaque voyageur, touriste ou pèlerin, éprouve des sentimens trop particuliers en présence des ruines du temple de Jérusalem pour qu'il soit possible d'indiquer l'impression générale qu'elles doivent provoquer dans les âmes. Quant à moi, je l'avoue, ce qui me préoccupait en parcourant le mont sacré où les Hébreux et les Arabes ont tour à tour élevé d'imposantes constructions au culte monothéiste, c'est la question de savoir si l'idée d'un Dieu unique, solitaire, inaccessible, répond, autant que nous sommes tentés de le croire, aux conceptions de notre esprit et aux aspirations de nos cœurs. Lorsque nous jetons un regard attentif sur le monde, pour chercher à débrouiller le mystère des choses, nous rencontrons à l'origine des phénomènes moraux et matériels, non une seule cause qui les expliquerait tous, mais une série de causes diverses, multiples, compliquées, dont le jeu est aussi varié qu'incessant. On peut imaginer des simplifications successives qui aboutiraient peu à peu à réduire les formules les unes dans les autres jusqu'à ce qu'on atteignît une formule générale dans laquelle elles seraient toutes comprises; mais c'est là une pure rêverie que la réalité n'a

pas confirmée jusqu'ici et que très probablement elle ne confirmera jamais. L'idée monothéiste n'a rien de scientifique, et il se pourrait que ce fût à elle que les peuples qui l'ont embrassée avec une ardeur trop exclusive dussent la stérilité intellectuelle qui semble les avoir frappés, dès qu'ils ont voulu sortir de la poésie et de la morale, pour aborder les sciences véritables. Les Hébreux et les Arabes ont été les premiers poètes du monde; mais on ne trouverait pas chez eux un savant digne de ce nom. Leur philosophie est une pure philosophie de mots, roulant sur des arguties et des artifices de raisonnement; elle ne s'est jamais élevée jusqu'à la découverte de lois et de principes, car il aurait fallu pour le faire qu'elle consentît à reconnaître, sous la complexité des phénomènes, une complexité de causes qui aurait porté atteinte au dogme primordial du monothéisme. Dans l'étude même de Dieu, il ne lui a pas été possible de se livrer à une liberté d'inventions qui fait des spéculations métaphysiques les plus stériles en apparence un excellent exercice d'esprit. Comment aurait-elle touché à Dieu sans risquer de le dédoubler? Comment aurait-elle constaté en lui des attributs distincts sans ébranler son unité? Il est un, et c'est tout! Rien de moins varié que la prière musulmane; elle se réduit en somme à un seul mot : *Allah!* répété à satiété sur tous les tons et dans tous les modes. Dieu est Dieu; il n'est pas autre chose : ne cherchez pas à en savoir plus long sur sa nature, car vous vous heurteriez infailliblement à l'hérésie! Chaque fois que les Arabes, entraînés par la vivacité de leur brillante intelligence, ont essayé de briser le moule étroit de leurs conceptions philosophiques et scientifiques, d'implacables réactions religieuses sont venues immédiatement comprimer leur élan. C'est ce qui leur est arrivé en Espagne, par exemple, à une époque où ils semblaient sur le point de se mettre à la tête de l'humanité civilisée. Cette grande entreprise a fini par un avortement misérable. Aujourd'hui l'idée monothéiste a pour ainsi dire empalé les Arabes; ils ne peuvent plus faire un mouvement de peur de la briser. Aussi est-elle la seule qui les préoccupe, et revient-elle incessamment, non-seulement dans leurs réflexions et dans leurs prières, mais dans les actes ordinaires de leur vie privée. Les ouvriers qui transportent un poids considérable et qui cherchent à s'exciter par des cris poussent sans cesse la même exclamation : *Allah! Allah!* Dans les villages, les gardiens nommés *gaffirs*, chargés de la police, se tiennent en éveil la nuit en répétant de quart d'heure en quart d'heure chacun leur numéro d'ordre; le premier dit : *un* (*oihède*) et par extension l'*unique*, le troisième dit : *trois*, le quatrième *quatre*, et ainsi de suite; mais il ne faut pas croire que le second dise *deux* (*etnène*); non, il dit : *maloutchânia, il n'y en a pas d'autre*,

tant il est vrai que l'idée absolue du Dieu unique doit absorber toutes les pensées et présider même aux actes les plus insignifians de la vie!

Les seules grandes civilisations antiques ont été des civilisations polythéistes; l'Égypte, la Grèce, la Chaldée, etc., ont trouvé dans le paganisme les élémens d'un prodigieux développement scientifique et politique. Sortie de la Chaldée, la race hébraïque aurait pu jouer un rôle historique aussi brillant que celui des nations auxquelles elle était liée par les origines et par la communauté des traditions; mais, tout son effort s'étant porté sur une conception religieuse dont elle a eu la première la gloire de montrer la grandeur théorique et la stérilité pratique, c'est à peine si elle a joui de quelques jours d'éclat passager précédés et suivis d'une décadence irrémédiable. Les œuvres lyriques qu'elle a produites sont merveilleuses; mais il ne lui a pas été possible de produire autre chose. Il est permis à un peuple monothéiste d'exalter la grandeur inaccessible de Dieu; il ne saurait chercher à décomposer cette grandeur pour la comprendre et pour l'expliquer. De là l'étroitesse du milieu intellectuel dans lequel il reste enfermé. Si le christianisme n'avait été, comme l'islamisme, qu'une suite logique de la religion d'Israël, il est probable que ses destinées auraient été aussi malheureuses que celles des deux religions strictement monothéistes de l'humanité. Mais en sortant de la Judée pour pénétrer dans le monde occidental, il s'est imprégné d'hellénisme, il s'est chargé de dogmes et de conceptions métaphysiques, il s'est même couvert de légendes à demi païennes qui ont fait de lui une sorte de compromis et de trait d'union entre le polythéisme antique et le monothéisme juif. On a souvent remarqué qu'en art, en philosophie, en politique, la perfection résulte de l'accord des tendances opposées et des écoles diverses qui arrivent, en se réunissant tout à coup, à une harmonie supérieure dans laquelle se fondent les contraires. Il en est de même en religion. Si le christianisme est la forme supérieure des sentimens religieux de notre espèce, si le monde n'a jamais connu et ne connaîtra probablement jamais de conception divine plus admirable et plus complète, c'est qu'il résume et condense en lui les aspirations monothéistes des races sémitiques et les besoins scientifiquement païens des races aryennes. Le mont Moriah n'est donc pas ce qu'il y a de plus grand à Jérusalem; le saint sépulcre, si on pouvait y croire, mériterait d'inspirer une émotion respectueuse à laquelle la mosquée d'Omar n'a pas droit, malgré sa charmante architecture et le souvenir de Jéhovah qui plane toujours sur elle.

VII. — LES JUIFS.

Ce serait, si on avait le temps et le courage de l'écrire, une triste et héroïque histoire que celle des Juifs à Jérusalem, depuis la destruction du temple et la dispersion du royaume d'Israël. La passion, réellement étrange, de cette race singulière pour un pays affreux où, depuis des siècles, elle n'a éprouvé que des persécutions, le rêve chimérique qu'elle y poursuit encore après tant de déceptions dont la cruauté aurait dû briser toutes ses espérances, l'obstination avec laquelle elle s'attache à quelques pierres qui lui rappellent de glorieux souvenirs et qui entretiennent en elle de folles espérances, sont assurément des phénomènes moraux qui seraient dignes d'être étudiés avec soin et décrits avec intérêt. La population juive de Jérusalem est peut-être un des plus déplorables spécimens de l'espèce humaine; elle végète dans un état abject d'ignorance et de misère; sa laideur, sa dépravation, inspirent un dégoût profond; ce n'est pas sans horreur qu'on parcourt le quartier sordide où elle vit dans la boue, les immondices, les vices et la pauvreté. Néanmoins, il est difficile de se défendre, je ne dirai pas seulement d'un sentiment de pitié, mais d'un sentiment d'admiration, lorsqu'on assiste, le vendredi, à la cérémonie des pleurs le long du mur du temple. J'ai vu des voyageurs auxquels toutes les pompes de la Jérusalem chrétienne n'avaient inspiré qu'une vive répulsion, involontairement émus par le spectacle des lamentations juives. Il serait, en effet, difficile de contempler une scène plus touchante. On sait que les Juifs achetaient autrefois le droit de venir gémir sur les ruines du temple et qu'ils s'exposaient à toutes les insultes pour user d'un droit aussi précieux. Depuis la construction de la mosquée d'Omar, ils sont chassés du Haram-esch-Chérif, où ils ne pourraient pénétrer qu'en s'exposant au péril qui les attendrait également au saint sépulcre, c'est-à-dire à être massacrés. L'emplacement où s'élevait le tabernacle leur est interdit; aucun d'eux ne saurait en franchir les limites, aucun ne pourrait sans danger de mort y jeter un regard attendri! Condamnés à ne jamais dépasser le mur d'enceinte du mont Moriah, c'est encore à prix d'argent qu'ils obtiennent l'autorisation de s'arrêter auprès d'une partie de ce mur qui remonte peut-être à Salomon. Proscrits de tous les lieux que leurs ancêtres avaient rendus célèbres et d'où sont parties les croyances qui alimentent l'humanité civilisée, ils sont comme des étrangers dans un pays dont ils n'auraient jamais

dû cesser d'être les maîtres, si l'injustice de l'histoire ne condamnait pas les peuples qui ont accompli des œuvres universelles à périr victimes de leur initiative et de leur dévoûment.

Le mur des Juifs est formé de pierres à refend de deux à trois mètres de longueur parfaitement travaillées; à mesure que les assises s'élèvent au-dessus du sol, la dimension des blocs diminue, chaque assise étant en retrait de quelques millimètres sur l'assise inférieure; les joints de cette construction cyclopéenne sont usés par les mains et par les lèvres des Israélites; un couloir de quatre à cinq mètres de large, fermé du côté opposé par le mehkmeh (tribunal) et des maisons particulières, s'étend devant le mur. C'est là qu'on peut rencontrer chaque jour quelques groupes isolés gémissant sur les ruines du royaume de Dieu. Je me rappelle y avoir aperçu, un jour, un vieux Juif aveugle, dont les mains tremblantes effleuraient faiblement les pierres de Salomon; à côté de lui se trouvait un jeune garçon d'une dizaine années; le vieillard racontait à son compagnon la destruction du peuple, et au souvenir de cette sanglante tragédie dont tant de siècles n'avaient pas affaibli pour eux la cruelle émotion, ils pleuraient tous deux à chaudes larmes, comme s'il se fût agi d'un malheur dont ils auraient directement ressenti l'atteinte. Le vieillard, privé de la vue, ne pouvait me remarquer; l'enfant avait trop de pleurs dans les yeux pour distinguer quelqu'un ou quelque chose; ils se croyaient seuls, ils étaient donc parfaitement sincères dans leur douleur. Tous les vendredis de l'année, excepté celui qui fait partie de la fête des Tabernacles, une foule nombreuse se rend dans ce lieu de désolation. Quand on parcourt le quartier juif, on y rencontre un grand nombre de vieux rabbins, de jeunes gens, de femmes, tous endimanchés, tous vêtus de robes aux couleurs brillantes, tous munis d'un gros Pentateuque qu'ils portent sous le bras; ils vont tous dans la même direction, il suffit de les suivre pour arriver au rendez-vous général. Là le tableau est à la fois des plus pittoresques et des plus émouvans. Le couloir situé près du mur est trop étroit pour contenir la masse des pleureurs qui débordent de tous côtés; rangés les uns derrière les autres en face du mur sacré, ils bourdonnent une sorte de lamentation monotone en se dandinant en arrière et en avant selon la méthode des Orientaux. Cet immense groupe multicolore et mouvant d'où s'échappe une mélodie triste produit un effet étrange. Les personnes les plus rapprochées du mur y collent quelquefois leurs visages avec des attitudes désespérées, les autres se pressent pour essayer d'en faire autant. Il n'y a néanmoins aucun désordre, car l'émotion est trop réelle pour se manifester par des querelles ou des conflits. Les hommes sont beaucoup plus nombreux que les

femmes; mais ces dernières poussent naturellement les sanglots les plus profonds, les plaintes les plus aiguës et les plus stridentes.

La prière que récitent les Juifs dans cette cérémonie des pleurs est une sorte de litanie où la voix du rabbin alterne avec celle du peuple. En voici un fragment qui donnera l'idée du reste :

Le Rabbin. — A cause du palais qui est dévasté ;
Le Peuple. — Nous sommes assis solitairement et nous pleurons.
Le Rabbin. — A cause du temple qui est détruit ;
Le Peuple. — Nous sommes assis, etc.
Le Rabbin. — A cause des murs qui sont abattus ;
Le Peuple. — Nous sommes assis, etc.
Le Rabbin. — A cause de notre majesté qui est passée ;
Le Peuple. — Nous sommes assis, etc.
Le Rabbin. — A cause de nos grands hommes qui ont péri ;
Le Peuple. — Nous sommes assis, etc.
Le Rabbin. — A cause des pierres précieuses qui sont brûlées ;
Le Peuple. — Nous sommes assis, etc.
Le Rabbin. — A cause de nos prêtres qui ont trébuché ;
Le Peuple. — Nous sommes assis, etc.
Le Rabbin. — A cause de nos rois qui les ont méprisés ;
Le Peuple. — Nous sommes assis, etc.

Ce chant est celui de la désolation et de la ruine; mais il y a aussi les chants de l'espérance. En voici un exemple :

Le Rabbin. — Nous vous en supplions, ayez pitié de Sion!
Le Peuple. — Rassemblez les enfans de Jérusalem!
Le Rabbin. — Hâtez-vous, hâtez-vous, sauveur de Sion!
Le Peuple. — Parlez en faveur de Jérusalem!
Le Rabbin. — Que la beauté et la majesté entourent Sion!
Le Peuple. — Tournez-vous avec clémence vers Jérusalem!
Le Rabbin. — Que bientôt la domination royale se rétablisse sur Sion!
Le Peuple. — Consolez ceux qui pleurent sur Jérusalem!
Le Rabbin. — Que la paix et la félicité entrent dans Sion!
Le Peuple. — Et que la verge de la puissance s'élève à Jérusalem!

Étrange illusion de ce peuple décimé, dispersé, mille fois vaincu, qui n'a plus dans sa propre patrie que quelques pierres chèrement louées à sa douleur et qui cependant, en face de ces pierres rongées par ses larmes, invoque encore pour Sion la paix, la prospérité, la verge de la puissance! Jamais les Israélites n'ont pu se décider à

abandonner Jérusalem. Sous la première domination musulmane, ils y vivaient dans une paix relative, quoique bien souvent interrompue par de cruels accidens. Le régime des croisades les en chassa d'abord presque complètement; ceux qui purent échapper au glaive, au feu et à la torture se réfugièrent en Syrie et en Égypte; le siège de l'académie palestinienne fut transféré à Damas, dont les principaux docteurs furent appelés depuis *chefs de l'académie de la terre d'Israël.* Quand les premières fureurs des chrétiens furent calmées, un grand nombre de Juifs, bravant tous les périls, ne purent résister au désir de fouler de nouveau le sol sacré de la Palestine et de venir pleurer sur les lieux de l'ancien sanctuaire. Les poésies hébraïques de cette époque sont empreintes d'une mélancolie dont l'expression est tellement amère qu'on peut les comparer à ce que la littérature des Hébreux a produit de plus sombre. Je ne résiste pas au désir de citer une élégie de Rabbi Iehouda Halévi, l'un des plus illustres écrivains juifs de l'Espagne, qui fit le voyage de Palestine vers 1140. Nulle part l'étonnante séduction que l'aride et lugubre Judée exerce sur l'imagination juive n'a été exprimée avec plus de force, plus de charme et plus d'émotion :

As-tu oublié, ô Sion, tes enfans captifs? Es-tu insensible au salut que le reste de ton troupeau t'envoie de tous les coins de la terre? De l'est, de l'ouest, du nord et du sud, l'esclave dirige vers toi un regard plein d'espoir et te porte le tribut de ses larmes; elles tombent comme la rosée du Hermon; hélas! que ne peuvent-elles arroser tes collines désertes! Quand je pleure ta chute, c'est le cri lugubre du chacal; mais quand je rêve le retour de la captivité, ce sont les accens de la harpe qui jadis accompagnaient tes chants divins. Mon cœur se transporte dans la maison de Dieu; là, il s'épanche devant le Créateur. N'est-ce pas là que s'ouvraient les portes du ciel, que la majesté de Jéhova obscurcissait la lune, le soleil et les astres? Ah! que ne puis-je verser mon âme là où l'esprit de Dieu descendait sur tes élus? Tu étais la résidence du roi éternel, et je vois des esclaves assis sur le trône de tes princes.

Pourquoi mon âme ne peut-elle planer sur les lieux où la Divinité se révélait à tes prophètes? Donne-moi des ailes, et je porterai sur tes ruines les débris de mon cœur; j'embrasserai tes pierres muettes, et mon front touchera ta sainte poussière. Mon pied foulera le tombeau de nos ancêtres; je contemplerai à Hébron la sainte sépulture; je contemplerai le mont Abarîm, le mont Hor, qui couvrent les cendres de tes divins maîtres, les deux lumières d'Israël. Dans ton vin je respirerai le souffle de la vie; dans ta poussière, le parfum de la myrrhe; dans l'eau de tes fleuves, je savourerai le miel.

Qu'il me serait doux de marcher nu-pieds sur les ruines de ton sanctuaire, à l'endroit où la terre s'ouvrit pour recevoir l'arche d'alliance et ses chérubins! J'arracherais de ma tête cette vaine parure et je maudirais le destin qui a jeté tes pieux adorateurs sur une terre profane. Comment pourrais-je m'abandonner aux jouissances de cette vie, quand je vois des chiens entraîner tes lionceaux? Mes yeux fuient la lumière du jour, qui me fait voir des corbeaux enlevant dans les airs les cadavres de tes aigles. Arrête-toi, coupe de souffrance! Laisse-moi un seul moment de repos; car déjà toutes mes veines sont remplies de tes amertumes. Un seul moment que je pense à Ohola (Samarie), et puis j'achèverai ton amer breuvage; encore un court souvenir d'Oholiba (Jérusalem), et puis je te viderai jusqu'à la lie.

Sion, couronne de la beauté, rappelle-toi le tendre amour des tiens, que ton bonheur transportait de joie et que tes revers ont plongés dans le deuil; du fond de leur exil, ils t'ouvrent leurs cœurs, et dans leurs prières ils s'inclinent vers tes portes. Tes troupeaux dispersés sur les montagnes n'ont pas oublié la chère patrie; ils se sentent encore entraînés vers tes hauteurs, sous l'ombre de tes palmiers. Sinéar et Pathros, dans leur vaine grandeur, peuvent-elles se comparer à toi? Que sont leurs oracles mensongers auprès de tes Ourîm et Thummîm? Où est le mortel qui pourrait se mesurer avec tes princes, tes prophètes, tes lévites, tes chantres célestes? Tous ces empires rentreront dans le néant; toi seule tu resteras à la fin des siècles, car le Seigneur fixera sur toi sa résidence éternelle. Heureux le mortel qui demeurera sous l'abri de tes murs! Heureux le mortel qui verrra poindre ta nouvelle aurore! Il verra le bonheur de tes élus, il assistera à tes fêtes, et tu seras belle comme au jour de ta jeunesse!

Comment s'expliquer l'aberration de tout un peuple s'obstinant depuis tant de siècles à choisir, au milieu d'une contrée généralement belle comme la Syrie, la partie la plus stérile, la plus désolée, la plus desséchée, pour en faire une sorte de paradis où l'air a le souffle de la vie, où la poussière répand le parfum de la myrrhe, où l'eau des fleuves n'est pas moins savoureuse que le miel? Quand on a rempli sa mémoire des élans poétiques que Jérusalem a provoqués, quand on s'est habitué à prendre Sion pour le type de toutes les splendeurs et de toutes les merveilles et qu'on arrive subitement en Judée, au milieu d'une nature morte et d'une ville odieuse, il est impossible de ne pas éprouver la plus amère déception. Les Juifs pourtant conservent, en face de la réalité, toutes les illusions de leurs rêves. L'auteur de la belle élégie que je viens de citer, parvenu à Jérusalem, s'arrêta, s'il faut en croire une tradition dont l'authenticité d'ailleurs est assez douteuse, aux portes de la cité sainte, déchira ses vêtemens,

se prosterna et prononça l'admirable plainte poétique où il exhalait sa douleur et son espoir; bientôt un cavalier, passant par hasard sur la route, insulta le pauvre Juif et l'écrasa sous les pieds de son cheval. Cette légende est sans doute peu vraisemblable; elle n'en exprime pas moins fort bien et l'espèce de mirage qui entraîne tant d'Israélites vers Jérusalem et la triste destinée qui les y attend. S'ils n'y sont plus écrasés sous les pas d'un cheval furieux, à chaque instant ils y sont soumis à la misère, aux insultes, aux souffrances de toutes sortes. Qu'importe! en dépit du sort qui les y frappe, ils viennent en foule de Pologne, d'Allemagne, de Russie, s'établir à Jérusalem et choisir, comme la folle dont je racontais l'histoire, une place dans la vallée de Josaphat. Tout un revers de la montagne de Sion sert de cimetière aux Juifs, cimetière banal, sans arbre, sans verdure, composé d'une série de dalles dépourvues de toute inscription, qui semblent tomber dans le torrent du Cédron comme un immense éboulement de pierres. C'est pour avoir un tombeau dans la vallée de Josaphat que les Juifs s'expatrient. Ils tiennent à reposer à l'ombre des murs de Jérusalem, à laisser leur dépouille mortelle sur le sol sacré qu'ils n'ont foulé durant leur vie qu'en exilés ou en captifs.

J'ai déjà dit que le quartier juif suait la misère et la malpropreté. Cependant l'*Alliance universelle* fait de grands et généreux efforts pour relever le niveau matériel et moral de la population israélite. Elle construit des hôpitaux et des asiles; elle fonde des logemens où les arrivans sont reçus pour une petite somme et dont ils peuvent devenir propriétaires au moyen d'un très faible revenu annuel; elle essaie de créer des écoles capables de rivaliser avec les écoles chrétiennes. Mais elle rencontre de la part des vieux Juifs une opposition déclarée. Pour les rabbins orthodoxes, l'*Alliance universelle* est une institution révolutionnaire dont les œuvres ne sauraient être trop ardemment combattues; ils se défient de son enseignement presque autant que de l'enseignement chrétien, et, plutôt que de le voir se développer, ils aimeraient encore mieux consentir à envoyer la jeunesse israélite chez les frères ou chez les franciscains. Les écoles purement juives, les écoles talmudistes sont encore plus méprisables que les écoles arabes. Leur installation matérielle fait pitié, l'instruction qu'on y donne inspire le dégoût. Il faut espérer qu'en dépit de toutes les résistances d'une caste sacerdotale, qui trouve dans l'ignorance du peuple un instrument de domination, l'*Alliance universelle* parviendra à créer des écoles et à y attirer un grand nombre d'élèves. Nous devons le désirer d'autant plus que les professeurs, élevés à Paris et formés aux méthodes françaises, enseigneront dans notre langue et en s'inspi-

rant de nos idées. Il nous serait assez facile d'obtenir par leur entremise une clientèle juive qui viendrait se joindre à notre clientèle catholique de Palestine. L'œuvre d'ailleurs, ayant un caractère tout individuel, n'aurait besoin que d'être encouragée par notre gouvernement. L'*Alliance universelle* est assez riche pour se passer de secours matériels, il lui faudrait tout au plus le secours moral de notre protection. Mais on doit s'attendre, je le répète, à de vives résistances. Le vieux fonds juif de Jérusalem se laisserait difficilement convertir aux idées modernes. Jérusalem, Tibériade, Safed, sont des centres d'études de casuistique qui dépassent en niaiseries, en sottes minuties, en arguties stérilisantes tout ce que la théologie a jamais inventé de plus mesquin. Le pharisaïsme y fleurit avec ses plus déplorables caractères. Pour vaincre l'opposition qu'on rencontrera de sa part, l'argent ne suffira pas, il sera nécessaire de déployer une énergie et un courage dont par bonheur les membres de l'*Alliance universelle* ne sont pas dépourvus.

Les Juifs de Palestine, venant de tous les points d'Europe, ne ressemblent pas aux Juifs d'Orient, lesquels sont d'ordinaire fort beaux. Rien, au contraire, n'est plus laid, plus répugnant même que la population juive que l'on rencontre à Jérusalem. Les vieillards et les enfans ont parfois des types remarquables; les jeunes gens, les hommes dans la force de l'âge et toutes les femmes sont hideux. Ce qui contribue à gâter ces dernières, dont le teint blême et l'aspect scrofuleux produit sous le ciel oriental un triste effet de contraste, c'est l'habitude qu'elles ont prise, je ne sais pourquoi, de se raser la tête dès qu'elles sont mariées, et de remplacer leurs cheveux soit par une perruque, soit par une coiffure composée de rubans et de fleurs du goût le plus risqué. Les hommes ne sont pas moins malheureux dans la manière d'arranger leur chevelure. On sait que la loi défendait de la couper comme les Arabes, qui se rasaient la tête tout autour et ne gardaient de cheveux qu'au sommet. Il fallait laisser les *coins* de la chevelure et de la barbe, c'est-à-dire les cheveux qui couvrent les tempes et la partie de la barbe qui s'y rattache et qui couvre les joues. La défense du législateur s'expliquait par la nécessité d'imposer au peuple de Jéhovah une marque qui le distinguât des Arabes, lesquels, d'après Hérodote, se rasaient la tête en l'honneur d'une divinité qui ressemblait à Bacchus. Le prophète Jérémie parle plusieurs fois de ces Arabes, qu'il appelle par dérision hommes *aux coins coupés*. L'épigramme n'est pas bien dure. Quel que fût le motif qui décida jadis les Arabes à couper leurs cheveux et qui les a décidés depuis à perpétuer cette mode si sage, aucune coutume n'est plus conforme à la propreté dans les pays orientaux; les *coins non coupés* des Juifs

forment d'épouvantables papillotes habitées par toute sortes d'insectes et qui tombent quelquefois jusqu'au menton. Ces papillotes se détachent d'affreux bonnets polonais, de casquettes invraisemblables, de hideux chapeaux européens, de toute sorte de couvre-chefs moins orientaux les uns que les autres, que les Juifs ont le tort de conserver à Jérusalem; elles encadrent des figures pâles, aux traits de cire, aux yeux rougis et lépreux, au teint jaunâtre, qui font mal à voir. Est-ce donc là cette race qui avait conquis la Palestine et qui s'y était si fortement implantée? Non sans doute. Les Juifs actuels de Jérusalem ont été débilités par l'Europe; en revenant dans leur patrie, ils y produisent l'effet d'étrangers. Comparés aux Juifs d'Orient, aux Juifs de Damas, par exemple, on dirait une famille humaine toute différente. Peut-être cependant ne faudrait-il pas exagérer ces disparates, qui ne sont point aussi profondes qu'il semblerait au premier abord. Après tout, les Juifs n'étaient pas la race autochtone en Palestine; ils s'y étaient fixés en conquérans, et, bien qu'il leur ait plu de regarder la terre promise comme leur propriété éternelle, ils y ont subi des influences de climat qui prouvent qu'ils n'en étaient pas les véritables maîtres. De même qu'en Égypte les fellahs seuls ont résisté aux influences naturelles; de même en Palestine les Cananéens seuls ont eu les qualités nécessaires pour les supporter sans s'affaiblir. Les Juifs étaient des parasites qui ont souffert d'un milieu physique pour lequel ils n'étaient pas faits. Les plantes, les légumes, les fruits étrangers s'affaiblissent en Palestine comme en Égypte; il faut en renouveler souvent la semence pour leur conserver toute leur vigueur. Il en est probablement de même des races humaines. Elles ne s'y maintiennent qu'à la condition de se retremper dans un sang plus jeune. On n'a peut-être pas assez tenu compte, en écrivant l'histoire de l'Orient, de l'action des causes matérielles sur les grands événemens politiques. Si les empires s'y fondent si vite et y disparaissent si rapidement aussi, c'est que la nature y épuise bien vite les énergies humaines. Tout effort y est suivi d'une fatigue profonde et presque irrémédiable. Voilà pourquoi les seules races qui y subsistent constamment sont celles qui, dépourvues de toute volonté et de tout courage, s'y laissent ballotter par les événemens et conduire par la fatalité avec l'indifférence ou la résignation des choses dont la durée tient à l'insensibilité.

GABRIEL CHARMES.

LA

MORALE LAIQUE

LA MORALE ÉVOLUTIONNISTE DE M. HERBERT SPENCER.

La conception d'une morale naturelle, sans caractère sacerdotal, est née avec le premier éveil de la pensée philosophique. Celui qui le premier a commencé à réfléchir sur le monde et sur lui-même, a réfléchi nécessairement sur le bien et le mal; il a interrogé sa conscience, il a cherché à se rendre compte des devoirs qui lui étaient imposés au nom d'une autorité extérieure. Les plus anciens monumens de la sagesse humaine sont des préceptes ou des principes de morale, conservés par la tradition, recueillis par la poésie, fixés sur la pierre sous la forme de sentences, d'allégories ou d'apologues. Les législations primitives se sont approprié ces principes et ces préceptes; les systèmes philosophiques les ont rassemblés en corps de doctrines; les religions elles-mêmes les ont vus se produire sans jalousie et leur ont donné place dans leurs enseignemens. Les religions les plus éclairées acceptent et proclament la distinction de la morale naturelle et de la morale théologique. Si elles se font juges de la première, au nom des lumières supérieures qu'elles s'attribuent, elles n'hésitent pas à lui faire appel, à la prendre en quelque sorte pour arbitre dans leurs querelles avec leurs adversaires. C'est sur le terrain de la morale que la raison et la foi ont toujours eu le moins de peine à se mettre d'accord. Il y a pour tous les hommes d'une même civilisation un fonds d'idées morales universellement respecté, qu'aucune philosophie, aucune législation, aucune religion

n'ose contredire ouvertement. Non pas que ce fonds soit immuable : il se modifie avec la civilisation elle-même et un esprit un peu pénétrant saura reconnaître d'assez profondes divergences entre les jugemens moraux qui prévalent chez une même nation, à deux époques différentes, ou, à une même époque, chez deux nations inégalement cultivées. L'évolution toutefois est assez lente et assez peu sensible pour ne pas ébranler la croyance à l'immutabilité de la morale et le respect général qui trouve dans cette croyance un de ses principaux fondemens. Exerçant leur empire dans un même milieu, subissant plus ou moins les mêmes influences, entraînées à leur insu dans une évolution commune, la morale naturelle et la morale théologique se réunissent le plus souvent dans les mêmes préceptes, et elles ont un égal intérêt à proclamer, parfois même à exagérer leur accord. L'une et l'autre sentent en effet combien importe à leur autorité l'adhésion unanime des consciences.

Une cause nouvelle de désaccord a cependant surgi de nos jours entre la morale naturelle et la morale théologique. L'idée toute moderne d'une société laïque, absolument distincte des sociétés religieuses qu'elle peut contenir dans son sein, appelle comme conséquence une morale également laïque, également étrangère à toute autorité d'ordre surnaturel. La morale laïque ne se confond pas avec la morale naturelle. Celle-ci pouvait être une alliée, parfois même un élément accessoire de la morale théologique : celle-là se présente comme une rivale. Et ce n'est pas seulement la rivalité de deux doctrines reposant sur des bases distinctes; c'est la concurrence de deux puissances sociales se disputant la domination des âmes. Quelques économistes enferment seuls la société civile dans une mission de pure police, indifférente à toute doctrine qui n'a pas proprement pour objet la protection des intérêts matériels. L'esprit laïque dans la société revendique hautement le gouvernement de tous les intérêts humains, sauf ceux qui se réclament d'une lumière surnaturelle. Il aspire non-seulement à faire passer ses principes dans les lois, mais à leur soumettre les âmes par l'éducation publique. La morale laïque est la base de cette éducation, dont la société laïque fait son premier devoir et son droit le plus précieux. Elle n'est pas, comme la morale naturelle, un simple objet de croyances individuelles et de discussions philosophiques : elle prend un caractère officiel; elle devient une des institutions fondamentales de l'état.

Il est facile, au nom de la pure logique, d'affirmer cette institution : est-il aussi facile de la créer de toutes pièces? Son caractère laïque ne lui permet aucun mélange avec l'enseignement théologique : son caractère public lui permet-il du moins de recevoir une base philosophique? L'éducation nationale, faisant appel à tout le monde, sans acception de croyances, soit pour le recrutement de

ses élèves, soit pour celui de ses maîtres, ferait violence à la liberté des consciences, si elle se donnait au nom et dans l'intérêt d'une église : ne ferait-elle pas une égale violence à la liberté de la pensée si elle devait se donner au nom et dans l'intérêt d'une école de philosophie? L'état a-t-il plus qualité pour choisir entre les systèmes qu'entre les dogmes? Ne trouve-t-il pas des deux côtés les mêmes divisions? Et devant ces divisions ne doit-il pas se reconnaître la même incompétence? Or s'il exclut à la fois la théologie et la métaphysique, sur quoi s'appuiera-t-il pour fonder sa morale laïque? Ne risque-t-elle pas de ressembler à ces « palais fort superbes et fort magnifiques » auxquels Descartes compare la morale païenne et qui, suivant lui, « n'étaient bâtis que sur du sable et sur de la boue? » Tel est le redoutable problème qui se pose, depuis quelques années, devant les consciences privées comme devant les pouvoirs publics et qui appelle avant tous les autres les méditations des moralistes.

I.

La question était à peine soupçonnée, lorsque les états modernes ont commencé à réaliser le principe de la société laïque. Nulle part encore ce principe n'a été poussé jusqu'à ses dernières conséquences. Il a pris possession de l'Angleterre par cette série de conquêtes libérales qui s'appellent l'émancipation des catholiques, l'abolition des privilèges de l'église établie en Irlande, l'admission des juifs et tout récemment l'admission d'un athée déclaré dans le parlement (1), mais ce grand pays, qui ne s'est jamais piqué d'une logique à outrance et où la tradition ne cède jamais entièrement la place, maintient toujours une religion d'état et laisse subsister un grand nombre d'institutions qui sont la négation manifeste d'une société purement laïque. En Amérique, où le principe nouveau règne sans conteste sous sa forme la plus absolue : l'entière séparation des églises et de l'état, il se concilie avec des institutions, des usages et surtout des mœurs qui ne se justifient que par des conceptions toutes différentes. En France même, la terre classique de la logique, il a encore des luttes à soutenir, et c'est seulement à l'heure présente qu'il paraît assuré de ses dernières victoires. Nous ne parlons pas ici de la séparation de l'église et de l'état : la société laïque n'est pas forcée de l'accepter comme une conséquence inévitable de son principe et elle peut d'autant mieux signer un concordat avec la société religieuse qu'elle affirme par ce traité même qu'elle la con-

(1) Cette dernière conquête vient de subir un grave échec; mais tout porte à croire qu'elle sera bientôt définitivement acquise.

sidère comme une société étrangère. Nous avons surtout en vue les lois d'enseignement, dont la réforme, au nom du principe laïque, est si ardemment demandée et n'est pas encore entièrement obtenue. Pendant longtemps, en France, comme dans les autres pays où les institutions ont pris un caractère laïque plus ou moins pur, le pouvoir est resté aux mains de partis conservateurs ou modérés qui s'appuyaient sur les influences religieuses ou se croyaient obligés à beaucoup de ménagemens envers ces influences. Ils leur abandonnaient l'éducation morale dans les écoles primaires et, s'ils admettaient, dans l'enseignement secondaire et dans l'enseignement supérieur, une morale toute philosophique, ils étaient toujours prêts à proclamer l'accord complet de cette morale avec la morale théologique. Les partis d'opposition avaient eux-mêmes des ménagemens semblables. C'est le parti libéral, le parti le plus contraire aux envahissemens du clergé, qui fondait, sous la restauration, « la société de la morale chrétienne. » Sous la monarchie de juillet, l'opposition de gauche défendait l'université contre le clergé, non pas en revendiquant pour elle tous les droits de l'état laïque, mais en s'efforçant de montrer que rien dans son enseignement ne pouvait porter ombrage à l'église. En 1851, c'était, pour un éminent professeur de philosophie (1), une audace extrême, punie par l'exclusion, non-seulement de l'université, mais de l'enseignement libre, que d'avoir osé rompre ouvertement avec le christianisme, non dans son cours, mais dans un traité de morale, où rien ne s'écartait du plus pur spiritualisme.

Des concessions excessives, arrachées trop souvent, depuis le commencement du siècle, aux représentans de la société civile par l'intolérance religieuse, ont eu pour effet naturel une réaction d'autant plus violente qu'elle est restée jusqu'à ces dernières années étrangère à la responsabilité du pouvoir et plus libre par là même d'obéir à la seule logique. Les partis entraînés dans cette réaction sont aujourd'hui, en France et dans d'autres pays, les partis de gouvernement et si leurs fractions les plus modérées croient opportun de ne pas pousser la logique jusqu'au bout, elles ne peuvent se dispenser de compter avec des alliés plus impatiens, dont le concours leur est nécessaire et qui eux-mêmes croient pouvoir bientôt se dispenser de compter avec elles. Or, ce que réclament, — les uns avec quelques réserves et certains atermoiemens, les autres immédiatement et sans réserve, — les gouvernans d'aujourd'hui et les gouvernans de demain, c'est une morale entièrement scientifique, dégagée de toute hypothèse métaphysique comme de tout dogme surnaturel. La morale laïque doit être, en un mot,

(1) M. Amédée Jacques.

la morale du positivisme. Là seulement, suivant les voix les plus éloquentes et les plus autorisées, est l'avenir des sociétés modernes ; là seulement les jeunes générations trouveront une éducation virile, appropriée à leurs besoins futurs : ce sera pour elles « la moelle des lions (1). »

On répète souvent que l'instruction de la jeunesse ne doit avoir pour objet que « la science faite » et que « la science à faire » doit être réservée pour certains établissemens de haut enseignement, comme notre Collège de France, qui ne s'adressent qu'à des esprits déjà formés. Or la morale laïque telle qu'on la réclame pour tous les degrés d'enseignement, comme la seule expression légitime des devoirs et des droits de la société laïque et de ses membres, est encore une science à faire. Elle ne s'est constituée nulle part en un corps de doctrines ou de préceptes universellement acceptés. Jusqu'ici tous les livres de morale qui sont en possession d'une véritable autorité ont toujours fait appel à certains principes d'ordre métaphysique ou théologique. Ces principes ne règnent pas seulement dans les traités en forme, mais dans les ouvrages les plus élémentaires; ils inspirent l'enseignement oral comme l'enseignement écrit : les premières leçons de morale données par la famille, dans les milieux les plus humbles comme dans les plus cultivés, n'ont pas en général d'autre base. Rien n'a encore remplacé « le bon Dieu » dans la bouche d'une mère expliquant à ses enfans ce qui est défendu et ce qui est ordonné ou permis.

Une école de philosophie s'était fondée, il y a une quinzaine d'années, dans le dessein d'établir, d'une façon définitive, une morale indépendante de toute religion et de toute métaphysique. Elle s'était assuré les meilleurs moyens de propagande : des livres, des brochures, des conférences, un journal spécial. Il ne lui a manqué, pour justifier ses prétentions et pour confirmer ses espérances, qu'une doctrine vraiment scientifique. Elle avait fait de la métaphysique sans le savoir. Ce qu'elle avait de plus solide était emprunté à cette haute morale de Kant, que lui-même appelait « la métaphysique des mœurs. »

Le problème serait résolu si une autre école, beaucoup plus ancienne, l'école utilitaire, toujours combattue, toujours vaincue et toujours renaissante, avait pu faire prévaloir ses doctrines, non-seulement contre les objections de ses adversaires et contre certaines révoltes des consciences, mais contre les critiques de ses propres adeptes. Elle n'a pu, en effet, se maintenir qu'en substituant les systèmes aux systèmes, sans s'arrêter jamais sur une

(1) Discours de M. Gambetta à la séance de clôture du Congrès de la Ligue de l'enseignement, le 21 avril 1881.

solution où elle pût se mettre d'accord et avec elle-même et avec ce sentiment général du bien et du mal qu'on appelle la conscience du genre humain. Qui voudrait aujourd'hui, je ne dis pas de l'épicurisme antique ou du système de Hobbes, mais des doctrines, vieilles de cent ans à peine, du livre de *l'Esprit* et du *Catéchisme* de Saint-Lambert? Que reste-t-il de Bentham après Stuart Mill et de Stuart Mill lui-même après Herbert Spencer?

M. Herbert Spencer avait indiqué plus d'une fois, dans ses divers écrits, les traits généraux de son système de morale. Il avait résumé ce système dans un document célèbre : sa lettre à Stuart Mill, publiée pour la première fois par M. Alexandre Bain, dans laquelle il s'était nettement séparé, non-seulement de l'utilitarisme traditionnel, mais de l'utilitarisme transformé de son illustre correspondant. Il a voulu en donner le développement dans un ouvrage spécial qui devait, dans le programme de ses travaux, former la conclusion de son « système de philosophie » et dont il a avancé la publication, « des avertissemens répétés, dit-il en termes touchans, lui ayant appris qu'il pouvait être définitivement privé de ses forces avant d'avoir achevé la tâche qu'il s'était marquée à lui-même. » Cet ouvrage, aussitôt traduit en français, a ranimé des deux côtés du détroit les espérances de tous les partisans d'une morale scientifique et positive (1). Il a été cité à la tribune française par le ministre de l'instruction publique, dans une discussion qui avait précisément pour objet l'enseignement laïque de la morale, et il a été signalé comme une des œuvres les plus propres à fonder enfin cet enseignement, en appelant toutes les doctrines morales sur un terrain de conciliation (2). Une œuvre aussi considérable et par elle-même, et par le nom de son auteur, et par les adhésions qu'elle a reçues, se recommande à l'attention et à l'examen approfondi de tous ceux qui, sans parti-pris, avec le seul souci de la vérité et de l'intérêt social, se demandent ce qu'il y a de légitime

(1) La traduction française a pour titre : *les Bases de la morale évolutionniste* (un volume de la Bibliothèque scientifique internationale.) Le titre anglais est plus simple et plus modeste : *the Data of Ethics; les Données de la morale.* Le traducteur anonyme a voulu sans doute que la couverture même du livre en indiquât l'esprit : précaution assez inutile, quand il s'agit d'un philosophe illustre dont tous les écrits forment un ensemble systématique, et dont la méthode, les théories et les principes sont discutés depuis près de vingt ans par tous les penseurs des deux mondes.

(2) Séance du 24 décembre 1880 à la chambre des députés. — M. le ministre de l'instruction publique vient de faire, dans une autre enceinte, un éloge plus pompeux encore de ce même ouvrage, qu'il représente comme s'élevant, « par une évolution logique, qui est admirable, de la morale du plaisir à des conclusions absolument identiques à celles de la morale de Kant. » (Séance du sénat du 2 juillet 1881.) On verra, par la suite de la présente étude, si cet éloge est justifié.

et de réalisable dans cet idéal de « la morale laïque, » vainement poursuivi jusqu'ici en dehors des conceptions métaphysiques.

II.

Le début des *Données de la morale* rappelle celui des *Fondemens de la métaphysique des mœurs*. M. Spencer analyse le concept de la « bonne conduite, » comme Kant celui de la « bonne volonté. » Il va sans dire que le rapprochement s'arrête aussitôt. Le philosophe allemand veut ramener à l'état le plus simple, à l'état pur, le fait de la bonne volonté tel qu'il apparaît dans la complexité de la vie humaine. Le philosophe anglais suit un ordre inverse. Il cherche à se représenter la conduite la plus simple, telle qu'on peut la supposer chez les êtres inférieurs au plus bas degré de l'échelle animale; puis il en suit le développement à travers toute la série des espèces jusqu'à l'homme, et, chez l'homme lui-même, à travers toutes les civilisations, jusqu'à l'humanité idéale et parfaite dont l'humanité réelle peut se faire une image de plus en plus nette à mesure qu'elle prend une conscience plus claire d'elle-même. En un mot, il voit déjà une conduite dans tout mouvement animal approprié à une fin, et il fait consister l'évolution de la conduite dans une adaptation de plus en plus parfaite des moyens les plus complexes à un ensemble de fins de plus en plus diversifiées et, en même temps, de mieux en mieux combinées dans une harmonieuse unité. Cette unité n'est pas seulement celle de la vie individuelle la plus riche et la plus heureuse, mais celle de la vie sociale la plus prospère et la plus paisible. L'évolution embrasse les sociétés comme les individus et l'humanité tout entière, comme les sociétés diverses dont elle se compose. C'est la loi universelle : rien n'échappe à cette loi dans les élémens propres de chaque être et dans l'ensemble des êtres.

Qu'est-ce donc que la bonne conduite? Tout acte approprié à sa fin peut être qualifié de bon; mais la conduite elle-même n'est bonne que si les fins qu'elle poursuit concourent à cette évolution, qui est la fin générale et commune de tous les êtres. Il peut être bon de s'enivrer pour se procurer certaines jouissances ou l'oubli de certains maux; mais l'ivresse est toujours mauvaise par les effets qu'elle peut avoir, soit sur l'ensemble de la vie individuelle, soit sur les rapports des hommes entre eux dans la vie sociale. La bonne conduite suppose donc toujours un choix, non-seulement entre divers moyens, mais entre diverses fins, en vue de l'évolution générale qui intéresse à la fois l'être tout entier et la totalité des êtres. M. Spencer la définit « la conduite relativement la plus développée, » et il appelle mauvaise « celle qui est relativement

la moins développée. » Le bien et le mal, ainsi entendus, sont l'objet propre de la morale.

On remarquera aisément le caractère métaphysique de cette « morale évolutionniste, » qui prétend être une morale purement scientifique. L'idée directrice de tout le système, l'idée de l'évolution, peut sans doute être réclamée par les sciences expérimentales; mais quand on ne se borne pas à constater les faits d'évolution et à en chercher les lois; quand on les subordonne à un principe formel de finalité; quand on y reconnaît un progrès constant vers un idéal de perfection inaccessible à toute expérience, on fait appel, qu'on le veuille ou non, aux principes et aux procédés de la métaphysique. Ce n'est pas tout. Le développement même des théories de M. Spencer rappelle à chaque instant les doctrines les plus célèbres des moralistes métaphysiciens. Quand il nous montre, entraînés dans une même évolution, les individus, les sociétés, l'humanité, le système entier du monde; quand il fait de l'ordre moral un cas de l'ordre cosmique, nous retrouvons Jouffroy et la théorie de l'ordre universel. Nous retrouvons aussi, dans l'ordre purement humain, les théories rationnelles qui ramènent le bien absolu à la perfection de l'être et le bien relatif, le bien réalisable, au progrès continu dans le développement de toutes les parties de l'être. L'auteur d'un des meilleurs livres qui aient été publiés dans les temps modernes sur la morale générale, M. Paul Janet, a résumé cette doctrine dans une formule excellente : « Le bien d'un être consiste dans le développement harmonieux de ses facultés (1). » Poursuivant avec une sûreté de vues qui ne le cède en rien à l'élévation de la pensée, l'application de cette formule dans toutes les sphères de l'activité humaine, il montre qu'elle n'exclut ni la recherche du bonheur ni même celle du plaisir, puisque l'harmonie même entre les facultés suppose la satisfaction de la sensibilité en même temps que le perfectionnement de l'intelligence et de la volonté. Cette doctrine se présente « comme une sorte d'eudémonisme rationnel, puisqu'elle place le souverain bien dans le bonheur, suivant la doctrine presque unanime des philosophes; mais elle ne prend pas pour critérium du bonheur la sensibilité individuelle; elle fonde le bonheur sur la vraie nature de l'homme, laquelle ne peut être reconnue que par la raison. En un mot, elle ne mesure pas le bonheur par le plaisir; elle mesure, au contraire, le plaisir par le bonheur, de telle sorte que les plaisirs ne valent qu'à proportion de la part qu'ils peuvent avoir à notre bonheur, dont le fondement est dans notre perfection. »

(1) Paul Janet, *la Morale*.

Telle est la morale de M. Janet; telle est aussi la morale que professe implicitement M. Spencer dans plusieurs passages de son livre. Il admet comme vraie en un sens « la doctrine d'après laquelle la perfection ou l'excellence de nature devrait être l'objet de notre poursuite; » car, dit-il, « elle reconnaît tacitement la forme idéale d'existence que la vie la plus haute implique et à laquelle tend l'évolution. » Il admet également que « si le bonheur est la fin suprême, il doit accompagner la vie la plus élevée que chaque théorie de direction morale a distinctement ou vaguement en vue. » Il n'est même pas éloigné de voir dans le Dieu de la métaphysique, dans le Dieu des causes finales, le principe suprême de la morale : « La théorie théologique contient une part de vérité. Si à la volonté divine, que l'on suppose révélée d'une manière surnaturelle, nous substituons la fin révélée d'une manière naturelle vers laquelle tend la puissance qui se manifeste par l'évolution, alors, puisque l'évolution a tendu et tend encore vers la fin la plus élevée, il s'ensuit que se conformer aux principes par lesquels s'achève la vie la plus élevée, c'est favoriser l'accomplissement de cette fin. » Devant de telles formules, Marguerite aurait pu dire, comme après la profession de foi de Faust : « Tout cela est vraiment beau et bien ; le prêtre dit à peu près la même chose, seulement dans un langage un peu différent. »

Non-seulement M. Spencer aime à rapprocher sa morale de la morale métaphysique et religieuse, mais il en emprunte en partie la méthode. Il reconnaît une vérité dans cette proposition « que les intuitions d'une faculté morale doivent guider notre conduite. » Il répudie hautement les procédés empiriques des utilitaires. Il les compare aux calculs des premiers astronomes, fondés sur quelques observations accumulées, d'après lesquelles on pouvait de loin en loin prédire approximativement que certains corps célestes occuperaient certaines positions à telles époques. Tout autres sont les déductions nécessaires de l'astronomie moderne, fondées sur la loi de la gravitation. Toutes différentes aussi des inductions de Bentham et de Stuart Mill doivent être les déductions de la morale moderne : elles doivent avoir pour objet, non des résultats accidentels, mais « les conséquences nécessaires de la constitution des choses. » C'est la doctrine et c'est la méthode même de M. Janet, qui, lui aussi, veut que la morale se déduise de « la vraie nature de l'homme. »

Si M. Spencer était toujours resté fidèle à cette méthode et à cette doctrine, il aurait ajouté un monument de plus à tous ceux qu'a édifiés la vieille morale des idéalistes et des spiritualistes et il aurait entièrement trompé les espérances de ceux qui attendaient de lui

cette morale scientifique et positive où la société laïque doit trouver enfin une éducation appropriée à ses principes. Malheureusement, dans la plus grande partie du livre, règnent d'autres doctrines et une méthode bien différente. Ces « intuitions d'une faculté morale, » qu'il ne refusait pas d'admettre, ne sont pour lui que « les résultats lentement organisés des expériences reçues par la race, » c'est-à-dire un capital héréditaire d'observations accumulées à travers les siècles. Or les observations ont eu beau se multiplier à l'infini, elles n'ont pu atteindre ce qui leur est absolument inaccessible : l'idéal suprême vers lequel tend l'évolution universelle. Aussi M. Spencer, ayant besoin d'un fait élémentaire, d'un fait observable, pour asseoir ses théories, ne trouve que le principe même des anciens épicuriens et des utilitaires modernes : le plaisir. En vain prêche-t-il, comme M. Janet, la poursuite de la vie la plus élevée et la plus parfaite, en même temps que la plus heureuse; il ne fonde pas le plaisir sur le bonheur et le bonheur sur la perfection; il fonde au contraire la perfection sur le bonheur et le bonheur sur le plaisir. Il ne voit, en un mot, dans cette vie élevée à laquelle il nous convie, que la plus grande somme de plaisir et la plus petite somme de peine. Nous retombons de haut, et M. Spencer ne s'est séparé avec éclat de l'école utilitaire que pour lui rendre aussitôt les armes.

M. Spencer confond, avec tous les utilitaires, le bien et le plaisir. Il leur emprunte tous les argumens par lesquels ils ont essayé de justifier cette confusion (1). Il combat avec eux tous les systèmes idéalistes, même celui de la perfection, qu'il paraît ailleurs s'approprier. Il se plaît comme eux à opposer la morale du plaisir à la morale ascétique, à la glorification de la douleur, où il ne voit qu'un legs des plus anciennes et des plus grossières superstitions. Enfin,

(1) Nous regrettons de retrouver les mêmes argumens chez un éminent philosophe français qui, malgré l'évolution de ses idées, est toujours resté plus près de l'idéalisme que du positivisme (M. Alfred Fouillée, *Revue* du 15 mai 1881). Nous accordons à M. Fouillée que tout ce qui est considéré comme un bien procure du plaisir; mais toute la question est de savoir si un bien quelconque est considéré comme tel parce qu'il procure du plaisir, ou s'il procure du plaisir parce qu'il est un bien. M. Fouillée, comme M. Spencer et tous les utilitaires, érige en axiome la première hypothèse et il semble à peine soupçonner la seconde. Il invoque le langage ordinaire, qui n'appelle bonnes que des choses naturellement agréables. Cela est vrai en général, par cela même qu'un certain plaisir est toujours attaché à la possession consciente d'un bien; mais le langage ordinaire distingue parfaitement entre le plaisir et le bien lui-même; car il reconnaît des biens très réels, dont la possession n'est accompagnée d'aucune conscience et par conséquent d'aucun plaisir :

O fortunatos nimium, sua si bona norint,
Agricolas!

par une illusion qui lui est propre, il se flatte de réconcilier avec cette prétendue morale le pessimisme moderne, qu'il semble considérer comme son plus redoutable adversaire. Le pessimisme et l'optimisme, suivant lui, ne seraient divisés que sur une question de fait. Ils sont d'accord pour reconnaître à quelles conditions la vie serait bonne; mais le premier prétend que ces conditions ne se sont jamais réalisées. Ils ne diffèrent donc que pour le présent et pour le passé; ils ne diffèrent pas sur le but qui serait digne, s'il était accessible, d'être poursuivi dans l'avenir. Ce but, dans les deux systèmes, c'est la plus grande somme de plaisir, c'est la plénitude du bonheur pour les individus et pour les sociétés. Ils comportent donc les mêmes idées sur la direction de la conduite, sur le bien et le mal; ils peuvent accepter la même morale.

Je doute que de pareilles raisons puissent désarmer les pessimistes. S'ils pratiquent la méthode inductive, ils jugeront de l'avenir par le passé; ils refuseront de se prêter aux efforts impuissans d'une bonne conduite dont le seul mobile est le chimérique espoir d'un bonheur impossible. Ils ne s'y prêteront pas davantage s'ils s'appuient sur des conceptions métaphysiques; car ils rejettent *a priori* toute poursuite du bonheur et ils ne donnent pour but à la vie que l'anéantissement total, non pour se procurer ou pour procurer à l'humanité une sorte de bonheur sauvage dans la destruction même, mais pour satisfaire un pur besoin logique, pour faire cesser avec le monde lui-même les contradictions dont il est le théâtre.

III.

Ce n'est pas seulement avec le pessimisme que M. Spencer ne saurait se mettre d'accord, c'est avec lui-même. La contradiction est manifeste entre la morale du plaisir et le principe même de l'évolution. L'évolution, telle que la conçoit M. Spencer, est la loi de tous les êtres vivans, depuis les organismes les plus rudimentaires jusqu'aux plus élevés et aux plus complexes. Elle n'attend pas, pour se produire, qu'il y ait un commencement de sensibilité, une capacité quelconque de jouir et de souffrir. Partout elle se manifeste comme le passage d'un état inférieur à un état supérieur : elle n'implique nullement qu'un sentiment de plaisir soit attaché à ce passage; à plus forte raison ne trouve-t-elle pas sa fin nécessaire dans ce sentiment de plaisir. Rien n'atteste, malgré d'ingénieuses hypothèses, une sensibilité consciente et émotionnelle dans les plantes. Rien ne prouve l'existence d'une telle sensibilité chez les animaux inférieurs. Chez les êtres mêmes qui la possèdent sans conteste, elle

n'est pas la seule forme de la vie, le seul sujet de l'évolution. M. Spencer reconnaît lui-même que, durant l'évolution, le plaisir et la peine ne font qu'accompagner des actions qui sont par elles-mêmes avantageuses ou nuisibles. Le plaisir n'est donc pas le seul bien, puisqu'il n'est que la conséquence d'un bien déjà acquis. Tout ce qui, dans la nature, est soumis à la loi de l'évolution, est par là même susceptible de bien et de mal. La santé, la force physique, l'exacte proportion de tous les membres, le jeu facile et harmonieux de tous les organes, sont des biens réels auxquels on peut être plus ou moins sensible, mais qui subsistent tout entiers, en dehors des jouissances qu'ils procurent. Et n'en peut-on pas dire autant du développement de l'intelligence et de la volonté, de toutes les qualités intellectuelles et morales qui nous assurent, soit la possession de la vérité, soit la possession de nous-mêmes? Et ne faut-il pas compter aussi parmi les biens l'accord, l'harmonie dans le développement de toutes les parties de l'être? La sensibilité se développe avec tout le reste, et les satisfactions qui lui sont propres ont leur place dans la perfection totale. C'est par cette union du plaisir et des autres biens que se réalise « l'eudémonisme rationnel » de M. Janet, « le développement harmonieux de toutes les facultés. » C'est ainsi que le bonheur, suivant M. Spencer lui-même, accompagne la vie la plus élevée; mais, s'il ne fait que l'accompagner, comment en serait-il le but unique et l'idéal suprême?

Cette liaison naturelle entre les divers biens et les plaisirs dont ils sont la source peut expliquer comment on a été amené à prendre le plaisir pour la mesure générale du bien. Ce n'est en réalité qu'une mesure trompeuse, et nul encore ne l'a mieux reconnu que M. Spencer. Dans un des meilleurs chapitres de son livre, celui qui est intitule : *de la Relativité des peines et des plaisirs*, il montre excellemment combien sont variables les impressions de la sensibilité, combien elles dépendent du caractère des individus et de toutes les influences qui agissent sur eux. Ces variations sont l'argument ordinaire de ceux qui méconnaissent les biens les plus certains. Il n'est pas, en effet, un seul bien, ni la santé, ni l'intelligence, ni la vertu, qui se manifeste par la présence et par l'intensité constantes des mêmes plaisirs et qui ne puisse être rejeté comme illusoire ou douteux, si le plaisir est la seule mesure du bien. Et cet argument ne vaut pas seulement contre les divers genres de biens dont le plaisir devrait être l'accompagnement naturel, il vaut contre le plaisir lui-même, et le pessimisme ne manque pas de s'en armer pour établir l'impossibilité d'un bonheur plein et durable. Ce que les variations de la sensibilité prouvent le plus clairement, c'est que le plaisir ne peut être la mesure d'aucun bien et qu'il n'est pas même sa propre

mesure. M. Spencer le démontre avec une grande force de logique. Il réduit à néant les prétentions de l'utilitarisme vulgaire, qui fonde toutes ses théories et tous ses calculs sur l'expérience du plaisir. L'expérience nous donne les premières notions des biens et des maux; mais ce sont les plus vagues, les plus confuses, les moins scientifiques. En vain Bentham croit-il trouver pour le droit une base solide en substituant l'idée du plaisir à l'idée de la justice : l'idée de la justice est de beaucoup, c'est M. Spencer qui l'affirme, la plus simple, la plus claire, celle qui offre, à tout prendre, malgré les guerres et les procès, le plus de chances d'accord entre les hommes.

Le parfait accord du plaisir et des autres biens n'est qu'un idéal, et cet idéal devient même d'autant plus difficile à réaliser que la vie revêt des formes plus complexes et se rapproche ainsi de la perfection qui lui est propre. La capacité de jouir et de souffrir est certainement mieux en rapport avec le développement général des autres facultés chez l'animal que chez l'homme, chez l'enfant que chez l'homme fait, chez le sauvage que chez le civilisé. C'est donc se faire une idée tout à fait basse et inexacte de l'évolution des êtres que d'en mesurer le degré de perfection d'après la satisfaction plus ou moins complète de la sensibilité. M. Spencer ne s'y est pas trompé. Quand il veut donner des exemples de ce qu'il appelle des « actions absolument bonnes, » il les prend de préférence, — lui-même en fait l'aveu, — « dans les cas où la nature et les besoins ont été mis en parfait accord avant que l'évolution sociale ait commencé. » Et voici l'un de ces cas antérieurs à l'évolution, étranger par conséquent à tout progrès dans l'humanité :

« Considérez la relation qui existe entre une mère bien portante et un enfant bien portant. Entre l'un et l'autre il y a une mutuelle dépendance, qui est pour tous les deux une source de plaisir. En donnant à l'enfant sa nourriture naturelle, la mère éprouve une jouissance; en même temps, l'enfant satisfait son appétit, et cette satisfaction accompagne le développement de la vie, la croissance, l'accroissement du bien-être. Suspendez cette relation, et il y a souffrance de part et d'autre. La mère éprouve à la fois une douleur physique et une douleur morale, et la sensation pénible qui résulte pour l'enfant de cette séparation a pour effet un dommage physique et quelque dommage aussi pour sa nature émotionnelle. Ainsi l'acte dont nous parlons est exclusivement agréable pour tous les deux, tandis que la cessation de cet acte est une cause de souffrance pour tous les deux; c'est donc un acte du genre que nous appelons ici absolument bon. »

Le tableau est charmant; mais il éclaire singulièrement le vice de

la théorie ; car si digne d'admiration que soit cet heureux état d'une mère parfaitement saine allaitant un enfant également sain, c'est pour d'autres actes qu'un esprit cultivé et une âme élevée réservent ce degré d'admiration que commandent des actes « absolument bons. »

Partout où « l'évolution sociale, » comme dit M. Spencer, fait sentir ses effets, elle tend à détruire l'équilibre entre les divers élémens qui concourent à la vie de l'individu ou de la société elle-même. L'état de chaque élément n'est déterminé que pour une faible partie par l'acte présent dont il subit l'effet ; il dépend, pour tout le reste, des actes antérieurs, non-seulement de l'individu, mais de l'espèce, et de toutes les influences extérieures qui ont agi ou qui agissent actuellement sur l'espèce et sur l'individu. Un philosophe français contemporain, M. Marion, dans un livre plein d'observations aussi vraies qu'ingénieuses, a étudié au point de vue moral cette *solidarité* universelle qui relie entre eux et avec tout l'ensemble de la vie extérieure dans la nature entière tous les élémens et tous les états d'un même être (1). Or cette solidarité se fait surtout sentir dans la sensibilité. Si nous sommes sous la dépendance des influences les plus multiples et les plus diverses, c'est surtout par cette faculté de jouir et de souffrir qu'affectent à la fois, sous les formes les plus variables et les plus complexes, toutes les forces intérieures ou extérieures qui agissent sur l'âme et sur le corps, au gré de toutes les inclinations héréditaires ou acquises qu'ont contribué à développer en nous les causes les plus éloignées dans la vie universelle. Quel obstacle au perfectionnement ou, pour parler le langage de M. Spencer, à l'évolution progressive de l'être, s'il fallait s'assurer avant tout la satisfaction d'une faculté sur laquelle nous avons si peu d'empire ! Au prix de quels efforts ne s'achète pas le développement intellectuel, le progrès vers la vérité ! Ces efforts sont payés de la joie la plus pure quand une vérité nouvelle vient illuminer l'esprit ; mais rien de moins sûr et souvent rien de plus fugitif que cette joie. Non-seulement la vérité cherchée peut se dérober indéfiniment, mais rarement elle apparaît sans ombres, sans motifs de doute, sans quelque côté faible qui prête à des objections plus ou moins spécieuses. Les intelligences les plus hautes sont celles qui se contentent le plus difficilement, qui prévoient le mieux toutes les causes d'incertitude ou d'erreur, qui se rendent le mieux compte de tout ce qui manque à la plus belle découverte pour qu'elle reçoive tous ses développemens et conquière d'unanimes et complètes adhésions. Et ces nobles intelli-

(1) Marion, *de la Solidarité morale; Essai de psychologie appliquée.*

gences sont souvent unies à la sensibilité la plus délicate et la plus irritable, la plus accessible aux découragemens, aux froissemens d'amour-propre, aux mouvemens de colère contre tous les obstacles qui au dedans ou au dehors se dressent contre la vérité. Et elles sont souvent aussi unies à une organisation maladive, dont les perturbations et les exigences viennent sans cesse entraver leurs recherches et leur gâter par de tristes soucis et de vulgaires souffrances les joies de la découverte. M. Spencer se plaît à nous rappeler que nous ne sommes pas de purs esprits et qu'il nous faut tenir compte de toutes les conditions de notre bien-être, si nous ne voulons pas voir sombrer dans le dépérissement des organes et dans l'obscurcissement de l'esprit lui-même nos plus sublimes efforts. Il a raison, et le sage ne doit négliger aucun des élémens de la vie totale; mais il doit laisser chacun à son rang, et il lui est permis de s'assigner un autre but que leur parfait entretien et leur heureux équilibre. Rien de ce qui a honoré l'humanité dans l'ordre intellectuel ne se serait accompli s'il n'y avait eu des hommes dont la pensée a su s'élever au-dessus de la préoccupation exclusive de leur bien-être ou même de leur bonheur.

Rien aussi de ce qui a honoré l'humanité dans l'ordre moral. L'exercice de toutes les vertus est assurément facilité ou entravé par les causes de tout genre qui peuvent affecter en bien ou en mal les facultés de l'âme et les organes du corps; mais celui qui ne viserait pas plus haut qu'à conserver la *mens sana in corpore sano* serait-il capable de dévoûment? serait-il capable d'héroïsme? M. Spencer ne voit qu'un dernier reste des plus anciennes superstitions dans la glorification de la douleur, chère encore à certaines âmes stoïques ou chrétiennes. Les hommes primitifs s'étaient forgé des dieux jaloux qu'ils croyaient satisfaire en leur offrant le spectacle des plus atroces souffrances. La vertu ou la piété moderne garde la trace de ces grossières croyances quand elle se fait un mérite d'affronter la douleur. Je ne sais jusqu'à quel point cette déduction est légitime; mais il y a autre chose dans l'idée de noblesse qui s'attache à la douleur courageusement supportée ou même audacieusement bravée. Non-seulement la douleur est une épreuve pour la vertu (on l'a reconnu dans tous les temps), mais le champ de la douleur semble s'élargir avec le progrès même de la vertu. Qui dit patriotisme dit une capacité plus grande pour souffrir de tous les maux de la patrie; qui dit charité dit une capacité plus grande pour souffrir de tous les maux de l'humanité. Quelles douleurs ne naissent pas des vertus de la famille! Heureux ceux qui n'ont pas d'enfans! ont dit bien des pères. Leur cœur les dément, alors même que leur foyer a connu plus de chagrins que de joies; car ils

n'ont pu remplir ces devoirs mêlés de tant d'amertume sans sentir quel vide leur absence ferait dans la vie. Une vertu sort de nous quand nous perdons une occasion de souffrir.

Rien ne nous rend si grands qu'une grande douleur,

a dit un poète, et ce mot est plus profond et plus vrai que toutes les déductions de la philosophie du plaisir.

IV.

Tous les utilitaires ont cherché un passage du bonheur personnel au bonheur général. M. Spencer, par une série de considérations très ingénieuses, a trouvé ce passage dans la doctrine de l'évolution. L'évolution de l'individu appelle nécessairement l'évolution sociale; l'évolution sociale appelle non moins nécessairement l'évolution totale de l'humanité. A mesure que les relations se multiplient et s'étendent entre les hommes, le bonheur de chacun dépend de plus en plus du bonheur de tous. Non pas qu'il faille jamais absorber le premier dans le second : « Si la maxime : « Vivre pour soi » est fausse, la maxime : « Vivre pour les autres » l'est aussi. » Poussées à leurs dernières conséquences, les deux maximes aboutiraient à des contradictions et à des impossibilités manifestes. Il faut entre elles un compromis, qui devient de plus en plus facile à mesure que l'évolution générale se rapproche de son terme. Ce compromis s'est déjà en grande partie réalisé de lui-même, si l'on en croit M. Spencer. Tous les progrès des sociétés modernes ont eu pour effet d'étendre et de mieux assurer pour chacun les conditions du bien-être en protégeant par de meilleures garanties les intérêts de tous. « Si nous considérons ce que signifient l'abandon du pouvoir aux masses, l'abolition des privilèges de castes, les efforts pour répandre l'instruction, les agitations en faveur de la tempérance, l'établissement de nombreuses sociétés philanthropiques, il nous paraîtra clair que le souci du bien-être d'autrui s'accroît *pari passu* avec le souci du bien-être personnel et les mesures prises pour l'assurer. » L'égoïsme et l'altruisme tendent d'ailleurs à se transformer avec le progrès de l'évolution. A mesure que disparaîtront les causes d'infortune et les occasions de conflits, les hommes auront moins besoin de pourvoir au soulagement des maux d'autrui et de veiller à leur propre défense. Ils seront unis surtout par une sympathie générale qui trouvera dans le bonheur d'autrui une satisfaction personnelle. « Ainsi, sous sa forme dernière, l'altruisme consistera dans la jouissance d'un plaisir résultant de la sympathie que nous avons pour

les plaisirs d'autrui que produit l'exercice heureux de leurs activités de toute sorte : plaisir sympathique qui ne coûte rien à celui qu l'éprouve, mais qui s'ajoute par surcroît à ses plaisirs égoïstes. »

Quelque chimérique sur plus d'un point que puisse paraître cette théorie, je l'aime mieux, je l'avoue, que celle de ces utilitaires inconséquens qui, au nom du plaisir personnel, dont ils font leur premier et unique principe, prêchent le renoncement absolu au profit du bonheur général ou, suivant leur formule, du plus grand bonheur possible du plus grand nombre. L'individu ne peut jamais ni oublier entièrement son propre intérêt ni le séparer de celui des autres. A mesure que les rapports sociaux se développent et se perfectionnent, chacun se trouve sans cesse en présence de nouvelles sources d'intérêt pour lui-même et pour autrui, et il ne peut y puiser sans éprouver le besoin de les concilier. M. Spencer a raison de ne sacrifier ni le point de vue égoïste ni le point de vue altruiste et de s'attacher seulement aux conditions de leur accord. Je ne lui reprocherais que de prendre trop de précautions contre l'excès du désintéressement : ce n'est pas de ce côté que risque de pencher l'humanité, quelque progrès qu'elle réalise dans son évolution morale. J'accepterais donc ce traité de paix entre l'égoïsme et l'altruisme; mais j'en voudrais élargir la base, au nom du principe même de l'évolution, comme des vrais principes de la morale : le bien général, pas plus que le bien personnel, ne saurait se réduire au point de vue étroit du bien-être ou du bonheur, c'est-à-dire, au fond, du plaisir. Si le moyen le plus ordinaire et le plus sûr de faire du bien aux autres est de chercher à les rendre heureux, nous pouvons cependant autre chose, pour eux comme pour nous-mêmes, que d'augmenter la somme des plaisirs et de diminuer la somme des peines. Sans doute il nous est plus difficile d'agir autour de nous sur les intelligences et sur les volontés que d'écarter certaines causes de souffrances et de développer certains élémens de bien-être; nous le pouvons toutefois, et c'est là que nous trouvons la plus haute façon d'être utiles. Or cette utilité supérieure, qui a pour objet la diffusion des lumières, l'élévation de la moralité, la restitution de la liberté pour les individus ou pour les peuples, est proprement indépendante de la considération du bonheur. Les sociétés humaines sont-elles plus heureuses à mesure qu'elles deviennent plus éclairées? On peut le nier par des argumens plus ou moins spécieux, et M. Spencer lui-même a soutenu quelque part ce paradoxe. On peut nier aussi qu'une moralité plus délicate et plus scrupuleuse apporte plus de chances de bonheur. On peut nier que bien des esclaves se sentent vraiment plus heureux en devenant des hommes libres et que bien des peuples, courbés sous une

oppression séculaire, soient sensibles aux bienfaits de l'indépendance nationale ou de la liberté politique. Quand même on aurait raison sur tous ces points, nous affirmerions sans hésiter l'utilité propre des lumières, l'utilité propre du progrès moral, l'utilité propre des libertés privées et des libertés publiques. En un mot, soit qu'il s'agisse d'autrui, soit qu'il s'agisse de nous-mêmes, la véritable utilité, ce n'est pas le seul bonheur, ce n'est pas la satisfaction plus ou moins complète de la seule sensibilité, c'est le progrès sous toutes ses formes, c'est le perfectionnement de toutes les fonctions individuelles ou sociales, c'est ce « développement harmonieux de toutes les facultés, » dont M. Janet a fait si heureusement la formule du bien.

Peut-être M. Janet lui-même a-t-il un peu oublié cette formule en reproduisant avec trop de complaisance les démonstrations habituelles des philosophes optimistes sur toutes les conditions de bonheur qu'offre la pratique de la vertu. Il semble s'être trop souvenu qu'avant d'écrire une *Morale*, il avait écrit une *Philosophie du bonheur*. Oui, le bien total implique le bonheur parfait, puisqu'il implique la perfection de l'être entier; mais ce n'est que l'idéal suprême, et, dans la réalité, on peut accorder aux pessimistes que rien n'est plus rare et plus difficile que l'accord constant du bonheur et des autres formes du bien. On peut, avec M. Janet, épurer l'idée du bonheur et n'y faire entrer que les plus hautes satisfactions de la sensibilité en parfaite harmonie avec le plus haut développement des autres facultés; mais le bonheur, même ainsi entendu, est souvent hors de notre atteinte, en nous-mêmes et dans autrui, alors que nous pouvons poursuivre et que nous avons l'espoir de réaliser les autres biens dont il devrait être le corollaire naturel. Il ne saurait sans péril, sans un amoindrissement de l'idée du bien, être pris pour le bien total. Ceux qui réduisent le bien au bonheur ressemblent à ces anciens *cause-finaliers*, dont l'auteur du beau livre sur *les Causes finales* a si nettement répudié les traditions, qui ne pouvaient comprendre, en dehors du bonheur de l'homme, la fin de la création et la justification du Créateur.

V.

Jusqu'ici nous n'avons fait qu'un reproche à la morale de M. Spencer, c'est d'être infidèle à son principe. Son tort n'est pas d'avoir donné pour base à la détermination du bien la théorie de l'évolution, mais d'avoir enfermé l'évolution dans la réalisation du plaisir. Le même reproche peut être fait à l'école utilitaire sous toutes ses formes. Elle serait dans le vrai si elle identifiait le bien avec l'intérêt, entendu dans le sens le plus large; car le bien n'est qu'une idée

vide s'il n'exprime pas une chose utile, avantageuse à quelque être; mais les utilitaires se trompent quand ils réduisent tout intérêt au plaisir et souvent même aux satisfactions des sens. Tout ce qui contribue à la conservation et au développement des individus, des sociétés, de l'humanité entière, dans l'ordre intellectuel et moral comme dans l'ordre physique, trouve son expression dans ces mots d'utilité et d'intérêt, qui n'ont un si mauvais renom que par suite de cette tendance étroite et fâcheuse à en restreindre la signification aux seuls biens matériels. La théorie du bien peut donc s'approprier, en les rectifiant, et le principe de l'évolution et le principe de l'intérêt; mais cette théorie n'est pas la morale tout entière. Le bien est l'objet de l'acte moral : il n'y a pas d'acte moral qui n'ait pour fin de réaliser quelque bien, soit pour l'agent lui-même, soit pour autrui; mais ce qui fait la moralité de l'acte, ce n'est pas proprement le résultat obtenu ou le but poursuivi, c'est le motif pour lequel l'acte est accompli. La conscience la moins éclairée sait faire cette distinction. Son approbation n'ira pas au bien produit par accident, par erreur ou par un calcul étranger à toute intention honnête; sa désapprobation n'ira pas davantage au mal causé sans mauvaise intention. L'humanité n'a pas attendu les subtiles analyses de Kant pour savoir qu'un acte strictement légal, c'est-à-dire simplement conforme à la loi, n'est pas la même chose qu'un acte vraiment moral, accompli par devoir, par respect pour la loi elle-même. Nous devons donc demander à M. Spencer quelle place il a donnée dans sa doctrine à cette distinction capitale; ce qu'il peut nous apprendre, non plus sur l'objet, mais sur le principe et sur le fond même de la morale.

L'évolution n'a et ne peut avoir, chez la plupart des êtres, aucun caractère moral; elle ne prend ce caractère que là où se manifestent des consciences : chez l'homme et chez les animaux supérieurs. L'évolution des consciences devient ainsi une des applications de la loi universelle. Or la conscience fait son apparition dès qu'il y a un choix entre divers moyens ou diverses fins, dès que telle fin ou tel moyen est considéré comme meilleur que telle autre fin ou tel autre moyen. Dès lors naissent des motifs de choisir; certains motifs acquièrent une autorité supérieure, qui se consolide peu à peu lorsqu'un intérêt général s'attache à ces motifs dans les relations des hommes entre eux. Cette autorité trouve une première sanction dans la crainte qu'inspire à chacun la vengeance de ses semblables; elle reçoit deux autres sanctions, plus constantes et plus efficaces, quand elle se personnifie dans une organisation politique ou religieuse, quand elle est protégée par la crainte de la colère des chefs ou des châtimens divins. Ainsi se forment et se développent les sentimens permanens dont l'ensemble constitue la conscience.

Ces sentimens acquièrent insensiblement une valeur propre en dehors des lois positives et des sanctions extérieures qui ont contribué à leur donner naissance, et eux-mêmes donnent naissance à un sentiment plus raffiné où ils trouvent une nouvelle sanction : le remords de leur avoir désobéi. La transmission héréditaire affermit encore l'empire de ces sentimens; ils prennent l'apparence de règles innées, et il semble qu'ils soient pour chacun l'objet d'une intuition naturelle et nécessaire. Telle est, suivant M. Spencer, « la genèse de la conscience morale. » Les sentimens moraux, loin d'être des sentimens primitifs, se dégagent peu à peu des sentimens suscités par le respect ou par la crainte des autorités sociales, et aujourd'hui encore ils ne s'en sont dégagés qu'incomplètement. Nous nous laissons diriger par la force héréditaire de beaucoup de maximes qui ont leur origine dans les coutumes les plus barbares et dans les superstitions les plus grossières. L'évolution morale a pour effet d'épurer ces sentimens, de leur donner pour objet, non ce qui a pu autrefois, dans un certain état social, être considéré comme le meilleur, mais ce qui est vraiment le meilleur dans l'état actuel, au double point de vue de la complexité croissante des intérêts individuels et des intérêts collectifs.

Parmi ces sentimens, il en est un qui est le sentiment moral par excellence : c'est celui de l'obligation. Quelle est la « genèse » de ce sentiment dans la doctrine de M. Spencer? L'obligation morale implique deux choses : une idée de supériorité et une idée de coercition attribuées à certains motifs. Ces deux idées se sont attachées peu à peu aux motifs qui ont exercé dans l'opinion des hommes, dans les prescriptions religieuses, dans les coutumes et dans les lois, l'empire le plus général et le plus constant, sous les sanctions les plus propres à laisser une trace durable et héréditaire dans les imaginations. Elles tendent à se dégager, comme les sentimens moraux eux-mêmes, des causes particulières qui ont contribué à les produire pour ne s'attacher qu'aux motifs les plus élevés et les plus complexes, qui peuvent seuls exercer un contrôle éclairé et efficace sur les mobiles inférieurs. Ainsi prend naissance le sentiment propre de l'obligation; mais il n'émerge du milieu des autres motifs que pour s'affaiblir aussitôt et pour tendre à disparaître : « Le sentiment du devoir ou de l'obligation morale est transitoire et doit diminuer à mesure que la moralisation s'accroît. » Les sentimens moraux, en prenant leur caractère propre, en s'élevant de plus en plus au-dessus de la crainte d'une contrainte extérieure, politique, religieuse ou sociale, perdent la forme impérative ou coercitive; ils se font obéir naturellement et sans effort. « Le véritable honnête homme, que l'on rencontre quelquefois, non-seulement ne songe pas à une contrainte légale, religieuse ou politique, lorsqu'il s'ac-

quitte d'une dette : il ne pense même pas à une obligation qu'il s'imposerait à lui-même. Il fait le bien avec un simple sentiment de plaisir à le faire, et, en vérité, il souffrirait avec peine que quoi que ce fût l'empêchât de le faire. »

Il est aisé de voir combien l'obligation morale embarrasse M. Spencer, comme elle avait embarrassé avant lui tous les utilitaires, dont il n'a été que le continuateur en les dépassant. Le fait qu'il invoque pour écarter ce principe incommode, en ne lui attribuant qu'une valeur transitoire, n'est qu'un des cas les mieux connus de la loi générale de l'habitude. La vie serait impossible si chaque acte exigeait toujours les mêmes efforts de réflexion et de volonté qui ont été nécessaires la première fois qu'il a été accompli. Rien n'est perdu ni dans la vie de l'individu ni dans la vie de l'espèce. Nos premiers efforts, les efforts de ceux qui ont contribué à nous former ou qui ont concouru à notre existence gardent la plus grande part dans nos actes successifs; nous y apportons des habitudes acquises, des dispositions naturelles ou héréditaires qui, dans bien des cas, opèrent en nous à notre insu et nous ôtent la conscience d'une pensée et d'une action personnelles. Les actes de l'ordre moral ne se produisent pas dans des conditions différentes. Nous obéissons inconsciemment et sans effort, dans l'ensemble de notre conduite, aux maximes courantes du milieu où nous vivons, à l'éducation particulière que nous avons reçue, aux inclinations que nous avons apportées en naissant, aux habitudes de toute sorte qui ont plus ou moins modifié ces inclinations dans le cours de notre existence. Si l'honnête homme, comme dit M. Spencer, fait ainsi le bien sans songer qu'il remplit un devoir, le malhonnête homme ou simplement l'homme ignorant, mal doué ou mal élevé, fait le mal en vertu de la même loi sans songer qu'il manque à un devoir. C'est la « solidarité morale, » si bien étudiée par M. Marion. Cette loi de solidarité, qui fait qu'une série indéfinie, dans l'espace et dans le temps, d'actions ou d'événemens de toute nature concourt à la production de chaque acte particulier et en partage, dans une certaine mesure, la responsabilité, est la base même de la loi d'évolution. Elle est la condition de ce progrès moral, dont le dernier terme, suivant M. Spencer, serait l'anéantissement du devoir pour faire place à la vertu pure, produisant d'elle-même, par une sorte de floraison ou de fructification naturelle, les actions les plus nobles et les plus utiles (1).

(1) Cet idéal de M. Spencer est aussi celui de M. Marion : « L'effort est si peu l'essence de la bonté que l'être vraiment et entièrement bon n'en aurait que faire et que Dieu, par définition, en est exempt; si donc notre idéal doit être, suivant la belle formule antique, de nous rendre semblables à la Divinité, il faut avouer que l'effort, la peine et le mérite ne sont pas en eux-mêmes la fin de notre activité, mais seulement

Il est permis de se demander si, même à ce degré suprême de perfection, toute idée de devoir aurait réellement disparu; si l'homme de bien, le saint, qui n'aurait pas eu besoin, pour agir, de la considération du devoir, perdrait toute conscience du devoir accompli, toute idée de la loi à laquelle il aurait spontanément obéi. Lors même qu'il serait possible de concevoir ainsi l'humanité idéale, parvenue tout entière au terme de son évolution, une telle conception ne saurait servir de règle pour l'humanité réelle, à quelque hauteur qu'elle ait pu s'élever dans une partie des individus qui la composent. Ces parfaits honnêtes gens, qui pourront se passer pour eux-mêmes de l'idée du devoir, pourront-ils également s'en passer dans leurs rapports avec les autres hommes, moins avancés qu'eux dans l'évolution morale? N'auront-ils aucun conseil à donner, aucun jugement à former, aucune réclamation à élever sur des circonstances ou sur des actes où l'idée du devoir aura encore une place nécessaire? Enfin combien de degrés dans l'échelle de la vertu avant de s'élever jusqu'à ces natures sublimes qui ne connaîtraient jamais ni hésitations, ni scrupules, ni luttes intérieures d'aucune sorte dans la plus haute et la plus complète pratique du bien? Ici, le devoir seul, par ses commandemens et par ses menaces, détourne du mal et obtient quelques bonnes actions; là, dans la plupart des actes, le devoir est observé sans qu'il ait fait entendre sa voix impérative; l'idéal serait réalisé s'il ne survenait telle circonstance où la vue claire du bien s'obscurcit, où de chers intérêts, des passions violentes, des sophismes spécieux ne permettent plus de compter sur la bonté de la nature. Plus haut encore, tout près de l'idéal, rien de ce qui est une obligation pour le commun des hommes n'est accompli par devoir, mais l'héroïsme ou la sainteté transforme en de simples devoirs ce qui paraîtrait aux meilleurs le dernier effort de la vertu. Partout, en un mot, le devoir réclame sa part dans l'évolution de la moralité.

VI.

Rien ne saurait donc remplacer le devoir, pour les âmes les plus hautes comme pour les plus basses. Or, quelle autorité reste au devoir dans la morale de M. Spencer? La conscience, telle qu'il la définit, n'est que « le contrôle de certain sentiment ou de certains sentimens par un autre sentiment ou par plusieurs. » Les mobiles supérieurs auxquels appartient ce contrôle ne sont eux-mêmes que la transformation de sentimens sans valeur morale : la double crainte

un moyen, le principal et le plus sûr, de nous élever vers la perfection. » (*La Solidarité morale*, page 13.)

des vengeances humaines et des vengeances divines, et, dans leur évolution, ils ne s'épurent peu à peu que pour s'évanouir. Ici éclate le vice propre de la doctrine de l'évolution, appliquée à la morale. Elle pouvait atteindre le bien et le mal, qui comportent une infinité de degrés : elle ne peut atteindre le devoir, qui demande des règles fixes. Ne reconnaissant rien de stable, voyant tout flotter dans un perpétuel devenir, la morale évolutionniste aime à montrer, dans cette transformation sans fin de toutes choses, les constantes oppositions d'intérêts et de sentimens et, comme elle ne peut les concilier par aucune autorité décisive, elle se contente de compromis et de moyens termes, où le devoir ne saurait trouver ses conditions propres et qui n'ont que la valeur d'un nouveau probabilisme. Sa ressource unique est un appel à cette humanité idéale pour laquelle le bien de chacun sera le bien de tous et qui verra disparaître toute cause de conflits soit entre les individus, soit dans l'intérieur même de chaque individu. Ainsi non-seulement le devoir tend à s'effacer, à mesure qu'on s'élève vers l'idéal, mais, dans le rôle transitoire qui lui est laissé, il ne peut rien trancher, rien décider souverainement, en dehors de cet idéal même où il devra trouver la mort.

L'idéal peut être et il a été, dans quelques nobles doctrines, un principe de morale; mais il faut qu'il se conçoive comme le plus haut développement, comme la forme suprême de la moralité. Or, la moralité proprement dite n'a aucune place, ni par les sentimens qu'elle implique, ni par les idées ou les actes qui l'expriment ou qui la réalisent, dans cette humanité bienheureuse, pour laquelle tout sera facile et se fera par la seule force des choses. L'idéal moral était déjà compromis par cette première erreur que nous avons signalée et cherché à réfuter, qui réduit le bien au bonheur; mais il est atteint dans son principe par une erreur plus profonde qui tient au fond même de la doctrine évolutionniste. Le trait capital de cette doctrine, telle que l'ont comprise tous ses adeptes, est d'effacer toute différence de nature entre les êtres pour ne les distinguer que par leur degré de développement et de complexité. Nulle part on n'y voit apparaître, avec ses caractères propres, la personne morale, libre dans ses déterminations et responsable de ses actes. Or là seulement, dans ces conditions de personnalité distincte, de liberté et de responsabilité, est la racine d'une loi obligatoire; là seulement se peut concevoir l'être moral, à toutes les étapes de son perfectionnement, depuis les premiers efforts, souvent infructueux, du devoir contre la passion jusqu'au triomphe définitif d'un vertu souveraine, qui règne sur l'âme entière avec la pleine conscience de sa force et de sa liberté conquises. M. Spencer ne connaît ni cette évolution de l'être moral, ni l'idéal qui en est le terme, parce qu'il n'en conçoit

pas le point de départ. Il ne trouve ainsi dans sa doctrine aucune lumière pour tracer de véritables règles de conduite. Ses préceptes les meilleurs ne sont que des conseils de prudence. Ils ne s'élèvent jamais jusqu'au devoir.

M. Spencer se félicite cependant d'être d'accord sur plus d'un point, dans ses préceptes comme dans ses théories, avec la morale ordinaire, et il répond d'avance, dans sa préface, aux critiques intolérans ou moroses qui refuseraient de lui savoir gré de cette coïncidence. Il rappelle que, du temps des bûchers, l'orthodoxie religieuse se contentait d'une soumission extérieure. Maintenant qu'on ne brûle plus, on exagère les moindres dissidences entre la prétendue orthodoxie et la prétendue hétérodoxie; quiconque se sépare sur quelque point de la foi commune est classé aussitôt, en dépit de ses déclarations les plus formelles, parmi les matérialistes, les athées et les fauteurs de doctrines immorales. Nous n'avons aucun goût pour l'intolérance dogmatique et nous cherchons plus volontiers ce qui rapproche les doctrines que ce qui les sépare; mais, en morale surtout, il faut craindre qu'un accord apparent ne cache une opposition radicale sur le fond des choses. On a souvent remarqué que les préceptes pratiques des épicuriens étaient à peu près les mêmes que ceux des stoïciens : Montesquieu a pu cependant, avec quelque raison, attribuer aux premiers une grande part dans la corruption du monde antique et célébrer les fortes doctrines des seconds comme un dernier effort de la nature humaine pour échapper à la décadence des institutions et des mœurs. On peut retrouver chez les sages du paganisme tous les préceptes dont on fait honneur au christianisme : pourquoi ces préceptes ont-ils eu, dans la prédication chrétienne, une puissance de propagation et une action sur les âmes qu'ils n'avaient jamais possédées dans l'enseignement des plus grands philosophes? C'est qu'il s'agit moins en morale de donner de bons conseils que de les appuyer sur des principes certains et sur une autorité décisive. Or les principes et l'autorité font surtout défaut à la morale évolutionniste. Elle peut s'élever chez M. Spencer à des conclusions plus générales et plus sûres que les inductions des utilitaires sur les résultats possibles ou probables de chaque action; mais, en dehors de l'espérance ou de la crainte de ces résultats, elle n'a rien à opposer aux passions; elle ne peut rien déduire du principe même du devoir; elle ne peut rien prescrire qui ait l'autorité du devoir.

M. Spencer est d'ailleurs un esprit trop pénétrant et trop sincère pour exagérer l'accord entre sa morale et la morale commune. Il insiste en toute occasion sur ce qui fait à ses yeux la nouveauté de ses préceptes : c'est qu'ils sont une réaction salutaire contre les excès de l'esprit d'abnégation et de sacrifice. Ces excès, suivant lui,

ont perdu la morale en lui donnant un aspect repoussant et odieux. Ils ont pu être glorifiés comme un haut degré de vertu, tant qu'ils ont eu l'appui des croyances religieuses; privés de cet appui, ils sont devenus intolérables, et ils menacent d'entraîner la morale tout entière dans leur juste discrédit. Pour sauver la morale, il faudrait y accomplir une révolution analogue à celle qui s'est faite dans la famille, où l'autorité paternelle dépouille de plus en plus son ancienne sévérité. Les pères d'autrefois et les pères d'aujourd'hui sont « le symbole de l'autorité de la morale comme on l'a faite et de la morale comme elle devrait être. »

Dans la morale comme dans les relations de la famille, il faut assurément bannir toute prescription purement arbitraire. Il faut savoir, dans le maniement particulier des individus, proportionner l'indulgence ou la sévérité à l'état des âmes. Il ne faut pas moins craindre de froisser et d'effaroucher, par une sévérité outrée, une âme délicate et faible que d'encourager au mal, par un excès de complaisance, une âme sans défense contre les entraînemens coupables. La conduite particulière et personnelle, dans l'infinie variété des cas où elle doit prendre un parti, comporte toute sorte de tempéramens et de ménagemens; mais quand il s'agit de tracer des règles générales, soit pour les devoirs de la famille, soit pour les autres devoirs, rien n'est plus dangereux que de pencher du côté de l'indulgence, car c'est pencher du côté où la nature, dans la plupart des cas, se porte d'elle-même. C'est ainsi qu'on voit s'introduire, entre les parens et les enfans, une sorte de camaraderie qui est la négation des lois mêmes de la famille. C'est par l'effet d'un semblable relâchement que s'est formée la morale complaisante des casuistes. Écrivant pour les confesseurs, pour les directeurs de conscience, ils avaient raison peut-être de les prémunir contre une sévérité excessive; mais, en voulant soumettre à des règles, pour chaque cas considéré d'une manière générale et abstraite, les limites de l'indulgence, ils ont été conduits à des compromis, à des excès de condescendance qui sont la négation de la morale.

La casuistique de M. Spencer n'a pas évité cet écueil; partout se montre, dans ses préceptes, la crainte de trop demander à la nature humaine. Non-seulement, dans ses principes généraux, c'est une morale sans élévation véritable, quoiqu'elle prétende viser à la vie la plus élevée, mais dans l'appréciation des cas particuliers, c'est une morale toujours prompte à blâmer les efforts d'une vertu trop haute et à justifier certaines défaillances.

Je n'en veux citer qu'un exemple, tout à fait typique. M. Spencer suppose le cas d'un fermier menacé d'expulsion par un propriétaire conservateur s'il vote pour un candidat libéral. La ruine est cer-

taine pour sa famille, s'il obéit à ses convictions; s'il cède à la crainte, sa voix peut suffire pour faire triompher une politique funeste à son pays. Il est infiniment rare sans doute qu'un seul vote, dans une élection, ait de telles conséquences; mais les mauvais exemples sont contagieux, et si sa défaillance trouve de nombreux imitateurs, elle peut être la cause des plus graves périls pour la politique nationale. Quel conseil lui donner dans cette cruelle alternative? Il ne s'agit pas seulement de mettre en balance les intérêts de la famille et les intérêts de l'état; il faudrait pouvoir peser toutes les conséquences probables de chaque manière d'agir. Or, observe M. Spencer, « les rapports entre les maux contingens peuvent varier à l'infini. Dans un cas, le devoir public s'impose avec force, et le mal qui peut en résulter pour les nôtres est léger; dans un autre cas, la conduite politique a peu d'importance, et il est possible qu'il en résulte pour notre famille un grand mal, et il y a entre ces extrêmes tous les degrés. En outre, les degrés de probabilité de chaque résultat, public ou privé, vont de la presque certitude à la presque impossibilité. En admettant donc qu'il soit mal d'agir de manière à nuire peut-être à l'état et en admettant qu'il soit mal d'agir de manière à nuire à la famille, nous avons à reconnaître le fait que, dans un nombre infini de cas, personne ne peut décider laquelle de ces deux manières d'agir est vraisemblablement la moins mauvaise. »

Il y a, sans contredit, des circonstances très atténuantes et même de légitimes motifs d'excuse dans l'acte de faiblesse d'un père de famille qui vote contre sa conscience pour sauver ses enfans de la misère; mais justifier cet acte comme un de ceux où le doute est permis et qui ne comportent pas même, « dans un nombre infini de cas, » les chances d'une décision plus ou moins vraisemblable, n'est-ce pas fausser les consciences? N'est-ce pas ruiner d'avance les devoirs les plus certains du citoyen? Et il ne faut pas oublier que M. Spencer, dans cette solution dubitative d'un douloureux cas de conscience, a le double mérite d'une sincérité parfaite et d'une logique irréprochable. Ses principes, qui ne considèrent que les conséquences utiles ou nuisibles des actions, et qui ne reconnaissent rien d'inflexible dans le devoir, lui imposaient une telle solution, et il faut lui savoir gré de n'avoir pas cherché à la dissimuler; mais il nous montre par là combien il est loin d'avoir fondé cette morale scientifique où la société laïque doit trouver la détermination complète et définitive des devoirs de l'homme et du citoyen.

VII.

La morale évolutionniste, comme la morale utilitaire, a échoué surtout parce qu'elle a voulu écarter tout principe métaphysique. Nous avons montré que cette prétention recevait déjà un démenti par l'idée même de l'évolution; car cette idée, en s'imposant à tous les êtres comme la loi universelle de la nature et en se donnant pour dernier terme un idéal de perfection, dépasse évidemment les limites de la réalité observable; mais, une fois le principe posé, M. Spencer et son école font effort pour se passer de toute autre considération du même ordre. De là la prédominance du sentiment du plaisir dans l'évolution de la conduite et dans l'idéal même du bien; de là aussi l'amoindrissement et, en définitive, la négation du devoir. On peut affirmer, en retournant un mot célèbre, que, si la métaphysique était bannie du reste des sciences, elle devrait garder sa place au cœur de la morale. Toutes les autres sciences ont leurs principes propres, qui trouvent dans les faits une constante confirmation; si l'esprit se laisse entraîner à chercher dans des considérations métaphysiques la raison de ces principes, ce n'est pas qu'il sente le besoin de les rendre plus clairs ou plus certains, c'est seulement pour satisfaire un intérêt de haute curiosité spéculative. La morale a aussi ses principes propres : le bien et le devoir; mais, à la différence des principes mathématiques ou physiques, ils ne sont jamais assurés d'une confirmation expérimentale. Je concevrais le bien alors même que tout serait mal, suivant la thèse pessimiste, et cette thèse même n'est possible qu'en opposant à la réalité la conception du bien. Si j'ai conscience en moi-même ou si j'ai au dehors la vue de quelque bien, je conçois aussitôt un bien moins imparfait et je m'élève ainsi à l'idée d'un bien sans mélange, d'un bien parfait, qui n'est pour moi qu'un idéal, en dehors et au-dessus de toute réalité. De même pour le devoir, car il est par essence l'expression, non de ce qui est, mais de ce qui doit être, et il subsisterait tout entier, alors même qu'il n'aurait jamais été, qu'il ne serait jamais réalisé. Ces idées du bien et du devoir, par lesquelles nous jugeons les faits et qui ne peuvent s'expliquer par les faits eux-mêmes, ne peuvent être que des idées métaphysiques. De plus, par cela même qu'elles ne reçoivent pas la confirmation de l'expérience, elles ne peuvent demander qu'à d'autres idées métaphysiques les développemens qui leur sont nécessaires, non-seulement dans un intérêt spéculatif, mais dans un intérêt pratique, pour se défendre contre toutes les objections et pour écarter, autant que possible, toutes les causes d'obscurité. Elles ont d'autant plus besoin

de se fortifier dans les esprits qu'elles n'ont pas seulement à compter, comme les idées purement scientifiques, avec le doute, l'ignorance et l'erreur, mais avec l'intérêt et la passion. « Si la géométrie s'opposait autant à nos passions et à nos intérêts présens que la morale, dit Leibniz, nous ne la contesterions et ne la violerions guère moins, malgré toutes les démonstrations d'Euclide et d'Archimède. » Il faut donc ne rien négliger de ce qui peut assurer les démonstrations de la morale, et il faut également ne rien négliger de ce qui peut lui donner une plus grande force pratique. Or chacune de ces idées métaphysiques sur lesquelles s'appuie la morale, en même temps qu'elle éclaire l'esprit, devient pour la volonté un motif d'action. Lorsque Platon définit le bien la ressemblance avec Dieu, il fait de cette ressemblance un puissant stimulant pour l'effort moral. Lorsque Kant ramène le devoir au respect de la personne humaine, considérée comme une fin en soi, ce respect, qui ennoblit les autres hommes et qui nous ennoblit nous-mêmes à nos propres yeux, précise et fortifie tout ensemble le motif du devoir.

Quand on parle de métaphysique, on éveille l'idée de la science la plus contestée et la plus contestable, d'une science également inintelligible pour ceux qui l'enseignent et pour ceux à qui on l'enseigne, suivant la piquante définition de Voltaire. Comment une telle science pourrait-elle éclairer la morale et ajouter à sa force pratique? Il ne faut pas confondre les idées métaphysiques et la science même de la métaphysique, considérée dans son ensemble. C'est l'honneur de cette science de n'accepter aucune explication et aucun principe sans chercher une explication ultérieure et un principe plus haut encore. De là son obscurité pour le commun des esprits; de là ses périls pour les esprits élevés, qu'elle attire par la grandeur de ses espérances et qu'elle égare trop souvent par les difficultés où elle les engage dans la poursuite d'un but inaccessible. Mais si la métaphysique n'est pas et ne saurait jamais être une science achevée, ses discussions et ses systèmes ont pour objet constant certains principes qui gardent une place assurée parmi les croyances les plus générales de l'humanité. Au premier rang de ces principes, il faut compter les bases métaphysiques de la morale, ces trois *postulats* (1) en dehors desquels Kant ne croit pas qu'on puisse édifier une théorie complète et solide du devoir et du souverain bien : la liberté, l'existence de Dieu, l'immortalité de l'âme. Ce sont assurément des croyances très contestées; mais, en dépit des contradictions qu'elles n'ont jamais cessé de rencontrer et des difficultés de toute sorte qu'elles peuvent soulever, on ne sau-

(1) Ce mot de *postulats* ne signifie pas de pures hypothèses, mais des vérités démontrées par cela même que la morale les réclame ou les *postule* comme ses conditions nécessaires.

rait nier qu'elles ne réunissent toutes les grandes religions et toutes les grandes philosophies et qu'elles ne président, dans une mesure plus ou moins large, à l'éducation générale, partout où ces religions et ces philosophies ont étendu leur influence. Elles sont le couronnement de toutes les doctrines morales qui ne méconnaissent pas les caractères propres du bien et du devoir; elles se retrouvent dans la plupart des livres de morale, depuis les traités systématiques jusqu'aux plus modestes manuels de sagesse pratique. Pour les bannir de la morale, il faudrait bouleverser de fond en comble l'éducation des enfans dans la société actuelle; il faudrait expurger ou exclure, non-seulement presque tous les livres destinés spécialement à l'enseignement moral, mais une foule d'ouvrages de poésie, de littérature romanesque, d'histoire et même de science, où se retrouvent ces croyances suspectes et où elles tiennent souvent la première place (1).

« Il n'y a qu'une morale, comme il n'y a qu'une géométrie, » dit-on souvent d'après Voltaire, et l'on en conclut qu'il faut séparer la morale, non-seulement de tous les dogmes religieux, mais de toutes les idées qui sont l'objet d'une contestation quelconque. On oublie que Voltaire ajoutait : « La morale vient de Dieu, comme la lumière. » Il ne bannissait donc pas de sa morale le Dieu de la raison, mais, suivant son langage, le Dieu de la superstition. Est-il vrai, d'ailleurs, comme il l'affirme, et comme on le répète sans cesse, que « la morale est la même chez tous les hommes qui font usage de leur raison? » Hélas! les controverses en morale ne sont pas plus rares qu'en métaphysique. Rien de plus contesté que les bases mêmes de la morale; rien aussi de plus contesté que certaines questions de morale pratique. Ne parlons pas des casuistes de profession, et cependant il y a toujours eu parmi eux et il y a encore des hommes éclairés, sérieux, animés d'intentions droites. Écartons aussi les philosophes: ils obéissent peut-être à l'esprit de système et à la logique de leurs principes. Mais, dans le monde, parmi des hommes appartenant à une même civilisation, ayant reçu une éducation semblable, quel désaccord souvent sur les plus graves sujets de morale privée ou de morale publique! Et ce désaccord ne se produit pas seulement dans des cas où la conscience du devoir peut être obscurcie par l'intérêt ou la passion, mais dans des jugemens absolument désintéressés sur les actions d'autrui. Le respect que l'on professe ou que l'on affecte de professer pour certaines

(1) J'ai sous les yeux un catalogue de livres d'instruction et d'éducation populaires, dressé par une société dont l'esprit est certainement dégagé de tout préjugé mystique : le *Cercle parisien de la Ligue de l'enseignement*. J'y trouve le *Traité de l'existence de Dieu*, de Fénelon, *du Vrai, du Beau et du Bien*, de Victor Cousin, *la Religion naturelle* et *le Devoir*, de M. Jules Simon, les traités de morale de M. Janet, de M. Franck, etc.

maximes générales et banales qui constituent à chaque époque, sous l'empire des mêmes mœurs, le fond de la morale courante, dissimule en partie ces divergences d'opinions; mais quand on compare différentes époques, différentes civilisations, la diversité éclate. Le progrès des études historiques et des observations géographiques l'a mise en telle évidence qu'on reconnaît aujourd'hui la nécessité de juger les actions humaines, non plus d'après nos idées, considérées comme l'expression de la morale universelle et immuable, mais d'après les idées reçues dans les divers milieux où ces actions se sont accomplies.

C'est donc vainement qu'on se flatterait d'avoir mis la morale au-dessus de toute contestation parce qu'on l'aurait dégagée de toute idée métaphysique. On n'aurait fait que l'affaiblir et la livrer sans défense aux fantaisies individuelles en la privant de ses appuis nécessaires. Il faut revenir à la morale naturelle, telle qu'on l'a toujours entendue, telle que l'ont reconnue toutes les religions et toutes les sociétés; à la morale de la pure raison, mais de la raison n'abdiquant aucun de ses principes et ne retranchant rien de son domaine. Les principes métaphysiques de la morale ne lui sont point extérieurs; ils font corps avec elle; ils l'éclairent et ils en sont éclairés; ils assurent son empire sur les âmes en même temps qu'ils gagnent à sa lumière une nouvelle force de persuasion. Elle ne progresse enfin que par eux comme ils ne progressent que par elle : le progrès moral a toujours été uni à une conception plus haute et plus pure de la Divinité, et le progrès religieux a toujours été préparé par une conception plus pure et plus haute du bien et du devoir. Il suffit de rappeler les antécédens de la morale chrétienne dans la philosophie grecque et l'influence toujours persistante du christianisme sur le développement des idées morales dans les sociétés modernes.

Nous pouvons, en effet, invoquer sans scrupule l'exemple et l'autorité du christianisme dans une discussion qui ne porte que sur la morale naturelle. Le christianisme, soit qu'on lui attribue ou qu'on lui refuse une origine et une action surnaturelles, a toujours fait appel à la conscience et à la raison plus encore qu'à la foi dans ses enseignemens moraux et dans ses discussions avec ses adversaires sur le terrain de la morale. Ses préceptes de conduite sont indépendans de ses mystères; ils sont les mêmes pour toutes les communions chrétiennes; ils sont acceptés, sous le nom même de morale chrétienne, de vertus chrétiennes, par des hommes que leur foi religieuse ou leurs convictions philosophiques tiennent en dehors du christianisme (1). C'est vainement, d'ailleurs, qu'on prétendrait

(1) C'est ce que reconnaissait hautement, il y a quelques années, un membre éminent du parlement hollandais appartenant à la religion israélite. Défendant le principe d'un

écarter les influences religieuses qui ont présidé pendant des siècles à l'évolution intellectuelle et morale de la société dont on fait partie. La conscience et la raison ne sont chez aucun homme, à aucune époque, cette cire vierge de toute empreinte que les philosophes se sont plu à imaginer. Elles ne sont pas non plus uniquement ce marbre aux veines naturelles que Leibniz opposait à la table rase de Locke. A quelque moment qu'on les interroge, elles sont déjà meublées d'une foule d'idées où l'éducation première, les rapports de tous les instans avec les autres hommes, les influences héréditaires peut-être ont la plus grande part. L'esprit le plus libre ne peut les soumettre à son examen et les faire vraiment siennes que sur un très petit nombre de points, et sur ces points mêmes, par beaucoup de ses jugemens, il sera peuple, il pensera avec la masse des hommes de son pays et de son temps. Il restera ainsi, quoi qu'il fasse, attaché par plus d'un lien à la religion dans laquelle il a été élevé, dans laquelle ont été élevés tous ceux qui l'ont formé et tous ceux qui l'entourent. Ce qu'on appelle morale naturelle, depuis l'avènement du christianisme, est nourri d'idées chrétiennes, et j'ajouterai même, porte l'empreinte de l'esprit catholique partout où le catholicisme a longtemps dominé. Ceux qui mettent le plus d'ardeur à réagir contre cet esprit sont souvent ceux qui réussissent le moins à s'en dégager. L'illustre savant anglais Huxley a un mot profond sur la philosophie positive d'Auguste Comte : « C'est, dit-il, un catholicisme avec le christianisme en moins : *Catholicism minus christianity.* »

Voilà ce qu'il ne faut jamais oublier quand on parle de société laïque et de morale laïque. L'idée de la société laïque est née avec la distinction de l'ordre spirituel et de l'ordre temporel. Elle trouve son expression dans toute société où le pouvoir civil ne dépend d'aucune église dans l'exercice des droits qui lui sont propres, alors même qu'il reconnaît une religion d'état ; mais elle n'est bien comprise que là où tous les cultes jouissent d'une égale liberté et obtiennent une égale protection. Indépendance du pouvoir civil et liberté

enseignement moral purement laïque, il consentait à laisser introduire dans le programme de cet enseignement les mots de « vertus chrétiennes ; » car, disait-il, « comme ces mots n'expriment pas les dogmes chrétiens, mais les vertus chrétiennes, nous, israélites, pouvons les admettre, parce que tout homme, même non chrétien, doit avouer que les vertus chrétiennes sont les principes qui doivent guider l'homme dans la vie, à quelque religion qu'il appartienne. Aussi longtemps que la vertu sera l'objet de la morale, aussi longtemps que la culture des vertus chrétiennes signifiera enseignement de cette morale que le christianisme manifeste et qu'il porte au fond de lui-même, tous nous pouvons accepter cet enseignement, à quelque culte que nous appartenions. » (Discussion de la loi sur l'enseignement primaire à la chambre des députés de Hollande. — Discours de M. Godefroi, cité par M. Paul Bert, dans son discours du 4 décembre 1880 à la chambre des députés de France.)

des cultes, voilà les deux principes de la société laïque : elle n'en implique pas d'autres. Ce n'est nullement, comme on paraît le croire, une société d'êtres abstraits qui, pour pouvoir compter parmi ses membres et agir comme tels, seraient condamnés à se dépouiller de leur éducation, de leurs croyances, de leurs habitudes particulières de penser et de sentir, de tout ce qui peut devenir entre eux un sujet de divergence. Chacun y apporte ses opinions personnelles, même celles qu'il a puisées à une source religieuse; mais toute opinion doit se laisser discuter : nulle n'a le droit de s'imposer au nom d'une autorité surnaturelle. La société laïque n'est tenue à la neutralité qu'entre les communions religieuses : pour tout le reste, elle garde le droit et elle a souvent le devoir de prendre parti entre des opinions diverses. Elle ne sort pas de la neutralité confessionnelle quand elle fait prévaloir dans sa législation ou dans les actes de son gouvernement telle ou telle opinion politique ou juridique; elle n'en sort pas davantage quand elle charge les instituteurs ou les professeurs à qui elle confie l'enseignement public de se prononcer en son nom sur des questions de science, de littérature, voire même de morale ou de métaphysique. Il n'est pas, en effet, un seul enseignement qui n'ait souvent à faire un choix entre des thèses controversées. S'il y a de telles thèses en philosophie, il y en a aussi dans la morale, nous l'avons prouvé, et tout le monde sait qu'il n'y en a pas moins dans le droit, dans l'économie politique, dans la médecine, dans les sciences mêmes que la sûreté de leur méthode met le plus à l'abri des sujets de discussions et des chances d'erreur. Or il serait étrange que, parmi toutes les thèses qui peuvent être l'objet de l'enseignement public, les seules qui lui fussent interdites sous prétexte de neutralité entre les diverses religions fussent précisément celles sur lesquelles toutes les religions sont d'accord : la morale du devoir, le libre arbitre, l'existence de Dieu, l'immortalité de l'âme, tout ce qui, en un mot, fait le fonds commun du spiritualisme philosophique et du spiritualisme chrétien.

VIII.

L'incompétence de la société laïque en ces matières est soutenue à la fois par les adversaires du spiritualisme et par les défenseurs exclusifs de l'enseignement théologique. Les premiers invoquent les droits des libres penseurs, athées, matérialistes ou positivistes, qui ne sauraient être astreints à donner ou à recevoir un enseignement contraire à leurs principes; les seconds ne sont pas rassurés par le maintien, dans l'état actuel, d'un enseignement spiritualiste; car les vicissitudes de la politique peuvent amener le triomphe de doctrines tout opposées. Les uns et les autres seraient dans leur

droit s'ils se bornaient à réclamer la pleine liberté de l'enseignement, en dehors des écoles officielles; ils assureraient ainsi un refuge à toutes les doctrines auxquelles ces écoles peuvent être fermées; mais ils ne laissent rien subsister de la notion de l'état, quand ils prétendent le condamner, dans les institutions qui lui sont propres, et particulièrement dans l'instruction publique, à l'indifférence absolue pour toute espèce de doctrine.

Les scrupules des théologiens ont été exposés avec une grande modération par M. le pasteur Bersier, dans une brochure sur l'enseignement de la morale dans l'école primaire (1). M. Bersier, pour ne blesser en rien la conscience des maîtres et celle des familles, voudrait réduire cet enseignement aux préceptes pratiques et laisser les leçons théoriques aux ministres des différens cultes. Nous sommes d'accord avec lui pour ouvrir largement les portes de l'école à l'enseignement religieux proprement dit, en ne tenant compte que des vœux des familles, et pour ne pas imposer à l'instituteur un cours suivi de morale où il rencontrera d'extrêmes difficultés dans l'imperfection de sa propre culture et dans l'intelligence mal préparée de ses élèves. Il fera certainement une œuvre plus utile en rattachant ses préceptes de morale à tout l'ensemble de ses autres leçons, qui lui fourniront sans cesse des occasions de bons conseils. Pourra-t-il toutefois se dispenser d'appuyer ses conseils sur quelques explications, que même ses plus jeunes élèves sauront bien lui demander et que sa conscience lui fera un devoir de donner, s'il prend au sérieux son rôle d'éducateur? Et lui sera-t-il possible, dans ses explications, de s'interdire tout appel à ces idées métaphysiques ou religieuses, dont on prétend faire pour lui un terrain défendu? Enfin, si l'enseignement primaire, quand il est donné au nom de la société laïque, doit s'abstenir de toucher à ces idées, ne faudra-t-il pas, au nom de la logique, bannir de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur, tout cours de morale et de philosophie?

On se fait une très fausse idée de l'instruction publique, dans une société libre, quand on suppose que tout y est réglé par des programmes inflexibles, à la façon des dogmes théologiques, et d'un autre côté, que ces programmes sont exposés aux plus brusques et aux plus radicales variations, suivant les fluctuations de la politique. Autre chose est la politique proprement dite, vouée à de perpétuels changemens, autre chose, les institutions permanentes de la société. Nul ministre de l'instruction publique ne se reconnaîtra le droit de bouleverser entièrement, au gré de ses opinions person-

(1) *De l'Enseignement de la morale dans l'école primaire*, par M. Eugène Bersier, pasteur auxiliaire de l'église réformée de Paris.

nelles, tous les programmes de l'enseignement (1). Les innovations, quand elles paraissent nécessaires, sont partout soumises à des corps en possession d'une autonomie plus ou moins large et où le respect des traditions ne trouve pas moins de garanties que l'esprit de progrès. C'est ainsi que la France moderne, à travers toutes ses révolutions et toutes ses crises ministérielles, est toujours restée fidèle, dans son enseignement national, aux principes spiritualistes. C'est sur ces principes que s'appuie, depuis le commencement du siècle, l'enseignement de la philosophie dans les lycées et dans les collèges. Lorsque s'est constitué l'enseignement secondaire spécial, un cours de morale fondé sur les mêmes principes a trouvé place dans ses programmes. Un cours tout semblable a été introduit dans l'organisation légale du nouvel enseignement secondaire des jeunes filles. Enfin, sous une forme plus spéciale et avec d'autres procédés d'exposition, le même enseignement moral, uni aux mêmes principes spiritualistes, va faire son entrée dans les écoles primaires. Est-il besoin d'ajouter qu'à tous les degrés de l'enseignement, les programmes sont assez larges pour laisser aux maîtres toute l'indépendance de pensée compatible avec leurs devoirs envers la société et envers les familles? Ils n'imposent pas de dogmes; ils n'imposent qu'une élévation générale de pensées et de doctrines, très bien définie dans un rapport présenté au conseil supérieur de l'instruction publique par M. Paul Janet sur l'enseignement de la morale dans les écoles normales primaires. M. Janet compare l'enseignement moral à l'enseignement littéraire. Ce dernier n'a jamais été astreint à une étroite orthodoxie; il peut admirer Shakspeare aussi bien que Virgile et Racine; « mais, quelque large que puisse être l'éclectisme de l'état, il y a cependant un principe sous-entendu, c'est qu'il y a des œuvres belles et d'autres qui ne le sont pas, des œuvres élevées et sublimes et des œuvres basses, plates et grossières; et si l'état devait être absolument indifférent en matière littéraire, quelle raison aurait-il de se donner tant de mal, de dépenser tant d'argent, de s'imposer une administration aussi

(1) « Le ministre de l'instruction publique est le chef d'un des grands services de l'état; il n'est ni un philosophe d'une secte quelconque, ni un théologien, et il a le droit de demander aux assemblées politiques, par la confiance desquelles il se maintient, de séparer dans sa personne, comme il les sépare scrupuleusement dans sa conduite, les doctrines et les opinions qui peuvent être le secret de sa conscience, et ses actes comme homme politique, placé par la confiance des représentans du pays à la tête du service de l'instruction publique... Je suis le chef d'un corps enseignant, qu'on appelle l'Université. Vous avez le droit de demander à l'Université, qui sera chargée de cet enseignement moral, compte de ses doctrines. C'est l'Université, représentée par le conseil supérieur, qui fera le programme de morale. » (Discours de M. Jules Ferry, ministre de l'instruction publique, au sénat, dans la discussion de la loi sur l'enseignement secondaire des jeunes filles, séance du 10 décembre 1880.)

accablante? » La morale repose, comme la littérature, sur la distinction de ce qui est bas et de ce qui est élevé : « En même temps que l'état élève les esprits, il doit élever les âmes, et cela dans les deux sens du mot, à savoir : donner l'éducation et diriger vers le haut les âmes que la nature entraîne vers le bas. Telle est la pensée fondamentale que l'état doit maintenir, ou il n'a plus qu'à abdiquer. Or, cela même, c'est ce que nous appelons la distinction de la chair et de l'esprit, de l'animal et de l'homme, du plaisir et de la vertu, des passions et de la raison; et la loi qui nous prescrit de sacrifier ou de subordonner ce qui est plat et vulgaire à ce qui est généreux, noble, délicat, c'est ce qu'on appelle le *devoir*. »

Tous les livres de « morale laïque » publiés en France par des membres de l'enseignement public ont su concilier la fidélité à la morale du devoir et aux principes élevés qu'elle implique nécessairement avec cette large et sincère liberté de la pensée qui est le fond de l'esprit philosophique. Je ne veux pas rappeler ceux de ces livres qui ont honoré l'enseignement supérieur et l'enseignement secondaire classique; mais je ne saurais oublier que l'enseignement spécial, dès son établissement, a trouvé, pour guider ses maîtres et pour contribuer à former ses élèves, deux excellens manuels de morale, que deux membres de l'Institut, MM. Franck et Janet, n'ont pas dédaigné de composer et où, dans la mesure que comportent de tels ouvrages, ils n'ont négligé aucune des questions spéculatives en dehors desquelles il n'y a pas de véritable morale pratique (1). Les écoles primaires sont à peine ouvertes à un enseignement moral distinct de l'enseignement religieux proprement dit, que les manuels se multiplient pour cet enseignement, tous conçus dans le même esprit spiritualiste, tous attestant également, dans l'unité de cet esprit, des conceptions indépendantes et originales. Deux de ces manuels ont pour auteurs M. Compayré, à qui l'on doit une remarquable étude, couronnée par deux Académies, sur les doctrines pédagogiques dans les temps modernes, et M. Marion, l'auteur de *la Solidarité morale* (2). L'un et l'autre se proposent de former l'homme et le citoyen. Ils ne se bornent pas à expliquer la nature morale de l'homme et les relations générales des hommes entre eux; ils cherchent à faire comprendre à leurs jeunes lecteurs le milieu social et politique dans lequel se développent et agissent les hommes de notre temps et de notre pays. Appropriant ses leçons à l'esprit de tout jeunes enfans, M. Compayré part du concret pour s'élever peu à peu à l'abstrait et redescendre ensuite à des

(1) *Élémens de morale*, par M. Adolphe Franck. — *Élémens de morale*, par M. Paul Janet.

(2) *Élémens d'éducation civique et morale*, par M. Gabriel Compayré. — *Devoirs et Droits de l'homme*, par M. Henri Marion.

applications pratiques d'un caractère plus complexe que ses premiers enseignemens. Il invite ses élèves à réfléchir sur les choses qu'ils peuvent le mieux concevoir : la famille d'abord, puis l'école, puis la patrie. Ce n'est qu'après leur avoir exposé leurs intérêts et leurs devoirs dans ces trois centres de leur vie d'enfans et de leur vie future d'hommes et de citoyens, qu'il résume, en se mettant toujours à leur portée, les principes de la psychologie, de la morale générale et de la théodicée; puis, quand cette première éducation de l'homme les a suffisamment préparés pour l'éducation du citoyen, il les conduit à travers les détails de nos institutions administratives et politiques, en passant par degrés du plus particulier au plus général. Il leur explique ainsi l'organisation de la commune, du département et de l'état, et il ne craint même pas de les initier aux plus graves questions sociales, telles que les congrès ouvriers, les coalitions et les grèves. Il emploie, d'ailleurs, pour tempérer l'austérité de ses leçons, les formes les plus variées : les dialogues familiers, les récits, les excursions historiques; partout il s'efforce d'intéresser l'imagination, en même temps qu'il s'empare de l'esprit et du cœur.

M. Marion suit un ordre plus didactique. Il s'adresse à des élèves plus avancés et il écrit pour les hommes faits en même temps que pour les adolescens. Il trace à grands traits les principes généraux de la morale et il en suit l'application dans les trois divisions de la morale pratique : les devoirs envers les autres hommes, envers nous-mêmes et envers Dieu. Comme M. Compayré, il donne la principale place aux devoirs sociaux, qu'il suit dans toutes les relations de la vie privée et de la vie publique. Il sait d'ailleurs prêter une forme attrayante à ses graves préceptes et il en relève heureusement l'intérêt par des exemples bien choisis et par des aperçus historiques.

D'un ordre plus élevé est le traité des devoirs et des droits, que vient de publier M. Ferraz, pour faire suite à sa *Philosophie du devoir* (1). L'auteur n'écrit que pour les jeunes gens et les hommes faits déjà initiés à toutes les questions philosophiques. Il s'étend sur les devoirs de l'homme envers lui-même, souvent niés et toujours un peu négligés par les moralistes. Il les subdivise d'après les deux grandes parties de la nature humaine, l'âme et le corps, et d'après la division classique des facultés de l'âme : intelligence, volonté, sensibilité. Il trouve là des cadres commodes, bien qu'un peu arbitraires, pour une série de considérations, non moins ingénieuses qu'utiles, qui ne s'en tiennent pas aux vieux préceptes sans cesse renouvelés des sages de tous les temps, et qui savent y ajouter la

(1) *Nos Devoirs et nos Droits; Morale pratique*, par M. Ferraz.

discussion étendue de quelques-uns des paradoxes modernes auxquels les noms de leurs auteurs ont donné une certaine importance. L'inconvénient de ces divisions est de rétrécir, en les rattachant à une faculté déterminée, des devoirs qui embrassent l'homme tout entier. Ainsi le respect de la dignité humaine n'est plus qu'une des formes du respect de la volonté. La morale sociale n'a pas dans l'ouvrage une place en rapport avec celle qui est attribuée à la morale individuelle. L'auteur a peut-être pensé qu'elle appelait moins des considérations nouvelles. Elle est loin cependant de former une science entièrement achevée, surtout en ce qui concerne la théorie des droits, qu'il eût fallu défendre contre d'autres objections que celles du vieux sensualisme et d'une théologie excessive. M. Ferraz donne sur tous les droits et sur les devoirs qui leur correspondent des préceptes excellens, bien déduits et bien développés, mais où manquent un peu et l'originalité de la pensée et l'originalité de la forme. A la suite de la morale sociale, il n'a réservé aucune place pour la morale religieuse. Ce n'est pas qu'il l'ait omise à dessein ou qu'il l'ait méconnue. L'idée religieuse, conçue dans un esprit philosophique, remplit son livre et, dès le début, il a défendu, par des argumens excellens, la réalité des devoirs envers Dieu; mais il a cru sans doute, avec quelque raison, que ces devoirs ressortent naturellement d'une conception éclairée des rapports de l'homme avec la Divinité et qu'il n'y a pas lieu de les réduire en préceptes et de les enfermer dans des formules.

De telles œuvres prouvent que la morale spiritualiste n'a pas seulement pour elle la possession légale et qu'elle n'a pas cessé de justifier, par la vitalité et la fécondité de son enseignement, la confiance que lui conserve la société moderne. Il ne faudrait pas toutefois qu'elle s'endormît dans une fausse sécurité. Elle a contre elle deux préjugés très puissans à notre époque : le préjugé scientifique, auquel toute métaphysique est suspecte, et le préjugé laïque, très porté à confondre la théologie naturelle avec la théologie surnaturelle. Nous avons combattu ces deux préjugés en montrant, par un illustre exemple, l'impossibilité de fonder une morale laïque véritablement efficace, en dehors de toute idée métaphysique ou religieuse, sur la seule base des théories évolutionnistes ou utilitaires. Il faudra livrer encore bien des combats avant d'en finir, si on y réussit jamais, avec des causes d'erreurs auxquelles le mouvement des idées et les transformations que subissent les sociétés elles-mêmes ont prêté une si grande force. La morale spiritualiste ne doit jamais perdre de vue cette « lutte pour la vie. » Or, dans les conflits de doctrines, le plus sûr moyen de vaincre est un commerce constant avec nos adversaires, non-seulement pour mieux saisir leurs points faibles et pour nous éclairer sur nos propres

points faibles, à la lumière de leurs critiques, mais pour nous approprier la part de vérité et d'idées utiles sans laquelle aucun système n'aurait pu exercer une sérieuse influence. C'est ainsi que l'idée de l'évolution, bien comprise, nous paraît une conquête heureuse pour les sciences morales, comme pour les sciences de la nature.

La morale spiritualiste a aussi beaucoup à gagner près de critiques indépendans, tels que M. Fouillée, qui se proposent de la transformer, non de la détruire. Les théories morales que M. Fouillée a exposées jusqu'à présent me paraissent, je l'avoue, moins propres à éclairer les intelligences qu'à leur donner je ne sais quel vertige métaphysique, et j'admire plus souvent, dans les objections qu'il n'épargne à aucune doctrine contemporaine, une subtilité ingénieuse qu'une véritable pénétration. Il voit juste cependant sur plus d'un point et il apporte dans ses discussions les plus subtiles de telles ressources de pensée et de style que le commerce d'un esprit de cette valeur est toujours éminemment profitable.

Enfin, la plus grande force, pour les doctrines spiritualistes, sera l'action qu'elles exerceront sur les âmes si elles savent mettre à profit, pour une propagande active et féconde, la situation privilégiée qu'elles gardent encore dans les institutions sociales, comme dans les idées et dans les mœurs. Puisqu'elles restent chargées de former au bien les jeunes générations, elles ne doivent négliger aucun effort pour élever les esprits, les cœurs, les caractères. Si le présent leur est disputé, que les luttes mêmes qu'elles soutiennent leur soient un stimulant pour s'assurer définitivement l'avenir. En maintenant et en fortifiant, dans la vie privée et dans la vie publique, le culte raisonné du devoir, elles auront bien mérité de la morale et de la société laïque elle-même (1).

ÉMILE BEAUSSIRE.

(1) La thèse que nous avons soutenue dans cette étude vient d'être consacrée au sénat par une disposition législative dont la présentation et la défense font le plus grand honneur à l'initiative autorisée et à la merveilleuse éloquence de l'auteur du *Devoir*. Lors même que l'amendement de M. Jules Simon serait repoussé par l'autre chambre et serait finalement abandonné par le sénat lui-même, les nécessités morales auxquelles répond cet amendement conserveraient toute leur puissance auprès de l'Université, qui, par son conseil supérieur, est maîtresse de tous les programmes, comme s'est plu à le reconnaître M. le ministre de l'instruction publique. Il ne s'agit pas ici d'une de ces questions spéculatives sur lesquelles la diversité des opinions est sans péril. On peut contester à l'état le droit d'instituer dans ses écoles un enseignement de la morale; mais, du moment qu'il prend la responsabilité d'un tel enseignement, il n'a pas le droit de lui imposer pour objet une morale sans Dieu ; car ce serait une morale absolument vide de ce qui fait le fond même et l'essence de la moralité.

LA

GUERRE DU PACIFIQUE

I.

LES CAUSES DE LA GUERRE. — COMBAT D'IQUIQUE. — PRISE DU HUASCAR.

Indifférente, depuis près d'un demi-siècle, aux événemens dont l'Amérique méridionale était le théâtre, l'attention publique a été brusquement réveillée par les mémorables combats qui ont ensanglanté les eaux du Pacifique, par les luttes héroïques du Pérou contre le Chili et la chute de Lima, et elle se reporte aujourd'hui avec curiosité vers ces rives lointaines. L'histoire a de ces surprises, la guerre a ses enseignemens. Presque seuls, un petit nombre de géographes érudits ou de commerçans aventureux se tenaient au courant de l'état politique de ces républiques. Une autre génération que la nôtre s'était passionnée au récit des combats qu'elles avaient livrés à l'Espagne pour conquérir leur indépendance. Les noms de Bolivar, Saint-Martin, O'Higgins n'évoquaient plus qu'un souvenir confus. Aux grandes luttes avaient succédé les petits événemens; aux efforts patriotiques, l'anarchie militaire; à l'union qui fait la force, le régime des *pronunciamientos* qui détruit jusqu'au respect du drapeau. Un président renversé par un complot de caserne, l'insurrection des provinces contre la capitale, des intrigues mesquines, plus grotesques que sanglantes, l'anarchie en permanence, tel était, pour la grande masse du public, le triste et monotone spectacle qu'offraient la plupart des républiques hispano-américaines.

La guerre du Mexique, l'exécution de Maximilien, la restauration de Juarez, les désastres financiers du Honduras, les énormes capi-

taux engloutis dans des entreprises véreuses n'étaient pas pour ramener la faveur publique et pour provoquer la sympathie. On se désintéressait de ces républiques du Pacifique et l'on ne prêtait plus qu'une oreille distraite aux récits des faits qui les concernaient. Il n'en est plus ainsi : les grands événemens qui viennent de s'accomplir s'imposent à l'attention. Une puissance nouvelle se révèle et s'affirme. En dix-huit mois, elle a eu raison des armes coalisées du Pérou et de la Bolivie. Victorieuse sur mer, elle a porté la guerre au cœur même des territoires ennemis et poussé ses bataillons triomphans jusque sous les murs de Lima, contrainte à capituler, en dépit d'une résistance héroïque. Le Chili dicte la paix, la fortune sourit à ses efforts, et ce nouveau Piémont, enfermé entre les Andes, la mer et le désert, entrevoit, lui aussi, la possibilité de dompter par la force ou de séduire par l'exemple de sa prospérité ses voisins moins habiles, moins heureux et surtout moins sages.

De tels changemens ne s'accomplissent pas sans luttes et de pareilles luttes exigent des efforts persistans. La ténacité du Chili a surmonté tous les obstacles. Il a fait preuve d'une force de résistance que l'on ne soupçonnait pas, de beaucoup de prévoyance unie à une singulière hardiesse. Il a réussi et il méritait de réussir ; l'étude de cette guerre nous le prouvera en mettant en relief les qualités auxquelles il a dû ses succès, l'héroïque défense de ses ennemis, les causes de leurs revers. A la lueur des événemens qui viennent de s'accomplir, peut-être nous sera-t-il donné de lire ceux que l'avenir tient en réserve; ils peuvent, dans un temps rapproché, modifier singulièrement la carte de l'Amérique du Sud, ouvrir aux produits et à l'émigration européenne un champ nouveau, réunir en un faisceau commun des forces qui se neutralisaient et créer sur les rives du Pacifique du Sud un état riche et prospère.

I.

Adossé à l'immense muraille des Andes, dont les contre-forts aigus et les cimes neigeuses le séparent de la république Argentine et qui dresse ses parois rougeâtres sur une longueur de 1,800 lieues du nord au sud, borné dans l'ouest par l'Océan-Pacifique, le Chili offre l'aspect d'une bande étroite de littoral, étranglée entre deux barrières infranchissables et se déroulant sur une longueur de 500 lieues. C'est une large vallée qui court du nord au sud, coupée de vallées latérales plus étroites, dont le sol s'élève en forme de terrasses et de plateaux jusqu'au pied du mur gigantesque des Andes. Au sud, la cordillière s'infléchit vers la mer, la vallée se

rétrécit, traçant un léger sillon entre les écroulemens pierreux des montagnes assaillies par les vents et les côtes rudes et sévères que bat incessamment la mer houleuse du pôle antarctique. Les derniers contre-forts des Andes s'abaissent, mais s'élargissent, forment les hauts plateaux de la Patagonie, couverts de hêtres, livrent passage au détroit de Magellan, puis soulevés par un suprême effort, jettent comme une sentinelle perdue à l'extrémité de l'Amérique la Terre de Feu et les assises puissantes du cap Horn. Au-delà, la région des tempêtes, les parages les plus redoutés des marins, le pôle Sud, grandissant chaque siècle, gagnant ce que perd le pôle Nord, poussant toujours plus avant ses banquises, inconnu, inexploré, menaçant dans son inabordable solitude. Parfois, au loin, par un temps clair, derrière son rempart de glaces, une lueur éclatante sillonne la mer, de sourds grondemens, des effondremens de glaciers révèlent l'existence de l'*Erèbe* et de la *Terreur*, volcans antarctiques, entrevus il y a un siècle, objets d'une terreur superstitieuse. Nulle part ailleurs l'Océan ne se montre sous un aspect plus redoutable. A cette pointe extrême du monde, l'Atlantique et le Pacifique se rencontrent et se heurtent, poussant, l'un contre l'autre, leurs vagues immenses entraînées par des courans contraires, impatientes de se frayer un passage, soulevées par les vents impétueux du pôle.

Au nord, la scène change. La frontière du Chili s'arrête au 24e degré de latitude, celui qui, dans l'hémisphère nord, correspond à la latitude de la Havane, de l'Égypte et de l'Inde. Là, sur une longueur de 100 lieues, se déroulent les plaines sablonneuses du désert d'Atacama. Des plaques blanches de cristaux nitreux alternent avec les énormes coulées de laves. Pas de végétation, un soleil ardent, un ciel d'un bleu implacable, une côte sévère. L'eau fait défaut partout. La vie animale cesse. Les cours d'eau qui arrosaient autrefois ces vastes régions sont complètement taris. Le sol onduleux se relève et s'abaisse en monticules de sables et de roches coupés par des masses plutoniennes et traversés par de nombreuses lignes de couleur sombre. Partout une nudité uniforme. De distance en distance on voit surgir du sein de la plaine de gros rochers aux formes étranges rappelant les ruines d'anciens édifices avec leurs fenêtres, leurs aiguilles hautes et fines qui contrastent avec les formes unies et arrondies des hauteurs. Ce sont des roches plutoniennes découpées, ciselées par l'action permanente du soleil et dont les parties les moins résistantes sont réduites en poussière.

Le désert d'Atacama sépare le Chili du Pérou et de la Bolivie.

De l'un à l'autre de ces points extrêmes, le Chili serpente entre les Andes et la mer. Sa superficie égale une fois et demie celle de l'Italie, celui des pays de l'Europe avec le climat et les productions

duquel il offre le plus d'analogie. Son sol est riche en mines d'argent, de cuivre, de houille, de plomb, de fer, admirablement adapté à la culture des céréales et à l'élève du bétail. Le long de la côte, des ports sûrs attirent et retiennent un grand nombre de navires : Coquimbo, Valparaiso, le plus vaste entrepôt commercial de l'Amérique du Sud, Concepcion, Talcahuano, Valdivia, Punta Arenas, la plus méridionale des parties civilisées du globe. Sa population est d'environ deux millions et demi, soit une moyenne de dix habitans par mille carré, mais si la superficie du Chili dépasse de beaucoup celle de l'Italie, qui possède deux cent quarante-huit habitans par mille carré, il importe de tenir compte de ce fait qu'un tiers seulement du sol italien est improductif et qu'il n'y a guère qu'un quart du sol du Chili qui soit cultivé. Par sa position géographique, que nous venons d'esquisser brièvement, le Chili est forcément un pays maritime, agricole et commercial. L'Océan, sur lequel il déroule son immense façade, est la voie naturelle d'un point à l'autre de son territoire. L'Océan aussi est le seul côté par lequel on puisse l'assaillir. Les Andes, aux défilés étroits, aux cols inaccessibles, l'abritent et le défendent contre toute attaque par le continent. Au nord et au sud, il est inabordable. La mer est son domaine naturel. Par elle il exporte ses produits, il importe ce qui lui manque; par elle il est en communication avec le monde; accessible, vulnérable par elle seule, il a dû concentrer ses efforts sur ses côtes, créer une marine marchande pour les besoins de son commerce, une marine militaire pour sa défense, des fortifications pour ses ports.

Un pays, avec ses frontières naturelles, ses accidens de terrain, montagnes, plaines ou vallées, cours d'eau, sol, climat, produits, est le moule dans lequel une nation grandit ou s'étiole, prospère ou meurt, suivant que l'harmonie s'établit ou se rompt entre son génie propre et le milieu dans lequel elle se meut. Un peuple est plus ou moins colonisateur, suivant qu'il se plie plus ou moins facilement aux conditions géographiques et climatologiques des pays autres que le sien. La race espagnole, qui a peuplé l'Amérique du Sud, dont les descendans occupent encore en maîtres le sol conquis par leurs ancêtres il y a trois siècles, mérite de figurer au premier rang des races essentiellement colonisatrices. Sobre, brave, dur à la fatigue, l'Espagnol a subi, sans y perdre aucune de ces qualités de sa race, la transplantation sur un continent nouveau. Tel il nous apparaît en Europe, tel nous le retrouvons en Amérique. Là où le génie aventureux de ses navigateurs l'a entraîné, il a pris racine avec une étonnante ténacité. La puissante république des États-Unis n'a pu lui arracher la Floride qu'à prix d'argent, le Texas et la Californie

qu'au prix de longs efforts. Au Mexique, il résiste à toutes les agressions. Ni la guerre civile, ni la guerre étrangère, ni l'incurie de l'administration, ni le désordre des finances n'ont pu le déposséder de ce vaste empire. Dans l'Amérique centrale, sous le climat le plus brûlant, il détient ses conquêtes; l'Amérique méridionale lui appartient tout entière, et Cuba reste espagnole en dépit de tout, des fautes de la métropole et des convoitises des États-Unis.

Affranchi depuis cinquante-cinq ans seulement du joug de l'Espagne, le Chili a traversé lui aussi cette période inévitable de troubles, de dissensions intestines qui succède presque invariablement à un suprême effort national. Unies pendant la lutte, victorieuses à ce prix seulement, les ambitions se font jour au lendemain du succès. Les tendances diverses s'accusent et s'accentuent. Période critique, pendant laquelle plus d'un peuple héroïque a vu sombrer sa fortune et succomber son indépendance. Pour le Chili, cette période fut courte. Un gouvernement régulier, accepté de tous, rétablit l'ordre dans les finances, dans l'administration, dans l'armée. Au lendemain même de sa victoire sur l'Espagne, il envoyait ses soldats combattre pour la libération du Pérou, il épuisait son trésor pour créer une flotte, recruter une armée et livrer à Ayacucho une dernière et sanglante bataille pour l'affranchissement de l'Amérique du Sud. En paix avec ses voisins, séparé d'eux par des barrières naturelles, le Chili put se mettre au travail, cultiver son sol, développer ses ressources et, pendant les dernières trente années, jouir d'une prospérité et d'un calme inconnus aux autres républiques hispano-américaines.

La découverte de la Californie, le grand courant d'immigration qui se dirigea sur les côtes nord de l'Océan-Pacifique, donnèrent une vigoureuse impulsion au commerce du Chili et modifièrent considérablement sa situation économique. L'émigration européenne à destination des mines d'or s'effectua d'abord par le cap Horn. Valparaiso devint très rapidement un centre important, un point de relâche obligé pour les navires qui venaient d'affronter les tempêtes du cap Horn et qui, tous, se ravitaillaient et s'approvisionnaient dans ce port. De 1848 à 1852, le commerce de Valparaiso décupla par le fait du transit. Il grandit bien plus encore par l'exportation. La Californie ne produisait rien que de l'or. Les émigrans y arrivaient par milliers. Tout manquait, et ce qui faisait défaut, le Chili seul, alors, pouvait le fournir. Les armemens se multipliaient dans ses ports. Pendant plusieurs années il eut le monopole des fournitures de farines, vivres, approvisionnemens de toute nature. Valparaiso, Valdivia, Concepcion s'enrichirent. L'or de la Californie affluait au Chili, l'intercourse maritime lui ramenait des émigrans découragés, sa population s'augmentait par le fait d'une prospérité rapide et

par un courant d'émigration, sur lequel il prélevait une certaine part. Ce mouvement n'eut qu'un temps. La construction du chemin de fer de Panama, l'établissement de lignes de bateaux à vapeur d'Europe aux États-Unis, des États-Unis à Aspinwall, détournèrent l'émigration en lui ouvrant une voie bien autrement rapide et bien moins dangereuse. Plus tard enfin, la construction du grand chemin de fer du Pacifique établit des communications sûres et promptes, et fit abandonner, pour les voyageurs au moins, le transit par Panama.

Le Chili sut habilement profiter de sa brillante, mais éphémère prospérité. Son commerce maritime, considérablement accru, avait formé ses marins; l'audace était venue avec le succès; armateurs, cultivateurs enrichis, entrevoyaient un grand avenir. Des circonstances imprévues avaient fait de Valparaiso le plus vaste entrepôt commercial du Pacifique; pendant plusieurs années, toutes les marines du monde avaient visité son port, y créant une animation extraordinaire, y apportant une prospérité sans exemple. Puis brusquement, le courant se déplaçait, se portait vers le nord. On parlait du percement de l'isthme de Panama. Le jour où cette grande œuvre s'accomplirait, le commerce maritime abandonnerait définitivement la voie du cap Horn, que les marchandises, à défaut de passagers, continuaient encore à suivre parce qu'elle restait, après tout, la plus économique, bien que la plus longue et la plus périlleuse. L'or semé au Chili avait porté ses fruits, l'agriculture avait pris un grand essor, les mines étaient exploitées et donnaient de grands rendemens; les finances étaient dans un état prospère; tout autorisait les vastes espoirs et les hautes ambitions. Vingt-cinq années de paix, une marine nombreuse, une armée bien disciplinée, un crédit solidement assis permettaient de réaliser de grandes choses. Le Chili se sentait à l'étroit dans ses limites actuelles; à l'est les Andes, au sud la mer du Pôle, à l'ouest l'océan. Au nord seul, il pouvait s'étendre. Puis, en marchant vers le nord, il se rapprochait de l'isthme, du mouvement européen. Le nord l'attirait, ainsi que l'aimant le fer. Les nations, comme les individus, subissent ces influences extérieures, résultat pour elles de leur situation géographique et économique. Depuis un siècle, les États-Unis sont en marche vers l'ouest; ils ne se sont arrêtés qu'après avoir atteint les rives du Pacifique.... et encore. Par-delà, dans le lointain embrumé de l'océan, ils entrevoient les côtes ensoleillées des îles Sandwich, dont ils rêvent de faire un entrepôt naval, le lieu de plaisance des millionnaires de la Californie, la station d'hiver, le Nice tropical de ces états de l'or.

C'est à ce moment même que, par une singulière coïncidence, les barrièes naturrelles qui semblaient devoir entraver l'essor du Chil

vers le nord s'abaissaient d'elles-mêmes. Le désert d'Atacama, cessant d'être un obstacle, devenait un objet de convoitises. Ce sol aride et sablonneux, rebelle à toute culture, recélait d'immenses dépôts de salpêtre. Sous la couche de terre, dont l'épaisseur varie de quelques décimètres, on trouve un terrain de couleur claire, compact et composé en grande partie de gypse et de petites pierres que les chercheurs de salpêtre désignent sous le nom de *costras* (croûtes). L'épaisseur de ce terrain est de $0^m,2$ à $0^m,4$; sous cette croûte se trouve le salpêtre. Il se présente en couches très irrégulières dont l'épaisseur varie de $0^m,1$ ou $0^m,2$ jusqu'à plus de 2 mètres.

Quelle est sa provenance? La présence du chlorure de sodium ou sel commun dans les salpêtrières a, tout d'abord, suggéré qu'elles étaient le résultat d'anciennes formations marines, mais, en observant avec plus d'attention, on constate l'absence de formations calcaires et de roches stratifiées; dans aucun de ces dépôts, on ne rencontre vestige de coquillages marins. Enfin, au lieu d'occuper les parties basses du terrain, le salpêtre se trouve accumulé sur les collines et même sur des hauteurs considérables, comme aux mines de Papaso et jusqu'à sur la cordillière de Maricunga, à plus de 4,000 mètres d'altitude. Son origine est donc locale; il s'est formé là où on le trouve. L'hypothèse la plus vraisemblable est que ce salpêtre provient de la décomposition des roches feldspathiques, très abondantes dans toute cette région et dont les élémens constitutifs, sous l'influence de l'air, se convertissent en nitrate. L'exploitation du salpêtre entreprise sur les confins du désert d'Atacama avait donné d'excellens résultats. La découverte des gisemens d'Antofagasta détermina, il y a quelques années, une véritable fièvre minière.

Antofagasta est situé dans le désert d'Atacama, qui sépare le nord du Chili des provinces sud du Pérou et de la Bolivie. Lors de la formation des républiques chilienne et bolivienne, ce territoire inculte et sans valeur servit de frontière naturelle aux deux états, frontière vague, indécise, à laquelle ni l'un ni l'autre n'attacha longtemps aucune importance, jusqu'au jour où de hardis explorateurs y découvrirent des gisemens de salpêtre et de guano. Des négociations diplomatiques entamées en 1856 traînèrent dix années. Le Chili exhibait des titres de possession prouvant que sa juridiction s'étendait jusqu'au 22e degré de latitude sud. La Bolivie réclamait jusqu'au 25e. Un péril commun amena une entente. En 1866, à l'issue de la guerre soutenue conjointement par le Chili, la Bolivie et le Pérou contre l'Espagne, on se fit de part et d'autre des concessions réciproques, et un traité signé la même année fixa au 24e degré de latitude la frontière des deux états. Toutefois il fut stipulé qu'ils exploi-

teraient en commun et se partageraient par moitié le produit des droits à percevoir sur les mines et gisemens situés entre le 23e et le 25e degré. C'est dans ces limites que se trouve Antofagasta, à une dizaine de lieues au nord du 24e degré, par conséquent sur le territoire bolivien, et c'est le gouvernement de La Paz qui, aux termes du traité de 1866, octroya aux compagnies chiliennes les concessions nécessaires.

Reléguée tout entière dans l'intérieur du continent, où elle occupe une superficie double de celle de la France, la Bolivie ne possède d'autre accès à la mer que cette étroite bande de terrain d'environ 40 lieues, limitrophe du Chili. Au nord, la province péruvienne d'Arequipa lui barre le chemin de l'océan, et le trafic de la Bolivie se fait en grande partie par les ports péruviens. A la suite du traité de 1866, l'émigration chilienne, attirée par l'appât du gain, remontant lentement la côte, envahit peu à peu le désert, qu'elle explora dans tous les sens; partout on constata l'existence de gisemens nouveaux. Des centres de population se créèrent, sur les côtes surtout. De petits ports, inconnus la veille, acquirent de l'importance, les dépôts, vu la difficulté des communications, ne pouvant être exploités avec avantage qu'à la condition d'être situés à peu de distance du rivage. Découverts par les Chiliens, les importans gisemens d'Antofagasta furent exploités par une compagnie chilienne, disposant de capitaux considérables. Le droit de propriété de la Bolivie ne fut pas mis en question; la compagnie le reconnut de la façon la plus explicite en se conformant aux lois et aux règlemens boliviens relatifs à l'exploitation des mines. En peu d'années, Antofagasta prit un développement considérable et enrichit ses actionnaires.

Ces résultats dus à l'activité, à l'esprit d'entreprise et à l'initiative des Chiliens, éveillèrent la jalousie d'abord, puis les inquiétudes de la Bolivie. Des difficultés surgirent. La clause vague du traité de 1866, qui stipulait la jouissance commune des mines entre le 23e et le 25e degré, se prêtait à bien des interprétations. Sollicité par ses nationaux, désireux de n'engager leurs capitaux dans une exploitation aussi considérable qu'après entente préalable avec la Bolivie, le gouvernement chilien rouvrit avec cette puissance des négociations qui aboutirent en 1874 aux déclarations suivantes : le Chili s'engageait à renoncer à sa part afférente des droits à percevoir sur les guanos et sur les mines en vertu du traité de 1866, et, de son côté, le gouvernement bolivien déclarait que : « les droits d'exportation dans la zone commune ne s'élèveraient pas plus haut que ceux actuellement perçus, que les personnes, les industries et les capitaux des citoyens chiliens ne seraient soumis à aucune contribution autre que celles actuellement existantes. »

Cette clause du traité devait avoir une durée de vingt-cinq années.

La Bolivie ne prévoyait pas alors que, dans un délai peu éloigné et sous l'empire d'une législation minière très libérale, Antofagasta deviendrait une colonie chilienne, comptant près de 20,000 ouvriers, maîtresse en fait d'un territoire sur lequel le gouvernement bolivien n'exercerait plus qu'une souveraineté nominale. La Bolivie ne pouvait songer en effet à entretenir une armée, à élever des forteresses, à occuper militairement une région absolument stérile, où tout ce qui est nécessaire à l'existence de l'homme fait défaut, où l'on ne se procure un peu d'eau potable qu'à l'aide d'appareils de distillation établis sur la plage et où le combustible manque à ce point que l'habitant ne peut faire cuire ses alimens que lorsque ses bêtes de charge ont digéré et que le soleil brûlant du désert a desséché leurs déjections.

Protégée par le traité avec la Bolivie, l'émigration chilienne avançait lentement, mais sûrement. En plusieurs circonstances, des difficultés surgirent avec les autorités locales, impuissantes à faire respecter leurs décisions et à affirmer leur autorité. A La Paz, siège du gouvernement bolivien, l'opinion publique, inquiète, émue, reprochait au président sa trop grande condescendance pour le Chili et l'accusait de sacrifier les intérêts nationaux. L'heure n'était pas éloignée, disait-on, où la Bolivie cesserait d'être une puissance indépendante et n'aurait plus d'autre ressource que de passer sous la domination chilienne. Cette heure sonnerait quand, privée de tout accès à la mer, enfermée de toutes parts, la Bolivie en serait réduite à exporter ses produits et à importer ses échanges par les ports de sa rivale.

La Bolivie n'était pas seule à s'alarmer. Pour des causes différentes, le Pérou suivait d'un œil inquiet cette invasion pacifique. Le désert d'Atacama séparait ses provinces méridionales du nord du Chili, et le désert se peuplait rapidement. Puis, le Pérou était obéré ; ses finances, mal administrées, l'obligeaient à recourir au crédit, et ce dernier s'épuisait. Disposant d'immenses ressources naturelles, il touchait à la banqueroute ; les îles Chinchas, ces gisemens énormes de guano, étaient pour le Pérou ce que le Pérou lui-même, avec ses prodigieuses mines d'or, avait été pour l'Espagne ; une source de richesses faciles, en apparence inépuisables, en réalité une cause d'incurie, de misère et finalement de ruine. On dépensait sans compter, vendant, hypothéquant l'avenir. Les dépôts de guano devaient suffire à tout, permettaient tout, excusaient tout. Mais ces dépôts eux-mêmes s'épuisaient. On leur demandait trop : des avances énormes, des intérêts exorbitans. Le Pérou, acculé, s'avisa de parer à son déficit en frappant d'un droit élevé l'exportation de ses salpêtres. Son territoire en renfermait de nombreux

gisemens. Mais ces droits élevés produisirent peu. Ils n'eurent d'autre résultat que de constituer une prime en faveur des salpêtres chiliens, d'en activer la production, d'en encourager l'exportation. Les navires européens désertèrent les ports du Pérou et vinrent charger à Mexillones, à Antofagasta, du salpêtre que les compagnies chiliennes livraient à plus bas prix, n'ayant à acquitter, en vertu du traité de 1874, que des droits très modérés.

Pour parer à cette concurrence désastreuse, il n'existait qu'un moyen : persuader au gouvernement bolivien de frapper les salpêtres d'un droit élevé. Le traité de 1874 s'y opposait, mais la Bolivie était obérée, elle aussi ; l'opinion publique y était hostile à l'exploitation chilienne. Cette mesure avait donc pour elle la sympathie du gouvernement et celle de la population.

En fait, ce pouvait être la guerre, mais on n'y croyait pas. Le Chili hésiterait, pensait-on, à se lancer dans les aventures d'une lutte avec la Bolivie, lutte longue et coûteuse, dans laquelle il lui faudrait transporter à travers le désert une armée avec tous ses approvisionnemens, franchir d'immenses espaces stériles, les cols des Andes et entreprendre sur La Paz une marche périlleuse. Le Chili hésiterait bien plus encore si la Bolivie, concluant une alliance offensive et défensive avec le Pérou, pouvait faire entrer en ligne les effectifs militaires et les forces navales de ce dernier. Un traité de cette nature fut la condition mise par la Bolivie à l'aventure dans laquelle le Pérou la poussait. Des négociations s'ouvrirent, le traité fut conclu. On convint de le tenir secret afin de permettre au Pérou d'offrir sa médiation et de ne le déclarer qu'au cas où cette offre serait rejetée par le Chili et la guerre déclarée.

Le 11 février 1878, l'assemblée nationale de Bolivie vota le décret suivant :

« Article unique. — Est approuvée la transaction contractée par le pouvoir exécutif, le 27 novembre 1873, avec le fondé de pouvoirs de la compagnie des salpêtres et du chemin de fer d'Antofagasta, *à la condition que soit rendu effectif un impôt minimum de dix centavos par quintal de salpêtre exporté.* »

L'assemblée excédait ses pouvoirs. La loi du 22 novembre 1872 avait donné au président et à son cabinet qualité pour régler, à titre définitif, toutes les contestations soulevées sur la validité des concessions. Cette loi dispensait donc la convention conclue le 27 novembre avec la compagnie d'Antofagasta de la nécessité d'une sanction législative. Telle avait été, en effet, l'opinion des assemblées nationales de 1874, 1875, 1876 et 1877. Elles avaient consacré par leur silence et leur implicite approbation la validité d'une transaction sur laquelle l'assemblée de 1878 n'était plus fondée à revenir.

En outre, ce décret constituait une violation formelle de l'article 4 du traité de 1874, par lequel le gouvernement bolivien s'était engagé à ne pas établir d'impôt nouveau sur les exploitations chiliennes durant une période de vingt-cinq années.

Le Chili protesta contre cette violation d'un pacte international. Son ministre à La Paz demanda au gouvernement bolivien de surseoir à l'exécution du décret. Des négociations s'ouvrirent; elles se prolongèrent pendant toute l'année 1878. La Bolivie traînait en longueur. Il lui fallait le temps d'achever ses préparatifs militaires, de permettre au Pérou d'organiser son contingent et d'arrêter par un déploiement imposant des forces coalisées l'entrée en campagne de l'armée chilienne. Le cabinet de Santiago, irrité des délais qu'on lui opposait, insistait pour une réponse définitive et déclarait que le rappel du décret pouvait seul lui donner satisfaction. Serré de près, le gouvernement bolivien maintint en principe la thèse singulière que l'assemblée nationale avait le droit de rendre des décrets en contradiction avec les lois antérieures et les pactes internationaux; puis enfin, le 18 décembre 1878, il informa le ministre du Chili que le décret était maintenu et que des ordres avaient été donnés aux autorités du littoral pour la perception de l'impôt prescrit par le décret du 14 février. Le gouvernement bolivien exigeait, en outre, le paiement d'une somme de 450,000 francs, montant dû, suivant lui, pour les impôts arriérés; il alléguait qu'à la suite de la concession faite par lui à la compagnie de la construction d'un chemin de fer destiné à relier les mines à la mer, il s'estimait en droit de prélever une compensation proportionnelle à la garantie financière consentie par lui dans l'intérêt de l'exploitation.

Au Chili, l'émotion fut grande. On se sentait menacé, mais on se savait prêt. Le gouvernement rappela son ministre de La Paz, décréta la mobilisation de l'armée, une levée de vingt mille hommes et l'armement de l'escadre. Le cabinet bolivien ne s'attendait pas à des mesures aussi énergiques; invoquant à son tour le texte du traité de 1874, il rappela au Chili que l'un des articles de ce traité stipulait, en cas de contestation, le recours à l'arbitrage d'une puissance neutre. Il offrit de soumettre le différend à l'appréciation du Pérou. Le détour était adroit. Si le Chili acceptait, la Bolivie obtenait gain de cause. S'il refusait, il assumait l'apparence des torts et fournissait au Pérou un prétexte d'intervenir. En même temps que cette proposition d'arbitrage, arrivait à Santiago un plénipotentiaire péruvien chargé d'offrir au Chili ses bons offices. Des indiscrétions calculées faisaient entendre qu'au cas où le Chili déclinerait ses offres, le Pérou se verrait, à son grand regret, contraint d'entrer en ligne et de prendre fait et cause pour la Bolivie.

Dans ces conditions et sous ces réserves, la proposition d'arbitrage ne pouvait être accueillie. Le Chili, sans même consentir à la discuter, répondit en déclarant que la violation par la Bolivie du traité de 1874 replaçait la question au point où elle était avant la signature du traité; qu'à cette époque, il avait établi ses droits sur le territoire situé entre le 25e et le 22e degré de latitude sud, qu'il n'avait consenti à limiter sa souveraineté au 24e degré qu'à la condition de la jouissance en commun de la partie du désert d'Atacama comprise entre le 24e et le 25e degré, que le traité étant rompu par le fait de la Bolivie, il rentrait en possession de ce qui lui appartenait.

II.

C'était la guerre. La Bolivie crut sinon l'éviter, tout au moins la retarder en rapportant le décret, mais en déclarant qu'elle se considérait comme déliée des dernières concessions faites par elle, qu'en conséquence elle retirait celle octroyée à la compagnie d'Antofagasta. Dégagée des formules diplomatiques, sa déclaration équivalait à ceci : elle rapportait un décret prélevant une taxe de 450,000 francs et elle confisquait ou ruinait une propriété de 20 millions.

Le 12 février 1879, Santiago en fête célébrait l'anniversaire de la bataille de Chacabuco, inscrite dans les fastes historiques du Chili. Ce jour-là même, le ministre de l'intérieur recevait la dépêche suivante, datée d'Antofagasta et immédiatement affichée dans les rues de la capitale : « Le gouvernement de la Bolivie, au mépris de nos réclamations, a décrété la confiscation de la propriété de nos citoyens et a pris possession des dépôts de salpêtre, sans daigner nous fournir aucune explication. » Une explosion de colère accueillit la nouvelle. L'opinion publique surexcitée somma le cabinet d'agir. Il était prêt. Les ouvriers chiliens employés aux travaux des mines reçurent par télégraphe l'ordre de résister; renforcés par un corps de troupes régulières, ils s'emparaient sans coup férir d'Antofagasta, de Mejillones et de Caracoles. Un navire cuirassé chilien bloquait le port de Cobija, où s'étaient réfugiées les autorités boliviennes chassées des districts miniers. L'armée s'ébranlait et de nouveaux transports chargés de troupes armaient rapidement pour amener des renforts sur les côtes de la Bolivie.

Le gouvernement de Santiago ne se faisait aucune illusion sur la gravité de ces résolutions. Le Chili se trouvait alors dans une de ces situations où l'audace s'impose et où la fortune mesure ses faveurs au degré de vitalité d'un peuple, à l'habileté de son gouvernement et au courage de ses soldats. Il n'avait pas seulement à

redouter la coalition de la Bolivie et du Pérou, il avait encore tout à craindre de la république Argentine, avec laquelle ses rapports diplomatiques devenaient chaque jour plus difficiles, par suite d'une mésintelligence profonde et qui pouvait, profitant de ses embarras actuels, prendre le Chili à revers, créer une diversion importante ou tout au moins mettre sa neutralité à un prix onéreux.

Ainsi que nous l'avons rappelé, la Cordillière des Andes sépare le Chili de la république Argentine, dont la capitale est Buenos-Ayres. Ces cols, difficiles à franchir, faciles à défendre de part et d'autre, préviennent tout conflit, mais, dans le sud, les Andes s'abaissent en s'élargissant et forment les hauts plateaux de la Patagonie, sur lesquels les deux républiques réclament un droit de souveraineté. La possession de la Patagonie assure le contrôle du détroit de Magellan, route directe des bâtimens à vapeur à destination du Pacifique. Maîtresse de ce territoire, la république Argentine tiendrait entre ses mains une partie du commerce du Chili qui emprunte surtout la voie du détroit. Resterait, il est vrai, le libre passage par le cap Horn, mais il est des plus longs, des plus pénibles et des plus dangereux. Les navires qui se rendent de l'Atlantique dans le Pacifique y rencontrent des courans contraires, des vents debout qui les retiennent plusieurs semaines au milieu des brouillards et des tempêtes, exposés aux chocs des banquises et aux coups de mer. Le Chili entretient avec l'Europe un commerce d'échange des plus importans; il ne possède aucun port sur l'Atlantique; l'établissement d'une voie ferrée projetée entre la république Argentine et lui à travers l'un des défilés de Andes faciliterait grandement son transit, mais ce transit resterait soumis au bon vouloir de sa voisine, et si cette dernière était en outre maîtresse du détroit, le commerce du Chili serait son tributaire. Le percement de l'isthme de Panama obvierait à ces dangers, mais la voie du canal, plus courte et plus sûre, sera aussi la plus dispendieuse, et pour les produits encombrans et de peu de valeur, le détroit de Magellan restera longtemps encore utilisé.

En 1877, le gouvernement chilien avait ouvert des négociations avec la république Argentine afin de régler à l'amiable leurs prétentions respectives sur la Patagonie. Ces négociations furent tenus secrètes à la demande du cabinet de Santiago. Déjà, en 1873, le gouvernement péruvien avait réussi à faire échouer des pourparlers entamés par le Chili. A la fin de 1877, les plénipotentiaires tombèrent d'accord et convinrent que le traité, résultat de leurs délibérations, serait soumis simultanément aux assemblées législatives de leurs pays respectifs. Au Chili, le traité fut rejeté, après discussion, comme n'offrant pas des garanties suffisantes. Avis officiel en fut donné au cabinet de Buenos-

Ayres, qui répliqua par un message du président aux chambres dans lequel il déclarait qu'en présence du refus du Chili de ratifier l'acte de son plénipotentiaire, il estimait que la république Argentine devait s'en tenir à l'*uti possidetis* de 1810. Son message se terminait par ces mots significatifs : « Notre devoir maintenant est d'envisager froidement la situation qui nous est faite. Les négociations sont rompues, non par notre fait. Soyons calmes, mais bien résolus à maintenir nos droits. Nous saurons les sauvegarder et nous voulons espérer encore que des inspirations plus sages prévaudront au Chili et nous permettront d'aboutir, par des moyens pacifiques, à une solution qui n'a que trop tardé. »

Ce message du président fut accueilli avec faveur. A la chambre des représentans, dans la presse, dans les réunions publiques, on accentua encore la note belliqueuse, on réclama et l'on obtint l'envoi de bâtimens de guerre sur les côtes de la Patagonie; on négocia sous main avec la Bolivie et le Pérou dont le concours était assuré pour une action commune contre le Chili. De son côté, ce dernier envoyait à Rio-de-Janeiro un diplomate habile pour sonder le cabinet brésilien, réveiller le souvenir des anciennes rancunes qui subsistaient entre l'empire du Brésil et la république Argentine et qui dataient de 1870. A cette époque, ces deux puissances, alors alliées contre le Paraguay, lui avaient imposé par la force un traité de cession territoriale et la libre navigation du Parana et du Paraguay supérieur, mais ces concessions obtenues étaient devenues une cause de dissentimens, chacun des deux alliés reprochant à l'autre de s'en attribuer les avantages exclusifs.

Le Pérou et la Bolivie ne mettaient plus en doute que la république Argentine ne profitât des embarras du Chili pour faire valoir ses prétentions. Ils se croyaient donc en droit de compter sur une puissante diversion dans le Sud, mais quand bien même elle leur ferait défaut, ils ne s'en estimaient pas moins assurés du succès. Quant au Chili, il sentait instinctivement que le nœud de toutes ses difficultés se trouvait dans le Nord, qu'un premier succès ferait hésiter le cabinet de Buenos-Ayres et qu'une victoire sur la Bolivie et le Pérou lui garantissait la neutralité dans le Sud.

Les forces que ses ennemis pouvaient mettre en ligne étaient numériquement supérieures aux siennes. La Bolivie et le Pérou réunis comptent environ cinq millions d'habitans, le double de la population du Chili. La Bolivie ne possède pas, il est vrai, de marine militaire, mais l'effectif de son armée de terre est assez considérable, et dans ce pays où tout le monde est soldat, habitué au maniement des armes, rien n'est plus facile que de lever des renforts. Le soldat bolivien est naturellement brave, sobre, dur à la fatigue. Vêtu d'une capote de toile grossière, de pantalons larges,

chaussé d'*ojotas*, sorte de sandale en cuir qu'il fabrique lui-même, il résiste aux marches les plus rudes et oppose aux privations une obéissance aveugle à ses chefs, une patience à toute épreuve qui compensent l'absence d'ardeur guerrière et de patriotique enthousiasme. Solide au feu, il meurt, mais ne plie pas. Habitué aux courses de montagnes et aux sables du désert, il franchit sans hésiter de grandes distances, se nourrit de peu, ingénieux à suffire à ses besoins, d'ailleurs très limités.

Moins nombreuse, mais plus enthousiaste, l'armée péruvienne se compose d'élémens différens. L'instruction y est supérieure. Les continuelles révolutions ont militarisé la population. Excellens cavaliers, bons piétons, d'une bravoure brillante, les officiers et les soldats péruviens ne mettaient pas en doute le succès. Ils voyaient dans la guerre entreprise une sorte de promenade militaire destinée à réduire l'arrogance du Chili, dont ils méprisaient l'esprit mercantile et dont ils tenaient l'armée en médiocre estime. Depuis vingt-cinq ans, le Chili, toujours en paix, n'avait pas eu l'occasion de l'aguerrir et lui avait imposé des réductions successives. Par contre, la discipline, la moralité et l'instruction technique régnaient parmi ses troupes; les cadres étaient bons, et les hommes valides ne faisaient pas défaut.

Pour les causes que nous avons indiquées, les efforts du Chili s'étaient portés de préférence du côté de la marine. Elle se composait de deux frégates cuirassées, le *Blanco Encalada* et l'*Almirante Cochrane*, portant chacune six canons de 300, de quatre corvettes, d'une canonnière, la *Magallanes*, de deux pontons et de dix transports. Le Pérou disposait, lui, d'une escadre au moins égale : quatre vaisseaux cuirassés : la frégate *Independencia*, le monitor *Huascar*, les batteries flottantes *Atahualpa* et *Manco-Capac*, deux frégates, l'*Union*, l'*Apurimac*, une goëlette, le *Pilcomayo*, deux pontons et six transports. De part et d'autre, les équipages étaient solides et bien exercés, les officiers à la hauteur de leur tâche.

Mais le Chili avait pour lui une organisation administrative supérieure et une excellente situation financière. Celle du Pérou était déplorable, le trésor vide, le crédit nul. La rente péruvienne, émise à Londre à 74, était déjà tombée deux ans avant la guerre à 14. Une légion de fonctionnaires épuisait le pays. Victimes de révolutions incessantes, ils se hâtaient de s'enrichir pendant leur courte gestion, et, remplacés par d'autres non moins âpres au gain, ils étaient encore retraités pour le reste de leurs jours aux frais de l'état. Leurs veuves et leurs enfans avaient droit à des pensions. Une partie de la population vivait des rentes que l'état lui faisait, et l'état, sans cesse obéré, voyait chaque année ses ressources diminuer et ses charges s'aggraver.

III.

La nouvelle de l'occupation d'Antofagasta par les troupes chiliennes provoqua au Pérou une émotion plus vive encore qu'en Bolivie. La guerre était le vœu de la population; la presse, en y poussant, n'était que l'écho de l'opinion publique, surexcitée et confiante dans le succès. Vainement quelques voix modérées s'élevèrent en faveur de la neutralité; leurs sages remontrances furent couvertes par les clameurs belliqueuses de ceux qui voyaient dans une entrée en campagne contre le Chili des victoires, des annexions territoriales, la conquête d'Atacama, le monopole du salpêtre, la solution des difficultés financières au milieu desquelles le Pérou se débattait.

Don Mariano Ignacio Prado, président du Pérou, passait pour être sympathique au Chili. Renversé du pouvoir en 1867 par une de ces révolutions de caserne, si fréquentes dans la plupart des républiques hispano-américaines, il s'était réfugié à Santiago, où il avait vécu huit années; en 1875, un revirement de l'opinion l'avait rappelé au pouvoir. De son séjour prolongé au Chili, don Ignacio Prado avait rapporté des idées moins superficielles que celles de la plupart de ses compatriotes sur les ressources et la puissance du Chili. Il n'estimait pas que l'annonce seule de l'alliance du Pérou avec la Bolivie frapperait le Chili de terreur, ainsi que le prédisaient les feuilles publiques, et l'amènerait à solliciter humblement la paix. Mais, d'autre part, il n'avait ni la fermeté de caractère ni l'autorité nécessaires pour se mettre résolûment à la traverse des événemens. Le souci de sa popularité péniblement reconquise, l'expérience amère de l'exil et des brusques changemens qui, du pouvoir suprême, l'avaient rejeté dans l'obscurité, l'indolence naturelle de son esprit, qui lui faisait trouver plus facile de suivre, en paraissant le diriger, un courant national qu'il ne se sentait pas la force de remonter, la crainte des attaques de la presse, tout le poussait à se constituer l'avocat, en apparence, le plus ardent d'une guerre sur l'issue de laquelle il ne partageait pas l'illusion générale. Toutefois il crut de son devoir de chef d'état d'essayer de détourner la tempête. « Je réponds de la paix, dit-il, si le Chili évacue Antofagasta. » Cette timide velléité de résistance ne pouvait aboutir, non plus que l'offre de médiation faite au Chili, et à laquelle le gouvernement de Santiago répondait en sommant don Antonia Lavalle, plénipotentiaire péruvien, de déclarer si oui ou non le Pérou était lié avec la Bolivie par un traité tenu secret. Vainement don Antonio éludait la question, déclarant « qu'il n'avait pas connaissance de ce traité, qu'il croyait qu'il n'existait pas, mais

qu'en ayant entendu parler au Chili, il avait demandé à ce sujet des informations à Lima. » Le gouvernement chilien redoublait d'instances, exigeant une réponse catégorique et mettant le Pérou en demeure de se déclarer neutre.

Le 21 mars, le Pérou faisait enfin savoir qu'une déclaration de neutralité était impossible, vu l'existence d'un traité secret d'alliance conclu entre la Bolivie et lui depuis 1873. Le 2 avril suivant, le ministre des affaires étrangères du Chili adressait au plénipotentiaire péruvien la note suivante :

« Santiago, 2 avril 1879.

« Monsieur,

« La déclaration faite par votre gouvernement, ces jours derniers, au ministre chilien à Lima, par laquelle il disait ne pouvoir se déclarer neutre dans notre conflit avec la Bolivie, à cause d'un pacte d'alliance défensive, qui est le même que celui que vous m'avez lu dans la conférence du 31 mars, a fait comprendre à mon gouvernement qu'il ne pouvait maintenir des relations amicales avec le Pérou.

« En conséquence de la réponse que vous m'avez faite dans notre première conférence du 17 mars, relativement à notre demande sur l'existence dudit traité, que vous croyiez ne pas exister, alléguant comme raison que cette convention n'avait pu être approuvée par le congrès péruvien de 1873, et encore moins par les congrès suivans, pendant lesquels vous faisiez partie de la commission diplomatique, en conséquence de cette réponse, dis-je, mon gouvernement a vu que votre gouvernement, en vous cachant ce traité à vous et à nous, s'est mis dans une position irrégulière.

« Mon gouvernement a été surpris d'apprendre que celui du Pérou projetait et signait ce traité dans le moment même où il manifestait au Chili des sentimens de cordiale amitié.

« A cet acte mystérieux, sur lequel on a gardé le silence le plus absolu, le gouvernement du Chili a répondu avec une pleine franchise que ses relations avec le gouvernement du Pérou étaient rompues et qu'il se considérait comme belligérant en vertu de l'autorisation qu'à cet effet et, à la date de ce jour, il avait reçue des hauts pouvoirs de l'état.

« En vous adressant vos passeports, je me fais un devoir de vous assurer que toutes les mesures ont été prises pour vous offrir, ainsi qu'au personnel de votre légation, toutes les facilités et considérations qui vous sont dues.

« Je viens vous réitérer, avec les sentimens d'une considération

distinguée, les expressions de la haute estime avec laquelle je suis, de Votre Excellence, le dévoué serviteur.

« ALEJANDRO FIERRO.

« A Son Excellence don José Antonio Lavalle, envoyé extraordinaire du Pérou. »

La guerre avec le Pérou était déclarée et, sur le terrain diplomatique, le Chili maintenait les avantages acquis sur le terrain militaire. Il n'y avait rien à reprendre à la note ferme et modérée qui terminait une négociation dès le début condamnée à ne pas aboutir. L'opinion publique approuva hautement les résolutions du gouvernement, expliquées dans un mémorandum publié le 5 avril dans le journal officiel de Santiago et qui se terminait par ces mots :

« Le Chili est à la hauteur de la grande œuvre qui s'impose à lui. Le gouvernement se sent fort en présence de l'attitude énergique et résolue du pays. Dans de telles conditions, nous avons l'assurance du succès. »

« Cette nation honnête, pacifique et laborieuse, qui n'a de longtemps employé le fer que pour les travaux des champs et pour le transport de ses produits, met ses destinées sous la protection de Dieu. Elle en confie la défense à la valeur, à l'énergie et à l'infatigable constance de ses enfans. »

Ces événemens modifiaient la situation. Le terrain de la lutte se déplaçait ; le Pérou devenait le principal adversaire, celui contre lequel il importait de se mettre en garde et de diriger les premiers coups. La campagne contre la Bolivie demandait du temps. Séparés l'un de l'autre par de vastes déserts, le Chili ne pouvait pas plus diriger ses troupes sur La Paz que la Bolivie ne pouvait envahir son territoire avant d'avoir réuni un matériel considérable, assuré la subsistance des troupes et le transport de l'artillerie. L'occupation du littoral bolivien était chose facile pour le Chili, maître de la mer, mais elle n'empêchait en rien la jonction des armées du Pérou et de la Bolivie, puis l'escadre péruvienne allait entrer en ligne. Tant que le Chili n'avait eu devant lui que la Bolivie, la lutte était forcément circonscrite. La Bolivie ne possédant pas de marine militaire, le Chili n'avait rien à craindre pour l'immense étendue de ses côtes. Il n'en était plus ainsi : on tenait la flotte péruvienne pour redoutable ; on la savait prête à prendre la mer. Le blocus des ports boliviens devenait dangereux, les navires qui en étaient chargés pouvaient être assaillis à l'improviste par des forces ennemies supérieures, détruits en détail. Une rencontre navale entre les deux escadres dans laquelle le Chili aurait le dessous pouvait lui porter un coup mortel, exposer ses ports au bombardement, Valparaiso à la ruine de son commerce, le pays enfin à une invasion par terre soutenue par une flotte victo-

rieuse. Il importait donc avant tout de se mettre en mesure de tenir la mer et diriger de ce côté tous les efforts et toutes les ressources dont on disposait.

L'occupation d'Antofagasta et du littoral bolivien avait eu pour résultat de rejeter au nord les faibles détachemens que la Bolivie entretenait dans ces parages. Ils s'étaient repliés sur Calama, à quelque distance de la côte, attendant des renforts et prêts à reprendre l'offensive. Un avocat bolivien, Ladislas Cabrera, s'était mis à leur tête. Homme entreprenant et résolu, il avait réussi à rétablir la discipline, à relever le moral de ses troupes; il se trouvait en mesure soit d'opposer une résistance sérieuse, soit de tenter une marche offensive. Située sur les bords du Loa, Calama est une sorte d'oasis dans le désert d'Atacama, le point de ravitaillement des caravanes qui se rendent de Potosi au littoral. Vivres et munitions y abondaient. L'endroit était donc bien choisi pour une concentration. En outre, de Calama on menaçait les mines de Caracoles; par une marche hardie on pouvait se porter sur Cobija, ou attendre dans des conditions favorables l'avant-garde de l'armée bolivienne, avec laquelle on restait en communication.

Il importait au Chili de prévenir cette dernière éventualité, de nature à compromettre les résultats du hardi coup de main par lequel il s'était emparé du territoire contesté. Quatre bâtimens de l'escadre vinrent bloquer Cobija qu'occupa sans coup férir un corps de débarquement, pendant que le colonel Sotomayor, parti d'Antofagasta prenait possession de Caracoles, accueilli avec enthousiasme par les mineurs chiliens. Successivement débusqués de ces deux points, les détachemens boliviens se repliaient sur Calama, grossissant l'effectif de Cabrera.

Préoccupé de ce danger, Sotomayor se décida à se porter sur Calama avant que l'arrivée des renforts permît à Cabrera de prendre l'offensive. Divisant ses troupes en deux parties, il laissa un détachement dans Caracoles, choisit cinq cents hommes des plus robustes et marcha vers le nord, marche rude et difficile dans un pays aride où à l'étouffante chaleur du jour succèdent les froids intenses de la nuit, où dans vingt-quatre heures le thermomètre varie de 30 degrés. Il fallait tout transporter avec soi, vivres, eau, fourrages à travers des plaines de sable et des *quebradas* escarpées. Le 23 mars au matin, la colonne chilienne arrivait en vue de Calama. Sommé de se rendre, Cabrera répondit par un refus énergique. Il s'attendait à être attaqué et avait pris toutes ses mesures pour résister. Abandonner Calama, c'était livrer la clé d'Atacama. Habilement disposé le long du Loa derrière d'épais buissons qui leur servaient d'abri, les soldats boliviens ouvrirent un feu nourri contre les troupes chiliennes combattant à découvert un ennemi invisible.

Dans ces conditions défavorables, les Chiliens subirent des pertes assez fortes, mais officiers et soldats ne se faisaient aucune illusion sur l'impossibilité d'une retraite. Derrière eux le désert qu'ils venaient de traverser avec tant de difficultés, devant eux l'ennemi, mais aussi le salut, l'eau, les vivres, qui allaient leur manquer. Vaincus, ils tomberaient tous soit sous les coups de l'ennemi qui les poursuivrait, soit de faim et de soif dans ces interminables solitudes. Sur les ordres de Sotomayor, ils se portèrent en avant, incendiant les broussailles derrière lesquelles s'abritait l'ennemi. La fumée de l'incendie rabattue par le vent enveloppait les Boliviens, forcés de lâcher pied. Une charge vigoureuse acheva leur défaite. Cabrera rallia les fuyards et, lentement, sans être poursuivi, prit la route de Potosi, laissant entre les mains des Chiliens, Calama, ses blessés et seulement une trentaine de prisonniers, dont un colonel et deux officiers.

La nouvelle de ce premier succès fut accueillie au Chili avec enthousiasme. La prise de Calama écartait, pour un temps, toute préoccupation d'une attaque par terre et permettait au gouvernement de concentrer son attention et ses efforts sur les opérations navales. L'escadre chilienne reçut l'ordre de prendre la mer; quatre bâtimens chargés de troupes de débarquement occupèrent, sans coup férir, les ports boliviens de Cobija et de Tocopilla, pendant que les cuirassés chiliens bloquaient le port péruvien d'Iquique, centre d'un commerce important, défendu par une garnison de 3,000 hommes.

Dans l'intéressant ouvrage (1) que vient de publier sur la guerre du Pacifique un écrivain remarquable qui est en même temps un des hommes d'état les plus autorisés du Chili, don Diego Barros Arana, nous lisons que l'escadre chilienne pouvait alors, en se portant hardiment sur le Callao, s'en emparer par un vigoureux coup de main, détruire dans ce port la flotte péruvienne et s'assurer ainsi les avantages qu'elle n'obtint plus tard qu'au prix de combats acharnés et de sacrifices énormes. Le gouvernement chilien eut le tort, paraît-il, de prendre trop au sérieux les fanfaronnades du Pérou et de tenir en trop haute estime sa puissance navale et ses moyens de résistance. Peut-être, en effet, dans le premier moment de désarroi, une pareille tentative eût-elle pu réussir, mais le succès n'était rien moins que certain. Le Callao était en état de défense. Les cuirassés péruviens possédaient une artillerie formidable. Embossés dans le port, ils doublaient la force de résistance des batteries de terre; les troupes de débarquement du Chili ne constituaient encore

(1) *Histoire de la guerre du Pacifique,* par don Diégo Barros Arana; Paris, 1881; Dumaine.

qu'un effectif insuffisant et un échec devant le Callao, au début même de la campagne, en compromettait gravement le succès. Si le gouvernement chilien conçut ce projet hardi, il y renonça après examen, et nous ne saurions l'en blâmer.

Dès le 7 avril, en effet, l'armement de l'escadre péruvienne était assez avancé pour que les navires l'*Union* et *Pilcomayo* prissent la mer sous les ordres du commandant Garcia y Garcia. Au nord d'Antofagasta, sur la frontière du Pérou et de la Bolivie se trouve le petit port de Loa, à l'embouchure de la rivière de ce nom. C'est là qu'eut lieu le premier choc entre le Pérou et le Chili. La canonnière chilienne *Magallanes*, détachée de l'escadre pour reconnaître cette partie de la côte et escorter un convoi, se trouva tout à coup en présence des navires péruviens. Engagée trop avant pour reculer, la canonnière chilienne dut accepter le combat, dans lequel la supériorité de son tir compensa l'infériorité de son armement. Aux décharges précipitées des bâtimens péruviens la *Magallanes* riposta par un feu plus lent et plus méthodique, mais aussi plus efficace. L'*Union*, passablement avariée, et le *Pilcomayo*, tenu à grande distance, durent laisser le champ libre à la canonnière chilienne, qui rallia l'escadre sans avaries graves.

Encouragé par ce premier succès, l'amiral chilien, W. Rebolledo, qui bloquait Iquique, décida de se diriger vers le Callao et d'offrir le combat à l'escadre péruvienne. Le maintien du blocus d'Iquique fut confié à deux vaisseaux chiliens, l'*Esmeralda* et la *Covadonga*, que la lenteur de leur marche et leur état de vétusté rendaient peu propres à l'expédition projetée. Leur rôle devait se borner à interdire l'accès et la sortie du port d'Iquique aux navires de commerce. Remontant vers le nord, l'amiral chilien longea la côte, bombardant successivement les ports de Mollendo, Pisagua; toute cette partie de la côte est entièrement dépourvue de végétation et privée d'eau. Il faut, comme à Iquique, recourir à des condensateurs et distiller l'eau de mer. Le 18 avril, Pisagua fut bombardée, le matériel d'exploitation du guano détruit. On évalue à 500,000 *soles*, plus de 2 millions de francs, les dommages causés par le feu de l'artillerie chilienne. Pas plus à Pisagua qu'à Mollendo, les Péruviens, pris au dépourvu, n'avaient eu le temps d'élever des batteries. Arica seule était mise en état de défense.

Immobile dans le port de Callao, la flotte péruvienne ne donnait pas signe de vie et laissait impunément dévaster les côtes. L'amiral chilien le savait et poursuivait l'exécution de son plan. A Lima, au Callao, l'opinion publique, surexcitée, réclamait des mesures énergiques et s'irritait de l'inertie de l'escadre. Le gouvernement résistait et annonçait le départ prochain d'un ou deux bâtimens, non pour protéger les côtes du sud, mais pour remonter au nord et

aller chercher à Panama un matériel de guerre attendu d'Europe. Ces bruits, habilement mis en circulation, n'avaient d'autre but que de donner le change à l'escadre chilienne, l'entraîner vers le nord et masquer un coup de main sur Iquique. Rassuré par cette inaction et les avis qui lui parvenaient, l'amiral Rebolledo, prenant le large, se dirigeait sur le Callao.

Le 16 mai, le monitor *Huascar* et la frégate cuirassée *Independencia* quittaient furtivement ce port et, dans la matinée du 21, ils arrivaient en rade d'Iquique. L'*Independencia*, revêtue d'un blindage de quatre pouces et demi, portait 22 canons Armstrong et dont 2 à pivot et un éperon de 12 pieds de long. Le *Huascar*, monitor à tourelles, était armé de 5 canons Armstrong et construit de façon à pouvoir abaisser son bordage supérieur et ne présenter à l'ennemi qu'un plat-bord de dix pouces au-dessus de la ligne de flottaison. Contre ces deux redoutables adversaires, la *Covadonga* et l'*Esmeralda* étaient hors d'état de lutter, mais leurs commandans, jeunes, actifs, résolus, décidèrent de combattre jusqu'au bout et de couler plutôt que de se rendre.

Sommée de se rendre par le *Huascar*, l'*Esmeralda* répondit par une bordée à bout portant. Deux fois le *Huascar* se lança sur elle pour la percer de son formidable éperon, deux fois la corvette chilienne réussit à se dérober, maintenant toujours son feu. A la troisième attaque, le *Huascar* la troua. Au moment où elle coulait bas, son commandant, Prat, parvint à gagner le pont du *Huascar* avec quelques hommes et à engager une lutte inégale dans laquelle il succomba avec ses compagnons. L'*Esmeralda* disparut sous les flots après avoir d'une dernière bordée balayé le pont du cuirassé. Sur cent quatre-vingts hommes dont se composait l'équipage du bâtiment chilien, on n'en recueillit que soixante.

Pendant ce temps, la frégate cuirassée péruvienne l'*Independencia* poursuivait la *Covadonga*. Son commandant ripostait avec une froide énergie au feu de son adversaire. Ses deux uniques canons, admirablement pointés, balayaient le pont ennemi, mais ne pouvaient mordre sur la cuirasse de fer. Profitant de son faible tirant d'eau et de sa parfaite connaissance de la côte, le commandant Condell engage audacieusement son navire dans les récifs, entraînant l'*Independencia* acharnée à sa poursuite, qui s'échoue sur un bas-fond. Bien que la *Covadonga* fasse eau de toutes parts, criblée comme elle l'était par la puissante artillerie du cuirassé, elle revient sur lui, l'écrase de son feu et ne le quitte qu'après avoir vu achever l'œuvre de destruction. Alors seulement elle parvient, non sans peine, à rallier Antofagasta.

Ce combat d'Iquique était désastreux pour le Pérou. Non-seulement il lui coûtait un de ses plus formidables bâtimens et n'infli-

geait à ses adversaires qu'une perte facile à réparer, mais il soulevait au Chili un enthousiasme indescriptible; il donnait la mesure de ce que le pays pouvait espérer de sa flotte et de l'énergie de ses marins. De part et d'autre, on avait fait preuve de courage, et l'on ne saurait reprocher aux officiers péruviens qu'un excès d'ardeur à tirer parti des avantages d'une tactique habile. En déjouant la surveillance de l'amiral chilien, en se portant en forces supérieures sur Iquique, l'escadre péruvienne mettait à profit la faute commise. Trahie par la fortune et par son impatience, elle sortait de cette rencontre considérablement amoindrie, mais redoutable encore. Le capitaine Grau commandait le *Huascar*; marin habile, officier intrépide, il devait plus tard illustrer son nom et provoquer l'admiration de ses ennemis. Réduit à ses seules forces, il ne pouvait, après la perte de l'*Independencia*, reprendre Antofagasta. L'amiral Rebolledo venait d'apprendre au Callao le départ des navires péruviens pour le sud. Il arrivait à toute vapeur. Le commandant du *Huascar* reprit la route du Callao, serré de près par l'escadre chilienne, à laquelle il ne pût échapper que grâce à sa supériorité de marche et à son sang-froid. Le 7 juin, il ralliait le Callao, où la population l'accueillit avec transport. Salué du nom de premier et illustre défenseur du Pérou, le commandant Grau ne songea plus qu'à prendre sa revanche du malheureux combat d'Iquique.

Pendant que ces événemens s'accomplissaient sur mer, le Pérou et la Bolivie hâtaient la concentration de leurs forces militaires. Les trois premières divisions de l'armée bolivienne, soit environ six mille hommes, avaient fait leur entrée à Tacna, dans la province péruvienne d'Arequipa, sous le commandement du général Daza, président de la Bolivie; mais Tacna était encore à 175 lieues de la frontière chilienne, dont la séparait le désert d'Atacama. Pour franchir cette distance, il fallait longer la côte, soutenu par une escadre de ravitaillement, ou embarquer l'armée dans le port d'Arica sur des transports. L'une ou l'autre de ces deux opérations supposaient la libre possession de la mer, tout au moins pour un temps. On comptait sur la campagne du *Huascar* et de l'*Independencia* pour obtenir ce résultat.

Les forces péruviennes, sous le commandement du général Prado, président du Pérou, occupaient Arica, où devait s'effectuer la jonction des deux armées. Le congrès péruvien, donnant pleins pouvoirs au président pour augmenter les forces de terre et de mer, l'avait autorisé à élever de 125 millions de francs l'émission du papier-monnaie et à négocier des achats d'armes et de munitions en Europe. Le général J. Buendia commandait en chef l'armée de Tarapaca. Le 20 mai, les présidens Prado et Daza opé-

raient à Arica la jonction des deux armées. Ce fut un jour de fête. On avait redouté une attaque et un débarquement des troupes chiliennes sur ce point important. Les forces considérables dont on disposait écartaient ce danger. On savait, en outre, l'heureuse sortie du *Huascar* et de l'*Independencia* du port du Callao; on attendait d'heure en heure la nouvelle de la levée du blocus d'Iquique, de la reprise d'Antofagasta et de la destruction d'une partie de l'escadre chilienne.

Le lendemain on sut à quoi s'en tenir. Le succès n'avait pas répondu aux espérances. Sans se décourager toutefois on pressa es travaux de défense du port d'Arica, dont on fit une place de guerre formidable. Iquique reçut une garnison considérable, on y leva des fortifications garnies de canons de gros calibre; Pisagua, fortement occupée par un corps péruvien et bolivien, fut mis à l'abri d'un coup de main. En même temps, on poussait activement avec la république Argentine les négociations en vue d'une alliance offensive contre le Chili; on proposait de lui céder, pour prix de sa oopération dans la campagne entreprise, 60 lieues de côtes sur le Pacifique à distraire du territoire du Chili, depuis le 24e jusqu'au 27e degré. La Bolivie décrétait en outre la délivrance de lettres de marque à tous navires de toute nationalité qui s'attaqueraient au commerce du Chili. L'argent manquait. La Bolivie confisqua les propriétés des citoyens chiliens dans les mines de Coro-Coro et de Huanchacha et vota un emprunt forcé de 5 millions de francs dont on ne put faire rentrer qu'une partie insignifiante. Enfin une amnistie générale, mesure plus heureuse, dont l'honneur revient au président Daza, eut pour résultat de rallier à son gouvernement et de ramener sous les drapeaux un grand nombre de mécontens, dont les rancunes désarmèrent devant le péril commun.

De son côté, le gouvernement chilien, encouragé par ses premiers succès, pressait activement l'armement de ses troupes. Les mineurs chassés du territoire péruvien constituaient d'excellentes recrues. Durs à la fatigue, exaspérés par les mesures de rigueur prises contre eux, connaissant bien le pays, habitués aux marches et à la vie du désert, ils s'enrôlèrent en foule et fournirent en peu de semaines un contingent de cinq régimens dont l'instruction militaire, la discipline et le courage ne laissaient rien à désirer. L'organisation d'une garde nationale locale permit de disposer des troupes régulières dont les cadres étaient excellens. On fit venir d'Europe les munitions et les équipemens nécessaires; tous les achats furent payés comptant et le service de la dette publique ne subit aucun retard. Le crédit du Chili se maintenait, mais il traversait, lui aussi, une crise économique, résultat de trois années consécutives de mauvaises récoltes et des dépenses considéra-

bles faites pour les grands travaux publics. Ces derniers furent suspendus, une stricte économie fut introduite dans l'administration, enfin on eut recours à une émission de papier-monnaie ayant cours forcé, mais grâce aux mesures prises et aux sages tempéramens apportés à cette émission, la dépréciation du papier fut de courte durée et ne dépassa pas 25 pour 100.

Depuis le combat d'Iquique, l'escadre péruvienne se préparait à la lutte. Si le blocus d'Iquique paralysait le commerce péruvien en empêchant l'exportation du nitrate, il paralysait également une partie de la marine chilienne; il laissait libres les ports de Pisagua et d'Arica, situés plus au nord et par lesquels le gouvernement péruvien acheminait ce qui était nécessaire à son armée; il facilitait en outre un coup de main hardi, l'expérience l'avait prouvé, et obligeait l'amiral chilien à une incessante surveillance, difficile à exercer sur une étendue considérable de côtes. C'est ainsi que la goëlette péruvienne *Pilcomayo* réussit à tourner l'escadre de blocus, à débarquer à Arica un chargement important, à surprendre le port de Tocopilla occupé par les Chiliens, à couler bas un navire de transport, les pontons et les barques et à se dérober par une fuite habile aux poursuites de ses adversaires. Ce que le *Pilcomayo* venait de tenter avec succès, le commandant Grau se préparait à l'entreprendre avec le *Huascar* sur une tout autre échelle. Instruit par l'expérience, il faisait renouveler et changer une partie de son armement, réparer ses machines, compléter son équipage, enrôler des matelots éprouvés; le 6 juillet, il prenait la mer et commençait cette campagne héroïque qui devait immortaliser son nom et illustrer son pays.

On avait déjà vu par l'exemple de l'*Alabama*, lors de la guerre de sécession aux États-Unis, les dommages considérables que pouvait infliger à un ennemi bien supérieur en forces et en nombre un navire isolé, de marche rapide, habilement manœuvré, dissimulant ses mouvemens, apparaissant à l'improviste sur les points où on l'attendait le moins, menaçant sur tous, n'acceptant le combat qu'avec certitude de succès et se dérobant en présence d'adversaires redoutables. Le capitaine Grau, promu amiral, s'inspira de cette tactique. Du Callao il se rendit à Arica, communiqua ses plans au président Prado, obtint de lui la liberté d'opérer à son gré, et se dirigea sur Iquique que bloquait l'escadre chilienne. Il savait qu'à la tombée de la nuit les bâtimens chiliens gagnaient le large pour éviter les torpilles que les assiégeans pouvaient diriger contre eux dans l'obscurité. Le 9 juillet, à minuit, le *Huascar* pénétrait dans le port d'Iquique, l'amiral s'abouchait avec les autorités péruviennes, obtenait d'elles les renseignemens qui lui étaient nécessaires et, avant le jour, reprenait la mer. Prévenu de l'arrivée prochaine du *Matias-*

Cousino, vapeur chilien qui approvisionnait de charbon l'escadre de blocus, il se porta à sa rencontre, le surprit à peu de distance du port et lui intima l'ordre de se rendre. Hors d'état de lutter contre le *Huascar*, ce bâtiment amenait son pavillon, lorsque la canonnière chilienne *Magallanes*, commandée par don José La Torre, vint audacieusement disputer sa proie au monitor péruvien. Surpris de tant d'audace, l'amiral Grau, trompé par la distance et la nuit, se crut attaqué par la frégate cuirassée *Cochrane*, bien supérieure en force à son navire. Il se préparait à éviter le combat quand il reconnut son erreur.

Revenant à toute vapeur, le *Huascar* se porta sur la canonnière pour la couper en deux, mais le commandant La Torre éluda le choc et riposta par un feu nourri. Le *Huascar* ouvrit le sien, gagnant de vitesse sur son adversaire, dont la perte semblait assurée quand apparut à l'horizon le cuirassé *Cochrane* attiré par le bruit de l'artillerie. Le *Huascar* dut abandonner la poursuite et s'abriter sous le feu des batteries d'Arica.

Il y retrouva la corvette péruvienne l'*Union*, bâtiment de haute marche et d'évolution rapide. L'amiral Grau la prit sous ses ordres, l'estimant propre à la guerre de surprises qu'il entreprenait, et se dirigea avec ses deux bâtimens sur Antofagasta. En route il captura deux transports chiliens, qu'il achemina sur Callao. Longeant ensuite la côte, il détruisit les pontons chiliens à Chanasal, Huasco, Carrizal, et, virant de bord, remonta vers le nord. En vue d'Antofagasta, le *Huascar* rencontra un grand transport chilien, le *Rimac*, chargé de vivres, de munitions, portant deux cent cinquante-huit hommes de cavalerie et des chevaux. Le *Rimac* fut pris et convoyé à Arica. A bord se trouvait la correspondance officielle du gouvernement chilien. Par elle on apprit qu'il attendait deux chargemens d'armes qui venaient d'Europe, destinés à l'équipement de l'armée d'Antofagasta.

Convaincu d'après la teneur de ces dépêches que l'armée chilienne cantonnée à Antofagasta était hors d'état de prendre l'offensive jusqu'à l'arrivée de ces convois, l'amiral Grau intima l'ordre au commandant de l'*Union* de se porter à leur rencontre et de s'en emparer. Suivant toutes probabilités, il devait les rejoindre dans le détroit de Magellan. Si ce coup de main réussissait, on prévenait pour longtemps une marche en avant des troupes chiliennes. Le commandant Garcia fit immédiatement route vers le sud. Assailli par les gros temps, il réussit enfin, non sans peine, à pénétrer dans le détroit de Magellan, mais il y entrait au moment même où le premier vapeur venait d'en sortir et, gagnant le large, faisait voile pour Valparaiso. Peu après l'*Union* arrivait en vue de Punta-Arenas, station chilienne dans le détroit de Magellan. Le commandant

Garcia s'en empara, mais, trompé par les indiscrétions calculées du commandant chilien, il crut que les deux navires qu'il cherchait avaient tous deux franchi le détroit, et il se mit à leur poursuite. Le but de l'expédition était manqué, mais l'occupation de Punta-Arenas, l'audace dont avait fait preuve le commandant Garcia en pénétrant impunément dans le détroit et en éludant la surveillance des croiseurs chiliens, la capture du *Rimac* et des soldats qu'il avait à bord, la divulgation des dépêches du cabinet de Santiago, avaient surexcité et alarmé l'opinion publique au Chili. On se sentait en présence d'adversaires actifs, résolus, dont les coups portaient juste et qui infligeaient des échecs répétés. On reprochait au gouvernement de ne pas imprimer aux opérations navales une direction plus énergique. Sans doute le Chili n'avait subi sur aucun point une défaite importante, mais une série d'insuccès et de contre-temps ne laissait pas que d'éveiller l'inquiétude et de blesser le patriotisme.

On crut, au Pérou, que ces symptômes de mécontentement aboutiraient à une insurrection et au renversement du président. Il n'en fut rien. Le gouvernement chilien, s'inspirant des vœux de l'opinion publique et prenant conseil des événemens, modifia ses plans de campagne. Le blocus d'Iquique fut levé, les navires rappelés à Valparaiso furent réparés et ravitaillés. L'amiral Williams Rebolledo, fatigué et malade, fut remplacé par don Riberos, capitaine de vaisseau, déjà âgé, mais plein d'énergie et de résolution. Il prit le commandement de l'une des frégates cuirassées, le *Blanco Encalada*, confia celui du *Cochrane* à don José La Torre, qui venait de faire ses preuves en disputant et arrachant au *Huascar* sa prise en vue d'Iquique, et se prépara à entreprendre, de concert avec lui, une campagne énergique contre le *Huascar*.

Ce dernier poursuivait le cours de ses succès. Le 7 août, il se présentait inopinément devant le port chilien de Taltal, qu'il bombardait. Échappant à toute poursuite, il reparaissait brusquement à Antofagasta, où se trouvaient la canonnière chilienne *Magallanes* et l'*Abtao*. Antofagasta essuyait un nouveau bombardement, l'*Abtao* subissait de sérieuses avaries, mais un boulet de 300 traversait la cheminée du monitor péruvien, éclatait sur son pont et lui tuait plusieurs hommes.

Le 1er octobre, l'escadre chilienne prenait la mer sous le commandement de don Riberos, décidé à en finir avec le *Huascar* et à tout tenter pour obtenir cet important résultat. Outre le *Blanco Encalada* et le *Cochrane*, il avait sous ses ordres la corvette *O'Higgins* et la goëlette *Covadonga*. L'escadre se dirigea sur Arica; le *Huascar* n'y était plus, mais l'amiral chilien apprit par des pêcheurs que l'*Union* avait rejoint l'amiral Grau et que les deux bâtimens

faisaient route vers le sud. A Mejillones, il sut, par des communications télégraphiques de Santiago, que les deux navires qu'il poursuivait, après avoir longé la côte en détruisant toutes les chaloupes qu'ils rencontraient, avaient rallié le port d'Arica. Sur les ordres du commandant Riberos, le *Cochrane*, le *O'Higgins* et un transport passèrent la nuit en vue de Mejillones, pendant que le reste de l'escadre croisait un peu plus au sud, au large d'Antofagasta. Si, comme tout l'indiquait, l'amiral Grau se portait vers le sud, il devait rencontrer l'une des deux divisions chiliennes.

Le 8 octobre, avant le jour, un officier de quart, à bord du *Blanco*, signala près du cap d'Agamos la fumée de deux navires à vapeur. C'étaient le *Huascar* et l'*Union*, qui serraient de près le rivage et avaient, grâce à l'obscurité, passé sans être aperçus par la division postée plus au nord. Immédiatement le commandant Riberos se mit à la poursuite du *Huascar*, qui, se voyant découvert, vira de bord et fit route au nord. Le *Huascar*, de marche supérieure, gagnait rapidement sur son adversaire et se croyait hors de danger quar il aperçut devant lui trois navires qui manœuvraient de manière à lui barrer le passage. C'était l'escadre du nord qui, sous les ordres du commandant La Torre, lui offrait le combat. Pour la seconde fois, ainsi qu'au combat d'Iquique, La Torre et Grau se retrouvaient en présence, mais à armes égales, fer contre fer, cuirasse contre cuirasse.

La situation de l'amiral Grau était des plus critiques. Derrière lui, Riberos avançait à toute vapeur; devant lui, La Torre lui barrait la route; il fallait forcer le passage sans attendre le *Blanco Encalada*. Mais le commandant du *Huascar* n'était pas homme à désespérer de la fortune; il avait foi en lui-même; son équipage, aguerri, composé de marins intrépides, lui inspirait toute confiance, et puis l'audace seule pouvait lui venir en aide. Inquiet toutefois pour le sort de l'*Union*, que sa coque en bois mettait hors d'état de tenir contre la formidable artillerie des cuirassés chiliens, il lui télégraphia de gagner le large et de refuser le combat. Grâce à sa marche rapide, l'*Union* put se dégager et prendre la fuite, suivie par la corvette *O'Higgins*, que le commandant La Torre détacha à sa poursuite.

Resté seul, le *Huascar*, serrant la côte de près, se dirigea vers le nord en forçant de vapeur et en diminuant la distance qui le séparait du *Cochrane*. A 3 kilomètres de distance, il ouvrit le feu, que son adversaire essuya silencieusement; puis, arrivé à courte distance, il laissa porter et, par une manœuvre hardie, lança son navire à toute vitesse sur le cuirassé chilien pour le couler bas avec son éperon. Grâce à sa double hélice, le *Cochrane* évita le choc et les deux navires glissèrent l'un près de l'autre à quelques mètres

de distance en échangeant de terribles bordées. Revenant sur ses pas, le *Huascar* s'acharna après son adversaire, décidé à le mettre hors de combat avant l'arrivée du *Blanco Encalada*, qui accourait en toute hâte. En moins d'une heure, le *Huascar* fit vingt-cinq décharges de ses pièces de 300 sur le *Cochrane*, qui ripostait avec énergie, lui barrant résolûment la route. A onze heures, le *Blanco Encalada* entrait en ligne et ouvrait le feu contre le *Huascar*.

Sur son avant, les projectiles n'avaient pas de prise; l'arrière était sa partie vulnérable : l'amiral chilien concentra sur ce point le tir de ses pièces de 300 et réussit à démonter son gouvernail. Vainement l'équipage du *Huascar* essaya de le réparer. Les matelots chiliens, postés dans les hunes, balayaient le pont par d'incessantes décharges de mousqueterie. Le monitor péruvien ne gouvernait plus; épave ballottée par les flots, il combattait toujours. A toutes les sommations de se rendre et d'amener son pavillon, il répondait par les feux de sa tourelle blindée. Renfermé dans ce poste périlleux, l'amiral Grau soutenait une lutte désespérée. Sur l'ordre de l'amiral chilien, les deux cuirassés dirigèrent simultanément leur tir sur la tourelle. Un obus finit par la transpercer, et l'amiral Grau fut tué sur le coup.

L'amiral mort, toute résistance semblait inutile, mais l'équipage du *Huascar* était résolu à périr plutôt que de se rendre. Le capitaine Elias Aguirre prend le commandement et s'établit dans la tour blindée. Acharnés à la lutte, exaspérés par le combat, les adversaires échangeaient leurs coups meurtriers à une distance de 300 mètres. Le *Blanco Encalada*, sur l'ordre de La Torre réussit même à s'approcher jusqu'à 10 mètres pendant qu'on rechargeait à l'intérieur une des pièces du *Huascar*. Dans l'embrasure béante il décharge un obus de trois cents livres qui éclate dans la tourelle, tue le commandant Elias Aguirre, les servans des pièces et démonte un des canons du *Huascar*. Il n'en restait plus qu'un seul en état de service. C'est assez pour continuer la lutte. Le capitaine de pavillon Carbajal la dirige. De nouveaux servans pénètrent avec lui dans la tourelle, le feu reprend plus lent, mais soutenu, jusqu'au moment où un obus du *Cochrane*, pénétrant par la brèche ouverte, fait éclater le blindage, blesse Carbajal et tue les servans.

Il était onze heures, le combat durait depuis deux heures. Le pont du *Huascar* inondé de sang, la tourelle encombrée de cadavres, attestaient l'héroïsme de la lutte; les mâts brisés ne permettaient plus d'utiliser les mitrailleuses dans les hunes ; pourtant le *Huascar* combattait toujours avec son unique pièce, et le lieutenant Jose Rodriguez soutenait l'ardeur des combattans. Une décharge de mousqueterie, partie des hunes du *Cochrane*, l'abattit sur le pont.

Le *Huascar* désemparé flottait au hasard; les canonniers étaient tués;les matelots qui essayaient de les remplacer tombaient sous le feu de l'artillerie ennemie, les obus ayant fait éclater la toiture de la tourelle. Sur ce pont ensanglanté, incessamment balayé par le feu de douze pièces déchargeant presque à bout portant des boulets de trois cents livres, il n'était plus possible de tenir. Cependant le lieutenant don Pedro Hareson prend le commandement de cette épave. Vainement l'amiral chilien fait cesser le feu, met ses chaloupes à la mer et lance ses hommes à l'abordage; les derniers défenseurs du *Huascar* les reçoivent à coups de hache, de révolvers, et les rejettent à la mer. C'était leur suprême effort. Une seconde tentative d'abordage réussit. Les Chiliens sont maîtres du *Huascar*, mais les survivans ont ouvert les soupapes, le navire menace de couler : les Chiliens n'ont que le temps de les refermer et de maintenir le navire à flot.

Ce combat d'Agamos assurait la suprématie maritime du Chili. Glorieux pour lui, il ne l'était pas moins pour le Pérou. De l'équipage du *Huascar*, 61 hommes étaient morts, les cinq officiers les plus élevés en grade avaient succombé, sept autres agonisaient. Pendant le combat, engagé en vue de Mejillones, le télégraphe de ce port informait les autorités chiliennes des péripéties de la lutte. Le résultat fut accueilli dans tout le Chili par une explosion de joie. Les vainqueurs toutefois rendirent aux vaincus l'hommage dû à leur vaillance et, dans son rapport officiel, l'amiral chilien parla en termes émus de l'intrépidité et du courage de l'amiral Grau, qu'il appela lui-même un grand homme de mer.

Il l'était en effet. Avec lui disparaissait le plus habile et le plus hardi des officiers du Pérou. Ses compatriotes ne s'y trompèrent pas. Le sénat péruvien vota, aux acclamations publiques, la résolution suivante : « A l'appel, à bord de la flotte nationale, le nom de Michel Grau sera prononcé; l'officier le plus élevé en grade répondra : Présent au séjour des héros. »

Maître incontesté de la mer, le gouvernement chilien pouvait désormais imprimer une impulsion énergique aux opérations de terre et tenter l'invasion du Pérou. Ce qu'avait commencé l'intrépidité de ses marins, c'était à ses généraux de l'achever. Nous les suivrons sur ce terrain nouveau, où vont désormais se dérouler les dernières péripéties de la guerre du Pacifique.

C. DE VARIGNY.

LA

RÉGION DU BAS-RHONE

IV[1].

L'ÉTANG DE BERRE ET LES CANAUX DU RHONE A LA MER.

I.

La question des embouchures du Rhône, que les anciens avaient résolue d'une manière très heureuse par la canalisation latérale à travers les étangs entre le golfe de Fos et la ville d'Arles, n'a cessé d'être, depuis deux siècles, un sujet de préoccupations pour nos marins et nos ingénieurs modernes. Le port d'Arles, dont la prospérité s'était maintenue pendant la plus grande partie du moyen âge, avait rapidement décliné. Les étangs qui l'entouraient n'étaient plus depuis longtemps navigables; et, en 1665, Vauban, chargé par Colbert de visiter les côtes de la Méditerranée, dut étudier les moyens d'assurer la navigation entre la ville et la mer. La hauteur de la barre, l'oblitération des passes, l'instabilité du lit et les variations des bras du fleuve l'impressionnèrent vivement. « Les embouchures du fleuve sont et seront toujours incorrigibles, » déclara-t-il au retour de sa mission; et il conseillait de les abandonner à elles-mêmes, d'ouvrir un bras artificiel au Rhône d'Arles et de diriger ce bras sur le golfe de Fos, un peu à l'est de l'an-

(1) Voyez la *Revue* du 1er février, du 15 mai 1880 et du 1er mai 1881.

cienne ouverture du canal de Marius. C'était, en somme, une seconde édition de l'œuvre romaine.

Tel fut aussi l'avis du marin très expérimenté Barras de Lapenne, capitaine des galères du roi, qui fut envoyé en 1682 à Arles par le marquis de Seignelay, ministre de la marine. « Les embouchures du Rhône, écrivait-il dans son *Portulan de la mer Méditerranée*, sont aujourd'hui dans le même état qu'elles étaient lorsque Marius entreprit de faire la fosse de son nom qu'on a laissé combler. Le commerce d'Arles a beaucoup diminué par le danger et la difficulté qu'il y a de passer à l'embouchure où les petits bâtimens sont souvent retardés deux ou trois mois, et où les vaisseaux de charge les plus petits ne peuvent plus passer. Les embouchures seront toujours impraticables ; toutes les dépenses qu'on y pourrait faire n'aboutiraient à rien ou deviendraient en peu de temps inutiles ; et, puisque les Romains, qui étaient les maîtres des arts et des sciences, n'ont pu en surmonter les dangers, et que, pour faciliter la navigation du Rhône, ils avaient été contraints de les abandonner et de faire ce fossé si célèbre et si renommé, il faut les imiter et ouvrir de nouveau ce canal, ou en faire un autre pour conduire les bâtimens à Fos ou dans le port de Bouc même, ce qui serait encore le meilleur. »

Malgré l'autorité de Vauban et de Barras de Lapenne, les ingénieurs étaient loin de considérer comme absolument impossible l'amélioration directe des embouchures et l'approfondissement de la passe. Les avis étaient partagés ; on ne faisait rien, et le fleuve continuait à être fermé par sa barre, au grand préjudice de la navigation.

Le Rhône ne suivait pas alors dans sa partie inférieure le cours que nous lui voyons aujourd'hui. A près de 30 kilomètres au-dessous d'Arles, on voit encore un poste de douaniers qui s'appelle Chamone. Ce nom, qui n'avait éveillé jusqu'à ces derniers temps aucun souvenir ancien, vient d'être lu récemment sur une pierre à moitié rongée par le salin et perdue dans les solitudes marécageuses de la Camargue. La pierre est très fruste ; elle porte sur ses deux faces une inscription qui mentionne à la fois le territoire de Chamone, le nom du fleuve et le port maritime. Les caractères sont du IIIe ou du IVe siècle ; et, si on rapproche ces indications épigraphiques du texte d'Ammien Marcellin qui fixe le rivage de la mer à 18 milles d'Arles, et du rescrit des empereurs Honorius et Théodose dont nous avons déjà parlé, on peut considérer que cette partie du delta existait déjà à l'époque impériale, sinon à l'état de continent, du moins comme un îlot avancé dans la région des embouchures. Là devait vraisemblablement exister une station

de ces anciens gardiens du Rhône qui étaient préposés, sous la domination romaine, à la navigation du fleuve, chargés, comme nos pilotes lamaneurs, de diriger la manœuvre des navires à leur entrée, et dont le chef, qui portait le titre de *comes ripæ Rhodani*, résidait à Arles, ainsi que semblent le prouver quelques monumens lapidaires conservés dans le musée de cette ville.

Quoi qu'il en soit, à partir de Chamone, le fleuve devenait tout à fait maritime, serpentait autour des theys nouvellement formés, se dirigeait vers l'ouest à travers les plaines basses et les marécages de l'appareil littoral et suivait la direction qu'on a appelée depuis le Bras de fer ou le canal du Japon. Au commencement du XVIIIe siècle, cette branche du fleuve très sinueuse avait près de 30 kilomètres de développement, alors que la distance d'Arles à la mer n'était à vol d'oiseau que de 7 à 8 kilomètres, et elle débouchait sur la grande plage déserte de la Camargue, où l'on devait construire en 1836 le phare de Faraman.

La situation changea brusquement en 1712. Le lit actuel n'existait pas encore, et à sa place se trouvait un groupe d'étangs salés dans lesquels les faux-sauniers fabriquaient en grande quantité du sel de contrebande. Les fermiers des gabelles royales avaient un puissant intérêt à ruiner ces salines; le meilleur moyen était de les inonder d'eau douce; à cet effet, ils avaient construit un petit canal qui y conduisait les eaux du Rhône et qu'on désignait sous le nom de canal des Lones. Mais une crue subite et violente du fleuve élargit la prise d'eau du canal; le Rhône y fit irruption, y trouva un lit tout tracé qui le conduisait droit à la mer avec une pente beaucoup plus forte et qui ne présentait qu'une longueur de 9 kilomètres. Le fleuve ne le quitta plus; tous les efforts que l'on fit pour le faire rentrer dans son ancien lit furent inutiles. La direction de la grande bouche du Rhône était désormais changée; un courant énergique s'établit dans le nouveau bras et la hauteur de la barre fut immédiatement abaissée. En 1785, les navires de mer y passaient à pleine charge sans trop de difficultés. Les anathèmes de Vauban et de Barras de Lapenne contre les embouchures furent oubliés, et on ne songea plus qu'à accommoder la navigation à la nouvelle porte que le Rhône s'était ouverte à lui-même.

La ville d'Arles, d'ailleurs, avait été toujours contraire à l'établissement d'un canal latéral qui aurait pu avoir pour conséquence de faire abandonner son beau fleuve. La plupart des ingénieurs ne regardaient pas comme absolument impossible l'amélioration directe des passes; et les meilleurs esprits pensaient que l'on pourrait obtenir un approfondissement durable si on faisait concourir dans un seul bras toutes les eaux qui divaguaient aux embouchures. Les aca-

démies de province n'étaient pas alors aussi platoniques que celles de nos jours. Celle de Marseille notamment se plaisait à agiter toutes les questions qui passionnaient le pays; elle fit, en 1778, appel aux lumières de tous et mit résolument au concours une étude sur les moyens les plus propres à vaincre les obstacles que le Rhône oppose au cabotage entre Arles et Marseille. Le premier consul d'Arles, Noble Lalauzière, proposa dans un mémoire très remarquable de barrer tous les bras secondaires et développa avec beaucoup de force la théorie de l'endiguement. Il remporta le prix. Quelques années après, en 1784, une commission nommée par la ville d'Arles se transportait sur le Rhône, accompagnée de M. Marmillot, ingénieur en chef de la province du Dauphiné et concluait à l'adoption du projet de Lalauzière. Six ans plus tard, Remillat, ingénieur en chef du Languedoc, était envoyé sur les lieux par l'administration des ponts et chaussées, et, sauf quelques légères modifications, se rangeait au même avis. Son mémoire fut même imprimé par ordre de l'assemblée nationale; et, le 1er juin 1791, un décret approuvait définitivement les projets d'endiguement, ouvrait un crédit de 25,000 francs et ordonnait de mettre immédiatement la main à l'œuvre. Mais la tourmente révolutionnaire détourna pendant quelques années l'attention de tous les travaux d'utilité publique, et ce ne fut que dix ans plus tard que la question put être reprise.

On était en 1802. L'idée de creuser un canal latéral au Rhône, qui partirait du golfe de Fos et rejoindrait le fleuve soit à Arles, soit au-dessous, n'avait pas été abandonnée par tous. La création tout d'une pièce d'un nouveau bras du fleuve avait quelque chose de plus séduisant et de plus grandiose que de simples travaux d'amélioration sur place. Les discussions recommencèrent et le débat fut soumis à l'empereur Napoléon Ier, qui apportait dans toutes les affaires le poids de sa toute-puissante volonté. Les partisans des grands projets de canalisation latérale ne manquèrent pas de lui dire que le maréchal de Belle-Isle, dont l'armée avait souffert, comme celle de Marius, par suite de la difficulté de faire venir régulièrement ses approvisionnemens par le fleuve, avait envoyé l'illustre Bélidor pour étudier lui-même la question des embouchures, et que cet ingénieur, dont le nom faisait autorité, avait déclaré que la solution la plus rationnelle était celle de Vauban, c'est-à-dire l'ouverture d'un canal direct d'Arles à Port-de-Bouc; que, deux années après le mémoire de Bélidor, l'inspecteur-général des ponts et chaussées Pollard avait adopté cette opinion; que l'Académie des sciences elle-même lui donnait son adhésion. N'était-ce pas d'ailleurs à des entreprises de cette nature que les plus grands conqué-

rans de l'antiquité avaient attaché leurs noms? Alexandre avait mis l'île de Pharos et le double port d'Alexandrie en communication avec l'ancienne branche Canopique et ouvert ainsi au commerce de l'Orient la route de la vallée supérieure du Nil; dans des conditions analogues, Auguste avait fait exécuter le canal de navigation de Ravenne à l'Adriatique; au nord de l'empire, les légions romaines de Drusus avaient établi à l'embouchure du Rhin un chenal artificiel tout à fait semblable; et, dans cette même région du bas Rhône, Marius avait déjà fait creuser un canal latéral pour ravitailler son armée campée au-dessus d'Arles sur le plateau des Alpines. C'était presque une tradition de gloire et de génie. Napoléon ne pouvait hésiter, et le canal d'Arles à Bouc fut décrété en 1802. On reprenait en définitive le programme de Vauban. Arles, en possession d'une voie nouvelle, affranchie de la sujétion des embouchures, allait voir renaître les beaux jours du passé. L'entreprise immédiatement commencée ne put malheureusement être continuée avec beaucoup de suite. Le plus clair des ressources de la France était absorbé par des guerres ruineuses. Les travaux languirent pendant dix ans; l'invasion les suspendit. De 1814 à 1822, les chantiers furent tout à fait abandonnés; ils ne furent rouverts que sous les Bourbons; et, après une série de contre-temps et de chômages, le canal fut définitivement achevé en 1835.

Il était malheureusement trop tard. La nouvelle voie d'eau avait un développement de 47 kilomètres, une largeur au plafond de 14^{m},40, 22 mètres à la ligne de flottaison, une profondeur de 2 mètres environ; elle était en état de suffire à toutes les exigences de la batellerie fluviale de l'empire et des premiers jours de la restauration; mais un élément nouveau venait d'apparaître; et, dès le lendemain de son ouverture, le canal se trouvait en présence de la révolution que la vapeur venait d'accomplir dans le régime des transports en rivière. Le chemin de fer latéral au Rhône n'existait pas encore. C'était le règne de la batellerie. Une puissante compagnie de navigation à vapeur, qui ne possédait pas moins de 40 bateaux mesurant plus de 100 mètres de longueur, monopolisait tout le commerce du Rhône, s'était emparée de tous les transports aux dépens du halage impuissant à soutenir la lutte, et chargeait annuellement près de 300,000 tonnes; le tonnage total à la descente et à la remonte dépassait même certaines années 600,000 tonnes. Les temps sont bien changés. Aujourd'hui, après vingt ans, malgré l'accroissement considérable de la production dans toutes les branches de l'agriculture et de l'industrie, ce trafic a diminué de plus de moitié; il atteint à peine 250,000 tonnes, dont le tiers même correspond au flottage.

Mais il y a plus encore, et ce mouvement déjà bien réduit vient mourir à Arles; car, bien que le canal d'Arles à Bouc ait une profondeur à peu près suffisante, il n'avait pu être exécuté que pour donner passage à l'ancien matériel de la batellerie; les écluses notamment sont trop petites et ne permettent l'accès d'aucun des grands navires à vapeur du Rhône. L'œuvre grandiose conçue par Vauban, décrétée par Napoléon Ier et réalisée après trente ans de travaux, s'est donc trouvée insuffisante le jour même où elle a été terminée ; et on peut même dire qu'elle n'aurait été que d'une utilité secondaire si elle n'avait contribué d'une manière très remarquable à l'assainissement du territoire d'Arles. Le canal traverse, en effet, la partie la plus basse de cette riche plaine du Plan-du-Bourg qui n'était anciennement qu'un cloaque; et, de même que celui de Beaucaire à Aigues-Mortes sur la rive droite du Rhône, il est devenu le fossé d'écoulement à la mer de toutes les eaux stagnantes; il a donc rendu de très grands services, sinon comme canal de navigation, du moins comme canal de vidange et de desséchement.

Ainsi la question séculaire des embouchures du Rhône n'avait reçu qu'une solution imparfaite, et la zone maritime du fleuve continuait à être fermée à la navigation. Quelque insuffisant que fût le canal d'Arles à Bouc, il existait cependant; et il eût été pratique et facile de l'améliorer et d'en tirer un excellent parti. L'idée la plus simple, celle dont la réalisation eût été la plus féconde, était de mettre le canal, à peine achevé, en état de suffire aux nouvelles exigences de la batellerie fluviale; il ne fallait pour cela qu'allonger les écluses et exécuter quelques élargissemens et quelques recreusemens sur place. Les projets furent même dressés. La dépense était évaluée à 8 ou 10 millions; les travaux auraient pu être exécutés dans cinq ou six ans et la navigation aurait été sauvée de la ruine.

Malheureusement l'opinon publique commençait depuis quelques années à être très impressionnée par la production d'un nouveau projet qui se présentait tout d'abord sous les couleurs les plus séduisantes. On a vu que la dernière tour du Rhône, la tour Saint-Louis, avait été construite en 1737, sur la rive gauche du fleuve, à son embouchure même, presque sur le rivage de la mer. Depuis un siècle et demi, le fleuve avait marché en avant à raison d'une quarantaine de mètres par an en moyenne; la tour Saint-Louis se trouvait par conséquent à près de 5 kilomètres dans l'intérieur des terres. Le Rhône, en empiétant ainsi sur la mer, avait projeté un long promontoire sablonneux qui fermait à l'ouest la plage de Galéjon et transformait cette partie du golfe de Lyon en une petite

baie circulaire, d'autant plus abritée que la longue saillie de l'embouchure s'avançait plus au large et dessinait ainsi une sorte de môle naturel. Ce bassin exceptionnellement abrité est le golfe de Fos, bien connu de tous les marins, et qui présente deux mouillages excellens, dont les noms font en quelque sorte image : le mouillage d'Aigues-Douces au-devant de Port-de-Bouc, et celui du Repos, qui lui fait face, situé le long de la plage gracieusement arrondie, formée par les apports récens du Rhône.

Si donc l'on ouvrait un canal maritime à large section, coupant l'isthme étroit et sablonneux qui séparait le Rhône de la mer, et débouchant dans la rade sûre et tranquille de Fos, on pouvait considérer le problème comme résolu de la manière la plus heureuse. La question du nouveau canal fut menée, il faut le reconnaître, avec une rare intelligence et une incomparable vigueur. Elle passionna bientôt le pays. Les conseils-généraux et les chambres de commerce des départemens riverains du Rhône, de la Saône, ceux même de l'Algérie adressèrent d'instantes suppliques au gouvernement pour la prompte exécution de ce projet sauveur, qui devait permettre aux plus forts navires de venir mouiller dans le fleuve même et placer ainsi la batellerie fluviale en contact immédiat avec la navigation au long cours. L'affaire fut lancée un peu à l'américaine. On avait déjà dessiné la future ville de Saint-Louis à cheval entre le fleuve et la mer, avec ses docks, ses quais, ses hôtels et son chemin de fer la reliant au nord avec Arles, à l'est avec Marseille. Pouvait-on douter un seul instant qu'une grande cité industrielle ne vînt à surgir tout d'un coup autour de ce port privilégié de Saint-Louis, le seul de la France où l'on pourrait voir bord à bord les bateaux du grand fleuve et ceux de la mer? Alexandrie n'avait-elle pas été fondée d'un seul jet dans des conditions analogues? Le Havre, Cette, Saint-Nazaire n'étaient-ils pas aussi des ports improvisés? Shang-Haï, Port-Saïd, Suez, ne sont-elles pas des villes toutes récentes dont l'éclosion n'a été l'affaire que de quelques années et la conséquence toute naturelle de modifications apportées dans les voies de communication et dans les courans commerciaux? Tous les ports de l'Amérique et de l'Australie, tous ceux des colonies établis à la suite des découvertes des navigateurs n'ont-ils pas été de même créés de toutes pièces et en très peu de temps? Combien un établissement de même nature ne présenterait-il pas de meilleures conditions de vitalité dans l'une des plus belles situations de la Méditerranée, à l'entrée de cette vallée du Rhône qui a été depuis tant de siècles et est encore l'une des grandes artères commerciales de l'Europe!

L'empereur Napoléon III porta au canal Saint-Louis le même

intérêt que Napoléon Ier avait porté au canal d'Arles à Bouc. Cette déviation du Rhône semblait d'ailleurs être une seconde variante des célèbres Fosses Mariennes; elle fut décrétée le 9 mai 1863. Les travaux commencèrent immédiatement, et huit ans après le canal était mené à bonne fin.

C'est, au point de vue de l'art de l'ingénieur, une des œuvres les plus remarquables des temps modernes. Le canal prend naissance dans le Rhône à 600 mètres en aval de la tour Saint-Louis et se dirige en ligne droite de l'ouest à l'est. Le Rhône forme en cet endroit, sur 14 à 15 kilomètres de longueur et une largeur qui varie de 4 à 500 mètres, une magnifique nappe d'eau dont le courant est en général très faible et où on ne trouve pas moins de 7 à 10 mètres de profondeur. C'est plutôt un lac qu'un fleuve, un véritable port intérieur, capable de recevoir la plupart des navires de fort tonnage qui entrent aujourd'hui dans le port de Marseille. La longueur du canal est de 3,300 mètres; sa largeur est au plafond de 30 mètres, de 63 mètres au niveau des basses mers. On lui a donné un tirant d'eau minimum de 6 mètres. La section droite, ce que les ingénieurs appellent le profil transversal, se superpose à celui du canal de Suez à Port-Saïd, de sorte que, si l'on voulait prolonger les talus inférieurs des berges avec la même pente de 2 sur 1, jusqu'à la profondeur de 8 mètres, — ce qui ne présenterait aucune difficulté et se traduirait par une simple opération de dragage — on aurait un plafond d'une largeur de 22 mètres; c'est la largeur actuelle du canal de Suez.

Le canal débouche à la mer dans un avant-port formé par deux jetées; l'une s'avance jusqu'aux profondeurs naturelles de $6^{m},50$ et a une longueur de 1,790 mètres; l'autre, enracinée à la plage à 1,300 mètres au nord du canal, s'arrête aux fonds de 4 mètres, et sa longueur ne dépasse pas 500 mètres. Le projet est conçu et a été exécuté d'ailleurs de manière à pouvoir prolonger un jour ces deux jetées, si on le juge convenable, jusqu'aux profondeurs de 8 mètres, et à ménager entre les deux musoirs extrêmes une passe de plus de 200 mètres. Des quais de transbordement sont construits le long du canal et sur la rive gauche du Rhône; un immense bassin de virement de douze hectares est établi à l'entrée du canal pour faciliter l'entrée et la sortie des navires et leur permettre de prendre et de décharger leurs marchandises; enfin, pour racheter la pente du fleuve entre la tour Saint-Louis et la mer, on a exécuté une écluse grandiose qui ne mesure pas moins de $184^{m},50$ de longueur totale, ce qui correspond à plus de 170 mètres de longueur utile. L'entrée du canal est donc facile par tous les temps et pour les navires de toute sorte, car on sait que les plus grands bateaux à vapeur du Rhône

n'ont que 120 à 140 mètres; et deux seulement d'entre eux, l'*Océan* et la *Méditerranée*, aujourd'hui abandonnés, ont mesuré 154 mètres de longueur, dimensions très certainement extrêmes et même exagérées.

L'ensemble de ces ouvrages, dont l'exécution fait le plus grand honneur à nos ingénieurs, réalise parfaitement le programme technique qu'on leur avait tracé et permet théoriquement de livrer passage à la fois aux navires de mer qui voudraient entrer dans le Rhône et aux bateaux du Rhône qui voudraient traverser le canal pour gagner la mer.

Malheureusement aucune des espérances que l'on avait conçues ne s'est réalisée. Le nouveau canal a beau être ouvert à la navigation depuis sept ans, le commerce n'a pas encore adopté cette route. Les constructions de la ville de Saint-Louis sont restées à l'état d'images sur les plans à effet que l'on avait dressés au début de l'affaire. La culture n'a pas davantage transformé en jardins et en prairies les marais et les terres vagues qui étaient destinés à devenir une magnifique banlieue. Le port en rivière, l'avant-port en mer, le grand chenal qui les réunit, sont vides. Seul, le cimetière, construit à la hâte pendant l'exécution des travaux, s'est trouvé bientôt trop étroit pour garder les dépouilles des ouvriers décimés par les maladies pernicieuses qui se développent dans la zone des marécages et des terrains vaseux fraîchement remués. C'est le jardin d'acclimatation du pays, disent avec une amère résignation les mélancoliques employés de la douane et des ponts et chaussées que leur service condamne pendant plusieurs années à un exil bien méritoire sur cette plage inhospitalière. Pas un bateau, pas une tonne de marchandises; sur les deux rives, le silence, la fièvre et le désert.

II.

Un peu avant d'entreprendre le canal Saint-Louis, on avait essayé de résoudre la question des embouchures par l'amélioration directe de la passe au moyen de l'endiguement. Une savante étude de M. l'ingénieur Surell avait démontré la possibilité d'obtenir des profondeurs suffisantes pour la navigation en agissant directement sur la barre. Les embouchures du Rhône ne lui paraissaient pas aussi incorrigibles que l'avait pensé Vauban. Ne se faisait-on pas d'ailleurs une idée fausse du travail à exécuter? Il ne s'agissait pas, en effet, de détruire la barre, car on ne pouvait renverser les lois de la nature, et il était absolument insensé de s'opposer à la formation aux embouchures du barrage sous-marin qui marque la

séparation du fleuve et de la mer; mais on pouvait en a aisser le seuil, en modifier la forme et surtout donner un peu plus de hauteur à la lame d'eau qui le recouvre. Cette hauteur d'eau au-dessus des barres est loin d'ailleurs d'être immuable; elle ne peut pas l'être et elle varie nécessairement avec le volume, la vitesse et la largeur de la tranche d'eau qui doit passer dessus. La solution du problème était sans doute délicate, entourée même de difficultés et d'incertitudes, mais elle n'était pas à coup sûr impossible.

On savait d'ailleurs par les témoignages de tous les mariniers d'Arles que, vers 1810, la passe du fleuve s'était maintenue sur une bonne profondeur pendant plusieurs années par suite de l'affaiblissement spontané de tous les bras, sauf d'un seul; d'autre part, comme rien ne règle le cours d'un fleuve dans la région des embouchures où les eaux sans vitesse s'écoulent lentement à la mer par des branches variables, séparées par des terres basses, très meubles, aux contours mal définis et à chaque instant submergés, les moindres crues suffisent pour porter dans un bras ou dans l'autre le plus grand volume d'eau. On voit à chaque instant se combler des passes anciennes et un nouveau chenal s'établir à l'endroit même où le fleuve était le plus envasé: il est donc à peu près certain qu'en concentrant sur un seul point tout l'effort des eaux, on peut obtenir sur la barre une chasse assez énergique pour la refouler et l'abaisser. On ne saurait en effet admettre raisonnablement que le Rhône soit condamné à n'avoir jamais que $1^{m},80$ de profondeur à la passe, après que l'endiguement aura changé d'une manière radicale les conditions d'équilibre dans lesquelles cette profondeur s'est établie. La concentration de toutes les eaux dans un même lit ne peut manquer d'avoir pour effet la modification de la situation actuelle; ce n'est plus le même fleuve, c'en est un nouveau, plus puissant, lancé dans la même mer, sur la même barre; et il est évident que le seuil sous-marin doit s'abaisser sous l'action de ce courant qui produira le même effet que les chasses de retenue dans les ports de l'Océan.

Tels étaient en substance les argumens, — et nous avouons qu'ils sont des plus sérieux, — qui militaient en faveur de l'amélioration directe des embouchures. Une des objections en apparence les plus graves était qu'il serait nécessaire de prolonger à chaque instant les jetées du fleuve au fur et à mesure de l'avancement des embouchures. Mais M. Surell faisait observer avec raison que cette objection ne pouvait avoir de valeur sérieuse que pour les fleuves qui empiètent sur la mer avec une très grande rapidité. Tel est, par exemple, le Mississipi, qui s'avance annuellement de près de 360 mètres, ce qui obligerait, si on voulait l'endi-

guer entre deux jetées, de construire chaque année plus de 700 mètres de digues. Mais tout autre est le Rhône. La loi de l'avancement des embouchures du fleuve a été étudiée de la manière la plus sérieuse; et, soit qu'on ait pris pour point de comparaison les cartes les plus anciennes, soit qu'on ait cherché à se rendre compte par le calcul et par des observations directes de la progression annuelle des deux rives, on est arrivé à conclure que le taux d'avancement du fleuve en mer, qui est en moyenne de 40 mètres depuis 1812, suit une marche régulièrement décroissante. Ce décroissement est facile à expliquer; car les bouches, à mesure qu'elles s'avancent vers le large, plongent dans une mer plus profonde, et les sables et les limons qu'elles y versent en quantité à peu près constante offrent, par suite de la saillie du fleuve, une prise de plus en plus grande aux vagues des tempêtes, aux coups de mer et aux courans littoraux.

On peut en effet regarder comme certain, fait remarquer avec beaucoup de sagacité M. l'ingénieur Surell, que, si le Rhône abandonnait ses bouches actuelles, le promontoire qu'elles forment aujourd'hui serait bientôt repris par la mer. L'embouchure du Petit-Rhône le démontre. Ce bras a toujours été en s'affaiblissant depuis plusieurs siècles. En perdant ainsi ses forces, il a d'abord cessé d'empiéter sur la mer, ses atterrissemens ont à peine suffi à faire équilibre à ses pertes. Puis l'affaiblissement a continué; le fleuve a été impuissant à maintenir sa bouche saillante, et on la voit aujourd'hui reculer.

La mer travaille donc sans relâche à effacer les promontoires que projettent les embouchures, et l'énergie de ses attaques croît avec la saillie même de ces sortes d'épis. Ce n'est qu'à force d'atterrissement que le fleuve résiste à cette corrosion qu'on a si bien appelée la morsure des flots, et en définitive la domine. Mais, comme la masse d'alluvions charriées est constante quel que soit l'allongement des embouchures, tandis que les forces de la mer vont toujours en croissant, il doit arriver une limite d'équilibre, où les deux effets se balancent et où la marche du fleuve s'arrête nécessairement.

Le prolongement en mer des deux jetées d'enrochemens qui devraient accompagner les deux berges du Rhône ne saurait donc être qu'une dépense relativement assez faible; et cette dépense est tout à fait comparable à celles que l'on fait pour le dragage dans les rivières et dans les ports, pour le renouvellement des empierremens sur les routes et en général pour l'entretien de tous les travaux d'utilité publique qui ont besoin d'être réparés ou renouvelés toutes les années.

Toutefois, M. Surell reconnaissait que les embouchures, même améliorées, ne seraient jamais un passage toujours sûr et facile; qu'il y aurait peut-être, après certaines tempêtes, des ensablemens passagers, qu'il était même impossible de préciser quelle serait après les travaux la profondeur acquise sur la passe. On pouvait toujours craindre que par les mauvaises mers les navires n'eussent à lutter à l'entrée contre le courant littoral, contre celui du fleuve et surtout contre les vents et les brisans. L'abaissement de la barre devait sans doute diminuer ces difficultés dans une très forte proportion, mais on ne pouvait espérer qu'elle les ferait disparaître d'une manière complète.

Un canal latéral, au contraire, s'ouvrant dans un golfe comme celui de Fos qui présente par sa position abritée une rade très sûre pour les navires, rendrait l'accès du fleuve toujours praticable. Mais, d'autre part, il était fort probable que, lorsque le temps le permettrait, la plupart des navires préféreraient entrer et sortir par la porte naturelle du fleuve, affranchie de la sujétion d'une écluse, et on pouvait regarder comme à peu près évident que, par les vents du nord et du nord-ouest qui balaient toute la vallée du Rhône pendant la majeure partie de l'année, les tartanes d'Arles et une grande partie de la batellerie, si elle était aménagée de manière à pouvoir supporter les mers moyennes, trouverait avantage à descendre directement à la mer en se laissant aller au cours du fleuve.

Les deux solutions prises ensemble se complétaient donc l'une par l'autre. Les embouchures paraissaient devoir être dans la plupart des cas la route de la sortie, le canal celle de l'entrée; et cette double porte ouverte au Rhône sur la mer devait résoudre de la manière la plus heureuse et la plus complète la question sans cesse renaissante de l'accès du fleuve à la navigation maritime.

Le conseil-général des ponts et chaussées examina en 1849 les propositions de M. Surell; mais il n'adopta que l'une des deux solutions, celle de l'endiguement. L'éminent ingénieur n'évaluait la dépense qu'à 3 millions en y adjoignant une somme annuelle de 36,000 francs pour le prolongement des digues. Un décret du 15 juin 1852 alloua seulement une somme de 1,500,000 francs. Jamais économie ne fut plus mal entendue. Les travaux exécutés de 1852 à 1857 présentaient de sérieuses difficultés, qui furent surmontées avec une rare énergie. Les chantiers étaient en effet installés sur les plages les plus extrêmes de delta, dans une contrée déserte, inculte, fiévreuse et privée de tous moyens de communication. Malgré ces conditions déplorables, on avait en peu de temps dépensé utilement un million, et les plus heureux résultats se faisaient déjà sentir. La profondeur de la passe augmentait à vue d'œil à mesure de l'avancement

des digues. Les eaux du Rhône, réunies dans un seul bras, produisaient une chasse assez puissante pour abaisser le seuil de la barre. On touchait au succès. Pendant quelques années le seuil sous-marin se maintint à près de 4 mètres; après les crues de 1856, on le vit même descendre à $4^m,50$. Cette profondeur ne pouvait se régulariser qu'en continuant les travaux et en exécutant ponctuellement le programme des ingénieurs. On hésita; quelques rehaussemens de la barre jetèrent le découragement dans les esprits. On crut tout perdu parce que la passe était soumise à quelques oscillations inévitables, et l'endiguement fut abandonné. On avait à peine dépensé 1,300,000 francs.

Le moment était bien choisi pour réveiller dans l'opinion publique, si impressionnable et si mobile dans le midi de la France, le projet du canal latéral partant du Rhône à la tour Saint-Louis et aboutissant au golfe de Fos.

Nous avons vu plus haut avec quel enthousiasme ce projet fut acclamé par les populations et voté par le gouvernement, avec quel talent les travaux furent conduits; nous avons décrit aussi les dispositions principales et grandioses de ce Rhône artificiel. L'œuvre est aujourd'hui terminée depuis dix ans; le fleuve a désormais une porte directe ouverte sur la mer; mais, il faut le reconnaître, cette porte ne donne passage qu'à un nombre de navires tout à fait dérisoire. En fait, le canal Saint-Louis n'a été jusqu'à présent qu'un magnifique monument, une sorte d'arc de triomphe construit, à la plus grande gloire des ingénieurs, à l'extrémité de l'avenue du Rhône. Malheureusement cette avenue n'est pas encore dégagée; et, tant que la navigation ne sera pas complètement assurée dans le tronc même du fleuve depuis Lyon jusqu'à Arles, ce couloir artificiel, qui ouvre la route de la mer, ne saurait présenter pour le commerce une bien grande utilité.

Toutefois des dangers bien autrement sérieux menacent l'avenir du canal Saint-Louis, dont le présent est déjà assez pitoyable. Le promontoire du grand Rhône s'avance toujours en se maintenant sur le même axe; il se trouve ainsi directement exposé au choc de la mer.

Dans ces conditions, les troubles charriés par le fleuve sont arrêtés et retroussés presque sur place et les atterrissemens qu'ils produisent sont distribués des deux côtés de l'embouchure. La plus grande partie de ces troubles est emportée sans doute par le courant littoral de l'est à l'ouest et va nourrir la base du delta et augmenter la largeur des plages désertes de la Camargue, mais une assez notable quantité est refoulée à l'est dans le golfe même de Fos. Ce golfe tend donc à s'ensabler; et, quoi qu'on ait pu dire

à ce sujet, le doute n'est malheureusement plus permis aujourd'hui.

La comparaison des sondages exécutés en 1841 et en 1872 fait naître les plus légitimes appréhensions. Les fonds se sont considérablement exhaussés; l'eau du golfe est devenue moins salée; pendant les mers calmes, on voit les eaux blanches et laiteuses du Rhône couvrir entièrement la rade et venir jusque dans le port de Bouc. Là où on relevait il y a vingt ans des profondeurs de 20 à 30 mètres, on trouve des couches de vase récente et des fonds qui varient de 1 à 10 mètres; dans l'est du grau de Peygoulier, qui marque l'embouchure du grand Rhône, on a constaté en 1872 des hauts-fonds de 1^{m},20 à la place où les cartes hydrographiques de 1841 accusaient 23 mètres; et cette décroissance des fonds va progressivement jusqu'au canal lui-même. On a pu ainsi relever la présence d'une véritable montagne sous-marine à talus très adoucis et que les apports du fleuve étendent et augmentent tous les jours; et la mission hydrographique envoyée en 1872 aux embouchures du Rhône a constaté d'une manière indéniable que, pour retrouver les fonds inaltérés du golfe tels qu'ils étaient en 1841, il fallait dépasser à l'est le méridien de la petite ville de Fos.

Les trois cinquièmes de la rade sont donc dès maintenant envahis par les atterrissemens. Le mal est considérable, toujours croissant; et il semblerait devoir conduire le canal Saint-Louis à une ruine prochaine et fatale, avant même qu'il ait pu servir à la navigation, s'il n'était heureusement facile de le conjurer ou tout au moins de le diminuer en rejetant toutes les eaux du Rhône dans l'un des bras secondaires qui sont le plus éloignés du golfe de Fos. Les ingénieurs et les marins hésitent entre le grau de Roustan et celui de Piémanson; mais tous s'accordent pour que cette déviation ait lieu vers l'ouest et qu'elle soit exécutée le plus tôt possible. On a même lieu d'espérer qu'elle aura un double résultat; d'une part, en effet, elle sauvera de l'ensablement le canal Saint-Louis, le golfe de Fos et le port de Bouc; de l'autre, en rejetant les eaux boueuses du Rhône sur la côte sablonneuse de la Camargue, qui est aujourd'hui corrodée et menacée par les attaques de la mer, elle distribuera le long de cette côte de nouveaux apports limoneux et permettra de la reconstituer à nouveau.

On le voit donc; malgré les travaux exécutés, la question des embouchures du Rhône n'a pas encore reçu de solution tout à fait satisfaisante. L'endiguement, qui commençait à donner d'excellens résultats, a été interrompu, et la barre a reparu comme par le passé. Un canal latéral a été ouvert à la base du delta; malheureusement il se trouve dans un désert fiévreux, loin de tout centre habité, privé

encore de voies de communication et menacé par les ensablemens. Mais il y a plus, et, quel que soit le mode de communication qui existe jamais entre le fleuve et la mer, l'avenir du Bas-Rhône est intimement lié à l'amélioration du fleuve supérieur lui-même, et les bras maritimes ne cesseront de languir que le jour où la batellerie pourra faire entre Arles et Lyon un service régulier lui permettant de reconquérir une partie du trafic que les chemins de fer lui ont enlevé.

Ce jour ne saurait être éloigné. Malgré l'extension absorbante que les voies ferrées ont prise depuis une vingtaine d'années, et bien qu'elles aient détourné à leur profit la presque totalité des grands transports, il est certain que nos voies navigables en général, un moment injustement délaissées, sont destinées à jouer de nouveau un rôle considérable dans la production de la richesse du pays et qu'elles deviendront un auxiliaire principal de notre réseau de chemins de fer. La batellerie du Rhône en particulier, que le régime torrentiel et le mauvais état du fleuve non moins que la concurrence du railway avaient réduite à un état lamentable, se relèvera rapidement si l'on parvient à faire disparaître les hauts fonds qui entravent la navigation et lui occasionnent des chômages de plusieurs mois.

Il s'effectuera alors entre le Rhône et le chemin de fer de Lyon à la Méditerrannée un partage naturel d'attributions. Au fleuve appartiendra l'écoulement de toutes les marchandises lourdes et de peu de valeur qui ne peuvent se déplacer qu'à peu de frais et ne donnent au chemin de fer que des bénéfices insuffisans, quelquefois illusoires, et l'encombrent plutôt qu'ils ne l'alimentent. A celui-ci revient de droit le transport des voyageurs, des messageries et tout le trafic peu encombrant qui réclame avant tout de la vitesse et de la régularité. Les voies navigables, écrivait récemment M. le ministre des travaux publics, remplissent une autre destination non moins précieuse; elles contiennent, elles modèrent les taxes des marchandises qui préfèrent la voie ferrée; elles sont pour l'exploitant du railway un avertissement salutaire de ne pas dépasser dans ses tarifs une certaine limite au-delà de laquelle le commerce n'hésiterait pas à sacrifier la régularité à l'économie. Elles sont, par cela même, bien plus efficaces que les voies ferrées concurrentes qui, luttant à armes égales, finissent généralement par s'entendre plutôt que de s'entraîner dans une ruine inévitable, tandis que la batellerie et le railway se distribuent naturellement le trafic qui leur est le mieux approprié.

Le coût de transport par voie de terre ne descendait guère autrefois en France au-dessous de 0 fr. 25 par tonne et par kilomètre;

les chemins de fer ont abaissé ce prix à 0 fr. 05 en moyenne, les rivières et les canaux peuvent le réduire de moitié, et la tonne kilométrique peut être transportée sur les voies d'eau à des prix qui oscillent autour de 0 fr. 02. Cette économie est la raison d'être des voies navigables ; et le bon aménagement de nos fleuves et de nos canaux doit en effet avoir pour conséquence inévitable de leur conserver et même de leur restituer cette partie considérable de trafic que l'acheteur n'attend pas à jour fixe, les bois, les houilles, les fontes, les fers, les minerais, les pierres et les matériaux de construction, les engrais et la plus grande partie des produits agricoles. « Les canaux et les chemins de fer, comme le disait excellemment M. Krantz dans le remarquable rapport qu'il adressait en 1874 à l'assemblée nationale sur les modifications à introduire dans le système de nos voies de navigation intérieure, les canaux et les chemins de fer n'ont pas les mêmes aptitudes, ne rendent pas les mêmes services, ne s'adressent pas à la même clientèle; ils doivent coexister sans se nuire, et leur action réciproque doit être le concours et non la concurrence. »

Nulle part ces considérations générales ne trouveront une application plus heureuse que dans la vallée du Rhône. L'accès direct à la mer est pour un pays l'un des principaux élemens de sa richesse. Or cet accès est fermé aujourd'hui aux embouchures du Rhône ou tout au moins n'existe-t-il que d'une manière insuffisante, puisque le canal Saint-Louis ne rend encore aucun des services qu'on était en droit d'espérer de lui.

D'autre part, le bon sens public, mieux que tous les raisonnemens et tous les calculs des théoriciens, des économistes et des ingénieurs, exige impérieusement que Marseille et Cette, nos deux grands ports de commerce de la Méditerranée, soient reliés à la vallée du Rhône de telle sorte que la batellerie du fleuve puisse venir transborder directement ses marchandises sur les navires de mer.

Le port de Cette doit, comme le port de Dunkerque, une grande partie de sa prospérité à ce qu'il est une tête de canaux; il le sent très bien et son *desideratum* est d'être le plus tôt possible mis en communication permanente avec le Rhône. Le chemin est tout tracé; il existe déjà un canal de navigation de Beaucaire à Aigues-Mortes, et ce canal est prolongé jusqu'à Cette par le canal de la Radelle et des étangs. Quelques travaux d'amélioration, d'élargissement, de réfection d'écluses permettront de donner satisfaction au vœu légitime du second port de la Méditerranée. C'est d'ailleurs un principe admis aujourd'hui que toutes les lignes d'intérêt général doivent être directement administrées par l'état. Le rachat du canal de Beaucaire s'impose donc à bref délai à la sollicitude du

gouvernement et l'amélioration de cette voie d'eau jusqu'à Cette aura tout d'abord pour résultat de rappeler la vie dans le bassin d'Aigues-Mortes qu'elle rencontrera sur son passage et qui pourra devenir un véritable Newcastle français, c'est-à-dire le port naturel d'exportation de nos charbons du Gard et de la Loire, et d'importation des minerais d'Espagne, d'Afrique et de l'île d'Elbe.

Quant au port de Cette lui-même, dont le tonnage a doublé en moins de dix ans et atteint aujourd'hui près de deux millions de tonnes, il deviendra ainsi le point d'arrivée et de départ de la grande ligne navigable qui traverse la France du Nord au Midi. L'étang de Thau forme en arrière du port une admirable rade couverte, et dans ses eaux tranquilles, la batellerie du Rhône pourra aisément ranger bord à bord les navires de mer.

La ville de Marseille, de son côté, rêve un projet plus grandiose encore. Il ne s'agit de rien moins pour elle que de creuser un canal de navigation qui partirait du Rhône même et viendrait aboutir au port de la Joliette. On commencerait d'abord par descendre le Rhône maritime en aval d'Arles jusque vis-à-vis l'ancienne baronnie de Chartrouse ; le canal s'ouvrirait ensuite à travers les terres basses du Plan-du-Bourg et les zones marécageuses du Bras-mort, et viendrait se souder au canal actuel de navigation d'Arles à Bouc, que l'on restaurerait d'une manière convenable en exécutant ainsi une partie des projets présentés par les ingénieurs il y a plus de trente ans. Le port de Bouc, qui se trouverait ainsi à mi-chemin entre Arles et Marseille, serait transformé et aménagé à nouveau. De Bouc à Marseille, on taillerait dans le neuf ; le canal traverserait une partie de l'étang de Berre, passerait en souterrain au-dessous de la chaîne de l'Estaque, comme le fait aujourd'hui le chemin de fer au tunnel de la Nerthe, côtoierait ensuite la ligne du rivage en se développant latéralement à la mer, de manière à desservir tous les petits havres de la côte et à former des garages aux centres industriels les plus importans ; il viendrait enfin se souder à cette série de grands bassins extérieurs qui forment la magnifique ceinture maritime de la ville phocéenne.

L'entreprise est grande sans doute ; elle a pu paraître pendant quelque temps une utopie à certains esprits timides et circonspects ; mais aujourd'hui on commence à en regarder la réalisation comme très possible. La chambre de commerce et les conseils électifs des Bouches-du-Rhône la réclament d'ailleurs avec toute l'ardeur que les méridionaux mettent dans les affaires qui les passionnent. Ils font plus encore et ils font mieux ; ils ne craignent pas de s'engager à contribuer pour 20 millions à l'exécution de ce projet gigantesque qui n'en coûtera pas moins de 80 et dépas-

sera peut-être ce chiffre. Cette énorme dépense est déjà par elle-même, il faut l'avouer, une objection assez grave. Toutefois on ne saurait méconnaître que, malgré les difficultés nombreuses que rencontrera l'exécution du canal du Rhône à Marseille, — et la traversée en souterrain, sur 6 kilomètres de longueur, de la chaîne de l'Estaque paraît à beaucoup de bons esprits un obstacle des plus sérieux, — cette solution grandiose des embouchures du Rhône ne soit pour Marseille une nouvelle source de fortune et ne lui permette de regagner une grande partie de ce transit de l'Europe occidentale que les lignes de l'Italie et de l'Autriche lui font perdre depuis quelques années et qui lui échappera plus encore, si l'on n'y prend garde, par le percement du Saint-Gothard.

III.

Une des plus heureuses dispositions du canal de navigation projeté du Rhône à Marseille, c'est de longer et de traverser même une partie de cette mer intérieure qu'on appelle l'étang de Berre et qui est restée jusqu'à présent pour nous à l'état de mer morte, isolée du mouvement commercial de la Méditerranée. On a peine à comprendre ce délaissement. La nature a rarement créé une situation aussi privilégiée. Presque tous les étangs échelonnés sur les côtes de Languedoc et de Provence, depuis les Pyrénées jusqu'au golfe de Fos, ne sont que des lagunes plus ou moins atterries. Les apports continus de l'Aude, de l'Hérault, du Lez, du Vidourle, du Rhône exhaussent tous les jours le fond de ces petites mers intérieures, et c'est à peine si les barques de pêche du plus faible tirant d'eau peuvent glisser aujourd'hui à travers les bancs vaseux de ces bassins d'eau tour à tour saumâtre et salée, zone indécise, intermédiaire entre la terre et la mer, *dubium ne terra sit an pars maris,* comme le disait si bien Pline des plaines submergées de la basse Zélande.

L'étang de Berre, au contraire, appartient à l'ossature générale de la côte ; il fait partie de son relief. Entouré de collines rocheuses sur presque tout son périmètre, il existe depuis de longs siècles, et il existera toujours.

Les anciens connaissaient l'étang de Berre, mais ils ne l'utilisaient pas plus que les modernes pour la navigation côtière. Il est vrai que les faibles dimensions de leurs navires leur permettaient de relâcher chaque soir dans tous les petits ports de la côte et qu'ils n'avaient pas besoin pour être en sûreté de pénétrer dans une mer intérieure. La moindre crique, le plus petit enfoncement leur suffi-

sait; le mieux pour eux était de trouver, à l'abri de quelque rocher, une plage d'échouage où ils pouvaient tirer sur le sable leur vaisseau, comme le font encore, après vingt siècles, les pêcheurs gênois, provençaux et catalans, depuis La Spezzia jusqu'à Barcelone. L'itinéraire maritime de l'empire, qui donne très exactement la nomenclature des stations de la flotte romaine entre le port d'Ostie à l'embouchure du Tibre et celui d'Arles dans l'estuaire du Rhône, ne mentionne pas l'étang de Berre. En sortant du *Lacydon*, — c'était le nom du vieux port de Marseille, — les navires traversaient la rade, venaient toucher à Carry, *Incarus positio*, dont l'étymologie provençale *caro*, cairon, pierre calcaire, rappelle les carrières déjà exploitées du temps de Strabon, et d'où l'on extrait encore de si grandes masses de pierre de taille pour les constructions de la côte; ils longeaient ensuite la falaise de l'Estaque et venaient s'abriter dans le havre de Dilis, qui occupe la place du petit port de Sainte-Croix, situé presque à la saillie du cap Couronne; puis on traversait le golfe de Fos, on passait devant Bouc sans s'y arrêter, on venait mouiller dans le port des Fosses-Mariennes, au grau de Galéjon; la dernière étape enfin était Arles, dans l'intérieur du grand fleuve.

Les géographes classiques, Pomponius Mela, Pline, Ptolémée, Festus Avienus, désignaient l'étang de Berre sous le nom de *Mastromela stagnum*. Quelques-uns ont même mentionné une ville du même nom, et il est bien possible que les ruines romaines, assez clair-semées, que l'on voit encore sur les rives de l'étang, marquent la place de la cité disparue. Tous les touristes connnaissent la petite rivière de la Touloubre qui se jette dans cette mer intérieure, dont le lit est encaissé entre deux parois de rochers abrupts et que franchissait la voie Aurélienne au moyen d'un pont hardi, orné sur ses deux têtes d'arcs de triomphe d'un style élégant et d'une parfaite conservation. La petite vallée de la Touloubre, dont le nom ancien *Cœnus*, Καινός, se retrouve au village de Lançon, l'ancien *Lan-Cœnus* du moyen âge, était jadis habitée par une peuplade d'origine grecque, les *Cœnicenses*. On a retrouvé leur monnaie. C'est une petite drachme, copiée sur les drachmes massaliotes, avec cette différence que le lion classique y est remplacé par le loup, d'un caractère beaucoup plus gaulois, et que la légende, en caractères grecs, porte à la place du nom des Marseillais celui de la tribu demi-barbare ΚΑΙΝΙΚΗΤΩΝ, habitans du Cœnus, et est accompagnée d'un monogramme très intéressant contenant tous les élémens du mot ΜΑΣΤΡΑΜΕΛΑ, *Mastramela*, qui était l'ancien nom de l'étang de Berre.

On retrouve aussi dans les géographes classiques le souvenir

d'un ancien *oppidum* du nom de *Maritima*, qui appartenait à la tribu des Avatiques. Mais on est encore réduit aux conjectures sur l'emplacement de cette petite colonie. Bouche, le savant auteur de la *Chorographie de Provence*, suppose qu'elle devait correspondre à Berre ou à Marignane, « toutes les deux, dit-il, ayant marques de grandes villes pour la beauté, la bonté et la grandeur de leur terroir. » Cette opinion ne repose, à vrai dire, sur aucune donnée sérieuse, et il est assez probable que l'ancienne mer des Avatiques était ce grand bassin intérieur formé de la réunion des cinq étangs de Poura, de Cytis, d'Engrenier, de Lavalduc et de l'Estomac. Sous ce dernier nom un peu ridicule, mais qu'il convient de prononcer et d'écrire suivant l'idiome provençal *lou stoma*, on reconnaît immédiatement le *stoma limné* de Strabon (στόμα, bouche, — λίμνη, étang), qui communiquait alors librement avec la mer par un grau largement ouvert et que les géographes regardaient comme une des bouches mêmes du Rhône à l'époque où toute la région littorale était inondée par les grandes eaux du fleuve dépourvu de digues.

L'état des lieux s'est considérablement modifié depuis dix-huit siècles. Les atterrissemens ont exhaussé le fond de ces étangs qui n'en formaient autrefois qu'un seul; deux d'entre eux, l'étang de Poura et celui de Cytis, se sont presque desséchés et ont été transformés en salines; ceux de Lavalduc et d'Engrenier, véritables caspiennes en miniature, sont des bassins tout à fait fermés dont les eaux, sursaturées de sel, dorment à plus de 7 mètres en contre-bas de celles du golfe de Fos et alimentent quelques fabriques de produits chimiques établies sur leurs bords. Seul, l'étang de la *Bouche* ou de l'Estomac communique encore avec la mer par des filtrations souterraines, et ses eaux se maintiennent au même niveau que celles de la Méditerranée.

Au milieu de toutes ces transformations, l'étang de Berre, entouré de tous côtés par des collines abruptes, est le seul point de la côte qui n'ait pas subi de modifications depuis l'origine de notre ère; mais la navigation moderne ne le fréquente guère plus que la navigation ancienne; et c'est à peine si, de loin en loin, on voit flotter à la surface de cette magnifique nappe d'eau quelque voile perdue. Il est vrai de dire que jusqu'en 1844, on n'avait fait aucun relevé du fond de cette petite mer intérieure. Nul n'avait pris la peine de l'explorer sérieusement, lorsque, sur l'initiative de l'amiral prince de Joinville, l'hydrographie en fut faite pour la première fois par les ingénieurs de la marine. On avait cru jusqu'alors, on croit même encore aujourd'hui, — tant l'erreur et le préjugé sont difficiles à déraciner, — que ce n'était qu'une cuvette sans profondeur, sujette

comme toutes les lagunes littorales à l'envasement, que ses rivages étaient insalubres et dépourvus d'eau douce et qu'il n'y avait aucun intérêt pour la marine et le commerce à pénétrer dans cette rade malsaine et insuffisante.

On est revenu aujourd'hui à une plus juste appréciation. L'étang de Berre communique avec la Méditerranée par une coupure naturelle entre les collines qui commencent à la montagne de Fos et vont se souder à la chaîne de l'Estaque. Cette coupure, qu'on appelle l'étang de Caronte, forme ainsi une sorte de goulet de 5 kilomètres de longueur et d'une largeur moyenne de 1 kilomètre. La ville de Bouc est à son entrée, celle de Martigues à sa sortie; la première est le port sur la mer, la seconde le port sur l'étang. Derrière Bouc, dans le défilé de Caronte, s'étendent des salines et des pêcheries très productives, des *bourdigues*, comme on les appelle en langue provençale, dont les filets calés à poste fixe encombrent toute la largeur du détroit, y arrêtent les algues et les sables et contribuent depuis un temps immémorial à l'envasement de la passe. En fait, l'étang de Caronte n'est qu'un grau de communication entre la petite mer de Berre et la grande mer Méditerranée et ne présente que des fonds très insuffisans pour la navigation; mais un dragage peu dispendieux pourrait facilement déblayer ce couloir obstrué et y entretenir une passe de 80 à 100 mètres de largeur sur des fonds de 10 mètres de profondeur, de manière à permettre aux bâtimens de toute nature d'aller librement de la mer à l'étang.

La superficie de l'étang de Berre n'a pas moins de 20,000 hectares. Depuis quarante ans, on n'a constaté aucun atterrissement dans la partie centrale. Les apports de la Touloubre et de l'Arc, les deux seules rivières qui jettent leurs eaux dans ce bassin, sont minimes et ont à peine déterminé une légère saillie à leurs embouchures. Ce n'est que dans la partie sud de l'étang que les fonds se sont un peu exhaussés; la grande plage, où miroitent au soleil les salines de Vitrolles et de Marignane, est géologiquement de formation récente; à l'origine de notre période actuelle, les vagues, poussées par les vents dominans du nord-ouest, venaient battre le pied même des collines sur lesquelles sont aujourd'hui bâtis ces deux hameaux, et ce n'est que depuis quelques siècles qu'un petit bassin, l'étang de Bolmon, a été séparé de la mer de Berre par une flèche de sable nommée le Jaï. Cette chaussée naturelle s'est appelée par corruption *lou Caïou;* et les antiquaires locaux, qui se plaisent à voir un peu partout les traces de Marius en Provence, en ont immédiatement profité pour déclarer que c'était une digue romaine construite par les soldats de l'armée de Caius Marius. De

même, dans un avenir très éloigné, le petit fiord de Vaine, situé au-dessous de l'embouchure de l'Arc, finira par être converti en lagune, sera isolé de l'étang par une flèche de sable et est destiné à être finalement comblé. Mais ce sera l'œuvre des siècles, et la marche de ces atterrissemens est tellement lente que l'on peut, au point de vue pratique, la regarder comme tout à fait négligeable.

Les relevés hydrographiques indiquent des profondeurs qui varient de 6 à 8 mètres dans la majeure partie de l'étang, et la cuvette centrale n'a pas moins de 10 à 12 mètres de mouillage sur des fonds de sable fin dont la superficie peut être évaluée à sept fois environ la petite rade de Toulon. Ainsi séparé de la mer par la chaîne de l'Estaque, l'étang de Berre pourrait donc constituer facilement un magnifique bassin de refuge pour tout le matériel de notre marine marchande. Il suffirait pour cela d'ouvrir un passage à travers les bourdigues qui encombrent l'étang de Caronte. L'idée d'ailleurs n'est pas nouvelle. En 1809, Napoléon Ier, en même temps qu'il cherchait à rappeler la vie dans le port d'Aigues-Mortes, avait jeté les yeux sur la mer intérieure de Berre et décidé qu'elle serait une succursale de la rade de Toulon. On sait que des préoccupations plus graves empêchèrent de donner suite à tous ces projets.

La marine militaire, il faut le reconnaître et il est impossible de ne pas s'en étonner un peu, ne réclame plus aujourd'hui cette rade pour les besoins de sa flotte de guerre; mais l'éventualité de l'ouverture du canal de Marseille au Rhône, qui doit effleurer et même traverser une partie de ce bassin, donne un intérêt nouveau à une question déjà plusieurs fois soulevée; et depuis près de dix ans, un de nos officiers de marine qui connaît le mieux le littoral de la Méditerranée, M. le capitaine de frégate Sibour, s'est fait l'avocat chaleureux de cette thèse brillante.

Il est certain, en effet, que les transformations de notre matériel naval ont modifié d'une manière complète les conditions de défense de nos côtes et de tout l'outillage maritime abrité dans nos docks et dans nos bassins. Au temps des navires à voiles et en bois, l'ennemi ne pouvait approcher de nos grands ports de commerce que lentement et par des circonstances dont nous étions aussi bons juges que lui. Toute surprise était alors impossible. Mais l'application de la vapeur à la navigation a donné à l'attaque des avantages que les perfectionnemens de la défense n'ont pas encore contre-balancés.

Il est évident, d'autre part, que nos navires de guerre, quels que soient leur nombre et leur force, ne sauraient accompagner sur toutes les mers nos navires de commerce et leur assurer une protection suffisante. Aucun convoyeur militaire ne pourrait d'ailleurs empêcher d'une manière absolue un monitor ennemi d'assaillir pendant

la nuit le convoi qu'il escorterait, et la majeure partie des navires protégés est toujours exposée à être coulée avant que l'agresseur soit inquiété lui-même par un retour offensif. La supériorité est donc nécessairement à l'attaque ; et il restera toujours au navire assaillant, après qu'il aura accompli son œuvre de destruction, la chance d'offrir le combat s'il est moins bon marcheur que le convoyeur, la certitude d'échapper à ses coups si sa marche est plus rapide. Il est donc absolument impossible, en temps de guerre, de protéger efficacement nos navires de commerce; et, sauf des circonstances tout à fait particulières, ils doivent renoncer à tenir la mer.

Mais le séjour du port lui-même est loin d'offrir dans la plupart des cas une sécurité parfaite. Quels que soient les progrès de la défense, quelque nombreuses et redoutables que puissent être les torpilles semées au-devant de nos ports, il est impossible d'affirmer qu'un cuirassé ne parviendra pas à se glisser à la faveur de la nuit dans une rade ouverte comme celle de Marseille, à jeter immédiatement sur tout le matériel flottant dans les bassins ou emmagasiné dans les docks un nombre considérable de projectiles incendiaires et à se retirer à la hâte et sans coup férir, quitte à sacrifier lui-même son existence et la vie de son équipage dans un de ces élans d'héroïsme sauvage dont les hommes de mer nous ont donné de si mémorables exemples.

Il est donc indispensable de créer un abri non-seulement à l'immense matériel de notre flotte marchande, mais encore aux navires isolés de nos escadres qu'une brusque déclaration de guerre viendrait surprendre dans nos ports de la Méditerranée. Cet abri ne peut être que l'étang de Berre. Des flottes entières pourraient y mouiller en toute sécurité hors de l'atteinte, mieux encore hors de la vue de l'ennemi; car la chaîne de l'Estaque se dresse comme un rideau protecteur entre la mer et l'étang, et met le port de refuge à couvert des projectiles à longue portée.

Dans très peu de temps, cette mer intérieure sera complètement entourée par une ceinture de chemins de fer. La ligne de Lyon à la Méditerranée la longe déjà à l'est; au sud se déroule le railway de Martigues à la station de Pas-des-Lanciers qui précède le souterrain de la Nerthe. Un embranchement de port de Bouc à Miramas complétera bientôt le cercle.

Bien que très arides, les rives de l'étang sont en pleine voie de transformation agricole. Depuis quelques années, la partie qui s'étend du nord à l'est est desservie par des dérivations des canaux de Craponne et des Alpines; et, dans ces derniers temps, de nouveaux canaux ont été ouverts pour conduire les eaux douces de la Durance jusqu'à Bouc et à Martigues sur toute la côte occidentale

qui en était absolument dépourvue. Les conditions de salubrité enfin, même dans la partie méridionale où se trouvent les marais salans, sont bien supérieures à celles que présentent tous les rivages de la région du bas du Rhône et de la plus grande gartie du golfe de Lyon.

La situation générale est donc à tous les points de vue des plus favorables; et M. Sibour raconte qu'un officier de la marine anglaise, qui venait d'explorer avec son yacht cette petite mer intérieure, s'étonnait de n'y voir partout que le désert et l'abandon. « Si cela nous appartenait, disait-il au retour de son excursion, il y aurait bientôt là 3 millions d'habitans. » Sans doute nous ne sommes pas à la veille de voir le littoral de l'étang de Berre entouré d'un collier de villes industrielles et populeuses, et l'on ne procède pas en France comme en Amérique, où les villes s'improvisent par enchantement, au bout de quelques années, par le seul fait de l'ouverture d'un canal ou d'un chemin de fer; mais il est incontestable que lorsque l'étang de Berre, si bien défendu par la nature de toutes les attaques du dehors, sera mis en communication d'une part avec le golfe de Fos, par le recreusement de l'étang de Caronte, d'autre part avec le Rhône et Marseille par le canal dont on poursuit en ce moment l'étude, il se prêtera d'une manière merveilleuse à toutes les installations industrielles et à toutes les opérations de transbordement. Tout navire entrant dans l'étang serait sûr de pouvoir décharger à l'instant sa cargaison, évitant ainsi ces longs jours d'attente et de stationnement bord à quai si préjudiciables aux affaires, si onéreux surtout dans nos ports modernes.

L'étang de Berre ne serait donc pas seulement le garage naturel en temps de guerre de tout notre matériel naval de la Méditerranée, il deviendrait très certainement une sorte d'annexe de Marseille, dont les principales maisons de commerce ne manqueraient pas de reconnaître l'utilité et où elles s'empresseraient d'établir des comptoirs succursales en relations directes et rapides avec la métropole. En peu de temps, avec une dépense relativement assez faible, on pourrait mettre en plein rapport ce magnifique bassin intérieur, dont la non-utilisation a été si justement appelée un scandale économique. Cette mer morte aujourd'hui deviendrait le faubourg maritime le plus animé de la grande ville phocéenne, la première étape de son commerce entre le Rhône et la Méditerranée.

IV.

La navigation du Rhône et le libre accès du fleuve à la mer sont loin d'être des questions d'intérêt purement local ou même régio-

nal; elles engagent au plus haut degré l'avenir même de notre richesse nationale. On peut en effet regarder comme certain que la prospérité de nos ports de commerce sur la Méditerranée est destinée à rester stationnaire, peut-être même à décroître, si ces ports ne sont pas mis en communication par des voies d'eau avec le centre et le nord de la France. Les chemins de fer, quels que puissent être dans un avenir plus ou moins éloigné les perfectionnemens de leur outillage, la transformation de leur mode d'exploitation, la réduction et l'adoucissement de leurs tarifs, ne pourront jamais transporter les marchandises lourdes et encombrantes au même prix que les voies navigables. On n'a d'ailleurs qu'à jeter les yeux sur la première carte venue pour reconnaître que les premiers ports du monde se trouvent en communication directe par des fleuves et des canaux avec l'intérieur du pays dont ils font la fortune. Londres est sur la Tamise, Liverpool sur la Mersey, New-York sur l'Hudson, Anvers sur l'Escaut, Rotterdam sur la Meuse et le Rhin, Amsterdam sur ce magnifique canal maritime que les Hollandais viennent d'ouvrir à travers les lagunes et les polders du golfe de l'Y jusqu'aux plages sablonneuses et instables de la mer du Nord. Il ne faut pas en effet se faire d'illusions. Quel que soit l'accroissement rapide que nos ports de la Méditerranée aient pris, depuis une dizaine d'années, cet accroissement est loin d'être comparable à celui de certains ports étrangers. Or, en matière de progrès, une marche plus lente que celle des concurrens équivaut à la stagnation, presque au recul. Le port de Marseille a vu sans doute son tonnage augmenter de 25 pour 100 de 1865 à 1875 et passer de 4 millions à 5 millions de tonnes; mais dans la même période plusieurs ports étrangers ont eu une progression bien autrement rapide; et, pour n'en citer qu'un, le port d'Anvers a presque triplé le chiffre de ses entrées et sorties en passant de 1,500,000 tonnes à 4,200,000. C'est qu'Anvers, situé dans l'intérieur d'un fleuve largement ouvert sur la mer du Nord, communique avec l'intérieur de la Belgique et de la Hollande par un magnifique réseau de voies navigables, tandis que Marseille, placé dans une position excentrique par rapport au Rhône, en est encore réduit à faire subir à toutes ses marchandises des délais et des transbordemens longs et onéreux et à les expédier par une voie unique et coûteuse, le chemin de fer. Sans canaux, en effet, sans rivières navigables, on doit s'attendre à voir nos ports de la Méditerranée perdre une partie du trafic qui leur était destiné. Les convois de blé ne sont-ils pas déjà entrés plusieurs fois en France par la frontière de l'est, et des navires chargés de grains ne franchissent-ils pas tous les jours le détroit de Gibraltar en délaissant Marseille qui semblait devoir être

le port exclusif de tous les arrivages de la vallée du Danube et de la Mer-Noire? Il y a quelques années, de grandes usines situées autour de Paris avaient fabriqué tout un matériel d'exploitation, rails, machines, wagons destinés à un railway russe, situé près de Poti, sur les confins de l'Asie-Mineure. Lorsqu'il fallut expédier cette immense fourniture, on recula devant les tarifs élevés du chemin de fer, et on trouva beaucoup plus simple et plus économique de la diriger par les canaux du nord de la Belgique sur le port d'Anvers, où elle fut embarquée, descendit la Manche, l'Océan, traversa le détroit de Gilbraltar, toute la Méditerranée, et la Mer-Noire.

Ces exemples sont concluans. Ils démontrent la nécessité absolue de relier par eau nos ports de la Méditerranée avec notre réseau de rivières navigables. Il y aurait même à la fois injustice et mauvais calcul à adopter une solution unique, qui aurait pour conséquence de favoriser de parti-pris tel point plutôt que tel autre de la région du Bas-Rhône.

Cette, tout autant que Marseille, a droit à être mis en communication avec l'intérieur du pays. Il a même sur Marseille l'avantage d'être déjà relié au Rhône par les canaux de Beaucaire et des Étangs, qu'il suffirait d'améliorer au moyen de travaux relativement peu dispendieux, tandis que la grande ville phocéenne, excentrique par rapport au fleuve, en est séparée par une chaîne de montagnes. On ne doit pas oublier d'ailleurs que l'une des branches du fleuve, la branche espagnole, traversait autrefois tout le département du Gard, remplissait les lagunes où devaient s'élever plus tard les remparts d'Aigues-Mortes et venait alimenter l'étang de Mauguio et l'étang de Thau, derrière le Mont Sigius, qui est la montagne de Cette moderne. La jonction du port de Cette avec le Rhône est donc la solution la meilleure en même temps que la plus économique; et le tracé en est commandé par la nature même des lieux. Le Rhône n'est pas, en effet, un fleuve exclusivement marseillais, comme on l'a dit quelquefois sur les trottoirs de la Cannebière. Le Rhône et Marseille lui-même appartiennent avant tout à la France et ne sont qu'un élément de son organisme; et la navigation sur le grand fleuve doit être alimentée par tous les produits qui viendront débarquer non pas seulement sur un point unique de notre littoral, mais dans tous les ports de la Méditerranée situés dans la région des embouchures.

Ce n'est pas Marseille d'ailleurs qui peut être le port d'exportation des charbons du Gard et de la Loire et de réception des minerais d'Espagne, de l'île d'Elbe et d'Afrique, dont la consommation augmente tous les jours dans les usines métallurgiques du sud-est de la France. Marseille est trop riche pour être un port charbon-

nier; il lui manque en outre de vastes emplacemens où l'on puisse manutentionner sur des terrains sans valeur des marchandises lourdes et encombrantes et installer des appareils de chargement et de déchargement comme on en voit dans tous les ports houillers de l'Angleterre. Ce port spécial ne peut être qu'Aigues-Mortes, le point du littoral le plus rapproché de nos bassins minéralogiques du Gard et qui pourra recevoir aussi facilement tous les produits de la Loire lorsque le rachat si vivement demandé du canal de Beaucaire permettra d'y conduire la batellerie du Rhône. Ce canal viendra aboutir à Cette qui est déjà le port d'arrivage des minerais, dont le tonnage a augmenté d'une manière si rapide depuis quelques années, et qui sera toujours le grand port du Languedoc et de toute la rive droite du Rhône.

Ce n'est pas davantage Marseille, dont la rade est ouverte de tous côtés, qui peut, au jour du danger, offrir un asile inviolable et une protection absolue à tout le matériel de notre marine marchande et des marines étrangères qu'une brusque déclaration de guerre surprendrait dans nos eaux. Ce refuge ne peut être qu'un bassin complètement fermé et situé à une distance de la mer que ne puissent franchir les projectiles ennemis. L'étang de Berre seul présente une sécurité parfaite.

Ce n'est pas non plus dans les bassins d'une ville maritime et peuplée que doivent normalement débarquer les huit cent mille têtes de bétail que nous envoient l'Algérie, la Corse, l'Espagne, la Sicile, toute l'Italie méridionale et une partie de l'Asie-Mineure. Ces animaux arrivent exténués, mourans de faim et de soif, amaigris par la fatigue et les privations d'un long voyage et sont, dans cet état misérable, expédiés vers le centre et le nord de la France. L'immense Camargue, qui fut autrefois le grand parc des Romains, n'est-elle pas là? et le Rhône, si on veut l'utiliser, ne peut-il aujourd'hui comme aux temps anciens, féconder ces steppes incultes et les transformer en riches pâturages? N'a-t-on pas dans le même pays et, pour ainsi dire sous la main, la réunion des trois élémens indispensables de la richesse agricole, un sol vierge formé d'alluvions de première qualité, des eaux douces et limoneuses, riches en détritus de toutes sortes, enfin le soleil le plus chaud et le climat le plus hâtif de l'Europe? Ne peut-on pas, n'aurait-on pas dû depuis longtemps déjà employer en Camargue les mêmes procédés qui ont fait la fortune du delta du Nil depuis l'origine des temps historiques? et n'est-ce pas une honte de ne voir dans cet immense désert fiévreux que quelques troupeaux errans de taureaux et de chevaux sauvages, alors que nous constatons la magnifique transformation agricole accomplie depuis plusieurs siècles par les Hol-

landais, sous un climat ingrat, dans un pays imprégné d'humidité et presque toujours privé de la chaleur et de la lumière fécondantes du soleil?

L'agriculture est toujours en Camargue à l'état d'enfance; on s'y croirait presque au temps d'Abraham et de Jacob, plus loin encore, car les récits bibliques nous apprennent que les peuples pasteurs possédaient des troupeaux disciplinés et que la basse Égypte était une riche plaine couverte de moissons; et nous assistons ainsi depuis vingt siècles à ce singulier spectacle d'une nation à demi barbare qui a exécuté des travaux gigantesques pour augmenter la fécondité de son sol, tandis que le peuple le plus civilisé de l'Europe laisse en jachère et presque à l'état sauvage une des plus riches portions de son territoire. Si donc, comme tout le fait espérer, les plaines de la Camargue redeviennent un jour ce qu'elles ont été jadis, un vaste champ cultivable et cultivé, un immense parc à bestiaux, c'est là et nulle part ailleurs que devra stationner pendant plusieurs semaines le bétail importé de toute la région méditerranéenne. Le canal Saint-Louis, délaissé jusqu'à ce jour, en sera le port d'arrivage tout naturellement indiqué, et Marseille ne peut songer à lui ravir ce trafic spécial, trop encombrant pour elle et dont la manutention et l'entretien ont besoin de conditions exceptionnelles, d'immenses espaces et de pâturages dont elle ne dispose pas.

A la grande ville phocéenne est réservé un assez beau lot. A la fois tête de ligne dans le midi de la France de notre réseau de chemins de fer et de nos voies navigables, Marseille, comme Cette, sera le point de passage de la majeure partie du transit entre l'Orient et l'Europe centrale. C'est par Cette et Marseille en effet que la France communique avec le monde entier; mais ces points de passage ne sont plus aujourd'hui obligatoires pour toutes les nations européennes. On l'a dit bien souvent, et il sera nécessaire de le dire encore bien des fois pour que ces idées pénètrent profondément dans l'esprit de tous : la France forme à l'extrémité occidentale de l'Europe une sorte d'isthme dont Marseille et Cette sur la Méditerranée, le Havre et Calais sur la Manche occupent les extrémités; jusqu'à ces dernières années nous avons pu croire que la traversée de cet isthme devait être la route forcément suivie par les voyageurs et le commerce, et leur épargnerait à la fois le détour par le détroit de Gibraltar et la traversée des Alpes. Mais, il faut bien le reconnaître, nos espérances sont aujourd'hui déçues. L'ouverture du canal de Suez est loin d'avoir augmenté, comme on l'avait espéré, la prépondérance de Marseille en lui assurant la plus grande partie du trafic qui se faisait autrefois par le sud de l'Afrique. Les

ports italiens ont beaucoup plus profité que les ports français de la libre communication entre la Mer-Rouge et la mer Méditerranée. La malle des Indes passe par Brindisi et ne va plus à Marseille. La grande barrière des Alpes est éventrée en plusieurs endroits. Le percement du Mont-Cenis a détourné une partie de notre trafic vers l'Italie; le passage du Brenner a mis les ports de l'Adriatique en communication avec la vallée du Danube; le Saint-Gothard ouvrira demain l'Allemagne du Sud. Italiens et Germains se donnent ainsi la main par-dessus les Alpes; et, si on n'y prend garde, la France comme l'Espagne, cet autre grand isthme délaissé depuis plusieurs siècles, sera bientôt en dehors du grand courant commercial qui va du midi vers le nord. Marseille cessera d'être l'intermédiaire obligé entre l'Europe d'une part, l'Égypte, l'Asie, l'Inde, la Chine, le Japon, l'Australie de l'autre. Gênes, Livourne, Brindisi, Trieste se réveillent et lui font dès à présent une active concurrence; et nous commençons à recueillir les fruits de nos anciennes utopies politiques et à ressentir les effets économiques de l'unification italienne et de l'hégémonie allemande.

Il est temps de réagir et d'ouvrir au commerce de la Méditerranée et de l'Orient, qui tend à nous délaisser, une route nouvelle dans des conditions supérieures à celles que l'Italie et l'Allemagne peuvent lui offrir à travers les Alpes. Cette route ne peut être que la vallée du Rhône.

De grands travaux sont en ce moment en cours d'exécution pour assurer à la batellerie un tirant d'eau constant et un fonctionnement régulier depuis Lyon jusqu'à Arles. Toutes les questions d'accès à la mer sont évidemment subordonnées au succès de ces travaux. Il faut avant tout affranchir de tout chômage et de tout retard la navigation fluviale, jusqu'à présent intermittente et languissante.

Lorsque ce premier résultat sera obtenu, la solution des embouchures ne se fera pas attendre, et cette solution ne saurait être unique et exclusive; elle ne devra pas profiter seulement à un port déterminé au détriment des autres; elle devra nécessairement être multiple. L'amélioration directe de la bouche naturelle permettra aux petits navires de sortir à pleines voiles, d'entrer librement en mer et de se diriger sans retard, sans sujétion d'écluses, sans manœuvres, jusqu'à Marseille et à Cette. Le canal Saint-Louis, ceux de Beaucaire à Aigues-Mortes et d'Arles à Bouc convenablement recreusés et améliorés, enfin le canal projeté du Rhône à l'étang de Berre et à Marseille, constitueront autant de bras artificiels du fleuve maritime que le commerce saura choisir tour à tour, suivant ses exigences, ses goûts, ses besoins ou même ses caprices. La

batellerie fluviale pourra dès lors se mettre en contact avec la batellerie maritime aux ports de Marseille, de Cette, de Bouc, de Saint-Louis et d'Aigues-Mortes. Les deux ports principaux de la Méditerranée, Marseille et Cette, attireront sans aucun doute à eux la majeure partie du trafic du Rhône; mais le mouvement se fera nécessairement sentir dans les petits ports voisins, qui sont depuis longtemps dans un état de dépérissement lamentable. La transformation de notre matériel naval, l'introduction de la vapeur, la facilité de trouver dans le commerce, les grandes compagnies industrielles ou les emplois publics une carrière facile et un avenir plus assuré ont détruit, même chez les populations littorales, le goût de la vie de mer. La voile a presque partout disparu et avec elle ce mystérieux attrait caché dans ses replis. La régénération des ports secondaires peut seule nous arrêter sur cette pente funeste. Les intérêts du commerce, de l'industrie et de l'agriculture sont donc ici les mêmes que ceux de notre marine marchande et militaire; et, puisque la nature a éloigné de l'embouchure de notre grand fleuve les ports de la région méditerranéenne, il faut que l'art, par des dérivations intelligentes, leur conduise ce fleuve qui leur manque et en fasse à la fois, comme de tous les grands ports de commerce du monde, des têtes de lignes de chemins de fer et des têtes de lignes de canaux de navigation.

La mer est toujours favorable à ceux qui vont la chercher : *Favet Neptunus eunti*. Telle est la devise que la ville de Nantes, fière de sa large embouchure de la Loire, porte sur ses armes. Telle doit être aussi celle de la vallée du Rhône. Marseille, Cette, Aigues-Mortes, Saint-Louis, l'étang de Berre, reliés au tronc du fleuve rendu navigable et mis ainsi en communication avec le cœur de la France, deviendront les points d'arrivée et de départ de la grande voie de navigation intérieure qui doit unir la Manche au golfe de Lyon. C'est par là seulement que nous pourrons maintenir notre influence maritime et commerciale dans la Méditerranée, faire contrepoids à toutes les trouées de la chaîne des Alpes et résister victorieusement à toutes les tentatives italo-germaniques en vue de déplacer à notre préjudice le transit du nord de l'Europe avec l'Afrique, l'Asie et l'extrême Orient.

CHARLES LENTHÉRIC.

L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ET

LA RÉVOLUTION

LES ŒUVRES (1).

Il nous faut ici distinguer deux groupes : le premier comprend tout ce qui relève de l'instruction publique proprement dite; au second appartiennent les lois et les actes qui s'y rattachent simplement. Nous n'avons pas, on le pense bien, l'intention de traiter ces deux groupes avec la même importance et les mêmes développemens. Les fondations scientifiques et littéraires de la convention forment sans doute un chapitre intéressant de l'histoire de l'instruction publique pendant la révolution et rentrent par conséquent dans notre sujet. Mais, s'il nous est interdit de les omettre, il nous sera bien permis de nous borner, en ce qui les concerne, à de simples mentions. Il n'y a plus grand'chose à dire aujourd'hui sur ce côté de la question : la matière est épuisée. Comme elle était bril-

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril et du 15 juin.

lante et qu'elle exigeait d'ailleurs peu d'études, il n'est pas d'historien qui ne s'y soit étendu. Le reste, c'est-à-dire l'organisation même de l'enseignement, était plus ardu, plus obscur et, pour tout dire, moins à l'honneur de la révolution; on l'a négligé contre tout droit; nous tâcherons de rétablir la proportion.

Le décret du 29 frimaire an II. — Le premier acte législatif se rapportant à l'instruction publique qui ait reçu un commencement d'exécution et qui mérite à ce titre de figurer parmi les œuvres est un décret du 29 frimaire an II. La convention venait, on l'a vu, de se déjuger à quelques semaines de distance; après avoir adopté le projet de la commission des neuf, elle en avait prescrit la révision et elle en avait chargé, concurremment avec le comité d'instruction publique qui rentre alors en scène, une nouvelle commission de six membres désignés par le comité de salut public.

Cette commission ne s'était pas contentée de revoir l'ancien projet; un de ses membres, Bouquier, en avait fait un tout différent. Le comité d'instruction publique, au contraire, se prononçait pour le maintien du décret légèrement modifié; il en avait même désigné l'auteur, Romme, comme rapporteur. C'est dans ces conditions que s'engagea le débat, un des plus intéressans et des plus sérieux qui eût encore eu lieu. Cette fois, en effet, ce n'étaient pas seulement deux projets plus ou moins discutables qui sollicitaient les suffrages de la convention; c'étaient deux écoles, deux principes qui allaient se rencontrer : d'un côté, les partisans du monopole et de l'omnipotence de l'état en matière d'instruction publique; de l'autre, les défenseurs de la liberté de conscience et d'enseignement. Le projet de Bouquier débutait par cette déclaration : « L'enseignement est libre » et ne contenait aucune disposition restrictive touchant les ecclésiastiques, les ci-devant nobles et les ci-devant religieux ou religieuses. Il ouvrait la carrière de l'enseignement à toutes personnes munies d'un certificat de civisme et de bonnes mœurs, sans même exiger d'elles aucune condition de capacité. Première et radicale différence entre les deux projets. En ce qui concerne l'enseignement, la disparate n'était pas moins accusée. Autant le programme de Romme était compliqué, autant celui de Bouquier était simple : lire, écrire et compter, son étendue n'allait pas au-delà de ces trois objets. Enfin, quant à la rétribution des instituteurs, le mode adopté par la nouvelle commission n'avait aucun rapport avec celui qui avait été proposé par l'ancienne. Au lieu du traitement minimum de 1,000 livres pour les instituteurs et d'un cinquième en moins pour les institutrices, pouvant aller dans les grands centres jusqu'à 2,400 livres, le projet de la commission des six disposait ainsi : « Les instituteurs et les institutrices qui

ouvriront des écoles dans les communes de la république, quelle que soit leur population, recevront annuellement pour chaque enfant ou élève : savoir, l'instituteur la somme de 20 livres; l'institutrice 15 livres. »

Ainsi, d'une part, un projet qui supprimait toute concurrence, créait plusieurs catégories d'incapacité, élargissait démesurément le champ de l'instruction primaire et mettait à la charge de l'état une dépense énorme; d'autre part, un projet qui consacrait le principe de la liberté d'enseignement sans réserves et sans exclusions d'aucune sorte, ramenait les études à de justes proportions et n'obérait pas trop les finances, c'est en ces termes que la question se posait. La discussion fut vive, ardente : Thibaudeau, Fourcroy, Danton lui-même, y intervinrent; les deux premiers surtout se prononcèrent avec beaucoup d'énergie dans le sens de la liberté.

Il faut citer ces discours; ils sont curieux au point de vue du revirement qu'ils indiquent qui s'était produit dans les idées de la majorité de la convention et même des Jacobins (1). « Le plan présenté par le comité et qui n'est à peu près qu'une copie de celui de Condorcet, dit Thibaudeau, me paraît plus propre à propager l'ignorance, l'erreur et les préjugés qu'à répandre les lumières. C'est un gouvernement pédagogique que l'on veut ainsi fonder dans le gouvernement républicain, une nouvelle espèce de clergé. Le comité veut une école primaire, c'est-à-dire un instituteur et une institutrice depuis quatre cents individus jusqu'à quinze cents, ce qui en donne au moins quatre-vingt mille pour le premier degré d'instruction. Il veut leur assurer à tous un traitement fixe de 1,000 à 2,400 fr., ce qui ferait une dépense annuelle de plus de 100 millions. Il propose ensuite une commission d'éducation par chaque district, composée de cinq membres, ce qui augmente encore cette armée de 2,750 individus; ajoutez-y 80,000 magistrats des mœurs et les professeurs des instituts, des lycées, les frais d'établissement de toutes ces écoles. Je demande à tout homme de bonne foi si, avec des institutions de cette sorte, nous ne nous rendrions pas la fable de toute l'Europe...

« Le système de créer des places fixes d'instituteurs et d'assurer leur salaire sans proportion avec leur travail est le moyen le plus sûr de n'en avoir que de mauvais, car alors les hommes ne verront plus que les places et le traitement qui y sera attaché; ils ne seront plus stimulés par l'émulation qui naît de la concurrence...

« D'ailleurs, poursuivait Thibaudeau, ce système n'est-il pas effrayant pour la liberté? La révolution vient de détruire toutes les

(1) Fourcroy en était alors président.

corporations et on voudrait en établir une monstrueuse, une de 172,750 individus qui, embrassant, par une hiérarchie habilement combinée, tous les âges, tous les sexes, toutes les parties de la république, deviendraient infailliblement les régulateurs plénipotentiaires des mœurs, des goûts, des usages et parviendraient facilement par leur influence à se rendre les arbitres de la liberté et des destinées de la nation. L'enseignement libre n'offre aucun de ces abus et contient une foule d'avantages. Aussitôt que la nation aura dit : « Je paierai à l'instituteur la somme de... pour chaque enfant qui suivra ses leçons, elle encourage les hommes instruits à se livrer aux intéressantes fonctions de l'enseignement; elle donne une prime aux talens et elle assure à la jeunesse de bons instituteurs avec beaucoup moins de dépenses...

« Abandonnez tout à l'influence salutaire de la liberté, à l'émulation et à la concurrence; craignez d'étouffer l'essor du génie par des règlemens ou d'en ralentir les progrès en le mettant en tutelle sous la férule d'une corporation de pédagogues, à qui vous auriez donné pour ainsi dire le privilège exclusif de la pensée, la régie des progrès de l'esprit humain, l'entreprise du perfectionnement de la raison nationale,.. qui exercerait une influence dangereuse sur la confection des lois, leur exécution, leur interprétation, sur les élections, qui dicterait la pensée publique et administrerait l'opinion. »

Ainsi parla Thibaudeau. Fourcroy, qui prit ensuite la parole, développa la même thèse en termes presque aussi vifs. Spectacle piquant que celui du futur organisateur de l'Université impériale s'élevant au nom de la liberté contre la doctrine de l'état enseignant. « Je crois, dit-il, qu'il y aurait danger à établir des écoles publiques salariées par la nation. Si l'on adoptait les plans d'instituts et de lycées qui ont été tant de fois reproduits sous différentes formes, on aurait toujours à craindre l'élévation d'une espèce de sacerdoce plus redoutable peut-être que celui que la raison du peuple vient de renverser. Solder tant de maîtres, créer tant de places inamovibles, c'est reformer des espèces de canonicats, c'est permettre enfin à des professeurs privilégiés de faire à leur gré des leçons froides que l'émulation ou le besoin de la gloire n'anime plus... Ici, comme dans toutes les autres parties des établissemens républicains, la liberté est le meilleur et le plus sûr modèle des grandes choses. Chacun doit avoir le droit de choisir pour professeurs ceux dont les lumières, l'art de démontrer, tout jusqu'au son de la voix, au geste, est le plus conforme à ses goûts. *Laisser faire* est ici le grand secret et la seule route des succès les plus certains... Plus de corporation, plus de privilèges dangereux pour la liberté. »

Il appartenait au rapporteur du comité d'instruction publique de répondre à ces critiques. Romme, en effet, l'essaya. Il s'appliqua,

dit *le Moniteur*, « à faire sentir que, décréter la liberté d'enseignement, ce serait entretenir une distinction odieuse entre le riche et le pauvre et laisser celui-ci dans un galetas comme auparavant, » mais il ne paraît pas que ce discours ait fait grande impression : visiblement la convention était en grande majorité tournée d'un tout autre côté, et ce fut à la presque unanimité que le projet de Bouquier devint le décret du 29 frimaire an II.

Un seul changement, d'importance à vrai dire, y fut introduit : « Les pères, mères, tuteurs ou curateurs *pourront* envoyer leurs enfans ou pupilles aux écoles du premier degré d'instruction, » disait le texte primitif. Un membre, Charlier, proposa de substituer à cette rédaction celle-ci : « *Seront tenus d'envoyer*, » etc. Dans l'état d'esprit où se trouvait la convention, le sort de cet amendement n'était rien moins qu'assuré : l'énergique intervention de Danton le sauva. On a souvent cité les paroles qu'il prononça dans cette circonstance : « Il est temps de rétablir ce grand principe qu'on semble méconnaître, que les enfans appartiennent à la république avant d'appartenir à leurs parens. » Le vote de la convention tranchait du même coup deux graves questions, celle de la liberté d'enseignement et celle de l'obligation : nous sommes moins avancés aujourd'hui, après quatre-vingt-dix ans d'efforts et de luttes. Comment ce grand résultat avait-il été obtenu? Comment surtout la même assemblée, les mêmes hommes, qui s'étaient naguère si nettement prononcés pour le plan d'éducation de Lepelletier, étaient-ils devenus tout à coup si libéraux? Il faut chercher l'explication de ce phénomène dans les circonstances au milieu desquelles il se produisit. Lorsque la discussion qu'on vient de résumer s'ouvrit, Robespierre et le comité de salut public venaient précisément de faire, l'un, sa fameuse profession de foi déiste, l'autre, son manifeste « contre les extravagances du philosophisme » et en faveur de la liberté des cultes. On commençait à être las, même aux Jacobins, de la débauche d'athéisme et des exploits de la populace contre le culte et les églises. La déesse Raison avait réconcilié beaucoup de gens avec le bon Dieu. Bref l'opinion dominante, à ce moment, opinion exploitée par Robespierre avec beaucoup d'habileté, était à la réaction. Le projet de Bouquier bénéficia de ces dispositions : inscrire dans la loi le principe de la liberté d'enseignement, c'était implicitement rendre aux prêtres le droit de tenir école et, dans une certaine mesure, restituer à la religion un peu de son ancien domaine. C'était, pour la convention, pour les jacobins, un moyen de se réhabiliter aux yeux de ceux qui leur reprochaient d'avoir livré Dieu lui-même en pâture aux outrages de la foule. On cherchait une occasion, il s'en présentait une; on la saisit.

Le décret du 9 pluviôse an II. — Il y avait longtemps que, de

tous les points de la France, on réclamait (1) à la convention de nouveaux livres élémentaires. Les anciens contenaient beaucoup de choses qui n'étaient plus de saison; imprégnés de l'esprit de l'ancien régime, ils semblaient peu faits pour inspirer à la jeunesse l'amour des institutions et des principes républicains. Il en restait d'ailleurs un très petit nombre : le zèle des sociétés populaires et des comités de surveillance en avait fait bonne justice.

Le 4 pluviôse an II, Grégoire, au nom du comité d'instruction publique, saisit l'assemblée de la question. Son rapport concluait à l'ouverture d'un concours pour la composition de livres élémentaires. Suivait un projet de décret en quatre articles qui fut voté le 9, sans discussion.

Les sujets d'ouvrages indiqués par Grégoire étaient en général assez bien choisis. C'étaient « des instructions pour les instituteurs, des méthodes pour apprendre à lire et à écrire, des notions sur la grammaire française, l'arithmétique, la géométrie, les principaux phénomènes de la nature et la morale républicaine. » Nous ferons cependant une exception à l'égard « des instructions pour la conservation des enfans *depuis la grossesse inclusivement* jusqu'à leur entrée dans les écoles nationales. » L'idée de mettre entre les mains d'enfans de huit à dix ans de petits traités d'hygiène conjugale était assez incongrue, de la part d'un évêque surtout : *Maxima debetur puero reverentia.* Il arriva plus d'une fois à la convention d'oublier ce précepte. Un autre de ses membres, Baraillon, ne voulait-il pas qu'on donnât dans les écoles « quelques règles de médecine sur la menstruation, les couches et les suites de couches? » Il est vrai que Baraillon était médecin.

Le décret du 9 pluviôse avait chargé le comité d'instruction publique de présenter une liste des savans et des gens de lettres qui lui paraîtraient les plus dignes d'être choisis par la convention comme juges du concours institué. Les suffrages du comité se por-

(1) La correspondance administrative aux Archives est pleine de ces réclamations. J'en citerai seulement cet échantillon : « Les membres composant le comité de correspondance de la Société populaire aux citoyens les membres composant le comité d'instruction publique (germinal an II).

« Citoyens,

« Depuis longtemps les sept têtes de l'Hidre du fanatisme sont tombées sous la hache de la raison, et ce monstre n'existe plus dans nos contrées. Au culte superstitieux des autels nous avons substitué celui des lois. Mais pour faire succer aux enfans, avec le lait, l'amour de la patrie, la haine des rois, des nobles et des prêtres, il nous reste quelque chose à désirer. La convention a décrété que son comité d'instruction serait chargé de procurer des livres élémentaires pour former les jeunes citoyens,.. et comme il est du devoir des sociétés populaires, de propager les principes républicains, notre société n'a pas hésité de charger son comité de correspondance de vous demander les livres propres à l'instruction publique. » (Arch. at., M. D. XXXVIII.)

tèrent sur « Lagrange, Daubenton, Lebrun, Monge, Richard, Garat, Thouin, Prony, Sérieys, Hallé, Corvisart, Désorgues, Vandernon et Buache. » Sauf deux ou trois noms peu connus et peu dignes de l'être, il y avait là toute une série d'hommes distingués, quelques-uns même supérieurs, et auxquels ne manquaient assurément ni la compétence, ni l'autorité. Le résultat, pourtant, fut loin d'être satisfaisant. L'examen des livres présentés au jury dura plus de deux ans et se termina par la distribution d'un certain nombre de prix et de mentions aux auteurs des meilleurs ouvrages. Mais, à part quelques exceptions, il ne paraît pas qu'ils aient jamais eu beaucoup de vogue. Le rapport très élogieux qu'en fit Lakanal au conseil des cinq cents ne réussit pas à les tirer de l'obscurité, et nous verrons bientôt le directoire occupé d'en faire rédiger de nouveaux.

Détail intéressant: un décret spécial avait confié la composition des élémens de morale républicaine à Bernardin de Saint-Pierre. L'auteur de *Paul et Virginie* ne vint jamais à bout de sa tâche. On a prétendu qu'il y avait mis de la mauvaise volonté. Peut-être, tout simplement, craignit-il de ne pouvoir traiter le sujet avec assez d'indépendance et de largeur (1)?

La commission exécutive de l'instruction publique (*12 germinal an II.*) — Ici se place un fait important et qu'avant d'aller loin, nous devons mentionner: la suppression des ministères et l'établissement à leur place de plusieurs commissions exécutives. Il y avait déjà longtemps que les ministères n'existaient plus que de nom et que la convention exerçait par ses comités, toutes les attributions du pouvoir exécutif. Le comité de salut public jugea le moment venu d'abattre l'institution elle-même et chargea Carnot d'en faire la proposition, accompagnée d'un décret qui fut voté le 12 germinal an II, à l'unanimité.

L'innovation n'était pas heureuse: au lieu de six ministres responsables, on allait avoir, on eut douze commissaires, assistés d'un ou deux adjoints chacun et d'un certain nombre d'employés, nommés par la convention, mais sur la présentation du comité de salut public; c'est-à-dire, en réalité, douze créatures de ce comité, douze chefs de division, aux appointemens de 12,000 francs, sans indépendance et sans initiative. L'instruction publique avait déjà passé par bien des vicissitudes: rattachée nominalement au ministère de l'intérieur, elle s'était vue tour à tour, et parfois dans le même temps

(1) Il fit de même à l'École normale. Nommé professeur de morale, il ne parut qu'une fois dans sa chaire. Encore fallut-il l'envoyer quérir par des gendarmes. On comprend les répugnances de Bernardin de Saint-Pierre, et son biographe, M. Aimé Martin, les a très bien expliquées. « Quelle serait la morale permise en 1794, a-t-il dit? Le simple exposé des principes devenait une satire violente des hommes, des choses et du gouvernement... »

entre les mains du comité d'instruction publique, du comité de salut public, de la commission des six et de la commission des neuf. La nouvelle organisation des services allait en faire un département spécial, administré par une commission dont les trois premiers membres furent : Payan, commissaire, Fourcade et Julien, adjoints.

Le décret du 18 prairial an II. — Au même ordre d'idées que le décret sur les livres élémentaires se rattache une loi du 18 prairial an II, également rendue sur le rapport de Grégoire : « Le comité d'instruction publique présentera un rapport sur les moyens d'exécution pour une nouvelle grammaire et un vocabulaire nouveau de la langue française. Il présentera des vues sur les changemens qui en facilitent l'étude et lui donnent le caractère qui convient à la langue de la liberté. »

Après avoir révolutionné les institutions et les habitudes, il fallait bien révolutionner la langue. L'entreprise était hardie; mais pourquoi ne l'eût-on pas tentée? on avait déjà tant improvisé de choses!

Le bon Grégoire ne doutait pas du succès et voyait déjà, grâce à sa nouvelle grammaire, tous les patois supprimés (1) et « l'unité d'idiome » enfin établie dans la république.

L'exécution malheureusement ne répondit pas à son attente. Les Vaugelas du comité d'instruction publique se récusèrent, et la ci-devant langue française fut épargnée.

L'École normale. — Le personnel des petites écoles était déjà, sous l'ancien régime, fort insuffisant et l'on a vu que la pensée d'en assurer le recrutement d'une façon régulière, au moyen d'écoles spéciales, s'était produite à plusieurs reprises dans les dernières années de la monarchie. En 1794, la situation de ce personnel était bien plus mauvaise encore: l'émigration, la terreur, la guerre, l'incertitude du lendemain surtout, y avaient fait des vides énormes. La disette de sujets capables, — c'est le mot qui revient à chaque instant dans la correspondance des administrations départementales

(1) Il eût été plus simple d'envoyer, comme le voulait Barère, « des instituteurs de langue française dans chaque commune rurale des départemens du Morbihan, du Finistère, des Côtes-du-Nord et de la Loire-Inférieure. » L'organe habituel du comité de salut public à la convention avait présenté à ce sujet un projet qui fut voté, mais ne reçut jamais d'exécution. On a souvent cité ses paroles dans cette circonstance. « Vous avez décrété l'envoi des lois à toutes les communes de la république; mais ce bienfait est perdu pour celles des départemens que j'ai indiqués. Les lumières portées à grands frais, aux extrémités de la France, s'y éteignent en arrivant, puisque les lois n'y sont pas entendues.

« Le fédéralisme et la superstition parlent bas-breton, l'émigration et la haine de la république parlent allemand; la contre-révolution parle italien, et le fanatisme parle basque. Brisons ces instrumens de dommage et d'erreur. »

et des agens nationaux, — était à son comble, et le décret de frimaire n'avait reçu d'exécution presque nulle part.

Il fallait avant tout remédier à cet état de choses.

Le comité de salut public, — rendons-lui cette justice, — en avait eu un moment le désir; même à sa demande, la convention avait pris un décret tendant à l'organisation d'écoles normales d'instituteurs. Toutefois les choses en étaient restées là. Après le 9 thermidor, le comité d'instruction publique s'appropria l'idée et la présenta sous une forme nouvelle. De là le décret du 9 brumaire an III et la fondation de la *première* école normale, qu'il ne faut point confondre avec la grande École normale de 1808.

Réunir à Paris, sous la direction de maîtres éminens, un nombre considérable d'apprentis instituteurs, les y retenir un certain temps, moyennant une rétribution avantageuse et le remboursement de leurs frais de route; puis, lorsqu'ils seraient en état d'enseigner à leur tour « non pas les sciences, mais l'art de les enseigner, » les renvoyer dans leurs départemens respectifs et leur confier la mission d'y ouvrir des écoles, tel était le but de cette fondation.

Voici d'ailleurs en quels termes le rapporteur Lakanal vint l'expliquer à la convention. Le morceau, bien qu'emphatique, n'est pas sans intérêt :

« Il y a quelques mois, dit-il, des hommes qui avaient leurs motifs pour vouloir tout couvrir de ténèbres, étaient prêts à traiter de criminels ceux qui vous auraient parlé d'instruction et de lumières; c'est surtout des tyrans que vous avez renversés qu'il était vrai de dire qu'ils craignaient les hommes éclairés comme les assassins craignent les réverbères. Aujourd'hui, la convention gouverne seule la nation qu'elle représente, et le cri unanime de la France et de ses législateurs demande un nouveau système d'enseignement pour répandre sur tout un peuple des lumières toutes nouvelles...

« Une grande difficulté se présentait à l'entrée même de l'exécution de ces idées sur l'instruction publique, lorsqu'on voulait les réaliser. Où trouver un nombre suffisant d'hommes pour enseigner dans un si grand nombre d'écoles des doctrines si nouvelles, avec une méthode si nouvelle elle-même? Il ne faut pas les chercher dans les instituteurs des écoles anciennes, ils n'y seraient pas propres. Il faut donc les former, et, par ce cercle vicieux et fatal dans lequel semblent toujours rouler les destinées humaines, il semble que pour les former il faudrait déjà les avoir.

« C'est ici qu'il faut admirer le génie de la convention nationale. La France n'avait point encore les écoles où les enfans de six ans doivent apprendre à lire et à écrire, et vous avez décrété l'établissement d'écoles normales... Vous avez ainsi voulu créer à l'avance, pour le vaste plan d'instruction publique qui est aujourd'hui dans

vos desseins, un très grand nombre d'instituteurs capables d'être les exécuteurs d'un plan qui a pour but la régénération de l'entendement humain.

« Dans ces écoles, ce n'est pas la science qu'on apprendra, mais l'art de les enseigner ; au sortir de ces écoles, les disciples ne devront pas seulement être des hommes instruits, mais des hommes capables d'instruire. Pour la première fois sur la terre, la nature, la vérité, la raison et la philosophie vont donc avoir un séminaire ; pour la première fois, les hommes les plus éminens en tout genre de sciences et de talens vont être les premiers maîtres d'école d'un peuple ; car vous ne ferez entrer dans les classes de ces écoles que les hommes qui y sont appelés par l'éclat incontesté de leur renommée dans l'Europe.

« Et nous vous proposons d'appeler de toutes les parties de la république, autour de ces grands maîtres, des citoyens désignés par les autorités constituées. Déjà pleins d'amour pour la science qu'ils posséderont,.. leurs progrès dans les arts qu'ils étudieront auront une rapidité qui ne peut être ni prévue, ni calculée. Aussitôt que seront terminés à Paris ces cours de l'art d'enseigner les connaissances humaines, la jeunesse savante et philosophique qui aura reçu ces grandes leçons ira les répéter à son tour dans toutes les parties de la république, elle ouvrira partout des écoles normales... Aux Pyrénées et aux Alpes, l'art d'enseigner sera le même qu'à Paris, et cet art sera celui de la nature et du génie. La raison humaine, cultivée partout avec une industrie également éclairée, produira partout les mêmes résultats, et ces résultats seront la récréation de l'entendement humain chez un peuple qui va devenir l'exemple et le modèle du monde. »

C'était beaucoup dire, et la nouvelle institution eût peut-être gagné à être présentée d'une façon plus modeste ; elle eût surtout beaucoup mieux réussi, si des visées moins ambitieuses et des vues plus pratiques avaient présidé à son organisation. Transporter à Paris, en pleine effervescence révolutionnaire, mille quatre cents jeunes gens de toute provenance et de tout âge, sans s'être au préalable assuré de leurs aptitudes et de leurs dispositions, sans leur avoir fait subir un examen sérieux, était déjà bien scabreux. On fit plus : au lieu de prendre ces jeunes gens, tout frais débarqués dans la capitale, partant plus exposés que d'autres, et de les caserner ou du moins de les soumettre à des règlemens d'études très sévères, on les abandonna à eux-mêmes ; on ne les astreignit à aucune assiduité. Ils furent libres de suivre ou de ne pas suivre les cours. Naturellement beaucoup en abusèrent, et l'école, au lieu d'élèves, ne compta bientôt plus que quelques auditeurs de bonne volonté.

La plupart de ces cours, au surplus, n'étaient guère faits pour

attirer des jeunes gens dont la première instruction se bornait, en général, à quelques notions de grammaire et d'arithmétique. Deux chaires de mathématiques, une de physique, une de géométrie descriptive, une d'histoire naturelle, une de chimie, une d'agriculture, deux de géographie, une d'histoire, une de grammaire générale, une de morale, une de littérature, une d'analyse de l'entendement humain et une d'économie politique, et dans ces chaires, quels hommes! Lagrange, Laplace, Monge, Daubenton, Berthollet, Laharpe, Garat, Volney, Bernardin de Saint-Pierre! en vérité, l'effort n'était pas en proportion de la difficulté de l'entreprise. Tant de science e, de talens n'étaient point nécessaires pour former des maîtres d'écolet et de bons cours normaux, des conférences d'un caractère pratique, auraient été bien autrement utiles que les grandes leçons de ces illustres professeurs.

« Ces leçons, a dit M. Cousin, étaient plutôt des discours académiques que des conférences propres à instruire. » Il y a peut-être quelque exagération dans ce jugement. En parcourant les douze volumes dont se compose le recueil qu'on en a fait, on trouve beaucoup de morceaux qui n'ont rien d'académique; mais en revanche on en rencontre bien peu qui soient à la portée d'intelligences moyennes.

Sous le rapport de l'enseignement comme sous celui de la discipline, l'école normale de l'an III ne répondait donc en aucune façon à la pensée dont elle était née : elle eût peut-être à la longue suscité quelques vocations scientifiques; elle était incapable de donner à la république les instituteurs dont elle avait besoin. Aussi n'y avait-il pas encore trois mois qu'elle fonctionnait que de tous côtés on en réclamait déjà la fermeture, et qu'un député, Thibaut, en faisait la proposition. Le débat ne fut pas long : « Il y a une infinité d'élèves qui ne vont pas à l'école, dit un représentant... le but de l'institution est manqué. » — « Il l'est absolument, ajouta Romme; je ne vois dans l'institution actuelle que le charlatanisme organisé, j'en demande la suppression. » Oui! oui! s'écrièrent une foule de voix.

Cependant les membres du comité d'instruction publique gardaient un silence embarrassé. Quelqu'un en fit l'observation. Daunou se décida alors à monter à la tribune. On s'attendait à un discours : on eut une courte oraison funèbre. « Je ne me dissimule pas, dit l'orateur du comité, que les leçons, plus dirigées vers les hauteurs des sciences que vers l'art d'enseigner, n'ont pas eu un caractère vraiment normal. » Et il concluait en demandant la clôture de l'école pour le 30 prairial. Le délai parut encore trop long. « Les plus courtes folies sont les meilleures, » dit une voix. Et la fermeture fut fixée à la fin du mois courant, au 30 floréal.

Les écoles de santé. — Il existait avant la révolution, sans compter les cours publics d'accouchement établis dans beaucoup de provinces en vertu de l'ordonnance de 1770, trente facultés ou collèges de médecine (1) qui, sous un rapport au moins, celui de la quantité, suffisaient largement à tous les besoins. Mais il n'y avait pas un seul de ces établissemens où « les principes de l'art de guérir fussent enseignés dans leur entier. » A Paris même, on ne trouvait cette instruction complète qu'en réunissant à grands frais les cours particuliers que plusieurs professeurs habiles donnaient dans leurs maisons. Des examens trop faciles et, par conséquent, presque nuls multipliaient le nombre des docteurs ignorans et des charlatans avides. » Telle était, d'après Fourcroy, la situation de la médecine en France sous l'ancien régime. Si défectueuse qu'elle fût, pourtant, cette situation n'approchait pas de celle qui nous est révélée par les documens postérieurs à la suppression des universités.

« L'ignorance effroyable des sages-femmes ordinaires, dit un de ces documens (2), et leur témérité doivent faire désirer à toutes les âmes sensibles que nos sages législateurs fassent cesser un fléau qui désole principalement nos campagnes, et qui moissonne tous les ans un grand nombre de victimes de l'impéritie et du charlatanisme des matrones qui y sont répandues. » Et ailleurs : « Voici comment ces sages-femmes parviennent à leurs fonctions : lorsqu'il manque une matrone dans une commune, soit par mort ou empêchement quelconque, les commères s'assemblent et choisissent une d'entre elles pour la remplacer. Autrefois, le choix était présenté à l'approbation du curé de la paroisse, qui l'adoptait, et la sage-femme était faite. Aujourd'hui, ce sont les officiers municipaux qui sont devenus les approbateurs juges. Très peu de ces femmes savent lire et écrire, presque aucunes n'ont de dispositions pour l'emploi auquel on les destine et aucunes ne reçoivent nulle espèce d'instruction propre à les mettre au fait de l'état qu'elles doivent exercer. »

« Dans tous les cantons de la république, écrit encore le chef de la deuxième division du ministère de l'intérieur (3), on voit des hommes sans études exercer la médecine, la chirurgie et la pharmacie. Partout la santé et la vie des citoyens crédules et confians deviennent le jouet de l'impéritie, du charlatanisme et de l'avarice. Cette funeste licence est une suite de l'abolition des jurandes, mais, en affranchissant l'industrie de ses entraves, le législateur n'a pas voulu dispenser des travaux qui créent la science, de l'expérience qui la développe, ni des sages précautions que réclame la sûreté

(1) J'emprunte ce chiffre au rapport de Fourcroy sur les écoles de santé.
(2) Archives nationales.
(3) *Ibid.*

publique. Autrefois, les états qui tenaient à l'art de guérir ne pouvaient être exercés qu'avec des patentes et brevets accordés, les uns par les universités, les autres par le premier chirurgien du roi. Il est vrai que les études seules ne donnaient pas ces titres, qu'il fallait encore les payer. L'abus était dans la vénalité; l'institution était salutaire. C'est cette garantie qu'il est urgent de rétablir sous telle forme que les circonstances permettront et que la sagesse du ministre voudra adopter. »

Mais c'était surtout aux armées que se faisait sentir le besoin de praticiens instruits et qu'en était grande la pénurie. « Les nombreux bataillons chargés du soin de la défense de la liberté et de l'égalité exigeaient à leur suite une grande quantité d'hôpitaux, » et dans ces hôpitaux étaient employés « plusieurs milliers d'officiers de santé » qu'il fallait remplacer en cas de mort ou de maladie grave. En moins de dix-huit mois, — c'est Fourcroy qui parle, — plus de six cents de ces malheureux avaient péri et le moyen d'en former de nouveaux manquait « presque entièrement dans les différentes parties de la république. »

Il fallait pourtant trouver ce moyen sous peine de voir le découragement et la démoralisation pénétrer dans l'armée. La convention le sentit, et c'est pourquoi, tandis qu'elle négligeait complétement les études de droit, elle s'appliqua d'assez bonne heure à rétablir celles de médecine. Le 14 frimaire an III, un décret, rendu sur le rapport de Fourcroy, créait à Paris, à Montpellier et à Strasbourg trois écoles « destinées à former des officiers de santé pour le service des hôpitaux militaires et de la marine. » Ce même décret disposait qu'il « serait appelé de chaque district un citoyen de dix-sept à vingt-six ans, » que trois cents de ces jeunes gens seraient versés dans l'école de Paris, cent cinquante dans celle de Montpellier et cent dans celle de Strasbourg, et qu'un traitement de 1,200 francs leur serait alloué.

Le nombre des professeurs était fixé pour Paris à douze, pour Montpellier à huit et pour Strasbourg à six.

Quant aux études, elles devaient être « encyclopédiques, » c'est-à-dire embrasser « toutes les connaissances relatives à l'art de guérir » et comprendre à la fois la pratique et la théorie, double innovation, la seconde surtout, d'une importance capitale. Le décret du 14 frimaire an III marque, en effet, d'une façon bien nette et bien tranchée dans l'histoire de la médecine. C'est proprement pour cette science le point de départ d'une ère nouvelle. Dans l'ancienne organisation des études, des branches entières de connaissances, telles que la physiologie, l'histoire naturelle et la chimie, n'étaient même pas représentées; elles occuperont désormais une place importante.

Il n'y avait avant la révolution qu'une seule chaire de clinique à Paris, et les élèves n'étaient pour ainsi dire pas exercés aux dissections anatomiques et aux opérations chirurgicales. « La pratique même de l'art, l'observation au lit du malade va devenir une des principales parties de l'enseignement. Trois hospices : celui de l'Humanité, pour les maladies externes; celui de l'Unité (la Charité), pour les maladies internes, et celui de l'école même pour les cas rares, offriront aux élèves une fois instruits dans les connaissances de la théorie, le complément de toutes les autres. » (Fourcroy.)

Le Muséum. — Le Jardin des Plantes, en 1789, n'était pas, comme son nom semblerait l'indiquer et comme on l'a fort injustement prétendu, une simple école de botanique. Dès le XVIIe siècle, sous l'administration de Colbert, des cours de chimie, d'anatomie et de chirurgie y avaient été institués, et bien avant la révolution, Daubenton, Jussieu, Buffon, l'avaient illustré. Toutefois, il s'en fallait que l'importance de cet établissement se fût accrue dans la proportion de celle des sciences naturelles. Son enseignement, ses collections, son étendue même, étaient devenus tout à fait insuffisans. Avec ses trois chaires, ses trois galeries et ses quelques hectares consacrés à la culture, il faisait une assez triste figure en un temps qui se piquait d'avoir découvert la nature. La botanique, popularisée par Rousseau, la zoologie surtout, révélée par Buffon, réclamaient de plus vastes espaces, d'autres aménagemens et surtout une nouvelle et plus complète organisation des études.

Il était réservé à Lakanal de préparer et c'est l'honneur de la convention d'avoir réalisé cette utile réforme. Le 10 juin 1793, à l'heure même où la cause de la révolution semblait le plus désespérée, l'organe habituel du comité d'instruction publique montait à la tribune et donnait lecture d'un rapport tendant à la transformation du Jardin des Plantes en un vaste établissement d'enseignement scientifique. De trois, le nombre des chaires était porté à douze. Ne fallait-il pas, disait le rapport, « ouvrir à la science le livre immense de la nature? »

Lakanal, dans sa confiance, ajoutait même : « Il viendra sans doute un temps où l'on élèvera au Jardin national les espèces de quadrupèdes, d'oiseaux et d'autres animaux étrangers qui peuvent s'acclimater sur le sol de la France et lui procurer de nouvelles richesses. » C'était déjà l'idée de notre Jardin d'acclimatation.

Le rapport insistait encore sur la nécessité de donner au nouvel établissement un nom plus scientifique, celui de Muséum, et une constitution républicaine. « L'arbre de la liberté, disait-il, serait-il le seul qui ne pût être naturalisé au Jardin des Plantes? » Un tel argument devait être irrésistible et fut, en effet, couronné d'un plein succès. La convention vota, sans même le discuter, le projet de Lakanal.

Un mois plus tard, elle achevait son œuvre en nommant aux chaires nouvellement créées des hommes dont les uns étaient déjà célèbres et dont les autres étaient destinés à le devenir bientôt; au nombre de ces derniers, Geoffroy Saint-Hilaire, alors à peine âgé de vingt et un ans.

L'école révolutionnaire de Mars. — Lorsqu'en 1787, la célèbre école militaire fondée par Louis XV à l'instigation de Mme de Pompadour et aux applaudissemens des encyclopédistes, avait été fermée, les six cents élèves qui y étaient entretenus aux frais du roi avaient été répartis dans les collèges militaires provinciaux (1), de sorte que le recrutement des officiers de terre n'avait eu presque aucune atteinte à subir. En 1793, la situation était bien différente : l'émigration d'une part, la suppression des collèges militaires de l'autre avaient entièrement désorganisé les cadres, et, cela, dans un moment où le besoin d'officiers instruits et disciplinés se faisait cruellement sentir.

Dans ces conjonctures, il semble qu'il n'y avait qu'un parti raisonnable à prendre, c'était de rétablir au plus vite soit l'école, soit les collèges militaires. Le comité de salut public eut malheureusement une autre idée; il crut possible de former en quelques mois, par une éducation et des procédés sommaires, un grand nombre d'officiers de toutes armes, et l'école révolutionnaire de Mars naquit.

Cette école, ou plutôt ce camp retranché, fut établie dans la plaine des Sablons, non loin du bois de Boulogne. On y appela de tous les points du territoire quatre mille jeunes gens environ, choisis par les agens nationaux, « parmi les fils de sans-culottes; » pour les aguerrir et les habituer aux privations, on les soumit au régime de la vie en commun sous la tente et du lard rance, et on les maintint à l'état de réclusion absolue, « parqués dans une enceinte de palissades dont les intervalles étaient garnis de chevaux de frises et de sentinelles. »

Là, du matin au soir, ces jeunes gens devaient être exercés au maniement des armes, aux manœuvres de l'infanterie, de la cavalerie et de l'artillerie, et recevoir rapidement quelques notions de tactique, de fortification et d'administration militaire. La fraternité, l'amour de la patrie et la haine des rois faisaient également partie des matières obligatoires. Tantôt, entre deux exercices, la centurie (groupe de dix tentes) était convoquée pour entendre une instruction patriotique de la bouche de son chef le centurion, — qui était en général « un vieux soudard. » Tantôt toute l'école se réunissait dans la baraque qui servait de salle d'étude, et c'était quelque

(1) A Auxerre, Beaumont, Brienne, Dôle, Effiat, Pont-à-Mousson, Pontlevoy, Rebais, Sorèze, Tournon, Tyron et Vendôme.

membre de la convention, venu tout exprès de Paris, qui la haranguait « à l'ombre d'une statue colossale de la Liberté. » Quelquefois l'action remplaçait la parole. L'école était admise à parader dans les fêtes nationales ; elle y paraissait dans le costume ridicule imaginé pour elle par David et elle y jouait sa partie.

Au 10 août, on lui fit attaquer à la baïonnette et à grand fracas d'artillerie une redoute dont les défenseurs semblaient obéir à plusieurs mannequins éclatans d'oripeaux qui représentaient le pape, l'empereur d'Autriche, le roi de Prusse, le roi d'Angleterre, le roi d'Espagne, Pitt et Cobourg.

C'est par de tels hauts faits que les élèves de l'école révolutionnaire de Mars préludaient à leurs futurs exploits, « prouesses puériles, a dit un témoin oculaire, et que la convention, qui les ratifiait, ne rougissait pas de consigner dans les feuilles officielles. »

A la fin cependant, l'inutilité, le danger même de l'institution apparut à tous les yeux : les plus obstinés se rendirent. Mais il n'y fallut pas moins que le 9 thermidor. Dans cette fameuse journée, l'école avait été singulièrement hésitante ; appelée en toute hâte à Paris pour défendre l'assemblée, il s'en était fallu de bien peu qu'elle ne tournât du côté d'Hanriot. La convention ne lui pardonna pas ce crime. Elle avait eu peur : elle fut implacable. Le 2 brumaire an III, un décret prononçait la dissolution de « cette armée de séides réunie pour servir le tyran qui venait d'être anéanti. » L'expérience n'avait pas duré six mois! Pas une voix pourtant ne s'éleva pour en demander la prolongation.

L'École polytechnique. — Il n'existait sous l'ancien régime aucun établissement d'éducation commun aux divers corps d'ingénieurs. Ces corps se recrutaient au moyen de plusieurs écoles spéciales telles que l'école du génie militaire, l'école d'artillerie, l'école des ponts et chaussées, l'école des mines, etc. Mais les cours établis dans ces maisons avaient un caractère absolument technique, et si les jeunes gens qui les suivaient en sortaient avec des connaissances spéciales suffisantes, ils n'en emportaient le plus souvent qu'un bagage scientifique assez léger. En général, aucune règle, aucune condition d'âge ni d'examen ne leur était imposée ; on était admis et l'on se maintenait par la faveur seule. Bref, l'organisation, aussi bien que l'enseignement de ces écoles, avait toujours été fort défectueuse (1).

(1) Excepté cependant l'école du génie militaire. Fondée à Mézières en 1748, cette école jouissait d'une grande et légitime réputation. Elle ne comptait que vingt élèves, tous nobles et se renouvelant chaque année par moitié, mais on n'y entrait qu'après avoir subi devant un membre de l'Académie des sciences un examen fort sérieux et « la méthode d'instruction qu'on y suivait était, malgré quelques imperfections, — c'est

En 1794, cette organisation était plus que défectueuse : elle n'existait plus ; un décret avait mis à la disposition du ministre de la guerre les élèves du génie militaire et des ponts et chaussées. Quant à l'école d'artillerie, établie à la Fére en 1756, transférée deux ans après à Bapaume, supprimée en 1772, rétablie par un décret du 15 octobre 1790 et installée à Châlons, dans une ville dénuée de toute espèce de ressources, après tant de vicissitudes, elle végétait assez misérablement. Tout son matériel d'études se composait de quelques pièces de siège et de campagne, et elle ne possédait ni cabinet de physique, ni laboratoire de chimie, ni bibliothèque, ni collection d'aucune sorte.

La convention se trouvait donc fort dépourvue et placée dans cette alternative rendue chaque jour plus impérieuse par le développement que prenait la guerre, ou de revenir à l'ancien état de choses ou de faire du neuf. C'est à ce dernier parti qu'elle s'arrêta sur la proposition et grâce à l'énergique initiative de son comité de salut public, qui eut dans cette circonstance, — il ne faut pas craindre de le dire, — une véritable inspiration de génie. Créer à Paris, sous le nom d'école centrale des travaux publics, un vaste établissement destiné à former toute une pépinière d'ingénieurs civils et militaires ; donner pour maîtres à ces jeunes gens les plus illustres savans de l'époque, et comme objectif à leurs études, non-seulement les connaissances pratiques nécessaires à l'exercice de leur future profession, mais encore une forte et complète éducation scientifique, tel fut le dessein que le comité de salut public eut l'honneur de concevoir et la convention celui de réaliser sur le rapport de Fourcroy. Organisée par un décret du 7 vendémiaire an III, l'école centrale des travaux publics s'ouvrit le 10 frimaire suivant. Trois mois après le 15 fructidor, elle prenait le nom d'École polytechnique. « L'originalité de cette création, a dit un écrivain, c'est d'avoir senti qu'avant de parquer les jeunes gens dans des spécialités particulières, il fallait, suivant l'expression d'Arago, leur enseigner les principes généraux des sciences également indispensables aux ingénieurs civils et militaires. »

Cette idée si féconde appartient en effet bien en propre à la révolution, et c'est elle incontestablement qui a fait le succès de l'institution. L'École polytechnique n'était pas née qu'elle avait déjà réussi ; elle n'avait pas un an d'existence qu'elle était déjà fameuse dans toute l'Europe.

La convention, du reste, n'y épargna rien : la jeune école fut

Fourcroy qui parle, — la meilleure que l'on eût dans ce genre. » Monge y avait longtemps professé la géométrie descriptive.

littéralement comblée. Concours public ouvert dans les vingt-deux principales villes de la république pour l'examen des candidats, gratuité de l'enseignement, traitement de 1,200 francs par an aux élèves, maîtres éminens et largement rétribués, tout fut mis en œuvre pour lui donner, dès le principe, beaucoup de vogue et d'éclat.

Le décret du 27 brumaire an III. — Après le 9 thermidor, une nouvelle majorité composée de la plaine, des débris de la Gironde et des déserteurs de la montagne, tels que Barras et Tallien, s'était formée dans la convention. On devait conséquemment s'attendre à voir reparaître les projets que l'influence de Robespierre avait fait écarter. Au nombre de ces projets se trouvait celui que Lakanal avait rédigé de concert avec Sieyès et Daunou. Il le reprit après y avoir introduit quelques modifications (1), et la convention le vota; c'est le décret du 27 brumaire an III.

On connaît déjà la substance de ce décret (2): les écoles primaires divisées en deux sections, l'une pour les garçons, l'autre pour les filles, et distribuées à raison d'une par mille habitans; les maîtres élus et surveillés par un jury d'instruction (3) composé de trois membres désignés par l'administration du district et pris hors de son sein parmi les pères de famille, les traitemens fixés pour les hommes à 1,200 francs, pour les femmes à 1,000 francs; les matières d'enseignement déterminées ainsi qu'il suit : la lecture, l'écriture, la déclaration des droits de l'homme et la constitution, les élémens de la langue française, les règles du calcul simple et de l'arpentage, quelques notions d'histoire naturelle, enfin la récitation des actions héroïques et des chants de triomphe. »

Ces dispositions différaient entièrement de celles que la convention avait adoptées quelques mois auparavant. Aussi le projet de Lakanal souleva-t-il une assez vive opposition. On lui reprocha d'engager la république dans une voie ruineuse en mettant à la charge de l'état les frais d'établissement d'un trop grand nombre d'écoles (4) et en substituant au système de la rétribution par tête d'élève celui des traitemens fixes. L'objection n'était pas sans valeur et la réponse qu'y fit Lakanal fut assez embarrassée : « J'entends, dit-il, une objection : l'exécution de notre projet grèverait d'une dépense énorme les finances de la république. Je réponds que, si la loi portée pour l'organisation des écoles primaires (celle du 29 frimaire an II) avait

(1) Notamment en ce qui concerne l'établissement d'une commission centrale.

(2) Voyez la *Revue* du 15 juin.

(3) Le bureau d'inspection de l'ancien projet.

(4) D'après les calculs de Lakanal lui-même, la dépense se serait élevée à 54,600,000 livres.

été ramenée à exécution, elle aurait jeté la république dans des dépenses plus considérables. Par quelle fatalité nous oppose-t-on de pareilles objections lorsque nous proposons un plan simple et organique d'instruction nationale?.. Le projet de vandaliser la France pour l'asservir aurait-il donc survécu au moderne Pisistrate? »

L'argument de Robespierre était alors sans réplique; il nous paraît moins concluant aujourd'hui. Lakanal eut aussi quelque peine à défendre son programme d'études, que beaucoup de membres de la convention trouvaient excessif, étant donné surtout qu'il s'appliquait aux deux sexes.

Baraillon, entre autres, en fit la critique en termes assez piquans: « J'attends, dit-il, en se résumant, que l'on me prouve qu'il importe au sexe de savoir l'arpentage. » Le mot portait juste.

Un autre membre, Leflot, demandait « qu'on établît des peines contre les parens qui n'enverraient pas leurs enfans aux écoles. » C'était revenir au principe de l'éducation impérative que le décret du 29 frimaire avait déjà consacré, mais qu'on n'avait encore appliqué nulle part. La motion ne fut pas appuyée : elle rappelait de trop mauvais jours.

Le décret du 7 ventôse an III. — Nous entrons ici dans une phase nouvelle de l'histoire de l'instruction publique pendant la révolution. Depuis trois ans, les écoles primaires avaient été la principale, on pourrait dire l'unique préoccupation de la convention. Toutes ses pensées, tous ses efforts s'étaient tournés de ce côté. Soit que l'organisation des autres degrés d'enseignement lui parût moins urgente, soit que l'idée qu'elle s'en formait fût encore trop confuse, elle avait toujours ajourné cette partie de sa tâche. Cependant la suppression des collèges et des universités avait apporté dans les habitudes et les besoins des classes intermédiaires, un trouble au moins égal à celui qui était résulté pour les classes rurales de la fermeture ou de l'abandon des petites écoles. La bourgeoisie provinciale, surtout, regrettait beaucoup ces maisons où elle avait été élevée; réduite à placer ses enfans dans quelques mauvais pensionnats qui s'étaient organisés à la hâte, ou chez des professeurs particuliers, ce qui lui coûtait fort cher, elle souffrait à la fois dans ses affections et dans ses intérêts. Pendant la terreur et tant qu'avait vécu Robespierre, elle s'était tue. Après le 9 thermidor, auquel elle avait bruyamment applaudi, on lui devait bien quelque satisfaction.

Le comité d'instruction publique, en tout cas, jugea le moment venu de s'occuper du second degré d'enseignement, et chargea son président Lakanal de présenter à la convention un rapport et un projet de décret sur la matière. Lu dans la séance du 26 frimaire

an III, ce travail fut adopté presque sans discussion et devint peu de temps après le décret du 7 ventôse.

Nous ne nous arrêterons pas longtemps à ce décret; ce que nous pourrions en dire ferait double emploi avec les observations que nous aurons à présenter sur la partie similaire de la loi du 3 brumaire an IV et serait sans grand intérêt, vu que le vote de la convention ne fut suivi d'aucune mesure d'exécution. Nous en donnerons seulement les principales dispositions.

« Chap. Ier, art. 1er. — Pour l'enseignement des sciences, des lettres et des arts, il sera établi dans toute l'étendue de la république des écoles centrales distribuées à raison de la population; la base proportionnelle sera d'une école par trois cent mille habitans.

« Art. 2. — Chaque école centrale sera composée : 1° d'un professeur de mathématiques; 2° d'un professeur de physique et de chimie expérimentales; 3° d'un professeur d'histoire naturelle; 4° d'un professeur d'agriculture et de commerce; 5° d'un professeur de méthode des sciences ou logique et d'analyse des sensations et des idées; 6° d'un professeur d'économie politique et de législation; 7° d'un professeur d'hygiène; 8° d'un professeur d'arts et métiers; 9° d'un professeur de grammaire générale; 10° d'un professeur de belles-lettres; 11° d'un professeur de langues anciennes; 12° d'un professeur de langues vivantes les plus appropriés aux localités; 13° d'un professeur des arts de dessin.

« Chap. II, art. 1er — Les professeurs des écoles centrales seront examinés, élus et surveillés par un jury central d'instruction, composé de trois membres nommés par le comité d'instruction publique.

« Art. 3. — Les nominations des professeurs seront soumises à l'approbation de l'administration du département.

« Art. 4. — Si l'administration refuse de confirmer la nomination faite par le jury central, il pourra faire un autre choix.

« Art. 5. — Lorsque le jury persistera dans sa nomination et l'administration dans son refus, elle désignera pour la place vacante le citoyen qu'elle croira mériter la préférence; les deux choix seront envoyés au comité d'instruction publique qui prononcera définitivement entre l'administration et le jury central. »

Au résumé, le décret du 7 ventôse instituait une école centrale par trois cent mille habitans et dans chacune de ces écoles quatorze chaires de 3, 4 et 5,000 livres suivant la population.

Il restait à régler le placement des nouvelles écoles : ce fut l'objet des deux décrets du 11 ventôse et du 18 germinal « portant établissement de cinq écoles centrales à Paris » et de quatre-vingts écoles centrales dans les départemens.

Ainsi « le grand édifice promis depuis longtemps à l'impatience des Français » allait recevoir son couronnement. Aux anciens collèges « contre lesquels réclamait la philosophie depuis tant de siècles, » la révolution substituait enfin un vaste ensemble d'écoles où les sciences, la grammaire générale, l'histoire, le droit, l'économie politique devenaient les principaux objets d'étude. Il ne fallait plus désormais « d'écoles secondaires. » Cette instruction « aristocratique » n'avait plus aucune utilité par suite « de l'étendue qu'on avait donnée aux écoles ouvertes à l'enfance. » C'est en ces termes que Lakanal s'exprime dans son rapport, et tel est le but que le comité d'instruction publique assignait ambitieusement à sa nouvelle création. Dans sa pensée, les écoles centrales n'étaient pas seulement destinées à remplacer les collèges ; ces établissemens « régénérateurs » devaient surtout offrir « aux jeunes citoyens exceptés par la nature de la classe ordinaire, une sphère où leurs talens pussent prendre l'essor. »

L'école des langues orientales vivantes. — Vers le même temps et sur le rapport du même Lakanal (10 germinal an III), s'ouvrait l'école des langues orientales vivantes, « d'une utilité reconnue pour la politique et le commerce, » à savoir : l'arabe, le turc, le tartare de Crimée, le persan et le malais. L'étude de la plupart de ces langues n'était pas, à vrai dire, une innovation ; il y avait longtemps qu'elles étaient enseignées au Collège de France, lequel par parenthèse n'avait pas interrompu ses cours. Mais l'infatigable Lakanal pensa non sans raison, et la convention fut de son avis, que « cette branche d'enseignement serait mieux placée à la Bibliothèque nationale. » Là seulement se trouvaient les manuscrits et les imprimés nécessaires aux professeurs aussi bien qu'aux élèves. Là, par conséquent, devait s'élever « le monument destiné à l'enseignement public des langues orientales. »

Le décret du 3 brumaire an IV. — Cependant les événemens se précipitaient : encouragée par la popularité que ses premiers actes avaient rencontrée dans le pays, la réaction thermidorienne poursuivait énergiquement son œuvre réparatrice. En quelques mois elle avait épuré le comité de salut public, fermé les Jacobins, rappelé dans la convention les survivans de la gironde, déporté les plus marquans de leurs proscripteurs, Collot d'Herbois, Billaud, Barère, et détruit par ces coups répétés toute la force du parti montagnard. Elle allait bientôt s'attaquer à la constitution de 1793 elle-même et tenter de substituer au gouvernement révolutionnaire un régime moins anarchique. Une commission de onze membres avait été nommée pour préparer de nouvelles lois organiques, et cette commission, composée de membres de la droite et du centre, avait reçu

de la convention un mandat en quelque sorte illimité. Il était difficile que l'instruction publique ne ressentît point le contre-coup d'aussi grands changemens. D'une part, en effet, l'exécution des décrets du 27 brumaire et du 7 ventôse soulevait d'excessives et très nombreuses difficultés; d'autre part, on ne pouvait guère toucher à la constitution sans modifier en même temps la législation sur tous les points essentiels. Tel fut du moins l'avis qui prévalut dans la commission des onze et que traduisit son rapporteur, Boissy d'Anglas. Le passage est à citer : « A côté de l'édifice sacré de l'organisation sociale, dit-il, s'élèvera celui de l'instruction qui doit lui servir d'auxiliaire et en faire essentiellement partie. L'assemblée constituante, après avoir tout fait pour la liberté, eut le tort de ne rien faire pour l'instruction... Quant aux montagnards, — Boissy d'Anglas passe sous silence la législative, — ces féroces ennemis de l'humanité ne consentaient sans doute à laisser éclairer un moment leurs forfaits par la lueur des bibliothèques incendiées, que parce qu'ils espéraient que les ténèbres de l'ignorance n'en deviendraient que plus épaisses... Représentans du peuple, ce que l'assemblée constituante n'a pas fait, c'est à vous qu'il appartient de le faire; nous avons pensé qu'il était impossible de laisser la constitution d'un grand peuple muette sur ce qui tient à l'enseignement. »

Passant alors aux mesures adoptées par la commission des onze, Boissy d'Anglas s'exprimait en ces termes :

« Nous vous proposerons d'examiner si les écoles primaires, telles que vous les avez adoptées, peuvent subsister sans modification, s'il n'est pas juste et politique d'en mettre la dépense à la charge des communes, et par conséquent à celle des citoyens qui ne semblent pas devoir profiter des immenses sacrifices que la nation fait à cet égard.

« Quatre-vingt-six écoles centrales nous ont paru beaucoup trop nombreuses; en les réduisant de moitié, vous éviterez le danger d'appeler aux importantes fonctions de l'enseignement, la médiocrité parasite et ambitieuse qui se présente avec tant d'audace, et vous assurerez à tous ces établissemens toutes les ressources et tout l'éclat qu'ils peuvent obtenir de vos soins.

« Enfin nous vous proposons de créer un institut national qui puisse offrir, dans ses diverses parties, toutes les branches de l'enseignement public, et dans son ensemble, le plus haut degré de la science humaine; il faut que tout ce que les hommes savent y soit enseigné dans la plus haute perfection; il faut que tout homme y puisse apprendre à faire ce que tous les hommes de tous les pays, embrasés du feu du génie, ont fait et peuvent faire encore; il faut

que cet établissement honore, non la France seule, mais l'humanité tout entière, en l'étonnant par le spectacle de sa puissance et le développement de sa force. »

Venait ensuite un développement sur cette idée que « la véritable éducation des peuples est dans leurs institutions plus encore que dans leurs lois, » et sur la nécessité d'ajouter aux trois degrés d'enseignement (écoles primaires, centrales, Institut) un vaste système de récompenses et de fêtes nationales.

A ce rapport était joint le texte du projet de constitution et celui des autres propositions élaborés par la commission des onze, au nombre desquels figurait le projet relatif à l'organisation de l'instruction publique, dont le rapport et la rédaction avaient été spécialement confiés à Daunou et qui fut voté sans discussion le 3 brumaire an IV, la veille même du jour où la convention devait se séparer.

Le décret du 3 brumaire an IV est l'œuvre capitale de la convention en matière d'instruction publique, la synthèse de tous ses travaux et projets antérieurs, son testament scolaire, pourrait-on dire, comme la constitution de l'an III est son testament politique. Rendu à une époque de calme relatif par une assemblée redevenue maîtresse d'elle-même, il constitue le plus sérieux effort que la révolution ait fait pour réparer les ruines accumulées par le vandalisme. Il a d'ailleurs sur tous les décrets antérieurs l'avantage de n'être pas demeuré lettre morte; appliqué pendant plusieurs années, nous pouvons le juger non-seulement au point de vue théorique ou sur des présomptions, mais sur des résultats et des faits. C'est pourquoi il mérite une attention particulière et comporte une analyse un peu plus détaillée que les lois dont il vient d'être parlé.

Distinguons cependant : il s'en faut que les six titres dont se compose le décret du 3 brumaire aient la même importance et se rattachent aussi étroitement les uns que les autres au sujet de cette étude. Le titre III notamment, portant établissement de plusieurs écoles spéciales qui ne furent jamais organisées, ne nous offrirait qu'un médiocre intérêt. Les titres V et VI relatifs aux récompenses nationales et aux fêtes trouveront leur place ailleurs. Restent donc seulement les titres I, II et IV qui traitent : les deux premiers, des écoles primaires et centrales; le troisième, de l'Institut national des sciences et des arts.

Des écoles primaires. — La première question qui s'imposât au législateur de l'an IV était celle du placement des écoles. Devait-il maintenir à cet égard les dispositions consacrées par le décret du 27 brumaire? devait-il en adopter de nouvelles? Ce fut cette dernière opinion qui l'emporta dans la commission des onze : « Il sera

établi dans chaque canton de la république une ou plusieurs écoles primaires dont les arrondissemens seront déterminés par l'administration du département. » Ainsi dispose l'article 1er de la loi du 3 brumaire.

Cette rédaction manquait peut-être de précision; peut-être avait-elle aussi l'inconvénient de laisser une trop grande latitude aux administrations départementales. Mais, — et c'est là son grand mérite à nos yeux, — elle était infiniment plus pratique que les ambitieuses prescriptions des lois antérieures. L'expérience démontrait assez qu'il ne servait à rien de décréter l'établissement d'innombrables écoles sans avoir au préalable assuré ses ressources, et dans la détresse où la révolution avait achevé de mettre les finances, à coup sûr il était bien permis de songer au nécessaire avant de s'occuper du superflu. Or le nécessaire, c'était qu'il y eût au moins une école primaire publique dans chaque canton. Ni Condorcet, qui en voulait une par groupe de quatre cents habitans, ni Lakanal, qui en avait fait décréter une par mille habitans, ne s'étaient rendu compte des difficultés matérielles qui s'opposaient à la réalisation de leurs vastes plans. La commission des onze en eut au contraire le sentiment très exact, et c'est en ce point surtout, on peut le dire, que, malgré ses défauts, son œuvre est encore supérieure à tous les projets de ses devanciers.

L'observation que nous suggère cet article, nous pourrions la renouveler à l'occasion de presque tous les autres articles dont se compose le titre Ier. Prenons, par exemple, les dispositions relatives à l'enseignement et à la condition des instituteurs. La lecture, l'écriture, le calcul et les élémens de la morale républicaine, voilà pour l'enseignement. Un logement et un jardin fournis par la république, une rétribution annuelle payée par les élèves et fixée par le département, voilà pour le personnel. Visiblement, nous ne sommes plus ici dans le grandiose, ou plutôt nous sortons de l'utopie. Nous n'avons plus en face de nous une assemblée présomptueuse, enthousiaste ; la convention a vieilli; ses premières ardeurs, sa foi un peu naïve dans la régénération et le progrès indéfini de l'espèce par la science, ont fait place à une philosophie plus positive, moins transcendante. Elle n'est plus au même degré qu'autrefois la dupe des mots ; après trois ans de bavardage et de déclamation, elle voudrait conclure, aboutir, et elle conclut en revenant sur plus d'un point aux erremens de l'ancien régime.

Des écoles centrales. — La partie de la loi du 3 brumaire an IV relative aux écoles centrales se rapproche beaucoup de la loi du 7 ventôse. La commission des onze et son rapporteur Daunou n'ont guère fait ici que reprendre en la simplifiant l'invention de Laka-

nal, et c'est bien à ce dernier que doit en être rapporté le mérite ou la responsabilité. Notons cependant quelques différences.

Le décret de ventôse portait établissement d'une école centrale par trois cent mille habitans ; la loi du 3 brumaire an IV n'en institue qu'une par département. Le décret de ventôse avait créé quatorze chaires ; la loi de brumaire en réduit le nombre à neuf.

Dans le système du décret de ventôse, les divers cours étaient absolument indépendans les uns des autres et sans aucun lien ; la loi de brumaire divise l'enseignement en trois sections, comprenant : la première, le dessin, l'histoire naturelle, les langues anciennes et d'une façon éventuelle les langues vivantes ; la seconde, les mathématiques, la physique et la chimie ; la troisième, la grammaire générale, les belles-lettres, l'histoire et la législation.

Enfin, d'après la loi de ventôse, les professeurs des écoles centrales devaient recevoir un traitement de 3,000, 4,000 et même 5,000 livres ; la loi de brumaire les assimile, sous le rapport des appointemens, aux administrateurs de département.

De l'Institut national des sciences et des arts. — L'idée de l'Institut n'appartient pas en propre à la convention ; elle était déjà en germe dans les travaux de la constituante et de la législative. Mirabeau, Talleyrand, Condorcet, l'avaient tour à tour entrevue, sans toutefois lui donner une forme bien précise. Il restait à la fixer en la dégageant des incertitudes d'une première ébauche. La commission des onze eut ce mérite : d'une esquisse encore assez confuse elle sut tirer un véritable monument, simple et large à la fois. « L'Institut naquit, a dit un écrivain, et l'encyclopédie fut vivante. »

Tel est bien, en effet, le caractère de cette grande création. Aux anciennes académies provinciales éparses sur toute la surface du territoire, indépendantes, isolées, l'Institut allait substituer un centre d'informations, de recherches, de correspondance, et devenir l'asile commun des sciences, des lettres et des arts. Embrassant dans sa généralité toutes les branches des connaissances, humaines, formé de la réunion de tous les genres et de tous les talens, il devait être le couronnement de l'édifice scolaire, la clé de voûte du système. La convention n'alla pourtant pas jusqu'à en faire, comme le voulait Talleyrand, un véritable degré d'enseignement ou, comme le proposait Condorcet, l'unique directeur de l'instruction publique en France. Elle se contenta de le diviser en trois classes correspondant à peu près aux trois sections des écoles centrales : sciences physiques et mathématiques, sciences morales et politiques, littérature et beaux-arts.

Quant au rôle qu'elle lui réservait, voici en quels termes elle le définit : « L'Institut national des sciences et des arts appartient à

toute la république; il est fixé à Paris. Il est destiné : 1° à perfectionner les sciences et les arts par des recherches non interrompues, par la publication des découvertes, par la correspondance avec des sociétés savantes et étrangères; 2° à suivre, conformément aux lois et arrêtés du directoire, les travaux scientifiques ayant pour objet l'utilité générale et la gloire de la république. »

Ce vaste programme impliquait un large recrutement : la convention décida que le nombre des membres de la nouvelle compagnie serait de cent quarante-quatre titulaires, d'un nombre égal d'associés des départemens et de vingt-quatre associés étrangers, soit en tout trois cent douze sièges, dont la meilleure part, une part excessive peut-être, fut attribuée aux sciences. Déjà prépondérantes dans l'enseignement, elles allaient encore occuper la première place dans « le corps représentatif de la république des lettres. » L'influence des idées de Condorcet se marque ici bien nettement; visiblement, à ses derniers comme à ses premiers jours, la convention en subit le joug. Sans sacrifier précisément les lettres, elle les relègue au second plan dans une situation en quelque sorte subalterne (dix-huit sièges sur cent quarante-quatre). L'ancien régime était plus libéral et traitait mieux les écrivains : il ne leur devait pourtant pas autant que la révolution.

Telle est, dans ses traits généraux, cette loi du 3 brumaire an IV, la moins imparfaite et la plus réfléchie des œuvres de la convention, son suprême effort, sa pensée définitive, le dernier mot de sa pédagogie. Et maintenant l'organisation de l'instruction publique suivant les principes et d'après les données révolutionnaires est complète; à l'ancienne division des études en trois degrés va succéder un système d'éducation à deux échelons, fortifié par tout un ensemble de fêtes nationales et couronné par cette grande fondation d'un Institut unique, réalisant dans l'ordre intellectuel cette harmonie que la révolution avait déjà créée dans l'ordre administratif. L'instrument est trouvé, nous en connaissons les principales pièces; reste à le voir fonctionner.

ALBERT DURUY.

LA

SOCIÉTÉ BOTANIQUE DE FRANCE

A FONTAINEBLEAU

(21-30 juin 1881)

Depuis vingt-cinq ans, la Société botanique de France organise, à chaque retour de la belle saison, sur un des points du territoire national, sous le nom de session extraordinaire, un congrès local où elle convoque ses membres et où elle invite tous les amateurs qui s'intéressent à cette partie de ses travaux. Il ne s'agit pas là d'études techniques et profondes; point de salle où le microscope en permanence, les instrumens de la physique ou les réactifs de la chimie nous découvrent la nature ou les fonctions des tissus végétaux, mais simplement le ciel ouvert, le grand laboratoire de la nature, et l'occasion d'en recueillir les produits dans des voyages charmans où règne la plus franche cordialité, en même temps que le ton de la meilleure compagnie. Les membres de la société et les amis amenés par eux, habitués à se rencontrer dans ces sessions d'une année à l'autre : membres de l'Institut, professeurs, médecins, pharmaciens, jeunes gens voués aux carrières scientifiques, amateurs sortis par la retraite de fonctions publiques dignement remplies et cherchant dans ces travaux une saine occupation, tous s'entendent sur un but commun : la recherche des plantes.

Le botaniste en session n'a que cet unique souci. Il a laissé sa famille en paix, en prospérité, — s'il possède les joies de ce monde, — et l'a prévenue qu'il donnerait rarement de ses nouvelles. Si le malheur a jadis fait sa trouée parmi les siens, il ne s'en jette qu'avec plus d'abandon sur le livre de la nature, dont les feuillets aimés remplacent les pages disparues du livre de

sa vie. La plante est son unique objectif : ses pensées, ses actions, tout est conçu et dirigé pour la récolte, tout jusqu'à son costume, surchargé d'engins multiples. A la tenue classique du chasseur s'ajoutent les boîtes de toute grandeur, cylindriques ou mieux plates et carrées, où gisent, en attendant la récolte, la carte et la flore du pays ; les registres de papier buvard, presses portatives entourées de toile cirée ou d'un grillage métallique ; les gourdes où clapotent suivant le goût de chacun l'eau-de-vie, le rhum, le café ou l'élixir de coca ; puis la série des instrumens spéciaux, le déplantoir, la houlette, le piochon, sans compter les loupes, les réactifs propres à déceler la nature d'une roche ou celle du tissu d'un lichen, ou à combattre dans la plaie même le venin de la vipère ; enfin les tubes contenus dans une gibecière spéciale et destinés à renfermer dans l'eau de chaque mare les algues microscopiques de cette mare : tel est l'équipage varié au gré de chacun qui se montre dans les rues des villes surprises, tantôt honorablement maculé par l'usage, tantôt, au contraire, tout battant neuf sur les épaules de quelques néophytes. Ceux-ci en effet sont les bienvenus à ces réunions confraternelles, et ils peuvent s'y rendre sans rougir d'une science à peine ébauchée ; ils repartiront au bout de quelques jours les mains pleines d'échantillons rares, et la mémoire riche de notions exactes ; ils auront acquis des trésors plus précieux encore, ce sont des relations nouvelles. Désormais, au lieu de peiner pendant des journées entières, à grand renfort de *clés*, pour nommer avec peu de certitude les plantes de leurs récoltes, ils savent à quelle autorité bienveillante ils pourront s'adresser pour résoudre en quelques minutes les difficultés qui les arrêtaient. Si les anciens sont heureux de cette occasion de former des jeunes, ils ne le sont pas moins de se retrouver entre eux, de se communiquer des idées, des découvertes inédites. De là ces entretiens intimes, ces groupemens par « affinités naturelles, » soit entre vieux amis, soit entre savans qui cultivent une même branche de la science : entretiens et groupemens qui se continuent dans les allées des bois, à travers les tourbières des marais ou les herbages des prairies, le long des dunes de l'Océan ou des glaciers des Alpes, enfin dans les jardins d'amateurs privilégiés et jusqu'à la table des hôtels, et qui donnent à chacune de ces sessions l'aspect enjoué d'une fête de famille.

Cette année, la session de Fontainebleau empruntait un intérêt spécial à la région qui en était le siège, et qui a tous les caractères d'une région naturelle par son sol, son climat et ses productions.

Pour faire clairement comprendre ce qu'est le sol de Fontainebleau, quelques mots de géologie sont indispensables. Comme l'a fort bien exposé M. le professeur Bureau dans une conférence qui a été comme la préface de la session, le terrain connu sous le

nom de « Sables et grès de Fontainebleau » ou de « Sables et grès marins tertiaires supérieurs (1) » est compris entre deux assises de travertins calcaires, le calcaire de Brie au-dessous, le calcaire de Beauce au-dessus. Entre ces deux calcaires, les bancs de sable et de grès ont été profondément ravinés par les cataclysmes qui ont donné au sol parisien son relief actuel; aussi n'apparaissent-ils guère à découvert et ne constituent-ils généralement que le versant des collines : au bas de ces collines, on est sur le calcaire de Brie; en haut, on marche ordinairement sur le calcaire de Beauce. On ne foule que rarement le grès ou le sable lui-même sur terrain plat, et cela dans deux cas : d'abord sur les plateaux où manque le calcaire de Beauce, et où par conséquent le grès se montre à nu, sillonné d'ondulations qui gênent les pas du promeneur, creusé de cuvettes qui retiennent l'eau, ou couvert de bruyères; en second lieu, dans certaines vallées étroites, bordées de chaque côté d'élévations formées de sable et de grès, sur les flancs desquelles le sable, entraîné par les eaux et par son propre poids, a glissé dans la petite vallée, où il forme un sol d'alluvion.

Ces trois terrains, le calcaire de Brie, le grès plus ou moins désagrégé à l'état de sable, et le calcaire de Beauce, ont des caractères très différens. Le calcaire de Brie, que toujours accompagnent des marnes, est humide et compact; le calcaire de Beauce, au contraire, qui repose sur les sables, est essentiellement sec : il constitue le terrain le plus chaud de la forêt et par sa nature minérale, et par la perméabilité du terrain qu'il recouvre.

Pour le terrain de Fontainebleau proprement dit, c'est-à-dire pour cette agglomération, intermédiaire aux deux calcaires, de sables et de grès, il présente de nombreuses variétés. Sur bien des points il est resté un sable pur, même sur de hautes collines où il brille aux rayons du soleil d'un éclat un peu jaunâtre : ce sont là les *mers de sable* des environs d'Arbonne. Quand on les examine à un kilomètre environ de distance, du sommet d'une autre colline, leur aspect réveille dans l'esprit étonné un souvenir inattendu, celui des montagnes alpines couronnées de neige, dont on ne voit bien le faîte chauve et scintillant que quand on s'est élevé à leur niveau sur une crête voisine : champ stérile d'ailleurs pour le botaniste, si l'on en excepte quelques rochers saillans recouverts de lichens. Sur beaucoup d'autres points, le sable s'est converti, dès les temps géologiques, en un grès plus ou moins solide, parfois dur et comme lustré, sous l'influence des eaux incrustantes qui l'ont pénétré d'un ciment calcaire (2). De là ces immenses assises que

(1) Par opposition aux sables de Beauchamp, qui occupent dans le terrain parisien une situation inférieure.

(2) Voyez Stanislas Meunier, *Géologie des environs de Paris*, p. 325.

nos ancêtres nommaient des « gresseries, » et qui, depuis deux cents ans exploitées pour le pavage de nos rues (comme pour la construction des maisons dans le pays), menacent aujourdhui de se tarir dans les principales carrières. Sur certains points, le ciment calcaire n'a pas été suffisant, et le grès est resté friable ; ailleurs l'incrustation n'a formé que des blocs dans la mer de sable. Dans les ravinemens qu'a subis le sol parisien à chaque grande perturbation, le sable violemment emporté par les eaux a abandonné ces blocs et les a laissés, dépourvus de soutien, osciller et tomber les uns sur les autres : de là ces entassemens étrangement superposés, recélant entre leurs flancs disjoints des grottes converties en « curiosités naturelles, » le tout soigneusement relevé sur les guides pour l'ébahissement des touristes et pour la fortune des aubergistes.

Tel est le sol. Le climat y correspond, sec et extrême. Quand il a plu sur le sable de Fontainebleau, on peut y marcher après la pluie sans se mouiller les pieds, et l'évaporation n'enrichit pas longtemps l'atmosphère. Cette sécheresse, jointe à l'odeur balsamique des pins et des genévriers, si abondans dans la forêt, donne au climat de Fontainebleau des qualités hygiéniques particulières. Trop excitant pour les personnes nerveuses, il convient à merveille aux gens lymphatiques et à certaines variétés d'affections pulmonaires que l'on a retirées du cadre de la phtisie.

Les productions naturelles, on le conçoit, doivent se ressentir beaucoup de ces caractères du sol et du climat. Nous nous bornons ici au règne végétal. On comprend déjà qu'il y aura dans la forêt de Fontainebleau trois flores, celle des forêts humides, correspondant au calcaire de Brie, celle des sables, et celle des calcaires de Beauce. De ces trois flores, celle du calcaire inférieur ne donnera aucune espèce qu'on ne puisse recueillir sur d'autres points de nos environs, mais elle réunira un groupe de plantes telles que *Ranunculus nemorosus*, *Carex depauperata*, *Bromus asper*, *Athyriuma*, *Filix femina*, c'est-à-dire la végétation qu'on a pu observer au commencement de l'herborisation de Chailly à Fontainebleau, sous la futaie élevée du Bas-Bréau, dont la fraîcheur est due à l'humidité du terrain. La flore du sable, dont les bruyères sont l'élément prédominant, est une flore pauvre où des espèces silicicoles vulgaires (*Corynephorus canescens*, *Scleranthus perennis*, *Ornithopus perpusillus*) sont abondantes avec d'autres espèces, silicicoles également, mais plus rares et comme caractéristiques (*Sorbus latifolia*, *Ranunculus gramineus* et *chœrophyllos*, *Alsine setacea*, *Carex ericetorum* et *montana*, *Sedum sexangulare*, *Erica scoparia*, plusieurs *Helianthemum*, *Scabiosa suaveolens*, etc.). Un fait de géographie très curieux est la différence de végétation que présentent les mares de la forêt, selon qu'elles se rencontrent dans les

marnes qui accompagnent le calcaire de Brie, ou bien entre les dépressions des roches siliceuses, c'est-à-dire au sommet de certaines collines que ne recouvre pas le calcaire de Beauce. Les premières mares (mares aux corneilles, aux bœufs, aux fourmis, etc.) ne présentent que des espèces aquatiques pour la plupart fort ordinaires; les secondes, comme les mares de Franchart, la mare à Piat, et surtout les mares de Belle-Croix, offrent les plantes les plus rares de la forêt : sur leurs bords *Ranunculus nodiflorus*, *Sedum villosum* à fleurs violacées, *Sedum sexangulare* à fleurs jaunes, *Trifolium strictum*, *Bulliarda Vaillantii*, *Juncus pygmæus* et *squarrosus*, etc.; dans l'étang lui-même, *Alisma natans*, *Scirpus fluitans*, *Ranunculus tripartitus* et *hololeucos*, etc. Ce sont des mares analogues par leur situation géologique qu'on retrouve dans la garenne qui sépare Recloses de Bourron et dans les bois de Darvault, de Nanteau et de Poligny, près de Nemours; aussi offrent-elles une végétation analogue; ce sont seulement ces mares des grès qui méritent la visite du botaniste. — Quant à la flore du calcaire de Beauce, elle se caractérise par les espèces propres aux calcaires secs, telles que : *Phyteuma orbiculare*, *Globularia vulgaris*, *Ononis Columnæ*, *Inula hirta*, *Euphorbia esula*, *Linum tenuifolium*, *Helianthemum pulverulentum* et *canum*, *Kœleria cristata*, *Sesleria cærulea*, *Thalictrum minus*, *Asperula tinctoria*, *Teucrium montanum*, etc. Mais il s'y joint un autre élément dont l'importance, pour être bien appréciée, nécessite ici une courte revue de la flore des environs de Paris.

Paris est, on le sait, le centre d'un bassin géologique où les rivières convergent comme les flores. La flore de la région occidentale, qui pour vivre a besoin d'une humidité atmosphérique notable, et qui perd graduellement cette humidité à mesure qu'elle s'éloigne de la mer, s'arrête avec la forêt de Rambouillet. Du côté du nord, la flore septentrionale ou montagnarde ne dépasse guère les étangs ou la forêt de Villers-Cotterets, puis s'éteint avec le *Vaccinium Myrtillus* sur les coteaux de Montmorency. De Fontainebleau à Nemours, au contraire, un bon nombre de plantes que recherchent les botanistes sont des plantes habitant les calcaires du midi de la France et qui viennent expirer à la limite de leur aire de végétation soit sur les coteaux boisées de Darvault (*Satureia montana*), soit sur les pelouses rases de la Genevraye au-dessus d'Episy (*Kœleria valesiaca*, *Aira media*), soit sur les pentes méridionales du Mont-Merle ou du rocher d'Apremont (*Melica ciliata*, *Stipa pennata*), soit sur la colline de la Charme près d'Arbonne, quelques-unes pour reparaître, par exception, à trente lieues de là, sur les falaises crayeuses et brûlantes de la rive droite de la Seine, aux environs de Vernon. Or c'est seulement à Fontainebleau, sur le calcaire supérieur ou calcaire de Beauce, que ces échappés de la flore méri-

dionale viennent chercher la chaleur géothermique nécessaire à leur existence.

Cette différence, si marquée à Fontainebleau entre la flore des sables et celle des deux calcaires, faisait l'intérêt véritablement scientifique de la session, en dehors de la recherche des espèces rares, tant prisées des collectionneurs. On sait que la répartition géographique des plantes est depuis de longues années l'objet de la méditation des botanistes les plus exercés, et, que l'une des causes qui, dans un même pays, influe le plus évidemment sur cette répartition, est précisément la nature du sol. Cette influence du sol a été entendue de façons assez diverses et prête encore à des controverses assez vives. Les uns, avec Thurmann, l'ont attribuée à la nature physique du terrain; les autres, bien plus nombreux aujourd'hui, à sa nature chimique. Un excellent exposé de ces théories contradictoires et des discussions de leurs partisans a été publié récemment par M. Contejean (1), professeur à la faculté des sciences de Poitiers, qui, après avoir accepté avec enthousiasme la théorie de Thurmann dans ses premiers travaux, s'en montre aujourd'hui l'adversaire le plus décidé. On trouvera dans son livre de nombreux exemples de la difficulté que présente l'étude de l'influence du sol, exemples tour à tour invoqués en faveur des opinions les plus opposées.

L'un de ces exemples, le plus célèbre peut-être, avait été choisi par Thurmann lui-même dans la forêt de Fontainebleau, où nous ne croyons pas d'ailleurs qu'il soit jamais venu. Les grès et les sables siliceux de cette forêt nourrissent, disait Thurmann, la flore de la silice; néanmoins dans plusieurs localités, notamment au mail d'Henri IV, on trouve sur ces mêmes grès une véritable colonie de plantes du calcaire. Or l'observation a démontré que le mail d'Henri IV est couronné par le calcaire de Beauce, comme plusieurs autres sommets ou plateaux de la forêt, le mont Merle, le mont Morillon, le carrefour des hêtres dans les monts Girard, le point de vue du camp de Chailly, la butte Saint-Louis, le Monceau, et comme aussi certains points des environs de Nemours et de Malesherbes. L'observation a même été plus loin. M. J.-E. Planchon faisait remarquer dès 1854 (2) que le calcaire était au mail d'Henri IV dissimulé par une couche très mince de silice. Il résulte des observations précises faites pendant la session sur les lieux mêmes par un des secrétaires de la société, M. J. Vallot, observations que ce jeune naturaliste développera lui-même dans le Bulletin de la société, que, sur le sommet même du mail, le calcaire de Beauce disparaît, revêtu par un de ces

(1) *Géographie botanique. Influence du terrain sur la végétation*, par Ch. Contejean. Paris, 1881.

(2) *Bulletin de la Société botanique de France*, t. 1er, p. 354.

dépôts siliceux de formation récente que les géologues rattachent aux terrains d'alluvion. Alors, en effet, réapparaissent quelques plantes de la silice. On voit combien des examens de cette sorte présentent de pièges et réclament d'application. Une autre difficulté qui se répète à Fontainebleau presque à chaque instant, c'est que le grès y renferme un ciment calcaire, à tel point que le carbonate de chaux en cristallisant, a parfois imposé sa forme géométrique aux molécules de grès, qu'elle enferme dans des solides connus des minéralogistes sous le nom un peu barbare de « chaux carbonatée rhomboédrique inverse quartzifère de Fontainebleau. » Quand on touche avec une baguette de verre trempée dans l'acide nitrique un de ces fragmens en apparence gréseux, le gaz carbonique que renferme le ciment calcaire, dégagé de sa combinaison par l'acide, s'échappe en bouillonnant sous l'œil de l'observateur, en un mot, comme disent les chimistes, « fait effervescence. » Cette effervescence prouve d'une façon irréfragable la présence du calcaire, et il suffit au botaniste d'emporter dans un compartiment de sa vaste boîte un petit flacon d'acide pour constater sur le lieu même la nature minéralogique du sol. Quand on prend cette précaution, on voit bientôt s'évanouir une à une les objections échafaudées par Thurmann et ses partisans contre la théorie de l'influence chimique. Ainsi comprise, chaque excursion dans un pays à sol varié apporte son contingent de preuves à l'appui de cette théorie. Dans une des excursions que la société a faites, en dehors de la forêt proprement dite, aux environs d'Arbonne, du lieu dit La Cambuse au lieu dit La Maison du père Poteau, on a marché pendant 2 kilomètres sur le sable pur, caractérisé par la flore même de la silice, quand sont apparues quelques plantes du calcaire (*Kœleria cristata*), en même temps que parmi le sable on découvrait quelques nodules de cette substance détachés du mamelon qui s'arrondissait au bout et à droite du sentier et qui, entièrement calcaire, a présenté des plantes telles que le *Teucrium montanum* sur le premier contrefort du massif de La Charme. Il était impossible de constater plus nettement l'influence qu'exerce la nature du sol sur celle de la végétation qui le recouvre.

La valeur de semblables constatations locales, quelque importante qu'elle soit, ne doit pas sans doute être exagérée. Nous reconnaissons volontiers qu'elles ne portent pas plus loin que le point où elles ont été prises. Quand elles se multiplient, comme dans la session de Fontainebleau, elles acquièrent une importance plus grande et affectent l'ensemble d'une région naturelle, dont elles aident à caractériser la végétation. Cela n'empêche pas que des constatations différentes ne puissent être faites dans des pays et sous des climats différens. De bons observateurs affirment que les plantes qui, dans

un pays donné, vivent sur le calcaire, préfèrent ailleurs les sols siliceux. Cela est possible. Il est possible que la même plante recherche dans le nord le sol calcaire, plus chaud, et dans le sud le sol siliceux, plus perméable et plus frais. Il est possible qu'elle se conduise différemment à des altitudes et à des expositions différentes. Nous ferons remarquer cependant ici que la plupart des contradictions apparentes que Thurmann et ses partisans faisaient valoir contre la théorie de l'influence chimique se sont évanouies devant une observation plus scrupuleuse des faits.

Un autre point s'offrait, dans cette végétation si connue des botanistes parisiens, bien digne de leurs méditations. Nous voulons parler de la modification graduelle des flores. Si l'on voulait par la pensée remonter aux temps des révolutions successives du globe, on pourrait affirmer que la flore d'une région donnée a toujours, depuis l'origine des créations, subi des modifications de plus en plus profondes. Encore faudrait-il bien s'entendre sur ce mot « révolution, » un peu suranné aujourd'hui, — en géologie du moins, — et que la science actuelle tend à remplacer par celui d'évolution. Il y a longues années déjà que Constant Prévost a battu en brèche l'idée trop exclusive de cataclysmes successifs séparés par des périodes de repos complet. On reconnaît généralement aujourd'hui que les modifications des flores, plus encore que celles des faunes, ont été lentes et graduelles, d'une époque géologique à une autre. Les membres de la société ont pu en avoir, dans une de leurs excursions, une preuve aussi rare que convaincante. Un naturaliste de Moret, M. Chouquet, a découvert, il y a quelques années, dans les environs de cette petite ville, à La Celle, des carrières fort intéressantes. Ces carrières traversent des couches de l'époque quaternaire, c'est-à-dire de celle qui a précédé immédiatement la nôtre. On trouve dans ces couches des végétaux dont M. de Saporta a donné la liste et dont une partie appartient encore à la flore de notre pays, tandis que les autres ne vivent plus que dans des régions plus chaudes. Ce fait, fourni par l'étude du sol parisien, en explique bien d'autres. Les végétaux devenus aujourd'hui méridionaux, dont nous constatons encore quelques stations restreintes, éparses sur les sommets calcaires les plus chauds de nos environs, depuis Vernon jusqu'à Nemours, ne sont-ils pas des témoins d'une époque géologique antérieure, des vestiges d'une race jadis commune sur notre sol et qui ne s'est maintenue que sur les points où des circonstances locales lui ont permis de continuer à vivre? L'*Ammophila arenaria*, plante des sables maritimes que l'on est stupéfait de rencontrer à Malesherbes, sur le coteau d'Auxy, n'est-elle pas là comme la marque d'un ancien rivage de l'époque quaternaire, ou même de celles des sables de Fontainebleau, comme le *Phleum*

arenarium, à la Frette près Argenteuil, indique l'ancien rivage des sables de Beauchamp? Pour expliquer ces phénomènes singuliers et d'autres analogues, on a parlé de naturalisation. Cela est bien vague et n'est guère acceptable à quiconque sait ce qu'il en coûte pour maintenir dans un jardin, avec toutes les ressources de la culture, les plantes arrachées violemment à leur station naturelle. Le lis safrané de Provence, dont les bulbes pressés recouvrent une partie d'un monticule de la forêt, la butte Saint-Louis, près Bois-le-Roi, n'y a pas sans doute été apporté exprès.

Des modifications semblables à celles des époques géologiques s'opèrent encore peu à peu dans le tapis végétal qui nous entoure et sont appréciables pendant le cours de la vie d'un homme. Mais elles sont légères et, pour être saisies, supposent une connaissance complète et ancienne de la flore d'une localité. C'est bien le cas pour Fontainebleau, dont les plantes les plus saillantes, presque toutes décrites dès 1698 par Tournefort dans son *Histoire des plantes des environs de Paris*, avaient même été signalées avant lui. En effet, Tournefort, en nommant les plantes de Fontainebleau, cite plus d'une fois les phrases diagnostiques du botaniste anglais Morison. L'existence de Morison a été aventureuse. Compromis dès sa jeunesse dans les troubles politiques qui se terminèrent par l'exécution de Charles Ier et dévoué à la cause des Stuarts, Morison dut s'enfuir en France, où il prit le grade de docteur en médecine à l'université d'Angers, en 1648. Déjà passionné pour la botanique, il fut bientôt au nombre des savans que s'adjoignit le Mécène de l'époque, le duc Gaston d'Orléans, pour l'entretien et la culture de son jardin de Blois, et dont les principaux sont, avec Morison, Abel Brunyer, Laugier et Nicolas Marchant. C'est Abel Brunyer qui publia, sous le nom d'*Hortus regius blesensis*, l'index anonyme où sont décrites les cultures du jardin. Lorsque Morison, après la restauration des Stuarts, fut retourné dans son pays et comblé de dignités universitaires, l'un de ses soins fut de rédiger une deuxième édition du catalogue de Brunyer, sous le titre d'*Hortus regius blesensis auctus*. C'est dans ces publications que furent nommées pour la première fois des plantes de Fontainebleau; on est donc autorisé à penser que dans les voyages qui s'exécutaient en France, aux frais et par les ordres de Gaston d'Orléans, pour la recherche des plantes utiles à l'accroissement du jardin de Blois, le pays dont Fontainebleau est le centre fut activement parcouru. Il existe même, pour le prouver, un manuscrit précieux, longtemps conservé dans la célèbre bibliothèque de Jussieu (n° 3966 du catalogue de vente), manuscrit relié aux armes de Gaston d'Orléans et intitulé : *Index plantarum jussu et largitione Celsitudinis Suæ Regiæ Gastonis Franciæ in Gallia hucusque collectarum*. Dans ce manuscrit, daté de 1651, se

trouve une énumération de plantes recueillies à Fontainebleau, qui y mentionne la découverte d'espèces telles que : *Helianthemum umbellatum, H. Fumana, Asperula tinctoria,* etc., retrouvées pendant le dernière session, et même du *Sorbus latifolia* qui, en 1698, était encore inconnu à Tournefort. Nous sommes donc, pour cette partie de notre flore, en possession de documens datant de plus de deux cents ans. La tradition, après Tournefort, s'est perpétuée par Sébastien Vaillant, par Antoine et Bernard de Jussieu, qui conduisirent Linné à Fontainebleau en 1738 (1), et par leurs successeurs illustres, jusqu'à Adrien de Jussieu et à ses élèves, c'est-à-dire aux auteurs de la *Flore des environs de Paris,* dont l'un, M. E. Cosson, avait été choisi pour président de la session.

Les modifications dont nous allons parler sont donc de celles qu'il est le plus facile de constater dans une flore si bien connue. Ces modifications sont dues soit au retrait, soit à l'arrivée de certaines espèces. Il en est, en effet, qui de nos jours disparaissent encore de notre flore comme elles l'ont fait dans les époques géologiques. De même que le grand cerf d'Irlande s'est éteint il y a seulement quelques siècles, de même la culture du figuier, célébrée aux environs de Paris par Julien l'Apostat, et celle de la vigne, attestée en Angleterre par plusieurs chartes de l'époque de la conquête normande, ont notablement reculé vers le Midi, sous l'influence d'un refroidissement lent de notre climat. Ce refroidissement n'est pas graduel, on le sait; il ne procède pas d'une année à l'autre par une série d'abaissemens de l'échelle thermométrique, et il est compatible avec des étés exceptionnellement brûlans, comme celui-ci; mais de temps à autre un hiver meurtrier vient anéantir certaines cultures et certaines espèces, de même qu'une suite d'automnes exceptionnellement tempérés empêche la maturation de certains fruits et la propagation des essences qui les portent. L'hiver de 1564, celui de 1709, celui de 1788, celui de 1879-80, ont été désastreux. Les ravages du dernier d'entre eux, qui ont passé à l'état de calamité publique, ont été étudiés spécialement, pour la forêt de Fontainebleau, par M. Croizette-Desnoyers, sous-inspecteur des forêts, pour le Vendômois, par M. Nouel, professeur de physique au lycée de Vendôme, et à un point de vue plus général dans un rapport officiel adressé au ministre de l'agriculture, par M. Prillieux, professeur à l'Institut agronomique (2). On y trouve le sujet le plus intéressant de méditation en considérant tant les localités que les essences le plus profondément frappées. Il existe sur la répartition

(1) *Epistolæ Caroli à Linné,* etc. (*Acta Acad. artium et scientiarum americanarum,* ser. nova, t. v. p. 188.)

(2) Voyez le *Journal officiel* du 19 décembre 1880.

du froid un préjugé fort ancien, c'est que les points relativement le plus élevés d'un pays donné doivent ressentir, surtout pendant la nuit, la température la plus basse. Or l'observation a démontré précisément le contraire, il y a longtemps déjà, grâce aux travaux d'un naturaliste bien connu des lecteurs de cette *Revue*, M. Ch. Martins. Le réchauffement nocturne de la température avec la hauteur est un des faits les mieux constatés par les progrès de la météorologie moderne. Partout où a sévi le dernier grand hiver, c'est dans les vallées, et surtout dans les vallées étroites, que le froid a été le plus intense. Avec des thermomètres à minima installés par M. Renou, M. Nouel a constaté des températures de —22°, —25°, —28° et —30°; à Fontainebleau, où le climat est plus oriental, partant plus extrême, M. Croizette-Desnoyers a noté —32°. Les météorologistes ont cherché à expliquer la cause du refroidissement spécial des bas-fonds : l'air dont la température s'est abaissée pendant la nuit, à cause de son contact avec le sol glacé, devient, disent-ils, plus lourd, et s'écoule en vertu de son poids vers les parties déclives, en formant de véritables courants gazeux. Cette explication séduisante n'a pas encore triomphé de toute contestation, mais le fait lui-même est malheureusement hors de doute, et dans l'exploration qu'ils viennent de faire, les membres de la société en ont plus d'une fois constaté la triste réalité. La magnifique futaie du Bas-Bréau, si connue des peintres, qui a fait la renommée du hameau de Barbizon, s'élève sur un terrain bas, et elle a particulièrement souffert. Un autre fait moins facile à comprendre, c'est que les arbres ont été d'autant plus profondément atteints que dans le sol où ils croissent le sable a les grains plus gros. L'exposition est encore un facteur important dans l'ensemble des effets produits : sur les pentes exposées au midi, les désastres sont plus grands parce que le dégel est plus rapide. Enfin pour certaines espèces buissonnantes, l'abri a joué un rôle important, pour la lauréole par exemple, qui a gelé à —22° dans les espaces découverts.

Quant à la nature des végétaux sauvages ou cultivés tués par la rigueur du froid, il faut distinguer d'une part les céréales et les plantes herbacées, d'autre part les espèces ligneuses. Les céréales, au rebours des arbres, ont plus souffert sur les lieux élevés que dans les bas-fonds, parce que la neige est leur meilleure défense contre la gelée, et que, sur les points découverts, cette neige était souvent balayée par le vent, laissant la terre sans protection. Beaucoup de plantes herbacées ont trouvé comme les céréales un abri sous la neige, mais celles qui croissent à nu sur les murailles ou le long des rochers ont succombé, par exemple la linaire des murailles (*Linaria Cymbalaria*), la giroflée jaune et la pervenche. Une loranthacée, dont l'histoire est célèbre et dont l'existence dépend de

celle de l'arbre sur lequel elle s'implante, le gui, n'a jamais été flétrie, à moins que ce ne fût par la mort de son support ; le gui a résisté à — 30 degrés. On s'est demandé si ce ne serait pas à cette immunité singulière, presque merveilleuse, que jadis en Gaule ce parasite aurait dû son caractère sacré. Parmi les espèces ligneuses, il faut encore distinguer ici deux catégories, selon qu'elles gardent ou perdent leurs feuilles pendant l'hiver. Les espèces à feuilles persistantes devaient être plus fortement atteintes par les froids hivernaux, qui les saisissaient pendant une activité plus grande de leur végétation, que les espèces à feuilles caduques. L'arbre vert dont la quasi-destruction a été un fléau pour tout le centre de la France, c'est le pin maritime, que l'on croyait acclimaté dans cette région et qui a péri généralement dans toute la Sologne, en Champagne, dans la Sarthe, à Rambouillet comme à Fontainebleau et dans maint autre endroit, tandis qu'il est demeuré intact sur les dunes du Pas-de-Calais : exemple de ce que nous disions plus haut des conditions de la végétation occidentale ou maritime. Le pin maritime a résisté quand l'atmosphère lui a offert une quantité suffisante de vapeur d'eau. Voici maintenant un exemple des conditions de la végétation méridionale. La bruyère à balais (*Erica scoparia*), très abondante dans la Sologne orléanaise, où elle sert à la fabrication de ces ustensiles de ménage, avait été signalée jadis dans la forêt de Fontainebleau par Tournefort et par Sébastien Vaillant et même plus près de nous par Thuillier : c'était la limite de sa végétation. Mais depuis bien des années on ne l'y trouve plus, et il est permis de croire que sa disparition est due à la rigueur de certains hivers, d'abord parce qu'elle croît dans le sable, moins chaud que le calcaire, ensuite parce que l'hiver dernier M. Nouel l'a vue geler presque partout dans le Vendômois. Avec elle ont aussi gelé, dans le centre de la France, le houx, le lierre, le buis et le fragon petit-houx (*Ruscus aculeatus*). Le houx, qui a les dimensions d'un arbre en Algérie, en Corse et dans notre Midi, et qui se réduit de dimensions sous le climat septentrional, appartient comme le lierre et le buis à des familles de plantes dont ils sont aujourd'hui les seuls représentans dans notre pays, mais qui, dans des périodes antérieures, y étaient nombreuses, comme le prouvent les empreintes fossiles. Ces familles ont disparu sous l'influence de la rigueur croissante des hivers, n'ayant laissé derrière elles que des sentinelles attardées, destinées à disparaître fatalement à leur tour. Parmi les espèces à feuilles caduques, le sureau, les chênes eux-mêmes, surtout le chêne pédonculé, ont gravement souffert, mais le véritable désastre a frappé les châtaigniers et les noyers, si largement cultivés dans tout le val du Loir et en Touraine, et dont la perte laisse inactifs pour longtemps les moulins à huile de cette partie de la France.

En dehors du refroidissement, dont l'action s'étend sur de grandes périodes, des modifications passagères du climat peuvent aussi appauvrir la flore. Il suffit d'une année de sécheresse pour compromettre gravement la végétation des terrains sablonneux, comme nous l'avons vu dans le voisinage du château de Thurelles, où la session s'est terminée au bruit des toasts et au choc des verres, chez notre président. Si l'abondance régnait dans son beau domaine, si la végétation de ses prairies, où croît un chardon rarissime de notre flore, le *Cirsium bulbosum*, se montrait luxuriante, parce que des ordres spéciaux avaient élevé le niveau des écluses en prévision de notre visite, aux environs immédiats tout était frappé d'une stérilité désespérante. Dans cette région, intermédiaire à la vallée de la Loire et à celle de la Seine, il n'était pas tombé de pluie depuis deux mois, et la végétation solognote, qui lance une pointe vers le nord dans ce coin du Gâtinais, malgré son habitude de supporter la sécheresse, n'y montrait pas sa plante principale, une résédacée d'aspect grisâtre, l'*Astrocarpus Clusii* : la lande était frappée d'avortement. Ailleurs, c'est l'homme qui modifie ces conditions que la nature avait faites. Déjà, en 1855 (1), le dévoué secrétaire que la société a perdu depuis quelques années, W. de Schœnefeld, dans un rapport sur une excursion faite à Fontainebleau, notait l'appauvrissement d'une des bonnes localités de la forêt, la plaine de la Chaise-à-l'Abbé, ou champ Minette, qui présentait jadis en notable quantité des espèces rares telles que *Carex nitida*, *Scorzonera austriaca*, *Trifolium montanum*, *Trinia vulgaris*, etc. « Là aussi, disait-il, les pins grandissent et étoufferont bientôt ce qui reste de ces espèces. » La société n'en a retrouvé aucune.

Dans d'autres cas, il faut bien le dire, ce ne sont pas des modifications naturelles qui restreignent la végétation ; ce sont les botanistes qui la dépeuplent, alléchés par la joie d'emporter avec eux le plus d'échantillons qu'ils peuvent des « bonnes plantes; » et à Franchart, dans la forêt de Fontainebleau, la Roche-qui-Pleure semble maintenant pleurer la perte de l'*Asplenium lanceolatum*, qui croissait sous l'abri protecteur de ses pierres humides.

Inversement, la flore peut s'enrichir. Tantôt, c'est par suite de l'industrie humaine. Lorsqu'on éleva les fortifications de Paris, les nouveaux talus du bois de Boulogne se couvrirent d'une plante de l'île de Malte, le *Centaurea melitensis*. Lorsqu'on ouvrit près de Thurelles les tranchées du chemin de fer de Montargis, on vit sur le terrain remué apparaître en abondance une légumineuse du Midi, le *Lathyrus angulatus*; et il en est encore de même toutes les fois

(1) *Bulletin de la Société botanique de France*, t. II, p. 597.

que le propriétaire du domaine fait défoncer le sol pour y planter quelques peupliers. Dans ces cas et dans beaucoup d'autres semblables, les plantes nouvelles venues appartiennent toujours à un climat plus méridional; elles s'étaient conservées en graines dans le sol depuis des siècles; ramenées à la surface, elles germent, se développent, mais généralement ne mûrissent pas leurs fruits et ne peuvent se reproduire sous un climat maintenant trop froid pour elles. D'autres fois, c'est par des semis que les nouvelles introductions ont lieu. Ce sont les céréales qui ont amené en Europe une petite cohorte de plantes orientales qui ne croissent que dans le sol meuble des moissons (par exemple le coquelicot et le bleuet) et que M. Alph. de Candolle appelle « plantes cultivées malgré la volonté de l'homme. » Des semis de pins dont les graines venaient des Alpes, faits par Duhamel du Monceau aux environs d'Orléans, sur la route de Fontainebleau, ont déterminé dans cette localité, il y a une cinquantaine d'années, le développement d'une orchidée alpestre, le *Goodyera repens*, qui, en 1854, a été constaté avec surprise sous les pins du mail d'Henry IV, à Fontainebleau, qui s'y est toujours maintenu et étendu, et qui croît aujourd'hui sous d'autres plantations de la forêt et même en dehors d'elle, sous les pins de Samoireau. La plante est maintenant complètement naturalisée. D'autres espèces acquièrent aussi après leur installation des lettres de grande naturalisation : ce sont des plantes qui gagnent de proche en proche sur le sol, en s'éloignant graduellement du centre de leur aire sous l'influence de conditions plus favorables à leur existence; tel est le *Berteroa incana*, crucifère de l'Allemagne et de l'Alsace, qu'on trouve déjà en Lorraine et que le président de la Société linnéenne de Bruxelles, M. Félix Muller, qui représentait à la session nos confrères de Belgique, a découverte sur le champ de tir à Fontainebleau. Parfois ces plantes naturalisées viennent de bien loin. Cornut, dont l'*Enchiridion* est de 1635, connaissait déjà l'*Erigeron canadense*, qui depuis deux cents ans n'a fait que se multiplier dans nos guérets, et pendant les dernières excursions, on a constaté les nouveaux progrès qu'a faits dans nos rivières (le Loing) et jusque dans certaines mares de la forêt de Fontainebleau, une plante aquatique de la même origine, l'*Elodea canadensis*.

Ces modifications naturelles, ces extinctions justifieraient, s'il avait besoin de justification, le goût de quelques riches amateurs qui s'étudient à rassembler dans leurs jardins les spécimens des plus belles et des plus rares plantes de la flore indigène, empruntées aux porphyres des Pyrénées, aux prairies du Mont-Dore, aux landes de la Bretagne, et tout étonnées de se voir dans le même parterre mêlées aux frondes découpées des fougères exotiques. C'est

un goût que quelques membres de la société ont vivement loué à Fontainebleau chez M. le comte de Circourt, à Nemours chez M. Fourcade ; c'est le même goût qui, rehaussé par l'intérêt de l'observation scientifique, a créé chez M. Cosson, dans son parc de Thurelles, des stations artificielles où sont cultivés les végétaux de notre Algérie, dont son magnifique herbier contient la collection sèche et la flore toute faite. Ces stations y sont de deux sortes : soit dans un parterre ensoleillé où nous sentions à nos dépens que la colonie algérienne retrouvait la chaleur de la Mitidja, soit sur des rochers construits au bord de l'eau, où les espèces montagnardes de l'Atlas jouissaient de la fraîcheur qui leur est nécessaire.

Ce court exposé des principales idées que suggère l'exploration d'une région de la France suffit pour montrer que le botaniste, en face de la nature, n'a pas pour unique pensée de remplir sa boîte à herboriser, et que le souci de déterminer exactement les végétaux recueillis, à l'aide des livres et des index, mène plus haut et plus loin qu'à la confection d'un simple catalogue. La recherche des lois naturelles qui président à la distribution des êtres est le but ultime de ces fécondes promenades, d'autant plus fructueuses qu'elles sont accomplies en commun, et dont on oublie bien vite les fatigues en présence de leurs résultats. On a pu éprouver çà et là quelque déconvenue ; on a regretté l'absence de confrères précieux pour leur valeur scientifique ou pour leur connaissance du pays ; on a eu maille à partir avec les aubergistes, tantôt parce qu'on est arrivé sept pour un déjeuner de trente couverts, et c'est aux dépens de la bourse ; tantôt parce qu'on est arrivé quarante-huit pour un déjeuner de vingt-cinq, et c'est aux dépens de l'estomac. Mais ces tribulations vite passées n'empêchent pas que le soir même les corridors de l'hôtel adopté par la société ne retentissent, d'un étage à l'autre, de syllabes grecques et latines représentant les noms des « bonnes plantes » de la journée. La nuit n'en souffre pas ; le rêve continue la réalité. Enfin la session est close, chacun est rentré chez soi : le botaniste pourra étudier et classer en toute liberté d'esprit les récoltes de son voyage, dût-il entre temps absorber du sulfate de quinine pour se débarrasser de la fièvre rapportée avec les plantes du marécage et jurant, malgré tout... qu'on l'y prendra encore.

EUG. FOURNIER.

REVUE LITTÉRAIRE

THÉORIE DU LIEU-COMMUN

Dictionnaire des Lieux-communs, par M. Lucien Rigaud; Paris, 1881, Ollendorff.

Le titre est heureux et piquant, le livre l'est moins : d'abord, parce que le contenu n'y répond pas assez exactement au titre, et puis, parce que l'auteur y a voulu mettre trop d'esprit. C'est qu'il n'est pas si facile, en effet, de trouver une bonne plaisanterie. Un bon moyen de ne pas l'attraper est peut-être de courir après elle. Mais surtout, la chute est trop aisée de la plaisanterie dans la drôlerie, de la drôlerie dans la calembredaine et de la calembredaine dans la grossièreté. Nous n'appellerons pourtant pas ce *Dictionnaire des lieux-communs* en exemple. L'auteur est mort, il y a quinze jours ou trois semaines, et nous lui devons ce témoignage de courtoisie de ne pas mettre inutilement en lumière les défauts d'un livre qu'il ne corrigera plus. Mais il y avait une idée sous ce titre qu'il avait choisi. Servons-nous donc de son livre comme d'un prétexte encore plus que comme d'une occasion, et tâchons d'en dégager ce qu'on nous permettra d'appeler, quoique ambitieusement, la théorie du lieu-commun. On verra peut-être qu'elle touche à plus de points, et plus intéressans, de la philosophie de l'art, que l'on ne croirait d'abord.

Qu'est-ce qu'un lieu-commun? Est-ce de ces phrases, périphrases, métaphores, ou aphorismes tout faits, stéréotypés, pour ainsi dire, qui circulent dans le courant de la conversation quotidienne, qui viennent se placer d'eux-mêmes sur les lèvres de l'avocat ou s'offrir à la plume

du journaliste, et qui rentrent enfin si naturellement sous la définition juridique de ces choses communes, dont tout le monde peut jouir, mais dont personne cependant n'a le droit de revendiquer la propriété? Prenons de ci, de là, quelques exemples au hasard. Appeler Bossuet « l'aigle de Meaux, » ou Fénelon « le cygne de Cambrai, » comme peut-être encore aujourd'hui quelques vieux professeurs de rhétorique ont le courage de le faire, est-ce donner dans le lieu-commun? Inviter un jury, comme le font et le feront longtemps encore nos avocats généraux ou procureurs de la république, à ne pas « permettre que le coupable échappe à la vindicte des lois? » ou encore, comme nos prédicateurs le feront aussi longtemps que durera la religion, invoquer « sur la tête de l'impie les foudres de la vengeance divine, » est-ce donner dans le lieu-commun? Assurément: et quelques-uns ne balanceront pas à dire : aussi complètement que l'on y puisse donner. Je ne suis pas tout à fait de leur avis. Il faut déjà distinguer.

Appeler Bossuet « l'aigle de Meaux, » évidemment il n'est plus et même il n'a jamais été, de circonstance qui justifiât cette prétentieuse métaphore. Elle n'est pas une façon de rendre hommage à Bossuet, mais un moyen de se dispenser d'avoir une opinion personnelle sur Bossuet. Il est permis, je l'avoue, de n'avoir pas sur Bossuet d'opinion personnelle, seulement la métaphore a ce grave inconvénient de donner à ceux qui s'en servent l'illusion qu'ils auraient une opinion sur Bossuet. C'est ce que je dirai de toutes les métaphores, similitudes, ou comparaisons du même genre. Quand nos bons voisins les Allemands appellent Paris « la moderne Babylone, » ils ont l'air de dire quelque chose, et pourtant ils ne disent rien. Ils purgent leur bile. Autant en faisions-nous jadis lorsque nos poètes de l'empire appelaient l'Angleterre « la perfide Albion. » Toutes ces locutions aujourd'hui sont comme les débris d'une langue perdue dans le lointain des âges. C'est qu'en effet chaque siècle a sa phraséologie, son jargon, et, j'oserai le dire, sans plus de respect pour ces vénérables métaphores, chaque siècle a son argot. Les événemens, les mœurs, le caprice, la mode, l'exemple jettent, à chaque génération, dans le courant de la langue, un certain nombre d'expressions nouvelles dont la génération suivante n'accepte l'héritage que sous bénéfice d'inventaire. Je me sers exprès de cette formule. C'est que les expressions qui survivent sont celles qui continuent de répondre à quelque chose de réel, de vivant, de toujours actuel. Tant qu'il y aura des héritages, et tant que les héritiers seront dans le cas d'ignorer si l'héritage comporte ou plus de charges, ou plus d'avantages, l'*acceptation sous bénéfice d'inventaire* continuera de représenter quelque chose d'actuel, et par conséquent il sera légitime d'en tirer toutes les métaphores et similitudes que l'on voudra. Mais, au contraire, prenez l'expression que voici : *être l'esclave de ses passions*. N'est-il pas évident que, telle quelle, et quoique l'on en puisse encore user, elle est marquée toutefois dès à présent au signe

de la caducité? C'est que ce mot d'esclave, dans l'entière propriété de son sens, perd tous les jours en étendue de valeur exactement ce que l'esclavage lui-même perd en terrain. A Rome, il y a vingt-cinq siècles, et comme il n'y a pas cent ans dans nos colonies d'Amérique, le mot était plein de sens, riche de nuances, et propre par conséquent à d'infinis usages. Car, dans quelque signification métaphorique ou détournée qu'on l'employât, la réalité, prochaine, immédiate, accessible à tous, contrôlait aussitôt la légitimité du tour et l'exactitude approximative de la métaphore.

Ce n'est pas sous une autre influence que, dans l'histoire de notre langue, on a vu disparaître la plupart de ces métaphores empruntées jadis des usages latins ou de la mythologie grecque. Je ne crois pas qu'aucun avocat, de nos jours, osât placer son client sous « le bouclier des lois, » ou mettre le dossier de sa cause dans « les balances de Thémis. » Pourquoi? Parce qu'il y a beau temps que les officiers d'armement ne délivrent plus de boucliers à leurs hommes et parce que de tout temps Thémis n'a rien été pour nous qu'une figure allégorique. Quelques-unes de ces métaphores survivront, et, dans le style de nos pères, mais avec une légère nuance d'ironie de soi-même, on pourra continuer de parler « de bouquets à Chloris, » parce qu'il y aura des Chloris en tout temps, de quelque nom qu'on les appelle, et que l'on continuera de leur adresser des vers, — ou du moins je veux l'espérer. Mais le « carquois de l'Amour, » mais « la ceinture de Vénus, » mais « le flambeau de l'hymen, » et que sais-je encore? toute cette friperie mythologique est reléguée désormais pour longtemps dans le magasin d'accessoires des théâtres d'opérettes. Et cependant, soyez bien persuadés que vous les verriez reparaître et briller d'un renouveau de jeunesse, si par un hasard, heureusement improbable, les modes antiques, elles aussi, venaient un jour à renaître du fond des vieux souvenirs du directoire et de l'empire. Dans un grand salon carré, parmi des meubles anguleux, mettez une femme habillée de la façon de Joséphine ou de Mme Tallien, vous verrez des Fontanes, des Lebrun, des Esménard s'empresser autour d'elle, et pour peu que la mode s'en mêle, ni eux ni elle ne vous paraîtront plus ridicules qu'à leurs contemporains.

Ainsi, ce qui fait qu'un lieu-commun donne à rire, ce n'est pas qu'il est un lieu-commun, c'est qu'il ne vient pas en son temps, c'est qu'il ne porte pas la marque du jour, c'est qu'il a plus d'âge, si je puis dire, que celui qui s'en sert et que ceux pour lesquels il s'en sert.

C'est aussi dès qu'il ne vient pas en sa place. Voici qu'un prédicateur menace l'impie « des foudres de la vengeance divine. » Lieu-commun! s'écrie-t-on aussitôt. Mais il pourrait répondre que ce n'est pas un lieu-commun, pour lui, puisqu'il continue, pour lui, de croire fermement en une providence qui s'intéresserait directement au sort de chacun

d'entre nous, et s'il le veut il a certes le droit d'y croire Admettons cependant qu'il ne parle ainsi que par métaphore. C'est alors comme qui dirait un grossissement de l'idée par les mots. Il veut fixer l'attention de son auditoire sur la crainte du châtiment qui menace le pécheur. Et comme peut-être ce mot de châtiment n'irait pas atteindre jusqu'aux fibres profondes qu'il veut pourtant toucher, il fait ce que nous faisons tous quand nous élevons la voix pour nous faire mieux entendre, et pour nous faire mieux comprendre. Ce grossissement est légitime. On cite souvent le mot de Pascal, « qu'il faut appeler Paris Paris. » Mais Pascal n'a pas dit cela. Pascal a dit qu'il est des lieux où il faut appeler Paris Paris, et des lieux ou il faut l'appeler la capitale du royaume. Et il a raison. Et c'est bien différent. Les périphrases ont une utilité certaine et ne sont pas inventées seulement pour servir au discours d'ornement extérieur. Il convient souvent, mais il ne convient pas toujours, d'employer le mot propre. Le mot propre n'est parfois, comme « châtiment : » dans le cas que nous discutons, ou « punition, » son synonyme, qu'une notation mathématique de l'idée. Nous pouvons avoir des raisons de ne point parler en langage d'algébristes. C'est le principe même de la diversité des styles. On peut se moquer des distinctions de l'ancienne rhétorique : elles n'en sont pas pour cela moins justes ni moins solidement fondées. Il est vrai qu'il serait ridicule de prendre la plume en se proposant d'être « simple, » d'être « tempéré, » d'être « sublime, » — non pas plus toutefois que de se proposer d'être nerveux ou d'être coloré, comme on fait aujourd'hui, — mais qu'importe que les mots aient vieilli si les choses ont survécu ? Nous ne dirons plus, comme jadis, qu'il y ait dans l'usage un style « simple, » et un style « sublime ; » nous dirons qu'il y a dans l'histoire des proses montées d'un ou deux tons plus haut que d'autres. Et au fait, il serait surprenant que la théorie des *valeurs* en peinture et de la *gamme des tons* fût de la dernière nouveauté, tandis qu'en littérature il n'y aurait pire vieillerie que la rhétorique des *nuances* et de la *dégradation des styles*. La prose latine, par exemple, est certainement montée d'un ton plus haut que la prose grecque. Tite-Live est moins « simple » que Xénophon, et Tacite moins « tempéré » que Thucydide. Pareillement, dans l'histoire de notre littérature, la belle prose du XVIIe siècle est d'un ton plus haut que la belle prose du XVIIIe siècle, mais celle-ci de trois ou quatre tons plus bas que la belle prose du XIXe siècle. Or, selon le ton dans lequel on écrit, il y a des formes qui s'appellent pour ainsi dire les unes les autres. Et c'est pourquoi, détacher, comme on le fait souvent, d'un sermon de Bossuet, par exemple, ou d'une tragédie de Corneille, une expression oratoire ou quelque métaphore tragique pour s'en servir aux usages de la conversation quotidienne, c'est une trahison. Vous savez si l'on a parlé, dans le temps où nous sommes, de la nécessité qui s'impose désormais à toute

critique de commencer par se mettre au point des œuvres qu'elle prétend non pas certes juger, mais comprendre, mais interpréter, mais expliquer seulement. Il fallait donc se faire Italien pour entendre Dante, Anglais pour entendre Shakspeare, Allemand pour entendre Goethe. Par malheur, on n'en a rien fait. On raconte à ce propos, je le sais, l'histoire d'un romantique de la première génération qui voulait traduire Shakspeare. Il partit pour l'Angleterre. Au bout de quelques années, il était devenu tellement Anglais qu'il en avait désappris le français. En dépit de ce mémorable exemple, il reste vrai que jamais peut-être on n'a plus arbitrairement que depuis la diffusion de ces principes de haute critique, mesuré chacun toutes choses à sa mesure personnelle. Comme nous avons eu rarement l'occasion de prononcer l'*Oraison funèbre du prince de Condé*, nous déclarons que le style en est déclamatoire. Cependant ce n'est pas une raison, parce que l'on est plat, de qualifier l'éloquence du nom de déclamation. Comme nous avons eu rarement l'occasion d'hésiter entre l'empire du monde et notre amour pour une reine, nous décidons que le style de *Bérénice* est précieux. Cependant ce n'est pas une raison, parce que l'on est grossier, de qualifier la délicatesse du nom de préciosité. Le vrai, c'est que toutes manières de s'exprimer sont bonnes quand elles sont en leur place. On peut ajouter que c'est un secret que nous avons perdu.

Poussons maintenant un peu plus avant, et après l'apologie de la périphrase et de la métaphore, esquissons, en étendant un peu le sens des mots, l'apologie de la banalité.

Je trouve un étrange exemple dans ce *Dictionnaire des lieux communs*. Le voici. Quand un président d'assises prononce les paroles sacramentelles : « Accusé, levez-vous, » il paraît que ce président donne dans le lieu-commun. Et M. Jourdain, aussi lui sans doute, à ce compte, lorsqu'il dit : « Nicole, apporte-moi mes pantoufles ! » il donne dans le lieu-commun. Autant prétendre alors que ce sera donner dans le lieu-commun que de se servir des mots de la langue, puisqu'ils sont à portée de tout le monde, ou des lettres de l'alphabet. Mais ce ne sont pas ceux qui se serviront de ces formules usuelles qui prêteront à rire, ce sont ceux, au contraire, qui croiront spirituel d'en rire, et ce sont ceux qui commettront l'imprudence naïve de les vouloir varier. Car on aura beau faire, on ne trouvera jamais rien de plus simple ni de plus naturel pour prier Nicole d'apporter les pantoufles que de dire : « Nicole, apporte-moi mes pantoufles. » Il y a une vraie et une fausse délicatesse. La vraie, c'est d'essayer de nuancer les choses qui valent en effet la peine d'être nuancées ; la fausse, c'est de ne vouloir pas suivre l'exemple de tout le monde dans les choses indifférentes. Il se pourrait donc que le lieu-commun, si l'on entend bien toute la force du mot, ne fût ni si digne de tant de railleries, ni si parfaitement méprisable. Ou plutôt ne se pourrait-il pas qu'il fût la substance même de l'art de parler et d'écrire ? Un critique du XVIIe siècle,

fort ennemi de saint Augustin, lui reprochait de n'avoir jamais prêché que sur des lieux-communs de morale. « Eh ! sur quoi voudriez-vous qu'il eût prêché? » répondait hardiment Bossuet. Pareillement, sur quoi voulez-vous que parle un orateur politique? sur quoi voulez-vous que parle un avocat? sur quoi voulez-vous que parle un philosophe? sur quoi voulez-vous que parle un poète même? On nous permettra de ne rien dire de la critique, si ce n'est que le courage du lieu-commun est la première de ses vertus.

Mais je vais bien plus loin, et j'avance ici ce paradoxe que le lieu-commun est la condition même de l'invention en littérature.

Je ne parle plus morale ou philosophie, je parle roman, je parle art dramatique, je parle poésie. Rien ne se fait de rien, c'est le cas de répéter ce lieu-commun. Et l'invention ne s'exerce véritablement en toute originalité que sur des matières amenées, pour ainsi dire, par le long usage, à l'état de lieu-commun. Il faut que plusieurs générations d'hommes aient vécu sur le même fonds d'idées pour que ce fonds lui-même puisse être transformé par la main de l'artiste. La grande originalité, ce n'est pas de tirer quelque chose de sa propre substance, mais bien de mettre aux choses communes sa marque individuelle. La véritable invention, ce n'est pas d'imaginer la descente aux enfers et le cadre de *la Divine Comédie*, c'est de s'en emparer, et d'une prise si souveraine que personne après Dante ne puisse avoir l'audace d'y toucher. La véritable invention, ce n'est pas d'écrire le premier la nouvelle, c'est de l'animer du souffle de vie, c'est d'en tirer *Roméo et Juliette*, c'est de s'approprier à jamais le sujet, et d'éteindre le nom de Luigi da Porta, ou de Bandello même, sous l'éclat du nom de Shakspeare. La véritable invention, ce n'est même pas d'avoir eu l'idée, le premier, d'adapter à la scène la légende du *Docteur Faust*, c'est de l'avoir su reprendre dans le temps qu'elle pouvait développer tout son sens mystique et revêtir toute sa signification, et c'est ce qui suffirait, tout seul, à l'immortalité de Goethe. Voilà comme j'entends et comme j'interprète la théorie du *moment*. Ce n'est rien que d'avoir une idée, c'est moins que l'on ne croit que d'être capable de la mettre en œuvre, le tout est de la mettre en œuvre et de l'avoir en son temps :

> Oh ! combien de talens ! combien d'efforts célèbres
> Sont demeurés sans gloire au milieu des ténèbres !

c'est-à-dire, parce qu'il était trop tôt, parce que l'obscurité régnait encore dans les esprits, parce que l'heure enfin n'avait pas encore sonné. Mais pourquoi n'avait-elle pas sonné? Parce que l'idée n'était pas encore assez universellement répandue, parce que l'effort de l'invention s'exerçait à vide, parce que les contemporains ni n'en discernaient clairement le sens ni n'en soupçonnaient la portée, parce que la *donnée*, quelque

vérité d'ailleurs qu'elle enfermât en elle et quelque évidence, n'était pas tombée encore à l'état de lieu-commun.

Aimeriez-vous mieux peut-être choisir des exemples plus voisins de nous? S'il est un lieu-commun à l'usage de tout le monde, de ceux qui ne font que sentir comme de ceux qui pensent, assurément, c'est l'inaltérable indifférence de la nature aux joies et aux souffrances de l'humanité. Quoi de plus banal, et quel thème, à ce qu'il semble, plus usé? Là-bas, dans l'empire du Milieu, sur les bords d'un fleuve jaune ou bleu, le poète chinois l'a soupiré. Le soleil continuant de briller, l'eau de courir, l'herbe de pousser, les arbres de verdir, quoi encore? car il n'est pas de rhétoricien qui ne pût prolonger l'énumération plusieurs pages durant, et vous reconnaissez la phraséologie même des romances d'opéra-comique! Cependant donnez-vous le plaisir de relire *le Lac*, de Lamartine, puis reprenez alors *la Tristesse d'Olympio* et joignez-y, pour finir, *le Souvenir*, d'Alfred de Musset. Je vous défie bien d'y trouver autre chose que ce thème si banal; je vous défie bien de n'y pas reconnaître trois chefs-d'œuvre; je vous défie bien de n'y pas discerner, au courant d'un même développement, trois inspirations personnelles, originales, aussi différentes qu'il se puisse. C'est la même chose, et pourtant rien ne se ressemble moins. Et ce qui soutient, ce qui porte ici les trois poètes, ce qui leur permet de s'élever si haut que deux au moins d'entre eux, Lamartine et Musset, ont pu s'égaler eux-mêmes plus d'une fois, mais jamais peut-être se surpasser, c'est l'universalité du sentiment qu'ils expriment. Ils sont dans le lieu-commun, et c'est parce qu'ils y sont qu'ils trouvent de tels accens. On sera peut-être curieux de faire la contre-épreuve et de mesurer ce que peut, en poésie, l'horreur du lieu-commun. Lisez alors Charles Baudelaire et tâchez un peu de comprendre *les Fleurs du mal.*

Autre exemple maintenant. Car nous n'avions pas assez de confiance tout à l'heure dans le pouvoir du lieu-commun. Il n'y a pas prescription contre lui. Un chef-d'œuvre ne suffit pas à l'épuiser. Une même donnée peut toujours être reprise, toujours autrement traitée, toujours nouvelle. Un homme d'âge, — nous l'appellerons Arnolphe, — est maître et seigneur d'une jeune fille, — nous l'appellerons Agnès, — et prétend l'épouser; un blondin la lui souffle, — nous l'appellerons Horace. Quelqu'un osera-t-il, après Molière, reprendre ce sujet, et recommencer *l'École des femmes?* Ni Regnard, ni Beaumarchais n'hésiteront. Je passe Marivaux, qui s'est trompé ce jour-là. Mais Regnard écrira *les Folies amoureuses* et Beaumarchais *le Barbier de Séville.* Effacez pour un moment les différences, et de l'une comme de l'autre intrigue ne retenez que les élémens essentiels. C'est si bien le même sujet, que les mêmes moyens servent à le développer, et qu'il n'est pas jusqu'aux mêmes mots qui ne soient inévitablement ramenés par les mêmes situations. Vous croyez peut-être que si Regnard et Beaumarchais, après *l'École des femmes*, ont

encore pu traiter brillamment la matière, c'est parce qu'ils y ont introduit des moyens nouveaux et des inventions ingénieuses? Je prétends, au contraire, que ce qui leur permet d'être originaux après le chef-d'œuvre et de s'inspirer de Molière sans le copier, c'est la force de la situation et l'éternelle vérité du sujet. L'invincible répugnance des Agnès et des Rosine pour les Arnolphe et les Bartholo, mais l'invincible attrait des Horace et des Almaviva pour les Rosine et les Agnès, voilà le thème, banal s'il en fut et tant qu'il vous plaira, mais inépuisable, et inépuisable, non pas quoique banal, mais parce que banal. C'est parce qu'il est vieux comme le monde qu'il est toujours nouveau. C'est s'il était d'une invention plus récente qu'il offrirait moins de ressources et qu'il eût été plus promptement usé.

Lieu-commun, vous dis-je, encore et toujours lieu-commun! Aussi bien, quoi de plus naturel? Un lieu commun, dans l'entière acception du mot, n'est-ce pas le lieu, comme dirait un géomètre, où viennent se rencontrer l'expérience universelle et l'universel bon sens? Et donner à cette expérience une forme, une voix à ce bon sens, n'est-ce pas justement le propre du génie?

> Ainsi, le vaste écho de la voix du génie,
> Devient du genre humain l'universelle voix,

parce qu'il a dit clairement ce que la voix du genre humain balbutiait et qu'il a prononcé la parole magique où tout le monde a reconnu ce que tout le monde voulait exprimer, sans y pouvoir parvenir, *propter egestatem linguæ*.

Ç'a été, dans ce siècle même, une grande erreur de l'école romantique, la plus grande peut-être, que de décréter qu'on se mettrait désormais l'imagination à la torture pour inventer du neuf. Ils ont cru que pour se tirer, comme ils disaient, de l'ornière classique, c'était la singularité, l'exception, la difformité, difformité physique ou difformité morale, qu'il fallait représenter sur la scène et dans le roman. Ils n'ont pas fait attention que tout le monde a les yeux au-dessous du front, le nez au milieu du visage, la bouche au-dessous du nez, et que pourtant d'imperceptibles modifications des mêmes traits suffisaient à engendrer la diversité des physionomies humaines. Est-il besoin d'avoir une loupe sur la joue gauche ou une tache de vin sur la droite pour qu'un homme soit reconnaissable d'avec un autre homme? Et confondons-nous deux femmes ensemble parce qu'elles n'ont ni gibbosité, ni boiterie qui les signale à notre attention? Mais il est encore bien plus vrai que de moindres modifications, au moral, suffisent à diversifier les caractères et les personnes. Certes, il est plus facile de fabriquer, en dehors de toute observation du réel, et par la seule force d'une imagination systématique, des Marie Tudor et

des Lucrèce Borgia, que de dessiner d'après nature des Bérénice et des Monime, en qui toute femme qui aime reconnaisse quelque chose d'elle-même. C'est que Marie Tudor et Lucrèce Borgia ne sont nulle part, non pas même dans l'histoire, et que le poëte ne les a rencontrées que dans ses rêves; mais Bérénice, la femme qu'on abandonne, ou Monime, la femme que le retour d'un maître qu'elle croyait à jamais disparu vient rappeler brusquement à la réalité de la vie, il n'est pas de journal où vingt fois vous n'ayez lu, mêlée dans la foule des *faits divers*, leur tragique histoire. Elles sont humaines, et de l'humanité moyenne, de l'humanité dont vous êtes, de l'humanité dont je suis.

Mais voici la question qui se pose : puisque l'invention n'est pas dans le fond, où donc est-elle? Je réponds : elle est dans la forme, et dans la forme uniquement. Inventer, ce n'est pas trouver en dehors du lieu-commun, c'est renouveler le lieu-commun et se l'approprier. De quelle manière? par quels moyens?

Il y en a certainement, et même il y en a plusieurs. Je ne crois pas, à la vérité, que ce soient ceux dont on use aujourd'hui. Lorsque j'entends parler du soin et de la longueur de temps que nos poètes et romanciers dépensent à la recherche, au renouvellement, à l'invention de la forme, je ne puis m'empêcher de les comparer à des peintres qui prétendraient retrouver le secret du coloris des grands maîtres à force de combinaisons chimiques et de formules savantes sur le mélange des couleurs. On comprend sans peine ce que peut être la richesse et la solidité du fond, indépendamment même de toute élégance et de toute beauté de la forme: on comprend moins ce que peut être la beauté de la forme, ou son élégance, à part et indépendamment de la richesse et de la solidité du fond. Il est possible, et les exemples au surplus n'en manqueraient pas dans l'histoire, qu'un penseur profond ne soit qu'un médiocre écrivain. Mais est-il bien possible qu'un grand écrivain ne soit qu'un penseur superficiel, et que son originalité se réduise à la mince originalité d'un *styliste*, c'est-à-dire, en bon français, d'un assembleur de mots? On aura toujours en France quelque peine à l'admettre. Assurément il y a ce qu'on appelle une *technique* de la rime et du rythme; la rhétorique a ses mystères; il y a un long apprentissage de l'art d'écrire; et cet apprentissage, à quelques-uns, a duré toute leur vie. Je vais plus loin et j'accorde qu'il y a des vocables pittoresques ou retentissans, qui font image ou musique, et des assemblages de sons qui caressent l'oreille, comme aussi des rapprochemens de syllabes qui flattent l'œil. Mais il faut bien en revenir au sens, et si l'on écrit, c'est d'abord pour exprimer des sentimens ou des idées, non pas pour éveiller des sensations. C'est ce qu'il semble que l'on se fasse un devoir d'oublier parmi nos jeunes poètes et nos jeunes romanciers, et c'est pourquoi nous voyons qu'il n'y a rien de si mince que la substance de tant de vers et de tant de romans que nous pourrions citer.

Mais si je ne puis louer les prétentions de l'école naturaliste au style et si je ne puis accepter la manière dont elle entend le mot, je ne puis nier, d'autre part, qu'elle ait raison au fond. L'observation directe de la nature; — incontestablement, s'il est un moyen de renouveler le lieu-commun, c'est celui-là.

Nos lecteurs sans doute ont encore toute présente à l'esprit la belle étude qu'ici même, il y a quelques semaines, M. Montégut consacrait à la mémoire d'Alfred de Musset. Entre autres remarques, M. Montégut, parlant du *Spectacle dans un fauteuil* et de cette jolie fantaisie, *A quoi rêvent les jeunes filles,* faisait observer comme le poète, en les retrempant à leur source et les baignant dans la nature ambiante, avait rafraîchi, rajeuni, renouvelé toutes ces éternelles comparaisons ou métaphores du langage de l'amour. C'est le procédé de tout poète. C'était le procédé de Virgile quand il imitait les alexandrins dans ses *Bucoliques* et les cycliques grecs dans son *Énéide :* c'était le procédé de Shakspeare quand il s'appropriait la littérature de nos cours d'amour, les chansons italiennes et les chansons provençales. Mais vous voyez comme les exemples concourent à prouver ce que nous avancions. Le thème était à tout le monde, le poète le marque à son signe, et comment s'y prend-il? Est-ce en cherchant laborieusement des combinaisons de sons inusitées, ou des images imprévues? Non pas, mais au contraire, et c'est en retournant à la source commune où tout le monde pouvait puiser comme lui.

On prétend quelquefois qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil, et on a raison; mais quiconque réfléchira verra bien que, quand rien n'est nouveau, c'est exactement comme si tout était toujours nouveau. L'homme ne change pas, mais, à chaque génération, les hommes se renouvellent. Il se peut que le progrès ne soit qu'un mot, mais au moins le mouvement est un fait. Et si les choses restent éternellement les mêmes, il y a comme un perpétuel déplacement de point de vue. L'idéal de l'humanité ne diffère pas sensiblement d'avec lui-même, encore moins la réalité de cette vie quotidienne, mais ce sont d'autres hommes qui viennent prendre leur part de la vie, et ce sont d'autres imaginations qui rêvent du même idéal. C'est pourquoi le lieu-commun n'est jamais si commun ni la banalité jamais si banale. Il suffira toujours, pour intéresser les hommes, de leur parler d'eux-mêmes, et d'eux-mêmes tels qu'ils sont dans le temps précis qu'on en parle. Certainement *Manon Lescaut* n'empêchera jamais personne, pour peu qu'il en soit capable, d'écrire *la Dame aux camélias.* Lieu-commun encore, s'il en fut, que l'histoire de la courtisane amoureuse, mais lieu-commun qui sera neuf toutes les fois que l'artiste ira directement le reprendre dans la réalité voisine et dans la nature environnante. Il n'y a de banal, au mauvais sens du mot, que les types dont le modèle a cessé d'être sous nos yeux, c'est-à-dire dont nous ne pouvons pas soumettre la

vérité littéraire ou la représentation pittoresque au contrôle de l'expérience prochaine. Remarquez en passant que c'est le vice intérieur de la tragédie classique ou du drame romantique; remarquez que c'est le vice intérieur du roman historique. Il n'importe pas que quelques grands hommes aient triomphé de la difficulté. Si le *Pompée* de Corneille sonne faux, presque aussi faux que le *Ruy Blas* de Victor Hugo; si le *Quentin Durward* de Walter Scott ne nous satisfait pas plus que le *Cinq-Mars* d'Alfred de Vigny, nous venons d'en donner la raison suffisante. Ces intrigues et ces personnages ne ressemblent pas assez à tout le monde; ils ne sont pas immédiatement à portée de notre contrôle; nous ne savons pas, et nous n'avons pas le moyen de savoir quels sont les sentimens des laquais

Quand ils marchent vivans dans un rêve étoilé,

non plus que nous n'avons l'expérience de ce qu'était au xve siècle un archer de la garde écossaise du roi; et ainsi, bien loin que toutes ces œuvres soient destinées à durer par ce qu'elles contiennent de singularité, c'est, au contraire, faute d'être assez banales qu'elles pèchent, qu'elles vieillissent, et qu'elles périront.

Sur ces exemples, et tous ceux que ses propres souvenirs suggéreront au lecteur, nous pouvons essayer de généraliser.

Il n'y a pas de lieux-communs, il n'y a que des esprits paresseux. Si banal que soit un sujet, si souvent qu'on l'ait traité, de quelques chefs-d'œuvre qu'il ait fourni la substance, il sera toujours neuf pour l'artiste qui prendra la peine de le revivre et de le repenser. Les lieux communs eux-mêmes de la conversation, ils ne sont lieux-communs qu'autant qu'on les laisse échapper comme formules apprises, à la manière des leçons d'école. Et ce qui donne à rire, c'est si peu la pensée prise en elle-même qu'au contraire c'est souvent le contraste qui éclate entre la profondeur de cette pensée même et la sottise coutumière de celui qui l'émet, car il y a des bouches qui ne sont faites pour laisser échapper quoi que ce soit d'un peu sensé. Le vrai moyen d'échapper à la vulgarité, c'est de penser par soi-même. On pourrait dire alors qu'en traversant le milieu d'une pensée sincère, les lieux-communs s'y dépouillent de ce qu'ils ont de banal et ne conservent de tout ce que l'on confond sous le nom de banalité que l'universalité seule, pour en ressortir originaux et vrais d'une vérité toute nouvelle. C'est sur la prose des grands prédicateurs et des grands avocats, les uns et les autres portés en quelque sorte au lieu-commun par profession, que je conseillerais au lecteur de faire l'expérience. Car c'est là qu'il verrait à nu, je dis chez les plus grands, — dans un discours de Démosthène, ou dans un plaidoyer de Cicéron, dans une

oraison funèbre de Bossuet, ou dans un sermon de Bourdaloue, dans un réquisitoire de Sheridan, ou dans une diatribe de Burke, — c'est là qu'il verrait ce que devient le plus usé des lieux-communs quand il est traité comme il doit être traité, c'est-à-dire quand l'orateur a repensé, retrouvé, redécouvert pour son compte les raisons d'éternelle vérité qui, justement, en ont fait ce qu'on appelle un lieu-commun.

Il est vrai que la chose est bien plus difficile que l'on ne croit. Penser par soi-même, il n'y a rien de moins fréquent. La plupart du temps ceux-là même qui pensent, — et combien sont-ils de par le monde? — pensent avec leurs traditions de famille, leurs souvenirs de collège, avec les réminiscences qui leur sont demeurées de la conversation d'hier soir et du journal de ce matin, avec leurs intérêts de coterie, avec leurs passions de parti, sans y prendre bien garde, ou plutôt sans en avoir seulement conscience, et fermement convaincus qu'ils tiennent de leur expérience personnelle ce qu'ils ne tiennent que de leur mémoire. Notez que c'est précisément pourquoi les savans de profession ont si souvent médit de la mémoire. C'est qu'en effet la réflexion est souvent dupe et victime de cette précieuse ou plutôt de cette inappréciable faculté. Vous croyez méditer et vous ne faites que vous souvenir. Au surplus, la vie est si courte et l'expérience est si longue, en même temps que si diverse, que peu d'hommes, s'ils y font attention, oseront se vanter d'avoir éprouvé toutes leurs idées au contrôle de la réalité. Chacun de nous n'a l'expérience directe que d'un petit nombre de faits, mais chacun de nous par compensation a cette faculté de discerner, je ne dirai pas tout à fait le vrai d'avec le faux, mais le particulier d'avec le général et l'exception d'avec l'universalité. Ne médisons donc pas des lieux-communs. Ils sont le point de départ de l'expérience elle-même, attendu qu'on ne fait d'expérience que pour procéder à quelque vérification, et ils sont le terme de l'expérience, attendu qu'une expérience n'a de valeur qu'autant qu'elle sert à déterminer la *catégorie*, comme disent les philosophes, où les faits trouveront leur interprétation et leur sens.

Voilà bien des lieux-communs, et nous avons mis si haut les conditions nécessaires pour les renouveler que nous ne saurions un seul instant nous flatter d'y avoir réussi. Mais si nous avons pu rappeler un peu d'attention sur quelques doctrines aujourd'hui trop oubliées et montrer qu'en plaisantant les lieux-communs il se pourrait bien que ce fût le bon sens même, le plus souvent, que l'on plaisantât, nous n'aurons pas prêché dans le désert, et c'est une grande satisfaction pour toute espèce de prédicateur.

F. Brunetière.

IMPRESSIONS DE VOYAGE

LASSITUDE

I.

J'ai vu de mon wagon trois villes aujourd'hui.
On dirait de chacune : « Ici loge l'ennui! »
Je me demande à quoi la volonté s'exerce,
Puisque ni l'industrie ou l'art, ni le commerce
N'ont éclairé ces murs du plus pâle renom.
Sur la carte un point noir ; mais un souvenir, non!
Nuls débris, nul portail classé, nulle statue
Qui simule une gloire et qui la perpétue!
Des places sans héros, des gares sans buffets!
Ce sont trois bourgs qu'on a décorés de préfets
Et qui sont peints à fresque, au rebord de la route,
Pour varier la vue et rappeler sans doute
Que la France, après tout, est un pays peuplé
Où les hommes aussi poussent comme le blé !

II.

Est-ce l'ennui vraiment? — Brave fonctionnaire
Qui vas d'un pas égal à la tâche ordinaire ;
Rentier qui fais, le jour, ta promenade aux champs,
Et règles ton sommeil sur les soleils couchans ;

Petit bourgeois lettré, d'allure solennelle
Qui peux, chaque matin, lire sous ta tonnelle
Tes auteurs préférés et ton journal ami;
Commerçant, affairé comme l'est la fourmi,
Qui sais goûter, après ton dernier inventaire,
Dans ton logis bien clos un repos volontaire,
Et, las de politique et timide au scrutin,
De nos bruyans débats n'as que l'écho lointain;
Officier, pour qui l'âge a sonné la retraite,
Qui réunis au coin du feu, dans ta chambrette,
Un vieux groupe d'amis dont la fidélité
Donne au whist familier des airs d'éternité;
Petites gens, serrés au seuil de vos boutiques,
Devisant, tous les soirs, d'intérêts domestiques,
Vivant de voisinage et vous tendant la main,
Sûrs de recommencer un même lendemain;
Médecins, percepteurs, juges de paix, notaires,
Mieux fixés à vos murs que vos pariétaires,
Vieux chevaux au manège ensemble condamnés,
Qui trouvez assez grand l'orbite où vous tournez;
Vous tous les inconnus, les humbles, la province,
Dont la vie est si simple et d'un tissu si mince,
Dois-je vous plaindre? A qui le poids est-il plus lourd?
Vaut-il mieux que le jour soit trop long ou trop court?
Vaut-il mieux que la vie ait ou non sa décharge,
Et qu'on reprenne haleine, et qu'on ait cette marge?
Vos regards, au réveil, embrassent l'horizon;
Vous avez le jardin derrière la maison,
Où l'espalier se noue en fruits de toutes sortes;
Vous regardez passer le temps devant vos portes
Tandis que nous courons après lui, triples fous!
Les plus déshérités, est-ce nous? est-ce vous?

III.

Amie, en y songeant, voilà bien des années
Que je ne connais plus les tranquilles journées,
Le bois où l'on s'endort, la rive où l'on s'étend,
Le bateau qui s'oublie au large de l'étang;
La ronce où l'on s'attarde à voir la libellule,
L'herbe où l'on cherche un monde étrange qui pullule;

Les sentiers où les sphinx vous effleurent le front,
Et, le soir, le silence infini qu'interrompt
Un aboiement lointain, triste, sans rien d'intense,
Qui donne un sentiment de l'obscure distance,
Et qu'on entend toujours, plus rare et plus voilé,
Par-delà les jardins, sous le ciel étoilé.
Quand on est revenu dans la maison discrète,
Où la lampe s'allume, où le souper s'apprête,
Avec le rire libre ou les graves propos!
Ah! je sens la fatigue! ah! j'ai soif de repos!
J'ai trop vécu, trop vu, trop lutté pour la vie!
Le repos! le repos! irrésistible envie!
Un lendemain bien vide, après le jour rempli,
Dans ta moindre vallée, et dans ton moindre pli,
Nature! un de ces coins que tu gardes peut-être
Pour tes meilleurs amis, dignes de le connaître;
Une roche cachée, un vieux tronc de sapin
Que n'aura pas encor marqués le Club alpin;
Une case rustique à satisfaire Horace,
Sans fâcheux, sans journaux, sans lourde paperasse,
Avec l'odeur des foins et le bruit des ruisseaux,
Et le lierre et la rose arrondie en berceaux,
Et, tout le jour, la douce et fière solitude!
Un seul livre, celui de Dieu, pour toute étude;
Une voix seulement, la tienne; un seul espoir,
Vivre jusqu'au matin, puis vivre jusqu'au soir!

IV.

Car de quoi s'agit-il, après tout? D'être à même,
De regarder la mort bien en face! — O dilemme!
Être heureux dans cette ombre, être obscur, être oisif,
Ou bien, dans la fournaise ardente, brûlé vif,
Être quelqu'un, donner son sang, livrer son âme,
S'agiter jusqu'au bout dans l'enfer, dans la flamme,
Lutter encor, lutter toujours, lutter en vain;
Peut-être se survivre, en tout cas vivre enfin!
Faut-il opter? Mon choix sans doute serait sage,
Et tu l'approuverais dans ton prochain message!
Qui sait? peut-être un jour, — et ce jour n'est pas loin, —
Nous viendrons, nous aussi, chercher un petit coin

Dans une verdoyante et calme perspective,
Pour y goûter la paix, — la paix définitive!
Quand, lassés des salons où nous fûmes fêtés,
Nous aurons épuisé toutes les vanités;
Quand nous aurons connu de Paris et du monde
Tout ce qui stérilise et tout ce qui féconde;
Quand nous aurons frôlé les grands hommes de près,
Sondé les passions, scruté les intérêts,
Serré discrètement la main des politiques,
Coudoyé les croyans, les chercheurs, les sceptiques,
Salué le génie, applaudi le savoir,
Tenté de tout comprendre, essayé de tout voir;
Quand nous aurons assez dépensé de nous-mêmes
Pour les devoirs certains ou les vagues problèmes;
Quand nous aurons senti qu'il est temps de vieillir,
De se faire oublier et de se recueillir,
Et que le sage doit, même avant qu'il ne meure,
Ébaucher un *ci-gît* au front de sa demeure :
Alors nous partirons, sans tourner le regard;
Nous nous ferons un nid, le dernier, quelque part,
Avec nos souvenirs aimés, nos deuils, nos fêtes!
Et l'on dira : « Ce sont des bourgeois très honnêtes,
Qui ne font point de bruit et dont nul ne dit rien,
Mais qui sont doux au pauvre et sèment quelque bien! »
Et nous aurons aussi la maisonnette basse,
Et le verger derrière, et, tout autour, l'espace;
Et ce vieux que je vois, au milieu du chemin
Sourire et faire un geste amical de la main
A cette bonne vieille assise à sa fenêtre,
Qui sait? ce sera moi, ce sera toi peut-être!
Et nous croirons, penchés vers la ligne de fer,
Voir notre passé fuir dans ce rapide éclair!

EUGÈNE MANUEL.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 juillet.

On aurait beau s'en défendre et chercher à se faire illusion, on sent bien qu'à travers tout, sous une apparence de régularité routinière et de paix ininterrompue, il y a dans les affaires de la France des embarras et des malaises. On s'en aperçoit à des signes de toute sorte, non-seulement à cette fatigue inhérente sans doute à la saison et au déclin d'une session, d'une législature, mais encore à l'incohérence et à la confusion qui sont un peu partout, à l'incertitude des résolutions, à la manière décousue dont marchent les choses.

Ce n'est pas que la situation soit aggravée ou compromise. Il n'y a point en perspective, il est permis de le croire, de ces complications qui sont de nature à créer de sérieuses inquiétudes, et les incidens qui se sont produits depuis quelques mois, qui préoccupent justement l'opinion, qui attirent en ce moment l'attention publique sur les rives africaines, ces incidens ne sont pas de ceux qui peuvent déconcerter une grande nation. Le pays par lui-même n'est sûrement pas en disposition de susciter des difficultés; il offre le plus rare spectacle de tranquillité, de bonne volonté et de soumission. Le mal n'existe pas moins, il se fait sentir à tout propos, dans la plupart des affaires, et pour qu'il en soit ainsi, il faut bien qu'il y ait une cause plus générale, plus profonde. La cause, c'est que depuis assez longtemps en vérité, depuis trois ou quatre ans au moins, on semble se complaire à gaspiller une situation prospère. Par infatuation ou dans un intérêt de domination, on mésuse un peu trop de tout. On vit d'expédiens, d'illusions, sans s'apercevoir que, pendant ce temps, avec ce système, les idées s'obscurcissent, les ressorts de l'état s'usent, le sens des grandes conditions de la vie publique s'altère.

Rien certes ne montre mieux le danger de cette politique d'optimisme, d'illusion et de confusion que ces affaires d'Afrique, qui ont été l'autre jour dans notre parlement l'objet d'une discussion plus animée, plus pénible que décisive, qui restent pour le moment une des plus

vives préoccupations de la France. Les faits par eux-mêmes sont assurément assez sérieux. L'expédition de Tunis a été, il est vrai, déclarée officiellement close, et le rappel d'une partie du corps expéditionnaire envoyé dans la Tunisie a semblé confirmer cette déclaration. Jusqu'à quel point cependant cette campagne est-elle réellement finie? La question reste encore passablement obscure. La vérité est que, si un traité constituant le protectorat français a été signé avec le bey, s'il y a aujourd'hui à Paris un ministre du prince tunisien chargé sans doute de compléter les arrangemens qui ont été conclus, rien n'est fini dans la régence même, où les événemens inquiétans se succèdent. Le récent assassinat d'un de nos officiers, M. le capitaine de Mattei, aux portes d'un café, prouve la violence du fanatisme musulman. D'un autre côté, au sud de Tunis, sur la frontière tripolitaine, dans la ville de Sfax et autour de Sfax, a éclaté un mouvement insurrectionnel qui a nécessité l'envoi d'une force navale, un bombardement de la ville, — qui détermine encore, à l'heure qu'il est, le départ de nouveaux contingens français peu après le rappel d'une partie du corps expéditionnaire primitif. Il est clair que la France, pour sa sûreté, pour l'autorité de son protectorat, va se trouver conduite par les événemens à occuper quelques points, Sfax, Gabès, peut-être Kairouan, qui est un peu plus dans les terres, qui est un foyer de propagande musulmane. Elle se trouve désormais, sur cette frontière tripolitaine, en face d'une fermentation religieuse et guerrière que la Sublime-Porte a l'air de désavouer diplomatiquement, qu'elle entretient néanmoins et par ses excitations et par des envois de troupes à Tripoli. La Turquie, à ce qu'elle assure, ne veut que maintenir l'ordre dans le vilayet de Tripoli, — et, sous ce prétexte, elle a envoyé un pacha qui s'occupe à organiser des contingens, à souffler la guerre autour de lui, qui a commencé par refuser de reconnaître le protectorat français sur les Tunisiens, tel qu'il est fixé par le traité du Bardo. C'est donc là une situation assez difficile, qui exige une vigilance aussi attentive qu'énergique. Si la première campagne contre les Khroumirs est finie, les complications qui peuvent en être la suite sont loin d'être dissipées. C'est une autre phase pleine d'inconnu qui commence; mais ce qu'il y a de plus grave, ce que les hommes accoutumés à l'Afrique avaient vu dès l'origine, c'est que cette affaire de Tunis n'est en définitive qu'un épisode dans l'agitation musulmane qui menace l'intérieur de nos possessions algériennes, qui se propage depuis quelque temps déjà des frontières tunisiennes et tripolitaines à la frontières du Maroc.

C'est le point grave, en effet. Cette insurrection nouvelle, qui est une épreuve de plus pour l'Algérie, qui a coïncidé avec la marche de nos soldats sur Tunis, elle ne s'est pas manifestée partout à la fois sans doute. Elle n'a pas pris le caractère d'un soulèvement décidé dans les provinces d'Alger et de Constantine. L'esprit de révolte a pu être con-

tenu jusqu'ici dans les tribus qui dépendent de ces provinces. Il n'en est pas de même du sud de la province d'Oran, où l'insurrection est devenue rapidement une sorte de guerre sainte nouvelle à laquelle il faut maintenant faire face. Là, dans cette région des hauts plateaux qui s'étend au-delà du Tell sur une profondeur de 200 kilomètres vers le désert, où errent des tribus mal soumises et où nous n'avons qu'un poste avancé, celui de Geryville, le mouvement est en réalité des plus sérieux. Il s'est trouvé non pas un autre Abd-el-Kader, mais un autre Bou-Maza, un marabout du nom de Bou-Amema, qui a su réunir des séides enflammés de son esprit et des contingens assez nombreux. On l'appellera, si l'on veut, un bandit, un maraudeur, un aventurier, peu importe. Bou-Amema est évidemment un de ces chefs qui se rencontrent de temps à autre en Afrique, qui ont assez d'ascendant pour rallier des soldats, assez d'audace pour ne pas craindre de se mesurer avec notre domination, et il n'a pas précisément prouvé jusqu'ici qu'il fût un ennemi à mépriser. Vainement on a envoyé des colonnes qu'on a plus d'une fois représentées dans les dépêches officielles comme prêtes à le saisir, tout au moins à le rejeter au loin dans le désert; il s'est toujours échappé, il a passé à travers les mailles du réseau dans lequel on se proposait de l'envelopper. Il a pu arriver jusqu'aux approches de Saïda, poste central dans la région des plateaux, saccager les exploitations d'alfa, terrifier la population espagnole employée à cette industrie, faire des prisonniers, emmener des otages avec son butin. Il a eu, chemin faisant, avec nos troupes des rencontres qui nous ont coûté bon nombre d'hommes et qu'il a pu considérer comme des succès.

Bref, Bou-Amema a défié jusqu'ici une répression demeurée malheureusement impuissante, et un des résultats les plus sensibles de l'apparition de cet audacieux ennemi a été de désorganiser pour le moment une grande industrie, celle de l'alfa, de jeter l'alarme parmi les émigrans espagnols qui forment la portion la plus nombreuse de la population de la province d'Oran. Des milliers de ces émigrans sont rentrés en Espagne, emportant le souvenir des violences sanglantes et des déprédations dont ils viennent d'être victimes. Tout est à recommencer aujourd'hui pour ramener la sécurité dans cette contrée où l'autorité française reste en face d'un ennemi redoutable. C'est là pour le moment le fait palpable et saisissant. Il y a des combats à livrer au sud de la province d'Oran comme il y a aussi un effort à faire à l'autre extrémité de la régence de Tunis, devant cette ville de Sfax, qu'on ne pourra peut-être emporter que par un assaut.

Que des fautes militaires aient été commises sur cet échiquier des hauts plateaux oranais dont on parlait l'autre jour, que les opérations engagées dès le début contre l'insurrection nouvelle aient été conduites avec une certaine inexpérience, c'est possible. Il est trop clair que, pour une raison ou pour l'autre, tous ces chefs lancés à la poursuite

du marabout n'ont pas été heureux dans leurs combinaisons et dans leur stratégie; ils n'ont pas réussi! Mais il y a eu évidemment avant tout une faute politique, une imprévoyance de gouvernement. Tout le monde en est convenu l'autre jour dans la discussion de la chambre. Depuis assez longtemps on avait l'œil sur ce marabout qui s'érige aujourd'hui en « sultan; » on connaissait son existence, son ascendant parmi les tribus, ses menées agitatrices, ses relations avec les populations marocaines de la frontière. On n'ignorait pas que l'hostilité contre la domination française était ardemment propagée dans le monde arabe, que tout se préparait pour un mouvement plus ou moins prochain. On le savait si bien que, dès le commencement de l'année dernière, une démonstration militaire avait été décidée dans les conseils du gouvernement pour intimider les agitateurs, pour faire sentir parmi ces tribus toujours à demi rebelles la puissance de la France. Puis, sans raison bien plausible, ce projet était abandonné; le gouvernement de l'Algérie se décidait à ne rien faire! Mieux encore : depuis qu'on avait renoncé à la démonstration militaire projetée un moment, des officiers avaient été envoyés successivement dans le pays; ils avaient tous signalé la remuante activité de Bou-Amama, son influence croissante sur les tribus de Geryville, de Saïda et de Sebdou; ils annonçaient les uns et les autres une insurrection imminente. On a persisté cependant à rester jusqu'au bout dans l'immobilité, sans prendre aucune précaution sérieuse. On a attendu indéfiniment, — « et puis, selon le mot d'un député, on est tout surpris de l'explosion des événemens, » dont on a connu l'origine et les préliminaires, qu'une démonstration un peu vigoureuse faite à propos aurait pu sans doute prévenir! Ainsi, il peut y avoir eu des fautes militaires, il y a eu certainement aussi des fautes de politique, et en réalité les unes et les autres s'enchaînent, se confondent; elles tiennent justement à ce faux système qu'on applique à tout, aux affaires de l'Algérie comme aux affaires intérieures, au risque de mettre partout la confusion.

La vraie cause des nouvelles complications africaines, elle est dans cette situation équivoque et mal définie qu'on a créée, dans ce mélange d'un gouvernement civil plus ou moins artificiel et d'un pouvoir militaire dénué d'initiative autant que d'indépendance: elle est en définitive dans cette idée chimérique à laquelle on a cédé par une sorte de préjugé en prétendant assimiler politiquement et administrativement l'Afrique à la France. Il faut bien voir les choses dans leur vérité. L'Algérie reste encore, après tout, une colonie qui est dans la période d'enfantement et de formation, où la France n'a pas cessé d'être en terre conquise, où la population est tellement discordante avec ses élémens arabes ou étrangers qu'elle implique la nécessité d'une autorité toujours active, puissamment armée, présidant à une organisation forcément spéciale. Pourquoi un chef militaire a-t-il paru jusqu'ici plus particulièrement propre à exercer cette autorité? C'est évidemment

parce que, plus que tout autre, il représente le commandement pour les Arabes, parce qu'il est la force vivante et visible aux yeux de populations qui ne s'inclinent que devant la force. Oh ! assurément, s'il se rencontrait un politique supérieur réunissant tous les caractères, avant tous les dons du conseil et de l'action, fait pour être la tête de l'administration militaire aussi bien que de l'administration civile, la question serait singulièrement simplifiée, ou plutôt elle n'existerait pas. A défaut de cet homme exceptionnellement supérieur, qu'on ne paraît pas avoir sous la main, qui du moins n'est pas pour le moment à Alger, le parti le plus sage reste toujours manifestement de ne pas violenter la nature des choses, de maintenir ou de rétablir la seule autorité possible, efficace dans un pays où la première loi est d'être sans cesse sous les armes. On a cru faire merveille en donnant à l'Algérie des députés, des préfets, un chef civil, une organisation à peu près française, sauf pour les affaires indigènes, — et on n'est arrivé qu'à une véritable confusion.

Qu'on se rende compte de ce système d'assimilation et de gouvernement civil tel qu'il existe aujourd'hui. Rien ne semble plus simple; au fond, rien n'est plus compliqué, plus obscur et plus incertain. Le gouverneur a sans doute l'apparence d'un grand pouvoir; il représente la France, l'autorité souveraine sur la terre d'Afrique. Par le fait, il a sans cesse à se débattre au milieu de toutes les contradictions. Il n'y a que quelques mois, le gouverneur actuel, M. Albert Grévy, dans un rapport, posait ces singulières questions : « Quelles sont exactement aujourd'hui les attributions respectives du gouverneur-général et des ministres?.. Quelles sont exactement aujourd'hui les attributions spéciales du ministre de l'intérieur au regard du gouverneur-général et des autres ministres pour toutes les affaires de l'Algérie?.. » Le fait est qu'une réponse claire, précise à ces étranges questions n'est pas facile et qu'on ne distingue qu'une chose, c'est que ce gouverneur civil est dans une position où il n'est pas toujours sûr de se reconnaître lui-même. Bon nombre de services, cultes, justice, instruction publique, lui échappent; ils sont directement rattachés aux divers ministères de la métropole, qui, de loin, de Paris, adoptent souvent des mesures et choisissent des fonctionnaires sans consulter suffisamment les intérêts locaux. Pour le reste, le gouverneur a tout à la fois à compter avec le ministre de l'intérieur et avec le ministre de la guerre, — avec le premier pour la direction politique et civile, avec le second pour la direction des affaires militaires. Il commande en effet ou il est censé commander les forces de terre et de mer; en réalité, il a tout juste assez d'autorité pour diminuer ou effacer les chefs de l'armée, pour être une embarrassante inutilité entre le ministre de la guerre, qui est à Paris, et les commandans directs, qui sont en Algérie. Que résulte-t-il de tout cela? Il en résulte, en vérité, ce qui arrive aujourd'hui.

La conséquence de ces confusions perpétuées et aggravées, c'est que l'action se disperse ou s'égare. Le gouvernement disparaît, la responsabilité finit par n'être plus nulle part, et le jour où éclatent des événemens qu'on aurait pu prévoir et détourner, qui sont la suite d'un faux système, on s'évertue assez stérilement à chercher sur qui on fera peser des accusations, qui l'on devra mettre en cause. M. le ministre de la guerre, sans refuser de sévir contre des chefs de colonnes qui n'ont point été heureux, s'efforce néanmoins de dégager le commandement; il ne veut pas qu'on parle d'un antagonisme du pouvoir militaire vis-à-vis du pouvoir civil. En d'autres termes, il laisse la plus grande part de responsabilité au gouverneur-général. Fort bien ! mais alors quelle est la position de ces officiers commandans de provinces, de cercles ou de colonnes actives, toujours réduits à attendre des ordres, à interroger le palais qui est à Alger et l'hôtel ministériel qui est à Paris? Quel rôle fait-on à cette armée chargée de maintenir l'ordre, de sauvegarder la sécurité de nos possessions et privée de toute initiative, n'ayant plus même le pouvoir de suivre les mouvemens arabes, puisque le gouvernement civil a attiré à lui les affaires indigènes? Elle n'est plus responsable que de l'exécution des ordres qu'elle reçoit, au risque d'en être la première victime si les ordres sont tardifs, ou confus, ou insuffisans. M. le président du conseil, de son côté, il est vrai, ne l'entend pas tout à fait ainsi. Il met tout son zèle à dégager le gouverneur-général, à tout rejeter sur les chefs de l'armée. Le gouverneur n'est pour rien dans les opérations militaires ! Ce sont des fautes militaires qui ont été commises ! La guerre, c'est le rôle de l'armée de la faire, ce n'est pas le rôle du gouverneur-général ! Soit; mais alors qu'est-ce que ce gouvernement civil qui en temps de paix commande les forces de terre et de mer, qui a tout pouvoir dans les affaires arabes, qui par sa politique ou par ses actes peut préparer les événemens les plus graves, — et qui, au jour de la crise, s'éclipse, laissant aux autres la responsabilité ? M. le président du conseil ne s'est pas aperçu qu'en voulant à tout prix excuser le gouverneur civil actuel de l'Algérie, il a mis a nu le vice de l'institution elle-même. Les députés de l'Algérie, eux non plus, n'ont pas pris garde qu'avec tout ce qu'ils racontaient ils faisaient à leur manière le procès du gouvernement civil. C'est après tout la plus évidente moralité de ces derniers débats de la chambre, qui ont eu au moins cette utilité pratique et directe de montrer par quelle série d'erreurs, de déviations et de confusions a été préparée l'épreuve nouvelle infligée à l'Algérie.

Aujourd'hui le mal est fait, et sans se laisser aller au pessimisme par trop sombre de ceux qui désespèrent de l'Algérie, on peut dire que la crise est assez sérieuse pour que la première pensée des pouvoirs publics soit d'y remédier le plus tôt possible. M. le ministre de la guerre, selon l'invariable habitude après tous les revers ou les mésaventures, a com-

mencé par quelques actes de sévérité. Il a remplacé quelques-uns des officiers chargés de conduire les colonnes actives, le commandant de la province d'Oran et même le commandant supérieur du 19e corps d'armée. Il a envoyé, comme chef militaire à Alger, un homme connu pour ses services et pour une courte apparition dans la politique, M. le général Saussier. M. le ministre de la guerre qui, lui aussi, a sa responsabilité, même la première responsabilité et dans l'organisation de l'expédition de Tunis et dans les affaires de l'Algérie, M. le ministre de la guerre est sans doute le premier juge des mesures de commandement et des choix de personnel devenus nécessaires dans une situation qui a ses difficultés. Qu'on change donc des officiers, qu'on envoie de nouveaux généraux avec la recommandation d'être plus heureux, qu'on établisse postes et redoutes à la frontière comme on l'a proposé ou qu'on transporte les sièges des divisions dans l'intérieur, comme l'a demandé un député de l'Algérie, soit; ce sont des actes de circonstance et de prévoyance qui peuvent s'expliquer; mais il est bien clair qu'on aura beau multiplier les palliatifs, on n'aura rien fait tant qu'on ne se sera pas placé résolûment en face de la vraie question d'organisation et de gouvernement pour nos possessions africaines. M. le général Saussier lui-même, quel que soit son mérite, risquerait fort d'échouer si aux instructions nouvelles qu'il a dû recevoir on n'ajoutait pas des pouvoirs plus étendus, surtout mieux définis, si on ne lui donnait pas, avec l'ordre de rétablir la paix et l'ascendant de la France, les moyens de remplir sa mission. Il faut bien se dire, en fin de compte, que les expériences d'assimilation et de gouvernement civil qui ont été tentées n'ont que médiocrement réussi, que l'Algérie n'est pas la France, qu'une colonie où il y a plus de 2 millions d'Arabes à côté de 250,000 Européens ne peut pas être administrée comme un département français, que pour maintenir la sécurité nécessaire à une sérieuse colonisation, il faut une autorité énergique, efficace surtout par l'unité de pouvoir. Que cette autorité doive être humaine, intelligente, libérale et qu'elle ne procède pas par l'extermination des Arabes, comme le proposent certains civilisateurs, — qu'elle soit, de plus, incessamment soumise au contrôle des pouvoirs publics et qu'elle reste responsable devant eux, c'est bien entendu. C'est une question d'organisation à examiner et à résoudre; mais il est évident désormais qu'avec ce gouvernement civil tel qu'il est, toujours partagé et ballotté entre des influences contraires, on n'arrive qu'à de la faiblesse : on n'a que des fictions d'autorité et de responsabilité.

Cette question de nos établissemens d'Afrique, qui intéresse si sérieusement la grandeur de la France, n'est point de celles qui peuvent être tranchées en un jour ni à propos d'une interpellation de circonstance. Elle reste en réserve; elle est une partie de l'héritage que la chambre près de finir va laisser à la chambre qui sera bientôt élue par le pays, et elle n'est pas la seule dont aura à s'occuper le parlement

renouvelé. A vrai dire, cette chambre, qui s'achemine chaque jour vers sa fin, dont les heures sont plus que jamais comptées, elle aura touché à bien des problèmes d'organisation publique, et le malheur est que dans tout ce qu'elle aura fait elle aura porté justement cet esprit qui se manifeste moins par une politique suivie que par des velléités, par des fantaisies, par des impatiences de changement. Elle a remué bien des questions sans les résoudre, pour les laisser en suspens au moment de sa prochaine et définitive séparation. Certes ce ne sont ni les projets officiels, ni les propositions individuelles qui manquent à l'heure qu'il est ; ils sont de toute sorte, et à part le budget qui doit toujours être voté, qui est déjà à peu près adopté au Palais-Bourbon, propositions et projets n'ont plus même la chance d'arriver à l'épreuve décisive du scrutin. Les lois militaires n'auraient pas sans doute laissé d'être urgentes, ne fût-ce que pour épagner à M. le ministre de la guerre l'inconvénient de se mettre assez souvent en dehors de toute régularité : elles sont désormais forcément ajournées à un autre temps, à un autre parlement. La loi sur l'enseignement obligatoire a été, il est vrai, votée par la chambre des députés ; mais elle est arrêtée au sénat, où elle est en train de subir d'assez sérieuses modifications. Chose étonnante ! M. Jules Simon a réussi à faire introduire dans l'enseignement primaire l'obligation d'instruire les jeunes enfans sur leurs « devoirs envers Dieu et envers la patrie. » C'est visiblement un attentat contre la « laïcité ! » Il est maintenant bien peu probable que la loi ainsi amendée soit acceptée par l'autre chambre avant la fin de la session. Ni ce projet, ni bien d'autres qui occupent encore des commissions parlementaires, qui touchent à toute sorte d'intérêts moraux ou matériels, n'ont plus le temps d'être discutés et sanctionnés. Ils restent comme le témoignage d'une activité plus ambitieuse et plus remuante que réellement féconde.

Eh bien ! dira-t-on, ce n'est point un mal que des questions qui ont après tout leur importance, qui intéressent le pays, soient soulevées par l'initiative parlementaire, dussent-elles n'être pas résolues pour le moment. Elles auront du moins été examinées, approfondies, et cette étude aura peut-être préparé une solution. Non, sans doute, ce n'est point un mal qu'on travaille dans un parlement, qu'on propose des innovations, des réformes. Le seul inconvénient, c'est qu'on risque assez souvent de se perdre dans la confusion, de tout ébranler, de mettre pour ainsi dire en suspens ou en suspicion les lois anciennes sans réussir à les remplacer par des lois nouvelles. On se donne beaucoup de mouvement pour finir par ne rien faire, et un des plus récens exemples de ce travail sans résultat, c'est ce qui vient de se passer avec cette proposition aussi inutile que tardive faite par le gouvernement lui-même au sujet d'une organisation nouvelle de la préfecture de police.

La situation, à la vérité, devenait singulière. Voilà quelques mois

déjà que la guerre est déclarée entre le conseil municipal de Paris et M. le préfet de police Andrieux. Le conseil parisien est un maître jaloux qui prétend se servir de ses droits et même des droits qu'il n'a pas, qui entend donner libre carrière à toutes ses fantaisies d'omnipotence et ne souffre pas qu'on lui résiste. M. le préfet Andrieux n'est pas précisément d'un caractère souple et d'une humeur facile; il a commencé par se soumettre assez diplomatiquement, puis il s'est révolté et il en est même venu à traiter avec quelque dédain les sommations qui lui étaient adressées, les ordres du jour municipaux dirigés contre lui. Bref le conflit n'a pas tardé à devenir fort aigu; il a pris une telle vivacité que le conseil municipal a rompu systématiquement toute relation avec M. Andrieux. Il a dès ce moment renvoyé, de parti-pris, tous les dossiers qui lui étaient communiqués pour l'expédition des affaires sans se demander s'il avait le droit d'en agir ainsi au risque de laisser en souffrance les intérêts les plus sérieux. Au fond, cela est bien clair, le conseil municipal a son but, vers lequel il tend depuis longtemps. Il a l'ambition de mettre la main sur la préfecture de police pour la supprimer ou pour l'absorber dans la mairie centrale qu'il rêve; c'est à l'institution autant qu'à l'homme qu'il fait la guerre avec ses prétentions et ses exigences. Le gouvernement n'est point sans doute absolument désarmé contre cette ambition qui ne tendrait à rien moins qu'à créer un état dans l'état, et il ne tiendrait qu'à lui de se servir des moyens dont il dispose pour ramener le conseil parisien dans la limite de ses pouvoirs tout locaux. Malheureusement, le ministère, avec cette « politique modérée » dont parlait l'autre jour M. le président du conseil, n'a pas de ces hardiesses, et si, dans cet étrange conflit qui se prolonge, il a refusé jusqu'ici de désavouer M. Andrieux, il évite avec soin, d'un autre côté, de se brouiller avec le conseil municipal. C'est précisément pour sortir de là ou peut-être simplement pour avoir l'air de faire quelque chose que M. le ministre de l'intérieur a imaginé cette tardive proposition de loi qui aurait pour conséquence de reconstituer la préfecture de police, en séparant les attributions qui en font une institution d'état et les attributions purement municipales, qui seraient rendues à la ville. En réalité, c'est un expédient de circonstance déjà désavoué par le conseil municipal et même par M. Andrieux, qui n'a point hésité à réclamer énergiquement devant une commission parlementaire le maintien de la préfecture de police dans l'intégrité de ses prérogatives. Ce qu'il y a de plus clair, c'est que ce projet a toute sorte de chances d'aller rejoindre tant d'autres projets sur lesquels le parlement actuel n'aura pas à se prononcer. C'est encore une partie de l'héritage que la chambre léguera à ses successeurs. Elle n'est plus évidemment en état d'aborder une si grosse affaire, et, à la vérité ce n'est pas pour elle le moment des affaires sérieuses.

Où donc est aujourd'hui d'ailleurs la place des questions sérieuses au milieu de ces apprêts de fête qui remplissent déjà Paris, qui font de

la première cité du monde, de la ville de l'intelligence et des arts, une ville livrée pour quelques jours à toutes les exhibitions et à tous les bruits assourdissans? C'est la seconde fois qu'on célèbre le 14 juillet, et tout est disposé, sous la protection bienveillante du gouvernement, avec le concours des municipalités, pour la plus vaste organisation de joie publique. Rien de plus simple sans doute que ces fêtes; tous les régimes ont eu leurs fêtes, la république a les siennes. Il ne faudrait cependant pas pousser l'exagération lyrique jusqu'à voir dans ces journées accordées aux plaisirs populaires un spectacle fait pour réconforter l'âme d'une nation, digne de l'admiration du monde. C'est en vérité voir bien des choses dans des illuminations, des feux d'artifice et des bals de carrefour. De plus, il est bien permis de croire que, si le 14 juillet a été choisi pour une solennité nationale, ce n'est pas absolument une raison pour livrer pendant quinze jours la ville aux spectacles forains les plus bruyans et rendre certains quartiers de Paris inhabitables pour les gens paisibles et laborieux. Les historiographes du nouveau régime trouveront que tout cela est grandiose, que l'empire n'a jamais mieux fait! C'est peut-être vrai; jamais sous l'empire ni sous d'autres régimes, on n'a poussé à ce degré le soin d'organiser administrativement les plaisirs du peuple, qui est le roi ou l'empereur du jour. Seulement c'est passablement césarien; c'est peut-être étrange de proposer à la république l'empire comme un modèle à égaler ou à dépasser, fût-ce dans des fêtes. De modestes libéraux, qui ne souhaitent aucun mal à la république, n'auraient pas imaginé de lui faire ce compliment et de lui proposer de ces exemples.

Lorsqu'il y a quelques mois, une effroyable explosion frappait à mort, en plein Pétersbourg, l'empereur Alexandre II de Russie, les démagogues de l'Europe, sans s'émouvoir autrement, trouvaient ingénieux de démontrer que de tels crimes n'étaient propres qu'aux états monarchiques, que la république était la souveraine sauvegarde contre le fanatisme du meurtre politique. Ces déclamations viennent de recevoir un cruel démenti au-delà de l'Océan. Le président des États-Unis, M. Garfield, en entrant dans un chemin de fer, a été frappé par un meurtrier. Le président américain a passé un instant pour mort, sa vie est encore en danger, et on remarquera qu'en quinze ans, c'est la seconde fois qu'un chef de la république est frappé par un assassin à Washington. M. Garfield est cependant un homme simple, qui ne suscite aucune animadversion, qui n'a pas été mêlé, comme Lincoln, à de terribles événemens. La tentative dont il vient d'être l'objet, si elle n'est l'œuvre d'un fou, ne peut être que le résultat de cette contagion de meurtre qui se répand quelquefois, qui ne connaît pas toujours, autant qu'on le dit, la limite entre les républiques et les monarchies, et qui est toujours également odieuse.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE

La liquidation de juin a été plus dure encore pour la spéculation à la hausse que celle des mois précédens. Mais cette fois au moins la leçon n'a pas été perdue, et la tension exagérée des reports a eu pour conséquence presque immédiate une baisse considérable de toutes les valeurs sur lesquelles l'impossibilité de conserver plus longtemps les engagemens à terme était devenue évidente.

La réaction ne s'est pas produite avec violence ; il n'y a eu ni désarroi ni panique. Les syndicats, qui s'étaient constitués en vue de pousser à des cours de plus en plus élevés les meilleures et les plus estimées parmi les valeurs de la cote ont simplement reconnu l'inutilité d'une plus longue résistance aux exigences des capitaux reporteurs. L'argent était en mesure de dicter la loi au papier ; le papier a dû reculer. On a baissé en quelque sorte en vertu d'une loi mathématique, avec méthode, par étapes régulières, et le mouvement qui s'est produit pendant cette quinzaine n'a absolument rien de commun avec le fameux *krach* tant de fois prédit par les pessimistes de parti-pris.

Que l'on calcule les bénéfices énormes qu'ont réalisés les spéculateurs à la hausse depuis des mois et des années, et l'on verra que, depuis le 1er juin, même après une baisse très importante, ces mêmes spéculateurs n'ont encore abandonné qu'une faible partie de ces bénéfices. Nous ne parlons pas, bien entendu, des acheteurs de la dernière heure ; victimes de leur imprudence, ceux-là paient les frais d'une aventure qui ne porte aucune atteinte sérieuse à la solidité du marché.

On peut croire cependant que la spéculation à la hausse ne comptait se dégager ni avec une telle précipitation, ni en payant un tribut aussi élevé aux revendications impitoyables de l'argent. Les circonstances ont forcé la main aux syndicats en leur imposant comme une nécessité immédiate une liquidation qu'ils espéraient effectuer à loisir, avec discrétion, en passant par-dessus les deux liquidations de juillet. Il était permis de supposer que les transactions à la Bourse conserveraient encore ce mois-ci une certaine animation, que la rentrée des loyers et le paiement des coupons allaient ramener sur le marché des capitaux en nombre considérable, 500 ou 600 millions peut-être, prêts à prendre la succession des syndicats en s'employant en valeurs de toute catégorie. La spéculation repasserait ainsi à l'épargne une bonne partie de son fardeau et aborderait en août la morte saison.

Telle était l'illusion dont on se berçait. Les circonstances qui l'ont dissipée et qui ont décidé la spéculation à ne pas attendre le concours des capitaux provenant des paiemens de coupons et à liquider sans retard sont les événemens d'Algérie et de Tunisie et la conclusion de l'emprunt italien.

L'insurrection sera domptée, nul n'en doute; mais les péripéties de la répression peuvent être très variées. Il a été commis dès le début bien des fautes, et on ne peut prévoir à quel prix il sera possible de les réparer. On comprend que les banquiers et la grande spéculation aient tenu à ne pas rester sous l'impression de motifs d'inquiétude, susceptibles d'aggravation subite. De là ces ventes rapides des derniers jours, cette préoccupation visible d'alléger coûte que coûte les positions, cette volonté de ne pas laisser derrière soi des engagemens trop étendus. Mais l'affaire de l'emprunt italien a pesé plus lourdement encore sur le marché que les événemens d'Afrique; d'un côté, parce que les incidens qui ont précédé et suivi notre expédition de Tunisie ont contribué à susciter contre cette opération une sorte de mauvais vouloir général inspiré par des considérations d'ordre purement politique; de l'autre, parce que des efforts très manifestes ont été faits depuis quatre ou cinq jours, sur le terrain exclusivement boursier, pour entraver dans la mesure du possible le succès de l'émission.

La situation politique n'a pas permis que l'émission eût lieu actuellement en France. La maison de Rothschild voulait que le gouvernement italien attendît jusqu'au mois d'octobre. M. Magliani a passé outre et s'est tourné du côté de l'Angleterre. Devant l'abstention des Rothschild, aucune maison de banque française n'a cru pouvoir présenter hautement l'emprunt italien à Paris, et c'est avec MM. Baring et Hambro de Londres que le ministre des finances d'Italie a contracté. On sait cependant que la Banque d'escompte a pris une grosse participation dans l'affaire, pour elle-même et pour plusieurs établissemens de crédit. La moitié de l'emprunt a été émise le 13 courant au prix de 90 pour 100, les versemens sont espacés jusqu'au 10 janvier 1882. On a pesé sur les cours de l'italien jusqu'au jour de l'émission, et l'écart entre le cours de la rente ancienne et le taux fixé pour la nouvelle est devenu à peu près nul. On ne saurait dans de telles conditions préjuger le résultat de l'opération.

C'est au point de vue économique que l'emprunt italien a soulevé les objections les plus sérieuses. Il est bien clair que, s'il ne s'agissait que du montant même de la somme que veut emprunter le gouvernement italien, les préoccupations seraient nulles. Mais la loi sur l'abolition du cours forcé en Italie a voulu que l'emprunt eût ce résultat précis de faire entrer en Italie 400 millions en or, destinés, une fois entrés dans le pays, à n'en plus sortir. Sans examiner si les prescriptions de la loi sur ce dernier point ne doivent point se heurter à des obstacles

invincibles, le seul fait que les réservoirs métalliques actuellement existans doivent fournir en deux ans 400 millions d'or à l'Italie peut causer de légitimes inquiétudes, parce que le déplacement d'un tel stock de monnaies, après les saignées que l'Amérique a déjà pratiquées à Londres et à Paris depuis deux ans, ne s'effectuera peut-être point sans qu'il en résulte une perturbation grave sur les deux marchés monétaires. Il y a huit jours, on redoutait déjà une élévation du taux de l'escompte à la Banque d'Angleterre et on estimait que la Banque de France ne tarderait pas à suivre l'exemple.

Nous croyons qu'il y a beaucoup d'exagération dans les craintes que fait concevoir l'exode des 400 millions d'or. A Londres, le monde financier ne paraît nullement s'en émouvoir; il est certain que les contractans, MM. Baring et Hambro, ont prévu les difficultés monétaires à vaincre et pris les mesures nécessaires. Les versemens d'espèces ont été stipulés à longue échéance, et le jeu naturel des échanges internationaux aura sans doute déjà fait rentrer en France et en Angleterre une partie de l'or exporté bien avant que l'expédition de la somme entière ait été effectuée.

Quoi qu'il en soit, la Bourse a dû supporter cette quinzaine, en dehors de l'action des causes générales de faiblesse, le contre-coup des préventions et des hostilités dont l'emprunt italien a été l'objet.

Un regard jeté sur la cote suffit pour juger de l'étendue qu'ont prise les réalisations, depuis la fixation des cours de compensation le 1er et le 2 juin. Le 5 pour 100, seul de nos fonds publics, se retrouve au même cours, 119.25, ce qui implique la perte intégrale du report. Les 3 pour 100, en faveur desquels de nombreuses opérations d'arbitrage avaient été faites en mai et en juin, ont perdu plus de terrain que le 5 pour 100. Le 3 pour 100 ancien a reculé de 0 fr. 75, l'amortissable de 0 fr. 65, l'emprunt nouveau de 0 fr. 87. On sait que l'emprunt de 1 milliard en amortissable est encore à peu près exclusivement entre les mains des banquiers et des établissemens de crédit qui l'ont souscrit par spéculation. Un versement de 200 millions devra être effectué à partir du 16 courant sur cet emprunt; comme la Banque offre son concours pour ce versement, le marché n'a pas à se préoccuper des conséquences immédiates qu'il pourrait avoir sur le prix des capitaux.

Les grandes valeurs ont été les plus éprouvées, et on ne saurait s'en étonner, la spéculation les ayant successivement poussées toutes à des cours qui les rendaient désormais inaccessibles à l'épargne. Il n'est point de titres plus estimés que les actions de nos grandes compagnies de chemin de fer. Mais les prix auxquels elles étaient parvenues, prix qui seront un jour justifiés et légitimement atteints, étaient en avance de plusieurs années. Aussi la baisse s'est-elle abattue sur ces actions, comme s'il s'agissait de mauvais titres abandonnés subitement par la

maison de banque qui les a émis. L'Est a reculé à 795 fr., le Lyon de 1,830 à 1,730, l'Ouest de 870 à 857, l'Orléans de 1,395 à 1,290, le Nord de 2,125 à 1,930, le Midi de 1,335 à 1,195. Sur ces deux derniers, il ne faut pas oublier qu'un coupon a été détaché le 6.

Le détachement des coupons de juillet sur les valeurs de spéculation a produit des déceptions cruelles. Comme il avait été précédé d'une certaine réaction, on croyait que les coupons seraient vite regagnés. Depuis le 6, ils ont au contraire, été perdus et bien au-delà, comme sur la Banque de Paris par exemple, qui de 1,340 a reculé à 1,250.

Le Crédit foncier était le 2 juin à 1,760, soit 1,738 ex-coupon. Nous le retrouvons à 1,680. Le public financier estime que cet établissement abuse des créations de sociétés suivies d'émissions avec primes. Les actionnaires mêmes ne croient pas que ce système soit excellent, car il ne paraît pas qu'ils aient accueilli avec beaucoup de faveur l'offre qui vient de leur être faite de souscrire par privilège aux actions de la Compagnie foncière de France et d'Algérie. Les acheteurs à terme de Crédit foncier ont dû payer un report énorme alors qu'ils comptaient bénéficier d'un déport. Cette déconvenue les a refroidis, et leur confiance ne se ranimerait que s'ils apprenaient que le conseil d'état s'est enfin décidé à autoriser l'augmentation du capital.

Le Crédit mobilier a baissé de 755 à 705, la Banque d'escompte de 867 à 827, la Banque Franco-Égyptienne de 847 à 795, le Crédit lyonnais de 967 à 930; le Crédit général français, une des plus étonnantes transformations des temps récens, a été précipité de 835 à 755. Le contraste est grand avec la tenue placide des établissemens de crédit négligés par la spéculation, comme la Société financière, la Société des dépôts, le Crédit industriel, même la Banque hypothécaire.

Le groupe de l'Union générale a tenu vaillamment tête à l'orage; nous retrouvons tous ses titres en hausse : l'Union au-dessus de 1,400, la Banque des pays autrichiens à 830, la Banque des pays hongrois à 660.

Les valeurs industrielles n'ont pas été épargnées : le Suez a baissé de 1,800 à 1,792, le Gaz de 1,565 à 1,505, les Voitures de 790 à 745, la Transatlantique de 620 à 587, les Messageries de 830 à 800. Les chemins étrangers ont aussi payé leur tribut. Le Nord-Espagne est revenu de 625 à 552, le Saragosse de 580 à 507, les portugais de 695 à 650, les autrichiens de 785 à 751.

Sur les fonds d'état étrangers, à l'exception des titres de la Dette ottomane, qui ont été l'objet d'offres incessantes, calme complet.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

SOUVENIRS LITTÉRAIRES

TROISIÈME PARTIE (1).

V. — L'ÉMANCIPATION.

Au mois d'août 1840, à la fin de l'année scolaire, après avoir terminé ma rhétorique, je quittai le collège, d'où j'emportais peu d'instruction, beaucoup d'idées fausses et une indépendance de caractère développée par la claustration. Louis de Cormenin avait été libre avant moi. Depuis la mort de ma mère, nos familles demeuraient de nouveau dans la même maison; nous nous retrouvions côte à côte comme aux jours de notre première enfance, et notre rêve de vie commune se trouvait en partie réalisé. Deux étages seulement nous séparaient et ils étaient incessamment franchis. Nous habitions alors place de la Madeleine; l'appartement de ma grand'mère, dont j'occupais la moitié, était précédé d'un large balcon d'où l'on découvrait le marché aux Fleurs, la rue Royale et la place de la Concorde. C'est là, en plein air, lorsque le temps le permettait, que Louis et moi nous vivions, rêvant, lisant, déclamant des vers et formant toute sorte de projets d'avenir dont la vie nous a démontré l'inanité. Avant d'entrer de plain-pied dans le monde idéal fait de travail, de voyages, de poésie que nous avions entrevu, il me fallait subir les examens de bachelier, auxquels mes études défectueuses m'avaient peu préparé. J'y mis de l'ardeur, et pendant une année je ne

(1) Voyez la *Revue* du 1er juin et du 1er juillet.

négligeai rien pour faire, quand l'heure serait venue, bonne figure dans la petite salle de la Sorbonne, qui nous semblait alors un antre redoutable. Le labeur que je me distribuais moi-même, la tâche quotidienne, tâche assez lourde, que je m'imposais et que je ne répudiai jamais, m'apprirent à aimer le travail et m'en donnèrent un goût qui a persisté. C'est en faisant acte de volonté pour m'instruire que je m'aperçus de mon ignorance et que je compris que tout était à refaire. Bien souvent, dans les années qui suivirent immédiatement ma sortie du collège, lorsque j'employais mes soirées à rapprendre le grec et le latin, je me suis reproché le temps que j'avais perdu en faisant mes humanités, et bien souvent aussi je me suis demandé si les méthodes à la fois pesantes et superficielles, dans lesquelles on enfermait alors les écoliers, n'avaient pas été pour beaucoup dans ma révolte et dans ma paresse. Le système qui consiste à briser l'initiative personnelle, à discipliner quand même tout ce qui ne rentre pas dans les limites d'une règle absolue, est mauvais pour l'esprit et ne produit que des résultats médiocres dont seuls se contentent les caractères indécis et les intelligences sans curiosité.

En 1840, au moment où j'allais saisir enfin cette indépendance à laquelle j'avais tant aspiré, la France était troublée. Un souffle de guerre avait passé sur l'Europe. M. Thiers brouillait les cartes diplomatiques; Mehemet-Ali menaçait le trône de sultan Mahmoud; notre chauvinisme se réveillait avec fracas; on ajoutait des phrases belliqueuses aux pièces jouées sur les théâtres, toute allusion était applaudie; dans les salles de spectacle, l'orchestre jouait des airs patriotiques. Lamartine chantait *la Marseillaise de la paix;* Alfred de Musset répondait à Becker par les strophes du *Rhin allemand;* Victor Hugo faisait entendre sa grande voix :

> T'insulter, t'insulter, ma mère!
> N'avons-nous pas tous, ô ciel!
> Parmi nos livres, près d'Homère
> Quelque vieux sabre paternel?

Ce fut un feu de paille qu'éteignit la sagesse de Louis-Philippe avant que l'incendie se fût propagé. On cria à la trahison, à l'abaissement du pays, dont « le drapeau avait flotté sur toutes les capitales de l'Europe, » et bientôt on n'y pensa plus, car l'intérêt était concentré sur le procès de Mme Lafarge, qui avait saisi la passion publique. C'est à peine si l'on accorda quelque attention au prince Louis-Napoléon Bonaparte, qui comparaissait devant la cour des pairs et revendiquait la responsabilité de la tentative avortée à Boulogne-sur-Mer. L'accusé fut condamné à la détention perpétuelle. Lorsqu'il reçut connaissance de l'arrêt de la cour sou-

veraine, il dit avec ce flegme qui était le caractère distinctif de sa nature : « Combien de temps dure la perpétuité en France ? »

Il y eut dans cette condamnation une étrange coïncidence; elle se produisit au moment même où l'on rapportait en grande pompe « sur les bords de la Seine, » la dépouille mortelle de celui dont le prince Louis-Napoléon Bonaparte était le légitime héritier. Pendant que le condamné allait partir pour ce qu'il appela « l'université de Ham, » le grand vaincu qui dormait son éternel sommeil sur le rocher de l'Atlantique revenait à bord d'un navire que commandait un fils de Louis-Philippe. Tous les poètes, grands et petits, célébrèrent cet événement. Je n'y manquai pas et j'adressai au prince de Joinville une pièce de vers détestables qu'il eut l'esprit de ne pas lire. Il avait alors pour secrétaire de ses commandemens son ancien précepteur, M. Trognon, auquel pensa, dit-on, Victor Hugo, lorsqu'il fit dire à don César de Bazan, dans *Ruy-Blas* :

> Il m'envoie une duègne, affreuse compagnonne,
> Dont le menton fleurit et dont le nez trognonne.

M. Trognon m'écrivit une lettre courtoise dans laquelle il m'engageait à travailler; le conseil n'avait rien de superflu. Le peuple de Paris, chez lequel les souvenirs de l'empire vibraient avec une extrême énergie, attendait impatiemment le jour des funérailles; tout de suite, avec ses habitudes invétérées de rhétorique, il avait trouvé un mot pompeux et il disait : « les cendres » de l'empereur, ainsi que l'on doit dire en style noble. Ce jour se leva enfin, le 15 décembre 1840, j'en ai rarement vu de plus glacial. Un vent de nord-est avait balayé le ciel ; la Seine charriait des glaçons, il gelait à 14 degrés.

Dès le matin, avant l'aube, j'étais parti et j'avais été prendre place, en haut de l'Avenue de la Grande-Armée, au-dessous du pont de Neuilly. La troupe de ligne et la garde nationale, se faisant face, étaient en haie de chaque côté de la longue route qui va de Neuilly à l'Hôtel des Invalides et que le cortège devait parcourir. Les marins qui avaient été chercher les restes de Napoléon à Sainte-Hélène entouraient l'énorme catafalque dressé sur un char gigantesque. Le premier détachement de matelots qui parut, précédant le corbillard, était commandé par un lieutenant de vaisseau, grand, de tournure martiale, portant toute sa barbe noire, et qui s'appelait de La Paquerie; on le prit pour le prince de Joinville et on l'acclama. Le prince, monté sur un cheval blanc, le grand cordon rouge en sautoir, venait derrière le char ; on ne put se méprendre et il fut applaudi à outrance. Le peuple criait : « Vive l'empereur! » Les soldats de la ligne criaient : « Vive le roi ! » La garde nationale criait : « A

bas Guizot! » Dans la députation polonaise, le général Dembinski s'agitait et criait : « Mais criez donc : Vive la France! » Une marche funèbre composée par Adolphe Adam était jouée par des musiciens dont quelques-uns soufflaient dans des trompettes d'une longueur démesurée; le canon tonnait à intervalles réguliers; sur le passage du cortège quelques femmes s'agenouillèrent en faisant le signe de la croix; des hommes pleuraient. Lorsque l'on vit apparaître les anciens soldats sous leurs uniformes surannés, les grognards de la vieille garde, les lanciers rouges, les marins de la garde, les chamborans, les dragons de l'impératrice, les pupilles, les gardes d'honneur de la campagne de France, les voltigeurs aux guêtres noires, les fusiliers au shako évasé, il y eut un cri d'admiration et des bravos frénétiques retentirent. Les vieux braves étaient pâles et ne retenaient point leurs larmes. La prédiction de Victor Hugo était accomplie :

Oh! va, nous te ferons de belles funérailles!

A cette époque de notre vie, tous les événemens, quels qu'ils fussent, ne nous frappaient que par le parti que la littérature en pouvait tirer; dans la possibilité d'une guerre, Louis et moi, nous n'avions vu qu'un sujet de chants belliqueux; du procès de Mme Lafarge, nous comptions faire un drame intime, et le retour de Napoléon en France nous induisait en odes où les sables brûlans du désert servaient d'antithèse au blanc linceul des neiges de la Russie. Nous étions de bonne foi, et les lieux-communs que nous soudions les uns aux autres, à l'aide de rimes douteuses, nous semblaient de la poésie. Comme il est écrit que les poètes doivent s'inspirer des grands spectacles de la nature, nous avions un lieu de prédilection où nous allions nous promener et nous asseoir à l'ombre; c'était le parc Monceaux qui était la plus admirable retraite qui se pût voir. Toute la partie actuellement si vivante de la ville qui s'étend entre la Madeleine et le boulevard de Courcelles était un quartier mal habité, mal famé, troué de ruelles, coupé par de vastes terrains en friche où les blanchisseuses tendaient leur linge, lorsque les soldats n'y faisaient pas l'exercice. C'était la petite Pologne, où gîtaient les joueurs d'orgue, les chiffonniers et les saltimbanques. Çà et là on apercevait quelques cabarets peints en rouge et de louche apparence. Le jour, les enfans, les poules, les chèvres grouillaient à travers les rues; la nuit, il était prudent de ne pas se hasarder dans ce ghetto de la misère et du vice. En frontière du mur d'enceinte, près d'un vaste enclos qui fut le cimetière des Errancis, où l'on jeta les restes de ceux que décapita le 9 thermidor, le parc Monceaux verdoyait. Il fallait une permission spéciale pour y péné-

trer, car c'était une des propriétés particulières du roi. Dans un coin s'élevait le pavillon dont a parlé miss Elliott, et qui fut la petite maison de Philippe-Égalité. Le jardin très vaste et qui n'avait point été rétréci par les constructions dont on l'a entouré, était splendide, plein d'arbres et de fraîcheur, avec un ruisseau courant, une large prairie et quelques « ruines » ridicules qui subsistent encore. On y était seul ou à peu près, car l'on n'y rencontrait guère que quelques amoureux qui allaient volontiers se perdre dans les herbes. Les ramiers et les merles vivaient là comme dans leur domaine; c'était charmant. Un jour que, couchés sous un épicéa, nous venions de terminer une pièce de vers en imitation de la *Lénore* de Burger, et que nous la récitions strophe par strophe avec complaisance, Louis me dit : « Qu'est-ce qui nous prouve que nos vers sont bons et que nous sommes des poètes? Je vais les envoyer à Alfred de Musset; toi, envoie-les à Victor Hugo; nous verrons ce qu'ils en diront. » — Dès le lendemain les vers, appuyés d'une lettre, étaient adressés aux deux hommes qui sont les maîtres de la poésie française au XIXe siècle. La réponse d'Alfred de Musset s fit attendre; elle arriva enfin et la voici :

« Monsieur,

« Je suis bien en retard envers vous ; une indisposition qui m'a retenu quelque temps au lit m'a empêché de vous remercier plus tôt des vers que vous avez bien voulu m'adresser et qui m'ont fait le plus grand plaisir. Vos vers sont jeunes, monsieur, vous l'êtes aussi, sans doute. Ils m'ont rappelé le bon temps, le premier, qui n'est pas encore bien loin de moi. Je serais charmé que ma bonne étoile pût me faire faire plus ample connaissance avec vous.

« Agréez, monsieur, l'assurance de mes sentimens distingués.

« A. DE MUSSET. »

Cette lettre, froide et polie, nous fit une forte impression : « Vos vers sont jeunes, » c'est-à-dire, vos vers sont mauvais; il faut travailler si vous en voulez faire qui soient bons. C'est ainsi que nous comprîmes la phrase d'Alfred de Musset, et nous n'eûmes pas tort. Tout autre fut la réponse de Victor Hugo, qui me parvint le lendemain du jour où il avait reçu mes vers :

« Ma gloire, monsieur (si j'en ai une) est moins dans ce que je dis que dans ce qu'on me répond, moins dans ma voix que dans mes échos. Vous suffiriez à vous seul pour le prouver. Je ne sais pas si je suis un poète, mais je sais que vous en êtes un. Courage, monsieur, étudiez, rêvez, apprenez, comprenez, grandissez de toute

façon. Vous êtes déjà un poète, devenez un homme. Je vous remercie de vos très beaux vers. VICTOR HUGO. »

Cette lettre me bouleversa; que l'on m'excuse, je venais d'avoir dix-huit ans. Lorsque la première heure d'effarement fut passée et que j'eus recouvré mon sang-froid, l'impression ne fut plus la même; l'excès des éloges me mettait en défiance; Louis de Cormenin me disait: « Victor Hugo se moque de nous. » Ensemble nous relûmes les strophes que le poète qualifiait de « très beaux vers; » une lueur de bon sens nous éclaira; nos vers étaient pitoyables, nous le reconnûmes; ce fut douloureux, mais sain. De cette lettre nous ne retînmes, nous ne voulûmes retenir qu'un conseil : travaillez, et nous travaillâmes. Notre grand tort, que l'extrême jeunesse doit faire pardonner, était de rechercher les livres les plus baroques de l'école romantique et de nous persuader que c'étaient là des modèles dignes d'être imités. Nous ne réussissions qu'à nous farcir la cervelle de conceptions sans valeur, et dont l'étrangeté voulue enlevait toute originalité. Il y avait alors, rue des Canettes, un cabinet de lecture célèbre, celui de la mère Cardinal, où toutes les productions du romantisme étaient réunies. Nous en étions les cliens assidus. Je me rappelle m'être passionné pour *Fragoletta*, sorte de roman historique divisé en une infinité de chapitres où l'on racontait d'une façon parfois très vive l'histoire d'Emma Lyons, de l'amiral Nelson et de la reine Caroline de Naples. C'était l'œuvre d'un homme qui eut quelque notoriété jadis, atrabilaire, envieux, dur, poète médiocre, écrivain infatué qui se faisait appeler Henri de Latouche et dont le véritable nom était Hyacinthe Thabaud. Il possédait une toute petite fortune qu'il avait gagnée en publiant chez le libraire Auguste Pillet, les rendus-comptes du procès Fualdès. Ses poésies, que l'on vantait alors, nous parurent d'une froideur extrême, et nous aimions mieux réciter les vers monosyllabiques de Jules de Rességuier, qui nous semblaient être le comble de l'art et de la difficulté vaincue :

Blonde
Nuit!
L'onde
Fuit!
Une
Brune
Lune
Luit!
Elle et son page étaient sur la tour à minuit!

Ces turlutaines nous ravissaient d'aise et nous rêvions de faire un poème en vers d'un seule syllabe. Louis de Cormenin s'y essaya

et ne tarda pas à reconnaître que ce travail de casse-tête chinois était bon à servir de devises aux mirlitons de la foire de Saint-Cloud. Bien plus vive et plus durable fut notre admiration pour *Sémiramis la Grande, journée de Dieu en cinq coupes d'amertume.* L'auteur se nommait G. Desjardins et c'est tout ce que j'en sais. Le livre est dédié « à l'immortel John Martin Esq.; à mes amis B.-J.-B. Buchez et Jules Lefèvre. » C'est l'incompréhensible noyé dans l'inexplicable. La préface est intitulée : *Porte cyclopéenne et d'introduction.* La nuit, les mages écoutent les paroles qui, pendant le rêve, s'échappent des lèvres de la reine et les gravent sur des tables d'or. La langue française ne suffit pas à l'auteur pour exprimer ses idées ou raconter les événemens. Il emploie les caractères hébreux, arabes, chaldéens, coptes, hiératiques, égyptiens et cunéiformes. Ce drame absolument fou devait sans doute être suivi de plusieurs autres, car il a pour titre général : *Première Babylone.* J'ai voulu le relire, il n'y a pas longtemps, j'ai été forcé d'y renoncer, car je ne puis maintenant supporter qu'un certain degré de niaiserie. Aux jours de ma dix-huitième année, il n'en était pas ainsi ; j'avais un besoin d'enthousiasme qui s'exerçait sur tout, sur *Sémiramis la Grande,* et même sur *Sans titre,* par un Homme noir blanc de visage. Cet homme noir, dont la place eût été à Charenton, se nommait Xavier Forneret. Il donnait des pièces de vin aux directeurs de théâtre pour faire jouer ses drames, était de première force sur le violon, avait une fortune qui lui permettait de publier lui-même ses livres, dormait dans un cercueil d'ébène et habitait un appartement tendu de velours noir semé de larmes d'argent. Ces lectures, et bien d'autres encore, au moins inutiles, se mêlaient aux études préparatoires pour mes examens ; Horace, Homère, Démosthène, Tacite, l'histoire, la géométrie, la philosophie, s'arrangeaient vaille que vaille d'une telle promiscuité ; en outre, un goût inné pour la physiologie me conduisait presque chaque matin dans les hôpitaux ou dans les pavillons de dissection, et le soir j'allais souvent au théâtre. J'aurais voulu tout apprendre à la fois, et j'arrivais seulement à accumuler dans ma pauvre cervelle des notions confuses, mal digérées et où j'avais grand'peine à me reconnaître. Louis de Cormenin, plus calme que moi et de tempérament modéré, dormait la grasse matinée, étudiait tranquillement son manuel de baccalauréat et s'en fiait à sa mémoire. Nous avions hâte d'en finir avec l'apprentissage universitaire afin d'entrer par la grande porte dans le temple du romantisme. A cette époque, — 1840-1841, — le temple commençait à se lézarder. Les grandes statues y brillaient toujours : Lamartine, Victor Hugo, Alexandre Dumas, Alfred de Vigny, Théophile Gautier, Alfred de Musset y apparaissaient, comme aujourd'hui, la tête nimbée d'or et en possession d'une gloire qu'on ne leur a point

contestée. Mais les écrivains inférieurs, les *pœtæ minores* qui les avaient escortés, qui s'étaient faufilés à leur suite dans la célébrité, s'affaissaient de plus en plus et semblaient augmenter leur faiblesse par la violence même de leurs conceptions. Le public se lasse promptement des insanités; or celles-ci avaient été accumulées avec une telle profusion et si peu de mesure qu'il finissait par regimber. A l'amplitude parfois emphatique de Victor Hugo, à l'action vivante jusqu'au prodige des pièces d'Alexandre Dumas, on avait fait succéder les inventions les plus extravagantes et les conceptions les moins acceptables. Dans les romans on entassait l'incroyable sur l'inadmissible, et d'émotions en émotions, on conduisait le lecteur jusqu'à le faire douter de la raison de l'écrivain. La réaction n'allait pas tarder à s'accentuer; elle était née déjà, que nous ne la remarquions pas encore. Le talent de Rachel avait ramené au moins l'attention vers la tragédie classique, et Balzac, substituant l'observation et l'analyse à l'invention arbitraire, s'appuyait sur des principes qui sont les seuls où la littérature d'imagination ait trouvé de la puissance.

Nous ne nous doutions guère de cela alors; nous nous étions donnés sans réserve à l'école romantique; nous appartenions au groupe très restreint qui y est entré le dernier, au moment même où la fusion de toutes les théories littéraires allait produire une sorte d'éclectisme dans lequel chacun aurait le droit de se mouvoir à son gré. Nous n'en étions pas là, tant s'en faut. Nos esprits, imprégnés des idées au milieu desquelles nous avions grandi, étaient exclusifs et repoussaient tout ce qui ne datait pas du mouvement éclos pendant la restauration et dont Chateaubriand, Goethe et Byron avaient, en réalité, été les initiateurs. Nous avions un idéal. Lequel? Celui-là même que Sainte-Beuve a constaté, lorsqu'il a dit: « La manie et la gageure de tous les René, de tous les Chatterton de notre temps, c'était d'être grand poète et de mourir. » Cela était vrai; jamais la mort n'a été plus aimée. J'ai entendu raconter à Ulric Guttinguer qu'ayant mené Alfred de Musset, alors âgé de vingt ans, à sa propriété du Chalet situé au milieu de la forêt de Trouville et d'où la vue s'étend sur l'estuaire de la Seine, sur la mer et jusqu'aux falaises de la Hève, le chantre *des Contes d'Espagne et d'Italie* s'écria tout d'abord: « Ah! quel bel endroit pour se tuer! » Ce n'était pas seulement une mode, comme on pourrait le croire, c'était une sorte de défaillance générale qui rendait le cœur triste, assombrissait la pensée et faisait entrevoir la mort comme une délivrance. On eût dit que la vie enchaînait des âmes qui avaient entrevu quelque chose de supérieur à l'existence terrestre. On n'aspirait pas aux félicités paradisiaques, on rêvait de prendre possession de l'infini et l'on était tourmenté par une sorte

de panthéisme vague dont la formule n'a pas été trouvée. Le spiritualisme était si impérieux que l'on était gêné par toute matière et que l'on eût voulu s'en débarrasser. La génération artiste et littéraire qui m'a précédé, celle à laquelle j'ai appartenu, ont eu une jeunesse d'une tristesse lamentable, tristesse sans cause comme sans objet, tristesse abstraite inhérente à l'être ou à l'époque. Il a fallu les bons vivans de l'école du bon sens, pour remettre tout en ordre, rendre l'équilibre aux esprits et ramener les désespérés à l'intelligence de la vie. Bien souvent, depuis ces jours oubliés aujourd'hui et remplacés par d'autres qui ne les valent peut-être pas, je me suis demandé si cette grande désolation n'était pas simplement un fait physiologique. Les peuples avaient été surmenés par les guerres de l'empire et les enfans avaient hérité de la faiblesse de leurs pères ; en outre, les méthodes thérapeutiques étaient déplorables. Broussais faisait école et les médecins ne marchaient que la lancette aux doigts; au collège, pour une migraine, on nous tirait du sang; dans un cas de fièvre typhoïde, en une seule semaine, j'ai été saigné trois fois et l'on m'a appliqué soixante sangsues; c'est miracle que j'aie résisté. Les doctrines des Diafoirus de Molière, prolongées jusqu'à notre temps ont produit une anémie ambiante dont nous avons souffert. Pauvreté du sang, prédominance nerveuse; l'homme tombe en tristesse et devient mélancolique. C'est le spleen des uns, le *tædium vitæ* des autres; en tous cas, c'est le dégoût de la vie, c'est l'attitude théâtrale, c'est le désir de la mort. Quelquefois c'est plus et c'est le délire partiel. Suis-je bien certain de ne pas avoir frôlé la folie lorsque dix ans après l'heure dont je parle, j'ai écrit : les *Mémoires d'un suicidé?* Je n'en jurerais pas. Ce courant sombre nous avait entraînés, et nous nous y abandonnions sans résister et même avec conviction. Il n'était permis que d'avoir une âme incomprise, c'était l'usage, l'on s'y conformait. On était fatal et maudit; sans même avoir gouté de l'existence, on roulait au fond du gouffre de la désillusion. Des enfans de dix-huit ans, répétant une phrase ramassée dans je ne sais quel roman, disaient : « J'ai le cœur usé comme l'escalier d'une fille de joie, » et le héros des *Roueries de Trialphe*, de Lassailly, — qui mourut fou, — allait chez le bourreau pour lui dire : « Je désirerais que vous me guillotinassiez ! » Cela n'empêchait pas de rire, de chanter, de faire toutes les honnêtes sottises de la jeunesse; c'était encore une manière d'être désespéré; on s'imaginait avoir un rire satanique, tandis que l'on avait la belle joie de son printemps. C'était ridicule; je n'y contredis pas; mais on avait des admirations qui soulevaient de terre, mais on n'enviait personne, on ne souffrait pas du bonheur d'autrui, on ne rêvait pas l'extermination universelle afin d'arriver plus sûrement à un poste politique. Les incompris du

temps de mon adolescence n'auraient jamais fait la commune; volontiers, dans leur dix-septième année, ils eussent dit, comme moi :

Lorsque tu recevras mon cadavre glacé,
Couche-le doucement sur les fleurs que tu fanes,
O mort! ne laisse pas poser des mains profanes
Sur mon cœur que l'amour n'a pas encor blessé!

Ils faisaient de mauvais vers et de pitoyable prose; c'était moins dangereux.

Ce fut un romantique convaincu qui, le premier, essaya de m'éclairer sur les périls et la puérilité de cette manie funèbre. Il avait infiniment d'esprit, était un poète de talent et se nommait Ausone de Chancel. Il avait alors une trentaine d'années, tout au plus, et comme il n'avait jamais cherché sa voie, il ne l'avait pas trouvée. D'une bonne famille de l'Angoumois, cachetant volontiers ses lettres de ses armes qui étaient d'azur au chêne arraché d'or, avec la devise : « Chancel ne chancelle mie, » il avait dépensé en joyeuse activité un temps qu'il eût mieux fait d'employer au travail. Il le comprenait et parlait avec amertume des heures perdues que l'on ne peut ressaisir. Il avait la face intelligente, l'œil vif et la lèvre ironique. Il était lié avec beaucoup d'artistes, beaucoup d'écrivains, avait touché au saint-simonisme, au fouriérisme, n'avait pu s'assimiler les nouvelles doctrines, retombait parfois dans des accès de dévotion dont il sortait avec éclat à la suite de quelque partie de plaisir, regrettait d'être éloigné de sa femme, courait la rejoindre pour s'en séparer de nouveau et revenir chercher à Paris des joies bruyantes qui l'étourdissaient sans le satisfaire. Étrange homme, agité, très vivant, adorant les lettres, voulant s'y consacrer sans réserve, mais ne trouvant pas en lui le courage de renoncer à tout pour se donner à elles et ne pas se reprendre. Il possédait au plus haut degré ce que Fourrier appelle la papillonne, c'est-à-dire l'instabilité d'humeur et obéissait, sans combat, à toutes les distractions qui le sollicitaient. Il avait de l'imprévu et une sorte d'originalité native qui lui donnaient un grand charme. Sur l'album de sa belle-sœur il écrivit un quatrain qui est presque célèbre :

On entre, on crie,
Et c'est la vie!
On bâille, on sort,
Et c'est la mort!

Cette boutade fut recueillie et publiée par un petit journal; les impotens de la poésie s'en emparèrent, se l'attribuèrent et ne laissèrent même pas à Ausone de Chancel la paternité de ce petit im-

promptu que j'ai retrouvé sur plus de cinquante albums, que j'ai vu imprimé dans des livres avec des signatures qui constituaient un faux en matière littéraire. Un vieux journaliste l'a si souvent improvisé, « pour plaire aux dames, » qu'il a fini par se persuader qu'il en est l'auteur. Ausone de Chancel savait cela, il en levait les épaules et disait : « On ne vole que les pauvres ! » La nécessité le pressait ; s'il avait eu quelques bribes de fortune, il n'en restait plus trace ; il écrivit des livres de statistique, d'économie politique, de géographie pour le ministère de la guerre ; le général Daumas l'associa à ses travaux, et cet indépendant qui supportait avec peine le joug de la vie sociale finit par entrer dans l'administration ; il est mort après avoir été sous-préfet à Bouffarik, à Mostaganem et ailleurs.

Lorsque je le connus, vers le mois de juillet 1840, il venait de publier un poème d'environ quinze cents vers intitulé : *Mark*, plein d'humour, et qui passa inaperçu. La langue en était bonne, le vers bien fait, et malgré quelques recherches d'excentricité, ce n'était pas l'œuvre du premier venu. Toutes les injures aux bourgeois, aux savans, aux critiques s'y trouvaient naturellement répétées selon l'usage des jeunes Encelades, qui du premier bond veulent escalader les cieux ; on maudissait le terre-à-terre de l'existence, on faisait appel aux libertés de l'âme, aux enivremens de l'amour et aux joies matérielles. Le poète s'attendrit cependant, et après bien des divagations où il fait l'éloge de choses qui ne sont pas à louer, il revient aux sentimens où l'homme ici-bas trouve sa consolation ; il invoque la nature et la famille :

Je n'aurai donc jamais sur la colline verte,
Où mes aïeux jadis avaient tours et château,
Une blanche maison aux quatre vents ouverte
Aux pieds d'un bois assise et se mirant dans l'eau !
. . . . Au seuil de la famille attendre mes vieux jours ;
Ne faire qu'un à tous, être sûr que toujours
La bouche qui me parle est une bouche amie,
Et, comme la colombe en son nid endormie,
Sous l'aile de mon âme avoir tous mes amours !

Ceux qui se promènent de tente en tente dans le désert de la civilisation sont les premiers à se lasser de la vie nomade. J'en fis l'observation à Ausone de Chancel après avoir lu ses vers ; il me répondit : « Le bon moyen d'aspirer au repos, c'est de remuer toujours. » Est-ce en vertu de ce principe allopathique, — *contraria contrariis*, — qu'il parlait admirablement de la vie des vrais lettrés à laquelle il n'avait pu se soumettre ? Je ne sais, mais je ne n'ai jamais entendu un homme professer comme lui le respect des lettres et la nécessité du travail. Ainsi que tant d'autres il avait, sans doute, la concep-

tion très élevée, très claire, mais l'action molle et l'exécution indécise. Il disait : « J'ai des chefs-d'œuvre dans la cervelle, mais ils s'y trouvent si bien qu'ils n'en veulent sortir ! »

Il s'était pris d'amitié pour moi, il me tutoyait et mon extrême jeunesse justifiait sa familiarité. Je lui avais montré mes vers ; il les avait examinés, épluchés avec une sévérité qui alors me sembla outrée ; rien ne le satisfit, ni l'idée, ni le plan, ni l'exécution ; il était impitoyable. — « Je te fais mal, me disait-il, je te permets de crier, mais c'est pour ton bien. Tout ce que tu as fait n'est bon qu'à allumer ton feu. » J'avais beau comprendre qu'il avait raison, je me débattais. Je lui communiquai la lettre que Victor Hugo m'avait écrite et, pendant qu'il la lisait, je ne le quittai pas des yeux. Une double impression se peignit sur son visage, le front était plissé, et la bouche souriait ; ce qui domina enfin fut un sentiment de commisération : « Pauvre petit ! il n'est vraiment pas permis de se moquer si emphatiquement d'un enfant. Si Hugo a lu tes vers, il les a trouvés misérables ; il te dit qu'ils sont beaux, il te verse un verre de son plus gros éloge, il te grise et fait de toi un claqueur pour son prochain drame. J'ai vu plus de cinquante lettres pareilles à celle-ci, écrites par lui à des morveux sans rime et sans césure ; il est coutumier du fait ; pourvu qu'il soit adoré, qu'importe l'adorateur ! Si tu regardes cette lettre comme un passeport pour la postérité, tu n'es qu'un nigaud. Ah ! tu crois qu'il s'agit tout simplement de lancer un pavé de deux cents vers contre la porte de la gloire pour l'enfoncer et aller te pavaner dans le temple ? Eh bien ! tu te trompes, mon garçon ; l'escalier est élevé, il a plus d'un étage, il faut le gravir sur les genoux et sur les coudes ; si tu roules à chaque degré et si tu retombes en bas, tu me feras le plaisir de n'en pas être surpris. Il y en a, je le sais, qui du premier élan, arrivent au palier supérieur, mais ceux-là sont des gens de génie. Or, non-seulement tu n'as pas de génie, mais tu n'as même pas de talent. Tu me trouves brutal ? Bath ! les amers sont fortifians. Tu sors du collège, tu crois que tu sais quelque chose, tu ne sais rien. Sais-tu lire ? A la façon dont tu écris, on en pourrait douter. »

J'étais atterré. Ausone de Chancel s'en aperçut et se mit à rire : « Allons, petit, ne te désole pas ; tout ce qui te fait défaut, tu peux l'acquérir. Sais-tu ce qui m'a manqué pour être quelqu'un ? Il m'a manqué l'assiduité au travail, sans quoi nul labeur ne porte fruit, Ne te plains pas ; ta vie matérielle est assurée et tu n'es pas obligé de payer la soupe du soir avec ton feuilleton du matin. C'est là une force que tu ne peux soupçonner ; si tu ne l'utilises pas, tu ne seras qu'un drôle. Si j'avais seulement eu 6,000 livres de rentes, j'aurais peut-être été un grand poète ; non, je les aurais mangées. Si tu te ruines, tu es une bête ; si tu ne travailles pas, tu es un sot. Sache

ceci, qui est horrible : c'est l'indépendance de la fortune qui fait l'indépendance de la pensée; tu n'es libre qu'à la condition d'avoir de quoi vivre. C'est absurde, mais c'est ainsi. Conserve ton saint-frusquin et tu seras maître de ta destinée. Travaille pendant dix ans, règle ta vie, donne-toi une tâche, sois sévère à toi-même, fais entrer dans ta cervelle tout ce qu'elle pourra contenir, et dans dix ans, si tu crois que tu as quelque chose à dire, dis-le. » Alors, avec une éloquence dont le souvenir m'émeut encore, il me traça un plan d'existence d'où le plaisir n'était pas exclu, mais où le travail divisé et varié tenait la meilleure place. Il me parlait de paléographie, d'archéologie, d'histoire, de métaphysique, d'histoire naturelle. « Hélas! lui disais-je, je ne suis même pas bachelier ! — Tu ne le serais jamais, répondait-il, que je n'y verrais pas grand mal, c'est une simple formalité; lorsque tu en seras débarrassé, tu te mettras sérieusement à la besogne. En attendant, lis les maîtres de la langue française; ça ne t'apprendra pas à écrire, mais ça t'apprendra que tu ne sais pas écrire. » D'un geste de la main, je lui montrai les livres épars sur ma table. Il me comprit : « Ne dis pas de sottises; je sais ce que tu lis : voilà de fameux professeurs ! Ils t'enseigneront comment on délaie sa pensée dans des mots inutiles et comment on fait danser des substantifs au milieu d'une farandole d'épithètes; lis *Candide* et *Zadig*, lis La Bruyère, lis le dialogue d'*Eucrate et de Sylla* de Montesquieu, et si tu comprends le latin, lis Tacite. Tu sais, mon garçon, quand on confond les diamans avec les cailloux du Rhin, on est un mauvais lapidaire. »

Je le vois encore marchant dans mon cabinet : il avait pris un couteau d'ivoire qu'il brandissait comme une arme; il était ému; était-ce bien à moi qu'il s'adressait? ses paroles ressemblaient à l'explosion d'un remords, et peut-être m'indiqua-il la route où il regrettait de n'avoir pas marché. Il me laissa abasourdi et plein de tristesse. Je descendis chez Louis de Cormenin, je lui répétai ce que je venais d'entendre; nous restions face à face, désespérés, osant à peine lever les yeux l'un sur l'autre et nous disant : « Hélas ! nous ne sommes donc que des imbéciles ! » Le coup fut dur, mais opportun; il était bon, fût-ce au prix d'une souffrance réelle, de nous rappeler à la raison d'où la lettre de Victor Hugo nous avait fait un peu sortir. Il était utile de nous faire montrer au début même de la vie, l'existence de l'écrivain telle qu'elle doit être, sérieuse, austère et constante au labeur. J'ai peu revu Ausone de Chancel, qui, quelques jours après cette conversation, se rendit à Alger. Mais j'ai conservé pour lui une reconnaissance profonde, car le premier il m'a désigné le but; si je n'y ai pas touché, ce n'est pas sa faute.

Peu de temps après avoir vu mes illusions si brutalement bouleversées, les hasards de la vie me mirent en rapport avec un homme

qui, lui aussi, par ses conseils, son intelligence et sa bonté, devait exercer sur moi une influence décisive. J'étais souffrant et, malgré ma haute taille, assez chétif. Des crachemens de sang fréquens m'avaient affaibli et les médecins me prescrivirent les bains de mer. Je partis pour Pornic. C'était alors une petite ville placée au fond d'une crique assez profonde qui servait de port. Les environs, dénudés par le hâle, étaient tristes et ravagés; sauf un bouquet d'arbres que l'on appelait prétentieusement le bois des Colombes, on n'apercevait que de maigres tamarix, courbés sous la brise du large et brûlés par l'air salin. Un point bleu qui, au loin, tachait l'océan, était l'île de Noirmoutiers. Il n'y avait qu'une grande auberge située dans une espèce de pâtis où les marins venaient danser le dimanche. C'était le rendez-vous des légitimistes de Bretagne et d'Anjou; on était fort irrévérencieux pour la famille d'Orléans et on ne parlait de « monseigneur » qu'avec des génuflexions. On se mêlait peu, et la différence des opinions politiques traçait entre les baigneurs des démarcations que l'on se gardait de franchir. Il ne m'en souciait. J'avais dix-huit ans; je n'aurais laisser tomber un fétu, ni pour les uns, ni pour les autres : Armagnac et Bourgogne m'étaient également indifférens, et j'aurais donné, je donnerais encore, tous les trônes du monde pour une belle pièce de vers. Les légitimistes se groupaient volontiers autour du comte de Courtarvel, pair de France, aimable et courtois, auquel son grand âge valait un ascendant mérité; les orléanistes, — fort rares du reste, — se réunissaient à la Malouine, petite maison de plaisance, bâtie près de la mer, qu'habitait le prince de la Moskowa. On avait promptement reconnu que j'étais un gamin sans importance, et des deux côtés on m'avait accueilli avec bonne grâce. J'en profitais peu; j'étais déjà de tempérament solitaire et, pendant que l'on faisait des cavalcades, j'allais volontiers m'asseoir à l'ombre de quelque rocher afin de lire ou de barbouiller des aquarelles. Parfois j'avais un compagnon de promenade pour lequel je m'étais pris d'une affection respectueuse que commandaient l'âge, le savoir, l'intelligence et l'extrême aménité du caractère. Cet homme, qui ne dédaignait pas la compagnie d'un enfant à peine sorti du collège, était le chevalier Amédée Jaubert. Comment un tel homme, qui était alors le premier de nos orientalistes, dont la conversation aurait dû être recherchée par tous les esprits graves, se plaisait-il à causer avec moi? Je crois l'avoir deviné plus tard; j'étais un auditeur très attentif, et le chevalier Jaubert aimait à causer. Il avait alors soixante et un ans et me paraissait un vieillard. Malgré son teint brun, malgré son visage mal équarri, où la saillie du nez était excessive, malgré l'apparence osseuse de toute sa personne, malgré ses distractions per-

pétuelles, il y avait en lui une douceur d'expression et une force contenue qu'il était difficile de ne pas aimer. Je le sentais si indulgent, si paternel, qu'oubliant la différence d'âge qui aurait dû me rendre plus réservé, je l'avais pris pour confident de mes rêveries. Avec une bonté sans égale, il m'avait demandé de lui lire quelques-uns de mes vers. Il secouait la tête en les écoutant, un sourire dont la bienveillance n'effaçait pas l'ironie effleurait ses lèvres; lorsque j'eus fini, il me dit : « Plus de facilité que de talent, il ne peut guère en être autrement à votre âge; expression trop précise, pensée trop confuse; vous êtes comme tous les jeunes gens, vous manquez de réflexion, ça viendra plus tard. » Il se mit alors à me parler des poètes orientaux ; pour la première fois j'entendais les noms de Chanfara, de Sâadi, d'Imr'oul Keis; les fragmens qu'il me récitait me transportaient de joie. Il s'animait lui-même, un souffle de jeunesse revenait en lui. Il me disait : « Tout peut se dire en deux mots, tout peut se faire comprendre en deux vers. Écoutez ce cri désespéré d'un homme qui aime; c'est un distique, un simple distique de Sâadi et, bien prosaïquement, cela s'appelle : *le Chameau*. « — Si près de toi et pourtant si loin de toi, — comme le chameau qui porte les outres et qui meurt de soif! » — Cela ne vaut-il pas toutes les jérémiades, toutes les violences, toutes les invraisemblances du romantisme? » — Je me hasardai à lui parler des *Orientales* de Victor Hugo ; il me répondit avec un léger haussement d'épaules : « Faire des orientales sans connaître l'Orient, c'est faire un civet sans avoir de lièvre. » J'étai indigné, mais n'en laissai rien paraître.

Que d'heures fructueuses j'ai passées à l'écouter, lorsqu'il me disait les légendes musulmanes, l'histoire de Joussouf-ben-Jacoûb, de Soliman-ben-Dâoud, de Balkis, fille de Hadhad, mère de Menilek, et qui était la reine de Saba! mais combien plus encore j'étais intéressé lorsqu'il me racontait ses propres aventures! Je le contemplais avec vénération, car il avait été le témoin d'événemens qui semblent plutôt tenir de la fable que de la réalité. Il n'avait pas encore vingt ans qu'il partait pour l'Égypte avec Bonaparte en qualité d'interprète des langues orientales. Pendant toute l'expédition, il ne quitta pas le jeune général, qui rêvait alors de conquérir l'Orient et d'établir à Constantinople le centre de ses empires. Djezzar-Pacha et sir Sidney Smith brisèrent son rêve à Saint-Jean-d'Acre. Le chevalier Jaubert était avec lui aux Pyramides, à la révolte du Caire, à Jaffa, au Mont-Thabor; à ses côtés, il présidait le divan; avec lui il revint en France, et assista au coup de main du 18 brumaire. Un jour qu'il venait de me parler longuement de la conquête de l'Égypte par l'armée française, je lui dis : « Qu'était-ce que Bonaparte à cette époque? » Il me répondit : « C'était Iskender Doulkarneim, c'étai

Alexandre aux deux cornes, l'Alexandre légendaire et fabuleux tel que l'ont chanté les poètes persans. C'était le dieu de la guerre; ses conceptions dépassaient les limites du monde; il étouffait en Egypte, il étouffait en France, il étouffait en Europe, il eût étouffé dans l'univers. Malgré ses victoires, malgré ses conquêtes, il a toujours regardé du côté de l'Orient; il y avait là quelque chose de mystérieux et d'insondé qui l'attirait. Il avait des agens qui parlaient de lui aux peuplades barbares; les Druzes l'ont pris pour l'incarnation d'Ali; les montagnards du Caucase l'ont appelé, et les quatre millions de Bédouins qui vivent libres, sans maîtres, au-delà du Djebel-Hauran, entre le Jourdain et l'Euphrate, étaient prêts à lui obéir, car ils avaient été pratiqués par un certain Levantin, nommé Lascaris, qui était son homme et son envoyé secret. Moi-même j'ai été chargé d'une mission confidentielle auprès de Feth-Ali-Chah, qui était roi de Perse. »

Il me raconta alors, avec les mille détails où se complaisent les héros des aventures oubliées, qu'en 1804 Napoléon l'avait expédié en Perse, où il devait négocier directement avec « le roi des rois » un traité d'alliance qui assurât à la France la coopération des armées persanes dans le cas où nous aurions la guerre avec la Russie. Le voyage était périlleux; la Porte Ottomane ne permettait à aucun Européen de pénétrer dans ses provinces d'Asie-Mineure; le chevalier Jaubert fut donc obligé de se déguiser en marchand arménien et de prétexter un pèlerinage à Erivan pour traverser le pays des Kurdes et franchir les frontières de Perse. Malgré bien des alertes et plus d'un danger, on était arrivé sain et sauf à Bayezid. Là commandait Mahmoud-Pacha, qui coupait volontiers la tête de ses parens et qui semble n'avoir eu que peu de respect pour les traditions de l'hospitalité musulmane. Il organisa un guet-apens dans lequel tomba le chevalier Jaubert à la frontière même du territoire persan. Le malheureux voyageur fut garrotté et ramené à Bayezid; on le conduisit à la citadelle, qui était un vieux château fort construit au temps de la conquête de l'Arménie par Bajazet Ilderim; après l'avoir dépouillé des objets précieux, de l'argent, des papiers dont il était porteur, on lui passa une corde sous les aisselles et on le descendit dans une sorte de citerne desséchée, où il resta quatre mois. A ce point de son récit, le chevalier Jaubert devenait un peu confus : discrétion ou modestie? je ne sais. Il laissait comprendre plutôt qu'il ne disait qu'une jeune Arménienne, parente du gouverneur de la citadelle, s'était intéressée à lui et que souvent elle s'approchait du trou qui servait d'orifice à sa prison. Le cœur des femmes compatit volontiers aux souffrances des prisonniers; il me paraît évident qu'on lia partie et que Jaubert put ainsi faire parvenir des lettres adressées, d'une part, au shah de Perse lui-même, et,

d'autre part, au général Sébastiani, qui était alors ambassadeur de France à Constantinople. Le sentiment qu'il avait inspiré à l'Arménienne n'aurait été sans doute qu'une distraction à sa captivité, qui fut très dure, si la mort n'était intervenue pour le délivrer. Une caravane venant du Diarbékir entra à Bayezid et y apporta la peste. Mahmoud-Pacha mourut; son fils Achmet-Bey, qui avait pris sa place, fut emporté peu de jours après. Les Kurdes étaient consternés et disaient : « C'est parce que l'on persécute ce voyageur chrétien que l'ange exterminateur nous frappe sans relâche. » Sur ces entrefaites, des ordres de la Sublime-Porte arrivèrent, auxquels le nouveau gouverneur de Bayezid, Ibrahim-Pacha, n'osa résister. On devait rendre immédiatement le chevalier Jaubert à la liberté et lui restituer tous les objets qui lui avaient été enlevés. « J'éprouvai alors, me disait-il, une sensation d'ineffable volupté. — De vous sentir enfin libre? — Non, de pouvoir changer de costume, car depuis quatre mois je n'avais pas quitté le même vêtement. »

Le chevalier Jaubert continua sa route et arriva sans encombre à Téhéran, où il s'acquitta de la mission qui lui avait été confiée. Il séjourna en Perse pendant plus de deux années; il faisait la grimace en parlant du fameux vin de Schiraz. Mais avec quelle admiration il décrivait le vieil Ispahan et les ruines de Persépolis! Il regrettait de n'avoir pu relever les inscriptions accompagnées de figures qui sont sur les rochers de Bissoutoum et de Kirmanchah; puis il revenait à ses chères légendes et me racontait l'histoire de Kosrou Parvis et de la belle Schirin. Avec ce guide si sûr et si instruit, je plongeais dans le monde des *Mille et une Nuits* et je m'y délectais. En souriant, je l'appelais Scheherazade, et cela ne lui déplaisait point. Lorsqu'il revint vers l'Europe, il s'arrêta quelque temps à Constantinople et y fut témoin des incidens qui précédèrent et suivirent l'avènement de sultan Mahmoud. La mort de sultan Sélim, celle de sultan Moustapha, n'avaient point apaisé les janissaires, qui s'insurgeaient contre le nouveau système militaire que l'on essayait d'introduire dans l'armée ottomane. Ils renversèrent leurs marmites et marchèrent contre l'ennemi public. Pour eux, l'ennemi public, c'était Moustapha-Pacha-Barïactar, qui, détrônant sultan Moustapha, avait proclamé sultan Mahmoud. Moustapha-Pacha-Barïactar fut brûlé dans sa tour avec sa favorite et son kisslar-aga (chef des eunuques noirs). Le calme se rétablit, et les janissaires redevinrent les maîtres. Le chevalier Jaubert était persuadé que c'est pendant cette révolte que sultan Mahmoud, réfugié, tremblant au fond du vieux Séraï, s'était juré de détruire la milice qui dressait et brisait les trônes à son gré. Il se tint parole; on put s'en apercevoir le 15 juin 1826.

Ces événemens avaient laissé des traces profondes dans l'esprit du chevalier Jaubert, moins cependant que l'aspect même des pays qu'il avait visités. Il ne tarissait pas sur la beauté des paysages orientaux, et plus d'une fois j'ai surpris de l'émotion sur son visage lorsqu'il me parlait des palmiers de Bédreschein, des bords du Nil, des montagnes d'Erzeroum et des coteaux boisés que l'on voit de Trébizonde. Souvent il me disait : « En France, nous manquons de soleil, rien n'est beau que par la lumière; ici, tout est brumeux et comme obscur. » Il avait ses regrets et aussi ses rêveries. « Ah! me disait-il, si j'avais votre indépendance et votre âge, je partirais, je dirais adieu à cette vieille Europe où tout est prévu, où les idées comme les routes sont tirées au cordeau. Je m'en irais en Orient, je suivrais l'itinéraire d'Alexandre, et je rapporterais de mon voyage une somme d'impressions, d'observations, de connaissances qui ne me seraient pas inutiles. Quand vous aurez terminé vos études, allez-vous-en, traversez la Méditerranée, débarquez où vous voudrez, en Égypte, en Syrie, en Asie-Mineure, peu importe et poussez devant vous. Il est bon, quand on est jeune, de marcher à l'aventure, de se mêler aux nations étrangères et de voir d'autres hommes que ses compatriotes. Partez; si les hasards de votre route vous conduisent en Arménie, allez jusqu'à Bayezid, regardez, en pensant à moi, la citerne abandonnée où j'ai souffert pendant de longues semaines, et, si je vis encore, rapportez-moi un bouquet de noisettes cueilli dans les jardins du gouverneur, car la bonne Arménienne qui s'était intéressée à moi, lorsqu'elle se penchait le soir au-dessus du caveau où j'étais emprisonné, me jetait quelques noisettes que je mangeais avec plaisir. »

J'ai toujours cru que les conversations du chevalier Jaubert avaient, plus que tout autre chose, déterminé ce goût des voyages qui a été la passion, — la seule passion, — de ma jeunesse. C'est à lui que je dois d'avoir étudié les livres orientaux et d'avoir regardé dans le trésor des traditions musulmanes. Je n'ai point oublié cet homme savant, cet homme de bien, cet homme à la fois héroïque et simple, pour lequel l'accomplissement du devoir était en quelque sorte une vertu naturelle; ce n'est pas sans émotion, encore aujourd'hui, que je me rappelle l'hospitalité intellectuelle que sa bonté m'avait offerte. En 1850, dix ans après l'avoir rencontré, je me dirigeais vers l'Arménie, où je ne pus parvenir. A cette heure, le chevalier Jaubert n'était plus. Après qu'une justice tardive pour tant de services rendus l'eut appelé à la pairie en 1841, il était mort en 1847, laissant un impérissable souvenir à ceux qui l'ont connu (1).

(1) La fille unique du chevalier Jaubert, aujourd'hui réunie à son père, avait épousé Dufaure, qui lui-même vient de mourir (juin 1881).

VI. — LE TEMPS PERDU.

Au mois d'août 1841, Louis de Cormenin et moi nous étions reçus bacheliers ès-lettres. Les examinateurs devant lesquels j'eus à m'asseoir et à répondre ont été célèbres en leur temps. C'était Victor Leclerc, dont j'avais lu l'excellent livre sur *les Journaux chez les Romains*, homme très doux, comme les vrais savans, et dont l'indulgence nous était précieuse ; c'était Saint-Marc Girardin, spirituel, ironique et aimant un peu trop à embarrasser les candidats ; c'était Guigniaut, de visage triste et de formes courtoises, alors absorbé par sa traduction de *la Symbolique* de Creuzer, et enfin Lefébure de Fourcy, mathématicien grincheux, parfois brutal et qui, par ses coups de boutoir, démontait les plus intrépides. Tous les quatre sont morts. Tant bien que mal, je répondis à leurs questions et j'eus mon diplôme en poche. Cela ne prouvait rien, cela ne servait à rien; en somme, on me délivrait un certificat d'études, ce qui eût dû me paraître étrange, car mieux que personne je savais que je n'avais pas étudié et qu'il m'avait fallu une année à peine pour apprendre ce que le collège avait mis dix ans à ne pas m'enseigner.

« Il faut travailler ; » m'avait dit Ausone de Chancel; « il faut voyager, » m'avait dit le chevalier Jaubert. Je ne me crus donc nullement quitte envers l'étude parce que l'on m'avait donné un parchemin où j'étais qualifié d'impétrant. Pour ma famille, il n'en était pas ainsi : j'en avais fini avec les écoles, je quittais la robe prétexte, j'allais revêtir la robe virile; hier j'étais un enfant, aujourd'hui je suis un homme. Puisque que je suis bachelier, toute carrière m'est ouverte. Laquelle vais-je choisir? Il faut se décider tout de suite et sans plus tarder. La bataille fut rude, mais je l'attendais et j'étais résolu. Je demandai du temps pour réfléchir, on ne m'en laissa point et j'eus à me prononcer : diplomate ou magistrat? Je répondis : « Ni l'un ni l'autre, » et je déclarai que je serais homme de lettres, rien de plus, rien de moins. Quelle tempête! J'avais écrivassé quelques vers et quelque prose; j'avais barbouillé quelques aquarelles : poésie, peinture, arts d'agrément, bons tout au plus à distraire un oisif; mais ça n'a rien de sérieux, à moins d'être un Corneille ou un Raphaël, et je n'étais ni l'un ni l'autre; c'était un métier de meurt-de-faim, qui mène à la misère, sinon au déshonneur. Je tins bon. La tempête devint ouragan. Puisque je voulais absolument être écrivain, je n'avais qu'à me mettre à la besogne, à faire une pièce de théâtre et un roman. Si la Comédie-

Française jouait ma pièce, si mon roman avait plusieurs éditions, on verrait alors si l'on pouvait m'autoriser à donner suite à mes projets. Je répondis : « Je débuterai dans dix ans, lorsque j'aurai travaillé et voyagé. » On jeta un cri : « Il est fou ! » Je coupai court à la discussion en disant : « Je suis orphelin ; dans dix-huit mois je serai majeur, alors je m'appartiendrai, c'est pourquoi je trouve juste de m'appartenir dès aujourd'hui. » Il fallut en passer par là, car on n'avait aucun moyen de coercition contre moi ; mais je pus voir, à l'attitude adoptée à mon égard, que j'avais gravement mécontenté ma famille. J'ajouterai que, depuis quarante ans que j'ai pris ce parti, je ne l'ai jamais regretté.

Pendant que l'on me sermonnait pour me faire entrer dans une carrière « à cravate blanche, » M. de Cormenin rêvait pour son fils une autre destinée, et il se préparait à lui ouvrir les portes de l'École normale, non pas qu'il voulût lui faire endosser la toge universitaire, mais parce qu'il considérait qu'un supplément de fortes études développerait en lui des facultés que l'enseignement du collège avait à peine éveillées. En cela il se trompait. Comme tant d'autres, Louis devait se développer seul, au hasard des impulsions de sa curiosité. Sans être laborieux, il avait été bon écolier et avait obtenu en histoire des succès au concours général, où il disputait les prix au duc de Montpensier, ce qui mettait en liesse les journaux de l'opposition ; mais il avait un peu négligé les humanités proprement dites, et il fallait le remettre au grec et au latin. Il fut donc confié à deux répétiteurs qui chaque jour venaient passer une couple d'heures avec lui. L'un était un vieux Péloponésiaque, nommé Nicolopoulo, qui avait été mêlé à l'insurrection du prince Ypsilanti et qui menait en France la triste existence d'un émigré donnant des leçons pour vivre ; l'autre, — que je ne nommerai pas, — avait traversé l'université et bien des aventures qui l'avaient quelque peu défiguré en lui traçant une cicatrice profonde entre les deux narines. Nous l'appelions Bipif, car il semblait avoir un double nez comme certains chiens de chasse. Il y avait, il y eut toujours entre Louis et moi une différence essentielle. J'entrais tout de suite en lutte, je me ruais sur l'obstacle et je soutenais le combat jusqu'à épuisement de forces. Avec ce système, j'ai souvent été vaincu. Louis, au contraire, ne résistait jamais ; il avait toutes les apparences de la soumission, n'obéissait néanmoins qu'à sa seule volonté et usait les patiences les plus robustes. Il était décidé à ne se point présenter aux examens d'admission pour l'École normale ; mais, ne voulant point batailler contre son père, il accepta les professeurs qu'on lui imposait et les lassa. Du jour au lendemain, il était devenu obtus, ne

comprenait rien aux explications qu'on lui donnait, avait oublié les règles de la grammaire et prenait un air naïf pour demander si La Fontaine avait traduit la *Psyché* d'Apulée, ou si, au contraire, Apulée avait traduit la *Psyché* de La Fontaine. Ce qui ne nous empêchait pas, lorsque nous étions ensemble, d'essayer de mettre en vers français le *Prométhée* d'Eschyle. Au bout de six mois, les répétiteurs et M. de Cormenin étaient domptés. Louis paraissait attristé et riait dans sa barbe. Nicolopoulo lui fit des adieux touchans et pour l'encourager au travail lui donna l'*Introduction à l'étude de la langue grecque*, par le père Bonaventure Giraudeau. Sur le premier feuillet il écrivit son nom en belles majuscules grecques et s'en alla pour ne jamais revenir près d'un élève aussi récalcitrant. L'honnête Bipif ne resta pas plus longtemps avec son écolier; on s'aperçut qu'il était en correspondance avec un certain Pinel, qui était quelque chose à la préfecture de police. M. de Cormenin se hâta de s'en séparer, et il ne fut plus question de l'École normale. On décida alors que Louis ferait son droit; il y mit une sage lenteur et finit cependant par être licencié.

La suppression des répétiteurs donnait à Louis plus de liberté; nous en profitions pour faire ce que nous appelions un peu arbitrairement des études d'art, c'est-à-dire pour suivre les ventes publiques qui, alors, avaient lieu rue des Jeûneurs ou place de la Bourse, à l'hôtel Bullion. Il y eut cette année-là, — 1842, — trois ventes célèbres : la vente de Bruges-Dumesnil, la vente Lesueur, la vente Chéronnet. — J'ai vu là défiler sous mes yeux des objets de haute curiosité, des armes, des ivoires, des meubles italiens, des verreries de Venise, des gemmes dignes de figurer dans les plus riches musées. C'est à la vente Lesueur, composée d'armes et d'armures, que je rencontrai Roger de Beauvoir, qui y assistait assidûment. Il venait de publier *le Chevalier de Saint-George*; je m'étais permis de lui en parler, et la connaissance avait été bientôt faite. Roger de Beauvoir, que son roman *l'Écolier de Cluny* avait rendu célèbre en 1832, avait alors trente-trois ans, et il était dans toute sa beauté. D'une élégance recherchée, portant mieux que personne les redingotes à larges revers en velours qui étaient de mode à cette époque, il avait grand air et bonne façon; avec sa barbe noire, ses longs cheveux frisés par des mains habiles, l'éclat de son sourire, son regard joyeux, il ressemblait à ces jeunes seigneurs vénitiens que Paul Véronèse a assis à la table des *Noces de Cana*. Il était renommé pour ses bonnes fortunes, ses excentricités et sa vie tapageuse. C'était un des demi-dieux de la littérature romantique, et je le regardais avec une certaine admiration. Le demi-dieu, du reste, était d'accès facile

et se laissait adorer avec bonhomie. Il ne détestait pas les louanges, et, comme je lui avais récité quelques vers de son volume *la Cape et l'Épée*, nous étions bons amis. Il avait été, cet hiver même, le héros d'une petite mésaventure qui avait fait quelque bruit. Paillet, le célèbre avocat dont le souvenir n'est pas près de s'éteindre au Palais de justice, avait donné un bal costumé; au milieu des bergères Pompadour et des seigneurs Henri II, Roger de Beauvoir était apparu en chevalier du XIVe siècle. Il portait les jambières, les cuissards, les brassards et la cuirasse. Son heaume était rattaché au gorgerin, et, pour être tout à fait « moyen âge, » il avait rabattu sa visière. Il fut fort admiré. Il y avait beaucoup de lumières, beaucoup de monde, la chaleur était intense. Enveloppé de sa ferraille, Roger de Beauvoir cuisait au bain-marie ; néanmoins il voulut valser, valsa, manqua d'air, s'évanouit et tomba avec le fracas d'une panoplie qui dégringole dans un musée. On l'emporta; on eut quelque peine à déboucler les lanières du gorgerin, et, lorsque l'on parvint à le dégager, il était temps, car la syncope se prolongeait. Il était vaillant; il quitta sa carapace de fer, n'abandonna pas le bal et continua à danser « en buffle. »

La leçon ne lui profita guère; les spectres de Chandos et de Du Guesclin hantaient son sommeil; il rêvait de rompre des lances et de crier : « Los aux dames! » Je fus très surpris, un jour, de le voir entrer chez moi, plus surpris encore, mais charmé, lorsqu'il m'expliqua le motif de sa visite. Sans préambule il me dit : « Il faut ressusciter le moyen âge; nous périssons d'ennui; nous nous noyons dans la médiocrité; les traditions se perdent, c'est à nous de les faire revivre et de sauver la France qui s'étiole et va mourir; elle a les pâles couleurs, fortifions-la en lui donnant du fer. » J'écoutais et je ne comprenais pas. Roger de Beauvoir reprit : « Je viens vous proposer une affaire; nous allons créer une société en commandite dans le dessein de refaire le tempérament de la France par un traitement à la foi physique et moral. Rien n'est plus facile; nous achetons les terrains de l'ancien jardin Tivoli; nous faisons venir de Syrie et d'Algérie des chevaux arabes et des chevaux barbes qui sont les plus résistans que l'on connaisse; nous acquérons de gré à gré ou en vente publique toutes les armures que nous pourrons découvrir; au besoin, nous intéressons à notre affaire le gouvernement, qui met à notre disposition les armures qu'il conserve soit au musée d'artillerie, soit dans les arsenaux, et alors vous comprenez? — Non, je ne comprends pas. — C'est cependant bien simple; une fois que nous avons réuni entre nos mains tout le matériel qui nous est nécessaire, nous fondons la société des champs clos de France ; nous nommons Victor Hugo président

d'honneur, parce qu'il a chanté *le Pas d'armes du roi Jean*, et nous donnons des tournois auxquels nous convions l'Europe entière. Ce sera admirable. Toutes les semaines, un tournoi à lance émoussée; deux fois par an, un tournoi à lance franche; il faut qu'il y ait du sang entre les barrières comme au temps de Montgomery. L'affaire est magnifique; tout le monde souscrira; le prix des places seul constituera un revenu considérable; non-seulement nous aurons relevé le moral du pays, mais nous aurons fait fortune. Les actions seront émises à mille francs; combien dois-je vous en réserver? »

Ce projet me parut d'une beauté supérieure, et ce ne fut pas sans baisser la tête avec humiliation que j'avouai à Roger de Beauvoir que, n'ayant pas encore vingt et un ans, j'étais en puissance de tutelle et que, par conséquent, je ne pouvais prendre aucun engagement immédiat; mais je me hâtai d'ajouter que, dès le soir même, j'en parlerais à mon tuteur. Roger de Beauvoir fit une moue assez dédaigneuse : « Tous les tuteurs, me dit-il, sont plus ou moins des Bartholos; ils admirent Népomucène Lemercier et savent par cœur le récit de Théramène; ce sont des êtres déshérités par la nature, qui ne comprennent pas le moyen âge et méprisent le ragoût truculent des combats en champ clos. Faire admettre à un tuteur qu'une maille de Milan vaut mieux qu'une redingote à la propriétaire, c'est une entreprise hardie. Essayez néanmoins, car il ne faut avoir rien à nous reprocher; mais je doute que vous réussissiez. » — Moi aussi j'en doutais; cependant je tins parole. Mon tuteur m'écouta sans broncher, puis me dit : « Où donnerez-vous vos tournois? — Dans l'ancien Tivoli. — L'emplacement est peu convenable, me répondit-il; vous devriez les donner dans la grande cour de Charenton; là, du moins, vous seriez chez vous. » Je ne fus donc pas actionnaire des champs clos de France, et j'eus cela de commun avec toutes les personnes auxquelles Roger de Beauvoir fit part de son projet. Louis de Cormenin et moi, nous étions furieux de mon échec, et nous gémissions sur l'inintelligence des grands parens.

Nous vivions alors sans occupation déterminée; nous vaguions au hasard dans l'existence, suivant notre fantaisie, touchant à bien des choses, n'approfondissant rien, découvrant ce que tout le monde savait, ne perdant pas notre temps et cependant ne l'employant à rien de sérieux. Je faisais de tout : de la peinture, des vers, de l'anatomie, de l'archéologie, de la métaphysique et même du magnétisme. Louis en plaisantait et disait : « Nous sommes pareils aux marmites des noces de Gamache; tout mijote dans la même sauce, et ça ne fait pas de bonne cuisine. » — Ce fut vers cette époque, c'est-à-dire à la fin de 1841 ou au début de 1842, que nous entrâmes en relation

avec un groupe de jeunes gens un peu plus âgés que nous, alertes, ambitieux, cherchant fortune et réunis entre eux par des idées ou des habitudes communes, s'imaginant volontiers qu'ils formaient une société analogue aux *Treize*, de Balzac, et rêvant de faire leur trouée dans la foule. — Pour plusieurs, ce rêve ne fut pas déçu. — Qui les avait rassemblés? Est-ce le hasard, est-ce la vie de collège? Je ne sais, je ne me rappelle même pas dans quelle circonstance précise je les ai connus. — Ils semblaient s'être donné rendez-vous de tous les coins de l'horizon social. L'un portait un nom célèbre et était le petit-fils d'un garde des sceaux; l'autre était le fils d'un marquis, ambassadeur d'Espagne au congrès de Vienne; un troisième était le neveu d'un épicier de Bordeaux; deux autres étaient les fils d'un employé, un sixième appartenait, par sa famille, à la haute magistrature. Ils étaient au nombre de sept, se nommaient *les cousins d'Isis*, se laissaient côtoyer, restaient exclusifs, prêts à profiter de l'aide d'autrui, mais ne s'ouvraient pas et ne laissaient entrer personne dans leur intimité. Dans ce petit groupe, on jouait volontiers à la noblesse; ceux qui n'avaient point d'armoiries s'en fabriquaient, ce qui avait au moins le bon résultat de leur faire étudier le blason. L'un d'eux, plein d'esprit et de rares qualités, se désespérait de n'avoir pas d'armes « à enquérir, » comme les Bouillon et les Marana. — Quelques-uns sont tombés en route et ont disparu dans d'humbles conditions, d'autres sont arrivés. Deux de ces jeunes gens, Paul de Molènes et Henri Rolland de Villarceaux, ont marqué dans les lettres; pour ce dernier j'ai éprouvé une vive affection.

Paul de Molènes s'est successivement appelé Paul Gâchon, Gâchon de Molènes, Paul de Molènes, le comte de Molènes. Tout cela fut légal; il avait obtenu de reprendre le nom de sa mère et il reçut un titre de je ne sais plus quelle chancellerie. C'était un grand garçon blond, dégingandé, de tenue peu correcte, expansif, avec un visage en lame de couteau et une bonhomie simple qui n'était pas sans charme. Il était bon camarade, rieur et d'un entrain qui n'excluait pas la sagesse d'un talent précoce. Il commençait alors à faire connaître son nom; ses premiers travaux littéraires furent remarqués. Malgré son extrême jeunesse, la *Revue des Deux Mondes* l'avait accueilli; il y débuta, le 15 février 1842, par une étude sur Alphonse Karr, bientôt suivie d'une nouvelle : *le Chevalier de Tréfleur*, qui eut du succès. Sur le premier volume qu'il publia, son nom est suivi de la mention : cousin d'Isis. Cet esprit très actif, mal à l'aise dans les occupations sédentaires, n'était pas pour être satisfait des joies que donne le culte des lèttres. Il y avait en lui du condottière; il regrettait le temps où les

Angevins se jetaient en Sicile. Il eût voulu vivre à l'âge des croisades pour devenir duc d'Athènes et marquis d'Éleusis ; il disait : « Quelle misère ! ne pouvoir même pas conquérir la principauté de Trébizonde. » — Il était né aventureux ; il aimait la guerre pour la guerre ; il tressaillait au son des trompettes et il estimait que le bruit du canon est une harmonie délicieuse. Il avait beau faire de l'escrime et de l'équitation, rechercher les exercices violens, quelque chose d'inassouvi était en lui qu'il ne pouvait calmer. Il me racontait qu'ayant été à Vincennes, et qu'ayant vu des piles de boulets amassés dans les cours du fort, il avait, en quelque sorte, été pris de frénésie ; il s'était exalté et avait rêvé qu'il lançait lui-même ces boulets à travers l'Europe, détruisant les villes, tuant les hommes, brûlant les moissons et ravageant les campagnes. « Mais pourquoi? lui disais-je. — Pour rien, répondit-il, pour faire la guerre ! » Ces ardeurs qui l'emportaient et qu'il ne parvenait pas à apaiser, le poussaient parfois à des excès de polémique qu'il eût mieux fait d'éviter. Il attaqua Balzac avec une extrême acrimonie (*Revue des Deux Mondes*, 1er novembre 1842) et n'eut pas à s'en féliciter. Balzac le houspilla de telle sorte qu'il se le tint pour dit et n'y revint plus (1). Molènes ne trouva sa voie qu'en 1848. Après la révolution qui brisa le trône élevé en 1830, on créa la garde mobile pour arracher à l'émeute et discipliner la jeunesse turbulente dont l'oisiveté et l'esprit d'aventure offraient alors plus d'un péril pour un gouvernement improvisé et peu solide. Molènes s'enrôla et fut élu lieutenant par ses camarades. Pendant l'insurrection de juin, en attaquant une barricade dans la rue Saint-Jacques, à la tête de sa compagnie, il fut blessé. Il croyait son avenir militaire assuré et était convaincu qu'il passerait dans l'armée régulière avec le grade que son héroïsme avait consacré. Il n'en fut rien. On lui donna le choix : rendre ses épaulettes et s'engager en qualité de simple soldat, ou rentrer dans la vie civile. Il n'hésita pas et devint spahis. Dès lors écrivant, se battant, il mena la vie de plume et d'épée qui lui était chère. Il ne tarda pas à être promu officier ; on avait été touché de tant de bon vouloir, on lui tint compte des services rendus et bientôt il put faire broder sur sa manche le galon d'argent des sous-lieutenans. Il fut en Crimée, il fut en Italie, valeureux partout, se plaisant aux coups de sabre et recherchant les aventures qu'il racontait ensuite d'un style vif et rapide qui sonnait la charge. Il y avait deux hommes en lui : celui

(1) Voir dans *la Grande ville*, t. II, 1844, la *Monographie de la presse parisienne* (p. 193). L'article est signé : de Balzac, mais j'ai tout lieu de croire qu'il a été écrit par Laurent-Jan.

qui courait au danger avec une sorte d'ivresse, et celui qui se dominait assez pour analyser ses impressions, les retenir et les mettre en récit : phénomène dont il a été un exemple complet. Comme tant d'hommes qui ont impunément traversé les volées de mitraille et les ouragans de cavalerie, il devait mourir des suites d'un accident banal. Au mois de mars 1862, — il était alors chef d'escadron, — il tomba de cheval dans un manège; la chute fut grave, si grave, que le pauvre Molènes rendit son âme au dieu des batailles qu'il avait toujours adoré. Parmi les écrivains de notre temps, il fut un type spécial, une sorte de chevalier errant des lettres et des armes, un peu à l'étroit dans une époque trop précise pour ses aspirations, trompé par la destinée, car il eût voulu périr l'épée en main, dans une action d'éclat qui eût immortalisé son nom, et il finit obscurément dans une petite ville de province où l'avait placé le hasard de la vie militaire.

Quand il nous quitta pour toujours, il y avait déjà quatorze ans qu'Henri Rolland de Villarceaux, son cousin d'Isis, était mort; ils avaient été très liés ensemble, et cependant il n'y avait entre eux aucun rapport de talent, de caractère et d'allure. Henri Rolland était un petit homme d'apparence chétive, extrêmement spirituel, délicat dans ses goûts, d'expression très fine, de manière distinguées, légèrement railleur et timide. Pendant que Molènes entrait en heurtant les portes, lançait son chapeau sur la table, s'asseyait bruyamment, distribuait des poignées de main trop secouées et ne modérait guère les éclats de sa voix, Henri Rolland se faufilait le long des murs, échangeait un sourire avec ses amis, choisissait la place la plus humble et semblait écouter. Mais lorsque la conversation généralisée lui permettait de prendre la parole, il commandait l'attention, et les plus beaux causeurs étaient forcés de se taire devant lui. Il était ingénieux, et son esprit toujours en recherche, lui faisait apercevoir dans des œuvres dejà étudiées mille détails qui avaient échappé aux plus perspicaces. Il eût été un critique incomparable, supérieur à ceux qui, de notre temps, ont eu de hautes réputations. Sa famille le destinait, je crois, à une de ces carrières administratives qui s'ouvrent par le surnumérariat et se ferment comme une impasse, dans le cabinet d'un chef de bureau. Il regimba, car, lui aussi, il ne voulait qu'écrire et il donna une preuve immédiate, sinon de son talent, du moins de ses aptitudes. A peine sorti du collège, en 1840, il publia *l'Écolier* dans *les Français peints par eux-mêmes*. Se voir imprimé à dix-neuf ans, lire son nom à côté de ceux de J. Janin, de Balzac, de Théophile Gautier, c'était une bonne fortune qui eût pu lui tourner la tête. Il eut une déconvenue qui calma son enthousiasme. Il avait calculé que le prix de

son article lui permettrait de se faire confectionner un costume régence, y compris la perruque et l'épée, avec lequel il pourrait faire bonne figure aux bals de l'Opéra. L'éditeur fut d'un autre avis et, afin d'être utile à un jeune homme qui devait avoir besoin de compléter son instruction, il le paya en livres, vieux volumes que les quais réclamaient. Henri Rolland fut de méchante humeur, mais l'éditeur ne démordit pas, et le pauvre débutant littéraire s'en alla tout déconfit de sa mésaventure. Il avait un goût prononcé pour la comédie italienne, qu'il avait étudiée avec ardeur; il eût voulu la remettre en vogue sur nos théâtres, et bien souvent, avec les cousins d'Isis, il jouait des pièces improvisées sur un sujet concerté à l'avance. Sa petite taille et sa gracilité lui faisaient attribuer les rôles de femmes et j'ai admiré la finesse, l'élégance et l'esprit qu'il développait dans ces sortes de créations instantanées. A ces réminiscences de la comédie italienne, où Cassandre et Colombine n'avaient pas toujours un langage *ad usum Delphini*, on ajouta des mystères. Je me rappelle un Jugement dernier auquel un braghettero eût été plus indispensable qu'à celui de Michel Ange. Effervescence de jeunesse qui s'échappe en plaisanteries un peu vives, et rien de plus. On peut avoir ses folies, ses âcretés de langage, ses incongruités et n'en être pas moins un homme de sérieuse intelligence.

Henri Rolland donnait de temps en temps quelques articles à un recueil périodique oublié aujourd'hui, que l'on appelait la *Revue nouvelle*. Il y étudia la comédie italienne et le théâtre antique avec délicatesse et le style légèrement précieux qui était dans sa manière. Il avait un rêve : être joué à la Comédie-Française et écrire dans la *Revue des Deux Mondes*. Son rêve fut réalisé, mais le sort y mit une poignante ironie. *Thersite*, une petite comédie en deux actes et en vers, obtint un vif succès au Théâtre-Français. J'assistais à la première représentation et je me souviens des applaudissemens qui accueillirent le nom de l'auteur. L'idée était ingénieuse, elle était surtout très jeune. Il n'est miracle que ne puisse accomplir l'amour, il n'est âme si basse que l'influence de la femme ne puisse relever. Thersite, la honte de la Grèce, en devient l'honneur, parce qu'il aime et qu'il est aimé. Belle théorie de la jeunesse, illusion des inexpérimentés, des enthousiastes et que l'histoire de Samson, que l'histoire d'Hercule ont démentie jadis. *Thersite*, dans lequel on perçoit trop peut-être quelques réminiscences de *la Ciguë*, était destiné à faire connaître Henri Rolland, mais la malchance, qui semble ne l'avoir jamais oublié, lui prouva que rien ne prévaut contre les hasards de la vie. La pièce fut représentée pour la première fois le 12 février 1848; quelques

jours après, un drame plus réel ne permettait plus de penser aux fictions dans lesquelles les Niséis, les Deïphron de l'antiquité nous racontaient leurs démêlés en alexandrins ciselés avec art; le vieux roi s'en était allé, abandonnant une partie qui n'était pas perdue, la France oscillait sur elle-même, et les factions envieuses chargeaient leurs fusils pour être prêtes au jour de l'insurrection. L'heure n'était plus aux plaisirs de l'esprit; les théâtres restaient déserts; à peine allait-on entendre Rachel déclamer *la Marseillaise*. Le coup fut dur pour Henri Rolland, mais il fit comme nous, il revêtit un costume de garde national et attendit le moment de combattre.

Sa santé était mauvaise, il s'affaiblissait; sa débilité naturelle supportait mal les fatigues que nous imposait le service militaire auquel nous étions astreints. Il avait obtenu d'être exempté des nuits à passer au poste; il ne s'en portait pas mieux : ses joues amaigries, ses pommettes roses, ses yeux brillans et une toux profonde indiquaient un mal qui menaçait les sources mêmes de la vie. Il travaillait néanmoins avec une sorte d'emportement, comme s'il eût craint de ne pouvoir terminer la page commencée. C'était François Buloz qui, en qualité de commissaire royal près la Comédie Française, avait fait jouer *Thersite;* c'était un homme de tact et dont le flair était extraordinaire; il ne lui avait pas fallu de longues méditations pour reconnaître que Rolland de Villarceaux avait du talent, un talent souple et apte aux dialogues rapides. Il lui demanda un proverbe pour la *Revue des Deux Mondes;* ce genre de littérature, que la médiocrité de Théodore Leclercq avait rendu insipide, venait d'être vivifié et remis en vogue par le génie d'Alfred de Musset; Octave Feuillet y avait trouvé une célébrité méritée. Les jeunes écrivains s'y exerçaient par esprit d'imitation et pour obéir à l'engouement du public. Le proverbe d'Henri Rolland était intitulé : *Partir pour être évêque et revenir sonneur.* C'est étrange, de forme mesurée et plein de sous-entendus qui feraient croire que l'auteur s'amuse à jouer à cache-cache avec son lecteur. La *Revue* insérait ce travail dans sa livraison du 1er décembre 1848. Encore cette fois, l'heure était peu propice; la politique faisait virer toutes les têtes, car la France allait prononcer sur sa destinée. Mais bien plus qu'un vote plébiscitaire, l'implacable mal dont Rolland de Villarceaux était dévoré ne devait pas le laisser jouir de son succès. La mort l'attendait; à vrai dire, depuis les jours de son adolescence, elle marchait dans son ombre, prête à le saisir et à lui faire expier les espérances qu'il avait conçues. Le 24 décembre, pendant que Louis-Napoléon Bonaparte, récemment proclamé président de la république, la tête coiffée d'un chapeau orné d'un plumet blanc et rouge, voyait défiler sur la place de la Con-

corde la garde nationale et la garnison de Paris, j'escortais la frêle dépouille d'Henri Rolland de Villarceaux, mort deux jours avant. Les cousins d'Isis étaient là mêlés à la famille et aux amis de ce pauvre enfant dont le livre de la vie se fermait brusquement à la préface. Nous étions désespérés, car à lui plus qu'à tout autre on aurait pu dire : *Tu Marcellus eris!* Louis de Cormenin lui a consacré des lignes qu'il faut citer : « Henri Rolland, s'il se fût essayé dans le roman, eût été un auteur intime très humoristique, quoique retenu; comme poète de ballets et de fantaisies en vers, il se fût approché de Gozzi. Réel dans l'impossible, sensé dans l'extravagant, son caprice n'allait pas jusqu'à l'écart. Hoffmann, Henri Heine et Marivaux, les ingénieux, les délicats, les jolis raffinés de la plume entraient dans son tempérament à la fois tendre et fantasque. Sa langue, indécise encore, flottait autour de sa pensée comme une ondoyante et souple draperie. C'était une sensitive blessée (1). »

De tous les jeunes gens qui composaient le groupe des cousins d'Isis, Rolland de Villarceaux est celui auquel le meilleur avenir littéraire était réservé; il eût été plus loin et surtout plus haut que Paul de Molènes. Il avait des qualités exceptionnelles d'analyse et de discernement; sa vocation l'appelait vers le théâtre : il y eût été un maître ; l'expérience lui eût conseillé de grossir un peu sa manière, afin d'être compris du public, auquel il faut montrer les choses à travers une loupe, auquel il faut parler à l'aide d'un porte-voix. De tous les espoirs que contenait ce petit être mièvre et féminin, il ne reste aujourd'hui qu'un peu de poussière et un nom dont se souviennent ceux qui l'ont aimé. A l'époque où je le rencontrai, au temps de ma vingtième année, il était très vivant avec des défaillances subites et des besoins d'action que le misérable état de sa santé réduisait souvent à des désirs stériles. Il aimait le XVIIIe siècle avec passion, non pas dans ses grands auteurs, mais dans les petits poètes, dans les roués rimailleurs, dans les faiseurs de bouquets à Chloris. Un jour, il accourut chez moi tout joyeux; il venait de découvrir le quatrain de Saint-Aulaire et le répétait à satiété. Ce côté un peu puéril de son esprit s'affaiblissait de jour en jour et aurait fini par disparaître pour faire place aux préoccupations du travail élevé; mais alors, en 1842, il était tout à l'admiration de la régence et trouvait que Lafare et Nocé étaient des personnages historiques : rêveries de malade pris dans un corps trop faible et qui dépense en imagination les forces que sa débilité lui refuse. Aussi il aimait à souper, non pas qu'il fût gourmand ni buveur, mais parce que c'était de bon ton sous Philippe

(1) Les Jeunes Morts, *Revue de Paris*, décembre 1851, et *reliquiæ*, t. I.

d'Orléans. Nous nous réunissions quelquefois, Louis de Cormenin, les cousins d'Isis et moi; nous allions nous asseoir vers minuit à une table du Café Anglais et, sans avoir faim ni soif, nous soupions. Étions-nous gais? J'en doute; nous étions bruyans. et cela suffisait. Invariablement, au dessert, on chantait un quatrain qu'Henri Rolland avait composé et dont la mesure m'a toujours semblé aussi discutable que l'originalité :

Descendons gaîment le fleuve de la vie;
Mes amis, buvons sans songer à la mort!
Quand elle viendra, que notre âme ravie
De la coupe encor cherche à toucher le bord!

Cela se chantait sur un air à porter le diable en terre et qui ressemblait à un *De profundis*; néanmoins nous le trouvions fort beau, car Henri Rolland en était l'auteur. Pendant que j'écris ces lignes, cet air bourdonne dans mon souvenir et me rappelle des nuits perdues, des nuits passées sans motif, sans plaisir, qui nous laissaient veules pour vingt-quatre heures et appauvris pour plusieurs jours.

Si je m'étais borné à souper quelquefois avec des amis de mon âge, il n'y aurait pas eu grand mal; mais je commis de plus graves sottises que je ne me sens pas la vertu de regretter, car l'expérience que je leur dois n'a pas été stérile. Je voyais approcher l'époque de ma majorité, et je ne sus pas résister à ce que l'on appelle la vie de Paris; elle m'emporta. Je devins sans effort ce que l'on nomme aujourd'hui un parfait gommeux. J'avais le goût des chasses à courre; cela me mit en relation avec des jeunes hommes qui ne dédaignaient aucun genre de plaisirs; ils m'attirèrent; je me laissai aller et je fis comme eux. Je devins un habitué des coulisses de certains théâtres et au cirque Olympique j'étais parmi les « chevaliers du crottin. » Il ne me fut point difficile, mais il me fut onéreux de me procurer l'argent que ma famille avait raison de me refuser; ma situation d'orphelin bientôt majeur me donnait du crédit et je trouvai commode d'acheter des chevaux en échange de quelques billets à ordre payables à ma vingt et unième année. Louis de Cormenin me suivait dans cette médiocre existence où je m'étais lancé avec mon impétuosité naturelle, mais il me suivait un peu comme Thiberge avait suivi Des Grieux, en me tirant par les pans de l'habit et en me criant : « Casse-cou! » Il est probable qu'il ne tirait pas assez fort, ou que je tirais plus fort que lui, car il ne me retenait pas et je l'entraînais. Je connus la fine fleur des « demoiselles » de ce temps-là et j'en suis bien aise, car je les ai trouvées si prodigieu-

sement bêtes, que je m'en suis éloigné pour toujours; je ne doute point que celles d'aujourd'hui ne soient pleines d'esprit, mais celles qui floríssaient en 1842 étaient stupides.

Cette vie-là était-elle amusante? Je ne le crois pas; j'en ai gardé un souvenir neutre et triste, comme de quelque chose d'absolument vide; c'est terne et fade, avec le regret du temps gâché que l'on aurait si bien employé au travail. Je me hâte de dire que je ne devais pas séjourner longtemps dans ce mauvais pays où souffle la malaria des cerveaux; je n'eus besoin de personne pour m'aider à en sortir les bagues sauves. Un jour du mois d'août 1842, un jeudi, j'eus une de ces déceptions où le cœur a moins de part que la vanité et qui ne sont point rares dans ce genre d'existence. Je rentrai chez moi d'humeur maussade, et tout en répétant la phrase de Shakspeare : « Fragilité, ton nom est femme! » je me mis à faire mentalement le compte de mes dettes; sans être excessif, le chiffre était respectable et devait ébrécher quelque peu mon patrimoine. Comme le joueur décavé j'étais en veine de beaux raisonnemens : je ne me les épargnai point. Il ne me fut pas difficile de me prouver que je n'étais qu'un sot, et qu'en ne quittant pas sans délai la route où je m'étais engagé j'arrivais à la ruine et à l'abrutissement. Les conseils d'Ausone de Chancel, ceux du chevalier Amédée Jaubert, sonnaient à mon oreille et vibraient en moi comme des remords. Ma résolution fut prise : il faut partir! Je descendis chez Louis de Cormenin; en deux mots, je le mis au fait. Il me serra dans ses bras en pleurant et me dit : « Tu as raison; va-t'en! » Nous fîmes mes paquets ensemble. Dans une malle je déposai Plutarque traduit par Amyot, Brantôme, Rabelais, Montaigne, l'*Histoire des Français des divers états* d'Alexis Monteil, Victor Hugo, Alfred de Musset, et, pensant au chevalier Jaubert, la *Bibliothèque orientale* de d'Herbelot. Le samedi, c'est-à-dire deux jours après, j'étais parti.

Ma grand'mère possédait dans le département de la Sarthe, entre Fresnay-le-Vicomte et Sillé-le-Guillaume, un bien patrimonial composé de trois fermes, dont l'une, le fief de Frémusson, avait prêté son nom à mes ascendans de la ligne maternelle. La ferme principale s'appelait Bernay, comme tant de localités de France où les ours ont rôdé jadis. La maison d'habitation était une vieille commanderie de templiers, manoir de la fin du XIIIe siècle, bâti en pierres énormes, muni au centre d'une tourelle tétragone, caché au fond des bois comme un repaire de brigands. Le nom des champs, — la Douve, la Corvée, la Prée aux lances, — indique que l'on y avait mené la vie militaire; l'ancienne chapelle des moines rouges sert de grange. Tout le rez-de-chaussée et les greniers de cette

chatellenie rouillée par le temps formaient le logis des fermiers. Les propriétaires s'étaient réservé la jouissance du premier étage composé de trois vastes chambres, au plafond desquelles les poutres faisaient des saillies noires. Les cheminées étaient tellement larges qu'elles contenaient des bancs de pierre abrités sous le manteau et que les pluies d'orage éteignaient le feu. C'est là que je m'installai avec une vieille paysanne, la mère Simonne, que j'avais prise pour faire la cuisine et qui ne savait rien de Paris, sinon que les laitières y mettent de l'eau dans le lait. Je vécus là pendant six mois; ce fut ma veillée d'armes, je ne la trouvai pas trop longue. J'avais de quoi m'occuper, et la lecture ne chômait pas, sans compter les sonnets, les ballades et les odes que je produisais avec une déplorable facilité. J'avais loué le cheval du meunier de Fresnay-le-Vicomte; on me l'avait donné pour un poney; c'était une affreuse petite rosse, maigrelette et rabougrie, dont la queue était absente, dont la tête était trop longue, dont les jambes étaient trop faibles. Je n'étais pas lourd à cette époque, et, l'un portant l'autre, nous allions loin ensemble. Les bois de Bernay, — un simple bouquet, — étaient contigus aux bois de Brézé et à la forêt de Sillé; il y avait là d'admirables promenades, des sentiers ombreux, des futaies de chênes, des étangs magnifiques et une sorte de précipice nommé le Saut-au-Cerf, où, plus d'une fois, mon cheval et moi, nous sommes tombés de compagnie en voulant franchir des rochers couverts de mousse. Je ne m'ennuyais pas, et, souvent, le soir, j'allais dans certaines « passes » connues me mettre à l'affût pour tirer des loups qui sont nombreux dans ce pays boisé, alors mal coupé de routes et tout à fait sauvage. Dans ces expéditions, j'avais un compagnon; c'était Lafleur, un garde du marquis de Brézé, gars solide, dans la maisonnette duquel M. de La Rochejaquelein s'était caché pendant plusieurs semaines sous le nom de Dunant après l'échauffourée vendéenne de 1832. A cette même époque, Lafleur avait quitté le pays, et quand je lui demandais où il avait été, il me répondait : « Ah! j'ai été par-ci, par-là, du côté de Clisson et de Tiffauges; de jolis endroits, tout de même, où l'on descendait les gendarmes pour passer le temps. »

Louis de Cormenin vint me voir au mois d'octobre; il resta avec moi huit jours, qui sont un de mes bons souvenirs. Seuls, vaguant à travers bois, nous jouissions de notre indépendance, de notre amitié, et des beaux projets que nous formions. C'est là, avec lui, près de la grande cheminée où brûlaient des souches de poirier, que j'ai tracé l'itinéraire de mes voyages en Orient ; il m'avait apporté l'*Examen critique des historiens d'Alexandre* de Sainte-Croix; nous le lisions avec ardeur, et, me

rappelant les recommandations du chevalier Jaubert, je suivais attentivement, sur les cartes d'Arrow Smith, la route où je comptais m'engager pour retrouver les traces du héros macédonien. Nous décidions alors, sans tenir compte des obstacles possibles, que Louis m'accompagnerait dans ma visite au vieux monde; nous ne doutions pas alors que ce rêve ne pût se réaliser. Les dieux ne l'ont point voulu; j'ai voyagé sans cet ami qui me fut cher entre tous, et c'est un regret dont l'amertume n'est pas encore effacée.

Ce séjour dans une ferme perdue au milieu des bois, loin de tout contact et de tout plaisir, ne me fut point inutile :

Ami, je suis la solitude,

disait à Alfred de Musset cet orphelin vêtu de noir qui lui ressemblait comme un frère. Aux jours de mon enfance, j'avais désiré vivre dans une île déserte; il s'en fallait de peu que ce vœu ne fût accompli. Là, j'appris que l'homme peut se suffire à lui-même; qu'il n'est besoin ni de chevaux, ni de soupers, ni de filles à falbalas pour être heureux; j'appris que le travail bien distribué est une bonne nourriture intellectuelle, que les confessions que l'on se fait loyalement à soi-même sont amères, mais fructueuses, et j'appris aussi que, de tous les sentimens qui font battre le cœur de l'homme, l'amitié est le moins fragile et le moins douloureux. Regardée de loin et d'une façon en quelque sorte abstraite, la vie se révèle. On voit la grande route où se pousse la foule des ambitieux, des affamés, des jouisseurs et des aventuriers; on s'y heurte, on s'y renverse, on s'y piétine; on ne touche au but entrevu, — quand on y touche, — qu'à la force du poignet et à la rapidité de la course. A côté, on aperçoit le petit sentier parallèle, étroit et peu foulé, où marchent les sages, les désintéressés, les amoureux de l'art que tourmente un besoin maniaque de production, que satisfait l'œuvre et non le bruit, qui ne se lassent jamais d'apprendre et qui contemplent avec une curiosité un peu ironique les combats dont ils sont les témoins. Le choix n'est pas douteux pour les esprits que l'ambition n'a pas visités; — on prend le petit sentier et on n'a jamais à s'en repentir.

Je revins à Paris au mois de février 1843, dès que j'eus touché barre à mes vingt et un an; je me présentai à l'heure convenue, à l'heure des échéances, et je fis cette observation digne de M. de La Palisse, qu'il est plus agréable de contracter des dettes que de les payer. En même temps que j'acquittais les billets souscrits pour mes sottises, qui alors m'apparaissaient grossies de tout l'argent qu'elles me coûtaient, je fus appelé par la conscription. Je tirai au sort, et j'amenai spirituellement le numéro 42. Ma haute taille me fit

désigner pour la cavalerie de réserve, et j'entrevis dans un avenir prochain l'honneur de coiffer le casque à chenille rouge du premier régiment de carabiniers. En ce temps-là, le remplacement était autorisé; j'achetai un homme qui fut bon sujet et ne me causa aucun ennui. J'étais en règle avec la patrie et avec mes créanciers; il s'agissait cette fois d'affronter les périls de Paris et de les côtoyer sans se laisser saisir. Malgré ma résolution, je n'étais pas tranquille; je savais que le diable est malin, que la chair est faible et que j'étais bien jeune. J'avais fait la part du feu, elle était suffisante, et je ne me souciais pas de me brûler encore. Pas plus que je n'avais hésité à fuir Paris six mois auparavant, je n'hésitai à quitter momentanément le quartier où j'avais mes relations de jeune homme, où j'étais exposé à rencontrer chaque jour les camarades avec lesquels j'avais franchi la barrière des steeple-chase, débouché des bouteilles de vin de Champagne et partagé mes fortunes plus ou moins bonnes. Quoiqu'il me fût pénible d'abandonner le logement que j'occupais avec ma grand'-mère et la maison qu'habitait Louis de Cormenin, je dus faire acte de raison et je m'éloignai. Un de mes camarades de l'institution Favard me proposa de partager son appartement, et j'acceptai. J'allai donc m'établir sur le quai Napoléon, au coin de la rue d'Arcole, dans une grande maison de construction récente qui a été démolie pour faire place au nouvel Hôtel-Dieu. J'étais là en pleine cité, non loin de l'endroit où jadis le Glatigny avait étalé ses hontes. C'était la cité, non pas telle qu'on la voit aujourd'hui, modifiée, nettoyée, mais telle qu'Eugène Suë l'a décrite dans *les Mystères de Paris*, sale, boueuse, mal éclairée, pleine de bouges où le vol et la prostitution vivaient pêle-mêle. Cela ne nous inquiétait guère; nous n'avions même pas le spectacle des vices qui grouillaient derrière nous; notre logement s'ouvrait sur la Seine, et le quai nous servait de grande route; je ne crois pas avoir traversé deux fois les ruelles où les tapis francs allumaient leur lanterne. Là, comme ailleurs, les lettres seules me tenaient au cœur, et j'étais devenu un des familiers de la bibliothèque de l'Arsenal. L'ami avec lequel je vivais était ouvert aux choses de l'esprit et avait en lui l'étoffe d'un poète comique. Il se nommait Ernest Le Marié, avait quitté le collège de Rouen à la suite de je ne sais quel malentendu et avait terminé ses études au collège Charlemagne en obtenant un premier prix de dissertation française au concours général. De petite taille, de visage charmant quoique un peu sévère, énergique et pétulant, il touchait à tout avec une égale facilité. Il composait des romances, faisait de la lithographie, improvisait des couplets, excellait aux plaisanteries et avait, sous le pseudonyme de Maritus, publié une parodie de *la Norma* dans le *Journal pour rire*

que dirigeait Philippon, l'inventeur de la poire qui eut tant de succès pendant le règne de Louis-Philippe. Au milieu de ses occupations, Ernest Le Marié trouvait moyen de faire son droit et de n'obtenir que des boules blanches à ses examens; bon latiniste, en outre, il traduisait Horace en vers français et ne se rebutait pas devant les impossibilités de la tâche. La destinée ne lui permit pas de donner à ses facultés le développement qu'elles comportaient. La vie de province le saisit, l'administration de ses biens le détourna de la voie littéraire, la goutte le terrassa dès sa jeunesse, et il est mort inconnu, quoiqu'il ait eu en lui tout ce qu'il fallait pour acquérir une notoriété de premier titre. Nous vivions côte à côte, fraternellement, noircissant du papier, peignant des scènes moyen âge sur les carreaux de nos fenêtres, faisant des scenarios de drame et menant une existence à la fois laborieuse et gaie dans notre petit appartement, dont le souvenir est revenu à Gustave Flaubert lorsqu'il a écrit *l'Éducation sentimentale*. Les amis d'Ernest Le Marié étaient devenus les miens, et ces amis furent d'une telle qualité, que je lui en ai gardé une reconnaissance que rien n'a jamais affaiblie. C'est là, dans notre logis commun du quai Napoléon, que s'est formé le groupe au milieu duquel j'ai vécu, dont l'affection n'a pas eu de défaillance, et qui souvent m'a réconforté pendant les heures pénibles. Les liens qui se nouent au début de la jeunesse, que resserrent les idées communes et la rectitude des sentimens, sont indissolubles: j'en ai fait, j'en fais encore l'expérience. Un jour de mars 1843, pendant que Le Marié bredouillait *la Marche funèbre* de Beethoven sur son piano et que je rimaillais, nous entendîmes un coup de sonnette, violent, impérieux, le coup du maître. Je vis entrer un grand garçon avec une longue barbe blonde et le chapeau sur l'oreille. Ernest Le Marié me dit : « Je te présente un de mes amis d'enfance, un de mes camarades de collège, c'est le vieux seigneur! de son vrai nom, il s'appelle Gustave Flaubert. »

MAXIME DU CAMP.

MARCO

PREMIÈRE PARTIE

I.

Il avait quinze ans, elle quatorze; elle était bien plus grande et plus forte que lui, plus avancée aussi; non en raison ni en savoir, mais en curiosités dangereuses. Elle avait l'instinct du mal, et cet instinct croissait et se développait puissamment, comme elle.

C'était une belle fille, Alice : brune, la lèvre épaisse, le regard indécis, flottant entre l'audace et l'ingénuité, la peau dorée, veloutée, avec des blancheurs de clair de lune. Elle ondulait déjà et balançait sa hanche arrondie, bien qu'elle portât encore des robes courtes qui laissaient voir une jambe et un pied d'une rare perfection. Sa mère feignait d'oublier qu'il était temps de rallonger ses jupes, et la petite paraissait n'y point songer. Marco, le compagnon d'Alice, était blond comme un chérubin. Nés dans le voisinage l'un de l'autre, ils partagèrent souvent le même berceau, que les deux mères veillaient ensemble. Ils se battirent, se roulèrent, enlacés, gigotant, se mordant à pleine petite bouche rose et se faisant rire du chatouillement de leurs baisers. Dès qu'ils purent bégayer, on leur apprit à s'appeler « petit mari » et « petite femme. »

Aujourd'hui elle se sentait devenir femme. Alice faisait de la

coquetterie avec Marco comme l'on fait des gammes, pour s'exercer. Au reste, elle l'aimait, mais en éprouvant une sorte d'irritation de ce qu'il s'obstinait à rester un petit garçon, tandis qu'elle s'épanouissait et devenait de jour en jour une grande fille.

Lui, doux, rêveur, plus savant qu'elle en toutes choses, mais comme engourdi dans son adolescence un peu maladive, souriait aux gronderies de la fillette et l'adorait de tout son cœur.

Ce matin-là, Alice s'était coiffée comme une femme, les cheveux tressés et enroulés, puis elle se donnait des airs de tête à mourir de rire.

— Comme tu es drôle! lui dit-il.

Elle fut piquée.

— Comme tu es bête! répliqua-t-elle.

— Merci!

— Mon Dieu, dit-elle en faisant des mines, j'ai tort de me fâcher, ce n'est pas ta faute si tu n'es qu'un enfant, si tu n'es pas capable de faire des complimens comme un jeune homme,.. comme M. de Terris, par exemple!

— André! il te fait des complimens, lui? C'est pour se moquer de toi, alors!

— Vraiment! s'écria la petite, emportée par le dépit, c'est donc aussi pour se moquer qu'il m'attend chaque jour à la porte du parc, m'accompagne jusqu'ici et garde toute la journée à sa boutonnière la fleur qu'il prend à ma ceinture!

Marco ouvrait de grands yeux, plus surpris qu'irrités, en répétant :

— Lui? André? mon ami André? Mais cela ne s'appelle pas faire des complimens? dit-il tout à coup.

— Que tu es bête, mon pauvre Marco! On voit bien que tu ne comprends rien de rien! Alors tu supposes qu'il ne dit mot en marchant près de moi? Tiens, tu me fais pitié.

— Qu'est-ce qu'il te dit?

— Oh! rien, fit-elle d'un petit ton discret, assaisonné d'un sourire agaçant tout rempli de malicieuses réticences.

— Je veux que tu me répondes! s'écria l'enfant, dont le visage prit soudain une expression de volonté violente.

— Est-ce que tu serais jaloux? minauda la Célimène en jupons courts. — Elle était ravie d'avoir enfin troublé la quiétude de son cher Marco.

Celui-ci reprit en lui secouant le bras le plus maritalement du monde : — Réponds, ou je te bats.

— Ah! c'est comme ça! dit la petite; eh bien! tu ne sauras rien.

Et, lui glissant des doigts, elle se mit à courir à toutes jambes.

Ils étaient dans les champs, elle se précipita vers la maison; Marco la suivait.

— Attends, attends, tu vas voir! criait-il en courant aussi fort qu'il pouvait.

Mais la vigoureuse fillette le laissait loin.

Par bonds elle arriva à la porte du logis, l'ouvrit et s'enferma, tirant brusquement les verrous; puis elle éclata de rire quand le jeune garçon vint heurter cette porte et la secouer, criant de colère.

Bientôt elle songea qu'il pouvait trouver une autre issue et lui tomber sur les épaules. Alors elle escalada l'escalier, grimpa jusqu'aux combles et se fourra on ne sait où.

Pendant ce temps, Marco faisait le tour de la maison, dont toutes les portes et fenêtres du rez-de-chaussée étaient fermées.

Cela le surprit d'abord, car, à cette heure matinale, sa mère et les deux servantes allaient et venaient pour les besoins du ménage, portes et volets bâillant à l'air et au soleil. A cette heure aussi, Mme Delange faisait sa visite habituelle aux fleurs, au colombier, aux belles poules pondeuses qui peuplaient et égayaient sa retraite, retraite un peu bien coquette pour une veuve de deux ans. Mais une aussi jolie veuve ne pouvait pas s'encadrer comme une lettre de deuil dans une éternelle bordure noire. C'est pourquoi son habitation disparaissait sous les roses grimpantes et les clématites embaumées où les oiseaux faisaient des nids. Ce n'est pas que Mme Delange ne fût une femme exquise, un noble cœur, mais elle avait eu un triste mari. Cela change bien l'humeur et la vertu des femmes. Elle était donc extrêmement consolée, et puis elle adorait son fils.

Trop impatient de rattraper son impertinente amie et de lui administrer une verte correction, Marco s'inquiéta peu de ce logis si bien clos; il courut s'emparer d'une échelle, l'appliqua au mur et gagna lestement l'une des fenêtres du premier étage. Il la trouva fermée comme celle du bas.

Patiemment il redescendit et porta l'échelle plus loin.

A ce moment, Alice ne voyant rien venir, comme sœur Anne, passa sa tête à travers les barreaux d'une lucarne et cria moqueusement :

— Coucou!

Marco leva les yeux et lui montra le poing. Mais il ne répondit rien et grimpa. La fenêtre qu'il atteignit ouvrait sur un petit salon, sorte de boudoir très paré, où Mme Delange aimait qu'on la laissât seule.

La croisée était poussée, mais non close, et par l'ouverture passaient les franges roses des rideaux secoués par le vent.

Marco entendit la voix de sa mère et il s'arrêta, pris de la peur d'être grondé. Quels cris de détressse si Mme Delange apercevait son fils perché tout en haut d'une échelle de douze pieds !

Il fit un pas en arrière et peut-être allait-il redescendre pour grimper ailleurs ; mais la voix railleuse d'Alice répéta au-dessus de lui :

— Coucou !

Il serra les dents pour ne point répondre et gravit le dernier échelon. A cette place, sa tête seule dépassait l'appui de la fenêtre et il s'accrocha des mains pour se hisser sur le rebord. Il prenait son élan lorsque le rideau, poussé par un flot d'air, s'écarta légèrement, puis retomba au bout d'une seconde. Mais l'enfant ne bougeait plus.

Debout devant la glace de la cheminée, Mme Delange se regardait en souriant. Elle disposait sur ses cheveux une couronne d'aubépine blanche fraîchement cueillie et s'abandonnait aux bras d'un homme qui la tenait enlacée, appuyant les lèvres sur son cou incliné. C'était André de Terris.

Les forces de Marco faiblirent subitement. Il vacilla, glissa sur l'échelle, s'y raccrocha instinctivement et l'entraîna avec lui sur l'épais gazon, qui assourdit cette double chute. L'enfant se leva d'un bond, chancelant étourdi, comme ivre de douleur, et soudain il se prit à courir du côté des bois les bras étendus. Plusieurs fois il tourna la tête vers cette croisée où il lui semblait voir sa mère et l'homme qu'elle aimait. Son œil était noir de désespoir et de haine. Il fuyait emportant avec lui l'éblouissement de cette vision atroce. Un réveil déchirant s'était fait dans son âme sous le coup de cette révélation : c'était le cœur d'un homme qui battait maintenant à le tuer dans la frêle poitrine de Marco.

II.

Le petit bourg de Saint-Price-sur-l'Isle ressemble à tous les autres bourgs, à cela près qu'il possède des forges dont le mouvement lui donne une animation qui n'existe pas habituellement dans ces sortes de taupinières. Ces forges, où l'on a fondu des canons, appartiennent à une compagnie. Le directeur de l'usine, Joseph Rattier, est le père d'Alice. Une douzaine de maisons assez propres sont assises en rond autour de la place de l'église. Un peu en arrière, et comme essayant de se mettre à l'écart, s'élève une assez belle demeure occupée par le notaire du lieu, M. de Terris, qui acheta l'étude de feu M. Delange. En descendant vers l'Isle, on trouve les forges, et à distance égale des forges au bourg, mais en

remontant vers la forêt, se dresse comme un champignon, tout contre la lisière du bois, le petit pavillon au toit rouge habité par Mme Delange.

A cet endroit, la forêt pousse une pointe qui vient piquer son dernier chêne à cent pas de la maison des Rattier. Cette partie du bois, entourée de murs, appartient à Mme Delange; elle y a fait tracer une façon de parc avec une porte au bout. Les intimes passent là pour se rendre au pavillon. M. Rattier ouvrit cette porte quand on eut, chez lui sonné le déjeuner et regarda si Alice ne venait point, puis il rentra et se mit à table.

— C'est insupportable! s'écria Mme Rattier avec l'exaspération qu'elle mettait dans tous ses discours, cette petite n'est jamais à la maison.

— Je vous conseille de vous plaindre, riposta le bonhomme, comme si ce n'était pas une habitude qu'elle vous doit.

— C'est cela, reprochez-moi mes faiblesses de mère, maintenant!

— Hum! faiblesse n'est peut-être pas le mot; dites plutôt votre insouciance, ma chère. Avouez que votre fille ne vous a pas causé de bien vives préoccupations jusqu'ici.

— Parce que je ne jette pas les hauts cris, comme Marine, pour une égratignure ou un rhume de cerveau, vous en concluez que je n'aime pas ma fille! C'est stupide comme tout ce qui vient de vous.

— Naturellement.

Il recommença avec la même tranquillité :

— Cependant, il serait peut-être temps de vous occuper d'elle un peu sérieusement. Alice n'est plus une petite fille; voici qu'elle court sur ses quinze ans et...

— Bon Dieu! criez cela plus fort, dit Mme Rattier. Voulez-vous un porte-voix pour vous faire entendre jusqu'au bourg?.. Quel homme!

— Mais, voyons, ma chère, c'est de la plaisanterie à la fin! Est-ce que vous supposez que tout le monde ne sait point?..

— Vous tairez-vous, Joseph! vous m'exaspérez.

— Ce qui n'empêche pas qu'Alice aura quinze ans au mois d'août.

— O l'abominable être! s'écria la dame, qui se leva furieusement, quitta la table et la salle à manger, bousculant tout sur son passage.

Le bonhomme Rattier se renversa sur sa chaise en riant de tout son cœur. Rien ne le divertissait comme les colères de sa femme à ce sujet. Il s'offrait cette récréation de temps à autre. On eût dit qu'il éprouvait le besoin de se venger d'elle pour quelque offense intime; cependant il évitait de la tourmenter d'autres façons. Peut-

être pensait-il que le temps est un bourreau assez cruel pour punir certaines fautes, car cet homme était philosophe.

— Vous avez des rides, ma chère, dit-il à sa femme dès que ce premier signe parut.

Elle répondit épouvantée : — C'est que j'ai mal dormi.

— Naturellement, et aussi peut-être parce que vous avez trente-cinq ans.

Chaque jour il lui fit part d'une découverte analogue.

Or, s'il tenait si fort à lui parler des quinze ans d'Alice, c'est que, vers la même époque, devait sonner pour Mme Rattier l'heure fatale de la quarantaine, et la dame se cramponnait avec désespoir aux jours si courts de la jeunesse relative qui lui restait.

— Je suis encore jolie, pourtant, disait-elle.

Mais c'est à peine aujourd'hui si on le lui disait.

Jamais femme n'avait été plus courtisée que la belle Mme Rattier : son humeur aidait sa beauté à lui attirer des hommages dont elle avait pris l'habitude. Et c'est terrible ces habitudes-là ! Elle n'en pouvait démordre. Ayant eu un premier amant, cette occupation lui devint ensuite indispensable. Et, sous peine de périr d'ennui, elle dut continuer de s'attacher par les mêmes liens de nombreux amoureux, qui se succédèrent d'assez près pour ne pas laisser de vide dans son existence. Un départ, le changement d'un fonctionnaire, un mariage, une brouille, mille causes enfin rendaient ces substitutions assez fréquentes; mais elles s'accomplissaient sans bruit, sans larmes, car il faut bien le dire, le cœur entrait pour fort peu dans ces sortes d'aventures : la vanité et le caprice étaient seuls en jeu.

Mme Rattier n'entendait donc point raillerie sur le chapitre de ses prétentions juvéniles.

— A notre âge ! disait-elle à Marine, qui comptait huit ans de moins qu'elle.

— A l'âge où nous sommes ! répétait Marine pour plaire à la pauvre Mme Rattier, sa confidente et son amie.

Cependant jamais deux femmes ne furent moins faites pour s'entendre; mais le voisinage les avait liées, l'habitude de se voir amena leur intimité, et le cœur débordant de Marine les entraîna l'une et l'autre sur le terrain brûlant des aveux.

Mme Delange savait-elle le dernier mot de tous les secrets de son amie? C'est douteux; mais celle-ci lisait comme dans un livre bien ouvert au fond de l'âme de Marine. Elle en profitait pour morigéner la jeune veuve et lui faire de la morale. Étrange morale, par exemple, qui glorifiait le caprice et réprouvait énergiquement l'amour.

— Les hommes ne méritent pas qu'on les aime, disait-elle en

forme d'axiome. Ce que l'on doit aimer passionnément, c'est soi-même. Vous croyez qu'André vous aime pour vous? Erreur : c'est pour son bon plaisir ; imitez-le.

— Eh! le pourrais-je?.. répondit Marine. Après avoir lutté, combattu, pleuré, défendu son cœur et sa vertu pendant de longues années, pensez-vous que, lorsqu'enfin on succombe, c'est un sentiment de plaisir ou de vanité qui vous entraîne? Oh! non. C'est que le cœur s'est donné brin à brin, goutte à goutte, qu'il s'est émietté dans vos doigts, qui croyaient le retenir, et a passé tout entier dans les mains qui se tendaient vers lui. C'est que votre pensée, à chaque heure assaillie par une parole ardente, une présence qu'on ne peut fuir, un souvenir que rien ne peut chasser, s'est imprégnée de toutes ces choses et en a fait sa vie peu à peu et malgré vous. Alors il arrive qu'en dépit de vos luttes, de vos larmes, de votre désir même, on ne s'appartient plus. Votre cœur n'est plus à vous, votre pensée n'est plus à vous... Que vous reste-t-il?

— La seule chose que les hommes désirent, répondit Mme Rattier.

— Et que l'on donne sans s'en apercevoir, ajouta Marine.

— Vous êtes folle! dit la positive Rattier.

— Oh! s'aimer comme nous nous aimons et ne s'être pas rencontrés au début de la vie! poursuivit Marine, qui se grisait de son amour. Que lui ai-je livré? Une femme coupable, dont les terreurs et les remords ont à peine fini de le tourmenter... Une mère dont l'enfant ne lui appartenait pas, ô honte!.. Ce sont mes quinze ans que j'eusse voulu jeter dans ses bras avec leur virginale couronne; c'est mon premier baiser que j'eusse voulu apporter à ses lèvres. Tenez, tenez, dit-elle avec un peu d'égarement, je voudrais... je ne sais quoi; je voudrais qu'il arrivât quelque chose qui me permît de lui offrir plus que moi,.. plus que ma vie,.. quelque chose qui me coûtât beaucoup, mais qui le fît encore plus heureux, afin de lui rendre un peu du bonheur qu'il me donne!

— Quand je vous dis que vous êtes folle! répéta Mme Rattier en levant les épaules. Vous divaguez, ma chère.

— Non, j'aime! répondit doucement Marine, qui souriait à son rêve.

— Et vous vous en repentirez. Les hommes ne veulent pas être adorés ainsi.

La jeune femme protesta.

— André comme les autres, répliqua brutalement la raisonneuse. Peut-être même se lassera-t-il plutôt qu'un autre...

— Pourquoi cela? s'écria Marine.

— Parce qu'il est plus jeune que vous, ma chère.

— C'est vrai, murmura douloureusement Marine, courbant la

tête pour cacher ses yeux déjà mouillés. C'est la seule pensée qui m'attriste.

— Il a vingt-huit ans, je crois?

— Pas encore.

— Eh bien! songez donc. C'est de la folie toute pure que de vous monter ainsi la tête pour un enfant qui, un de ces matins....

— Oh! taisez-vous! s'écria la jeune femme.

— Eh! ma chère, amusez-vous, laissez-vous aimer, ne vous laissez pas prendre; c'est de bon jeu. Mais faire de la passion! miséricorde! c'est bien mal employer son temps. Et puis, voulez-vous que je vous dise? ces choses-là sont encore excusables quand on a vingt ans. Mais à notre âge, voyez-vous...

— C'est vrai, répondit Marine, souriant malgré ses larmes, car elle pensa que, si sa bonne amie devait être prudente « à son âge, » elle, Marine, avait encore de longues années à vivre d'amour sans redouter la lassitude et l'oubli.

Lorsque Mme Rattier eut fracassé les portes, qu'elle eût bien voulu jeter sur le nez de l'impertinent Joseph, elle prit le chemin du parc pour chercher sa fille, se promettant, si elle la rencontrait, de lui donner vertement le fouet, afin d'apprendre à elle et aux autres que la petite était encore en âge d'être fouettée.

Ce fut le bonhomme Simon qu'elle trouva sur sa route.

— Bien le bonjour, madame Rattier et la compagnie! dit-il, reprenant aussitôt la lecture d'un vieux bouquin qu'il avait à peine interrompu pour saluer.

— Je n'ai d'autre compagnie en ce moment que ma mauvaise humeur, répliqua la dame.

— Ah! c'est vrai, excusez-moi. C'est que je viens de saluer toute une société près d'ici, et comme je lis, vous comprenez, je n'ai pas fait attention. Je vous demande pardon, madame Rattier.

— C'est bon, c'est bon, monsieur Simon; mais de quelles personnes parlez-vous, s'il vous plaît?

— Vous savez bien, c'est le nouveau médecin qui est arrivé. Il est là avec d'autres messieurs et...

— Il est arrivé? quand? à quelle heure? comment est-il? est-il jeune? On dit qu'il vient de Paris. A-t-il l'air distingué?

— Je crois qu'il commence ses visites, répondit Simon en lui échappant.

— Ses visites!.. Ah! mon Dieu, et moi qui suis faite comme une sorcière!.. Je cours m'habiller.

Alice pouvait se promener maintenant; madame sa mère ne songeait plus à elle, mais gravement s'évertuait à résoudre le plus terrible des problèmes, celui de l'éternelle jeunesse.

Toujours lisant, le bonhomme Simon poursuivit son chemin, se cognant aux arbres, trébuchant aux cailloux, et atteignit ainsi le Pavillon des Bois. — C'était le nom de l'habitation de Mme Delange. Invariablement il se heurtait aux caisses de lauriers-roses qui bordaient les allées du jardin et reconnaissait alors qu'il était arrivé. Fermant son livre, il venait frapper doucement à la porte principale.

Simon instruisait Marco. C'était un homme du peuple, et une façon de savant, timide et pauvre. Il était instituteur à Saint-Price; on le chassa parce qu'il négligeait l'instruction religieuse de ses élèves et n'assistait point aux offices du dimanche, et, chose remarquable, le curé ne fut pour rien dans cette exécution; au contraire, Simon n'avait pas de meilleur ami.

Mais il y avait là une demi-douzaine de vieilles filles et de fausses bonnes femmes qui faisaient le tourment du curé. Elles s'accrochaient à lui des griffes de leur dévotion hargneuse. Le presbytère était pris d'assaut, l'église leur appartenait. Elles balayaient, frottaient, époussetaient; elles fourbissaient les cuivres et lavaient les vases sacrés. Par leurs soins, l'ostensoir reluisait, et on voyait étinceler les lustres. Elles chantaient toutes les hymnes, conduisaient toutes les processions, allongeaient leur nez dans toutes les affaires de la fabrique, et, ce faisant, se jalousaient, se gourmaient, s'injuriaient pour la plus grande gloire de Dieu et le désespoir du vénérable prêtre. Il n'était pas le maître chez lui; sa gouvernante servait de chef de file à cette escouade de dévotes. Les batailles qu'il livra contre elles, en l'honneur de Simon, mériteraient la gloire d'un poème épique sans la défaite qui les suivit.

Les commères, — dont quelqu'une avait le bras long, — intriguèrent tant et tant qu'elles firent marcher l'évêque, qui fit marcher le préfet, et, l'instituteur athée, le vieil impie, le scandale de la commune, ce révolutionnaire dangereux enfin, reçut, avec son congé, le châtiment de ses crimes. Les pieuses furies respirèrent, la morale était sauvée! Mais le vieillard restait sans pain. Il pleura comme un enfant lorsqu'on le chassa de l'école.

Le curé loua pour ce malheureux une bicoque qu'il paya de ses pauvres deniers. Mme Delange l'aidait secrètement. Le mari de cette dame mourut; elle renvoya doucement le jeune abbé qui avait commencé l'éducation de son fils et confia Marco au pauvre savant. Celui-ci faillit devenir fou de joie. Il souhaita de continuer à vivre dans sa maisonnette, où ses instincts et ses habitudes de pauvreté l'attachaient de préférence; on le laissa libre. Chaque jour il passait plusieurs heures au Pavillon des Bois, puis retournait à ses travaux, à ses études.

Quand il eut frappé, une servante vint lui dire que son élève n'était pas là. Il courait les champs, sans doute, avec Mlle Alice.

— Voici une petite fille qui empiète beaucoup sur vos droits, monsieur Simon, lui dit André de Terris, qui sortait à ce moment de la maison; Mme Delange l'accompagnait.

Le bonhomme le regarda sans comprendre.

— Il préfère ses leçons aux vôtres, ajouta André.

— Ne taquinez pas notre vieil ami, dit Marine en souriant. Je vais vous envoyer Marco, monsieur Simon; je le trouverai à la forge.

— Bien, bien, madame, j'attendrai.

— Ne venez pas plus loin, dit André à la jeune femme après qu'ils eurent fait quelques pas dans la direction du parc; je verrai, en passant, si Marco est là.

— O la belle malice? — Elle riait. — Je vais avec toi pour rester plus longtemps ensemble, ajouta-t-elle bas et se rapprochant de lui.

— Chère folle!

Elle le regardait, ravie. Ils marchèrent un moment en silence, puis Marine serra doucement les doigts distraits qui semblaient abandonner les siens.

— Que pensez-vous donc, mon bel André? Comme vous voilà sérieux!

— Je pense à Marco. Je crains que votre tendresse pour lui ne vous trompe sur ses véritables intérêts. Il serait temps...

Elle murmura :

— Encore!

— Mon Dieu! reprit-il impatiemment, je sais que cette pensée vous tourmente. Mais enfin si vous voulez que votre fils me remplace un jour à l'étude comme j'ai remplacé son père, il faut bien vous décider à l'envoyer...

— Oui, oui, pour ses examens,.. là-bas, à Paris,.. bien loin, hélas!

— Ou à Bordeaux, n'importe; mais il est temps. Le bonhomme Simon est savant, sans doute; néanmoins il n'a rien de ce qu'il faut pour préparer un jeune homme au baccalauréat, et Marco est en âge...

— Si loin! murmura encore Marine.

André eut une crispation involontaire qui n'échappa point à la jeune femme. Elle lui prit le bras et s'appuya doucement sur lui.

— Mon André, je ne t'en veux pas, disait-elle de sa voix timide et caressante; tu ne peux pas l'aimer comme moi, ce pauvre enfant... Mais n'en sois pas jaloux, dis?... Tu sais bien comment je t'aime, toi?

— Eh bien! fais-le partir. C'est vrai, je te l'avoue, j'éprouve un sentiment pénible à voir près de toi ce grand garçon qui est ton fils. Quand il était tout petit, encore!... mais aujourd'hui!.. Tiens,

Marine, cela te vieillit. Sois un peu coquette pour moi, veux-tu, mon ange?

Marine, brusquement arrêtée, se penchait sur lui, mettant son regard sous le sien.

— Vieillie!... tu me trouves vieillie!... Le sang était monté à ses joues et la colorait délicieusement. Son chapeau glissant de sa tête inclinée découvrait la couronne blonde de sa chevelure de fée. L'ombre des arbres, coupée de clartés vertes par les rayons discrets du soleil, répandait sur son doux visage une teinte vaporeuse. Elle était idéale et fraîche comme une aurore.

— Que tu es belle! s'écria-t-il avec une sincérité d'accent qui mit une flamme dans les grands yeux inquiets attachés sur lui.

Il reprit :

— Tu n'as jamais été plus jeune et plus jolie, ma chère bien-aimée; c'est une impression purement morale que me cause la présence de ton fils.

— Tu m'as fait peur! s'écria Marine encore toute frémissante.

Elle approcha avec câlinerie ses lèvres de l'oreille d'André, lui murmurant dans un demi-baiser :

— M'aimes-tu bien?

— Si je t'aime!

Il la serra fiévreusement dans ses bras.

A cet endroit du parc, l'allée s'élargissant devenait toute claire, et l'on voyait, par la route droite, qui passait devant la grille, jusqu'aux premières maisons du bourg.

— Voici quelqu'un,.. dit la jeune femme se dégageant très vite.

— On sonne chez les Rattier, ajouta André. Tiens! c'est le nouveau docteur.

— Je n'y vais point, alors.

— C'est cela, répondit vivement André, j'y vais pour toi. Adieu, mon amour, à demain!

Ils échangèrent furtivement une vive étreinte de leurs doigts enlacés, puis le jeune homme salua respectueusement Mme Delange et continua son chemin.

Marine rentra chez elle, toute recueillie comme une sainte qui ne veut pas être troublée dans la contemplation mystique de son Dieu.

L'amour de Marine était empreint d'un caractère en quelque sorte religieux qui dérobait parfois à sa conscience le sentiment de la faute commise. Douée de sens très délicats et d'une imagination un peu exaltée, elle éprouva dans les premiers instants de sa liaison intime avec André, — liaison que précéda une longue et sincère lutte de sa part, — un naïf effarement en présence de cette fatalité

qui la rendait coupable malgré elle. Ce quelque chose, mystérieux et puissant, qui l'avait entraînée dans sa chute lui semblait l'effort d'une volonté surhumaine et quasi divine. Elle resta si profondément chaste dans les ardeurs de son amour, qu'elle eût assurément répondu à M. Delange, s'il l'eût interrogée sur sa faute : Dieu l'a voulu. En effet, elle croyait n'y être pour rien, ayant épuisé toutes ses forces à se défendre. Personne ne prit pitié d'elle. Au contraire, afin de se livrer plus librement aux débauches dont il était mort, son mari l'enfermait sous la garde du jeune clerc, André de Terris. Ignorante de l'amour comme une vierge, bien qu'elle eût été mère à seize ans, elle reçut du jeune homme les premières révélations sur ce sentiment terrible et divin. Le jour où elle avait couché son fils dans son berceau, elle pensait que tout était fini, — et tout à coup elle apprend qu'elle n'a pas commencé à vivre. Quand elle voulut s'empêcher d'aimer André, elle l'adorait depuis longtemps; et quand elle voulut le fuir, elle sentit qu'elle tenait à lui par les mille liens qu'une amitié passionnée avait tissés entre eux pendant sept ans. Son exquise faiblesse ne lui permit pas de les rompre. Elle souffrit beaucoup, puis se sentit condamnée, plia sous la farouche loi de l'instinct qui se jouait de ses vertueuses révoltes et s'abandonna, peu à peu et presque inconsciemment, à l'amour et à l'aimé.

Elle n'eut même pas à faire deux parts de sa vie. Depuis longtemps Marine vivait en veuve sous le toit d'un indigne époux. Religieusement enfermée dans sa tendresse infinie, elle donna toute son âme à André. Sa pensée s'attacha à sa pensée, afin de ne recevoir d'autres impressions que celles qui venaient de lui, afin de n'avoir d'autre volonté que la sienne, d'autres désirs que les siens. Ne pouvant plus se donner, elle s'abandonnait.

Par un sublime travail de son âme aimante, Marine avait comme transporté hors d'elle toutes les forces vives de son esprit et de son cœur qui reposaient sur l'amour d'André! Elle devait tout perdre en les perdant.

I.

— Monsieur de Terris!

Le jeune homme ouvrait déjà la grille pour quitter le parc; il se retourna et ne vit rien. Mais il avait reconnu la voix et chercha.

Ce ne fut pas long. Presque au bord de l'allée, dans un fourré, derrière un arbre, passait la tête ébouriffée d'Alice. Sa belle coiffure du matin, mal attachée par ses doigts inhabiles, pendait de travers comme un casque posé sur l'oreille. Des mèches lui tombaient sur le nez. Elle avait tant couru que la sueur lui collait aux tempes de grosses boucles noires.

— Vous ressemblez à un petit loup, lui dit André en apercevant ses deux yeux brillans braqués sur lui à travers les feuilles. Un joli petit loup, reprit-il en souriant à la fillette, qui ne riait pas, elle.

— Etes-vous seul? dit-elle à voix basse.

— Seul? répondit-il un peu surpris.

Elle écarta les branches, tirant à elle sa robe qui s'accrochait partout et apparut à André, déchirée, les bas sur les talons, le corsage dégrafé, tout essoufflée et sentant la feuillée.

— Eh! bon Dieu, d'où sortez-vous, ma mignonne, et que vous arrive-t-il? s'écria le jeune homme dont les yeux s'égaraient sur les indiscrétions de ce costume.

— Je vais vous le conter, monsieur André, mais vous ne le direz pas? Je crois qu'il est arrivé un malheur à Marco.

— Un malheur!

— Vous ne le direz pas? C'est moi qui en suis cause.

— C'est moi,.. et un peu vous, reprit-elle, voilà pourquoi je vous en parle.

— Voyons, voyons, fit André lui prenant les deux mains et l'attirant à lui, qu'est-ce que c'est?

— Ce matin, je disais à Marco...

Elle se reprit vivement :

— Non, c'est lui qui m'a déclaré être jaloux de vous.

— Ah! murmura André, qui serra les doigts de la fillette, et puis?

— Alors il a voulu me battre...

— Vous battre! s'écria le jeune homme, que je l'y prenne!

— Oh! mais c'est moi qui l'ai battu.

— A la bonne heure! dit André en riant.

— Non pas, j'ai bien eu tort, allez! car je me suis sauvée dans la maison en fermant la porte, et Marco a pris une échelle pour passer par une fenêtre d'en haut. Alors il est tombé, et je ne l'ai plus revu.

— Il s'est caché pour vous faire peur.

— Oh! non, je l'ai cherché partout.

— Vous voyez bien qu'il ne s'est point fait mal en tombant, puisqu'il a disparu.

— Précisément; pour qu'il ait renoncé à me poursuivre dans la colère qu'il avait, il faut qu'il se soit blessé bien fort, et il n'aura pas osé le laisser voir à sa mère.

— C'est invraisemblable, ma petite amie; vous vous tourmentez là pour un méchant garçon dont c'est à moi d'être jaloux. Voyons, Alice, quand donc me tiendrez-vous la promesse que vous m'avez faite de ne plus courir toujours ensemble?

La petite baissa la tête sans répondre. André la regarda un moment en silence, puis une pensée importune vint lui plisser le front.

Il s'éloigna de quelques pas et se mit à briser des bouts de branches qu'il effeuillait distraitement.

— Vous ne voulez pas m'aider à le chercher, monsieur André? reprit-elle. J'ai déjà couru tout le bois de ce côté-ci, mais il y a de grands fossés que je ne peux pas sauter. Je me prends dans les ronces, je me déchire... Tiens, mes bas...

Et sans autre façon, elle rattacha ses jarretières en continuant :

— Il faut pourtant le retrouver. C'est moi qui serais grondée s'il lui était arrivé quelque chose! Ah! bien, maman n'aurait pas fini.

André se rapprocha.

— Je le chercherai, puisque vous le voulez, Alice; mais vous allez rentrer chez vous et vous tenir tranquille.

— Et vous viendrez me dire si vous l'avez trouvé?

— J'irai. Attendez-moi ce soir dans le jardin.

— C'est cela, afin que maman ne le sache pas.

— Eh bien, où courez-vous, petite ingrate?

— Je vais chez moi, donc!

— Vous ne m'embrassez pas pour me remercier?

La petite lui fit une révérence moqueuse et s'en allant à reculons :

— Vous me dites que je suis une jeune fille, maintenant.

— Sans doute, répondit André la suivant pas à pas.

— Eh bien! une jeune fille n'embrasse pas un jeune homme.

— Vous embrassez bien Marco.

— Oh! lui, c'est différent, c'est mon petit mari.

— Fi! voulez-vous bien vous taire! Il était votre petit mari quand vous étiez une petite fille, mais aujourd'hui que vous voilà grande...

Il l'attrapa par les épaules et lui appuya un baiser sur la joue en ajoutant, troublé :

— C'est un autre mari qu'il vous faut!

Alice, toute rouge, s'échappa et courut d'un trait jusqu'à sa maison,

Arrêté, les yeux plantés en terre, André semblait étourdi, effaré de ce qu'il venait de dire. Puis il quitta le parc d'un pas rapide, chassant à grands coups de pied les cailloux qui le gênaient. Sans plus songer à retrouver Marco, il rentra chez lui, gagna sa chambre et se laissa tomber, accablé, sur un fauteuil.

Après un long moment d'une rêverie pénible, il souleva lentement le médaillon qui pendait à sa montre, l'ouvrit et se prit à le contempler : Marine lui souriait.

Alice s'était glissée dans sa chambre et s'empressait de refaire sa toilette avant d'être aperçue. Elle éprouvait bien quelque chose comme un remords à l'endroit de Marco, ainsi abandonné aux seules

recherches d'André; mais il s'y mêlait une pointe d'orgueil qui l'aidait à le supporter. Elle se haussait et s'admirait complaisamment en songeant à M. de Terris, et déjà sa petite cervelle trottait sur le chemin de la perfidie, car il fallait cacher son jeu. Soudain, toute sa tendresse pour son ami d'enfance lui remontait au cœur et elle pensait à s'échapper pour courir de nouveau vers lui. Ainsi tiraillée par ces deux penchans, — et peut-être indécise encore sur l'objet de sa préférence, — elle semblait toute prête à céder à l'un ou à l'autre, suivant les circonstances.

Fort troublée par ces préoccupations nouvelles, la petite fille se dirigea vers le salon. On lui avait dit : « Il y a du monde. » Mais en entendant descendre sa fille, Mme Rattier s'était précipitée hors de l'appartement. Elles se trouvèrent nez à nez, sur le seuil.

— D'où viens-tu? dit la mère à voix basse.

— Du Pavillon.

— Eh bien! retournes-y.

— C'est que...

— C'est que quoi?

— Marco travaille.

— Travaille aussi.

— Je n'ai rien à faire.

— Va te promener.

— Qui est au salon?

— Cela ne te regarde pas.

— Je veux entrer.

— Je te le défends.

Mlle Rattier était bien la fille de son père : elle sourit malignement en disant :

— Je comprends.

Mme Rattier leva la main à la hauteur du visage d'Alice.

— Je vais te faire comprendre ceci.

D'un geste naturel et prompt, qui indiquait qu'elle usait fréquemment de ce procédé, la petite jeta son coude en avant, et courbant la tête :

— Eh bien! où veux-tu que j'aille alors, dit-elle en pleurnichant pour se faire entendre.

— Va te promener! répéta furieusement l'aimable mère.

Alice leva insolemment les épaules, puis tourna les talons, et, sautant toutes les marches avec un bruit d'enfer, disparut en courant dans le jardin. Marco l'emportait pour cette fois, grâce à Mme Rattier.

Celle-ci rajusta ses cheveux, aplatit sa jupe, éclaira son visage d'un charmant sourire et rentra dans le salon, où le nouveau docteur lui donnait ses premiers soins.

. . . . . .

Un jour, un enfant du pays, que l'on avait injustement battu chez lui, pris d'une colère folle, courut se noyer. Il se jeta à l'endroit d'un ruisseau qui s'évasait en coupe et mesurait huit pieds d'eau. Depuis, on appela ce trou : « le Gour de l'enfant. » Ce tragique événement mit le lieu en mauvaise réputation. On faisait un détour pour l'éviter. Les mères se signaient en passant à côté et les gamins les plus hardis ne touchaient pas aux nids que protégeait ce voisinage. Alors ces nids multiplièrent; la feuillée touffue qui ombrageait le Gour garda toutes ses branches ; les herbes du bord ne furent plus foulées ; les lianes envahirent les saules et jetèrent, d'un arbre à l'autre, leur clôture fleurie. Cette partie du bois devint ainsi un abri mystérieux, à la fois charmant et maudit.

C'est vers lui que Marco se précipita. Sans songer, entraîné par son désespoir, il courut jusque-là et se laissa tomber tout au bord de l'abîme, les pieds pendans sur l'eau noire, le corps perdu dans les herbes épaisses et hautes qui le couvraient à demi. Une douleur cuisante lui étreignait le cœur : il méprisait sa mère! sa mère qui était son Dieu! Comment cette chose atroce pouvait-elle exister! Quoi! cette créature divine, l'objet de son amour, de son culte, sa mère enfin, et ses yeux en gardaient l'image, comment pouvait-elle s'abandonner ainsi ! Il prenait son front dans ses mains pour étouffer sa pensée. Son indignation ne connaissait plus de frein, il criait des injures et se roulait, écrasant les herbes comme un serpent blessé. La cruelle révélation qui venait de lui être faite découvrait brusquement à ses yeux le mystère brutal de la vie ; mais aucune main n'avait encore soulevé pour lui le voile où s'abritent, palpitantes et passionnées comme des colombes, ces tendresses divines, ces amours invincibles et éternelles qui font leurs nids dans les cœurs les plus purs.

Tout à coup il se redressa et chercha ce qu'il pourrait faire pour se venger. Il se prit à regarder l'onde presque immobile où trempait le bout de son pied. Il songeait à l'enfant que l'on trouva noyé, le corps flottant sous les feuilles et les brins de bois morts. Il se voyait, lui, Marco, renversé sur l'eau, tout pâle, mais les yeux ouverts avec une expression terrible sur sa mère qui pleurait. Et cela le fit sourire.

Il se pencha et plongea sa main dans cette eau ; elle était douce, presque veloutée, avec un tout petit remous qui lui caressait les doigts. Alors se traînant un peu plus avant, il se laissa couler dans le Gour jusqu'à mi-jambes. Il devint très calme, une sorte de torpeur l'envahissait. L'abîme l'attirait doucement, et il se laissait aller, ne sentant plus son mal. On eût dit qu'il éprouvait un avant-goût du bien-être qui l'attendait avec le grand sommeil. Il glissa encore

un peu sans presque s'aider ; puis il se renversa et s'étendit comme pour dormir, croisa ses mains au-dessus de sa tête, ferma les yeux et continua de descendre. La pente était douce, il s'en allait lentement : le courant à peine sensible du ruisseau l'emportait. Le silence qui régnait autour de lui semblait s'être fait par respect pour cette tombe ouverte et la jeune victime qu'elle attendait. On eût dit que les oiseaux comprenaient : ils se taisaient, blottis deux par deux. Pas un cri ne vint réveiller Marco. Quand la moitié de son corps fut dans l'eau, il glissa un peu plus vite et disparut tout à coup.

. . . . . .

A ce moment, Alice écarta les branches et jeta sur le Gour un regard effrayé. Il lui fallait un grand courage pour être venue jusque-là. Ayant aperçu de loin les herbes foulées, renversées à droite et à gauche, et formant un sillon vers l'abîme, elle avait pris ce chemin, attirée par un vague espoir.

— Personne ! murmura-t-elle. Pourtant quelqu'un est venu ici ; l'herbe est tout écrasée.

Puis elle poussa un cri terrible : la tête de Marco apparaissait au-dessus de l'eau. L'enfant se débattait, s'efforçant en vain de regagner le bord. Alice, les bras tendus vers lui, mais ne pouvant l'aider, jetait des exclamations folles :

— Au secours ! Marco ! au secours !.. Nage, nage,.. criait-elle.

L'enfant fit signe qu'il ne pouvait pas, ses bras battaient l'eau, il enfonçait, puis remontait; de ses lèvres blêmies s'échappait un cri d'angoisse et il disparaissait encore. La jeune fille désespérée s'était jetée à terre et se traînait sur le bord de cette fosse, sanglotant et appelant sans relâche.

— Marco ! Marco !

Celui-ci reparut une dernière fois et murmura d'une voix presque éteinte :

— Une branche !

D'un bond Alice fut debout; elle tordit de ses deux mains une longue tige de saule, l'arracha et l'allongea sur l'eau. L'enfant s'enfonçait.

— Attrape, Marco! Tiens, tiens !

Il disparut.

— Au secours ! s'écria-t-elle encore.

Puis, se raidissant contre son épouvante et sa douleur, elle plongea désespérément le bout de la branche dans l'eau, cherchant les doigts qu'elle ne voyait plus. O bonheur ! ces doigts s'accrochent et font ployer la branche. Alice tire violemment à elle ; le poids est lourd, mais ses forces sont décuplées. D'une secousse énergique, elle attire et traîne presque tout entier hors de l'eau son malheureux ami. Puis elle se jette sur lui, éperdue.

— Marco! mon Marco! pardonne-moi, gémissait-elle en pleurant et couvrant de baisers le pauvre enfant demi-mort.

Ces tendresses le ranimèrent; il revint à lui, ouvrit les yeux, se vit tout ruisselant, regarda l'eau et se souvint. Alors, il ressentit un regret, une honte de n'avoir pas su mourir, et demanda brusquement à Alice ce qu'elle était venue faire là.

— Te chercher pour te demander pardon, répondit-elle, bien humble.

— Pardon! dit-il surpris, et de quoi?

— Tu sais bien ce matin?..

— Ce matin?

Elle ignorait que le fils de Marine avait éprouvé une bien autre douleur que celle dont elle se pensait coupable; douleur qui effaçait toutes les autres. Elle balbutia:

— Tu ne te rappelles plus... à cause d'André? l'échelle, ta chute...

— Tais toi! s'écria le jeune homme; tais-toi!

Ses joues pâles s'étaient injectées de sang; ses yeux prirent une subite expression d'égarement où dominaient la honte et la colère. Puis il se mit à grelotter, ses dents claquaient.

— Tu as la fièvre, dit tout bas la fillette effrayée de l'exaltation étrange de son ami. Viens, allons-nous-en.

— Et où aller? les larmes le suffoquaient. Dans sa pensée, le malheureux enfant se voyait seul au monde; il souffrait comme un abandonné.

— Mais chez toi, répondit Alice. Allons, viens, mon pauvre Marco; tu es malade, vois-tu...

— Non, j'ai froid seulement; va-t'en, toi, lui dit-il, en regardant l'eau; laisse-moi...

— Tu as froid; je crois bien, tu es tout mouillé. Viens là seulement au soleil, je t'en prie, mon petit Marco.

— Laisse-moi, va-t'en.

Alice se remit à pleurer.

Il la regarda doucement:

— Ne pleure pas.

— Je suis bien malheureuse! sanglota la petite. Tu es malade, tu as la fièvre, tu ne veux pas venir, dans un moment tu ne le pourras peut-être pas, et si tu meurs, c'est moi qui en serai la cause.

— Non,.. pas toi. Il frissonnait.

Alice pensa à André et se tut.

— J'ai froid, dit encore Marco pâlissant.

La jeune fille le prit résolûment dans ses bras, le mit debout, le traîna tout trébuchant, hors de cette ombre dangereuse, et le conduisit là où le soleil échauffait les herbes et embrasait l'air. Elle

l'assit au pied d'un arbre, le dépouilla de sa veste, et ôtant lestement sa robe, elle l'enveloppa dedans du mieux qu'elle put. Après quoi, elle étendit l'habit sur un buisson pour le faire sécher; et, sans nul souci d'être en jupe et en corset, elle vint s'asseoir près de Marco.

— Là! dit-elle, en lui essuyant les cheveux avec son mouchoir.

Puis elle passa son bras autour de l'enfant et lui fit poser la tête sur son épaule. Il se laissait faire, tout engourdi par le bien-être que donnait à son pauvre petit corps tremblant la douce chaleur dont il commençait à se pénétrer.

Il y eut un silence pendant lequel les oiseaux se remirent à chanter. Les moucherons bleus roulaient dans la lumière, et l'air joyeux faisait danser les feuilles. Autour d'eux, il y avait le bruissement de toutes ces choses qui vivent aux champs, fleurs, insectes, brins d'herbes, ce murmure de feuilles froissées et de nids en éveil, bavardage charmant qui raconte au cœur le charme des voluptés pures.

Marco tenait de sa mère une sensibilité exquise; il subissait comme elle toutes les influences bienfaisantes ou dangereuses qui viennent du monde extérieur par ces voies mystérieuses. En ce moment, l'ivresse aveugle de la colère semblait abandonner peu à peu son cœur apaisé; mais une peine amère succédait à sa folie désespérée. Pour être plus calme, son chagrin ne devenait que plus profond. La réflexion le creusait. Sa pensée ne se détournait pas du fatal tableau qui lui avait révélé son malheur. Il le voyait sans cesse cet homme, le complice de sa mère, il le voyait la pressant sur sa poitrine, et l'expression voluptueuse de son attitude égarait de plus en plus sa douleur dans les sensations croissantes d'un trouble inconnu.

Alice le crut endormi tant il restait immobile. Elle se pencha et aperçut ses yeux démesurément ouverts.

— As-tu chaud, maintenant? dit-elle, le secouant comme pour le bercer.

Il répondit tout bas, sans bouger :

— Oui.

— Eh bien! veux-tu nous en aller?

— Oh! non, pas encore!

Tout à coup il leva la tête et arrêta pour la première fois sur la jeune fille un long et étrange regard.

— Pourquoi me regardes-tu comme cela? dit-elle presque intimidée.

Marco murmura :

— Sais-tu que tu es bien jolie!

Elle rougit de plaisir à cet hommage inattendu.

Il s'aperçut alors qu'elle était dévêtue et rougit en détournant les yeux.

— Habille-toi, dit-il en se débarrassant de sa robe, qu'il lui tendit.

Mais Alice n'eut garde de modifier la toilette légère à laquelle elle se pensait redevable de la première admiration de son ami. A le voir ainsi troublé, elle éprouvait un plaisir extrême.

— Il faut qu'elle sèche, fit-elle en jetant sa robe devant elle, tout étendue.

Marco semblait retombé dans sa rêverie. Le corps incliné en avant le regard fixe, il ne remuait plus. Et cependant son cœur battait, avec une violence toute nouvelle dont le jeune homme ressentait une indicible confusion.

Ce silence déplut à la fillette. Elle passa ses bras autour du cou de Marco et le releva vers elle en riant.

— A quoi penses-tu, Marco? Voyons, regarde-moi; est-ce que je t'intimide ?

Il frissonna au contact de ces bras nus et fit un mouvement pour se dégager. Puis il plia sous l'étreinte de la petite fille, ferma les yeux, tout pâle, et soudain, se jetant sur elle, la prit et la serra follement contre lui.

Alice, ravie, criait en faisant de jolis rires :

— Qu'as-tu donc, Marco?... qu'est-ce qui te prend?

Il ne dit rien, mais s'éloigna d'elle brusquement et se prit à la contempler. Il songeait en même temps à André, penché sur l'épaule de sa mère. Alors, comme entraîné malgré lui, palpitant, il se rapprocha d'Alice, l'enlaça étroitement et appuya les lèvres sur son cou.

Alice ne riait plus. Elle sentait brûler sa peau sous cette bouche ardente, et une sorte d'effroi commençait à la faire trembler.

Mais, à l'instant, son épaule fut inondée de larmes : Marco pleurait. Dans cette lutte suprême de l'enfance qui s'évanouissait en présence de ses naissans désirs, la douce faiblesse du frêle adolescent l'emportait encore : il pleurait.

— Qu'as-tu? balbutiait la fillette troublée.

— Je t'aime!... murmurait le pauvre petit. Oh! si tu savais comme je t'aime! Mais, toi, Alice, m'aimes-tu?

Elle était bien trop femme pour ne pas le tourmenter un peu.

— Je ne sais pas, dit-elle en le caressant; qu'en penses-tu?

— Je pense, répondit Marco, que je voudrais bien avoir vingt ans; je t'épouserais, et nous nous en irions bien loin, ma petite femme.

Elle répliqua avec un grand sérieux :

— Tu es trop jeune pour parler ainsi. C'était bon quand nous étions tout petits de jouer au mariage; mais aujourd'hui, c'est... inconvenant, prononça gravement Mlle Alice, se souvenant bien mal à propos des leçons d'André.

Marco ne vit là qu'une naïveté qui le fit presque sourire, et, pressant les mains de la jeune fille, il lui dit très gentiment :

— C'est précisément aujourd'hui, mademoiselle, qu'il est convenable de parler mariage entre nous, car, vois-tu, dès que j'aurai l'âge, nous nous marierons... Ne fais pas comme cela! dit-il violemment, en voyant que la petite riait d'un air moqueur. Si tu ne veux pas m'aimer, il fallait me laisser mourir là!

Elle eut peur du geste énergique avec lequel le jeune homme se retourna vers l'abîme et répondit vivement :

— Tais-toi, tu sais bien que je t'aime!

— Dis-le alors, et promets-moi d'être ma femme. Tiens, promets-le ici, à cette place, que je n'oublierai jamais. Écoute, Alice, il faut que j'aille à Paris pour mes études; mais ne t'inquiète pas : je travaillerai tant que je reviendrai vite. Je penserai que tu m'attends, cela me donnera du courage. Tu ne sais pas? je pars bientôt.

— Bientôt! s'écria la jeune fille avec plus de surprise que de chagrin.

— Chut! il le faut, mais je reviendrai, va; je reviendrai... pour toi. Tu penseras à moi tous les jours, ma petite Alice, et tu m'attendras? Jure-le!

Le côté romanesque de la situation ne pouvait manquer de séduire l'imagination de la jeune fille. Cela ne se passait-il pas toujours ainsi entre les héros de roman? Comme elle savait par cœur toutes les exigences de son rôle, elle n'hésita pas : cueillant une petite tige de frêne qui poussait toute verte et mignonne à ses pieds, elle la tendit solennellement à Marco.

— Tiens, prends ceci pour gage et compte sur moi: je t'attendrai.

Le jeune homme baisa religieusement la fragile relique et la mit dans sa poitrine, où sembla tout à coup s'allumer un grand courage. Il se leva.

— Allons-nous-en maintenant.

Puis sa pensée, ramenée vers le toit d'où il s'était enfui, s'exalta de nouveau. Et soudain, en songeant que sa mère mentait, cette idée qu'Alice aussi pouvait mentir lui arriva rapide comme l'éclair d'un pressentiment funeste.

Il se retourna vers la jeune fille, qui achevait de rattacher sa robe.

— Écoute-moi encore, Alice, dit-il d'un ton calme qui promettait une force de volonté redoutable chez cet enfant devenu homme, et retiens bien ceci : si tu venais à me tromper, si tu épousais jamais un autre que moi, je te jure, moi, entends-tu ? — et il lui prit les bras qu'il serra violemment, — je te jure que je te tuerais.

— Comme tu es changé depuis hier! murmura la fillette d'un air soumis qui ne lui était pas habituel.

Marco la regarda avec un sourire étrange où se lisait l'orgueil de ses forces nouvelles dont les premières sensations le faisaient vibrer.

— Viens! lui dit-il en passant son bras autour d'elle.

Et ils s'en allèrent doucement le long des haies vertes, dans l'épais gazon où riaient les fleurettes, sous le gai parasol des marronniers en fleurs.

IV.

Dès sept heures du matin, Séraphin Ledoux, le maître clerc de M. de Terris, arrivait à l'étude. Quand je dis : maître clerc, ce n'est point qu'il eût un second clerc, ni même un petit gratte-papier pour l'aider dans son assez lourde besogne; mais c'est qu'il était bien réellement le maître dans cette officine de contrats, de baux et de testamens. Le bel André en prenait à son aise. Gentilhomme de naissance, — ruiné avant que d'être au monde, — et notaire par occasion, il n'appréciait ses fonctions qu'au point de vue des quelques mille livres de rente qu'elles lui rapportaient; mais il avait eu l'esprit de s'attacher Séraphin Ledoux.

Lorsque André entra chez feu Me Delange pour apprendre le métier, il trouva là une façon de petit clerc, bossu, malingre, véritable souffre-douleur du patron et qui copiait les minutes et balayait l'étude, recevant, avec un assez maigre pitance, force taloches pour tout loyer. André voulait bien être notaire, puisqu'il le fallait; mais s'évertuer à le devenir? point. En cherchant les moyens de se soustraire à un travail qui l'ennuyait, il découvrit que le petit clerc possédait une disposition merveilleuse pour le suppléer. Sans qu'il y parût, le bossu avait du savoir, une intelligence rare, une aptitude toute spéciale pour sa profession. Mais il était gueux comme un poète d'autrefois, laid comme un péché, fils de personne, élevé par miracle, enfin dans toutes les conditions requises pour ne faire jamais qu'un misérable.

Séraphin rêvait de notariat comme on rêve d'amour. C'était sa marotte : André la flatta. — Quand je serai notaire, lui disait-il, tu seras mon premier clerc, et peut-être plus tard... Les yeux du bossu s'allumaient, et il se jetait sur la besogne qu'André aurait dû faire.

Celui-ci, ayant des loisirs, courtisait la femme du patron. Il traduisait en prose la divine *Chanson de Fortunio*, mais pendant qu'il la murmurait à demi-voix, quelqu'un près de lui la répétait dévotement dans l'ombre, car le petit bossu, qui paraissait absorbé par la passion du papier timbré, en nourrissait une autre plus profonde et plus dangereuse aussi pour les cheveux blonds et les yeux bleus de sa patronne. Cet avorton était affligé d'instincts puissans et de goûts relevés, comme s'il eût été beau, bien fait et renté sur première hypothèque. Il avait un cœur qui battait la chamade au son d'une voix douce; il eut des yeux qui pleurèrent de vraies larmes.

N'espérez pas au moins que la nature lui fît grâce des dons d'une imagination sensible; dans son ironie superbe, elle en fit un poète. Oui, le petit bossu faisait des vers! Incorrects peut-être, ouvrant par-ci par là un douloureux hiatus ou s'arrêtant brusquement sur l'avant-dernier coup de la mesure, comme si le cœur s'était brisé en la frappant. Mais la poésie, la vraie, celle qui chante et celle qui pleure, la poésie qui a des ailes que l'on sent palpiter à travers les strophes boiteuses, celle qui s'échappe du cœur quand l'amour lui ouvre la porte, celle-là revêtait les timides alexandrins du pauvre poète de ses voiles de pourpre et d'or.

Elle ne les lut jamais, celle qui les inspirait. Mais le jour où il comprit que Marine appartenait à André, le malheureux ne chanta plus. Il ne fut pas désespéré, n'ayant jamais eu d'espoir. Il ne s'indigna point; il pardonna même à André sa beauté, sa séduction, sa victoire. Il fit plus : il se donna la mission de protéger ces heureux, et il la remplit. En se faisant ainsi le complice discret des amours de Marine, il s'imaginait être pour quelque chose dans son bonheur. Et cela lui donnait une ineffable joie. Sa passion revêtit donc la forme du dévoûment, mais elle resta passion quand même.

André avait-il deviné la protection singulière exercée par le pauvre clerc? Il lui témoigna tout à coup une bienveillance à laquelle le malheureux n'était pas accoutumé. Bientôt Séraphin, payé et traité avec plus d'égards, put commencer decroire à la possibilité d'un avenir meilleur. Cet avenir ne devait pas se faire attendre. M. Delange, épuisé d'excès de toutes sortes, sentant qu'il allait payer du coup sa dette fatale, arrangea ses affaires et passa son étude à André.

Si ces arrangemens, que Marine inspira, — plus soucieuse des intérêts d'André que des siens propres, — lui étaient préjudiciables, M. Delange n'eut pas le temps de s'en apercevoir; peu de temps après l'installation de son successeur, il mourut. C'est alors que régna Séraphin Ledoux. Reconnu solennellement par son nouveau patron maître clerc de l'étude, il déclara, lui, qu'il désirait en être l'unique employé. En cela il avait deux raisons : il se méfiait

des indiscrétions d'un petit clerc à l'endroit de Marine, et puis il voulait faire des économies, afin que son patron payât de plus grosses annuités aux héritiers de M. Delange.

Cependant une cruelle déception attendait le pauvre clerc. Mme veuve Delange abandonna la maison, devenue la propriété de M. de Terris, et s'en alla habiter le Pavillon des Bois, à dix minutes de l'étude. Ce n'était pas le bout du monde. Mais, pour un amoureux de l'espèce de Séraphin, l'éloignement de Marine, qui lui enlevait toutes ses joies, devait le frapper comme un véritable malheur. Il ne l'entendait plus aller et venir autour de lui; le timbre de sa voix chantante n'arrivait plus à son oreille comme une musique céleste qui le ravissait. Il ne la sentait plus, enfin, vivre, respirer dans cette maison qu'elle animait naguère de son souffle. Il en fit presque une maladie. André eut alors l'idée de l'envoyer de temps à autre au Pavillon porter un billet, un livre, un journal; cela le remit un peu. Ensuite un espoir le soutenait. Marine était veuve : évidemment André allait l'épouser. Elle reviendrait. Au plus fort de cette espérance, c'est-à-dire vers la fin du deuil de Mme Delange, Séraphin éprouva une surprise qui éveilla soudain ses inquiétudes.

— M. de Terris n'est pas encore levé? demanda le bonhomme Rattier, entrant de grand matin dans l'étude, le lendemain du jour où Marco faillit se noyer.

— Non, répondit Séraphin; j'arrive.

— Oh! reprit l'autre, clignant l'œil d'un air malin, ces jeunes gens se couchent tard.

— Lorsqu'ils vont chez vous, c'est possible, riposta avec un mauvais sourire le clerc, qui n'entendait pas raillerie sur son maître.

Mais M. Rattier ne comprenait jamais ces allusions-là; cela rentrait dans sa philosophie. Il répondit avec bonne humeur :

— C'est pourquoi j'en parle : nous avions M. de Terris hier soir.

— Ah! fit Séraphin d'un ton vexé.

La maison des Rattier lui était antipathique. Il les jugeait méchans. L'intimité de Marine avec eux l'inquiétait. Il haïssait d'instinct Mme Rattier. Pour Alice, il la nommait tout bas « la petite dévergondée. » Il est vrai que ces dames ne se gênaient pas pour dauber le pauvre bossu. Mais bien d'autres le faisaient à qui il ne gardait pas rancune.

— Vous ne manquez pas de besogne, monsieur Séraphin? reprit le visiteur, voyant que le clerc ne soufflait mot.

— En effet.

— Je me suis laissé dire, ajouta le bonhomme, que c'était la meilleure étude du canton.

Il prenait le clerc par son faible. Celui-ci se dérida un peu et secouant la tête de bas en haut :

— C'est vrai.

— Qu'est-ce que ça peut bien rapporter, au fait, une étude comme cela? continua M. Rattier d'un accent de curiosité naïve.

— Je n'en sais rien.

— Oh! oh! à d'autres, monsieur Séraphin! Si vous ne le saviez, qui donc le saurait, s'il vous plaît?

— Mon patron, répliqua Séraphin, qui devenait cassant.

— Peut-être, continua M. Rattier sans se démonter, mais après lui? Si je vous parle ainsi, mon cher monsieur Séraphin, c'est que je vous sais au courant des affaires de l'étude aussi bien, pour ne pas dire mieux, que M. de Terris. Et, tenez, je vous avoue que si j'avais quelque chose à traiter ici, c'est à vous que je m'adresserais de préférence.

Cela ne mordait pas.

— Est-ce que vous désirez acheter l'étude? demanda Séraphin d'un ton railleur.

M. Rattier hésita un moment; puis, tout à coup :

— Allons au fait. J'ai de l'argent; avez-vous un bon placement à m'offrir?

— Sur hypothèque?

— Sur bonne hypothèque, appuya M. Rattier.

— Quelle somme?

— Cinquante mille francs environ.

— Non; nous n'avons pas de demande de cette importance dans ce moment.

— Vous croyez?

Séraphin le regarda de travers sans répondre. L'autre reprit avec un singulier sourire :

— M. de Terris m'a cependant dit, hier soir, qu'il avait mon affaire.

Un geste de surprise échappa au clerc. Il semblait assez surprenant, en effet, que lui, Séraphin, ne connût pas cette affaire-là.

— Après cela, insinua M. Rattier, l'œil attaché sur le clerc, c'est peut-être pour lui que M. de Terris veut emprunter cette somme.

— Je ne le crois pas.

— Pourquoi donc? Un jeune homme peut avoir besoin d'argent; et l'étude est assez bonne pour répondre, bien qu'elle ne soit pas encore payée.

— Qu'en savez-vous? s'écria brutalement le clerc, que cette conversation agaçait. Si l'étude n'est pas « finie » de payer, dit-il, pesant à son tour sur les mots, il ne s'en manque guère, et nos créanciers ne nous tourmentent pas.

Cette réponse parut causer à M. Rattier une satisfaction extrême.

— Ah! c'est bon, c'est bon... murmura-t-il.

M. de Terris entra et lui tendit les mains qu'il serra avec effusion.

— Je vous attendais, dit-il à André. Je n'aime pas à m'endormir deux fois sur une incertitude et je désirerais savoir à quoi m'en tenir sur votre proposition d'hier.

— Eh bien ! causons.

Le notaire avança un fauteuil à M. Rattier et s'assit près de lui, avec cet air accablé qui était l'un des charmes de son attitude.

Séraphin se courba sur son bureau, la plume à l'oreille, le nez plongé dans les feuillets d'une épaisse paperasse. On ne voyait de lui que son dos soulevé et le sommet de son crâne.

Avant de s'asseoir, M. Rattier regarda expressivement du côté du clerc, témoignant ainsi combien sa présence lui paraissait inopportune dans un entretien, sans doute intime. André ne comprit pas. Il avait en Séraphin une confiance éclairée par les preuves d'une fidélité et d'un dévoûment absolus. La meilleure marque qu'il lui en pût donner, c'était de l'oublier. Séraphin faisait partie du mobilier de la maison, sourd et muet comme lui. Quelqu'un venant dire à M. de Terris : « Prenez garde, votre clerc nous écoute, » l'eût certainement fait sourire, comme si on lui eût dit : « Méfiez-vous, votre chien nous entend. »

— Je vous ai parlé hier d'un placement pour vos fonds : l'emprunteur, c'est moi. Voyez si cela vous convient.

André dit ces mots fort tranquillement en apparence et roulant une cigarette ; mais sa voix avait des inflexions auxquelles Séraphin ne se trompa point : il était ému.

— Enchanté ! enchanté ! dit M. Rattier se secouant sur son fauteuil ; mais il attendait évidemment d'autres explications.

— Voici, du reste, poursuivit André, quelle est la situation. Vous n'ignorez pas, personne n'ignore ici que je dois la plus grande partie du prix de mon étude aux héritiers de M. Delange. Mais ce que l'on ne sait peut-être pas, c'est que M. Delange m'imposa pour ainsi dire, par affection pour moi, des conditions de paiement d'un avantage excessif, absurde, à ce point que je ne puis les maintenir telles sans causer un préjudice extrême à ses héritiers. Jugez-en : j'achetai l'étude et la maison quatre-vingt mille francs. Je payai comptant vingt-cinq mille francs, — toute ma fortune ! prononça moqueusement M. de Terris avec une insouciance de grand seigneur. — On convint que je me libérerais des cinquante cinq mille francs qui restaient dus en payant annuellement une somme égale au tiers du revenu de l'étude. Et les intérêts furent fixés à trois pour cent. Comprenez-vous, monsieur Rattier ? trois pour cent !

— Hé! hé! trois pour cent! répéta M. Rattier, qui ne comprenait pas.

— C'est insensé! Car voici Mme Delange dont cette créance représente presque toute la fortune, réduite à un revenu dérisoire, quand une cinquantaine de mille francs bien placés lui donneraient un rapport d'au moins cinq pour cent, presque le double de ce qu'elle reçoit aujourd'hui.

— Eh! mais,.. commença M. Rattier.

— Je vous entends, interrompit vivement André, vous dites qu'il ne tient qu'à moi de convertir ce trois pour cent en cinq... C'est en quoi vous vous trompez. Mme Delange prétend respecter scrupuleusement les engagemens pris par son mari, et toute insistance de ce côté-là serait inutile. D'autre part, il m'est impossible de supporter plus longtemps cette situation d'obligé et dans des conditions semblables surtout. Cela me gêne, me... blesse enfin, car je bénéficie en ce moment d'une situation exceptionnelle que la bienveillance exagérée de cette famille et mon ignorance des affaires à cette époque m'ont fait concéder à son détriment. Je ne vois donc qu'un moyen de me tirer convenablement de cette position délicate, c'est de...

Ici Séraphin se redressa avec une telle vivacité que la plume qu'il avait à l'oreille tomba et vint rouler aux pieds d'André.

Celui-ci la repoussa en continuant :

— ... C'est de profiter d'une clause du contrat qui me permet de me libérer entièrement et immédiatement si un événement quelconque m'en fournit les moyens.

— Un événement! répéta Rattier regardant fixement le jeune homme.

— Oui,.. reprit celui-ci presque hésitant, un héritage, par exemple...

Séraphin, qui s'est levé pour ramasser sa plume, s'arrête, se plante devant son maître, et sans paraître s'apercevoir qu'il l'interrompt :

— J'ai oublié de vous dire, monsieur, que le jardinier a porté ce matin des scolopendres et des cactus.

Cela venait de Marine.

— C'est bon ! fit impatiemment André.

Le clerc s'en alla.

— Vous dites : un héritage? reprit M. Rattier.

Et voyant que le jeune homme n'achevait pas sa pensée, il ajouta :

— Ou un mariage, eh! eh!

André, à son tour, regarda le bonhomme. Celui-ci hochait complaisamment la tête.

— En attendant, reprit-il, répondant peut-être à leur pensée commune, il ne m'est pas interdit d'emprunter pour me dégager, et c'est ce que je veux faire. Si vous consentez à me prêter vos capitaux, monsieur Rattier, je vous demande de m'en garder le secret vis-à-vis de Mme Delange. J'ai de par le monde un oncle en fort bonne santé que je ferai mourir pour la circonstance. De cette façon, Mme Delange acceptera le remboursement, et j'aurai, je vous l'assure, un poids de moins sur la conscience : vous me comprenez?

— Parfaitement, s'empressa de répondre M. Rattier, clignant à demi les yeux sur ce scrupule de conscience.

— L'étude se trouvant dégrevée, continua André, je vous l'offre en garantie de vos cinquante mille francs. Cela vous convient-il?

— Parfaitement, répéta M. Rattier, et il se leva.

— Quant aux conditions...

— Nous nous entendrons, monsieur de Terris. Il ne me reste qu'à savoir combien de temps vous garderez ces fonds. Parce que je vais vous dire, c'est la dot d'Alice ceci; et, vous savez, la fillette pousse, hé! hé!.. Il nous faudra peut-être l'argent avant peu.

— Nous nous entendrons, monsieur, redit à son tour André en souriant.

Ils étaient près de la porte, et M. Rattier saluait déjà pour sortir, lorsqu'il se ravisa.

— Mais, au fait, si nous en parlions un peu après déjeuner? Tenez, monsieur de Terris, faites-moi ce plaisir, venez déjeuner avec nous; oh! sans cerémonie, presque en famille.

— C'est que,.. dit André avec embarras : Marine l'attendait.

— Bah! voyons, insista le bonhomme, vous ferez la connaissance du docteur Galpeau; il est des nôtres ce matin.

— Déjà! ne put s'empêcher de dire André.

— C'est ma femme qui l'a invité, répondit le brave Joseph. Elle aime à voir du monde autour d'elle, c'est sa manie. Vous lui ferez plaisir, je vous assure; on vous estime beaucoup à la maison, monsieur André. Allons, venez, je vous emmène.

Et il l'emmena.

Quand la porte fut refermée, Séraphin se retourna d'un coup sur son fauteuil. Il n'en pouvait croire ses oreilles et ses yeux cherchaient encore André. Quoi! l'on prenait l'argent des Rattier pour payer Marine! Mais alors?..

Il sentit venir un malheur. Et il ne pouvait rien dire, lui, pauvre chien muet, rivé par sa fidélité à la confiance de son maître.

Madame Rattier portait ce jour-là une robe de cachemire bleu de ciel ornée de velours noir, coquette et seyante à ravir. Cette toilette eût paru fort convenable, si le corsage, ouvert en cœur

jusqu'à l'estomac, n'eût laissé voir, entre deux ruches de dentelles, les projets de séduction de la dame. Le docteur Galpeau, placé à sa droite, à table, lui servait des complimens qui la consolaient un peu d'une cruelle mortification : Alice était là. On l'avait habillée comme un bébé de la plus écourtée de ses robes blanches et toute pomponnée de rubans rouges. Mais la robuste fillette passait à travers ses lisières. Le corsage gonflé craquait sur la poitrine, les bras s'échappaient des manches arrondis et nerveux sous une peau transparente.

— Vous êtes presque aussi jolie que votre grande sœur, lui dit le docteur en regardant Mme Rattier, qui, trouvant le compliment de son gout, se résigna de meilleure grâce à la présence de sa fille.

André s'occupait d'Alice et la faisait jaser.

— Vous aimez donc beaucoup la lecture ? lui dit-il à propos de l'une de ses confidences.

— Elle préfère sauter à la corde, s'empressa de répondre Mme Rattier.

— Et cela vaut mieux, ajouta le docteur.

André commença :

— Cela dépend...

Et comme personne ne l'interrompait, il ajouta avec un peu d'embarras :

— Il est bon qu'une femme s'instruise.

— Et qu'une enfant s'amuse, répliqua doucement le docteur avec un léger sourire de moquerie.

Les deux hommes se regardèrent.

Mme Rattier rayonnait ; cependant son mari avait un méchant pli en travers du front ; il méditait un trait.

— Je suis de l'avis du docteur, dit-il tout à coup.

Sa femme le remercia d'un regard caressant. Mais cette tendre expression de reconnaissance s'évanouit soudain, car le terrible homme ajouta :

— Seulement le docteur ne s'aperçoit pas que notre enfant sera bientôt d'âge à en... élever d'autres.

— Joseph ! s'écria Mme Rattier suffoquée, ce que vous dites là est inconvenant !

Cette petite pécore d'Alice baissait les yeux et rougissait divinement.

— Ah ! bah ! fit le docteur. Ah ! bah ! redit-il sur un autre ton en jetant les yeux vers André, qui, le nez sur son assiette, s'acharnait après un aileron de poulet absolument dénudé.

Le docteur savourait dans ce moment la plus réjouissante surprise. En retrouvant M. de Terris chez les Rattier ce matin-là, il avait

tout d'abord flairé un rival près de sa belle hôtesse; et cela lui inspira même quelque réserve, car, nouveau venu dans le canton, il était soucieux de ne point y compromettre sa situation, en se créant des ennemis dès le début. Ce qui ne l'empêcha point de donner la réplique aux attaques galantes de la dame; elle semblait assez belle encore pour lui rappeler qu'il n'était pas un saint. Mais il restait discret. Et voici que ce redouté M. de Terris lui apparaissait soudain, tenant le rôle de chevalier timide près d'une gamine en robe courte; ce grave notaire, ce beau jeune homme fier et sérieux ne craignait point de choquer la superbe matrone en défendant une petite fille.

Cette découverte lui parut si follement plaisante qu'il se prit à rire tout haut. Cependant pour justifier cette hilarité près de sa voisine, il lui glissa dans l'oreille ces paroles risquées :

— Je fais des vœux, belle dame, pour que vous vous vengiez de cette impertinence en donnant des petits oncles à vos petits-enfans.

— Oh! minauda la dame, qui, à son tour, baissa les yeux.

Ce cher docteur riait de toute son âme lorsqu'une porte s'ouvrit brusquement. Par cette porte, largement taillée sur la façade extérieure, le soleil entrait à flots et du milieu de ces flots de lumière une femme s'élança qui semblait les traîner après elle : elle éblouissait. Blanche avec des yeux brillans de fièvre et de larmes, encapuchonnée dans ses cheveux blonds, qui tombaient comme un voile d'or sur son front et son cou, elle produisit l'effet d'une apparition.

André s'était levé subitement, mais elle ne le vit pas.

— Le docteur! criait-elle, où est le docteur? mon fils se meurt!

Celui qu'elle appelait ne fit qu'un bond, jetant sa serviette à travers la chambre, et courut vers la jeune femme, qui chancelait.

Marine l'arrêta de son bras tendu devant elle; de l'autre, elle s'accrochait au montant de la porte.

— Est-ce vous le docteur? dit-elle avec égarement. Eh bien! venez.

Mme Rattier, horriblement contrariée, prit un ton aigre pour lui dire :

— Eh! bon Dieu! qu'y a-t-il donc, ma chère? Calmez-vous.

Marine se retourna en écartant ses cheveux pour la voir.

— Il y a...

Alors elle aperçut André. Elle l'avait attendu, et il était là! Ses yeux s'arrêtèrent un instant sur lui avec une expression de douloureux reproche; puis elle posa sa main sur le bras du docteur en répétant, toute frissonnante :

— Venez!

Ils s'éloignèrent en courant. Alice pleurait. Ah! si elle eût osé!

Le regard d'André, anxieux aussi, demandait à Mme Rattier un mot qui lui permît de suivre Marine; elle lui dit :

— Asseyez-vous, monsieur; c'est insupportable! Cette pauvre Marine a des façons dramatiques qui vous bouleversent.

André hésitait.

— Asseyez-vous donc, insista M. Rattier. Ma femme va aller voir ce qui se passe; vous l'excuserez.

André balbutia et se laissa tomber sur sa chaise.

— Il le faut bien, grommela cette excellente personne. Comme c'est divertissant, au milieu d'un déjeuner!... Enfin!

Soudain elle se radoucit, pensant qu'elle allait retrouver le docteur.

— Cette pauvre femme! dit-elle en se plantant devant la glace pour ajuster son chapeau de jardin, elle a bien besoin que je lui remonte le moral! Allons, me voilà partie. Au revoir, monsieur de Terris; excusez-moi... Reste là, Alice; je te défends de venir. On ne sait pas quelle est cette maladie; c'est peut-être dangereux.

— Allez donc! fit M. Rattier en levant les épaules.

Elle sortit.

André regardait Alice, qui s'essuyait les yeux, d'où tombaient de grosses larmes.

Au moment où Mme Rattier pénétrait dans le Pavillon des Bois, le docteur Galpeau s'en échappait. Il la heurta sur le seuil.

— Où courez-vous? dit-elle désagréablement surprise.

— Montez, montez, je reviens, cria le docteur.

Elle grommela :

— Qu'y a-t-il donc? Est-ce que ce serait grave? Ah! bien! nous n'avons pas fini d'en entendre des gémissemens!

Elle trouva Marine à demi couchée sur le lit de son fils et le tenant dans ses bras. L'enfant chantait; il avait le délire. Quand il se taisait, il regardait sa mère et la repoussait furieusement. Elle se laissait frapper, lui souriait et le couvrait de baisers.

— Marco, mon Marco, lui disait-elle, c'est moi, c'est ta petite mère, tu ne me reconnais pas? O mon Dieu, mon enfant!

— Laissez-le donc, ma chère, vous le fatiguez, commença Mme Rattier en arrivant. Les malades ne veulent pas être tourmentés; laissez-le tranquille. Eh bien! que dit le docteur?

— Il dit que ce n'est rien; mais on me trompe. Je sais bien, moi, que mon enfant est très mal; il ne me connaît pas. Voyez!

Elle appela :

— Marco!

— Bonjour, madame Rattier, dit tout à coup l'enfant d'une voix rauque.

Marine poussa un cri et se recula du lit épouvantée; puis le malade se remit à chanter, crier, appelant Alice, André, sa mère, et mêlant ces noms dans des discours incompréhensibles.

Marine pleurait à sanglots.

— Depuis quand est-il ainsi? demanda Mme Rattier.

— Je ne le sais pas. Hier il a été absent toute la journée. En rentrant, il s'est enfermé dans sa chambre. Moi qui vais l'embrasser tous les soirs! Il commençait à être malade, car il est si doux, si affectueux, mon cher enfant! Comme je l'avais grondé d'être rentré tard, j'ai cru à une boutade. Mais ce matin je l'appelle, il ne répond pas. J'insiste, rien. On a fait sauter sa porte, et nous l'avons trouvé tout grelottant, rouge, tremblant la fièvre et serrant son front dans ses mains, son regard égaré, fixé devant lui, ne voyant rien, ne connaissant personne. J'ai cru devenir folle. On court, on ne trouve pas de médecin. Tout à coup le délire le prend; il me crie : « Va-t'en! va-t'en!.. » C'est alors que je me suis jetée hors de la maison sans savoir ou j'allais,.. et j'ai rencontré quelqu'un, je ne sais qui, Séraphin, je crois, qui m'a dit que le docteur était chez vous.

Depuis un moment l'enfant ne criait plus; on eût dit qu'il écoutait. Marine se penchant rencontra le regard de Marco arrêté sur elle avec une expression saisissante.

— Il me fait peur! balbutia la pauvre femme. Oh! s'il allait mourir!

— Taisez-vous donc! s'écria Mme Rattier; êtes-vous folle de dire cela devant lui! Vous voyez bien qu'il vous entend.

Le docteur rentra, un peu essoufflé, et posa un flacon sur la cheminée. Puis se rapprochant du malade :

— La crise touche à sa fin, dit-il, cette potion est presque inutile. Si vous le voulez, je la lui donnerai cependant, moins pour lui que pour vous.

— Je vous en prie! répondit Marine suppliante.

Pendant que le docteur mesurait la dose, Mme Rattier se coula mystérieusement près de lui, allongea son nez vers le liquide tombant goutte à goutte et demanda d'un petit air mignon qui n'était pas de circonstance :

— Qu'est-ce que c'est que ça?

— Un calmant.

Il tourna le dos et revint à l'enfant. Marine le soulevait.

Les yeux de Marco interrogèrent le docteur.

— C'est pour vous faire dormir, pour vous calmer, afin que vous ne disiez plus de vilaines choses à votre mère, qui est plus malade que vous. Allons, mon cher petit.

Marco prit le verre et le rendit vide.

Puis il ferma les yeux.

— Cet enfant souffre, pensa le docteur.

Il fit un signe à Mme Rattier et l'emmena près d'une fenêtre pendant que Marine arrangeait les oreillers autour de son fils.

— Quelle est cette famille, lui dit-il à voix basse; où est le père? Je suis venu ici en courant et...

— Le père est mort, répondit Mme Rattier sur le même ton et très rapprochée du docteur, sans doute afin d'être mieux comprise; c'était un triste personnage, et Marine...

— Attendez !.. N'est-ce pas cette jeune veuve, cette belle Mme Delange dont on m'a tant parlé?

Puis, sans attendre une réponse, il continua, étouffant à peine son enthousiasme :

— Mais évidemment c'est elle, ce ne peut être qu'elle! Et elle justifie terriblement sa réputation de beauté. Elle est ravissante, exquise!

— Oh! oh! docteur! fit Mme Rattier, fort peu satisfaite de recevoir si près de son oreille un compliment qui ne lui était pas destiné. Un peu piquée même, elle lui tapa sur les doigts du bout de son ombrelle, disant avec un joli sourire moqueur :

— Prenez garde de vous brûler : cette belle veuve ne souffre pas qu'on lui fasse la cour.

— Elle a bien raison, répondit gravement le docteur, qui ne s'aperçut qu'au geste nerveux de la dame de l'impertinence qu'il venait de lui dire.

— On s'en souviendra, murmura Mme Rattier en tournant les talons.

Il resta d'abord très sot de sa maladresse, puis n'y pensa plus et s'adossa à la fenêtre, contemplant Marine, qui couvait des yeux son fils endormi.

Mme Rattier, enfouie dans un fauteuil, ruminait sa colère. Et cette colère croissait en proportion des avantages qu'elle découvrait dans la personne de l'inconstant docteur. La main très blanche, la voix très douce, surtout dans les notes basses, il annonçait de la fougue, de l'entrain, des sentimens chauds et dévoués; enfin ce beau garçon de trente-six ans environ, un peu replet, mais encore alerte, lui semblait à point pour faire un amoureux parfait. Et voilà qu'après lui avoir donné des espérances, il lui disait des injures et tombait en extase devant cette pleurnicheuse de Marine! C'était à ne plus les remettre devant ses yeux ni l'un ni l'autre. Elle se leva, s'efforçant de prendre un air digne. Marine tourna la tête, un doigt sur ses lèvres : elle souriait comme un ange. Ses yeux demi-voilés allèrent du docteur à son amie; elle murmura :

— Il dort.

Mme Rattier lui fit un signe d'adieu, et, pointant son regard sur le docteur, elle dit avec une expression mauvaise :

— Je vous laisse.

Celui-ci comprit. Il se rapprocha vivement de Marine.

— Je vous quitte aussi, madame. Vous n'avez rien à craindre; je vous le répète, l'accès est passé. Votre fils se réveillera un peu las, mais absolument guéri. C'est une fièvre éphémère, ce n'est rien. Peut-être, dit-il en hésitant, ce jeune homme a-t-il éprouvé une émotion vive, un chagrin subit...

— Un chagrin! mon fils!

Et Mme Delange leva sur le docteur un regard tranquille et surpris.

— C'est peu probable en effet, reprit-il vivement. Ses travaux, une fatigue quelconque, peuvent avoir provoqué un accident qui est des plus fréquens à cet âge. Mais, encore une fois, c'est bien fini. Au reste, je reviendrai.

Marine lui tendit la main. Il y avait une telle gratitude dans son geste doux et empreint d'une grâce caressante que le docteur, plus ému qu'il n'eût voulu le paraître, après avoir allongé vivement la main pour saisir celle qu'on lui offrait, toucha à peine les doigts de la jeune femme et se retira sans pouvoir dire un mot.

Comme il arrivait à la porte, Marine se rapprocha de Mme Rattier et lui glissa tout bas :

— Envoyez-moi André.

Mais si bas que cela fût dit, le docteur l'avait entendu, et, sans qu'il sût pourquoi, il éprouva un serrement de cœur.

Mme Rattier sortit devant lui, maussade et hâtant le pas. Il la rejoignit.

— Voulez-vous me permettre de vous reconduire, madame?

La belle courroucée répondit sèchement :

— Cela ne vaut pas la peine de vous déranger.

Sans mot dire, il lui prit la main, la posa sur son bras et l'y retint familièrement.

Elle eut un demi-sourire. Ces façons-là lui plaisaient.

Ils traversaient le jardin. Tout à coup un être difforme sortit de derrière un arbre et les regarda avec une si vive expression de douleur que le docteur s'arrêta net.

— Comment va-t-il? balbutia d'une voix étranglée le malheureux Séraphin.

Depuis que Marine l'avait rencontré dans sa course affolée, il s'était tenu blotti en face des fenêtres de Marco, n'osant faire un pas et n'en pouvant plus d'angoisse.

— Qui? demanda le docteur, le fils de Mme Delange?

— Eh oui! dit Mme Rattier, baissant à peine le ton. Ne reconnaissez-vous pas Séraphin, le clerc de M. de Terris, le polichinelle de Marco?

Le docteur lui serra la main :

— Rassurez-vous, monsieur, votre jeune ami est hors de danger.

— Ah! soupira le pauvre clerc soudain transfiguré, merci, monsieur!

Il jeta sur la maison un regard mouillé de joie et se sauva à toutes jambes.

— M. de Terris n'a-t-il pas acquis l'étude de M. Delange? demanda tout à coup le docteur.

A son regard pensif, la dame devina que sa préoccupation retournait à Marine. Blessée encore une fois, elle se prit à répondre du bout des lèvres :

— Oui.

— Alors M. de Terris est un nouveau venu parmi vous?

— Non.

— Ah! il a été clerc dans l'étude peut-être?

— Oui.

— C'est un charmant garçon?

Pas de réponse.

— On doit parler de ses bonnes fortunes.

Même silence. Alors, lui serrant le bras en soupirant, le docteur reprit :

— Vous vous taisez? M. de Terris est donc une de vos victimes?

Elle répliqua amèrement :

— C'est ce qui vous trompe. Il est certaines beautés, par ici, qui s'entendent mieux que moi à faire des victimes.

— Bah! dit-il ingénûment, je ne vous crois pas. Qui donc?.. Voyons, belle dame, initiez-moi à ces charmans mystères que tout le monde sait,.. excepté moi. Ces propos sont délicieux dans la jolie bouche d'une femme d'esprit. Causons, voulez-vous?

La belle Mme Rattier commençait à sourire; mais son ressentiment persistait. Elle cherchait à répondre méchamment en y mettant de la grâce.

— Cela vous intéresse donc beaucoup les amours d'André de Terris? dit-elle avec un coup d'œil fin.

— André!... répéta malgré lui le docteur.

— Eh bien! vous vous adressez mal, je ne suis pas dans ses secrets. Quelqu'autre vous renseignerait mieux.

— Qui? dit-il un peu ému.

Il sentait venir le trait et bien qu'il eût provoqué la confidence, cela le troublait de la recevoir.

— Cherchez parmi vos nouvelles connaissances, insinua Mme Rattier.

— Je ne vois pas...

— Mme Delange, par exemple, cette veuve incomparable!

— Ah! pensa le docteur, j'avais bien compris : la belle veuve aime André!

Cette découverte lui fut si particulièrement désagréable qu'il en ressentit une soudaine colère contre... Mme Rattier et ne put se tenir de lui décocher ceci :

— Mme Delange! je n'oserais jamais : elle est trop jeune, trop timide...

— Merci! exclama la dame étouffant de fureur.

Et, ne se connaissant plus, elle ajouta :

— Vous pourriez ajouter une raison meilleure encore...

— Laquelle?

— C'est qu'elle est trop intéressée dans la question.

— Ah! dit-il le plus froidement qu'il put, mais furieux contre Mme Rattier, qui, de son côté, contenait à peine la plus folle irritation qu'elle eût jamais ressentie.

Ils arrivaient à la forge. Elle lui arracha son bras et le salua d'un coup de tête sec comme une menace. Puis, allongeant un pas majestueux, elle se dirigea vers la maison. M. Rattier l'arrêta sur le seuil. Il sortait, accompagnant M. de Terris, et s'empressa de demander des nouvelles de l'enfant.

Le docteur, répondant à ses questions, guettait de l'œil Mme Rattier, qui avait attiré le notaire à l'écart et lui parlait bas. Le jeune homme écoutait avec des signes de tête nonchalans; puis, quand elle eut fini, il prit lentement le chemin de son étude.

Le docteur le suivit. Il venait de se rappeler l'attitude d'André auprès d'Alice, et cela lui paraissait invraisemblable, monstrueux.

Quoi! Marine aimait André, et lui !.. Que signifiait cette comédie?

Le docteur s'échauffait la cervelle à débrouiller cette situation, qu'il prenait singulièrement à cœur.

— Montez-vous? lui demanda André de cet air ennuyé qui lui était habituel.

— Je suis attendu, répondit-il appuyant sur le mot.

M. de Terris rentra chez lui et ferma sa porte.

L'autre le regarda disparaître et murmura :

— Je comprends : il ne l'aime plus.

En s'éloignant il ajouta :

— Tant mieux !

Marco dormait. Debout derrière les rideaux d'une fenêtre, Mme Delange guettait l'arrivée d'André.

Elle entendit un sanglot et se retourna. Alice, arrêtée près de la porte entr'ouverte, voyait Marco si pâle, immobile et les yeux fermés, que peu s'en fallait qu'elle ne le crût mort. Elle tremblait et n'osait

entrer. Marine accourut et l'embrassa. Marine l'aimait cette petite fille, la compagne chérie de son fils. Après avoir ri de leurs tendresses d'enfans, elle rêvait maintenant pour eux un doux avenir, tout rempli de ces joies ardentes et permises, idéal du bonheur pour son âme honnête. Elle entraîna la fillette avec elle, sous les rideaux, loin du malade qu'il ne fallait pas troubler.

Et tout bas :

— Dis-moi, toi qui es toujours avec lui, sais-tu s'il a eu quelque gros chagrin hier? Le docteur suppose que cette crise provient d'une émotion violente...

La petite baissait la tête et serrait les lèvres pour retenir le secret du terrible accident de la veille, que Marco lui avait énergiquement défendu de révéler et qu'elle brûlait de dire cependant. Sa complicité dans ce drame l'épouvantait.

— Tu ne réponds pas! dit Marine surprise et déjà inquiète. Il y a quelque chose, alors! Voyons, parle, il faut que je sache tout, afin d'éloigner de lui les causes d'une contrariété qui peut le tuer.

Ces causes, Alice pensait bien les connaître. Devait-elle les dire? Marco ne lui avait pas défendu cela.

Et puis, en présence du danger dont son ami était menacé, elle n'hésitait plus à se confesser.

— Vous ne le direz pas à maman?

— Parle vite.

— Eh bien! il est jaloux.

Marine eut un frisson. Elle murmura :

— Jaloux!.. et de qui?

— De M. de Terris.

La pauvre femme sentit sa tête tourner. Le sang lui affluait au cœur. Comment! son fils avait surpris sa tendresse pour André? Mais c'était horrible! Une honte l'écrasait; elle ne voyait plus clair.

— Et c'est ma faute, continua Alice d'un ton désolé; c'est moi qui lui ai dit...

— Quoi? s'écria Marine.

La jeune fille hésita.

— Eh bien! je lui ai dit qu'il me faisait la cour.

— Qui?

— M. de Terris.

— A toi?

— Oui.

Mme Delange respira comme si elle revenait à la vie. Un sourire heureux éclaira son doux visage. Dans son âme, elle remercia Dieu d'être sauvée de la honte dont elle venait d'éprouver les sou-

daines terreurs. Ce grand secret était un enfantillage! Elle caressa les cheveux d'Alice :

— Pourquoi lui as-tu dit cela, mignonne?

— Parce que c'est vrai, répondit-elle sérieusement.

— Qu'est-ce qui est vrai?

Marine ne comprenait pas. La jeune fille leva les épaules avec impatience et peut-être vexée du sourire doucement railleur de Marine.

— Ecoutez,.. mais il ne faut pas le dire à maman, recommença Alice, parce que vous savez comme elle est : elle ne veut pas convenir que je ne suis plus une enfant. Voyons, madame, je vous demande si c'est raisonnable de me traiter toujours comme une enfant! Car enfin...

La petite personne éprouvait décidément le besoin d'ouvrir son cœur, et le hasard voulut qu'elle se sentît entraînée à prendre Marine pour confidente. Cette jeune femme si douce, si mignonne, si enfant elle-même, par la grâce naïve de ses manières, lui paraissait presque une amie de son âge. Sa précoce raison et ses instincts qui parlaient haut rapprochaient en effet la distance. Elle continua :

— Car enfin, il n'y a qu'elle qui ne veuille pas s'apercevoir que j'ai bientôt quinze ans. Voyez, je suis plus grande que vous et mes corsages vous seraient trop larges... Je voudrais être habillée comme tout le monde et compter pour quelque chose dans la maison. Mais non; toujours : va-t'en, va te promener!.. Vous croyez que je ne comprends pas? Je comprends tout, allez! Elle me ferait de jolies scènes si elle savait que M. de Terris s'occupe de moi!

Marine s'était éloignée de la jeune fille et la contemplait. Il lui semblait la voir pour la première fois. Elle se sentait tout étourdie de cette apparition, et ce langage lui causait un malaise indéfinissable. Les derniers mots d'Alice ne la firent plus sourire. Elle ouvrait de grands yeux et lui demanda :

— Comment sais-tu qu'il s'occupe de toi pour te faire la cour?

La jeune fille la regarda d'un air qui ne laissait aucun doute sur ses connaissances en pareille matière. Un coup de lèvres malicieux ponctuait la phrase du regard.

Mme Delange n'éprouvait point une inquiétude réelle; son amour reposait si loin, si haut, par-delà ce terre-à-terre des petites passions vulgaires, qu'un accident aussi banal que les rêveries d'une fillette ne pouvait le troubler et encore moins altérer la candeur de sa foi en celui qu'elle adorait comme un dieu. Cependant elle était fâchée, mécontente qu'Alice se permît de jouer ce jeu singulier : cela lui semblait une profanation.

— Allons, dit-elle un peu brièvement, explique-toi.

— Ah! pensa la petite personne, toi aussi tu ne me prends pas au sérieux! Eh bien! attends, je vais te prouver que tout le monde ne me regarde pas du même œil.

Et elle raconta, par le menu, à Marine, qui buvait goutte à goutte ce poison mortel, les détails de la poursuite d'André. L'histoire remontait déjà à plusieurs mois. Elle ne lui fit grâce ni des serremens de mains furtifs, ni des promenades dans le parc, ni des fleurs dérobées à son corsage, ni des scènes de jalousie pour ses familiarités avec Marco... Elle conclut enfin par le dernier baiser qu'André lui avait pris la veille en lui disant tout bas qu'il lui fallait un mari.

— Hé bien? dit-elle triomphalement, rejetant sa tête en arrière par un joyeux mouvement de défi. Marine put rester debout; c'était déjà un grand courage. Les yeux fixés devant elle, elle semblait écouter encore; mais ce qu'elle entendait, c'est le bruit confus de ses pensées qui battaient de l'aile. Toute faculté de réflexion lui échappait. Elle ne parvenait pas à comprendre. Et cependant elle sentait les paroles de l'enfant qui lui déchiraient le cœur comme avec la main. Elle eût voulu parler sans crier et remuer sans tomber à terre, mais elle craignait de s'évanouir ou d'éclater en sanglots.

Une idée soudaine lui arriva :

— Si Alice mentait!

Cela lui suffit pour se ressaisir. Par une brusque réaction, elle se retourna contre elle-même, folle, impie qui avait failli douter de lui!

— Tu as beaucoup d'imagination, dit-elle à la jeune fille. Mais voyons, comment t'arrangeras-tu maintenant, car te voilà deux maris en perspective? Et Marco?

Alice pensa qu'elle était comprise, voyant la jeune femme sourire. Alors, souriant aussi :

— Marco! pauvre petit! je l'aime de tout mon cœur; mais quand Marco sera en âge de se marier, je serais, moi, une vieille fille, si je l'attendais, et je ne veux pas attendre... d'être vieille fille, acheva résolûment Alice.

Puis elle reprit tout de suite :

— Seulement il ne faut pas le dire à Marco; cela lui ferait trop de peine. Il est si jaloux déjà!

— Ah! fit Marine, d'un ton devenu glacé, et que lui dis-tu, toi?

— Je le trompe, répondit-elle avec candeur.

— A merveille, mademoiselle! murmura la jeune femme. Mais elle était à bout de forces; une grande tristesse l'envahissait. Elle sentait venir le malheur de son enfant plus encore que le sien. Cette belle fille hardie tout à coup lui faisait peur. Elle eût voulu la chasser de devant ses yeux comme une image importune.

D'un geste las, elle quitta l'abri de la fenêtre et se rapprocha du lit.

— Je me sauve,.. dit Alice, qui la suivait sur la pointe des pieds. Si maman savait que je suis venue malgré sa défense, elle me gronderait. Il va mieux, n'est-ce pas, mon pauvre Marco ?

Elle se pencha pour l'embrasser ; Marine l'écarta vivement :

— Prends garde, il ne faut pas l'éveiller !

La jeune fille se retourna alors pour embrasser Marine ; mais celle-ci, tout occupée de ranger les couvertures, qui n'avaient point bougé, n'eut pas l'air de la voir, et Alice partit.

V.

Il est nuit. Une veilleuse brûle dans la chambre de Marco. Après s'être réveillé sans fièvre, il a pris quelque aliment et s'est rendormi, aussi calme que s'il n'avait pas essuyé la terrible crise de la matinée. Rassurée sur son fils, Mme Delange n'était que plus complètement livrée à ses tourmens intimes. Pour la première fois depuis son union avec André, une douleur lui venait de lui. Non de lui, encore, son cœur repoussait cette pensée, mais pour lui. Elle ressentit dans toute son amertume ce triste avant-coureur du doute et de la jalousie : la crainte.

— Si on me prenait mon André !

Et cette peur lui donnait des angoisses presque aussi violentes que si elle eût souffert, non pour le pressentiment, mais pour la réalité de ce malheur. Qui pourrait les décrire ces tortures cachées que les grandes passions traînent toujours après elles ? Châtiment redoutable qui accompagne l'amour et marche dans son ombre comme le bourreau d'un tyran. André n'avait pas paru de la journée, et elle l'attendait. La lune enveloppait de ses nappes lumineuses la cime des bois endormis, les prés que zébrait l'ombre gigantesque des peupliers, les champs déserts et les jardins où dormaient les fleurs. Sous sa poétique lumière resplendissait la maison au toit rouge et la croisée ouverte où Marine se penchait. La jeune femme apparaissait, toute vêtue de cette magique clarté, blanche sur le fond d'ombre du petit salon obscur.

André arriva ; il passa devant la fenêtre et disparut par l'escalier de service.

— Enfin ! dit-elle en l'entourant de ses bras, si tu savais ce que j'ai souffert aujourd'hui !

Elle lui dit toutes ses douleurs maternelles ; il la consola en la grondant doucement pour être ainsi exagérée dans ses alarmes. Elle souriait :

— Je suis excessive en tout, tu le sais bien.

Puis elle lui demanda brusquement ce qu'il faisait le matin chez les Rattier.

André parut gêné en racontant l'invitation du bonhomme.

— Je t'attendais,.. dit-elle à demi-voix.

— Est-ce un reproche?

— Oh! non, mon André; tu sais que je trouve bon et bien tout ce que tu fais; mais...

— Mais quoi? dit-il avec humeur. On voit bien que tu as été contrariée, aujourd'hui : il t'en reste un reflet. Qu'as-tu, voyons?

— Eh bien!.. oui! dit-elle tout à coup. D'ailleurs je ne peux pas te cacher une pensée... Ce n'est rien, et j'en souffre malgré moi... C'est... Mais comme mon cœur bat!..

André, vaguement inquiet, fronçait le sourcil.

— Achève, dit-il; tu ménages tes effets avec trop de soin.

— Viens là! s'écria Marine un peu exaltée.

Elle l'entraîna près de la fenêtre, sous la lumière étincelante des astres. Il s'assit, et elle prit à ses pieds sa pose accoutumée.

Moins assise que prosternée, elle s'affaissait sur un coussin, et, les bras arrondis sur les genoux d'André, elle y posait sa tête. Et elle l'écoutait, tandis qu'il la berçait de ses paroles enchanteresses. Elle aimait alors à perdre son regard devant elle, dans le ciel profond d'une nuit étoilée. Elle s'oubliait ainsi jusqu'à se croire des ailes : elle planait dans l'infini. Il faut la paix absolue du cœur à ces ineffables rêveries; et, ce soir, Marine souffrait.

Après avoir glissé aux pieds d'André, elle se souleva à demi et se suspendit à son épaule de ses deux mains croisées.

— Tu ne sais pas ce que m'a dit Alice, aujourd'hui?

Le jeune homme eut un frémissement involontaire que Marine sentit passer sous ses doigts. Elle se pencha anxieuse, et, le regardant dans l'âme :

— Alice m'a dit que tu la courtisais depuis plusieurs mois et que tu voulais l'épouser.

André avait eu le temps de se remettre : il se mit à rire nerveusement.

— Et c'est là ce qui te tourmente? dit-il d'un ton léger; c'est pour ce grand secret que tu m'as fait quitter ce petit coin plein d'ombre, là-bas où nous étions si bien?

— Tu ne sais pas mentir, André, n'est-ce pas? Pourquoi ne pas dire simplement : C'est faux!

— Comment! me disculper? C'est une querelle ridicule que tu me cherches là. Laissons cela, je te prie.

— Je le veux bien, répondit doucement Marine; mais je t'affirme que je souffre, André; pour la première fois, j'ai peur!

— Peur?

— Oui, je sens comme un immense malheur qui tourne autour de moi. Je t'attendais ce soir avec une impatience folle. Je croyais qu'en te voyant toutes mes terreurs allaient disparaître et je les sens qui m'étreignent plus vives que jamais. O mon Dieu!

Elle plia toute défaillante sur les genoux d'André et cacha son visage dans ses mains.

— Tu es folle! dit-il, surmontant son émotion. Voyons, Marine, calme-toi, tu me fais mal...

Elle se redressa à ces mots, et, le regardant avec une tendresse désespérée :

— Pardonne-moi. Tu sais comment je t'aime, dis? Tu sais quelle place tu as prise dans ma vie? Te perdre, c'est mourir!

— Tais-toi! murmura André en l'étreignant pour qu'elle ne vît pas l'effroi de son regard.

Elle palpitait dans ses bras et se serrait près de lui comme pour dire : « Garde-moi! »

— Oh! oui, je te garderai toute ma vie sur mon cœur, lui disait-il autrefois.

Pas un mot aujourd'hui ne montait à ses lèvres.

La très grande pitié qu'il éprouvait pour la jeune femme n'allait pas jusqu'à faire oublier à André ses coupables désirs ni lui donner le courage de les vaincre. Son égoïsme parlait plus haut que la douleur de Marine. Il souffrait réellement pour elle, c'est tout ce qu'il pouvait faire. Quant à se dévouer à son bonheur, cela eût supposé chez lui un appoint de vertu et de générosité dont la nature ne lui avait pas fait le cadeau exceptionnel. Les anges sont rares. André était un homme... comme les autres.

Cependant l'heure ne pressait pas d'avouer. Le sacrifice n'était pas prêt. A quoi bon frapper si tôt la victime? Qu'elle respire encore! C'est toujours autant de gagné et pour elle et pour lui, qui, jusqu'à l'hymen, peut garder sa maîtresse. Il se prit à la câliner comme aux bons jours, lui parlant tout bas cette langue enfantine que le cœur s'oublie longtemps à bégayer.

Pour lui plaire, elle souriait et lui rendait ses caresses. Comme si elle craignait de ne plus l'entendre, elle lui faisait répéter :

— Je t'aime!

Et chaque fois elle arrêtait ce mot divin dans son vol, le recueillant dans un baiser.

— Méchante, qui me reproche de ne plus l'aimer, dit-il tout à coup, je me suis pourtant occupé de vous cette semaine, madame, car sais-tu ce qui m'arrive? J'ai fait un héritage; un de mes oncles est mort.

— Lequel?

— Chut! il n'en faut pas parler. Je suis volé. Je comptais sur une belle succession et j'hérite d'une misère. Je n'en veux rien dire, afin de laisser croire que je suis encore riche... en perspective. C'est pour moitié dans la considération. Donc, j'hérite, et, suivant nos conventions, du reste, je m'empresse de me libérer vis-à-vis de toi et de...

— Que dis-tu?

— Je dis que je sais un placement superbe pour les fonds que je te verse, et dont vous me donnerez quittance, s'il vous plaît, ma belle dame. C'est une affaire très sûre et qui te procurera un revenu splendide si tu veux bien t'en rapporter à moi.

Elle ne répondit rien; sur ses lèvres fermées il y avait une expression déchirante. Marine s'attendait à donner quittance au bas de son contrat de mariage. André l'arrangeait ainsi autrefois. Il oubliait donc, aujourd'hui, qu'elle devait être sa femme! Elle fut sur le point de le dire et ne l'osa pas. Cette cruelle injustice faillit la révolter; mais sa timide fierté la condamna au silence. Était-ce à elle de lui rappeler ses devoirs? Plutôt mourir dans son irréparable honte!

— Tu es le maître, dit-elle enfin; fais ce que tu voudras.

— C'est que, vois-tu, reprit-il avec bonté, j'étais tourmenté de la gêne que tu t'imposes volontairement en refusant toutes les propositions que j'ai pu te faire...

Elle devint pourpre à ces mots.

— ... Et cela tombe à merveille. Tu vas te trouver dans une situation très large; moi, de mon côté, j'aurai rempli mes engagemens, sans que nous devions quoi que ce soit à la générosité l'un de l'autre. L'honneur est sauf, fit-il en riant. Eh bien! tu ne dis rien? Tu n'es pas contente?

Elle le regarda navrée, et répondit lentement :

— Oh!.. très contente.

Puis elle laissa tomber sur les mains d'André son front brûlant. La nuit s'avançait; il se leva pour partir. Comme autrefois, il l'embrassa tendrement, promenant ses lèvres de l'épaule frémissante de la jeune femme au bout de ses doigts mignons et répétant :

— Dors bien, mon ange aimé, dors bien. A demain!

Elle écouta le bruit de ses pas, qu'il assourdissait pour descendre, puis courut à la fenêtre.

C'était une de leurs joies. Quand il partait, il se retournait à chaque pas et envoyait des baisers. Lorsqu'il faisait noir, elle prenait un flambeau et l'élevait au-dessus de sa tête, afin qu'il vît à sortir des massifs; ce qui ne l'empêchait nullement de se jeter au travers, car il s'occupait moins de trouver son chemin que d'admirer la stature élégante de ce gracieux phare qui l'éclairait de sa seule

beauté. Mais si le ciel était clair et la lune brillante, il s'en allait lentement, revenait, jetait des signes d'adieu, et ne s'éloignait qu'à regret. Ce soir, André se hâta de gagner le parc ; il fuyait Marine comme un remords. Pourtant, avant de disparaître sous les arbres, il se retourna : l'habitude et le souvenir, l'avaient pris par les épaules. Il s'arrêta une seconde, puis repartit en courant : cette femme vêtue de blanc et enveloppée de la lueur fantastique des astres d'une façon qui lui parut alors surnaturelle, l'avait frappé comme la vue d'un spectre. Il crut l'entendre pousser un cri lamentable et courut plus fort. C'était un oiseau de nuit qui passait.

Debout dans le salon plein d'ombre, Marine pressait son front dans ses mains. Sa douleur trop grande n'avait pas de larmes. Mais, tout énervée, elle se sentait prise d'effroi : le silence, la nuit, ces deux épouvantes, la tenaient immobile. Soudain un bruit léger se fit entendre dans l'appartement de Marco. Marine releva la tête et courut vers son fils : il dormait.

La tiède atmosphère de cette chambre doucement éclairée pénétra la jeune femme et brisa ses nerfs. Elle glissa agenouillée près du lit où reposait son autre ardente affection et plongea son visage dans les couvertures pour étouffer les sanglots qui lui montaient aux lèvres. Alors Marco souleva lentement ses paupières ; et comme sa mère restait prosternée, il ouvrit tout à fait les yeux et les attacha sur elle avec une expression d'ineffable pitié.

A peine remis de la secousse violente qui l'avait un instant abattu, Marco exprima le désir impérieux de partir immédiatement pour préparer son baccalauréat. Marine inquiète et ne voulant point céder consulta le docteur ; celui-ci félicita le jeune garçon et approuva ses intentions studieuses. André insista pour que l'on profitât sans retard de ses bonnes dispositions. Il n'y eut que les Rattier qui s'abstinrent de donner leur avis : madame était en froid avec Marine depuis l'arrivée du docteur, et Alice n'osait pas dire ce qu'elle en pensait.

Mme Delange, que personne ne soutenait dans sa résistance, essaya de retenir son fils au moins jusqu'après les vacances ; mais elle dut céder : Marco « voulait. » Mai commençait. Le jeune homme entendait profiter des trois derniers mois de l'année scolaire, ainsi que des vacances prochaines pour se débrouiller et se mettre en état de suivre les cours à la rentrée.

En réalité, l'enfant s'exilait de la maison ; mais il nourrissait le secret espoir d'entraîner sa mère avec lui, de l'arracher à André. Et les circonstances semblaient devoir favoriser ses désirs. Marco allait achever ses études à Paris afin de profiter des soins du frère de son père, professeur au lycée Charlemagne. Cependant un assez bizarre mariage avait introduit dans la maison du professeur une

femme dont les antécédens ne permettaient pas à Mme Delange de lui confier son fils. Marco l'attendait là. Abandonnerait-elle son enfant à cette surveillance douteuse, ou le laisserait-elle vivre seul, au milieu de Paris, elle dont la sollicitude s'effrayait des accidens les plus légers, dont les soins minutieux, tracassiers même, tant elle les exagérait, le poursuivaient sans cesse? Pourrait-elle être enfin vivre sans lui?

— Non, pensait Marco avec orgueil; elle viendra.

Et Marine, déchirée dans son cœur par cette même pensée, se demandait :

— Que faire? lequel abandonner?

Elle faillit perdre la raison à s'interroger ainsi sans pouvoir se répondre.

Enfin elle dit à André :

— Que faut-il que je fasse?

Il répondit mollement :

— Reste.

— Et Marco?

— Marco partira.

— Il faut donc que je parte! Oh! je ne le pourrai jamais! jamais! s'écria la malheureuse femme. André, viens avec nous...

— Chère folle! dit-il en lui baisant les mains, est-ce que c'est possible?

— Il n'y a donc de possible que ma douleur! Oh! je suis perdue!.. Mon enfant! mon André!.. Tu ne sais pas, toi, ce que c'est que d'avoir deux passions comme celles-là! L'une qui tient à mes entrailles depuis le premier tressaillement de mon fils; l'autre qui m'étreint tout entière depuis ton premier baiser! Quand je pense à vous perdre, toi ou lui, j'éprouve un effroi si violent qu'il me semble que j'en vais mourir... Mon Marco! mon cher petit, que j'ai toujours gardé blotti près de moi, dont toute la vie est faite de soins et de tendresses, je le laisserais s'en aller, vivre seul, tout seul, comprends-tu, sans sa mère! Mais il pleurerait comme un pauvre enfant abandonné!.. Oh! non, j'irai, je le dois, je... Oh! par pitié, que je meure! Et comment vivrai-je moi-même, malheureuse, si je suis loin de toi!.. Mon André, regarde-moi.

Elle lui prit la tête dans ses mains et le couvrit d'un regard voilé par cette ivresse sainte de la passion absolue :

Il me semble que l'air me manque et je ne respire plus quand je pense seulement ceci : Je ne le verrai pas! Tu sais bien que je vis pour toi, parce que tu le veux, parce que tu as besoin de mes baisers pour être heureux. Si tu ne m'aimais plus, ah! ce serait vite fait! Je crois que je m'évanouirais dans l'air comme une âme que le corps abandonne... Tu es mon âme!.. Dis? aime-moi!

— Mais je t'aime, ma chère tête folle! Voyons, calme-toi, tu t'excites.

— Tais-toi! dit-elle en se laissant tomber épuisée sur l'épaule d'André; laisse-moi t'aimer et me consumer en t'aimant jusqu'à ce que j'en meure.

Au bout d'un moment elle reprit toute gémissante :

— Et cependant il faut partir!

André paraissait très las de cette scène; il se leva et entraîna la jeune femme.

L'endroit où ils se trouvaient formait une retraite obscure au fond d'une étroite allée du bois : ils l'avaient découverte et adoptée. Nul chemin frayé ne passait à portée de la voix. Les taillis touffus les environnaient de toute part. Comme ils s'éloignaient dans le sentier plein d'ombre, Marco se dressa soudain à deux pas du banc où ils s'étaient assis. Le visage meurtri par la pression des mains pour étouffer ses larmes, pâle entre les sillons rougeâtres dont ses doigts crispés avaient rayé sa chair, ses yeux s'ouvraient, tout trempés, avec l'expression d'immobilité et d'effroi que donnerait une vision surnaturelle. La passion plus qu'humaine dont Marine venait de jeter les éclats autour d'elle frappait son cerveau d'une sorte de lumière éblouissante, et dans cette clarté, sa mère, possédée par un tel amour, lui apparaissait grandie et sacrée. Elle lui causait une terreur respectueuse comme s'il la voyait livrée, sur le trépied antique, aux transports inconsciens de la fureur d'un dieu. Il comprenait maintenant que cette femme eût pu faillir; et, comme elle, il eut l'intuition d'une force redoutable sous laquelle on succombe et dont il faut trembler sans maudire les vaincus. Son cœur se remplissait d'une pitié suprême pour le déchirant martyre de Marine. Il eût voulu se traîner à ses pieds et lui dire :

— Mère, je t'adore, je te plains...

Il la regardait disparaître au loin, toute tremblante et affaissée au bras d'André, semblable à ces malades que l'on promène jusqu'au dernier moment d'une vie qui s'en va.

— Malheureuse! murmurait Marco.

Mais violemment il appuya ses mains sur sa poitrine, où l'ardeur du dévoûment venait de naître au souffle brûlant tombé des lèvres de Marine.

— Et c'est pour moi qu'elle souffre, pour moi! Oh! non, mère bien-aimée, je ne ferai pas couler tes larmes. Sois heureuse, je partirai seul! Je te défends de me suivre. Reste avec lui!.. Et toi, fit-il en allongeant son bras vibrant de menace, comme si André eût pu le voir et l'entendre, et toi, je te la laisse, puisqu'elle t'aime plus que sa vie. Mais prends garde, ah! prends bien garde de ne pas la faire pleurer!

GEORGE DE PEYREBRUNE.

LA

SITUATION FINANCIÈRE

On peut dire que, dans ce siècle si fécond en grands événemens, peu de faits ont produit en Europe une impression aussi profonde que la rapidité surprenante avec laquelle la France a payé la colossale rançon qui lui avait été imposée et a rétabli ses finances et son crédit. Les uns ont fait honneur de ce résultat à l'habileté des combinaisons adoptées par notre gouvernement; les autres, avec justice, en ont rapporté une grande part aux habitudes laborieuses et aux mœurs économes de notre population : tous ont conçu et conservé la plus haute idée de la richesse de notre sol et de l'abondance de nos ressources. Nous sommes loin de penser que cette impression se soit affaiblie; on ne saurait, cependant, contester que l'Europe assiste avec une sorte de stupeur qui n'est pas sans un mélange d'appréhension au développement prodigieux que la spéculation a pris en France depuis deux ans et demi. Aucune nation ne se dissimule qu'elle aurait à ressentir le contre-coup de l'ébranlement du marché français : aussi notre situation financière est-elle, de la part des hommes d'état étrangers, l'objet d'une étude attentive, et il n'est point de question sur laquelle les écrivains spéciaux reviennent plus fréquemment. Le souvenir de Law et des folies de la rue Quincampoix a été évoqué plus d'une fois : on ne se fait pas faute de prévoir et d'annoncer une crise et de nombreuses catastrophes comme l'inévitable dénoûment du spectacle auquel nous assistons. Ces alarmes sont-elles excessives? ne sont-elles pas fon-

dées dans une certaine mesure? Si le lecteur veut bien ne pas se laisser rebuter par des faits et des chiffres, nous rechercherons ce qu'il faut penser de la confiance un peu téméraire dont la spéculation française fait preuve et des prédictions peu rassurantes qui nous viennent de l'étranger.

I.

Quelle est la situation des finances? Telle est évidemment la première question que nous ayons à examiner, puisque le crédit de l'état est la mesure de la fortune publique et l'élément régulateur du marché. Le rapporteur-général du budget de 1882 vient de faire de cette situation la peinture la plus brillante. Un milliard de dettes amorti en quatre années, 300 millions d'impôts supprimés pendant la même période, un budget en équilibre, et l'espérance de plus-values qui consolideront cet équilibre et permettront de nouveaux dégrèvemens d'impôts : tel est le tableau qu'on nous présente. L'approche des élections générales n'a-t-elle pas agi sur l'esprit du rapporteur, et cette préoccupation ne l'a-t-elle pas conduit à forcer les couleurs? Si M. Thiers pouvait sortir de la tombe et appliquer sa parfaite connaissance des affaires et sa merveilleuse lucidité à décomposer les divers élémens du budget de 1882, il est permis de douter qu'il arrivât à des conclusions aussi optimistes.

Lorsque M. Thiers fut appelé, par une sorte d'acclamation publique, à prendre la direction du gouvernement, il n'avait pas seulement à trouver les milliards nécessaires à la libération du territoire, il avait à acquitter la plus grande partie des dépenses de la guerre, et il fallait aussi pourvoir à la reconstitution de notre matériel ainsi qu'à la mise en état de défense de nos frontières. L'ensemble de ces dépenses ne pouvait être évalué au-dessous de 10 à 12 milliards. M. Thiers accepta courageusement ce fardeau. Il demanda au pays de s'imposer les sacrifices nécessaires non-seulement pour faire face à toutes les dépenses du budget et aux charges des emprunts à contracter, mais pour avoir un excédent de recettes de 200 millions. Cet excédent devait être employé à rembourser en cinq années le milliard avancé à l'état par la Banque de France. Ce remboursement, en permettant à la Banque de renoncer au cours forcé de ses billets et en replaçant la circulation fiduciaire sur des bases solides et indiscutables, devait restituer à notre commerce les ressources et les facilités dont il avait besoin pour reprendre son essor. La Banque remboursée, les 200 millions d'excédent devaient constituer un fonds d'amortissement destiné à éteindre la dette créée par la guerre; les réductions apportées annuellement dans les charges de la dette par l'action d'un fonds d'amortisse-

ment aussi considérable auraient servi, ainsi que les plus-values des recettes, à alléger par des dégrèvemens successifs le fardeau des contribuables.

On ne peut adresser que des éloges à ce plan, inspiré par l'exemple des États-Unis qui, au lendemain de leurs discordes civiles, n'ont pas hésité à maintenir tous les impôts de guerre afin d'avoir un excédent de recettes considérable et de l'appliquer à la réduction de la dette nationale. Malheureusement, on ne tarda pas à s'écarter de ce plan si sage. Il comprenait deux points essentiels : le maintien d'un équilibre rigoureux entre les recettes et les dépenses et la cessation de tout emprunt direct ou indirect. Pour atteindre ce double résultat, il aurait fallu maintenir rigoureusement des impôts impopulaires et demander au patriotisme de l'assemblée nationale quelques taxes nouvelles pour suppléer au rendement insuffisant de celles qu'on avait établies. On ne se sentit point la résolution nécessaire et l'on entra presque immédiatement dans la voie des expédiens de trésorerie.

On commença par réduire de 50 millions les remboursemens à faire à la Banque : on avait donc 50 millions de moins à demander aux recettes, et l'on s'en autorisa pour abandonner quelques petites taxes et pour en diminuer quelques autres. On peut même dire que le dernier remboursement à la Banque ne fut opéré que par un simple jeu d'écritures, au moyen de la convention qui, en échange de l'exemption du timbre accordée à ses billets, impose à la Banque l'obligation de porter de 60 millions à 140 l'avance de fonds qu'elle était tenue de faire gratuitement au trésor. Une mesure qui avait pour objet apparent de constituer au profit du trésor un fonds de roulement gratuit fut transformée en une recette, puisqu'elle servit à équilibrer le budget de l'exercice dans lequel l'avance supplémentaire fut mise à la disposition du ministre des finances. La soulte demandée aux porteurs de l'emprunt Morgan, lors de la conversion, et qui n'était qu'un emprunt déguisé, fut également transformée en une recette et servit à équilibrer un autre budget.

Quel fut le résultat de ces budgets artificiels dans lesquels des recettes factices compensaient le produit des impôts qu'on renonçait à faire voter et de ceux qu'on abandonnait? C'est qu'on n'obtint jamais les 200 millions d'excédens de recettes que M. Thiers avait jugés indispensables pour donner à nos finances une assiette solide et préparer la réduction et la conversion de la dette. Le produit le plus élevé fut obtenu dans l'exercice 1875, qui donna un excédent de recettes de 111 millions. Sur cette somme, 25 millions seulement, employés à parfaire un paiement à la Banque, reçurent l'affectation que M. Thiers aurait voulu donner à tous les excédens de recettes : le surplus fut appliqué à défrayer, dans les bud-

gets suivans, des diminutions de recettes ou même des dépenses qui auraient dû être couvertes par les ressources de ces exercices. A partir de 1875, la chute est rapide : le budget de 1876 ne présente plus qu'un excédent de recettes de 75 millions ; cet excédent descend à 19 millions pour 1877, à 5 millions et demi pour 1878, à 1 million pour 1879, et le budget de 1880 fut présenté par M. Léon Say avec un excédent de recettes présumé de 1,645,000 fr.

Cet abandon si prompt et si complet du plan de M. Thiers se justifie-t-il par la survenance inattendue de dépenses obligatoires, par quelqu'une de ces nécessités publiques devant lesquelles toute autre préoccupation doit céder? Non, dans cette période, la France n'a été frappée par aucun désastre et n'a pas eu de guerre à soutenir. On ne peut invoquer davantage l'affaiblissement du rendement des impôts. Non-seulement les diverses sources du revenu public ont donné, chaque année, les produits prévus par l'administration des finances ; mais les recettes réalisées ont présenté sur les recettes prévues des plus-values qui ont toujours été en croissant, et qui du chiffre de 30 millions se sont élevées à celui de 100 millions pour les derniers exercices. A défaut des ressources qu'on cessait d'inscrire au budget, ces plus-values mettaient encore à la disposition du gouvernement des sommes importantes qui auraient pu être appliquées à l'extinction graduelle du fonds de liquidation ou à l'amortissement de la dette. Pas un centime de ces rentrées imprévues, on pourrait dire inespérées, n'a reçu cette utile affectation. Tout a été absorbé par le rapide développement des dépenses improductives et par la progression constante des crédits supplémentaires et extraordinaires qui, pour l'exercice 1877, ont atteint et même dépassé le chiffre inouï de 87 millions.

Ces crédits, inconnus en tout autre pays, ont toujours été la plaie des finances françaises. Ils sont ouverts par de simples décrets, sans justification préalable, et ils mettent à la disposition des ministres des sommes souvent très considérables imputées sur les excédens éventuels de recettes, et sur ce qu'on appelle, par un euphémisme administratif, les ressources de la dette flottante; ce qui veut dire que le gouvernement se les procurera par la voie de l'emprunt, au moyen de l'émission de bons ou d'obligations du trésor. Ces ouvertures de crédit doivent recevoir l'approbation législative; mais lorsque la loi destinée à les ratifier est portée devant les chambres, la dépense est faite, le ministre responsable a souvent cessé de faire partie du gouvernement: placé en face de faits accomplis et irrévocables, le pouvoir législatif n'a plus sa liberté d'action et, le plus souvent, il sanctionne sans discussion des dépenses que peut-être il n'aurait pas autorisées si son consentement lui avait été demandé en temps utile. Ouverts arbitrairement et dépensés sans

contrôle effectif, les crédits supplémentaires et extraordinaires ont, en outre, le grave inconvénient de détruire après coup l'équilibre du budget le mieux établi et de répandre l'obscurité sur la situation financière en renversant tous les calculs qui ont servi de bases aux votes de la législature. Aussi a-t-il toujours été entendu qu'ils devaient être réservés pour les cas d'urgence, pour les besoins impérieux et imprévus. L'empire avait entrepris de les supprimer, en leur substituant le système des viremens, qui donnait au budget, une fois voté, le caractère d'un véritable forfait entre le gouvernement et les chambres. M. Thiers, qui croyait qu'on ne pouvait gouverner sans cette facilité, en a rétabli l'usage; mais comme il est impossible de se dissimuler la tentation irrésistible qu'ils exercent sur les ministres, toujours assaillis de demandes d'argent, on avait remis en vigueur les anciennes règles à l'aide desquelles on avait essayé de restreindre l'ouverture de ces crédits en rendant le contrôle législatif plus prompt et plus efficace. Non-seulement les lois destinées à sanctionner les crédits supplémentaires et extraordinaires ouverts en l'absence des chambres doivent être soumises à celles-ci dès leur réunion, afin d'abréger autant que possible la période qui sépare l'ouverture d'un crédit de sa ratification; mais on a voulu assurer au pouvoir législatif le moyen d'apprécier la perturbation que ces dépenses imprévues peuvent apporter dans la situation financière. La loi du 9 juillet 1836, et les règlemens généraux sur la comptabilité financière, en date des 31 mai 1838 et 31 mai 1862, imposent à l'administration des finances l'obligation de publier, chaque année, les résultats provisoires de l'année précédente en recettes et en dépenses, et en outre le compte définitif du dernier exercice clos, ainsi que tous les documens nécessaires pour établir la situation financière au 31 décembre précédent: parmi ces documens figurent, outre la récapitulation des recettes et des dépenses effectuées, le compte de la dette inscrite en capital et en intérêts, et les comptes de trésorerie faisant connaître le chiffre et les charges de la dette flottante.

La pensée qui a inspiré ces règlemens est facile à saisir; le législateur a voulu que les chambres, en abordant la discussion d'un nouveau budget, eussent entre les mains tous les moyens de savoir si le ministre des finances s'est maintenu pour les emprunts temporaires qui constituent la dette flottante dans les limites imposées par la loi du budget; si l'exercice clos le 1er juillet précédent s'est soldé par un excédent de recettes disponible, ou s'il a laissé un déficit à combler; enfin si l'exercice en cours et dont les recettes ont été presque intégralement opérées, le 31 décembre précédent, fait prévoir un excédent en recettes ou en dépenses. Éclairées par ces renseignemens, les chambres ont le devoir, dans un cas, d'in-

scrire au nouveau budget les ressources nécessaires pour couvrir le déficit constaté ou prévu et, dans l'autre, d'appliquer à la réduction de la dette les excédens disponibles. De cette façon, la nation devait toujours connaître exactement la situation financière, puisqu'il ne pouvait y avoir d'incertitude que sur quelques chiffres de l'exercice en cours. Il est regrettable que ces règles si judicieuses aient cessé d'être observées depuis une dizaine d'années ; ces éclaircissemens dont les chambres ont besoin pour contrôler efficacement la gestion de l'administration des finances et pour statuer avec sécurité sur la situation financière ne leur sont plus fournis en temps utile. Ainsi, au moment où le corps législatif a commencé à discuter le budget de 1882, il aurait dû avoir sous les yeux le compte définitif de l'exercice 1879, clos le 1er juillet 1880 ; et les comptes provisoires de l'exercice 1880 tel qu'il se présentait au 31 décembre 1880. Loin qu'il en soit ainsi, le document le plus récent que le corps législatif ait entre les mains est le projet de règlement définitif de l'exercice 1877, qui lui a été apporté le 19 février 1881, c'est-à-dire en retard de deux années ; encore la chambre ne saurait-elle délibérer sur ce projet tant qu'elle n'aura pas reçu les comptes de dépense établis par ministère, le compte général de l'administration des finances, qui peut seul faire connaître la situation définitive, et enfin la déclaration de conformité de la cour des comptes : c'est-à-dire qu'elle est saisie d'un projet de comptes dont toutes les pièces justificatives manquent encore et ne seront sans doute fournies qu'à la législature qui lui succédera.

Ce manque de diligence de la part du gouvernement trouve, sinon une justification, au moins une apparence d'excuse dans la paresse législative. Absorbé par les querelles de personnes et les luttes de parti, le corps législatif ne montre aucune ardeur à réclamer les comptes de l'administration financière quand on les lui fait attendre, aucun empressement à les examiner lorsqu'on les lui apporte. Ainsi des projets de loi portant règlement définitif d'exercices clos ont été présentés :

Pour 1870, le 14 mars 1876;
1871, le 16 mai 1876;
1872, le 27 février 1877;
1873, le 16 novembre 1877;
1874, le 27 juin 1878;
1875, le 22 mars 1879;
1876, le 9 mars 1880;
1877, le 19 février 1881.

De ces huit projets de loi le premier seul, celui relatif à l'exercice 1870, a été l'objet d'un rapport qui a été déposé le 17 février

1879, il y a, par conséquent, plus de deux années, mais il n'a pas encore été mis en discussion. Depuis onze années, par conséquent, pas un seul budget n'a été réglé définitivement : on ne possède que des comptes provisoires et on n'a pu arrêter que des situations également provisoires. Au seul point de vue de la comptabilité des finances, cet état de choses présente déjà de graves inconvéniens puisqu'on ne peut arrêter définitivement aucune écriture. Le ministre actuel des finances a reconnu qu'en ce qui concerne notamment la dette flottante et les découverts du trésor, il résulte de l'absence de comptes définitifs « un trouble et des complications dans les écritures, qui ne sont pas ainsi la représentation exacte des faits accomplis. » Il n'échappera à personne que ce trouble et ces complications dans les écritures du trésor ne sont qu'un inconvénient secondaire auprès de l'ignorance dans laquelle le gouvernement et le pays sont tenus sur la situation exacte des finances publiques, auprès de la suppression du contrôle législatif, et surtout auprès du danger que les ministres ne se laissent trop facilement entraîner à accroître, par la voie des crédits supplémentaires ou extraordinaires, des dépenses dont l'apurement définitif n'aura lieu qu'au bout d'une dizaine d'années.

Grâce à ces facilités dangereuses, à la création continuelle de nouvelles dépenses et à la multiplication vraiment excessive des crédits supplémentaires et extraordinaires, la libération de l'état vis-à-vis de la Banque ne s'est opérée qu'en sept années; on pourrait même dire en huit au lieu de cinq. Quant au compte de liquidation, qui ne devait demander à la dette flottante qu'une assistance temporaire et qui devait être soldé, comme le compte vis-à-vis de la Banque, au moyen de l'excédent des recettes maintenu au chiffre minimum de 200 millions, il n'a jamais été alimenté que par l'emprunt. Il en est résulté deux conséquences fâcheuses : la première qu'un nouvel élément de perturbation a été introduit dans les budgets; la seconde, que, malgré les sacrifices énormes que le pays s'est imposés, les charges permanentes de la nation, au lieu de diminuer graduellement, comme le voulait M. Thiers, n'ont cessé d'aller en s'accroissant.

La nécessité de trouver pour le compte de liquidation des ressources qu'on n'avait plus la fermeté de demander à l'impôt ou la sagesse d'obtenir par des économies, conduisit à développer rapidement la dette flottante, et comme la multiplication excessive des bons du trésor en eût rendu la négociation plus onéreuse et plus difficile, comme le même inconvénient s'opposait parfois à ce qu'on accrût le nombre des obligations à court terme qu'on avait mises dans le public, l'administration des finances se trouva acculée plusieurs fois à des expédiens. L'un des plus regrettables a été l'im-

mobilisation d'une notable partie des fonds des caisses d'épargne, que la prudence commande, au contraire, de tenir toujours disponibles. Une somme de 200 millions, provenant des caisses d'épargne, fut transformée, par décision ministérielle, en obligations du trésor à l'échéance de cinq ans. Quels ne seraient pas les embarras du gouvernement si, par suite d'événemens imprévus, d'une crise industrielle ou simplement d'une panique, les demandes de remboursement venaient à se multiplier soudainement et dans une proportion considérable? Le moindre délai dans le paiement des livrets porterait au crédit public une atteinte irréparable; et cependant il ne serait possible de faire face aux remboursemens qu'en négociant la signature du ministre des finances. Un autre expédient a consisté à demander des avances temporaires à la Banque de Erance : ces demandes d'avances étaient des emprunts véritables, emprunts tout à fait irréguliers puisqu'ils avaient lieu sans l'autorisation préalable et même à l'insu des chambres; ils étaient contraires tout à la fois à la législation financière et aux statuts de la Banque. L'irrégularité de ce procédé ayant été reconnue, on tourne maintenant la difficulté en émettant des obligations à terme qu'on invite la Banque de France à acquérir. Il est incontestable que la Banque, qui a le droit d'acquérir des rentes perpétuelles, peut tout aussi bien acheter et mettre dans son portefeuille des fonds à échéance fixe; mais il en résulte un nouvel élément d'obscurité dans la situation financière : le compte courant du trésor à la banque ne donne plus, comme autrefois, la mesure exacte des rapports de l'état avec notre grand établissement financier, puisque rien ne fait connaître si le trésor a épuisé l'avance gratuite de 140 millions qu'il a droit de demander ou s'il en a remboursé une partie, et que rien n'indique non plus si le trésor n'a pas fait porter à son compte courant, concurremment avec des recettes réelles, le montant des obligations à terme que la Banque a été invitée par lui à acquérir. Des critiques chagrins pourraient dire que, si la lettre de la loi est observée, l'esprit n'en est pas respecté. Les économistes et les hommes d'état, qui regardent l'indépendance de la Banque comme une nécessité de premier ordre, qui verraient avec les plus vives appréhensions que cet établissement fût transformé peu à peu en un simple instrument de trésorerie, s'inquiéteront plus encore de savoir quel degré de liberté est laissé à l'administration de la Banque pour accepter ou refuser les propositions du ministre des finances.

Préoccupé de reculer le terme de ses engagemens, le gouvernement a successivement porté de quatre années à cinq, puis à six, l'échéance des obligations du trésor : l'obligation à six ans qu'on appelle, par un néologisme financier, l'obligation sexennaire, est maintenant le type consacré. Mais on a eu beau reculer l'échéance, ces

obligations n'ont pas tardé à devenir par leur multiplication une lourde charge et un embarras. En présentant le budget de 1880, M. Léon Say, avec une franchise qui n'a pas été imitée, reconnaissait que le chiffre des obligations à court terme qui arrivaient à échéance en 1880 s'élevait à 167 millions, mais que les ressources prévues ne permettraient d'en rembourser que pour 91 millions. L'excédent de recettes de 1,645,000 francs prévu pour le budget de 1880, correspondait donc, en réalité, à un déficit réel d'un peu plus de 74 millions; puisque 76 millions d'effets souscrits par le ministre des finances et qui, de son aveu, constituaient « une assignation à l'état, une exigibilité dont le paiement était obligatoire, » étaient exposés à demeurer en souffrance. Pour régulariser cette situation, M. Léon Say avait introduit dans la loi de finances un article tout nouveau que les lois suivantes ont reproduit. En vertu de cet article, tous les excédens de recette de l'exercice, s'il s'en produisait, devaient être appliqués au remboursement des obligations arrivées à échéance ; celles qui n'auraient pas été couvertes par ces excédens devaient être remplacées « par de nouvelles obligations à court terme émises dans la même forme que celles qu'on aurait payées. » M. Léon Say prévoyait donc pour le trésor la situation de ces commerçans besogneux qui n'échappent que par des renouvellemens onéreux à la constatation de leur insolvabilité. Il se faisait autoriser d'avance à renouveler pour 76 millions d'effets souscrits par l'état ; mais du moins, s'il différait cette charge, il ne la rejetait pas sur un avenir dont l'éloignement l'aurait fait perdre de vue, et par une sage précaution il mettait les excédens éventuels de recette à l'abri des convoitises du corps législatif, qui aurait pu les appliquer à des augmentations de dépenses ou à d'imprudentes diminutions d'impôts. Voyez avec quelle inépuisable fécondité le goût de la dépense enfante chaque jour de nouveaux expédiens : une ingénieuse habileté a tourné contre l'équilibre du budget la précaution prise pour le protéger. Le ministre des finances considère aujourd'hui comme un droit acquis cette autorisation de renouvellement qui n'avait été demandée et accordée qu'à titre accidentel ; il en fait un moyen régulier de trésorerie et, en conséquence, il ne fait figurer au budget que la somme qu'il lui convient de rembourser, se réservant de renouveler le surplus des obligations échues. C'est ainsi que les obligations qui arrivent à échéance en 1881 s'élèvent à 161 millions : on n'en a inscrit que pour 91 millions au budget. Pressé de questions, le ministre des finances vient de reconnaître, dans la discussion du budget de 1882, que le montant réel des obligations qui viennent à échéance, l'an prochain, est de 170 millions, bien qu'il n'ait prévu et inscrit au budget que le remboursement de 102 millions. Or, si élastique que soit la langue

financière, il est impossible de contester que des budgets qui ne sont présentés en équilibre qu'à la condition de rejeter sur les exercices suivans 60 ou 70 millions de dettes échues et exigibles, sont des budgets en déficit. Voici donc encore une nouvelle source d'obscurité pour nos finances : l'impossibilité de savoir, par la seule lecture du budget, si les remboursemens prévus par le ministre des finances embrassent la totalité ou seulement une partie des exigibilités auxquelles le trésor doit faire face ; le chapitre de dépenses relatif à la dette flottante n'apprend rien à cet égard : seul le ministre des finances sait et peut dire quel est le chiffre total des engagemens échus de l'état et quelle proportion de ces engagemens il se propose de rejeter sur les exercices suivans par des renouvellemens. Ce procédé nouveau pour équilibrer les budgets est trop ingénieux et trop commode pour qu'il soit possible d'y voir autre chose que le plus dangereux des expédiens. Il est à désirer qu'on revienne au plus tôt aux saines traditions qui ont présidé pendant un demi-siècle à la gestion de la fortune publique. Le jour où les vicissitudes ministérielles amèneront à la tête de l'administration financière un ministre doué de quelque prévoyance et de quelque virilité, celui-ci fera table rase de tous ces expédiens et de toutes ces finasseries : il éteindra courageusement par un emprunt les obligations de toute sorte et de toute forme qui déroutent les calculateurs les plus attentifs et les plus patiens ; il réduira la dette flottante et les fonds de roulement du trésor aux encaissemens qui sont obligatoires et aux seuls bons du trésor dont le chiffre est arrêté par la loi : il restituera ainsi à nos finances la clarté et la limpidité qu'elles ont perdues : il fera recouvrer au contrôle législatif son efficacité et il rendra la sécurité au pays.

II.

Toutefois, le danger le plus grave pour les finances françaises n'est pas dans les pratiques regrettables qui se sont introduites depuis quelques années et qu'il dépend de la sagesse du gouvernement ou de la vigilance des chambres de corriger immédiatement : il est dans la création du budget extraordinaire qui met la France au régime de l'emprunt continu et indéfini. Ce serait une erreur de croire que ce qu'on nomme aujourd'hui le budget extraordinaire ressemble en rien à ce qu'on appelait du même nom dans les dernières années de l'empire. La distinction entre les dépenses ordinaires et les dépenses extraordinaires n'était, sous l'empire, qu'une question de classification ; on inscrivait au budget ordinaire les dépenses qui avaient un caractère permanent ou obligatoire et au budget extraordinaire les dépenses simplement utiles qui étaient

susceptibles d'être effectuées graduellement ou même ajournées; mais s'il y avait deux budgets des dépenses, il n'y avait qu'un seul budget des recettes pour les alimenter tous les deux; les dépenses extraordinaires de chaque exercice devaient, aussi bien que les dépenses ordinaires, être couvertes par les recettes de ce même exercice. Il n'en est plus ainsi aujourd'hui : les recettes de chaque exercice sont appliquées en totalité et exclusivement aux dépenses ordinaires, qu'elles ont peine à couvrir; le budget des dépenses extraordinaires n'est alimenté ni par les recettes, ni par l'excédent des recettes sur les dépenses ordinaires, ni par une dotation quelconque; il n'a d'autres ressources que celles qui sont fournies par l'emprunt. On a même imaginé un fonds public nouveau, une forme spéciale d'emprunt pour pourvoir à ses besoins. Les deux créateurs du budget extraordinaire, MM. de Freycinet et Léon Say, n'ont rien dissimulé à cet égard dans les discours célèbres qu'ils ont prononcés à Boulogne-sur-Mer et à Dunkerque en septembre 1878. M. de Freycinet exposa son plan, qui consistait à dépenser chaque année de 400 à 500 millions en travaux publics. M. Léon Say, après s'être félicité, à juste titre, d'avoir pu trouver à un taux très modéré les centaines de millions nécessaires au rachat des réseaux secondaires, donna l'assurance que l'épargne française fournirait sans peine chaque année le demi-milliard demandé par son collègue.

En réalité, le budget extraordinaire n'est pas autre chose, sous un nom différent, que le compte de liquidation dont on ne pouvait prolonger indéfiniment l'existence; mais il est le compte de liquidation étendu et amplifié. Celui-ci devait pourvoir à la reconstitution de notre matériel militaire et naval, considérée comme une dépense extraordinaire et temporaire. Le budget extraordinaire, si on avait pris au pied de la lettre les déclarations de M. de Freycinet, aurait dû pourvoir uniquement à l'exécution des chemins de fer et des canaux dont l'exécution viendrait à être jugée nécessaire pour compléter le réseau de nos voies ferrées et de nos voies navigables; mais on négligea d'imposer à sa mission ces limites restrictives. On mit tout d'abord à sa charge les crédits complémentaires demandés par les ministères de la guerre et de la marine et qui auraient été imputés sur le compte de liquidation, si ce compte n'avait été supprimé. Il y avait donc déjà trois parties prenantes au lieu de deux; mais on n'en est pas resté là. Nous voyons le ministère de l'intérieur figurer au budget extraordinaire de 1882 pour un crédit de 10 millions; tous les autres ministères y figureront tôt ou tard, car tous auront des constructions neuves à édifier ou se découvriront des besoins urgens. Un ministre des finances combattant, il y a une quinzaine d'années, le transfert de certains crédits au budget extraordinaire, disait à la tribune : « La rectification d'une route peut être

une dépense accidentelle et extraordinaire pour la localité où elle s'exécute ; mais comme on exécute nécessairement tous les ans un certain nombre de rectifications semblables, le crédit destiné à y faire face représente une dépense permanente et doit figurer au budget ordinaire. » On est loin de se montrer aussi rigoureux aujourd'hui, et l'on donne au budget extraordinaire une élasticité alarmante pour le bon ordre de nos finances. Déjà le sénat vient de rayer du budget extraordinaire et de faire reporter au budget ordinaire un crédit de 16 millions demandé par le ministre de la marine, parce qu'il s'agissait d'une dépense normale qui n'avait point les caractères de celles auxquelles pourvoyait précédemment le compte de liquidation. Par un phénomène étrange, au moment où le ministère des travaux publics, prenant la place précédemment occupée par le ministère de la guerre, devient la source principale de dépenses, et où l'on devrait s'attendre à voir son budget présenter de notables accroissemens, on voit, au contraire, les crédits demandés pour ce département demeurer au-dessous des chiffres antérieurs et décroître graduellement de 30 ou 40 millions. L'étonnement cesse, il est vrai, lorsqu'après avoir comparé les budgets ordinaires de plusieurs années successives, on prend le budget extraordinaire et qu'on retrouve à ce budget les crédits dont la disparition ou l'affaiblissement avait frappé à la lecture du budget ordinaire. La dépense a été simplement transférée d'un des deux budgets à l'autre. Le ministre des finances dispose donc aujourd'hui de deux procédés pour équilibrer artificiellement le budget général : d'une part, il peut rejeter sur l'avenir, au moyen de renouvellemens, autant qu'il lui plaît des engagemens échus du trésor ; d'autre part, il peut transférer du budget ordinaire au budget extraordinaire et faire payer par l'emprunt autant de millions qu'il lui convient. Il est superflu de demander ce que peut devenir, avec d'aussi dangereuses facilités, la sincérité de nos budgets.

Le compte de liquidation n'ayant jamais possédé la dotation régulière que M. Thiers avait préparée pour lui, et son remplaçant actuel, le budget extraordinaire, n'étant également alimenté que par des emprunts successifs, il en résulte que la dette du pays a dû augmenter et qu'elle doit toujours aller en s'accroissant. Aussi est-ce avec une légitime incrédulité qu'on a accueilli l'assertion du rapporteur du budget de 1882 que la France, dans les quatre dernières années, avait amorti un milliard de la dette nationale ; les explications qu'on a données sur ces prétendus amortissemens ont complètement justifié cette incrédulité. Qui dit amortissement dit extinction définitive d'une dette en capital et en intérêts. L'Angleterre, qui a réduit le capital de sa dette de plusieurs milliards et qui paie aujourd'hui en arrérages 250 millions de moins qu'il y

a trente ans, a réellement amorti. Les États-Unis, depuis quinze ans, maintiennent courageusement des impôts qu'ils pourraient supprimer, afin de pouvoir consacrer annuellement au moins 250 millions d'excédens de recettes à l'extinction de leur dette; ils ont diminué de 4 à 5 milliards le capital de cette dette et de plus de 300 millions les arrérages qu'ils ont à payer. Là aussi il y a amortissement, et même l'amortissement le plus rapide et le plus merveilleux que l'histoire ait enregistré. En sommes-nous là? Il suffit d'ouvrir le budget pour se convaincre par ses yeux que notre dette générale n'a décru ni en capital ni en intérêts.

On a remboursé des sommes considérables, cela ne saurait être contesté; mais avec quel argent a-t-on effectué ces remboursemens? Avec de l'argent disponible, libre de toute affectation et, suivant l'expression populaire, qui ne devait rien à personne? On ne l'oserait dire. On a emprunté de la main droite pour payer de la main gauche quand on ne renouvelait pas directement avec les créanciers de l'état; et quand, pour éteindre des obligations arrivées à échéance, on a dû prélever pareille somme sur les émissions en rente amortissable, on a transformé une dette à court terme en une dette à longue échéance. Le renouvellement pur et simple a dû être le cas le plus fréquent. Dans la récente discussion du budget, M. le ministre des finances, après avoir dit que les engagemens à court terme du trésor montaient à 170 millions pour 1882, a ajouté que dans le budget de 1883 il faudrait prévoir pour le budget de la dette flottante une dépense de 210 millions au moins. Un accroissement aussi soudain et aussi considérable ne peut recevoir que deux explications : ou la nécessité de multiplier les renouvellemens a fait refluer sur l'année 1883 une masse d'engagemens non satisfaits, ou l'abus des crédits extraordinaires dans le cours des derniers exercices a entraîné un continuel recours à la dette flottante. De tous les remboursemens dont il a été fait mention dans la discussion du budget, un seul, les neuf à dix millions remboursés à des porteurs de rente amortissable, a le caractère d'un amortissement : encore comment oserait-on lui donner ce nom, en songeant qu'on vient d'emprunter 1 milliard en cette même rente amortissable?

Loin d'amortir, la France accroît sa dette tous les jours et avec une rapidité bien propre à préoccuper les esprits timorés. Dans la lettre qu'il a adressée à M. le président de la république à l'occasion du récent emprunt de 1 milliard, M. le ministre des finances a reconnu que cet emprunt ne suffisait pas à solder complètement les dépenses extraordinaires des exercices 1879 et 1880, qu'il s'en faudrait de 29 millions. Cet emprunt, ainsi absorbé d'avance, ne laisse rien de disponible ni pour le présent ni pour l'avenir. Or le budget extraordinaire de 1881 a été voté à 617 millions et le bud-

get de 1882 va être voté au chiffre de 559 millions : ces deux budgets n'ont d'autre aliment prévu que la dette flottante ; il faudra donc dans les derniers mois de 1882 ou dans les premiers mois de 1883, au plus tard, émettre un nouvel emprunt de 1 milliard pour consolider, au moins en partie, les emprunts à court terme qu'on aura contractés dans l'intervalle, à mesure des besoins du trésor. L'époque précise de ce nouvel emprunt dépendra évidemment des circonstances et de la situation du marché ; mais elle ne pourra être reculée au-delà d'avril 1883, sous peine de laisser prendre à la dette flottante des proportions dangereuses. En effet, en dehors de la portion de cette dette qui a été consolidée ou qui va l'être sous forme de rente amortissable, il y a encore en circulation des engagemens du trésor de diverses formes et de diverse origine qui ont été évalués par M. le ministre des finances à 984 millions. Il n'y a point à compter, pour l'extinction d'aucune partie de cette dette, sur les excédens de recettes, malgré la progression du revenu public, parce que les crédits supplémentaires progressent plus rapidement encore. A l'heure actuelle, 65 millions de ces crédits ont déjà été demandés pour 1881, dont 32 millions quelques semaines à peine après l'ouverture de l'exercice. Un nouvel emprunt de 1 milliard, dans les premiers jours de 1883, laissera donc encore le trésor en face d'une dette flottante d'au moins 1 milliard. Au début de l'année 1880, la dette flottante de l'Angleterre approchait de 750 millions. M. Gladstone considérait ce chiffre comme excessif ; il adressait à ce sujet de vives critiques au chancelier de l'échiquier, et sir Stafford Northcote reconnaissait que la prudence lui commandait d'aviser.

Au sein du corps législatif, on paraît être moins timide. M. de Freycinet avait parlé de dépenser 4 milliards en dix années : encore ajoutait-il cette réserve, qu'il serait toujours possible de réduire la dépense à faire dans un exercice si le fardeau devenait trop lourd pour les finances. Non-seulement on a porté la dépense annuelle au-delà d'un demi-milliard, mais on prévoit la prolongation presque indéfinie de l'ère des dépenses extraordinaires. Il a été question, dans la discussion du budget, d'affecter encore 7 à 8 milliards aux travaux publics, comme de l'emploi le plus judicieux que le pays puisse faire de ses ressources. La France, si riche qu'elle soit, est-elle en mesure d'ajouter tous les deux ans 1 milliard à sa dette et de 70 à 80 millions à ses charges permanentes ? De l'aveu de M. le ministre des finances, de 1876 à 1880, la dépense totale a été de 16 milliards 350 millions et a dépassé d'environ 2 milliards les recettes réalisées. Le budget ordinaire de 1882 a été présenté au chiffre de 2 milliards 839 millions ; si on ajoute à cette somme celles qui sont inscrites aux budgets annexes, savoir 559 millions au

budget extraordinaire, 413 millions au budget sur ressources spéciales, et 59 millions au budget pour ordre, on trouve que l'ensemble des dépenses prévues pour 1882 s'élève déjà à 3 milliards 900 millions, sans ce que les crédits extraordinaires et supplémentaires, naissant de besoins imprévus, peuvent y ajouter. Le jour où les dépenses annuelles de la France seront de 4 milliards, et par conséquent plus que doubles de celles de l'Angleterre, ne saurait donc être éloigné.

Une dépense aussi prodigieuse ne donne-t-elle pas, dans une certaine mesure, la clé des souffrances de notre agriculture et de la paralysie de notre industrie? L'activité fiévreuse dont le gouvernement est possédé ne fait-elle pas tort à l'activité privée, la seule vraiment féconde, qui ne trouve plus ni carrière où s'exercer, ni capitaux pour développer ses entreprises? Est-ce un excès de pessimisme que de voir un symptôme de lassitude, sinon d'épuisement, dans la difficulté qu'on éprouve depuis deux ou trois ans à équilibrer ces budgets monstrueux qui dévorent le plus clair de la fortune publique? Sous ce rapport, l'histoire du budget de 1882 sera des plus instructives et elle mérite qu'on s'y arrête un instant. En préparant ce budget, M. le ministre des finances avait pris pour base, conformément à l'usage, les recettes effectives du dernier exercice écoulé : il avait donc évalué les recettes de 1882 d'après les recettes réalisées en 1880, qui se trouvaient être supérieures de 72 millions aux évaluations inscrites au budget de 1881. M. le ministre disposait donc de 72 millions de plus que l'an dernier, et il semble qu'avec un pareil accroissement de ressources, il devait se trouver fort à l'aise pour équilibrer son budget; mais il était nécessaire d'assurer le service des emprunts soit en rente amortissable, soit en obligations à terme qu'on a déjà contractés et qu'on devra contracter encore pour les besoins du budget extraordinaire; d'autre part, il fallait pourvoir aux nouvelles créations d'emplois et aux augmentations de dépenses qui résultent des lois récemment votées. Les trois quarts du boni de 72 millions ont été ainsi absorbés. Le budget, tel qu'il est sorti des mains de l'administration des finances, prévoyait, pour le budget ordinaire, une recette de 2,836,503,223 francs et une dépense de 2,818,662,933 francs, soit, en chiffres ronds, un excédent de recettes de 17 millions et demi.

Des critiques méticuleux pourraient chercher querelle au ministre des finances sur l'évaluation des dépenses; et ils pourraient signaler dans le budget extraordinaire certains crédits, par exemple les travaux de réparation et de construction à exécuter dans divers ministères, qui ont toujours été supportés par le budget ordinaire et qui auraient dû certainement y être inscrits. En outre, M. le ministre a avoué qu'il n'avait inscrit au chapitre des remboursemens

à effectuer par le trésor que 102 millions, tandis que les engagemens qui arriveront à échéance en 1882 s'élèveront en réalité à 170 millions. Si aux 68 millions dissimulés sous le couvert des renouvellemens à opérer, on ajoutait 20 ou 30 millions habilement transférés du budget ordinaire au budget extraordinaire et mis ainsi à la charge de la dette flottante, on serait fondé à soutenir que le budget ordinaire de 1882 a été présenté avec un déficit réel d'environ 80 millions. Rabattons-en la moitié : avec les proportions colossales que le budget a prises, 40 ou 50 millions ne représentent plus guère que 2 pour 100 de la dépense annuelle ; et il y aurait excès de rigueur à reprocher à l'administration des finances les petits artifices dont elle a usé.

Prenons les évaluations en recettes et en dépenses comme indiscutables : la mise en réserve de 17 millions et demi pour faire face à l'imprévu ne semblera pas un excès de prudence si l'on songe à la multitude de circonstances qui peuvent exercer une influence fâcheuse sur certaines branches du revenu public, et surtout si l'on tient compte de la facilité avec laquelle les ministres se font ouvrir des crédits extraordinaires. Cependant cette modeste réserve de 17 millions et demi avait cessé d'exister dès le lendemain de la présentation du budget. En effet, une loi a établi en faveur de la marine marchande un système de primes qui nécessitera un crédit de 12 millions ; une autre loi a autorisé la répartition de six millions entre les individus qui prétendent avoir été lésés par les événemens de décembre 1851. Les 18 millions ainsi ajoutés aux dépenses de 1882 absorbaient et dépassaient même l'excédent de recette mis en réserve. Cependant, la commission du budget avait résolu de supprimer l'impôt sur le papier qui excite fort la mauvaise humeur des journaux, mais qui rapporte 14 millions et demi. Elle considérait comme une nécessité politique de modifier, dans ses conséquences financières, la loi récemment votée sur la gratuité de l'enseignement primaire : elle voulait décharger les communes de l'obligation qui leur était faite, et qu'elles avaient fort mal accueillie, de s'imposer 4 nouveaux centimes additionnels, applicables au remplacement de la rétribution scolaire. La mise à la charge de l'état de ces quatre centimes exigeait 15 millions et, par voie de conséquence, 7 autres millions pour les dépenses accessoires auxquelles le trésor devrait également pourvoir. La commission avait donc besoin d'un excédent de recettes d'au moins 36 millions, et voici comment elle a réussi à le créer. Elle a commencé par réduire de 19 millions les crédits demandés par divers ministères, et cet effort pour réaliser des économies n'a rien que de louable ; il sera seulement curieux de vérifier si la plupart des crédits supprimés par la commission ne ressusciteront pas sous la

forme de crédits extraordinaires ou supplémentaires. Il manquait encore 17 millions : où les trouver?

Par suite des ravages du phylloxera dans nos provinces méridionales, l'importation des vins étrangers a pris en 1879 et 1880 un développement vraiment extraordinaire; la seule importation des vins italiens est montée de 300,000 hectolitres à plus de 2 millions. Le ministre des finances, avec une prudence à laquelle il convient de rendre hommage, avait considéré que ces importations, conséquences de faits exceptionnels, ne se maintiendraient pas au même niveau, et il avait cru devoir réduire de 10 millions le produit présumé des droits à percevoir en 1882 sur les vins étrangers. La commission du budget a taxé le ministre d'un optimisme excessif; elle a décidé que nos vignobles ne pouvaient et ne devaient pas guérir du fléau qui les a frappés, et elle a rétabli les 10 millions que le ministre avait retranchés de ses prévisions. Elle a également inscrit aux recettes 5 millions à provenir de l'application du nouveau tarif général des douanes, bien que l'on ignore encore dans quelle mesure ce tarif sera appliqué et quelle influence il exercera sur le revenu. Enfin, en élevant de 4 millions et demi le produit présumé de l'impôt sur les sucres, la commission a obtenu les 36 millions dont elle avait besoin; et déduction faite des dégrèvemens qu'elle jugeait indispensable d'opérer, le budget s'est trouvé présenter un excédent de recettes de 600,000 francs.

Nous ne croyons pas qu'on puisse trouver dans l'histoire financière des soixante dernières années un seul exemple d'un budget présenté avec un excédent de recettes aussi faible, même aux temps où les dépenses publiques n'étaient que le tiers ou la moitié de ce qu'elles sont devenues aujourd'hui. Personne n'oserait soutenir qu'en alignant de tels chiffres on ait fait, au moindre degré, la part de la prudence. La commission du budget n'a pu s'abuser sur ce point : elle a escompté, implicitement et sans l'avouer, les plus-values des recettes qu'elle a fait miroiter aux yeux de la chambre : elle les considère comme inévitables et elle se repose sur elles pour suppléer à l'imprévoyance législative. La discussion qui vient d'avoir lieu a dû montrer à la commission tous les dangers d'une semblable conduite : il s'est trouvé tout aussitôt des gens pour renchérir sur son optimisme, pour escompter plus hardiment encore les plus-values espérées. On a fait décider par la chambre que l'état prendrait à sa charge, outre les 4 centimes additionnels dont la commission dégrevait les communes, le cinquième que ces mêmes communes devaient prélever sur leur revenu ordinaire, pour les dépenses de l'instruction primaire : la totalité de ces dépenses pèsera donc désormais sur le budget. Cette nouvelle dépense de 6 mil-

lions entraînait le maintien de l'impôt sur le papier, et, au prix de ce maintien, l'équilibre artificiel établi par la commission n'était pas encore détruit. Un nouveau vote a décidé le prélèvement sur les excédens de recettes de 1882 d'une somme de 40 millions, destinée à former la dotation d'une caisse de secours en faveur de l'agriculture. Est-il besoin de faire remarquer que ces excédens de recettes ne sont qu'éventuels, et, en second lieu, qu'ils sont déjà affectés à compléter le remboursement des engagemens à court terme pour lesquels il n'est pas fait provision suffisante au budget ordinaire? Entre les divers rôles qu'on leur assigne, quel est celui qu'ils rempliront? Laissera-t-on à l'état de lettre morte la décision de la chambre, ou, pour ajouter une nouvelle caisse à toutes celles que le budget alimente déjà, rejettera-t-on sur l'avenir une portion plus considérable des engagemens du trésor? En outre, avec quelles ressources fera-t-on face aux crédits extraordinaires dont la moyenne est, au moins, de 60 millions par an? On doit donc prévoir qu'aux emprunts annuels qui ont pour objet d'alimenter le budget extraordinaire il faudra ajouter d'autres emprunts destinés à combler les déficits du budget ordinaire.

Nous l'avons dit, le plus grand péril pour les finances françaises est dans l'existence du budget extraordinaire, sorte de pompe aspirante qui attire et absorbe sans relâche les épargnes du pays. Le gouvernement actuel est tombé dans l'erreur où était précédemment tombé l'empire. Au lieu de chercher la popularité dans l'économie et dans l'allégement des charges publiques, il compte se consolider par l'exagération des dépenses. Sous prétexte de compléter l'outillage du pays, il entreprend à la fois et prématurément une masse énorme de travaux dont la plupart demeureront longtemps improductifs et dont les autres ne seront jamais qu'un gaspillage d'argent. Pour ne partager avec personne l'honneur prétendu de ces travaux et la gratitude des populations, il veut tout exécuter lui-même avec son seul personnel et par ses propres forces. C'est là une erreur économique et une erreur financière. Si les avantages de la division du travail sont sensibles, c'est surtout dans les grandes entreprises. Il ne saurait être contesté que, conduite simultanément par l'état, par les compagnies et par l'industrie privée, l'exécution des grands travaux publics marcherait plus rapidement et à moins de frais. Il y a quarante ans, l'état a dû se charger lui-même de la construction des premiers chemins de fer : on n'eût trouvé en France ni le personnel, ni l'outillage nécessaires. Il y avait là un apprentissage coûteux à faire, et, après un inutile appel à l'industrie privée, l'état dut en courir les risques.

Il n'en est plus ainsi aujourd'hui : les compagnies de chemins

de fer disposent d'un personnel nombreux et expérimenté, formé par une longue pratique des travaux et supérieur sous le rapport de l'expérience à celui de l'état; elles possèdent toutes un matériel considérable qu'elles peuvent déplacer à peu de frais; elles ont des approvisionnemens de matériaux, des marchés passés; elles peuvent donc faire plus vite et mieux que l'état. Elles ne sont pas, d'ailleurs, le seul instrument de travail au service de la France. Quand nous avons commencé notre réseau de voies ferrées, l'Angleterre était encore le seul pays où l'exécution des grands travaux fût une industrie régulière. Sous ce rapport, nous n'avons plus rien à envier à nos voisins. Depuis vingt-cinq ans, en vue des travaux que l'état ou les compagnies avaient à donner, il s'est formé des entrepreneurs habiles, expérimentés, pourvus d'un outillage considérable et disposant des capitaux nécessaires. On ne saurait évaluer à moins de 700 ou 800 millions le capital représenté par le fonds de roulement et le matériel de cette branche d'industrie. Tous ces bras, tout ce matériel, tous ces capitaux vont donc être laissés sans emploi et devront se transporter à l'étranger. A quel point de vue peut-il être bon que l'état devienne le seul constructeur à l'œuvre en France, le seul distributeur de travail, le seul consommateur de briques, de pierres, de chaux et de ciment, le seul acheteur de traverses et de rails? Est-il sage, est-il prudent que l'état devienne l'unique client d'une foule d'industries dont les représentans assiégeront sans cesse le ministère des travaux publics? Ce système produira-t-il au moins une plus grande économie dans l'exécution? On ne l'oserait prétendre, car l'état se trouve dans la nécessité de lever une véritable conscription d'ingénieurs, de surveillans de travaux et de contre-maîtres; et l'éducation de ce personnel inexpérimenté ne manquera pas d'être coûteuse; il devra également créer de toutes pièces et répartir sur tout le territoire un matériel d'exécution qu'il ne possède pas. Les travaux que l'état entreprend vont donc se trouver grevés d'une énorme dépense de mise en train qu'on aurait épargnée en s'adressant aux compagnies. Par contre, l'inaction à laquelle le personnel et le matériel de construction des compagnies vont être réduits à partir de 1882, date fixée pour l'achèvement de leurs dernières lignes, représente une déperdition de forces et par conséquent, une diminution des ressources nationales.

La prudence commandait de ménager les forces du pays en répartissant sur une plus large période une masse de travaux dont les effets utiles ne se produiront qu'au bout d'un certain nombre d'années; mais, si l'on croyait que la politique exigeait une exécution plus rapide, pourquoi n'être pas demeuré fidèle au système de la

garantie d'intérêts? Il ne saurait faire doute pour personne qu'avec l'offre d'une garantie d'intérêts, l'état eût obtenu, tant de la part des compagnies de chemins de fer que des entrepreneurs français et étrangers, tout le concours désirable. Il se serait ainsi déchargé de la tâche de réunir les capitaux que l'industrie se serait procurés sans peine par une voie à laquelle le public est habitué ; il n'aurait eu à inscrire au budget que les charges de la dépense réellement faite, et seulement à mesure que cette dépense se serait effectuée. Nos finances auraient échappé à l'obscurité et aux complications que fait naître la coexistence du budget ordinaire et du budget extraordinaire; et l'état aurait conservé le bénéfice des bonnes chances qui se seraient rencontrées dans ces grandes entreprises. Si quelques-unes des lignes nouvelles étaient arrivées dans un temps assez court à couvrir leurs dépenses, cette progression de leurs recettes aurait allégé pour l'état la charge que leur construction directe va, au contraire, faire peser sur lui pendant soixante-quinze ans. La diminution constante des subventions que le trésor paie aux compagnies du chef des garanties d'intérêts est la preuve du sacrifice que l'état a fait et qu'il pouvait éviter. Ce n'est pas tout : non-seulement, il faudra payer immédiatement et intégralement les dépenses de construction; mais il faudra assurer l'exploitation des lignes, soit en les annexant au réseau de l'état, soit en traitant avec les compagnies déjà existantes, et le trésor courra toutes les chances de leur mauvais rendement, exactement comme s'il les avait concédées à ces mêmes compagnies. Le système qu'on a adopté est, en réalité, beaucoup plus avantageux pour les compagnies que celui qu'il a remplacé. La garantie d'intérêts ne représentait, en effet, qu'une avance de la part de l'état, et les compagnies savaient qu'elles auraient à rembourser cette avance au moyen d'un prélèvement sur leurs bénéfices d'exploitation : la concession de lignes nouvelles, en mettant à leur compte toutes les mauvaises chances de ces entreprises, ne pouvait qu'aggraver leur fardeau éventuel. Elles sont déchargées de tout souci, à cet égard, puisqu'elles peuvent débattre les conditions auxquelles elles exploiteront les lignes que l'état construit. Elles n'ont pas non plus à se préoccuper des conditions auxquelles elles auraient à se procurer les capitaux nécessaires à la construction; et si l'on veut réfléchir qu'aujourd'hui l'amortissement des obligations, à raison de l'abréviation de la période dans laquelle il doit s'opérer, ne représente pas moins de 1 franc par titre, on comprendra qu'elles doivent se féliciter de n'avoir plus d'emprunts à contracter et de voir approcher le jour où la décroissance rapide de leurs charges aura pour conséquence naturelle une progression correspondante de leurs dividendes.

Si le système que l'on a adopté pour l'exécution des grands travaux d'utilité publique donne prise à de sérieuses critiques, l'instrument qu'on a créé pour l'application de ce système n'est pas moins défectueux. Cet instrument est la rente amortissable, sur laquelle personne ne peut plus se faire d'illusions. C'est un mode d'emprunt onéreux pour l'état qui emprunte, peu avantageux pour les particuliers qui prêtent, et auquel il faudra prochainement renoncer, faute d'un marché suffisant. On s'était flatté de séduire les prêteurs par l'appât de la prime de remboursement et des tirages annuels, mais il ne pouvait échapper à personne qu'aux cours élevés auxquels la nouvelle rente a été émise, l'état récupérait la plus grande partie de la prime de remboursement par le sacrifice d'intérêt que les prêteurs consentent indirectement en acceptant de payer pour la rente amortissable environ 2 francs de plus que pour le 3 pour 100 perpétuel. Les établissemens qui ont le caractère de personnes civiles, les établissemens de bienfaisance, les fabriques, les compagnies d'assurances peuvent sans inconvénient acquérir des rentes amortissables : d'une part, le placement de leurs disponibilités en fonds publics leur est imposé, et ces placemens ne peuvent être modifiés sans autorisation; d'autre part, la longue durée de leur existence les assure que l'encaissement de la prime les rendra indemnes dans tous les cas, même en supposant que le sort ne les favorisera jamais. Les particuliers, au contraire, ne sauraient perdre de vue que le calcul des probabilités leur impose une attente moyenne de cinquante années pour la sortie de leurs titres. Quel homme sachant calculer, quel père de famille surtout, sacrifiera, en donnant la préférence à la rente amortissable sur la rente perpétuelle, 3 ou 4 pour 100 du revenu de ses placemens? La prime est trop faible et l'encaissement en est trop incertain et trop éloigné pour que les gens sensés se laissent séduire : il faudrait que les cours de la rente amortissable redescendissent aux environs de 75 francs; mais à ce prix, l'état renoncerait à un mode d'emprunt aussi onéreux. Même aux cours actuels, l'état ne fait pas une opération avantageuse. Si l'on prend la période entière de soixante-quinze ans, le service de la rente amortissable coûte au trésor 7 à 8 pour 100 de plus que le service du même capital en rente perpétuelle; mais il y a dans cette période des séries d'années où la différence est beaucoup plus forte et peut devenir une source d'embarras pour le ministre des finances : la surcharge moyenne elle-même méritera d'être prise en considération le jour où les emprunts en rente amortissable s'élèveront à plusieurs milliards. A ces inconvéniens opposera-t-on l'extinction finale de la dette, qui sera la conséquence de cet amortissement obligatoire? Mais il est évident que le

même résultat serait obtenu aussi sûrement et avec plus de promptitude par l'application directe à l'amortissement des 7 ou 8 pour 100 que représente annuellement la prime. En effet, l'état rembourse la rente amortissable au pair de 100 francs, et d'ici longtemps, le 3 pour 100 perpétuel peut être acheté au-dessous du pair. D'ailleurs, pour être réel, l'amortissement suppose la cessation de tout emprunt nouveau. Si, en même temps que vous consacrez 10 millions à l'amortissement d'une série d'obligations de la rente amortissable, vous êtes obligé d'emprunter 10 millions de plus pour faire face aux besoins de l'exercice, il est manifeste que vous n'avez pas amorti : vous avez fait un simple renouvellement. Le gouvernement de juillet avait reconnu, il y a déjà près d'un demi-siècle, ce qu'il y avait de puéril à rembourser d'une main pendant qu'on empruntait de l'autre, et il fit acte de bon sens en suspendant l'amortissement. L'extinction de la dette par les tirages au sort des obligations amortissables ne sera également qu'une illusion tant qu'on ne s'abstiendra pas d'emprunts nouveaux.

Toute l'habileté des financiers les plus consommés est impuissante à trouver un autre moyen de réduire la dette et d'alléger les charges d'un pays que d'avoir un excédent régulier des recettes sur les dépenses : aucun expédient, aucune combinaison ne peut suppléer à cette inexorable nécessité. Il est à désirer que la législature qui va sortir des élections prochaines porte son attention la plus sérieuse sur nos finances et qu'elle s'occupe d'y rétablir l'ordre et la clarté. Elle n'y pourra parvenir sûrement qu'à la condition de supprimer le budget extraordinaire et le mode d'emprunt onéreux qui alimente ce budget. Elle fera un acte de sagesse et de patriotisme en mettant résolûment le pays en face des besoins du trésor et en demandant à la nation, si elle veut donner un développement démesuré aux travaux publics, de s'imposer les sacrifices nécessaires à l'exécution de ce programme.

Elle aura un autre devoir, celui d'arrêter la progression constante des dépenses et la multiplication des emplois. La France menace de plus en plus de devenir une nation de fonctionnaires où la moitié de la nation travaillera pour nourrir l'autre moitié. Pareil spectacle ne s'est vu nulle part, depuis les derniers temps de l'empire romain, qui tomba parce qu'un jour l'agriculture et l'industrie du monde civilisé se trouvèrent impuissantes à faire vivre la bureaucratie impériale. En toute chose on vise à substituer l'action de l'état à celle des particuliers ; on veut préposer à toutes les formes de l'activité sociale un ordre nouveau de fonctionnaires. Quant aux administrations déjà existantes, leur cadre va toujours s'élargissant. Tout ministre qui arrive a des protégés à placer : on s'empresse

aussitôt de diviser un bureau en deux en séparant des attributions qui se conciliaient fort bien ensemble, et l'on dispose ainsi de trois ou quatre places; mais les deux bureaux, bien que séparés, sont tellement connexes qu'ils ont besoin d'une impulsion commune : on forme une division, et voilà un service de plus. Quand le nouveau chef aura quelques années de grade et qu'on voudra le récompenser, le partage de sa division en deux donnera naissance à une direction. C'est ainsi que le service des beaux-arts, qui ne formait qu'un bureau sous la restauration et le gouvernement de juillet et qu'une division sous l'empire, est dirigé aujourd'hui par un sous-secrétaire d'état avec un état-major égal à celui d'un ministère. Les services du ministère de la justice ne sont ni plus étendus, ni plus chargés qu'il y a cinquante ans; le nombre des cours et des tribunaux est demeuré le même; il n'y a ni plus d'officiers ministériels à nommer, ni plus de pourvois en grâce à examiner. Il suffit cependant de comparer la distribution des services dans les almanachs nationaux de 1829, de 1847, de 1869 et de 1881, pour voir comment, en subdivisant à l'infini la même quantité de besogne, on arrive à doubler le personnel et les dépenses d'un ministère. Fixer par une loi les cadres des administrations publiques comme on a fixé les cadres de la marine et de l'armée, en sorte qu'il ne soit pas plus licite de créer un bureau qu'un régiment, est la réforme la plus utile que puisse entreprendre une assemblée nationale.

Avec de l'ordre et de l'économie, nos finances se rétabliraient promptement : il suffira à la nouvelle chambre de le vouloir pour qu'elles ne laissent rien à désirer. Notre nation est la plus laborieuse et la plus économe qui soit au monde : son incomparable activité répare incessamment les brèches faites à la fortune publique et donne naissance à de nouvelles sources de richesse. M. Gladstone calculait, il y a vingt ans, que chaque penny ajouté à l'*income-tax* rapportait 25 millions au trésor anglais : aujourd'hui le produit de ce penny ne peut être évalué au-dessous de 40 millions. Le revenu public, en France, n'a pas moins d'élasticité : le progrès normal des recettes, d'une année à l'autre, il y a vingt ans, pouvait être évalué à 30 millions : il doit être aujourd'hui de 50 à 60 millions avec un budget presque doublé. Les plus-values des deux derniers exercices ont été plus considérables; mais il faut faire la part de circonstances accidentelles. L'importation des blés et des vins étrangers a valu au trésor des augmentations de recettes dont la continuation n'est pas à souhaiter. On en peut dire autant du développement anormal que le renchérissement du vin semble avoir fait prendre à la consommation des liqueurs alcooliques. Enfin les recettes de l'enregistrement et du timbre et le produit de l'impôt

sur les revenus mobiliers ont été démesurément grossis par la création des sociétés nouvelles que la spéculation n'a cessé d'enfanter. Même ramenée à une moyenne de 60 millions, la plus-value des recettes publiques constitue une ressource importante dont une administration habile et sage aurait su tirer parti. Le rapporteur du budget de 1882 fait valoir que, malgré les dégrèvemens qu'il évalue un peu arbitrairement à 250 millions, le niveau des recettes réalisées est demeuré le même. Comment ne s'aperçoit-il pas que c'est là la condamnation de la législature dont les votes irréfléchis ont grossi les dépenses au point d'absorber, à mesure qu'elles se produisaient, ces plus-values inespérées? Rien ne montre mieux combien il eût été facile de se conformer au plan que la sagesse de M. Thiers avait tracé, de faire face sans nouvel emprunt aux dépenses que la guerre nous avait léguées et de préparer un allégement sûr et rapide de nos charges publiques.

III.

La Banque de France est la clé de voûte de notre système commercial, et il est impossible de se rendre un compte exact de notre situation économique et financière si l'on ne commence par examiner dans quelles conditions se trouve ce grand établissement. Le rôle qu'il joue dans notre pays est plus important que celui de la Banque d'Angleterre chez nos voisins. La Banque d'Angleterre a un caractère surtout métropolitain : elle n'a aucune succursale en dehors de Londres. Sans parler des Banques d'Ecosse et de la Banque d'Irlande, des établissemens de crédit puissans et nombreux, et absolument indépendans les uns des autres, pourvoient aux besoins commerciaux des diverses régions de l'Angleterre. La Banque de France a, dans toute l'étendue de notre territoire, des succursales de plus en plus nombreuses, en sorte que tout le mouvement commercial du pays vient se refléter dans ses comptes. Deux ou trois chiffres suffiront à montrer cette universalité de l'action de la Banque. Les opérations de cet établissement ont dépassé, en 1880, 10 milliards, sur lesquels plus de 8 milliards 1/2 ont été affectés à l'escompte du papier de commerce. Le nombre des effets escomptés a été de 4,436,168 à Paris et de 4,449,409 dans les départemens. Ce qui ajoute à la signification de ces chiffres, c'est que depuis la multiplication des institutions financières où les grandes maisons trouvent des facilités qui leur manquaient autrefois, la Banque est devenue et tend à devenir de plus en plus l'instrument de crédit du petit commerce. Près du quart des 8 millions d'effets pris à l'escompte en 1880 n'excédaient

pas 100 francs : le montant moyen des effets a été de 924 francs à Paris et de 968 francs dans les succursales; il a été escompté à Paris 11,289 effets de 10 francs et de moins de 10 francs.

L'activité de la Banque semble avoir pris un essor soudain. Les opérations d'escompte de 1880 ont dépassé de 17 pour 100 celles de l'année précédente. A quoi tient ce progrès considérable qu'on ne peut expliquer par la création de trois ou quatre nouvelles succursales de peu d'importance, et comment se concilie-t-il avec le ralentissement incontestable des affaires commerciales et industrielles, et avec la raréfaction du papier qui en a été la conséquence? La cause en est facile à trouver. Pendant plusieurs années, les établissemens de crédit demandaient aux opérations d'escompte la rémunération de leur capital, le papier de premier ordre ne venait jamais à la Banque ou n'y arrivait que la veille de l'échéance, uniquement pour être encaissé par ses soins. Peu à peu, par suite du taux peu élevé de l'escompte, la plupart des établissemens de crédit ont abandonné le commerce du papier pour celui des valeurs et pour les affaires de spéculation, et les effets commerciaux ont repris le chemin de la Banque, où les opérations d'escompte se concentrent de plus en plus.

La Banque est, en outre, pour notre pays l'unique réservoir des métaux précieux : de la situation de son encaisse dépend absolument le degré de facilité de nos opérations avec l'étranger. Si on ajoute à ces considérations que, dans tous les pays où l'état a mis la main sur les banques et les a transformées en intrumens de trésorerie, il a tué à la fois le crédit des banques et son propre crédit, on comprendra sans peine que les politiques prudens se soient toujours préoccupés d'assurer à la Banque de France une indépendance complète et une entière liberté d'action. Les ressources de la Banque sont en quelque sorte le fonds commun où s'alimente le commerce du pays; ce que l'état en applique à son usage est une sorte de détournement au préjudice de la nation. Personne n'a proclamé plus haut que M. Thiers la nécessité de maintenir une séparation complète entre les finances publiques et les finances de la Banque; nous avons vu par quelles mesures il avait voulu assurer le prompt acquittement de la dette du trésor envers la Banque et l'abolition du cours forcé. Le retard apporté à la libération du trésor n'a pas causé de préjudice aux affaires, parce qu'un concours de circonstances a permis à la Banque de maintenir la convertibilité de ses billets et que le cours forcé a cessé d'exister en fait longtemps avant sa suppression. C'est au point de vue du principe reconnu et proclamé par M. Thiers qu'on est fondé à regretter la convention conclue entre la Banque et l'état, et en vertu de laquelle

la Banque a mis gratuitement à la disposition du ministre des finances une avance permanente de 140 millions. On a fait valoir, à l'appui de cette convention, que c'était une sorte de fonds de roulement que le trésor s'était assuré gratuitement. Cette gratuité n'est pas absolue, puisque l'état a renoncé au droit de timbre qu'il percevait sur les billets de la Banque. En outre, il est à peine besoin de faire observer que les 140 millions remis au ministre des finances ont constitué une addition permanente à la circulation fiduciaire dont la Banque est tenue d'assurer la convertibilité; conformément aux règles ordinairement suivies, ils doivent être représentés dans l'encaisse par 40 ou 50 millions d'espèces métalliques. Le moment où l'abaissement de l'encaisse au-dessous de la proportion normale contraindra la Banque à recourir à des élévations d'escompte se trouvera avancé d'autant; c'est donc en définitive le commerce français qui paiera, par des élévations anticipées de l'escompte, le loyer des 140 millions que le ministre des finances s'est fait livrer. C'est au même point de vue qu'on peut critiquer l'opération qui a consisté à faire prendre à la Banque pour 80 millions d'obligations du trésor à court terme. La Banque n'avait consacré jusqu'ici à l'acquisition de fonds publics que son capital et ses réserves; encore quelques économistes rigoureux lui en avaient-ils fait un reproche en soutenant qu'elle devait toujours tenir disponible la totalité de ses ressources. Il semblait établi en règle qu'en dehors de son capital et de ses réserves, la Banque ne devait acquérir que des métaux précieux ou du papier de commerce réalisable dans le délai maximum de trois mois. Les 80 millions que la Banque a remis au trésor en paiement des obligations qu'elle a acquises constituent une nouvelle addition à la circulation fiduciaire; ils n'ont point pour contrepartie une valeur réalisable à bref délai, ils peuvent donc contribuer encore à contraindre la Banque à élever anticipativement le taux de l'escompte pour ne pas s'exposer à négocier à perte la signature du ministre des finances.

Des esprits inattentifs pourraient trouver ces critiques bien méticuleuses en présence d'une encaisse qui a dépassé 2 milliards, qui n'est pas encore fort éloignée de ce chiffre formidable et qui, en tout cas, représente encore 75 pour 100 de la circulation fiduciaire. C'est qu'ils perdraient de vue la situation particulièrement délicate que la crise monétaire crée à notre grand établissement financier. La Banque de France subit tous les inconvéniens du bi-métallisme, sans bénéficier, pour le moment, d'aucun des avantages qu'elle en a retirés en d'autres occasions. Elle est obligée de recevoir les espèces d'argent qui lui sont données en paiement, et elle ne peut payer avec elles parce que les opérations avec l'étranger ne peuvent se

solder qu'en or et qu'à défaut d'or, le commerce intérieur donne la préférence aux billets. Les écus d'argent que la Banque met en circulation lui reviennent presque tous à l'échéance suivante par suite de l'empressement qu'on met à se débarrasser d'une monnaie lourde et incommode. Si élevé qu'ait été et que soit encore le chiffre total de la réserve métallique, on ne peut, au point de vue des besoins du commerce, considérer comme utilisable et comme susceptible de remplir la fonction d'une encaisse véritable que l'or possédé par la Banque et qui ne constitue que les deux cinquièmes ou le tiers des métaux précieux accumulés dans ses caves. Si donc en apparence et au point de vue théorique, la situation de la Banque est exceptionnellement forte, en fait, elle commande la prudence et de grands ménagemens. D'après le bilan du 21 juillet, l'encaisse de la Banque s'élevait à 1,866 millions, dont 630 millions en or et 1,236 millions en argent. L'or ne constitue donc qu'un tiers de l'encaisse totale. Il serait très intéressant de savoir exactement quelle est, dans ces 1,236 millions d'argent, la proportion des espèces monnayées et celle de l'argent en barre. En effet, les espèces monnayées, qui ne doivent pas dépasser de beaucoup 400 millions, portent en quelque sorte la signature de l'état : le commerce et les particuliers sont tenus obligatoirement de les recevoir pour leur valeur nominale ; si une crise venait à se produire, la Banque pourrait se servir de ces 400 millions pour les paiemens à l'intérieur, mais elle ne pourrait utiliser de même les 700 à 800 millions d'argent en barre qu'elle possède. Non-seulement une loi qu'on pourrait rapporter d'urgence, mais des conventions internationales en interdisent le monnayage. La Banque, qui a dû évaluer ces barres d'argent d'après la valeur que leur transformation en écus leur ferait acquérir, ne pourrait en tirer parti qu'au prix du commerce, c'est-à-dire avec une dépréciation énorme. L'empire d'Allemagne a subi une perte de 15 à 20 pour 100 sur les espèces d'argent qu'il a démonétisées : à ce compte, la Banque de France, en cas de crise, se trouverait exposée à une perte dont le chiffre égalerait son capital.

C'est l'impossibilité où la Banque de France se trouve d'utiliser les deux tiers de sa réserve métallique qui explique pourquoi, au milieu d'octobre 1880, elle a dû élever d'un seul coup son escompte d'une unité entière en le portant brusquement de 2 1/2 à 3 1/2 pour 100. La Banque d'Angleterre, malgré une certaine diminution de son encaisse, n'avait cru devoir rien changer à ses conditions, et les Banques de Berlin et de Francfort venaient d'abaisser leur escompte, lorsque la Banque de France, avec une encaisse fort supérieure à celle de toute autre banque, prit une mesure en sens inverse de ce qui semblait la tendance générale du marché des capitaux. Mais,

dans la première semaine d'octobre, il avait été retiré de la Banque, en quelques jours, 80 millions d'or sur lesquels 42 avaient pris le chemin des États-Unis pour payer nos achats en céréales et en denrées alimentaires; 15 autres millions avaient été expédiés en Angleterre et avaient sans doute aussi les États-Unis pour destination définitive. La presque totalité du surplus avait également passé la frontière pour payer des achats de fonds étrangers.

Depuis 1877, l'Angleterre, qui vendait peu aux États-Unis et qui en tirait des quantités énormes de céréales et de viandes, s'acquittait en revendant à New-York, avec bénéfice considérable, les fonds fédéraux acquis à vils prix pendant la guerre civile. Les spéculations d'amortissement et de conversions poursuivies avec un si grand succès par le gouvernement américain ont absorbé peu à peu les titres placés en Europe. A partir de 1880, les capitalistes anglais ont commencé à acheter des actions des canaux et des chemins de fer américains en prévision de l'accroissement de trafic qui devait résulter des exportations des États-Unis pour l'Europe. Ils ont payé avec de l'or ces acquisitions nouvelles, et, le change n'étant pas en notre faveur, une grande partie de cet or venait de France. Nous-mêmes avions acheté à l'Italie et à l'Espagne des quantités de vins hors de toute proportion avec nos achats habituels, et comme ces deux contrées ne sont pas assez riches pour prendre beaucoup de nos produits manufacturés, c'est en espèces que nos acquisitions devaient se solder. Enfin, les émissions de fonds étrangers qui se succédaient continuellement sur la place de Paris avaient toutes pour conséquence des exportations de métaux précieux.

La Banque de France avait donc sujet de craindre que, par l'effet des retraits qui s'opéraient quotidiennement, son or n'allât grossir les encaisses des établissemens étrangers et qu'elle ne se trouvât elle-même bientôt au dépourvu. Si soudaine que son action ait pu paraître, au mois d'octobre, la Banque, en élevant son escompte, recourait au seul moyen logique et efficace de protéger son encaisse. Loin de la blâmer, on serait plutôt tenté de lui reprocher de n'être pas allée assez loin dans cette voie. Les retraits d'or qui l'avaient inquiétée à juste titre n'ont pas tardé à recommencer sous l'empire des mêmes causes. Au 31 décembre 1880, la Banque avait 200 millions d'or de moins qu'en 1879, et comme l'excédent des sorties sur les rentrées d'or avait été à Paris de 234 millions, il est évident que ce sont les rentrées des succursales qui ont comblé le vide. Il n'est pas besoin de dire que l'or retiré des caisses de Paris avait pris en presque totalité le chemin de l'étranger.

Les exportations d'or ont continué depuis le commencement de 1881, et elles continuent encore. Au mois de février dernier, elles

ont failli prendre une extension véritablement alarmante à la suite d'une loi votée par le congrès des États-Unis, qui attaquait les banques d'émission américaines dans leurs conditions d'existence. La baisse sur les fonds fédéraux varia de 10 à 17 pour 100 ; les changes oscillèrent dans les mêmes proportions, et pendant quelques jours le meilleur papier ne trouva à s'escompter à aucune condition. Les banques de New-York et le gouvernement fédéral avaient envoyé en Europe des ordres pour des achats d'or considérables, et la Banque d'Angleterre se préparait à élever son escompte, lorsque le président Hayes mit fin à la panique qui régnait sur toutes les places américaines en frappant de son *veto* le bill malencontreux qui en était l'unique cause. Londres et Paris respirèrent, mais dans la situation des changes, c'était l'encaisse de la Banque de France qui aurait été atteinte plus que toute autre par le contre-coup de la crise américaine.

Comment se peut-il que, malgré les continuels retraits d'or auxquels elle a eu à faire face depuis huit mois, la Banque de France n'ait eu recours à aucune nouvelle mesure défensive? C'est que l'élévation de l'escompte, au mois d'octobre, avait causé sur le marché de Paris une émotion passagère, mais extrêmement vive, dont on voulait éviter le renouvellement. C'est le loyer de l'argent qui sert de base à tous les calculs de la Bourse comme à ceux du commerce régulier : il y a donc une corrélation inévitable entre le taux de l'escompte et le prix des reports : dès que l'escompte peut offrir une rémunération plus avantageuse que le prêt sur valeurs, une partie des capitaux consacrés à des reports se détourne de la Bourse et s'emploie à négocier le bon papier. Le taux peu élevé de l'escompte pendant une longue période avait amené à la Bourse de nombreux capitaux, en quête d'un emploi plus fructueux et dont l'affluence avait permis à la spéculation sur les valeurs de prendre un grand essor. L'élévation du taux de l'escompte ne pouvait manquer d'entraîner une hausse dans le prix des reports et une baisse correspondante dans le prix des valeurs. Or il y avait un spéculateur tout-puissant qui avait un grand intérêt à ce que le loyer de l'argent demeurât très bas et à ce qu'aucun changement ne fût apporté dans les conditions du marché des capitaux : c'était l'état, qui négociait tous les jours des obligations sexennaires, qui, pour en mieux assurer le placement, maintenait l'intérêt des bons du trésor à un taux dérisoire et propre à en éloigner les capitaux, enfin qui avait à émettre un emprunt d'un milliard.

Ce fut donc l'état qui se chargea de trouver un expédient pour alimenter d'or les caisses de la Banque et dispenser cet établissement d'une nouvelle élévation de l'escompte. Personne n'ignore que,

depuis plusieurs mois, par suite des instructions données par le ministre des finances, les traitemens de tous les fonctionnaires, les factures des fournisseurs du gouvernement et les coupons des rentiers sont payés exclusivement en billets de banque et en argent : tout l'or que reçoivent à un titre quelconque les agens du trésor doit être retenu par eux, et il est versé par les trésoriers payeurs-généraux à la Banque ou à ses succursales, au crédit du compte courant du trésor. C'est ainsi que l'approvisionnement d'or de la Banque a été entretenu depuis le commencement de l'année. Cet expédient n'appellerait aucune critique, si on y avait eu recours à titre transitoire pour procurer à la Banque, dans une heure critique, une assistance dont elle aurait eu momentanément besoin, et pour éviter aux affaires la secousse d'une brusque et considérable élévation de l'escompte ; mais sa prolongation présente des inconvéniens qu'on aperçoit aisément. En effet, le bilan de la Banque a cessé d'être ce qu'il était autrefois : l'indicateur fidèle et, pour ainsi dire, automatique du mouvement des métaux précieux dans notre pays. Ce bilan, que tous les financiers du monde consultent assidûment et qui est la seule source de renseignemens authentiques offerte au public, ne traduit plus le mouvement imprimé aux métaux précieux par les opérations commerciales : il indique simplement l'écart entre les demandes d'or faites par le commerce et les versemens opérés par les trésoriers payeurs-généraux ; il n'apprend plus rien sur les sorties effectives de numéraire. Le commerce peut prendre à la Banque 15 ou 20 millions d'or par semaine sans que rien, dans le bilan, en avertisse le public, si le trésor a fait dans le même intervalle des versemens d'or équivalens. Tout l'or de la France peut passer par les caisses de la Banque, comme à travers un crible, pour s'en aller à l'étranger sans que l'on s'en doute, l'encaisse de la Banque demeurant stationnaire, au moins en apparence. Ce drainage de notre or aurait-il des conséquences moins préjudiciables aux intérêts du commerce pour s'être opéré en quelque sorte clandestinement? On serait tenté de croire le contraire en se rappelant le proverbe qui dit qu'un bien averti en vaut deux. Si l'exportation de l'or français ne s'arrête pas, il faudra toujours en venir aux seules mesures défensives qui soient efficaces, l'élévation de l'escompte et sa limitation aux effets à deux mois ; mais ces mesures défensives devraient être prises avec d'autant plus de rapidité et de rigueur et frapperaient d'autant plus rudement le commerce qu'elles auraient été différées plus longtemps. La connaissance des efforts faits par le gouvernement pour en retarder l'emploi ne manquerait pas d'ajouter aux appréhensions du public.

Il est à souhaiter qu'une abondante récolte en céréales et en

vins, en nous dispensant de renouveler les achats considérables que nous avons dû faire au dehors dans les deux dernières années, vienne arrêter l'exportation de notre numéraire et dispense la Banque de recourir à des mesures restrictives; mais tout paraît faire à notre commerce une loi de la prudence. La Banque avait retiré de la circulation la presque totalité des billets de 50 francs et une grande partie des billets de 100 francs à cause des frais considérables que lui imposent la fabrication et le renouvellement de ces billets : les uns et les autres ont reparu en grand nombre depuis six mois, et tous les appoints peuvent se compléter en papier et en argent sans recourir à l'or. Malgré cette précaution et malgré l'assistance du trésor, la Banque ne parvient point à maintenir intact son approvisionnement d'or : le bilan du 7 juillet accusait une perte de 3 millions d'or sur l'encaisse du 30 juin; le bilan du 14 juillet a accusé une nouvelle perte de 15 millions. Si ce mouvement de décroissance ne s'arrête point, la Banque remettra-t-elle en circulation, comme certains empiriques le lui conseillent, les coupures de 20 ou 25 francs, nous ramenant ainsi au régime du papier-monnaie; ou considérant qu'un pays tel que le nôtre, avec des relations internationales aussi étendues, ne peut se laisser entièrement dégarnir de métaux précieux, reconnaîtra-t-elle la nécessité de faire payer l'or à son véritable prix et de relever le taux de l'escompte? Nous ne saurions préjuger la détermination à laquelle s'arrêtera l'administration de la Banque, en face d'un état de choses que tout le monde peut prévoir comme presque inévitable; mais il nous reste encore une question à examiner : dans quelle situation une élévation notable de l'escompte trouverait-elle le marché français?

IV.

A ne juger que sur les apparences, le marché français n'aurait jamais été aussi florissant que dans les premiers mois de 1881. Il semblait qu'il fût en état de fournir aux besoins du monde entier : d'innombrables valeurs avaient été créées, toutes avaient trouvé ou paraissaient avoir trouvé preneurs ; toutes étaient en progrès. Les rentes françaises avaient rarement atteint des cours aussi élevés : les fonds étrangers avaient éprouvé une hausse correspondante; aucun embarras, aucun symptôme de gêne n'était perceptible. Cette situation du marché français était-elle aussi solide qu'elle était brillante?

Si l'on posait cette question : doit-on voir dans l'abondance et

le bon marché de l'argent des preuves irrécusables de la prospérité d'un pays et des gages assurés de sécurité? le monde de la spéculation n'hésiterait pas à répondre affirmativement, mais on aurait tort de l'en croire sur parole. Lorsque les affaires sont actives et florissantes, ni le commerçant ni l'industriel ne se plaignent de payer un intérêt de 5 ou 6 pour 100 ou même plus élevé pour les capitaux destinés au salaire des ouvriers, à l'achat et à la transformation des matières premières, aux avances à faire aux acquéreurs étrangers. Si donc l'abondance et le bon marché des capitaux résultent de l'importance des bénéfices réalisés par les commerçans et les industriels et qui dispensent ceux-ci de recourir au crédit, ce sont là des signes incontestables d'une situation prospère; mais l'abondance de l'argent peut être aussi le résultat de causes tout opposées. Lorsque la stagnation des affaires contraint le commerce et l'industrie à restreindre leurs opérations et à travailler au jour le jour, les capitaux qui les alimentent habituellement, ne trouvant plus un emploi rémunérateur, refluent vers la Bourse, comme le sang reflue vers le cœur dans un corps que la vie commence à abandonner; ils s'y accumulent temporairement et s'y font concurrence; alors leur abondance et leur bon marché n'accusent plus que la paralysie de l'activité nationale. Les statistiques officielles et les enquêtes approfondies auxquelles les commissions du sénat et du corps législatif se sont livrées permettent-elles à un esprit de bonne foi de contester que cette dernière situation soit la nôtre, depuis trois années, c'est-à-dire depuis l'essor qu'on a vu prendre aux spéculations financières?

A mesure que l'emploi leur a manqué, les capitaux disponibles et les petites épargnes se sont accumulés, sous forme de dépôts, dans les caisses des établissemens de crédit, et sont devenus pour ces établissemens une source de profits. Les fonds publics n'étaient pas encore à des prix élevés; et pour réaliser, sans risque appréciable, des bénéfices importans, il suffisait d'employer le montant des dépôts partie en achats de rentes et partie en reports. Aussi vit-on, dans cette première phase, la plupart des établissemens de crédit augmenter leur capital social dans l'unique dessein de pouvoir, sans déroger à leurs statuts, doubler ou tripler l'importance de leurs dépôts. La simultanéité de ces opérations eut un résultat facile à prévoir : le prix des rentes s'éleva en même temps que le taux des reports s'abaissa : les profits que l'on retirait de l'écart entre l'intérêt que l'on payait au public pour ses dépôts et l'intérêt que produisaient les placemens temporaires que l'on faisait avec cet argent, ne tardèrent pas à se trouver insuffisans pour rémunérer un capital doublé ou triplé. Il fallut chercher une source

de bénéfices plus élevés. On la trouva d'abord dans la négociation des fonds étrangers qu'on introduisit en quantité considérable sous prétexte de conversion, d'unification des dettes anciennes, ou d'émissions nouvelles, on vit paraître sur le marché français, à titre d'emprunteurs, presque tous les états du monde : ceux qui avaient un droit légitime à la confiance du public comme les plus besogneux et les plus mal famés : la Suède, la Norvège, le Canada, la Russie, qui n'a point réussi à contracter un emprunt temporaire à l'intérieur, l'Autriche, dont les appels au crédit sont périodiques, la Hongrie, dont les finances sont désorganisées par la ruineuse occcupation de la Bosnie, la Grèce, dont l'impuissance à servir l'intérêt de sa dette est manifeste, le Brésil, qui a irréparablement compromis ses finances, jadis excellentes, par des entreprises hors de proportion avec ses forces et par des garanties d'intérêts qui l'épuisent, divers états de l'Amérique du Sud, exclus des négociations à la bourse de Londres, à raison de leur insolvabilité constatée, tous ont trouvé en France des acquéreurs pour leurs titres et des souscripteurs à leurs emprunts.

On a offert ensuite au public français toute sorte d'obligations de chemins de fer ou de canaux, garanties par les mêmes gouvernemens étrangers qui avaient déjà apparu sur notre marché comme emprunteurs pour leur propre compte. Puis on s'est engoué des assurances : les années 1879 et 1880 ont vu naître quatorze compagnies d'assurances contre l'incendie, dont le capital réuni représente 210 millions. Presque toutes ces compagnies ont immédiatement donné naissance à un premier enfant sous la forme d'une compagnie d'assurances sur la vie, puis à un second qui a été une compagnie d'assurances contre la grêle, puis à un troisième qui a été une compagnie d'assurances contre les accidens ou sur les transports. La vogue des assurances épuisée, le tour des compagnies de gaz et des compagnies d'eau est venu. Quand on a eu éclairé et arrosé toutes les villes d'Europe et quelques villes d'Asie et d'Afrique, on a mis en société des mines d'or, d'argent, de plomb, de cuivre, de fer, des charbonnages étrangers, des gisemens de plâtre, d'ardoises, de phosphates, en assez grand nombre pour qu'il soit possible de faire un cours de minéralogie avec la cote de la Bourse de Paris. Les établissemens thermaux, les casinos, les brasseries, les hôtels garnis, voire même les restaurans ont donné lieu à des émissions d'actions et d'obligations. La terre paraissant épuisée, on s'est tourné vers la mer : les compagnies pour la pêche cotière ou lointaine, pour la grande ou la petite navigation, pour les transports à vapeur, pour les armemens ou les assurances maritimes ont fait de nombreux appels au public et couvert les murs de leurs affiches concurrentes.

Les émissions de titres et surtout les créations de compagnies nouvelles ont produit des bénéfices considérables aux sociétés financières qui les ont entreprises. On a singulièrement perfectionné les procédés du passé : autrefois, on croyait impossible de fonder une société sans le concours du public : on en surveillait attentivement les premiers pas, on débutait par des sacrifices pour produire sur les titres une prime dont la récolte donnait quelquefois des résultats assez maigres. Aujourd'hui on détermine à l'avance les bénéfices qu'on veut réaliser : on prend soin de fonder la société en dehors du public et sans aucune participation de sa part, et quand on l'a pétrie et façonnée, on en met les actions en vente avec une majoration considérable qui entre immédiatement dans la caisse des fondateurs : ceux-ci n'ont plus aucun risque à calculer, aucune attente à subir, et dès le lendemain ils peuvent se désintéresser absolument des destinées de leurs créations. Il n'est pas surprenant que, depuis deux années, chaque mois et on pourrait presque dire chaque semaine ait vu naître quelque société financière nouvelle, désireuse de mettre à profit cette combinaison aussi ingénieuse que lucrative, et les dernières venues de ces sociétés ont essayé de compenser par une fécondité plus grande le désavantage de leur apparition tardive sur la scène financière.

Bien qu'il ne soit pas sans intérêt de constater les procédés employés par la spéculation, ce qu'il importe surtout d'étudier, ce sont les résultats de ce prodigieux enfantement de créations nouvelles. La question capitale est de savoir quelle est la proportion entre les ressources disponibles de notre marché et les placemens que l'on a offerts au public.

Il nous souvient personnellement qu'il y a quinze ans, lors de la dernière enquête sur le régime des banques et sur la circulation fiduciaire, on examina longuement et minutieusement, au sein de la commission, à quel chiffre pouvaient s'élever les bénéfices nets de la production nationale, les épargnes annuelles de la France. La majorité tenait pour le chiffre de 1,200 millions : les optimistes allaient à 1,500 millions. Les emprunts qui ont suivi la guerre ont mis une masse considérable de rentes aux mains de la portion la plus économe de notre population, de celle qui se fait une loi de maintenir ses dépenses au-dessous de ses gains ou de ses revenus et qui capitalise ses épargnes. On peut donc croire que, malgré nos malheurs, il y a eu progrès, et estimer aujourd'hui à 1,800 millions notre épargne annuelle : on ne saurait apporter aucun argument pour l'évaluer au-dessus de 2 milliards.

Voulons-nous un mode de raisonner plus probant? Les achats considérables que nous avons dû faire au dehors dans ces dernières

années et l'avilissement du prix des denrées ne permettent pas de soutenir que notre agriculture soit prospère. Si exagérées qu'on veuille supposer ses plaintes, on ne prétendra pas que nos cultivateurs et nos fermiers soient en état d'opérer de nombreux placemens. Nos viticulteurs, aux prises avec le phylloxera, sont encore moins heureux. A en juger par les dépositions recueillies dans les récentes enquêtes par les commissions du sénat et du corps législatif, celles de ces industries qui travaillent pour le dehors se plaignent de rencontrer partout de nouveaux concurrens et de ne point réaliser de bénéfices ; celles qui travaillent principalement pour le marché intérieur, comme la métallurgie, par exemple, sont encore moins satisfaites de leur situation : la démonstration de leur peu d'activité se trouve dans la condition déplorable de la plupart de nos charbonnages, qui ont peine à placer, à vil prix, le produit de leur extraction et qui ont cessé de donner des dividendes. On chercherait donc vainement dans les rangs des producteurs français où peuvent se rencontrer des capitalistes en quête de placemens pour leurs épargnes et leurs bénéfices. Cependant, pour ne donner aucune prise au reproche d'exagération, on peut admettre qu'il est des branches d'industrie moins maltraitées que les autres et, dans les circonstances présentes, c'est faire la part large à ces industries privilégiées que d'évaluer à un demi-milliard leurs bénéfices annuels. A côté des agriculteurs et des industriels, il y a les rentiers, qui sont plus nombreux en France qu'en tout autre pays. Veut-on que personne, absolument personne, n'ait besoin de distraire pour ses besoins journaliers, pour son luxe, voire même pour ses plaisirs, un seul centime des arrérages que l'état lui paie ou des dividendes qu'il reçoit des compagnies sérieuses? Il suffit d'ouvrir le budget pour savoir exactement ce que le trésor paie aux créanciers de l'état; on sait avec la même précision ce que les compagnies de chemins de fer paient pour les intérêts de leurs obligations et pour le dividende de leurs actions; les paiemens du trésor et des grandes compagnies ne dépassent pas ensemble un milliard. En comptant encore 500 millions pour les dividendes d'un certain nombre de sociétés sérieuses et bien administrées, et pour les bénéfices commerciaux, on retrouve le chiffre de deux milliards comme le maximum annuel des épargnes que la France, dans les conditions invraisemblables que nous avons supposées, a pu consacrer à des placemens nouveaux, depuis le 1er janvier 1879 jusqu'au 1er juillet 1881. Ces cinq milliards en deux ans et demi représentent ce que nous appellerons le côté de la recette ; voyons maintenant les placemens, ou le côté de la dépense.

Commençons par les placemens de premier ordre qui ont dû obte-

nir nécessairement les préférences du public. L'état a emprunté un milliard et demi en rente amortissable, et un milliard sous la forme d'obligations sexennaires et de bons du trésor. Le gouvernement, par le maintien de la caisse des chemins vicinaux, par la création de la caisse des écoles et de la caisse des lycées, par des demandes de concours financiers pour l'exécution des chemins de fer et des canaux, a poussé autant qu'il l'a pu les départemens, les villes et les communes dans la voie des emprunts. Cependant, comme les fonds d'une partie de ces emprunts ont été demandés au Crédit foncier, pour ne pas nous exposer à de doubles emplois, nous ne tiendrons compte que des appels faits directement au public, et nous porterons seulement à 500 millions les émissions des départemens, des villes et des chambres de commerce, et les obligations négociées par les grandes compagnies de chemins de fer. Nous voici à 3 milliards. Les émissions du Crédit foncier, tant en obligations communales pour prêts aux communes, qu'en obligations foncières pour prêts à la propriété se sont élevées à 1 milliard. Est-ce aller trop loin que de porter également à 1 milliard les emprunts étrangers émis sur la place de Paris? Viennent enfin les émissions d'actions et d'obligations faites soit par des sociétés financières ou industrielles déjà existantes pour accroître leur capital social, soit par des sociétés nouvelles pour se constituer. Ces émissions s'étaient élevées en 1878 à 1,223 millions; en 1879, ce chiffre a plus que doublé, il est arrivé à 3 milliards 53 millions; il a dépassé 4 milliards en 1880, et pour les six premiers mois de 1881, il est de 2 milliards 353 millions. La récapitulation de tous ces chiffres donne 14 milliards et demi de valeurs nouvelles mis sur le marché français en deux ans et demi. Encore n'est-il pas tenu compte des majorations qui ont été demandées pour un très grand nombre des titres émis; pour connaître avec exactitude la somme totale de ces majorations, il faudrait faire le dépouillement de tous les prospectus d'émission; le ministère des finances et la chambre syndicale des agens de change ont seuls les moyens d'établir ce compte avec exactitude.

Contentons-nous de dire approximativement qu'il a été demandé 15 milliards au marché français, c'est-à-dire le triple de la somme à laquelle les calculs les plus optimistes permettent d'évaluer les épargnes de la France pendant la même période, en supposant qu'elles aillent exclusivement à la bourse. Cependant toutes ces valeurs ont été prises ou sont réputées l'avoir été : un très grand nombre ont fait des primes qui dépassent certainement 2 milliards pour l'ensemble des émissions. A en croire les journaux financiers d'une date encore récente, tout le monde s'applaudissait des place-

mens qu'il avait faits, tout le monde avait réalisé ou pu réaliser des bénéfices. Comment cela s'est-il pu faire? Comment le public a-t-il été entraîné à souscrire les titres qu'on lui a offerts et à payer des majorations qui en doublaient et quelquefois en triplaient le prix?

Nous avons vu les établissemens de crédit appeler de toutes les façons les dépôts de fonds : quelques-uns ont multiplié les succursales et les guichets où le public pouvait apporter son argent, afin qu'il trouvât sans dérangement, dans son quartier même, une tirelire toujours ouverte. Lorsque l'emploi des dépôts ne fut plus jugé suffisamment fructueux, on changea de conduite ; on sembla repousser ces mêmes dépôts. On vit ces mêmes établissemens réduire simultanément et comme à l'envi l'intérêt qu'ils servaient aux déposans ; ne plus offrir que 1 pour 100 par an pour les dépôts à sept jours de préavis et que 1/2 pour 100 pour le compte de chèques! Pourquoi retirait-on ainsi au public les avantages auxquels on l'avait habitué? En rendant les placemens temporaires à peu près improductifs, on visait à refouler l'argent des dépôts vers les valeurs qu'on mettait sur la place. On spéculait non sans raison sur le côté parcimonieux du caractère français, sur l'extrême répugnance de l'homme qui a fait péniblement quelques économies à laisser ses épargnes improductives, et suivant une locution consacrée, à perdre l'intérêt de son argent. En même temps, on tentait le petit capitaliste par l'appât irrésistible des primes considérables que ne manquaient jamais de faire des titres prônés par toutes les voix de la presse financière, répartis entre les acquéreurs avec des réductions notables sur les demandes, artificiellement raréfiés sur le marché par la vigilance de syndicats qui ne les laissaient jamais affluer en trop grand nombre à la Bourse et maintenaient les cours. Quand les épargnes réellement existantes ont été absorbées, quand le cercle des souscripteurs possibles a paru se restreindre, on a alléché le public en lui offrant sous la forme d'avances sur dépôts de titres et à un taux très modéré des facilités aussi séduisantes que dangereuses.

Nous touchons ici au côté le plus inquiétant de la situation financière. Ce qui est fait pour alarmer, c'est moins la fragilité d'une grande partie des créations que nous avons vues naître que l'artifice à l'aide duquel la spéculation, greffant les affaires les unes sur les autres, empruntant aux premières nées une partie de leur vitalité pour animer les autres, a créé entre toutes une solidarité étroite et pleine de péril. Un exemple peut seul permettre d'expliquer clairement cet enchevêtrement des sociétés industrielles. M. Prudhomme avait 25,000 francs d'économies à placer ; il les a employés à acquérir cent actions d'une société financière, actions libérées de 125 fr.,

mais pour lesquelles on lui a demandé une prime de 125 francs; il a donc payé 250 francs des titres qui ne représentent que la moitié de cette somme. Toutefois, M. Prudhomme a sujet de se féliciter de son placement : les actions de la société financière ont monté de 500 fr. depuis son achat; tout fait croire que la société suivra la trace de ses devancières, dont les actions font des primes de 800 francs, de 1,000 francs et même plus. M. Prudhomme n'a garde de se défaire des siennes et cependant il voudrait tirer parti des 50,000 francs qu'il a gagnés. La société dont il est actionnaire patronne une nouvelle compagnie d'assurances qu'on déclare appelée au plus grand avenir, et elle offre de faire des avances aux souscripteurs sur dépôt de titres. M. Prudhomme, qui est plein de prudence, se contente d'une avance de 25,000 francs, à l'aide de laquelle il souscrit cent actions de la compagnie d'assurances, toujours en payant une prime 125 francs par titre. Comme on le lui avait annoncé, la nouvelle compagnie d'assurances contre l'incendie voit ses titres monter avec rapidité; elle promet une large moisson de bénéfices. Les mêmes patrons qui ont la main si heureuse proposent de greffer sur leur récente création une compagnie d'assurances sur la vie, ou contre la grêle, ou contre les accidens, ou toute autre société par actions. Le concours de M. Prudhomme ne leur manquera pas. Notre capitaliste hypothèque la moitié du gain que lui assurent ses actions de la compagnie d'assurances, et il souscrit encore cent actions de la nouvelle entreprise, toujours avec une prime de 125 fr. par action, et il s'estime le plus avisé et le plus heureux des hommes, parce que ces nouvelles actions montent avec la même rapidité que leurs devancières.

Voilà le miracle de la multiplication des capitaux tel qu'il s'accomplit sous nos yeux depuis deux ans et demi. M. Prudhomme n'avait que 25,000 francs; cependant il a pu payer en écus aux fondateurs des trois sociétés dont il est devenu actionnaire 37,500 fr. de primes, et il est propriétaire de trois cents titres nominatifs, libérés de 125 francs et représentant, par conséquent, 37,500 francs; seulement, ces trois cents titres nominatifs constituent pour M. Prudhomme un engagement indéfini de payer, à première réquisition des conseils d'administration, 375 francs par titre, soit 112,500 fr.; de plus, M. Prudhomme est débiteur de deux sommes de 25,000 fr. qu'il a empruntées pour prendre part à deux souscriptions. Il ne s'eninquiète pas, parce que toutes les actions qu'il possède sont à des cours très élevés et que la prime qu'il peut réaliser sur chacune d'elles lui permettra de faire face à tous ses engagemens. Tout est, en effet, pour le mieux tant que la prime subsiste et tant qu'elle est facilement réalisable. Tout le monde s'est enrichi sans effort et

presque sans s'en apercevoir; mais l'horizon politique peut s'assombrir; ces compagnies, multipliées avec une si grande rapidité et dont le capital initial a été souscrit au moyen de viremens de compte, peuvent avoir besoin d'argent et faire des appels de fonds. Si bon nombre de souscripteurs, pour pouvoir effectuer les versemens, ont la pensée de se défaire d'une partie de leurs titres, la prime qui a fait leur sécurité peut disparaître avec la rapidité qu'elle avait mise à grandir. Toutes ces actions, souscrites à crédit, se transformeront en lettres de change pour le malheureux souscripteur. Comment fera-t-il face à ses engagemens exigibles, comment remboursera-t-il ses emprunts lorsqu'il n'aura entre les mains que des titres dépréciés? Où les sociétés financières trouveront-elles le crédit et les ressources nécessaires pour soutenir et faire vivre leurs éphémères créations?

C'est merveille que le marché français ait porté aussi aisément jusqu'ici l'énorme fardeau dont il est chargé. La multiplication des sociétés de crédit et l'étroite solidarité d'intérêts qui leur impose une action commune malgré les rivalités de personnes, ont doublé les forces de la spéculation. Cependant, il n'est pas nécessaire d'être un observateur bien pénétrant pour discerner dans l'attitude du marché les symptômes de l'épuisement. Le premier signe de lassitude est apparu lors de l'émission de l'emprunt en rente amortissable. Cet emprunt a été souscrit entre quatorze et quinze fois, et avec les facilités dont on dispose aujourd'hui pour faire souscrire des emprunts un nombre de fois indéfini, on doit savoir gré au ministre des finances de la retenue dont il a fait preuve en cette occasion. Sur les milliards offerts au gouvernement, Paris à lui seul en a fourni 10! 1 milliard 1/2 a été souscrit en Angleterre; il reste donc 2 milliards 1/2 pour la province, en comprenant sous ce terme des villes comme Lyon, où les banquiers de Genève ont tous des comptoirs, et Marseille avec les puissantes maisons étrangères qui en font le théâtre de leurs spéculations. Si l'on élimine ces élémens étrangers qui, en souscrivant, n'ont eu en vue que le bénéfice à réaliser par la prime et non un placement de quelque durée, et si l'on tient compte de l'exagération que les particuliers ont dû apporter dans leurs demandes, en prévision de la réduction que l'on prédisait, on arrivera à considérer la souscription de la province comme assez modeste, surtout par comparaison avec ce qui s'était passé à l'occasion des emprunts précédens. C'est, cependant, en province qu'on doit chercher les souscripteurs sérieux, ceux qui ont demandé des rentes avec l'intention de les mettre en portefeuille. A Paris, la souscription a été l'œuvre de la spéculation seule. On n'a point vu, comme précédemment, la foule, l'argent à la main,

assiéger les guichets du trésor et les mairies. En revanche, les sociétés financières ont largement profité des facilités exceptionnelles qui leur étaient offertes et qui équivalaient pour elles à la suppression du dépôt de garantie. Elles ont pu enfler à leur aise le chiffre de leur souscription. On a cité tel établissement semi-parisien, semi-provincial, qui aurait souscrit à lui seul les deux tiers de l'emprunt, et dont le versement de garantie, en espèces et en rentes, aurait approché de 200 millions. Il n'est si petite officine de finances qui ne se soit donné la satisfaction d'annoncer qu'elle avait souscrit pour des millions. La réalité a-t-elle répondu à ces apparences? quels souscripteurs définitifs le trésor a-t-il trouvés en face de lui? Est-ce le vrai public, celui qui tire effectivement des écus de sa poche, ou la spéculation qui a espéré un bénéfice de son rôle d'intermédiaire?

L'opinion la plus accréditée est que le public n'a pas souscrit plus de 200 millions et que le surplus, c'est-à-dire les quatre cinquièmes, est demeuré aux mains de la spéculation. Parmi les établissemens dont on a cité les grosses souscriptions, il en est de fort solides, qui sont en état de porter le fardeau qu'ils ont assumé; seulement, il est incontestable que ces établissemens n'ont jamais eu l'intention de conserver les rentes qu'ils ont souscrites. Dans quelle mesure et avec quelle célérité arriveront-ils à faire passer leur fardeau sur les épaules du public?

Cette opération est laborieuse, premièrement parce qu'il s'agit d'une très grosse somme et que la place est surchargée de titres de toute espèce, et secondement parce que la valeur qu'il s'agit de faire prendre au public n'est pas de nature à le séduire. Avec la prime qu'on lui a fait faire et qui est le seul bénéfice des établissemens qui ont souscrit, la nouvelle rente amortissable correspond exactement à des obligations des grandes compagnies à 390 francs; le revenu est le même, la sécurité est égale, mais l'amortissement des obligations est un peu plus rapide : soixante-douze ans au lieu de soixante-quinze. Quel motif pourrait donc inviter les porteurs d'obligations à échanger leurs titres contre de l'emprunt? Si des capitalistes qui prisent avant tout la sécurité du placement, on se tourne vers ceux qui cherchent un revenu élevé, il est certain que la rente amortissable est la moins avantageuse de toutes les façons d'employer son argent.

Le fardeau des établissemens chargés d'emprunt s'alourdit à mesure que les versemens deviennent exigibles, bien que les échéances aient été habilement espacées et que la Banque de France, par un mode d'intervention inusité jusqu'ici, opère la plus grande partie de ces versemens. Ce concours si précieux de la

Banque ne s'en traduit pas moins par la création d'une dette que les souscripteurs auxquels la Banque vient en aide devront tôt ou tard acquitter. Dans cette situation, il était impossible de laisser la moindre faiblesse se produire à la Bourse, et le maintien des cours est devenu une nécessité absolue. Comme cette nécessité s'imposait à tous les établissemens financiers, leurs efforts réunis ont réussi jusqu'ici à prévenir toute secousse. Seulement les opérations au comptant, qui représentent les achats des particuliers, ont toujours été en décroissant et ont cessé à peu près complètement. Il n'est demeuré en scène que les établissemens de crédit et les spéculateurs groupés autour d'eux; la tâche de soutenir les cours est devenue de plus en plus difficile. Si la rente amortissable, malgré l'excellence du crédit de l'état, ne se classe que péniblement, est-il à supposer que toutes les émissions d'emprunts étrangers ou de valeurs industrielles aient réussi? Loin de là, on cite des échecs assez notables : les syndicats formés entre certains établissemens ont dû garder et se répartir une portion des titres inutilement offerts au public. Ainsi aux rentes non vendues sont venus s'ajouter d'abord les titres non placés, puis les titres rachetés pour soutenir les cours ou reportés à chaque liquidation pour prévenir un mouvement de baisse. Il n'est donc pas surprenant qu'un certain nombre d'établissemens aient fini par perdre la disponibilité d'une partie notable de leurs ressources, et que, pour reconstituer leur fonds de roulement, forcément immobilisé, ils aient recours à l'augmentation de leur capital social. Or cette augmentation de capital, si elle est un expédient pour le présent, sera une préoccupation de plus dans l'avenir, par la difficulté d'obtenir la rémunération de ce capital nouveau : elle est donc loin d'être un signe de force et un gage de solidité.

Il est aisé de voir que le prix des reports est la clé de la situation. Si la spéculation a pu continuer sans encombre ses opérations et renouveler ses engagemens de quinzaine en quinzaine ou de mois en mois, c'est que, jusqu'ici, elle a emprunté à un taux très modéré. On évalue de 1,500 millions à 2 milliards les fonds qui sont actuellement employés en reports à la Bourse de Paris; mais tout le monde sait que la plus grande partie de ces fonds provient de ventes de titres opérées par des gens avisés qui, voyant les meilleures valeurs portées à des cours invraisemblables que ne justifient ni le revenu actuel ni même le revenu espéré, ont voulu profiter des engouemens du jour et ont vendu avec la résolution de reprendre leurs titres dès qu'ils redescendront à des prix raisonnables. Ces fonds, momentanément employés en reports, sont donc destinés à disparaître de la Bourse, et, à mesure qu'ils trouveront

un placement définitif, par quoi seront-ils remplacés? Aussi voit-on les sociétés financières, dont les forces sont épuisées, pousser avec ardeur à la création et à la multiplication d'un nouveau genre d'établissemens, de caisses qui se consacreront exclusivement à faire des reports, et par toutes les voix de la presse, on pousse le public à porter son argent à ces établissemens secourables.

Vain palliatif : les capitaux qu'on pourra réunir dans les caisses de reports ne compenseront jamais que dans une très faible proportion l'argent que les versemens sur l'emprunt, la négociation des obligations sexennaires, les emprunts étrangers et les appels de fonds des sociétés déjà existantes retirent journellement du marché. L'argent se raréfie donc constamment, et, par une conséquence forcée, il renchérit. Bien que la Banque n'ait pas modifié le taux de l'escompte depuis neuf mois et qu'ils ne rencontrent pas encore la concurrence du papier commercial, les reports se sont graduellement élevés : sur la rente française elle-même, ils dépassent déjà le revenu du titre; ils nécessitent donc de la part de l'acheteur un sacrifice mensuel. Qu'un certain nombre de spéculateurs, par lassitude ou par découragement, renoncent à conserver plus longtemps des titres qui coûtent au lieu de rapporter, leurs ventes, en se multipliant, pourraient déterminer un mouvement de baisse irrésistible. Si l'affaiblissement de l'encaisse de la Banque contraint notre grand établissement à élever le taux de l'escompte, le prix des reports s'élèvera dans la même proportion, et la spéculation se trouvera aux prises avec des difficultés insurmontables.

Le marché français est donc à la merci de l'imprévu. Les faits commerciaux aussi bien que les événemens politiques peuvent exercer sur lui une action irrésistible. La spéculation devra porter la peine de ses entraînemens, de ses imprudences et de ses folies; tôt ou tard la situation se dénouera par le retour des titres sérieux au prix que la logique et le calcul leur assignent et par la disparition des valeurs de mauvais aloi et des sociétés mal engagées. Cette liquidation inévitable s'opérera-t-elle par une secousse brusque et violente, par un effondrement soudain ou par une baisse lente et graduelle qui épurera le marché sans le bouleverser? C'est le secret de l'avenir, mais on nous permettra de conclure que l'heure de la prudence a sonné pour tout le monde.

CUCHEVAL-CLARIGNY.

L'ARCHITECTURE CIVILE

DE

L'ANCIENNE ÉGYPTE

On n'a pas oublié les pages qu'ici même, il y a quelques mois, M. Eugène-Melchior de Vogüé consacrait à la vie et à la mémoire de Mariette (1); dans ce deuil public de la science, dont notre collaborateur s'était fait l'éloquent interprète, nous avons eu du moins cette consolation que l'œuvre entreprise par un illustre Français se continuât par des mains françaises. En même temps que s'installait au Caire l'École française d'égyptologie, la direction du musée de Boulaq et de toutes les fouilles à faire en Égypte était confiée à M. Gaston Maspero, professeur au Collège de France, où il occupe avec tant d'autorité la chaire qui a été créée pour Champollion.

C'était un redoutable héritage que celui de Mariette. Mariette avait des dons de nature éminens et rares; il avait une originalité de caractère et d'esprit dont étaient frappés tous ceux qui l'approchaient. Son début avait été une de ces inspirations brillantes, un de ces coups d'éclat qui saisissent l'imagination. Il ne s'en était pas tenu là; depuis ce moment, d'importantes découvertes et de nombreux travaux avaient entretenu et renouvelé sa réputation. Pour tout dire en un mot, il possédait ce que ne réussissent pas toujours à conquérir même les plus méritans, ce je ne sais quoi, plus facile

(1) Voyez la *Revue* du 15 février.

à sentir qu'à définir, qu'on appelle le prestige. Après sa mort, on ne se souviendrait plus que de ses mérites; on les ferait servir, un jour ou l'autre, à critiquer et à déprécier son successeur. Celui-là, quel qu'il fût, aurait des qualités autres que celles de Mariette; ce serait assez pour que tous ceux qu'irritent la fortune et le talent du prochain s'accordassent à dénigrer le nouveau venu, pour qu'ils le proclamassent inférieur, par cela seul qu'il serait différent.

Cette comparaison, où la malveillance aurait si beau jeu, M. Maspero ne s'en est point effrayé; il a eu confiance dans son étoile ou plutôt dans la ferme volonté dont il a déjà donné plus d'une preuve et dans ce dévoûment à la science qui lui a valu l'honneur d'être, jeune encore, entouré déjà de tout un cortège d'élèves. Il s'est fié à cette terre d'Égypte, à cette terre « saturée d'histoire (1), » qui n'a pas encore dit, qui ne dira pas de sitôt son dernier mot. L'événement a justifié et récompensé sa hardiesse. Tous ceux qui le connaissaient lui auraient volontiers fait crédit de quelques mois ou même d'un ou deux ans. Il avait été jusqu'alors un savant de cabinet; jamais il n'avait remué une motte de terre; il n'avait point vu l'Égypte. Ne lui fallait-il pas le temps de se mettre au courant de fonctions si nouvelles, de se familiariser avec un milieu où s'agiteraient autour de lui bien des intrigues et où les plus avisés même sont exposés à plus d'un faux pas? Pouvait-on espérer que, du jour au lendemain, il fût en état de suivre, même de loin, les exemples du plus vaillant et du plus heureux des *fouilleurs?* Le mot, nous le savons, n'est pas dans le *Dictionnaire de l'Académie,* mais n'est-on pas fondé à le risquer, pour désigner une nouvelle forme de l'invention et de la recherche, dans le siècle des Botta et des Layard, des Lepsius et des Mariette, des Cesnola et des Schliemann?

Ce crédit qu'on lui offrait, M. Maspero n'en a point usé. Dès le printemps, le bruit d'intéressantes découvertes arrivait jusqu'à nous, et, tout récemment, le 22 juillet, l'Académie des inscriptions entendait le successeur de Mariette exposer les principaux résultats de sa première campagne de fouilles. La nécropole de Memphis et celle de Thèbes ont livré de nouveaux secrets à la curiosité des égyptologues; des monumens ont été retrouvés dont les uns complètent les listes royales et éclairent certaines obscurités de l'histoire politique, tandis que les autres ajoutent beaucoup au peu que nous savions de l'histoire religieuse de l'Égypte. Les pyramides mêmes, muettes jusqu'à présent et que Mariette croyait condamnées à un éternel silence, les pyramides ont parlé. Ces textes de huit cents lignes que l'on vient d'y recueillir, dans les tombes de rois de la

(1) L'expression est de M. Caro, dans le discours qu'il a prononcé en recevant à l'Académie française M. Maxime Du Camp.

v^e et de la vi^e dynastie, M. Maspero et ses élèves nous les traduiront bientôt. Voici ce que le maître annonce et proclame dès aujourd'hui, sans craindre d'être démenti par la publication et le déchiffrement des inscriptions : ces documens prouveront que, dès le temps de l'*Ancien empire*, l'Égypte avait déjà créé, qu'elle adorait déjà tous les dieux en l'honneur desquels se sont élevés plus tard les somptueux édifices des Aménophis, des Seti et des Ramsès. Quelque haut que l'on remonte dans ce passé dont les profondeurs, comme celles d'un gouffre béant, donnent le vertige à l'imagination, toujours on trouve l'Égypte déjà formée, adulte déjà et pourvue de tous ses organes, maîtresse des pensées qu'elle développera et pénétrée des croyances dont elle vivra durant tant de siècles. Il semble que, dans cet étrange pays, la civilisation n'ait pas eu de commencement. Pour mieux dire, les monumens les plus anciens que nous puissions atteindre, en remontant le cours des âges, sont bien loin encore de nous conduire jusqu'aux origines mêmes de cette langue et de cette écriture, de cette religion et de l'art qui en traduit les conceptions ; ils nous laissent, ils nous abandonnent bien en deçà du temps où cette aïeule des nations, aidée par les bienfaits du fleuve qui venait à jour fixe fertiliser ses campagnes, s'est essayée à sortir de la barbarie et a créé la première société policée qu'aient éclairée les rayons du soleil de l'Orient.

Ce sont des tombes et des sarcophages, ce sont des inscriptions et des papyrus funéraires qu'a retrouvés, cet hiver, M. Maspero. L'an prochain, tout en continuant l'exploration de ces nécropoles dont il n'épuisera point les trésors, il se propose de faire, à Thèbes, pour les temples de Medinet-Abou et de Louqsor, ce que Mariette a fait, au même endroit, pour ceux de Karnak et de Deir-el-bahri, ce qu'il a fait ailleurs pour ceux d'Abydos et de Dendérah. Il les dégagera des masures qui les obstruent et des amas de décombres et de sables qui nous cachent encore tant de curieuses dispositions, tant de représentations intéressantes et de textes précieux. Ces travaux, que facilitera, nous l'espérons, l'ordre remis par la France et l'Angleterre dans les finances de l'Égypte, peuvent beaucoup changer et beaucoup ajouter aux idées que nous nous faisons aujourd'hui de l'architecture funéraire et de l'architecture religieuse de l'Égypte. Les résultats auxquels on arrive en étudiant la tombe et le temple conservent donc encore, à certains égards, un caractère provisoire, et il en sera ainsi, surtout pour le temple, jusqu'au moment où tous les grands édifices religieux auront été complètement déblayés et où le plan, où tous les détails en auront été relevés avec plus de soin et d'exactitude qu'ils ne l'ont été jusqu'à présent.

Il est au contraire un sujet que l'on peut traiter dès maintenant

sans avoir beaucoup à craindre ou plutôt beaucoup à espérer des révélations qui pourraient être dues à des découvertes ultérieures : c'est la restitution de l'architecture civile de l'ancienne Égypte. L'architecture funéraire et l'architecture religieuse sont représentées, dans la vallée du Nil, par des monumens nombreux et remarquablement conservés ; on ouvre tous les jours de nouvelles tombes, et il y a encore beaucoup à faire pour que nous connaissions ce qui reste des temples égyptiens aussi bien que l'on connaît les ruines de l'Acropole d'Athènes ou celles du forum romain ; mais du palais, de la maison, le temps n'a épargné que de bien faibles débris, et ce que les historiens nous apprennent au sujet de ces édifices se réduit à bien peu de chose. Ce qui nous aide le mieux à combler jusqu'à un certain point cette lacune, ce sont les peintures et les bas-reliefs des tombeaux. On y voit souvent figurés, soit en élévation, soit en plan, des magasins et des greniers, des maisons et des villas de l'époque pharaonique.

Quelques représentations de plus, trouvées dans de nouvelles tombes, n'augmenteraient pas beaucoup, ce semble, les ressources dont nous disposons pour tenter cette restauration. Les conclusions auxquelles nous arriverons nous seront d'ailleurs suggérées souvent moins par la vue de ces images parfois confuses et toujours très réduites et très abrégées que par l'étude des conditions persistantes du climat et par celle de rapports et d'analogies dont l'historien doit tenir grand compte en pareille matière.

I.

La tombe et le temple donnent une grande idée du goût et de la richesse des monarques égyptiens, ainsi que de la variété et de la puissance des moyens mécaniques dont ils disposaient ; on est donc porté tout d'abord à penser que les palais, par leurs dimensions et par le luxe de leur décoration, devaient être en rapport avec la magnificence des sépultures que ces souverains se préparaient et avec celles des édifices qu'ils érigeaient en l'honneur des dieux desquels ils croyaient tenir leur prospérité et leur gloire. C'est au sein de splendides et pompeuses demeures, faites des plus belles matières dont disposât l'Égypte, que l'imagination se représente les princes qui ont construit les pyramides et creusé les syringes thébaines, qui ont bâti Louqsor et Karnak.

Sous cette impression, les premiers voyageurs qui ont visité la vallée du Nil et décrit ses monumens ont été portés à voir partout des palais, à prétendre en reconnaître les débris dans toutes les

ruines imposantes qui n'étaient pas des pyramides ou des hypogées. Pour les auteurs de la grande *Description de l'Égypte*, Karnak et Louqsor, Médinet-Abou et Gournah sont des palais; des dénominations comme celle de *palais de Ménephtah*, appliquées au temple de Seti, à Gournah, se sont transmises de proche en proche et se rencontrent encore dans les livres tout récens, comme l'*Histoire de l'architecture*, de Fergusson (1).

Depuis les travaux et le voyage de Champollion, une étude plus attentive des ruines et surtout la lecture des inscriptions hiéroglyphiques ont dissipé cette erreur; on est d'accord aujourd'hui sur la destination primitive des grands édifices thébains de l'une et de l'autre rive; on n'en conteste plus le caractère religieux. Tout en admettant cette vérité, certains archéologues n'ont pas encore réussi à s'affranchir tout à fait de l'idée qui a si longtemps été dominante; ils en gardent quelque chose et soutiennent une opinion moyenne, d'après laquelle l'habitation royale aurait été une dépendance du temple; ils la cherchent, à Karnak comme à Louqsor, dans les pièces, assez mal conservées, qui se trouvent en arrière du sanctuaire. C'est là, dans ces chambres dont plusieurs étaient soutenues par des colonnes et richement décorées, que le roi aurait eu sa demeure et « sa vie se serait passée dans les cours et les salles hypostyles (2). »

Parmi tous les documens qui ont été recueillis dans ces parties de l'édifice, il n'en est pas un qui confirme cette hypothèse; ni dans le reste de la littérature égyptienne, ni même chez les historiens grecs, on ne saurait trouver un texte qui prouve ou qui même tende à faire croire que les rois aient jamais vécu dans le temple ou dans ses dépendances, qu'ils aient habité l'intérieur de l'enceinte sacrée.

Voici d'ailleurs qui est peut-être plus concluant encore que le silence même des textes. Rappelez-vous ce qu'était le temple égyptien avant que le temps en eût émietté les enceintes, troué les murs et défoncé les plafonds. Arrivez, par un effort d'esprit, à vous le représenter dans son état ancien, et vous comprendrez que les rois n'ont jamais dû songer à choisir, comme leur résidence favorite, ces lieux fermés et sombres. Aussi bien que leurs sujets, les princes égyptiens devaient être, pour la plupart d'humeur sereine et gaie; qu'il s'agisse des grands du royaume ou des humbles et des petits, pas d'expression qui se répète plus souvent dans les textes égyptiens que celle-ci : *faire un jour de bonheur*. Le palais

(1) *A History of architecture in all countries, from the earliest times to the present day*, 4 vol. in-8°, 1874. Fergusson (t. 1er, p. 118) propose pour Karnak le terme de *temple-palais* ou de *palais-temple*.

(2) Du Barry de Merval, *Études sur l'architecture égyptienne* (1875), p. 271.

devait être une maison d'agrément, un lieu de repos; or était-il rien qui pût être mieux approprié à ces fins que des édifices légers et spacieux, situés hors de la ville, au milieu de jardins amples et touffus, sur le bord du Nil ou de l'un des mille canaux qui en portaient l'onde jusqu'aux limites du désert? Des balcons, des galeries hautes, des terrasses couvertes, l'œil se promenait sans obstacle sur les plantations voisines, sur le cours du fleuve et sur les campagnes qu'il arrosait, sur les montagnes qui bornaient l'horizon. Les chambres avaient de larges fenêtres; des volets mobiles, que l'on distingue dans certaines peintures, permettaient d'ouvrir l'appartement à l'air et à la lumière, ou d'y faire la nuit pendant les heures chaudes de l'après-midi. Cette ombre qui, dans les pays d'ardent soleil, est le plus délicieux de tous les biens, on la trouvait encore, à l'extérieur, sous les sycomores et les platanes, autour des bassins où s'épanouissaient les brillantes corolles du lotus; on la trouvait, embaumée d'odeurs printanières, sous les berceaux de feuillage et les treilles chargées de fruits, ou dans ces kiosques ajourés qui se dressaient, de place en place, sur la rive des étangs. Là, derrière l'abri de haies épaisses et de murs discrets, le roi pouvait appeler à lui son harem, jouir des ébats de ses jeunes enfans et de la beauté de ses femmes. Là, ses campagnes finies, un Thoutmès ou un Ramsès s'abandonnait paresseusement à la douceur de vivre, sans vouloir se souvenir des fatigues de la veille ni penser aux soucis du lendemain; comme on dirait aujourd'hui en Égypte, il *faisait son kief*.

Pour cette architecture dans laquelle tout, ensemble et détails, était combiné en vue des jouissances de l'heure présente, on n'avait pas besoin de la pierre; c'était pour la tombe, c'était pour les temples des dieux, pour ce qui devait durer éternellement, qu'il fallait compter sur l'épaisseur et la solidité du calcaire, du grès et du granit. Le palais n'était qu'une tente dressée pour le plaisir; il ne réclamait pas d'autres matériaux que le bois et la brique. C'était affaire ensuite au peintre et au sculpteur d'en couvrir toutes les parois de couleurs vives et de riantes images; c'était à eux de faire resplendir partout, sur les enduits des murs, sur les planches d'acacia, sur les minces colonnettes de cèdre ou de palmier, l'éclat des tons joyeux qui garnissaient leur palette et les reflets brillans de l'or. Le luxe de la décoration était ici le même que dans la tombe et le temple; la différence était dans le caractère de l'architecture et, par suite, dans ses chances de durée. Eux aussi, dans leur genre, ces édifices étaient tout à fait dignes de la puissance et de la richesse des souverains qui les ont bâtis pour les habiter; mais on comprend qu'avec un pareil mode de construction ils aient dis-

paru de bonne heure, sans laisser de traces sur le sol de l'Égypte.

Depuis les siècles les plus lointains dont nous ayons gardé mémoire, l'Orient a bien peu changé, malgré l'apparente diversité des races, des empires et des religions qui s'y sont succédé sur la scène; or on sait quel nombreux domestique y suppose la vie royale et seigneuriale telle qu'elle y a été entendue et pratiquée de tout temps. Le *konak* du moindre bey, du moindre pacha renferme toute une armée de serviteurs, dont chacun rend bien peu de services. C'est par milliers que se comptent les domestiques qui peuplent le sérail du sultan à Constantinople ou celui du padischah à Téhéran. Ce qu'il y a là d'eunuques et de palefreniers, de balayeurs et de cuisiniers, d'*atechdjis*, de *cafedjis* et de *tchibouk-djis*, personne n'en sait le chiffre exact. Une telle existence, une telle extension de la domesticité suppose d'amples communs où cette multitude puisse se loger tant bien que mal, avec femmes et enfans. Afin de pourvoir à l'entretien de tout ce personnel, il faut aussi des provisions considérables et des réserves toujours prêtes; il faut des magasins où viennent s'entasser les dons plus ou moins volontaires des sujets, les tributs perçus en nature et les récoltes que produisent les immenses propriétés du souverain. Dans ces vastes enclos dont les hypogées de Tell-el-Amarna nous ont conservé les plans, il y a place pour toutes ces dépendances; on les y voit, réparties autour d'une succession de cours, s'étendre et se prolonger au loin, en arrière et des deux côtés des bâtimens principaux, de ceux qu'habitaient le souverain et sa famille. Si, dans le cours d'un long règne, cette famille s'augmentait (Ramsès II eut cent soixante-dix enfans, dont cinquante-neuf fils), s'il fallait agrandir le palais pour monter la maison de chacun des princes royaux, rien de plus facile que d'empiéter sur les campagnes voisines et de développer ainsi bâtimens et jardins de plaisance.

Quelque spacieuse que soit la grande enceinte de Karnak, la royauté égyptienne, telle qu'on se la représente d'après les textes et d'après toutes les analogies, ne s'y fût pas trouvée à l'aise; toujours elle se serait sentie à l'étroit derrière ces hautes barrières, dans cet espace clos par une ligne inflexible, au milieu de ces montagnes de pierre. Le palais oriental veut un cadre plus souple et plus large. Étudiez-le, des rives du Gange à celles du Bosphore, tel que l'ont fait les nécessités du climat, la vie de harem et l'extrême division du travail; que vous évoquiez les souvenirs de Suze et de Persépolis, de Babylone et de Ninive, ou que vous visitiez soit les résidences royales d'Agra et de Delhi, dans l'Inde, soit même, sans aller si loin, le Vieux-Sérail, à Constantinople, partout, sous la diversité des ornemens qui varient suivant les siècles et les lieux, vous serez frappé d'un même aspect, d'un même caractère général : le palais

est multiple, complexe et, si l'on peut ainsi parler, diffus. Il ne se compose point, comme les palais modernes de l'Occident, d'un édifice unique qui forme un ensemble homogène et se laisse embrasser tout entier par un seul regard; il ne ressemble point aux Tuileries ni à Versailles. C'est une collection de bâtimens d'importance très inégale et qui ont été construits par des princes différens; c'est une suite de pavillons que séparent de beaux jardins ou des cours plantées d'arbres; pour mieux dire, c'est tout un quartier, c'est toute une ville à part, une cité royale, qu'une muraille élevée enveloppe de tous côtés. A l'intérieur, dans la partie la plus voisine de l'entrée, s'ouvrent les riches salles où le maître daigne s'asseoir parfois pendant quelques heures sur son trône ou sur son divan pour donner audience et pour recevoir les hommages de ses sujets ou ceux des ambassadeurs étrangers; autour de ces pièces, ouvertes à un certain nombre de privilégiés, fourmille tout un peuple d'officiers, de soldats et de serviteurs. C'est ce qui, dans de bien autres proportions que chez le simple particulier, correspond au *sélamlik* de la maison orientale. Plus loin, derrière des portes jalousement gardées, s'étend et se prolonge le *harem*; c'est là que le roi passe tout le temps que ne lui prennent pas la guerre ou les conseils. Tous ces bâtimens laissent entre eux assez d'air et d'espace pour que le roi puisse, s'il en a la fantaisie, rester des mois et des années sans en sortir; il fait manœuvrer ses troupes dans les vastes cours; il se promène à pied, à cheval ou en voiture dans les allées de ses parcs; ses thermes et ses étangs lui offrent les plaisirs du bain chaud et froid; parfois il possède, dans l'enceinte même, des terrains de chasse.

Il y a toujours eu, dans ces facilités et ces séductions, une tentation périlleuse pour le souverain oriental. Combien elle serait longue, la liste des dynasties qui, douées, à leur début, d'une singulière et puissante énergie, se sont, dans le cours de quelques générations, affaiblies et comme endormies dans les délices du palais! Elles s'y sont si bien énervées qu'un jour est venu où il a suffi du choc le plus léger pour jeter à bas du trône le dernier rejeton d'une ligne de conquérans. Vous vous rappelez l'histoire tragique de Sardanapale et tout ce qu'elle a fait écrire de prose et de vers chez les anciens et les modernes. La critique contemporaine n'en laisse pour ainsi dire rien subsister; noms, dates, faits, elle a tout mis en doute, et cependant, quand il nous serait bien démontré qu'il faut renoncer à tous les détails consacrés par la tradition, cette histoire n'en resterait pas moins vraie, vraie de cette vérité supérieure et générale qui fait le prix et l'autorité de la légende. C'est par un Sardanapale que finissent presque toutes les races royales de l'Orient, car Sardanapale n'est pas autre chose que l'ha-

bitant trop sédentaire du palais et la victime de ses alanguissantes douceurs.

Si nous connaissions mieux, par le menu, l'histoire intérieure de l'Égypte, nous y trouverions certainement plus d'un exemple de ce phénomène : selon toute apparence, c'est ainsi que durent déchoir et s'éteindre les Ramessides. En tout cas, le palais égyptien ne pouvait s'écarter beaucoup du type que nous avons décrit, et ce type, nous en reconnaissons tous les traits caractéristiques dans ces édifices que l'on a jusqu'ici toujours appelés des villas (1). Vous vous en convaincrez si vous prenez la peine de restaurer, sur le papier, les plus importantes des habitations représentées à Tell-el-Amarna. Cette restitution a ses difficultés ; il faut arriver à bien comprendre les procédés dont se sont servis les Égyptiens pour figurer les édifices. Dans ce que l'on a nommé assez inexactement des *plans cavaliers*, ils mêlent ces différens tracés du dessin géométral que nous appelons le *plan*, la *coupe* et l'*élévation ;* ils passent, sans nous en avertir, de l'un à l'autre, liberté capricieuse qui s'explique par le désir de montrer à la fois des détails de construction qui, dans la réalité, ne peuvent être aperçus et embrassés par un seul regard. On parvient pourtant à s'y reconnaître par une étude attentive de ces figurations et l'on réussit à se faire une idée assez nette de la manière dont l'édifice était disposé. C'est un ensemble de bâtimens et de plantations qui occupe sur le terrain un très vaste espace. Même ampleur de développement, même variété que dans les palais orientaux d'autrefois et d'aujourd'hui ; même mélange de constructions appropriées à divers usages et de jardins, d'esplanades, de cours spacieuses ; ici des colonnades de pierre, là des colonnes de bois, plus légères et plus sveltes. Ce sont bien là ces demeures immenses qui, dans la ville même ou dans son voisinage immédiat, offraient au souverain tous les plaisirs de la campagne ; il n'était pas un de ses goûts et de ses désirs qui n'y pût trouver, sur l'heure, une pleine satisfaction.

La partie de l'habitation royale qui attire tout d'abord l'attention, dans la plus intéressante des planches où Prisse d'Avennes a donné la copie de ces plans cavaliers, c'est celle qui semble correspondre à ce que l'on appelle en Orient le *sélamlik*, à des appartemens de récep-

(1) Nestor L'Hôte, ce fin connaisseur, qui a deviné si souvent ce que les études égyptologiques ne pouvaient pas encore démontrer au temps où il visitait l'Égypte, a éprouvé à Tell-el-Amarna la même impression : « Des détails non moins intéressans, dit-il, nous font connaître la distribution et en quelque sorte le plan à vol d'oiseau des palais du roi, les portiques et les propylées qui y donnaient accès, les chambres intérieures, magasins et offices, les cours, jardins, réservoirs, enfin tout ce qui composait l'ensemble d'une demeure royale. » (*Lettres écrites d'Égypte* en 1838 et 1839, in-8°, 1840 p. 64-65.)

tion, comme nous dirions en Occident (1). Devant l'entrée est une construction dont il est difficile d'indiquer avec certitude la destination. Était-ce un réservoir où se rassemblaient les eaux destinées à abreuver les hôtes du palais et des jardins, était-ce une sorte de corps de garde? En arrière de ce bâtiment une porte s'ouvre entre deux tours à murs inclinés; c'est une sorte de pylône; sur les côtés, deux portes plus étroites. Ces trois portes conduisent dans une grande cour rectangulaire. Sur les deux longs côtés, une suite de chambres; le petit côté postérieur est la répétition de l'antérieur. Cette cour en renferme une autre, où l'on arrive en traversant un portique; elle-même, la seconde cour, n'est que l'enveloppe d'une salle à ciel découvert, exhaussée sur plusieurs degrés. Les escaliers par lesquels on y accède sont très visibles sur le plan. Au milieu de cette salle, un petit bâtiment isolé, dont il est difficile de définir le caractère; peut-être est-ce un de ces autels en forme de tribune qui sont parfois représentés dans les bas-reliefs. Nestor L'Hôte donne le croquis d'un de ces bas-reliefs; on y voit un homme debout sur une de ces estrades et devant lui une pile d'offrandes. Il signale les restes, encore subsistans à Karnak, d'une construction de ce genre; c'est un massif quadrilatère auquel on accédait par une rampe en pente douce (2). C'était peut-être là que le roi accomplissait certaines cérémonies religieuses, soit en la mémoire de ses ancêtres, soit en l'honneur des grands dieux nationaux. Pour parvenir jusqu'à la pièce où se dresse cette sorte d'estrade, il faut d'ailleurs franchir trois enceintes successives; la sécurité du prince était donc bien protégée par cette triple clôture.

Sur le plan égyptien que nous avons en vue, à droite de l'édifice que nous venons de décrire, on en voit un autre plus vaste, mais d'un arrangement plus simple; une aire plantée les sépare, et il n'y a point entre les deux de communication apparente. En avant, même pylône précédé de la même construction rectangulaire; puis une ample cour dont trois faces présentent une double série de chambres qui prennent jour soit sur la cour même, soit sur un portique. C'est sans doute là le *harem;* là logeaient le prince, ses femmes et ses enfans. Sur les côtés et en arrière, disposés autour d'autres cours, des magasins, des écuries et des étables, puis des jardins. Le plus beau de ces jardins, au milieu duquel se creuse

(1) *Histoire de l'art égyptien, d'après les monumens,* 2 vol. grand in-folio, et un volume de texte in-4°, Arthus Bertrand, 1879. Les planches ne sont pas numérotées, ce qui rend les citations difficiles.

(2) *Lettres écrites d'Égypte*, p. 62. Dans d'autres de ces plans de Tell-el-Amarna, chez Prisse, on voit représentées, à plus grande échelle que dans celui dont nous avons restauré une partie, plusieurs de ces estrades qui paraissent couvertes d'offrandes variées. L'une d'elles est précédée d'un escalier.

une longue pièce d'eau, se trouve en arrière du pavillon royal; de place en place se dressent des kiosques, des belvédères, des constructions légères où l'on devine, au mode d'assemblage indiqué par le dessinateur, l'emploi du bois. Partout des portiques sous lesquels devaient se grouper et reposer la nuit les gens de service. Où étaient les salles de réception, ce que l'on appellerait aujourd'hui le *divan?* Nous ne les avons reconnues dans aucun des plans qui nous ont passé sous les yeux; mais il ne faut pas oublier que ces plans, mutilés en beaucoup d'endroits, n'ont été reproduits jusqu'ici que par fragmens. Ils mériteraient d'être l'objet d'une publication plus complète.

Telle est, croyons-nous, l'idée qu'il convient de se faire du palais égyptien, d'après les analogies historiques et d'après l'ensemble de ces données graphiques. Si nous ne nous sommes pas trompés, on comprendra que nous nous refusions à voir les restes d'un palais proprement dit dans la ruine qui a si souvent été dessinée et photographiée sous le nom de *pavillon royal de Medinet-Abou* ou de *pavillon de Ramsès III*. Il serait difficile de donner, par la seule description, une idée de l'aspect et de la disposition de cet élégant et singulier édifice; il faut l'étudier dans les plans que Lepsius en a donnés, après les auteurs de la *Description de l'Égypte*. En venant de la plaine, on rencontre d'abord deux logettes de garde, terminées, comme le mur d'enceinte où elles sont insérées et comme le pavillon lui-même, par des créneaux. Les deux piliers qui s'appuyaient contre les logettes et entre lesquels était comprise la porte subsistent encore; une grille devait fermer le passage; on peut la restituer avec vraisemblance, d'après les peintures thébaines. La porte franchie, on se trouvait en présence de deux hautes ailes en forme de pyramides tronquées, et d'un corps de bâtiment qui s'élevait entre les deux, percé d'un passage, au fond d'une cour qui va se rétrécissant par ressauts successifs. En hauteur, l'édifice se compose d'un rez-de-chaussée et de deux étages, qui étaient réunis par des escaliers.

Ce pavillon est tout couvert de bas-reliefs et de textes hiéroglyphiques, et pourtant on discute encore sur sa destination. Le meilleur moyen de résoudre le problème, n'est-ce pas d'en demander la solution à notre expérience d'historien et de voyageur, n'est-ce point de nous rappeler ce que nous savons des conditions persistantes de la vie royale, telle que l'ont toujours comprise et pratiquée les souverains orientaux? Aujourd'hui encore, on le sait, il en est bien peu qui, le lendemain de leur avènement, n'aient pas la fantaisie de se bâtir un palais neuf. C'est ce qu'avaient fait, en Syrie, l'émir Beschir, à Beit-ed-din, dans le Liban, et Djezzar-Pacha, près de Saint-Jean-d'Acre; c'est ce qu'en Egypte même Mehémet-Ali et

ses successeurs ont fait à Choubra et ailleurs encore, autour du Caire et d'Alexandrie. De même à Constantinople, Mahmoud et Abd-ul-Medjid ont employé, en constructions ruineuses, les dernières ressources de l'empire. Tout est viager en Orient; le fils n'y habite presque jamais la maison de son père. Eux aussi, les pharaons, comme les rois de Babylone et de Ninive, devaient être atteints de cette manie; or, pressés qu'ils étaient de jouir le plus tôt possible de l'œuvre improvisée à grands frais, ils ne pouvaient manquer d'en chercher l'emplacement dans la zone des terrains susceptibles d'irrigation. Là, n'importe où, sur les bords du Nil ou de l'un de ses bras, on aurait bien vite élevé, à force de corvées, les remblais qui mettraient les édifices à l'abri des hautes crues; autour d'eux, les arbres, le pied dans la terre humide, pousseraient presque aussi vite que les bâtimens. En quelques années, le palais, promptement terminé, serait déjà tout enveloppé d'une fraîche ceinture de rians parterres et d'ombrages épais.

Quand on pouvait disposer, à cet effet, de toute la plaine, pourquoi donc aurait-on été se placer au-dessus du niveau de l'inondation, là où l'on aurait eu grand peine à faire pousser une maigre végétation, à force de bœufs attachés à la roue du *sakyeh* ou de fellahs occupés à manœuvrer les cordes du *chadouf?* Pourquoi se serait-on volontairement rapproché de ces rochers de la chaîne libyque qui, frappés par le soleil pendant tout l'après-midi, réfléchissent jusque dans la nuit la chaleur dont ils sont imprégnés? Les édifices de *Medinet-Abou* sont situés à la base même de la colline de *Gournet-el-Mourraï*, qui, vers le sud de la nécropole thébaine, se détache du corps de la montagne et s'avance, comme un promontoire, dans la direction du fleuve, jusqu'à l'extrême frontière des cultures.

Ce n'est donc pas là qu'on aurait été chercher le site d'un palais; ajoutons que, de toute manière, on n'en aurait pas trouvé la place dans l'espace qu'occupe l'aire du pavillon. Cet espace est étroitement limité, sur la droite, par le temple de Thoutmès et ses propylées, et, en arrière, par le temple de Ramsès; aussi les dimensions de ce bâtiment paraissent-elles très petites, surtout en comparaison de celles qui ont été données au splendide et vaste édifice qu'il précède. La plus grande largeur du pavillon ne dépasse point 25 mètres, et il n'a que 22 mètres de long. L'édifice se compose de deux corps de logis, et la cour qui les sépare prend un bon tiers de la superficie totale. A eux tous, les trois étages n'ont guère dû jamais fournir plus d'une dizaine de pièces, dont quelques-unes sont plutôt des cabinets, comme nous dirions, que de vraies chambres. Avec toute la simplicité de nos habitudes, une famille bourgeoise d'aujourd'hui, pourvu qu'elle fût un peu nombreuse, y serait à la gêne;

comment un pharaon, avec tout son cortège d'inutiles, aurait-il pu jamais songer à s'y installer, comment s'y serait-il jamais senti à l'aise?

Si ce n'était pas une habitation, qu'était donc l'édifice qui se dresse en avant du temple que le vainqueur de tant de peuples conjurés contre l'Égypte a consacré sa propre gloire? Jetez les yeux sur les bas-reliefs qui le décorent au dedans comme au dehors, et vous reconnaîtrez qu'il mérite, en tout état de cause, ce nom de *pavillon royal* qui lui a été donné par les savans français. C'est le souvenir, c'est l'image du roi Ramsès qui le remplit tout entier. Dans l'intérieur, vous y voyez des scènes de harem. Ramsès est chez lui, au milieu de sa famille. Ici l'une de ses filles lui apporte des fleurs dont il respire le parfum; là il joue aux dames avec une autre; ailleurs il reçoit des fruits d'une troisième, dont il caresse le menton en signe de remercîment. Sur les murs extérieurs, vous avez des scènes de guerre. Avec l'assistance de son père Ammon, Ramsès terrasse ses ennemis; à chacun d'eux le sculpteur a donné, avec une merveilleuse fermeté de ciseau, le costume, les armes, les traits particuliers qui le distinguent. Tous sont renversés, tous vont périr sous les coups du triomphateur.

L'explication que ne suffit pas à fournir la disposition de l'édifice, ne convient-il pas de la chercher dans cette perpétuelle mise en scène de la personne royale, partout présente, partout figurée dans la variété des occupations privées et publiques qui remplissent la vie du souverain? Le retour constant de cette même image, qui du haut en bas occupe tout le champ des murs, nous avertit, ce semble, que le pavillon n'est, lui aussi, qu'un monument commémoratif. C'est une ingénieuse et brillante addition faite à la partie extérieure et publique de la tombe, au cénotaphe. Ailleurs celui-ci ne se compose que du temple, de ses cours et de ses pylônes; mais ici, pour distinguer son œuvre de celle de ses prédécesseurs et pour laisser à la postérité une plus haute opinion de sa puissance et de sa magnificence, le prince a jugé bon d'ajouter au temple un autre édifice qui se groupe avec lui de la manière la plus heureuse et qui lui sert en quelque sorte de vestibule. Où a-t-il pris la donnée première et la silhouette de cette construction qui, pour nous, est unique en son genre? Il nous est difficile de le dire; peut-être parmi ces bâtimens divers, répartis sur une vaste étendue de terrain, qui formaient par leur réunion les palais des pharaons, y en avait-il qui présentaient à peu près cet aspect. Mariette est pourtant d'un autre avis. A plusieurs reprises, il est revenu sur cette question, et voici son dernier mot à ce sujet : « Vu de loin et dans le paysage, l'idée que le pavillon de Ramsès évoque par les lignes générales de son architecture, c'est celle de ces tours triomphales (*migdol*) dont

les bas-reliefs de Karnak, de Louqsor, du Ramesséum et de Medinet-Abou même nous ont conservé l'image et que les rois faisaient élever sur leurs frontières, à la fois comme ouvrages de défense et comme souvenirs de leurs victoires. Un monument d'architecture militaire, et non un monument d'architecture civile, tel serait le pavillon de Medinet-Abou (1). » Le roi guerrier par excellence ne pouvait se rappeler au souvenir des hommes par un édifice qui représentât plus fidèlement le caractère et l'originalité de son règne, d'un règne de combat, qui devait laisser l'Égypte rassasiée et fatiguée de gloire militaire.

Quel que soit le type, palais ou forteresse, auquel on doit rattacher plus particulièrement le pavillon, de toute manière c'était ici qu'il convenait de l'étudier avec quelque détail. Le pavillon fait bien partie d'un ensemble funéraire et il s'élève en avant d'un temple, mais, à tout prendre, les dispositions en sont imitées de celles qui caractérisent les édifices habités par les vivans. L'aménagement n'en est ni celui de la tombe, ni celui du temple; il relève d'un tout autre principe. C'est ainsi que nous avons, dans le pavillon, des superpositions de pièces que ne comportent ni les édifices funéraires, ni les édifices religieux. Tout au contraire, la forteresse et la maison s'accommodent également bien de ces étages multiples. Il en est de même pour l'éclairage des appartemens. La tombe aime les ténèbres, et le temple lui-même se contente d'une lumière très discrète, qui, par endroits, est presque la nuit. Pour prier, dans la chapelle de la tombe ou dans le sanctuaire d'Osiris, on s'accommodait fort bien du demi-jour crépusculaire d'un intérieur fermé; mais, pour vaquer aux devoirs et aux plaisirs de la vie active, il fallait y voir clair. On trouve donc ici des fenêtres, de vraies fenêtres, dont quelques-unes fort larges. Rien n'est plus rare en Égypte, dans les bâtimens que nous a laissés l'époque pharaonique; mais c'est que presque tous ces bâtimens sont des tombeaux ou des temples. Quant à l'architecture civile, elle avait, en Égypte, à satisfaire aux mêmes besoins que partout ailleurs; il lui avait donc fallu, pour y réussir, avoir recours à des moyens qui ne diffèrent pas sensiblement de ceux qui ont été mis en œuvre chez d'autres peuples et dans d'autres temps; nous en avons ici la preuve.

L'emploi de la fenêtre n'est d'ailleurs pas la seule particularité de construction par laquelle se distingue le pavillon de Medinet-Abou; nous signalerons encore les consoles, d'un assez fort relief, qui font saillie sur la cour, entre le premier et le second étage. On a prétendu qu'elles auraient servi à soutenir des mâts au moyen

(1) *Itinéraire*, p. 213.

desquels on aurait tendu un vélarium au-dessus de cette cour; mais ni dans les planches gravées qui représentent cet édifice, ni dans les photographies, nous n'avons réussi à trouver la moindre trace des trous qui auraient servi à l'insertion de ces supports.

Quelle qu'ait pu être la destination de ces consoles, ce qu'elles ont de très curieux, ce sont les bustes en ronde bosse qui sont interposés entre les deux dalles dont elles se composent. Ces personnages paraissent couchés à plat ventre sur la dalle inférieure, où s'appuient leurs bras; leurs têtes se redressent avec effort pour soutenir la dalle supérieure, au-dessus de laquelle est ménagé dans le mur une sorte de tableau. Si frustes que soient maintenant ces images, on y reconnaît ou plutôt on y devine encore, à l'attitude des figures, prosternées et comme écrasées sous ce fardeau, des vaincus, des prisonniers, semblables à ceux qui, dans les bas-reliefs, s'allongent et s'aplatissent sur le sol, la nuque pressée sous le pied de leur vainqueur. Ce motif est ici des mieux choisis et tout à fait à sa place, dans un édifice qui, par le caractère général de sa disposition et de ses lignes, tient tout à la fois de la forteresse et de l'arc de triomphe.

Quel que soit le type architectural dont s'est inspiré le constructeur du pavillon, il est difficile d'admettre que l'on ait jamais tiré parti d'un pareil édifice. Le monument n'a point été bâti, croyons-nous, pour être habité d'une manière permanente; mais il n'en faudrait pas conclure que ces pièces si bien éclairées et si richement décorées n'aient pas été utilisées, qu'elles ne l'aient pas été tout au moins à certaines heures et dans certaines circonstances déterminées. Les planchers du premier et du second étage ont disparu; mais ce qui prouve qu'ils ont existé, ce sont les escaliers, qui subsistent encore en partie. Les planchers étaient en bois, les escaliers en pierre. Un aménagement aussi complet semble indiquer que l'on voulait pouvoir, au besoin, se servir de toutes les pièces, de celles d'en haut comme de celles d'en bas. Il est possible que l'on ait mis ces appartemens à profit pour les réunions de princes et de vassaux que ramenait, plusieurs fois par an, l'accomplissement des rites funéraires. Dans ces salles, richement meublées, les personnages d'un certain rang pouvaient tout à l'aise se rassembler et se grouper suivant certaines règles traditionnelles, en attendant le moment où ils joueraient leur rôle dans la cérémonie qui se préparait.

Si le pavillon de Medinet-Abou n'a pas droit au titre de palais, si nous ne devons pas y chercher la royale demeure où Ramsès III venait se reposer dans l'intervalle de ses rudes campagnes, l'étude que nous avons entreprise ne nous en a pas moins fourni quelques renseignemens qui ont leur intérêt; elle nous a fait saisir sur le vif

certaines des conditions qu'imposait au constructeur tout programme d'architecture civile. On s'attend peut-être à nous voir décrire ici, au même titre, un monument plus célèbre, ce fameux *Labyrinthe*, dont parlent avec tant d'admiration tous les voyageurs grecs, Hérodote, Diodore et Strabon (1), mais nous ne sommes même pas sûrs qu'il faille reconnaître les restes du Labyrinthe dans les ruines qui ont été découvertes et décrites par Jomard et Caristie, puis, plus tard, étudiées à nouveau par Lepsius, ruines qui se trouvent à 7 kilomètres vers l'est-sud-est de Medinet-el-Fayoum, sur le versant oriental de la chaîne Libyque, en un point où l'on peut bien placer les bords du lac Mœris, tel que permettent de le reconstituer les recherches de Linant-Pacha. Mariette n'admettait pas que ce fussent là les débris du vaste édifice qui comptait parmi les *sept merveilles du monde*. « Je sais, nous disait-il un jour, où est le Labyrinthe; il est caché sous les moissons du Fayoum, et je le ferai sortir de terre, si Dieu me prête vie. »

Quoi qu'il en soit, les ruines présentent un tel aspect de confusion, que tous les voyageurs qui visitent ce site renommé éprouvent une véritable déception. « Si l'on escalade, dit Ebers, la pyramide en briques d'un gris poudreux, mais jadis revêtue en plaques de granit luisantes, qui se dressait, au dire de Strabon, à l'extrémité du Labyrinthe, et si l'on contemple les ruines qui s'étendent à ses pieds, on constate que l'immense palais, dans lequel les chefs des nomes de l'Égypte se rassemblaient à certaines époques autour du roi, avait la forme d'un fer à cheval; mais c'est tout ce qu'on distingue, car le milieu et l'aile gauche de l'édifice sont entièrement détruits, et, à droite, le pêle-mêle de chambres et de salles écroulées où plonge le soleil, et que les gens d'*El-Haouâra* prennent pour le bazar abandonné d'une ville disparue, se compose de misérables briques grises en limon desséché. Seuls, les murs de quelques chambres en pierre dure et quelques fragmens de grandes colonnes subsistent avec leurs inscriptions; elles nous ont appris que ces constructions dataient d'Anemenha III, de la douzième dynastie (2). »

Si Lepsius a retrouvé le véritable emplacement du Labyrinthe, le plan qu'il donne des bâtimens dont il a relevé les traces ne cadre guère avec la description de Strabon et avec ce que les anciens nous apprennent de la magnificence de l'édifice et de la grande dimension de ses matériaux. Quant au texte du géographe grec, il ne nous donne ni mesures de hauteur ni mesures de longueur;

(1) Hérodote, II, 148; Diodore, I, 61; Strabon, XVII, 37.
(2) Ebers, *l'Égypte, du Caire à Philæ*, p. 174.

dans de telles conditions, tenter une restauration de cet ensemble architectural serait faire œuvre de pure fantaisie.

II.

Le palais n'est qu'une maison plus belle et plus grande que les autres; c'est une maison qui se distingue des habitations privées par ses dimensions et par le luxe de sa décoration. Sous cette réserve, les observations que nous a suggérées le palais s'appliquent à la maison. Le simple particulier, dans la mesure des ressources dont il disposait, devait tenir à s'assurer les mêmes commodités et les mêmes agrémens que le souverain et que les princes héréditaires des nomes. La construction et l'aménagement de sa demeure devaient s'inspirer des mêmes nécessités, répondre à des habitudes semblables et tenir compte des mêmes conditions de milieu et de climat; la maison était une réduction du palais.

Si, comme nous le disent Diodore et Josèphe, la population de l'Égypte proprement dite, d'Alexandrie à Philæ, montait encore, dans le premier siècle de l'empire romain, à sept millions d'âmes, il y a lieu de croire que l'Égypte était plus peuplée au temps de sa plus grande prospérité, ainsi par exemple sous les princes de la XVIIIe et de la XIXe dynastie (1). Une grande partie du peuple égyptien vivait dans des bourgs et dans de petites villes ouvertes; il y avait, de plus, sur certains points, des agglomérations urbaines très considérables. Saïs, Memphis et Thèbes étaient de fort grandes villes; tout nous le prouve, la manière dont en parlent les anciens, le vaste espace que couvrent les ruines de ces cités et l'étendue de leurs nécropoles.

Les textes, grecs ou égyptiens, ne nous fournissent d'ailleurs presque aucun renseignement sur l'aspect des villes égyptiennes et sur la manière dont les bâtimens s'y groupaient, non plus que sur les dimensions moyennes que présentaient, en hauteur et en largeur, les habitations urbaines. Les voyageurs grecs ne paraissent pas avoir rien vu là dont ils fussent assez frappés pour croire utile d'en garder le souvenir. Pour ce qui est de l'emplacement des villes antiques, on ne l'a guère étudié encore à ce point de vue, et peut-être n'y a-t-il pas lieu de beaucoup compter, à cet égard, sur les résultats de recherches ultérieures. En tout pays, la maison est d'ordinaire faite de petits matériaux; elle ne résiste donc pas à l'ac-

(1) Diodore, I, 31, 6. Josèphe (*la Guerre des Juifs*, II, 16, 4) parle de sept millions cinq cent mille âmes, sans compter les habitans d'Alexandrie.

tion prolongée des intempéries ; il vient toujours un moment où ses élémens se désagrègent. De la plus ample et la plus riche demeure il ne subsiste alors que quelques tas de décombres tellement informes que le plus habile n'en saurait rien tirer.

Pour qu'il reste quelque chose de la maison, il faut des circonstances tout à fait exceptionnelles ; il faut que, comme à Pompéi, elle soit enveloppée dans une poudre légère et molle qui en remplisse tous les creux. Parfois pourtant, même après avoir disparu, la maison laisse des traces qu'il est intéressant de relever. C'est ce qui arrive quand l'aire des pièces qui en composaient le rez-de-chaussée a été taillée dans la roche vive ; il en est ainsi sur plusieurs des collines jadis comprises dans l'enceinte de l'ancienne Athènes. Ni l'une ni l'autre de ces conditions favorables ne se rencontre dans la vallée du Nil.

Sans doute, aussi bien et mieux peut-être que la cendre du Vésuve, le sable de l'Afrique nous aurait gardé les habitations égyptiennes, si, par suite de quelque grand bouleversement du sol, il était venu s'amonceler sur les ruines de Memphis ou de Thèbes : on sait de quel linceul protecteur il a recouvert les tombes voisines des pyramides ; mais, à la différence des demeures de la mort, les maisons des vivans étaient construites à peu de distance du fleuve et non sur le bord du désert. Ni les villes ni les villages n'étaient allés s'établir sur ces plateaux où le vent amoncelle la poussière et où par places affleure la pierre calcaire. On ne peut donc guère espérer trouver en Égypte ni villes mortes ensevelies sous le sable, ni même ces empreintes fidèles de la maison détruite que garde parfois le roc dans les pays de montagnes.

Situées sur la rive ou non loin d'elle, les villes avaient besoin d'être mises, par un exhaussement artificiel du sol, au-dessus du niveau des crues annuelles ; c'est ainsi qu'encore aujourd'hui, en Égypte, tous les villages qui ne sont pas assis sur les racines de la montagne surmontent des tertres artificiels.

On avait conservé le souvenir des grands travaux qui avaient été entrepris, dans les siècles de prospérité, pour préparer aux villes cette espèce de soubassement qui leur était nécessaire ; d'après Hérodote et Diodore, Sésostris et Sabacon, c'est-à-dire les grands princes thébains et les conquérans éthiopiens, se seraient occupés de relever les lieux habités (1). Par les fouilles exécutées sur le site de plusieurs cités antiques, on a pu se rendre compte de la manière dont étaient conduits d'ordinaire ces travaux. Sur l'emplacement du

(1) Hérodote, II, 137 ; Diodore, I, 57.

quartier que l'on voulait créer, on construisait des murs très épais en briques crues, qui s'allongeaient sur le sol, à une certaine distance les uns des autres, en lignes parallèles; on en bâtissait d'autres qui étaient perpendiculaires aux premiers, de manière à dessiner sur le terrain une sorte de damier; on remplissait ensuite les intervalles avec de la terre, avec de la pierre, avec tout ce que l'on avait sous la main. C'était sur cette espèce de socle que posaient les fondations des édifices. La maison trouvait là une base solide que ne lui eût pas fournie la terre meuble de la plaine; elle y gagnait aussi en agrément et en salubrité. C'est ainsi que paraissent avoir été construites les villes de Memphis et de Thèbes.

En général, c'est là tout ce que tranchées et sondages ont permis de constater; les matériaux dont se composaient les maisons sont tombés en poussière ou bien ont été employés à nouveau, tant qu'ils ont pu servir, par les générations qui se sont succédé sur cette terre toujours habitée, toujours populeuse. Ce qui a encore contribué à rendre cette destruction plus rapide et plus complète, c'est l'habitude qu'a le fellah d'exploiter à sa manière tous les tertres où il reconnaît la trace d'anciennes demeures; il en tire une terre très riche en débris organiques dont il fait grand cas comme engrais et qu'il répand sur ses cultures.

Le seul point de la vallée du Nil où se laissent encore distinguer quelques traces des dispositions de la ville antique, c'est l'emplacement de la capitale que s'était bâtie Aménophis IV quand il avait quitté Thèbes et son dieu Ammon (1). Selon toute apparence, cette capitale, qu'un caprice royal avait fait naître, aurait été abandonnée bientôt après; on ne sait même pas le nom qu'elle portait, et depuis lors il n'y a jamais eu près de là que de petits villages qui n'ont pas suffi à détruire les restes des bâtimens. Ceux-ci, comme le montre une planche de Prisse, couvrent encore le sol de leurs décombres; ils sont tous en briques. On a pu relever, en gros tout au moins, le plan de quelques-unes de ces habitations; mais ce que l'on reconnaît le mieux, c'est la direction des voies de la cité d'Aménophis. Il y a une grande rue parallèle au fleuve et qui est large

(1) Quand, à l'exposition universelle de 1878, Mariette avait restauré une maison égyptienne d'autrefois, les premières données du thème qu'il avait développé lui avaient pourtant été fournies par les vestiges d'une maison antique relevés par lui-même à Abydos. Le plan à terre de cette maison était marqué par des bases de murs dérasés à une hauteur d'un mètre au plus; il s'en était servi pour établir l'ordonnance et les divisions de l'édifice. Le reste lui avait été fourni par les peintures et les bas-reliefs. Ce pavillon est figuré dans la *Gazette des beaux-arts* du 1er novembre 1878. M. A. Rhoné (*l'Egypte antique*) y analyse les principaux élémens que Mariette avait combinés dans cet essai de restitution.

d'environ 25 mètres; d'autres rues, plus étroites, paraissent la couper à angle droit; dans quelques-unes, deux chariots pouvaient à peine passer de front. Le quartier principal était au nord, dans le voisinage d'une vaste enceinte rectangulaire qui renfermait le temple du dieu nouveau, du disque solaire. On remarque dans cette partie de la ville les débris d'importantes demeures, pourvues de cours spacieuses. Il y a surtout, à l'ouest de la grande rue, un édifice que Prisse appelle le palais; on y remarque de nombreux piliers de brique serrés les uns contre les autres. Ces piliers étaient-ils destinés à supporter les planchers et à les préserver ainsi de l'humidité du sol? Pour répondre à cette question, il faudrait des renseignemens plus précis. Dans le sud de la ville, ce sont au contraire de petites maisons, toutes contiguës les unes aux autres, qui ne sont représentées que par des pans de murs et des tas de décombres. C'était le quartier des pauvres.

Nous ne pouvons même pas faire cette distinction pour Thèbes; nous ignorons où étaient les palais royaux et les demeures des grands. Tout ce que nous savons, c'est que la ville proprement dite était sur la rive droite; ses maisons enveloppaient les deux groupes d'édifices religieux que nous désignons aujourd'hui sous les noms de *Louqsor* et de *Karnak*. Elles étaient séparées en quartiers, par de grandes voies, dont quelques-unes étaient bordées de sphinx et conduisaient du fleuve aux temples principaux ou de Louqsor à Karnak; c'étaient les δρόμοι dont parlent souvent les écrivains grecs; d'autres voies sont désignées par les papyrus démotiques sous le titre de βασιλική ῥύμη, *rue Royale* (1). Les pâtés de maisons que circonscrivaient ces avenues étaient coupés de ruelles étroites. L'ensemble de ces quartiers de la rive droite formait la ville proprement dite, la Diospolis des Grecs, ainsi nommée à cause du grand temple d'Ammon qui en formait le centre. La rive gauche était une sorte de faubourg, habité surtout par tout ce peuple d'embaumeurs et de prêtres qui vivait des morts, par tout ce qui tenait, de près ou de loin, à l'*industrie des pompes funèbres*, comme nous dirions aujourd'hui. Toute cette ville de l'Occident était, au temps des Lagides et des Romains, appelée les *Memnonia* (2).

(1) On aura une idée de la disposition de ces voies principales par l'esquisse topographique d'une partie du plan de l'ancienne Thèbes que donne Brugsch-Bey dans la *Revue égyptologique* de M. E. Révillout, 1880 (pl. 12 et 13).

(2) Dans leur langue, les Égyptiens appelaient les édifices tels que le Ramesséum ou Médinet-Abou *mennou*, les monumens qui restent éternellement pour rappeler un souvenir. Les Grecs tirèrent de ce mot leur terme μεμνόνια, car ils pensaient reconnaître dans *mennou* le nom du héros homérique *Memnon*, auquel ils attribuaient également les fameux colosses de la plaine de Thèbes. (Ebers, *l'Égypte; du Caire Philæ*, p. 280.)

Nous n'essaierons pas de comparer et de discuter les quelques indications que nous ont données les Grecs sur l'étendue de Thèbes; fussent-elles moins vagues et moins contradictoires, elles ne nous renseigneraient pas sur la densité de la population (1). Diodore raconte qu'il y aurait eu à Thèbes des maisons de quatre et de cinq étages; mais il ne les a pas vues, et c'est au règne de son fabuleux Busiris qu'il les attribue (2). Dans les représentations figurées, on ne trouve pas de maisons qui aient plus de trois étages, et encore est-ce l'exception; d'ordinaire on ne rencontre qu'un rez-de-chaussée, un premier étage et une terrasse couverte. Il paraît peu probable que, même dans les grandes voies, les maisons les plus luxueuses présentassent sur la rue une ligne de belles façades; on se figure plutôt Thèbes et Memphis comme les villes orientales d'aujourd'hui, avec leurs rues bordées de longs murs aveugles ou de massifs de maçonnerie qui ne sont percés que de rares ouvertures. Les maisons que nous offrent les bas-reliefs y paraissent souvent entourées d'une muraille crénelée; elles s'élèvent au milieu d'une cour ou d'un jardin (3). Dès que leur propriétaire avait quelque aisance, elles devaient, comme la maison arabe ou turque, fuir le bruit de la rue et réserver pour l'intérieur de l'enceinte toute l'élégance et la variété de bâtimens appropriés aux divers usages de la vie domestique. Toute maison un peu riche devait ainsi couvrir un assez vaste espace. Rappelez-vous ce que nous disent les anciens des champs et des vergers qui étaient compris dans l'enceinte de Babylone; il est vraisemblable qu'une grande partie de la surface qu'enveloppaient les murs de Thèbes était de même occupée par les plantations dont aimaient à s'entourer les demeures des gens de la haute classe et par les dépendances qu'elle comportait, communs, magasins et greniers.

Dans la maison, située au milieu d'un vaste jardin, que représente

(1) Diodore (I, 45, 4) parle de 140 stades (25,950 mètres) de tour, sans dire si dans sa pensée ce chiffre s'applique seulement à la ville de la rive droite ou à la ville et à son faubourg de la rive gauche. Strabon (XVII, 46) dit que, de son temps, « on peut se figurer quelle était anciennement l'étendue de cette cité, car une partie de ses monumens subsiste et couvre un espace qui ne mesure pas moins de 80 stades en longueur (τὸ μῆκος). » Cette indication donnerait l'idée d'un périmètre bien plus vaste encore que celui de la ville dont parle Diodore. Ce dernier prête à Memphis 150 stades de tour (I, 50, 4).

(2) Diodore, I, 45, 5.

(3) Dans le *Roman de Satni*, traduit par M. Maspero (*Annuaire de l'Association pour l'encouragement des études grecques*, 1878), voici comment est décrite (p. 162) la maison qu'habite à Bubaste la fille d'un prêtre de haut rang : « Satni alla à l'occident de la ville, jusqu'à ce qu'il rencontrât une maison qui était fort haute. Il y avait un mur tout autour; il y avait un jardin du côté du nord; il y avait un perron devant la porte. »

une peinture thébaine qui a été souvent reproduite d'après Rosellini (1), faut-il, comme on l'a fait généralement, voir une maison des champs, une villa royale? Nous ne le pensons pas; il nous paraît possible que, dans ce que nous appellerions les quartiers aristocratiques de Memphis ou de Thèbes, les propriétés des grands aient eu ce développement et que l'habitation s'y soit entourée d'aussi beaux ombrages. Nous apercevons aussi des arbres et des treilles dans plusieurs autres maisons figurées sur les parois des tombes; elles sont séparées du dehors par un mur où est percée une large porte.

Les maisons mêmes des pauvres paraissent avoir eu d'ordinaire leur cour, au fond de laquelle s'élevait une construction qui ne comportait qu'un rez-de-chaussée et une terrasse où l'on montait par un escalier extérieur; c'est ce que nous présente un petit modèle de maison appartenant au musée du Louvre. Cette disposition est encore celle de la plupart des maisons dans les villages de l'Égypte contemporaine.

Dans les maisons plus vastes, les chambres étaient rangées autour d'une cour et régulièrement distribuées sur deux ou trois de ses côtés; on a un exemple de cette disposition dans l'édifice que nous avons décrit plus haut sous le nom de palais. D'autres fois, comme dans quelques-unes de ces maisons de Tell-el-Amarna, dont le plan se lit encore à terre, elles ouvraient sur un long corridor. Les chambres du rez-de-chaussée servaient aux besoins du ménage, tandis que celles des étages supérieurs étaient habitées par la famille. Au sommet de l'édifice était une terrasse, souvent garantie du soleil par un toit léger, soutenu par des colonnettes de bois et peint de couleurs brillantes. La partie de la terrasse qui n'était pas couverte portait un large auvent en planches, espèce de ventilateur dans le genre des *mulcafs* arabes et qui servait comme eux à établir un grand courant d'air dans la maison. Quelquefois une partie de la maison faisait une saillie en manière de tour. Enfin, certaines habitations sont couronnées par un parapet surmonté d'un cordon de créneaux arrondis. Dans les grandes maisons, la cour était précédée d'une sorte de porche soutenu par deux colonnes à bouton de lotus, que, les jours de fêtes, on décorait de banderoles. Le nom du propriétaire était peint sur le linteau de la porte. D'autres fois, on y lisait une sentence hospitalière comme celle-ci : *La bonne demeure*.

« Les maisons étaient faites de briques crues, composées de

(1) On la trouvera dans un ouvrage qui est entre les mains de tous ceux qui s'occupent de l'Égypte, dans Wilkinson, *the Manners and Customs of ancient Egyptians*, t. 1er, p. 377.

terre grasse, broyée avec de la paille hachée; ces briques ont en général un pied de long sur un demi-pied de large. Les plafonds des grandes pièces étaient en bois indigènes ou étrangers; les petites pièces étaient souvent voûtées. Les portes et les fenêtres étaient d'ordinaire à deux battans; elles s'ouvraient en dedans et se fermaient à l'aide de verrous et de loquets. Quelques-unes avaient des serrures en bois, dans le genre de celles qui sont usitées de nos jours en Égypte. La plupart des portes intérieures n'avaient qu'une simple tenture d'une étoffe légère. Quant à la décoration, les peintures des hypogées peuvent seules nous en donner une idée. Les murs étaient revêtus de stuc et peints de scènes religieuses ou domestiques. Les galeries ou les colonnes du porche étaient coloriées de façon à imiter la pierre ou le granit. Les plafonds étaient décorés d'entrelacs, de méandres et d'ornemens de toute espèce, tandis que sur les planchers étaient étendues des nattes tressées en jonc de couleur (1). » L'ameublement était aussi élégant que commode; on peut en juger et par les objets conservés dans nos musées et surtout par les meubles de toute espèce qui sont figurés dans les peintures de certaines tombes et surtout dans celles de la *syringe* de Ramsès III. L'intérieur de la maison égyptienne n'était pas aussi nu que celui de la maison orientale moderne; on y voyait partout des sièges avec ou sans bras, des tables de formes variées, des plians, des tabourets où poser les pieds, des consoles sur lesquelles étaient posés des vases pleins de fleurs, des cabinets où l'on serrait les objets de prix. La vie de la haute société égyptienne n'était pas seulement une vie civilisée, c'était une vie élégante et raffinée. Le grand seigneur contemporain des Thoutmès et des Ramsès ne se serait pas contenté, comme le pacha ou le bey turc, de divans et de tapis, de matelas que l'on serre pendant le jour dans les armoires et que la nuit on étale sur le sol; il avait son lit, souvent incrusté de métal ou d'ivoire; il avait, comme nous, son mobilier.

On paraît avoir toujours employé le toit plat; il agrandissait en quelque sorte la maison; il fournissait à ses hôtes une pièce de plus, un commode lieu de rendez-vous pour jouir de la vue du fleuve et de la fraîcheur des soirées; on devait y dormir dans certaines saisons. En revanche, les greniers et les magasins étaient presque toujours couverts de coupoles. Ceux qui se terminent par une terrasse paraissent une exception. Ces voûtes, bâties en bri-

(1) Gailhabaud, *Monumens anciens et modernes. Style égyptien. Maisons.* Pour plus de détails, on n'a qu'à consulter le chapitre v de Wilkinson, *Manners and Customs*, etc.

ques, devaient être assez épaisses; on obtenait, grâce à elles, une température plus constante et moins élevée, qui était favorable à la conservation des denrées. On voit, souvent, dans les bas-reliefs, ces greniers se suivre par longues files; leur nombre est sans doute destiné à donner une idée de la richesse du propriétaire. Certains de ces greniers semblent n'avoir d'ouverture que vers le milieu de leur hauteur; c'était par une rampe extérieure que l'on atteignait la baie large et basse par laquelle on y déchargeait le grain.

Les Égyptiens avaient des maisons de campagne aussi bien que des maisons de ville; mais les procédés de construction et les dispositions étaient les mêmes. La maison du paysan ne pouvait différer beaucoup de celle de l'artisan et du manœuvre des quartiers pauvres de la cité; quant à la villa du riche, si elle se distinguait de celle qu'il avait dans les beaux quartiers de Thèbes ou de Memphis, c'était seulement par la plus grande abondance des eaux, par des ombrages plus épais et des parcs plus spacieux. L'Égypte, les peintures nous le prouvent, avait poussé très loin le luxe des jardins; on allait jusqu'à mettre en pot les arbres précieux, comme nous le faisons pour les orangers (1).

Ces arbres étaient parfois d'origine exotique. La grande régente Hatasou, de la XVIIIe dynatie, a fait représenter, sur les murs du temple qu'elle a construit à Thèbes et que l'on appelle *Deir-el-Bahari*, le transport des trente-deux arbrisseaux à parfum que sa flotte lui rapportait, avec d'autre butin, du pays de Pount, c'est-à-dire de l'Arabie méridionale ou de la côte des Somalis. C'est donc à cette reine que, vers le XVIIe siècle avant notre ère, on doit le premier essai connu d'acclimatation. Combien de choses que les modernes croient avoir inventées et qu'ils n'ont fait que retrouver et renouveler! M. Maspero ne prouvait-il pas tout récemment que l'Égypte avait connu jusqu'à l'un de ces maux dont s'effraient parfois nos grandes sociétés industrielles et dont elles croient être les premières à souffrir, qu'elle avait connu les grèves d'ouvriers?

GEORGE PERROT.

(1) C'est dans de grands vases en terre cuite que devait être engagé le pied des arbres pour lesquels on prenait cette précaution; partout, dans le Midi, on emploie à cet usage l'argile au lieu du bois.

L'OMBRA

DERNIÈRE PARTIE (1).

VIII.

Quoique passant ensemble une grande partie de leur temps, quelques jours s'écoulèrent avant que le duc trouvât le moindre plaisir à causer avec lady Stève. Cependant son air doux, aimable, craintif fit que William prit peu à peu du goût à son entretien; d'ailleurs des yeux de vingt-sept ans, tout charmés qu'ils soient par les tresses brunes, admirent parfois les boucles blondes, une peau transparente et de blanches épaules; ceux du duc s'arrêtaient volontiers sur Minia, mais comme sur un beau tableau. La jeune femme gagnait du terrain et s'en rendait compte. William la suivait des yeux quand elle traversait les salons; il remarquait l'élégance de sa taille, la noblesse de son maintien, la légèreté de sa démarche; peut-être lui rappelait-elle vaguement une taille souple, agrandie par le théâtre, et sans comparer le beau visage doré par le soleil avec la blancheur de celui qui lui souriait, il allait jusqu'à s'avouer que ces deux femmes si différentes pouvaient lutter de grâce, de dis-

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet.

tinction et de beauté; mais l'une avait, pour remporter le prix, ce qui manquait à l'autre : le génie et la voix qui savent exprimer tout ce que Dieu a mis de nobles passions dans le cœur.

Se croyant seule un matin, Minia s'était assise devant le piano; mais au lieu d'en jouer, elle appuya son front sur sa main et se mit à rêver. Malgré ses progrès dans l'affection de William, elle se sentait découragée en les comparant à l'admiration qu'elle lui inspirait lorsque dans la grande salle de la Scala, elle exprimait l'amour dans des chants qui ne s'adressaient qu'à lui et auxquels il répondait par ses regards passionnés comme s'ils avaient été seuls au monde. Qu'était devenue l'union de leurs âmes? Elle releva la tête, tant ces pensées lui étaient pénibles. Ses doigts firent d'abord résonner quelques notes, puis elle commença le bel air d'*Isaura* en communiquant aux touches la chaleur et la vie.

Le duc s'était glissé dans le salon, il écoutait les yeux fermés comme pour ressaisir quelque chose des impressions de ces magnifiques soirées où l'Ombra chantait cet air. Au dernier accord, le bruit d'un soupir fit retourner la pianiste.

— C'est superbe, murmura le duc, qu'elle vit alors tout près d'elle.

— Mais il faudrait chanter, s'écria Minia, et non frapper sur cet instrument glacé; oui, il faut la voix pour rendre tant d'amour.

Pour que William entendît encore la sienne, elle eût donné sa vie. Mais un mot pouvait lui ravir tout espoir. Elle se calma et se remit à jouer.

— C'est à peu près cela, n'est-ce pas, milord?

— Il y a longtemps que je n'avais éprouvé un pareil plaisir; vous avez un vrai talent, chère cousine.

C'était la première fois qu'il l'appelait ainsi.

— C'est absolument le style de l'Ombra, ajouta-t-il.

— Comme cette femme vous a frappé!

— Je plains ceux qui resteraient froids en l'entendant, dit-il; pour moi, je lui dois les plus vives et les plus profondes émotions de ma vie.

Il parlait de Minia, et pourtant ces éloges, dont elle eût dû être fière, lui causèrent une impression pénible.

La conversation se prolongeant sur la musique leur prouva la conformité de leurs goûts. Lady Stève s'abandonnait au plaisir de cet entretien, de l'accord si complet qui les unissait, de l'attention charmée avec laquelle le duc l'écoutait; un mot de William lui donna l'idée de sonder le cœur de son interlocuteur, elle reparla de la cantatrice. Aussitôt les yeux du duc brillèrent; il s'exalta et s'écria qu'elle était la plus belle incarnation du génie musical.

— Vraiment, reprit Minia, votre enthousiasme devient lyrique, et je suis cruelle en vous apprenant qu'on m'a affirmé que la diva ne reparaîtra plus sur la scène.

— Je ne veux pas le croire. Quoi! elle ne chantera plus?

— Elle a renoncé au théâtre, mais peut-être chantera-t-elle dans les salons, dit lady Stève.

— J'irais jusqu'au bout de la terre pour l'entendre, reprit le duc avec feu. N'est-il pas défendu à un pareil talent de se cacher? Il se doit à l'admiration du monde.

A ces mots, Minia eut peine à ne pas s'écrier : — Eh bien! l'Ombra, c'est moi! — Mais se souvenant à temps des paroles du comte, des préjugés aristocratiques, elle eut peur... Si elle était reconnue, le regard de celui qu'elle aimait exprimerait peut-être plus de surprise que de joie... Elle sut donc se taire, mais trop agitée pour cacher son émotion, elle se leva sans répondre et se retira chez elle.

Elle se sentait emprisonnée dans son secret. L'ombre du passé s'étendrait-elle donc sur toute sa vie? sa franche et loyale nature serait-elle rivée au mensonge? devrait-elle lutter sans cesse avec cette fausse image d'elle-même, cette image aimée qu'elle ne pourrait peut-être effacer du cœur de William?

En se faisant ces questions, Minia sentait s'éveiller en son âme une étrange jalousie pour cette sœur brune qui avait fait couler les larmes de William et qui lui enlevait l'amour qu'elle était venue réclamer. Comment la faire oublier? — En l'aimant encore et toujours, se dit-elle excitée par cette singulière dualité; je conquerrai une seconde fois celui qu'une illusion abuse,.. car j'aime, et l'amour appelle l'amour.

Au bout de quelques jours, l'espoir récompensait son courage; le duc devenait de plus en plus aimable pour elle. Enhardie par son attention, elle osa montrer son esprit, une raison supérieure due à son éducation presque virile, et le feu discret d'une âme généreuse, avec toute la grâce de la femme et tout l'enthousiasme de l'artiste. Lord Whitefield, pour être avec elle, ne fuyait plus les parties joyeuses; sans être galant, ni tendre, il était devenu affectueux. Il avouait à Minia que sa vivacité le reposait de l'air compassé des Anglaises.

— Je suis plus de votre pays que du mien, disait-il; j'aime le soleil, la poésie, j'adore la beauté où rayonne la pensée, voilà pourquoi j'admire les têtes expressives de vos tableaux religieux, vos belles saintes passionnées pour Dieu... Vous, ma cousine, vous devez ressembler à quelques-unes des madones que j'ai contemplées, car plus d'une fois je vous reconnaissais comme si je vous avais déjà vue.

Le comte était souvent en tiers dans leur conversation. Quand elle devenait trop sérieuse, il haussait les épaules en disant :

— De mon temps la jeunesse était peut-être moins savante, mais certainement plus aimable : nous laissions la philosophie aux pédans, la politique aux ambitieux et l'histoire aux érudits ; nous allions à la recherche d'une science plus difficile, celle de plaire. Au lieu de discuter sur l'âge des pyramides d'Égypte, le caractère des nations ou la nature des divers gouvernemens, nous parlions d'*elle* et de *nous*, c'est-à-dire d'amour... Vous riez, mon grave ami, et cependant l'amour seul est sérieux, puisque de tous les biens de ce monde c'est celui qu'on regrette et qu'on pleure. Nous oubliions la vie de César et de Pompée, mais nous connaissions les métamorphoses de Jupiter pour séduire ses belles maîtresses ; je ne vois point encore qu'on ait remplacé tout cela par plus de bonne grâce ou d'esprit.

Les jeunes gens se mettaient à rire, ainsi que le comte ; mais il eût préféré être importun et les gêner par sa présence. Désirant comme la duchesse un mariage entre le duc et lady Stève, il fut très satisfait en remarquant entre eux plus d'intimité. Il crut même voir que William avait moins de patience quand le galant vieillard accaparait la jeune femme ; le duc l'en plaisanta un jour, où M. de Bocé reconnut, avec joie, un peu d'aigreur qui pouvait ressembler à de la jalousie.

— Mon cher, lui dit-il, je vous ai prévenu que la charmante Italienne me fait regretter mes vingt-cinq ans, mes moustaches blondes et ma taille fine ;.. mais si j'ai perdu tous mes avantages, si je ne suis plus compromettant, je puis, sans danger, lui parler de sa beauté.

— Vous la trouvez donc vraiment très belle ?

Au même instant, les deux interlocuteurs virent apparaître celle dont ils parlaient ; arrêtée en haut du balcon, vêtue d'une robe de cachemire blanc qui dessinait sa taille élancée, ses cheveux blonds couronnés de camélias et de violettes, et dans tout l'éclat de la jeunesse, M. de Bocé dit à voix basse à son compagnon :

— Regardez-la, et si vous ne la trouvez pas la plus belle entre toutes, c'est que vos yeux de jeune homme ne valent pas les miens.

Le duc regardait aussi ; mais ce qui le frappa, ce furent les fleurs qui ornaient la tête de lady Stève ; elles réveillèrent tout à coup le souvenir de la brune fille de Vienne ; c'était chez toutes deux la même démarche, le même port de tête qui leur donnaient tant de noblesse.

— Elles sont les filles du même ciel, pensa-t-il, mais il a complété son œuvre pour la première en lui donnant la voix.

Pourtant ses yeux restaient attachés sur cette apparition char-

mante; par quelle magie avait-elle fait surgir l'image de l'Ombra? Sa pensée ainsi ramenée vers la cantatrice, il se demanda pourquoi, lorsqu'il la vantait devant Minia, celle-ci montrait un embarras inexplicable. Il l'avait d'abord attribué à l'orgueil, mais il savait maintenant que telle n'était pas la cause de sa répugnance pour ce sujet fréquent de leurs entretiens. En y réfléchissant de nouveau, il se rappela les craintes de la duchesse à l'endroit d'un amour qui l'inquiétait; elle avait sans doute prié sa nièce de ne pas encourager une passion si mal placée. Plus d'une fois le duc avait soupçonné lady Stève d'être mieux renseignée sur l'Ombra qu'elle ne l'avouait; pour la rassurer, il trouva habile de feindre l'indifférence pour l'Ombra. Il saisit donc l'occasion de jouer son nouveau rôle; il offrit le bras à sa jeune parente et l'entraîna sur un banc, au bout de la terrasse qui dominait le parc, où l'on entendait des voix joyeuses. Après lui avoir fait admirer les allées, foulées en ce moment par les hôtes de lady Lunley, il l'entretint du beau temps, de choses banales, puis de musique et de l'opéra d'*Isaura;* à ces derniers mots, sa compagne devint plus circonspecte dans ses réponses. Continuant sans avoir l'air de s'apercevoir des hésitations de son interlocutrice, le duc en vint à parler de l'Ombra assez légèrement pour qu'il vît dans les yeux de Minia une certaine surprise.

— Elle est sans doute la fille d'un comédien ou d'un chef d'orchestre, peut-être d'une bohémienne, ajouta-t-il en riant; destinée toute jeune à la scène, elle aura vécu, dans le monde des doubles croches et des oripeaux; cela explique son grand talent et son aplomb sur les planches.

Minia rougit, et le duc poursuivit.

— Quelle belle méthode! quel grand style! Savez-vous quel a été son maître, chère cousine?

Celle-ci gardant le silence, le duc se mit à rire en disant:

— Je suis sûr qu'il vous est défendu de m'encourager à parler de cette chanteuse. Ma mère ne craint-elle pas que je n'aie pour cette merveilleuse sirène une passion?.. Voilà la cause de votre mutisme, n'est-ce pas? Elle se trompe. L'Ombra éveille simplement ma curiosité... L'admiration qu'elle m'inspire s'adresse à l'artiste et non à la femme. Vous pouvez donc me parler franchement.

La note du nouvel air chanté par le duc était peut-être un peu forcée, mais elle était lancée avec la désinvolture du grand seigneur; puis on se défie peu de celui qu'on aime. Pourtant elle s'étonna de ce changement; mais si sa première crainte était détruite, il lui en restait une autre qu'elle voulait éclaircir.

— Dites-moi d'abord, milord, votre opinion sur les femmes qui paraissent sur le théâtre.

Cette demande confirma William dans l'idée que Minia avait obéi aux recommandations de la duchesse.

— Ce que je pense de ces femmes? Mais ce que tout le monde en pense. On applaudit leur talent, on les admire tant qu'elles sont jeunes et belles... Elles sont des reines jusqu'à ce qu'une maladie ou le temps les découronne et qu'une autre les fasse oublier. Pour moi, j'ai toujours eu un sentiment de compassion pour ces pauvres créatures qui se donnent en pâture au public : leur excuse est dans leur position sociale; ce sont en général des filles du peuple qui, plus soucieuses de leur fortune que de leur réputation, affrontent pour les applaudissemens et les appointemens les dédains des autres femmes et l'insolente admiration des hommes.

— Vous êtes bien sévère, milord, s'écria Minia indignée et très pâle; chez vous le grand seigneur chasse bien vite le dilettante. Permettez-moi de vous dire que personne n'a jamais mal parlé de l'Ombra, dont je vous ai vu enthousiaste. N'y a-t-il pas d'autres motifs que l'argent et l'audace pour amener une jeune fille à chanter en public? Savez-vous si elle ne peut pas y être entraînée par l'amour de l'art et par la charité? En tout cas, ce n'est pas à vous, lord Whitefield, à la juger ainsi.

— Vous êtes un noble cœur, lady Stève, dit William en lui saisissant la main.

Le visage de la jeune femme s'était coloré par le feu de la colère et ses yeux, brillans d'indignation, regardaient fièrement son interlocuteur; pour la première fois, il la trouva d'une beauté souveraine :

— Oui, vous êtes un noble cœur, poursuivit-il, vous dites vrai, et l'Ombra est digne d'avoir un défenseur tel que vous.

Tandis qu'il parlait, il serrait tendrement la petite main qu'il tenait dans les siennes et Minia retrouvait les regards du spectateur de Milan. Mais en ce moment étaient-ils pour lady Stève ou pour l'Ombra? Elle voulut le savoir... De la réponse du duc allait peut-être dépendre le sort de leur vie à tous les deux. Le ton dédaigneux et léger dont il venait de parler des artistes l'avait trop émue pour qu'elle se résignât à rester dans le doute. Elle reprit donc courageusement :

— Mon cousin, soyez sincère. Vous, mélomane passionné, libre, riche, amoureux de l'Ombra, lui offririez-vous résolûment la main du duc de Whitefield?

Cette question, faite brusquement, d'une voix un peu tremblante, rappela William à la prudence. Pourquoi lady Stève avait-elle ce regard fixe et anxieux en attendant sa réponse? Elle craignait d'avoir trahi la duchesse. Cette idée fit donc que le duc répondit :

— Comme vous y allez, chère cousine! épouser, c'est chose grave, et le cœur se donne plus facilement que la main. Applaudir, admirer, c'est fort bien; mais se lier à une beauté qui a chanté avec des ténors de rencontre, ceci est une autre affaire, et je vous demande de remettre le jugement à huitaine.

A mesure qu'il parlait, la pâleur de Minia augmentait; elle devint si visible que lord Whitefield s'en aperçut et s'arrêta :

— Qu'avez-vous?

— Une douleur subite, balbutia la pauvre enfant; un peu de repos me remettra.

Et, se levant, elle fit un signe d'adieu à celui qui venait de la blesser si cruellement. Une fois seule, les paroles qu'il avait prononcées l'accablèrent.

« L'épouser! y pensez-vous! » A ces mots qu'elle répétait, un froid mortel arrêtait les battemens de son cœur; car c'était à elle qu'ils s'appliquaient... Pourtant il avait offert son nom à celle qu'il venait de flétrir de son dédain... Oui, c'était à la chanteuse qu'il avait écrit, c'était le souvenir de la chanteuse qui avait tout à l'heure rendu peut-être ses yeux si tendres et sa voix si émue. Minia sentait qu'ils ne s'adressaient pas à lady Stève... Faudrait-il donc, pour triompher d'elle-même, faire l'aveu d'une faute dont elle n'avait pas eu conscience et qui ne lui serait point pardonnée?..

Mais si l'Ombra était sacrifiée,.. si son image s'effaçait, grâce à ma présence! Non. Je sens que ce n'est pas moi qu'il aime; je ne retrouve pas ici celui qui m'écoutait là-bas... Quelle torture que cette jalousie insensée de moi-même!.. Mais si ma souffrance est au-dessus de mes forces, je m'en délivrerai, et dussent les couronnes de l'Ombra déshonorer le front de lady Stève, je chanterai!

Les larmes soulagèrent cette âme troublée; toute résolution apporte le calme et vaut mieux que l'incertitude. C'était quelque chose que tenir en main l'arme qui pouvait trancher la question, quoique cette arme eût deux tranchans; elle pouvait tuer le souvenir de l'Ombra, mais en même temps l'honneur de lady Stève. Eh bien, le moment venu, Minia ferait son choix.

En descendant quelques heures après, elle trouva le duc qui l'attendait au bas de l'escalier.

— Vous m'avez beaucoup inquiété, lui dit-il. L'air du parc est un bon médecin; si vous voulez prendre mon bras, nous ferons une longue promenade pour redonner de belles couleurs à vos joues.

Comme ils sortaient, on les appela; il s'agissait d'aller jusqu'à la forêt; chacun avait déjà pris son chapeau. M. de Bocé ne réclama pas son privilège en voyant William, le cavalier de sa cousine, et l'on se mit gaîment en route.

Le temps était splendide, le ciel bleu et sans nuages, la campagne en fête, grâce au soleil qui jouait sur la mousse en passant à travers les branches; ses rayons s'allongeaient comme des rubans d'or sous les pas des promeneurs. Le silence n'était troublé que par des voix jeunes et rieuses.

Après les pénibles émotions que Minia venait d'éprouver, elle respirait avec délice l'air vivifiant; les grands chênes immobiles lui communiquaient quelque chose de leur tranquillité. Au bout d'une longue avenue brillait la lumière, et cette clarté lointaine lui sembla comme une promesse d'un bonheur à venir; peu à peu une mystérieuse douceur se glissa dans son âme; ses craintes, ses doutes, ses agitations se dissipèrent au point qu'elle se demanda comment elle avait tant souffert, puisqu'elle s'appuyait sur le bras de William, qu'ils étaient jeunes et libres tous les deux et qu'elle était aimée. N'était-elle pas à la fois l'amour dans le passé, l'amour dans le présent? Elle marchait sans parler, écoutant son cœur. Son compagnon était silencieux comme elle. C'était une de ces heures bénies où le bonheur étend ses ailes et plane sur les jeunes fronts.

La troupe joyeuse s'arrêta dans une clairière; des sièges de mousse permirent de s'asseoir commodément; chacun prit place à sa fantaisie : le comte auprès de lady Stève, qui s'étonna en voyant le duc la quitter et s'appuyer contre un arbre, loin d'elle, s'isolant de la société bruyante. L'œil perdu dans l'espace, il semblait étranger à ce qui l'entourait.

— A qui pense-t-il? se demanda Minia, rendue nerveuse par les heures pénibles qu'elle avait passées le matin.

Sa disposition d'esprit changea tout à coup. Elle s'irrita à la pensée que William l'oubliait et chercha le moyen de le faire sortir de sa rêverie. Elle parla haut, afin que le son de sa voix le réveillât. Voyant que le duc ne l'écoutait pas, elle dit à M. de Bocé, toujours sur un ton élevé :

— Mon cher comte, regardez en face de vous ces longues branches tombant jusque sur le sol, ce rayon oblique du soleil éclairant la sombre verdure, on dirait le décor du second acte d'*Isaura*.

A ces derniers mots, le duc tourna vivement les yeux du côté indiqué. Cela acheva d'exaspérer la jeune femme, elle se leva, et s'étant fait une couronne de feuillage, se drapant dans son châle, elle marcha comme si elle entrait en scène, et, prise de vertige, elle allait chanter, mais, effrayée de son imprudence, elle s'arrêta et se contenta de dire les paroles du récitatif du bel air d'*Isaura*; puis, arrachant sa guirlande, elle revint s'asseoir parmi ses compagnons, qui applaudirent bruyamment. Elle regardait William : il était très pâle et demeurait immobile les yeux fixés sur elle.

— Me reconnaîtrait-il? se demanda l'imprudente,.. ou ai-je seulement réveillé un souvenir?

Quand on parla de retourner au château, le duc s'approcha vivement de Minia, dont il posa le bras sur le sien; puis il marcha lentement, gardant le silence. Après quelques instans, il dit tout à coup :

— Milady, vous avez donc suivi les représentations d'*Isaura?* On ne pourrait s'expliquer autrement votre étonnante imitation de l'Ombra. Vous venez de me la rappeler absolument. Ce feuillage froissé semblait une brune chevelure et donnait à vos yeux le bleu clair qui rendait les siens si expressifs; vous aviez le même maintien, la même taille, et, si vous aviez chanté, c'était elle! On dirait deux sœurs en beauté, deux souveraines, deux artistes merveilleuses.

— Mais, il me manque une double séduction : son talent et sa voix qui vous ont charmé...

— Vous qui l'avez entendue, cousine, dites-moi si l'on peut l'oublier. Ne vous enlève-t-elle pas jusqu'au ciel?

— Comment se fait-il alors qu'avec l'admiration qu'elle vous inspire, vous ayez, ce matin, montré tant de dédain pour les artistes? répondit Minia.

— Parce que leur état est dangereux et qu'il faut être l'enfant du ciel pour y conserver sa pureté. Vous m'avez dit qu'elle était la vertu même. Faut-il vous l'avouer? le mystère qui l'enveloppe excite au plus haut point ma curiosité... Craint-elle l'injustice du monde pour ces magiciennes?.. oui, l'injustice, car l'Ombra serait pure comme la vierge Marie que lady Fowley, la vénérable lady Langton et toutes leurs amies ne s'en voileraient pas moins de leur éventail si on leur présentait la cantatrice; nul ne serait de force à vaincre le préjugé chez ces vieilles et honnêtes grandes dames et chez tout ce qu'on appelle les gens raisonnables. De grâce, dites-moi tout ce que vous savez sur elle; si je savais tout sur l'Ombra, j'en serais bien moins occupé.

— Eh bien! oui, je suis tentée de vous dire tout ce que je sais sur elle, répondit Minia après avoir réfléchi un instant.

Si la jeune femme avait regardé son compagnon, elle eût deviné l'intérêt passionné qu'il attachait à ses paroles.

— Vous serez étonné en apprenant que son maître de musique a été le mien.

— Non, j'en étais sûr, répondit William, et quel est-il?

— Il est mort.

— Vous a-t-il dit le véritable nom de son élève?

— Non, il avait juré de le taire.

— Le taire? pourquoi?

— Il laissait penser que l'Ombra appartenait à une bonne famille; que, devenue orpheline, son tuteur, un grand musicien, l'avait, pour ainsi dire, forcée à débuter; mais qu'elle ne remonterait plus sur le théâtre.

— Par quelle raison?

— Par amour, dit-on.

— Par amour? répéta le duc en tressaillant.

— Oui, pour un fiancé et non pour un amant. Élevée au couvent, je ne sais où, ignorante des préjugés du monde, quand elle les a connus elle a fait le sacrifice de ses triomphes à celui qu'elle aime.

— Êtes-vous sûre de ces détails?

— Je les tiens de son maître, qui était son ami.

— Pourquoi avez-vous attendu jusqu'ici pour me raconter cette romanesque histoire? ajouta William avec une certaine défiance.

— Comme le sujet était délicat par l'intérêt qu'il vous inspirait, je trouvais inutile de vous apprendre que l'Ombra avait donné son cœur.

Les deux jeunes gens marchèrent en gardant le silence. Le duc le rompit.

— Alors il est certain qu'elle aime et qu'elle est fiancée?

Minia fit un signe d'affirmation.

— Je vous remercie, chère lady Stève; vous avez deviné et vous avez craint de m'affliger. Je suis très touché de votre bonté, sincèrement touché, répéta-t-il le visage altéré.

Il reprit, ayant besoin de s'épancher, tant ce qu'il venait d'apprendre oppressait son cœur :

— Je l'avoue, *elle* s'était emparée de mon imagination. Son talent a une telle magie! Je me la figurais toute dévouée à l'art, sa prêtresse inspirée... C'est commettre un crime, quand on a la mission de répandre le beau, que de se cacher et de se taire;... tôt ou tard elle se repentira d'avoir manqué à sa destinée.

— Pourtant que sont les triomphes auprès du bonheur d'un amour partagé?

— Quel homme vaut un pareil sacrifice? reprit le duc. Ces favorites du ciel devraient être comme les vestales chargées d'entretenir le feu sacré. Il y a assez d'autres femmes qui ne sont bonnes qu'à se marier et avoir des enfans.

William soupira comme s'il étouffait, et Minia dit du fond de son âme :

— Puisse ce soupir emporter avec lui le souvenir de l'Ombra!

En arrivant au château, le jeune homme arrêta sa compagne pour lui dire :

— Vous venez de me rendre un véritable service, ma cousine;

j'étais vraiment un fou, et je vais recouvrer la raison, ajouta-t-il en lui baisant la main.

Lady Stève rentra triomphante. Enfin son ombre était disparue! La réalité avait chassé l'illusion.

IX.

Le temps consacré à Villiers-Castle était écoulé. La duchesse partit pour Stèveville avec son fils, sa nièce et son vieil ami. Le voyage fut charmant; les deux dames occupaient le fond de la calèche, le comte était sur le devant, et William, pour les laisser plus à l'aise, était monté auprès du cocher. Il se détournait avec empressement pour répondre à sa mère, et ses yeux tombaient alors sur sa cousine, dont le charmant visage animé par le plaisir rougissait légèrement.

— Je voudrais ne jamais arriver! s'écria Minia.

— Vous oubliez que je suis ravie de vous emmener à Stèveville, dit la duchesse; pourvu que vous vous y plaisiez! Faites provision de gaîté, vous allez voir un vieux castel, gris d'aspect, avec de hautes tours, de longues fenêtres à l'air si renfrogné qu'on dirait qu'elles détestent le soleil et veulent l'empêcher de passer.

— La duchesse en parle ainsi par coquetterie, répliqua M. de Bocé. Avec votre goût éclairé, chère lady Stève, vous serez frappée de son style sévère, de son air de grandeur, de la magnificence de ses appartemens, et vous serez charmée du pays qui l'entoure.

— Dire trop de bien des gens et des choses, c'est leur nuire, reprit la vieille dame. Vous préparez ainsi un désenchantement.

Et le duc, s'adressant à Minia :

— Ne croyez pas ce que dit le comte; Stèveville va tellement contraster avec le palais d'Alpino que je redoute que sa sombre apparence ne vous attriste; le plaisir que nous fait votre présence l'embellira.

Il faisait nuit quand la voiture entra dans une vaste cour, éclairée par des torches. Le comte fit descendre sa vieille amie, et William offrit le bras à Minia. Quand ils eurent monté le perron et furent dans l'antichambre, à la haute voûte entourée de bancs de chêne sculptés, la duchesse embrassa sa jeune parente en lui souhaitant la bienvenue, puis la conduisit elle-même dans son appartement, où l'attendait Mariette.

Un feu clair, des bougies allumées dans de magnifiques candélabres, répandaient la lumière et la gaîté.

— Ah! que je suis heureuse! s'écria Minia.

— Mariette, dit-elle à sa nourrice occupée à préparer la toilette

de sa jeune maîtresse, te rappelles-tu mes tresses noires et mon teint bistré? Me préfères-tu blonde et blanche?

Et se mettant à rire, elle s'écria :

— L'Ombra est morte, vive lady Stève!

La joie débordait de son cœur; la chambre silencieuse de Stèveville lui semblait en cet instant plus pleine, plus éclairée que la salle aux mille lumières où le public enivré l'acclamait. Le silencieux spectateur aux yeux éloquens, elle allait le voir, elle aurait demain son premier regard, ils allaient vivre ensemble.

— Que je suis heureuse! répéta-t-elle.

— Est-ce que vous trouvez Stèveville beau, ma chérie? lui demanda Mariette; moi je le trouve si triste!

— Triste, nourrice! cela prouve que l'on voit bien mieux avec le cœur qu'avec les yeux.

Sa toilette faite, elle visita son appartement; il se composait de la chambre à coucher tendue de gobelins représentant des sujets mythologiques, d'une bibliothèque bien garnie, d'un salon où dans les quatre panneaux étaient brodées sur satin les armes des Stève; enfin d'un petit boudoir ou oratoire placé dans une des tourelles avec fenêtres en ogive.

La duchesse vint elle-même chercher lady Stève, et toutes les deux se rendirent à la salle à manger. Le comte et le duc s'y trouvaient déjà. La table, chargée de cristaux, de corbeilles de fleurs et d'argenterie, était entourée de nombreux serviteurs.

Après le souper, la duchesse et sa nièce passèrent dans un joli petit salon où bientôt ces messieurs vinrent les rejoindre. Malgré la fatigue du voyage, la soirée se prolongea, tant ils jouissaient du charme de l'intimité après les plaisirs bruyans de Villiers-Castle. Qu'elle fut douce pour l'orpheline, cette soirée où seule, entre ces trois amis, elle se sentait accueillie comme si elle avait été l'enfant de la maison!

Le lendemain, Minia s'éveilla le soleil dans le cœur. Elle courut à la fenêtre regarder au dehors; l'horizon de verdure aux nuances variées, les bois de sapins aux teintes sombres, les grands chênes jaunis épars dans les prairies, tout cela ne ressemblait en rien au paysage napolitain, avec son ciel bleu foncé, ses orangers chargés de fruits et les vignes grimpantes, pas plus que les promenoirs aux bordures de buis qui entouraient le château ne rappelaient la terrasse fleurie d'Alpino. Mais, malgré les nuages gris qui couraient dans le ciel et l'aspect sévère de la campagne, les yeux de Minia furent charmés, car dans les brumes de l'air flottaient des rêves d'or, et sous les grands arbres silencieux l'espérance chantait. Cette demeure du bien aimé peut-être serait aussi la sienne; en

attendant, ses pieds foulaient la terre promise, et la rivale qu'elle s'était créée n'existait plus.

On déjeuna gaîment; lord Whitefield et M. de Bocé emmenèrent Minia visiter le château, avec ses longs corridors, ses nombreux escaliers, ses grands salons aux boiseries finement fouillées, aux lourds rideaux de damas, aux meubles sculptés, aux sièges couverts en soie. On finit par la galerie, où le comte s'assit épuisé de fatigue, tandis que les deux jeunes gens regardaient les tableaux.

Les jours suivans furent employés à parcourir les jardins, le parc, les environs du château, tantôt en voiture, avec la duchesse, tantôt à pied, avec ses deux autres compagnons, tantôt à cheval avec le duc.

Minia éprouva d'abord un vif plaisir de ce tête-à-tête; quand ils parcouraient ensemble les bois silencieux, ou la campagne déserte, elle pouvait se figurer qu'ils étaient seuls en ce monde, que le passé n'existait plus. Alors même qu'ils ne parlaient que de généralités, la jeune femme jouissait de la présence aimée, d'une voix qui pénétrait jusqu'au fond de son cœur. Mais peu à peu, tant l'âme humaine est insatiable, les premiers élans de sa joie se calmèrent; le charme de ces promenades se dissipa devant l'indifférence de son compagnon. Minia comparait ces regards, simplement aimables, avec ceux que l'Ombra connaissait si bien; cette figure maintenant placide avec celle que l'émotion couvrait de larmes. Et laissant son cheval la conduire sans être dirigé :

« Ah! si j'osais chanter! pensait-elle, quel changement magique! Pourquoi me taire, puisque ni mon rang, ni l'estime du monde ne valent pour *lui* la voix qu'il admirait? »

Cependant lady Stève était injuste : il était évident qu'elle plaisait de plus en plus au duc de Whitefield. Il n'avait plus cet air d'ennui qui ne le quittait pas à son retour d'Italie; il restait des heures près de sa cousine à l'écouter jouer les airs qu'il préférait, il parlait même de l'Ombra avec froideur, au point que Minia, après avoir été jalouse d'un souvenir, était presque mécontente d'un si prompt oubli : il lui semblait alors que William foulait aux pieds les bouquets qu'il lui avait offerts; qu'il déchirait la lettre d'amour qu'elle avait lue tant de fois; mais ces impressions déraisonnables s'effaçaient bientôt, car si le duc oubliait l'Ombra, c'était pour lady Stève.

Après de nombreuses visites dans les environs, les invités de la duchesse arrivèrent à Stèveville. Le duc et sa cousine aidèrent la vieille dame à en faire les honneurs. La beauté de Minia, son humeur facile, ajoutèrent aux charmes de cette hospitalité princière. M. de Bocé aimait de plus en plus Minia. Aussi lady Stève témoignait-elle au comte une préférence marquée; ils causaient ensemble, tou-

jours avec le même plaisir; le comte parlait de William avec sincérité, faisant en conscience et son éloge et sa critique.

— Le sauvage s'est apprivoisé, disait-il; je crois qu'il ne songe plus à voyager. J'ai même dans l'idée qu'une blonde fée a chassé l'image d'une brune magicienne, et que le piano est plus agréable que la voix.

— Ah! quelle différence! répondit Minia; quel bonheur de pouvoir chanter!

La pauvre enfant soupira. Avait-elle encore du talent?

A ce moment, elle vit lady Beaufort se diriger vers le piano, et le duc s'approcher d'elle.

— Cousine, vous voyez ce qui nous menace, dit-il en désignant deux jeunes filles s'apprêtant à chanter; vous et le comte êtes cachés sous le rideau. Chassés par les romances, gagnons tous les trois la terrasse.

La prière fut écoutée : la nuit était superbe; la pleine lune éclairait la campagne d'une vive lumière, un léger brouillard s'élevait des prairies, on eût dit des voiles de dentelles blanches agités par la brise; tandis que les arbres tranquilles répandaient autour d'eux une ombre épaisse, ils ressemblaient à des géans endormis dans le profond silence de la nuit. La clarté incertaine et capricieuse changeait la forme des objets et trompait l'œil sur les distances. Dans cette grande paix du soir, un état particulier de repos et d'oubli envahit les sens et la volonté, on respire comme dans un rêve : on se sent dégagé des liens et des mensonges du monde, le cœur dirait alors ses secrets sans amener la rougeur sur le front. Minia, assise auprès de William, s'abandonnait à un bien-être délicieux qu'elle n'analysait point. William l'eût entourée de ses bras, qu'avec confiance elle eût appuyé sa tête sur le sein du jeune homme et lui eût avoué son amour, aussi innocemment que les fleurs répandent leur parfum dans les airs. Tout entière au bonheur d'être là, avec lui, sous l'œil de Dieu, rien n'existait de ce qui n'était pas elle et *lui*... La voix du duc la fit tressaillir, il prononçait des paroles de tendresse... mais ce n'était pas pour elle. C'étaient les vers de la romance d'*Isaura*.

« Etoiles, il vient vers moi; regardez ses pas rapides. Et toi, Diane, qui as aimé, protège l'amant que j'adore. »

— Qui est-ce qui a fait cela? demanda M. de Bocé; ces vers sont harmonieux.

Le duc répondit : ils l'étaient, chantés par l'Ombra. Comme elle était belle et touchante ! Je la vois encore, levant ses beaux bras, la voix et les yeux tendres supplians! l'on eût tout donné pour être celui qu'elle aimait!

— Voilà ce qui s'appelle de l'enthousiasme, reprit M. de Bocé ; dans le moment je l'admets ; mais après coup, il me semble exagéré. Le théâtre a bien du prestige et embellit furieusement... Cette belle cantatrice, si elle était là, perdrait beaucoup de sa magie ; mais elle n'y resterait pas, l'air du soir est l'ennemi des gosiers,... et c'est grâce à leur gosier que ces femmes ont du succès et des amans.

— L'Ombra non, pas l'Ombra, s'écria Minia ; elle n'a pas d'amant.

— Tant pis pour elle ! répliqua le comte, personne ne lui en saura gré.

— Mais elle est riche, reprit lady Stève et bien née.

— Alors c'est une folle, répliqua le vieux sceptique, une véritable folle. Riche et bien née et monter sur les planches ! c'est plus que de la folie, c'est de l'impudence, affronter les regards des libertins, l'admiration impertinente de la foule, les déclarations d'un ténor et des autres, apprendre à tous comment elle pleure, comment elle aime, sous le prétexte de l'amour de l'art ! Si ce que vous dites est vrai, chère lady, votre protégée est bonne à enfermer à Bedlam.

A cet arrêt, dit d'un ton dédaigneux, la rougeur monta au front de Minia ; indignée, elle reprit vivement :

— Vous parlez comme un Français blasé et non comme nous autres Italiens, le talent et le génie sont pour nous une noblesse, qui vaut celle de nos écussons.... Chez vous on regarde la femme, au lieu d'admirer l'artiste ; chez nous l'admiration impose le respect ; aussi une jeune fille n'est pas perdue pour s'être fait entendre sur le théâtre, elle est reçue par nos plus grandes dames. Eh bien ! moi, ayant les idées de mon pays, j'excuse l'Ombra, je m'explique le bonheur qu'elle doit éprouver à faire comprendre avec sa voix une œuvre immortelle, à faire partager de beaux sentimens, ne fût-ce qu'à un seul perdu dans la salle attentive ; à jeter son âme au dehors par des accents qui laissent un long souvenir.

Cette sortie surprit le comte. Lady Stève venait de donner un brevet de vertu à la chanteuse ; aussi répliqua-t-il en haussant les épaules :

— Allons ! nous irons chercher des vestales sur les théâtres... Vous êtes une enfant, chère lady Stève.

— Vous êtes, madame, une véritable artiste et un cœur généreux et brave, dit William en lui baisant la main.

Ce baiser déplut à Minia ; il s'adressait au champion de l'Ombra, dont le masque menteur se plaçait encore entre elle et William. Minia se leva et rentra triste dans le salon.

Le lendemain, en entrant dans la bibliothèque, elle y trouva le duc entouré de journaux et si occupé à les lire et à les feuilleter qu'il fut longtemps avant de la voir.

— Que cherchez-vous donc avec tant d'attention? demanda-t-elle; de grandes nouvelles politiques?

— Non, rien d'important, répondit-il d'un air rêveur.

Se penchant sur la feuille que tenait le lecteur, elle tressaillit; c'était la chronique du théâtre; on y annonçait en grosses lettres la reprise de l'opéra d'*Isaura*.

— Qui est-ce qui chante le rôle d'Isaura? reprit Minia.

— C'est ce que je voulais savoir.

— Est-ce que vous regrettez de ne pas entendre ce chef-d'œuvre, mon cousin?

— Non, en vérité... Ah! si l'Ombra chantait!

— Elle ne chantera plus, dit lady Stève d'un ton sec; d'ailleurs, vous ne pourriez quitter vos hôtes...

— Vous m'avez déjà appris que l'Ombra s'était retirée du théâtre; mais on a pu vous tromper et je l'espère; je ne veux pas penser que je ne l'entendrai plus... Vous devez me comprendre, vous, milady, qui l'autre soir l'avez si bien défendue; vous avez été vraiment éloquente.

Ainsi de cette soirée où Minia avait éprouvé de si douces sensations, voilà tout ce qu'il se rappelait. Quelle fatigue que cette bataille contre une ennemie insaisissable! Mais plus son courage se lassait, plus la pauvre femme redoutait les suites d'un aveu qui pouvait la perdre; car le duc lui dirait:

— Pourquoi ce long mensonge?

Et le mensonge est si lâche qu'il l'abaisserait à tout jamais.

La journée se passa tristement; il fallait pourtant égayer les hôtes nombreux rassemblés à Stèveville. Lady Stève accueillit donc tous les projets, même celui de jouer la comédie, mis en avant par plusieurs personnes. On s'occupa aussitôt du choix de la pièce, après avoir parcouru une dizaine de volumes. M. de Bocé fut nommé directeur. Dès le lendemain, on fit monter le théâtre dans la grande galerie: quelques jours après, les décors arrivaient et les répétitions commencèrent. On se querella poliment, les vanités étant en jeu. Il fallut l'adresse du comte pour mener les choses à bonne fin; il savait envelopper ses conseils de flatteries, rassurer les timidités, régler les volontés, caresser les prétentions.

Les invitations lancées, les rôles appris, les toilettes faites, le soir de la représentation, une file de voitures remplit la cour; la vaste galerie se trouva pleine.

Le duc de Whitefield ne s'était mêlé de rien. Par crainte de son esprit moqueur, on l'avait exclu des répétitions. Après qu'il eut aidé la duchesse à recevoir les invités, il se plaça le dernier et tout au fond de la salle, très défiant du talent des acteurs improvisés.

Les trois coups frappés, la toile se leva. Miss Mac Olday entrait en

scène la première: elle représentait une soubrette gaie et bavarde, elle était un peu gauche, mais si jolie que le public applaudit ses yeux charmans et ses lèvres roses. Le jeune premier s'embarrassa dans un guéridon qu'il faillit renverser; mais il était leste, bien tourné, savait parfaitement son rôle, et d'ailleurs, les marquis de Lincoln ne sont pas forcés d'être de bons comédiens; on applaudit encore... Mais qui donc entre en scène avec cette grâce suprême, parle avec mesure, prononce si bien qu'on ne perd pas une syllabe, avec un geste aisé et sobre? Est-ce donc lady Stève? Bientôt on ne regarde, on n'écoute qu'elle. Au dénoûment un peu dramatique, est-ce encore la noble lady qui fait frissonner son auditoire, couler des larmes de tous les yeux? Malgré le bon ton qui défend les démonstrations bruyantes, les applaudissemens éclatent, William est ému profondément. Une phrase, un geste, la taille, la démarche, rappellent ce qu'il ne peut oublier. Quelle étrange ressemblance! Changez les cheveux dorés, le teint pâle et blanc et ce sera l'Ombra... Immobile, ne quittant pas des yeux celle qu'il admire en ce moment lady Stève retrouve enfin les regards du mystérieux spectateur de la Scala et de l'opéra de Vienne.

A peine la toile baissée, le duc était disparu, ne pouvant maîtriser son émotion. Quelle baguette magique avait ressuscité les heures où son cœur s'était donné?

— Je suis un insensé, pensa-t-il. Elle est fiancée et je ne la reverrai plus... Qui sait si tout en elle n'était pas mensonge, si, comme dit le comte, je ne l'ai pas poétisée, plaçant dans cette forme d'une singulière beauté le beau que je rêvais, adorant ainsi, non pas le Dieu, mais l'idole?.. Il faut l'oublier...

Marchant dans les sombres allées pour laisser le temps à son cœur de s'apaiser et à ses souvenirs de s'envoler dans la nuit, le duc fut enfin assez maître de lui pour rentrer dans les salons, où l'on s'étonnait de son absence. Le premier regard qu'il rencontra fut celui de Minia, qui lui sourit comme pour l'appeler près d'elle.

— Ah! vous voilà donc enfin! s'écria M. de Bocé; vous arrivez trop tard, toutes les formules louangeuses sont épuisées; et cependant je veux encore comparer lady Stève à toutes les déesses. Je veux bénir l'Italie, dont le soleil ne se contente pas de faire fleurir les citronniers et dorer les oranges, mais donne à ses enfans un rayon de son feu sacré...

— Vos complimens hyperboliques consternent mon cousin; vous voyez, il ne dit mot, remarqua lady Stève.

Les yeux de William avaient déjà parlé, car la jeune femme avait rougi de joie.

— Eh quoi! vous ne dites rien, s'écria M. de Bocé, et n'y a-t-il que les airs de flûte et les cantates qui vous enthousiasment?

— Je ne sais point dire de banalités à ma cousine... J'ai été surpris de son talent et vraiment ému. N'avez-vous jamais joué la comédie avant cette soirée?

— Quelle est celle de nous qui l'oserait dire? répondit Minia souriante, les femmes sont toutes plus ou moins comédiennes.

— Mais sur les théâtres de société, cousine?

— Ce sont les débuts de lady Stève, répondit celle-ci.

— S'il en est ainsi, reprit le duc, à votre naissance vous avez reçu d'une fée les dons qu'elle fait aux grandes artistes, vous avez égalé les meilleures; votre jeu était si naturel, votre accent si vrai qu'il n'y avait plus pour moi ni salle, ni auditeurs, que j'étais seul avec vous, non sur le théâtre, mais dans le bois où se passait la scène.

— Voilà comme les artistes nous font perdre la tête, interrompit M. de Bocé; quand elles parlent d'amour, on croit qu'elles le sentent mieux que les autres femmes.

— C'est que la rampe isole du public, répondit Minia, et l'on peut ainsi s'identifier avec le personnage dont on exprime les sentimens.

— Pour le spectateur, dit William, elle entoure les actrices d'une auréole et rend leur beauté idéale.

— Mais elle en fait des rivales bien dangereuses pour nous, pauvres femmes du monde, ajouta Minia.

— Vous n'avez pas de rivale, ni en beauté, ni en talent, s'écria le galant Français.

— Ce n'est pas votre avis, n'est-ce pas, mon cousin?

— En fait de beauté, dit-il, je suis de l'avis du comte; mais la prose même bien dite...

— Ne vaut pas la poésie chantée, interrompit lady Stève.

— Oui, dit William, c'est par le chant que l'on pénètre tout d'un coup jusqu'au fond du cœur.

Un peu confus de l'éloge indirect qu'il avait donné à un talent que n'avait pas celle qui l'écoutait, il ajouta:

— Mais l'exaltation causée par le charme de la voix se calme bientôt; il n'y a de durables que les sentimens inspirés par l'esprit, la beauté et la grâce.

— Le pense-t-il? se demanda Minia, et si je souffre de ne plus chanter, ne souffre-t-il pas de ne plus m'entendre?

X.

A partir de cette soirée, lord Whitefield devint de plus en plus empressé auprès de sa cousine; il se montra jaloux de ses sourires, impatient quand elle s'occupait d'autrui. Il aimait à l'entraîner loin de leurs compagnons, et, se promenant avec elle dans les allées

ombreuses, ses yeux devenaient plus doux et sa voix plus tendre. Lorsqu'ils montaient à cheval, parfois un voile vert poussé par le vent caressait le visage du cavalier qui essayait de le retenir avec ses lèvres; avec quelle prudence il modérait l'allure des chevaux, depuis que celui de Minia s'était montré ombrageux! Dans les salons, oubliant qu'il était chez lui et se devait à ses hôtes, il restait près de la jeune femme ou la conduisait au piano; ses soins étaient incessans, ses complimens délicats; il se laissait accuser de distraction par les jeunes ladies; enfin il y avait dans ses manières un changement qui ravissait la duchesse et faisait dire au comte :

— Il est pris, et nous le garderons.

Cependant il n'avait pas dit encore un mot d'amour à Minia. Lorsqu'ils étaient seuls, qu'il la regardait longuement, avec quels battemens de cœur elle attendait l'aveu si longtemps désiré! S'il se penchait vers elle, lorsqu'elle était assise au piano, pourquoi n'enlevait-il pas ses petites mains du clavier pour les baiser tendrement?

La bonne duchesse suivait les progrès d'un amour qui lui promettait une belle-fille adorable. Elle avait hâte que les plaisirs de Stèveville prissent fin, sûre que son fils lui parlerait alors avec confiance et lui ferait part de son désir d'épouser lady Stève. Elle voulut terminer ses réceptions par un grand bal :

Les salons brillamment éclairés, la galerie et la serre furent laissés dans une clarté plus discrète; partout des fleurs aux délicieux parfums; un orchestre nombreux, un buffet élégamment servi, rien ne manquait, tout était digne de l'hospitalité des maîtres de Stèveville.

Minia s'habilla simplement, mais avec son goût habituel; rien que de la gaze et des fleurs.

Bravant le souvenir d'un brun visage, de longs cheveux noirs qui l'avaient faite cette Ombra si longtemps regrettée, lady Stève s'était coiffée de feuillages comme lorsqu'elle jouait le personnage d'Isaura; elle prit à la main un bouquet de camélias blancs entouré de violettes de Parme, pareil à celui que lui jetait l'inconnu; l'imprudence plaît à la jeunesse, et le combat au courage. Elle descendit dans les salons, le teint animé, la démarche légère, rayonnante de beauté. Les devoirs de maître de maison ne permirent pas à lord Whitefield de lui parler. Mais les yeux du jeune homme lui avaient appris déjà qu'elle était belle. Quand il put la rejoindre, l'orchestre jouait une valse : sans s'informer si elle avait pris d'autres engagemens, il l'entraîna avec lui.

C'est un délicieux plaisir de se sentir ainsi emportée, au bruit d'une musique joyeuse, de se perdre dans la foule, conduite et soutenue par celui qu'on aime et doucement serrée dans ses bras. Ce ne fut qu'à bout de force que la valseuse demanda grâce.

— Voulez-vous, mon cousin, aller me chercher mon bouquet et mon éventail qui sont sur la cheminée?

William revint, remit l'éventail et garda le bouquet dans sa main; il l'examina quelques instans :

— Est-ce que vous aimez particulièrement ces fleurs? demanda-t-il.

— Oui, particulièrement. C'est un souvenir d'Italie.

— Un souvenir! c'est étrange!

Le duc avait murmuré ces mots en regardant les fleurs,.. les mêmes qu'il jetait à l'Ombra.

— Peut-être savez-vous, mon cousin, que dans mon pays ces fleurs signifient talent et beauté. Elles sont moins belles et moins parfumées dans vos serres; mais j'aime à cette heure les roses d'Angleterre.

Ces derniers mots furent accompagnés d'un regard si tendre, d'un sourire si doux, que William ému lui prit la main en disant :

— Chère, chère Minia, oublions l'Italie, et que ses fleurs soient oubliées pour les roses d'Angleterre.

Minia reprenant son bouquet se mit à l'effeuiller, semant autour d'elle les pétales blancs des camélias.

— On dirait des fleurs jetées sur un tombeau, dit-elle le visage radieux.

— Laissons dormir les morts; la vie s'ouvre devant nous riche de bonheur, ô ma chère Minia!

Avant ce soir, William ne l'avait jamais appelée ainsi, et ce nom était si tendrement prononcé qu'il était un aveu. Elle allait répondre quand des importuns vinrent réclamer leur danseuse. Le duc n'eut que le temps de lui murmurer à voix basse :

— Un mot, Minia : voulez-vous m'accorder demain un instant d'entretien? Si je désire vous voir seule, c'est que je dois vous expliquer par quelles alternatives mon cœur a passé. Quand vous saurez tout, vous jugerez s'il est digne de vous; il y a tant de monde ici! Nous serions plus tranquilles dans le pavillon du bord de l'eau...

— J'y serai, répondit la jeune femme.

— A quatre heures, si vous y consentez?

Elle fit un signe d'assentiment.

Aussitôt qu'elle put se délivrer de cette foule de jeunes gens qui l'entourait, elle gagna la serre pour respirer et savourer son bonheur. William l'aimait! Quand jadis il lui avait offert son cœur et sa vie, il ne la connaissait pas; mais cette fois c'était en pleine lumière qu'il l'avait choisie, en pleine vérité...

— En pleine vérité! répéta-t-elle lentement, car je ne dois ni ne veux le tromper, il saura tout.

Alors une vague inquiétude lui serra le cœur :

— Mais puisqu'il m'aime! murmura en soupirant la pauvre enfant.

Ainsi perdue dans ses pensées, n'entendant point le bruit de la fête, mais seulement la voix de l'espérance et les battemens de son cœur, elle tressaillit quand le comte s'écria :

— Enfin vous voilà! Je vous cherche depuis une heure, je suis chargé d'une ambassade ;.. le moment est peut-être mal choisi,.. mais comme je ne désire pas ardemment réussir et que j'ai promis de vous parler, je profite de ce moment de solitude.

— Mon Dieu, quel préambule! dit Minia; qu'avez-vous donc à me demander?

— Votre main, belle lady Stève. Rassurez-vous, ce n'est pas pour moi ; mais je viens de voir un gentleman qui a la tête perdue et qui m'a fait promettre de vous parler en sa faveur.

Minia rougit, tout émue,.. à l'idée que peut-être William lui envoyait leur vieil ami.

— Ma main! cher comte? Et qui la demande?

— Lord Arundel, grand nom, grande fortune, grande position, grande taille, grand orgueil et grand amour ; toutes ces grandeurs sont mises à vos petits pieds.

— Eh bien! versez sur sa flamme toute l'eau de la Tamise, répondit Minia en riant, et ne lui laissez aucun espoir.

— Je n'y manquerai pas; ce n'est pas de ma faute. Je n'ai rien oublié de ses titres à vos bontés,.. dit M. de Bocé en riant aussi, je ne vous ai même pas avoué que je fais des vœux pour un autre... Vous ne saurez pas pour qui, puisque vous n'avez aucune confiance en moi... Mais voilà la duchesse qui vous fait signe de venir à son secours, prenez mon bras. Ainsi vous ne voulez pas de lord Arundel, et son ambassadeur n'épousera pas par procuration?

Lady Stève n'eut plus un instant à elle après avoir rejoint la duchesse et fut charmée quand elle entendit le dernier coup d'archet.

Le lendemain à son réveil, Minia sourit à ce jour si impatiemment attendu. Plus de doutes, plus de luttes, plus de découragement, plus de rivale! Aujourd'hui même, William allait lui faire l'aveu de son amour, alors elle lui apprendrait comment il avait fait battre son cœur; comment, dans son ignorance, elle avait chanté en cachant son nom et son visage; elle lui dirait que c'était pour le revoir qu'elle était venue en Angleterre, lui raconterait ses craintes, sa jalousie d'elle-même, et lorsqu'il serait près d'elle en toute confiance, en plein bonheur, elle lui dirait :

— L'âme, la voix, le talent de l'Ombra sont à vous avec le cœur de lady Stève.

En se levant, le premier soin de Minia fut de s'assurer si le soleil brillait au ciel comme dans ses pensées... elle désirait qu'il fît beau

temps. Les hôtes de Stèveville devant aller visiter les ruines d'un ancien couvent, elle se dirait fatiguée et leur promenade faciliterait sa visite au pavillon. Mais le ciel était sombre, couvert de gros nuages, immobiles et menaçans :

— Qu'importe ! car rien ne peut m'empêcher d'être au rendez-vous, pensa la jeune femme, qui alla embrasser la duchesse.

— Comme vous êtes fraîche après une nuit de bal ! lui dit celle-ci en descendant appuyée sur son bras.

Le duc vint serrer la main de sa cousine en lui murmurant :

— La journée me paraîtra longue jusqu'à quatre heures.

Il était souriant comme un homme heureux. Du reste, tout le monde était en gaîté, on ne tarissait pas sur la beauté de la fête, chacun avait quelque incident agréable à raconter. Puis on parla de la partie projetée.

— Il paraît que les ruines sont superbes.

— Très curieuses.

— Ce n'est pas très loin. Vous venez, lady Stève?

Mais lady Stève répond qu'elle est très fatiguée et qu'elle a la migraine. Le comte fait remarquer qu'il va pleuvoir.

— Un simple brouillard, s'écrie-t-on.

— Partons toujours, quitte à revenir.

— C'est imprudent, voici la pluie.

— Elle ne durera pas, le vent vient du nord.

— Restons et faisons de la musique.

— C'est cela, disent les ladies Beaufort, chantons le duo des *Puritains*.

— Pour rivaliser avec l'Ombra, dit en souriant M. de Bocé.

Ce nom prononcé d'une façon si imprévue fit aussi rire lady Stève à la pensée que ce même jour William allait la connaître. Moitié gaîté, moitié enfantillage, elle dit à ce dernier :

— Le comte parle de l'Ombra. Eh bien ! elle est en Angleterre.

— En Angleterre ! Est-ce possible? d'où le savez-vous, milady ? Se fera-t-elle entendre ?

Cela était dit avec une vivacité presque anxieuse, bien faite pour réveiller la jalousie.

— Oui, milord, et ce soir même.

— Ce soir ? Elle chanterait ce soir ? Où cela ? A Londres ? Répondez-moi, lady Stève, savez-vous si c'est à Londres ? On vous avait donc trompée, puisqu'elle reparaît. Est-elle engagée ?

— Non, en vérité, elle ne chantera qu'une fois, — une dernière fois.

— L'Ombra, l'Ombra en Angleterre ! murmura le duc. Mais, Minia, ne suis-je pas retenu ici, à moins que cette effroyable tempête?..

— *Retenu*, répéta-t-elle blessée.

Elle allait poursuivre quand ils furent entourés par les jeunes gens ; les uns s'écriaient : — Partons, ce n'est qu'une pluie d'orage; les autres répondaient qu'il faudrait être des nageurs pour affronter ces cataractes du ciel. Tandis qu'ils discutaient le pour et le contre, Minia, le front appuyé contre la vitre de la fenêtre, pensait qu'elle venait d'être injuste et dure pour William.

— Quel est votre avis, lady Stève? demanda la troupe joyeuse.

— Moi, je reste, répondit-elle tout en désirant qu'on ne l'imitât pas.

Le duc se pencha vers elle et lui dit à voix basse :

— J'ai votre parole, mais je crains d'être cruel en vous la rappelant par ce temps affreux.

— Non, non, je suis brave, mon cousin.

Elle lui sourit, et ses yeux brillèrent de joie et de tendresse.

— Merci, Minia, ma chère Minia.

Et il lui baisa la main.

Le duc, pour avoir plus de liberté, prétendit que le mauvais temps ne durerait pas, que les ruines seraient plus imposantes avec ce ciel sombre. Mais il vit une telle indignation chez M. de Bocé qu'il se tut et remonta chez lui.

Le comte intervint alors, il protesta contre une pareille folie; c'était risquer sa santé, sa vie peut-être; il proposait de remettre à demain la partie. Il s'adressa à Minia :

— Vous qui êtes raisonnable, lady Stève, aidez-moi à les rendre sages.

Il n'était guère possible d'être d'un avis contraire en présence de ce déluge : pourtant le départ eût rendu le rendez-vous plus facile.

— Répondez, chère lady Stève.

— Allons ! puisqu'il le faut, je crois qu'il vaut mieux remettre à demain.

— A demain donc ! s'écria-t-on.

— Nous vous emmenons au salon, dit le comte à Minia.

— Non, répondit-elle, j'ai une terrible migraine, et le repos m'est nécessaire.

Elle rentra chez elle : chacun alla de son côté. Le comte ayant rencontré William, celui-ci lui demanda ce qui avait été décidé. M. de Bocé, craignant qu'on ne persistât à donner un avis contraire au sien, répondit :

— On reste ici. Lady Stève m'a chargé de vous dire que tout était remis à demain et que vous ne comptiez pas sur elle.

— Est-ce que ce sont ses propres paroles ?

— Oui, mon cher ; elle vous laisse libre de votre temps.

Elle a dit cela?

— Positivement.

— En vous priant de me le répéter?

— Oui.

— Où est ma cousine?

— Chez elle. Je vous répète qu'elle est souffrante. Mais pourquoi semblez-vous si étonnné? Est-ce qu'une femme pourrait mettre le pied dehors? Écoutez, c'est un torrent qui tombe de là-haut. Ah! ah! pensa M. de Bocé, j'ai bien fait d'insister; il leur eût fait prendre un bain froid.

Ils se séparèrent, M. de Bocé riant du mécontentement de son jeune ami et le duc convaincu que Minia n'irait pas au pavillon.

Minia était rentrée chez elle, heureuse et ne comprenant pas ce qui avait pu la blesser dans les paroles de William. Était-ce un crime de désirer entendre l'Ombra quand, dans sa méchante humeur, elle poussait le duc à se rendre à Londres? Elle eût mérité qu'il la prît au mot.

Lady Stève ouvrit un livre; impossible de fixer son esprit; elle se mit à écrire à Barini, mais il ne venait qu'un nom sous sa plume; consultant sans cesse la pendule, elle la crut arrêtée, tant l'aiguille marchait lentement... Toute attente a une fin. Minia trouva qu'il était temps de partir; couverte d'un manteau, le capuchon rabattu, elle ouvrit sa porte, longea le corridor silencieux, descendit à pas légers le petit escalier de service, gagna la cour des écuries, heureusement déserte en ce moment; faisant ensuite un long détour pour qu'on ne la pût voir des fenêtres des salons, elle atteignit le bois. Le vent secouait les arbres qui, loin de la protéger, faisaient tomber de leurs branches agitées de plus larges gouttes d'eau qui changeaient en lac les allées; mais la jeune femme marchait bravement, sentant à peine la pluie qui fouettait son visage, pénétrait sous son manteau, soulevé par les rafales du vent. — Certes, personne ne songera à venir nous surprendre, pensait-elle, riant des difficultés du chemin, du désordre de sa toilette. Sentait-elle que ce désordre ne nuisait point à sa beauté? ses longs cheveux à demi dénoués l'embellissaient encore. La course animait son teint, rendait ses yeux si brillans! elle était charmante, une véritable naïade fraîche et rieuse. Enfin la voilà devant le pavillon, dont elle pousse vivement la porte; elle entre, William n'est pas encore arrivé... Un peu confuse d'être la première, elle s'assied pour respirer; la rapidité de la marche et l'émotion font que son cœur bat vite et que sa respiration est oppressée. Le banc de bois est humide, plusieurs carreaux manquent à la fenêtre et la pluie entre librement dans la petite chambre.

— C'est un vrai naufrage, dit Minia en secouant sa mante alourdie.

Puis elle essaie d'arranger ses cheveux ruisselans d'eau; elle reste assise sans penser qu'elle peut s'enrhumer, elle attend... La pauvre femme regarde à sa montre; eh quoi! il n'est pas quatre heures! Elle est venue trop tôt, il faut prendre patience, mais ce pavillon est triste. Il pleut toujours, le regard n'a pour distraction que les zigzags que fait l'eau en glissant sur les murs comme pressée de gagner la terre pour y former de petits lacs qui vont bientôt couvrir le plancher. Minia se lève et regarde dans l'allée par laquelle doit venir William, elle tend l'oreille, mais elle n'entend que le clapotement de l'eau, les gémissemens du vent, elle est enveloppée d'un rideau gris qui semble la séparer même de l'espérance. Le froid commence à la saisir, elle frissonne et se met à pleurer,.. honteuse de sa faiblesse et répétant : — William va venir tout à l'heure. — Mais William ne vient pas, on le retient évidemment; comme il doit souffrir de n'avoir pu s'échapper à l'heure convenue! Cependant, quoique certaine de le voir, son malaise augmente, ses dents claquent, ses mains tremblent de froid; pour chasser l'engourdissement, elle marche du banc à la porte, de la porte à la fenêtre; elle essaie de fredonner l'air que le duc préfère. — Y a-t-il longtemps que je suis ici? — se demande-t-elle en tirant de nouveau sa montre. Oui, très longtemps; elle en est étonnée, quoiqu'elle ait beaucoup souffert. Mais ce pavillon devient sombre, très sombre; c'est évidemment la fin du jour... C'en est fait, William ne viendra pas! Prise alors d'une violente douleur, d'un tel abattement qu'elle craint de n'avoir plus la force de marcher, il lui faut pourtant regagner le château, il s'y est passé quelque chose, un accident peut-être aura retenu William... Ne lui a-t-il pas dit : — N'oubliez pas l'heure!.. — Mais il a parlé du mauvais temps. L'énervement où elle est lui ôte la mémoire des paroles prononcées par William. A-t-il cru qu'elle ne pouvait sortir par cette tempête? En effet, c'est de la folie; mais il faut revenir, et la pauvre enfant n'en peut plus... Enfin elle se met en route, glacée, ses habits transpercés, prise de peur,.. elle avance, se traînant dans les allées boueuses, elle gagne la cour des communs; il y a du monde et, quoique enveloppée dans un manteau qui cache sa taille, le visage couvert d'un capuchon, elle hésite à la traverser; mais il le faut pour rentrer chez elle. Prenant sa course, Minia monte précipitamment l'escalier, ouvre la porte de son appartement qu'elle referme vite sur elle.

Son courage est épuisé; mais elle espère trouver un billet; elle cherche, rien. A quoi bon pleurer?... Elle va donc savoir, dans un instant, pourquoi William n'est pas venu; mais, avant tout, il faut qu'elle quitte ces affreux vêtemens souillés; elle ne veut pas que même sa nourrice sache la course qu'elle vient de faire. Tor-

dant ses tresses mouillées, tâchant d'effacer les traces que la pluie, en le fouettant, a imprimées sur son visage... la cloche sonne pour le dîner. Vite elle s'habille, sans appeler personne et descend vaillamment.

Il y avait en elle quelque chose d'inaccoutumé sans doute, un air de souffrance, car M. de Bocé, en la voyant, lui demanda si elle était malade : la duchesse s'inquiéta de l'altération de ses traits. Tout le monde causait comme à l'ordinaire, il ne s'était rien passé au château pendant sa course insensée... Elle chercha le duc, il n'était pas là encore; peu à peu elle reprit ses sens, étonnée qu'on ne devinât pas ce qu'elle avait souffert et que la vie des autres eût été tranquille, tandis que la sienne avait été si douloureusement agitée.

— Que fait donc mon fils? dit la duchesse, appelant un valet. Prévenez M. le duc.

— Madame la duchesse, sa seigneurie est partie pour Londres par le train de trois heures.

— Parti pour Londres? s'écria-t-on.

— Mon cher comte, savez-vous pourquoi? demanda la duchesse.

— Non, en vérité; une affaire imprévue; nous dînerons sans lui.

Par un suprême effort de volonté, Minia cacha sa pâleur sous son éventail, appelant à son secours son courage et sa fierté. Le coup était terrible; l'offense grossière. L'indignation la soutint. Elle tint bon jusqu'à la fin de la soirée avec une vaillance admirable... Si tout le monde l'ignorait, elle savait, elle, pourquoi le comte était parti.

Une fois seule, elle laissa sa colère s'exhaler; les dents serrées, se tordant les mains, elle allait et venait comme une lionne en cage, maudissant celui qui l'avait si indignement outragée, jurant de ne jamais pardonner son offense. A la fin, des sanglots étreignirent sa gorge, soulevèrent son sein. Quel mépris elle ressentait pour celui qui avait couru après un fantôme!

— Si j'ai été coupable d'imprudence en montant sur le théâtre, cet homme est ma punition; pour lui, j'ai quitté mon pays, délaissé mon vieux maître, accepté une vie de mensonge, fait le sacrifice de ma voix, maudit mes triomphes, donné mon âme tout entière, repoussé les hommages, et j'ai eu en retour l'humiliation et le désespoir! Allons! reprit Minia, je pars; mais je ne veux pas que le duc voie la plaie de mon cœur... Il faut, avant, lui montrer un visage insouciant, trouver un moyen de venger ma dignité.

Lady Stève n'était plus la jeune fille ignorante du monde qui était venue demander protection à la duchesse; elle savait, à cette heure, dissimuler, se servir de son esprit pour braver son vainqueur,

Dès le lendemain de cette cruelle nuit, elle se donnait une fraîcheur factice, forçait ses lèvres au sourire et descendait forte et prête au combat.

XI.

La première personne qui se présenta à sa vue fut lord Whitefield. Elle l'aborda gaîment, quoiqu'il eût un air maussade.

— Êtes-vous satisfait de votre voyage, mon cousin? lui demanda-t-elle d'un air moqueur. Non?

Et se mettant à rire aux éclats, elle ajouta :

— Vous m'en voulez, je suis sûre, de ma mauvaise plaisanterie.

— Mauvaise, en effet, milady.

— J'ai voulu mettre à l'épreuve votre chevaleresque enthousiasme, pardonnez-moi... J'étais presque sûre que votre mélomanie me ferait gagner mon pari.

— Votre pari?

— Mon Dieu, oui, j'ai parié que, malgré le déluge d'hier, je vous ferais partir pour Londres... et j'ai gagné. En Angleterre, j'ai pris le goût des paris, j'ai gagné une grosse somme.

— Charmé, milady, d'être pour quelque chose dans vos divertissemens, dit le duc rougissant et l'œil irrité; mais je serais désireux de connaître le parieur assez heureux pour avoir perdu contre vous dans un jeu dont j'ai fait les frais.

— Vous ne saurez rien, mon cousin, j'ai promis un silence à toute épreuve et veux supporter seule votre mauvaise humeur. D'ailleurs, voyant la pluie se changer en cataractes et le vent en ouragan, j'ai été prise de remords, craignant pour vous un rhume.

— Il y a de la bravoure dans votre sincérité, lady Stève. Je ne puis en dire autant du silence de votre partenaire.

La voix du duc s'élevait et il cherchait du regard celui pour lequel ces mots étaient dits; mais aucun spectateur de cette scène ne pouvait prendre pour lui la menace contenue dans les paroles du duc de Whitefield. Minia souriait toujours, provoquant ainsi l'impatience du jeune homme, qui reprit :

— Il est convenu que, dans le monde, les femmes ont tous les droits avec l'impunité; nous ne sommes plus au temps où, jetant leur gant dans l'arène, elles demandaient à leur chevalier d'exposer sa vie pour le leur rapporter et de mourir pour un de leurs caprices. Nous avons changé tout cela; le ridicule suffit à leur fantaisie... La moquerie, chez nos belles ladies, remplace la cruauté des châtelaines... Cette cruauté avait peut-être plus de grandeur....

— Mais plus de danger, répliqua lady Stève. Je sais que de temps en temps nous avons un peu abusé de notre puissance; mais

convenez que, vous sachant un fervent adorateur de la musique, de la tragédie, ma plaisanterie ne peut vous causer de grands dommages; pardonnez-la-moi, elle m'a fait rire de bon cœur!

— La gaîté vous sied à merveille, milady; reprit le duc, je m'en veux de ne pas la partager et je m'éloigne pour ne pas la troubler.

Lord Whitefield salua et se retira furieux.

— J'ai du moins sauvé mon orgueil, pensa Minia.

Elle continua, les jours suivans, son rôle de bonne humeur et d'insouciance, satisfaite de voir le duc absolument changé et redevenu un sauvage, à peine poli pour ses hôtes.

— Je crois que vous êtes brouillés, dit M. de Bocé à Minia.

— Pas le moins du monde, je vous assure, répondit-elle.

Mais il était temps que cela finît; après cette semaine de dissimulation, elle se rendit un matin chez la duchesse pour lui dire qu'ayant reçu une triste nouvelle d'Alpino, la maladie de son vieil ami Barini, elle partait le soir même.

La duchesse se récria, lui parla de son affection, du chagrin que lui causerait son départ, de la longueur du voyage, de tout ce qu'inspire une véritable tendresse; mais, Minia persistant, la duchesse fit appeler son fils pour qu'il plaidât leur cause à tous. Le duc, en apprenant que lady Stève allait s'éloigner, pâlit. Il ne dit que quelques mots, parla de l'espoir d'un prompt retour, et sans l'altération de sa voix, son langage eût été strictement poli. Aussi Minia ne changea point de résolution.

— Jurez de revenir bientôt, répétait la bonne duchesse, vous emportez le soleil de ma demeure... Qu'est-ce qui pourrait bien la retenir?

— Peut-être le plaisir de gagner un nouveau pari, dit lord Whitefield.

— J'en ai fait un qui m'a suffi, répondit fièrement Minia.

— Vous viendrez me voir en Italie, chère tante, et j'essaierai de vous y faire un accueil tel que celui que vous m'avez fait en Angleterre. Et vous, mon cousin, continua la jeune femme, se tournant vers le duc, immobile dans l'embrasure d'une fenêtre, j'espère que votre amour des voyages vous conduira dans mon pays et que vous n'oublierez pas le plaisir que j'aurai à vous revoir.

En parlant, ses lèvres tremblaient, mais elle retenait ses larmes; il eût suffi, à ce moment, d'un mot de William pour tout effacer peut-être; ce mot ne fut pas dit: il avait salué sans répondre.

Lady Stève ne se sentit pas le courage d'adresser des adieux aux indifférens et fit prier le comte de monter. Le pauvre M. de Bocé fut saisi d'un si réel chagrin que Minia en fut touchée :

— Qu'allons-nous devenir sans vous, ma chère, ma belle, mon

adorable amie? Pourquoi ce Barini vous appelle-t-il, comme s'il ne pouvait être malade tout seul? Je suis désolé de vous aimer autant puisque vous vous envolez...

— Comme une *Ombra,* murmura Minia en souriant tristement.

William, pâle et les sourcils froncés, la regarda vivement, mais elle jeta ses bras autour du cou de la vieille dame, tendit la main au duc, et, passant son bras sous celui de M. de Bocé, le pria de la conduire jusqu'à son appartement.

— Voyons, chère lady, soyez franche, lui dit-il, qu'avez-vous eu ensemble ? Je ne crois pas à la maladie du bonhomme,.. je lis sur le visage de William une autre histoire : il ne vous laisserait pas partir avec cette froideur... C'est du chagrin et de la colère... Avez-vous refusé de l'entendre, car il vous aime?.. Pardonnez-moi de vous interroger ; ce n'est peut-être entre vous deux qu'un malentendu : les amoureux sont si maladroits !

— Il n'y a aucun malentendu, mon ami ; j'ignore si le duc m'aime ; mais, en tout cas, moi, je ne l'aime pas.

— Allons ! je me suis trompé. Si j'avais trente ans, je courrais après vous ; je me bornerai à vous conduire jusqu'au bateau, si vous me le permettez.

— Très volontiers, merci ; à ce soir sept heures. Je serai bien heureuse si vous venez plus tard à Alpino et me mettez à même de vous prouver ma profonde affection.

Le comte, ayant les yeux pleins de larmes, se sauva pour cacher son attendrissement.

Pendant ce temps, William restait enfermé chez lui. Son vieil ami l'avait deviné, il aimait la belle Italienne, non avec la violence de la passion que, sous son masque, avec sa voix et son talent, elle lui avait inspirée ; mais il avait pour elle une tendresse sérieuse, lentement éclose, que justifiaient sa beauté, son caractère charmant, son intelligence élevée et sa grâce en toutes choses ; c'était elle qu'il eût désirée pour la compagne de sa vie : aussi son chagrin avait été profond, quand depuis huit jours elle s'était montrée cruelle, coquette. En ce moment, le duc ne savait pas ce qui dominait en lui de la colère ou du regret ; en tout cas, il était très malheureux... il était loin de croire que son voyage à Londres fût la cause du changement de lady Stève, puisqu'elle-même l'avait engagé à s'y rendre, en remettant leur rendez-vous au lendemain ; il l'accusait donc d'une impardonnable plaisanterie après une soirée où il avait cru être aimé... Oui, tout entre eux avait jusqu'ici été un malentendu, comme disait le comte, depuis le visage brun de l'Ombra et le teint pâle de lady Stève, depuis la jalousie secrète de l'amante, jusqu'à la colère de l'amant, jusqu'à l'accusation qu'ils portaient l'un contre l'autre, tout, excepté leur désespoir à tous les

deux. A force de penser et de souffrir, le duc finit par être exaspéré contre cette femme qui s'était jouée des meilleurs sentimens d'un honnête homme.

— Qu'elle parte, et que je ne la revoie jamais! s'écria-t-il. Celle que j'adore, ce n'est pas elle, c'est cette fille étrange, au visage bizarre et charmant; voilà celle qui possédait mon cœur et mon imagination. Il faut que je sois plus faible qu'un enfant pour me sentir abattu, triste du départ de l'autre.

XII.

Le jour finissait, par un temps de brouillard froid. Minia, accompagnée de M. de Bocé, quitta Stèveville.

C'en était fait de toutes ses espérances; chaque tour de roue lui écrasait le cœur. Elle n'osa se pencher pour voir une dernière fois le château où elle était entrée triomphante et d'où elle sortait inconsolable. Ah! si elle avait pu y laisser ses souvenirs au lieu de les emporter avec elle! Mais se sentir étouffée de son isolement, de son avenir sans but, de sa jeunesse inutile, passer de la lumière à l'éternelle nuit, appeler l'oubli, ce froid consolateur qui tient de la mort, il y avait de quoi courber le plus fier courage.

La voix de son compagnon la fit tressaillir; elle avait oublié qu'il était près d'elle.

— Si nous retournions, chère lady Stève? Plus de tristesse, on allumerait un feu de joie.

— Non, non, s'écria-t-elle d'une voix si gémissante qu'elle eut peur d'avoir montré son désespoir.

Elle ajouta en essayant un sourire :

— Je suis bien maussade. Je voudrais vous laisser meilleure impression de ma gaîté.

— La gaîté! vous l'emportez avec vous, mon enfant.

Malgré leur bonne volonté à tous les deux, le voyage fut triste... Le comte la conduisit jusqu'au bateau; là, elle lui tendit ses deux joues un peu pâles. Son vieil ami l'embrassa les yeux pleins de larmes et la regarda s'éloigner.

Il y a bien loin de Stèveville à Alpino. Cet espace fut semé des plus sombres pensées. Enfin Minia entra dans son beau palais, et Barini, en la voyant, faillit mourir de joie. Sa reine, son prodige, la seule créature qu'il eût passionnément admirée et chérie, revenait; il touchait ses mains, ses vêtemens, caressait ses beaux cheveux, comme l'eût fait un aïeul à son petit enfant.

— Tu m'aimes, toi! dit celle qui revenait au bercail avec une mortelle blessure.

Pourtant elle pleura avec moins d'amertume.

— Laisse-moi pleurer, répétait-elle; c'est bon, les larmes.

Pendant tant de jours là-bas, elle n'avait osé en répandre ni pendant le voyage devant des étrangers. Depuis quinze jours, elle était enfermée dans son chagrin, sombre prison où l'on étouffe, aussi le visage d'un ami avait-il pour elle un charme nouveau ; puis le retour est un baiser aux joies du passé... Minia fut donc distraite de son unique pensée; regardant autour d'elle les ornemens du palais, les objets d'art, le ciel sans nuage, tout lui parut si beau, qu'elle se demanda si elle avait oublié le radieux soleil de l'Italie, le parfum des orangers et l'abondance des fleurs, ses vignes folles aux feuilles pourpres, les arbustes vivaces, l'horizon plein de poudre d'argent, la suavité de l'air, l'harmonie des bruits, jusqu'au visage naïvement épanoui de son vieux maître, toutes ces beautés et toutes ces tendresses n'étaient-elles pas faites pour la consoler? Elle sourit à ses serviteurs, caressa ses grands lévriers, son cheval favori, qui sembla la reconnaître; enfin, s'élançant au piano, elle chanta! Comme un aigle, qui après avoir été captif, prend fièrement son vol, la voix de Minia s'éleva superbe et puissante. Elle joua avec cette amie qu'elle avait si longtemps négligée pour un ingrat, elle la trouva aussi pure, aussi souple, aussi légère.

— S'il était là, s'écria-t-elle, mon chant me vengerait; mais je ne veux pas qu'il l'entende jamais!

— Encore! encore! disait Barini, enivré de ces sons magiques, dont il avait été privé. Tu es toujours la merveille des merveilles.

Mais tout à coup la chanteuse fondit en larmes... Le vieux musicien répétait : Encore!.. Mais la jeune femme fermant le piano répondit :

— Non je ne chanterai plus de ma vie.

— Je t'en défie, répliqua le vieillard. Je ne sais pas quel caprice te prend; mais sache bien qu'on n'a pas reçu impunément du ciel un pareil don pour l'étouffer. Ce serait offenser Dieu... Oublies-tu que tu es la grande Ombra?

— Ne prononce plus ce nom, dit Minia, il m'a porté malheur.

Barini leva les bras.

— Ah! ah! ces grands seigneurs de là-bas auraient-ils humilié la reine des artistes?.. Alors tu as chanté, ils t'ont reconnue. Orgueilleux ignorans qui ne savent pas que, s'il est beau d'être princesse de Sanseverone, il est plus glorieux d'être l'Ombra!

— Non, je n'ai pas chanté,.. ce n'est pas cela qui m'a fait souffrir.

Barini réfléchit, la regarda, et frappant sur son cœur lui demanda à voix basse :

— Est-ce là?

Une peine partagée devient moins lourde. Minia raconta à son vieil ami ce drame intérieur commencé à Milan et qui venait de finir si malheureusement. Le vieux ténor, dont les seules amantes avaient été les mélodieuses cavatines, ne connaissait presque rien à l'amour, il ne comprenait pas cette histoire aux nuances, aux délicatesses, aux craintes étranges ; il éprouvait une sensation pareille à celle d'un enfant perdu dans un pays dont il ignore la langue ; il avait beau écouter avec attention le récit de Minia ; sa jalousie pouvait finir d'un mot : puisque le duc aimait l'Ombra, elle n'avait qu'à chanter pour se faire reconnaître ; mais lorsqu'il lui fut expliqué que lady Stève eût été perdue, le monde ne pouvant lui pardonner d'être montée sur les planches, le vieillard fut stupéfait et ressentit le plus vif chagrin de sa vie. C'était lui qui avait compromis la fille de son protecteur, terni à la fumée de la rampe le blason des Sanseverone, laissé des baladins coudoyer la princesse ; c'était lui qui avait conseillé cette faute et permis qu'un visage virginal se barbouillât de rouge et de noir. Alors, en se frappant la poitrine, le malheureux ténor se traita de traître et d'infâme. Il fut si grotesque dans son désespoir, que Minia fut prise de ce rire facile de la jeunesse et lui dit :

— Console-toi, je me sens déjà mieux depuis que je suis ici.

En effet, cette vie solitaire après tant d'émotions diverses la calmait et la reposait. Elle reprenait possession des allées ombreuses, des jardins parfumés, des salons avec leurs tableaux et leurs statues, de la bibliothèque, dont les nombreux ouvrages pouvaient occuper une longue vie. Elle revit avec attendrissement les lourds fauteuils où s'asseyaient son grand-père et lord Stève, d'où tant de fois ils lui avaient tendu les bras... Le soir, sur la terrasse, la brise en soulevant ses cheveux chassait un instant ses sombres pensées, en rafraîchissant son front. Jusqu'aux étoiles des nuits lumineuses qui la regardaient comme d'anciens amis !.. Alors elle ne comprenait pas la persistance d'un amour plein de mécomptes, d'amertume et de caprices, ce feu follet qu'elle avait poursuivi comme une flamme divine et qui s'était envolé ne laissant que ténèbres et douleur. Il y avait des heures où elle s'en croyait délivrée, prenant en mépris la mobilité des affections humaines, voulant s'enivrer de liberté, oublier qu'elle avait un cœur.

Elle lisait beaucoup, montait à cheval, se plongeait avec délices dans l'eau limpide de la tiède rivière, passait la soirée à chanter avec son vieux maître, mais s'oubliait pendant de trop longues heures à regarder l'horizon vivement coloré tantôt d'un nuage éclatant, tantôt de poudre d'or, tantôt noyé dans une brume bleue... Plus d'une fois appuyée sur la balustrade de la terrasse, à la vue de

l'espace, devant le grand silence de la campagne, elle éprouvait une telle sensation d'isolement qu'elle fondait en larmes.

Minia, dès qu'elle fut arrivée à Alpino, avait écrit à la duchesse ; la réponse ne s'était pas fait attendre, pleine de tendresse et de regrets ; la correspondance avait continué, et la troisième lettre de la vieille dame faillit renverser tout l'échafaudage des sages résolutions de lady Stève. Elle disait :

« Le duc vit comme un ours, il parle de me quitter. A qui la faute? A vous, ma chère belle, qui le rendiez aimable et faisiez qu'il se plaisait en Angleterre. Revenez donc vite pour le retenir près de moi. »

Le comte avait ajouté à la suite :

« Nous mourons sans vous. Plus de causerie, de musique, de gaîté. Décidément les Italiennes sont funestes à mon jeune ami ; brunes ou blondes, elles font perdre la tête aux vieux comme aux jeunes. Chère lady Stève, si vous avez un peu de pitié dans le cœur, vous ne nous abandonnerez pas. »

Pauvre femme qui se croyait guérie et qui se plut à relire sans cesse ces lignes qui lui disaient qu'elle était aimée ! Plus elle voulait chasser ces pensées, plus elles revenaient pour tourmenter son cœur et lui faire de nouvelles blessures. Elle passa les nuits et les jours à songer à tout ce qui s'était passé entre elle et William, aux émotions qui avaient rempli ce court espace de temps qui était toute sa vie ; même de loin elle voyait clairement que le comte se trompait et que le duc ne l'aimait pas. Ne l'avait-il pas laissée partir, tandis qu'il avait couru après l'Ombra?

Cette fatale étude d'un amour étrange lui fit perdre le sommeil et sa force de volonté ; la pauvre enfant tomba dans la langueur, dans l'indifférence de toutes choses ; elle pâlit comme la fleur qui n'a plus d'air ni de soleil.

— Tu me feras mourir de ton chagrin, lui disait Barini. Eh quoi ! tu as vu à tes pieds la cour, la ville, et tu pleures un froid Anglais, quand nul homme n'est digne de tes larmes. Il y a là-dedans de la sorcellerie ; aussi ai-je fait brûler des cierges pour ta délivrance. Écoute, tu ne peux pas vivre dans la solitude avec un ignorant tel que moi. C'était bon quand le prince était là ; ton esprit avait à qui parler... Partons, allons où il te plaira. Malgré mon âge, je suis de force à parcourir le monde.

Le vieillard insista tellement qu'il obtint de l'indifférence de la jeune femme qu'elle louerait un hôtel à Naples, en face du golfe ; elle se laissa conduire. Que lui importait? Cependant le changement fut une distraction de quelques jours ; quand elle vit la mer briller sous le soleil, qu'elle entendit les cris joyeux du peuple, elle remer-

cia son vieil ami de lui avoir fait quitter Alpino ; mais bientôt elle retomba dans l'ennui si funeste à la jeunesse, refusa d'aller au théâtre, de visiter les musées, passant des heures dans les églises à prier et à pleurer.

Un jour, elle rentra si agitée que Barini en fut alarmé. Qu'était-il arrivé, qu'avait-elle appris pour la troubler à ce point? Il allait le lui demander, quand Minia lui dit en l'entraînant sur le balcon :

— Regarde là-bas à gauche.

Un grand papier jaune s'étalait sur le mur voisin ; il annonçait qu'un festival serait donné par les premiers artistes italiens pour l'érection de la statue du grand maestro V***.

— Ah! je comprends, dit Barini enchanté ; tu veux y assister. Je cours chercher une loge.

— Ce n'est pas ça, reprit Minia, je veux que l'Ombra y chante.

— Impossible, répondit Barini d'un ton décidé. Certes, je sais que tu serais accueillie avec acclamation ; mais je n'irai pas trouver le directeur du festival.

— Eh bien! j'y vais moi-même, dit Minia en s'avançant vers la porte.

Le vieillard l'arrêta.

— Veux-tu donc augmenter mes torts? ne m'as-tu pas appris que c'était te perdre? Songe à ton rang, à ta considération ;.. j'ai déjà compromis ton bonheur.

— Il n'y a plus de bonheur pour moi, reprit la jeune femme avec violence ; rien ne m'empêchera de chanter. Je veux savoir si celui qui n'est pas venu voir lady Stève viendra pour entendre l'Ombra.

— Tu perds la tête. Encore cette jalousie de toi-même tout à fait incompréhensible! elle est certainement une œuvre du démon. Ne serait-il pas plus loyal de faire venir le duc à Alpino et de chanter à la lumière du soleil, sans masque et sans tromperie?

— Tu ne vois donc pas, s'écria Minia, qu'à mon tour je veux le faire souffrir, me venger enfin?

— Et de quoi? De ce que cet Anglais n'a pu oublier ton incomparable talent, de ce qu'il a placé ces dons précieux au-dessus de la beauté?

Lady Stève ne l'écoutait pas ; elle était tombée assise sur le divan, le visage caché dans les coussins et pleurait. Le bruit de ses sanglots étouffés déchirait le cœur de son vieux maître ; il marchait pour échapper à son émotion, mais à chaque pas il sentait faiblir sa volonté, trop nouvelle pour être forte.

— *Regina mia*, mon génie, calme-toi, s'écriait-il en pleurant avec elle. Songe, *cara mia*, que, malgré ton déguisement, ce lord peut te reconnaître. Oui, je comprends, ça te laisse bien indifférente,

peut-être même le désires-tu. Non? tu dis non? C'est donc le plaisir du succès? Encore non? Que Dieu ait pitié de moi! la vue de ma chère Minia dans la désolation m'ôte la raison... Je ne sais plus que faire... Tu pleures toujours. Eh bien! au diable la prudence! Chante... Oui, tu chanteras, mon cher prodige. Moi aussi, je veux t'entendre encore avant de mourir.

Barini saisit son chapeau, le fit sauter en l'air et sortit.

Le lendemain, on lisait sur toutes les affiches le nom de l'Ombra écrit en gros caractères. La grande cantatrice se ferait entendre dans le fameux festival. Tous les journaux en répandirent la nouvelle, et l'un d'eux fut adressé à lord Whitefield.

A partir de ce moment, Minia se fit une incessante question : Viendra-t-il? Mais l'attente du moins faisait circuler son sang, battre son cœur ; elle chassa la morne langueur qui l'accablait. Dominico, son fidèle serviteur, eut ordre de surveiller l'arrivée des trains, sans se laisser voir.

Enfin, la veille du festival, lord Whitefield fut aperçu se rendant de la gare à l'ambassade d'Angleterre. Il était venu pour entendre l'Ombra.

A partir de ce jour, Minia s'enferma. Était-elle contente ou désolée? Elle l'ignorait elle-même. La pensée que William était là, près d'elle, faisait courir des frissons dans tout son être... Il y avait pourtant moins loin du château de Stèveville au pavillon du rendez-vous! se disait lady Stève. Enfin, elle était triomphante de le savoir à Naples,.. de l'avoir attiré par l'espoir de l'entendre. Elle, l'offensée, allait venger lady Stève; elle le verrait enivré, enthousiaste, plus épris que jamais, et c'est alors qu'elle dédaignerait son amour comme il avait dédaigné le sien.

Le soir fixé pour la fête vint enfin. La brune Ombra se rendit à San Carlo. Le plancher relevé à la hauteur du théâtre, la rampe supprimée, l'orchestre presque au milieu de la salle, laissaient plus d'espace au public. Arrivée de bonne heure, Minia choisit sa place ; elle prit un fauteuil et fit asseoir devant elle Barini ; ainsi à demi cachée et abritée derrière son éventail, elle put chercher des yeux parmi cette foule d'inconnus la seule personne qui existât pour elle en ce monde. Après avoir scruté du regard les rangs pressés du parterre, les loges eurent leur tour; elles étaient remplies de femmes étincelantes de diamans. Vis-à-vis de Minia une loge était encore vide, celle de l'ambassadeur d'Angleterre ; la porte s'ouvrit bientôt pour laisser entrer lord et lady Lundworth et le duc de Whitefield. Le cœur de lady Stève s'arrêta, elle crut qu'elle ne pourrait plus respirer. C'était lui! elle l'apercevait comme dans un rêve, loin, bien loin d'elle, quoiqu'il n'y eût que la largeur de la salle qui les séparât. Elle se fit l'effet d'une morte revenant dans le monde des

vivans. Elle avait évoqué tant de fois cette image! Tant de fois ses pleurs avaient coulé à la pensée qu'elle ne le reverrait plus! Elle était là, en face de lui, perdue au milieu de la foule. Elle ne savait plus pourquoi ces milliers de lumières brillaient, pourquoi tant de monde était rassemblé... Les accords des instrumens la rappelèrent à la réalité. Elle fut alors épouvantée de sa situation, comprenant pour la première fois ce qu'il lui avait fallu d'ignorance pour paraître sur un théâtre. Ce public aristocratique, elle en faisait partie par son nom et son rang, elle allait donc le braver!

— Qu'importe? pensait-elle, ce n'est pas pour lady Stève que le duc est ici, c'est pour la cantatrice. Il eût peut-être épousé la première, mais c'est la seconde qu'il aime.

Minia jeta alors un regard de défi à celui qui la cherchait évidemment, car penché sur le bord de la loge, il explorait tous les coins de la salle ; vu à la clarté des candélabres, son visage, ainsi en pleine lumière, parut à Minia maigri et pâli.

— Prépare-toi, dit Barini.

En effet, l'orchestre éclata tout à coup; ses trois cents instrumens étaient tenus par des musiciens de premier ordre. Ce tonnerre harmonieux arracha Minia à ses pensées; par instinct elle leva les yeux sur William, comme si le même transport d'admiration devait les unir.

Plusieurs chefs-d'œuvre sont exécutés par des interprètes dignes d'eux. Puis vient le tour de l'Ombra. Elle est accueillie par un murmure flatteur. Sa tête élégante, couronnée de cheveux noirs, est ornée d'une simple fleur de camélia blanc. Elle jette un rapide coup d'œil sur lord Whitefield, dont le visage s'éclaire, car il voit que la cantatrice le reconnaît; il la regarde avec une attention ardente.

Un grand silence se fait... L'orchestre commence : l'Ombra chante. A peine ce chant divin est-il achevé, que l'enthousiasme, contenu jusqu'alors, éclate avec fureur du parquet jusqu'aux dernières loges; la salle entière se lève comme pour mieux faire entendre les bravos et les cris, qui recommencent sans cesse; c'est du délire. Alors l'Ombra triomphante rencontre encore ces regards d'amour qui avaient éveille son cœur, changé sa vie, et lui avaient appris la douleur et les larmes.

— Vive la diva! gloire à l'Ombra !

Et toutes les mains s'agitent, elle ne peut se dérober à ces appels répétés... Enfin, elle parvient à se glisser derrière l'orchestre, puis à gagner un coin reculé.

Ce ne sont pas les transports de la foule qui lui causent une si vive émotion, ce sont deux yeux à l'expression passionnée... Ainsi cachée, elle se demande ce qu'elle a voulu et ce qu'elle va faire... écrasée de son triomphe, plus triste que jamais, comme si elle venait

de jeter son dernier chant avant de mourir, elle aperçoit tout à coup le duc qui s'avance vers elle; son premier mouvement est de fuir, mais il n'est plus temps :

— Signora, lui dit-il dans un trouble extrême, pardonnez-moi d'oser vous aborder sans avoir eu l'honneur de vous être présenté ; mais la crainte de vous voir disparaître m'a fait saisir l'unique occasion de vous approcher.

Minia, le visage à demi-caché sous son éventail, s'incline sans répondre. Le duc continue :

— Je n'ose me flatter que vous ayez gardé un souvenir du spectateur assidu de Milan et de Vienne, mais je veux vous dire qu'il vous a cherchée en Autriche et dans toute l'Italie, tant il avait le désir de s'entretenir avec vous. Voilà l'excuse de ma hardiesse de ce soir.

Changeant autant que possible le timbre de sa voix, couverte par le bruit de la foule et de la musique, lady Stève demanda froidement ce qu'il avait à lui dire et ce qu'il lui voulait.

— Que vous me permettiez, madame, de vous exprimer mes sentimens de respect et d'admiration.

— D'admiration, c'est possible, répondit Minia, mais de respect quand vous ne me connaissez pas !

— Je vous connais, signora, car tout en vous révèle une âme noble et pure,.. une femme digne du plus sincère, du plus profond amour.

Le duc, pressé par le temps, ne calculait pas ses paroles.

— Pardon, *signor*, interrompit la cantatrice... si je vous comprends bien, vous voulez me faire croire que vous m'aimez.

— Plus que ma vie! s'écria le jeune homme, dans un cri sorti du cœur.

— Songez-y, reprit Minia avec dignité, vos paroles sont une insulte ou un engagement.

— Un engagement, madame, et si vous êtes libre, vous pouvez mettre en toute confiance votre main dans celle d'un honnête homme.

Lady Stève se recula, repoussant du geste la main que le duc lui tendait... Elle se rappelait le soir où ce même amant penché vers elle lui demandait un rendez-vous,.. elle se rappelait les heures de l'attente, son humiliation, tout ce qu'elle avait souffert.

— Par grâce, daignez me répondre, signora, reprit William... J'ai vécu de votre souvenir. Je suis le duc de Whitefield, qui a osé vous écrire à Vienne pour vous offrir son nom et sa vie.

— Assez, milord, dit enfin l'Ombra d'une voix tremblante, ce moment est mal choisi pour un pareil entretien. Venez demain à l'hôtel Marini, où quelqu'un digne de foi pourra vous dire qui je suis.

L'Ombra se leva en ajoutant :

— A neuf heures vous serez attendu.

Elle lui fit signe de se retirer. Elle-même s'éloigna.

— Ah! trompeur! murmura-t-elle indignée, va, je te connais maintenant, ton cœur ne s'échauffe qu'à la flamme du triomphe, qu'aux applaudissemens de la foule; tu veux avoir à toi l'idole que l'on encense, non la femme à la tendresse discrète... Eh bien! c'est la même, tu l'as trahie deux fois : l'Ombra pour lady Stève et lady Stève pour l'Ombra.

Sans prendre sa mante, sans demander de conducteur, Minia se jeta dans la première voiture venue, gagna son palais, y rentrant sombre et agitée; arrachant ses tresses noires, baignant son visage pour effacer un masque odieux; au lieu d'une image menteuse, elle vit ses traits couverts d'une pâleur mortelle, altérés par une douleur sans espérance.

Le lendemain, le soleil se leva radieux, comme s'il ne devait éclairer que des gens heureux; le golfe d'azur était, grâce à ses rayons, parsemé de paillettes d'argent, les barques se balançaient joyeusement, les enfans presque nus poussaient des éclats de rire, les bateliers chantaient, tout était plein de mouvement et de vie; rien n'était changé, si ce n'est une femme dont le cœur était brisé.

Lady Stève laissa Barini exhaler sa joie, gardant pour elle seule le secret de sa douleur. Le vieux chanteur semblait rajeuni de quarante années, tant il avait de faconde, de vivacité en parlant de son admiration

— Tu as été sublime. Aussi quel délire!.. On t'a redemandée; moi-même je t'ai cherchée ; où étais-tu? Le public ne voulait pas s'en aller sans t'applaudir encore. « Vive la diva! l'Ombra! l'Ombra! » Je courais de tous côtés... Comment es-tu rentrée? Te voilà immortelle ainsi que ton maître. Va, princesse de Sanseverone, ta gloire surpasse celle de tes aïeux!

Barini sortit après le déjeuner; il avait besoin d'entendre parler de la grande cantatrice. Il resta dehors toute la journée.

Minia put s'occuper, sans être questionnée, de la visite qu'elle attendait le soir; on pare les morts et les tombes; aussi, après avoir fait remplir le palais de fleurs, elle s'en couronna, se mit en grande toilette, sema de diamans son corsage, orna de bracelets ses beaux bras nus; la nuit venue, les lustres et les girandoles furent allumés, tout prit un air de fête, et la jeune femme, fiévreuse, anxieuse, les yeux brillans, le teint animé, attendit.

— Est-ce que tu donnes un bal? lui demanda Barini.

— J'ai des adieux à faire; tu ne me quitteras pas de la soirée, et tu garderas le silence.

— Je ne sais pourquoi j'ai peur, reprit le vieillard, tu ressembles à la Norma quand elle veut tuer ses enfans.

Comme il finissait de parler, neuf heures sonnaient; le visiteur attendu entrait dans le salon. Minia s'avança vers lui, le duc s'arrêta, sans pouvoir dissimuler sa surprise et s'écria :

— Lady Stève!

— Oui, milord; pourquoi vous étonner de me trouver ici?... N'est-ce pas pour me voir que vous me rendez une visite en Italie, après celle que j'ai faite à la duchesse en Angleterre?

— Pardonnez-moi, milady, c'est à Alpino que je comptais aller... Mais ce soir... je ne savais... j'espérais...

— Qu'espériez-vous donc, mon cousin? Quel trouble!... En vérité, vos mains tremblent...

— Comment se nomme ce palais? demanda le duc au lieu de répondre.

— *Il palazzo Marini.*

— *Il palazzo Marini!* répéta lord Whitefield... Vous ne l'habitez pas seule? Vous y êtes en visite, peut-être?

— Non, je suis chez moi et j'habite seule ce palais avec mon vieux maître.

— Pardon, milady, n'y a-t-il pas un autre palais de ce nom?

— Je ne le crois pas, milord, et c'est bien ici que l'on vous attend.

Une gravité étrange remplaça le sourire forcé qui errait sur ses lèvres.

— Où l'on m'attend! Savez-vous donc?...

— Je sais que l'Ombra vous y a donné rendez-vous.

Le jeune homme s'approcha vivement de lady Stève dont l'air hautain et presque dédaigneux étonna le pauvre Barini, qui, ne comprenant pas l'anglais, craignit que cet étranger ne manquât de respect envers Minia; il se leva donc.

— Reste où tu es, lui dit celle-ci c'est mon cousin, lord Whitefield.

Puis se tournant vers ce dernier :

— Milord, veuillez vous asseoir. J'ai à vous entretenir de la personne que vous espériez trouver ici. Elle vous est inconnue, et je suis chargée de vous donner sur elle tous les renseignemens que vous désirez savoir.

— Mais pourquoi n'est-elle pas présente?

— Je vais vous le dire, milord : l'Ombra est mon amie.

— Votre amie?

— Oui, milord; ne vous avais-je pas dit qu'en Italie le talent valait les titres de noblesse? Vous étiez bien sévère pour les artistes.

Je me souviens que vous m'avez dit un jour : On n'épouse pas ces femmes-là.

— Mais l'Ombra est au-dessus de toutes les autres, et je vous remercie, milady, de l'avoir alors défendue.

— Elle n'en avait pas besoin, reprit Minia, car elle est votre égale par la naissance et la fortune.

— Je ne veux pas le savoir, s'écria le duc, je tiens à vous dire, lady Stève, que je vous trompais en paraissant mépriser les artistes, et l'Ombra, quels que soient sa naissance et son pays, est de celles auxquelles on donne son nom.

— Et son cœur, ajouta Minia.

— Oui, son cœur, car je l'ai aimée en la voyant.

— Et un peu oubliée en ne la voyant plus, interrompit la jeune femme ; car, si je ne me suis pas abusée, vous me l'avez offert ce cœur, en me demandant un rendez-vous.

— C'est vrai, milady, vous m'inspiriez des sentimens d'estime et d'affection qui m'ont fait désirer de vous obtenir pour compagne, mais vous m'avez refusé, et cruellement. Je veux aujourd'hui vous parler en toute franchise : vous avez bien fait, car vous deviniez que j'en aimais encore une autre passionnément.

— Ainsi vous l'avouez, dit Minia violemment, vos tendres regards et vos paroles étaient des mensonges, et tandis que vous me demandiez d'être à vous, vous aimiez l'Ombra.

— Non, je ne vous ai point trompée, lady Stève. Je croyais l'Ombra perdue pour moi, et peu à peu j'ai subi le charme de votre beauté et de votre esprit ; le nom de l'Ombra jeté entre nous m'a fait comprendre que je n'étais pas guéri de mon amour, et il s'est rallumé plus violent que jamais, voilà la vérité. Je vous devais cette confession, ma cousine ; et je dois encore, tant j'ai confiance dans votre justice et dans votre bonté, vous apprendre qu'hier soir j'ai demandé à l'Ombra d'être ma femme.

— Songez-vous, milord, que le nom qu'elle portera est celui de votre mère ?

— N'essayez pas, chère lady Stève, de me détourner d'un projet irrévocablement pris : il s'agit du bonheur de ma vie... Ne puis-je donc compter sur vous pour plaider ma cause ?

— Non, milord.

— Êtes-vous donc une ennemie ?

Le duc n'obtenant pas de réponse et voyant l'ironie et la colère dans les yeux bleus de la jeune femme, continua :

— S'il en est ainsi, milady, je demande à voir l'Ombra, qui m'a promis de m'entendre.

— Vous ne la verrez pas, milord, je la protégerai contre vous.

— Vous n'avez pas le droit de me séparer d'elle. Où est-elle?

— Vous allez l'apprendre, duc de Whitefield, s'écria Minia en s'élançant vers Barini, qu'elle entraîna au piano. Accompagne-moi, mon maître.

Elle chanta, et sa voix s'éleva dans toute sa beauté... Le duc jeta un cri. Le chant continua, de plus en plus expressif.

— Où suis-je? Qui donc êtes-vous? balbutia William.

— Je suis l'Ombra, qui ne vous pardonnera jamais.

Dans sa surprise, son saisissement, son désespoir, le duc chancela et perdit connaissance.

A cette vue, Minia oublia sa colère, se pencha sur celui qu'elle aimait toujours et l'appela des noms les plus tendres, pleurant sur ce visage pâle comme celui d'un mort...

— L'Ombra! murmura le duc en revenant à lui.

— Eh! oui, l'Ombra, dit Barini; est-ce qu'il y a deux voix comme la sienne?

Avec la volubilité italienne, il commençait le récit de la métamorphose de son élève, quand William, la saisissant dans ses bras pour ainsi dire, l'emporta dans le salon voisin.

Un an après, lord Whitefield et sa jeune femme en revenant d'Alpino, s'arrêtèrent à Milan; en se promenant le soir sur la terrasse de l'hôtel, ils lurent une affiche qui annonçait l'opéra d'*Isaura*.

— Voulez-vous venir passer une heure au théâtre, mon cher amour? demanda le duc, nous arriverons encore à temps.

— Très volontiers.

Jetant sur sa tête un voile de dentelle noire, s'enveloppant d'un burnous blanc, la jeune duchesse et son mari se blottirent dans une petite loge sombre.

— Ah! s'écria William, après vous avoir entendue, toutes les cantatrices paraissent détestables.

Minia était au fond de la loge, perdue dans l'ombre, William en se retournant vit ses cheveux blonds entièrement cachés sous la dentelle noire, son corps drapé dans son vêtement blanc, ses yeux bleus qui le regardaient tendrement.

— Comme tu ressembles en ce moment à l'Ombra! murmura-t-il en se penchant vers elle, et il lui donna un ardent baiser.

Peut-être, si la blonde Minia avait pu lire dans le cœur de William, eût-elle été encore jalouse d'elle-même.

A. Gennevraye.

REVUE MUSICALE

Chaque année, à propos de la discussion du budget des théâtres, nous voyons se renouveler la même comédie; des journalistes, trop pressés de se mêler de ce qui ne les regarde pas, compulsant et révisant des comptes dont nécessairement le grimoire échappe à leur compétence, et, d'autre part, des directeurs saisissant aux cheveux l'occasion de leur démontrer qu'ils se trompent, le tout assaisonné et pimenté de mots désagréables à l'adresse d'un chacun et qui servent à divertir le public, toujours et partout amateur des combats de coqs. « Vous majorez vos dépenses, dit celui-ci, pour obtenir de la chambre un appoint de deux cent mille francs à la subvention. » — « Comment s'expliquer, écrit celui-là, que, vos recettes s'élevant aux mêmes chiffres qu'elles atteignaient sous les administrations précédentes, votre exploitation se solde en bénéfices presque nuls? » A quoi le directeur mis en cause répond par une lettre bien sentie et bien catégorique qui, d'ordinaire, clôt la bouche à l'enquêteur mal avisé. Le moins qu'on puisse reprocher à de pareils débats, c'est d'être oiseux, car on a quelque peine à supposer que les beaux esprits qui se lancent au travers d'une question de ce genre en connaissent le fort et le faible. Qui les a renseignés sur ce sujet dont l'inspecteur des finances aurait seul qualité de nous entretenir? Que savent-ils de ces matières si délicates? et, s'ils n'en savent rien et n'en peuvent rien savoir, pourquoi s'y engager? ne serait-ce pas mieux de se prendre aux choses de leur attribution et de chercher dans la question d'art les causes d'un certain malaise qui les préoccupe? Ce que nous voyons, en effet, ce que nous entendons, répond-il à l'idéal qu'on aimerait à se figurer d'une acadé-

mie de musique et de danse, qui coûte à l'état 800,000 francs par an? Là devrait, ce semble, se porter notre sollicitude principale. Que M. Perrin et M. Halanzier aient fait à l'Opéra une grande fortune et que M. Vaucorbeil risque d'en faire une moindre dans des conditions de prospérité qui n'ont pas varié, cela tient à des considérations particulières où la critique n'a rien à voir; l'unique point qui doive l'intéresser est de rechercher si les choses vont comme il convient et si le directeur remplit tout son mérite. Combattre les abus, pousser aux réformes utiles, veiller au relèvement d'une troupe qui montre ses brèches, au renouvellement d'un répertoire démantelé par le temps; encourager les nouveaux, évoquer les anciens, Gluck, Mozart, Spontini; en un mot, travailler à rétablir le niveau d'une scène en train de s'effondrer, voilà qui vaudrait mieux que de supputer par sous et deniers ce qu'un entrepreneur pourrait ajouter de petits profits à son affaire en louant les loges et les stalles à la criée et liant commerce avec les marchands de billets. N'est-ce pas une leçon bien attristante de comparer ce qui se passe chez nous avec le mouvement lyrique des grands théâtres étrangers? Au cours d'un exercice de dix mois environ, — du 24 août 1880 au 14 juin 1881, — l'Opéra de Berlin donne deux cent vingt-six représentations, dont le tableau mériterait d'être placé en permanence dans la salle où notre commission du budget des beaux-arts tient ses séances et d'y témoigner comme un exemple de ce qui se devrait faire et que nous ne faisons pas. Il suffirait à quelqu'un d'avoir exactement suivi ce répertoire pour se trouver en possession d'une somme très sortable d'informations musicales et connaître les diverses écoles, tant du passé que du présent et de l'avenir. Nous y voyons Gluck, Mozart, Beethoven, Cherubini tenir cour plénière au milieu d'ouvrages et même de chefs-d'œuvre dont en France on ignore le nom : *Iphigénie en Tauride*, *Armide*, *Don Juan*, *Idoménée* et *le Lac des fées*, *Lohengrin*, *Fidelio* et le *Néron* de Rubinstein; *les Huguenots*, *la Juive*, *la Muette* faisant vis-à-vis au *Joseph* de Méhul, aux *Joyeuses Commères* de Nicolaï, aux *Deux Journées*; et dans ce prestigieux défilé d'œuvres diverses, dans cette course aux partitions, veut-on savoir laquelle a remporté le prix? *Carmen*, la *Carmen* de Bizet, qui compte à son profit vingt-trois représentations, tandis que le *Lohengrin* de Wagner, arrivé second, n'en a que treize. Singulière destinée de la meilleure partition dramatique que notre jeune école ait donnée! A Londres, trois théâtres se la disputent; l'Allemagne semble l'adopter par-dessus ses prédilections les plus chères, et nous, ici, nous la délaissons! Je me demande si cette espèce de défaveur ne doit pas être attribuée au poème, dont la crudité souleva dès l'origine mainte objection facile à s'expliquer chez les habitués de l'Opéra-Comique, surtout quand on réfléchit que l'actrice chargée du rôle principal en accentuait encore le côté scabreux par toutes

les audaces de sa personne et de son talent. Pour ce qui touche à ce répertoire de Berlin et de Vienne, vingt opéras toujours en activité de service, quelle perte de temps d'épargnée! On pourrait alors une bonne fois dire adieu à ces éternelles reprises, dont le moindre inconvénient est de remettre à tout propos les chefs-d'œuvre en discussion, comme cela s'est vu l'an dernier pour *le Comte Ory* et vient de se voir pour *Robert le Diable ;* la belle avance d'apprendre ainsi chaque matin que ce que nous avons admiré toute notre vie n'est que platitude et rebut! On casse d'un tour de main les jugemens les plus sérieusement confirmés par trois ou quatre générations; on prononce, au nom d'un *panwagnérisme* imbécile, la déchéance de Rossini, d'Auber, de Meyerbeer, et les mêmes gens qui, naguère, eussent envoyé à la Renaissance *la Muette de Portici* vont aujourd'hui nous parler de *Robert le Diable* comme d'une opérette à grand spectacle. On arrive au théâtre les oreilles saturées des combinaisons symphoniques modernes, et c'est d'après ce type et ce canon qu'on se donne le facile plaisir de déprécier telle partition écrite il y a plus d'un demi-siècle, quand il faudrait pour être juste l'envisager rétrospectivement dans le milieu qui la vit naître. Il est certain qu'au point de vue de l'heure actuelle, le style et la dramaturgie de *Robert le Diable* prêtent à la critique, mais à cette date de 1831 où Meyerbeer donna son œuvre, les théories de M. Richard Wagner n'avaient point déjà conquis le monde; ni *Lohengrin* ni le *Rheingold* n'avaient paru, et cet orchestre auquel nous reprochons de ne point faire assez cause commune avec l'action marquait pourtant alors un progrès réel dans le sens dramatique.

Quand soixante ans ont passé sur une œuvre, qu'elle est classée et consacrée, c'est entreprendre une singulière besogne que de la condamner au seul nom des idées régnantes dans le moment où l'on écrit; somme toute, si Meyerbeer n'avait pas, en 1831, composé cette partition que nous, public de 1881, nous estimons à bon droit insuffisante, vraisemblablement il n'eût point, quatre ans plus tard, produit *les Huguenots*, et si *les Huguenots* n'existaient pas, qui pourrait dire que *Lohengrin* aurait jamais vu le jour? Dans le monde de la pensée, où tout est solidaire, un progrès en commande un autre, et logiquement vous arrivez à cette conclusion que ce qu'un homme de génie aura fait de bon pour son époque servira tôt ou tard à le battre en brèche lui-même. Avouons-le cependant, des trois chefs-d'œuvre qui jadis ont inauguré l'ère nouvelle, *Robert le Diable* est peut-être celui qui a le plus vieilli; ce qui tient au caractère expérimental de cette musique, tantôt italienne, tantôt allemande, tantôt française et n'ayant qu'un dessein, plaire à tous les goûts. Tandis que, dans *Guillaume Tell* et dans *la Muette*, le naturel coule à pleins bords; ici, l'art et l'artifice prédominent. *La Muette* et *Guillaume Tell* nous montrent des êtres et des sentimens

humains; dans *Robert le Diable*, c'est le merveilleux qui seul mène la fête. Nous assistons à la mise en scène d'une légende et, qui, pis est, d'une légende où l'élément naïf n'entre pour rien et traitée plutôt à la manière des féeries avec toute sorte d'illustrations prétentieuses et de raffinemens mal assortis à la nature du sujet. De là mille contrastes ridicules qui passeraient inaperçus dans un ouvrage resté au répertoire et sur lesquels ces reprises, découvrant les faiblesses du texte par la médiocrité de l'interprétation, ne réussissent qu'à provoquer les ricanemens de la critique. C'est ainsi, par exemple, que ce personnage de Bertram, qu'un artiste tel que Levasseur nous forçait à prendre au sérieux, deviendra, sous les traits d'un comédien ordinaire, une figure d'opéra bouffe; non pas que M. Boudouresque y soit plus mauvais qu'un autre, mais il y manque d'autorité, et puis cet empâtement, cette boursouflure dans la voix et le geste, ce masque grimé à l'excès de père noble satanique, comment échapper à l'obsession qui vous galope? car il n'y a pas à dire, sauf les cas d'exception du genre de celui que je viens de citer, ce Bertram est un rôle injouable. Un individu à la fois bon père de famille et parfait démon, un camarade tout amour et tendresse pour son fils et qui le prouve en lui tendant des pièges pour le faire rôtir pendant l'éternité, tâchez de vous tirer de là, vous, tragédien. Si vous prenez parti pour le démon, que devient le père? et si vous préférez jouer le père, que devient le diable? La situation du cinquième acte elle-même, dépouillée aujourd'hui de toute espèce d'idéal, tourne au grotesque; ce n'est plus, comme au temps des Nourrit, des Levasseur et des Falcon, la reproduction vivante du grand drame sculpté au portail des cathédrales : il ne vous reste devant les yeux qu'une pantomime à tour de bras accompagnée de hurlemens, Bertram qui s'arrache les cheveux, Alice qui se démène et se surmène, et brochant sur le tout, tiraillé, ballotté entre les deux, ce gros homme qui ne sait ni se damner ni se sauver. Quoi de plus trivial, de plus piteux, un diable d'enfer qui désespère, Méphistophélès en rirait bien! Et pourtant cette musique est admirable, point naïve assurément, et c'est ce que je lui reproche. Un motif légendaire ne comporte point tant de pompe et de fracas décoratif; cela voulait être traité plus simplement, dans le sens populaire. Ce morceau, tel que nous le revoyons avec les préoccupations de l'heure présente, nous paraît trop en dehors, donnant trop à la phrase, à l'air de bravoure. On y souhaiterait un peu d'archaïsme, un coloris moins haut monté et plus de caractère. Il est possible aussi que ce *desideratum* ne soit que le pur effet d'une interprétation médiocre dont notre esprit ne demande qu'à se désintéresser. Rien de plus facile d'ailleurs que d'épiloguer après coup sur *Robert le Diable*. Mais quelles que soient les injures dont le temps l'a criblée, l'œuvre de Meyerbeer, caduque et lézardée sur divers points, conserve encore à travers l'âge

un certain air de grandeur monumentale. Ce qui a vieilli, c'est le tour mélodique, surtout dans les morceaux de demi-caractère : le duo entre Bertram et Raimbaut au deuxième acte, les couplets d'Alice et cette ritournelle d'un pittoresque banal, en un mot, tout ce qui se ressent des origines premières d'une partition destinée d'abord à l'Opéra-Comique. Ce qui reste, c'est l'effort intense, la grandeur de l'inspiration et de l'aspiration et ce pressentiment imperturbable de l'avenir partout présent, fût-ce au milieu des contradictions les plus choquantes et des moins pardonnables défaillances. Libre à chacun de s'égayer aux dépens de la sicilienne et des cavatines de la princesse Isabelle, erreurs assurément très répréhensibles, mais qui pourtant ne méritent pas d'entraîner la mort d'un pécheur capable de se racheter un peu plus loin en écrivant la scène du cloître.

Le beau reste le beau partout, jusque dans un ballet. Prenez cette scène des nonnes au troisième acte, quelle merveille! Cependant, la musique n'occupe là que le second plan; son art principal consiste à se subordonner à la pantomime, à la danse; l'harmonie à peine apparente, s'effaçant de plein gré sous la mélodie et n'étant plus qu'une sorte d'élément rythmique. Tout s'y tient; pendant que les yeux se délectent aux ondoyantes et muettes péripéties d'un épisode indissolublement relié à l'action, l'esprit ne cesse d'être intéressé par cette musique qui, pareille à la nymphe, semble ne se dérober que pour mieux nous éblouir. Ce *largo* si profondément pathétique des violencelles et qui vous raconte avec tant de compassion le roman de la jeune abbesse, — soulignant les pas, les gestes et les poses, — cette phrase chargée de soupirs, de larmes et de volupté, — à la fois souvenir, regrets ineffables, élancemens vers la récidive, — comment s'en détacher? Vous y demeurez accroché comme à une vision dantesque; Taglioni elle-même ne vous la faisait pas perdre de vue. C'est le cas aujourd'hui d'en aller jouir tout à l'aise sans que, du côté de la scène, aucune distraction vous menace. Le temps des grandes charmeresses est passé. Je ne prétends pas que Mlle Righetti, la jeune et très jeune mère abbesse de ce nouveau cloître, nuise au tableau; elle a de l'élégance, une certaine école et beaucoup de bonne volonté, mais, comme dit Joseph de Maistre, « souvent ce qui suffit ne suffit pas. » Se pencher en avant, se renverser, s'enlever avec sveltesse et désinvolture, c'est déjà bien, il faudrait maintenant tâcher d'avoir une idée de la pantomime, apprendre la grammaire d'un art que les Fanny Elssler, les Rosati savaient parler et dont les gracieuses figurantes de l'heure actuelle ne se doutent pas.

On aurait cru que l'Opéra profiterait du congé de Mlle Krauss pour laisser reposer *le Tribut de Zamora*. Il n'en a rien été, et, du soir au lendemain, l'administration s'est empressée de nous montrer Mme Montalba à la place de la grande artiste. Cela s'appelle perdre une belle

occasion de se taire. Ainsi livré à lui-même, le rôle d'Hermosa a naturellement passé au second plan et, comme sur le premier il n'y avait déjà plus ni Mlle Daram, ni M. Lassalle, inutile d'insister sur le nouvel éclat que le récent chef-d'œuvre de M. Gounod va tirer de la circonstance. En revanche, un sérieux début plein de promesses est venu prêter quelque attrait à la reprise d'*Hamlet*. Avec Mlle Daram semblait s'être enfuie la dernière des Ophélie et M. Thomas ne pouvait se consoler de son départ, lorsque voilà que, juste à point, de ce Conservatoire même qu'il dirige, sort une jeune pensionnaire formée à souhait et que le public adopte aussitôt. Née au pays de l'Albani et nièce ou parente, dit-on, du romancier Bret-Harte, Mlle Griswold a dans sa personne et dans sa voix je ne sais quelle grâce effarée, quel charme exotique qui la préparaient à plaire dans Ophélie. Cette figure de princesse d'un conte de fées lui sied à ravir. Au quatrième acte, ses vocalises transcendantes s'enlèvent en vigueur sur toute cette ridicule pantomime de Chloris norvégiennes et d'Hylas hyperboréens en vestes de taffetas et retombent en cascades de diamans parmi les brins de folle avoine et les débris de fleurs jonchant le sol. « J'ai quitté le palais aux premiers feux du jour. » Ces quelques mesures de récitatif sont dites par Mlle Griswold d'un air à faire envie à Christine Nilsson, dont la savante stratégie serait vaincue par cette bravoure de tempérament inconsciente du péril et triomphant presque sans y penser. C'est précisément ce que le public a saisi d'emblée chez Mlle Griswold. Sortie l'an passé du Conservatoire avec le premier prix de chant, elle a secoué la poussière de l'école et va librement devant elle, trop librement peut-être, car il lui arrive souvent de pousser plus loin que ses forces, excès de flamme et de vaillance que le temps et l'étude sauront modérer. Bien des qualités sont à conquérir : la voix toute en hauteur, timbrée et flexible à l'aigu, manque de médium, ou du moins ce qu'elle en possède a besoin d'être élargi, égalisé pour atteindre sûrement à l'effet dramatique; toujours est-il que dans cette course à la renommée qui s'appelle un début, celui qui, parmi tant de noms engagés, parierait pour Mlle Griswold aurait grande chance de gagner. — Avez-vous remarqué comme cette mort d'Ophélie ressemble à la mort de Sélika dans *l'Africaine?* C'est le même genre d'apothéose avec accompagnement de voix surnaturelles et symphonie de harpes derrière la scène. Chez Meyerbeer, la conception touche au sublime et vous pâmez d'ivresse sous l'abondance de ces mélodies qui s'épanouissent et s'entre-croisent plus nombreuses, plus chargées de couleurs violentes et de vertiges que les grappes empourprées du mancenillier. Chez M. Ambroise Thomas l'épisode a moins d'envergure, mais quelle grâce exquise dans l'ajustement :

Pâle et blonde,
Dors sous l'eau profonde,

Quel charme de mélancolie ce lied suédois, délicieusement amené, ouvragé répand sur la situation! On songe aussi à la ballade de George Bizet dans *les Pêcheurs de perles*, à cette fiancée endormie au fond du lac d'azur dont le musicien berce le sommeil mystérieux par des accords progressifs et des modulations d'une extraordinaire intensité et, pour ne laisser en dehors aucun mérite, citons encore le récit de la reine Gertrude dans une partition d'*Hamlet* ignorée du public et que bien des artistes et des amateurs entourent d'estime. L'auteur, M. Hignard, semble avoir fait de cette composition la tâche unique de sa vie. Ce n'est pas simplement une traduction du chef-d'œuvre, c'en est le mot à mot. Qu'on se figure une illustration du texte original par la musique, le tout d'une sobriété singulière, d'une irréprochable netteté de trait; nous avons mainte fois pris la liberté de critiquer en un pareil sujet les élégances florianesques de M. Ambroise Thomas, par exemple, cette Ophélie qu'un peuple de bergers et de bergères accompagne et qui, tandis que ce joli monde de Watteau gambade autour d'elle, prélude à sa noyade en gazouillant des airs de valse; avec M. Hignard, c'est l'excès contraire, vous lui reprocheriez de vouloir être plus shakspearien que Shakspeare; par moment, il remonte au-delà jusqu'à Saxo Grammaticus : « Entraîné irrésistiblement à mettre en musique cette étrange et terrible tragédie, nous venons après de longues années de méditation et de travail, soumettre aux rares personnes que les questions d'art intéressent encore, une œuvre lyrique qui respecte la pièce originale dans son majestueux ensemble, dans ses détails et même dans ses bizarreries. » Ainsi s'exprime l'auteur en commençant et de ce paragraphe de l'avant-propos, on peut aisément conclure à tout un système de psychologie dramatique où la mélopée et le récitatif prédomineront, ce qui n'empêchera point les cantilènes douces et plaisantes d'éclairer de loin en loin le sombre paysage. En ce sens, les stances d'Ophélie au début du finale du second acte ont droit à tous nos éloges :

Science, courtoisie, épée,
Il connaissait tout et si bien !
Pour régner cette âme trempée
A me plaire était occupée,
A moi, pauvre fille de rien

Impossible de rendre mieux la navrante mélancolie de ces paroles. Du reste, ce sentiment règne sur toute la partition; d'un bout à l'autre, la note caractéristique est intrépidement maintenue, non sans quelque monotonie, je l'avoue, mais en fin de compte, lorsqu'on s'attaque à de tels sujets, il convient pourtant de ne les point traiter comme une idylle. Il va de soi que la tragédie lyrique de M. Hignard n'a jamais été repré-

sentée et comme la symphonie ne s'y montre que discrètement, elle n'a même pas eu pour elle cette consolation telle quelle dont la salle de concert favorise certaines œuvres dramatiques éconduites de la scène. Par une bizarre coïncidence, assez fréquente d'ailleurs dans ce monde du théâtre où les idées sont volontiers simultanées, en même temps que M. Hignard travaillait d'arrache-pied à son *Hamlet*, M. Ambroise Thomas tranquillement, bourgeoisement, minutait le sien. Le cas identique s'est présenté à propos du *Roméo et Juliette* de M. Gounod et des *Amans de Vérone* de M. d'Ivry, se faisant eux aussi vis-à-vis. A la vérité, cette fois-là, les conditions des deux parties étaient moins inégales. C'est un rude jouteur que M. Richard d'Ivry, les hautes concurrences ne l'effraient point, il marche à l'obstacle, y revient et finalement le surmonte; mais cette indomptable force de volonté ne saurait être l'attribut de chacun, et puis on ne rencontre pas tous les jours sur son chemin un Capoul qui se mette ainsi de moitié dans votre jeu et bravement, d'un noble effort de son talent, vous aide à vaincre. M. Hignard a donc subi le sort des humbles et des résignés. Sa partition imprimée, il s'est contenté de la déposer chez l'éditeur, à l'adresse du rare public qui s'intéresse aux curiosités de ce genre : *Quid miser egi, quid volui dices, ubi quis te læserit.* » Ce que l'auteur a voulu, cette musique nous le dit dans les termes les plus honorables; le fâcheux, c'est que bien peu de gens y sont allés voir; une traduction d'*Hamlet* à ce point condensée, abstraite et rigoriste, y songeait-on? Mais alors, lequel a raison de M. Hignard ou de M. Thomas, de ce puritain qui n'admet aucune concession, ou de ce bel esprit qui les admet toutes jusqu'à ne reculer ni devant les chansons à boire, ni devant les polkas-mazourkes? Je crains qu'ils se soient trompés tous les deux : celui-là en n'insistant que sur le côté nocturne et funèbre, celui-ci en oubliant que tous ces épisodes qui l'ont séduit, banquets, apparitions, entrées de cour, scènes de folie, etc., ont besoin d'être à leur place pour nous émouvoir et deviennent de simples prétextes à spectacle comme il s'en rencontre partout dès que vous essayez de les détourner de la pensée philosophique du drame. C'est qu'en définitive un opéra d'*Hamlet* ne se conçoit pas; de quelque manière que le musicien s'y prenne il n'y aura là jamais pour lui qu'un mirage comme ceux dont Polonius est la dupe, et j'ose affirmer que lui-même ne s'y laisserait pas attraper; ce modèle des chambellans capable de voir tour à tour un dromadaire, une souris et un saumon dans le nuage qui passe, refuserait de se reconnaître en cet incroyable tableau. Voyez-vous d'ici dans une avant-scène de l'Opéra, le véritable prince de Danemarck assistant à ce spectacle avec le père de la belle Ophélie : « Polonius, prenez votre lorgnette et regardez; c'est cependant bien vous et moi qu'on représente. » Mais d'un air tout à fait résolu, l'honnête homme de cour répondrait : « Non, mon-

seigneur, cela n'est pas, car nous sommes, nous, des personnages dramatiques de Shakspeare, qui nous a créés immortels, si bien qu'après cent cinquante ans, nous voilà tous les deux frais et dispos à cette place; quant aux braves gens qui chantent et gesticulent aux sons de cet orchestre, que votre grâce ne s'y trompe pas, ce sont des figurans d'opéra, de simples masques. Je reconnais sans doute avoir envoyé à Paris mon fils Laërte en lui recommandant de ne pas négliger la musique, ainsi que monseigneur peut s'en assurer s'il veut bien relire la première scène de l'acte II; mais qu'il ait poussé les choses à ce point de s'engager comme second ténor dans une troupe française, je ne vous cacherai point la mauvaise humeur que cela me cause. »

Un groupe qui se dit légion demande à grand bruit un théâtre lyrique; finira-t-on par l'obtenir? Bien habile qui nous l'apprendra. Plus il semble que les chances diminuent, et plus le mouvement redouble d'activité; les comités se forment, les rapports succèdent aux rapports, il ne se passe guère de trimestre sans que le gouvernement soit mis en demeure, pas de discussion du budget sans que la chambre soit interpellée, et pourtant le public reste froid et par momens serait même tenté de répondre aux meneurs de cette ligue « pour le bien de l'art: » — Vous êtes orfèvres, tous orfèvres et de la famille de M. Josse. — C'est qu'en effet le théâtre lyrique n'est point à créer; il existe place Favart, et c'est toujours M. Carvalho qui le dirige. Un théâtre qui joue *la Flûte enchantée, Jean de Nivelle, Cinq-Mars, Roméo et Juliette*, *Mignon*, qui, dans le passé, nous a donné *l'Étoile du Nord* et *le Pardon de Ploërmel* répond, ce semble, à toutes les conditions du genre. Il n'y aurait donc point tant à s'enquérir de ce côté. Retournons plutôt la question et disons que ce qui nous manque, c'est une scène pour représenter l'opéra comique : si *la Dame blanche* et *Fra Diavolo* se produisaient aujourd'hui, sur quel théâtre ces ouvrages seraient-ils donnés? Car l'Opéra-Comique ne peut cependant suffire à tout; si grosse que soit la subvention qu'on lui sert, une entreprise dramatique ne saurait mener de front deux troupes, et, la force des choses plus encore peut-être que la volonté de M. Carvalho ayant élargi le cadre, la question se trouve naturellement déplacée. Les destinées du drame lyrique n'ont donc plus à nous inquiéter, nous connaissons l'endroit où fleurit le genre; resterait maintenant à loger quelque part l'opéra comique, à lui faire un sort; car il n'y a pas à dire, les deux ménages ne peuvent plus continuer à vivre sur le même palier : l'un accapare tous les chefs d'emploi, conduit la fête avec les Talazac, les Vauchelet, les Vanzandt, l'autre n'a que les lendemains et les doublures.

La vérité de cette situation vient de se faire jour à la chambre; seulement le député qui s'en est constitué l'orateur nous paraît se tromper en supposant « qu'il suffirait de transformer le cahier des charges de

l'Opéra-Comique. » Il n'y a rien à transformer, opter suffit, et ce qui se passe nous démontre surabondamment que M. Carvalho a fait son choix. Il s'agit alors simplement de transporter l'Opéra-Comique autre part, à moins qu'on n'aime mieux voir les Folies-Dramatiques ou la Renaissance hériter de son répertoire et nous le représenter en *cascade* ce qui serait du plus beau *chic*. Quelqu'un qui louerait la salle du Vaudeville et se vouerait à la restauration de ce joli genre national ne ferait peut-être pas un si mauvais rêve. On laisserait à M. Carvalho la libre et entière exploitation du drame lyrique, et l'état nommerait un nouveau directeur pour administrer le répertoire de Grétry, de Nicolo, de Boieldieu, d'Herold, d'Auber et de leurs successeurs contemporains. Cette solution est assurément celle qui entraînerait le moins de frais et tôt ou tard on y viendra; d'abord parce que l'évolution commencée à Favart sous les auspices de Mozart, de Meyerbeer, de MM. Ambroise Thomas, Gounod et Delibes ne s'arrêtera plus et ensuite parce que l'opéra de Boieldieu et d'Auber, l'opéra de conversation, — qu'il ne faut jamais confondre avec l'opérette, — est un spectacle passé dans nos mœurs, ayant ses traditions, son public et parfaitement déterminé à ne point accepter la seconde place à son propre foyer.

A mesure que la question du Théâtre-Lyrique perd du terrain, celle de l'Opéra populaire voit grandir ses chances. Le conseil municipal offre 300,000 francs, à la condition que la chambre votera de son côté la même somme, ce qui réaliserait une subvention de 600,000 francs, chiffre au demeurant très sortable dans l'ordre d'institution qu'on se propose, car il ne s'agit point de faire concurrence à l'Académie nationale. On laisserait à part l'Opéra, ses grandeurs, ses magnificences et son immense superflu décoratif et chorégraphique pour ne s'occuper que du nécessaire en vue de l'éducation musicale du plus grand nombre. Un orchestre de soixante musiciens, autant de choristes, et, quant à la troupe, naturellement tout ce qu'on pourra se procurer de mieux en fait de ténors, barytons, basses, contraltos et sopranos, une clause du privilège autorisant en outre le directeur à partager avec ses deux collègues de l'Académie nationale et de l'Opéra-Comique la faculté de choisir parmi les sujets sortans du Conservatoire. Chargé de représenter une moyenne de dix actes par an, l'Opéra populaire serait admis à fouiller les archives de l'Opéra pour y chercher son bien. Sans parler des chefs-d'œuvre de Gluck et de Spontini, que notre première scène se propose toujours de reprendre et qu'elle ne reprendra jamais, combien d'ouvrages dont il y aurait à tirer profit dorment là du sommeil des catacombes, *Charles VI*, *le Lac des Fées*, *Sapho*, *la Reine de Saba*, *la Nonne sanglante*, *Don Carlos*, *les Vêpres siciliennes*, de l'Halévy, de l'Auber, du Gounod, du Verdi, que sais-je? tout un fonds de répertoire; ce serait le grand art dramatique musical mis à la portée des masses, quelque

chose comme le couronnement de l'œuvre d'édification et de moralisation si heureusement propagée par les concerts Pasdeloup et Colonne.

En ce sens, l'institution d'un Opéra populaire s'imposait bien autrement et de plus haut que l'établissement d'un Théâtre-Lyrique, et c'est ce que le conseil municipal aura compris, car il va sans dire que, dans cette idée toute d'avenir et de progrès, le ministère des beaux-arts n'entre pour rien ; bien plutôt serait-il tenté de s'en défendre. Voyez plutôt M. Turquet, le plus naïf et le mieux intentionné des sous-secrétaires d'état ; un député dont la compétence ne nous inspirerait point grande confiance, mais que vaguement son instinct avertit, M. Beauquier, saisit la chambre de la question : « Depuis plusieurs années, on a présenté à la chambre diverses propositions tendant au rétablissement du Théâtre-Lyrique ; je ne viens pas vous demander le relèvement de ce théâtre au moyen d'une subvention, mais on peut obtenir le même résultat par la transformation du cahier des charges de l'Opéra-Comique, de façon à permettre à ce théâtre de jouer le drame lyrique. » A merveille ! Seulement, c'est trop oublier ou trop ignorer que cette permission, il y a beau jour qu'on l'a prise sans se donner la peine d'en référer à personne ; on ne joue même plus que le drame lyrique à l'Opéra-Comique, et M. Turquet, au lieu de s'apercevoir qu'il existe pourtant un genre national dont l'état doit s'occuper et que, si vous laissez, place Favart, le Théâtre-Lyrique se substituer à l'Opéra-Comique, il faudra nécessairement ou renoncer à ce genre de tradition française, ou bien lui trouver ailleurs un mode convenable d'exploitation, — M. le sous-secrétaire d'état aux beaux-arts répond, toujours amène et souriant : « Vous avez déjà en partie satisfaction, mon cher collègue ; l'administration est en traité avec M. Carvalho pour obtenir ce que vous demandez. » Obtenir quoi ? Qu'on ne joue plus l'opéra comique à l'Opéra-Comique ; mais c'est déjà fait depuis longtemps, monsieur Turquet, et si vous ne vous en êtes pas aperçu, c'est que vous y mettez bien de la bonne volonté. Heureusement tout le monde ne possède pas une complexion si béate ; on rencontre même dans l'administration certains esprits capables de nous prouver que, pour se connaître et s'intéresser aux choses d'art, il n'est point absolument nécessaire de les avoir dans ses attributions, M. Herold, par exemple, l'instigateur de ce prix de la ville de Paris qui en trois ans nous a déjà valu deux partitions telles que *le Tasse*, de M. Benjamin Godard, et *la Tempête*, de M. Alphonse Duvernoy ; je soupçonne aussi M. Herold d'être pour quelque chose dans ce mouvement qui, de plus en plus, se prononce en faveur de l'Opéra populaire ; on n'a point inutilement dans les veines le sang de l'auteur de *Zampa* et du *Pré-aux-Clercs*, et si la loi de transmission avait besoin d'une démonstration nouvelle, le préfet de la Seine nous la fournirait. Le jour ne saurait être éloigné où d'importans changemens deviendront

inévitables. Le gouvernement des beaux-arts réclame avant tout un effort énergique; ce n'est plus un sous-secrétaire d'état qu'il faut dans ce poste, c'est un ministre. Entre le département de l'instruction publique et cettre branche de la haute administration, la disjonction s'impose, et quand l'expérience nous aura suffisamment avisés de la nécessité de placer à la tête des beaux-arts un homme compétent, peut-être saura-t-on où le trouver?

Et puisque nous avons prononcé le nom d'Herold, disons un mot d'une page du grand musicien exécutée pour la première fois, le 10 juillet, au Cirque-d'Été, par les élèves des écoles communales de la ville de Paris. Il s'agit d'un hymne national écrit sur des vers de Victor Hugo :

> Ceux qui pieusement sont morts pour la patrie,
> Ont droit qu'à leurs tombeaux la foule vienne et prie.

Ce chant superbe à toutes voix, à toute harmonie militaire a produit un immense effet; c'est de l'Herold inédit et très authentique. Une question seulement : Cette musique a-t-elle bien été composée pour ces paroles et ne faudrait-il pas plutôt voir là une simple adaptation? Dans l'œuvre d'Herold, où, comme le disait Auber, la qualité remplace la quantité, dans cette œuvre choisie, exquise et rare, tout est connu depuis longtemps, tout est classé. Comment alors se peut-il faire que le public ait ignoré jusqu'à ce jour un morceau de cette importance? Avons-nous donc tant de chants patriotiques pour en négliger un qui nous viendrait de pareille source? Peut-être qu'en cherchant bien dans les fastes du vieil Odéon, vous y trouveriez mention d'une pièce intitulée *Missolonghi*, représentée, vers 1828, avec des intermèdes lyriques du futur auteur de *Zampa*. C'était à la veille des *Orientales*, à l'époque où brûlait partout le feu sacré de l'hellénisme, et le drame que, naturellement, je n'ai vu ni entendu, mais dont je puis parler sur la foi d'un témoin qui passait généralement pour savoir son affaire, ce drame de *Missolonghi* contenait un chœur sublime : la Bénédiction des drapeaux, digne d'être comparé à la scène du même genre placée par Rossini dans *le Siège de Corinthe*. Ne serait-ce pas une variante illustrée de ce morceau qu'on nous a donnée l'autre jour? Le fils d'Herold aurait seul qualité pour nous éclairer là-dessus, et la chose en vaudrait la peine; car si, contrairement à ce que je pense, l'hymne en question n'est point le résultat d'un arrangement *ad libitum*, il faudrait s'enquérir de ce que sont devenus les fragmens de *Missolonghi*, et ce serait alors deux trouvailles au lieu d'une. — Quant à l'Opéra populaire, les fondemens en sont jetés, et le projet aboutira, pourvu qu'il se rencontre un homme qui réponde aux exigences de la situation. Méfions-nous maintenant des

expériences et qu'il demeure d'avance bien entendu que le directeur ne sera pas un de ces empiriques besogneux comptant sur la recette du lendemain pour liquider les dépenses de la veille et recrutant son personnel à la foire des cafés-concerts. L'Opéra populaire sera une institution nationale ou ne sera pas. Admettons l'hypothèse d'une subvention de 600,000 francs due à la double libéralité du conseil municipal et de la chambre, joignons-y le privilège d'exploitation gratuite dans une salle appartenant à la ville et tous les avantages qui se peuvent rêver pour favoriser une grande entreprise, la difficulté sera de trouver le directeur; les programmes ni les millions ne suffisent à fonder un théâtre, et c'est ici que Diogène allumerait sa lanterne; faisons comme lui, cherchons un homme. On compte à Paris aujourd'hui trois maîtres-directeurs : M. Perrin, M. Halanzier et M. Larochelle. Lequel des trois nommerez-vous? M. Perrin a passé l'âge, M. Halanzier tient l'héritage du baron Taylor et probablement ne se désisterait de sa présidence que pour rentrer à l'Opéra; resterait M. Larochelle, qui vient de prendre la Gaîté, mais qu'une pareille tâche devrait tenter si elle lui était offerte avec toutes les compensations.

F. DE LAGENEVAIS.

L'INDE ET L'ALGÉRIE

Comparer l'Algérie à l'Inde, c'est assurément comparer le petit au grand. Qu'est-ce que les trois provinces d'Oran, d'Alger et de Constantine au prix de cet immense empire qui compte 240 millions d'habitans, où dans le cours de vingt-quatre années seulement 4 milliards de francs ont été employés en travaux publics et dont le commerce d'importation et d'exportation s'élève à 110 millions de livres sterling par an? L'Inde est un monde; l'Algérie, disait dédaigneusement un Anglais, est une colonie de poche, une loge à l'Opéra.

Toutefois les Anglais eux-mêmes font grand cas de cette colonie de poche; ils en apprécient les beautés, ils en goûtent et en recherchent le séjour, et ils reconnaissent tous les efforts, tous les sacrifices qu'a dû s'imposer la France pour rendre habitable un pays qui ne l'était pas, pour transformer autant qu'il était possible un nid de corsaires en jardin. Toute proportion gardée, il était moins aisé de coloniser l'Algérie que de donner un bon gouvernement aux Indous. « Trois élémens sont nécessaires à toute colonisation, lisons-nous dans un ouvrage récemment paru, dont l'auteur est un homme de sens rassis et d'excellent jugement: il faut des bras, du bois et de l'eau. Or en Algérie ces élémens font souvent défaut tous trois à la fois. En ce pays conquis il y a quelque chose qui tient du drame dans les relations entre la terre et l'homme. La terre se défend; à l'instar de certains animaux qui projettent leur venin sur qui ose les toucher, elle inocule traîtreusement la fièvre aux colons qui prennent la licence de creuser des sillons à sa surface. Ces mêmes sillons, courageusement renouvelés, engloutiront deux ou trois générations; puis vaincue par l'opiniâtreté de ses adversaires, la terre se rend. Après avoir tué les uns, elle donne la santé aux autres, les enrichissant par-dessus le marché (1). » Il y a dans ce monde

(1) *En Algérie, à travers l'Espagne et le Maroc*, par Th. Vernes d'Arlandes; Paris, Calmann Lévy, 1881.

deux espèces de colons. Les uns ont des forêts vierges à éclaircir, les autres doivent s'industrier pour se procurer à la sueur de leur front le bois de construction et de travail qui leur manque. Le métier des seconds est encore plus dur que celui des premiers; il est plus facile d'abattre des arbres que d'en faire pousser.

L'Inde n'est pas à proprement parler une colonie; c'est une magnifique conquête, entreprise avec une rare audace, poursuivie avec une persévérance admirable, conservée et gouvernée avec un art infini. La vallée du Gange n'était pas une terre à défricher, et ses habitans n'étaient pas des nomades qu'il fallût convertir à la vie sédentaire et agricole. Les Anglais se sont trouvés en présence d'une antique civilisation, très raffinée, mais un peu décrépite, sur laquelle il s'agissait de greffer habilement les inventions mécaniques, administratives et politiques de l'Occident. Ils avaient affaire à des millions d'hommes descendant comme nous de Japhet, dont le cerveau est fait comme le nôtre, dont la langue est de la même famille que tous les idiomes de l'Europe, et auxquels les idées générales, les abstractions, les subtilités juridiques ou métaphysiques sont aussi familières qu'aux fortes têtes de l'Occident. Les Anglais se sont appliqués à compléter cette éducation si bien commencée, et leurs élèves les ont étonnés par leurs aptitudes, par leur ouverture d'esprit, par leur disposition à profiter des leçons qu'on leur donnait. Sur le demi-million de fonctionnaires civils de tout grade qui sont au service du gouvernement des Indes, l'immense majorité se recrute parmi les natifs. Ils fournissent aussi 21,000 employés aux chemins de fer, 33,000 sont légistes, 61,000 sont médecins, 118,000 sont banquiers et possèdent le génie des affaires. Dans l'espace de dix ans, près de 50,000 Indous se sont présentés pour subir les examens des universités de Calcutta, de Madras et de Bombay; beaucoup sont devenus bacheliers ou maîtres ès-arts, d'autres ont pris leurs degrés en droit (1). Nous ne disons rien de ceux qui se vouent aux arts d'agrément, des peintres, des musiciens, des danseurs et des jongleurs, qui dépassent le chiffre de 200,000. Ces derniers n'ont pas appris grand'chose des Anglais. On jongle en Europe, on jongle dans l'Inde, mais les procédés ne sont pas les mêmes.

En Algérie, la France s'est trouvée aux prises avec de tout autres embarras. Elle a dû imposer sa domination à des indigènes d'humeur nomade et batailleuse qui possédaient le sol et qui n'en faisaient rien. On leur avait promis de respecter leurs propriétés; il fallait les décider à cultiver la terre et profiter de toutes les occasions de la leur acheter, quelquefois même de la leur prendre. Ces nomades descendaient de Sem; leur caractère était passionné, mobile et nerveux, leur tête étroite

(1) *India in 1880*, by sir Richard Temple, late governor of Bombay, lieutenant-governor of Bengal, and finance minister of India; Londres, Murray, 1881.

était réfractaire aux nouveautés. Ils joignaient aux grâces et à la ruse le goût des aventures et des coups de main, enfans par l'imagination et par la ténacité dans l'espérance, hommes par la fierté du courage et l'énergie du vouloir, ne respectant que la force, habiles à tromper leur maître, à tirer parti de ses distractions, à exploiter ses défaillances. — L'Arabe, dit le proverbe, est comme la fougère ou l'alfa : Prends-la doucement, elle te coupe; serre-la fort, elle te cède. — Ce qui ajoutait aux difficultés, c'était la religion de l'islam et l'orgueil farouche du croissant. Dans l'Inde anglaise, 30 millions de musulmans causent au gouvernement plus d'inquiétude que 120 millions d'Indous; de tous les prophètes, Mahomet est le plus résistant et le plus superbe. Un bon mahométan peut consentir à ne pas haïr le chrétien qui le gouverne, il le méprisera toujours, et le mépris est le souverain obstacle au progrès. Un de nos amis, qui a fait récemment le tour du monde nous racontait un entretien qu'il eut avec un Turc émigré, lequel se piquait d'être philosophe et de rendre justice à toutes les religions. — « Vous autres chrétiens, disait-il, vous êtes des gens d'esprit; vous avez inventé les vaisseaux cuirassés, le télégraphe, les chemins de fer; c'est un avantage que vous avez sur nous. — Et quels sont les vôtres? lui demanda notre ami. — Ah! que voulez-vous! répondit le Turc en se redressant, nous sommes de plus grands seigneurs. » Il faut que le gouverneur-général civil de l'Algérie en prenne son parti, Bou-Amema se regardera toujours comme un plus grand seigneur que lui.

Dans les colonies où les indigènes sont maniables et progressifs, le gouvernement est plus facile, plus commode; mais la tranquillité dont on y jouit est quelquefois précaire ou trompeuse. Sir Richard Temple, qui a été gouverneur de Bombay, lieutenant-gouverneur du Bengale, ministre des finances de l'Inde, vient de publier sur le pays où il a passé près de trente années un livre nourri de faits et de renseignemens. Il y rend justice à ces populations qu'il a si longtemps pratiquées, il vante leur intelligence, la douceur de leur caractère, l'aménité de leurs mœurs, leurs vertus domestiques; il déclare qu'il a rapporté de l'Inde des souvenirs qui lui sont chers et des amitiés qui dureront autant que sa vie. Mais il convient que l'éducation donnée par l'Angleterre aux Indous avec tant de libéralité excite singulièrement leurs esprits, et que cette excitation pourrait devenir dangereuse; c'est un levain très actif déposé dans une pâte qui ne demande qu'à fermenter, *an active process of mental fermentation is setting in.* Ces maîtres ès-arts, ces docteurs en droit, qui savent le fin du fin de la politique ou qui traduisent Shakspeare en indoustani, sont des Européens par la façon de raisonner, par le tour d'esprit; ils n'en restent pas moins Indous. Beaucoup d'entre eux ont renié Vishnou et Siva, mais ils n'ont eu garde de se faire chrétiens. Sous le nom de Brahmos ou d'Adhibrahmos, ils sont devenus de purs théistes; ils se contentent de croire à l'être suprême

et à l'immortalité de l'âme, et, à force de l'y chercher, ils retrouvent dans les Védas la Confession du vicaire savoyard; par tout pays, l'interprétation fait des miracles. Rationalistes en religion, ils sont aussi de grands raisonneurs en sciences sociales et économiques. « Dès leur jeunesse, ils ont médité sur les origines, sur les progrès, sur le déclin des empires; ils connaissent l'importance relative et les ressources de toutes les grandes puissances de ce monde, la constitution et les privilèges des états monarchiques, despotiques ou républicains, les arrangemens territoriaux résultant des guerres modernes, les diverses nationalités dont les royaumes se composent. Ils suivent avec une vive curiosité les débats du parlement et cherchent à se rendre compte de l'effet que peut produire tout événement sur les destinées de l'Angleterre. » Ils observent, ils s'informent, ils argumentent, ils concluent, et depuis longtemps ces pupilles se sont mis à discuter leurs tuteurs.

Ils soutiennent dans leurs deux cents journaux des thèses inquiétantes. Ils prétendent par exemple que, sous le régime anglais, la richesse de l'Inde décroît. Ils signalent les sommes énormes que la colonie verse chaque année dans les caisses de la métropole; ils n'ajoutent pas que, dans ces paiemens, figurent le prix d'articles importés, la rémunération de services rendus, l'intérêt du capital qui fructifie dans les huit présidences. Ils se plaignent avec plus de raison que certaines industries nationales, jadis florissantes, sont tombées en décadence, que certaines sources de revenus tendent à tarir. Enfin, tout en reconnaissant les bienfaits de l'occupation anglaise, qui les a dotés de télégraphes, de chemins de fer, d'une justice intègre, d'une administration probe et correcte, ils aiment à se demander si le moment n'est pas venu de leur accorder aussi les bienfaits du *self-government?* « Est-il prouvé, disent-ils, que les Anglais nous soient encore nécessaires? Ils nous ont appris beaucoup de choses; nous n'avons plus besoin de leurs leçons. Désormais nous sommes en état de nous tirer d'affaire, de nous gouverner nous-mêmes. Nous tiendra-t-on toujours en tutelle? Sommes-nous condamnés à être d'éternels mineurs? Qu'attend-on pour nous donner les droits politiques, pour lever l'interdiction qui pèse sur nous, pour nous émanciper, pour nous mettre hors de page? » Ce sont là des raisonnemens dangereux et des impatiences qui remettraient tout en question, si elles devenaient contagieuses. Certaines propagandes feraient courir de grands risques à un empire où l'armée se compose de soixante-six mille Européens, de cent trente mille natifs. N'a-t-on pas vu en 1857 de quoi des cipayes sont capables?

Il en va tout autrement en Algérie, et nous n'avons pas à craindre qu'avant peu les Arabes en sachent plus que nous. Le malheur est au contraire qu'ils se laissent difficilement apprivoiser et qu'il faudra beaucoup de temps et d'efforts pour dompter les résistances de leur esprit ou les rébellions de leur sang. De farouches pessimistes prétendent

qu'on doit renoncer à civiliser ces fils du désert, qu'on n'en viendra à bout qu'en les exterminant. Cette politique de bouchers ne mérite pas qu'on la discute; si l'art de gouverner consistait à supprimer du jour au lendemain tout ce qui nous gêne, les Iroquois et les cannibales des îles Fidji seraient nos maîtres dans cette belle science. Toutefois un voyageur allemand de grand renom, M. Rohlfs, qui a rendu un éclatant hommage à l'œuvre remarquable accomplie par la France dans sa colonie africaine, nous accuse de trop ménager les indigènes : « Pourquoi, dit-il, hésite-t-on encore à les refouler, alors qu'une expérience de quarante années a démontré qu'ils ne veulent pas devenir Français, qu'ils n'entendent ni respecter ni aimer la loi française et qu'ils sont décidés à repousser la civilisation? » M. de Tchihatchef nous reproche au contraire de les avoir traités avec trop de rigueur après l'insurrection de 1871. Ils ont été désarmés; on leur enleva 350,000 hectares des meilleures terres, et les tribus révoltées durent payer une contribution de guerre de 36 millions de francs. M. de Tchihatchef augure plus favorablement des Arabes que M. Rohlfs. Il remarque qu'en moins de quatre ans, quarante-sept tribunaux nationaux ont pu être supprimés, parce qu'ils prennent de plus en plus l'habitude de s'adresser aux tribunaux français, « dont ils apprécient l'impartialité et l'humanité, qu'ils sont bien loin de prendre pour de la faiblesse (1). » Ce qui est certain, c'est que, pendant bien des années encore, la première condition, pour gouverner l'Algérie, sera d'avoir un peu d'esprit et beaucoup d'autorité. Dans l'Inde, les Anglais ont rarement besoin de recourir à la force; mais on peut craindre que, si jamais la révolution qui couve silencieusement dans les têtes vient à éclater, la force ne soit impuissante à la réprimer. En Algérie, les moyens de rigueur sont d'un emploi journalier et d'une nécessité évidente; mais il ne faut pas s'exagérer l'importance des insurrections partielles qui peuvent se produire. « Vous aurez toujours des pauvres parmi vous, » disait le Christ à ses disciples. — Vous aurez toujours parmi vous des insurgés, peut-on dire aux colonisateurs de l'Algérie. Bou-Amema n'est pas un accident, c'est un symptôme.

On ne peut avoir des colonies sans s'exposer à avoir quelques soucis, et les peuples qui n'aiment pas les aventures ni les tracas, les peuples qui ont l'esprit de ménage et concentrent volontiers leurs affections sur leur pot-au-feu, font bien de renoncer aux établissemens lointains, aux comptoirs et aux métairies d'outre-mer. Cependant le monde est ainsi fait que les nations qui n'ont pas de colonies rêvent d'en avoir, tandis que celles qui en ont accusent la dureté de leur sort. Dès qu'une tribu se soulève dans le Tell ou dans le Sahara, beaucoup de Français se prennent à regretter qu'on ait conquis Alger, et dès que les Russes

(1) *Espagne, Algérie et Tunisie,* lettres à Michel Chevalier par P. de Tchihatchef; Paris, 1880, page 461.

s'approchent de Merv, beaucoup d'Anglais font bon marché de la possession de l'Inde. Ils comptent sur leurs doigts les profits qu'elle leur procure, les charges qu'elle leur impose, et ils trouvent qu'en définitive les charges l'emportent sur les profits. C'est pour répondre à ces Anglais découragés ou moroses que sir Richard Temple a écrit son livre; il y énumère avec complaisance toutes les raisons qu'a le royaume-uni de tenir à sa colonie. Ses adversaires le taxeront d'optimisme; il leur fait pourtant plus d'une concession. Il aime les Indous, il aime encore plus la vérité.

Les Anglais s'étaient fait de grandes illusions sur l'Inde, ils en sont revenus, et les déceptions engendrent les dégoûts. Ils la considéraient naguère comme un Eldorado, comme une mine d'or d'une incalculable et inépuisable richesse. Ils se disaient que la mer qui la baigne produit des perles, que les montagnes qui la bornent recèlent des diamans; ils avaient lu *les Mille et une Nuits*, il se souvenaient de ce sultan de Serendib devant qui marchaient mille éléphans, dont le palais était couvert de cent mille rubis et qui possédait dans son trésor vingt mille couronnes plus éblouissantes les unes que les autres. Un beau jour, on a découvert que l'Inde est un pays pauvre, et sir Richard Temple n'en disconvient pas. Il déclare que, relativement à l'étendue de son territoire et au chiffre de sa population, l'Inde est un pays très pauvre, *a very poor country*. On avait pu s'y tromper, parce que c'est la contrée du monde où la richesse est le plus inégalement distribuée. Les uns jouissent d'une opulence qui s'étale et se pavane; les autres n'ont rien ou presque rien, et leur indigence fait peur. Dans les chasses qui furent ordonnées en l'honneur du prince de Galles, la richesse de l'Inde était représentée par de splendides souverains féudataires, constellés de pierreries, sa misère par des essaims de pauvres diables à demi nus qu'ils employaient à traquer les bêtes fauves.

On peut croire qu'à la longue, sous le régime anglais, ces contrastes si choquans finiront par s'atténuer. Sir Richard Temple nous assure que, dans l'Inde britannique, on voit aujourd'hui plus rarement des équipages somptueux, des éléphans richement caparaçonnés et de fringans coursiers, et qu'on y voit plus souvent des paysans se rendant au marché dans une charrette attelée d'une paire de bœufs. Il nous assure aussi que, dans les chaumières, les ustensiles de métal remplacent par degrés les vieux pots ébréchés, que la tuile se substitue au chaume des toitures, que le vêtement est moins grossier, le bétail mieux tenu et mieux nourri. Il avoue cependant que le progrès est lent, que la terre rapporte peu, que le capital est rare ou se cache, que l'épargne est nulle, et que, si la taxe de 1 pour 100 sur le revenu était perçue dans l'Inde comme elle l'est en Angleterre, elle produirait à peine 1 million de livres sterling, alors qu'elle produit six ou sept fois autant dans le royaume-uni, dont la population n'équivaut pas au cinquième de celle

de l'Inde britannique. Est-ce la faute des Anglais si l'Indou a peu de besoins, si une poignée de riz suffit à sa subsistance? si, énervé par le climat, il fait beaucoup moins de besogne dans un temps donné qu'un ouvrier européen? « Mieux vaut être assis que debout, dit le proverbe oriental; mieux vaut être couché qu'assis, et mort que couché. » On ne peut pas non plus s'en prendre aux Anglais des horribles famines, causées par la sécheresse, qui se reproduisent avec une fatale persistance. De 1873 à 1878, elles ont coûté 400 millions de francs, et dans une seule année elles ont fait six millions de victimes.

Si l'on ne fait pas entrer en compte les avances de capitaux nécessitées par les travaux publics, on peut dire à la rigueur que le budget de l'Inde se solde en équilibre, les dépenses étant à peu près balancées par le revenu ordinaire; mais l'imprévu, de coûteuses entreprises, les famines, les pestes, d'autres accidens dérangent sans cesse cet équilibre péniblement cherché et produisent un déficit qu'on s'efforce en vain de combler. D'autre part, la dette s'est accrue dans des proportions effrayantes; elle s'élève aujourd'hui à 150 millions de livres sterling. « Augmentons notre revenu, disent les uns. — Réduisons notre dépense, » disent les autres. Quelque parti qu'on propose, on se heurte à d'insurmontables difficultés. Dans l'Inde britannique, le revenu est stationnaire ou s'accroît lentement, les Anglais ont souvent signalé son manque d'élasticité, *great inelasticity*, a dit M. Fawcett. On croit que les principales taxes qui l'alimentent, l'impôt foncier, l'impôt sur le sel, l'accise ou taxe sur les denrées, ont atteint leurs dernières limites. Le produit des douanes a diminué. Le commerce de l'opium prospère, mais on craint que la Chine, qui a prohibé dans ses états la culture de ce poison, n'en vienne à lui fermer ses ports.

Sir Richard Temple voit l'avenir sous un jour moins sombre. Il estime qu'avec les progrès de l'agriculture, la rente de la terre s'élèvera, et que le revenu des forêts de l'état est susceptible d'un accroissement indéfini. Il accorde néanmoins que les excédens se feront attendre pendant bien des années encore. En revanche, il n'admet pas qu'il soit possible de réduire la dépense. Il nie que les gouvernans de l'Inde gaspillent l'argent sans compter ou poussent avec trop d'ardeur les travaux publics; il traite d'intempestives ou d'impraticables les économies qu'on réclame. Il n'admet pas non plus qu'on retranche rien sur les frais administratifs, bien qu'ils aient presque doublé dans les quinze années qui ont suivi la révocation de la compagnie, et il ne faut pas lui parler de diminuer l'armée, qui est le ver rongeur du budget, puisqu'en temps de paix elle coûte 425 millions de francs et absorbe le 45 pour 100 du revenu net. Le moyen de réduire l'armée? A peine est-elle suffisante. Il n'est pas permis d'oublier que, si les quatre cinquièmes de la population de l'Inde sont soumis à la loi anglaise, 460 souverains nationaux, grands ou petits, tous feudataires et vassaux de la Grande-

Bretagne, commandent à 50 millions de sujets. Ils prodiguent à leur suzerain leurs empressemens, leurs grâces et leurs caresses, mais leur fidélité est douteuse, et ils disposent de 300,000 soldats. On leur a représenté plus d'une fois par voie d'insinuation qu'ils se ruinaient en armemens, que leurs dépenses militaires étaient extravagantes. Ils n'entendent pas raison, et ils se fâcheraient peut-être si on s'avisait de contrarier leurs goûts ou de contraindre leur humeur. Ils adorent les gros bataillons et regardent à la quantité plus qu'à la qualité. Leurs troupes prêtent à rire, on les plaisante sur leurs canons détraqués, sur la gaucherie de leurs manœuvres. Toutefois, l'an passé, elles ont fait campagne avec les Anglais dans l'Afghanistan, et on convient qu'elles s'en sont assez bien tirées. Est-on sûr de les avoir toujours pour soi, et n'est-il pas bon de se prémunir contre certaines surprises? Ces amis tièdes et ondoyans seraient de dangereux ennemis.

Un revenu qui n'est pas élastique, des dépenses qui le sont trop, un budget militaire qu'on ne peut réduire et qui ne peut que s'accroître, une dette publique qui en vingt ans s'est augmentée de 100 pour 100, voilà ce qu'un Anglais appelle les quatre plaies de l'Inde. M. de Tchihatchef a remarqué à ce propos que l'Algérie est mieux partagée, que les forces productives y suivent une marche constamment ascendante, qu'avant peu la recette balancera la dépense. Il prévoit aussi que les indigènes finiront par s'accommoder de leur sort, que dans un avenir prochain les mouvemens insurrectionnels qui pourront encore se produire ne seront plus que des tentatives locales, faciles à réprimer, et que rien n'empêchera de réduire le chiffre des forces militaires mises au service de la colonie. — « Greffée sur la métropole comme un gigantesque parasite, ajoute-t-il, n'ayant d'autre suc nourricier que celui de l'arbre vigoureux qui le supporte, l'Inde britannique continuera indéfiniment cette végétation d'emprunt. Il en est autrement de sa jeune sœur africaine, qui a toute chance de venir un jour occuper sa place dans la grande famille des états vivant de leur propre vie et n'ayant pas besoin de protection étrangère. »

Nous souhaitons qu'en ce qui concerne l'Algérie les bienveillantes prédictions de M. de Tchihatchef se réalisent dans le plus bref délai. Mais il faut faire leur part aux accidens imprévus, qui déconcertent les plus beaux plans de conduite et traversent les plus sages résolutions. Il est difficile dans ce monde de faire exactement ce qu'on veut. Souvent on fait moins, quelquefois aussi on fait plus, et les conséquences en sont également fâcheuses. Les puissances qui ont des colonies sont sujettes à des entraînemens qu'il serait injuste de leur imputer à péché. Une conquête en amenant une autre, elles passent pour avoir des appétits insatiables, et on les accuse de ne songer qu'à s'arrondir; le plus souvent elles ne s'agrandissent que pour conserver ce qu'elles ont. Dieu

sait que la France n'éprouvait aucun besoin de reculer ses frontières en Afrique; d'imprudentes provocations l'ont obligée à étendre la main sur la Tunisie. Si elle n'avait pas relevé le gant qu'on lui jetait, si elle avait souffert qu'on doutât de sa force et qu'une influence rivale prévalût à Tunis, c'en était fait de son prestige et de sa sécurité en Algérie, où sa domination eût été sérieusement menacée; ce qui s'est passé ne l'a prouvé que trop. Il n'en est pas moins vrai qu'en prenant la régence sous son protectorat, elle est devenue limitrophe de la Turquie, à qui appartient la Tripolitaine, ce qui peut être pour elle une source d'embarras. Comme M. le duc de Broglie le disait spirituellement au Sénat, c'est un fâcheux voisinage que celui de la Turquie, parce que tout le monde se mêle de ses affaires et que l'avoir pour voisine, c'est avoir tout le monde pour voisin. Dieu sait aussi que les Anglais ne soupiraient point après cette *frontière scientifique* qu'il a plu à lord Beaconsfield de leur donner. Ils se souciaient peu d'aller à Caboul, d'avoir de méchantes affaires avec les Afghans, d'ajouter Candahar à leur empire. Les progrès des Russes dans l'Asie-Centrale les ont contraints à faire une campagne qui ne leur souriait guère. Ils n'ont pas à craindre que que la Russie envahisse l'Inde, mais si son influence devenait prépondérante dans l'Afghanistan, l'Inde ne serait plus en sûreté, l'autorité de l'Angleterre se trouverait compromise, les souverains ses vassaux ne la craindraient plus, ses sujets douteraient d'elle, les Indous, qui aiment à raisonner, raisonneraient plus que jamais, et en tout cas elle serait tenue d'augmenter encore cette armée qui lui coûte déjà si cher. Ce n'est pas tout que d'avoir conquis les corps, il faut posséder les âmes. Les politiques réalistes, qui se piquent de ne s'occuper que des faits, ne devraient pas oublier que l'imagination des peuples est un fait avec lequel il faut toujours compter.

On peut être certain que les Anglais ne perdront aucune occasion de se plaindre des déceptions que l'Inde leur a causées et des soucis qu'elle leur procure; ils ne se lasseront pas d'énumérer les charges qu'elle leur impose, ils déclareront plus d'une fois encore que le mieux serait de s'en défaire. On peut être également certain qu'ils ne s'en déferont jamais volontairement; il y a des choses qu'on dit et qu'on ne fait pas. Il est possible que l'Inde coûte à l'Angleterre plus qu'elle ne lui rapporte; mais cette vaste colonie est un bureau de placement pour ses cadets, une école où se forment ses financiers et ses administrateurs, une carrière ouverte à son activité et à son commerce. Que deviendrait ce commerce si la vallée du Gange comme le Deccan étaient en proie à l'anarchie et à la confusion, et qui répondrait de l'ordre si les Anglais s'en allaient? D'ailleurs, malgré les prédications des économistes de Manchester et des radicaux de Birmingham, malgré les raisonnemens des utilitaires et les jérémiades des pessimistes, l'Angleterre n'a pas abjuré ses ambitions: elle croit encore à ses léopards, son vieil orgueil

n'est pas mort, et elle sent bien que le jour où elle renoncerait à l'Inde, elle serait amoindrie et déchue aux yeux du monde. La France est plus intéressée encore à la conservation de sa colonie. Si elle venait à l'évacuer, il se trouverait bientôt quelqu'un pour l'y remplacer, et elle sait que l'Algérie fait face aux côtes du Languedoc et de la Provence, qu'il n'y a que 750 kilomètres de la plage africaine à Marseille. Elle ne se dessaisira point de sa conquête, et il faut souhaiter qu'elle la fasse de plus en plus prospérer en se défiant également de l'esprit de routine et de l'esprit d'aventure. Sir Richard Temple engage les puissances qui ont des colonies à se bien pénétrer de la maxime : *Festina lente*, — ce qui signifie qu'elles doivent joindre la prudence à l'activité, l'amour du progrès à la circonspection.

Ce qu'il faut admirer surtout dans la politique coloniale des Anglais, c'est le compte exact qu'ils tiennent des lieux et des temps, des circonstances et des situations. Ils ont de la méthode, ils n'ont pas de système; ils ont des principes, mais de tous leurs principes l'opportunité est celui qui leur tient le plus au cœur. C'est par degrés, c'est peu à peu que le règne de la loi a été substitué dans l'Inde au régime personnel et que le droit écrit a pris pied dans les états fraîchement annexés, qu'on appelait les provinces de *non-regulation* et qui étaient remises à la discrétion du pouvoir exécutif. En ces matières l'Anglais n'a pas de parti-pris; il procède en pays nègre autrement que dans l'Australie ou dans ses possessions asiatiques. Les majorités noires ne lui font pas peur; il a jugé utile de conférer les droits politiques aux Cafres, aux Bassoutos, aux Criquas; il ne les a pas accordés aux Indous, il leur refuse ces institutions représentatives qu'ils ne cessent de convoiter. La législature suprême, établie en 1861, de même que les législatures secondaires qui servent de conseils aux gouvernemens locaux de Madras, de Bombay et du Bengale, se composent de fonctionnaires auxquels on adjoint des assesseurs européens ou natifs qui sont désignés et ne sont pas élus.

On sait si la liberté de la presse est chère au cœur de tout Anglais. Cependant, quelques feuilles indigènes ayant publié des articles qui provoquaient au mépris des autorités constituées, un acte fut passé à Calcutta qui autorisait les gouverneurs à supprimer toute publication dangereuse. Un peu plus tard, on s'aperçut que le drame historique était fort goûté des Indous et leur procurait d'assez vives émotions. Il y a des théâtres dans les principales villes, les troupes sont passables, la salle est toujours pleine et le parterre prend facilement feu. En 1876, la législature décida que les théâtres seraient soumis dorénavant au contrôle et au bon plaisir du gouvernement. On sait aussi combien les Anglais sont peu portés à humilier la toge devant l'épée; jamais pourtant l'idée ne leur est venue d'exclure tout militaire du service civil et de l'administration. « Le gouvernement de l'Inde, nous dit sir Richard

Temple, recrute souvent ses fonctionnaires dans une classe importante d'officiers tirés de l'état-major. La plupart des postes diplomatiques et politiques sont occupés par eux, ainsi que beaucoup d'emplois civils dans certaines provinces telles que le Pendjab, Oudh, le Birmah britannique, l'Assam, les provinces centrales, le Sind et Berar. Ils se sont toujours montrés pleins de zèle, de capacité et d'expédiens. Ceux qui ont pris leur retraite n'ont pas à craindre qu'on les oublie; d'autres sont encore au service actif et leurs talens honorent leur profession. Cette classe d'officiers a fourni à l'histoire anglo-indoue quelques-uns des meilleurs et des plus grands noms qu'elle ait inscrits dans ses registres. Munro fut gouverneur de Madras, Malcolm gouverneur de Bombay, Henry Durand lieutenant-gouverneur du Pendjab. » — Périssent les colonies plutôt qu'un principe! a dit un fou. Les Anglais diraient plutôt : Périssent tous les partis-pris plutôt qu'une colonie! On demandait à l'un d'eux quelle constitution il serait disposé à accorder aux Indous devenus majeurs, s'il était pour le vote restreint ou pour le suffrage universel. Il répondit : Je suis pour qu'on ne déraisonne pas.

Le but que poursuit le gouvernement de l'Inde est de faire aux Indous une part toujours plus grande dans leurs affaires, de les acheminer par degrés au *self-government*, en tant qu'il est compatible avec les intérêts et l'autorité de l'Angleterre. Ce que nous devons nous proposer en Algérie, c'est d'étendre de plus en plus le territoire civil, de développer les institutions judiciaires, de transformer les communes mixtes en communes de plein exercice. Mais cette transformation ne peut s'accomplir par des mesures précipitées, par une politique d'à-coups; il nous est interdit de brûler les étapes, de brusquer les transitions. On proteste contre la dictature de l'épaulette : veut-on la remplacer par l'anarchie? On déclame contre les bureaux arabes : est-il permis d'oublier les précieux services qu'ils ont rendus? Il y a deux Algéries, l'une civile, l'autre arabe et militaire; on désire qu'il n'y en ait plus qu'une et on a raison, mais cela ne peut se faire en un jour. « Tous les efforts seraient impuissans, a dit M. Vernes d'Arlandes, si l'on perdait de vue que ce pays demande à être commandé encore plus qu'administré et qu'il ne peut comprendre l'autorité qu'autant qu'elle se manifeste à lui par une action rapide et incessante. » M. de Tchihatchef affirme, de son côté, « qu'il y aurait du danger à trop hâter l'époque où une population indigène d'environ un million et demi, placée sous la tutelle militaire, doit passer au régime qui administre les Européens. » En visitant plusieurs communes mixtes, il a été frappé « de la facilité avec laquelle fonctionnent les rouages si simples de l'administration militaire, » et il a compris » combien un tel régime répond mieux aux habitudes patriarcales de ces peuples que la machine compliquée du régime civil. » Il ajoute « qu'en multipliant les employés en frac noir et à cravate blanche, on ne ferait que grossir inutilement le

nombre des fonctionnaires, dont le chiffre n'est déjà que trop élevé. »

Nous sommes ainsi faits que nous cherchons l'absolu où il n'a que faire et la géométrie où elle est nuisible. Nous avons aussi la manie de croire à la vertu magique des mots. Notre badauderie a cru l'avenir de la France africaine à jamais assuré parce qu'on lui donnait un gouverneur-général civil. Tout serait trop facile s'il suffisait d'un adjectif pour faire prospérer une colonie. — « Pourvu qu'un gouverneur-général de l'Algérie, écrivait l'autre jour un spirituel publiciste, M. Weiss, ait le don du gouvernement et celui du commandement, pourvu qu'il possède son Algérie sur le bout du doigt, pourvu qu'il conçoive et poursuive un plan fondé sur la théorie et sur l'expérience, pourvu qu'il ne donne point accès aux agioteurs et aux tripoteurs, pourvu qu'enfin il soit laborieux, clairvoyant, prévoyant, je ne me plaindrai pas qu'il soit civil, et je lui passerais avec une égale facilité d'être militaire... Donnez-moi un civil comme Haussez ou Dupleix, je vous tiens quitte des militaires; donnez-moi un militaire comme La Bourdonnais ou Bugeaud, je ne réclamerai pas de civil. » — Qu'il porte ou non l'épaulette, ce qu'il faut demander surtout à un gouverneur-général de l'Algérie, c'est d'avoir ce souverain bon sens qui nous affranchit de l'esprit de secte et de tous les vices qui l'accompagnent, le jargon, les sots partis-pris, les fâcheux entêtemens, les béates infatuations, l'étroitesse des idées, l'habitude de regarder le monde à travers le trou d'une serrure ou d'une aiguille. Ce qu'il faut lui demander encore, c'est d'être un homme d'action et d'expédiens. Les Arabes racontent qu'un savant s'embarqua sur une nacelle pour traverser un large fleuve et qu'il dit au batelier qui le passait : « Sais-tu les mathématiques? — Non. — Alors tu as perdu les trois quarts de ta vie. » A peine le savant avait-il prononcé ces mots qu'un coup de vent fit chavirer la barque. « Sais-tu nager? demanda à son tour le batelier à ce grand mathématicien qui se débattait dans les flots. — Hélas! non. — Eh bien! tu as perdu ta vie tout entière. » Militaire ou civil, si le gouverneur-général de l'Algérie a le goût de compulser les dossiers, il faut lui en savoir gré, les dossiers sont fort instructifs; mais l'essentiel est qu'il sache nager.

Le ciel nous garde des embûches de Bou-Amema! Mais qu'il nous garde surtout de l'esprit de secte et de l'abus des formules! Goethe disait qu'un homme n'est vraiment digne de ce nom que lorsqu'il a fait un enfant, bâti une maison et planté un arbre. On plante des arbres en France et on y bâtit beaucoup de maisons; le malheur est qu'on n'y fait pas assez d'enfans. Un malheur plus grand encore est qu'il y a parmi nous trop de gens disposés à croire que, pour être un homme vraiment digne de ce nom, il suffit d'avoir inventé une formule.

G. VALBERT.

REVUE DRAMATIQUE

Comédie-Française : *la Vraie Farce de Maître Pathelin*, mise en trois actes et en vers modernes par Édouard Fournier (reprise). — *Théâtre du boulevard*, réimprimé par M. George d'Heylli (Rouveyre, éditeur). — *Paravens et Tréteaux*, par M. Jacques Normand (Calmann Lévy, éditeur).

On m'a rapporté que don Carlos, — qui vient de nous quitter si brusquement, — témoigna un jour à M. Bonnat, lequel achevait son portrait, le désir d'être représenté avec la plaque d'un certain ordre qu'il estimait entre tous. « Cet ordre, interrogea le peintre, est apparemment très rare? — Oh! fit le prince, tout à fait rare! Il faut, pour l'obtenir, avoir remporté de grandes victoires. — Et à quelle occasion votre altesse l'a-t-elle obtenu? — Je me le décernai le soir d'une bataille contre mon cousin don Alphonse. » Puis avec un sourire : « Don Alphonse se le décerna le même soir! » — En littérature comme en Espagne, et dans les disputes des critiques aussi bien que dans les querelles des prétendans, la victoire demeure souvent indécise; après avoir lu et relu les beaux discours de MM. Génin et Magnin, Adolphe Fabre et Paul Lacroix, ces érudits très précieux, sur la date probable et l'auteur de *Maistre Pierre Pathelin*, je suis prêt à déclarer que chacun de ces messieurs a raison contre les autres, et que, si quelqu'un a tort dans cette affaire, c'est l'auteur, qui a négligé de signer et de dater son œuvre. Encore par cette déclaration m'avancé-je un peu hors de la neutralité que j'annonce, car elle suppose que *Pathelin* est le fils de quelqu'un, et non pas, comme M. Fabre incline à le croire, le fils de tout le monde.

Qu'est-ce à dire, de tout le monde? On peut bien être, et Gavarni en témoigne, « Mme veuve Tout le monde, » mais on est toujours, comme dit Brid'oison cité par Musset, « fils de quelqu'un. » Si banale que soit

la mère, il n'y a qu'un père qui vaille, et tout le monde, en l'espèce, ne serait que synonyme de personne. J'entends d'ailleurs que M. Fabre, et avec lui M. Villemain, ne prétendent pas nous donner *Pathelin* pour un exemple de génération spontanée. Ils savent que toute rivière a sa source: ils rappellent seulement que les petits ruisseaux font souvent les grandes rivières et que parfois on distingue mal un fleuve de ses affluens. Oui-dà; mais de *Pathelin*, aussi loin que nous remontions, le cours est nettement marqué; *Pathelin* coule d'une seule venue, et s'il charrie des souvenirs de plusieurs provinces, il n'en est qu'une, soyez-en sûrs, qui puisse se targuer de l'avoir vu naître. Laquelle? nous ne la connaissons pas: faut-il pour cela lui faire tort? Même j'admettrai difficilement la thèse accessoire de M. Fabre, à savoir que *Pathelin* est composé d'au moins deux farces, l'une rédigée sous le règne du roi Jean, où l'on voit le drapier Guillaume dupé par maître Pierre; l'autre, quarante ans plus tard, sous le règne de Charles VI, où l'on voit maître Pierre dupé à son tour par Aignelet. Vainement M. Fabre fait valoir que cette hypothèse le tire des perplexités où l'a jeté l'examen des différentes monnaies citées vers le commencement et vers la fin de la pièce, vainement il soutient que si nous voyons un lien nécessaire entre cette première partie et cette seconde, nous devons en voir un aussi entre cette seconde et une autre farce, *le Testament de Pathelin*. Pour quiconque est un peu touché par la valeur dramatique d'un ouvrage, il est évident, d'une évidence supérieure à tous les calculs financiers, et qui les juge et les condamne, il est évident que *le Testament de Pathelin* n'est qu'un épilogue postiche, une *Suite de Pathelin* écrite après coup, comme *le Nouveau Pathelin*, par un rimeur désireux de profiter de la vogue du personnage, mais nullement doué pour le théâtre, ou du moins pas davantage que dix, vingt ou trente de ses contemporains ou de ses devanciers. Au contraire, la farce de *Maistre Pierre Pathelin*, depuis le premier vers jusqu'au dernier, forme un tout animé de la vie propre du drame; en retrancher une partie ne serait pas la diminuer, mais l'amputer, et ne prouverait pas un critique, mais un barbare. Quel en fut l'auteur? Pierre Blanchet, avocat de Poitiers, comme le veut une tradition regrettée par M. Lacroix, ou bien, comme le souhaite M. Génin, Antoine de la Sale, rédacteur des *Cent Nouvelles nouvelles*, auteur de *Petit Jehan de Saintré* et des *Quinze Joies du mariage?* Ce fut l'un ou l'autre, ou bien un troisième, voilà le sûr; et le sûr aussi est que cela importe peu. Même il ne me chaut guère si cette farce fut composée vers 1380 ou vers 1460, quoique j'incline plutôt, avec M. Magnin, pour la première de ces dates.

L'unique point que je retienne et maintienne, c'est que *Pathelin* n'est pas une rhapsodie, mais l'œuvre d'un seul homme, au moins dans ses parties essentielles, et que ces parties ne sont pas rattachées l'une à

l'autre par une pure grâce du hasard : le hasard ne compose pas de la sorte, et si jamais il fit, ce dont je doute un peu, de bonnes épopées, je nie hardiment qu'il ait fait une bonne pièce. *Pathelin*, quoi qu'on ait dit, n'est peut-être pas un chef-d'œuvre, et, tout bien pesé, je lui préfère *Tartufe;* mais c'est une œuvre au moins, j'entends un ouvrage achevé, un ouvrage parfait, au sens propre du mot, et le premier en date de notre théâtre comique. La conception, l'ordonnance, l'exécution, sont d'un artiste, et d'un artiste original, qui inventa le premier en France, les règles éternelles de la comédie. M. Renan, qui n'a pas pour le théâtre une tendresse aveugle, et qui fait bon marché, j'imagine, des mérites purement dramatiques d'une pièce, M. Renan ne s'y est pas trompé : « Les naïves représentations du XIVe siècle, dit-il, ont certainement plus de charme; *le Jeu de la Feuillie*, d'Adam de la Halle, en particulier, offre bien plus de véritable finesse ;.. mais l'entente de la scène et de la distribution des parties font entièrement défaut dans ces premiers essais, tandis que *Pathelin* nous représente la comédie complète, la comédie telle que l'entend Molière, telle que la comprit l'antiquité. »

Voilà, n'en doutez pas, la propre cause du succès de *Pathelin*. Bien d'autres farces avant celle-là prouvaient de l'esprit, de la malice et de la verve; aucune n'avait cette vertu dramatique par laquelle *Pathelin* a survécu à toutes. Sans rien devoir à l'étranger plus qu'aux modèles antiques, *Pathelin* est pour la comédie en France comme *le Cid* pour la tragédie : c'est le premier exemplaire d'un genre. Les contemporains en connurent-ils le prix? Il est permis de le croire, à considérer quelle vogue obtint d'abord la pièce, quels souvenirs en gardent les écrivains du XVIe siècle, et le nombre des éditions de *Pathelin* « mis en meilleur langage, » qui se succèdent à de brefs intervalles dans ce temps où le perpétuel changement de la langue condamne à des transcriptions fréquentes tout écrivain populaire. Étienne Pasquier, dans ses *Recherches de la France*, déclare qu'il a lu et relu *Pathelin* « avec tel contentement, qu'il oppose maintenant cet échantillon à toutes les comédies grecques, latines et italiennes. » Un siècle après, La Fontaine et Molière n'en faisaient guère moins de cas; et si, pour un temps, la pâle imitation de Brueys et Palaprat a fait délaisser l'original, vous savez quel succès a obtenu, en 1872, à la Comédie-Française, *la Vraie Farce de maître Pathelin*, « mise en trois actes et en vers modernes, » par Édouard Fournier. Après quatre ou cinq cents ans, *Pathelin* fait éclater le rire : mettez à part seulement les comédies de Molière; quel autre ouvrage en France est assuré d'une pareille fortune? Il est bien vrai qu'Édouard Fournier a décanté, pour ainsi dire, cette vieille et généreuse farce avec une prudence, une habileté, une discrétion charmantes; il en a conservé la saveur et le bouquet. Il est bien vrai que la pièce est jouée à la perfection, et que M. Got est un Pathelin admirable : il est profond

et pénétrant avec simplicité; il a, ce comédien, avec le sens aigu de son art et la *sapience* d'un homme qui philosophe chez Molière, l'entrain, la bonne humeur, la bonhomie large et sincère d'un acteur forain. Mlle Jouassain lui donne la réplique avec une verdeur tout à fait plaisante; M. Barré, tout rond et naïf, est bien le drapier le plus réjouissant du monde; M. Coquelin cadet, le plus matois et le plus madré des bergers; et M. Leloir réussirait à être tout à fait comique dans le rôle du juge, s'il y tâchait un peu moins. C'est dire que cette reprise est quasi de tout point excellente, et je ne mets à mon éloge cette restriction légère que pour donner un regret à la pauvre Marie Royer, chargée naguère du personnage de la Farce dans le prologue écrit par M. Fournier : Mlle Bianca, l'héritière du rôle, n'a pas l'air à la fois avenant et déluré que prêtait sa camarade à cette « Caquet Bon-Bec. » Ainsi l'interprétation, à tout prendre, est fort bonne, et l'opération confiée à notre confrère est faite décidément de main d'ouvrier. Supposez cependant que ce même Édouard Fournier ait réduit au langage moderne telle ou telle autre *Farce* prisée des lettrés, voire *le Jeu de la Feuillie*, tant estimé de M. Renan; supposez que M. Got joue le personnage du Fol, M. Barré celui de maître Henri, et distribuez à l'avenant le reste des rôles : croyez-vous que, même ainsi rajeunie et même ainsi jouée, la pièce obtînt le moindre succès? Oui peut-être devant une vingtaine d'érudits, non devant le public : elle ne ferait pas rire aujourd'hui plus que *le Mystère de la Passion* ne ferait pleurer. Ce seraient jeux de raffinés où le commun des mortels ne s'intéresserait point. Notre *Farce* au contraire a gardé son « efficace » même sur les illettrés, et pourquoi, sinon par la vertu dramatique qui réside en elle?

Ce n'est pas seulement aux contemporains que *Pathelin* a plu, et ce n'est pas seulement le xve siècle qu'il faut tenir en pitié, s'il est vrai, comme le dit M. Renan, après avoir examiné la valeur morale de l'ouvrage, qu'on ne puisse « s'empêcher de plaindre le temps où un avilissement de la nature humaine que rien ne compense a provoqué autre chose que le dégoût. » M. Renan qui, mieux que personne, reconnaît le prix littéraire et l'intérêt historique de *Pathelin*, s'en détourne avec tristesse comme d'un insigne document de cette « littérature bourgeoise qui suit la ruine d'un grand idéal aristocratique... Quand on passe, écrit-il (1), des nobles fictions créées par les belles épopées du moyen âge aux œuvres plates et roturières du xive et du xve siècle, on sent tout d'abord une profonde déchéance... La grande imagination, l'héroïsme chevaleresque ont disparu. Il reste l'esprit gaulois, esprit plat, positif, sans élévation, fort avisé pour les choses de ce monde, moraliste à sa manière, mais à la condition qu'on entende par moralité l'art de réussir

(1) *Essais de morale et de critique*; Calmann Lévy, éditeur.

ici-bas... Le défaut irréparable de *la Farce de Pathelin*, au point de vue de l'art, est cette bassesse de cœur au-dessus de laquelle l'auteur ne s'élève jamais. »

Certes ce jugement est d'une délicatesse mélancolique et noble qui ne messied pas au fin chroniqueur des *gestes* de Jésus. Nous sera-t-il pourtant permis d'en appeler? Non que je prétende nier que les lettres au xve siècle ne passent, comme le pouvoir, de chevalerie en roture. Louis XI vainqueur trouve les derniers romans de chevalerie dans les bagages de Charles le Téméraire, et volontiers il les donnerait tous pour une cent-unième *Nouvelle nouvelle*. Le crédit des légistes augmente à mesure que diminue celui des seigneurs; le temps est proche où un confrère de Pathelin osera écrire : « Or sachez que le fait de advocacerie si est tenu et compté pour chevalerie... » Mais ne faut-il pas s'entendre sur cet âge d'or qu'on regrette? Les vertus du moyen âge sont un peu bien fabuleuses. Nous voyons volontiers cinq siècles de notre histoire au travers d'une littérature qui fut à la mode pendant les deux derniers. Et, même à ne consulter que ces témoignages chimériques, devons-nous tant pleurer sur la France féodale? Je ne sache pas que *Garin le Loherain* ni toutes les autres chansons du cycle de Charlemagne, à commencer même par la *Chanson de Roland*, nous dépeignent une société d'une politesse fort aimable : notre Roland est moins civil que celui de l'Arioste. Pour les chansons des cycles d'Arthur et d'Alexandre, elles trahissent le souci d'un idéal plus galant, qui fut, en effet, celui du xiiie siècle; mais jamais en France, pas même à cette noble époque, l'esprit goguenard que M. Renan exorcise aujourd'hui n'abdiqua ses droits ni ne perdit sa faveur. En même temps que les troubadours chantaient les trouvères, comme les merles parfois en même temps que les rossignols; les chevaliers eux-mêmes n'étaient pas toujours à cheval et surtout ils toléraient des piétons à côté d'eux. Prier, aimer et se battre, c'était toute leur vie; Dieu, ma dame et mon roi, leur souveraine devise. Pourtant le pieux Joinville, quand Louis IX lui demandait « ce qu'il aimeroit le mieux d'être lépreux ou d'avoir fait un péché mortel, » lui répondait, — car « oncques ne lui voulut mentir, » — qu'il « aimeroit mieux avoir fait trente péchés mortels que d'être lépreux. » Les fabliaux, que je sache, ne manquent pas de traits malicieux contre les dames; et, pour ce qui touche aux vertus guerrières, *le Descroisé* de Rutebœuf, dans sa *Dispute* contre *le Croisé*, n'est guère moins pacifique que *la Povreté* de Villon, dans *le Prince des sots*. Rutebœuf déjà s'écrie, à peu près comme fait M. Renan lorsqu'il se reporte au temps de *Pathelin* :

Morts sont Ogier et Charlemaine!

Bien avant Pierre Blanchet ou Antoine de la Sale, Jean de Meung achève en satire l'idylle mystique et galante de Guillaume de Lorris. Bien avant la première plaidoirie de Pathelin, le vilain « qui conquist paradis par plaid » nous enseigne cette maxime : « Mielx valt engien (1) que ne fet force. » Mais que cherchons-nous de côté et d'autre des exemples curieux à l'appui de notre thèse? La propre femme de Pathelin, Guillemette, nous suggère le meilleur de tous. Ne dit-elle pas à son époux : Vous l'avez happé, ce drap

> Par blasonner et attrapé
> En lui usant de beau langaige,
> Comme fist Renart du formage?

Au lieu de ce fromage, Guillemette aurait pu rappeler les trois jambons que Renart « happa » d'Ysengrin, tout juste comme Pathelin happa son drap de maître Guillaume : elle avait le choix. Et qui est, je vous prie, ce Renart, sinon un contemporain des plus purs chevaliers ? Ce n'est pas au xve siècle, mais bien au xiiie, que l'auteur inconnu du *Couronnement de Renart* s'écrie avec une tristesse que M. Renan doit aimer : « Nul ne peut, et cela me pèse, aujourd'hui devenir maître, s'il n'est instruit en *renardie* :

> Nus ne poet, ce poise mi,
> Aujourd'hui venir à maistrie,
> S'il ne siet de renardie!

Pour revenir à un temps où ces plaintes-là ne s'entendent pas, il faut remonter, par-delà les siècles chevaleresques jusqu'au plus profond de l'âge féodal. Sans doute alors il n'est pas de place pour les manèges de la ruse sous le pouvoir solidement et lourdement établi de la force. Mais ce n'est pas ce régime qu'un délicat peut regretter. La revanche de l'esprit commence dès que le poids de cette barbarie s'allège. Quand paraît la chevalerie, qui n'est guère qu'une mode et moins un système de vie sociale qu'un sentiment exalté, la victoire de « l'engien » sur la force devient sûre : la force n'était souveraine qu'à la condition de rester brute. M. Renan peut haïr l'esprit de conduite bourgeois et honorer de ses regrets l'imagination chevaleresque; mais l'un est justement contemporain de l'autre et ne s'en peut séparer que par un artifice de critique : Renart chemine au bord des routes où chevauchent Tristan et Lancelot.

Que si M. Renan, au lieu de blâmer la « vulgarité » de *Pathelin* au nom de l'idéal quintessencié des chevaliers de la Table-Ronde, blâmait

(1) Habileté

au nom du goût la grossièreté de telle farce, de celle par exemple, du *Cuvier*, ou de celle *des Femmes qui font escurer leurs chaulderons*, il serait difficile de défendre le xve siècle de ses reproches : encore faudrait-il dire que le xve siècle a eu des complices, et détourner sur ceux-là une partie de cette colère. « Le vrai sujet de la farce ou sottie française, disait Sibillet sous François Ier, sont badineries, nigauderies et *toutes* sotties émouvantes à ris ou à plaisir. » Toutes, vous entendez? Et comme en ce pays, à quelque siècle qu'on se place, si l'on prend sans choix toutes les plaisanteries qui peuvent émouvoir le rire, il s'en trouve dans le nombre plus de déshonnêtes que d'honnêtes, vous pensez bien que le répertoire de la farce n'est pas fait pour édifier les personnes décentes, Les hommes sages réprouvent les farces, écrivait sous Louis XIII, le médecin Louis Guyon, « d'autant que volontiers elles sont pleines de toutes impudicitez, vilenies et gourmandises, et gestes peu honnestes, enseignans au peuple comment on peut tromper la femme d'aultruy...» J'ai dans l'idée que ce Louis Guyon s'exagère les crimes de la farce et que le peuple de France n'avait pas attendu ces leçons-là pour savoir « comment on peut tromper la femme d'aultruy. » A Dieu ne plaise cependant que je plaide pour le scandale et contre la pudeur! J'insinue seulement que ce goût populaire de la plaisanterie grosse et grasse était ancien au xve siècle et n'était pas près de passer... Populaire, est-ce bien dit? Bruscambille, justement sous le chaste Louis XIII, ne craignait pas de dédier à Henri de Bourbon, prince de Condé, ses *Nouvelles et plaisantes Imaginations*, lesquelles devaient déplaire au docteur que je viens de citer. Turlupin, Gaultier-Garguille et Gros-Guillaume n'étaient pas, que je sache, plus réservés que les basochiens : le cardinal de Richelieu les admit parmi les comédiens de l'hôtel de Bourgogne, et jusqu'au milieu du xviie siècle ils y jouèrent leurs farces, qui n'étaient pas le charme que de la canaille. Molière avait écouté plus d'une fois l'Orviétan et de Bary, héritiers de Mondor et de Tabarin, ces maîtres joyeux du Pont-Neuf, avant d'écrire *le Médecin volant* et *la Jalousie du Barbouillé*, ces farces qui ne paraîtraient pas très différentes de leurs devancières si l'on ne savait qu'elles précèdent *le Médecin malgré lui* et *George Dandin*. Pendant que la comédie, fille anoblie de la farce, s'établissait dans les théâtres pour l'honneur des lettres, la farce elle-même se maintenait pour l'ébaudissement de la foule, et même des honnêtes gens, dans les baraques et surtout devant les baraques de la foire; et si vous voulez savoir quel renouveau de succès, et aussi d'indécence, elle eut au siècle dernier, il vous suffit de feuilleter les deux volumes que M. d'Heylli vient de publier sous ce titre : *Théâtre du boulevard*.

Ces deux volumes contiennent les parades composées par Thomas-Simon Gueullette, avocat au parlement, puis substitut du procureur du roi. Elles furent écrites à l'instar des parades de la foire pour un théâtre de société, puis réclamées justement par les comédiens de la foire. Et

qui donc avait donné à Thomas-Simon Gueullette l'idée de ce divertissement? Des jeunes gens, qu'un avocat en vogue, M. Chevalier, réunissait en conférence deux fois par semaine pour les préparer avec son fils à l'art du barreau. Un jour, cette petite troupe, après la conférence, essaya de répéter une parade qu'elle avait vue la veille à la foire Saint-Laurent : de là vint cette mode. Ainsi des basochiens ranimèrent la farce trois siècles environ après que des basochiens l'avaient créée. Lisez ces parades : il s'y trouve de petits dialogues vivement et nettement troussés, parmi beaucoup d'ordures. Le grave Gueullette, lequel a rédigé aussi une collection excellente d'arrêts criminels, écrivait à une dame de ses amies, qui lui demandait un renseignement sur les parades : « Je suis peut-être le seul dans Paris qui s'occupe sérieusement de choses aussi frivoles. » Il aurait pu tout aussi bien écrire : « Je suis un de ceux qui produisent très proprement des saletés; » mais il n'aurait pu dire : « le seul, » car les honnêtes gens dans ce siècle, qui n'a pas cependant « la laideur du xve, » n'étaient pas fort dégoûtés. Eh bien! quels sont les sujets et les personnages de ces parades applaudies? Sous des noms empruntés à la comédie italienne, nous retrouvons les acteurs de nos farces françaises; que dis-je, de nos farces? de nos fabliaux! et leurs aventures sont à peu près les mêmes qu'autrefois. Leur indécence n'est plus naïve, mais singulièrement étudiée : voilà toute la différence, à moins que celle des noms ne vous paraisse capitale : « le Mari » s'appelle maintenant Cassandre, « la Femme » Isabelle, et sous la perruque de Léandre je reconnais « le jeune clerc. » Quoi d'étonnant? les farces ne sont que des fabliaux mis en action; et ces parades, je vous le dis, ne sont que des farces accommodées avec une sauce Collé. Gueullette, nous le savons, connaissait et goûtait notre vieux théâtre si purement national. Le premier, en 1748, il avait fait réimprimer *le Nouveau Pathelin;* dans cette même lettre que j'ai citée plus haut, il déclare que « les François auroient eux-mêmes inventé s'ils n'avoient pas été précédés... N'avons-nous pas des farces de la plus grande beauté et du naturel le plus exquis? *Le Pathelin, la Cornette* prouvent seules ce que peut faire l'esprit, quoique dénué d'instruction et de secours. » — Voilà justement ce que la Farce dit à la Comédie en mots plus vifs et plus piquans, dans le prologue écrit par M. Fournier pour *la Vraie Farce de maître Pathelin :*

> ...Je suis même née,
> Mais ceci tout bas entre nous,
> Un peu plus française que vous.

Je viens de citer, ou plutôt Gueullette vient de citer *la Cornette,* ce premier et plaisant exemplaire de la comédie de quiproquo, écrit en 1544

par maître Jehan d'Abundance, basochien et notaire royal de la ville de Pont-Saint-Esprit. Vous en trouverez le texte, réduit au langage moderne, dans le très agréable volume qu'un jeune poète, M. Jacques Normand a publié, le mois dernier, sous ce titre : *Paravens et Tréteaux*. Lisez *la Cornette* et lisez ensuite, mais lisez tout bas, la seconde parade imprimée dans le premier volume du *Théâtre du boulevard*, je n'ose en écrire ici le titre exactement; mettez que ce soit : *la Confiance des maris*. Vous reconnaîtrez facilement que cette parade n'est qu'une édition revue et corrigée de *la Cornette*, mais corrigée plutôt à l'usage du régent qu'*ad usum Delphini*. « Le Mari, » comme je l'annonçais, s'appelle ici Cassandre, et la femme Isabelle ; Finet, le serviteur, est devenu Gilles ; le « Premier neveu » se nomme Cassecroûte et le « Deuxième » Picotin ; mais les caractères sont les mêmes et l'intrigue est pareille, sinon qu'à présent on se dispense du quiproquo, cette dernière excuse accordée à la sottise du mari. Les neveux de Cassandre, au lieu de lui tenir un langage équivoque, lui disent tout droit ce qu'il est, et qu'il « n'y en a jamais eu dans la famille ; » mais leur succès est le même, et Isabelle les déjoue comme avait fait « la Femme. » Quand Gilles vient lui découvrir le projet qu'ont ces deux fâcheux d'éclairer leur oncle sur sa conduite, elle lui demande : « Est-ce là tout? » — absolument comme « la Femme » disait à Finet : « Ce n'est rien ! » Quand Gilles l'interroge sur ses moyens de défense, elle lui répond : « Moi ! je m'en vas le dire à M. Cassandre... Ne vois-tu pas que quand je l'aurai instruit, ils ne lui apprendront rien? » C'était là déjà l'habileté de « la Femme. » Isabelle seulement est plus hardie que sa commère : au lieu d'avertir son mari que ses neveux médisent de sa cornette, elle se plaint bravement d'être calomniée elle-même et conclut de la sorte : « Savez-vous bien que j'aimerois mieux l'avoir fait, et qu'on ne le dît point ! » Cassandre, à la fin, chasse à coups de bâton Picotin et Cassecroûte, comme « le Mari » avait chassé ses deux neveux; mais « le Mari » déjà nous permettait de prévoir ce progrès de la sottise chez les gens de sa confrérie :

> Ah! sur ma foi ! s'ils m'avoient dit
> Que vous fussiez mauvaise femme,
> Déshonnête, vilaine, infâme,
> Vous en allant de tous côtés,
> Et pleine de mauvaisetés,
> J'aurois autant cru leur sornette
> Comme j'ai fait pour ma cornette!

Ainsi donc la farce, avec ses intempérances de rire, ses joyeusetés et ses ribauderies, ne fut jamais une passagère en France, mais une fille du sol qu'ont fêtée l'une après l'autre quinze générations de Français. Même il serait curieux d'étudier si, dans notre siècle, alors que

la comédie se guindait trop souvent à des imbroglios pathétiques, ce n'est pas la farce qui sous des noms divers a perpétué chez nous le véritable esprit comique, et si M. Labiche, pour ne citer qu'un auteur, n'est pas l'héritier des Basochiens ou des Enfans sans souci. Aussi bien, si M. Renan a raison, de même que ce n'est pas seulement le xve siècle, mais plusieurs autres avec lui, qu'il faut prendre en pitié, ce n'est pas la farce, mais encore la comédie qu'il faut prendre en dégoût. Vainement il s'en défend et il recule, lorsqu'il aperçoit l'extrême conséquence de ses aristocratiques prémisses : il avoue « qu'il serait puéril de déprécier la comédie en général; » mais d'abord il a posé que ce sont seulement « les faiblesses, les inconséquences de la nature humaine qui sont ridicules, et non ses hontes; » il a déclaré qu'on tenterait vainement de le faire rire « au prix de la honte d'un être humain; » et d'ailleurs il estime que « l'homme n'a pas de marque plus décisive de sa noblesse qu'un certain sourire fin, silencieux, impliquant au fond la plus haute philosophie. » D'accord; mais ce n'est pas pour donner des marques décisives de leur noblesse que les hommes se réunissent dans un théâtre; ce sourire fin et silencieux n'est pas ce que demandent les auteurs au public, et s'il est défendu de provoquer le rire en peignant des travers ou des vices qui peuvent, à la réflexion, paraître ignobles ou odieux, si le poète n'a droit de railler que les faiblesses ou les inconséquences des hommes, c'est-à-dire la disproportion de leurs forces et de l'idéal qu'ils poursuivent, je ne vois à ce compte, dans toute l'histoire de la fiction, que deux personnages comiques, don Quichotte et Alceste : c'est restreindre un peu trop le champ de la comédie.

Mais quoi! si nous trouvons que, même dans les siècles où fleurit l'imagination chevaleresque, l'esprit moqueur et goguenard put malignement verdir, n'est-ce pas que l'enthousiasme et l'ironie, ces deux puissances qui se partagent les lettres, habitent ensemble en chacun de nous? Tel, redouté des hommes et décrié des femmes pour son tour de sarcasme impitoyable et positif, n'a-t-il pas ses heures de tendre fantaisie? Et tel autre, accoutumé à filer menu de beaux sentimens, n'est-il pas capable, à l'occasion, de plaisanter même avec force? Par ces raisons j'estime que la farce est justifiée aussi bien que le roman de chevalerie : elle est humaine, et rien d'humain ne doit rebuter le critique. J'oserai dire encore que je vois clairement l'utilité morale de la farce. M. Renan damne *Pathelin*, parce qu'on y voit deux fripons, dont le plus fripon dupe l'autre, avant d'être à son tour dupé par un troisième, lequel joint à la friponnerie l'apparence de la bêtise: *Pathelin* est-il pour cela immoral et scandaleux? Nullement; à ce taux, les fables de La Fontaine et plusieurs comédies de Molière le seraient tout autant. Le renard vole impunément le fromage du corbeau; le loup digère l'agneau avec tranquillité; Angélique peut continuer à tromper George Dandin.

Le poète comique n'a pas charge de récompenser les bons et de punir les méchans ; il n'a pas à composer le spectacle de la vie humaine selon les règles d'une justice extérieure à ce monde, mais seulement à nous le montrer sous un angle choisi. D'abord cette vue doit forcer le rire; il se peut qu'ensuite elle inspire des pensées moroses, et que *Pathelin*, en fin de compte, nous laisse une impression de tristesse. Mais c'est justement le caractère de la véritable comédie; elle doit faire rire aux éclats, mais faire rire aux larmes, et cette tristesse est salutaire qui suit l'hilarité. L'auteur comique ou « farcesque, » en montrant la justice interrompue dans ce monde, — et je dis interrompue pour mettre les choses au mieux, — nous remet en garde contre un optimisme où la volonté des meilleurs s'amollirait délicieusement; il nous retrempe d'ironie pour ce combat perpétuel dont nos jours de bonheur ne sont que des trêves; il nous revêt de cette courageuse et utile défiance que nous quittons volontiers, à nos heures de relâche, comme une trop raide et trop lourde armure. Pas plus que M. Renan je ne trouve nobles les soucis de cet avocat « sous l'orme » discourant avec sa femelle des moyens de remplacer leurs vieilles robes, usées « plus qu'étamine; » ni la joie de ce drapier, qui vend vingt-quatre sous l'aune un drap payé trop cher à vingt sous, ni la ruse de ce berger, qui vole tour à tour son maître et son défenseur : — mais si je connaissais, en cette belle saison, un jeune homme, qui se fût attendri à relire, comme le veut M. Renan, sous l'ombrage des arbres verts ou sur le sable doré d'une plage, auprès d'une fine amie, les aventures de Roland ou de Lancelot, ou d'Aucassin et de Nicolette, ou d'Amis et d'Amile, ou simplement quelques pages de la *Vie de Jésus*, je lui conseillerais, aussitôt rentré dans ce tumultueux Paris et avant de reprendre quelque virile besogne, d'aller voir à la Comédie-Française *la Vraie Farce de Pathelin*, qui l'avertirait de serrer au fond de son cœur ses chimères — et de se munir à nouveau d'ironie et de courage contre les réalités urgentes.

LOUIS GANDERAX.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 juillet.

Ce n'est pas sans peine qu'on sera arrivé au terme d'une session et d'une législature laborieuses, à cette épreuve désormais toute prochaine des élections, du renouvellement de la chambre des députés. Depuis quelques semaines déjà, l'épuisement était sensible jusque dans la vivacité des luttes de partis, des débats qui se réveillaient encore de temps à autre, et les ardeurs torrides d'un été exceptionnel sont venues ajouter à la lassitude d'un parlement qui, d'heure en heure, sentait la force, l'autorité lui échapper avec ce qui lui restait de vie. Aujourd'hui tout est fini, « l'heure des adieux » a sonné, comme on le disait avec mélancolie ces jours passés. M. le président de la république, dans la liberté de ses prérogatives constitutionnelles, a déclaré la session close, et un décret a en même temps fixé au 21 août la prochaine consultation populaire, l'ouverture du scrutin universel d'où doit sortir un parlement nouveau. M. le président de la chambre des députés, au moment de la séparation définitive, n'a pas dédaigné de jeter quelques fleurs d'une éloquence douteuse sur l'assemblée dont il a dirigé jusqu'au bout les travaux. Les divers groupes de la majorité parlementaire, gauche, union républicaine, avant de disparaître, n'ont pas oublié de rédiger leur testament sous la forme de comptes-rendus, de discours où ils se décernent de complaisantes apothéoses pour tout ce qu'ils ont fait depuis quatre ans. Les partis ont souvent des illusions avec lesquelles ils vivent et ils meurent. Oui, sans doute, les partis qui ont plus ou moins gouverné, qui, dans tous les cas, ont eu l'influence depuis

quatre ans, ont fait à peu près tout ce qu'ils disent, tout ce dont ils tirent vanité dans l'énumération flatteuse de leurs actes. Ils ont décrété des invalidations dans le parlement et réclamé avec âpreté des épurations administratives. Ils ont soutenu la politique de l'article 7 et des décrets, ils ont poussé jusqu'à la manie la sécularisation de toute chose, des établissemens de bienfaisance et des écoles, sous prétexte de faire la guerre au cléricalisme. Ils ont voté tout à la fois des dégrèvemens et des emprunts dans les finances. Ils ont voulu toucher à la magistrature comme aux lois militaires. S'ils n'ont pas abordé et résolu toutes « les questions imaginables, » comme on l'assure dans un langage d'une élégance un peu baroque, ils ont du moins entrepris bien des œuvres qu'ils laissent inachevées. Oui, ils ont fait ce qu'ils disent, et tout cela, malheureusement, ne représente pour le pays comme pour les esprits réfléchis qu'un ensemble assez confus, une politique sans cohésion et sans précision. Voilà ce qu'il y a de plus clair à cette « heure des adieux » dont on parle, au moment où finit une législature, où disparaît une assemblée née de la crise de 1877, et où la France, selon le mot de M. le président de la chambre des députés, est appelée « à ses grandes assises. »

Que les partis arrivés au pouvoir, enivrés par le succès ou par des apparences de succès, ne se rendent pas toujours compte de ce qu'ils font et prennent des intentions pour des réalités, c'est possible, cela se voit assez souvent. Lorsque les représentans de la gauche, et il y en a certes de distingués, racontent leurs actions ou leurs campagnes, lorsqu'ils parlent de leur indépendance et de leur désintéressement, du rôle pondérateur qu'ils se flattent d'avoir joué, de l'esprit de modération et de gouvernement qu'ils ont montré, ils sont évidemment sincères. Ils croient avoir été le parti à la fois réformateur et modérateur de la république. M. le président du conseil, qui est un des représentans de la gauche au pouvoir, parlait récemment, lui aussi, dans son discours d'Épinal, de ce qu'il appelait la « politique modérée ; » il se faisait honneur de résister aux impatiences du radicalisme, de n'accomplir que des réformes sérieuses, inspirées par l'expérience. La difficulté est malheureusement de saisir en quoi consistent cette « politique modérée » dont a parlé M. le président du conseil et cet esprit de gouvernement dont la gauche croit avoir recueilli la tradition au profit de la république. Qu'on ne se paie pas de mots. La vérité est que les républicains arrivés aux affaires il y a trois ans, dans un moment de crise, entrés presque à l'improviste en possession du gouvernement, des ministères, de toutes les influences officielles, ont été un peu surpris et étourdis de leur fortune. Ils ont eu sans doute cette préoccupation de « faire preuve de sagesse, » comme on le dit, d'éviter des excès trop crians qui auraient pu provoquer une réaction de tous les instincts con-

servateurs. Ils n'ont pas précisément fait de la violence un système, nous le voulons bien, on ne les en accuse pas. Ce dont on les accuse, c'est d'être restés au pouvoir des hommes de parti et de secte, des dominateurs infatués et arrogans, pressés de jouir, disposant sans ménagement et sans prévoyance des ressources d'un grand pays, pliant les lois à des volontés ou à des intérêts éphémères, portant dans le maniement des affaires publiques un mélange d'inexpérience turbulente et d'idées évidemment fausses. Ce qu'on peut leur reprocher, c'est de n'avoir point été des hommes de gouvernement autant qu'ils le croient, d'avoir souvent sacrifié, au contraire, les conditions les plus essentielles de gouvernement pour des passions ou des fantaisies prétendues républicaines. Ils n'ont pas vu qu'ils préparaient, sans le vouloir, l'affaiblissement de tous les ressorts publics. M. le comte d'Haussonville, en exposant ces jours derniers avec autant de droiture que d'autorité la situation des affaires d'Afrique devant le sénat, signalait comme une « défaillance des mœurs politiques l'habitude de ne vouloir plus placer nulle part la responsabilité. » Ce que M. d'Haussonville disait devant le sénat, M. le président de la commission du budget de la chambre des députés l'avait dit de son côté : « Il y a maintenant chez nous une trop grande facilité à laisser se relâcher les liens du gouvernement et s'affaiblir le sentiment de la responsabilité... Si nous voulons nous prémunir contre le retour de désastres pareils à ceux qui sont tombés sur la France, il y a un peu plus de dix ans, il faut réagir contre ce sentiment, l'affaiblissement des responsabilités... » Soit; mais pour qu'on en soit venu là, à qui la faute, si ce n'est à ce travail d'altération qui ne cesse de s'accentuer depuis quelques années, à cette confusion croissante où l'on finit par ne plus savoir ce que c'est que la politique, ce que c'est que l'idée de gouvernement, ce que c'est même que la loi?

Certainement il ne faut rien exagérer. Il est cependant bien clair qu'en dépit des programmes rétrospectifs qui ont pu déjà être retracés et des programmes d'avenir qui vont être présentés au pays, la session qui vient de finir a offert plus d'un exemple de cette confusion de toutes les idées, de cet affaiblissement de tous les ressorts publics, de cette légèreté présomptueuse que les partis dominans, ministère et majorité, portent dans les affaires de la France. Prenons simplement deux des faits qui ont signalé cette fin de session, — la question de la préfecture de police et le budget.

Le ministère, ou, si l'on veut, le chef du ministère, se donne volontiers comme le représentant de la « politique modérée, » c'est-à-dire de la résistance à certaines exagérations de radicalisme. Or que s'est-il passé il y a quelques jours à peine? Le gouvernement, on le sait, a depuis longtemps, en plein Paris, un rival redoutable, le conseil municipal, qui ne s'inquiète guère, ni des pouvoirs publics, ni de la loi, ni

même des intérêts réels ou des sentimens de la cité qu'il représente. Depuis quelques mois particulièrement, la situation s'était aggravée et avait pris un caractère des plus aigus par suite d'un conflit flagrant entre le conseil de la ville et la préfecture de police. On ne se connaissait plus, on ne communiquait plus, les relations diplomatiques étaient rompues : la guerre était déclarée! Comme en définitive le préfet de police, M. Andrieux, défendait les prérogatives les plus inaliénables de l'état, les garanties les plus nécessaires de la sûreté générale, le gouvernement ne pouvait l'abandonner et le désavouer. Le gouvernement soutenait son préfet de police tant bien que mal; il ne laissait pas de se sentir embarrassé et même de se plaindre un peu du mauvais caractère de M. Andrieux. Par quel moyen sortir de là? Un moment, le ministère avait cru trouver un expédient en proposant une loi pour la réconstitution de la préfecture de police dans des conditions nouvelles; mais cette loi, repoussée d'avance par le conseil municipal, jugée assez sévèrement par les hommes les plus exercés, n'avait aucune chance d'être discutée avant la fin de la session. La situation restait inextricable. Qu'est-il arrivé alors? Un coup de théâtre s'est produit à propos. La démission de M. le préfet de police Andrieux est venue dénouer l'imbroglio. M. Andrieux s'est d'ailleurs retiré assez fièrement, sans abaisser son pavillon. Le gouvernement, quant à lui, n'a pas eu à s'incliner devant le conseil municipal; oh! non, il n'a pas livré son préfet de police, — il s'est seulement empressé d'accepter la démission de M. Andrieux! Que le nouveau préfet qui vient d'être nommé, M. Camescasse, soit un homme d'habileté et de ressources, qu'il ne soit pas plus que son prédécesseur disposé à livrer les droits de l'état, là n'est point la question. Le point grave est ce subterfuge déguisant à peine la capitulation du gouvernement devant un pouvoir qui ne cache pas sa prétention de refuser ou d'accepter les plus hauts fonctionnaires, qui n'a pas laissé de recevoir le nouveau préfet avec une certaine hauteur. Une difficulté épineuse a été écartée, c'est possible; elle n'est évidemment qu'ajournée, elle renaîtra à la première occasion, et cette manière de se tirer d'affaire, de traiter avec une municipalité si peu acoutumée à rester dans son rôle, montre ce qu'il faut entendre par la « politique modérée » de M. le président du conseil, par cet esprit de gouvernement que la gauche se flatte naïvement de posséder. C'est ce qu'on peut appeler désavouer en apparence le radicalisme, en subissant sa loi et l'introduisant soi-même dans l'état!

Un autre côté de cette politique de l'ère républicaine nouvelle, c'est celle qui touche à la direction des finances, à toute cette partie de l'économie publique qui se résume dans le budget. La question avait été déjà agitée dans la chambre des députés; elle a été reprise, serrée de plus près, traitée avec autant d'éclat que d'autorité par des hommes comme

M. Bocher, M. Buffet, M. Caillaux, à qui ont répondu M. le ministre des finances, le rapporteur du budget, M. Varroy, même un peu M. de Freycinet, — et cette discussion rapide, précise, substantielle a été certes des plus instructives. Elle a servi à remettre la réalité à côté de beaucoup d'illusions, à laisser entrevoir le danger de ces combinaisons un peu démesurées auxquelles on s'abandonne trop aisément, dans un intérêt de popularité, pour montrer que la république, elle aussi, peut suffire à toutes les entreprises, à toutes les dépenses. Assurément il y a des faits qu'on ne peut méconnaître, et le premier de ces faits est la prospérité financière de la France, prospérité manifestée par l'abondance des ressources, par la fécondité du crédit, par une inépuisable élasticité de production et d'impôts qui dépasse sans cesse les prévisions. Que cette prospérité financière soit l'œuvre de la république ou qu'elle soit due à une multitude d'autres causes, peu importe : elle existe. Il est certain aussi que, lorsqu'il s'agit des finances d'un grand état, on ne peut pas procéder avec l'étroite et méticuleuse économie d'un chef de famille administrant une fortune privée. Il y a des engagemens d'avenir, des charges qu'il faut savoir accepter avec confiance. Tout cela est vrai. Il n'est pas moins évident que, même dans l'administration des finances les plus prospères, même en admettant une certaine largeur de procédés qui peut convenir à la fortune d'un état, il y a des conditions essentielles, des règles sévères dont on ne peut se départir impunément, et ce n'est pas sans raison que M. Thiers autrefois demandait à un ministre des finances une certaine « férocité. » La première loi est de se défendre des confusions, des illusions, des combinaisons aventureuses, des mirages et des faux calculs dans la composition d'un budget, et c'est sur ce point justement que la discussion serrée, pressante de M. Bocher a porté l'autre jour une vive lumière. Que faut-il en définitive pour qu'un budget soit bien établi, réellement équilibré? Il faut que ce budget vive de ressources qui lui soient propres, que les dépenses régulières, permanentes soient couvertes par des recettes normales, également permanentes. S'il n'en est point ainsi, si le budget ne se soutient qu'avec l'aide des excédens des anciens exercices ou avec des ressources exceptionnelles, toute vérité disparaît. C'est précisément ce qui arrive aujourd'hui; M. Bocher l'a supérieurement démontré. Qu'en résulte-t-il? C'est que, même au milieu de cette exubérance de richesse dont on s'enorgueillit parfois trop complaisamment, le déficit reste une éventualité toujours redoutable. L'équilibre n'est qu'une fiction, et ce qui achève de tout compliquer ou de tout obscurcir, c'est la confusion incessante, presque systématique, des dépenses ordinaires et des dépenses extraordinaires, c'est le rôle grandissant de l'emprunt dans un budget qui dépasse trois milliards!

Le point le plus grave et le plus caractéristique de notre situation

financière, en effet, c'est cette exagération de la partie extraordinaire du budget et du système des emprunts. Chose curieuse, dont il n'y a peut-être pas d'autre exemple! on prétend tout à la fois dégrever et emprunter. Le gouvernement et ses amis, dans leurs discours, les représentans de la gauche dans leur compte-rendu, se complaisent à énumérer tout ce qu'ils ont voté de dégrèvemens d'impôts depuis quelques années. Dégrèvement des sucres, dégrèvement des vins, dégrèvement des savons, dégrèvement sur les transports à petite vitesse : la liste est triomphale, le chiffre s'élève de 200 à 300 millions! Rien de mieux assurément que de dégrever lorsqu'on n'a plus besoin réellement des impôts auxquels le pays s'est soumis sans marchander, lorsqu'on se retrouve dans des conditions plus aisées; mais en même temps qu'on dégrève, par un phénomène bizarre, l'emprunt s'établit en permanence dans nos budgets, il devient un des ressorts de la situation financière. Tant qu'il s'agissait de faire face aux charges accablantes léguées par une affreuse catastrophe, de réparer les désastres de la guerre, de reconstituer les frontières, les forces défensives, le matériel militaire de la France, c'était une nécessité de subir l'inexorable dette. Tous les patriotismes se sont inclinés. Malheureusement, ce compte douloureux une fois réglé, on ne s'en est pas tenu là. L'appel au crédit devient un moyen régulier. On emprunte sous toutes les formes et pour tout : on emprunte pour les travaux publics, pour des rachats de chemins de fer, pour l'enseignement, pour la navigation, pour les ports. Le produit de ces emprunts, dit-on, est consacré à des travaux qui contribueront à développer la richesse de la France. Sans contredit, ce n'est pas pour rien qu'on emprunte; ces sommes ont un emploi utile, nous le voulons bien. Il n'est pas moins certain que c'est une combinaison étrange de juxtaposer dans un budget une série de dégrèvemens et une série d'emprunts échelonnés d'année en année. La vérité est qu'à l'heure présente, à côté d'une dette flottante qui dépasse un milliard, l'état a une accumulation de dettes nouvelles, qui en dix années, depuis 1870, et après l'achèvement du programme de travaux qui a été voté, atteindra au chiffre de 17 milliards, — sans compter l'ancienne dette! Voilà un bilan fait pour donner à réfléchir, et lorsqu'un homme à l'esprit sérieux et éclairé, aux intentions droites, mais qui a, lui aussi, ses illusions, lorsque M. de Freycinet demande où est le danger, la réponse est trop facile. Le danger est d'exposer la France à se trouver avec un crédit engagé en face d'événemens imprévus, de faire le contraire de ce que font les autres peuples qui amortissent en temps de paix pour avoir la liberté de leurs ressources dans les heures de crises. Le danger est d'introduire, dans le budget de la république, des combinaisons, des procédés qu'on a si souvent reprochés à l'empire. C'est là ce qu'on peut appeler porter dans les finances comme dans le

reste une politique d'expédiens hasardeux qui épuise tout pour vivre ou plutôt pour briller, qui force et use tous les ressorts dans un intérêt de vaine popularité.

L'été, quand des circonstances extraordinaires et imprévues ne mettent pas l'Europe sous les armes ou dans l'attente des grands événemens, l'été est d'habitude la saison des trêves, des dispersions et des voyages. Ce n'est pas cependant que la politique sommeille entièrement, que les préoccupations cessent et que les affaires des peuples s'arrêtent. A travers tout, jusque dans cette saison du repos qui revient périodiquement, la vie européenne suit son cours, et tous les pays, tous les gouvernemens ont leur contingent d'œuvres à poursuivre, de questions à résoudre, sans parler des embarras qu'ils se créent souvent à eux-mêmes.

Avant de prendre ses vacances, le monde politique anglais ne laisse pas de se montrer un peu agité. Il a eu d'abord pendant quelques mois sa grande affaire d'Irlande, ce « land-bill, » auquel M. Gladstone a consacré ses dernières forces avec une infatigable persévérance, et depuis quelques semaines le cabinet représenté par lord Granville ou sir Charles Dilke a sans cesse à répondre à des interpellations irritantes au sujet des entreprises françaises dans la Tunisie. L'Angleterre n'a qu'une chose qui la préoccupe autant que les affaires tunisiennes, c'est le traité de commerce qui va être un objet de négociation, et franchement, si ces questions ont leur importance, elles ne sont pas, elles ne devraient pas être de nature à susciter des ombrages entre les deux nations. Dans l'empire autrichien, la Hongrie est à peine remise des élections qui viennent de renouveler le parlement hongrois, qui ont donné au cabinet de Pesth et à son chef M. Tisza une majorité décidée. Au centre de l'Europe, en Allemagne, aujourd'hui comme hier, tout tourne autour de M. de Bismarck, qui depuis quelques jours a pris ses quartiers d'été à Kissingen, tandis que l'empereur Guillaume est à Gastein, où il paraît devoir se rencontrer avec l'empereur François-Joseph d'Autriche. A vrai dire, dans les conditions présentes, dans l'état des rapports établis depuis quelques années entre l'Allemagne et l'Autriche, ces visites ou entrevues impériales n'ont plus la signification et l'importance qu'elles auraient pu avoir en d'autres momens; elles ne sont qu'un signe de plus de l'alliance devenue comme un système permanent pour les deux empires, et dans sa retraite momentanée de Kissingen, M. de Bismarck n'en est plus sans doute à chercher de nouvelles combinaisons diplomatiques pour la sûreté de son œuvre. Il n'en a pas besoin! de quoi s'inquiéterait-il? La situation de l'Europe, telle qu'elle est, telle qu'il a contribué à la créer, est faite pour le rassurer. L'Autriche lui est attachée et cherche sa voie en Orient. La Russie n'est guère en mesure de le troubler. La France est engagée, plus peut-être

qu'elle ne le croit, dans ses affaires d'Afrique et de Tunis. L'Italie aurait peut-être mal choisi son moment si, comme on le dit, elle avait récemment envoyé à Kissingen un ancien président du conseil, M. Cairoli, pour proposer à M. de Bismarck une alliance dont le grand Teuton n'a pas besoin. Rien dans l'état de l'Europe ne peut lui donner un souci. Le chancelier de Berlin reste libre de tourner ses pensées et ses efforts vers les affaires intérieures de l'Allemagne; il semble surtout préoccupé des projets de politique financière et économique dont il poursuit la réalisation, auxquels il s'est attaché avec son impérieuse ténacité, et sous ce rapport les élections partielles qui viennent de se faire en Saxe, en Bavière, les élections générales qui se préparent pour le parlement allemand ont peut-être pour lui plus d'importance que toutes les fantaisies diplomatiques.

Le fait est que les récentes élections saxonnes et bavaroises pour le renouvellement de la seconde chambre dans les deux royaumes ont un caractère singulier et un peu imprévu. Elles ne sont rien moins que libérales; elles sont plutôt conservatrices, à demi particularistes et passablement ultramontaines ou cléricales. En Saxe, les libéraux ont subi un échec assez sérieux; ils restent en minorité dans la seconde chambre et la victoire des conservateurs n'a été balancée que par le succès d'un socialiste, M. Bebel, à Leipzig; mais c'est surtout dans le royaume catholique du Midi, en Bavière que le mouvement s'est accentué et devient plus vif. Les ultramontains ont eu un avantage signalé. Ils ne l'ont pas emporté seulement dans les campagnes, ils ont aussi enlevé le succès dans des villes comme Munich, Augsbourg, Ratisbonne, Passau. Ils ont aujourd'hui une majorité décidée dans la chambre bavaroise. Ces élections sont un fait d'autant plus caractéristique, d'autant plus curieux, qu'elles précèdent de peu le renouvellement du Reichstag, du parlement allemand. Déjà, dans l'Allemagne tout entière, la campagne électorale est engagée. Les partis sont en pleine agitation et multiplient les réunions, les manifestes. Tout se prépare pour une lutte des plus animées, et dans ces circonstances il resterait à se demander jusqu'à quel point les élections de Saxe et de Bavière peuvent être considérées comme le signe d'un mouvement général d'opinion, — comment le chancelier lui-même à son tour envisage ces mêlées de parti, d'où va sortir un nouveau parlement. Ce qu'il y a de certain, c'est que M. de Bismarck est depuis quelque temps vivement engagé contre les libéraux avancés, les progressistes, dans lesquels il voit les principaux adversaires de ses projets économiques et financiers sur les impôts, sur les assurances des travailleurs; il les poursuit et les fait poursuivre sous toutes les formes, par tous les moyens. Il n'y a que quelques jours, son fils, le comte Guillaume de Bismarck, prononçait dans une réunion de conservateurs un discours des plus violens contre les libéraux. Pour le mo-

ment, aux yeux du chancelier, les progressistes sont les ennemis de l'empire, de l'unité allemande, de la dynastie des Hohenzollern! Ce sont, en un mot, des républicains déguisés, auxquels il a déclaré une guerre à outrance et dont il verrait par conséquent avec joie la défaite électorale.

Est-ce à dire que le chancelier soit disposé à s'allier avec les ultramontains qui viennent de triompher en Bavière, avec le centre catholique du parlement, et à payer cette alliance de toutes les concessions qu'on lui demandera? M. de Bismarck, on le sait bien, a ses procédés parlementaires à lui; il se sert des partis, il ne les sert pas. Il a été autrefois en guerre avec les ultramontains, il est aujourd'hui en guerre avec les progressistes. Il change de tactique et d'alliés selon les circonstances, et dans ces derniers mois il n'a pas caché que, si le parlement ne répondait pas à ses vues, il le dissoudrait. A la vérité, cela limite un peu la signification et la portée des prochaines élections; il est bien clair que, quel que soit le résultat du scrutin, la volonté du chancelier reste une puissance avec laquelle tous les partis allemands sont encore réduits à compter.

La Russie, après la période assez sombre qu'elle vient de traverser depuis quelques mois, après les incidens sinistres et les manifestations menaçantes qui ont accompagné le changement de règne, la Russie est-elle près de rentrer dans une phase plus calme ou moins troublée? Assurément le nouveau règne a commencé sous les plus pénibles auspices, au milieu des difficultés les plus graves, en présence d'un danger permanent d'explosions révolutionnaires et de nouveaux attentats. On dirait aujourd'hui qu'il y a un certain apaisement, que le péril du moins a cessé d'être aussi pressant et aussi immédiat qu'il a pu le paraître un instant, dans les premiers jours où la vie des souverains semblait à peine en sûreté dans les palais impériaux. La situation de la Russie n'a cependant pas cessé d'être grave et obscure, surtout pleine d'incohérences. Le travail révolutionnaire peut être moins visible, il n'est point interrompu; d'un autre côté, on a pu récemment entrevoir l'état moral de certaines provinces par les désordres et les violences qui ont éclaté contre les juifs. Tout semble devenir difficile en Russie, et les changemens accomplis dans le gouvernement depuis l'arrivée de l'empereur Alexandre III au trône ne révèlent pas une politique bien précise, bien réfléchie, bien sûre d'elle-même. Ce sont de petites révolutions de personnel. Le comte Loris Mélikof, qui avait acquis une certaine popularité, s'est éclipsé le premier; il a été suivi par le ministre des finances, et le général Milutine, depuis longtemps ministre de la guerre, a demandé à son tour à se retirer. Ces jours derniers, le grand-duc Constantin a été « relevé » de ses fonctions de président du conseil de l'empire et de commandant de la flotte, pour être remplacé par un frère de l'empereur. Le changement le plus significatif est l'avène-

ment du général Ignatief au ministère de l'intérieur. Le général Ignatief est un homme d'esprit, fin, habile, profondément Russe, qui paraît se flatter de populariser le nouveau règne par une politique d'alliance avec les masses. Ce n'est là peut-être qu'un dernier expédient de l'autocratie menacée et à bout de ressources.

C'est un phénomène à constater. A travers les mouvemens du monde, depuis trente ou quarante ans, les systèmes constitutionnels, plus ou moins libéraux, ont fait des progrès, de tels progrès qu'il ne reste plus en Europe que quelques pays comme la Russie où l'absolutisme soit encore la loi reconnue, et que les états nouveaux s'efforcent de se donner des gouvernemens pondérés. Ces systèmes pénètrent jusqu'en Orient, jusque dans ces jeunes principautés indépendantes qui naissent de la décomposition ou de la transformation de l'empire ottoman. Il est vrai que pour ces nouveaux états ce n'est là encore qu'une expérience singulièrement confuse, contrariée par des traditions d'anarchie locale, et que ces premiers essais d'institutions libres aboutissent parfois à d'étranges résultats. La Bulgarie en est une preuve avec cette crise récente qui s'est produite par un acte d'autorité souveraine du prince Alexandre, qui vient de se dénouer par le vote d'une sorte de septennat déguisant à peine une dictature temporaire. Il n'y a que deux ou trois ans que la Bulgarie a été organisée en principauté autonome dans la région des Balkans entre la Turquie, la Roumanie et la Serbie. Elle a reçu en naissant les institutions les plus libérales, un régime parlementaire complet avec une assemblée unique à peu près omnipotente et un prince lié par toutes les fictions constitutionnelles. Malheureusement, en lui donnant l'indépendance et la liberté, on n'a pu ni lui donner les mœurs de son état nouveau, ni effacer du premier coup les traces d'un long asservissement; on n'a pas pu créer instantanément une classe politique dans un pays où la masse sort à peine d'une oppression séculaire, où il n'y a ni une aristocratie exerçant une influence traditionnelle et formée aux affaires ni une bourgeoisie élevée par le travail et l'industrie. On n'a réussi qu'à ouvrir une arène où se sont précipités quelques chefs ambitieux et hardis qui ont formé bientôt une sorte d'oligarchie parlementaire peu nombreuse, impatiente de pouvoir, dominant à la fois l'assemblée et le chef de l'état. On a eu sous le nom, sous l'apparence du régime parlementaire, un gouvernement avec des ministres improvisés, inconnus la veille, M. Zankov, M. Karavelov, agitateurs suffisamment intelligens, fort inexpérimentés, assez habiles pour conquérir à peu de frais une certaine popularité, pour s'assurer une sorte de domination sans trop se préoccuper des intérêts sérieux et pratiques d'un pays où tout était à faire. C'est justement de cette situation qu'est né il y a peu de temps cet acte d'autorité du prince Alexandre se décidant à congédier des ministres compromettans, à dissoudre l'ancienne assemblée et à en appeler au pays, à une assemblée

nouvelle pour se faire donner des pouvoirs plus étendus. C'était, si l'on veut, de la part du prince bulgare, une façon de coup d'état, une manière de s'affranchir d'une oligarchie un peu oppressive, — et jusqu'ici du moins il semble avoir réussi.

Tout ne s'est point passé, il est vrai, sans difficulté et sans quelques violences. Jeune encore, peu expérimenté lui-même dans le gouvernement, étranger de naissance et d'esprit dans un pays où fermentent d'ardentes passions de race et de religion, le prince Alexandre semblait s'être engagé dans une aventure passablement risquée. Il n'avait guère auprès de lui, comme conseiller sérieux, que son ministre de la guerre, le général Ehrenroth, militaire russe ou finlandais d'origine, homme de caractère solide, qui paraît avoir été le principal instigateur de la récente tentative. Le prince, au moment où il accomplissait avec le général Ehrenroth ce qu'on appellera son coup d'état ou son coup de tête, ne savait pas encore jusqu'à quel point il serait soutenu par les masses dans les élections, et, dans tous les cas, pour l'instant il avait contre lui les agitateurs, les radicaux, les ministres disgraciés et irrités de perdre le pouvoir. Ces chefs de parti, tout-puissans la veille dans l'assemblée, se flattaient visiblement encore de rallier la masse du peuple et même peut-être de trouver un appui parmi quelques-uns des gouvernemens européens qui ont concouru à la formation, à l'organisation de la principauté. Ils n'ont rien négligé pour enflammer les passions publiques contre le prince en le représentant comme un agent de despotisme étranger, comme un instrument de l'Allemagne et de l'Autriche, et un moment ils ont cru pouvoir compter sur la faveur de la Russie; ils se sont fait cette illusion! L'un d'eux, M. Zankov, s'est même adressé au comte Ignatief, aujourd'hui ministre de l'intérieur à Saint-Pétersbourg, jadis grand protecteur de la nationalité bulgare. L'objet évident de cette tactique était de faire croire aux Bulgares que les chefs de l'opposition avaient pour eux la nation et le gouvernement russes. Tous les moyens ont été employés pour exalter les passions populaires, et par le fait l'excitation qui s'est produite a été assez vive pour que sur certains points de la Bulgarie, à Gabrova, à Rahova, à Nicopolis, des collisions violentes, même sanglantes, aient éclaté; mais ces désordres ont été promptement réprimés, et, d'un autre côté, la dernière illusion des chefs de l'agitation bulgare n'a pas tardé à être dissipée par la réponse du général Ignatief aux télégrammes pressans qui lui avaient été adressés. La Russie n'a pas caché qu'elle n'entendait pas se mêler pour le moment des affaires intérieures de la Bulgarie. Ses sympathies sont bien plutôt pour le prince Alexandre. La Russie n'est point elle-même dans des conditions assez rassurantes pour protéger ou encourager les révolutionnaires des autres pays, pour se faire l'alliée des ambitions slaves qui rêvent de nouveaux bouleversemens en Orient.

Au demeurant, cette crise bulgare est restée un simple incident. Elle a été plus bruyante, plus tumultueuse que sérieusement menaçante. Ces élections semi-plébiscitaires, décrétées dans une pensée de réforme constitutionnelle, ont fini par s'accomplir plus paisiblement qu'on ne l'avait cru un instant. Elles n'ont pas sans doute entièrement évincé les chefs de l'opposition M. Zankov, M. Karavelov et quelques autres, qui ont été élus dans quelques villes, à Kustendje, à Tirnova, à Orkhanié; dans leur ensemble, elles ont été favorables aux candidats du gouvernement, et sur plus d'un point elles ont eu un caractère bizarre, presque naïf, propre à donner une singulière idée des mœurs électorales du pays. Il y a des districts où les électeurs ont choisi pour les représenter tout simplement l'empereur Alexandre III de Russie; il y en a d'autres où ils ont voté pour le prince Alexandre en prétendant qu'ils n'avaient pas besoin de députés. Tout compte fait, l'immense majorité s'est trouvée absolument dévouée à la politique du coup d'état, et la réunion de l'assemblée nouvelle n'a pas laissé elle-même d'offrir un spectacle curieux, pittoresque. Elle a eu lieu il n'y a que peu de jours à Sistova, dans un édifice en bois où les nouveaux représentans bulgares se sont trouvés rassemblés devant le prince entouré des agens européens venus tout exprès de Sofia. La plupart de ces députés étaient des paysans au visage bruni, au costume national. La première question qu'ils avaient à résoudre était celle de savoir s'ils entendaient conférer au prince les pouvoirs extraordinaires qu'il avait demandés. Ils ont tout accordé; ils étaient arrivés avec des drapeaux portant cette inscription : « Le peuple bulgare, prince, a les yeux sur toi!.. Notre bonheur dépend de l'union avec toi! » Tout a été sanctionné d'une voix unanime sans discussion, après quoi l'assemblée s'est retirée, tandis que, sur un autel improvisé dans des jardins, un prêtre chantait un *Te Deum*. La prince Alexandre s'est ainsi trouvé investi par le vote populaire d'une sorte de dictature pour sept ans. Il a aussitôt nommé un ministère et il a adressé au peuple bulgare une proclamation pleine de promesses. Le prince Alexandre a certainement assumé une tâche épineuse. Il va avoir de terribles difficultés à vaincre dans un pays où tout est à faire et où la première condition est de trouver des coopérateurs sérieux, suffisamment capables, préoccupés des vrais intérêts de la principauté nouvelle. Il s'agit de savoir si, pour cette Bulgarie née du traité de Berlin, c'est une ère d'organisation et de prospérité qui s'ouvre ou si ce n'est qu'une révolution de plus sous la forme d'un coup d'état, le commencement de crises nouvelles dans ces affaires d'Orient, avec lesquelles l'Europe n'en a jamais fini, même quand elle croit en être arrivée, comme aujourd'hui, à clore cette autre interminable question des frontières de la Grèce.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE

La situation du marché financier de Paris s'est peu modifiée pendant la seconde quinzaine de juillet. La plupart des spéculateurs sont partis, et les transactions ont été plus limitées encore, s'il est possible, que dans les deux premières semaines du mois. Aussi ne saurait-on attacher aucune signification aux oscillations des cours, le défaut de contre-partie permettant aux plus minimes affaires de provoquer sur la cote des variations d'une certaine étendue.

La liquidation du 15 juillet a été à peu près aussi dure pour les acheteurs que les précédentes, et les réalisations ont continué à se produire. Mais, sur un marché à peu près désert, il était impossible de procéder à un allégement sérieux et effectif des positions, et il n'est que trop certain que les ventes auxquelles a été due la réaction assez vive qui a suivi la liquidation ont porté sur des chiffres trop insignifians pour dégager la place dans une proportion sensible.

On en peut dire autant des achats qui ont relevé les cours pendant la dernière semaine. Il a suffi, pour déterminer ce nouveau courant, de quelques demandes tombant dans le vide, personne ne s'avisant encore de vendre à découvert. D'ailleurs la bourse de samedi a montré combien était fragile le résultat obtenu par ces achats. En moins d'une heure, les rentes françaises ont reperdu l'avance qu'on leur avait fait gagner en huit jours. Les seuls intérêts engagés dans cette lutte insignifiante étaient ceux de quelques spéculateurs échelliers, dont les combinaisons pouvaient être dérangées par une hausse de quelques centimes sur le 5 pour 100.

Les événemens d'Algérie et de Tunisie ont cessé de préoccuper le monde financier; la clôture de la session et la fixation au 21 août de la date des élections générales n'ont pu l'émouvoir. Aucune considération d'ordre politique n'a pesé sur les cours. Peut-être cherchera-t-on en août à escompter, dans un sens ou dans l'autre, le résultat des élections; ces efforts rendraient au marché pour quelques jours une animation factice. L'activité véritable ne renaîtra qu'à la fin de septembre, lorsque la composition et les tendances de la nouvelle chambre pourront indiquer suffisamment dans quelles voies le pays va se trouver engagé.

Il s'agit pour l'instant de traverser sans encombre une période d'expectative et de maintenir les positions à la hausse au meilleur compte possible. Le marché ne se réveille donc de sa torpeur qu'à l'approche de chaque liquidation. On espère cette fois que le pas sera assez aisément franchi. Non pas que les engagemens de la spéculation aient diminué d'importance, — nous avons dit tout à l'heure qu'il n'y avait aucune illusion à se faire à cet égard, — mais l'argent sera, selon toute vraisemblance, un peu plus abondant. A la veille de la mise en paiement des coupons de juillet, les fonds destinés à y faire face étaient enlevés à la place. Ils sont maintenant rentrés dans le grand courant de la spéculation et vont accroître fin juillet le montant général des disponibilités.

On sait que la spéculation compte pour s'alléger sur le concours que lui apportent ou doivent lui apporter chaque semestre les capitaux provenant du paiement des coupons. Ce concours peut être donné sous une double forme; ou bien les fonds devenus disponibles viennent augmenter la masse des capitaux reporteurs, ce qui amène une légère détente dans le prix des reports et aide la spéculation à porter son fardeau; ou bien ces fonds sont employés en achats de valeurs sur le marché au comptant. Si ces achats prennent une certaine extension, les haussiers à terme commencent à s'alléger. Inutile de dire que la spéculation préfère de beaucoup que le concours des capitaux s'exerce sous cette dernière forme.

Jusqu'ici il ne paraît pas que les achats de l'épargne aient atteint des proportions telles que la spéculation puisse procéder à un reclassement partiel des titres. On ne peut nier toutefois qu'ils aient déjà amené ce résultat d'élever sensiblement les cours des rentes au comptant au-dessus des cours cotés à terme. C'est là du moins un bon symptôme.

Ajoutons que les nouvelles financières du dehors sont généralement bonnes, que la liquidation qui vient de se terminer à Londres a été très facile, et que la fermeté reste le trait dominant sur les places allemandes. Si les remplois de fonds n'ont pas été plus nombreux jusqu'ici et n'ont pas exercé une influence plus directe sur la tenue des cours, il faut songer que des versemens d'une grande importance venaient à échéance en juillet, notamment sur le dernier emprunt national, et qu'une grande partie des fonds rendus disponibles était ainsi affectée à l'avance à une destination déterminée.

L'emprunt national, sur lequel le troisième versement vient d'être effectué, est encore tout entier entre les mains de la spéculation. Le classement n'avance pas, et cependant les petits capitaux auraient tout avantage à se reporter sur ce type de rente, puisque l'écart normal qui devrait exister entre le cours de la rente amortissable et celui du 3 pour 100 ordinaire a presque complètement disparu.

L'emprunt italien a eu tout le succès qu'il pouvait obtenir dans les conditions particulièrement défavorables qui ont entouré la réalisation de cette grande opération. Les souscriptions ont été assez importantes en Italie et en Angleterre, peu nombreuses en France. Il faut maintenant repasser le stock au vrai public. Un syndicat s'est formé à cet effet, et déjà l'italien a été relevé au-dessus du cours de 90. Quant aux conséquences que l'opération peut entraîner en ce qui concerne le marché monétaire, elles ne semblent pas devoir susciter de sérieuses inquiétudes. Déjà des sommes assez importantes ont été prises en or à la Banque d'Angleterre, sans que cet établissement ait eu à adopter aucune mesure préventive. Les maisons anglaises, de premier rang, avec lesquelles a traité M. Magliani, seront assez puissantes pour fournir à l'Italie l'or et l'argent dont elle avait besoin, sans que le marché de l'escompte à Paris et à Londres en éprouve une profonde perturbation. Il est fort heureux, au surplus, dans les circonstances actuelles, d'avoir à constater que, les récoltes étant bonnes en Europe et ordinaires aux États-Unis, nous n'aurons probablement pas d'or à expédier cet automne en Amérique.

L'encaisse métallique de la Banque de France n'a pas, en effet, subi les diminutions que l'on attendait. Le stock d'or s'est au contraire légèrement accru cette quinzaine, fait d'autant plus remarquable que le ministre des finances a donné l'ordre aux agens du trésor de ne plus verser intégralement aux caisses de la Banque tout l'or qu'ils recevaient. Ce drainage opéré en temps opportun avait produit d'utiles effets en prévenant une élévation du taux de l'escompte. Les chiffres atteints par les importations de métaux précieux en France depuis le commencement de l'année font espérer qu'il ne sera plus nécessaire jusqu'à la fin de l'exercice courant de recourir à cette mesure.

Les actions du Crédit foncier ont eu un marché très agité et ont perdu finalement le cours de 1,700 francs sur la nouvelle de l'ajournement, par le conseil d'état, de toute décision relative à l'augmentation du capital de cet établissement. Voici ce qui s'est passé au sujet de cet ajournement, qui a donné lieu à des interprétations contradictoires. Le Crédit foncier demandait à créer 140,000 actions nouvelles libérées de 250 francs à l'aide des réserves disponibles; 130,000 titres seraient donnés aux actionnaires à raison d'une action nouvelle pour deux anciennes, et 10,000 titres seraient vendus à la Bourse avec une forte prime destinée à reconstituer une réserve nouvelle ou un bénéfice distribuable. La demande a été transmise au conseil d'état par le ministre des finances sans que celui-ci ait manifesté d'aucune sorte le désir de la voir agréée. Les sections des finances et du commerce ont émis un avis favorable à la partie de la demande qui a trait à la création de 130,000 titres nouveaux; mais elles ont repoussé l'autre partie concer-

nant les 10,000 titres à vendre en Bourse. Le conseil d'état a simplement renvoyé sa décision à huitaine. Ce renvoi équivaut à une condamnation du projet dans sa forme actuelle, et le Crédit foncier va être obligé de soumettre d'autres propositions à ses actionnaires.

Les actions des autres établissemens de crédit ont donné lieu à fort peu de transactions. Si les affaires reprenaient quelque activité, les achats se porteraient de nouveau sur des titres comme ceux de la Banque de Paris, de la Banque d'Escompte, de la Société Générale, qui ne sont pas aux prix que justifieraient l'importance et le nombre des affaires dans lesquelles sont intéressées ces sociétés.

L'Union Générale s'est maintenue au-dessus de 1,400 francs. La Banque des pays autrichiens a commencé, avec l'autorisation du gouvernement hongrois, les études de la ligne de Pesth à Vienne par Komorn, destinée à continuer la ligne de Pesth-Semlin-Belgrade-Salonique. Le même établissement a réussi à fusionner diverses sociétés de mines et de hauts fourneaux de la Styrie en une seule compagnie sous la dénomination de Société minière et métallurgique des Alpes autrichiennes, au capital de 25 millions. La Banque des pays hongrois a été admise à la cote officielle.

Les valeurs ottomanes, d'abord assez lourdes, se sont ensuite relevées. L'union des créanciers de la Turquie est un fait accompli, et MM. Valfrey et Bourke, ainsi que les autres délégués qui pourront leur être adjoints, traiteront à Constantinople, au nom de l'unanimité des porteurs de titres. Il y a dans ce fait et dans l'intérêt évident de la Porte à conclure un arrangement équitable dont elle sera la première à tirer de grands avantages, des élemens incontestables de succès pour la tentative de réorganisation financière qui va être faite sur les rives du Bosphore.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

LE

MUSÉE DE SAINT-GERMAIN

Les Parisiens sont bien heureux : non-seulement il leur est fort aisé de s'amuser quand ils le souhaitent, mais ils ont aussi toute sorte de facilités pour s'instruire. Aux esprits sérieux, réfléchis, laborieux, qui veulent pénétrer au fond des choses, la Bibliothèque nationale ouvre ses trésors ; ils y trouvent les manuscrits les plus précieux et les livres les plus rares : c'est le paradis des savans. Les autres, qui sont, hélas ! les plus nombreux, ceux qui veulent savoir quelque chose sans prendre trop de peine, ou qui ne peuvent donner que peu de temps à l'étude, ayant dirigé leur vie d'un autre côté, ont peut-être plus de chance encore. Il n'y a pas de ville où l'on puisse apprendre plus vite qu'à Paris, avec moins d'efforts, presque sans qu'on s'en doute. Les distractions même y sont instructives. Si l'on veut visiter en quelques heures deux ou trois civilisations éteintes et s'en donner rapidement le spectacle, qu'on entre au Louvre un jour d'hiver, quand on n'a rien de mieux à faire. Une promenade dans ces longues galeries pleines de chefs-d'œuvre donnera une idée de l'Égypte, de l'Assyrie, et fera entrevoir la Grèce à des gens qui n'ont pas entendu parler d'hiéroglyphes ou de cunéiformes et qui ne liront jamais Homère ni Sophocle.

Il est assez singulier que nous ayons jusqu'ici moins bien traité l'histoire nationale que celle des sociétés antiques. Ce fut sans doute une heureuse idée de consacrer le château de Versailles « à toutes les gloires de la France. » Mais, d'après le plan même qu'on s'était

imposé, notre histoire n'y est figurée que par des statues e tableaux; on n'y voit pas ces mille détails d'habitations, d'armes, de vêtemens, etc., qui remettent si clairement le passé sous les yeux du public. On a essayé de le faire, d'une façon fort incomplète, pour le moyen âge et la renaissance, au musée de Cluny; mais les temps antérieurs au moyen âge, l'époque gauloise et gallo-romaine, ont été jusqu'ici tout à fait négligés. Il importait cependant que cette période lointaine de notre histoire ne fût pas entièrement ignorée, et il n'était pas sans intérêt de mettre les Français d'aujourd'hui en communication avec leurs plus anciens aïeux, auxquels ils ressemblent plus qu'ils ne le croient. On y songea sérieusement pour la première fois il y a une vingtaine d'années. A ce moment, César était fort à la mode; l'engoûment qu'on ressentait pour lui profita aux Gaulois ses ennemis. Le nom de Vercingétorix, oublié depuis dix-neuf siècles, fut remis en faveur, et on lui éleva une statue sur les hauteurs d'Alise. Ce qui valait encore mieux, on chercha quelque moyen de rappeler à des descendans trop distraits le souvenir d'ancêtres auxquels ils ne songeaient plus guère. Précisément on restaurait alors à grands frais le château de Saint-Germain, qui tombait en ruines, et l'on se demandait ce qu'on en pourrait faire quand il serait réparé. Après quelques hésitations, on se décida à y installer un musée gallo-romain. Mais ce n'était rien d'avoir décrété la fondation du musée, il fallait savoir ce qu'on y mettrait et de quelle manière on parviendrait à remplir ces grandes salles vides. On tâtonna jusqu'au jour où M. Alexandre Bertrand fut mis à la tête de l'entreprise. Il était impossible de faire un choix plus heureux. Le nouveau directeur se consacra tout entier à la tâche qu'on lui confiait, et l'on peut dire que le musée est son œuvre. Depuis plus de quinze ans, il suit de loin toutes les fouilles qui s'exécutent, et lorsqu'il sort du sol quelque monument qui intéresse notre histoire, il essaie de lui faire prendre la route de Saint-Germain. Ceux de l'étranger, quand ils peuvent servir à faire comprendre les nôtres, sont reproduits par de fidèles moulages. On se contente de dessiner les moins importans sur les pages blanches de meubles à volets que tout le monde peut consulter. C'est ainsi que peu à peu des richesses de toute sorte se sont amassées dans ces vastes salles; et ce qui est plus remarquable encore que leur nombre, c'est la façon habile et savante dont on les a disposées. Elles figurent chacune à leur rang, classées d'après un ordre logique et rigoureux qui fait qu'elles s'éclairent l'une l'autre, qu'elles expliquent ce qu'on ne comprenait pas quand elles étaient isolées, et conduisent comme par la main de siècle en siècle pendant ces âges obscurs où s'est formée la France. Quoiqu'il reste encore beaucoup de lacunes à combler, bien

des vides à remplir, le plus fort est fait. On peut dire que le musée des antiquités nationales existe, et que celui qui parcourt les quinze ou vingt salles dont il se compose fait une revue rapide et complète de notre ancienne histoire depuis les temps les plus reculés jusqu'au commencement du moyen âge.

I.

Où commence véritablement l'histoire de France? — Il y a cinquante ans, on n'aurait pas été embarrassé pour répondre à cette question. La Gaule n'existait alors pour un historien qu'à partir du moment où elle entrait en lutte avec Rome. Au-delà de ce que César raconte des Gaulois, nos aïeux, on ne savait rien, on ne voulait rien savoir; c'était la nuit, et personne ne songeait à s'aventurer dans ces ténèbres. Nous sommes devenus plus braves ou plus curieux. Ce sera certainement une des gloires de notre époque, la plus grande peut-être, d'avoir reculé les souvenirs de l'humanité et ajouté un grand nombre de siècles à l'histoire. La philologie a commencé cette conquête du passé. Par la comparaison des langues les plus anciennes, elle est parvenue à établir la parenté des peuples qui les parlaient. Elle les a montrés d'abord réunis, puis s'isolant peu à peu les uns des autres. En rassemblant les termes qui sont communs aux divers idiomes détachés d'une même souche, elle a fait voir à quel degré de civilisation ces peuples étaient arrivés, pendant qu'ils vivaient ensemble, quel genre de vie ils menaient et ce que chacun d'eux a gagné depuis qu'ils se sont séparés. C'était beaucoup; on a voulu aller plus loin. Il était probable que ces populations primitives, dont la philologie atteste l'existence, avaient laissé quelques traces de leur séjour sur ce sol qu'elles occupèrent si longtemps. A force d'investigations patientes, on a fini par les trouver, et pour réunir, pour interpréter, pour faire comprendre ce qui reste de ces temps obscurs, une science nouvelle s'est formée, l'archéologie préhistorique. Ces débris qu'elle recueille, qu'elle classe sont souvent fort misérables; ils consistent en pierres grossièrement travaillées, en ossemens, en détritus informes, et l'on comprend que les amis de l'archéologie classique, qui passent leur vie à étudier des fragmens de statues ou de bas-reliefs admirables, soient disposés à plaindre les pauvres chercheurs de vieux cailloux, leurs humbles confrères, et à se moquer d'eux. Ils ont tort de rire : ces chercheurs de cailloux peuvent faire une œuvre ingrate; il est certain qu'ils ne font pas une œuvre inutile.

L'archéologie préhistorique date à peine chez nous d'une trentaine d'années; c'est donc une science très jeune et encore fort peu expérimentée. Comme tout ce qui débute avec un certain éclat, elle

a été l'objet d'engoûmens irréfléchis et de violentes attaques. Il faut avouer que quelques-uns des reproches qu'on lui adresse sont fondés : elle a voulu souvent marcher trop vite et tirer des conséquences trop générales de quelques découvertes imparfaitement étudiées. Elle a été possédée de la manie de faire du premier coup une science complète et s'est pressée de créer des divisions et des subdivisions dans cette vieille histoire dont on ne sait presque rien : ces âges de la pierre brute et de la pierre polie, du bronze, du fer, par lesquels ont passé certains peuples, sont devenus comme des périodes géologiques qu'on applique, ou plutôt qu'on impose à tous les peuples du monde. « Il peut y avoir en géologie, dit très bien M. Al. Bertrand, une loi immuable pour la succession des terrains de toute l'écorce du globe, terrains primaires, secondaires, tertiaires et quaternaires ; il n'existe point de loi semblable applicable aux agglomérations humaines, à la succession des couches de la civilisation. Assurer que toutes les races ont passé nécessairement par les mêmes phases de développement et parcouru toute la série des états sociaux que la théorie veut leur imposer, serait une très grave erreur. » Malheureusement, cette erreur a été souvent commise. De plus, on a prétendu établir des élémens de chronologie dans une antiquité où il n'est pas possible de mesurer le temps. Après l'avoir divisée en différens âges, on a séparé entre eux ces âges divers par des milliers d'années, entassant les siècles à plaisir dans un intérêt de polémique religieuse, ou simplement pour accroître l'importance des résultats auxquels on arrivait. Il est naturel que toutes ces témérités aient rendu les gens sages un peu défians. Mais il ne faut pas non plus aller trop loin. Tout en se tenant en garde contre les généralisations prématurées des faiseurs de systèmes, il est impossible de nier ce que nous devons à l'archéologie préhistorique. C'est jusqu'ici dans le nord de l'Europe qu'elle a fait le plus de progrès. Un des maîtres de la science nouvelle, l'illustre Danois, M. Worsaae, a fait justement remarquer qu'il était naturel que, dans un pays où les lueurs de l'histoire sont si tardives et si faibles, on éprouvât le besoin de s'éclairer par d'autres moyens. « Ce que les côtes de la Méditerranée, dit-il, avaient été pour l'archéologie classique, le rives du Kattégat et de la Baltique devaient l'être, à un moindre degré, pour l'archéologie préhistorique en général. » C'est là qu'on s'est occupé d'abord de fouiller les innombrables *tumuli* qui couvrent le sol, qu'on a soigneusement étudié les pierres debout, les pierres runiques et les autres monumens de ce passé mystérieux. C'est là qu'on a réuni les premières collections d'objets trouvés dans ces monumens. Les musées d'antiquités nationales de Stockholm, de Copenhague, ont

été quelque temps les seuls et sont restés les plus riches et les plus beaux qu'il y ait en Europe.

C'est sur ce modèle qu'on a formé celui de Saint-Germain, et il commence à être digne de ses aînés. Les plus vieilles périodes de notre histoire y sont représentées avec une abondance qui laisse peu de chose à désirer. Cette partie, dans le musée, me paraît la plus complète de toutes. La première salle où l'on entre est tapissée par la belle carte de la Gaule d'Erhard, où les reliefs des montagnes, les creux des vallées sont dessinés d'une façon si nette qu'on peut par avance, en la regardant, avoir quelque idée de ce que sera notre histoire primitive. On y voit les routes que suivront nécessairement les peuples pour pénétrer dans notre pays, et ce qui deviendra chez nous le grand chemin de toutes les invasions. Les premières vitrines contiennent ce qu'on a trouvé de plus ancien dans le sol gaulois : ce sont surtout des silex taillés à grand éclat et très imparfaitement appointés. Ils remontent au début de l'époque quaternaire; on les a rencontrés dans des terrains d'alluvion, principalement le long des rives de la Somme. Ils servaient d'armes à l'homme de ce temps contre les animaux gigantesques qui peuplaient encore la terre. Rien de plus pauvre, de plus grossier, et voilà cependant le commencement de notre industrie ! Quelques vitrines plus loin, le progrès déjà se manifeste et le travail devient un peu moins imparfait. Nous avons là ce qu'on a trouvé dans les cavernes qu'on a pu jusqu'ici explorer. Les cavernes, comme on sait, furent une des demeures de l'homme à ses premiers jours. Il est à remarquer que le souvenir de cette époque lointaine ne s'était pas tout à fait effacé plus tard de la mémoire et que les premiers historiens des temps civilisés ont quelquefois mentionné cette façon de vivre des âges barbares. Pline prétend savoir le nom des deux Grecs qui inventèrent l'art de cuire les briques et d'en faire des maisons. « Avant eux, ajoute-t-il, c'étaient les cavernes qui servaient aux hommes d'habitation. » Diodore confirme ce témoignage, et Strabon prétend que, de son temps encore, il y avait en Sardaigne des populations qui vivaient dans les grottes. Celles qui occupaient les cavernes de la Gaule laissaient s'amonceler dans leurs habitations, avec les restes de leurs repas, les fragmens d'ustensiles ou d'armes dont elles se servaient. Ces débris, mêlés à la cendre du foyer, formaient des strates noirâtres, dont on conserve un spécimen curieux au musée de Saint-Germain. Dans ces strates on retrouve les ossemens des animaux que les hommes d'alors tuaient pour les manger ou qu'ils avaient à leur service; ce sont quelques-uns de ceux dont nous tirons tant de profit, comme le cheval, et avec eux, le renne, la providence des Lapons d'aujourd'hui, qui devait l'être aussi de ces

premiers habitans de la Gaule, le renne, qui semble fuir devant la civilisation et dont les gens du Nord disent qu'il ne peut pas vivre où la vache a brouté. Parmi les découvertes qu'on a faites dans les cavernes, il y en a une qui a beaucoup surpris. Sur quelques-uns des instrumens primitifs, en bois ou en os, qu'on y rencontre en si grand nombre, on a remarqué quelques lignes tracées par les hommes de cette époque et qui représentent les animaux qui leur étaient familiers; on n'a pas de peine à y reconnaître des rennes, des aurochs, de bouquetins. Regardez, au musée de Saint-Germain, le moulage qui a été fait avec tant de soin du célèbre renne de Thaïngen : c'est une petite image gravée au trait, sur un morceau de bois, qui a été trouvée, en 1874, près de Schaffhouse, en Suisse. L'animal, qui se promène en broutant, la tête légèrement inclinée vers la terre, est reproduit avec une merveilleuse fidélité. Les connaisseurs assurent qu'un naturaliste seul, ou un homme toujours en présence d'un renne, en a pu rendre avec cette expression les allures et les formes (1). Cette habileté de main, cette sûreté d'exécution paraissent fort extraordinaires quand on songe au temps où l'image a été tracée. Ainsi des sauvages, qui vivaient dans des grottes, pêle-mêle avec leurs animaux domestiques, qui couchaient à côté de leurs ordures entassées, combien de siècles avant notre ère, Dieu le sait! avaient senti s'éveiller en eux quelques instincts confus d'artistes. Ce qui ajoute à notre surprise, c'est que ces instincts ne paraissent pas s'être développés dans l'âge suivant. L'époque qui va venir après celle où l'homme vivait dans les cavernes sera beaucoup plus civilisée; mais l'homme, en devenant moins barbare, semble avoir perdu le secret de tracer sur les outils dont il se sert les contours et la forme des animaux qui l'entourent. Ses ustensiles sont plus commodes, ses armes plus redoutables et mieux travaillées; il fabrique pour son usage des vases de terre, il dresse de grandes pierres pour clore sa demeure ou son tombeau; mais sur ces pierres ou ces vases on n'a encore retrouvé aucune image d'hommes ou d'animal. Il ne sait plus y graver que des lignes qui se correspondent ou qui se fuient, des combinaisons régulières ou des méandres capricieux, qui sont de purs ornemens et ne reproduisent rien de réel. Nous voyons donc ici à un progrès manifeste se mêler une sorte de décadence.

Il me semble qu'on peut tirer de ce fait singulier quelques con-

(1) « Les figures d'animaux sculptées sur ces objets, dit M. Worsaae (*Colonisation de la Russie*), sont d'une conception et d'un dessin qui peuvent exciter la surprise; mais, d'autre part, elles rappellent d'une façon frappante de semblables sculptures en os, faites de nos jours chez certaines tribus d'Esquimaux qui peuvent, à différens égards, être comparées aux antiques populations de la période du renne. »

séquences qui ne sont pas sans intérêt. Il permet peut-être de répondre à une question que se posent ceux qui étudient ou qui essaient de deviner l'histoire de ces temps reculés. Ils remarquent qu'à certains momens les habitudes paraissent changer et qu'une façon de vivre en remplace une autre : l'homme, par exemple, quitte les cavernes pour construire des cabanes; puis il les groupe entre elles pour en faire des villages. Ses vêtemens, ses armes, ses ustensiles changent de forme; il modifie la manière dont il enterre ses morts et dont il honore ses dieux. Ces changemens sont visibles, mais les causes qui les amènent restent obscures; il y a deux manières de les expliquer entre lesquelles la science hésite. Se sont-ils produits peu à peu ou par de brusques secousses? Faut-il croire que les populations anciennes se civilisèrent elles-mêmes par un progrès lent et continu, ou que de temps en temps des populations étrangères sont arrivées dans le pays avec des usages nouveaux qu'elles ont imposés par la force aux anciens habitans? M. Al. Bertrand ne dissimule pas que cette dernière opinion lui paraît plus vraisemblable que l'autre, et il faut avouer que ce que nous venons de dire à propos des habitans des cavernes semble bien lui donner raison. Si l'on trouve chez eux quelques essais de sculpture élémentaire et un certain goût pour reproduire les formes des animaux ou même des hommes (1) qui disparaissent tout à fait à l'époque suivante, n'est-ce pas la preuve qu'il y a eu une sorte d'interruption entre les deux époques, que les anciens habitans ont été soumis, refoulés et remplacés par des populations qui n'avaient plus les mêmes aptitudes ou que les scrupules religieux éloignaient des travaux de ce genre? et, s'il en est ainsi, au lieu d'imaginer, comme on se plaît quelquefois à le faire, une sorte de progrès lent et pacifique, ne faut-il pas admettre, dans ces temps primitifs, une série d'invasions successives, et à chaque fois que l'on constate un changement important dans la façon de vivre de nos aïeux, croire qu'il a été introduit par un peuple nouveau qui a conquis l'ancien?

Mais quels étaient ces peuples et d'où venaient-ils? Voilà ce que nous désirerions bien savoir. Dans cette histoire à peine entrevue, une question qu'on résout en soulève une autre; la curiosité redouble par la peine même qu'on prend pour la satisfaire; le peu de lumière qu'on parvient à répandre sur ces ténèbres en fait mieux apercevoir l'obscurité, et le premier résultat d'une découverte qu'on

(1) M. le baron de Baye, qui a récemment fouillé cent vingt grottes dans la Champagne, a trouvé dans sept de ces grottes des sculptures faites en demi-relief sur les murailles. Ces sculptures représentent des figures humaines, probablement des femmes. Elles offrent des analogies frappantes avec les types retrouvés à Santorin et en Troade. Voyez, à ce sujet, l'article de M. A. de Barthélemy dans la *Revue critique* du 13 juin 1881.

fait est de nous montrer combien il nous en reste à faire. Le problème ici n'est pas résolu, mais on peut dire qu'il ne paraît pas insoluble. Les peuples, comme les individus gardent toujours quelque trace d'une origine commune. Le temps et la vie, qui modifient entièrement les caractères et les habitudes, ne parviennent pas à effacer chez eux tous les signes auxquels la race primitive se reconnaît. Ils ont beau être épris de nouveautés, renoncer avec une sorte de passion à leurs usages, à leurs croyances d'autrefois, ils ne peuvent pas tout détruire. Il arrive que, parmi tous ces changemens qui déconcertent la critique, un petit détail se retrouve, insignifiant en apparence, mais qui permet de rétablir la parenté des peuples entre eux et renoue le fil rompu. J'en veux citer un exemple. Tous les archéologues connaissent ce qu'on appelle « la croix gammée. » C'est une croix dont chaque bras se termine par une ligne perpendiculaire, ce qui lui donne la forme de la lettre grecque qu'on appelle *gamma* (卐). Ce signe est fort ancien, puisqu'il existe déjà chez les brahmanes. Eugène Burnouf nous dit qu'on l'appelle en sanscrit *svastika*, c'est-à-dire signe de bénédiction et de bon augure, et que le *Râmâyana* parle en un endroit de vaisseaux qui en ont été marqués pour obtenir la faveur des dieux. Quelle n'est pas notre surprise de le voir inscrit aussi sur certaines tombes de la Gaule d'une époque très reculée! Qui donc l'a porté des rives de l'Indus aux bords de l'Océan-Atlantique? Comment a-t-il pu voyager, à travers de si longs espaces, en un temps où les nations ne communiquaient guère entre elles? Ce n'est pas tout, et, après un long intervalle, nous le voyons reparaître dans les cimetières chrétiens de Rome. Les pauvres gens qui s'y sont fait enterrer n'ont pas oublié ce signe ancien et respecté, et il leur a paru propre à représenter leur foi nouvelle. C'est ainsi que se raniment de temps en temps les souvenirs du passé qui ne sont qu'assoupis quand on les croit éteints. Ils se transmettent mystérieusement, ils persistent à durer chez les diverses nations détachées d'une même souche et y conservent quelque marque de la parenté commune. Quand la science les aura tous recueillis et classés, elle connaîtra sans doute les liens qui unissaient entre eux les anciens peuples, elle pourra savoir à quel groupe chacun d'eux appartenait, d'où ils sont partis et par quels chemins ils ont passé pour arriver chez nous. Ce jour-là, l'histoire ancienne de la Gaule, si obscure pour nous, sera fort éclaircie.

II.

Nous nous sommes attaché à étudier la première salle, qui, dans son apparente uniformité, contient tant de spectacles nouveaux

pour nous. Reprenons notre promenade et menons-la un peu plus vite.

La civilisation a fait un pas dans les deux salles qui suivent : nous sommes à l'époque des monumens mégalithiques. Les grandes pierres dressées sur le sol ou posées les unes sur les autres, qu'on appelle dolmens, cromlechs, menhirs, etc., ont de bonne heure éveillé la curiosité publique. On les croyait liées au culte des druides, qu'on ne connaît guère, et auquel on est tenté de rapporter tout ce qu'on trouve de mystérieux sur le sol de la Gaule. On les appelait pierres druidiques et on les regardait comme des sanctuaires ou des autels où s'accomplissaient les actes de cette religion obscure. Aujourd'hui, tous les archéologues savent que, si quelques-uns de ces monumens, comme les allées de Carnac, étaient ce que les Bretons appellent des pierres de souvenir, destinées à rappeler la mémoire de quelque grand événement, le plus grand nombre servaient de tombeaux. Presque partout, quand on a fouillé les dolmens, on a trouvé des corps accroupis ou étendus, et autour d'eux ou dans le voisinage, des armes, des ossemens, des poteries grossières. Le musée de Saint-Germain possède un dolmen entier, qui mesure près de 12 mètres de longueur sur une largeur moyenne de 2 mètres. Il a été découvert en 1872, près du confluent de la Seine et de l'Oise. On l'a fait habilement restaurer et il est placé dans les fossés du château. Les salles contiennent des réductions de quelques autres de ces monumens au vingtième, et l'on peut voir dans les vitrines les principaux objets qu'on y a trouvés.

Les dolmens laissent deviner en quel état vivaient ceux qui les ont construits. Ils formaient déjà une société régulière et organisée, où l'autorité devait être fortement établie. Il s'y trouvait sans doute des chefs puissans et respectés, des sujets ou des esclaves obéissans. Que de temps et de peine ont été dépensés, que de gens travaillèrent à dresser ces blocs énormes avec des engins grossiers, à les couvrir d'autres pierres de même dimension, à les enterrer sous la terre amoncelée ! Des funérailles aussi coûteuses supposent que celui qui est le maître dispose de milliers de bras et que ses ordres ne souffrent pas de résistance. Comme il partageait probablement la croyance si générale chez les peuples primitifs que, même après la mort, la vie continue d'une manière obscure et imparfaite, qu'on peut éprouver quand on n'est plus les mêmes besoins que lorsqu'on existe et qu'il faut avoir le moyen de les satisfaire, il bâtissait sa tombe sur le modèle de sa maison pour y retrouver ses aises. Les Lapons, chez qui rien ne change, ont conservé des habitations construites à peu près sur le même plan que les dolmens. Elles possèdent invariablement ce long couloir qui les protège contre les visites impré-

vues et dangereuses, puis, à la fin, la chambre carrée, où tout le monde s'entasse. Le défunt, quand il était prévoyant et ne voulait pas rester seul dans sa demeure pendant toute l'éternité, faisait enterrer avec lui quelques-uns de ses serviteurs, dont on rencontre parfois les ossemens à côté de ceux de leur maître. Il tenait à avoir aussi son cheval de bataille, ses armes, ses ustensiles ordinaires. Ces armes sont encore des silex pointus, mais bien mieux travaillés qu'à l'époque précédente. Nous sommes à ce qu'on appelle l'âge de la pierre polie. Les pierres dont on fait des haches et des poignards sont souvent de matières dures, résistantes. On leur a donné la forme qu'on voulait en les frottant contre d'autres pierres plus dures encore (1). Pour les rendre si acérées, si unies, si brillantes, si exactement proportionnées, il a fallu beaucoup de temps et de peine; mais, encore une fois, nous sommes ici dans une société où le travail semble ne rien coûter. Le chef est entouré d'une nuée d'hommes qui vivent de lui et vivent pour lui; tout le monde travaille pour le satisfaire.

Devons-nous chercher à pousser nos investigations plus loin? Parviendra-t-on jamais à en savoir davantage sur les populations qui ont élevé les dolmens? M. Al. Bertrand le croit possible, et il n'a pas épargné sa peine pour nous les faire un peu mieux connaître. Il a eu l'idée de marquer sur une carte l'emplacement de tous les dolmens qui ont été signalés chez nous. Ils se trouvent presque tous dans l'ouest de la France. Si l'on tire une ligne idéale de Bruxelles à Dijon et qu'on la prolonge jusqu'à Marseille, on a la limite extrême du pays où ils sont contenus. M. Al. Bertrand a observé aussi que le plus grand nombre d'entre eux sont situés à proximité des cours d'eau et principalement sur le bord de ceux qui se jettent dans l'Océan. Il est remarquable que les rives du Rhône, de la Saône, de la Loire inférieure, qui étaient avant César les grandes artères du commerce intérieur de la Gaule, en contiennent fort peu. De tous ces faits M. Bertrand est fort tenté de conclure que les dolmens sont l'œuvre de peuples qui sont arrivés en France par mer. Il suppose qu'ils venaient des pays du Nord et qu'ils ont pénétré dans l'intérieur des terres en suivant le cours des fleuves, comme firent plus tard les pirates normands. L'hypothèse est fort séduisante, mais il faut attendre, pour nous décider à l'accepter définitivement, qu'elle ait

(1) On montre, au musée de Saint-Germain, quelques-unes de ces pierres qui ont servi à polir les autres, et qui ont été presque usées par le frottement. Parmi les silex destinés à servir de hache ou de poignard, il y en a qui n'ont pas été entièrement travaillés et dont une partie est encore engagée dans la gangue. En les regardant, nous comprenons mieux de quelle façon s'opérait le travail.

été confirmée par de nouvelles découvertes. Ce qui est sûr, c'est qu'une fois établies dans ces contrées, ces populations s'y sont longtemps maintenues; venues à une époque où l'homme ne connaissait encore que les haches ou les lances à pointes de silex, elles continuaient à bâtir leurs vastes sépultures de pierre quand commençait à luire sur le monde l'aurore d'une nouvelle civilisation. Dans les dolmens les plus récens on a trouvé du bronze et même, quoique très rarement du fer.

Si nous n'avions que les dolmens, nous ne connaîtrions qu'imparfaitement cette société obscure; heureusement d'autres découvertes fort imprévues, très curieuses, nous ont conservé d'elle quelques souvenirs plus précis. En 1854, les eaux du lac de Zurich ayant beaucoup baissé laissèrent voir des pieux fortement enfoncés dans le sol, entre lesquels on remarquait un amas de débris de toute sorte. On conjectura vite que ces pilotis avaient porté des cabanes et que ces cabanes formaient des villages bâtis sur les eaux. Ces habitations lacustres n'étaient pas inconnues de l'antiquité; dans un passage célèbre, Hérodote les décrit nettement. Il dit en parlant des Pœoniens du lac Prasias : « Voici comment leurs demeures sont construites : sur des pieux élevés qui plongent dans le lac on a posé des planches jointes ensemble; un pont étroit est le seul passage qui y conduise. Les habitans plantaient autrefois ces pilotis à frais communs; mais, dans la suite, il fut réglé qu'on en apporterait trois du mont Orbelus à chaque femme que l'on épouserait : la pluralité des femmes est permise en ce pays. Ils ont chacun sur ces planches leur cabane avec une trappe bien jointe qui s'ouvre sur le lac, et dans la crainte que leurs enfans ne tombent par cette ouverture, ils les attachent par le pied avec une corde. En place de foin, ils donnent du poisson aux chevaux et aux bêtes de somme : il est si abondant dans ce lac qu'en y descendant par la trappe un panier, on le relève peu après rempli de poissons. » En Gaule, comme en Thessalie, ce genre d'habitations parut offrir aux gens qui vivaient dans le voisinage des lacs un moyen commode de se protéger contre les surprises des bêtes et les attaques de l'ennemi. Le soir venu, quand ils avaient ôté la planche ou remisé la barque qui les reliaient au rivage, ils dormaient tranquilles. On a quelquefois même usé de ce moyen primitif sur la terre ferme quand on était dans le voisinage d'un fleuve qui pouvait inonder le pays tout d'un coup pendant la nuit, ou simplement pour se soustraire à l'humidité d'un sol fiévreux. C'est ainsi que, dans l'Italie du Nord, au-dessus de ces terrains qu'on appelle *terremare*, les anciens habitans avaient construit des villages sur pilotis dont aujourd'hui les archéologues italiens et avec eux M. Helbig, le savant secrétaire de l'Institut archéologique de

Rome, étudient avec soin les moindres débris (1); car il reste quelque chose de ces villages, qui ont disparu depuis tant de siècles : par la trappe dont parle Hérodote, les gens qui habitaient ces huttes en branchage ou en paille précipitaient dans le lac ou sur le sol les ordures de leurs cabanes et les débris de leurs repas. Ces détritus informes, la science les recueille, les analyse, les recompose, et elle y trouve de précieuses indications sur la manière dont vivaient ces anciens peuples. On peut voir au musée de Saint-Germain, dans la quatrième salle, quelques-uns des objets qu'on en a tirés. Ce sont des ossemens d'animaux, des végétaux à demi carbonisés, des graines, des fragmens de poteries, des étoffes, etc. Ces restes nous apprennent que les habitans des stations lacustres connaissaient le chien, le cheval, le porc, le mouton, la chèvre, le bœuf, c'est-à-dire les principaux animaux domestiques, et de plus le chevreuil, le daim et le cerf; qu'ils récoltaient le froment, l'orge, l'avoine et quelques-uns des fruits les plus appréciés de nos jours. Les biens qu'ils possédaient, ils étaient naturellement forcés de les défendre, et parmi ces débris de toute sorte, les fragmens d'arbres brisés ne manquent pas. Comme ces armes ressemblent tout à fait à celles qui se trouvent dans les dolmens, on en a conclu avec beaucoup de vraisemblance que les dolmens et les stations lacustres représentent la même civilisation et devaient exister à la même époque.

Nous voici venus enfin, avec la cinquième salle et les suivantes, dans la dernière période de ce monde primitif. Nous sommes à l'âge des métaux. Le bronze se rencontre déjà dans les derniers dolmens, dans les stations lacustres les plus récentes. Cependant M. Al. Bertrand ne pense pas qu'il y ait eu chez nous un âge du bronze aussi caractérisé, aussi important qu'ailleurs. Dans les pays du Nord, il s'est prolongé fort longtemps et il y a laissé des traces considérables (2). Il ne semble avoir été dans la Gaule qu'une époque de transition qui ne dura guère. Le fer y paraît presque en même temps que le bronze, et, avec le fer, nous touchons aux origines véritables de notre civilisation actuelle. Les temps préhistoriques sont finis; l'époque moderne commence.

C'est à partir de la sixième salle que nous quittons définitivement ces siècles incertains, obscurs, presque vides, et qu'on a trop souvent, pour les remplir, peuplés d'hypothèses. Si la lumière qui nous guide n'est pas encore aussi claire et aussi pleine que nous le sou-

(1) On peut lire, sur ce sujet, l'ouvrage intéressant de M. Helbig intitulé : *Die Italiker in der Poebene*. C'est le début d'une série de travaux qu'il nous promet sur l'histoire de la civilisation et de l'art dans la haute antiquité italienne.

(2) Tandis que tous les musées réunis de France et de Belgique ne possèdent pas plus de vingt-cinq épées de bronze, il y en a plus de sept cents dans celui de Copenhague.

haiterions, nous avons au moins cet avantage de nous trouver au milieu d'un peuple dont nous savons le nom avec certitude et qui a joué un grand rôle dans l'antiquité : nous sommes chez les Gaulois. D'eux à nous, la descendance est sûre; plus de ces lacunes qu'on ne sait comment combler; nous tenons en main le fil de l'histoire; il ne se cassera plus jusqu'à nos jours.

On est assez d'accord pour croire que les Gaulois sont venus de l'Orient par la vallée du Danube, et qu'ils ont dû s'arrêter quelque temps en route dans ces contrées montagneuses du centre de l'Europe qui ont fourni de métaux tout l'ancien monde. Ils étaient donc en possession du bronze et du fer, c'est-à-dire arrivés à un certain degré de civilisation, quand ils pénétrèrent chez nous; cependant ils ne devaient pas encore ressembler tout à fait au portrait que César a tracé d'eux. Lorsqu'on jette un coup d'œil sur les trois salles du musée où sont réunis les objets qui leur ont appartenu, on reconnaît que, dans les cinq ou six siècles pendant lesquels ils ont occupé le pays avant la conquête romaine, leurs lois, leurs coutumes, leur état social ont dû plus d'une fois changer. Nous ne pouvons aujourd'hui saisir la trace de ces changemens que sur ce qui nous reste d'eux, c'est-à-dire sur leurs costumes et leurs armes; mais il est facile de voir que ces armes ne sont pas toujours faites de la même façon. Au début, nous les voyons se servir de la grande et lourde épée de fer, à pointe mousse, dont parle Polybe : on en trouvera quelques-unes à Saint-Germain qui sont belles et bien travaillées. Plus tard ils préfèrent la petite épée ibérique à pointe aiguë. Leurs chefs combattaient d'abord sur des chars; cet usage, au temps de César, n'existait plus qu'en Bretagne. Ils portaient des casques étranges, de forme conique, dont on verra au musée un spécimen fort curieux. C'est celui qui a été découvert à Berru, dans le département de la Marne. Quand on l'a eu restauré, on s'est aperçu avec surprise qu'il ressemblait beaucoup aux casques des guerriers assyriens, dans les bas-reliefs de Ninive. Ceux des chefs gaulois étaient surmontés d'une couronne d'or appliquée à la main avec un soin infini. Ils avaient au cou des colliers ou *torques*, composés de pierres rares, et les agrafes ou fibules, qui accrochaient leur manteau, étaient des objets d'or d'un assez beau travail. Évidemment cette aristocratie était riche et fastueuse, et, en voyant ce qui nous reste d'elle, nous songeons à ce Luernius, roi des Arvernes, qui parcourait les campagnes sur un char plaqué d'argent massif en répandant l'or à pleines mains et autour duquel les bardes chantaient que « l'or naissait sous les pas de ses chevaux. »

C'est dans les tombes d'ordinaire qu'on découvre ces débris d'armes et de vêtemens : elles contiennent parfois des objets bien

plus précieux encore. On a trouvé dans quelques-unes des merveilles d'art et d'élégance qui ne peuvent pas venir de la Gaule, qu'on n'a pas fabriquées à Bibracte ou à Avaricum. Il faut bien, puisque les Gaulois en étaient possesseurs, qu'ils les aient prises quelque part. Nos aïeux, comme on sait, étaient d'intrépides pillards. Par les Alpes, qui ne les arrêtaient guère, ils se jetaient de temps en temps sur la Grèce et sur l'Italie. Ces contrées heureuses, pleines de temples et de palais, exerçaient un grand attrait sur eux; les temples surtout, où depuis des siècles la superstition avait entassé tant de trésors, tentaient beaucoup leur cupidité. Ils avaient la réputation d'être fort dévots, mais ils étaient encore plus avides. C'est ainsi qu'ils allèrent rendre visite à Jupiter du Capitole, et à Apollon de Delphes. Plus tard, l'orgueil national des peuples et la vanité des prêtres, qui ne voulaient pas avouer que leur dieu n'avait pas su se défendre, inventèrent de merveilleuses histoires dans lesquelles les pillards finissaient par être vaincus à leur tour et dépouillés. Il est beaucoup plus vraisemblable qu'ils revinrent chez eux avec leur riche butin. C'est ainsi que quelques-uns des objets qu'ils avaient rapportés de leur voyage se sont retrouvés dans leurs tombes. On peut voir, au musée de Saint-Germain, la reproduction très habilement faite d'un trépied qui est un des beaux ouvrages de l'art antique et dont le pareil est conservé au Vatican. Il était enfermé dans une sépulture qu'on a découverte à Dürkheim, près de Spire. Le Gaulois qui l'avait pris, tout barbare qu'il était, devait en sentir confusément la beauté, puisqu'il avait voulu le garder à ses côtés après sa mort. Une autre tombe de la même région contenait des morceaux de poterie noire avec des figures rouges. C'étaient les fragmens d'un vase qui, restauré par le directeur du musée de Mayence, le docteur Lindenschmidt, passa sous les yeux de M. de Witte, le savant du monde le plus fort sur la céramique ancienne, et celui-ci, du premier coup, en reconnut la provenance et en fixa la date. La forme du vase, le caractère du dessin, ne laissent aucun doute; il a été fabriqué en Étrurie, vers la fin du IVe siècle avant notre ère. C'est justement l'époque de la grande invasion gauloise qui prit et brûla Rome. Est-il trop téméraire de croire qu'il pouvait appartenir à quelque compagnon de Brennus, qui, pendant qu'il revenait chez lui avec l'or de Camille, l'enleva sur son passage dans quelque ville d'Étrurie? S'il en est ainsi, ce vase est le souvenir vivant de la plus brillante équipée de nos pères; c'est un témoignage de cet esprit d'aventure, une de nos passions les plus tenaces, qui nous a menés dans tant de pays, mais qui, par de tristes retours, a quelquefois mené l'étranger chez nous.

Ces divers objets remplissent trois salles (les VIe, VIIe, VIIIe), qui

comptent parmi les plus intéressantes du musée. Mais ici nous trouvons pour la première fois une lacune; les quatre qui doivent suivre ne sont pas encore installées et par conséquent ouvertes au public. Elles achèveront de nous faire connaître les Gaulois. Une d'elles contiendra la reproduction de ces *oppida*, ou camps retranchés, dans lesquels la population se réfugiait en temps de guerre. On en connaît aujourd'hui un assez grand nombre. A Murcens, près de Cahors, au Mont-Beuvray, l'ancienne Bibracte, et ailleurs, on a mis à découvert les murailles qui leur servaient de défense. Ces murs se reconnaissent au mélange assez surprenant de poutres et de pierres, qui présentait cet avantage, nous dit César, « que la pierre les préservait du feu et le bois du bélier. » Il est facile de vérifier ce témoignage à Saint-Germain, devant la réduction fidèle des murailles de Murcens, qui nous les montre dans leur état actuel, et le plan restauré qui les remet dans leur état ancien. Quand on aura ainsi réuni quelques-uns de ces *oppida* et qu'ils seront placés les uns près des autres, on pourra, par la comparaison, se faire une idée de l'architecture militaire de nos aïeux. Elle n'était pas trop méprisable, puisqu'elle a souvent arrêté les légions de César. Une autre salle, qui est prête en partie, nous fera voir les sépultures gauloises. L'une d'elles est déjà placée : le Gaulois, un Gaulois immense, si l'on en juge par la longueur des ossemens, y repose dans sa tombe de pierre, avec ses ustensiles et ses armes. D'autres, qu'on prépare, les montreront sur leur char de bataille, comme on les trouve quelfois, leur grande épée au côté, le casque et la couronne sur leur tête. Je suppose que l'effet qu'ils produiront sera presque aussi saisissant que celui qu'on éprouve à Copenhague, lorsqu'en visitant le musée des antiquités du Nord, on aperçoit les guerriers de l'âge de pierre étendus dans leurs troncs d'arbres creusés. La couche de tourbe du Jutland, où on les avait enterrés, les a conservés intacts. On les revoit comme ils étaient, avec cette haute taille et ces membres vigoureux qui faisaient l'admiration et l'effroi des Romains. Leurs armes sont encore auprès d'eux, et des lambeaux de vêtemens recouvrent leur peau desséchée. Ces spectacles ne sont pas, comme on pourrait le croire, un simple amusement, un attrait pour les oisifs et les curieux. Ils rapprochent de nous cette antiquité qui nous échappe : par l'émotion même qu'ils font naître, ils nous aident à la mieux comprendre, et il semble qu'ils nous donnent une vision plus claire du passé.

III.

Quand on entre dans la treizième salle, les regards sont tout de suite attirés par l'effigie d'un soldat romain reproduit exactement d'après

la colonne Trajane. Ce soldat est là tout à fait à sa place : nous arrivons au temps où les légions pénètrent dans la Gaule chevelue, et nous allons avoir sous les yeux es souvenirs de ces dix campagnes qui firent perdre à notre pays sa liberté.

Ces souvenirs devraient affliger notre patriotisme ; cependant nous les regardons aujourd'hui sans colère et même sans tristesse. Voltaire était d'assez mauvaise humeur quand il voyait que César, malgré les rudes leçons qu'il nous a données, est resté populaire chez nous ; il lui est arrivé de s'indigner contre nos savans de province, qui s'occupent de lui avec tant de complaisance. « Vous ne passez pas, dit-il par une seule ville de France, ou d'Espagne, ou des bords du Rhin, ou du rivage d'Angleterre, où vous ne trouviez de bonnes gens qui se vantent d'avoir eu César chez eux. Chaque province dispute à sa voisine l'honneur d'être la première en date à qui César donna les étrivières. — C'est par ce chemin, — non c'est par cet autre, qu'il passa pour venir nous égorger, pour caresser nos femmes et nos filles, pour nous imposer des lois par interprètes et pour nous prendre le très peu d'argent que nous avions. Un antiquaire italien, en passant il y a quelques années par Vannes en Bretagne, fut fort émerveillé d'entendre les savans de Vannes s'enorgueillir du séjour de César dans leur ville. — Vous avez sans doute, leur dit-il, quelque monument de ce grand homme ? — Oui, répondit le plus notable, nous vous montrerons l'endroit où ce héros fit pendre tout le sénat de notre province. » Voltaire a raison sans doute de rappeler que César a très rudement traité nos pères. On a bien fait de s'en souvenir et d'élever une statue à Vercingétorix, qui osa lui tenir tête. Le patriotisme et l'honneur étaient dans le camp de ceux qui se réunirent à la voix du chef arverne pour chasser l'étranger et qui pensaient qu'il n'y a aucun bien qu'on puisse mettre au-dessus de l'indépendance de son pays. Il faut avouer pourtant que nous devons au proconsul romain des biens précieux aussi et qui nous ont faits ce que nous sommes. La Gaule, quand César y entra, se perdait dans de basses discordes. Dominée par une noblesse orgueilleuse et un clergé tout-puissant, elle restait fermée aux grandes civilisations qui l'entouraient. Incapable d'un effort commun, elle semblait destinée à devenir la proie d'un ennemi plus fort ou plus habile. Mais à qui allait échoir cette noble conquête ? Deux peuples se la disputaient : les Germains avaient déjà passé le Rhin, quand les Romains franchirent les Alpes. Les uns nous auraient donné la barbarie ; les autres nous apportaient la civilisation : il ne faut pas nous affliger que la civilisation ait vaincu. Quand je vois tout ce que nous devons à Rome, les liens qui nous attachent encore à elle, à travers les âges, quand je songe que cette langue que je parle est à peu près la sienne, que la littérature qui me charme et dont je suis nourri lui appartient à

moitié, que j'ai pris d'elle tant de sentimens, tant d'idées, un tour d'esprit particulier et la façon dont je juge les choses, des qualités dont je suis fier, des défauts auxquels je tiens autant qu'à mes qualités, qu'enfin je suis presque aussi Romain que Gaulois, j'avoue que, malgré les efforts de Voltaire, il ne m'est pas possible de m'irriter contre César et que la défaite de nos aïeux ne me paraît pas être de celles qu'on doit beaucoup déplorer.

L'ornement principal de la treizième salle est le grand plan en relief qui représente le plateau d'Alise-Sainte-Reine et les collines qui l'entourent : c'est là que se passa la dernière scène et la plus dramatique de cette grande lutte. On y verra le tracé des lignes de circonvallation, par lesquelles César enferma l'ennemi dans Alise, et celles de contrevallation qui devaient le protéger contre les attaques d'un ennemi extérieur; il avait prévu le cas, qui ne manqua pas d'arriver, où il pourrait être à la fois assiégeant et assiégé. Il a été facile de retrouver tous ces fossés, car l'expérience prouve que les terres une fois remuées se reconnaissent aisément et qu'elles ne se relient jamais tout à fait aux terres vierges qui les encadrent. On a représenté sur le plan toutes les inventions habiles que César a décrites et par lesquelles il essaya de suppléer au nombre qui lui faisait défaut. On y voit ces trous dissimulés par des branches d'arbres, dans lesquels les hommes et les chevaux devaient tomber, ces poutres pointues, ces pieux durcis, ces hameçons de fer, nommés *stimuli*, qu'on enfonçait dans des piquets de bois et qui devaient rendre si difficile à la cavalerie l'accès des fossés. De cette façon, toute manœuvre secrète et rapide était impossible, et César, qui se gardait bien et ne perdait pas l'ennemi de vue, avait toujours le temps de se porter avec ses troupes sur l'endroit menacé. Cinq de ces *stimuli* étaient restés sur le sol d'Alise; ils ont été portés au musée de Saint-Germain. On y a recueilli aussi des épées, des javelots, des boucliers, une coupe d'argent d'un travail délicat, ornée d'une guirlande de feuillage et de baies en relief, qui a dû appartenir sans doute à quelqu'un de ces élégans de Rome que César aimait à s'attacher et qui allaient servir en Gaule avec lui, des monnaies romaines, dont aucune ne dépasse l'an 702, où Alise fut prise, des monnaies gauloises, antérieures aussi à l'époque du siège, et dont l'une porte l'image de Vercingétorix. Tous ces restes précieux sont conservés dans les vitrines du musée, autour du plan d'Alise.

Ce qui n'y est pas, ce que j'y voudrais voir, c'est un soldat gaulois, qu'on placerait en face du légionnaire romain. Il serait aisé d'en avoir une image fidèle. On prendrait pour l'ensemble et l'essentiel la statue trouvée à Mondragon, dont le musée de Saint-Germain possède un moulage. Ce soldat de haute taille, qui s'appuie sur son

grand bouclier, on le coifferait d'un de ces casques cornus qui se voient sur l'arc d'Orange (1). On lui mettrait au cou un collier, on le couvrirait du *sagum*, qui n'est pas une blouse, comme on le prétend quelquefois, mais une sorte de plaid s'attachant sur l'épaule ou sur la poitrine. On pourrait enfin lui placer dans la main cette petite enseigne gauloise qu'on voit au musée et qui se compose d'un sanglier au bout d'une pique, et l'on aurait ainsi la reproduction fidèle d'un de ces « réguliers » de Vercingétorix qui firent passer de si cruelles heures aux soldats de César.

Il était beau sans doute de conquérir la Gaule en dix ans; mais ce qui fut plus remarquable encore, c'est de l'avoir rendue si vite romaine. Une fois qu'elle fut soumise, les Romains la traitèrent avec douceur. César respecta son amour-propre, sa principale passion, et ne fut avec elle ni raide ni insultant. Il réunit ceux qui avaient pris, dans ces dix ans de batailles, l'habitude de se battre toujours, et forma de ces soldats incorrigibles sa légion de l'*Alouette*, la plus fidèle et la plus brave de celles qu'il menait à la conquête de Rome. Les autres furent heureux de jouir enfin du calme et de la paix. Quelques années de repos suffirent pour dompter ces cœurs rebelles et les assujettir pour jamais au vainqueur. Il n'y a peut-être pas d'autre exemple d'une nation noble, généreuse, qui se soit résignée si aisément à sa défaite. Faut-il croire, comme le disent quelquefois nos ennemis, que notre pays soit sujet à ces momens de lassitude qui le jettent dans les bras d'un maître; ou ne vaut-il pas mieux penser qu'il fut alors vaincu par une civilisation séduisante, que les lettres et les arts, que le vainqueur lui fit connaître, le consolèrent de ce qu'il perdait, et qu'il regretta médiocrement une indépendance qui l'avait si longtemps privé de ces nobles plaisirs? Quoi qu'il en soit, la rapidité avec laquelle la langue latine s'y répandit tient du prodige. On fonda des écoles qui devinrent les plus florissantes de l'empire. La rhétorique, pour laquelle les Gau-

(1) Il existe, au musée de Saint-Germain, un excellent moulage des sculptures de l'arc de triomphe d'Orange et de celui de Saint-Remy. M. Al. Bertrand a eu l'idée de placer dans trois grandes salles du rez-de-chaussée les monumens trop vastes et trop lourds pour être mis dans les salles du haut à la place que leur date leur assignait. Ces salles mériteraient d'être étudiées à part. Je n'en dirai rien à mon grand regret, ne pouvant pas parler de tout. Du reste, ce travail a été fait en partie dans le *Journal des savans* de l'année dernière par M. de Saulcy, l'érudit aimable et distingué que la France a perdu, il y a quelques mois. En regardant de près l'arc d'Orange, M. de Saulcy a renouvelé le tour de force accompli par Séguier, au siècle dernier, à propos de la Maison carrée de Nîmes : au moyen des trous laissés par les crampons de fer qui attachaient les lettres sur l'architrave de marbre, il a restitué le commencement de l'inscription, et prouvé, contrairement à l'opinion des archéologues, que le monument a été élevé en l'honneur de Tibère, après la défaite de Sacrovir.

lois éprouvaient un goût instinctif, y fut cultivée avec fureur; et moins d'un siècle après la mort de Vercingétorix, c'était un habitant de la Saintonge, Julius Africanus, qui disputait à un citoyen de Nîmes, Domitius Afer, la palme de l'éloquence romaine.

M. Al. Bertrand destine trois salles entières (XIVe-XVIe) à nous faire voir, par des exemples frappans, à quel point la Gaule s'empressa de prendre les mœurs et d'imiter les arts de ses maîtres. Ces salles, où doivent être réunis des objets curieux et coûteux, ne sont pas prêtes encore; elles contiendront en grand nombre des spécimens de l'industrie gauloise à ce moment, verres, bronzes, poteries grossières ou élégantes. On nous donnera aussi des reproductions réduites des admirables monumens romains qui couvrent encore aujourd'hui le sol de la France. Il est à souhaiter que la collection soit complète et qu'aucun de ceux qui ont quelque importance ne soit oublié. Le rapprochement de toutes ces ruines peut amener des comparaisons utiles. Dans tous les cas, elles peuvent montrer, par leur destination même, à quel point les nations civilisées se ressemblaient alors, et que d'une extrémité du monde à l'autre elles ressentaient toutes les mêmes passions, se livraient aux mêmes plaisirs et vivaient de la même manière. Les monumens de la Gaule sont semblables à ceux qui se rencontrent ailleurs et construits de façon à flatter les mêmes goûts ou à satisfaire les mêmes besoins. Il y a des théâtres immenses, comme celui d'Orange, qui font voir à quel point les jeux scéniques étaient alors en honneur, des amphithéâtres, comme ceux de Nîmes et d'Arles, des temples, comme la Maison carrée, des aqueducs, comme le pont du Gard, des portes, des arcs de triomphe, etc. Tous ces édifices, quand ils seront réunis, nous donneront une grande idée de la prospérité de la Gaule sous l'empire. N'oublions pas qu'en général ils ont été construits aux frais des villes qui les possèdent, sans que l'état ait participé à la dépense, ce qui prouve combien la fortune des municipes était alors considérable. Jamais, je crois, ce pays-ci n'a été plus riche ou mieux administré.

On n'oubliera pas non plus, j'en suis sûr, de placer dans le musée la reproduction des autres objets d'art de nature diverse qu'on a trouvés chez nous. On y a déjà mis la mosaïque d'Autun, une des plus belles que l'antiquité nous ait laissées. Il sera aisé d'en réunir quelques autres, qui se sont guère moins remarquables. On pourra copier aussi les fragmens de peinture murale qui décoraient une salle de Vienne et qui furent exposés au Palais du Trocadéro, en 1877. C'est une œuvre des premiers siècles de l'empire, qui rappelle les fresques de Pompéi ou de la Maison d'or de Néron. On y retrouve ces charmantes et capricieuses arabesques, ces pampres chargés de

raisins dorés, ces branches de cerisiers garnies de fruits mûrs, et de temps en temps, des figures hardiment jetées, qui semblent planer dans l'air. Quant aux statues, on n'aura que l'embarras de les choisir. Nos aïeux avaient beaucoup de goût pour elles; aussi en a-t-on trouvé chez nous un très grand nombre et de fort belles. Quelques-unes sont au Louvre et ne déparent pas une collection qui contient tant d'œuvres admirables. Telle est, par exemple, la Vénus accroupie de Vienne, qu'on a récemment placée non loin de la Vénus de Milo et qui soutient ce très dangereux voisinage. Mérimée disait que c'était le morceau antique le plus extraordinaire qu'on pût voir, parce que l'auteur, un artiste de premier mérite, ayant choisi pour modèle une femme de vingt-sept à vingt-huit ans, un peu grasse, avec des formes solides et charnues, n'avait reculé devant aucun des détails d'une imitation complète et exacte. Mais il est probable que ce chef-d'œuvre de sculpture réaliste était originaire de l'Italie ou de la Grèce, et qu'un riche amateur l'en avait fait venir à grands frais. Nous serions naturellement plus curieux de connaître des œuvres de provenance gauloise, et ce sont elles qu'il faut surtout réunir dans un musée d'antiquités nationales. On y mettra, par exemple, ces divinités locales qu'on représente avec la roue à la main, le collier au cou, ou serrées dans leur tunique collante, et dont on n'a dû sculpter l'image que dans le pays où on les adorait. Il y a même quelques-unes de ces statues, comme l'Apollon d'Evreux et celui de Troyes, qui, bien que ne portant pas ces signes distinctifs, ont paru pourtant appartenir à une école spéciale et toute gauloise qui aurait fleuri chez nous sous l'empire. « En analysant les particularités esthétiques des œuvres de cette école, dit M. François Lenormant, il serait facile d'y signaler déjà des qualités et des défauts qui, dans des siècles bien postérieurs, sont devenus propres à la sculpture française : preuve remarquable de la permanence des aptitudes et des tendances de race dans la population de notre pays (1) ! » Je suis d'autant plus frappé de cette dernière réflexion qu'il me semble que la littérature en confirme la vérité. Dans les lettres, comme dans les arts, quoique Rome ait été maîtresse de la Gaule pendant cinq siècles, elle n'y a pas détruit l'esprit national. L'uniformité de l'empire n'est qu'apparente; au fond, des différences subsistent entre les diverses provinces et, c'est l'honneur de Rome qu'elle n'ait pas cherché à les effacer. Le Gaulois chez nous vit sous le Romain, et, dès qu'il parle ou qu'il écrit, il est facile de signaler, dans ses

(1) Je tire ces indications de la *Gazette archéologique*, publiée par MM. de Witte et François Lenormant, membres de l'Académie des inscriptions. Cet excellent recueil, qui contient tant d'articles intéressans sur l'art antique, a été amené à s'occuper assez souvent de la sculpture gauloise.

livres ou dans ses discours, « des mérites ou des défauts qui plus tard deviendront propres à la littérature française. » C'est, à ce qu'il me paraît, une raison de plus de ne pas trop regretter la domination romaine. Rome nous a donné ses qualités sans nous enlever les nôtres, et l'on peut dire qu'elle a remporté sur nous une de ces victoires où il n'y a pas de vaincus.

IV.

Il ne suffit pas à M. Al. Bertrand de nous montrer, par des témoignages manifestes, à quel point la Gaule, dans les premières années de l'empire, est devenue romaine; son ambition est plus haute; il cherche à nous expliquer ce qu'il nous a fait voir; il veut nous faire comprendre de quelle manière les Romains ont obtenu si vite ce résultat surprenant. C'est une leçon d'histoire et de politique qu'il prétend nous donner; et, pour qu'elle soit complète et saisissante, il n'a besoin que de disposer dans un ordre habile et méthodique quelques salles de son musée. Quand on les a parcourues, on se rend compte aisément de la façon dont s'y prenaient les Romains pour assurer leurs conquêtes et faires des vaincus, non-seulement des sujets soumis, mais de fidèles auxiliaires, et bientôt des citoyens dévoués.

Ils commençaient par construire des routes : c'était un moyen sûr d'ouvrir un pays barbare à la civilisation. Si de plus il était fertile, les routes lui permettaient de tirer parti de ses richesses naturelles. L'aisance devenait bientôt générale, ce qui fait les affaires de ceux qui gouvernent aussi bien que de ceux qui sont gouvernés. Les Romains n'ignoraient pas que les gens qui sont à leur aise aiment le repos, redoutent les changemens et sont reconnaissans au maître qui défend la paix publique. Ils firent donc des routes dans la Gaule, comme partout. Aussi y rencontre-t-on assez souvent de ces bornes milliaires, qui, placées le long des grands chemins de l'empire, indiquaient les distances au voyageur. M. Al. Bertrand a cru devoir en reproduire quelques-unes dans la dix-septième salle du musée. La plus ancienne est du temps d'Auguste : c'est une belle colonne tronquée, sur laquelle le nom du prince et la série de ses titres officiels sont tracés en caractères nets et élégans. Il est remarquable qu'à mesure qu'on avance dans l'histoire de l'empire, les bornes milliaires ne sont plus faites avec le même soin et que les inscriptions deviennent de plus en plus grossières : là aussi le malheur des temps se fait sentir. Rien qu'en regardant celles qui portent le nom de Maximin ou de Postumus, et qui sont gravées avec une grande négligence, on devine que l'empire

devait être alors dans une triste situation, déchiré de rivalités intérieures ou vaincu par les ennemis du dehors. Cependant, malgré la misère générale, on faisait encore aux grands chemins les réparations indispensables, et ces pauvres princes tiraient quelque vanité de n'avoir pas tout à fait négligé ce que l'on regardait comme le principal intérêt de l'état et le premier devoir d'un souverain.

Un des moyens les plus efficaces dont usaient les Romains pour s'attacher les vaincus était de respecter leurs franchises municipales. On les empêchait de former une nation, mais dans leurs cités on les laissait libres. La dix-huitième salle du musée de Saint-Germain contient un certain nombre d'inscriptions qui concernent les municipes de la Gaule. Elles montrent de quelle manière ils faisaient eux-mêmes leurs affaires et l'importance qu'ils mettaient à l'élection de leurs magistrats. On se dira, en les lisant, qu'en vérité ce gouvernement qu'on ne connaît guère n'était qu'une combinaison bizarre de despotisme et de liberté, le pouvoir absolu régnant au centre sans contrôle, tandis qu'autour de la capitale et jusqu'aux extrémités du monde, les municipes jouissaient du droit de suffrage et s'administraient librement. Les libertés s'appellent l'une l'autre : avec le temps, l'indépendance des municipes devait amener celle de la province. La façon dont on parvint à la reconquérir semble d'abord assez surprenante. Le culte des Césars, qui, depuis Auguste, fut organisé dans tout l'empire, nous apparaît de loin comme la plus basse expression de la servilité ; ce fut pourtant presque partout un culte émancipateur ; il donnait l'occasion aux députés des villes de se réunir, de délibérer, de s'entendre, de former des assemblées qui représentaient le pays et qui finirent naturellement par obtenir une grande importance. M. Al. Bertrand a fait reproduire la célèbre inscription de Thorigny, où l'on voit que, vers le milieu du IIIe siècle, les députés de la Gaule, réunis auprès de l'autel de Rome et d'Auguste, s'attribuent le droit de blâmer le gouverneur de la province et même de le mettre en jugement. C'était empiéter audacieusement sur les privilèges du pouvoir central. C'est ainsi qu'au déclin de l'empire, quand le lien serré qui unissait les peuples semble près de se rompre, les nationalités vaincues qui s'étaient effacées pendant plusieurs siècles devant la domination romaine se réveillaient peu à peu et se préparaient à former des états distincts. A côté de ces monumens qui nous font connaître l'administration intérieure de la Gaule pendant l'empire, on a placé une reproduction par la galvanoplastie des tables de bronze de Lyon qui contiennent le discours prononcé par l'empereur Claude devant le sénat. Il s'agissait de savoir si l'on accorderait aux Gaulois le droit d'arriver dans Rome aux honneurs publics. Quelques conservateurs, imbus

des vieux préjugés, résistaient; Claude leur répondit. Tandis que, suivant l'habitude des historiens de l'antiquité, Tacite a refait le discours du prince, pour le placer dans ses *Annales*, les Lyonnais, touchés de l'honneur que Claude leur avait fait en prenant leur défense, allèrent chercher la harangue véritable dans les procès-verbaux du sénat et la copièrent. Nous sommes donc sûrs d'avoir les paroles mêmes de l'empereur, comme elles avaient paru dans le journal officiel de l'empire. Quel singulier orateur que ce prince fantasque! Il se perd à chaque instant dans des digressions érudites, il s'oublie à dire des injures aux gens qu'il a fait mourir, puis il s'adresse la parole à lui-même, comme font les méridionaux, pour s'encourager à révéler toute sa pensée. Assurément Tacite lui a rendu service en lui prêtant sa belle éloquence. Pourtant le véritable discours est bien curieux; et, quand il n'aurait pas d'autre mérite, par les divagations mêmes dont il est plein, par ce mélange de sens et de déraison, il nous fait comprendre l'homme et nous explique son règne (1).

Arrêtons-nous un peu plus longtemps dans la salle suivante, la dix-neuvième, qui contient des monumens religieux très curieux à étudier. Ils peuvent nous aider à résoudre des questions fort obscures et qu'on a beaucoup discutées. Nous ne savons presque rien de l'ancienne religion des Gaulois. César lui a consacré deux ou trois chapitres de ses *Commentaires;* quelques historiens, quelques poètes du Ier siècle en disent un mot en passant : c'est peu de chose pour la connaître. Il n'en subsiste aujourd'hui aucun monument authentique antérieur à la conquête; tous ceux que nous possédons sont du temps de l'empire, il n'y en a pas d'autres au musée de Saint-Germain, mais ceux-là sont en assez grande quantité. Voilà d'abord qui est fait pour surprendre. Une opinion fort répandue, et que de graves historiens ont consacrée en l'adoptant, prétend que l'empire a persécuté la religion gauloise et que les princes ont fait « des lois barbares » pour la combattre. Comme cette opinion contredit tout ce que nous savons de la politique ordinaire des Romains, nous pouvons affirmer, à première vue, qu'elle doit être fort exagérée. Il n'est pas dit, en effet, dans les auteurs sur lesquels on s'appuie, que Rome ait combattu la religion des Gaulois en général, mais ses prêtres, ce qui n'est pas la même chose; ils mentionnent

(1) Une inscription, qu'on a trouvée en 1869, près de Trente, contient un édit de Claude. Il l'avait évidemment rédigé lui-même, et l'on y reconnaît sa façon d'écrire et de raisonner. Il y parle de ses prédécesseurs avec un sans-gêne fort singulier chez un souverain. Il fait allusion à la manie qu'avait son oncle Tibère de vivre toujours loin de Rome, et rappelant une action assez sage de son neveu Caligula, il fait remarquer que cette fois au moins il n'avait pas été trop sot : *non stulte quidem.*

seulement des poursuites sévères qui furent exercées contre les druides; et même M. Fustel de Coulanges a essayé d'établir que les textes des historiens anciens, qu'on cite avec tant de complaisance, sont en réalité moins formels et moins étendus qu'ils ne le paraissent (1). Ils ont l'air d'abord d'être fort affirmatifs. Pline l'ancien, Suétone, disent en termes précis que Tibère abolit, supprima les druides : *Druidas sustulit, abolevit.* Mais il se trouve que ces expressions violentes perdent beaucoup de leur force quand on cesse de les isoler et qu'on les replace dans l'ensemble du recit. On voit alors que Suétone et Pline veulent dire simplement que Rome défendit certaines pratiques auxquelles les druides présidaient et que condamnait son humanité, par exemple qu'elle ne voulût pas tolérer ces scènes horribles où de pauvres captifs étaient brûlés en grande pompe dans des mannequins d'osier pour obtenir la faveur des dieux. S'il y eut des poursuites contre les druides, s'ils furent en certains endroits punis, dispersés, c'est qu'ils tentèrent sans doute de violer la loi, qu'ils voulurent accomplir en secret ces sacrifices sanglans qui leur donnaient tant de pouvoir sur le peuple. Il est inutile d'ajouter qu'ils perdirent aussi les privilèges politiques qu'ils avaient usurpés : c'était la suite naturelle de la conquête. Dans l'organisation nouvelle qui se fondait il n'y avait plus de place pour une grande corporation sacerdotale dominant tout le pays. Le culte, comme tout le reste, était devenu une affaire municipale. On ne pouvait plus admettre qu'en dehors de la cité il existât un pouvoir supérieur qui réglât les pratiques religieuses pour toute la nation. Autour de lui, l'unité gauloise pouvait se reformer un jour, et c'était un danger que les Romains ne voulaient pas courir. Les druides furent donc dépouillés de toute leur autorité politique, et en même temps leur influence religieuse s'affaiblit. C'était pour eux une épreuve redoutable que d'être mis en contact avec la civilisation romaine; ils soutinrent mal la comparaison. Leurs écoles furent désertées pour celles des rhéteurs; quand on connut les ouvrages des grands poètes de la Grèce, on n'eut plus de plaisir à apprendre par cœur les milliers de vers barbares dont ils chargeaient la mémoire de leurs élèves; leur science incomplète et ce pythagorisme

(1) M. Fustel de Coulanges a soutenu cette opinion dans un excellent mémoire intitulé : *Comment le druidisme a disparu,* qui a été lu en 1879 à l'Académie des sciences morales. Il y a pourtant un de ses argumens qui me laisse quelques doutes. La preuve, dit-il, que Tibère n'a pas aboli les druides, c'est qu'ils subsistent après lui. La raison n'est pas concluante. Les Romains ont voulu plusieurs fois abolir chez eux les cultes étrangers; ils n'y sont jamais parvenus. La persistance du culte d'Isis, de Sabazius, etc. ne prouve pas qu'ils n'aient pas été plusieurs fois persécutés et solennellement supprimés. C'est dans sa lutte contre les religions du dehors que l'autorité romaine a surtout été impuissante.

inconscient, qui charmaient des ignorans, parurent ridicules à des gens qui pouvaient lire Platon et Aristote. Si le nom des druides subsiste encore obscurément après César, ils ne sont plus connus que comme des devins et des charlatans : on les assimile à tous ces diseurs de bonne aventure, à tous ces vendeurs de remèdes magiques dont fourmille alors le monde.

Dans tous les cas, nous ne devons pas tout à fait confondre les druides avec la religion dont ils étaient les ministres, et il serait inexact de prétendre que les coups qui les frappèrent étaient en réalité dirigés contre elle. On a remarqué qu'en général, dans les religions des peuples aryens, le crédit du prêtre est petit. Les dévots mêmes se passent aisément de son ministère ; chacun peut sans son intermédiaire s'adresser directement à ses dieux. C'est le père de famille qui prie pour les siens, c'est le premier magistrat qui sacrifie pour la cité. Il est probable que la religion gauloise, comme celles des nations de la même race, s'est longtemps développée sans subir aucune influence sacerdotale. Les druides n'étaient pas originaires de la Gaule ; César dit qu'ils vinrent de la Grande-Bretagne. Il est vrai qu'une fois établis chez nous, ils prirent vite une grande importance. La façon dont ils y sont parvenus est curieuse à étudier. Ils s'emparèrent de l'éducation de la jeunesse, ils se firent exempter du service militaire et de l'impôt. Comme ils étaient les plus intelligens et les plus instruits, ils finirent par imposer leur arbitrage dans tous les différends publics ou privés. Contre ceux qui refusaient de se soumettre à leurs décisions, ils n'avaient qu'une arme, mais terrible : l'excommunication, qui produisait précisément les mêmes effets et inspirait les mêmes terreurs qu'au moyen âge. Enfin, quoique unis à l'aristocratie et partageant le pouvoir avec elle, ils ne négligèrent pas d'exercer leur action sur le peuple. Ils le dominaient par ses faiblesses, en flattant ses instincts superstitieux, et lui donnaient le spectacle de ces sacrifices sanglans, de ces grands auto-da-fé qui passionnent toujours la dévotion populaire. Ces moyens étaient assurément fort habiles, car nous voyons que d'autres corporations religieuses les ont plus tard employés avec le même succès.

On comprend que la puissance à laquelle les druides étaient arrivés ait pu les rendre suspects aux Romains ; quant à la religion gauloise elle-même, ils n'avaient aucune raison de lui être contraires. Elle était issue de la même origine que celle des autres peuples aryens, et, pour le fond des croyances, elle leur ressemblait. C'est ce que les Romains aperçurent du premier coup. « Les Gaulois, dit César, adorent principalement Mercure, puis Apollon, Mars, Jupiter, Minerve, et ils se font de ces dieux à peu près la même

idée que les autres nations. » Du moment que leurs dieux étaient les mêmes que ceux de la Grèce et de Rome, il n'y avait aucun motif de les proscrire. Aujourd'hui ils nous paraissent très différens, et il nous semble qu'il fallait mettre une grande complaisance pour les confondre. Dans un de ses dialogues les plus amusans, Lucien, dépeignant une assemblée de l'Olympe, y montre des dieux à l'aspect barbare, scythes ou persans, qui ne peuvent rien dire, qui ne savent où se mettre et paraissent fort dépaysés à côté de ceux de la Grèce. Il aurait pu y joindre les dieux gaulois, qui devaient faire aussi une figure étrange dans la divine assemblée. C'est un Jupiter fort singulier que ce Taranis, avec son grand marteau, sa petite tunique, sa mine farouche, et il faut avouer qu'il ne ressemble guère à celui d'Olympie. Il y a pourtant, au musée de Saint-Germain, des dieux plus bizarres encore; quelques-uns sont accroupis, comme les divinités de l'Inde, d'autres ont trois têtes, d'autres portent une ramure de cerf (1). On les honorait pourtant très pieusement à côté des dieux élégans de la Grèce, des divinités graves du Latium, de Sérapis, de Mithra, dont le culte avait été apporté de l'Orient par d'anciens soldats des légions. Tout ce monde de divinités diverses vivait en bon accord, sous la protection de Rome. Non-seulement elle ne songeait pas à les persécuter, mais M. Al. Bertrand est tenté de croire qu'elle traita les dieux gaulois avec une faveur particulière. Il fait remarquer avec raison qu'on n'a découvert jusqu'ici aucune de leurs images, grande ou petite, dans les tombeaux, dans les *oppida* qu'on a fouillés en si grand nombre depuis vingt-cinq ans et où l'on trouve tant de choses. Ils existaient pourtant alors et ne sont pas nés tout d'un coup après la conquête; mais il faut croire qu'il y avait quelque influence contraire qui paralysait leur culte. Cette influence, M. Bertrand n'hésite pas à croire que c'était celle des druides; il suppose que pour quelque raison que nous ne savons pas ils étaient ennemis de cette mythologie populaire et que, tant qu'ils l'ont pu, ils en ont arrêté l'élan; mais une fois que l'autorité de ces maîtres des consciences ne se fit plus sentir, on se porta avec ardeur vers les divinités négligées, et Rome fut favorable à cet épanouissement de la religion populaire. Quoi qu'il en soit de cette hypothèse ingénieuse, il est certain que, si Rome n'a pas protégé particuliè-

(1) On remarquera aussi à Saint-Germain un grand nombre d'images d'Epona, la déesse protectrice des chevaux, représentée par une femme assise sur une jument vigoureuse. Ce culte avait passé de la Gaule en Italie, et nous savons qu'à Rome, dans les écuries des amateurs, il y avait toujours une figure d'Epona. Les déesses mères (*Matres* ou *Matronæ*) sont aussi assez nombreuses. Elles portent un enfant sur les genoux, dans l'attitude que le christianisme donnera plus tard à la vierge Marie. Voyez, sur ces divinités, l'*Esquisse de la religion des Gaulois*, par M. H. Gaidoz.

rement la religion gauloise, elle ne l'a jamais combattue. Ce n'était pas sa politique d'essayer de convertir à ses croyances les peuples qu'elle avait soumis. Elle leur laissait leurs dieux et ne cherchait pas à leur imposer les siens. C'est ce qui lui rendit la conquête du monde plus facile : quand les animosités nationales se compliquent de haines religieuses, il est presque impossible de les vaincre : nous le voyons bien en Algérie. Au contraire, la tolérance des Romains disposait les peuples à la soumission : dans un temps où la religion touchait de si près à la nationalité, les vaincus qui n'avaient pas perdu leurs dieux ne semblaient pas être tout à fait vaincus ; comme on leur épargnait ce qu'il y a de plus grave dans la défaite, ils s'y résignaient avec plus de facilité.

Un autre motif, le plus puissant peut-être, qui rattachait les vaincus aux Romains, c'est qu'ils étaient sûrs de vivre en repos sous cette domination énergique. La paix romaine, si souvent célébrée dans les inscriptions et sur les médailles, était en somme un grand bienfait dont on n'avait guère joui jusque-là, et ce qui l'assurait au monde, c'étaient ces légions qu'Auguste avait répandues dans les principales provinces de l'empire. Aussi M. Bertrand a-t-il consacré la vingtième salle du musée au souvenir des légions romaines qui défendaient la Gaule. Elles ne résidaient pas alors dans les villes importantes comme nos régimens d'aujourd'hui. Le pays n'avait pas besoin d'être gardé à l'intérieur. Quelques troupes de police municipale, une cohorte ou deux avec le gouverneur, plus pour relever sa dignité que pour empêcher aucun mouvement, suffisaient à tout. Le prestige de Rome maintenait tout dans l'ordre. Pendant ce temps, les soldats vivaient dans les camps, à la frontière, en face des ennemis du dehors. Il est donc naturel que les monumens qui nous restent d'eux aient été trouvés sur les deux rives du Rhin et qu'ils soient en général conservés dans les musées de l'Allemagne. M. Bertrand en a fait prendre des reproductions fidèles, afin qu'il restât chez nous quelque souvenir de ces vaillantes troupes qui, pendant quatre siècles, ont protégé nos pères contre les invasions des Germains. Le plus ancien de ces monumens, et l'un des plus curieux, est l'image de ce centurion de la treizième légion, dont la poitrine est couverte de décorations militaires et qui tient à la main l'insigne de son commandement. Au-dessous de son portrait on lit ces mots : « Il est mort pendant la guerre de Varus : *Cecidit bello Variano.* » Auprès des inscriptions qui concernent les légionnaires, on a placé celles des officiers des troupes auxiliaires que Rome levait parmi les peuples soumis et qui servaient à côté des légions. Il y en a de tous les pays, des Espagnols, des Scythes, des Daces et même des Germains, qui n'hésitaient pas à combattre leurs compa-

triotes. On verra que, sur leur tombe, ils se faisaient volontiers représenter à cheval, écrasant un ennemi vaincu. Cette attitude triomphante flattait sans doute leur vanité.

La Gaule vivait donc en paix, protégée par les légions. Avec la paix, le commerce, l'industrie, prirent une extension rapide; le bien-être se répandit dans les classes inférieures. Au-dessous de cette aristocratie de naissance ou de fortune, qui occupait dans tous les municipes les emplois publics et de temps en temps quittait la province pour aller briller à Rome, il se forma une sorte de bourgeoisie composée d'hommes partis des rangs les plus bas, d'ouvriers, d'affranchis, que le travail avait conduits à l'aisance ou à la richesse. Devenus magistrats ou protecteurs de leurs collèges, puis sévirs augustaux, ils tenaient un certain rang dans leurs quartiers et quelquefois même dans la ville entière. M. Al. Bertrand a cru devoir leur consacrer la vingt-unième salle du musée. Il y a placé des tombes de petits personnages, de gens de métier, qui se sont fait représenter dans l'exercice de leur industrie. Quelques-uns sont dans leur boutique même, prêts à servir la pratique et levant la main vers les étagères pour prendre quelque objet qu'on vient acheter. Il y a des foulons, des drapiers, des sabotiers, des charcutiers (*negotiator lardarius*), des maçons portant la truelle, des forgerons avec leur marteau et un marchand de comestibles, dont on dit qu'il était un fort honnête homme, *homo probissimus*. On y voit des négocians en vin, qui dès cette époque, faisaient très vite fortune, et des membres de la corporation puissante des bateliers, chargés des transports sur les grands fleuves : l'un d'eux s'est fait représenter sur sa tombe avec sa femme; il est en costume de travail, couvert d'une simple tunique, mais sa femme a revêtu ses plus belles parures. Ces bas-reliefs funéraires, qu'on pourra aisément multiplier, font revivre pour nous ce petit monde laborieux d'industriels et de commerçans qui mérite bien un souvenir. C'est déjà ce tiers état modeste et sensé qui, sous tous les régimes, a fait la fortune de la France. N'oublions pas qu'il est né, qu'il a grandi grâce à la protection de Rome. Quand César entra en Gaule, le peuple y était tenu dans une sorte d'esclavage, *servorum loco;* il se releva sous l'empire : les monumens qui remplissent la vingt-unième salle montrent qu'il dut au gouvernement nouveau d'arriver à l'aisance et de tenir un certain rang dans l'administration de la cité. Il est naturel qu'il se soit attaché à ce régime, et nous ne devons pas être surpris qu'il ait peu regretté l'indépendance turbulente qui précéda la conquête et dont les nobles seuls profitaient. Ces monumens sont donc comme un commentaire vivant de l'histoire, et j'avais raison de dire qu'une visite au musée de Saint-Germain fait mieux comprendre que

tous les raisonnemens des historiens quels moyens a pris Rome pour faire supporter sa domination au monde et comment elle l'a gardé après l'avoir conquis.

Ici s'arrête l'œuvre de M. Al. Bertrand. Il ne lui reste plus, pour la compléter, que d'atteindre l'époque de Charlemagne. En attendant qu'il puisse le faire, il faut le féliciter d'avoir conduit presque sans interruption notre histoire nationale depuis ses premières origines jusque vers la fin de l'empire romain et à la veille de l'invasion des barbares. C'est un grand service qu'il nous a rendu. Quelques personnes pourront prétendre que c'est remonter bien haut que de prendre la France à l'âge de pierre et que ce passé lointain ne peut guère avoir d'intérêt pour nous. Les Allemands sont d'un autre avis; ils ne négligent dans leurs écoles aucune période de leurs annales, si reculée, si obscure qu'elle soit. Ils tiennent à tout et ne veulent rien laisser perdre. Ils se passionnent pour leurs ancêtres les plus antiques, les moins connus, pour Arminius, pour Conradin, et ils estiment que le patriotisme se compose de tous ces souvenirs accumulés. Pourquoi ne suivrions-nous pas leur exemple? Il nous est d'autant plus aisé de le faire que notre pays est peut-être celui qui, au fond, a le moins changé et où le présent et le passé se relient le plus aisément ensemble. L'histoire de France est la plus logique de toutes, celle où les événemens s'enchaînent le mieux l'un à l'autre. Les plus surprenans en apparence, les moins attendus, comme la révolution, ont été lentement préparés pendant des siècles, en sorte qu'il nous est plus nécessaire qu'à personne de regarder au loin derrière nous pour comprendre ce qui se passe à nos côtés. Ne nous plaignons donc pas qu'on nous ramène trop en arrière : la France a commencé beaucoup plus tôt que nous ne le pensons, et aucune époque de son existence orageuse ne doit nous être indifférente. Dans nos plus anciens aïeux nous pouvons nous retrouver nous-mêmes; ils ont déjà nos défauts et nos qualités, et ce n'est qu'en les connaissant que nous arriverons à nous bien connaître.

GASTON BOISSIER.

LE PLAISIR DU BEAU

ET LE

PLAISIR DU JEU

D'APRÈS L'ÉCOLE DE L'ÉVOLUTION

I. Herbert Spencer, *Principes de psychologie*, traduits par MM. Ribot et Espinas; *Essais de morale, de science et d'esthétique*, traduits par M. Burdeau. — II. Grant Allen, *Physiological Æsthetics. The colour sense, its origin and development.* — III. James Sully, *Sensation and Intuition, Studies of psychology and æsthetics.*

J'observais l'autre jour un très jeune enfant qui jouait dans une chambre : un rayon de soleil étant venu à passer au travers des volets fermés, l'enfant courut vers ce trait lumineux qui fendait l'air, pour essayer de le saisir entre ses mains; à son grand étonnement, la clarté blanche se déroba à ses prises : elle était seulement dans son œil. L'humanité a fait dans le cours des temps bien des découvertes analogues. Le beau et le bien, après avoir été considérés longtemps comme des réalités métaphysiques, tendent pour ainsi dire à rentrer en nous; ce ne sont plus, aux yeux des savans modernes, que les effets de notre propre constitution intellectuelle. Le beau, par exemple, selon l'école de l'évolution, se ramène à une certaine espèce de plaisir, lié comme tout plaisir au développement de la vie : supprimez les êtres vivans dans l'univers, vous en supprimez le beau, de même qu'en ôtant l'œil vous ôtez la lumière et les couleurs.

En esthétique comme en métaphysique, la critique de Kant a

devancé sur bien des points l'empirisme anglais. Le premier, Kant opposa nettement, — et même avec excès, — l'idée de beauté à celles d'utilité et de perfection ; il ramena le beau à l'exercice désintéressé, au « libre jeu de notre imagination et de notre entendement. » Schiller, formulant avec plus de clarté la même pensée, en vint à dire que l'art était par essence un jeu. L'artiste, au lieu de s'attacher à des réalités matérielles, cherche l'apparence et s'y complaît ; l'art suprême, c'est celui où le jeu atteint son maximum, où nous en venons à jouer pour ainsi dire avec le fond même de notre être : telle est la poésie, et surtout la poésie dramatique. De même, dit Schiller, que les dieux de l'Olympe, affranchis de tout besoin, s'occupaient à prendre des personnages de mortels pour jouer aux passions humaines, « ainsi dans le drame nous jouons des exploits, des attentats, des vertus, des vices, qui ne sont pas les nôtres. »

La théorie de Kant et de Schiller se retrouve chez M. Herbert Spencer et chez la plupart des esthéticiens contemporains, mais formulée plus scientifiquement et rattachée à l'idée de l'évolution (1). Même en France, les disciples de Kant finissent par se trouver d'accord avec ceux de M. Spencer sur l'analogie qui existe, selon eux, entre le plaisir du beau et le plaisir du jeu. Enfin, en Allemagne, l'école de Schopenhauer considère aussi l'art comme une sorte de jeu supérieur, propre à nous consoler quelques instans des misères de l'existence et à préparer un plus entier affranchissement par la morale.

Quelque complet que semble l'accord des écoles actuelles sur l'identité de l'art et du jeu, il est permis de se demander si la théorie aujourd'hui en faveur a bien saisi la vraie nature des sentimens esthétiques. En s'attachant d'une manière exclusive au plaisir de la contemplation pure et du jeu, en favorisant ainsi une sorte de *dilettantisme* dans l'art, n'a-t-elle point méconnu ce que l'art renferme d'actif et de vivant, par cela même de profondément sérieux ? C'est là un problème dont on ne saurait nier l'importance et sur lequel nous voudrions appeler l'attention de tous ceux qui s'intéressent aux destinées de l'art.

(1) M. Spencer reconnaît lui-même de quelle source lui vient l'idée maîtresse de sa théorie du beau : « Il y a plusieurs années, dit-il, je rencontrai dans un auteur allemand cette remarque, que les sentimens esthétiques dérivaient de l'impulsion du jeu. Je ne me rappelle pas le nom de l'auteur; mais la proposition elle-même est restée dans ma mémoire comme offrant sur ce point, sinon la vérité même, du moins une esquisse de la vérité. » M. Grant Allen, dans son *Esthétique physiologique*, a déduit de cette notion fondamentale une théorie nouvelle de l'art ; en même temps, il a tenté d'expliquer par la « sélection sexuelle, » où le plaisir du beau a un si grand rôle, le développement de nos sens esthétiques, principalement du sens de la couleur. M. James Sully, dans son important ouvrage sur *la Sensation et l'Intuition*, a également appliqué aux arts la théorie de l'évolution universelle.

I.

Il est un point que l'école anglaise a eu le mérite de bien mettre en lumière : c'est le rôle du jeu dans l'évolution des êtres vivans. Les animaux très inférieurs ne jouent guère ; les animaux supérieurs, qui, « grâce à une meilleure nutrition, » ont un surcroît d'activité nerveuse, éprouvent nécessairement le besoin de le dépenser : ils jouent. Leur jeu, remarque M. Spencer, consiste à simuler les actes ordinairement utiles pour leur existence ou pour celle de leur espèce : ces actes, en effet, par cela même qu'ils sont les plus habituels, offrent au trop-plein de force nerveuse une pente facile et des voies d'écoulement. Le chat et le lion guettent une boule, bondissent et la roulent sous leurs griffes : c'est la comédie de l'attaque. Le chien court après une proie imaginaire ou fait semblant de combattre avec d'autres chiens : il s'irrite par la pensée, montre les dents et mord à la surface. La lutte pour la vie, simplement simulée, est donc devenue un jeu. Il en est de même chez les hommes. Les jeux des enfans, celui de la poupée et celui de la guerre, sont la comédie des occupations humaines. Outre le plaisir de l'imitation, il faut voir là, selon M. Spencer, le plaisir de mettre en œuvre des énergies encore inoccupées, des instincts inhérens à la race. Dans presque tous les jeux, la satisfaction la plus grande est de triompher sur un antagoniste ; or l'amour de la victoire est, comme la victoire même, une condition d'existence pour toute espèce vivante ; aussi avons-nous un perpétuel besoin de le satisfaire. A défaut de triomphes plus difficiles, tel ou tel jeu d'adresse nous suffit. Sans le savoir, un pacifique joueur d'échecs obéit encore à l'instinct conquérant de ses ancêtres. Nous avons tous un certain besoin de nous battre, qui se traduit dans les salons par des traits bien aiguisés, comme ailleurs par des jeux de mains, comme chez les animaux par de petits coups de dents ou de griffes, donnés et reçus sans fâcherie. Le combat est donc l'une des sources les plus profondes du jeu, et tout jeu, chez les peuples encore sauvages, tend à prendre ouvertement la forme d'un combat : leurs danses, leurs chants sont en partie une représentation de la guerre. On pourrait donc, en continuant la pensée de M. Spencer, aller jusqu'à dire que l'art, cette espèce de jeu raffiné, a son origine ou du moins sa première manifestation dans l'instinct de la lutte, soit contre la nature, soit contre les hommes ; il est resté même aujourd'hui pour notre société moderne une sorte de dérivatif ; c'est un emploi non nuisible du surplus de forces devenues libres par la pacification générale, et il constitue dans le mécanisme social comme une soupape de sûreté.

Nous pouvons comprendre maintenant comment le jeu nous cause du plaisir, en employant le superflu de notre capital de force. Passons, avec les partisans de l'évolution, à l'analyse du plaisir esthétique proprement dit. Ce qui le caractérise, suivant M. Spencer, c'est qu'il n'est pas lié aux fonctions vitales, c'est qu'il ne nous apporte aucun avantage précis; le plaisir des sons et des couleurs, ou même celui des odeurs subtiles, naît d'un simple exercice, d'un simple jeu de tel ou tel organe, sans profit visible; il a quelque chose de contemplatif et d'oisif : c'est une jouissance de luxe. Quand nous entendons à la campagne la cloche du dîner, ce son n'est pour nous qu'un appel, et en l'entendant, ce n'est pas à lui que nous faisons attention, c'est au repas qu'il annonce; au contraire, un carillon flamand nous forcera à l'écouter pour lui-même; il ne nous annoncera rien, il ne nous servira à rien, et cependant il nous sera agréable. M. Spencer, en analysant le sentiment du beau, finit par arriver à une conséquence assez curieuse, déjà exprimée par Kant : c'est que le sentiment du beau est plus désintéressé que celui même du bon et du juste. En effet, M. Spencer, comme M. Darwin et toute l'école évolutionniste, donne pour origine première aux sentimens moraux le besoin et l'intérêt; les sentimens esthétiques, au contraire, se ramenant au jeu, sont plus purs de toute idée utilitaire. Le beau a tout ensemble cette infériorité et cette supériorité sur le bien, qu'il est inutile. « Ce n'est pas le cri du désir, avait dit Schiller, qui se fait entendre dans le chant mélodieux de l'oiseau. » Toutefois, quoique le caractère distinctif de l'art soit de ne pas servir à la vie d'une façon directe et immédiate, il finit par en aider le plein développement; c'est, pourrait-on dire en précisant la pensée de M. Spencer, une gymnastique du système nerveux, une gymnastique de l'esprit. Si nous n'exercions tour à tour tous nos organes de la manière la plus complexe, il se produirait en nous une sorte de pléthore nerveuse, suivie d'atrophie. La civilisation humaine, qui multiplie en chacun de nous les capacités de toute sorte et qui en même temps, par une véritable antinomie, divise à l'excès les fonctions, a besoin de compenser par les jeux variés de l'art l'inégalité de travail à laquelle elle contraint nos organes. L'art a ainsi son rôle dans l'évolution humaine : son progrès coïncide avec celui de la vie et de la civilisation; son extinction en marquerait la fin. C'est le cas de répéter : « Rien de plus nécessaire que le superflu. »

Tels sont les principes généraux qui dominent la théorie du beau selon l'école de l'évolution. Malgré la part de vérité qu'ils renferment, ils ne sont pas à l'abri de sérieuses objections. D'abord, si tout art est un jeu et si tout jeu n'est pas de l'art, comment dis-

tinguerons-nous l'un de l'autre? Selon M. Grant Allen, le jeu serait « l'exercice désintéressé des fonctions *actives* (course, chasse, etc.), » l'art, celui des *fonctions réceptives* (contemplation d'un tableau, audition de la musique). Cette définition, qui enlève à l'action tout caractère esthétique, nous semble inacceptable. Il s'ensuivrait qu'un mouvement gracieux ne serait tel que pour les yeux des spectateurs et ne causerait aucun plaisir d'artiste à celui qui l'exécute. Les mouvemens rythmés, la danse, perdraient en eux-mêmes toute valeur esthétique. En outre, distinguer la pure sensation de l'action est presque impossible : toute perception suppose un jeu de muscles et non pas seulement de nerfs; l'œil juge la distance par des sensations musculaires; l'organe vocal et les muscles de l'oreille nous fournissent des élémens essentiels dans l'appréciation du son. Il est impossible de dédoubler notre être, de supposer qu'en nous cela seul est esthétique qui est passif. Au contraire, dans les grandes jouissances de l'art, voir et faire tendent à se confondre; le poète, le musicien, le peintre éprouvent un plaisir suprême à créer, à imaginer, à produire ce qu'ils contemplent ensuite. L'auditeur lui-même ou le spectateur jouit d'autant plus qu'il est moins passif, qu'il a une personnalité plus tranchée, que l'œuvre admirée est pour lui un sujet plus riche de pensées propres et comme un germe d'actions possibles. Lire un roman, c'est le vivre en une certaine mesure, à tel point que, si nous le lisons tout haut, nous tendons à mimer par le ton de la voix, quelquefois par le geste, le rôle des personnages. Dans une salle de théâtre, les acteurs ne sont pas les seuls à jouer la pièce; les spectateurs aussi la jouent pour ainsi dire intérieurement : leurs nerfs vibrent à l'unisson, et lorsque le principal héros épouse à la fin de la pièce quelque amante adorée, on peut dire que toute la salle ressent un peu de son bonheur. En général, la vivacité du plaisir esthétique est proportionnée à l'activité de celui qui l'éprouve : un exécutant et un artiste inspirés jouissent donc eux-mêmes plus que leurs auditeurs. Le jeu des muscles, lorsqu'il est modéré, loin de contrarier le plaisir esthétique, y entre comme élément. L'art est action non moins que passion.

Ainsi nous voyons s'effacer la distinction établie par l'école de l'évolution entre le jeu et l'art. Dirons-nous donc que tout jeu renferme des élémens esthétiques? Cette doctrine est plus conséquente, et elle est vraie. Le jeu, en effet, est l'art dramatique à son premier degré. Même quand il est purement physique, il est une mise en œuvre de la force et de l'adresse, deux qualités essentiellement esthétiques : l'impuissance et la gaucherie ont en elles-mêmes quelque chose de laid et de grotesque. Au fond, ce n'est pas sans raison que la supériorité dans les jeux de force ou d'adresse a été

de tout temps considérée comme une qualité esthétique, un moyen pour un sexe de captiver l'autre. Le jugement féminin est peut-être sur ce point plus sûr que celui de nos savans.

Déjà nous avons beaucoup agrandi la définition du beau donnée par MM. Grant Allen et Spencer. Mais l'esthétique ne commence-t-elle vraiment qu'avec le jeu? Tout ce qui est sérieux en nous cesse-t-il d'être beau? Toute action qui a un but en dehors d'elle-même, toute action *utile* ne peut-elle nous apparaître comme belle? On se rappelle avec quel soin M. Spencer sépare le beau de l'utile. M. Grant Allen est plus précis encore : suivant lui, tout ce qui n'est pas fait expressément en vue d'un jeu de nos organes ou de notre imagination, tout ce qui n'est pas de l'art pour l'art est dépourvu de beauté; on peut sans doute admirer une œuvre savamment adaptée à tous les besoins, comme une halle, une gare, etc.; mais tout cela ne saurait être beau. En systématisant la pensée de MM. Spencer et Grant Allen, il faudrait dire que la caractéristique d'un objet beau, c'est ou de n'avoir pas de but ou d'avoir un but *simulé* et imaginaire. La beauté consiste avant tout dans l'inutilité, dans une sorte de tromperie que nous nous faisons à nous-mêmes : le sculpteur s'amuse avec son marbre et son ciseau comme le jeune lionceau avec la boule de bois placée dans sa cage. Aussi un objet beau ne répond-il jamais à un véritable besoin et ne peut-il exciter en nous ni désir ni crainte. Si une statue nous rendait amoureux comme Pygmalion, le but de l'art serait manqué; de même, toute la beauté d'un drame tient à la fiction, et si les grandes scènes en étaient réalisées sous nos yeux, elles nous épouvanteraient. Ce qui est réel et *vital* exclurait donc par soi-même la beauté.

Selon nous, une théorie aussi exclusive ne peut se soutenir. Une œuvre utile, comme un pont, un viaduc, un vaisseau, a une beauté propre qu'elle tire de son utilité même. Dire avec certain réaliste que les Halles centrales de Paris sont le plus splendide monument de l'architecture moderne, c'est assurément aller un peu loin; mais refuser tout caractère esthétique à la disposition des parties en vue d'une fin, c'est se rejeter dans un excès contraire. M. Grant Allen, sans peut-être le savoir, tombe dans l'erreur de Kant : ce dernier, à force de séparer le beau de l'utile, finissait presque par l'opposer au rationnel et en venait à dire qu'une arabesque capricieuse est vraiment plus belle qu'une jolie femme, parce que nous concevons et imposons à tout visage humain un type de beauté trop nécessaire et trop raisonné. L'architecture, un art que M. Grant Allen oublie trop, fut à l'origine tout utilitaire; même maintenant, pour qu'un édifice nous plaise, il faut encore qu'il nous paraisse accommodé à son but, qu'il justifie pour notre esprit l'arrangement de ses parties.

Loin d'exclure l'utile, c'est-à-dire au fond le rationnel, le beau y a sa première origine, et c'est une vérité que l'école de l'évolution ne contestera pas. Nous venons de donner comme exemple l'architecture. Selon M. Grant Allen lui-même, la vive couleur des fleurs, produit de la sélection naturelle, a été simplement pour elles un moyen d'attirer les insectes, distributeurs du pollen, comme on peint les étendards de vives nuances pour les faire voir de loin; les fleurs les mieux colorées ont eu naturellement plus de chances de se propager et de survivre. Dans le plaisir même que les couleurs causent à nos propres yeux il peut entrer, selon M. Grant Allen, quelques élémens héréditaires : la couleur a toujours joué un rôle si important dans l'excitation du désir chez les animaux à l'époque des amours, qu'elle a dû par association en retirer pour tout être vivant un charme secret et indéfinissable. Le temps n'est plus où l'on pouvait croire avec Kant que la queue du paon ne sert à rien dans la nature et que sa beauté est inexplicable par des raisons d'utilité. De même, la musique n'est qu'un développement du langage expressif, et M. Spencer l'a fait mieux voir que tout autre dans un de ses meilleurs *Essais;* or les cris de douleur ou d'appel furent à l'origine et sont encore pour les animaux des moyens de s'avertir, de se secourir, de se sauver les uns les autres dans le danger. La beauté pourrait bien être simplement une utilité dont nous ne nous rendons pas toujours compte. Cette théorie, vaguement esquissée par M. Spencer, est la plus conforme à la doctrine même de l'évolution; mais alors pourquoi opposer aujourd'hui avec tant de soin le beau et l'utile, primitivement confondus? Sans nous occuper du passé, bornons-nous à constater qu'actuellement, dans l'état où se trouve l'esprit humain, ce qui est utile nous paraît beau sous le même rapport. Qui dit utilité dit organisation des parties par rapport à une fin, conséquemment ordre, harmonie, beauté. — Nous objectera-t-on que l'utile implique quelque chose de désirable et que le désir, comme la crainte, exclut le beau? — Rien de plus inexact, selon nous, que cette opposition établie par Kant et l'école anglaise, comme par Cousin et Jouffroy, entre le sentiment du beau et le désir : ce qui est beau est désirable sous le même rapport. La poésie des choses, suivant le mot d'Alfred de Musset, est faite tout entière de « crainte et de charme, » de trouble et de désir. Dira-t-on qu'aimer une femme, c'est cesser de la trouver belle? ou plutôt l'admiration même n'est-elle pas un amour qui commence et n'a-t-elle pas dans l'amour son achèvement, sa plénitude?

Pas plus que l'absence de désir et d'utilité, la fiction n'est une des conditions nécessaires du beau. Schiller et ses successeurs, en réduisant l'art à la fiction, prennent pour une qualité essentielle un des défauts de l'art humain, qui est de ne pouvoir donner la vie.

Supposez les grandes scènes d'Euripide ou de Corneille vécues devant vous au lieu d'être représentées; supposez que vous assistiez à la clémence d'Auguste, au retour héroïque de Nicomède, au cri sublime de Polyxène : ces actions ou ces paroles perdront-elles donc de leur beauté pour être prononcées par des êtres réels, vivans et palpitans sous vos yeux? Cela reviendrait à dire que tel discours de Mirabeau ou de Danton, improvisé dans une situation tragique, produisait moins d'effet esthétique sur l'auditeur qu'il n'en produit sur nous. Nous aurions plus de plaisir à traduire Démosthène que les Athéniens n'en ont eu à l'écouter. De même, c'est à son marbre et à son immobilité que la *Vénus* de Milo devrait d'être belle ; si ses yeux vides se remplissaient de la lumière intérieure et si nous la voyions s'avancer vers nous, nous cesserions de l'admirer. La *Mona Lisa* de Léonard ou la *Sainte Barbe* de Palma le Vieux ne pourraient s'animer sans déchoir. Comme si le vœu suprême, l'irréalisable idéal de l'artiste n'était pas d'insuffler la vie en son œuvre, de créer au lieu de façonner! S'il feint, c'est malgré lui, comme le mécanicien construit malgré lui des machines au lieu d'êtres vivans. La fiction, loin d'être une condition du beau dans l'art, en est une limitation. La vie, la réalité, voilà la vraie fin de l'art; c'est par une sorte d'avortement qu'il n'arrive pas jusque-là. Les Michel-Ange et les Titien sont des Jéhovah manqués; en vérité, *la Nuit* de Michel-Ange est faite pour la vie; profonde sans le savoir était la parole inscrite au bas par un poète : « Elle dort. » L'art est comme le sommeil de l'idéal humain, fixé dans la pierre dure ou sur la toile sans pouvoir jamais se lever et marcher.

II.

Combien s'est élargie maintenant notre idée du beau, tout à l'heure si étroite et exclusive! Nous nous sommes aperçus que tout ce qui est sérieux et utile, tout ce qui est réel et vivant pouvait, dans certaines conditions, devenir beau. Ce sont ces conditions qu'il nous reste à mieux déterminer.

Le beau peut se révéler tantôt dans les mouvemens, tantôt dans les sensations, tantôt dans les sentimens. Le premier caractère de la beauté dans les mouvemens est la force : nous éprouvons un plaisir esthétique à sentir notre vigueur, à exercer notre énergie sur quelque obstacle ou à être témoins d'actions de ce genre. Le second caractère de la beauté est l'harmonie, le rythme, l'ordre, c'est-à-dire l'adaptation du mouvement à son milieu et à son but. Tout mobile, traversant un certain milieu, y rencontre des résistances plus ou moins grandes; de là résultent, comme l'ont montré MM. Spencer et Tyndall, des mouvemens successifs en avant et en

arrière, des lignes plus ou moins ondulantes qui produisent le rythme. Le rythme ou l'ordre n'est donc pas, à vrai dire, quelque chose de distinct de la force même : il est simplement un moyen pour la force de se conserver aussi grande que possible en face des résistances; l'ordre est une économie de force. La troisième qualité du mouvement, la grâce, a été le mieux étudiée par M. Spencer, qui a complété par des vues scientifiques les doctrines trop métaphysiques de Schiller et de Schelling. Quel mouvement nous donne, quand nous l'exécutons ou quand nous le regardons, l'impression de la grâce? C'est celui où tout effort musculaire semble avoir disparu, où les membres se jouent librement, comme portés par l'air (1). De là la supériorité du mouvement curviligne; la ligne courbe, formée d'une infinité de lignes qui se fondent sans interruption l'une dans l'autre, est comme le *schema* d'un mouvement dans lequel très peu de force se perd, où aucun effet inutile n'est demandé à aucun muscle. Au contraire, un mouvement maladroit est celui qui implique un changement soudain de direction, quelque chose d'anguleux, une perte trop grande de force, l'excès dans l'effort musculaire. En somme, à ce premier point de vue, toute beauté dans les mouvemens paraît pouvoir se ramener à l'économie de la force.

Si telles sont les qualités esthétiques du mouvement, ne semble-t-il pas tout d'abord que les mouvemens du jeu, non ceux du travail, puissent seuls les réaliser et que la théorie anglaise se trouve ainsi confirmée? — Selon nous, c'est là une pure apparence, et le travail s'accommode aussi bien que le jeu des mouvemens esthétiques. Voyez sur une échelle une grappe d'ouvriers se passant une pierre les uns aux autres : la lourde pierre monte peu à peu, soutenue par tous ces bras qui la saisissent et la lâchent tour à tour; n'y a-t-il pas dans ce tableau une certaine beauté inséparable du but poursuivi et conséquemment du labeur accompli? De même, des hommes tirant sur un câble pour soulever un madrier, des rameurs, des scieurs de long, des forgerons sont beaux dans le travail, même dans la sueur et l'effort. Un faucheur habile peut être aussi élégant en son genre qu'un danseur : un peintre représen-

(1) M. Spencer nous raconte à quelle occasion il vint à concevoir cette théorie si ingénieuse de la grâce : « Un soir, dit-il, j'étais à regarder une danseuse, et au dedans de moi je condamnais ses tours de force comme autant de dislocations barbares qu'on aurait sifflées, si les gens n'avaient pas tous la lâcheté d'applaudir ce qu'ils croient être de mode d'applaudir; je m'aperçus que, si dans l'ensemble il se glissait par hasard quelques mouvemens d'une grâce vraie, c'étaient ceux qui par comparaison coûtaient peu d'efforts. Il me revint à l'esprit divers faits qui confirmaient mon idée, et j'arrivai alors à conclure, d'une façon générale, qu'une action a d'autant plus de grâce qu'elle s'exécute avec une moindre dépense de force. » (*Essai sur la grâce*, traduction Burdeau.)

tera même plus volontiers l'un que l'autre. Un bûcheron attaquant un chêne et brandissant la cognée de ses muscles raidis peut éveiller presque le sentiment du sublime. Nous voici cependant bien loin du jeu, car tous ces hommes poursuivent une fin déterminée; le rythme qui règle leurs mouvemens et les assouplit ne s'explique lui-même que par la recherche du but et la tension de toutes leurs forces vers ce but unique. Par là le caractère esthétique du mouvement, loin d'être diminué, est agrandi, car il s'y ajoute deux élémens nouveaux. D'une part, l'*intérêt* est excité par la recherche d'un but : un mouvement dont nous connaissons la *direction* et dont nous pouvons constater la réussite ne nous intéresse-t-il pas toujours plus qu'un mouvement sans objet? D'autre part, l'*intelligence* est satisfaite, car nous pouvons calculer la *proportion* entre la grandeur du but à atteindre et l'effort dépensé. Aussi l'effort ne nous choque-t-il plus : au contraire, il est une condition de l'intérêt que nous portons au travail. La tension des muscles, la fatigue poussée jusqu'à un certain point et même une certaine altération des traits, tout acquiert alors une valeur esthétique : c'est en proportion et en harmonie avec la fin voulue. Au contraire, si un jeu coûtait autant d'efforts, nous en serions désagréablement surpris : il y aurait disproportion entre les moyens et la fin. C'est pour cela qu'un jongleur ne doit pas laisser voir la même fatigue qu'un athlète; c'est pour cela qu'un poète ne doit pas laisser sentir la recherche de la rime, tandis qu'on prend un certain plaisir à suivre le travail de pensée d'un mathématicien ou d'un philosophe. En général, tout travail qui se justifie rationnellement renferme des éléments esthétiques, tandis qu'il déplaît à l'intelligence de voir l'inutile pris comme but par la volonté. Le jeu, l'exercice frivole de l'activité, loin d'être le principe du beau, a donc par lui-même quelque chose d'antiesthétique; il a besoin d'excuse; il faut qu'on y voie une expansion folle et passagère de l'activité, une sorte de détente nerveuse, utile elle-même à son heure.

— Mais, nous dira M. Spencer, si la beauté des mouvemens n'exclut pas toute idée de travail accompli, du moins la *grâce* proprement dite l'exclut; car elle se ramène à la facilité, et la facilité à la moindre dépense de force. — Nous répondrons que, pour juger si la force n'est pas dépensée en excès, il faut toujours supposer au mouvement un but quelconque par rapport auquel il se trouve coordonné. La coordination, l'organisation des mouvemens est ce qui leur donne un sens pour l'intelligence en ajoutant l'harmonie à la force déployée. Or, qu'est-ce que la coordination des mouvemens par rapport à un but, si ce n'est la définition même du travail? La grâce consiste donc le plus souvent dans une sorte de travail conscient ou inconscient, accompli avec moins d'effort, plus

de précision et plus d'agilité. Un patineur gracieux est celui dont tous les mouvemens sont adaptés au patinage sans que rien puisse contrarier sa vitesse acquise. Une femme qui porte une cruche sur sa tête n'est gracieuse que si tous ses mouvemens ont un certain rapport au but qu'elle poursuit et sont disposés de manière à éviter tout heurt, toute secousse brusque. En somme, grâce, précision vraie, agilité vraie, peuvent également se définir : adaptation complète à un but réel ou fictif; en d'autres termes, harmonieux équilibre entre la vie et son milieu. Ainsi la grâce même, bien qu'elle se trouve souvent dans l'aisance et le naturel, n'est pas incompatible avec le travail en général; elle l'est seulement avec le travail perdu, avec l'effort inutile. Un homme très vigoureux, souvent lourd quand il joue, devient gracieux quand il accomplit une besogne proportionnée à ses muscles. Nous arrivons par là, en ce qui concerne les mouvemens, à une première conclusion, très différente de celle de M. Spencer : c'est que, si le jeu (exercice d'un organe sans but utile) est par lui-même esthétique, le travail (exercice d'un organe pour un but rationnel) l'est autant et parfois davantage. S'il a généralement moins de grâce, il peut avoir plus de beauté et de grandeur. « L'homme n'est complet que là où il joue, » a dit Schiller; il faut dire au contraire : L'homme n'est complet que là où il travaille. C'est le travail, après tout, qui fait la supériorité de l'homme sur l'animal et de l'homme civilisé sur le sauvage.

Une seconde conséquence, c'est que la beauté des mouvemens ne peut pas se définir simplement l'économie de la force. Parmi les buts que le mouvement se propose, il en est d'assez élevés pour qu'auprès d'eux toute dépense de force devienne peu de chose; il serait même mesquin de la calculer de trop près, et la plus haute beauté consiste alors non plus dans l'économie, mais dans la prodigalité de la force. Lorsque nous voyons sous nos yeux s'exécuter un mouvement, nous sympathisons, comme le remarque M. Spencer, avec le corps et les membres qui l'exécutent; dans certains cas, nous aimons sans doute à ne pas sentir en eux la fatigue; mais nous sympathisons bien plus encore avec la volonté qui meut le corps et les membres; l'énergie de cette volonté peut donc nous séduire plus que le jeu facile des organes; le but poursuivi par elle peut nous attirer plus qu'un mouvement sans but; enfin il vient un instant où l'on compte presque pour rien les membres, réduits au rôle d'instrumens, tendus et ployés comme l'arc qui doit lancer la flèche, parfois brisés dans leur effort même. Le messager de Marathon, si souvent représenté par les sculpteurs grecs, avait beau être couvert de sueur et de poussière et refléter dans ses traits l'épuisement de l'effort, l'agonie commençante : il avait, pour se transfigurer et devenir sublime, la branche de laurier qu'il agitait au-dessus de sa tête; cet

homme brisé, mais triomphant, est comme le symbole du travail humain, de cette beauté suprême qui n'est plus faite de parcimonie mais de largesse, d'aisance mais d'effort, et où le mouvement n'apparaît plus seulement comme le signe et la mesure de la force dépensée, mais comme l'expression de la volonté et le moyen d'apprécier son énergie intérieure.

III.

L'école de l'évolution a eu raison de chercher dans les lois mécaniques du mouvement l'explication de ses qualités esthétiques les plus superficielles; mais, nous venons de le voir, il ne faut pas s'arrêter là. On ne peut considérer les membres mus indépendamment du moteur, la force dépensée indépendamment de la volonté qui la dépense pour un but. La beauté supérieure des mouvemens est donc d'emprunt ; elle vient de plus haut : c'est à la sphère de la volonté et des sentimens que nous devons nous élever pour en trouver l'explication.

Par l'effet de l'habitude et de l'association, tout mouvement a fini par représenter pour nous un sentiment, un état de conscience ; toute manifestation de la vie extérieure est devenue à nos yeux une manifestation de la vie intérieure. A ce nouveau point de vue, la beauté des mouvemens résidera surtout dans l'expression, et elle grandira à mesure que le mouvement traduira au dehors une vie plus élevée, plus intellectuelle et plus morale. Le mouvement qui ne ferait que manifester une force brute nous laisserait froids ; il pourrait nous plaire encore par les dessins géométriques qu'il réalise ; mais nous ne nous mettrions pas pour ainsi dire à la place du moteur, pour jouir sympathiquement de l'aisance des mouvemens accomplis. En réalité, un mouvement beau ou gracieux a toujours quelque chose de vivant, et nous ne pouvons nous empêcher de placer par derrière un moteur semblable à nous. Voir la nature et la trouver belle, c'est se la figurer vivante et, autant que possible, se la représenter sous une forme humaine. On pourrait dire en renforçant la parole de Térence : Je ne m'intéresse qu'à ce qui est humain. S'il n'y avait pour embellir l'univers que le poids, le nombre et la mesure, il nous laisserait presque indifférens.

La première qualité du mouvement, la force, est en somme invisible et cachée ; quand ce mot ne désigne pas une simple formule de mécanique abstraite, il désigne un déploiement d'activité ou de volonté qui ne nous est connu que par la conscience. La force, cette première beauté, se ramène donc à un simple état de conscience, lié lui-même à des sentimens de toute sorte, par exemple la confiance en soi, l'assurance et le courage. Il y a un point où la force

et le courage grossier se confondent : à peine les distingue-t-on chez certains animaux comme le bouledogue, ou chez le sauvage, courageux dans la mesure même où il est fort. La force physique est de l'énergie morale en germe : si vouloir, c'est pouvoir, ne peut-on dire avec autant de raison que pouvoir beaucoup, c'est se sentir excité à vouloir beaucoup? Aussi l'homme a-t-il fait en général de la force physique le symbole expressif de la volonté puissante ; à tort ou à raison, nous nous sommes accoutumés à établir partout une harmonie entre le physique et le moral ; nous nous figurerions difficilement Brutus ou Caton sous des traits mignards ; la sculpture représente Moïse avec une haute taille et des muscles en saillie. Les Samson et les Hercule sont tout ensemble des types de force, de courage et de bonté. La force, adorée par l'humanité primitive, a été non sans quelque raison considérée comme la première vertu, source de beaucoup d'autres ; elle implique d'ailleurs quelque chose de surhumain, et à ce titre encore appelle le respect. Elle a acquis ainsi une valeur expressive, qui entre aujourd'hui comme élément essentiel dans sa beauté. L'ordre ou le rythme, seconde qualité du mouvement, est plus expressif encore ; par lui le mouvement, devenu régulier, offre prise à l'intelligence et semble lui-même la manifester. Le rythme n'est pas seulement, comme on l'a montré, la conséquence de la continuité du mouvement et de la persistance des forces, il est encore le signe de la persévérance du vouloir, et son harmonie symbolise à nos yeux l'accord de la volonté avec soi. Quant à la grâce, elle est bien autre chose que la simple économie de la force, seule définition que M. Spencer en ait donnée : elle exprime essentiellement, elle aussi, un état de volonté. Remarquons-le en effet, chez les êtres vivans, les mouvemens gracieux sont toujours plus ou moins associés à la joie et à la bienveillance, deux sentimens voisins l'un de l'autre. La joie est la conscience d'une vie pleine et en harmonie avec son milieu ; or, quand il y a harmonie, il y a par cela même tendance à la sympathie. La grâce est l'expression visible de ces deux états : la volonté satisfaite et la volonté portée à satisfaire autrui. La grâce, en effet, suppose une certaine détente des muscles, qui ne se produit guère chez l'animal qu'à l'état de repos, de vie expansive et d'intention pacifique. Que la douleur et la lutte surviennent, que l'hostilité et la colère éclatent, aussitôt les membres se raidissent. Tandis qu'un chien joue, faites un peu de bruit dans un buisson, et vous verrez la transformation soudaine de l'attitude : le cou se tendra, les oreilles, la queue, le corps tout entier sera en arrêt. Au contraire, la bienveillance se traduit d'habitude par des mouvemens onduleux et légers, sans rien de brusque, sans angles, sans violence ; de tels mouvemens, par la disposition sympathique dont ils sont le signe, tendent toujours à

exciter chez nous une sympathie réciproque. Une attitude légèrement courbée, surtout la flexion du cou, le laisser-aller des bras, indique de plus la mélancolie et la tristesse, qui semble faire appel à la pitié d'autrui ; elle excitera donc un sentiment voisin de la pitié, qui se retrouve jusque dans notre faible pour le saule pleureur. Enfin la grâce est toujours de l'abandon ; or on ne s'abandonne pleinement que quand on aime ; nous pouvons donc dire avec Schelling que la grâce est avant tout l'expression de l'amour, et c'est pour cela qu'elle l'excite ; la grâce semble aimer et c'est pour cela qu'on l'aime. Avant d'avoir ressenti quelque chose de l'amour, la jeune fille n'a point encore la suprême grâce, plus belle encore que la beauté. Elle peut avoir, comme l'enfant, la grâce de la joie, elle n'a pas encore celle de la tendresse.

Dans l'expansion impliquée par la grâce, on pourrait montrer aussi un nouveau sentiment qui s'associe souvent aux autres, et qu'on n'a jamais bien distingué, croyons-nous. Pour le découvrir, imaginons ce que peut ressentir l'oiseau ouvrant ses ailes et glissant comme un trait dans l'air ; rappelons-nous ce que nous avons éprouvé nous-mêmes en nous sentant emportés sur un cheval au galop, sur une barque qui s'enfonce au creux des vagues, ou encore dans le tourbillon d'une valse : tous ces mouvemens évoquent en nous je ne sais quelle idée d'infini, de désir sans mesure, de vie surabondante et folle, je ne sais quel dédain de l'individualité, quel besoin de se sentir aller sans se retenir, de se perdre dans le tout ; et ces idées vagues entrent comme élément essentiel dans l'impression que nous causent une foule de mouvemens. L'*Adam* de Michel-Ange, qui s'éveille à la vie, allonge son bras démesurément en regardant devant lui, et ce seul geste traduit sous une forme visible toute l'infinité du monde qu'il aperçoit pour la première fois. Dans l'*Assomption* du Titien, le simple renversement de la tête et les yeux agrandis suffisent pour exprimer l'attraction immense du ciel ouvert. Ici la grâce proprement dite se fond avec l'émotion du sublime. Nous voyons des mouvemens qui, physiologiquement, exprimaient la vie bien équilibrée et facile, devenir par l'association des sentimens l'expression de la vie morale la plus haute et la plus pleine, conséquemment de la plus grande beauté. En général, tandis que la force représente dans l'expression de la vie le côté viril, la grâce représente plutôt le côté féminin. Si donc la beauté suprême dans les mouvemens est celle qui traduit la vie la plus riche, on peut dire qu'elle consisterait à allier la force et la grâce, en leur faisant exprimer tout ensemble la volonté la plus énergique et la plus douce. Cette volonté, remarquons-le, n'est pas seulement celle qui se joue à la surface des choses, mais celle qui, prenant au sérieux et les

autres êtres et elle-même met toute sa puissance au service de toute sa tendresse.

Si les mouvemens empruntent la plus grande partie de leur beauté aux sentimens, en quoi consistera la beauté des sentimens eux-mêmes? — Elle sera faite, elle aussi, de force, d'harmonie et de grâce, c'est-à-dire qu'elle révélera une volonté en harmonie avec son milieu et avec les autres volontés. Or ce sont là des caractères qui conviennent au bien en même temps qu'au beau, et nous sommes amenés à nous demander si, dans la sphère des sentimens, il y a une réelle différence entre ces deux termes. M. Spencer, lui, les sépare avec le même soin que Kant : c'est que l'identité du beau et du bien serait la ruine de sa théorie. Il est clair, en effet, que le bien ne peut être un « jeu » et est au contraire la chose sérieuse par excellence; si donc le beau est dans le jeu, il devra se séparer du bien : de là les efforts de M. Spencer pour distinguer les deux idées. — Dans le bon, dit-il, c'est la *fin* à réaliser que nous considérons, dans le beau, c'est l'*activité* même qui la réalise. — Il nous semble au contraire que l'activité, la volonté, par exemple celle qui accomplit un acte de patriotisme, n'est pas seulement belle, mais bonne dans la mesure même où elle est belle; la fin, d'autre part, c'est-à-dire la patrie sauvée, n'est pas seulement bonne, mais belle dans la mesure même où elle est bonne. L'identité du bon et du beau n'est pas moins évidente pour la sympathie, la pitié, l'indignation et une foule d'autres sentimens. — Mais, nous objectera M. Spencer, il est aussi des sentimens auxquels l'art a toujours fait appel, — la colère, la haine, la vengeance, etc., et qui sont cependant immoraux; donc, en admettant que tout ce qui est bon soit beau, tout ce qui est beau n'est pas bon. — Je réponds que, si vous prenez les termes de la comparaison sous les mêmes rapports et au même degré, les sentimens vous paraîtront bons par le côté et dans la mesure où ils vous paraîtront esthétiques. L'amour de la vengeance se confond chez les natures sauvages avec l'amour de la justice, la colère n'est qu'une forme inférieure de l'indignation, la jalousie enveloppe un sentiment d'égalité; la haine, qui a la même origine que l'esprit de vengeance, renferme aussi un grand nombre d'élémens où se retrouve comme une moralité déviée; elle est d'ailleurs pour l'individu une condition d'existence au milieu des races barbares : aussi est-ce surtout dans ce milieu qu'elle plaît. En général, les sentimens énergiques, la volonté tenace, violente même, ont toujours quelque chose de bon et de beau, même quand leur objet est mauvais et laid (1).

(1) Si tout sentiment moral est esthétique, et réciproquement, il ne s'ensuit pas, bien entendu, qu'une œuvre d'art d'intention morale soit nécessairement belle, ni que

Par cette voie nous arrivons à des conclusions tout autres que l'école anglaise : au lieu de séparer avec elle, dans le domaine des sentimens comme ailleurs, le beau et le bien, le beau et le sérieux, nous croyons qu'ils s'y confondent. La beauté morale est le contraire même d'un exercice superficiel et sans but de l'activité. Au point de vue scientifique, un beau sentiment, un beau penchant, une belle résolution, sont tels en tant qu'utiles au développement de la vie dans l'individu et dans l'espèce.

IV.

Nous n'avons analysé jusqu'ici que la beauté des mouvemens et celle des sentimens ; mais c'est surtout sur la théorie des sensations que s'appuient MM. Spencer et Grant Allen pour ramener le plaisir esthétique à un simple jeu de nos organes excluant tout but utile. Les sensations esthétiques, en effet, par exemple la vue d'une belle couleur, d'un dessin, d'un feu d'artifice, semblent rester pour la plupart superficielles, sans influence visible sur le développement général de la vie. Au contraire, les mouvemens expressifs, comme ceux de la joie ou de la bienveillance, et les sentimens de toute sorte, comme les diverses formes de l'amour, viennent du plus profond de notre être, qu'ils intéressent tout entier ; ils ressemblent à une onde venue du fond de la mer, qui marque une émotion sourde de toute la masse, tandis que les sensations esthétiques, comme celles de la vue et de l'ouïe, sont la ride passagère produite par un caillou jeté du bord. Ne semble-t-il pas alors qu'on ait raison de réduire les plaisirs de ce genre à un simple jeu ? Pour le savoir, analysons plus intimement la nature de la sensation.

l'art se confonde avec la direction de la vie. Les sentimens les plus moraux sont aussi pour l'artiste les plus difficiles à exciter et surtout à maintenir excités longtemps ; au contraire, un sentiment moins élevé, par cela même plus facile à stimuler, comme l'amour sensuel ou la vengeance, pourra fournir à l'art, surtout à l'art populaire, des effets beaucoup plus fréquens. Dans le sud de l'Italie, le peuple ne s'intéresse qu'aux histoires de brigands ; en France même, la littérature de cour d'assises est un régal pour beaucoup de personnes. C'est que les esprits de ce genre sont incapables de sentimens moraux et esthétiques très élevés, ou bien que de tels sentimens ne peuvent sans fatigue acquérir chez eux une intensité durable ; ils se contentent donc d'émotions plus grossières, mais plus intenses pour eux et plus appropriées à leur nature ; ils n'ont pas absolument tort à leur point de vue : une émotion, après tout, ne vaut qu'en tant qu'on la sent. L'art est donc tout autre chose que la morale : il s'y produit ce qui se produirait dans la musique si la musique s'adressait à des gens d'oreille un peu dure ; elle serait réduite à s'abstenir de toutes les nuances délicates, de toutes les mélodies fines et douces qui exigent pour être perçues une trop grande tension de l'oreille et de l'esprit ; au contraire, les effets bruyans et facilement saisissables fourniraient à ces tympans rebelles une agréable excitation. En morale, nous en sommes encore presque tous là : hélas ! sous ce rapport, nous avons tous l'oreille un peu dure.

En premier lieu, ce qui nous paraît résulter des importans travaux de MM. Spencer, Sully et Grant Allen sur ce sujet, c'est que la sensation même enveloppe l'action et le mouvement, c'est que la beauté des sensations est en grande partie constituée par un déploiement intense et harmonieux de la force nerveuse, où se réalise, comme dit M. Spencer, « le maximum d'effet avec le minimum de dépense. » Pourquoi, par exemple, dans les objets perçus par la vue et le tact, préférons-nous les lignes flottantes et onduleuses aux lignes dures et anguleuses? C'est que les premières, pour être perçues, exigent un moindre travail des muscles de l'œil : en les suivant, l'œil n'a pas besoin d'arrêter soudain son mouvement ou de changer brusquement de direction, comme lorsqu'il suit une ligne en zigzag. Remarquons d'ailleurs que tous les êtres vivans, animaux ou végétaux, présentent plus ou moins la ligne serpentine dans leurs mouvemens et jusque dans leur structure. On peut expliquer aussi avec M. James Sully, par l'organisation même de la rétine, pourquoi nous aimons à voir les objets groupés soit autour d'un centre, — d'où notre préférence pour les formes circulaires, étoilées ou rayonnantes, — soit autour d'un axe, en forme d'arbres, de tiges et de fleurs : cette disposition économise de l'effort musculaire. Enfin les qualités de similitude que nous recherchons dans les formes, l'analogie des directions, l'égalité des grandeurs, la proportion, la variété réduite à l'unité, tout s'explique par les mêmes raisons : ce sont là autant de moyens d'épargner, tout en la dépensant, notre force musculaire et nerveuse. Au sein du désordre apparent d'une église gothique, le constant retour de la même forme ogivale permet à l'œil comme à l'esprit de retrouver le connu dans l'inattendu même, de s'orienter : c'est le fil d'Ariane au milieu de la forêt. En somme, une forme est d'autant plus belle, dit avec raison M. Spencer, « qu'elle exerce efficacement le plus grand nombre des élémens nerveux intéressés à la perception, et ne surcharge que le plus petit nombre possible de ces élémens (1). »

(1) Lorsque la forme, pour être perçue et mesurée, vient à exiger un certain effort, elle pourra encore éveiller des émotions esthétiques, mais ce sera plutôt l'idée du grandiose, du vigoureux, du sublime, que celle du beau proprement dit. La position verticale a quelque chose de plus dur et de plus énergique : c'est qu'en premier lieu, la ligne verticale exige de l'œil plus d'effort pour être embrassée; en second lieu, elle est la position habituelle de tout ce qui vit et lutte, elle exige des membres un plus grand déploiement de force, puisqu'il faut alors lutter contre la pesanteur. Au contraire, la position horizontale est celle de l'homme endormi ou mort, des troncs d'arbres arrachés, des colonnes renversées, de la plaine, de l'eau quand elle est tranquille : tout ce qui veut se reposer se couche. Aussi un paysage aux lignes horizontales, aux édifices larges et bas, aura-t-il un caractère plus calme, souvent plus prosaïque, que de hautes maisons, des tours, des rochers à pic, de grands arbres droits. Des trois dimensions, c'est la longueur horizontale qui fait le moins d'effet : mille pieds de ter-

Les mêmes considérations valent pour les sons et la musique, quoique le problème devienne ici encore plus complexe. Une des raisons qui rendent désagréable une voix monotone, c'est qu'elle exerce toujours l'oreille de la même manière et use ainsi les nerfs auditifs, comme une goutte d'eau qui tombe toujours au même point finit par user la pierre. Au contraire, la variété de ton et d'intensité repose l'oreille dans son travail même : par exemple, le *piano* succédant au *forte*, ou au contraire le *forte* succédant à des mesures *piano*, pendant lesquelles l'oreille s'est reposée et a recueilli ses forces. Le chant diffère de la parole en ce qu'il emploie une échelle de sons bien plus étendue et exerce ainsi successivement un bien plus grand nombre d'appareils auditifs. Suivant M. Grant Allen, les nerfs de l'oreille sont en perpétuelle vibration : quand les vibrations de l'air contrarient les leurs, il y a déplaisir; quand au contraire elles les favorisent et s'y ajoutent, il y a jouissance. L'harmonie intérieure n'est qu'une traduction de l'harmonie entre le dedans et le dehors, qui assure le jeu libre de l'organe. Si le rythme est essentiel au son musical, c'est qu'il permet à l'oreille de s'accorder pour ainsi dire aux vibrations extérieures, comme on accorde entre eux les instrumens avant de les faire vibrer. Le rythme nous donne la possibilité de prévoir les sons, de nous y préparer d'avance : c'est un élément connu introduit dans l'inconnu des sensations auditives. Sous tous ces rapports, le rythme constitue une économie de force, et de là vient son caractère esthétique. Nous avons en nous une sorte d'orchestre intérieur qui a besoin, ainsi que tout autre, de se régler comme sur le bâton d'un chef d'orchestre. Le caractère agréable ou désagréable des consonances ou des dissonances s'explique lui-même par le principe de l'économie de la force. Ce qui rend les dissonances si désagréables, c'est que, comme l'a montré Helmholtz, elles sont produites par un croisement des ondes sonores, qui se détruisent mutuellement au point d'intersection; de là des intermittences dans le son, qui produisent sur l'oreille un effet analogue à celui que produit sur l'œil la vacillation d'une lampe ou le passage derrière une claire-voie éclairée par le soleil. Dans ce cas, l'oreille ou l'œil sont perpétuellement surpris : au moment où ils rentrent dans le repos et sont en train de réunir de nouvelles forces pour la sensation prochaine, une onde sonore ou lumineuse vient les frapper sans que le temps normal pour la réparation soit écoulé. Ici encore le caractère désagréable de la sensation vient de ce qu'elle est une dépense vaine de force, un labeur sans but.

rain plat sont loin de produire, comme le remarque M. Fechner et comme l'avait déjà remarqué Burke, la même impression que des pyramides ou des pics hauts de mille pieds; mais c'est la profondeur qui saisit le plus, à cause de l'idée de chute.

En somme, la perception n'est point aussi contemplative qu'il le semblait d'abord : nous y sommes acteurs autant que spectateurs. Les formes senties ne sont en définitive que des mouvemens sentis, et les mouvemens sentis ne sont que des mouvemens exécutés. Dans la perception, nous déployons notre force, en harmonie ou en conflit avec les forces extérieures : s'il y a harmonie, il y a moins de force perdue; il y a par cela même sentiment d'une vie plus intense et plus facile, il y a beauté.

Dès lors, MM. Spencer et Grant Allen ne sont-ils point trop exclusifs et peu conséquens avec leurs propres principes quand ils soutiennent qu'une sensation ne saurait être esthétique si elle sert directement à la vie? Ne pourrons-nous, malgré les philosophes anglais, maintenir entre la beauté et la vie même cette identité que nous avons établie jusqu'ici dans la sphère des mouvemens et des sentimens?

Il faut d'abord distinguer entre la vie de l'organe particulier qu'affecte la sensation et la vie générale de l'organisme. Selon M. Grant Allen lui-même, une sensation est désagréable quand elle tend à exercer sur l'organe une action destructive : une substance âcre (par exemple, la moutarde) est celle qui tend à désorganiser le tissu de la langue, une odeur âcre (par exemple, l'ammoniaque) est celle qui tend à altérer la muqueuse nasale; un son antipathique à l'oreille est celui qui contrarie les vibrations propres de nos nerfs auditifs; un assemblage de couleurs désagréable, celui qui épuise rapidement les nerfs optiques. Au contraire, les saveurs, les odeurs, les couleurs et les sons qui plaisent sont ceux qui stimulent légèrement chaque organe sans le fatiguer, et ainsi favorisent la vie sur un point donné de l'organisme. Seulement, pour rester esthétiques, il faut, selon M. Grant Allen, que les sensations s'arrêtent à ce point spécial et s'y localisent; si elles rayonnent au-delà et intéressent l'organisme tout entier, si elles se trouvent liées à une excitation générale de la vie, à un besoin profond et durable de l'être, leur caractère esthétique s'affaiblit et même disparaît. Si le mélomane pouvait, comme les cigales de la fable, se nourrir vraiment de musique, la musique cesserait pour lui d'être belle. Le beau ne tiendrait ainsi à la vie que par un lien léger et extérieur.

C'est là, selon nous, une exagération. Les fonctions qui intéressent l'organisme tout entier, celles de nutrition, de locomotion, de reproduction, ne restent point étrangères à nos émotions esthétiques. La jouissance même la plus grossière de toutes, celle de la nutrition, lorsqu'elle devient consciente et réfléchie, peut, comme l'avait soutenu Épicure, prendre quelque chose d'esthétique. Le sentiment de la vie réparée, renouvelée, rejaillissant partout du fond de l'être, la sensation du sang qui court plus chaud et plus rapide dans les membres,

le réveil de la vie saisi directement par la conscience, — tout cela constitue une harmonie véritable et profonde qui en elle-même a sa beauté. Quand on écoute au fond de soi, on entend toujours une sorte de chant sourd et doux. Se sentir vivre, c'est là le fond de tout art comme de tout plaisir. Quant à l'amour, même sous la forme du désir, n'est-ce pas là un élément qui, plus ou moins voilé, joua toujours un grand rôle dans la poésie? Il entre aussi comme élément essentiel dans le plaisir que nous causent les belles formes ou les belles couleurs de la statuaire et de la peinture, les sons doux, caressans ou passionnés de la musique. On peut dire que l'art est en grande partie une transformation de l'amour. Considérer le sentiment esthétique indépendamment de l'instinct qui a pour but la perpétuité de l'espèce serait aussi superficiel que de considérer le sentiment moral à part des instincts sympathiques, où l'école anglaise elle-même voit la première origine de la moralité.

Pour notre part, nous proposerons une définition des sensations esthétiques toute contraire à celle de MM. Spencer et Grant Allen, quoique conforme aux principes de l'évolution, et nous dirons qu'une sensation revêt un caractère esthétique dans la mesure où elle favorise et stimule la vie *tout entière*, d'abord la vie physique, ensuite et surtout la vie morale. En vertu de sa théorie, M. Grant Allen est porté logiquement à réserver le nom d'esthétiques aux sensations de l'ouïe ou de la vue, qui seules n'intéressent pas la vie en général. Pour nous, nous croyons que toute sensation agréable, quelle qu'elle soit, et lorsqu'elle n'est pas par sa nature même liée à des associations répugnantes, peut revêtir un caractère esthétique en acquérant un certain degré d'intensité, de retentissement dans la conscience. Aussi pensons-nous, contrairement à la doctrine habituelle, à celle de Kant, de Maine de Biran, de Cousin et de Jouffroy, que tous nos sens sont capables de nous fournir des émotions esthétiques. Considérons d'abord les sensations de chaud et de froid, qui semblent si étrangères à la beauté. Un peu d'attention nous y fera découvrir déjà un caractère esthétique. On sait le rôle que jouent la « fraîcheur » ou la « tiédeur » de l'air dans les descriptions de paysage. Ce n'est pas seulement la lumière du soleil qui est belle, c'est aussi sa vivifiante chaleur, qui n'est d'ailleurs elle-même que de la lumière perçue par l'organisme tout entier. Un aveugle, voulant exprimer la volupté que lui causait cette chaleur du soleil invisible pour lui, disait qu'il croyait « entendre le soleil » comme une harmonie. Je me souviendrai toujours de la sensation extraordinairement suave que me causa, dans l'ardeur d'une fièvre violente, le contact de la glace sur mon front. Pour rendre très faiblement l'impression ressentie, je ne puis que la comparer au

plaisir qu'éprouve l'oreille en retrouvant l'accord parfait après une longue série de dissonances; mais cette simple sensation de fraîcheur était bien plus profonde, plus suave et en somme plus esthétique que l'accord passager de quelques notes chatouillant l'oreille : elle me faisait assister à une résurrection graduelle de toute l'harmonie intérieure; je sentais en moi une sorte d'apaisement physique et moral infiniment doux. Peut-être aussi, dans la maladie, la délicatesse du système nerveux étant excessive, les moindres sensations nous ébranlent profondément et tendent ainsi à prendre une nuance esthétique qu'elles n'ont pas en temps ordinaire.

Le sens du tact, quoi qu'on en ait dit, est une occasion constante d'émotions esthétiques de toute sorte. Sous ce rapport il peut suppléer en grande partie l'œil. Si l'on poussait jusqu'au bout la doctrine de certains esthéticiens, on en arriverait à soutenir que les sculpteurs aveugles n'avaient pas le sentiment du beau en touchant de leurs mains les statues. Si la couleur manque au toucher, il nous fournit en revanche une notion que l'œil seul ne peut nous donner, et qui a une valeur esthétique considérable, celle du *doux*, du *soyeux*, du *poli*. Ce qui caractérise la beauté du velours, c'est sa douceur au toucher non moins que son brillant. Dans l'idée que nous nous faisons de la beauté d'une femme, le velouté de sa peau entre comme élément essentiel. Les couleurs même empruntent parfois quelque attrait à des associations d'idées tirées du tact. A l'image d'un gazon bien vert est associée l'idée d'une certaine mollesse sous les pieds : le plaisir que nos membres éprouveraient à s'y étendre augmente celui que l'œil ressent à le regarder. Au brillant des cheveux blonds ou noirs se lie toujours la sensation du *soyeux* que la main éprouverait en les caressant. Le bleu du ciel lui-même, si impalpable qu'il soit, acquiert parfois une apparence de velouté, qui augmente son charme en lui prêtant une douceur indéfinissable.

Chacun de nous probablement, avec un peu d'attention, se rappellera des jouissances du goût qui ont été de véritables jouissances esthétiques. Un jour d'été, après une course dans les Pyrénées poussée jusqu'au maximum de la fatigue, je rencontrai un berger et lui demandai du lait; il alla chercher dans sa cabane, sous laquelle passait un ruisseau, un vase de lait plongé dans l'eau et maintenu à une température presque glacée : en buvant ce lait frais où toute la montagne avait mis son parfum et dont chaque gorgée savoureuse me ranimait, j'éprouvai certainement une série de sensations que le mot *agréable* est insuffisant à désigner. C'était comme une symphonie pastorale saisie par le goût au lieu de l'être par l'oreille. — Dans le même ordre d'expériences je mentionnerai encore quelques gorgées de vin d'Espagne qui me furent données généreuse-

ment par des contrebandiers en des circonstances analogues, — et même la simple trouvaille d'une source sur le flanc d'une montagne désolée. La saveur d'une belle pêche est belle comme sa couleur et sa forme. Peut-être en général la soif satisfaite fournit-elle un plaisir plus délicat, plus esthétique que la faim ; elle produit en effet une réparation plus immédiate; lorsque toutes deux se trouvent jointes et sont contentées à la fois, le plaisir est porté à son maximum. Les sensations du goût ont si bien un caractère esthétique qu'elles ont donné naissance à une sorte d'art inférieur : l'art culinaire. Ce n'est pas seulement par plaisanterie que Platon comparait ensemble la cuisine et la rhétorique.

Les parfums saisis par l'odorat ont la même valeur que l'arome saisi par le goût. La parfumerie, elle aussi, est une sorte d'art, qui d'ailleurs reste bien au-dessous de la nature même. — « A-t-on jamais dit : une belle odeur? » demande V. Cousin. — Si on ne l'a pas dit, du moins en français, on devrait le dire : l'odeur de la rose et du lis est tout un poème, même indépendamment des idées que nous avons fini par y associer. Je me rappelle encore l'émotion pénétrante que j'éprouvai, tout enfant, en respirant pour la première fois un lis. La douceur des jours de printemps et des nuits d'été est faite en grande partie de senteurs. S'asseoir au printemps sous un lilas en fleurs procure une sorte d'ivresse suave, et cet enivrement des parfums n'est pas sans analogie avec les jouissances complexes de l'amour. Notre odorat, malgré son imperfection relative, a encore un rôle considérable dans tous les paysages aperçus ou décrits : on ne se figure pas l'Italie sans le parfum de ses orangers emporté dans la brise chaude, les côtes de Bretagne ou de Gascogne sans « l'âpre senteur des mers, » si souvent chantée par V. Hugo, les Landes sans l'odeur excitante des forêts de pins (1).

Les sensations auxquelles s'applique le plus exactement le mot *beau* sont celles de la vue : Descartes définissait même le beau ce qui est agréable aux yeux. Mais les poètes sont moins systématiques que les philosophes. Pour produire le maximum de l'émotion esthétique, loin de se servir exclusivement des termes empruntés au vocabulaire de la vue, les poètes préfèrent s'adresser aux sens inférieurs, où la vie est plus profonde et plus intense. Les mots *beau*, *joli*, *gracieux*, tous ceux qui expriment l'idée de forme et de surface saisie par les yeux, deviennent alors insuffisans : l'œil n'est

(1) Un professeur me racontait qu'un jour, en ouvrant un vieux dictionnaire, l'odeur toute particulière de papier jauni qui s'en exhala suffit à évoquer devant lui sa jeunesse passée sur les livres, ses innombrables veillées occupées à tourner les feuillets salis; puis, l'image s'agrandissant, il revit son collège, sa maison, ses parens, un âge entier de sa vie, et tout cela enveloppé en quelque sorte de cette odeur âcre des livres, dans laquelle il respirait son passé même.

pas assez directement affecté par ce qu'il voit; c'est un sens trop indifférent. En général, dire qu'une chose est *belle*, c'est la qualifier encore superficiellement; pour désigner ce qui nous pénètre, ce qui fait vibrer notre être tout entier, il faut chercher des termes moins objectifs et moins froids. Une *belle* voix touche moins qu'une voix *douce, suave, chaude, pénétrante, vibrante*. Peu de mots sont plus usités par les poètes que ces épithètes : âpre, amer, délicieux, embaumé, frais, tiède, brûlant, léger, mou, etc., toutes expressions empruntées aux sens du tact, du goût, de l'odorat (1). — Remarquons-le toutefois, les sensations visuelles ne sont pas aussi superficielles qu'il le semblerait d'abord et que sont portés à le croire les esthéticiens anglais : de là vient qu'elles ont encore tant de valeur esthétique. L'œil est avant tout le sens de la lumière; or la lumière n'est pas moins nécessaire aux êtres vivans que la chaleur. Les vibrations lumineuses se rattachent d'ailleurs aux vibrations caloriques, et les perceptions visuelles ne sont qu'une spécialisation de la sensibilité générale dont l'organisme est doué par rapport aux vibrations de l'éther. Aussi la joie que nous causent le passage de l'obscurité à la lumière, l'éclat du ciel bleu, la vivacité même de la couleur, marque-t-elle un bien-être total de l'organisme en même temps qu'une fête des yeux. La plante, quoiqu'elle n'ait pas le sens de la vue, pourrait éprouver quelque chose d'analogue en passant de l'ombre au soleil, elle qui se fane dans l'obscurité et se tourne toujours vers la clarté du soleil, comme si elle la voyait. Ici encore il faut se garder de ramener le plaisir esthétique au jeu d'un organe particulier. La poésie de la lumière vient de sa nécessité même pour la vie et de l'ardente stimulation qu'elle exerce sur tout notre organisme. Le plaisir que nous cause le lever du jour, par exemple, est bien plus que la satisfaction de l'œil : c'est avec notre être tout entier que nous saluons le premier rayon de lumière (2).

(1) Je viens d'ouvrir un volume d'Alfred de Musset; j'y trouve le mot *léger* employé trois fois en quelques vers, ainsi que *frais* et *mou*. « La *douce* strophe du poète, » dit Hugo. Dans ce vers de Shelley :

Our sweetest songs are those that tell of saddest thought,

comment substituer à *sweet* une autre épithète?

(2) En outre, les sensations de la vue, qui sont de toutes les plus représentatives, acquièrent une nouvelle profondeur par les associations d'idées sans nombre dont elles sont devenues le centre. Autour d'elles se groupent des fragmens entiers de notre existence : elles sont la vie en raccourci. Pour l'être doué du sens de la vue, le souvenir est une série de tableaux, c'est-à-dire d'images et de couleurs; ces images se tiennent et s'appellent l'une l'autre. Regardez une rose dans un vase; aussitôt il vous viendra à l'esprit, comme par une bouffée soudaine, le souvenir indistinct de toutes les sensations, de tous les sentimens liés d'habitude à la vue d'une rose : vous vous représenterez un jardin, des bosquets, une promenade, peut-être une promenade à deux, peut-être une main cueillant la fleur pour vous l'offrir, peut-être un corsage dont elle

L'ouïe, qui a donné naissance aux arts les plus élevés (la musique, la poésie, l'éloquence), doit ses plus hautes qualités esthétiques à cette circonstance que le son, étant le meilleur moyen de communication entre les êtres vivans, a acquis ainsi une sorte de valeur sociale. Les instincts sympathiques et sociaux sont au fond de toutes les jouissances esthétiques de l'oreille. Pour l'être vivant, le plus grand charme du son, c'est qu'il est essentiellement expressif : il lui fait partager les joies et surtout les souffrances des autres êtres vivans. Aussi, ce qu'il y a pour l'oreille d'esthétique par excellence, c'est l'*accent*, expression directe et vibrante du sentiment. Toute la puissance de l'orateur est dans le ton et l'accent; c'est là aussi l'élément essentiel de l'art dramatique : la douleur qui s'exprime par la voix nous émeut en général plus moralement que celle qui s'exprime par les traits du visage ou par les gestes. La poésie même n'est autre chose, au fond, qu'un ensemble de mots choisis pour pouvoir vibrer davantage à l'oreille et qui contiennent pour ainsi dire en eux-mêmes leur propre accent. — Quant au chant, M. Spencer l'a fort bien montré, il n'est qu'un développement de l'accent; c'est la voix humaine modulant au contact de la passion. Cicéron avait déjà dit : *Accentus, cantus obscurior*. La musique instrumentale, à son tour, n'est qu'un développement de la voix humaine. Au fond de tout son musical qui plaît se retrouve sans doute quelque chose d'humain : les sons durs et rauques nous rappellent le son de la voix en colère, les sons doux éveillent des idées de sympathie et d'amour, etc. (1).

Si toute sensation peut avoir un caractère esthétique, quand et comment acquiert-elle ce caractère? — C'est là, nous l'avons déjà dit, une simple affaire de degré, et il ne faut pas demander des définitions du beau trop étroites, contraires par cela même à la loi de continuité qui régit la nature. Il faut dire aux adorateurs du beau ce que Diderot disait aux religions exclusives : Élargissez votre Dieu.

Toute sensation, croyons-nous, passe ou peut passer par trois momens : dans le premier, l'être sentant constate en lui-même ce

pourrait être la parure. Une simple couleur est déjà expressive. Ce n'est pas sans raison que les rapsodes qui chantaient *l'Iliade* s'habillaient de rouge en souvenir des batailles sanglantes décrites par le poète; au contraire, ceux qui déclamaient *l'Odyssée* portaient des tuniques bleues, couleur plus pacifique, symbole de la mer où erra si longtemps Ulysse. Qui pourrait se représenter, fait observer M. Fechner, Méphistophélès, cet habitant du feu éternel, vêtu d'azur, la couleur du ciel, ou un berger d'idylle drapé dans un manteau rouge? Entre les perceptions de la vue et les pensées, il existe une secrète harmonie que les poètes et les peintres ont toujours respectée.

(1) On voit combien est controuvée cette théorie d'un Allemand moderne, M. E. Hanslick, d'après laquelle la musique serait essentiellement « inexpressive, » et aussi cette affirmation étrange de M. Fechner lui-même, selon laquelle la musique ne serait pas susceptible d'éveiller des associations d'idées.

que nous appellerons avec M. Spencer un *choc* léger ou violent; il distingue plus ou moins vaguement l'*intensité* et la *qualité* spécifique de l'impression, mais rien de plus; nous ne confondons pas une sensation forte avec une sensation faible, ou une sensation de son avec une sensation de couleur, mais à ce premier moment nous savons à peine encore si la sensation sera douloureuse ou agréable : par exemple, un instrument tranchant qui pénètre dans les chairs ne produit tout d'abord qu'une vive sensation de froid (1); la conscience sent la vivacité d'un coup avant d'être emplie par la douleur; nous discernons un éclair fendant les ténèbres et nous en suivons de l'œil le zigzag un instant avant d'éprouver la souffrance de l'éblouissement. Dans le second moment, la sensation se précise et prend, s'il y a lieu, un caractère clairement douloureux ou agréable, résultant de ce qu'elle est nuisible ou utile. Les psychologues allemands ont donné à ce caractère le nom de *tonalité*, devenu classique; on distingue, en effet, la peine du plaisir comme on distingue le ton mineur du ton majeur, où les relations et les intervalles ne sont plus les mêmes. Enfin, lorsque la sensation de douleur ou de plaisir ne s'éteint pas immédiatement pour laisser place soit à une action, soit à une autre sensation, il survient un troisième moment, appelé par l'école anglaise la diffusion nerveuse : la sensation, s'élargissant comme une onde, excite sympathiquement tout le système nerveux, éveille par association ou suggestion une foule de sentimens et de pensées complémentaires, en un mot envahit la conscience entière. A cet instant, la sensation, qui ne semblait d'abord qu'agréable ou désagréable, tend à devenir esthétique ou antiesthétique. L'émotion esthétique nous semble ainsi consister essentiellement dans un élargissement, une sorte de résonnance de la sensation à travers tout notre être, surtout notre intelligence et notre volonté. C'est un accord, une harmonie entre les sensations, les pensées et les sentimens. L'émotion esthétique a généralement pour base, pour pédale, comme on dirait en musique, des sensations agréables; mais ces sensations ont ébranlé le système nerveux tout entier : elles deviennent dans la conscience une source de pensées et de sentimens. Le passage d'un bruit isolé à un accord, d'une voix solitaire à une symphonie, correspond au passage de la sensation simple à l'émotion esthétique. Au reste, il n'est pas de sensation qui soit vraiment simple, pas plus qu'il n'est de son simple; il n'est pas de plaisir purement local dans lequel ne résonnent une foule de jouissances associées, comme résonnent dans une note les notes harmoniques dont l'ensemble constitue le *timbre*. Puisque les Allemands ont déjà appelé tonalité le caractère agréable ou désa-

(1) Voir *la Douleur*, par M. Ch. Richet (*Revue philosophique*, 1877, p. 475).

gréable de la sensation, on nous permettra d'appeler *timbre* la combinaison esthétique des plaisirs, les uns dominans, les autres éveillés par association, parfois mêlés de quelques douleurs ou tristesses confuses, comme de dissonances propres à relever l'harmonie de l'ensemble. C'est surtout dans ce *timbre* de la sensation que, selon nous, il faut placer le beau.

Le résultat auquel nous arrivons, c'est que le beau est renfermé en germe dans l'agréable, comme d'ailleurs le bien même. L'agréable se ramenant à la conscience de la vie non entravée, c'est là aussi qu'on peut trouver le vrai principe du beau. Vivre d'une vie pleine et forte est déjà esthétique; vivre d'une vie intellectuelle et morale, telle est la beauté portée à son maximum et telle est aussi la jouissance suprême. L'agréable est comme un noyau lumineux dont la beauté est l'auréole rayonnante; mais toute source de lumière tend à rayonner et tout plaisir tend à devenir esthétique. Celui qui ne reste qu'agréable avorte pour ainsi dire; la beauté au contraire est une sorte de fécondité intérieure (1).

Il résulte de ce qui précède qu'en fait d'émotion, rien de ce qui est superficiel et partiel, rien de ce qui touche un organe spécial sans retentir jusqu'au fond même de l'être, ne mérite vraiment le nom de beau. La théorie qui tend à identifier le plaisir du beau et le plaisir du jeu, malgré les élémens vrais qu'elle renferme, est donc

(1) Si ces considérations sont vraies, nous pourrons établir les lois suivantes : 1° quand une sensation vivement agréable n'est pas esthétique, c'est que l'*intensité* locale de cette sensation est de nature à en entraver l'*extension*, la diffusion dans le système cérébral, d'où il suit que la conscience, absorbée sur un seul point, semble sur les autres suspendue. Le plaisir reste alors purement sensuel, sans devenir en même temps intellectuel; il n'a pas cette complexité de résonances, ce timbre qui caractérise selon nous la jouissance esthétique; 2° quand un plaisir acquiert dans la conscience le maximum d'extension compatible avec le maximum d'intensité, il constitue alors le plus haut degré de *satisfaction*, à la fois sensible et intellectuelle, c'est-à-dire la satisfaction esthétique; 3° le temps nécessaire à la diffusion nerveuse dans le cerveau et au retentissement dans la conscience explique pourquoi la perception du caractère esthétique n'est pas toujours immédiate; le jugement : *Ceci est beau*, doit en moyenne demander plus de temps que le jugement : Ceci est agréable; ce dernier même exige plus de temps que la perception brute, qui demande en moyenne pour l'ouïe, 0″,15, pour le tact, 0″,20, pour la vue, 0″,21. Le jugement esthétique ne devient presque immédiat que par l'accumulation des expériences chez l'individu ou chez la race.

En somme, le beau, croyons-nous, peut se définir : une perception ou une action qui stimule en nous la vie sous ses trois formes à la fois (sensibilité, intelligence et volonté) et produit le plaisir par la conscience rapide de cette stimulation générale. Un plaisir qui, par hypothèse, serait ou purement sensuel, ou purement intellectuel, ou dû à un simple exercice de la volonté, ne pourrait acquérir de caractère esthétique. Seulement, disons-le vite, il n'est pas de plaisir si exclusif, surtout parmi les plaisirs supérieurs, comme ceux de l'intelligence. Rien n'est isolé en nous, et tout plaisir vraiment profond est la conscience sourde de cette harmonie générale, de cette complète solidarité qui fait la vie.

dans sa direction même opposée à la vérité. Le propre du jeu, en effet, c'est de n'intéresser à lui que l'organe ou la faculté qu'il exerce et de laisser indifférent le reste de l'être; le jeu est le mouvement qui se rapproche le plus de la simple action réflexe ou instinctive, et, d'autre part, tout jeu, tout exercice facile et rapide d'un organe déterminé tend par l'habitude à se transformer en action réflexe. On connaît l'histoire de ce violoniste qui jouait dans un orchestre et qui, ayant perdu la conscience dans un accès de vertige épileptique, continuait néanmoins de faire exactement sa partie : tous ses organes, et probablement ses nerfs auditifs eux-mêmes, continuaient mécaniquement leur jeu; tout vibrait encore en lui, excepté la vie et la conscience en leur profondeur, qui s'étaient désintéressées et endormies. Beaucoup d'artistes ressemblent à ce musicien qui ne jouait qu'avec les doigts; beaucoup de *dilettanti*, eux aussi, n'écoutent qu'avec les oreilles, ne voient qu'avec les yeux, ne jugent que d'après des habitudes machinales : l'âme en eux se désintéresse et vague autre part; alors l'art devient en vérité un jeu, un moyen d'exercer tel ou tel organe sans faire tressaillir la vie jusque dans son fond. Mais ce n'est plus l'art, c'est le contraire même de l'art; rien de moins compatible avec le sentiment vrai du beau que le dilettantisme blasé, pour lequel toute impression se restreint à une sensation plus ou moins raffinée, se réduit à une simple forme intellectuelle, à une fiction fugitive, pur instrument de jeu pour l'activité. Tout ce qui glisse ainsi sur l'être sans le pénétrer, tout ce qui laisse froid (suivant l'expression vulgaire et forte), c'est-à-dire tout ce qui n'atteint pas jusqu'à la vie même, demeure étranger au beau.

La théorie de l'école anglaise, si on la poussait à l'extrême, aboutirait aux conséquences que nous venons de montrer. Elle a donc besoin, selon nous, d'importantes corrections. Résumons les principales. Selon M. Spencer et son école, l'idée du beau exclut : 1° ce qui est *nécessaire* à la vie; 2° ce qui est *utile* à la vie; 3° elle exclut même en général tout objet réel de *désir* et de *possession* pour se réduire au simple exercice, au simple jeu de notre activité. Selon nous, au contraire, le beau, se ramenant en somme à la pleine conscience de la vie même, ne saurait exclure l'idée de ce qui est nécessaire à la vie; la première manifestation du sentiment esthétique, c'est le besoin satisfait, la vie reprenant son équilibre, la renaissance de l'harmonie intérieure, et c'est là ce qui fait la beauté élémentaire des sensations. De même, le beau, loin d'exclure ce qui est utile, présuppose l'idée d'une volonté accommodant spontanément les moyens aux fins, d'une activité cherchant à dépenser le minimum de force *pour atteindre un but*. De là résulte la beauté des mouvemens. Pour être beau, un ensemble de mouvemens a besoin qu'on lui reconnaisse une certaine *direction* dominante; il

faut donc qu'il soit d'abord l'expression de la vie, ensuite d'une vie intelligente et consciente. Enfin le beau, loin d'exclure l'idée du désirable, s'identifie au fond avec cette idée. Beau et bon ne font qu'un, et cette unité, visible dans nos sentimens, se laisse pressentir dans les mouvemens ou dans les sensations. Le beau, au lieu de rester quelque chose d'extérieur à l'être et de semblable à une plante parasite, nous apparaît ainsi comme l'épanouissement de l'être même et la fleur de la vie.

Puisque, croyons-nous, rien ne sépare le beau et l'agréable qu'une simple différence de degré et d'étendue, voici ce qui tend à se produire et se produira toujours davantage dans l'évolution humaine. La jouissance, même physique, devenant de plus en plus délicate et se fondant avec des idées morales, deviendra de plus en plus esthétique ; on entrevoit donc, comme terme idéal du progrès, un jour où tout plaisir sera beau, où toute action agréable sera artistique. Nous ressemblerions alors à ces instrumens d'une si ample sonorité qu'on ne les peut toucher sans en tirer un son d'une valeur musicale : le plus léger choc nous ferait résonner jusque dans les profondeurs de notre vie morale. A l'origine de l'évolution esthétique, chez les êtres inférieurs, la sensation agréable reste grossière et toute sensuelle ; elle ne rencontre pas un milieu intellectuel et moral où elle puisse se propager et s'étendre ; dans l'animal, l'agréable et le beau ne se distinguent pas. Si l'homme introduit ensuite entre ces deux choses une distinction d'ailleurs plus ou moins artificielle, c'est qu'il existe encore en lui des émotions plutôt animales qu'humaines, trop simples, incapables d'acquérir cette infinie variété que nous sommes habitués d'attribuer au beau. D'autre part, les plaisirs intellectuels eux-mêmes ne nous semblent pas toujours mériter le nom d'esthétiques, parce qu'ils n'atteignent pas jusqu'au fond même de l'âme, dans la sphère des instincts sympathiques et sociaux ; ils ne produisent qu'une jouissance trop étroite. Mais nous pouvons, en nous inspirant de la doctrine même de l'évolution, prévoir une troisième et dernière période du progrès où tout plaisir contiendra, outre les élémens sensibles, des élémens intellectuels et moraux ; il sera donc non-seulement la satisfaction d'un organe déterminé, mais celle de l'individu moral tout entier ; bien plus, il sera le plaisir même de l'espèce représentée en cet individu. Alors se réalisera de nouveau l'identité primitive du beau et de l'agréable, mais ce sera l'agréable qui rentrera et disparaîtra pour ainsi dire dans le beau. L'art ne fera plus qu'un avec l'existence ; nous en viendrons, par l'agrandissement de la conscience, à saisir continuellement l'harmonie de la vie, et chacune de nos joies aura le caractère sacré de la beauté.

M. Guyau.

MARCO

DEUXIÈME PARTIE (1).

VI.

Le lendemain, Marco aperçut le docteur Galpeau, qui rôdait à son habitude autour de l'habitation de Mme Delange. Le jeune homme pressentait un allié; sa sympathie et sa confiance allaient droit à lui. Il l'aborda.

— Docteur, je suis sur le point de faire un coup de tête : je veux m'échapper et m'en aller tout seul à Paris.

— Seul! Et vous me prenez pour confident, c'est-à-dire pour complice! Je me sauve. Bon voyage!

— Écoutez-moi.

— Non pas! Que dirait votre mère?

— Empêchez-la de me suivre, alors.

— Pourquoi? dit le docteur embarrassé, car le départ de Marine l'affligeait profondément sans qu'il osât le témoigner.

— Sa santé ne s'accommodera pas du climat de Paris, insinua Marco, et puis...

— Et puis?

— Tenez, avec vous, je serai franc. Je me révolte à la fin contre l'éducation féminine qu'on m'a donnée. Songez, que depuis que je suis né, je n'ai pas quitté les jupes de ma mère. Si elle ne m'a pas

(1) Voyez la *Revue* du 1er août.

appris à coudre, ce n'est pas sa faute. Vous croyez peut-être qu'élevé à la campagne, j'ai pu aller, venir, courir, grimper sur les arbres, monter à cheval comme les garçons que je connais? Ah! Dieu! monter à cheval, voire à âne? Jamais! Si je me cassais un bras ou une jambe! Apprendre à nager? Quelle épouvante! Je me serais infailliblement noyé du premier coup. Chasser? Miséricorde! Rien que de voir un fusil dans mes mains, elle eût crié : Au secours! Si j'ai travaillé, c'est bien que cela m'a plu. Que de fois elle est venue fermer mon livre en disant : Assez!

Le docteur, écoutant Marco, s'attendrissait.

— Pauvre femme!.. Seriez-vous ingrat, mon enfant?

Le jeune homme rougit et le regarda avec une si vive expression de reproche que le docteur lui saisit les mains en s'écriant :

— Non, non...

— Je ne me plains pas, reprit doucement Marco; je dis seulement qu'il faut que cela change, dans son intérêt comme dans le mien. Et si elle me suit à Paris, il n'y aura rien de changé. Plus inquiète encore, si c'est possible, elle s'attachera à mes pas et rendra nulles toutes les résolutions que j'ai prises de travailler non-seulement de l'esprit, mais du corps. Que je m'attarde à causer en sortant d'un cours, je serai certain de la retrouver folle, me croyant déjà mort, écrasé par quelque voiture, enlevé, assassiné, que sais-je? Combien de fois l'a-t-elle dit, alors qu'elle parlait de l'avenir, en m'enveloppant, tout petit, dans les plis de sa robe, comme pour m'y retenir toujours! Il ne faut pas que cela soit, docteur; il ne faut pas qu'elle vienne, je ne le veux pas.

En homme d'expérience, le docteur ne croyait jamais que la moitié de ce qu'on lui disait. Il se demandait donc quel pouvait être le motif réel d'une volonté si énergiquement exprimée. Néanmoins les raisons qu'on lui donnait lui paraissant suffisantes pour motiver son intervention dans une question qui lui tenait fort au cœur à lui-même, il demanda soucieusement :

— Comment faire?

— Défendez-lui de venir.

— Moi!

— Vous, et c'est votre devoir, du reste; je vous le répète, sa santé l'exige. Sa poitrine est mauvaise...

— Il est vrai, murmura le docteur.

— Vous voyez bien! s'écria Marco triomphant. Allez-y tout de suite, mon bon cher docteur, insista le jeune homme en le poussant doucement vers la maison.

L'autre se laissait faire, heureux de cette occasion de revoir Marine. Il marmottait en approchant :

— Si je sais ce que je vais lui dire!.. lorsqu'il aperçut assis sur

un banc, à la porte, Simon, qui n'avait point de livre ouvert sous les yeux. Mais ses mains croisées sur ses genoux, la tête basse, il restait immobile dans l'attitude d'un morne désespoir.

Le docteur connaissait la pénible existence du vieux savant et le tenait en grande estime.

— Bonjour, maître, lui dit-il doucement.

Le vieillard leva les yeux; il avait pleuré.

— Qu'avez-vous? s'écria le docteur.

Le bonhomme secoua la tête :

— Quand on est né pour être malheureux!.. dit-il en manière de réflexion pour lui-même; puis il ajouta :

— Je venais pour mon élève, mais je n'ai pas le courage d'entrer; on dit qu'il part.

— Hélas! mon pauvre ami, cela devait arriver un jour ou l'autre!

— Je le sais bien; mais j'étais si heureux, je n'y pensais plus.

— Voyons, voyons, il ne faut pas vous désoler. Qu'allez-vous faire maintenant?

— Je vais me remettre à manger le pain de l'aumône, répondit le vieux en courbant le front.

Ne sachant quelle consolation lui donner, le docteur regardait Simon avec pitié sans dire un mot.

Celui-ci reprit d'un accent de résignation navrante :

— Si on voulait m'emmener pour le servir; j'aimerais encore mieux cela!

— Attendez donc! s'écria le docteur d'un ton qui fit tressauter le vieillard. Hé, parbleu! c'est une idée... Attendez-moi là et ne désespérez pas.

Il entra en courant dans la maison.

Lorsqu'il sortit, une heure plus tard, Mme Delange l'accompagnait. Rouge, animée, ses yeux brillans exprimant des émotions multiples, elle courut au vieillard, qui n'avait pas bougé et lui prit les mains.

Puis, de sa voix musicale, dont l'harmonie se brisait dans un tremblement léger, elle lui annonça qu'on lui confiait Marco. C'est lui, Simon, qui remplacerait la mère; l'enfant le voulait ainsi. Elle se plaignit doucement : il paraît qu'elle l'aurait gêné à Paris. Oh! ces oiseaux charmans, à peine ont-ils des ailes qu'ils veulent voler tout seuls : c'est le désespoir des mères. Certes, on ne l'avait pas effrayée en lui parlant de sa santé délicate, ce n'est point ce qui l'eût fait céder, mais Marco le voulait...

Elle accabla Simon de recommandations naïves qui les attendrissaient tous. Le vieillard perdait la tête, riait et pleurait en répondant : Oui, à tout ce que l'on voulait.

Ensuite on s'entretint du petit ménage : elle irait l'installer,

c'était convenu. Oh! elle ne resterait pas longtemps puisqu'on ne la voulait pas. Mais elle laisserait là-bas la vieille Marguerite, qui avait vu naître Marco et l'entourerait de soins...

— Vous le voyez bien, cela ira à souhait,.. dit le docteur, qui contenait mal sa satisfaction. Il ajouta timidement :

— Et tout le monde autour de vous sera content.

Mais cette allusion discrète fut perdue pour Marine ; elle pensait à André !

Huit jours plus tard, un matin, Simon traversait le bourg dans un accoutrement remarquable. Une façon de longue redingote lui battait les jambes ; un chapeau haut de forme, jadis noir, aujourd'hui roux et pelé, le coiffait jusqu'aux oreilles, vers lesquelles montait un col de chemise d'une ampleur inusitée. Sous l'un de ses bras il portait un gros paquet insuffisamment noué d'où s'échappaient de chaque côté des manches d'habits, des jambes de culottes, des chaussures épaisses, liées l'une à l'autre par leurs cordons fanés et qui ballottaient, frottant leurs semelles. L'autre bras serrait avec un soin attentif une pile de vieux livres, écornés, étoilés d'encre, plus une demi-douzaine de rouleaux de papier atttachés avec des ficelles. Un volumineux dictionnaire semblait prêt à tomber de la poche droite de la redingote qui faisait de dangereux efforts d'élasticité pour le contenir. Celle de gauche, bourrée d'objets divers qui n'avaient pu se loger ailleurs, pendait lourde, gonflée, sur les jarrets du vieillard, comme la besace d'un frère quêteur. Les bras écartés, le dos rond, et faisant, malgré sa charge, d'énormes enjambées, le bonhomme Simon allait, allait, saluant d'un coup de tête et d'un bon sourire heureux tous ceux qu'il rencontrait.

On lui criait : — Bon voyage !

Cependant Simon est inquiet, quelque chose le tourmente. Tantôt il allonge le pas, tantôt il s'arrête. Il grommèle, regardant l'un après l'autre ses deux bras embarrassés. Au détour d'un chemin, il avise un banc de pierre, accourt et dépose ses hardes. Il glisse alors dans son gilet une main tremblante, riant tout bas, et tire lentement de son gousset une large montre en argent qui reluit au soleil. Simon en est ébloui et la contemple les yeux mi-clos ; puis il l'approche de son oreille et retient son haleine. Elle marche. Il la regarde encore, soupire, et enfin la remet en place avec une précaution tendre, comme s'il couchait un enfant dans son berceau ; mais de grosses larmes brillent sous ses paupières rougies. Simon n'avait jamais eu de montre. Jamais même il n'y songea : ces désirs insensés ne lui venaient point. Voici que la veille de son départ son ami le curé lui dit :

— Savez-vous ce que j'ai pensé ? C'est que moi, qui ne bouge d'ici, je n'ai pas besoin de porter l'heure avec moi : le cadran du

clocher me suffit. Tandis que vous, là-bas, il vous faut une montre. Prenez la mienne, ami Simon.

— Oh! monsieur le curé! se récria le bonhomme, tout effaré.

— Eh bien! quoi! oseriez-vous refuser ce pauvre souvenir?

— Souvenir!.. balbutia le vieillard; pensez-vous qu'il me faut un souvenir pour ne pas vous oublier, vous!

— Je sais, je sais, répondit le prêtre, mais celui dont je veux que vous vous souveniez, ami Simon, c'est le bon Dieu, que je n'ai jamais pu vous faire prier, vieux païen! Eh bien! pensez à lui, un peu, pour l'amour de moi.

Et pendant que Simon pleurait comme une bête, le brave curé lui attacha lui-même sa montre au gousset et se sauva à toutes jambes. Depuis, il ne cessait de regarder à tout instant sa précieuse relique, et chaque fois, comme tout à l'heure, il s'attendrissait jusqu'aux larmes.

Simon ramassa son paquet et se mit à courir aussi fort qu'il put, afin de rattraper le temps qu'il venait de perdre. Lorsqu'il arriva au pavillon, une voiture attelée attendait devant la porte. Mme Delange, en costume de voyage, parut aussitôt. Elle était triste, silencieuse; Marco l'accompagnait. Il semblait grandi depuis sa récente maladie; au reste, pâle et sérieux comme sa mère. Ils s'installèrent dans le véhicule, bientôt suivis d'une vieille servante, bruyante et réjouie pour tout le monde. Et l'on partit.

Le bonhomme Simon pensa devenir fou la première fois qu'on le promena dans Paris. Tous ces gens qui le bousculaient sans façon et semblaient se le renvoyer d'une épaule à l'autre le rendaient stupide. A chaque nouvelle bourrade, il se retournait la bouche ouverte, l'œil ahuri, comme s'il pensait reconnaître celui qui la lui envoyait, et il secouait les oreilles. Heureusement ces promenades prirent fin; le petit ménage venait de s'installer au troisième étage d'une vieille maison de la place des Vosges. Mais il y avait un mois qu'on avait quitté Saint-Price.

Un mois! le cœur de Marine comptait les heures. Cependant on recevait des nouvelles : Marine et André, Alice et Marco, Simon et son ami le curé s'écrivaient assez régulièrement. Puis les lettres d'Alice devinrent plus rares et plus courtes, plus raisonnables aussi.

« — Enfin, écrivit-elle un jour, j'ai une robe longue, mais longue!.. Cela me rend méconnaissable.

« — Tant pis! lui répondit Marco; je voudrais que tu te « ressembles » toujours. »

Marine écrivait à André :

« Il est heureux que l'on ait imaginé pour moi de confier mon fils à Simon. Que serait-il arrivé? J'aurais tout quitté pour te rejoindre. Moins que jamais je puis vivre sans toi. Oh! si j'osais

partir! Mais je craindrais que cet empressement ne fût remarqué et que l'on n'en devinât la cause. Si tu savais quels efforts je dois faire pour dissimuler mon immense ennui! Il est si joyeux, mon pauvre enfant, de toutes les choses nouvelles qu'il voit, que je me reproche mes tristesses auprès de lui! Moi, je ne vois rien que toi partout. Parfois, dans la foule, une ressemblance me frappe : c'est une tournure qui ressemble à la tienne, un profil qui me rappelle le tien, une attitude, un sourire!.. Et je tressaille de la tête aux pieds en me disant : « Si c'était lui! s'il était là! » Au théâtre, j'occupe mes soirées à me donner cette illusion. J'en arrive à croire que c'est vrai, que tu vas te lever et venir à moi. Le cœur me bat, j'étouffe, j'ai envie de crier!.. Et puis l'on me dérange, la ressemblance que j'avais trouvée disparaît comme ces nuages qui changent d'aspect selon la façon dont on les regarde. Je retombe alors dans cette apathie morne, presque lugubre, qui est la forme la plus riante que je puisse donner à ma résignation. Si je restais encore un mois ici, j'aurais des cheveux blancs. Je me parais vieillie de dix années. Tu es mon printemps, toi, André; il me faut « toi » pour être belle comme pour être heureuse. Oh! que je veux partir! Trouve-moi donc une raison, là-bas, que j'ose dire tout haut... »

André répondit :

« Essaie de patienter encore. Je suis très occupé pour cette succession dont je t'ai parlé, qui m'oblige à des allées et venues continuelles. Je reste fort peu à Saint-Price et serai tenu de m'en éloigner encore pendant quelques semaines. Attends, reste auprès de Marco le plus que tu le pourras, afin de n'y pas retourner de longtemps. Il faut te distraire et ne pas toujours songer creux comme tu le fais. La vie n'est pas une élégie, ainsi que tu sembles le croire; on doit prendre son parti de ses mauvais côtés et se réjouir franchement des plaisirs qu'elle donne ou qu'elle a donnés. Combien de gens n'ont pas goûté le quart des joies que nous avons eues et se tiennent cependant pour satisfaits!

« Tu sais que j'ai élevé ma résignation ou plutôt mon insouciance à la hauteur d'une philosophie. Je voudrais te convertir à mes idées, chère rêveuse aimée. Allons, du courage! à bientôt! »

Marine patienta une semaine ou deux; mais Marco, qui la voyait devenir plus pâle et plus attristée chaque jour et devinait ses larmes, ses hontes même, résolut de la faire partir, puisqu'elle ne l'osait pas. Il lui fallait un grand courage, le pauvre enfant, dont le cœur se brisait à la pensée de cette réparation. Mais son héroïsme ne connut pas de défaillance. Elle n'a pas la force de souffrir, disait-il en couvrant sa mère d'un regard de tendresse et de protection.

Un jour, il s'appuya derrière son fauteuil, afin qu'elle ne vît pas l'effort que ses paroles allaient lui coûter; puis, tout à coup :

— Eh bien! petite mère, et nos conventions?

— Lesquelles? répondit Marine toute tremblante.

— Tu sais bien que tu dois me laisser seul ici, dit-il en élevant la voix d'un ton de volonté.

Elle ne dit rien, mais, cachant son visage dans ses mains, elle pleura.

Il se jeta à genoux et la prit dans ses bras.

Elle l'étreignit sur sa poitrine déchirée par les sanglots qu'elle voulait contenir. C'était affreux, cela : son fils la renvoyait à son amant, et elle ne pouvait vaincre son amour pour lui résister.

— J'ai eu tort de te laisser venir, dit l'enfant; maintenant ce serait fini, ce cruel moment serait passé. Mais il le faut, vois-tu, je ne travaillerai pas tant que j'aurai à m'inquiéter de toi... Tais-toi, je ne veux pas que tu parles. Paris ne te vaut rien, tu souffres. L'air doux et pur de nos champs est indispensable à ta santé délicate. Je veux que tu partes et tout de suite... Et puis tu me gênes, dit-il en l'embrassant passionnément; j'ai besoin de me sentir libre et seul.

Elle gémissait tout bas; il la consola, très sérieux, avec des façons de tendresse paternelle. Au milieu des baisers et des larmes, il fut convenu qu'elle partirait dans huit jours : le mois de juillet commençait. Marine écrivit sur l'heure à André : « J'arrive, attends-moi, je t'aime... » Trois jours plus tard, le matin, pendant que l'on déjeunait, Mme Delange demanda :

— Le courrier est-il arrivé?

Elle mangeait distraitement, émiettant son pain de ses doigts impatiens. André n'avait pas écrit depuis longtemps; chaque matin, c'était une émotion plus vive quand on apportait le courrier.

Marguerite revint; elle tendit une lettre à Marco.

Marine regardait avidement : il n'y avait rien pour elle.

— Tiens, c'est Séraphin ! Pauvre garçon, j'ai oublié de lui écrire, dit Marco.

Et, tout à coup, il devint pâle en parcourant cette lettre, que Marine dévorait des yeux. Séraphin devait parler d'André, pensait-elle, peut-être même écrivait-il pour lui. Si André était malade !

Elle respirait à peine et murmura :

— Que dit-il?

— Il nous apprend une nouvelle,.. répondit le jeune homme qui cherchait ses mots. Il paraît que Mme Rattier et sa fille partent pour les Pyrénées.

— Ah ! dit froidement Mme Delange, et... c'est tout?

Un horrible pressentiment s'emparait de Marco. Tout le monde

à Saint-Price connaissait ses innocentes amours avec Alice; mais mieux que personne, Séraphin, son confident et son ami, savait à quel point le jeune homme était épris de sa petite compagne et combien il espérait en ses rêves d'avenir.

Que signifiait donc cette lettre, tournée d'une façon embarrassée, qui trahissait une pensée inquiète, et cette phrase suivant la nouvelle du départ d'Alice : « Je suis très contrarié également pour moi du départ de M. de Terris; il accompagne ces dames, et je vais rester seul à l'étude pendant assez longtemps. Ils partent demain soir. »

Marco n'avait jamais pris au sérieux les taquineries d'Alice à propos d'André; mais en ce moment elles lui revinrent à l'esprit, et il entrevit soudainement un affreux malheur qui atteignait du même coup sa mère et lui.

Une secousse intérieure de colère violente lui fit monter le sang au visage.

— Qu'y a-t-il? s'écria Mme Delange.

— Rien, répondit-il avec effort.

Il songeait : fallait-il taire à sa mère l'étrange voyage d'André ou l'en prévenir en lui laissant deviner ses craintes? Après tout, il n'y avait qu'elle qui pût les défendre tous les deux.

— A propos, j'oubliais... André accompagne ces dames.

— André? où? que dis-tu? fit Mme Delange s'accrochant à la table.

— Dans les Pyrénées. Au reste, tiens, lis.

Il lui tendit la lettre de Séraphin, puis se leva pour ne pas la gêner, et quitta l'appartement. Elle s'accouda des deux bras sur la table, le front dans ses mains et la lettre devant elle, la relisant après l'avoir relue et recommençant encore comme si elle espérait y trouver autre chose que ce qu'elle y voyait, mais on ne pouvait pas se tromper : André suivait Alice.

Elle se sentit perdue. Un froid singulier l'envahit, et Marine regarda vaguement autour d'elle, cherchant si elle ne pourrait pas mourir tout de suite pour en finir avec cette souffrance inouïe; puis une réaction violente la jeta soudain tout debout, tremblante et l'œil en feu. Elle voulait partir, courir à André et lui crier : « Tu es à moi, à moi seule, reste, ne me quitte pas, je ne le veux pas... » Elle entendit venir son fils et se rassit cachant son visage dans ses mains.

— Maman, dit-il en appuyant sa tête sur l'épaule de Marine, tu sais que j'aime Alice et que j'en veux faire ma femme. Eh bien! j'ai peur,.. oui, j'ai peur d'André!

— J'y pensais, répondit Mme Delange relevant le front.

La confidence de Marco la soulageait : elle pouvait dérober ses angoisses sous le propre chagrin de son fils.

— Et ne penses-tu pas, reprit-il, que tu ferais bien de partir tout de suite?

Marine frissonna et dit faiblement :

— Pourquoi faire?

— Parce que tu arriverais peut-être assez tôt pour dire à Alice que je lui défends de se laisser accompagner par André,.. ou qu'elle prenne garde de s'en repentir!

— Et que ferais-tu, mon pauvre enfant?

— Ce que j'ai dit : elle le sait.

— Mais ils partent ce soir!

— Envoyons une dépêche.

— A qui? Mme Rattier est fâchée?

— A André, puisqu'ils vont ensemble.

— Quel prétexte?

— N'importe!

Marine luttait contre l'envie folle de crier à son fils : Merci! Son cœur se reprenait à battre. Oh! si elle pouvait revoir André, il ne partirait pas! Ils coururent au bureau le plus proche et envoyèrent à M. de Terris un télégramme qui lui disait : « J'ai besoin de vous demander un renseignement avant votre départ : ne partez pas, j'arrive demain. » Deux heures plus tard, Mme Delange prenait le train à la gare d'Orléans. Au moment de se séparer de son fils, ses forces l'abandonnèrent; elle fut sur le point de rester; mais lui, très résolu, détacha de son cou les bras de la pauvre femme, qui l'étreignait en sanglotant et lui dit, presque souriant :

— Au revoir! à bientôt!

Puis il sortit; mais à peine hors de la gare, sur le trottoir, il chancela. Simon fut obligé de le porter dans la voiture. Libre maintenant de souffrir sans contrainte, Marco céda à la violence de sa douleur. Couché comme un enfant sur la poitrine du vieillard, il pleura pour toutes ses joies envolées, pour tous ses bonheurs perdus.

VII.

On s'agitait comme pour une noce chez les Rattier. Toutes les femmes semblaient affolées. Toutes les chambres étaient encombrées de malles et de cartons où s'empilaient des chiffons de formes et de nuances multiples. Des ouvrières se hâtaient de faufiler des dentelles à toutes les entournures. Des rubans se nouaient aux bonnets et aux pantoufles : on entendait des frou-frou du haut en bas de la maison. Alice chantait en bondissant d'un étage à l'autre, les bras chargés de toutes ces choses. Dans un coin, M. Rattier ficelait complaisamment les cartons déjà remplis.

— Je vous dis que nous ne pourrons pas partir ce soir, déclarait Mme Rattier; rien n'est prêt.

— Ne vous tourmentez pas, répondait Joseph Rattier, tout sera prêt.

— Excepté moi, toujours, répliqua la dame se plantant devant son mari avec un geste éloquent qui montrait le désordre de sa toilette.

Certes, il y avait de l'ouvrage pour plusieurs heures rien qu'à nettoyer, coiffer, peindre, poudrer, vêtir et parer la charmante personne. Mais M. Rattier reprit tranquillement :

— Vous vous presserez, pour une fois.

— C'est ce qui vous trompe, mon cher, je veux prendre mon temps, et si l'on ne part pas aujourd'hui, on partira demain, voilà tout.

— Non pas, non pas, dit en ce moment M. de Terris, qui entrait là un peu comme chez lui. Nous devons partir aujourd'hui, et je serais excessivement contrarié si vous nous retardiez.

— Cependant, mon cher monsieur...

— Voyons, madame, je vous en prie, vous me désobligeriez infiniment.

M. Rattier regarda le jeune homme, et sur un imperceptible signe de celui-ci, il grommela :

— Diable! allons! allons! fit-il d'un ton bourru, qu'on se dépêche. Je veux qu'on parte, moi!

Et il accompagna ces mots d'un jurement d'une violence extrême en regardant sa femme.

— Bon Dieu ! qu'arrive-t-il? s'écria Alice, accourant au bruit.

— C'est ton aimable père,.. commença la dame ; mais son mari, d'un coup d'œil de travers, l'arrêta net.

M. Rattier possédait donc un secret pour se faire obéir quand cela devenait nécessaire? Voici qu'Alice avait quitté ses langes, elle portait des robes à traîne et des coiffures étagées selon toutes les règles de l'art, enfin elle s'en allait faire un voyage dans les conditions d'une jeune fiancée. Et Mme Rattier souffrait cela ! Quoi! elle commençait à jouer le rôle d'une belle-mère, déjà!

Les méchantes langues de Saint-Price, — on en trouve partout, — assuraient que M. Rattier savait plusieurs petits moyens pour plier à ses volontés son irascible compagne. En mari débonnaire, il avait, — disait-on, — supporté bien des choses, de ces choses qui lui donnaient toutes sortes de droits à témoigner son mécontentement. Il usait rarement de cet avantage. Seulement, lorsque les circonstances l'exigeaient, il s'expliquait avec sa femme en termes fort expressifs qui la faisaient filer très doux sous l'autorité conjugale; mais comme, après tout, il était bonhomme et n'aimait pas le bruit, il préférait l'assouplir par des procédés plus galans. Un retour de tendresse avait souvent aplani bien des difficultés.

Néanmoins, dans le cas qui se présentait, M. Rattier aurait peut-être perdu ses peines et ses soins, si la rancune violente de sa femme contre Mme Delange ne l'eût admirablement servi. Enlever André à Marine, qui lui avait enlevé le docteur, ne parut à Mme Rattier qu'une représaille de bonne guerre. Incapable de comprendre la nature des sentimens qui attachaient Marine à André et de s'imaginer seulement que le cœur puisse atteindre à une passion aussi absolue, elle pensa, elle espéra que la défection d'André blesserait Marine dans la mesure où le départ du dernier percepteur l'avait blessée elle-même. Et comme sa fantaisie pour le docteur la travaillait un peu plus fort que ne le faisaient d'ordinaire des accidens semblables, elle en ressentit contre Mme Delange une rage folle qui la disposa sur-le-champ à accueillir les projets de son mari. Quel sacrifice cependant que de se donner un gendre! quelle perspective que de s'entendre appeler « grand'mère » dans l'instant où l'on flirte avec quelque intéressant jouvenceau! Cette dernière considération faillit tout compromettre, mais M. Rattier veillait.

Pendant que la coquetterie et la rancune se disputaient le pas dans l'esprit de sa femme, il la tourna décidément à ses vues en réalisant l'un de ses rêves les plus caressés. Il consentit à faire largement les frais d'un voyage de quatre ou cinq mois aux Pyrénées, à la mer, n'importe où il plairait à Mme Rattier, à la condition qu'André les accompagnât, elle et sa fille, en qualité de fiancé.

Une aussi longue absence était du reste indispensable pour modifier certaines situations un peu délicates de part et d'autre, et aussi pour donner aux quinze ans d'Alice le temps de mûrir avant le jour du contrat. André accepta avec enthousiasme la combinaison de M. Rattier; Alice et sa mère en eurent l'esprit tourné.

Selon le désir énergiquement exprimé du bonhomme, tout fut prêt à l'heure. Il aida à charger les bagages, paraissant décidé à traîner lui-même la voiture plutôt que de ne pas voir ses gens se mettre en route. Évidemment il appréhendait que quelqu'un ou quelque chose vînt mettre obstacle à ce départ.

Il allait, il trépignait, il tiraillait tout le monde, répétant sans cesse : — Allons! allons donc!

Mme Rattier, qu'il harcelait, ne se connaissait plus. Il l'aida à se vêtir, et, se hâtant, faisait craquer tous les cordons, et les boutons sautaient en l'air : il fallait se déshabiller pour tout recoudre. Il ne la quitta pas qu'elle n'eût son chapeau sur la tête. Et quelle tête! Le blanc, le rouge, plantés à tort et à travers sur des joues que la colère verdissait, lui dessinaient un masque d'une bouffonnerie irrésistible. De plus, elle criait la migraine.

— Ce n'est rien, ça te passera en route, disait son mari en la poussant vers la voiture.

— Mon flacon ! j'ai mal au cœur !

— C'est une idée, pense à autre chose... Alice, va chercher le flacon de ta mère... Mais je ne vois pas M. de Terris, dit-il avec inquiétude.

Et lâchant sa femme, il rentra précipitamment dans la maison, que l'ombre envahissait : il était environ huit heures. André, debout près d'une fenêtre, relisait une dépêche, ou plutôt songeait en la regardant. Une pensée indécise lui venait à l'esprit poussée par le cœur. Il hésitait. Quelque chose l'oppressait qui le faisait horriblement triste.

— Où êtes-vous donc, monsieur de Terris ? appela le bonhomme Rattier, passant près de lui sans le voir.

André ne répondit pas. L'autre s'éloigna courant et jurant :

— Sacrebleu ! ils vont manquer le train !

Tout à coup Alice traversa précipitamment la salle ; sa robe frôlait le parquet avec un bruit charmant.

— De la lumière ! criait-elle, je n'y vois pas pour trouver ce flacon.

André se retourna.

Elle était ravissante avec son petit chapeau rond d'où pendait une longue gaze blanche. Grande, élancée, souple, elle portait à merveille un costume de voyage en cachemire gris dont la tunique se retroussait, bouffant aux hanches, sur une jupe à traîne déployée. Sa joue rouge, brillante, avivait son œil noir ; ses lèvres épaisses semblaient sanglantes et s'ouvraient, laissant passer l'éclair des dents. Un parfum troublant se dégageait de cette robuste fleur à peine éclose. Le jeune homme en fut enivré. Il s'approcha d'elle, enlaça sa taille et la conduisit dans la pièce voisine, où une lampe brûlait suspendue au plafond. Alors, froissant dans sa main la dépêche de Marine, il y mit le feu et alluma un flambeau.

— Voici de la lumière, dit-il ; hâtez-vous, je voudrais que nous fussions déjà de retour.

— Enfin ! exclama M. Rattier lorsqu'il eut renfermé la porte sur la voiture qui s'éloignait.

Puis, se frottant vigoureusement les mains : — C'était mon idée, à moi, que ma fille s'appelât Mme de Terris !

Lorsque les voyageurs passèrent devant la grille du parc, le conducteur fut obligé d'arrêter : Séraphin et le docteur les attendaient.

Celui-ci avait éprouvé une violente indignation en apprenant, avec tout le bourg, le départ significatif d'André. Il ne lui déplaisait point que Marine en fût délivrée ; cependant cette lâche défection lui soulevait le cœur.

S'approchant du notaire, il le salua d'une façon trop polie pour n'être pas ironique.

— Je vous demande pardon de vous arrêter, monsieur, dit-il, mais je veux vous prier de me donner des nouvelles de Mme Delange. Elle était souffrante en partant, et cette jeune femme est si frêle, si délicate! Cela m'inquiète de ne plus entendre parler d'elle.

André balbutia en rougissant :

— Je suppose qu'elle se porte bien.

Mme Rattier rageait. Elle se prit à rire méchamment.

— Vous pourrez vous assurer vous-même de cette précieuse santé, dit-elle, car cette belle personne reviendra bientôt.

— Bientôt? répéta le docteur, regardant fixement André.

— Demain, répondit Séraphin, dont la voix sonna comme un glas.

M. de Terris se retourna le sourcil froncé vers son clerc, mais le docteur était entre eux.

— Vous le voyez, reprit Mme Rattier, vous n'avez pas longtemps à attendre, cher docteur. Et comme tout le monde s'en va ici, — elle regardait André, — vous ne serez gêné par personne pour faire votre cour.

— Je ne sais pas courtiser une honnête femme, je vous l'ai déjà dit, madame Rattier, répliqua-t-il vertement.

— Oh! ne vous fâchez pas! reprit-elle avec son plus mauvais sourire. Mme Delange est libre, tout à fait libre, et l'on peut, sans offenser sa vertu, lui faire la cour pour le bon motif.

Le docteur se redressa et de sa voix qui vibrait :

— Vous avez raison, et c'est un honneur que je la supplierai peut-être un jour de m'accorder. Mais si je suis jamais agréé par Mme Delange, je préviens que je casserai la tête à l'imbécile qui souffrira seulement qu'on parle d'elle devant lui sans le plus absolu respect. Au revoir, monsieur de Terris!

Et le docteur, tout tremblant de colère, leur tourna le dos.

— Partez donc! cria au cocher André, devenu blême.

Resté seul, Séraphin revint lentement à la maison vide, mais peuplée pour lui de tant de souvenirs, et il s'y enferma.

— Elle ne reviendra plus là, murmurait Séraphin, embrassant d'un coup d'œil l'intérieur silencieux de l'ancienne demeure de Marine. C'est sa maison pourtant! Tout est rempli d'elle. Je la vois partout... Et lui! Il amènera une autre femme. Je m'en irai, je ne peux pas voir ça. D'ailleurs, je leur ferais du mal, je le sens; ils vont la tuer et je les tuerais, moi... Je m'en irai. C'est que j'ai de la haine. J'ai l'esprit fait comme le corps, je suis un monstre. Cet homme est mon bienfaiteur et je le hais! Il la délaisse. Pourquoi? Je le sais bien : elle est trop belle et trop sainte, voilà!

O Dieu! il me semble encore la voir entrer pour la première fois dans cette maison. Elle ne riait déjà plus alors. Il l'a tant martyrisée,

l'autre! Mais qu'elle était belle avec ses grands cheveux qui pendaient tout bouclés!.. Je me souviens quand elle chantait pour endormir Marco, je ne pouvais plus travailler; je voyais tout tourner autour de moi. Ça me donnait des idées stupides. J'étais si heureux alors que je me mettais à pleurer... Et plus tard, je la vois passer, ici, rougissante, la tête baissée, lorsque son André lui parlait tout bas. On eût dit qu'elle fuyait, mais elle s'arrêtait pour le regarder... Oh! ce regard, il est tombé sur un homme, et cet homme a pu l'oublier! Mais que pourrais-je bien lui faire? Oh! si elle le voulait, quel feu de joie j'allumerais pour les noces de ce misérable! Ah! ah! monsieur de Terris, il vous faut de jeunes épousées!.. Hourrah! hourrah!.. Bonne nuit, monsieur! Elles ne se rouvriront plus les portes que vous avez fermées sur l'abandonnée, j'ai les clés, moi, et je vous garde! Le feu! le feu!.. La maison s'écroule.

. . . . . .

Séraphin courait à travers les chambres, proférant ces menaces insensées, battant du poing les fantômes que son imagination enfiévrée lui montrait, s'élançant hors des flammes, où il les rejetait avec fureur. Toute la haine qui sommeillait, enchaînée par un immense amour dans cet être difforme et misérable, s'éveillait furibonde et envahissait son cerveau.

Que Marine fît un signe et elle était vengée. Mais Séraphin savait bien qu'elle ne le ferait pas. Aussi sa rage impuissante se tournait contre lui, et il se fût tué peut-être, dans cette nuit de délire, si l'excès même de son exaltation ne l'eût garanti de ses propres fureurs: en traversant la chambre qu'avait habitée Marine, un rayon de jour glissant sur les tentures lui donna l'illusion de sa présence, et il tomba évanoui.

. . . . . .

Un peu après minuit, la nuit étant complète, une porte s'ouvrit doucement dans cette chambre et une voix appela très bas:

— André! André!

Puis le silence se fit de nouveau. Au bout d'un instant, un frôlement de jupe se rapprocha de la cheminée où se produisit le grincement d'une allumette et une lumière jeta tout à coup sa clarté presque insensible dans cette vaste pièce.

Une femme, droite et enveloppée, rejetant le capulet sombre dont sa tête était couverte, se tournait rapidement vers le lit et poussait un cri aigu. Un corps gisait, étendu de son long, en travers de ce lit inoccupé. A ce cri, Séraphin se souleva sur ses mains; son œil hébété, lourd, sans regard, se fixa sur la femme.

— Allons, bon! encore! dit-il d'une voix rauque. Je la verrai donc toujours! partout!

Il ferma les yeux, puis les rouvrit :

— Je rêve, sans doute, ou bien je suis fou. Après tout, c'est bien possible : qu'est-ce que je fais là?

Il se releva sur ses genoux et s'accroupit sur les talons, remuant la tête comme un magot.

— Oui, je me rappelle, je l'ai vue ici, j'ai eu peur et la tête m'a tourné. C'est singulier que je la voie toujours! Je ne dors pas. Est-ce que j'aurais la fièvre?.. Comme elle est pâle! Si elle était morte, je dirais que les morts reviennent... Je n'ai plus peur, maintenant. Je voudrais que cette illusion durât toujours, toujours! Je passerais ma vie à la contempler. Et j'oserais lui parler, du moins, à ce fantôme de ma fièvre ou de ma folie. J'oserais lui dire : Je t'aime! à cette ombre qui ne m'entend pas!.. Pourquoi non? il y a bien des saints qui ont cru voir Dieu et lui ont parlé! Pauvre femme, si belle, si dévouée! on t'oublie! C'est pour cela que tu es triste, n'est-ce pas? Tu le devines, qu'il est parti sans t'attendre avec les autres, ces coquines effrontées! Ils s'en vont joyeux et reviendront pour la noce. Et toi? tu pleures?.. Oh! il me semble te voir pleurer! Veux-tu que je les tue, dis? Grand Dieu! qu'ai-je entendu! Elle a dit : Non! Elle l'a dit avec sa voix, sa vraie voix d'ange!.. O ma tête, ma tête! je suis fou!.. Éloigne-toi, va-t'en, laisse-moi!.. je ne veux plus te voir, je suis ivre! Jamais je ne t'avais autant contemplée, j'ai du feu dans les yeux, mon sang brûle... Si tu étais là, toi-même et non en rêve, je me roulerais à tes pieds pour les baiser au moins une fois... J'étouffe! au secours!

Tu ne sais pas, toi, qu'il y a quinze ans que je t'aime, que je vis de ta seule pensée, que j'ai compté tes larmes avec les battemens de mon cœur, que j'ai vu naître ton amour, que j'ai surpris tous tes tressaillemens, que j'ai entendu tous vos baisers, que j'ai veillé comme un chien à votre porte pour vous garder et vous défendre au besoin? Parce que tu l'aimais et que je t'aime, moi, jusqu'au sacrifice, jusqu'au crime si tu le veux... Oh! laisse-moi te venger... Mais que veux-tu que je devienne, alors! Te voir souffrir, mourir peut-être! Toi! oh! toi!.. Tu vois bien que cette pensée me rend fou! Va-t'en, mais va-t'en donc!.. ou bien... viens plus près de moi. Viens, comme quelquefois, t'asseoir à mes côtés... Ah! j'ai fait de beaux rêves! Tu ne sais pas que j'ai eu mes joies, moi aussi! Une fois j'ai rêvé que j'étais beau, que tu m'aimais... En me réveillant, j'ai failli mourir. Viens, viens, approche-toi, je veux mon rêve tout entier... je te veux!

Le malheureux se traîna sur ses genoux vers la femme immobile. Tout à coup la lumière s'éteignit. Il poussa un cri terrible.

— Je ne te vois plus! où es-tu? Ne t'en va pas! Reviens, reviens!.. Pardonne-moi!.. Oh! cette ombre m'étouffe... Où suis-je?

Il se leva, trébuchant, chercha autour de lui un appui qu'il ne trouvait pas, enfin toucha le mur et arriva à une fenêtre.

D'un coup brusque, il poussa les volets et se retourna.

Il était seul dans la chambre faiblement éclairée par la lueur lointaine des étoiles.

— Encore un accès comme celui-là, murmura Séraphin, et je serai tout à fait fou!

Le lendemain, on apprit dans le bourg l'arrivée de Mme Delange.

Plusieurs personnes se présentèrent pour la voir, notamment le docteur Galpeau; elle ne reçut pas, se faisant excuser comme étant très lasse. Cependant elle avait envoyé chercher Séraphin.

En l'attendant, elle se promenait avec une agitation fiévreuse d'un bout de la chambre à l'autre. Sa démarche saccadée n'accusait nulle fatigue, mais plutôt une ardeur de mouvement qui la poussait à tourner et retourner sur elle-même dans son impuissance à s'élancer vers le but où l'entraînait sa pensée.

Lorsque le clerc fut introduit, Marine se retira dans le coin le plus sombre de l'appartement, très sombre lui-même, stores et rideaux baissés.

Séraphin s'était arrêté sur le seuil de cette obscurité.

— Entrez donc! lui dit-elle doucement.

Il avança un peu.

— On vous a dérangé, mon bon Séraphin? Excusez-moi. Vous êtes si obligeant que l'on abuse de vous.

— Je suis à vos ordres, madame.

Elle reprit au bout d'un moment :

— M. de Terris ne vous a-t-il laissé aucune commission pour moi?

— Pardon, madame, répondit le clerc, qui courba la tête sous la honte de son maître.

Marine s'était levée vivement et s'avançait, tendant les mains. Séraphin allait sans doute lui remettre une lettre. Mais il eut l'air de ne pas la voir et reprit : — Monsieur m'a recommandé de vous dire qu'il regrettait beaucoup de ne pouvoir retarder son voyage,.. qu'il était obligé de partir tout de suite,.. mais qu'il écrirait... prochainement.

Il ne pouvait achever, la voix lui manquait.

— Et... c'est tout? prononça Marine, tremblante.

Séraphin perdait la tête. Il se serait enfui s'il eût pu déclouer ses pieds, qui lui semblaient rivés au parquet. Marine le regardait, elle attendait. Il fit un effort violent pour trouver un mot, qui jetât quelque consolation sur cette douleur prête à éclater devant lui, et tout à coup, il s'écria :

— Ah! j'oubliais! M. de Terris m'a chargé de vous donner son adresse.

Et crayonnant rapidement sur un bout de papier qu'il posa devant Marine, il la salua sans regarder et s'enfuit.

— Je serai chassé, murmurait Séraphin; tant mieux.

Mme Delange avait compris : Séraphin mentait. Son désespoir ne pouvait s'accroître, et cependant ce dernier oubli d'André fit à sa douleur, déjà si profonde, comme une plaie nouvelle. Elle tenait son cœur à deux mains et ne respirait plus.

Pourtant elle n'était pas abattue : ses forces la trahissaient, mais non pas son courage. Son amour pour André ne pouvait souffrir qu'elle le crût lâche, ingrat, infâme. Elle le supposait entraîné, poussé par quelque influence qu'elle devait combattre et vaincre. Sans la retenue que lui imposaient ses devoirs de mère, elle eût fait bon marché de son honneur de femme. Oh! comme elle eût volé sur les pas d'André, comme elle se fût jetée au milieu de la foule, insouciante du mépris, pour arracher son bien, son trésor à celle qui le lui avait ravi! Et quelle ivresse que de le rapporter ici, sur son cœur, repentant et pardonné!

Mme Delange appela et fit envoyer à la poste un billet écrit dès le matin et sur lequel il ne manquait que l'adresse, cette adresse que Séraphin venait de lui donner.

Elle disait à André :

« J'arrive, et tu es parti. Je vais te suivre. Je veux te voir et savoir de toi la vérité, je le veux! Ne m'affole pas. Tu m'appartiens : tu te le rappelles, n'est-ce pas? Ne suppose pas que je me laisse tranquillement voler mon bonheur. J'ai plus de courage que tu ne le penses. Reviens, reviens tout de suite, mon André, je t'en prie, je te l'ordonne... Si dans quarante-huit heures tu n'es pas là, près de moi, à ta place, je pars et je m'attache à tes pas. »

— Oh! attendre deux jours, deux siècles!.. murmurait-elle en suivant des yeux cette lettre que l'on emportait.

Le surlendemain de ce jour, le train du matin ramenait M. de Terris. Comme il n'avait point de bagages, il prit à pied le chemin du bourg. La voiture qui venait de la gare passa vide devant la grille du parc où Marine attendait. Alors elle s'oublia à errer encore une heure ou deux; puis, extrêmement lasse de corps et d'esprit, elle rentra chez elle.

André, assis dans le petit salon, fumait une cigarette. Il se leva en apercevant Mme Delange et fit un pas :

— Je suis à vos ordres, madame.

Elle jeta un cri et s'élança vers lui :

— André! mon André!

Il se laissa étreindre sans faire un mouvement et, les yeux fixés devant lui, il reprit :

— Vous m'avez... *ordonné* de venir. Me voici. Que me voulez-vous?

— André, regarde-moi, mais regarde-moi donc! s'écria la malheureuse femme. C'est à moi que tu parles ainsi!.. Ce que je veux? Mais c'est toi que je veux, et je te tiens maintenant, je ne te quitte plus. J'aurai bien raison de ta folie, sans doute! Mon André, qu'as-tu? que se passe-t-il?.. Oh! réponds-moi, ne reste pas ainsi, par pitié! André, souviens-toi de ce que je suis pour toi. Est-ce que cela s'oublie? Est-ce qu'un amour comme le nôtre peut s'évanouir, disparaître du jour au lendemain!.. Souviens-toi!.. Quand je te disais autrefois : « Si tu venais à ne plus m'aimer! » tu répondais : « Que signifient ces mots? Je ne comprends pas. Ne plus t'aimer! Alors je ne serais plus moi ou tu ne serais plus toi!.. » Et je pensais que tu avais raison. Qu'y a-t-il donc de changé aujourd'hui?..

— Il y a, répondit lentement le jeune homme, que j'ignorais alors que l'amour était une chaîne et l'amant un esclave auquel on avait le droit de dire : « Viens ici, je te l'ordonne. »

— N'est-ce que cela? dit-elle essayant de sourire. Il faudra bien que tu me le pardonnes. On n'a pas la tête à soi dans de pareils momens.

— On attend d'être calme.

— Ne sois pas méchant. Est-il possible d'attendre? Oh! attendre lorsqu'on souffre tous les tourmens de l'absence, de l'inquiétude, de la jalousie... Car enfin pourquoi as-tu suivi Alice?

— Alors c'est pour me demander compte de ma conduite que tu m'as obligé à revenir?

— Oui, répondit-elle naïvement.

— Et c'est là ce que tu appelles de l'amour?

— Mais,.. sans doute.

— Eh bien! ma chère amie, c'est en quoi nous cessons de nous entendre. Je sais que tout cela arrive par ma faute : je t'ai gâtée, je t'ai laissée prendre sur moi une autorité qui, de jour en jour, est devenue plus despotique. J'étais si jeune alors, j'avais vingt ans quand je t'ai aimée. Je me suis soumis à tes façons maternelles, qui m'ont tout doucement conduit au point où me voici, c'est-à-dire à ne pouvoir faire un pas sans que tu me fasses sentir les lisières que tu m'as attachées avec tes premières caresses. Eh bien! franchement, aujourd'hui je ne veux plus, je ne dois plus supporter cela.

— O André! murmura la pauvre femme avec un poignant accent de reproche, oses-tu bien te plaindre!

— Bon! je m'y attendais : c'est moi qui te martyrise, n'est-ce pas? Voyons, dis-le, tu l'as sur les lèvres...

Elle secoua doucement la tête.

— Tout cela, André, tout cela ressemble à une mauvaise querelle. Sois franc, dis-moi la vérité, j'aurai du courage.

Il la regarda avec hésitation, mais son attitude démentait ses paroles : elle tremblait à faire pitié, sa pâleur était navrante, il se tut. Son excellent cœur ne pouvait se résoudre à lui donner le dernier coup.

— Tu ne dis rien? reprit-elle. Je vais parler pour toi : tu veux épouser Alice!

— En vérité, ma chère amie, si cela arrivait, tu pourrais te flatter de m'avoir mis ce mariage en tête. Il y a assez longtemps que tu t'en occupes.

— Je ne suis pas la seule...

— Bah! dit-il avec embarras, des commérages! Alice étant l'unique jeune fille du bourg dont l'âge et la fortune puissent me convenir, on me désigne pour son prétendant, c'est très simple; cela se passe ainsi dans tous les pays du monde.

— Ah! pensa Marine, Alice est la seule dont l'âge puisse lui convenir!.. Je comprends.

Et, se laissant glisser sur une chaise, elle se renversa, les yeux fermés comme pour mourir.

Marine avait abandonné la main d'André, jusque-là enfermée dans les siennes. Devenu libre, le jeune homme se prit à aller et venir à travers la chambre, n'osant pas partir et ne voulant pas, en restant auprès d'elle, se laisser attendrir par cette douleur muette qui le troublait malgré lui.

L'heure vint à sonner : elle frappa lentement onze coups.

Oh! entendre ainsi palpiter l'aile du temps qui passe et nous prend tout ce qui nous est cher pour l'emporter sans retour! Sentir tomber une à une sur son cœur ces vibrations qui semblent mesurer l'instant court et suprême, après lequel on aura perdu à jamais le seul être qu'on ait aimé! Marine frissonna et ouvrit les yeux.

— Que je le voie encore puisqu'il est encore là! pensait-elle.

André se rapprocha :

— J'arriverai juste pour reprendre le train, dit-il. Adieu.

Et il lui tendit la main.

Elle ne vit pas sa main : la tête renversée, le regard perdu dans les yeux d'André, elle dit :

— Ah! tu repars... si vite?

Sa voix était étrange comme si elle parlait en rêve.

Il répondit avec vivacité :

— Certainement : j'ai laissé ces dames à l'hôtel, seules et fort embarrassées; il faut bien que j'y retourne; elles comptent sur moi.

— Et... tu seras longtemps absent? dit-elle encore plutôt des lèvres que d'une voix qu'on n'entendait déjà plus.

— Je ne sais pas... Oh! non, balbutia le jeune homme.

Il ne pouvait plus soutenir le regard ardent plongé dans le sien et se détourna.

— Adieu donc! dit-elle presque distinctement.

Il lui prit les mains et les secoua doucement; elle lui faisait peur.

— Allons, sois raisonnable, Marine, ne t'inquiète pas; je t'écrirai. Adieu; embrasse-moi...

— Oh! oui, embrasse-moi!.. dit-elle en l'attirant vers elle, embrasse-moi!

Il se laissa entraîner et glissa à genoux.

Alors elle le serra contre sa poitrine sans un sanglot, sans une larme. Elle semblait vouloir écraser son cœur sur celui d'André.

— Adieu! répétait-elle; adieu, André, adieu!

Puis, se reculant, elle l'enveloppa d'un regard avide, et, tout à coup, vint se jeter sur ses lèvres en murmurant :

— Le dernier!

Il se leva et courut vers la porte : le courage commençait à lui manquer.

André n'avait pas encore vingt-huit ans, et Marine était sa première maîtresse. Il se retourna et la vit debout. Elle semblait galvanisée. Bien que rigide comme une morte, ses yeux flamboyaient. Elle murmurait quelque chose qu'il n'entendit pas. Alors, il revint d'un saut, la prit dans ses bras, l'étreignit, baisa son front où glissèrent enfin quelques larmes et s'enfuit.

Comme André franchissait le seuil de la maison de Marine, il crut entendre un bruit sourd pareil à la chute d'un corps; mais il pensa que c'était un meuble qui tombait, et il partit.

VIII.

On s'étonna de retrouver Mme Delange debout, peu de jours après l'avoir tenue pour morte, pendant un long évanouissement. Elle avait bien, en rouvrant les yeux, congédié le docteur, lui disant, souriante : « Ce n'est rien. » Mais il s'était retiré épouvanté du calme de la jeune femme, que démentaient les désordres profonds constatés dans la région du cœur.

A la suite de cet accident, l'extérieur de Marine se modifia légèrement : elle parut plus idéale encore. La blancheur saisissante de son visage assombrissait l'éclat ordinairement si doux de ses yeux et les agrandissait, ses regards ne s'arrêtaient plus sur ce qui l'entourait; ils erraient au-delà ou se fixaient sur un point visible pour sa seule pensée. Cependant elle gardait la grâce de son sourire, le charme caressant de ses attitudes. Marine marchait comme dans un rêve charmant, aérien, qui la soulevait. On eût dit une apparition,

tant elle était diaphane dans sa pâleur couronnée du nimbe d'or de ses cheveux, tant son pas furtif glissait sans bruit, tant sa voix, au timbre brisé, semblait venir de loin.

Elle reprit peu à peu toutes ses habitudes de promenade et de travail, puisant des forces factices dans la seule pensée qui l'animât : le bonheur d'André ! Cette larme qu'elle avait sentie tomber sur son front lui était chère comme un joyau précieux, mais qu'elle voulait unique : André ne devait plus pleurer.

Il fallait lui rendre très douce cette séparation qui paraissait lui coûter quelque peine. Elle le consolerait. Après tout, ce n'était qu'un dernier sacrifice ; elle lui avait bien fait tous les autres ! Marine ne se pardonnait pas de s'être un instant révoltée et d'avoir osé crier comme une égoïste après son propre bonheur qui lui échappait. Il s'agissait bien d'elle, en vérité ! Que venait-elle réclamer ? N'avait-elle pas été divinement heureuse pendant sept ou huit ans ? Si André ne l'eût pas aimée, les eût-elle connues, ces joies dont le souvenir la poursuivrait jusqu'au ciel ?

Mais c'était son souhait, son rêve, de lui payer ces délices infinies au prix de n'importe quelle douleur. Et l'heure était venue de lui prouver, enfin, avec quel fanatisme elle l'adorait !

Certainement, elle sera à la hauteur de sa tâche : il ne la verra pas souffrir, nul chagrin ne lui viendra d'elle... Elle aura passé dans sa vie sans la troubler ; elle n'aura point compromis son avenir. Au moment choisi par lui, elle se sera effacée comme un songe heureux qui ne laisse ni peine ni remords.

D'ailleurs, si elle y peut survivre, elle trouvera encore bien des joies dans cette immolation. Ne verra-t-elle pas André, ici ou là, presque chaque jour ? Leurs relations mondaines ne seront point rompues ! Et ses enfans, elle les tiendra dans ses bras. Oh ! les enfans d'André !.. un surtout qui lui ressemblera mieux que les autres, comme elle l'aimera ! De combien de baisers, cachés comme des fautes, elle couvrira ce petit être adoré né de lui ! Et puis, Alice est si jeune, elle soignera très mal ses enfans. Il faudra bien qu'elle y veille, vraiment ! C'est son devoir, après tout : André n'a ni mère ni sœur ; s'il veut le lui permettre, elle les remplacera...

Marine ne songeait point à faire de l'héroïsme en s'abandonnant à ces ardeurs de dévoûment : elle croyait que c'est ainsi que l'on aime, et elle avait raison. Ceux qui n'ont pas aimé comme elle n'ont pas connu l'amour. Ils n'ont pas approché leurs lèvres de cette coupe d'un cristal céleste où l'on boit des flammes qui ne s'éteignent plus. Ils n'ont pas tremblé du ravissement des saints en touchant au divin calice que les dévots de la sublime passion vident jusqu'à la lie. Parmi ceux-là, cependant, combien n'ont pu prendre leur part de cette communion ardente, qui cependant l'ont implo-

rée? Pauvres mendians d'amour promenant à travers la vie, comme une besace vide, leur cœur que nul ne vient combler! Ce sont les vrais déshérités de ce monde, ceux qui ne peuvent, comme Marine, donner encore après avoir tout donné.

Elle éprouvait cette hâte joyeuse des gens qui ne veulent point faire attendre le don qu'ils ont promis.

Aussi, peu de jours après le départ d'André, c'est-à-dire dès qu'elle se sentit plus forte, — car il lui restait de sa chute une débilité singulière, — elle lui écrivit ce qui suit :

« Mon affection pour toi, André, est trop profonde, trop absolue, pour que je me refuse à accepter courageusement le sacrifice devenu nécessaire à ton bonheur.

« Que dis-je? ce n'est point un sacrifice, c'est une offrande nouvelle; et je pleure de joie d'avoir encore quelque chose à t'offrir : ma résignation.

« Tu seras heureux, n'est-il pas vrai, mon éternel bien-aimé, si je détache moi-même, de ces mains que tu as tant de fois baisées, la chaîne dont nous sommes liés et que tu ne peux plus porter? Non, mon amour ne te veut pas esclave : tu es libre, André!

« Lorsque tu vins t'abattre près de moi, pauvre oiseau à peine échappé du nid, tu me dis : « Je replie mes ailes, et c'est pour toujours... » Tu le croyais, enfant, je le crus comme toi; c'était si doux de croire au bonheur dont tu m'enivrais! Hélas! nous nous trompions tous deux. Que serait-il arrivé si, à l'heure où ta passion te faisait souhaiter si ardemment de me voir libre pour m'attacher à jamais à toi, les événemens m'eussent permis de réaliser tes souhaits? Tu me maudirais, sans doute, aujourd'hui, car je ne pourrais pas te relever de tes vœux, te délier de tes sermens.

« Tandis que je puis te répéter : André, tu es libre! La foi jurée que Dieu seul et moi avons entendue tomber de tes lèvres, nous l'oublions; tes promesses sacrées, je te les rends; ouvre tes ailes, cours suspendre ton nid à une branche nouvelle, pars, envole-toi, emporte tout ce que tu m'avais donné, ton amour, ta jeunesse, ta beauté, les frémissemens voluptueux de ton cœur... ne laisse ici que nos souvenirs! Ce sont des fleurs flétries pour toi; ton joyeux printemps en fera épanouir d'autres. Surtout n'aie pas de regrets. Tu souffres du mal que tu me fais; tu te demandes avec anxiété comment je supporterai cette catastrophe épouvantable. Rassure-toi; j'ai cru mourir quand tu es parti; mais c'était une faiblesse qui ne se renouvellera plus. Mon amour me rend forte. La seule pensée de t'épargner une peine me fera marcher sur mon cœur pour étouffer ses cris.

« Je comprends maintenant que cela devait arriver un jour ou l'autre. C'est très naturel, je ne t'en veux pas, et je suis heureuse

de contribuer à tes joies en te rendant la liberté que tu n'oserais peut-être pas me demander. Tiens, sais-tu, André? je voudrais que ton bonheur dépendît entièrement de moi afin d'unir moi-même ta main à celle d'Alice, en élevant si haut mon cœur brûlant d'amour que pas un sanglot n'arrivât jusqu'à vous.

« Eh bien! mon André? m'aimeras-tu un peu pour être si courageuse? Il le faut si tu ne veux être un ingrat, car, moi, vois-tu, je t'aimerai toujours. »

André eut le tort de ne pas répondre immédiatement : Marine, à ce moment-là, peut-être, eût supporté ses aveux sans en mourir, grâce à la fièvre de dévoûment dont elle était possédée.

Son immense exaltation pouvait la sauver alors d'un trop violent désespoir. Et Marine se maintenait, par des méditations qu'un saint n'eût pas désavouées, dans cet état presque extatique qui fait la force des martyrs. Car elle sentait bien que son courage était factice, et elle usait toute la vigueur, toute la puissance de son être débile pour se retenir debout, vaillante et fière jusqu'à la dernière heure. Mais cette réponse n'arrivait pas.

Lorsque la pauvre femme eut épuisé tout ce qu'il y avait en elle d'énergie et de volonté, elle fléchit de nouveau et s'abandonna, plus brisée que jamais, à ses plaintives langueurs. La douce faiblesse de son cœur, si aimant et si tendre, l'emporta sur ses désirs héroïques, en même temps qu'une timide espérance vint caresser ses plus intimes regrets.

Il ne répond pas, pensait-elle, c'est qu'il n'accepte pas la liberté que je lui offre. Il m'aime encore! Sous le calme de mes paroles il a deviné mon horrible souffrance et il ne veut pas me faire de mal, mon André... Il se souviendra. Il reviendra... bientôt peut-être! Un soir, j'entendrai marcher sous mes fenêtres, j'accourrai... Dieu! c'est lui!.. O bonheur! il me prend, il m'emporte comme autrefois et me répète au milieu de nos baisers : « Tu es ma femme pour jamais et je t'aime!.. » Au moment où cet espoir prenait pour Marine toute la vivacité d'une certitude et la ramenait frissonnante à la vie, elle reçut enfin cette lettre d'André :

« Merci, mon amie dévouée, merci et pardonne-moi d'avoir douté de toi! Ton affection, ton dévoûment, m'étaient connus, et cependant je n'osais te demander le sacrifice que tu me fais spontanément et avec une générosité dont je te bénis. Je n'ai pas ta vertu, moi, ma chère Marine; tu es un ange et je ne suis qu'un homme. L'amour te rend sublime, il me rend ingrat; je le sens, je le déplore et je succombe. Oui, j'aime Alice avec toute la fièvre de jeunesse que tes chastes ardeurs ont comprimée sans l'éteindre. Cette verdeur de beauté, que j'ai respirée tout ce printemps en guettant, malgré moi, sa floraison prochaine, m'a grisé, m'a couché

comme un homme ivre aux pieds de cette enfant de quinze ans. Je le jure, Marine, j'ai résisté. Je sais ce que je te dois et je m'étais promis, si jamais je cessais de t'aimer d'amour, de m'y prendre de telle façon que tu ne t'en aperçusses jamais. Je me croyais certain de trouver dans mon cœur et dans mes souvenirs assez de tendresse pour te consacrer ma vie sans regret et te faire croire à cette éternité de passion qui était ton rêve.

« Il a fallu que la fatalité fît croître entre nous deux cette fleur sauvage qui, se dressant bientôt de toute sa hauteur, t'a cachée à mes yeux et a jeté dans mes sens un trouble inconnu qui m'enlève la force, le courage du devoir, et ne me laisse que la fureur du désir.

« Mais tu l'as bien compris, chère âme dévouée : libre ou rivé à toi, je ne t'appartenais plus; et comme tu es une sainte et que tu as l'orgueil des saints, tu as voulu te faire une auréole de ton dévoûment. Va, je t'aime et je te bénis. Le meilleur, le plus pur de moi-même te reste, t'appartient. Ne donne seulement pas une larme à l'être grossier et indigne de toi qui t'échappe. Garde ta sérénité : elle te fait si grande que je t'adore cent fois plus que je ne t'ai jamais aimée. »

Ainsi c'était fini, bien fini.

Marine fut prise de l'épouvante de ces malheureux suspendus au-dessus d'un abîme et qui voient tout à coup leur dernier appui fléchir et céder sous leurs doigts. Elle sentit le vertige, cria au secours. Elle ne voulait pas tomber, elle ne voulait pas mourir. Tout son être tressaillait et se tordait. L'exaltation morale ne la soutenait plus, les ailes de l'ange étaient brisées : la femme amoureuse et désespérée se débattait, poussant des clameurs folles.

—J'ai menti, je te veux, tu es à moi, tu es ma chair ! Je te défends de te donner à une autre, c'est un sacrilège ! Non, tu m'outrages, je ne suis pas une sainte, je suis ta femme,.. ta femme, entends-tu ! Je suis née à la vie dans tes bras et je ne veux pas mourir... Que m'importe ta fantaisie pour Alice ! C'est de la folie, c'est un crime ! Entends-moi, André, si tu m'abandonnes, je meurs... Je meurs ! veux-tu ce cadeau de noce ? Dieu puissant, comment m'as-tu aimée, alors ! J'étais donc une créature de hasard pour toi, une femme qu'on prend et qu'on laisse ! Et je ne l'ai pas vu dans tes yeux !.. Ne dis pas que tu ne m'aimes plus, je ne te crois pas, tu n'es pas un monstre : tu es mon André !.. O mon André ! tu ne vois donc pas que je ne puis supporter cette douleur ? J'ai voulu l'étouffer, et c'est elle qui me déchire... André ! André ! Je t'aime, pitié, sauve-moi, reviens à toi ; c'est Marine qui t'appelle, c'est ta chère fiancée des jours heureux, c'est ta bien-aimée, ta sœur, ta maîtresse, ta femme,

l'être qui fut tout pour toi et t'a aimé de tous les amours !.. Oh ! souviens-toi ! souviens-toi !

Les feuilles qui portèrent à André ces adjurations passionnées étaient toutes criblées de ces gouttes de pluie qu'on appelle des larmes. Bien des mots en furent effacés, qu'il ne chercha pas à deviner. A quoi bon? On relit vingt fois le premier billet d'une femme aimée; mais le dernier, l'ouvre-t-on seulement? André poussa cependant la générosité jusqu'à répondre:

« Tu me désespères en vain, Marine; il est trop tard, ma parole est donnée. Calme-toi, console-toi, oublie... »

Mme Delange recevait le coup de grâce.

A bout de forces pour se plaindre et pour lutter, elle retomba dans la tranquillité apparente des premiers jours. En réalité, elle se laissait aller comme une épave au courant de la douleur qui l'emportait. Son ineffable douceur donnait à son désespoir un caractère de résignation bien plus navrant que si elle eût exhalé des gémissemens et des cris. Cependant elle pleurait, mais de honte et de regret de n'avoir pas su taire à André la suprême convulsion de son amour; appel funeste qui l'éloignait d'elle à jamais. En voulant le ravoir tout entier, elle avait perdu jusqu'à la part affectueuse qu'il lui aurait laissée; et c'était sa faute. Elle s'accusa, pardonna et regarda sa vie s'écouler goutte à goutte par la plaie qu'elle avait au cœur. Dépendait-il d'elle de la fermer et de revivre? Peut-être. Mais il est des êtres qui ne sauraient supporter la vie après un tel amour brisé; si la nature ne les aide pas à s'en affranchir, ils la violentent.

Marine fut privilégiée : elle n'eut qu'à se laisser mourir.

Ses forces décroissaient avec une rapidité qui la rendait de plus en plus rayonnante. Lorsqu'elle consentit enfin à recevoir les quelques amis qui, depuis un mois, assiégeaient vainement la porte de cette maison où planait le deuil, Marine vint à eux souriante et presque gaie. On n'eut pas le courage d'y retourner : elle faisait « froid, » disait-on. Le docteur, désespéré, accusait sa science, à laquelle, du reste, Marine refusait doucement d'avoir recours. Elle le raillait avec grâce.

— Les médecins sont insupportables ! Ils voient des malades partout. Je me porte bien.

— Mais vous mourez ! s'écria-t-il un jour, pouvant à peine retenir ses larmes.

Elle dit :

— Eh bien ! cela ne prouve pas que je sois malade.

Vers la fin du mois d'août, Séraphin entra comme un fou chez le docteur. Sa face, où le chagrin avait mis un masque véritablement tragique, semblait plus blême encore que de coutume.

Il tenait un papier et le tordait dans ses doigts. Ses jambes grêles vacillaient. Son œil injecté de sang semblait pleurer de rage.

— Eh bien! voilà! dit-il, dès qu'il put parler, c'est le mois prochain!

— Quoi? s'écria le docteur effrayé.

— La cérémonie.

— C'est donc vrai? O l'infâme! Avez-vous écrit qu'elle se mourait? Qu'a-t-il répondu?

— Rien.

— Quand reviennent-ils?

— Dans trois semaines, et l'on se marie aussitôt. On va publier les bans.

— Il n'y a pas de temps à perdre : il faut l'enlever d'ici avant qu'ils arrivent.

— Elle veut rester, je l'ai compris.

— Mais cela ne se peut pas! Écrivez à Marco.

— Non, elle me l'a défendu.

— Il ne sait pas que sa mère est mourante?

— Non.

— C'est affreux!.. Il fallait...

— Elle me l'a défendu, répéta Séraphin.

Le docteur le regarda et se tut. L'attitude du clerc avait depuis longtemps dispensé celui-ci de toute révélation : les deux hommes s'étaient compris.

Après un silence, le docteur reprit d'une voix brusque qui faisait violence à son émotion :

— Il n'y a, pour Mme Delange, qu'une manière honorable de quitter le bourg à cette heure.

— Laquelle? demanda Séraphin inquiet.

— C'est d'en sortir au bras d'un honnête homme qui serait son mari.

— La sauverait-il, ce mari?

— Peut-être!

— Alors, reprit-il, et chaque mot semblait déchirer sa gorge, alors, il faudrait...

Oh! comme il souffrait!.. Il l'avait bien donnée à André, cette femme qu'il adorait, mais la laisser prendre encore à un autre, c'était trop lui demander, à la fin! Cependant si elle pouvait revivre!

Le docteur suivait avec une profonde pitié les mouvemens convulsifs que le heurt de ces pensées tourmentées imprimait à tout cet être difforme, et, par une sorte de respect pour un malheur si absolu, il attendait la réponse de Séraphin; mais celui-ci se débattait entre la passion et le dévoûment, qui le poussaient d'une ardeur égale.

Pourtant le pauvre clerc leva vers lui un regard empreint d'une tendresse infinie et murmura :

— Essayez donc et sauvez-la !

Le trouble de Séraphin avait gagné le docteur. A son tour, celui-ci se taisait, tout éperdu de crainte, de désir ; un insurmontable effroi lui mettait la sueur au front.

Le clerc avait gagné la porte ; mais il revint et regardant le docteur d'un air fâché :

— N'allez pas au moins trembler près d'elle comme un amoureux, dit-il d'une voix grondeuse, vous l'effraieriez ! Songez à elle, non à vous. Ce n'est pas l'éloquence de la passion qu'il faut employer pour la convaincre, mais le calme langage du dévoûment vrai. Elle vous comprendra ainsi, croyez-moi, je la connais bien.

Et comme le docteur, un peu mortifié de la leçon, murmurait :

— Après tout, je n'espère rien.

Séraphin, qui s'en allait, se retourna encore et lui dit avec un sourire poignant : — Nous aurons toujours fait tout ce que nous pouvions faire pour la retenir.

IX.

Il sortit et se dirigea, comme chaque jour, vers le pavillon. Il avait pris insensiblement cette habitude et Mme Delange la tolérait. Dans son exquise compassion, elle feignait d'ignorer que le pauvre clerc était, comme elle, un malade d'amour, pour ne pas lui ravir la triste joie qu'il éprouvait à la voir et à l'entendre. Elle employait d'ailleurs ces courts instans à lui prêcher la douce et humaine loi du pardon, de l'oubli des injures, car la haine sourde de Séraphin contre André lui faisait peur, et, sans paraître la voir, elle s'efforçait de l'apaiser.

Afin de s'entretenir plus à l'aise de leurs pensées communes, Marine lui avait confié le chagrin que lui causait, pour son fils, le mariage d'Alice. Et Séraphin, se jetant sur ce prétexte, put exhaler la fureur qui le possédait.

Il dit un jour : — M. André a tort d'épouser cette jeune fille : il sera puni.

— Il ne faut pas qu'il soit puni, répondit sévèrement Marine. On n'est pas toujours le maître de son cœur, Séraphin. On est souvent entraîné hors de ses devoirs malgré soi : il faut plaindre ceux qui succombent. Je plains André, je ne lui veux aucun mal.

— Alice devait appartenir à Marco, reprenait violemment Séraphin ; je ne pourrai pas la voir dans cette maison ; je m'en irai,.. je m'en irai bien loin.

— Vous resterez, répondit-elle, promettez-moi que vous resterez...

Il se taisait; elle reprit tout émue : — Si vous partez, qui donc consolera mon fils?

Séraphin murmura quelques mots étouffés que Marine ne voulut pas entendre. Alors, plus gaîment, elle reprit encore : — Et mes fleurs! que deviendraient-elles sans vous? Mes pauvres chères fleurs!.. Vous rappelez-vous quand nous les avons plantées? Il y a...

— Huit ans, acheva vivement le clerc.

Marine rougit et dit avec embarras : — C'est vous-même qui les avez mises en terre.

— Non, dit-il, c'est M. André; moi, je bêchais...

— Comme elles ont grimpé vite!

— Oui; l'année d'après, elles touchaient le bas des volets...

— Et l'année suivante elles encadraient toute la fenêtre...

— Elles entrent maintenant dans la chambre, continua Séraphin.

Cette chambre qui était devenue celle d'André et que Marine ne devait plus revoir! Elle ferma les yeux : l'horrible douleur que lui causaient ces souvenirs, auxquels elle se complaisait, lui donnait de rapides défaillances dont elle sortait comme d'un sommeil. Ces spasmes du cœur semblaient la soulager.

Elle revint à elle presque aussitôt et dit très calme : — Cette petite folle d'Alice aurait bientôt détruit tout cela si vous l'abandonniez.

— Elle n'y touchera pas, je le jure, fit Séraphin, les dents serrées.

— Vous êtes méchant!.. dit-elle en souriant délicieusement.

Marine lui dictait, sans en avoir l'air, ses douces volontés dernières. Il promettait tout pour lui donner la joie de se croire obéie. Elle, pour le récompenser, se laissait choyer par lui.

Marine marchait maintenant avec beaucoup de peine, traînant ses pas et s'essoufflant vite; Séraphin transportait son fauteuil là où sa fantaisie de malade l'appelait; il lui mettait un coussin sous les pieds, tenait son ombrelle, ramassait son livre, accomplissant ces actes avec recueillement comme s'il remplissait les formalités sacrées d'un culte.

L'appartement où la jeune femme se tenait d'habitude était encombré par les touffes de jasmins et de roses blanches qu'il y portait chaque jour : c'étaient les fleurs grimpantes qui « entraient dans la chambre, » là-bas... Séraphin les moissonnait et venait les répandre autour de Marine. On eût dit une fiancée à la voir environnée de ces bouquets blancs toujours frais. Cela frappait Séraphin; il se disait :

— Le fiancé, c'est moi; morte, elle m'appartiendra, j'irai m'enterrer avec elle.

Le jour où il se rendit au pavillon en quittant le docteur, il trouva

Marine étendue dans sa chaise, plus faible que la veille et plus souriante aussi. Elle lui prit des mains le paquet de roses qu'il allait placer dans un vase, et le garda sur ses genoux : cela l'aidait à respirer. Puis remarquant l'air farouche de Séraphin, elle pressentit une mauvaise nouvelle et l'interrogea. Il commença par nier ; mais il ne pouvait résister à son regard quand elle disait : Je veux. Après s'être débattu, il avoua. Bien qu'elle s'attendît chaque jour à voir se consommer l'infidélité d'André, en apprenant que le moment était venu, Marine s'évanouit.

Le docteur avait recommandé de ne la fatiguer par aucun soin durant ses spasmes. Séraphin la vit pâlir, frissonner légèrement, puis se renverser, les yeux clos, et il ne bougea pas. Un des bras de la jeune femme pendait hors de la chaise. Habituellement ses doigts se contractaient ; cette fois ils tombaient mollement sur le velours sombre qui faisait ressortir leur finesse et leur quasi-transparence. Elle était immobile.

Séraphin se pencha, ne l'entendit pas respirer, et la crut morte. Morte, c'est-à-dire à lui ! Il glissa sur ses genoux, se rapprochant d'elle. Un désespoir violent le secouait. Il mordait ses poings pour ne pas crier : ce sommeil, fût-il le dernier, ne devait pas être troublé. Et cependant une envie folle le prenait de l'emporter, de la cacher, afin que personne désormais ne pût la lui ravir.

Sa tête s'exaltait : la passion et la douleur lui montaient au cerveau comme des vapeurs d'ivresse. Son œil hagard ne voyait déjà plus qu'à travers le délire de ses pensées. Mais la main de Marine, qui s'allongeait toute blanche et mignonne à quelque distance de son visage attira soudain ses regards. Bientôt un désir irritant de baiser cette main s'empara de lui ; il se courba, palpitant, la bouche tremblante, la souleva doucement de ses longs doigts difformes et, tout éperdu de son audace, il y colla ses lèvres.

Oh ! la moiteur de cette peau veloutée ! oh ! ce parfum de chair embaumée dont il respirait pour la première fois les effluves tièdes et enivrans ! Quelles sources de voluptés exquises pour ce misérable à qui ces joies étaient inconnues ! Son être vierge tressaillait au doux contact de cette femme aimée et s'épanouissait à l'ardeur de ces sensations nouvelles. Son extase devint si profonde qu'il ne songea plus si Marine était vivante ou non ; mais il s'oublia, muet, immobile, anéanti dans des jouissances infinies.

Marine ouvrit lentement les yeux et aperçut en face d'elle le docteur appuyé dans l'encadrement de la porte. Il avait un doigt sur les lèvres et lui faisait un signe qu'elle ne comprit pas d'abord.

Mais, revenant à elle, peu à peu, son engourdissement cessa, et elle sentit au bout de ses doigts un poids étrange. Ses yeux s'abais-

sèrent, elle vit Séraphin et reporta sur le docteur des regards inquiets et fâchés. Celui-ci souriait, attendri, semblant demander grâce. Elle referma les yeux, et le docteur disparut; puis il revint en faisant résonner ses pas. Lorsqu'il entra, Marine paraissait toujours évanouie, et Séraphin, debout, les bras croisés, arraché brusquement à son ineffable rêve, la contemplait. Il tourna la tête et dit : — Elle est morte!

Puis il revint à Marine; elle le regardait.

Il jeta un cri en se reculant épouvanté. Elle le regardait! elle vivait! elle avait peut-être senti la profanation de ses baisers!.. Ah! mieux valait qu'elle fût à jamais perdue!

La jeune femme fit un effort pour se soulever et respirant péniblement : — Dieu, que je reviens de loin!

— Vous avez fait un bon voyage? dit gaîment le docteur, pour effacer l'impression pénible de cette scène.

— Je n'en sais rien, répondit-elle; il ne m'en reste aucun souvenir.

Séraphin eut une exclamation de joie et s'abandonna alors à tout son bonheur de la voir revivre. Son regard mouillé allait du docteur à Marine, si expressif, si entraînant que l'émotion qu'il communiquait les gagna tous. Les cœurs se gonflaient; Marine allait pleurer; elle leur tendit les mains : — Je vous donne bien des inquiétudes, mes chers amis, dit-elle les caressant de sa petite voix mourante. Combien je voudrais qu'il fût en mon pouvoir de les faire cesser!

— Voilà une bonne parole! s'écria le docteur, car cela dépend de vous, aujourd'hui.

— Comment cela? dit-elle subitement inquiète

Qu'allait-on lui demander encore? On pouvait bien la laisser en repos, vraiment, puisque tout était fini!

— On ne vous demande qu'un peu d'obéissance et beaucoup de bonne volonté, répondit-il en regardant Séraphin.

Celui-ci comprit : le docteur lui disait de s'éloigner, le moment lui paraissait favorable pour aborder le délicat projet dont ils étaient convenus. Il voulait partir, mais une sorte d'énergie brutale le clouait au sol. Il les connaissait maintenant ces joies, qu'un autre aspirait à prendre près de Marine, en échange d'une vie qu'il ne lui rendrait peut-être pas ; ses nerfs surexcités les lui rappelaient dans un frémissement voluptueux et les redemandaient encore. Peu s'en fallut qu'il n'enveloppât dans sa haine l'homme qui venait se placer à son tour entre cette femme et lui. De toutes les luttes que le malheureux eut à soutenir contre ses instincts et pour garder la vertu de son dévoûment, celle-ci fut la plus terrible; l'intérêt passionnel, nouvellement éveillé, portait à son cerveau mille vibra-

tions troublantes parmi lesquelles son courage et sa volonté ne se retrouvaient plus.

Le docteur, voyant que Séraphin ne partait pas, impatienté, lui tourna le dos.

— Je vous entends bien, reprit doucement Marine, vous avez découvert à mon intention un remède merveilleux, mais très désagréable, et vous espérez profiter de mes bonnes dispositions. Vous le voyez, j'ai deviné. Allons, docteur, je veux faire cela pour vous : où sont vos pilules?

Le docteur se retourna. Séraphin avait disparu.

— Ma foi, madame, dit-il alors tout résolûment, vous êtes plus près de la vérité que vous ne pensez. Mais ne repousserez-vous pas le remède quand il vous sera connu? Il n'est pas merveilleux, hélas! Tout son mérite dépend de la confiance que vous aurez en lui. Si vous le voulez, il peut vous rendre à la vie, en réparant la plus grande, la plus cruelle injustice dont une femme digne de tous les respects et de toutes les adorations ait pu être frappée.

— Vous savez donc?.. dit-elle se soulevant à demi, tout empourprée d'une confusion douloureuse.

— Tout.

Et il se courba devant elle, presque agenouillé.

Marine était redevenue calme et blanche comme les roses qu'elle effeuillait. A peine remise de son pudique effroi, la sérénité lui revenait au front et la fierté au regard. Marine avait l'orgueil, non la honte de son amour. Elle pensait que de semblables passions n'abaissent pas, et lorsqu'on leur donne sa vie, on a bien le droit de s'en faire une couronne.

— Eh bien! dit-elle, puisque vous savez pourquoi je m'en vais, aurez-vous l'audace et la cruauté de vous mettre en travers du chemin?

Il répondit courageusement :

— Oui, madame, car votre vie ne vous appartient pas...

Marine eut un soupir déchirant :

— Ah! que vous me faites mal!

— Eh! qu'importe? puisqu'il le faut! fit-il brusquement, car l'émotion l'étouffait. Oui, je vous parlerai de votre fils...

— Docteur, docteur, pouvez-vous croire que j'abandonne volontairement mon enfant?

— Mais alors!..

— Ainsi, vous êtes convaincu que je pourrais guérir cela? fit-elle en appuyant ses mains sur sa poitrine, d'où la respiration s'échappait sifflante, embarrassée. Allons, répondez, ajouta-t-elle, le tenant sous son regard pénétrant, et je vous jure que, si vous le croyez possible, je l'essaierai... Oui, je ferai ce dernier sacrifice à

mon enfant et à Dieu. Vous vous taisez!.. Vous le voyez bien! reprit-elle aussitôt, souriante et rassurée, pourquoi me tourmenter, alors? Soyez bon, laissez-moi m'endormir doucement.

— Vous êtes peut-être sincère quand vous pensez ne pouvoir vaincre le mal qui vous tue, mais je ne puis vous aider à vous tromper, répondit le docteur, qui prit tout à coup une gravité solennelle. Si la science est impuissante parfois à réparer les désordres physiques créés par les douleurs morales, l'intelligence humaine est toute-puissante, au contraire, pour agir sur elle-même et détruire par sa seule action les ravages qu'elle-même a causés. Ne niez pas, madame; la volonté est un levier qui a soulevé des fardeaux plus lourds que le vôtre. Oserez-vous dire que vous avez la volonté, le désir de vous consoler?

Marine pleura.

— Vous me torturez, murmura-t-elle. Que voulez-vous donc de moi?

— Du courage et un immense dévoûment...

— Et puis? dit-elle un peu impatiente.

Il hésitait, cherchant ses mots :

— Un malheur inattendu vous a rendu la liberté de votre vie, dit-il enfin, eh bien!..

Mais en présence de la surprise, de l'inquiétude de Marine, il perdit la tête; incapable de vaincre son trouble, il abandonna le discours qui devait préparer la jeune femme à l'entendre, et, tout balbutiant, il ajouta :

— Voulez-vous permettre à un honnête homme, madame, de vous offrir son nom? vous demandant ainsi le droit de vous protéger, de vous défendre, de vous consoler?

— Moi! s'écria Marine en se reculant avec effroi, ses regards effarés fixés sur le docteur, moi! me marier! moi!

— Si j'ai eu la hardiesse de vous exprimer un semblable vœu, répondit-il avec une tristesse sévère, c'est qu'en m'offrant à vous, madame, j'entendais donner un père à votre enfant et à vous un ami, rien de plus... Mon désir était celui-ci : je voulais que la situation délicate où vous allez vous trouver dans peu de jours fût sauvegardée; je voulais que votre mariage en précédât un autre; je voulais vous faire quitter à mon bras ce bourg où va se commettre à deux pas de vous une infamie dont vous ne devez pas entendre l'écho. Et je comptais sur mes soins, sur votre courage pour vous rendre à la santé, à la vie, à ceux qui vous aiment... Vous m'enlevez un espoir bien cher, madame!

— Mon bon docteur! dit-elle en traînant sa voix douce comme pour en prolonger l'ineffable caresse, mon bon cher docteur, pardonnez-moi, je suis si malheureuse!.. Comme vous êtes géné-

reux! Me marier! mais vous ne savez donc pas?.. Je suis une étrange créature, voyez-vous : J'aime André! je l'aime! Ce mot est pour moi vaste comme le monde; il contient toute ma vie! Je le respire, je l'ai vécu, j'en meurs... Il est des impressions qu'on peut effacer, mais celles qui sont écrites avec le sang dans toutes les fibres de l'être, celles-là ne peuvent s'en aller qu'avec la vie elle-même. J'aime André, non-seulement moi, mais tout ce qui en moi est susceptible d'éprouver une sensation, un besoin. Mon cœur est comme le centre où se réunissent toutes les voix qui l'appellent... Comment voulez-vous que j'empêche cela? C'est que vous ne savez pas comment j'ai vécu pendant huit ans. Écoutez...

— Non, non, taisez-vous, par pitié! vous vous tuez...

— Au contraire, je revis!

Et son regard rayonnant plongé dans le passé, elle déroula les pages éblouissantes d'une vie d'amour peut-être unique par l'ardeur surhumaine qu'elle reçut de l'étrange organisation de cette femme aimante si exceptionnellement douée de toutes les facultés passionnées de l'esprit et du cœur.

Ces souvenirs, que rien ne peut peindre, elle les saisissait tout vibrans dans sa pensée et les faisait étinceler à la flamme de sa parole. Elle emmêlait au tissu vivant de ses impressions réelles les fils d'or de ses rêves. Enfin, elle jeta derrière elle, sur toutes ces choses, qui semblaient se recoucher une à une dans leur tombe, la floraison splendide de sa poétique douleur.

En quittant Marine, le docteur courut à l'étude, se jeta sur un bureau et écrivit rapidement quelques mots.

— L'adresse de Marco, vite! dit-il au clerc.

Celui-ci la livra comme il eût livré sa sentence de mort.

— Alors, dit-il d'un ton calme, mais avec un geste énergique retenant le docteur qui s'échappait, alors elle accepte!

— Quoi?

Il ne comprenait pas.

— Ah! vous voulez dire?... Non, elle refuse.

Séraphin eut un rire muet qui le rendit effrayant.

— Mais, cette lettre à Marco? dit-il encore, soupçonneux.

Le docteur s'enfuit en lui criant : — Elle se meurt!

On la conduisit à Arcachon, à petites journées, dans une villa un peu retirée, non loin de la côte; elle ne se levait plus. On avait eu beaucoup de peine à la décider à partir. Elle conservait le secret espoir qu'André viendrait lui dire un dernier adieu, et pour le revoir elle eût courageusement supporté d'entendre passer près d'elle le joyeux refrain des noces. Mais Marco l'enleva.

— Si tu ne veux pas que j'aille lui arracher Alice des bras, dit-il, il faut partir.

Et elle se laissa emmener afin de ne pas troubler le bonheur d'André.

Le docteur les accompagna. Sa lettre était tombée sur Marco comme un coup de foudre. Le soin ingénieux de Marine à tromper son fils sur son propre état avait parfaitement réussi. La voyant si calme, le malheureux enfant la croyait résignée, et il n'osait plus se plaindre quand elle lui parlait avec une sorte d'indifférence du mariage d'Alice, dans la crainte de réveiller ses regrets assoupis. Il feignait d'oublier comme elle. Du reste, il s'efforçait d'apaiser sa colère et sa haine; il songeait parfois que, si sa mère bien-aimée pouvait effacer à jamais de son cœur le souvenir du passé, il se consolerait et même il ne regretterait pas d'avoir payé de tout son bonheur cette précieuse délivrance en abandonnant aux bras avides d'André Alice, son premier et peut-être son unique amour! Et à l'heure où il faisait de cette suprême espérance, le but et la consolation de sa vie, il apprit que sa mère allait mourir!

Le docteur disait : — C'est une affection chronique du cœur. — Mais Marco sanglotait : — C'est André qui la tue! Elle lui a bien dit qu'elle ne vivrait pas sans lui... Assassin! assassin!.. Ah! prends garde, André, tu ne sais pas ce qui jaillira pour toi de cette tombe où tu jettes ma mère! Tu m'as tout ravi, et je n'ai pas l'âge d'homme encore! Mais prends garde! ma haine va grandir avec moi, et ma vengeance sera terrible lorsqu'elle s'abattra sur ton infamie!.. Oh! n'être qu'un enfant, ne pas compter dans la vie quand on en a senti toutes les amertumes!.. Attendre, attendre pour se venger!.. Va, tu n'y perdras rien, André, et je jure que je te ferai souffrir en expiation de ton crime plus que ma mère et moi n'aurons jamais souffert.

Il épuisa dans une heure d'atroces souffrances toutes ses larmes de rage et de désespoir. Et quand il accourut près de Marine, la pauvre femme anxieuse ne découvrit dans les yeux de son fils que la trace des pleurs : une volonté puissante en avait effacé les menaçantes promesses. Il l'entoura alors de soins si tendres, de caresses si douces qu'elle s'éteignait peu à peu dans une sérénité presque absolue.

Cependant, si les journées étaient absolument calmes, le sommeil de la nuit lui ramenait le délire. Marco la veillait seul, car elle parlait d'André. Elle l'appelait, familière et caressante, lui disait d'adorables enfantillages. — Mon André, je savais bien que tu reviendrais!.. c'était un mauvais rêve... Oh! que je suis heureuse!.. Ne t'en va pas, dis? ce n'est pas le jour, ce sont les étoiles qui font ces blancheurs dans le ciel... O la belle nuit! quel silence! On

voudrait prier, si notre amour n'était pas une divine prière... Je t'aime, André, je t'aime! Écoute dans l'air, tous les échos le répètent. J'entends un bourdonnement infini de toutes ces voix qui, de tous les points de l'univers, murmurent : « Je t'aime! »

Puis elle s'endormait dans une sorte d'extase, la bouche souriante, et comme lasse de baisers.

D'autres fois, — mais ces accès devenaient de moins en moins fréquens, — elle appelait André comme à l'heure de son plus violent désespoir. Des sanglots déchiraient sa poitrine; elle se tordait, les mains crispées dans ses cheveux, haletante, suppliante, ou tendait les bras vers le fantôme de son amour, l'implorait avec des paroles brûlantes échappées à ses plus ardens souvenirs et achevait de se tuer dans les convulsions de ce poignant délire.

Quand elle s'éveillait, le matin, défaillante et brisée, elle ne se doutait point que chacun des cris que lui arrachait sa fièvre avait enfoncé encore plus avant dans le cœur de son fils le serment de haine prononcé contre André.

Et cependant elle tressaillait parfois comme si quelque lueur subite lui eût montré l'avenir. Elle attirait sous son regard le regard de l'enfant d'où le voile des larmes ne s'écartait plus, et lui disait :

— Marco, tu pardonnes à Alice, n'est-ce pas? Tu ne te vengeras ni d'elle... ni d'André?

— Ne pensons pas à eux, mère.

— Je t'en prie, reprenait Marine d'un accent déchirant, je t'en conjure, mon enfant, promets-moi solennellement que tu ne leur feras aucun mal... J'ai besoin de cette certitude, je suis tourmentée, j'ai peur!.. Marco, il faut pardonner, nous sommes tous pécheurs... Donne-moi ton pardon, que je l'emporte à Dieu.

Un jour, après une longue hésitation, Marco répondit, regardant sa mère avec une expression d'indéfinissable pitié :

— Sois tranquille, je ne toucherai pas à un cheveu de leur tête, je te le jure!

Confiante, rassurée, la douce créature le bénit.

Mais elle n'avait pas lu dans la pensée implacable de son fils que, s'il promettait de leur laisser la vie, c'est qu'en ne leur prenant que cela, il ne se fût pas cru vengé.

X.

Par une splendide matinée de la mi-septembre, les cloches de l'église de Saint-Price sonnèrent à toute volée un gai carillon de fête. Tout le bourg sur pied se précipitait pour voir la plus superbe noce qu'on eût encore admirée dans la contrée.

— Quel joli couple! disait-on; comme ils sont heureux!

Alice et André rayonnaient. Ils allaient à pied; l'église était si près et la mariée si belle!

On leur avait fait une jonchée de feuilles et de fleurs épaisse comme un épais tapis. Derrière eux piétinait une longue procession de fillettes, de jeunes femmes, de belles matrones n'ayant point dit leur dernier mot, conduites par d'élégans cavaliers. Tout cela pimpant, chatoyant à faire plaisir aux yeux et au cœur.

Les femmes souriaient, épanouies, sous leurs chaperons de fleurs; les hommes oubliaient d'être graves. M. Rattier dut renoncer à se donner l'air sérieux : un tic de jubilation lui envoyait la bouche aux oreilles. En revanche, Mme Rattier ne riait pas. Le voyage était fini, et depuis la veille, en sortant de la mairie, André lui disait : « belle-maman. » Sa méchante humeur lui donnait du reste la physionomie de son rôle : elle parut suffisamment triste pour qu'on en fît honneur à ses préoccupations maternelles. Cette tristesse n'alla pas cependant jusqu'à lui faire négliger sa toilette; elle portait un costume merveilleux et qui la rajeunissait de dix ans. Mais enfin elle avait un gendre!

L'esprit de malice qui existe chez toutes les femmes, — parfois seulement à l'état latent, — ne pouvait manquer de lui rappeler les privilèges et immunités attachés à ce caractère spécial de belle-mère, et rien n'empêchait que la pensée lui vînt d'en jouir. Elle venait. André n'avait qu'à se bien tenir; on lisait cela couramment dans les regards qu'elle jetait sur lui.

Ajoutons qu'elle marchait au bras d'un vieux parent de son gendre, tandis que derrière elle venait la troupe folle des beaux jeunes gens aux gais propos, et l'on comprendra que la belle et coquette Rattier ne fût pas d'une humeur resplendissante.

A l'église, elle rangea le voile et les jupes de la jeune mariée quand celle-ci se leva ou s'assit, suivant les rites de la cérémonie; mais elle remplit ce devoir strict avec la plus évidente mauvaise grâce. André, irrité, la regardait chaque fois, le sourcil froncé. Elle s'en aperçut et, redoublant de maussaderie, elle secoua brusquement la robe d'Alice.

— Doucement donc! lui dit d'un ton sec M. de Terris.

— Eh! faites-le vous-même!

Cette réplique sonna haut à travers l'église et arriva jusqu'au dernier rang des invités.

Les hostilités étaient ouvertes.

Mme Rattier ne s'occupa plus de sa fille, qui sortit de là un peu fagotée par tous ces soulèvemens de plis, de volans, de nœuds, qu'une main adroite eût si prestement rabattus dans le sens favorable à leur élégance. Cependant elle n'oubliait pas son gendre. Au retour, comme elle venait immédiatement après le jeune couple,

elle fit entendre une exclamation de surprise assez vive. André s'arrêta et put voir Mme Rattier qui, du bout de sa bottine, lui envoyait rouler sous les talons des fleurs de soucis d'un jaune éclatant dont on avait méchamment étoilé la jonchée.

Elle répétait, hochant la tête avec un sourire agaçant :

— Mauvais signe !

André, furieux, entraîna sa femme. Et tout à coup la jeune mariée, débarrassant son bras de l'immense traîne de sa robe, la jeta étendue derrière elle, ce qui obligea Mme Rattier à se tenir à une distance de sa fille d'au moins deux mètres cinquante. C'est tout ce que la couturière avait pu tailler de plus audacieux pour venger Alice de l'abus prolongé des robes courtes. Cette représaille en faille blanche s'allongeait maintenant entre la mère et la fille de l'air menaçant d'une première barrière.

A la forge, une ovation attendait les « jeunes époux. » Tous les ouvriers de l'usine en blouse propre, rasés, peignés, fleuris et généreusement abreuvés par le patron, s'étaient groupés autour des arcs de triomphe élevés par eux devant la maison tout enguirlandée.

Ils offrirent à la mariée un bouquet énorme, tandis que le contremaître, une main sur son cœur, ébauchait un discours.

Des vivats l'accueillirent, et l'enthousiasme éclata, bruyant, grotesque : chacun acclama du haut de sa tête et dans la forme qui répondait le mieux à ses sentimens.

— Vivent les mariés ! Vive la mariée ! Vive !..

Toute la famille Rattier y passa. Quelqu'un ajouta :

— Vive l'empereur !

C'était le bouquet. La fanfare souffla comme une tempête dans ses cuivres, la plupart fêlés, et tous les fusils du canton, convoqués pour la circonstance, envoyèrent leur décharge de poudre à travers la fête.

On se grisa du bruit, de la fumée, du soleil aveuglant, de la musique qui rompait la tête, des cris et des rires assourdissans. Les femmes se balançaient sur leurs hanches, agitées par ces grands souffles de gaîté ; cela formait des ondulations de formes et de couleurs un peu troublantes, et l'ivresse arrivait aussi par les yeux. La jeunesse, si prompte à s'enflammer, commençait à risquer des refrains vifs lorsque la mariée disparut dans la maison par le porche tout frangé de fleurs. Alors la foule s'écoula, se dispersa sur tous les chemins, emportant avec elle les dernières traînées du vacarme, et l'on ferma les portes : la noce était chez elle.

Jamais M. Rattier n'éprouva le besoin de s'occuper de sa fille comme dans cette mémorable journée. D'un bout à l'autre de la maison, l'on n'entendait que lui, répétant à tout propos ce nom, qui lui remplissait la bouche.

— Madame de Terris !

Il le disait, il le criait, il le remâchait quand personne ne pouvait l'entendre.

Enfin il demanda :

— Madame de Terris veut-elle qu'on se mette à table ?

Une décision irrévocable de cette fameuse Mme de Terris avait fixé le dîner à quatre heures, afin que l'on pût commencer le bal avec la nuit ; car, en fille bien instruite, elle se doutait que son très empressé mari lui ferait abréger la soirée, et elle ne voulait rien perdre de tous les plaisirs promis.

André, d'une gaîté folle, poursuivait sa femme dans tous les recoins du logis avec une persistance indiscrète et quelque peu malséante, dont Mme Rattier se montra ouvertement choquée. Mais Alice ne partageait pas son avis : mal élevée, d'une franchise un peu naïve, n'ayant du reste ni pudeur ni effroi, elle laissait voir qu'elle était fort aise d'être mariée. Pour un peu elle se fût écriée : Enfin !

Cette audace que rendait plus piquante l'attrait virginal de son visage et de sa parure, lui attira de nombreuses déclarations. Elle avait de la race : elle les reçut à merveille, bien que plus d'une s'exprimât par ces mots hardis, enveloppés d'une phraséologie de circonstance : « Je repasserai. »

Le dîner fut le signal d'un *crescendo* général dans cette symphonie conjugale. Le choc des verres, le picotement des fourchettes, le claquement des assiettes, la détonation de grosse caisse des flacons mousseux et les arpèges exécutés par toutes ces voix humaines, dont la tonalité allait du fifre aigu au grave fredon du trombone, formaient une sorte d'harmonie violente, heurtée, grandissante, et qui tournait au vacarme dans l'accompagnement clair des rires et des chansons.

Pendant le repas, des ouvriers décoraient le salon où l'on devait danser. C'était au premier étage, sur le devant de la maison. Deux cloisons enlevées en avaient fait une pièce immense. Des lustres pendaient garnis de bougies et de fleurs. Des festons de feuillages roulaient sur les murs. Toutes les fenêtres ouvertes laissaient arriver l'air parfumé par les dernières fenaisons et la lueur ardente du ciel qui se tendait de pourpre avant de se cribler d'étoiles. La joie, l'allégresse, s'exhalaient de toutes ces splendeurs, montaient en vapeurs capiteuses de la salle du festin, chantaient et battaient de l'aile sous ces lambris enguirlandés comme des oiseaux autour d'un nid. L'orchestre arrivé de la ville avait été secrètement installé ; la nuit venue, il attaqua bruyamment une ouverture carnavalesque. Une étourdissante clameur lui répondit d'en bas. Et toutes les

femmes s'envolèrent, tourbillon de têtes folles, s'éparpillant dans la maison à la recherche d'un miroir. Les chambres envahies, on s'habilla et se déshabilla dans tous les coins, derrière toutes les portes, en poussant des cris de chat que l'on fouette à chaque invasion masculine dans ces cabinets de toilette improvisés. Et l'on riait! mais on riait à croire que le bonhomme Rattier avait installé dans sa maison une compagnie de pensionnaires de Charenton ayant la folie contagieuse du rire et dont les cascades insensées ruisselaient à travers tous les degrés, battaient les murs, s'esclaffaient contre les portes, qui s'ouvraient, béantes comme des bouches démesurées, pour laisser passer ces flots d'hilarité.

On riait jusque dans les cuisines, jusque dans la rue. Les violons de l'orchestre riaient à casser leurs cordes.

Lorsque la foule des danseurs accourut, fraîche et parée, sous les lustres étincelans, les musiciens attaquaient les premières mesures du quadrille d'*Orphée*, qui ramènent précisément le joyeux refrain de l'éclat de rire des déesses. Il fut immédiatement sur toutes les lèvres. Cadençant leurs pas sur ce rythme entraînant, les couples s'élancèrent en répétant :

Ah! ah! ah!.. ah! ah! ah!..

Alice, les épaules nues, sa couronne sur le côté, en chaperon, dansait avec André; et ensemble ils chantaient plus gaîment que les autres :

Ah! ah! ah!.. ah! ah! ah!..

A ce moment, le son lugubre, lourd, prolongé d'un glas de mort, entra par toutes les issues dans la salle de bal : la cloche de Saint-Price sonnait pour un trépassé. On ferma les fenêtres, et le quadrille continua. Mais le clocher était haut et la cloche sonore : la plainte funèbre pénétra tout aussi vibrante, et, de minute en minute, tomba froide, aiguë, lamentable au milieu de cette fête d'amour. Pour la couvrir, l'orchestre fit rage, et l'on dansa éperdument : cependant les musiciens haletans durent reprendre haleine, et le glas sonnait. Il sonnait tristement dans la nuit, dans l'air calme et pur qui prolongeait à l'infini les vibrations mourantes de cet étrange cri de douleur.

André s'écria nerveusement :

— C'est insupportable! ne pourrait-on faire cesser cela?

Il quitta Alice pour se rapprocher de son clerc, qu'il venait d'a-

percevoir, les yeux fixés sur lui, appuyé dans l'encadrement d'une porte.

Séraphin était entièrement vêtu de noir.

André lui dit :

— Allez donc voir si l'on ne pourrait pas remettre à demain cette sonnerie qui impressionne tout le monde. Tenez, entendez-vous?

On eût dit que la cloche sanglotait.

— J'entends, répondit Séraphin sans bouger.

André reprit :

— Vous paierez le sonneur, s'il le faut. Demandez l'autorisation au curé; démenez-vous, mais que cela finisse.

Séraphin grogna :

— Ah! que cela finisse!.. Je comprends, ce n'est pas gai. Mais voilà, c'est impossible.

— Impossible! Pourquoi?

— La personne pour laquelle on sonne n'est pas de celles dont on peut faire « remettre à demain » la cérémonie mortuaire.

André, pris d'un frisson, balbutia :

— Qui donc est mort?

L'orchestre jouait une valse de Strauss.

— C'est Mme Delange, répondit Séraphin. Allez donc valser, monsieur, on vous cherche.

Alice accourait vers lui.

André, étouffant un cri, se recula; mais sa femme se pendit à son bras :

— Venez vite; voilà déjà bien des mesures de perdues.

— Prenez un autre danseur, lui dit-il, essayant de se dégager.

— Par exemple! la première valse! oubliez-vous que je vous l'ai promise?

— Non; mais excusez-moi, je suis las...

— Qu'avez-vous?

— Rien; laissez-moi, je vous rejoindrai tout à l'heure.

— Je ne vous quitte pas, et vous valserez.

— Alice!

— Vous valserez!

Et elle l'entraîna, l'obligeant à tourner avec elle, follement suspendue à son épaule.

Séraphin les accompagnait des yeux, poursuivant le regard d'André, ce regard dilaté et fixe qui, lui aussi, cherchait le sien; et il se penchait, l'oreille tendue, pour indiquer que le glas sonnait toujours, tant il craignait qu'André ne vînt à l'oublier. L'oublier, quand chaque coup lui retombait lourdement sur le cœur, après

avoir ébranlé son cerveau, comme si le battant de bronze l'eût heurté! Ainsi Marine était morte! Elle était morte comme elle le lui avait promis, et il valsait! Pendant qu'on s'égayait éperdument autour de lui, dont la fête nuptiale allumait toutes ces joies, l'église secouait dans l'air la cloche des morts pour appeler sur Marine les dernières prières. Et il valsait!

Il fit un signe à l'un de ses amis, lui remit Alice et se sauva.

Une atroce douleur lui brûlait le cerveau. S'il avait pu s'isoler, se recueillir, il aurait certainement appliqué sur sa blessure un peu de ce raisonnement captieux avec lequel les hommes guérissent les petites plaies que leurs infamies font venir à l'épiderme de leur conscience. Mais il était pris dans l'engrenage de plaisir qui fonctionnait du haut en bas de la maison; et il courut de porte en porte sans trouver un coin qui ne fût envahi, sans pouvoir échapper à ce tumulte joyeux qui le poursuivait comme le refrain d'un chœur de damnés. Ils passaient et repassaient sous ses yeux, ces couples enlacés, entraînés dans une sorte de ronde infernale par une bruyante et vertigineuse harmonie.

Et la haute et vibrante voix qui dominait tous les bruits semblait lui jeter ce cri de Marine expirante :

— André!.. André!

— J'étouffe! dit-il.

Il s'enfonça dans l'embrasure d'une fenêtre.

En face de lui, les arbres, courbés par la brise, s'inclinaient tristement vers le pavillon solitaire où Marine ne reviendrait plus. Il se revit alors, parcourant gaîment, par des nuits sombres comme celle-ci, ces sentiers couverts au bout desquels elle l'attendait, si belle et si aimante! Le frémissement du vent dans les feuilles lui rappela son pas léger quand elle accourait vers lui. Un souffle d'air embaumé le fit tressaillir comme s'il lui apportait le parfum délicat et pénétrant qu'il respirait à son approche. Un instant il crut revivre le passé, et sa poitrine se souleva largement comme au réveil d'un mauvais rêve.

— Le voici! cria un essaim de jeunes fous qui se jetèrent sur lui, l'obligeant à se retourner.

— O le poétique marié! dit l'un.

— Chut! fit l'autre, ne le troublez pas : il récite la ballade à la lune.

— C'est de circonstance, ajouta un troisième.

Un autre railla :

— Mais il n'y a pas de lune, ce soir; de quoi se plaint-il?

Et celui-ci commença :

Peut-être quand déchante
Quelque pauvre mari...

On cria :

— Hé! doucement, messieurs! voilà ces dames qui prennent la fuite. Venez donc, André!

— Un moment, interrompit M. Rattier, j'ai deux mots à dire à mon gendre.

— Compris!

Ils s'esquivèrent en riant.

M. Rattier se gratta le front d'un air inquiet, regarda André en dessous, geignit et, prenant une voix dolente :

— Eh bien! comment faire?

Que pouvait-on faire? un semblable malheur n'était-il pas irréparable?

M. de Terris, sans répondre, jeta un coup d'œil furieux à son beau-père.

Le bonhomme continua piteusement :

— C'est que... Elle va arriver.

André sursauta.

— Qui donc?

— Quoi! vous ne savez pas?..

— Je sais que Mme Delange est morte! exclama sourdement André, et avec une si vive expression de colère et de désespoir que le bonhomme en prit de l'humeur.

— Eh! mon cher, dit-il aigrement, ce qui est fait est fait. Si quelqu'un devait s'attendre à ce dénoûment, c'est vous... Donc calmez-vous et surveillez votre attitude. Ma fille s'inquiète déjà! L'important est de l'éloigner d'ici pendant quelques jours : elle ni vous ne pouvez décemment assister à ces obsèques, et vous en abstenir serait un scandale. Or le service a lieu demain...

— Demain! répéta André balbutiant, comment! demain?

M. Rattier s'emporta.

— Quand je vous dis que le corps arrive ce soir même; vous ne m'entendez donc pas?... Et, tenez, écoutez : voici le train de Bordeaux qui entre en gare.

Un sifflement aigu, lointain, prolongé, fila dans l'air, puis s'éteignit.

André s'était penché et regardait obstinément dans l'ombre du côté où « le corps » venait d'arriver.

M. Rattier reprit :

— C'est une attention du docteur, cela. Elle est morte depuis trois jours; mais il a attendu ce jour et cette heure pour la faire passer sous nos yeux au moment le plus animé de vos noces. Oh! la mise en scène est complète! On est allé la chercher à la gare : la chapelle de l'église, dont elle est la fondatrice, est transformée en

chapelle ardente pour la recevoir et la garder pendant la nuit. Les religieuses qui doivent veiller attendent. Et les cloches sonneront ces glas jusqu'au jour. Tout est prévu. Et qui sait ce qu'on vous réserve pour demain! Cet homme vous hait! Vous n'avez qu'une chose à faire : partir. Cela semblera tout naturel, ce soir. Ma femme s'occupe des malles d'Alice; c'est à vous de la décider à vous suivre. Dites-lui... Eh! parbleu! dites-lui ce qu'il vous plaira! Elle vous aime, enlevez-la. Faites un peu de roman... vous avez une demi-heure pour cela. Il est dix heures; il faut être à la gare avant minuit...

M. Rattier aurait pu parler longtemps ainsi, André ne songeait point à l'interrompre. Il l'écoutait cependant, la tête baissée, las, découragé, n'éprouvant qu'un désir, celui de s'enfuir, seul, quelque part où il pût pleurer.

Le bonhomme comprit qu'il ne parviendrait point à tirer son gendre de cet anéantissement si Alice ne venait l'aider, et il courut la chercher.

André, néanmoins, essayait de se raisonner, de calculer la part qu'il pouvait avoir à ce malheur, pour la diminuer, s'il était possible, afin de se débarrasser au moins du remords, puisque la douleur le possédait. Mais la faiblesse de son caractère, qui l'avait entraîné à commettre une mauvaise action, le rendait incapable de s'affranchir du regret de l'avoir commise. Cette conséquence terrible d'une inexcusable faute brisait tous les ressorts de son âme; il s'aplatissait sous la souffrance qui lui semblait une vengeance de la destinée. Et comme il souffrait, il se souvint; Marine, morte, venait de rentrer pour jamais dans son cœur.

— Me direz-vous, monsieur, pourquoi vous boudez?

Alice s'était glissée près de son mari et se mettait sous ses lèvres pour mieux le voir dans les yeux. Il sourit tristement à ce beau visage rayonnant et mutin, prit sa femme dans ses bras et lui dit avec une émotion débordante :

— Oh! que tu me coûtes cher!

Elle le regarda surprise, et soudain d'un ton résolu :

— Je parie que papa vous a fait quelque sottise.

Il secoua la tête.

— Non? alors c'est maman?

— Pas davantage.

— Ah!... C'est donc moi?

— Eh bien!.. oui, dit-il tout à coup, tu es trop jolie, tu es trop coquette, j'ai peur... Tiens, je veux t'enlever!

— Soit, dit-elle en riant, mais tout de suite.

— Je te prends au mot; partons...

Elle riait et rougissait, pensant qu'il voulait l'emmener chez lui... chez eux. Mme Rattier s'avançait d'un air digne, baissant pour les cacher ses yeux rougis. Là aussi le remords venait de toucher.

André lui dit :

— Belle-maman, soyez assez bonne pour aider ma femme à changer de robe ; nous partons à l'instant. Je vais chez moi faire atteler et je reviens. Allez vite,.. dit-il à Alice.

Elle le regarda s'éloigner en courant, et se retournant vers sa mère, tout effarée :

— Où va-t-il? Que veut-il dire?

Mme Rattier répondit, embarrassée :

— Vous allez faire un voyage, je crois... Allons viens t'habiller.

— C'est une plaisanterie, dit Alice sans bouger.

— Non, c'est une surprise. Viens donc !

— Une surprise ! elle est jolie ! Se mettre en route au milieu de la nuit ! Il est fou, André !.. J'ai sommeil, moi, je veux me coucher.

— Chut ! on ne dit pas cela... Tu dormiras dans le wagon.

— Oh ! oui, je dormirai ! Il peut compter là-dessus, dit-elle en suivant sa mère d'un petit air rageur qui ne promettait rien de bien tendre aux premiers instans du tête-à-tête conjugal.

Lorsqu'elle rentra dans la salle de bal, d'où l'on avait salué sa sortie par des chuchotemens et des rires derrière les éventails, Alice portait avec crânerie un costume de voyage sévèrement boutonné jusqu'au menton. On jeta des cris. On ne la croyait pas là à cette heure et dans cette toilette ! Qu'arrivait-il ? Comme elle était nerveuse, et empourprée, et jolie !

On l'entourait. Elle glissa à travers les groupes, se gantant avec précipitation, et murmura à chacune de ces dames :

— Il m'enlève... Que voulez-vous? il est fou !.. Je pars... Adieu, adieu, chère !.. à bientôt !

Comme elle vit des regards d'envie chez plus d'une que l'on n'avait pas encore « enlevée, » cela adoucit un peu son chagrin de passer la nuit en wagon. On l'enviait, donc elle était heureuse.

— Un dernier quadrille ! supplia un jeune audacieux qui la poursuivait depuis le matin.

Elle allait répondre : Non ; mais réfléchissant que la conduite inqualifiable d'André méritait une certaine vengeance, elle abandonna sa main.

L'orchestre jouait *la Grande-Duchesse*. Le tapage recommença plus brillant encore, car le punch, sous prétexte de rafraîchissemens, avait circulé avec une généreuse abondance. Et lorsque vint la dernière figure du quadrille, on se lança dans une boulangère échevelée. La ronde immense s'étendait d'un bout à l'autre du salon, ondulant et tournoyant. On ne tournait même plus, on volait. C'était

comme un ouragan qui enlevait ces femmes dans un tourbillon frénétique et les jetait aux bras de leurs danseurs palpitantes, affolées, n'ayant plus conscience de la pression que l'on faisait subir à leurs mains ou à leurs corsages, et s'abandonnant, ainsi que des feuilles au vent.

Alice était prise dans l'une de ces rondes, où l'on ne s'arrête qu'épuisé comme les derviches tourneurs. On ne parlait plus : c'étaient des souffles brûlans, des regards noyés, des soupirs... Dans le trouble violent que provoque la multiplicité de tous ces contacts nécessairement vifs et involontairement passionnés, Alice se mit à penser à son mari. Elle s'échappa de la ronde toute frémissante de plaisir, impatiente de revoir André, et courut à une fenêtre : la voiture n'était pas arrivée. Elle se pencha du côté de l'étude, mais rien ne venait. Elle se redressa alors irritée, envoya un méchant coup d'épaule à l'adresse de son mari, et, se retournant soudain, prit son élan pour se précipiter sur les danseurs et rompre leur chaîne.

Elle riait déjà de sentir toutes ces mains hardies qui allaient se la disputer, et elle choisissait, peut-être,.. lorsque des sons inattendus coupèrent brusquement le cours des idées un peu légères de la jeune mariée. Elle se rejeta vivement à la croisée, se courbant en dehors pour s'isoler du vacarme intérieur qui l'empêchait d'entendre, et put saisir quelques lambeaux d'un chant funèbre que l'air lui portait par bouffées. Cela venait du côté de la gare, de ce chemin couvert qui longe le parc. Alice, impressionnée, regarda longtemps dans cette ombre. Au moment où elle commençait à distinguer un groupe où quelque chose de blanc semblait flotter au milieu des torches flambantes que le vent éteignait à demi, elle entendit distinctement ces mots :

— *Miserere mei, Deus*,.. lugubrement psalmodiés avec ces inflexions traînantes et basses qui donnent au récitatif mortuaire un accent de désolation vraiment surhumaine.

— Qu'est-ce que cela ? murmura Alice en proie à un étrange serrement de cœur.

— *Secundum magnam misericordiam tuam*,.. répondit le chantre d'une voix plus forte.

Le silence se fit de nouveau. On entendait maintenant des pas nombreux martelant le sol avec une sorte de rythme, comme des gens qui s'accordent à marcher lorsqu'ils plient sous le même fardeau. C'était comme un écho du parquet sur lequel bondissaient et retombaient en mesure les danseurs alourdis par une naissante fatigue. L'orchestre, las aussi de jouer à l'infini la même figure du quadrille, avait entamé un pot-pourri composé des airs les plus en vogue du répertoire d'Offenbach. Cela devint une source intarissable

de rires et de chansons. On fit bisser les cascades de *la Belle Hélène*. Et les jeunes fous, tournant comme des possédés, répétaient en chœur :

Dis-moi, Vénus, quel plaisir trouves-tu?..

— *Asperges me hyssopo et mundabor!* répondit d'en bas la voix du prêtre qu'Alice reconnut enfin, marchant à pas lents, devant les hommes qui portaient sur leurs épaules une bière recouverte d'un drap blanc rayé d'une immense croix sombre.

Le cortège arrivait sous les fenêtres ; il allait sortir de l'obscurité du chemin qu'éclairaient à peine les torches aux flammes inclinées, pour entrer dans le cercle flamboyant des lueurs projetées par la salle de bal, lorsque la jeune femme se retourna d'un bond et, courant aux musiciens, leur cria impérieusement :

— Taisez-vous !

Puis elle se précipita de nouveau à la croisée et se pencha, contemplant avec une avidité extraordinaire ce spectacle de mort, rendu plus saisissant encore par le contraste brutal qu'il formait au riant tableau d'une fête d'amour et de joie.

Les porteurs, sans doute lassés, s'arrêtèrent une seconde devant la maison, puis se remirent en marche, tandis que la psalmodie sacrée, s'élevant plus éclatante au milieu du silence, couvrit à demi le cri qui venait d'échapper à Alice. Dans l'un des trois hommes qui accompagnaient le cercueil, elle avait reconnu Marco. Un flot de lumière tombant sur cette blonde tête nue lui avait montré le visage désolé de l'enfant et les deux ruisseaux de larmes qui glissaient de ses yeux baissés.

Alice, le cœur palpitant, serrait ses mains croisées dans l'attitude de la plus violente douleur et murmurait :

— Mais c'est sa mère, alors !.. Pauvre, pauvre Marco ! Seul au monde maintenant, et je l'ai abandonné !

Elle se mit à pleurer. On l'entourait, on essayait de l'emmener ; elle résista et se débarrassa même si brusquement des personnes qui la pressaient le plus, qu'elle finit par rester seule et put accompagner, du moins, de ses regards voilés de pleurs, la pauvre morte et son fils dans la nuit où ils disparaissaient.

Ses naïves prières lui vinrent aux lèvres, et elle pria avec une ardeur désespérée, se sentant coupable ; mais sa pensée, déjà en révolte, s'agitait en dépit des paroles calmes et douces de l'*Ave Maria*, que sa bouche répéta bientôt distraitement.

Ah ! si elle n'avait pas annoncé si fièrement qu'on l'enlevait, comme elle serait restée ! Et si elle restait, après tout ? qui donc

oserait l'obliger à partir? Marco était son ami, et il avait besoin d'elle en ce moment terrible.

D'ailleurs André n'arrivait pas, et même son absence commençait à devenir ridicule. Tout à coup elle s'écria :

— S'il n'est pas là dans une minute, je monte chez moi et je m'enferme. Nous verrons bien!

Sa mère l'attrapa comme elle escaladait les marches pour mettre ce projet à exécution : André venait d'arriver. Le funèbre cortège l'avait retardé. Au moment où sa voiture tournait, en quittant la remise, pour le prendre à sa porte, le cheval, surpris par la soudaine apparition du convoi, faisait un écart et se jetait sur le côté du chemin opposé à la maison. Ce chemin n'était pas large; les porteurs, resserrés entre le véhicule et la maison, frôlaient la porte comme André l'ouvrait brusquement et s'élançait au dehors. Le drap flottant sur la bière caressa ses lèvres. D'abord ébloui, il ne reconnut son œuvre que lorsque le drap, s'abaissant, se colla aux flancs du cercueil. Il recula, défaillant, l'œil dilaté, se sentant fléchir et prêt à rouler aux pieds de ce cadavre qui venait de lui jeter un dernier baiser.

Les torches l'aveuglèrent, enflammant d'une rapide lueur son visage livide; elles passèrent; la procession lugubre s'éloigna. Loin derrière elle, une sorte d'ombre difforme semblait ramper : Séraphin se traînait, secoué par des sanglots qu'on n'entendait pas; il passa, et tout disparut.

— Montez donc, monsieur! cria le cocher, qui emporta rapidement André vers sa femme.

Alice se laissa mettre en voiture, triste et grave, elle aussi; et dès qu'elle fut partie, se tournant vers son mari :

— Saviez-vous que Mme Delange était morte, monsieur?

— Non, balbutia André.

Il crut que sa femme avait tout appris et pensa devenir fou.

Elle reprit d'un ton blessant :

— Non? c'est-à-dire, oui. Vous ne m'emmenez que pour cela. Vous vous êtes dit que, Marco étant malheureux, je le consolerais, et votre jalousie ne le pouvait supporter.

Il respira et répondit vivement :

— C'est vrai; vous êtes très jeune et, sans le vouloir, vous pourriez manquer aux convenances. Vous êtes mariée, Alice!

La jeune femme leva très visiblement les épaules.

— Les convenances! Vous trouvez sans doute plus convenable d'être ingrat! C'est affreux ce que vous faites.

— Alice!

— Oh! je vous préviens que je ne serai pas ingrate, moi. Ce n'est

pas une raison parce que je vous ai préféré à Marco pour oublier qu'il est mon ami. Je l'aime, d'abord !

— Alice !

Elle s'échauffait :

— Et je vous affirme que je serai toujours la même pour lui.

André voulut se fâcher ; il cria :

— Je ne le permettrai pas !

Alors elle le regarda en se penchant vers lui avec un éclat de rire dans lequel Mme Rattier se fût admirablement reconnue. Mais elle n'eut pas cette satisfaction ; à cette heure même, elle contemplait avec un étrange serrement de cœur la chambre qu'Alice venait de quitter.

On est toujours mère par quelque côté. Si peu que l'on tienne à l'enfant de ses entrailles, cela laisse un vide quand il s'en va. Ensuite, elle faisait perte sur perte, aujourd'hui : Marine aussi était à jamais perdue. Sa vengeance assouvie, elle se fût volontiers réconciliée : on ne rencontre pas tous les jours une amie dévouée comme Marine. Le regret qu'elle éprouvait de sa mort était quelque peu cuisant : elle soupçonnait vaguement cette fin si prompte d'être le résultat d'une trop vive douleur, et tout bas elle murmurait :

— Si j'avais su !

Puis elle se sentit bien seule, bien abandonnée. Mille choses indéfinies semblaient s'être détachées d'elle dans cette journée. Pâle, le front lassé, ayant au cœur l'amer dépit de sa jeunesse envolée et la vague épouvante d'un avenir sans joie, Mme Rattier soupira tristement :

— Comme tout finit !

M. Rattier, lui, se disait dans le même temps :

— Tout cela, sans doute, est fort désagréable. Mais bah ! dans six mois il n'y paraîtra plus, et je ferai souche de petits nobles.

En se frottant les mains, il rentra dans la salle, où l'on ne dansait plus que languissamment, et s'écria :

— Mesdames, on soupe !

Il était minuit.

Presque personne ne dormit cette nuit-là : Séraphin lui-même ne rentra pas.

Les portes de l'église où reposait Marine étant refermées, il s'assit tout contre, sur la dernière marche, et attendit le jour.

GEORGE DE PEYREBRUNE.

(La troisième partie au prochain n°.)

VOYAGE EN SYRIE

IMPRESSIONS ET SOUVENIRS (1)

VIII. — BETHLÉEM. — VALLÉE DE JOSAPHAT. — MONT SION. — MONT SCOPOS. — TOMBEAU DES ROIS. — SAINT JEAN DANS LA MONTAGNE.

Aller de Jérusalem à Bethléem est une simple excursion; on peut la faire à cheval en deux heures par une route pittoresque, quoique sévère et singulièrement mal entretenue. Il ne faut pas songer à user de voiture; les essieux les plus solides se briseraient vingt fois sur les rochers qui obstruent le chemin. L'aride Judée, avec ses vallées pierreuses, ses montagnes dénudées, ses campagnes stériles, inspire une invincible tristesse; jadis les environs de Bethléem étaient renommés pour leur fertilité; c'est à une heure de la ville environ que se trouvent les vasques de Salomon et l'emplacement des fameux jardins où le roi philosophe célébrait la vanité du monde et le charme du plaisir, au milieu des vignes, des vergers arrosés par les piscines, des parterres de lis, de safran et de cinnamome, des retraites mystérieuses et fleuries dont il avait fait, suivant l'expression du *Cantique des Cantiques*, « un tapis d'amour pour les filles de Jérusalem. » Que reste-t-il aujourd'hui de ce tapis? La roche nue dans la plus âpre des solitudes. Je ne sais quel vent de mort et de désolation a passé sur cette riante contrée où la poésie orientale s'est imprégnée de ses plus brillantes couleurs. Bethléem n'offre rien de remarquable aux regards des visiteurs. A part la basilique de la Nativité, elle ressemble à tous les villages de la

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai, du 15 juin et du 15 juillet.

Palestine, et si l'on n'était prévenu, on ne soupçonnerait pas un instant que cette grosse bourgade a renfermé le berceau de Dieu. Néanmoins sa population est intéressante à étudier. De tous les habitans de la Palestine, les Bethlémitains passent, avec raison, pour les plus intelligens, les plus actifs, les mieux doués moralement et physiquement. Ce sont eux surtout qui cultivent l'industrie des objets pieux, et l'on ne saurait trop louer l'habileté et parfois le goût avec lesquels ils taillent la nacre, la sculptent, la cisèlent, en composent des croix, des chapelets, des coquilles de pèlerins, etc. Ils émigrent avec une grande facilité, reviennent ensuite dans leur village porteurs d'une petite fortune, construisent des maisons confortables et vivent dans un luxe relatif qu'on ne rencontre pas au même degré dans le reste de la Palestine. Ils ont un grand désir de s'instruire. Ils sont très causeurs et tâchent de tirer parti des voyageurs qui passent chez eux pour recueillir quelques renseignemens utiles, quelques notions précieuses sur les pays étrangers. Beaucoup savent notre langue ; tous voudraient la savoir. Ils s'étaient cotisés, il y a peu de temps, pour faire venir à leurs frais un professeur de français, chose absolument inouïe en Orient, où l'on aime beaucoup l'instruction quand elle se présente d'elle-même et sans frais, mais où personne ne la cherche au loin et ne travaille à l'acquérir à prix d'argent. Leurs mœurs sont celles d'un peuple qui aspire à se civiliser. Heureusement cette aspiration ne les a pas encore poussés à abandonner leurs costumes, les plus gracieux et les plus originaux de la Palestine. Les femmes de Bethléem sont généralement belles ; j'en ai aperçu quelques-unes qui auraient inspiré partout une vive admiration. Elles portent des robes bleues largement échancrées sur la poitrine et brodées tout autour des seins de la manière la plus élégante et avec des couleurs d'une charmante variété. Mais la partie la plus originale de leur toilette est certainement l'espèce de casque couvert de médailles et de pièces d'argent qu'elles gardent nuit et jour sur la tête. On les habitue dès leur enfance à ce lourd fardeau. Il paraît d'ailleurs qu'elles finissent par le trouver léger, car on raconte qu'elles regardent leur casque comme un remède contre la migraine : lorsqu'elles éprouvent quelques pesanteurs de tête, elles augmentent le nombre des médailles et des pièces de monnaie dans l'espoir de se guérir plus rapidement. Le casque des femmes constitue proprement leur dot, dot peu utile au mari, qui ne saurait y toucher que dans les occasions les plus graves et en cas de ruine complète, mais qui cependant flatte sa vanité. C'est d'ailleurs un ornement qu'on n'expose guère aux regards du public, car chaque fois que les Bethlémitaines sortent de leurs maisons, elles s'enveloppent d'un grand

voile blanc qui les cache de la tête aux pieds. Mais dans leur intérieur, le voile disparaît ; souvent les robes en font autant ; le costume des femmes se compose alors du casque avec son encadrement métallique, d'une sorte de légère casaque et d'un gros pantalon qui. ne gênant en rien leurs mouvemens, leur permet de prendre les postures les plus souples et les plus orientales.

L'église de Sainte-Marie ou de la Nativité de Jésus, située à l'extrémité orientale de Bethléem, est entourée de plusieurs constructions qui en dissimulent la forme. On sait que l'intérieur est fort remarquable et qu'il le serait plus encore s'il n'avait été défiguré par des clôtures qui cachent le chœur, le transept et les absides. Il est formé de cinq nefs séparées par quatre rangées de colonnes monolithes d'une teinte rouge veinée de blanc qui produit l'effet du marbre. En descendant un petit escalier, on se trouve dans la grotte de la Nativité, laquelle ressemble beaucoup aux chapelles du Saint-Sépulcre. Sa longueur est de 12 mètres ; sa largeur, de 3 à 4 mètres seulement. Elle est taillée dans le roc, mais le pavé et les parois en sont recouverts de marbre blanc. Une quantité de lampes l'éclairent et l'échauffent d'une manière peu agréable ; sous un petit autel, ou plutôt une sorte de table de médiocre apparence, un trou pratiqué dans une pierre de couleur bleuâtre est entouré d'une étoile en argent portant l'inscription :

HIC DE VIRGINE MARIA JESUS CHRISTUS NATUS EST.

La première fois que j'ai vu cet emplacement plus ou moins remarquable de la naissance de Jésus, on y célébrait je ne sais quel office copte ou arménien. Il est difficile de s'habituer à la saleté de certains clergés orientaux, ainsi qu'à la tournure des fidèles de certaines communautés. Toute la poésie de l'évangile disparaît en présence d'un prêtre revêtu d'ornemens gluans qui exécute les plus étranges simagrées en présence de quelques chantres nasillards, dont les costumes ne sont pas moins gluans que ses ornemens. Je ne sais d'ailleurs pas pourquoi c'est dans une grotte qu'on montre le berceau de Jesus, car l'évangile ne parle que d'une étable. Mais il faut bannir de son esprit toute velléité critique lorsqu'on se rend en Palestine. J'admets donc sur parole que Jésus est né à la place de l'étoile d'argent qui porte l'inscription que je viens de transcrire ; j'admets également qu'il a été couché à quelques pas de là sur une plaque de marbre blanc qui représente la crèche. Pourquoi douter également qu'une ouverture pratiquée à quelque distance ait été jadis une source que le Père éternel fit jaillir du rocher pour l'usage

de la sainte famille et dont il arrêta le cours lorsque celle-ci partit pour l'Égypte?

Il ne suffit pas de croire aux miracles de l'évangile, les légendes de la tradition s'imposent également à la foi des pèlerins. La grotte de la Nativité n'est pas la seule qui s'étende sous la basilique de Bethléem ; une série de couloirs taillés dans le roc conduisent à différentes stations où s'élèvent de petites chapelles décorées de tableaux plus ou moins détestables : l'une représente l'emplacement où saint Joseph reçut d'un ange l'ordre de fuir en Égypte; une autre est le tombeau des malheureux innocens massacrés par Hérode ; d'autres marquent les lieux où ont été enterrés saint Eusèbe, sainte Paule, sainte Eustochie, saint Jérôme et les pieux solitaires qui, les premiers, ont fait des grottes de Bethléem une sorte d'asile pour l'étude, la contemplation et la prière. A quelques minutes de marche, en sortant de Bethléem, on trouve encore une grotte nommée la grotte du lait, parce que Marie, en y allaitant son divin fils, y laissa tomber quelques gouttes de son sein virginal et maternel. Depuis lors, la pierre de cette grotte donne du lait aux mères et aux nourrices qui en sont dépourvues. Aussi voit-on un grand nombre de femmes, catholiques, orthodoxes, turques et même bédouines, accourir à la grotte du lait, détacher quelques fragmens de la pierre crayeuse qui la compose, les faire dissoudre dans de l'eau ou toute autre boisson et attendre avec confiance l'effet miraculeux de cette opération. Il faudrait, pour décrire tous les lieux saints des environs de Jérusalem, s'arrêter encore aux ruines de la maison de saint Joseph, à la maison des pasteurs, à la citerne de Marie, à la citerne de David, au champ de Booz, etc. Je préfère aller tout droit à la grotte des pasteurs, espèce de chapelle souterraine bâtie au lieu même où les anges apprirent aux bergers la naissance du Messie. Cette chapelle est encore la plus sale de toutes celles que j'ai vues en Palestine, ce qui est beaucoup dire! Quand je l'ai visitée, elle était remplie de Russes qui chantaient en chœur des hymnes de leur pays, spectacle fort désagréable pour les yeux et pour l'odorat, mais tout à fait séduisant pour les oreilles. Il est impossible de ne pas être ému par les accens profondément mélancoliques de la musique religieuse russe, surtout lorsqu'ils s'élèvent au milieu d'une campagne aride, dans une grotte remplie de souvenirs, parmi des ruines et des décombres qui rappellent les plus nobles espérances de l'humanité. Malheureusement d'affreux popes mendians vous arrachent bien vite à cette impression en venant vous réclamer quelque menue monnaie pour prix de leurs prières. Au sortir de la grotte des pasteurs, on rencontre sans cesse des groupes plus ou moins nombreux de pèlerins russes, marchant avec peine sur les pierres,

se traînant dans les chemins, essayant de se garantir contre l'ardeur du soleil au moyen d'immenses parapluies. Ils ont l'air exténués de fatigue; néanmoins ils chantent tous d'une voix aiguë, plaintive, solennelle, et rien ne saurait rendre l'étrange effet de ces mélodies du Nord flottant çà et là sur un paysage d'Orient.

L'excursion de Bethléem n'est pas la seule, à beaucoup près, qu'on puisse faire avec un vif intérêt aux environs de Jérusalem. La plus facile, la plus courte de toutes est celle de la vallée de Josaphat, située au pied même de la ville, entre le mont Moriah et le mont Sion, entre l'emplacement du temple et celui de l'ascension de Jésus. L'aspect de cette vallée étroite et dévastée répond bien aux pensées que son nom seul inspire; on n'y voit que des pierres et des tombeaux; le lit du Cédron qui la traverse de part en part, comme un ruban grisâtre, ajoute encore à sa monotonie: c'est en vain qu'on y cherche quelques arbres ou quelques fleurs pour reposer les regards fatigués de tant d'aridité; des touffes de verdure grillées par le soleil y sortent à peine de loin en loin des fissures des pierres tumulaires; tout y est jaune, blanc, couleur poussière. « A la tristesse de Jérusalem, dont il ne s'élève aucune fumée, dit Chateaubriand, dont il ne sort aucun bruit; à la solitude des montagnes, où l'on n'aperçoit pas un être vivant; au désordre de toutes ces tombes fracassées, brisées, demi-ouvertes, on dirait que la trompette du jugement s'est déjà fait entendre, et que les morts vont se lever dans la vallée de Josaphat! » Je ne sais comment la solitude et le silence qui règnent dans la vallée de Josaphat peuvent donner la sensation du réveil bruyant de l'humanité au jour du jugement dernier. L'impression que m'a produite ce morne paysage est plutôt celle de l'immobilité éternelle de la mort. On a peine à croire que l'élan subit de la résurrection puisse tout à coup animer ces montagnes solitaires et soulever ces pierres immobiles. J'ai déjà dit que les flancs du mont Sion étaient couverts de tombes juives; quelques monumens, d'une architecture singulière, s'élèvent au milieu du champ de deuil: ce sont les tombeaux de Zacharie, de Josaphat, d'Absalon, la grotte de Saint-Jacques, etc., les uns en forme de pyramide, les autres composés de colonnes grecques fixées dans le roc, tous enfin offrant un mélange de styles du plus curieux effet. Les tombeaux des rois qu'il faut aller visiter à une petite distance de Jérusalem ne sont pas des monumens d'un art moins original. Complètement déblayés grâce à la libéralité des Pereire, qui les ont achetés pour les préserver des outrages auxquels ils étaient exposés, on peut en étudier à loisir la disposition et la décoration. Ils forment une série de chambres creusées dans le roc. L'entrée principale est ornée d'une très belle frise, un peu

lourde peut-être, mais d'une grande richesse d'ornementation. M. Renan a jugé l'architecture juive avec une telle justesse, qu'on ne peut que répéter ce qu'il a si bien exprimé. « Jusqu'aux Asmonéens, dit-il, les Juifs étaient restés étrangers à tous les arts; Jean Hyrcan avait commencé à embellir Jérusalem, et Hérode le Grand en avait fait une des plus superbes villes de l'Orient. Les constructions hérodiennes le disputent aux plus achevées de l'antiquité par leur caractère grandiose, la perfection de l'exécution, la beauté des matériaux. Une foule de superbes tombeaux d'un goût original s'élevaient vers le même temps aux environs de Jérusalem. Le style de ces monumens était le style grec, mais approprié aux usages des Juifs et considérablement modifié selon leurs principes. Les ornemens de sculpture vivans, que les Hérodes se permettaient, au grand mécontentement des rigoristes, en étaient bannis et étaient remplacés par une décoration végétale. Le goût des anciens habitans de la Phénicie et de la Palestine pour les monumens monolithes taillés sur la roche vive semblait revivre en ces singuliers tombeaux découpés dans le rocher et où les ordres grecs sont bizarrement appliqués à une architecture de troglodytes. »

Rien de plus exact que cette dernière phrase de M. Renan; elle donne une idée très précise de ce mélange de souvenirs grecs, — j'ajouterais égyptiens, — et de traditions troglodytes qui constitue l'originalité des tombeaux de Jérusalem. Il ne faut pas s'étonner d'ailleurs du goût des anciens habitans de la Phénicie et de la Palestine pour les monumens monolithes taillés sur la roche vive; c'est la nature même du pays qui le leur avait inspiré. On s'explique fort bien qu'il se soit développé dans une contrée où tout est rocher, où les pierres abondent avec une profusion extraordinaire, où, à l'origine, les grottes étaient certainement la seule habitation. L'art juif a subi l'influence du milieu dans lequel il s'est produit. Il n'a reculé devant aucune masse : les énormes monolithes qu'il a entassés et qui ont donné à ses constructions l'apparence de véritables montagnes, ainsi que la hardiesse avec laquelle il a creusé la roche, provenaient d'une imitation instinctive de la réalité. Plus tard les ornemens étrangers sont venus courir sur cette architecture énorme sans lui imprimer plus de légèreté. Qui sait si les mœurs mêmes des Juifs n'ont pas subi le contre-coup du pays qu'ils habitaient? On s'explique sans peine, en parcourant la Palestine, que la lapidation ait été le principal supplice en usage chez eux. Le premier mouvement d'un peuple vivant au milieu d'un océan de pierres devait être, lorsqu'un criminel ou un ennemi se présentait, de se baisser pour l'accabler sous des projectiles qui s'offraient par milliards à des mains vengeresses. Jamais armes naturelles n'ont été plus directe-

ment à la portée de tous ! Une certaine âpreté de manières ne pouvait manquer de résulter des habitudes de vie que la constitution physique de la Palestine faisait naître et entretenait chez les populations qui s'y étaient établies.

On peut gravir le mont Sion, soit en revenant des tombeaux des rois, soit directement par la vallée de Josaphat. Le premier itinéraire est le plus agréable. Avant d'arriver au mont Sion, on traverse le mont Scopos, d'où la vue est merveilleuse. On domine d'un côté Jérusalem, que l'on peut embrasser tout entière d'un coup d'œil et qui produit de là une impression qu'on n'éprouve pas lorsqu'on la voit de trop près. Toutes les disparates qui choquent quand on est dans la ville même s'effacent à cette hauteur. On est frappé de la beauté du mur d'enceinte, de la multitude de nécropoles blanches et de minarets non moins blancs qui brillent au soleil ; la grâce charmante de la mosquée d'Omar, qui se détache avec un vif relief parmi les constructions du mont Moriah, charme les regards. Derrière Jérusalem, des amphithéâtres de montagnes pierreuses s'étentendent à l'infini. Quand on se tourne dans la direction opposée, le spectacle change complètement. On aperçoit à l'horizon les montagnes de Moab noyées dans une sorte de vapeur bleue; la Mer-Morte, dont les reflets sont plus bleus encore, vient mourir lourdement, en formant une courbe élégante, dans l'immense vallée du Jourdain; puis cette vallée elle-même se perd au loin dans une brume toujours bleue, c'est la plus belle symphonie du bleu qu'on puisse rêver ! Du mont Scopos au mont Sion, il ne faut guère que quelques minutes. J'ai déjà dit qu'une petite mosquée s'élevait à l'emplacement de l'Ascension et qu'on y voyait sur une pierre l'empreinte du pied de Jésus. Le *Guide* ordinaire des pèlerins de Palestine, un livre excellent plein de renseignemens utiles, œuvre du frère Liévin de Hamme, le plus aimable, le plus modeste et le plus charmant des franciscains, contient deux réflexions intéressantes au sujet de cette empreinte. La première roule sur le côté où était tourné Jésus en montant au ciel. Le frère Liévin affirme d'après saint Cyrille, qu'il regardait l'orient ; « c'était, dit-il, comme s'il eût renié Jérusalem et la nation juive, pour s'adresser à des races nouvelles jusqu'alors inconnues aux Juifs. » Jésus tournait donc le dos à Jérusalem; mais ce qu'on ne s'explique pas, c'est qu'au moment même où son corps devenait assez léger pour s'envoler dans l'espace, son pied fût encore assez lourd pour enfoncer des pierres. L'objection n'arrête pas le frère Liévin. « Quant à l'authenticité des empreintes sacrées que Notre-Seigneur a laissées sur le mont des Oliviers en montant au ciel, ajoute-t-il, on peut dire que celui qui, par sa propre vertu, peut monter au ciel, peut très bien aussi impri-

mer dans le roc le plus dur le vestige de ses pieds, même à travers une couche de terre. Saint Jérôme et plusieurs saints personnages y ont cru. Il ne nous est donc pas difficile, à la suite de tels hommes, d'ajouter foi à la vérite de ces empreintes et de les visiter avec une pieuse vénération. » On ne saurait mieux raisonner, et il n'y a rien à rétorquer à de pareils argumens! Non loin du lieu de l'Ascension s'élève un couvent de carmélites et un élégant petit monument bâti sur le modèle du *Campo Santo* de Pise : c'est ce qui nous rappelle le *Pater*, sous prétexte que c'est le lieu où Jésus a enseigné à ses disciples la prière chrétienne. Les constructions actuelles sont l'œuvre de la princesse de La Tour d'Auvergne, une femme pleine de hardiesse et d'initiative, mais à laquelle la modestie me semble avoir manqué. Dans l'intérieur même du cloître du *Pater*, elle a élevé en effet le tombeau de son père avec toute sorte d'inscriptions peu flatteuses pour la démocratie, — qu'on ne s'attendait guère à voir injurier sur le mont Sion, — et son propre tombeau. Ce dernier se compose d'une statue de marbre couchée sur un sarcophage. Un très mauvais plaisant lui a enlevé le bout du nez d'un coup de pierre. Cette mutilation est d'autant plus inexplicable que Mme de La Tour d'Auvergne avait eu soin de faire placer au-dessus de sa statue une plaque de marbre racontant tout ce qu'elle a fait pour le service céleste et se terminant par ses mots : « Que Dieu la comble de toutes ses bénédictions! » Hélas! cette invocation dépourvue d'humilité n'a même pas préservé le tombeau futur de Mme de La Tour d'Auvergne des mutilations d'un sacrilège inconnu. Le long des murs du monument du *Pater*, on peut lire l'Oraison dominicale traduite dans toutes les langues et gravée avec toutes les écritures, comme pour indiquer que la prière qui a été prononcée pour la première fois à cette place s'élève aujourd'hui de tous les points du globe, et que partout où il y a des hommes, le nom du Père qui est aux cieux est murmuré avec confiance et avec amour.

Parmi les promenades que j'ai faites autour de Jérusalem, celle de Saint-Jean dans la montagne m'a laissé peut-être le meilleur souvenir. Il ne faut pas songer à l'entreprendre à cheval, car les chemins sont beaucoup trop mauvais; la seule monture avec laquelle on puisse se hasarder sans péril au milieu des rochers invraisemblables qu'on doit traverser est l'âne, l'excellent âne de Syrie, dont le pied ne bronche pas au milieu des pierres et dans les sentiers les plus abrupts. L'âne de Syrie est bien loin d'avoir l'allure dégagée, le gracieux port de tête, l'élégance, l'ardeur et la souplesse de l'âne de l'Égypte; mais, si lourd qu'il soit d'apparence, c'est une admirable petite bête, d'une solidité à toute épreuve, sur laquelle on peut s'aventurer partout avec confiance. Au premier abord, je ne lui ren-

dais pas justice; l'usage m'a fait apprécier ses bonnes et solides qualités. Il serait trop long d'énumérer tous les lieux saints que l'on rencontre sur le chemin de Saint-Jean dans la montagne. Je me contenterai de dire que l'on passe devant la place où a été coupé l'arbre de la vraie croix. Saint Antonin prétend que cet arbre devait être un noyer; mais le *Guide* du frère Liévin raconte une « pieuse légende » qui prouve que c'était un cyprès. Voici cette légende; je la cite textuellement, vu l'importance du sujet : « Loth s'étant sauvé de Sodome avec sa famille, se réfugia près d'Hébron, dans une grotte où il se rendit coupable d'une grande faute, et pour se soustraire aux remords de sa conscience, il vint habiter le lieu où se trouve aujourd'hui l'église de la vraie croix. Comme il avait constamment son crime devant les yeux et qu'il priait Dieu sans cesse de le lui pardonner, l'ange du Seigneur lui apparut et lui présentant trois boutures de cyprès, lui dit : Plante et arrose ces boutures avec de l'eau que tu iras puiser chaque jour dans le Jourdain. Si elles prennent racine, ce sera le signe du pardon que le Seigneur t'aura accordé; si, au contraire, elles ne poussent pas, ce sera un signe de réprobation. Loth, plein d'espoir, fit ainsi que l'ange le lui avait dit et vit bientôt que ses boutures commençaient à croître. Or un jour qu'il retournait les arroser vers le soir, étant chargé de son outre remplie d'eau, un démon, sous la forme d'un pauvre, lui demanda à boire, et Loth s'empressa de le satisfaire. Mais voici que plus loin d'autres démons, sous la même forme, lui demandèrent aussi à boire, de sorte que, quand Loth voulut arroser ses boutures, il trouva son outre vide. Comme il était trop tard pour retourner au Jourdain, il voyait ses espérances anéanties et craignait la mort de ses plantes; mais tout à coup l'ange lui apparut une seconde fois et lui dit : Ta charité a trouvé grâce devant Dieu. Les boutures croîtront dorénavant sans être arrosées, et sois bien assuré de pardon. En effet, ces boutures devinrent des arbres, et c'est l'un d'eux qui a fourni le bois de la croix du Sauveur. » Loth était bon marcheur, car il faudrait plus d'un jour à un homme ordinaire pour aller de l'emplacement de la vraie croix au Jourdain, et il faisait le trajet, aller et retour, dans une journée. Mais ayant commis, comme s'exprime le frère Liévin, une « grande faute » pour avoir bu trop de vin, il était juste qu'il fît beaucoup de chemin à la recherche d'un peu d'eau.

Saint-Jean dans la montagne est le lieu où l'on prétend que le précurseur de Jésus est né. Le site est assez âpre et assez triste pour avoir servi de berceau à un mystique sombre dont l'œuvre ressemblait si peu à celle du fondateur du christianisme. On se figure sans peine le jeune saint Jean errant parmi les rochers des tristes vallées où la légende raconte que son enfance s'est déroulée.

Son esprit a pris l'empreinte d'une nature aussi sauvage ; c'est là qu'il s'est habitué à ce rôle de sectaire et de solitaire qui offre un si parfait contraste avec les missions populaires de Jésus. Les pères franciscains possèdent une fort belle église à Saint-Jean dans la montagne, une église simple, élégante, décorée de bonnes copies des maîtres espagnols et recouverte de faïences du meilleur goût. On est surpris de l'ornementation discrète de ce sanctuaire lorsqu'on vient de contempler les affreux décors de ceux de Jérusalem. C'est que les franciscains sont seuls maîtres ici et que, n'ayant à lutter ni avec les Grecs ni avec les Arméniens, ils peuvent se dispenser de se soumettre aux modes orientales. Au reste, ce n'était pas pour voir la grotte où est né saint Jean et l'église des franciscains que j'étais allé à Saint-Jean dans la montagne ; c'était pour visiter un asile de jeunes filles construit par le père Ratisbonne à quelque distance de cette église. Cet asile est un des meilleurs établissemens de Palestine. Une cinquantaine de jeunes filles de tout âge, de toutes conditions et de toutes religions y reçoivent une instruction saine et solide, y apprennent le français, l'arabe et un métier quelconque. Elles y entrent de fort bonne heure, et c'est néanmoins quelquefois bien tard. Des fillettes de six ans qui se présentent pour passer quelques mois dans l'asile du père Ratisbonne sont déjà fiancées ! On comprend quels résultats déplorables amènent des unions si hâtives ; le moindre de tous est la dégénérescence d'une race qui se reproduit à un âge où le corps est à peine formé. Les pères et les sœurs de Sion s'appliquent de leur mieux à retarder ces mariages. Heureusement leur influence est grande et leur voix est souvent écoutée. L'asile du père Ratisbonne est une véritable oasis au milieu d'un désert. Il est entouré de cultures qui servent de modèle aux paysans des environs et qui sont dirigées avec tant de soin que leurs produits suffisent à l'entretien du couvent. L'eau n'y manque pas, grâce aux grands bassins où on la recueille avec soin ; on la distribue ensuite aux jardins et aux plantations d'oliviers, qui sont disposés par étages et par gradins pour faciliter l'arrosage. Les pères de Sion sont d'excellens agriculteurs : leur propriété constitue une sorte de ferme-école pour la population de Saint-Jean. Quant aux sœurs, j'ai pu constater que l'éducation qu'elles donnent aux jeunes filles était excellente et surtout très pratique ; elles leur apprennent, outre notre langue, l'ordre, la propreté, l'art de diriger un ménage, choses parfaitement inconnues en Palestine. C'est un plaisir de voir dans une contrée où règne une saleté si sordide un charmant troupeau de jeunes personnes décemment vêtues, la figure souriante, chantant en chœur des cantiques français et s'habituant à regarder la France comme l'espoir et le modèle de leur pays.

Les bonnes sœurs de Sion ne s'interdisent pas d'innocentes plaisanteries. Elles ont trouvé dans leur jardin un petit sarcophage qui contenait des ossemens énormes ; comme on est tout près du Térébinthe, où David ramassa les cailloux dont il frappa Goliath au front, elles se sont empressées de déclarer qu'elles avaient mis la main sur le tombeau du géant. Elles rient de leur invention, je ne sais trop pourquoi, car les trois quarts et demi des lieux saints de Jérusalem ne sont pas à coup sûr beaucoup plus authentiques que le tombeau de Goliath. Pour mon compte, il m'inspire autant de confiance que le lieu de la Visitation qu'on va voir dans les environs de Saint-Jean dans la montagne. La route est charmante. Elle traverse une sorte de monument en ruine qui sert de fontaine. Au premier étage, deux arceaux élégans soutiennent une plate-forme qui sert de mosquée aux musulmans ; rangés en longues files, ils s'élèvent et s'abaissent en cadence, tandis que des jeunes filles, des femmes et des enfans barbotent au-dessous d'eux dans l'eau de la fontaine que retient une sorte de réservoir formé de colonnes brisées. Les femmes remplissent leurs cruches, lavent du linge, prennent des poses inconsciemment gracieuses ; les enfans grouillent dans la vase. Quelques arbres ombragent ce joli tableau. De l'église de la Visitation je ne dirai rien, sauf qu'on y remarque des ruines de chapelle gothique qui datent probablement des croisades. Pour changer de route en revenant à Jérusalem, on descend dans la vallée du Térébinthe, et si c'est au printemps, rien n'est gracieux comme les myriades d'anémones, de tulipes et de pâquerettes qui recouvrent de toutes parts les flancs des collines. La vallée du Térébinthe est fort cultivée ; elle est remplie de champs de blé et de plantations d'oliviers qui s'étendent à perte de vue. Arrivé à Tolonia, toute cette verdure disparaît ; on rentre dans la route pierreuse de Jérusalem ; on refait ce triste chemin qui conduit à la plus triste des villes. Je dois avouer cependant qu'il était moins triste que de coutume le jour où je suis revenu de Saint-Jean dans la montagne. C'était à l'époque de la Pâque juive, et des centaines d'israélites endimanchés animaient la campagne de couleurs étincelantes. Les femmes portaient des robes à grands ramages et des châles multicolores, les hommes avaient revêtu leurs robes les plus brillantes. De près, toute cette population était affreuse ; de loin, elle enlevait au paysage sa monotonie ordinaire. Assise le long du chemin, répandue parmi les rochers et les pierres, elle se détachait sur le fond grisâtre du pays avec une vivacité de relief qui aurait charmé le regard d'un coloriste et auquel personne n'aurait pu rester insensible.

IX. — SAINT-SABA. — MER-MORTE. — JÉRICHO.

C'est, je l'avoue, avec un vif sentiment de délivrance que j'ai quitté Jérusalem pour me rendre en Galilée. Je devinais que j'allais trouver ici l'évangile, vainement cherché et désiré dans ce qu'on appelle, par une sorte d'ironie, la ville sainte. Jérusalem ressemble à la Rome du XVIe siècle, où l'on ne pouvait rester ou devenir chrétien qu'à la condition de se dire, comme ce juif de Boccace, qu'il fallait que le christianisme fût bien réellement divin pour résister aux superstitions, aux scandales, aux pratiques païennes qui l'assaillaient de tous côtés. A peine à cheval pour la Mer-Morte, on éprouve l'impression d'un cauchemar qui s'efface. J'ai fait le voyage de Palestine seul avec un drogman et un moukre pour toute escorte, en dépit des remontrances que l'on m'avait adressées sur le prétendu danger de m'aventurer autrement qu'en caravane dans les régions fréquentées par les Bédouins. Mon drogman n'était pas d'un courage au-dessus de l'ordinaire : mais c'était un parfait honnête homme qui avait jugé inutile de me causer des terreurs factices afin d'exploiter ma crédulité. En conséquence, il m'avait avoué franchement que, depuis quinze ans qu'il exerçait son métier, il ne s'était trouvé exposé à aucune aventure, et qu'aucun de ses confrères n'avait été plus maltraité que lui. Quand je l'avais consulté sur la nécessité de porter des armes, il m'avait offert généreusement de m'en prêter de fort belles, attendu que pour son compte il n'avait jamais jugé nécessaire de se servir de celles qu'il avait héritées de ses maîtres. Naturellement, j'avais refusé son offre et nous sommes partis, lui et moi, armés de notre seul scepticisme, qui nous a mieux servis contre les Bédouins que n'auraient pu le faire des revolvers et des carabines. La veille du jour où je me suis mis en route, des pèlerins revenus de la Mer-Morte m'avaient prévenu qu'une grande bataille se livrait sur ses bords entre différentes tribus. Je m'attendais pour le moins à relever les morts. Ma déception a été grande en trouvant le prétendu champ de bataille absolument dépourvu de cadavres. Il faut se méfier beaucoup des histoires de brigands que l'on raconte à Jérusalem et que les voyageurs grossissent ensuite dans leurs récits. La seule précaution à prendre pour aller à la Mer-Morte est de se faire accompagner par un homme d'une des tribus du Jourdain. C'est une redevance qu'on est obligé de payer sous peine de désagrément. On trouve à Jérusalem un certain nombre de ces guides. On en loue un pour la modique somme de vingt francs, au maximum,

et l'on a le plaisir d'être précédé pendant deux jours par un Bédouin élégant, aimable, bon enfant, qui caracole devant vous, qui vous ramasse des fleurs et des pierres, qui vous fait un excellent café et qui vous donne des poignées de main avec la désinvolture et la grâce charmantes des Arabes du désert.

Je suis donc parti de Jérusalem précédé d'un Bédouin et accompagné de mon drogman, Francis Marroum, un Syrien chrétien qui a fait ses études au collége de Beyrouth. Aussi peut-il causer au besoin littérature et philosophie; de plus, il porte d'admirables moustaches d'une dimension étonnante; c'est sous tous rapports un excellent homme et un parfait drogman. On sort par la porte de Jaffa, on descend une vallée rocailleuse, puis on suit le torrent de Cédron, dont le lit desséché s'enfonce dans des vallons tortueux où l'on s'enfonce avec lui. A mesure qu'on s'éloigne, Jérusalem s'élève sur les hauteurs où elle est placée; de distance en distance, on se retourne pour l'apercevoir une dernière fois; on distingue assez longtemps la mosquée d'Omar, puis la tour de David; enfin tout s'efface, et l'on se perd dans des gorges profondes, au milieu de montagnes arides que ne recouvre aucune verdure. Après deux heures de marche, la vallée prend tout à coup un aspect nouveau : le Cédron, qui n'était jusque-là qu'un petit torrent, se creuse tout à coup un lit d'une profondeur effrayante et d'une grande largeur à travers d'immenses murailles de rochers, composées de grandes couches horizontales que coupent de distance en distance des grottes et des crevasses qui ont jadis servi d'asile à des anachorètes, formant un gigantesque monastère naturel rempli des cellules les plus pittoresques, pareilles à des nids d'aigles suspendus sur l'abîme. C'est dans un passage semblable que devait se réaliser l'idéal de la vie du désert telle qu'elle était comprise et pratiquée dans les premiers siècles du christianisme. Assurément ce n'était pas un idéal de solitude, puisque l'on vivait à côté les uns des autres, mais c'était un idéal d'existence mystique consacrée tout entière à la prière et à la contemplation. Impossible de penser à autre chose qu'à Dieu dans cette gorge terrible où rien ne saurait distraire le regard! Saint Jérôme nous apprend cependant que les anachorètes de Palestine pensaient souvent à leurs voisines, car les femmes se condamnaient à la même règle et aux mêmes habitudes que les hommes, tant il est vrai que l'humanité est toujours la même, et que, s'il nous est facile de renoncer au monde, nous n'arrivons jamais à renoncer complètement à nos cœurs! Il y aurait un livre charmant à écrire sur la vie cénobitique aux premiers siècles de l'église, et si l'on voulait l'écrire avec un sentiment juste de ce passé si lointain, c'est à Saint-Saba qu'il faudrait venir en retrouver l'impression. Au pre-

mier abord, c'est à peine si l'on distingue le monastère des rochers au milieu desquels il s'élève. Je n'ai jamais rencontré de construction plus pittoresque. Qu'on se figure sur l'un des côtés de la gorge rocheuse que je viens de décrire de longues murailles de forteresse avec des tours, des créneaux, tout l'appareil des enceintes du moyen âge; à l'intérieur de ces murailles, des plates-formes, des dômes, des séries de chambres disposées en étage du haut en bas des rochers, depuis le lit du torrent du Cédron jusqu'au sommet de la montagne. Parfois, les bâtimens sont interrompus, la roche redevient nue, mais elle est alors percée de cellules comme dans les environs du monastère, et des religieux y vivent à la manière des anachorètes d'autrefois. Le couvent appartient aux Grecs, gens peu braves de leur naturel, qui ont une terreur abominable des Arabes au milieu desquels ils demeurent. Ce n'est donc pas par amour des vieux usages, mais par peur de leurs voisins qu'ils conservent à leur habitation l'aspect d'une forteresse. On n'entre chez eux qu'au moyen de précautions qui vous reportent au temps où les chevaliers de Walter Scott avaient tant de peine à se faire ouvrir, le soir, à la tombée de la nuit, les portes fantastiques des monastères. Pour pénétrer au Saint-Saba, il faut avoir une permission du patriarche grec. Dès que les moines vous aperçoivent, ils font glisser un panier du sommet de leurs murailles; vous mettez votre permission dans ce panier, et, après mûr examen, si elle est jugée authentique, on vient enfin vous ouvrir un léger guichet qu'on referme aussitôt que vous êtes passé. Même avec ces précautions, les femmes ne peuvent entrer dans le couvent. Plus prudens que les anachorètes de saint Jérôme, qui s'exposaient aux tentations les plus délicates, qui partageaient non-seulement leurs cellules, mais même leurs couchettes avec leurs compagnes de vie religieuse, afin de prouver un courage au-dessus de toutes les tentations, les moines de Saint-Saba excluent absolument les femmes de leur résidence. Toutefois, comme ils sont hospitaliers, ils leur offrent l'asile d'une tour située en dehors de l'enceinte du monastère, et, comme ils sont prudens, la porte de cette tour est située si haut que les Bédouins ne pourraient y arriver sans escalade et que personne ne peut y monter sans échelle.

J'avais rencontré sur ma route, en allant à Saint-Saba, un moine grec nommé Constantin Vrissis, qui m'avait mis tout de suite au courant des usages de son couvent. C'était un homme instruit; il avait fait de bonnes études à Athènes et il ne manquait pas de conversation. Il avait commencé par être catholique; il était même allé à Rome pour accompagner je ne sais quel évêque; mais la vue de Pie IX l'avait médiocrement touché. A son avis, le pape n'était

qu'un patriarche ordinaire, et c'était par un fol orgueil qu'il avait voulu se mettre au-dessus de ses confrères. Ayant reconnu cela à Rome, ayant trouvé en outre que la ville éternelle n'avait rien d'édifiant, il s'était converti au rite grec. C'est du moins ainsi qu'il me contait son histoire; mon drogman, catholique fervent, ajoutait qu'il avait trouvé son intérêt dans sa conversion; le patriarche grec lui avait donné une bonne place dans les bureaux du patriarcat, et, comme il avait l'humeur voyageuse, il aurait plusieurs fois escorté de hauts dignitaires de l'église grecque en Italie, en France et en Allemagne. Sa dernière excursion l'avait conduit à Paris, durant l'exposition. Il fallait l'entendre parler de Paris! On croit généralement qu'en Orient les catholiques seuls admirent la France, c'est une erreur; à quelque race, à quelque communauté qu'ils appartiennent, notre pays est pour tous les Syriens le plus grand, le plus beau, le plus puissant des pays. Paris exerce en particulier sur leur imagination une fascination extraordinaire. Je n'en ai pas rencontré un seul qui ne m'en parlât avec l'enthousiasme des Juifs célébrant Jérusalem. Son nom fait briller tous les yeux et éclater des exclamations d'enthousiasme sur toutes les bouches. On ne saurait croire quelle impression étrange et charmante à la fois on ressent lorsque, perdu dans un désert affreux, comme je l'étais en allant à Saint-Saba, on est tout à coup abordé par un Oriental en costume pittoresque qui vous dit, comme m'a dit Constantin Vrissis : « Etes-vous Français? Venez-vous de Paris? » et qu'à votre réponse affirmative, il s'écrie aussitôt : « Et moi aussi j'ai été élevé à Paris! » Constantin Vrissis aimait-il réellement la France? Je ne sais, car avec les Grecs il faut toujours se méfier un peu. Néanmoins, il était sincère, je le crois, quand il me parlait de la reconnaissance de son pays pour ce que nous avions fait en sa faveur au congrès de Berlin : « Ah! Waddington, Grévy, Gambetta, quels hommes! » s'écriait-il à tout propos. Je ne m'attendais pas à trouver, dans un site du ve siècle, au milieu de tous les souvenirs des premiers âges du christianisme, l'écho du nom de Waddington. Tout philhellène qu'il fût, Constantin Vrissis parlait avec autant de plaisir de son couvent que de sa patrie. Ce n'est pas que son couvent lui plût; d'abord il m'avouait franchement que les Bédouins qui l'entouraient lui faisaient une peur horrible; et puis, s'il fallait tout dire, un esprit cultivé comme le sien ne s'accommodait guère avec la grossièreté des moines ses confrères, de même que son estomac délicat répugnait aux olives qui faisaient leur nourriture. Il avait des goûts plus raffinés. Sachant l'histoire, il regrettait le passé; au ve siècle, quand saint Saba bâtit le couvent, quatre mille anachorètes s'y réfugièrent et dix mille autres vivaient aux alentours, dans les antres des rochers.

Parmi cette immense population, il eût été étrange de ne pas rencontrer quelques hommes d'un commerce agréable. Mais il n'y a plus aujourd'hui, à Saint-Saba, que cinquante religieux assez crasseux. Jadis, de Jérusalem au Mont-Sinaï, on ne comptait pas moins de trois cent soixante-cinq couvens, un par jour de l'année, dont les cloches se répondaient dans un carillon perpétuel. Il valait la peine alors d'être moine; on sentait qu'on appartenait à une corporation puissante occupant tout un pays. Mais la décadence est venue, elle est complète. Naguère encore, le couvent de Saint-Saba jouissait du revenu de terres en Russie; on le lui a confisqué après la guerre avec la Turquie. Il ne vit donc plus que des aumônes des pèlerins, maigre pitance que Constantin Vrissis, dans la délicatesse de ses goûts, trouvait bien insuffisante, sinon pour les autres, du moins pour lui.

J'ai visité le couvent de Saint-Saba, avec Constantin Vrissis pour guide. Il ne contient rien de remarquable. On y montre surtout une source miraculeusement découverte par saint Saba, qui y a planté tout à côté un palmier dont les dattes ont la propriété de rendre les femmes grosses. Je ne sais comment ces dernières s'y prennent pour en manger, puisque l'accès du couvent leur est interdit; mais la grossesse des femmes est une préoccupation perpétuelle pour le clergé grec, lequel est toujours prêt à la produire par miracle lorsqu'elle ne se produit pas autrement. Plusieurs des grottes du monastère sont curieuses : l'une d'elles contient un ossuaire formé des crânes des anachorètes martyrisés par les bandes de Chosroès au commencement du VIIe siècle; une autre servait de cellule à saint Saba. Un jour que le saint était sorti, un lion vint s'y coucher; mais le saint, confiant en Dieu, y entra comme à son ordinaire et se mit à réciter l'office. Le sommeil le surprit dans ce pieux exercice. Le lion le prit alors par la manche et le tira hors de la grotte. Le saint, s'éveillant, rentra et recommença son office. L'office n'étant pas devenu plus amusant, il s'endormit de nouveau, et fut entraîné une seconde fois dehors. Alors le saint s'adressa à l'animal et lui dit d'un ton sévère : « N'y a-t-il pas ici une place pour deux? » Et en même temps il lui désigna un coin. Le lion s'y installa en silence et continua d'y demeurer avec lui. A notre avis, il eut raison de ne rien dire; mais s'il avait reproché au saint de dormir pendant l'office, il n'aurait pas dépassé les bornes d'une critique permise. On montre le coin occupé par le lion; il est usé par l'animal. Les moines actuels, suivant les traditions de leur fondateur, vivent en bonne intelligence avec les animaux; on peut voir des oiseaux sauvages, planant au-dessus des rochers, descendre et venir manger familièrement dans leurs mains. C'est le soir surtout

que se produisent ces spectacles. Au déclin du jour, dans le silence profond qui enveloppe la nature déserte, le monastère de Saint-Saba prend des aspects fantastiques. La cour est remplie de pèlerins russes chuchotant à voix basse ou fredonnant sourdement leurs hymnes mélancoliques ; sur les terrasses, des moines vêtus de robes sombres, où pendent de longues barbes grises, se livrent à la contemplation; les murs s'élèvent à de si grandes hauteurs qu'on distingue les fragmens du ciel brillant d'étoiles comme on le ferait du fond d'un puits. Peu à peu l'ombre descend et s'épaissit de plus en plus, les dernières rumeurs s'apaisent et la mystérieuse émotion que devaient éprouver les anachorètes des premiers siècles, quand la nuit tombait sur leurs grottes profondes, envahit jusqu'aux voyageurs modernes égarés dans ce site et dans ce milieu d'autrefois.

La chambre qu'on m'avait donnée était située sur la cour principale; le lit ne manquait pas d'originalité; il se composait d'une sorte de niche creusée dans le mur sur laquelle était posée un matelas à peine plus épais qu'une couverture. Il eût été difficile d'y dormir. J'apercevais d'ailleurs, en face de moi, à travers une fenêtre mal fermée, une petite rotonde qui recouvre le tombeau du saint et qui restait illuminée toute la nuit. Des moines s'y succédaient d'heure en heure pour entretenir à la fois la prière et l'illumination. Je ne me suis jamais si complètement arraché à la vie moderne et plongé dans le passé. Ce qui fait le charme de l'Orient, c'est d'y retrouver ainsi les mœurs, les civilisations, les idées de tous les siècles qui nous ont précédés, et dont on peut, en quelque sorte, reconstruire l'histoire à l'aide de la réalité présente. Rien ne ressemblait plus à la cour des Valois, par exemple, que la cour de l'ancien khédive de l'Égypte ; même désordre absolu dans l'administration et dans la politique ; mêmes fantaisies souveraines de la part du maître ; même mélange extraordinaire du comique et du tragique, de farces dignes de la foire et de drames dignes de Shakspeare dans la vie des courtisans ; et à travers tout ce désordre, même sentiment d'une certaine grandeur qui semblait promettre un avenir fécond. A Saint-Saba, ce n'étaient plus les souvenirs des Valois qui s'éveillaient en moi, c'était celui de saint Jérôme et des saintes femmes qui l'avaient suivi en Palestine pour y mener cette existence étrange, pleine de repentirs et de séductions, qui était à la fois le dernier des romans mondains et la meilleure des préparations au ciel. Il me semblait que je voyais leurs ombres s'agiter dans ma chambre, et que la petite lumière qui brillait sur le tombeau de saint Saba était la lampe de saint Jérôme éclairant ses travaux nocturnes. Que nous sommes loin cependant des anachorètes d'autrefois! Entre

l'existence paresseuse et crasseuse des moines grecs et les occupations délicates, les fortes études, les violentes et prochaines espérances de saint Jérôme et de ses compagnes, quelle distance! La poésie du premier règne du christianisme a disparu pour toujours; la vie cénobitique ne peut plus être une noble et grande vie; il y a encore un bel avenir pour les ordres religieux qui se consacrent à la propagande, à l'enseignement, qui vont porter sur tous les points du globe, avec la foi chrétienne, la civilisation moderne qui en est sortie; mais l'homme distingué ne saurait plus se retirer dans des ravins et des grottes inaccessibles pour y attendre la venue d'un règne de Dieu dont l'espoir immédiat ne serait désormais qu'une folie. Quant à la science, ce n'est plus dans la solitude qu'elle peut se créer et se développer; il lui faut des moyens nouveaux que le désert ne saurait lui procurer. Les anciens anachorètes laissaient couler leurs jours dans l'immobilité de la contemplation, les yeux fixés vers le ciel, où il leur semblait que la Jérusalem nouvelle, parée comme une épouse, allait se montrer tout à coup; l'aurore de cette apparition merveilleuse colorait les rochers les plus arides d'une lumière idéale; si triste que fût la nature autour d'eux, ils ne s'en apercevaient pas, ils ne voyaient que leur rêve. Aujourd'hui ce rêve est dissipé, et si les grottes de Saint-Saba s'emplissaient de nouveau d'esprits élevés et d'âmes généreuses, ne se sentiraient-ils pas envahis bientôt par le mépris de la réalité, le dégoût du présent et le doute de l'éternité?

La dureté de mon lit, qui m'empêchait de dormir, donnait un libre essor à mes réflexions. Fatigué cependant d'avoir les os moulus, je finis par me lever, par ouvrir ma porte et par errer à l'aventure. Il était près de trois heures du matin. La lune, sur son déclin, s'était levée, elle illuminait le couvent de sa faible clarté. La gorge de Saint-Saba restait plongée dans une obscurité profonde, mais le sommet des rochers et les murs du monastère, doucement illuminés, se dressaient comme des fantômes blancs sur ces profondeurs sombres. Quelques Arabes se promenaient dans les cours, quelques anachorètes priaient à la porte de leurs cellules. Dans les chambres voisines de la mienne, des Anglais, couchés sur des divans, à demi éclairés par une veilleuse, dormaient comme des voyageurs consciencieux qui redoutent la poésie de la nuit parce qu'elle empêche de prendre des forces pour supporter la fatigue du jour. A des intervalles réguliers, la cloche de l'église faisait entendre un glas triste et monotone. Je devais partir à cinq heures; il était trop tard pour me recoucher. Rien d'ailleurs de plus intéressant que de parcourir un couvent dont les couloirs sont des sentiers semés dans le roc et suspendus sur l'abîme, à la lueur indistincte d'un dernier

croissant de lune qui, laissant aux objets les formes les plus étranges, permet à l'imagination de se livrer à tous ses caprices sans la ramener brusquement à la vue nette de la réalité. J'oublierai difficilement les dernières heures de la nuit que j'ai passée ainsi à Saint-Saba, perdu dans la solitude, entre un ciel muet et une terre obscure, roulant dans mon esprit l'éternel problème que les anachorètes chrétiens croyaient avoir résolu et que nous cherchons encore à résoudre à la place même où ils se réjouissaient d'en avoir trouvé la solution.

A cinq heures du matin, le jour commençait à poindre. Je remontai à cheval, je quittai le monastère de Saint-Saba, disant adieu aux souvenirs de la vie cénobitique qui m'avaient occupé toute la nuit. Pendant quelques momens encore, la vue des grottes dans le rocher, quelques débris de constructions qui rappelaient d'anciens ermitages me ramenaient à l'objet de mes réflexions nocturnes; mais bientôt le pays changeait tout à fait d'aspect; mes pensées prirent une autre direction. J'étais en plein désert, au milieu de montagnes sauvages sur lesquelles des gazelles fuyaient avec rapidité mon approche; la route s'élevait sans cesse. Parvenu au sommet d'une chaîne qui dominait toutes les autres, un superbe spectacle se déroula sous mes yeux. C'était une série de plaines et de monticules qui, à la hauteur où j'étais, produisaient l'effet d'une carte en relief. On ne distinguait aucun arbre, aucune construction dans cet immense paysage : seulement, de loin en loin, au flanc de quelques collines, une légère fumée indiquant un campement bédouin. Il est impossible de distinguer à une certaine distance un campement bédouin : les tentes rasent de trop près la terre, leur couleur brune se confond trop avec la teinte du sol, pour que l'œil les discerne des objets qui les entourent et y voie autre chose qu'un simple accident naturel. La fumée seule, quand quelque feu y est allumé, révèle des habitations humaines. En descendant des hauteurs pour me rendre au milieu des plaines et des vallons, je côtoyais de très près plusieurs de ces campemens; des Bédouins à mine sauvage, armés de grandes carabines, conduisaient leurs troupeaux aux pâturages; d'affreuses Bédouines, d'une noirceur et d'une saleté repoussantes, écrasaient du blé sous des meules de pierre; quelques chiens aboyaient aux passans. Parfois aussi, des chameaux dessinaient leurs étranges profils au sommet d'une colline. Rien n'est plus fantasque que le profil de chameaux se détachant sur le ciel d'Orient; ce singulier animal est avec le palmier, dont la forme pittoresque n'étonne personne, ce qui donne aux paysages orientaux le plus grand cachet d'originalité. J'étais en plein pays bédouin. A peine sorti de la vie cénobitique, je me trouvais

transporté dans une vie non moins éloignée de nos idées et de nos mœurs, dans une vie également solitaire, mais où les entraînemens aventureux remplacent la contemplation, le mysticisme et la prière. Malgré moi, les histoires de brigands que j'avais entendues à Jérusalem me revenaient à la mémoire, et, sans m'inspirer aucune crainte, elles m'aidaient à comprendre les habitudes des populations clair-semées que je rencontrai sur ma route. Le Bédouin a une manière de comprendre la grandeur morale et l'héroïsme religieux qui ne ressemble guère à celle des anachorètes chrétiens. Ce n'est pas lui qui songerait à s'installer dans le creux d'un rocher, à y rester jusqu'à sa mort plongé dans la méditation ; il lui faut une demeure légère, difficile à apercevoir, pour éviter les surprises de l'ennemi, facile à transporter pour prévenir ses attaques, nomade comme lui-même, sans consistance comme lui. Son idéal moral est approprié à son existence de camp volant. Tomber sur des caravanes quand elles ne sont pas alliées à sa tribu, enlever leurs troupeaux, s'emparer de leurs biens, tuer et massacrer ceux qui les défendent, surtout si ce sont des habitans de villes, telles sont les vertus qu'il prise le plus. Nous enverrions aux galères, comme voleurs de grands chemins, tous ces héros peu nobles des légendes bédouines. Lorsque nous lisons la fidèle et dramatique description de la vie du désert que nous offre le délicieux roman d'Antar, ce n'est pas sans surprise qu'au moment où notre cœur est près de se soulever au récit des abominations, des vols, des meurtres et des cruautés commises par les personnages de cette épopée du brigandage, nous voyons éclater tout à coup des kasidas enthousiastes où sont célébrés comme des hauts faits les actes qui nous paraissaient d'abominables crimes. Une sorte de vénération religieuse s'attache, chez les Bédouins, aux hardis aventuriers qui ont pratiqué les maximes du roman d'Antar sur la distinction du tien et du mien, sur la conduite à tenir envers les bourgeois et les membres des tribus non alliées. Ce sont là les saints de leur calendrier, et, parmi les tombeaux qu'ils révèrent, aucun n'excite plus de dévotion que ceux des bandits canonisés par le sentiment populaire. Personne n'ignore l'histoire d'Abû-Ghôsh, le terrible chef de bande, terreur des pèlerins de toutes les confessions, qui, durant de si nombreuses années, a mis au pillage les caravanes qui se rendaient à Jérusalem. Traqué, pris et exécuté par Ibrahim-Pacha, son tombeau est l'objet d'un culte de la part des Bédouins qui campent autour du vieux nid de brigands de Kiriath-al-'Inab. C'est le tombeau d'un martyr du bédouinisme, espèce toute particulière de religion dont les adeptes ne sont ni moins fervens, ni surtout moins pratiquans que ceux des religions plus pacifiques. Ibrahim-Pacha ne

se contenta pas de débarrasser la route de Jérusalem des embuscades d'Abû-Ghôsh, il voulait aussi expurger la vallée du Jourdain qui était, pour des héros de même nature, le théâtre d'exploits du même genre. On m'a montré aux environs de Saint-Saba « la vallée sainte » où les brigands de la tribu d'Abu-Nuseïr, mis à mort par Ibrahim-Pacha, ont reçu la sépulture. Quand un Arabe passe par la sainte vallée, il ne manque pas de prononcer avec respect les paroles : *Destûr jâ mubârakin*, c'est-à-dire : « Avec votre permission aux bénis ; » et en s'approchant davantage, il baise successivement les monumens qui désignent les tombeaux. Comme nous restions à une certaine distance de la vallée, le Bédouin qui me servait d'escorte ne put accomplir la seconde partie de la cérémonie, mais il n'eut garde d'oublier la première. Comment ne me serai-je pas senti tout à fait rassuré en voyant un homme qui jouait auprès de moi le rôle de gendarme rendre aux voleurs un hommage aussi pieux? Un peu plus loin, près de la Mer-Morte, aux abords d'Engaddi, on rencontre les tombes des héros de la tribu Rushdijja, saints tout pareils aux autres et qui sont l'objet d'un culte tout pareil. Cette contrée est le centre même de la vie bédouine, et lorsqu'on sort du christianisme, lorsque surtout on vient d'en étudier les côtés doux, tristes, détachés du monde, rien n'est plus curieux que de se trouver en présence d'un panthéon bédouin peuplé d'escrocs et d'assassins qui ne manquent pourtant ni de poésie, ni de grâce, et qui excitent chez ceux qui les vénèrent une admiration non moins profonde que celle de nos chrétiens les plus fervens pour les anachorètes du temps passé.

A mesure qu'on s'avance vers la Mer-Morte, la nature devient plus sévère, sans rien perdre de sa grandeur. Les montagnes sont d'une blancheur qui fatigue et éblouit les yeux ; mais la verdure et les fleurs des vallées consolent un peu de cette tristesse des sommets. On aperçoit au loin, sur une élévation, le tombeau de Moïse, non moins vénéré par les Arabes que celui d'Abû-Ghôsh. Comme il est situé beaucoup trop loin de la route pour qu'ils puissent aller le visiter, chacun d'eux se contente de déposer une pierre dans de grands amas de cailloux qui jouent le rôle de prières perpétuelles. Les musulmans racontent que Moïse avait atteint cent vingt ans, mais qu'il ne se pressait pas de mourir, car il se persuadait être encore nécessaire à son peuple et, comme tous les hommes qui ont longtemps dirigé les autres, il n'était pas éloigné de se croire indispensable. Or Dieu, avec lequel il avait, on le sait, d'intimes relations, lui avait promis de ne le rappeler de ce monde que lorsqu'il serait volontairement descendu dans son sépulcre. Fort de cette promesse, Moïse faisait traîner les choses en longueur. Un

jour cependant qu'il se promenait dans les montagnes, il aperçut sur une colline blanche comme la neige quatre hommes qui creusaient, avec de grands efforts, une salle dans les flancs du rocher. Ces hommes étaient des anges revêtus par Dieu d'un déguisement humain destiné à tromper le prophète. « Que faites-vous dans ces lieux solitaires? » demanda Moïse aux travailleurs. Ils répondirent : « Nous préparons une retraite où notre roi veut enfermer le plus précieux de ses trésors; c'est pour cela que nous nous sommes écartés dans le désert. Notre tâche est à peu près finie et nous allons attendre ici l'arrivée du précieux dépôt qui ne peut pas tarder beaucoup. » Le soleil était ardent; aucun abri ne pouvait aux alentours garantir de ses rayons; la caverne seule offrait une ombre délicieuse et une fraîcheur attirante. Accablé de chaleur, Moïse entre pour se reposer un instant sur un banc de pierre qui semblait l'inviter au sommeil. Dès qu'il y est assis, un des quatre ouvriers s'approche de lui et lui offre, avec le plus grand respect, une pomme d'une couleur appétissante et d'un parfum rafraîchissant. Le prophète altéré l'accepte avidement. Mais à peine en a-t-il respiré l'odeur qu'il tombe dans le sommeil de l'éternité. Son âme, recueillie par les anges, est portée sur leurs ailes devant le trône de Dieu; son corps reste étendu dans la grotte, où il repose encore aujourd'hui. Depuis lors, cette roche qui trompa la prudence de Moïse a conservé sa blancheur apparente à l'extérieur; mais dès qu'on la fouille on la trouve plus noire, sous sa couche superficielle, que ne le sont les anges de la mort. Je crois aisément à la vérité de ce dernier détail. Tout près du tombeau de Moïse se trouve, en effet, une vallée dont les pierres très blanches à l'extérieur, sont absolument noires dès qu'on les casse et répandent une odeur de bitume fort désagréable. Si on en approche une flamme, elles brûlent en dégageant une odeur plus désagréable encore. Les pas des chevaux qui les brisent suffisent pour fatiguer quelquefois l'odorat des voyageurs. Le tombeau de Moïse n'a donc rien de miraculeux; il inspire seulement quelques doutes sur la sincérité des engagemens de Dieu et fait craindre qu'Escobar n'ait fait école jusqu'au ciel. Moïse a été à la lettre mis dedans. Les musulmans trouvent la chose toute simple, attendu qu'Allah, souverain maître des choses, peut changer le mal en bien et réciproquement; mais je ne partage pas leur manière de voir; aussi, en passant en face du tombeau de Moïse, me suis-je bien gardé d'ajouter ma pierre au tas de cailloux amassés par les fidèles. Il ne faut pas permettre à Dieu de se moquer de nous impunément!

Quand on a traversé les derniers contre-forts des montagnes de la Judée et qu'on se retourne un instant vers elles, l'aridité blanchâtre de cette chaîne désolée brûle les yeux. « Elles présentent,

a dit Chateaubriand, de grands monceaux de craie et de sable qui imitent la forme de faisceaux d'armes, de drapeaux déployés, ou de tentes d'un camp assis au bord d'une plaine. » La comparaison est juste, mais à la condition d'admettre que ce camp est un camp de géans. La vallée du Jourdain et la Mer-Morte sont serrées entre la ligne des montagnes de Judée et la ligne des monts d'Arabie qui courent parallèlement de l'autre côté; pour ces derniers, la description de Chateaubriand manque tout à fait d'exactitude. « Ce sont dit-il, de noirs rochers à pic qui répandent au loin leur ombre sur les eaux de la Mer-Morte. Le plus petit oiseau du ciel ne trouverait pas dans ces rochers un brin d'herbe pour se nourrir; tout y annonce la patrie d'un peuple réprouvé; tout semble y respirer l'horreur et l'inceste d'où sortirent Ammon et Moab. » La phrase est belle, mais elle n'est pas juste. Les monts de la Moabitide et de l'Ammonitide sont loin de présenter cet aspect sombre et noirâtre. J'avais été frappé, en les apercevant de Jérusalem, où ils servent en quelque sorte de fond de toile à la ville qui semble s'en détacher, de la charmante teinte bleue dont ils étaient sans cesse revêtus. Ils ne projettent pas d'ombre sur la Mer-Morte, c'est la Mer-Morte qui projette sur eux des reflets d'azur, admirablement modelés et nuancés; c'est à tort que Chateaubriand les accuse d'être inhospitaliers aux oiseaux du ciel. Leurs replis renferment des vallons d'une fertilité merveilleuse, où viennent toutes les moissons, où poussent tous les fruits. En général, les voyageurs exagèrent beaucoup la désolation de la Mer-Morte; elle n'est réellement funèbre que dans leurs descriptions. Sans doute, les abords en sont incultes à une très grande distance. De Jéricho à la Mer-Morte, c'est-à-dire dans un espace qu'on met deux heures à traverser à cheval, la terre est absolument nue, blanche, crevassée. J'ai cru y distinguer des effets de mirage, comme dans le vrai désert; une végétation d'arbustes gris, recouverts de soufre, est trop maigre pour changer la teinte générale d'un sol terne et brûlé par le soleil. Mais si cette partie de la vallée de la Mer-Morte jusqu'au Jourdain mérite sa mauvaise réputation, la Mer-Morte elle-même a été calomniée. C'est un lac éblouissant dont les eaux sont trop lourdes pour que le vent puisse les soulever; elle offre donc une surface unie, calme, immobile, qui réfléchit l'azur du ciel comme un miroir. Elle est morte par son absence de mouvement; elle est vivante par sa brillante couleur et par la beauté de ses contours d'une ampleur et d'une grâce admirables. On l'a comparée à une mer en pétrification. Les flots en effet retombent pesamment et mollement sur la grève sans jouer avec les cailloux, sans produire aucun bruit. Leur agitation est imperceptible; c'est à peine une ondulation légère. Personne n'ignore

que ses eaux ont un goût affreux et qu'elles sont si denses que presque tous les objets flottent sans s'enfoncer. Le Jourdain y charrie des arbres et des arbustes dont les débris desséchés, répandus tout le long de ses rives, ressemblent aux os d'immenses squelettes prêts à tomber en poussière. On a beaucoup dit que l'air y était malsain; malsain pour les plantes, c'est certain; pour les hommes, c'est différent. Les personnes dont les bronches sont délicates y respirent avec une facilité remarquable. Je ne serais pas étonné que la Mer-Morte, qui renferme tant de richesses industrielles qu'on exploitera tôt ou tard, ne devînt un jour une station médicale fort recherchée des poitrinaires ou de ceux qui sont menacés de le devenir.

Presque tous les voyageurs se baignent dans la Mer-Morte; les pèlerins regardent même cet exercice comme un devoir pieux. Pour y nager sans inconvénient, il faut garder la position oblique; car, dans la position ordinaire, les jambes s'élèvent et, le buste enfonçant toujours, la bouche plonge forcément dans l'eau, dont le goût est exécrable. Si l'on ne sait pas nager, on peut très bien se tenir debout et se promener en agitant les mains pour ne pas perdre l'équilibre; l'eau vous porte sans le moindre effort. Quand on s'est baigné dans la Mer-Morte, il faut aller se baigner dans le Jourdain pour faire tomber les efflorescences de sel dont on est couvert. On remonte donc à cheval et l'on s'enfonce dans la région stérile qui justifie le nom funèbre donné à la Mer-Morte. Tout est blanc autour de soi; seulement, à une certaine distance, on aperçoit une ligne d'un vert sombre dans la direction de laquelle on se dirige avec impatience. C'est le Jourdain. Tout à coup, entre des rochers crayeux et déchiquetés, s'ouvre une profonde ravine chargée d'arbres de toute sorte et remplie de murmures d'oiseaux; au milieu de ce berceau de feuillage coule un fleuve étrange que Chateaubriand a très fidèlement comparé à une espèce de sable en mouvement sur l'immobilité du sol. Ce mouvement est très rapide; sans cela on croirait presque qu'on est en face non d'un fleuve, mais d'un ruban de boue. Il y a 240 mètres de différence de niveau entre le lac de Tibériade et la Mer-Morte, et comme la distance est d'environ 30 lieues, cela fait 8 mètres de pente par lieue; on s'explique donc que le Jourdain ait presque la rapidité d'un torrent. Il semble se précipiter vers la Mer-Morte, comme s'il était pressé d'aller se reposer de sa course emportée dans le calme mortel qui y règne toujours. Autour du fleuve, la végétation est courte, mais singulièrement puissante; les arbres manquent d'élévation, mais ils sont surchargés de branches et de feuilles; ils forment des taillis presque impénétrables qui servent de refuge à d'innombrables oiseaux dont les brillantes couleurs

et les chants délicieux ajoutent encore au charme du paysage. Malheureusement les moucherons sont plus nombreux encore que les oiseaux; on en est littéralement dévoré, surtout si, comme c'est l'habitude, on déjeune au bord du Jourdain. La fumée des cigarettes les éloigne quelque peu; mais ils reviennent sans cesse, et c'est presque un supplice de les chasser perpétuellement de la main.

J'ai passé néanmoins des heures inoubliables auprès du Jourdain, sous un berceau de feuillage qui procurait un peu d'ombre et de fraîcheur. La campagne d'alentour semblait grillée par le soleil; l'on entendait au loin une sorte de bruissement vague que produit l'air surchauffé. Mais là où j'étais, la température, plus douce, était parfaitement supportable. Je m'étais assis sur un tronc d'arbre, les jambes pendantes sur le fleuve, à un endroit où il faisait une sorte de large coude qui me permettait de l'embrasser d'un long regard. Des branches vertes venaient se baigner dans ses eaux troubles; un rocher rouge, d'une forme élégante, fermait l'horizon sur la rive située en face de moi. La solitude était complète; le silence n'était troublé que par le murmure léger du flot et par des oiseaux, je ne sais lesquels, qui faisaient entendre un chant monotone composé de notes traînantes et plaintives qu'interrompaient de temps à autre des espèces de soupirs. C'était la première fois depuis longtemps que j'entendais de beaux chants d'oiseaux, car en Égypte, j'ignore pour quel motif, les oiseaux chantent peu et d'une manière vulgaire. Mon drogman, mon moukre et mon Bédouin s'étaient endormis, de sorte qu'aucune distraction ne troublait ma rêverie. Je n'avais guère pu me recueillir depuis le commencement de mon voyage, les objets si divers qui s'étaient présentés à moi ayant continuellement excité ma pensée et mon imagination. Mais je me trouvais enfin dans un site tranquille, presque européen sous bien des rapports, quoique sous d'autres il fût impossible d'en rencontrer un qui transportât à une aussi grande distance de l'Europe et qui éveillât dans l'âme de plus grands souvenirs humains et divins. La vue de ce fleuve noirâtre sur lequel ont flotté tant de choses saintes m'inspirait des réflexions assez tristes. Les flots bourbeux que j'avais sous les yeux avaient servi au baptême du Christ, et c'est dans cette onde impure que le christianisme naissant avait été trempé. Malgré moi, je ne pouvais m'empêcher de me dire qu'il lui était resté quelque chose de cette origine. Hélas! ne se mêle-t-il pas un peu de boue aux plus belles croyances, aux plus nobles créations? Il n'y a pas d'idée qui n'ait son revers, pas d'institution qui n'ait ses faiblesses! Je venais de voir à Jérusalem des effets admirables de la foi chrétienne; mais, à côté, que de petitesses! quel paganisme!

quelles discordes! quelle étroitesse d'esprit, quels scandales et quelles misères! Rien n'est donc parfait sur la terre; rien de ce que crée l'homme ne satisfait l'idéal qu'il porte dans son cœur. La réalité n'est jamais au niveau du rêve; lorsqu'elle semble l'égaler, ce n'est que pour un temps bien court. Les premiers chrétiens ont pu croire que le règne de Dieu allait enfin commencer; ils se sont bercés de cette charmante illusion; elle les a nourris et soutenus; puis tout s'est évanoui comme dans un mirage. Les révolutions humaines, religieuses et politiques, obéissent toutes à la même loi. Ce qu'elles ont en elles de divin se montre d'abord dans une aurore rapide; le monde séduit espère que la justice, ce bien suprême vers lequel il aspire sans repos, va descendre tout à coup des hauteurs inaccessibles de la spéculation dans le domaine de la pratique; mais peu à peu, le vieux limon qui est au fond de toutes choses remonte à la surface; aux abus détruits succèdent d'autres abus non moins odieux; en sorte qu'un régime fondé par des mains pures est renversé plus tard par des mains dont la pureté n'est pas moins grande. Les plus nobles esprits s'épuisent ainsi ou à fonder des œuvres éphémères, ou à ébranler les œuvres que d'autres nobles esprits ont fondées, mais que le temps a flétries depuis. Nous ne bâtissons que pour donner à ceux qui nous suivent l'occasion de détruire ce que nous avons bâti. La vie de l'humanité se consume dans des constructions et des destructions incessantes qui amènent, après les mêmes espérances, les mêmes déceptions. Et ce n'est pas seulement le spectacle du monde et les jeux de l'histoire qui nous frappent par leurs lacunes et par leurs misères. Ce qui est en nous ressemble à ce qui est hors de nous. Quand nous descendons en nous-mêmes, quand nous cherchons à nous rendre compte de ce qui s'agite au fond de nos âmes, ne sommes-nous pas en présence du spectacle d'une aussi douloureuse impuissance? En vain, ne trouvant nulle part ni dans les idées ni dans les choses la perfection dont le désir nous poursuit, cherchons-nous à la réaliser, du moins dans nos sentimens; nous ne sommes pas plus maîtres de notre cœur que de notre intelligence et de notre volonté; il nous échappe également pour retomber dans les tristes conditions de sa nature incomplète. Parfois la passion nous élève au-dessus de nos instincts ordinaires; nous croyons qu'elle va nous transformer. Nouvelle illusion! il se mêle bientôt à ses plus nobles élans mille faiblesses qui l'avilissent. Quel est celui qui, sondant ses plus chers souvenirs, n'y retrouve aucune impression dont il ait à rougir? Rien n'est immaculé; tout est disparate et relatif. Et pourtant l'esprit de l'homme est possédé d'un besoin insatiable d'absolu! Ce n'est pas en Judée qu'il serait possible de l'oublier. Voilà la terre des affirmations les plus énergi-

ques, des affirmations soutenues jusqu'au sang. Eh bien! pour être sincère, suis-je bien sûr d'une seule de mes croyances, d'une seule de mes émotions? Que sais-je? Peut-être n'y a-t-il de vrai que le murmure des flots, le chant des oiseaux, le vague du désert et l'éternelle surprise de la nature. Nous passons avec nos doctrines d'un jour, avec nos amours d'une heure, avec nos illusions d'un instant; mais les objets extérieurs demeurent et ils imposent aux générations successives les mêmes rêves, les mêmes aspirations, les mêmes chutes, les mêmes doutes, les mêmes espérances et les mêmes angoisses. La moisson d'hier fait place à la moisson de demain, sans que les tristes fruits que porte l'humanité aient jamais varié. Depuis qu'il foule notre globe, rien ne s'est modifié autour de l'homme, et le trouble de son cœur n'a jamais changé.

Il y a longtemps que je n'avais vu de papillons; je n'en avais pas rencontré au milieu de toutes les fleurs de la Judée; c'est au bord du Jourdain que j'en ai trouvé pour la première fois dans mon voyage en Syrie. Ils se posaient sur les branches des arbres, tandis que des oiseaux minuscules et des hirondelles rasaient l'eau de leurs ailes. Des joncs, des tamaris poussaient sur les deux rives du fleuve; des trembles aux feuilles toujours frémissantes s'agitaient près de moi. J'avais eu une matinée très chaude pour la marche, surtout près de la Mer-Morte, dont la surface unie réfléchit la chaleur aussi vivement que la lumière. Mais une légère brise soufflait le long du Jourdain, et tout en me rafraîchissant, elle me donnait l'agréable sensation du bruit du vent dans les arbres que je n'avais également pas rencontrée depuis bien des mois. En Égypte, le vent ne manque pas; mais il ne joue guère qu'avec les palmiers, dont les feuilles presque métalliques rendent un son strident qui diffère beaucoup du délicieux murmure des feuillages européens. Le Jourdain n'a aucun point de ressemblance avec le Nil. Celui-ci est un fleuve d'une majesté sereine, l'autre est une sorte de torrent qui rappelle nos rivières de France lorsqu'un orage a gonflé et noirci leurs eaux. Je ne sais comment il se fait cependant que le bruit vif et cristallin des flots du Jourdain a réveillé en moi le souvenir du murmure que font les petites vagues du Nil lorsqu'elles viennent se briser sur les fondemens du palais de Choubra, dans les environs du Caire. Le Nil décrit une immense courbe au palais de Choubra, de même que le Jourdain à l'endroit d'où je le contemplais; mais la similitude s'arrête là. Si charmant que soit le paysage du Jourdain, il est impossible de le comparer à la campagne d'Égypte. C'est donc par un pur caprice de ma mémoire ou de mon imagination qu'oubliant tout à coup la Judée et la solitude où j'étais plongé, je me suis cru subitement transporté sur la terrasse des palais de Choubra, avec quel-

ques amis touchés comme moi de ce merveilleux spectacle, à l'heure de la chute lente et superbe du soleil derrière l'horizon enflammé du désert libyque. D'un côté, la chaîne du Mokatam, illuminée des lueurs du couchant, semblait être un massif de laves en fusion; de l'autre, les dernières franges du ciel s'éclairaient de ces teintes rouges, vertes, violettes, dorées, multicolores que le soleil d'Orient laisse derrière lui en disparaissant. L'immense plaine d'Égypte était noyée dans une poussière lumineuse d'une douceur infinie. A nos pieds, le Nil réfléchissait avec une justesse exquise toutes les couleurs du ciel. Le silence n'était pas moins complet que sur les bords du Jourdain; il l'était davantage encore, car on n'entendait pas un seul cri d'oiseau; il n'y avait que le bruissement de l'eau qui arrivât à mes oreilles; nous n'avions garde de troubler, même par une exclamation d'enthousiasme, la mystérieuse émotion dont nous étions saisis; nos cœurs seuls parlaient, et ils n'avaient besoin d'aucun mot pour se répondre, tant l'admiration se communique vite, tant elle crée de secrètes intimités entre les âmes susceptibles de la ressentir au même degré et dans les mêmes circonstances!

Mais j'étais bien loin du Nil, et mes rêveries seules pouvaient m'y transporter; or les plus délicieuses rêveries ont une fin. La journée s'avançait; il fallait partir. Du Jourdain à Jéricho, la distance est peu considérable; en deux heures environ, on l'a franchie. Je ne crois pas qu'il y ait dans toute la Palestine un site plus riche que celui de Jéricho; on comprend sans peine que la manne ait cessé de tomber pour les Hébreux au moment où ils arrivèrent dans cette admirable oasis; ils n'en avaient plus besoin; ils étaient dans un des pays les plus fertiles du monde. Trois sources et une rivière assez importante coulent dans la vallée, où elles répandent une fraîcheur qui tempère ce climat brûlant des environs de la Mer-Morte. J'étais descendu à Jéricho dans un hôpital russe d'une propreté parfaite et dont les chambres sont installées avec tout le confortable qu'on peut souhaiter. Autour des jardins s'étendait un jardin comme on n'en voit point en Europe, un jardin rempli de citronniers en fleurs, d'oliviers gigantesques, de cerisiers et de vignes énormes, d'arbustes et de plantes de toute sorte. Le jardin a été créé tout récemment; mais des arbres qui comptent à peine deux ou trois années d'existence ont à Jéricho la taille et les développemens qu'ils n'atteindraient que dans vingt ans en Europe. Les champs d'orge et de blé sont tellement drus, tellement forts que, lorsqu'on y passe à cheval, les épis vous arrivent jusqu'à la ceinture. Par malheur, les ronces poussent aussi puissamment que les moissons dans cette plaine de Jéricho, non moins fertile pour le mal que pour le bien, patrie de Rahab, de Zachée et de tant d'autres héros et héroïnes

dans des genres fort divers. Il faut les extirper sans cesse, mais, en dépit des plus grands efforts, elles gagnent sans cesse du terrain. Il ne reste à Jéricho aucun vestige du passé, sauf une vieille tour en ruines qui sert de caserne à quelques zaptiés. Cette ville fameuse est aujourd'hui le plus sordide des villages arabes; on l'appelait jadis la ville des Palmiers, et sa richesse était proverbiale; on n'y trouverait pas aujourd'hui un seul palmier, et sa misère est effrayante. Il faudrait peu de chose cependant pour rendre à la terre son ancienne splendeur : quelques travaux d'irrigation permettraient d'y cultiver le riz, le safran, la canne à sucre, l'indigo, le mûrier, le lin, le chanvre, toutes les fleurs et tous les fruits. Malheureusement il ne suffirait pas d'y faire pousser d'abondantes récoltes, on devrait encore défendre ces récoltes contre les Bédouins des environs, qui font sans cesse des razzias dans une contrée largement ouverte à leurs incursions. Quoiqu'ils ensemencent une très faible partie de leur territoire, quoiqu'ils se contentent d'y recueillir quelque peu de froment, de douro et d'orge, les habitans de Jéricho ont besoin d'être armés sans cesse pour arracher aux voleurs les maigres moissons. On les voit le soir se porter auprès de leurs champs, des pistolets à la ceinture, des massues à la main, afin de passer la nuit en embuscade et d'éloigner à la fois les Bédouins et les animaux. La figure et l'allure de ces gardiens de récolte n'ont rien de rassurant, mais elles sont fort pittoresques à l'heure où l'obscurité qui s'avance en fait ressortir la saisissante originalité.

J'étais destiné à voir une série de beaux spectacles dans la même journée. Le coucher du soleil à Jéricho m'a laissé un profond souvenir. J'étais allé m'asseoir à l'extrémité des jardins de l'hôpital russe, sous un massif de citronniers en fleurs, en face d'un ravin au fond duquel coule une rivière entourée d'arbustes verdoyans. A ma droite, les derniers contre-forts des montagnes de la Judée, d'un vert velouté et nuancé d'or, venaient mourir lentement dans la plaine; à ma gauche, la longue chaîne des monts de la Moabitide et de l'Ammonitide, d'un bleu intense, dessinait sur le bleu pâle du ciel ses formes élégantes. Entre les deux lignes de montagnes s'étendait une immense plaine grise, toute semblable à un désert. Plus près de moi commençait l'oasis de Jéricho, et la rivière qui coulait à mes pieds sur les cailloux et parmi des touffes de verdure ressemblait à un cours d'eau d'Europe dont on se déshabitue en Égypte, où il n'y a qu'un grand fleuve et des canaux, Des femmes y puisaient leur provision d'eau, qu'elles emportaient dans des outres en peau de bouc; des troupeaux de bœufs et de buffles venaient y boire avec lenteur; quelques Bédouins faisaient

leurs prières sur la rive opposée à celle où je me trouvais. Des oiseaux et des grenouilles poussaient des notes discordantes; un pâtre chantant presque à pleine voix, chose bien rare dans un pays où tout le monde chante du nez, faisait entendre une mélodie douce, grave, mélancolique qui se mêlait pour moi à tous les souvenirs historiques du lieu où je me trouvais, Le soir, les habitans du village m'offrirent d'exécuter une danse bédouine aux flambeaux. J'étais trop amoureux de la couleur locale pour refuser cette proposition. La danse bédouine de Jéricho est célèbre dans toute la Palestine ; j'avouerai cependant qu'elle ne vaut pas sa réputation. Les hommes s'avancent d'abord, en formant un grand cercle où chacun frappe des mains pour accompagner une sorte de refrain. Je ne comprenais rien à ce refrain, mais mon drogman se chargea de me le traduire. Les Bédouins, s'adressant d'abord à moi, me disaient : « Vive monsieur ! Dieu le protège et lui donne de longs jours ! » Puis, en gens pratiques et qui ne perdent pas de vue l'essentiel de la vie, ils se tournaient vers mon drogman en disant : « Dieu protège Francis pour qu'il nous fasse donner un bon bakchich. » Ces paroles, qui n'avaient rien de bien triste, étaient prononcées sur le ton de la douleur la plus vive, tandis que les Bédouins, les pieds à peu près immobiles, courbaient tous à la fois leurs corps à droite et à gauche comme des épis de blé que des vents contraires pousseraient dans toutes les directions. Tout à coup, l'un d'eux, armé d'un cimeterre, se place au milieu de la ronde mouvante, qu'il fait semblant de vouloir traverser ; mais chacun le repousse, se précipite à sa rencontre pour arrêter sa fuite ; il est maintenu de force au milieu du cercle ennemi, qui se resserre de plus en plus autour de lui. Enfermé dans cette prison humaine, il pousse des cris de désespoir et fait le geste de se trancher la tête avec son cimeterre. A chaque reprise, la scène recommence ; le Bédouin prisonnier se courbe pour essayer de passer entre les jambes de ses adversaires, se relève brusquement pour leur échapper par une attaque soudaine et, voyant ses efforts impuissans, gémit en lamentations étranges et passe à son cou son arme inoffensive. De temps en temps, il s'avance vers moi en poussant une sorte de cri aigu, strident, métallique qui sert de cri de guerre aux femmes lorsqu'elles assistent à une bataille pour encourager les combattans.

A l'extrémité du cercle des danseurs, de beaux vieillards accroupis et appuyés sur de longs bâtons font un admirable fond de toile ; leur visage est noir comme du charbon, et dans l'obscurité de la nuit, on ne distingue bien que l'éclat de leurs yeux, la blancheur de leurs dents et de leurs barbes, la grâce majestueuse de leur tournure. Des jeunes gens d'une douzaine d'années placés à côté

d'eux ressemblent beaucoup plus, avec leurs longues robes ouvertes sur la poitrine, leur figure délicate, leur physionomie douce et étonnée, à des femmes qu'à des hommes. Je parle de vraies femmes, non des ignobles mégères qui exécutent le second acte de la danse bédouine. Rien n'égale la laideur repoussante de ce troupeau féminin, qu'une vie de privations et de labeurs a transformé en bêtes humaines. Toutes ces danseuses se ressemblent : jeunes ou vieilles, elles sont complètement ridées, fanées, flétries. L'une d'elles, d'un aspect ignoble, prend le cimeterre, le brandit sur la tête, le tourne et le retourne avec fureur dans ses mains crispées. Les autres ne bougent pas, elles forment un chœur immobile qui répète à satiété en frappant des mains : « Ta renommée, monsieur, est arrivée jusqu'à nous. C'est toi qui nous as protégées. Tu as tiré ton glaive et tu nous as défendues. » Dieu m'en garde! si le visage, de ces horribles femmes ne m'avait pas inspiré une prudente terreur, j'aurais protesté avec indignation. J'affirme ne les avoir protégées d'aucun risque; encore moins leur en ai-je fait courir! Celle qui dansait s'avançait sans cesse vers moi en bondissant et en brandissant son sabre, puis lorsque sa bouche touchait presque mon visage, elle faisait entendre un gloussement guerrier qu'elle prolongeait plusieurs minutes avec une force de respiration extraordinaire. Il y avait de quoi reculer de dégoût! J'avais les oreilles brisées par tout ce vacarme et je ne songeais plus qu'à me défendre moi-même contre une scène qui ressemblait beaucoup plus à une hallucination qu'à une réalité. Mais par bonheur la représentation était finie; hommes et femmes se retirèrent en disant à qui mieux mieux : « Bakchich! batkchich! » C'est ainsi que tout se termine en Orient, ces danses aussi bien que le reste, et dans les rêves de ma nuit, mêlant et transformant tous les souvenirs de la journée, j'ai revu à la fois le Jourdain, le Nil, la Mer-Morte et des têtes coupées dont les lèvres mourantes murmuraient une dernière fois : « Bakchich! bakchich! »

GABRIEL CHARMES.

LES

PROJETS DE MARIAGE

D'UNE

REINE D'ANGLETERRE

I.

ÉLISABETH ET CHARLES IX.

Dans une des salles les plus retirées de ce palais de Hampton-Court que le cardinal Wolsey bâtit au temps de sa faveur, et que lui reprit Henri VIII, mes yeux se sont arrêtés plus d'une fois sur un petit tableau du peintre Jean de Heere, dont voici le sujet : Élisabeth est debout sur la première marche du perron d'un de ses palais ; un globe est dans sa main droite, une ample robe de brocart, aux plis majestueux, fait ressortir la finesse de sa taille ; d'un œil hautain et dédaigneux, elle regarde trois femmes nues qui lui font face, ce sont les trois déesses Junon, Minerve et Vénus, sous la forme épaisse de trois robustes Flamandes. Le peintre, dans une légende en latin placée au bas du cadre, a traduit l'étonnement des trois déesses : Junon baisse les yeux, Minerve est atterrée, Vénus rougit. Leicester, sous les traits du berger Pâris, n'avait point à figurer dans ce tableau, son rôle eût été inutile, les trois immortelles s'avouant vaincues.

Si exagérée que fût la flatterie du peintre flamand, Élisabeth ne dut pas la trouver trop au-dessus de l'opinion qu'elle s'était faite de sa propre personne. C'est par cette inconsciente et puérile vanité que cette femme qui a fait l'Angleterre si grande, qui par momens était si digne, si vraiment reine, s'est elle-même un peu amoindrie. « C'était souvent plus qu'un homme, a dit d'elle le marquis de Salisbury, et souvent moins qu'une femme. » Si elle s'est laissé si facilement diviniser, la faute en est à cette foule d'adulateurs et de galans intéressés qui l'accablaient de leurs hommages et l'encensaient à qui mieux mieux. Sir Walter Raleigh, l'aventureux marin, le brillant littérateur qui un jour étendit devant elle son manteau de cour pour ne pas la laisser marcher dans la fange, Raleigh écrivait en souvenir d'elle : « J'avais la douce habitude de la voir monter à cheval comme Alexandre, chasser comme Diane, jouer de la lyre comme Orphée. » C'est aussi par les plus outrées protestations qu'Essex s'attira et retint si longtemps sa faveur. Ni Arundel, qui se ruina pour elle, ni l'ambassadeur sir William Pickering, dont elle prisait la belle mine et les grandes manières, ni Hatton, dont elle s'éprit comme danseur un jour de bal et fit plus tard un chancelier, ni le brillant comte d'Orfort, auquel elle défendait tout commerce avec sa femme, ni le jeune Tremaine, tué au siège du Havre et dont Warwick, qui commandait l'armée d'Angleterre, lui reprocha de pleurer la mort, ni même Leicester, son éternel poursuivant, ne surent comme Essex captiver et maîtriser ce cœur fantasque : avec Essex seul elle perdit ce qu'elle ne perdit avec aucun autre, sa raison. « Les deux fenêtres de votre chambre privée, lui écrivait-il durant sa campagne en Normandie, sont les deux pôles de ma sphère; tant qu'il plaira à votre Majesté, je resterai inchangeable; quel que soit votre pouvoir comme reine, il ne peut aller jusqu'à m'empêcher de vous aimer. » Elle ne sut jamais vieillir, et jusque dans l'âge où l'on ne doit plus croire aux paroles d'amour, elle s'y laissait encore prendre. Henri IV, le plu sfin diplomate de son temps, connaissait son faible, et voulant lui arracher quelque mince subside feignait d'éprouver un tendre sentiment pour elle. M. de Beauvoir, qu'il envoya en Angleterre en 1590, — Élisabeth à cette date avait cinquante-sept ans, — raconte qu'au sortir d'une audience elle le conduisit dans sa chambre à coucher, où elle lui montra un beau portrait du roi avec des gestes si expressifs et une si vive démonstration qu'il lui sembla « qu'elle aimeroit mieux le vif, » et en l'écrivant à Henri IV, il ajoute : « Elle ne se courrouça point trop, Sire, lorsque je lui dis que vous l'aimiez. »

A son avènement, elle avait été acclamée : le peuple anglais se sentait si heureux d'être délivré de la tyrannie de la sombre Marie

Tudor, que dans ce premier moment d'allégresse on avait fait d'elle un grand nombre de portraits : ne les trouvant pas à son gré, elle intima l'ordre de les détruire. Dans la proclamation qui fut répandue dans tout le royaume, il était dit : « qu'aucun portrait n'ayant réussi jusqu'à ce jour à reproduire la physionomie et les grâces de la reine, Sa Majesté avait daigné consentir à ce que le peintre le plus habile qu'on pourrait trouver fût désigné pour faire d'elle un portrait, qui seul serait reproduit. » En dépit de sa proclamation, ses traits étaient assez fortement accusés pour qu'il fût facile d'en saisir la ressemblance. Son front était élevé et large, ses yeux noirs, vifs et perçans, son nez aquilin et dans le milieu légèrement arqué, ses cheveux de ce blond ardent qui tire sur le roux, ses lèvres minces et impérieuses, son menton court et fin, sa peau blanche comme celle de toutes les rousses. De grandeur ordinaire, elle se rehaussait par les talons élevés de ses chaussures; sa taille était mince, mais raide et sans souplesse, son pied petit, — elle tenait à ce qu'on l'admirât, et pour le faire valoir, dans beaucoup de ses portraits, elle le voulait chaussé d'une étroite mule de velours bleu, recouvert d'un semis de perles. Elle avait de très belles mains; lorsqu'elle se faisait peindre, elle exigeait qu'on les plaçât d'une manière apparente, et sans bagues aux doigts pour ne pas en altérer la finesse et le modelé; jusqu'à la fin de sa vie, elle en fut fière. Son port était noble et dans l'ensemble on ne lui pouvait refuser un certain air de grandeur, mais il lui manqua la grâce, le charme, cette irrésistible séduction qu'elle a toujours enviée à Marie Stuart.

De nature parcimonieuse et acceptant des deux mains les riches présens que lui offraient ses sujets, elle devenait prodigue quand il s'agissait de se parer; à sa mort, on trouva dans ses coffres plus de trois mille robes. Elle s'habillait tantôt en Junon, le plus souvent en Diane, quelquefois à l'italienne ou à la française. Elle demanda un jour à Melvil, l'ambassadeur de Marie Stuart, dans quelle toilette elle était le plus à son avantage; il répondit que c'était à l'italienne, la coiffure alors faisant ressortir la beauté de ses cheveux. A demi satisfaite, elle insista pour savoir qui d'elle ou de Marie Stuart avait les plus beaux; il répondit en courtisan habile qu'il n'y avait pas en Angleterre de femme qui lui fût comparable, mais qu'en Écosse Marie Stuart passait pour la plus belle.

C'était bien la digne fille d'Henri VIII; elle tenait de lui sa violence et ses emportemens. « J'ai des colères de lionne, » disait-elle d'elle-même; elle souffleta un jour sir Henri Killegrew, qui revenait sans Hatton, qu'il avait ordre de lui ramener; elle souffleta aussi miss Bridges, qu'Essex regardait de trop près; elle brisa le doigt de miss Kidmure, l'une de ses filles d'honneur.

Son éducation avait été très soignée, très forte; des mains de Grindall, son premier précepteur, elle avait passé dans celles du savant Roger Ascham, qui, dans ses lettres à Sturmius, parle avec admiration de son élève : « Elle avait, disait-il, une force virile d'application, une mémoire prompte et sûre; » elle avait lu avec lui tout Cicéron et une partie de Tite-Live, et commençait invariablement sa journée par la lecture du Nouveau-Testament en grec et de saint Cyprien, son théologien favori. Lors de la réception splendide qu'on lui fit à Cambridge, en 1594, elle répondit en latin aux discours des graves professeurs de cette université: elle parlait avec facilité le français, l'italien, l'espagnol et l'allemand. L'ambassadeur vénitien, Giovanni Michieli, qui la vit à l'âge de vingt-trois ans, avait bien deviné ce qu'elle deviendrait un jour : « Elle est, disait-il, d'un esprit et d'une habileté admirables, comme elle l'a fait voir du vivant de Marie Tudor, en sachant si bien se gouverner au milieu des soupçons dont elle était l'objet et des périls qui l'entouraient. Son jugement fin et pénétrant, son application profonde, son caractère hautain et adroit, son active ambition, la destinent à être une grande reine. » Moins d'un mois après qu'elle eut succédé à Marie Tudor, l'ambassadeur d'Espagne écrivait à Philippe II : « Elle ordonne et fait ce qui lui plaît, aussi absolument que Henri VIII son père. »

Telle était la femme dont les trois fils de Catherine, tour à tour, sollicitèrent la main. Cette longue comédie dura dix-huit ans; Élisabeth y joua jusqu'au bout le rôle de jeune première, tenant à justifier cette devise qu'elle s'était donnée sur le tard : *Semper eadem;* Toujours la même. Avant d'en arriver aux trois fils de Catherine de Médicis, la liste des prétendans à sa main est bien longue. Si nous laissons de côté le duc de Savoie, dont elle ne voulut pas, du temps de Marie Tudor, Philippe II, parmi les princes étrangers, est le premier en tête; elle avoua à notre ambassadeur, La Mothe-Fénelon, qu'elle l'avait refusé par motif de conscience, ne voulant pas épouser son beau-frère; puis vinrent les deux rois de Suède et de Danemarck; elle prétendit plus tard n'avoir pas attendu plus de huit jours pour décliner leur offre; mais celui qu'elle traîna d'année en année, c'est l'archiduc Charles, le frère de l'empereur Maximilien, qui ne réussit pas mieux auprès de Marie Stuart.

On se demande avec étonnement qui eut le premier la singulière idée de marier Charles IX, ayant à peine quatorze ans, avec une femme âgée de plus de trente. Ce fut le prince de Condé, et voici dans quelles circonstances. Au sortir de la première guerre civile, injurié par Calvin qui l'accusait d'avoir trahi la cause protestante en signant la paix d'Amboise, harcelé par l'ambassadeur d'Angleterre, sir Thomas Smith, qui lui réclamait opiniâtrément les sommes avancées

à Coligny et à lui pour soutenir leur parti, et dont le Havre, que les Anglais détenaient encore, avait été la garantie, Condé, pour sortir de cette situation difficile, eut recours à cet expédient. Un jour que Smith était trop pressant, il lui demanda brusquement s'il était vrai que les lords et les principaux membres des communes invitassent la reine à épouser Robert Dudley ; elle n'en avait pas encore fait un comte de Leicester, car c'était au mois d'avril 1563 qu'avait lieu cet entretien. Smith répondit qu'en effet le mariage de la reine était unanimement désiré par la nation, mais qu'aucun prétendant, soit étranger, soit Anglais, n'avait été jusqu'ici désigné. Condé, poussant plus loin ses questions, lui demanda s'il n'y avait pas quelque promesse secrète échangée entre la reine et Dudley. Smith répondit qu'elle avait beaucoup d'affection pour Dudley, mais qu'elle ne s'abaisserait jamais jusqu'à épouser un de ses sujets. Enhardi par cette réponse, Condé n'hésita plus et lui proposa à brûle-pourpoint Charles IX, et avec sa faconde si habile et si colorée il passa en revue rapidement tous les avantages de cette union : la reine deviendrait la plus puissante princesse du monde ; elle pourrait faire la loi à tous les papistes. Smith lui objecta l'inégalité d'âge : le roi serait à peine un homme qu'elle serait déjà une vieille femme ; on pourrait dire d'elle ce qu'on disait de la reine Marie, sa sœur, qu'elle était la grand'mère du prince d'Espagne ; puis il appuya sur les répugnances et les préjugés des Anglais à l'endroit des étrangers. A cette objection Condé répondit que l'on pourrait convenir que tous les emplois seraient réservés aux Anglais, que si la reine n'avait qu'un enfant, il séjournerait en Angleterre, et s'il y en avait deux, la couronne d'Angleterre appartiendrait au second. L'entretien en resta là et Condé ne le reprit plus ; mais quelques mois plus tard, le Havre ayant été repris sur les Anglais, au cri de : « Vive la France ! » et une paix glorieuse ayant été conclue avec l'Angleterre au mois d'avril 1564, Catherine de Médicis revint à l'étrange projet de Condé. Lors du séjour qu'elle fit à Marseille, au mois de novembre 1564, en se rendant à l'entrevue de Bayonne, elle apprit de source certaine qu'Élisabeth venait d'envoyer en Allemagne Mundt, un de ses plus habiles agens, pour renouer la négociation de son mariage avec l'archiduc Charles. En flattant la vanité d'Élisabeth, toujours satisfaite quand on lui faisait des propositions de mariage, voulait-elle entraver celui de l'archiduc ? L'orage protestant, depuis qu'elle s'approchait de Bayonne, commençant à se reformer derrière elle, voulait-elle neutraliser le mauvais vouloir d'Elisabeth et en cas d'une nouveelle prise d'armes, enlever par avance aux chefs protestans l'appui de l'Angleterre ? Voulait-elle enfin, par cette diversion, exercer une pression sur Philippe II et le rendre moins défavorable aux projets de mariage qu'elle se réservait de mettre en avant à l'entrevue de Bayonne ?

Quel que fût son but, Catherine se décida à s'en ouvrir d'une manière détournée à sir Thomas Smith, qui la suivait dans ce long voyage. Dans un de ces entretiens familiers qu'elle avait souvent avec lui, elle lui demanda si la reine Élisabeth avait choisi ceux qu'elle devait désigner pour recevoir le collier de l'ordre de Saint-Michel. Smith lui ayant répondu que la reine voulait réfléchir encore avant de choisir Robert Dudley et un autre : « A quand son mariage, répliqua-t-elle, et pourquoi n'épouse-t-elle pas Dudley ? » A la première question Smith répondit qu'il n'en savait rien; à la seconde qu'il ne pouvait dire ni oui, ni non. A diverses reprises, les membres du parlement l'avaient invitée à se marier, mais sans lui désigner personne, s'en remettant uniquement à son choix. « La raison en est bien simple, reprit Catherine; ils préfèrent un Anglais à un étranger. » Smith observant qu'il y avait des raisons pour et contre et que les opinions étaient partagées : « Quelle est la vôtre? » lui dit-elle. Et comme il ne répondait pas : « On voit bien, reprit-elle, que vous aimez Dudley; si cela ne dépendait que de vous, ce ne serait pas long. » Il répondit qu'en effet il aimait Dudley et qu'en tout temps il était prêt à lui rendre service. Au moment où il allait la quitter, elle lui dit à mots couverts qu'elle serait heureuse de voir la reine agréer le roi son fils; mais elle laissa passer encore deux mois avant d'en écrire à notre ambassadeur à Londres et de le charger officiellement de la proposition. Pour lui faciliter la tâche, elle fit écrire à Élisabeth par Mme de Crussol, sa plus intime confidente, une de ces lettres ambiguës dont il faut chercher le sens à travers les lignes.

Mme de Crussol passait pour à demi protestante, c'était la langue la plus affilée de la cour; le jeune roi l'appelait *sa vieille lanterne* et se disait son *jeune falot*. Catherine ne pouvait choisir une plus fine interprète de sa pensée. Après force protestations des sentimens d'amitié que Catherine portait à la plus parfaite sœur qu'elle eût au monde et force complimens « sur les grâces et perfections que Dieu avoit mises en Élisabeth, » Mme de Crussol terminait ainsi sa lettre : « Je vous dirai davantage, Madame, que, si mes souhaits avoient lieu, vous ne seriez, avec une bonne occasion, sans espérance de nous voir un jour; si j'étois une des poupines que Sa Majesté vous envoie présentement, je vous en dirois davantage. »

Le choix que Catherine avait fait de Paul de Foix pour négociateur du mariage de Charles IX était des plus heureux. Arrêté en plein parlement avec Dubourg et du Ferrier, dans la mémorable séance présidée par Henri II et qui précéda de si peu de jours sa mort, de Foix, mis à l'écart sous François II pour ses opinions religieuses, était rentré en faveur sous la régence de Catherine, et il devait à sa tolérance en fait de religion la haute situation

qu'il s'était faite en Angleterre. C'est dans les premiers jours de février 1565 que lui parvint la lettre de Catherine. Sans perdre une heure, il sollicita une audience qui fut remise au dimanche suivant, 14 février. Élisabeth le reçut dans la salle de présence et s'excusa de ce retard sur une légère indisposition ; après quelques paroles insignifiantes échangées de part et d'autre, de Foix lui dit qu'il avait quelque chose de plus particulier à lui communiquer, mais qu'il désirait l'entretenir dans un lieu plus secret.

Élisabeth l'emmena dans sa chambre; là, après quelques mots de préambule, il lui lut la dépêche qu'il avait reçue. Catherine, dans sa lettre, après force complimens sur les vertus et les grâces d'Élisabeth, se disait la plus heureuse des mères si de l'un de ses enfans elle avait une fille de sa bien-aimée sœur. Puis, connaissant bien toutes les exigences d'Élisabeth sur le physique, elle se hâtait d'ajouter : « qu'elle trouveroit tant au corps qu'à l'esprit du roi son fils de quoi la contenter. » En écoutant cette lettre fort inattendue, Élisabeth changea plusieurs fois de couleur. La lecture finie, elle remercia de Foix avec effusion du grand honneur que la reine mère lui faisait, soupirant toutefois de n'être pas plus jeune de dix ans. Elle regrettait une si grande différence d'âge; elle en redoutait les inconvéniens et pour elle et pour le jeune roi; elle risquait d'être bientôt délaissée, comme l'avait été sa sœur Marie par le prince d'Espagne. Paul de Foix chercha à la rassurer ; la reine mère savait très bien son âge et elle espérait d'elle de nombreux enfans. Mais, insistant, Élisabeth ajouta qu'elle aimerait mieux mourir que d'être méprisée et abandonnée; du côté de ses sujets, elle n'avait à craindre aucune opposition, ils se conformeraient toujours à ses intentions, quoiqu'ils désirassent pourtant qu'elle épousât un Anglais ; mais en Angleterre, il n'y avait que le comte d'Arundel à qui elle pût se marier, mais il en était plus éloigné qu'il n'y a de distance de l'orient à l'occident. Quant au comte de Leicester, elle avait toujours estimé sa vertu, mais elle avait trop le sentiment de son honneur et de sa grandeur pour l'admettre et le souffrir comme son compagnon et son mari. Paul de Foix lui ayant demandé de tenir cette affaire secrète, elle répondit : « qu'elle avait assez fait preuve de savoir se taire au temps de la reine Marie ; si elle se fût en rien découverte, il lui en eût coûté la vie. » Elle demanda quelques jours pour réfléchir et lui promit de le faire appeler prochainement.

Elle consulta d'abord Cecil, son confident habituel. Le dogmatique et prudent ministre, pour plus de clarté, rédigea ses observations en latin : la première objection était relative à l'âge, celui de la reine étant le double de celui du roi; la seconde concernait la succession : l'Angleterre pouvait un jour se trouver subordonnée

à la France; la troisième avait trait aux situations respectives des deux royaumes : la France, en contestations perpétuelles avec le roi d'Espagne pour l'Italie, avec l'empereur d'Allemagne pour Metz, entraînerait fatalement dans ses luttes l'Angleterre, qui par sa position semble providentiellement destinée à la paix. Il continuait par quelques mots sur la différence de constitution et le danger pour le peuple anglais de laisser ses libertés dans cette aventure. Comme conclusion, ce mariage présentait, selon lui, beaucoup d'inconvéniens pour l'Angleterre, aucun pour la France, et lui semblait suspect.

Élisabeth fit appeler Paul de Foix le 17 février; elle lui dit qu'elle avait cru rêver en se rappelant ce qu'il lui avait proposé. Elle n'en avait parlé à aucun de ses conseillers, ce qui n'était pas exact, car elle reprit toutes les objections de Cecil, y ajoutant qu'elle ne pouvait se marier sans l'assentiment du parlement. Paul de Foix ne resta pas sans réponse : « Il y avait grande différence entre les mariages des rois et ceux des particuliers ; ceux-ci peuvent en tout temps trouver des partis convenables, mais les rois doivent oublier leur propre personne pour assurer le bien de leurs sujets. Charles IX apportait à la reine la fleur de sa jeunesse; les inconvéniens, s'il y en avait, seraient donc de son côté. Ils auraient certainement des enfans, et quand ils n'en n'auraient pas, la reine demeurerait toute-puissante, comme elle l'est aujourd'hui ; elle n'aurait pas à s'absenter de l'Angleterre, le roi viendrait l'y voir. Et, quant à l'assentiment du parlement, il lui rappela que, trois jours auparavant, elle lui avait dit que son mariage dépendait d'elle seule. Du reste, il serait facile de prévenir, par de bonnes conventions, tous les inconvéniens qu'elle paraissait redouter. » — Mais si le roi y contrevient, qui l'appellera en justice? répliqua-t-elle. — De Foix, prenant cela pour un refus, répondit que la reine-mère, encouragée par les propos qu'il lui avait mandé que la reine Élisabeth avait tenus du roi son fils, avait eu d'elle-même cette pensée, mais qu'il voyait bien que l'affection de la reine avait pris place ailleurs et que peut-être même elle était engagée. Elle reprit que ce n'était pas un refus, qu'elle le priait de soumettre à la reine-mère les difficultés qu'elle entrevoyait; dès qu'elle aurait reçu sa réponse, elle examinerait plus à fond son offre ; c'était la première fois qu'on lui en parlait, elle ne pouvait en dire plus, ni faire mieux. L'ambassadeur était debout, elle fit approcher un siège et le remercia longuement du rapport flatteur qu'il avait fait d'elle au roi et à la reine-mère; et sur ces bonnes paroles, elle lui donna congé, lui promettant de lui envoyer Cecil dans un ou deux jours.

En effet, le lendemain, il reçut la visite de Cecil, qui lui dit qu'il venait de la part de la reine pour causer avec lui des propos qu'il

avait eus la veille avec elle. Avant d'entrer en matière, de Foix lui dit qu'il désirait savoir si c'était vraiment l'intention de la reine d'y donner suite; à plusieurs reprises, elle lui avait déclaré qu'elle ne se marierait jamais à l'un de ses sujets. Avec de grands sermens, Cecil affirma qu'il en était ainsi et qu'elle n'épouserait jamais un Anglais, pas même Leicester, qu'elle aimait pour ses vertus, non comme un sujet, mais comme un frère; puis, sous une forme adoucie, il reprit une à une toutes les objections qu'il avait suggérées à Élisabeth. De Foix plaida de nouveau sa cause et proposa ce qu'avait déjà proposé Condé, de faire régner l'aîné des fils en France, le second en Angleterre; ajoutant que l'appui de la France préserverait à jamais l'Angleterre de toute menace d'invasion. Cecil répliqua fièrement que l'Angleterre n'avait rien à redouter; de Foix se borna à lui rappeler les diverses invasions qu'elle avait déjà subies. En le quittant Cecil lui promit de mettre par écrit ses observations; cependant à quelques jours de là, de Foix, les ayant réclamées, il s'y refusa; avant d'aller plus loin, la reine voulait avoir la réponse de Catherine. Paul de Foix fit donc partir sur-le-champ son secrétaire, afin de rendre compte à la reine-mère de l'état des choses et rapporter la lettre qu'exigeait Élisabeth. De Foix avait fait promettre à Élisabeth de garder le secret de sa négociation, mais elle n'en tint pas compte et raconta tout à Gusman de Silva, l'ambassadeur d'Espagne. « On prétend, lui dit Silva, que Votre Majesté épouse le roi de France. Elle baissa un peu la tête et se mit à rire, puis elle ajouta : « Je veux bien me confesser à vous, puisque nous sommes en carême et que vous êtes mon ami. Il a été traité de mon mariage avec le roi catholique, avec le roi de France, avec les rois de Suède et de Danemark. — Et avec l'archiduc Charles aussi? reprit Silva. — C'est vrai, répondit-elle. Votre prince royal est le seul qui ne m'ait pas été proposé. — La raison en est claire, dit Silva, en l'interrompant : notre roi a dû croire que vous ne vouliez pas vous marier; lui, qui est le plus grand prince de la terre et auquel vous avez de grandes obligations, Votre Majesté me l'a dit, vous a offert sa main et vous ne l'avez pas acceptée. — Cela n'est pas aussi clair pour moi, répliqua Élisabeth; dans ce temps-là, je pensais beaucoup moins à me marier, et même aujourd'hui, si je pouvais désigner un successeur, je ne me marierais pas; je n'y ai jamais été bien portée, mais mes sujets m'en pressent tant que je ne pourrai m'en dispenser. Une femme qui ne se marie pas est exposée aux propos du monde; on lui suppose ou des imperfections ou de vilains motifs. On disait de moi que je ne me mariais pas parce que j'étais attachée au comte de Leicester et que je ne pouvais l'épouser parce qu'il avait une femme. Aujourd'hui il est veuf, et je ne l'épouse pas davantage. Dieu connaît ma

pensée et mon âme, qui sont bien différentes de ce qu'on suppose; mais enfin, si j'épousais le roi de France, qu'en penseriez-vous? — Que le chemin, répondit Silva, n'est ni bon ni court, et que, même dans un chemin large il y a toujours de mauvais pas. »

Le 3 mars, de Foix, ayant été prévenu par une dépêche que le jour de l'arrivée de la reine d'Espagne à Bayonne était enfin fixé, se servit de ce prétexte pour revoir Élisabeth; elle répondit qu'elle était très aise de ce que ni les fatigues de ce long voyage ni les rigueurs de ce rude hiver n'avaient altéré en rien les santés de leurs majestés, qu'elle s'associait à la joie qu'elles en ressentaient et regrettait de n'avoir pas la bonne fortune d'y assister comme une troisième reine; puis, passant au projet de son mariage, elle dit à de Foix que, si elle n'avait pas voulu que Cecil mît par écrit les objections qu'il lui avait faites, c'est qu'en réalité il n'y en avait qu'une, celle de l'âge, et elle demanda si Castelnau de Mauvissière, en allant en Écosse, apporterait enfin la réponse de Catherine. De Foix lui dit qu'il l'attendait de jour en jour. La conversation, venant alors naturellement sur Charles IX, elle ajouta que Smith lui avait dernièrement écrit que le jeune roi croissait merveilleusement et qu'après une absence de trois semaines à peine l'avait-il reconnu, tant il avait grandi et qu'il parviendrait à la hauteur de son père. Ce jour-là, le chancelier avait invité de Foix à souper avec la reine; elle fit asseoir notre ambassadeur à côté d'elle; elle paraissait toute joyeuse; elle but à la santé du roi. Après le souper, on joua devant elle la tragédie de *Sophonisbe*, qui fut suivie par des mascarades; elle avait gardé de Foix auprès d'elle et lui parla du royaume de France, de sa grandeur, des passe-temps accoutumés de la cour et du grand nombre de dames qui en faisaient l'ornement; « comme personne, écrit de Foix, qui se délecteroit de choses qu'elle espère posséder un jour. »

Tandis que de Foix poursuivait son illusoire négociation, Catherine, durant le séjour qu'elle fit à Bordeaux au mois d'avril, avait de son côté un nouvel et long entretien avec Smith. De prime abord elle lui dit qu'il n'y avait que trois objections sérieuses. La première c'était l'âge de son fils; mais si la reine s'en accommodait, elle s'accommoderait de l'âge de la reine. — Le jeune roi appuya sur ces dernières paroles : « Je voudrais bien, dit-il, que votre maîtresse se contentât de mon âge comme je me contente du sien. » La seconde difficulté, c'était l'obligation pour la reine de résider en France. — Smith en convint. « Mais ne pourrait-elle trouver dans son entourage, reprit Catherine, un lieutenant pour gouverner en son absence? — Le peuple anglais n'obéit pas si facilement, observa Smith, et les lieutenans deviennent souvent fort insolens. » Catherine tint cela pour peu de chose; d'ailleurs son fils pourrait résider de temps en

temps en Angleterre. La troisième difficulté, c'était le mécontentement du peuple et de la noblesse, que la reine semblait redouter; mais réunies, les deux nations seraient si fortes qu'aucun trouble n'était à craindre, que pas un souverain n'oserait aller contre. Smith lui fit observer que ses instructions très limitées ne lui permettaient pas de répondre. « Si le roi avait trois ou quatre ans de plus, ajouta-t-il, s'il avait vu la reine et si vraiment il avait de l'amour pour elle, je m'étonnerais moins de cet empressement. — Mais, en vérité, je l'aime, s'écria vivement le jeune roi. — A votre âge, lui répondit Smith, on ignore encore ce que c'est que l'amour; mais bientôt vous passerez par là; c'est bien la chose du monde la plus folle, la plus impatiente et la moins respectueuse qu'il se puisse. » A ces mots, le roi rougit et Catherine répondit pour lui : « Ce n'est point un fol amour. — J'en conviens, reprit Smith, mais c'est parce qu'il doit reposer sur de sérieuses raisons, de grandes et dignes considérations qu'il ne faut s'y engager qu'après de mûres délibérations. » Pour atténuer ces dernières paroles, il dit que la reine, jusqu'à ce qu'elle eût pris une détermination définitive, ne prêterait l'oreille à aucune autre proposition, mais qu'elle entendait rester libre de dire oui ou non. En donnant congé à Smith, Catherine insista pour qu'on abrégeât le délai de la réponse, car le roi comptait être à Bayonne le 12 mai. Smith se rejeta sur la longueur de la distance et sur le désir exprimé par Élisabeth de consulter les chefs de sa noblesse. Catherine lui dit que, d'après ce que lui avait mandé Paul de Foix, elle les aurait tous sous sa main le 23 avril, jour de la fête de Saint-George. L'entretien en resta là, mais le lendemain, pour répondre à l'objection de Smith sur l'âge du roi, elle lui opposa l'exemple de Cecil, qui avait eu un fils à l'âge de quinze ou seize ans.

Le secrétaire de Paul de Foix arriva à Londres le 20 avril; il apportait une lettre de Catherine; Paul de Foix alla sur-le-champ la mettre sous les yeux d'Élisabeth. Catherine, dans sa lettre, rappelait qu'il lui serait bien difficile d'attendre plus longtemps la décision d'Élisabeth, car sans aucun doute des propositions de mariage pour le jeune roi seraient faites à Bayonne et, pour les écarter, il faudrait avoir quelques bonnes raisons à alléguer. Si la reine lui faisait connaître ses intentions, elle ne tiendrait aucun compte de tous les avantages qui lui seraient offerts ailleurs. A cette mise en demeure Élisabeth ne répondit que par de banales protestations d'amitié. Paul de Foix se plaignant de ce qu'elle ne s'en était encore ouverte qu'à Norfolk, elle s'excusa sur le retard de la fête de Saint-George, remise à huit jours; la cérémonie passée, elle promit d'en parler à ses principaux conseillers. De Foix, insistant pour avoir une réponse avant le 12 mai, elle se plaignit à son tour de ce que Cathe-

rine la pressait trop; l'entrevue de Bayonne ne devait avoir lieu que le 20 mai, il n'était donc pas nécessaire d'avoir une réponse avant le 12. Tous ces retards, toutes ces réserves tenaient à ce qu'Élisabeth attendait un ambassadeur de Maximilien, qui venait de nouveau lui proposer la main de l'archiduc Charles. Il arriva en effet le 3 mai et se nommait Adam Swetkowitz; il venait soi-disant pour rapporter les insignes de l'ordre de la Jarretière, dont feu l'empereur Ferdinand était chevalier.

Durant tout le mois de mai les pourparlers continuèrent; aux mêmes objections de Foix opposait les mêmes répliques. Pour gagner du temps, Élisabeth élevait des doutes sur la sincérité de Catherine; à l'entendre, en lui offrant son fils, elle ne voulait qu'écarter l'archiduc; elle était dans le vrai; toutes les deux jouaient leur jeu : Catherine traitait, dans le moment même, du mariage de Charles IX avec une des filles de Maximilien. Le cardinal de Lorraine en avait porté les premières paroles lors de son voyage à Inspruck, en 1563, et la réalisation de ce projet ne dépendait plus que de l'accueil que Philippe II y ferait.

De son côté, Élisabeth faisait semblant d'avoir pris en sérieuse considération la proposition de l'archiduc Charles. Norfolk, Sussex, ennemis de Leicester, l'appuyaient chaudement. Cecil avait de fréquentes entrevues avec Swetkowitz et lui avait même communiqué le contrat de mariage qui, dix ans auparavant, avait été passé entre la reine Marie et le prince d'Espagne. Élisabeth invitait Swetkowitz à dîner dans ses appartemens privés; elle jouait du luth et de l'épinette devant lui, la plus haute marque de sa faveur. De Foix croyant la négociation sérieusement engagée, tint à s'en expliquer; il profita d'une invitation qu'il avait reçue pour assister à un tournoi à Greenwich; mais ce jour-là il ne put obtenir de la reine aucune réponse positive. Quelques jours plus tard, il lui en parla de nouveau. Cette fois elle affirma qu'elle n'avait donné aucune espérance à l'archiduc et, pour couper court, elle prétendit avoir reçu des lettres d'Espagne qui la prévenaient que le roi cherchait à prendre parti ailleurs; elle avait tout dernièrement envoyé en France Somer, un des négociateurs de la paix signée à Troyes, en 1564; il devait rejoindre la cour à Bayonne; elle msnifesta le désir de l'attendre avant de donner une réponse définitive; mais dans ces paroles se trahissait de plus en plus un refroidissement marqué; de Foix s'en rendit bien compte, mais toutefois sans en deviner la véritable cause. Tout en faisant si bon accueil à l'envoyé de Maximilien, Élisabeth ne pensait nullement à l'archiduc Charles, elle avait reporté toutes ses vues sur Leicester; mais comment concilier cette nouvelle évolution avec la proposition que tout récemment elle avait faite à Marie

Stuart d'épouser son favori, lui promettant, si elle y consentait, de la désigner pour son héritière? C'est qu'en réalité ce n'était qu'un moyen de barrer le chemin à d'autres prétendans; mais elle ne le lui aurait jamais cédé. Randolph, son ambassadeur en Écosse, ne s'y était pas trompé : « Quand bien même la reine Marie, écrivait-il à Cecil, serait disposée à oublier sa dignité au point d'écouter cette proposition, il resterait une plus grande difficulté : Sa Majesté voudrait-elle se séparer de Leicester? » Elle avait avoué à de Foix qu'elle ne pouvait laisser passer un jour sans le voir au moins une fois. « C'était son petit chien; dès qu'il entrait quelque part, on disait qu'elle allait venir. »

Marie Stuart ayant un instant paru prêter l'oreille plus sérieusement à l'offre de Leicester, Élisabeth en prit sur-le-champ ombrage, et ce fut elle, Cecil le dit, qui encouragea et favorisa secrètement le départ de Darnley pour l'Écosse, comptant sur le charme de ce gentil étourneau, ainsi qu'elle l'appelait, dont Marie Stuart en effet ne sut pas se défendre. Melvil et Castelnau de Mauvissière, notre envoyé en Écosse, l'affirment également. En fait de dissimulation, Élisabeth n'avait donc rien à envier à Catherine. Quelques jours après le départ de Darnley pour l'Écosse, de Foix la trouvant qui jouait aux échecs dans une grande galerie, lui dit, entre autres propos, qu'à ce jeu-là la perte d'un pion entraînait souvent celle de la partie. « Cela est vrai, répondit-elle ironiquement, Darnley n'est qu'un pion, mais il pourra bien faire mat la reine d'Écosse. » Et elle affecta de se plaindre de lady Lennox, la mère de Darnley, « se promettant de lui faire du pire qu'elle pourroit, ainsi qu'à son fils. » De Foix en profita pour lui dire qu'il n'y avait rien en Écosse que l'on redoutât plus que son mariage avec Charles IX. Lethington, l'envoyé de Marie, durant son séjour à Londres, avait tenu les pires propos pour le faire trouver mauvais. Elle avait sous sa main un véritable bouclier; pourquoi ne le prenait-elle pas? — Elle répondit qu'elle ne se sentait pas digne d'un semblable bien. Sa décision était bien arrêtée, elle n'avait jamais voulu de Charles IX, elle n'en voulait pas davantage; mais vis-à-vis de Catherine, il lui répugnait de se donner le grief d'un refus, il fallait en rejeter la responsabilité sur ses conseillers; c'était sa manière de procéder.

Elle invita donc Paul de Foix à se rendre, le 12 juin, à Westminster, pour assister à la séance du conseil : il y trouva réunis Leicester, le grand chambellan Howard, Cecil, le marquis de Northampton. Cecil parla le premier et demanda à de Foix ce qu'il avait à leur proposer. — De Foix répondit qu'il n'avait rien à proposer, qu'il n'était venu que pour entendre leurs objections et y répondre. Alors Northampton, au nom de tous, prit la parole. La principale difficulté qu'il invo-

qua, ce fut l'âge et le peu de chances qu'avait la reine d'avoir des enfans du roi. De Foix lui répondit qu'il pensait autrement, le roi venant d'entrer dans sa seizième année. Northampton répliqua gravement que d'ordinaire avant vingt ans on n'avait pas d'enfans. Aucune autre objection ne fut mise en avant. Au sortir de cette conférence, de Foix se rendit auprès d'Élisabeth; elle trouva fort étrange que ses conseillers n'eussent pas soulevé d'autres difficultés. Pour éviter de répondre directement, elle prit encore pour excuse le retour de Somer; mais en réalité, il n'avait été envoyé à Bayonne que pour tout observer et en faire part à Élisabeth. Pris de dégoût, découragé, de Foix se plaignait amèrement de cette cour, où il n'avait rencontré que pièges et dissimulations. Le seul service qu'il croyait avoir rendu, c'était d'avoir, avec l'aide de Leicester, écarté l'archiduc Charles, mais Leicester n'avait travaillé que pour sa propre fortune, et Charles IX et l'archiduc Charles mis de côté, il demeurait seul à prétendre à la main d'Élisabeth.

Après Cecil, Leicester est la plus grande personnalité du règne d'Élisabeth. Dans les projets de mariage de la reine, du moins, il a joué le principal rôle; il y a donc intérêt à rappeler les causes d'une faveur qui s'est invariablement soutenue. Il était né la même année, le même jour qu'Élisabeth et, dans un temps où l'on croyait à l'influence de la conjonction des astres, on attribuait à cette singulière coïncidence la sorte d'attraction qui attira toujours la reine vers lui. Mis à la Tour sous la terrible Marie Tudor pour avoir suivi avec son père la fortune de la pauvre Jane Grey, il s'y trouva avec Élisabeth, prisonnière comme lui. C'est là que commença leur intimité. Depuis la sortie d'Élisabeth de la Tour, à plusieurs reprises, il lui avait envoyé de l'argent dont alors elle manquait souvent. Le premier, avec Cecil, il vint lui annoncer la mort de Marie; elle était assise dans le parc de Hatfield, sous un grand chêne dont le vieux tronc mutilé est encore debout. « Sois le bienvenu, Robert, lui dit-elle; je puis maintenant faire bonne mine à mon compagnon de la Tour. » De Cecil elle fit son premier ministre, de Dudley son premier écuyer. Quelques jours plus tard, elle le nommait chevalier de l'ordre de la Jarretière, l'associant dans cette faveur aux plus grands noms d'Angleterre, lui, l'homme nouveau, comme l'appelle l'historien Camden, qui ne remontait qu'à deux générations et dont le père et le grand-père avaient été décapités, le premier sous Henri VIII, le second au commencement du règne de Marie Tudor. Quelques années plus tard, elle lui donna le titre de comte de Leicester. La cérémonie s'en fit à Westminster avec la plus grande pompe; son favori était à genoux devant elle; elle voulut placer elle-même la couronne de comte sur sa tête, le flattant de la main, lui prodiguant les caresses.

La cérémonie achevée, s'adressant à Melvil, l'ambassadeur de Marie Stuart, qui était à ses côtés : « Comment le trouvez-vous ? » lui dit-elle. Sa réponse ne la satisfaisant pas, elle lui montra du doigt lord Darnley, qui portait l'épée royale : « Je sais, ajouta-t-elle avec dédain, *que cette grande perche vous plaît davantage.* »

Comme homme, Leicester devait en effet lui plaire : grand et bien fait, sa tête était belle et nullement déparée par la hauteur disproportionnée de son front ; très soigné dans sa personne, la barbe et les cheveux toujours parfumés, il s'habillait avec une royale magnificence, affectant de porter à sa toque de velours noir une plume de cygne, allusion équivoque à la soi-disant pureté virginale de la reine ; mais ce n'est pas à ses avantages extérieurs qu'il dut uniquement sa haute fortune et sa persistante faveur ; il la dut surtout à son habileté, à sa profonde dissimulation, et à son audace. Il le dit lui-même à notre envoyé, sa force, c'était de connaître mieux que personne Élisabeth et d'obéir passivement à son premier ordre, assuré qu'il était de ramener plus tard à ce qu'il voudrait cette nature tout à la fois violente et variable. Lorsqu'elle lui proposa d'épouser la reine d'Écosse, il accepta ce rôle, mais secrètement il s'en fit excuser par Melvil auprès de Marie, se disant indigne d'elle et mettant cette hardiesse sur le compte de Cecil, son ennemi mortel. Lors des conférences qui eurent lieu à Berwick pour arranger ce mariage, il écrivit à Bedford, l'un des négociateurs, pour le prier de faire échouer ce projet. Pour parvenir à épouser Élisabeth, il ne recula devant aucun moyen ; il chercha d'abord à la compromettre en plaçant sa chambre tout à côté de la sienne et en se permettant avec elle des familiarités si audacieuses et si publiques, que les principaux de la cour vinrent lui en faire reproche et lui intimèrent l'ordre d'être plus prudent à l'avenir, et il s'y soumit. Lui, le chef des puritains, il promit à Philippe II de se faire catholique et de ramener l'Angleterre à la vraie religion s'il voulait favoriser son mariage. C'était le but unique de son ambition, et, violemment ou par ruse, il écarta sur sa route tout ce qui lui fit obstacle. Sa femme, Amy Robsart, le gênait ; il la fit tuer par des subalternes. Cecil eut beau dire que cette mort l'avait déshonoré, il porta la tête haute et brava ses adversaires. Throck-Morton, son plus intime confident, en savait peut-être trop sur sa vie ; il mourut au sortir de sa table. Le comte d'Essex, dont plus tard il épousera la veuve, mourut subitement en revenant d'Irlande. Ce ne sont point d'obscurs pamphlétaires qui l'accusent : c'est Melvil dans ses mémoires ; c'est Camden, l'historien le plus autorisé de l'époque. Le loyal Sussex, qui jusqu'à la dernière heure combattra sa funeste influence, et qu'il tenta, dit-on, d'empoisonner, disait aux amis qui entouraient son lit de mort : « Je

m'en vais; gardez-vous du *Bohême;* il est trop rusé pour nous; vous ne connaissez pas la bête comme je la connais. » Quand Leicester crut avoir enlevé ses dernières chances à l'archiduc, il vint trouver Cecil, qui passait pour le plus opposé à son mariage avec la reine. Comme entrée en matière, il lui dit qu'il l'avait toujours tenu pour un ministre sage et prudent et qu'il l'avait toujours aimé, quoiqu'il n'ignorât pas qu'il avait voulu marier la reine à un étranger; puis, jetant le masque, il lui déclara ouvertement qu'il prétendait épouser la reine et qu'il lui semblait qu'*elle n'était bonne que pour lui.* Si Cecil le secondait, il tiendrait la main non-seulement à ce que celui-ci restât dans sa charge, mais il le ferait monter plus haut encore, l'invitant à venir le voir plus fréquemment. Au sortir de cet entretien, Cecil raconta tout à Paul de Foix; mais Leicester, pour favoriser ses prétentions, allait avoir un autre appui sur lequel il ne comptait guère : c'était celui de Catherine de Médicis. Elle en était toujours à redouter l'archiduc Charles; elle invita donc de Foix à prendre parti pour Leicester et à servir sa cause auprès d'Élisabeth. Mais comment, après avoir tant insisté en faveur de Charles IX, comment aborder un pareil sujet? A sa première audience, de Foix ayant amené la reine à lui parler de son mariage, lui insinua qu'elle ferait peut-être mieux de choisir un grand seigneur anglais. C'était, sans le nommer, lui désigner Leicester. Épouser un prince étranger, ce serait faire maintenant une grave injure au roi de France. Élisabeth lui répondit qu'elle comptait trop sur l'amitié du roi pour qu'il pût jamais douter d'elle, mais qu'elle ne savait vraiment pas encore qui elle prendrait ; le grand seigneur anglais, n'eût-il par lui-même aucune importance, pourrait devenir assez puissant pour être plus tard un danger; elle était, au reste, bien décidée à n'abandonner rien de ses biens, rien de son pouvoir; elle ne voulait « s'aider d'un mari que pour laisser un héritier à ses sujets; quand elle pensait à se marier, il lui semblait qu'on lui arrachait les entrailles. » Le roi de Suède s'était tout récemment remis sur les rangs; elle attendait sa sœur, la margrave de Bade; puis, pour faire diversion, elle se plaignit de l'appui que Charles IX prêtait à Marie Stuart. De Foix chercha à la rassurer, mais n'y parvint qu'à demi. Le roi de Suède n'était pourtant pas un rival bien dangereux. La margrave de Bade, dont la grossesse était très avancée lorsqu'elle vint en Angleterre, accoucha à Londres. Leicester lui fit donner une pension par Élisabeth, et elle ne parla plus de son frère.

Le champ était donc libre. Leicester demanda à la reine de l'épouser aux fêtes de Noël. Elle le lui promit; mais les fêtes venues, elle le pria de lui accorder jusqu'à la Chandeleur, tout en lui disant pour le rassurer que Catherine de Médicis approuvait son mariage

et que cela lui suffisait. A la fin de janvier, elle était toujours dans les mêmes dispositions. Rambouillet, envoyé en Écosse, étant venu la saluer à Windsor, elle lui dit formellement qu'elle ne se marierait jamais à un prince étranger, car les conditions qu'elle exigerait ne seraient point acceptées et qu'elle était décidée à épouser Leicester. Mais, le mois suivant, l'influence de Cecil reprit le dessus. D'après ses conseils, sir Richard Sackville fut désigné pour aller à Vienne renouer les négociations avec l'archiduc Charles. Cecil écrivit à Leicester et, faisant appel à son patriotisme, il l'invita à sacrifier son ambition au bien et au repos de l'Angleterre. Pour le forcer à ce désistement, il fut même question de reprendre l'enquête commencée après la mort de sa femme. Cecil n'avait pas mesuré l'étendue de l'affection qu'Élisabeth portait encore à son favori. Elle ne voulut pas signer les instructions de Sackville que Leicester, alors absent, ne fût de retour ; mais avant même qu'il fût rentré à la cour, la mission de Sackville était abandonnée, et Élisabeth, revenue à l'idée d'épouser Leicester, ne voyait plus que par ses yeux. Un événement forcément attendu allait la rejeter dans de nouvelles incertitudes. Au milieu d'un bal qu'elle donnait à Greenwich, on lui apporta la nouvelle de la naissance de Jacques Stuart, dont Marie Stuart était accouchée dans la matinée du 19 juin. Ce fut comme un coup de foudre ; les danses cessèrent tout aussitôt ; tous les invités se retirèrent ; restée seule, Élisabeth s'affaissa dans un fauteuil et se tournant vers ses dames d'honneur : « La reine d'Écosse, leur dit-elle, est accouchée d'un beau garçon et moi je reste comme un tronc stérile. »

Paul de Foix avait souvent demandé à rentrer en France. Catherine se rendit à son désir et le remplaça par Bochetel de la Forest, qui avait longtemps représenté la France dans les Pays-Bas. Dans une lettre du 26 juillet 1566, elle trace au nouvel ambassadeur sa règle de conduite, en tout conforme à celle que Foix avait suivie jusqu'alors. « Faites, lui disait-elle, tout ce que vous pourrez pour le comte de Leicester, après lui avoir toutefois fait entendre ce que vous désirez faire en faveur de sa cause et avoir eu sur ce son avis. » Puis, venant à lui parler de l'ambassadeur qu'Élisabeth envoyait à Vienne pour porter à l'empereur l'ordre de la Jarretière : « Mettez peine, ajoutait-elle, de savoir si cette présentation ne sera pas accompagnée d'autre charge pour renouer le fait du mariage avec l'archiduc. » C'était son idée fixe ; elle le craignait toujours.

Chaque année, Élisabeth faisait dans les provinces un voyage d'un ou deux mois ; cette année, elle devait visiter le Lancashire et rentrer Londres par Oxford. Invité par la reine à la suivre dans cette excur-

sion, notre nouvel ambassadeur, La Forest, s'en excusa et se fit remplacer par son neveu Vulcob, attaché à son ambassade. La cour devait s'arrêter d'abord à l'une des résidences de Cecil, qui touchait à Stamfort; mais la fille de Cecil ayant été prise de la petite vérole, Élisabeth, qui en avait déjà été légèrement atteinte et qui en avait grand'peur, renonça à ce projet et séjourna forcément quelques jours à Stamfort. Vulcob profita de ce temps d'arrêt pour lui demander une audience qui lui fut accordée pour le 5 août. Il attendait, dans la salle de présence, l'heure d'être introduit, quand Leicester sortit de la chambre de la reine; Vulcob l'aborda et lui fit entendre tout ce que l'ambassadeur son oncle l'avait chargé de dire pour lui. Leicester s'en montra très reconnaissant, mais moitié riant, moitié soupirant, il avoua à Vulcob qu'il était plus que jamais dans l'incertitude sur les intentions de la reine à son égard; elle était recherchée par tant de princes, et notamment par l'archiduc Charles, qu'il ne savait vraiment qu'en penser. Vulcob lui ayant répondu que leurs majestés ne croyaient pas qu'elle choisît un prince étranger : « Je suis de cet avis, reprit-il, mais je crois aussi qu'elle ne se mariera jamais; je la connais mieux que personne, la connaissant depuis l'âge de huit ans; dès ce temps-là et depuis, lorsqu'elle a été en âge d'être mariée, elle a persévéré dans cette volonté. Toutefois, si d'aventure elle prenait un mari, elle n'en prendrait pas d'autre que moi. » Sur ces entrefaites, Élisabeth fit appeler Vulcob. Elle le garda près d'une heure et parut beaucoup regretter que La Forest ne l'eût pas accompagné; elle lui aurait donné le plaisir de la chasse, il l'aurait vue tuer des cerfs; puis elle lui demanda des nouvelles de Charles IX, s'étonnant de ce qu'il avait si bien supporté les fatigues d'un voyage de deux ans; c'était l'indice d'une forte complexion; elle s'enquit minutieusement de sa taille et de son physique. Vulcob la confirma dans l'opinion qu'elle avait de la bonne constitution du roi et à son tour la flatta par les complimens les plus exagérés. En parlant ainsi de Charles IX, avait-elle l'intention de revenir sur le refus qu'elle en avait fait? Vulcob le crut un moment, et ce qui le confirma dans cette idée, ce fut l'étrange confidence que venait de lui faire le médecin d'Élisabeth. Après lui avoir rappelé les éloges que la reine faisait de Charles IX, il lui avait dit que pour resserrer le lien d'amitié entre les deux royaumes, il n'y avait pas de meilleur moyen que de marier le jeune roi à la reine. Vulcob objectant l'âge et les craintes de stérilité que la reine elle-même semblait partager, on lui avait répondu : « Votre roi a dix-sept ans, la reine trente-deux seulement; ne vous arrêtez pas à ce qu'elle dit; ce sont propos qu'elle tient suivant les fantaisies qui lui viennent de se marier ou de ne pas se marier. Si le roi l'épouse, je réponds de dix enfans;

il n'y a homme au monde qui connaisse mieux son tempérament que moi. Si vous voulez, vous et moi nous mènerons secrètement cette affaire. Votre roi est jeune, dispos, accoutumé aux voyages; il peut venir de Boulogne voir cette belle dame. »

La Forest, en faisant part à Catherine de cette conversation, suivie d'autres démonstrations qui lui semblaient plus significatives, l'invita à donner des instructions précises à Castelnau de Mauvissière, qu'elle se disposait à renvoyer en Écosse afin que, lors de son passage à Londres, il fût bien fixé sur ce qu'il aurait à répondre dans le cas où une ouverture plus sérieuse lui serait faite : mais Catherine ne s'y trompa pas, elle ne prit ces nouvelles avances que pour ce qu'elles valaient : « Le roi mon fils, lui écrivit-elle, vous faisant une ample réponse sur le contenu de votre dernière lettre, il ne me reste qu'une chose à vous dire sur l'affaire que vous savez, qui est que, si l'on veut en quelque propos que vous vous y gouverniez de tout en tout suivant ce que je vous en ai déjà écrit et la résolution que suivant cela en avez prise, qui est le mieux qu'il se peut faire en un tel commencement et de quelque part que ces propos vous ont été ouverts ou à votre neveu, ne craignez pas de nous en avertir particulièrement, non pour vous dire à la vérité que je m'en veuille rien promettre, mais je serai bien aise d'entendre clairement la façon et l'artifice dont ils procéderont. » La Forest, avant même d'avoir reçu cette lettre, était déjà revenu sur sa première impression, car le médecin d'Élisabeth, son rôle une fois joué, n'avait plus reparu. « Cecil et Leicester, répondit-il à Catherine, quand ils parlent du mariage de la reine, s'en moquent; depuis huit ou dix ans, elle leur a fait assez connaître comment elle veut vivre et passer le reste de ses jours. La dite dame pense qu'il lui est expédient d'avoir toujours quelqu'un sur les rangs ; elle s'aime tant et se connaît si grande qu'elle se persuade qu'elle est recherchée de tous les princes chrétiens qui sont à marier, et que le moindre mot mis en avant est un leurre pour les faire incontinent venir. Quiconque connaîtra bien le vent de ce royaume, la disposition et affection des sujets, l'inclination de la reine et sa façon de vivre, verra bien vite que de tels marchés ne sont favorables, mais qu'on s'en veut aider pour profit et avantages. »

C'est à la fin de septembre que La Forest adressait cette lettre à Catherine; à cette date, Élisabeth était rentrée à Londres pour assister à la première séance du parlement fixée au 30 du mois. La question de son mariage et de la succession à la couronne devaient y être débattues, elle n'en était pas à l'ignorer; et ce qui lui semblait plus grave, c'est que sur la question de sa succession, la majorité des lords était acquise à Marie Stuart et la majorité des communes à Catherine Grey, mariée au comte d'Herfort. Le parlement s'ouvrit

le 30 septembre; durant quinze jours aucune motion ne fut proposée; les membres des deux chambres se concertaient secrètement. Dans la séance du 17 octobre, Cecil déposa une demande de subsides pour solder les dépenses de l'Irlande. Le lendemain, à l'ouverture de la séance de la chambre des communes, un avocat nommé Molyneux prit la parole et, avec l'assentiment unanime de l'assemblée, demanda qu'on mît à l'ordre du jour la question du mariage de la reine et de la succession à la couronne. C'est en vain que Cecil chercha à étouffer la discussion en déclarant que la reine était disposée à se marier et que son mariage rendrait inutile le choix d'un successeur; les deux chambres convinrent de nommer des commissaires chargés de la rédaction d'une adresse à la reine. Pour détourner l'orage, Élisabeth fit appeler les chefs de la majorité dans les deux chambres; mais elle n'était pas dans un état d'esprit propre à la conciliation, le sang de Henri VIII bouillonnait dans ses veines. Norfolk fut le premier introduit au nom de tous; il lui rappela que, dans la dernière séance du parlement, elle avait obtenu que la question de son mariage et celle de sa succession fussent ajournées à une autre session. Sans le laisser continuer, elle lui demanda qui les poussait à la presser ainsi. Jusqu'ici, Dieu merci, ils n'avaient pas eu à se plaindre d'elle; elle entendait régler seule la question de sa succession, elle ne voulait pas, comme sa sœur Marie, être enterrée toute vive, et quant à son mariage, ils savaient bien qu'elle n'en était pas éloignée; puis, s'échauffant peu à peu, elle traita Norfolk de traître et de conspirateur. Qui sait? son arrêt de mort date peut-être de ce jour. Norfolk ainsi congédié, elle reçut Leicester, Northampton, Pembroke et William Howard. Pembroke s'étant plaint de l'accueil fait à Norfolk, le plus fidèle serviteur de la couronne et ayant osé lui dire que si elle ne se rendait pas à leurs conseils, ils agiraient d'eux-mêmes, elle le traita de soudard et d'imbécile qui ne savait ce qu'il disait. Apercevant Leicester à ses côtés: « Et vous aussi, lui dit-elle, m'abandonnerez-vous? — Je suis prêt à mourir pour vous, s'écria-t-il. — Qui vous le demande? reprit-elle. Est-ce qu'il s'agit de cela? » A Northampton elle reprocha le scandale de son récent divorce, et, en définitive, ne voulant rien entendre, elle les congédia brutalement.

Au sortir de cette entrevue, les lords allèrent trouver l'ambassadeur d'Espagne, don Gusman de Silva, et le supplièrent d'agir sur la reine pour la décider à épouser l'archiduc Charles. De son côté, elle fit appeler l'ambassadeur et se plaignit amèrement de l'ingratitude de Leicester; en lui accordant une faveur trop marquée, elle avait compromis sa réputation, et il mériterait d'être exilé pour ne plus donner d'ombrage à l'archiduc.

Le conflit resta aussi animé, aussi violent que le premier jour. Le 2 décembre, l'adresse fut votée et portée à Élisabeth par vingt-cinq pairs, trente membres des communes et les deux évêques de Durham et de Londres. Elle se contint vis-à-vis des pairs, s'emporta contre les membres des communes et injuria les deux évêques, leur reprochant de l'avoir traitée de bâtarde; puis répondant à Bacon, qui avait porté la parole pour tous, elle affirma que ceux qui prétendaient qu'elle ne voulait pas se marier en avaient menti; quant à sa succession, elle leur répondit par une de ces phrases ambiguës et inintelligibles dont elle avait le secret. Ils s'étaient bien avancés pour se contenter de si peu, mais elle avait plus de fermeté qu'eux; elle leur enjoignit de passer à l'ordre du jour et, dans la séance du 15 décembre, ils reculèrent et obéirent. Dans celle du 2 janvier suivant, elle réduisit fort habilement sa première demande de subsides, y glissa quelques mots heureux en faveur de leurs privilèges et de leurs libertés qui flattèrent leur amour-propre. Le subside fut voté, l'accord se rétablit et, le parlement ayant été prorogé le 5 janvier, elle recouvra toute sa liberté.

A la fin d'octobre, au plus fort de sa lutte contre le parlement, M. de Brienne, en allant en Écosse, fut reçu par elle. Une heure durant, elle l'entretint de Charles IX, s'informant de son genre de vie, de ses passe-temps et de ses chasses, mais elle ne fit aucune allusion au passé, elle ne revint pas sur la réponse décisive qu'elle avait faite tout récemment à Castelnau de Mauvissière : « Votre roi est trop petit et trop grand ! »

HECTOR DE LA FERRIÈRE.

UN

POÈTE DU GRAND MONDE

Poet and Peer, by Hamilton Aïdé, 3 vol. ; Hurst and Blackett ; London.

L'auteur de *Poet and Peer* est bien connu déjà en Angleterre par ses poésies et plusieurs romans d'une réelle valeur : *Penruddocke*, *Rita*, etc. ; mais le grand mérite de son dernier ouvrage, que nous reproduisons ici en substance, est de peindre de la façon la plus vive et la plus vraie certaines transformations sociales auxquelles les lecteurs français ne pourront manquer de s'intéresser. Elles ont été nombreuses et rapides durant la période qu'on appelle le *Victorian age*. Disraeli, avec *Coningsby*, nous a montré une *Jeune Angleterre*, dont les héros sont lord John Manners, lord George Bentinck, Sydney Herbert, Baillie Cochrane, et une foule d'autres qui se groupent autour de l'étrange et intéressante figure du romancier lui-même. Dans *la Jeune Angleterre*, il y a du sport et de la religiosité, du faux héroïsme, de la féodalité déguisée, un mélange enfin d'où sort ce que l'on a longtemps nommé *la politique des vitraux peints*. Nous arrivons ensuite au *Muscular Christian*, de Charles Kingsley, aux vrais croyans qui, tout en inaugurant le *ritualisme*, abattent un taureau d'un coup de poing. Aujourd'hui, le personnage du *jeune Anglais* a changé encore complètement ; nous sommes aussi loin du *néo-féodal* de Disraeli que des *gentlemen-highwaymen* de sir Edward Bulwer, ces brigands aristocratiques qui descendaient en ligne directe des *dandies* de la cour du régent. Nous faisons connaissance avec le gentilhomme socialiste que la bohème séduit, qui se croit voué au Grand Art, chez lequel tous les dons abondent, mais sans aucune

cohérence, produit de l'époque gladstonienne auquel manque absolument cette étroitesse intellectuelle qui faisait marcher droit vers un but, sans chanceler, le *Chrétien musculeux*. Depuis on a demandé « plus de douceur, plus de lumière, » et l'on est arrivé à l'incertitude qui engendre la faiblesse. Ces utopistes flottans et sincères, ces spéculateurs politiques, ces âmes inquiètes et troublées de poètes qui, trop souvent, n'ont que les qualités les moins grandes du tempérament poétique, forment un nombreux bataillon nommé le *Quatrième État*. M. Hamilton Aïdé en a tiré son héros; non qu'il ait voulu désigner lord W., ni lord C., ni lord L. La figure de lord Athelstone, d'une réalité si frappante, ne représente aucun de ceux-là, mais tous ceux-là sont en elle; elle vit, assurément, mais c'est un type et non pas un portrait.

TH. BENTZON.

I.

Par un beau soir d'août, avant que la lune qui éclairait les moissons se fût levée sur ces champs d'orge blonde et sur ces vergers en pente douce qui entourent le village de Ripple, on eût pu voir une fillette de onze ans ramener une vache et son veau de l'herbage où ils étaient allés paître au flanc de la colline. Quelqu'un la vit en effet; ce quelqu'un n'était autre qu'un jeune garçon rêvant tout seul, appuyé à la barrière qui sépare les bois d'Athelstone de certains terrains communaux, qui, du reste, dépendent aussi du propriétaire des bois. Ripple appartenait presque tout entier à lord Athelstone, dont les intérêts cependant se rattachaient davantage au village tout autrement populeux de Warley, beaucoup plus proche du château. Aussi Warley, lancé dans le courant moderne de la civilisation, s'enorgueillissait-il déjà de posséder des toits d'ardoise, tandis que Ripple abritait encore sous le chaume toutes les vieilles coutumes. Lord Athelstone accusait ses habitans de manquer d'initiative, non que lord Athelstone fût naturellement porté vers les innovations et les réformes, — au contraire, c'était un conservateur dans toute la force du terme, — mais il savait gré aux fermiers de Warley, plus entreprenans que leurs voisins, d'accueillir avec empressement les charrues à vapeur et autres machines agricoles honorées de son patronage. Tout en s'attachant avec force aux bonnes traditions du passé, sa seigneurie n'était pas homme à dédaigner les moyens dont la science pratique dote les cultivateurs quand l'utilité de ces moyens lui était clairement démontrée. Jamais aucun doute n'avait troublé d'ailleurs la sérénité de son esprit; il n'envi

sageait qu'une chose à la fois, lentement, mais avec une netteté remarquable, et ceux qui ne voyaient pas de même, il les considérait comme des radicaux dangereux ou comme des imbéciles. Aussi son fils Wilfred lui donnait-il quelque souci. Wilfred était le jeune garçon de seize ans que nous avons laissé appuyé à la barrière du parc. Il étudiait alors à Eton et ne connaissait guère Ripple que comme un hameau situé sur la lisière des biens paternels, tandis que tous les visages de Warley lui étaient familiers; mais l'âme de cet adolescent s'ouvrait volontiers aux impressions du beau sous toutes ses formes ; les chaumières moussues, les jardinets tout roses de pommes rebondies, les fleurs communes et vivaces qui faisaient une ceinture à chacun de ces humbles gîtes, avaient donc fixé son attention jusqu'au moment où elle se reporta sur la petite gardeuse de vaches. Celle-ci marchait d'un pas léger; le soleil couchant, tout rouge derrière elle, effleurait ses cheveux châtain clair, sortant à flots du petit chapeau de linge tiré sur un joli visage; la brise chassait les plis de sa robe d'indienne dessinant des formes délicates; elle tenait une baguette dont elle faisait mine de se servir pour pousser les bêtes qui ne demandaient pas mieux que de rentrer au bercail, et, d'une voix très douce, elle chantait quelque vieil air du pays. Le chemin qu'elle devait suivre passait devant la barrière; à la vue du jeune homme, elle rapprocha timidement l'un de l'autre ses deux petits souliers ferrés pour ébaucher une révérence.

— Bonsoir! dit Wilfred d'un air presque embarrassé, lui que rien ne déconcertait d'ordinaire ; quel est votre nom, mignonne?

— Nellie Dawson, s'il vous plaît, monsieur... mylord, répondit la douce petite voix.

— Ah! vous me connaissez?.. Non pas que je sois mylord, Nellie; ne m'appelez jamais comme cela. Où demeurez-vous? Qui est votre père?

— Je n'ai pas de père. Maman et moi nous demeurons là-bas.

Et elle indiqua le premier *cottage* qui se montrait à travers les branches de pommiers.

— Bon! vous êtes la fille de John Dawson, qui est mort il y a deux ans... je me rappelle... Que fait votre mère?..

— Maman fait un peu de tout.

— Vous devriez aller à l'école plutôt que derrière les vaches.

— J'y vais bien, monsieur; seulement l'école ferme à quatre heures, et alors je cours chercher la vache au pré.

— Ainsi vous savez lire et écrire?

— Et compter, monsieur.

— A la bonne heure! La science est une belle chose. Elle rend tous les hommes égaux.

L'enfant ouvrit de grands yeux et ne répondit pas.

— J'irai voir votre mère. Jamais encore je ne suis entré chez vous. Comment se fait-il que vous me connaissiez?

— Je vous ai vu à l'église, monsieur.

— A propos, savez-vous traire une vache Nellie?

— Oh! oui, monsieur, c'est moi qui la trais toujours.

— Eh bien! donnez-moi un peu de lait là dedans...

Et il lui tendit une écuelle en cuir.

Elle tira une nouvelle révérence et, courant à sa vache qui tondait l'herbe courte sous les pommiers, eut vite fait de remplir l'écuelle, qu'elle rapporta entre ses deux mains avec toute sorte de gentilles précautions.

— Hébé! murmura le jeune garçon. Un service en vaut un autre. Je vous porterai un livre, et vous en apprendrez quelques passages par cœur pour me les répéter ensuite.

Puis, avec un sourire, il s'éloigna, sa ligne sur l'épaule, tandis que la petite courait à toutes jambes communiquer à sa mère cette grande nouvelle : le jeune lord, comme elle s'obstinait à l'appeler, avait promis de venir les voir et de lui apporter un livre!

II.

Revenons à lord Athelstone : il avait alors près de soixante ans, bien que plus actif que la plupart des hommes de trente. Le peu de cheveux qu'il possédait étaient blancs; mais l'œil, les dents et l'estomac restaient intacts, et il avait le pied aussi leste que dans sa première jeunesse. La partie inférieure de son visage révélait une certaine obstination, seul trait que le père et le fils eussent en commun. Tout était raisonnable et sagement pondéré chez lord Athelstone, il vivait dans la foi politique et religieuse des aïeux sans y rien changer que ce qu'exigeait impérieusement la différence des temps. Ses ancêtres avaient été tous orthodoxes : il l'était aussi, mais il admettait cependant, bien qu'avec une certaine répugnance, la possibilité que le monde n'eût pas été créé en sept jours; ses ancêtres avaient tous été de fidèles tories : nous avons dit qu'il était conservateur, néanmoins il s'était exposé jadis à encourir le blâme de certains membres de son parti en votant pour l'admission des juifs au parlement. Jamais lord Athelstone ne s'était distingué à Cambridge, ni à la chambre des communes, ni dans aucune autre chambre, mais il avait du bon sens et remplissait dignement son devoir comme époux, propriétaire et magistrat. Nous aurons occasion de voir s'il fut de même à la hauteur de son rôle de père, qui eût exigé, vu les circonstances, une dose peu commune de tact et de jugement.

Lady Athelstone avait près de vingt ans de moins que son mari, mais ni l'un ni l'autre ne semblait s'apercevoir de cette disproportion d'âge; elle n'était pour sa part ni très active ni très énergique, bien qu'on eût pu aisément confondre à première vue avec de l'énergie et de l'activité son désir incessant de se montrer irréprochable dans les moindres détails de la vie. Elle patronnait toutes les œuvres de bienfaisance; elle lisait des livres sérieux avec l'espérance et la volonté de s'instruire; pénétrée de l'importance et de la dignite de sa position sociale, elle y conformait jusqu'au choix de ses chapeaux. A quarante ans, c'était encore une jolie femme, de ce type dont l'extrême élégance trahit toujours un certain appauvrissement du sang. Les périls de la coquetterie lui étaient restés inconnus; jamais son nom ne s'était trouvé associé à une médisance dans la bouche des distillateurs de scandale. Il n'y avait pas de femme plus soumise à son seigneur et maître, sauf pourtant sur un point, c'est-à-dire quand Wilfred était en jeu. A l'en croire, Wilfred n'eût jamais dû mettre le pied dans une école publique, cette pâte tendre ne pouvant que souffrir au contact de l'argile vulgaire, mais le père tint ferme; quatre générations d'Athelstone avaient été à Eton; le jeune drôle s'endurcirait comme les autres, il s'en tirerait tant bien que mal. Et il s'en tira fort bien en somme, surtout au point de vue littéraire. Le mérite de ses vers latins fut encore surpassé par celui de ses vers anglais; du reste, les premières inspirations poétiques de Wilfred attirèrent sur lui presque autant de ridicule que d'admiration. Sa mère déclarait à qui voulait l'entendre qu'il serait un jour le Démosthène de la chambre haute. L'esprit d'opposition qui lui était naturel, en politique, le poussait à des audaces d'autant plus marquées qu'il ne résistait guère au désir d'étonner les gens et de les suffoquer un peu. La différence qui sépare les whigs des conservateurs étant de nos jours presque imperceptible, il afficha d'emblée des opinions républicaines et communistes; aussi tous ses camarades, fils de grandes familles vouées à la défense des institutions patriciennes, riaient-ils de ses tirades emphatiques contre l'aristocratie et de ses aspirations romanesques vers la solitude, vers la pauvreté; mais, en se moquant, ils se plaisaient néanmoins dans sa société, car c'était un bon garçon, quoique poète.

III.

Le soir du jour où il avait rencontré la petite Nellie, Wilfred dînait entre son père et sa mère dans la grande salle, qui n'avait en aucun temps un air de gaîté, mais qui paraissait d'autant plus triste quand on s'y tenait en petit comité. Le château venait de se

débarrasser des invités de la semaine; on en attendait une nouvelle série le surlendemain, et cet intervalle de repos semblait doux à lady Athelstone, qui pratiquait l'hospitalité comme un des devoirs de son état, sans y trouver autrement plaisir.

— Père, commença Wilfred avant qu'on eût achevé le potage, vous connaissez, n'est-ce pas, une Mme Dawson à Ripple?

— Dawson?.. Parbleu! la femme de ce radical enragé qui est mort il y a deux ans. Oui, une bonne créature, quant à elle. Pourquoi me demandez-vous cela?

— Parce que j'ai rencontré aujourd'hui la plus charmante enfant du monde qui m'a donné une tasse de lait et qui m'a dit qu'elle était sa fille... Un rêve d'innocence et de fraîcheur.

— Un rêve! je suis sûr qu'elle est la réalité même. Toujours de grandes phrases, ce Will! Savez-vous, mylady, si ce rêve va à l'école?

— Oui, à la petite école de Ripple, qui ne vaut pas grand'chose.

— Bah! c'est bien suffisant si elle doit passer ici toute sa vie.

— Mais pourquoi passerait-elle ici toute sa vie? demanda Wilfred avec vivacité. Pourquoi ne ferait-elle pas son chemin dans le monde? Pourquoi ne deviendrait-elle pas par exemple...

— Femme de chambre?

— J'allais dire sous-maîtresse, ou mieux encore...

— Laissez-la donc au rang où elle est née! Cette manie de s'élever est la plaie du jour.

— Le monde ne reste pas immobile, mon père; les choses ont cessé d'être ce qu'elles étaient il y a cinquante ans; nous ne devons plus traiter les pauvres comme du bétail.

— Je ne sache pas que votre grand-père traitât ainsi ceux qui dépendaient de lui, répliqua sèchement lord Athelstone. Il y a bien assez de progrès comme cela sans que nous nous mêlions de pousser la société à sa perte.

— Au salut, voulez-vous dire, riposta l'indocile écolier. Il me semble à moi que la vraie sagesse consiste à instruire les gens de manière qu'ils puissent bravement supporter l'accident de la pauvreté.

Lord Athelstone secoua la tête :

— Sornettes! on les détourne du travail, voilà tout! Si l'on vous écoutait, nous n'aurions bientôt plus de serviteurs. Quand vous aurez vécu quelques années encore, vous reconnaîtrez une chose : c'est que la pauvreté pèse bien plus lourdement sur les gens qui ont reçu le prétendu bienfait de l'éducation que sur ceux qui, ne connaissant pas de meilleur sort, vivent satisfaits à la sueur de leur front.

Pendant ces débats entre le père et le fils, qui se terminaient d'ordinaire par un accès d'impatience du premier, ce qui, quoique fort naturel, n'était pas très sage, lady Athelstone, ennemie de toute discussion, ne cessait d'examiner ses ongles. Elle ne doutait pas que son mari ne fût dans le vrai, mais quel dommage de refouler ainsi le généreux enthousiasme de ce cher garçon! S'ils pouvaient s'entendre, cela vaudrait bien mieux. Souriant à Wilfred, elle lui permit de l'accompagner dans la tournée qu'elle devait faire le surlendemain à Ripple d'un *cottage* à l'autre.

Ils commencèrent naturellement par Mme Dawson. Quand le *poney-chaise* s'arrêta devant la maisonnette précédée d'une étroite allée toute parfumée de chèvrefeuille, Mme Dawson savonnait dans sa cuisine et Nellie l'aidait à tordre le linge.

Il y avait dans cette visite imprévue de quoi déconcerter une ménagère; mais celle-ci était à la fois très simple et aussi éloignée que possible de la vulgarité. Tout en s'excusant, elle ne perdit pas la tête, s'essuya rapidement les mains et ouvrit la porte d'un petit parloir propret. Pâle et maigre, elle gardait quelques traces de beauté; le chagrin et le travail l'avaient vieillie avant le temps, son visage ne savait plus exprimer la joie, mais ses manières étaient singulièrement douces.

Tandis que Wilfred offrait à la petite fille un recueil de ballades choisies en lui indiquant celles qu'elle devait apprendre par cœur, et que Nellie rougissait de telle sorte que ses joues pouvaient rivaliser d'éclat avec la couverture cramoisie du volume, lady Athelstone entama la conversation.

— Votre fille a beaucoup grandi, madame Dawson, et je vois qu'elle commence à se rendre utile.

— Oui, mylady, c'est une bonne enfant; si elle pouvait seulement se mettre plus volontiers à la couture!.. Mais comme elle garde son rang à la tête de l'école, il faut me contenter de cela, sans doute.

— Elle n'aime pas l'aiguille? reprit lady Athelstone, cédant à cette disposition qu'ont tous les petits esprits de relever des peccadilles; c'est fâcheux. Que fera-t-elle en ce monde si elle ne veut pas coudre?

— Elle s'y habituera petit à petit, mylady; du reste, elle est adroite et m'aide en tout autant qu'elle peut.

Nellie était dans la cuisine, absorbée par son livre, que le jeune gentleman, assis à côté d'elle, lui expliquait, de sorte que ni l'un ni l'autre n'entendait cette conversation.

— A la bonne heure! Nous verrons ce qu'il sera possible de faire pour elle avec le temps,.. et d'abord dans quelle voie pensez-vous la pousser?

— J'espère, dit la veuve en baissant les yeux et d'une voix tremblante, que nous ne serons jamais obligées de nous séparer... Je n'ai qu'elle au monde, mylady.

— Soit! mais à Ripple il n'y a pas beaucoup de ressources d'éducation. Si vous deviez vous contenter pour elle du service domestique...

Lady Athelstone s'arrêta une seconde, ce qui permit à Mme Dawson de répliquer :

— Son père ne l'aurait pas permis, et tant que nous pourrons conserver notre indépendance...

— Oui, je me rappelle... Dawson avait des idées à lui... Cependant vous ne comptez pas la garder toujours sans autre occupation que le soin de votre petit ménage. Si, par la suite, vous désiriez lui faire suivre les cours secondaires, avertissez-moi.

— Son oncle Joshua, le frère aîné de mon mari, voudrait nous attirer toutes deux à Warmington, où il est marchand de fer, mylady, mais je ne peux supporter l'idée de quitter la campagne pour une ville noire et enfumée...

— C'est très bien de tenir à son foyer, madame Dawson; pourtant il faut songer à l'avenir de votre fille. Puisque son oncle est disposé à la protéger, vous auriez peut-être tort de refuser. Nous serons fâchés certainement de votre départ; nous aimons voir nos vieux tenanciers s'attacher au sol de génération en génération, et nous nous intéresserions toujours à Nellie; mais réfléchissez... Soyez prudente.

Là-dessus, lady Athelstone se leva satisfaite d'avoir plaidé les deux côtés de la question sans trop s'avancer.

— Avez-vous jamais vu des yeux pareils? s'écria Wilfred, quand il fut de nouveau à côté d'elle dans la voiture; et quelle grâce naturelle! Sa voix est délicieuse! Sans doute, elle a des locutions, un accent campagnards, mais le ton, ma mère!.. il est plus mélodieux que de la musique.

— Ce que c'est que d'avoir de l'imagination! Ne parlez pas ainsi devant le monde, mon enfant. Je voudrais pouvoir faire quelque chose pour cette petite, reprit lady Athelstone avec un soupir; peut-être vaut-il mieux cependant la laisser où elle est, comme dit votre papa. Il préférerait, je crois, qu'il en fût ainsi.

— Il préférerait?.. Mais il n'est pas le maître de régler la destinée de tous les enfans de cette paroisse! S'ils meurent de faim ou s'ils tournent mal, s'en croit-il responsable, dites? A quoi bon refuser aux gens le grand secours de l'éducation? Il peut y avoir un Burns ou un Giotto parmi nos paysans sans que nous le sachions. Pensez-y, chère maman!

— C'est possible... Je vous supplie de ne pas contredire votre père comme vous le faites, Wilfred. Cela le mécontente et n'en vaut pas la peine...

— Désolé de le mécontenter; mais je ne saurais renoncer à défendre la cause du peuple parce que mon père lui est hostile. Un jour ou l'autre, il comprendra que la vraie sagesse est de leur laisser plus de liberté, — liberté de conscience, liberté d'action, — de leur rendre la main, en un mot, pour qu'ils ne s'emportent pas à la fin, comme ils l'ont fait en France.

— Oh! en France, c'est tout différent. Des catholiques romains, un clergé...

— Le clergé ici, comme ailleurs, favorise les dévots. Quand un pauvre homme sait que sa famille n'aura ni charbon de terre, ni couvertures à Noël, s'il ne croit pas tout ce que lui dit son pasteur, que voulez-vous que devienne la liberté de conscience?

Un brusque tournant de la route les mit en face de lord Athelstone au moment où Wilfred lançait cette question audacieuse. Sa mère, inquiète et scandalisée, se sentit tout heureuse d'être dispensée de répondre. Décidément il allait un peu loin, un peu vite. Où s'arrêterait-il, grand Dieu?

IV.

Un an après cette visite de lady Athelstone à la veuve Dawson, les négociations pendantes entre celle-ci et son beau-frère Joshua aboutirent à un compromis. Mme Dawson ne pouvait se résigner à quitter le lieu où elle avait vécu depuis son mariage, où son John était mort, mais elle consentait à se séparer provisoirement de Nellie, qui serait mise en pension à Warmington, sous les auspices de l'oncle Joshua. M. Joshua Dawson était un riche commerçant, lequel, ayant commencé sans un sou, se piquait de ne devoir rien à personne; son infatigable industrie avait tout fait. Il contribuait largement aux charités publiques, et, content de lui-même, tenait à ce que chacun le sût. En cette circonstance encore, il prétendit donner le bon exemple; tout Warmington admira sa générosité.

En somme, ce temps d'exil n'eut rien de pénible pour Nellie; elle méritait régulièrement de bonnes notes dont l'oncle Joshua tirait vanité à sa manière; il disait avec une satisfaction profonde : — Ma nièce a tous les prix... C'est une élève qui promet beaucoup,.. et la meilleure conduite en outre... Elle me doit tout cela.

En réalité, la jeune fille ne possédait pas de facultés transcendantes, mais elle avait une heureuse mémoire, le désir d'arriver, et son amour pour les livres n'avait fait que grandir avec elle; elle adorait

surtout la poésie, les œuvres d'imagination; le premier cadeau de Wilfred avait produit ce résultat.

— Elle est trop douce et beaucoup trop jolie pour réussir comme professeur, disait la directrice du pensionnat; jamais elle ne saura tenir en bride une classe d'enfans indisciplinés. Que ferons-nous d'elle? Sa tête est bourrée de fatras sentimental; la fermeté manque tout à fait. Elle sera, la pauvre fille, à la merci du premier venu qu'elle aimera!

L'avenir devait prouver le peu de valeur de ce jugement; il est difficile de se prononcer sur le caractère des très jeunes personnes, de décider, quand le verger est en pleine floraison, quels boutons doivent être anéantis par la gelée, quels autres ont chance de produire des fruits.

Chaque année, Nellie passait chez sa mère un mois de vacances; mais il n'arriva que deux fois dans le cours de quatre ans que le jeune héros de son enfance se trouvât à Athelstone, tandis qu'elle-même était à Ripple; encore ne fut-ce que pour peu de jours. Il voyageait à l'étranger avec un précepteur, ou bien il était à Londres.

Le congé de Noël attirait à son tour Mme Dawson chez l'oncle Joshua. Durant sa dernière visite, les assiduités du fils de la maison, Sam, un godelureau de dix-neuf ans, taillé en athlète, lui donnèrent fort à réfléchir. Il s'ingéniait à organiser des promenades en tête-à-tête avec sa cousine, l'attirait dans les coins pour lui parler tout bas, la comblait de petits présens. En mère prudente, Mme Dawson résolut de ne plus souffrir qu'un tel état de choses se prolongeât. L'oncle Joshua, absolument aveugle, par la raison que sa nièce lui faisait toujours l'effet d'un enfant, voulait garder Nellie une année encore; il ne fallait pas l'irriter, sans doute, mais, dans l'intervalle, un emploi convenable pouvait être offert à la jeune fille... Mme Dawson eut recours à lady Athelstone, qui, appréciant ses motifs, appuya la candidature de Nellie pour la place de sous-maîtresse à l'école de Warley.

Quinze livres sterling d'appointemens! c'était misérable, au dire de l'oncle Joshua, qui fit observer assez judicieusement qu'après tout ce qu'il avait dépensé pour son instruction, elle pourrait, moyennant un an ou deux d'efforts, gagner le double ailleurs. Que ferait-elle à Warley de son français et de son piano? C'était absurde. Mais Mme Dawson s'entêta doucement et, dès le dimanche de la Trinité, Nellie entra en fonctions.

Elle se sentit un peu intimidée lorsqu'il lui fallut pénétrer dans l'église avec une armée d'enfans auxquels, par sa dignité, son attitude sévère, elle était tenue d'imposer. Une fois assise, elle regarda autour d'elle; personne ne paraissait l'observer, sauf sa mère, dont

les yeux sourians lui dirent qu'elle était satisfaite. La place réservée à l'école se trouvait juste en face du banc seigneurial, auquel donnait accès une petite porte communiquant avec le parc; Nellie ne put donc s'empêcher de voir, au moment où ils entraient, lord et lady Athelstone, suivis de leur fils. Elle s'agenouilla, le visage enseveli entre ses deux mains pour cacher une joyeuse rougeur.

V.

Des bruits étranges s'étaient dans les derniers temps répandus au sujet de Wilfred. Le sommelier en servant à table, la femme de chambre en écoutant aux portes, avaient recueilli et propagé certains fragmens de conversations entre mylord et mylady, d'où il résultait que « master Wilfred, » comme on l'appelait encore, avait fait à Oxford quelque escapade qui lui vaudrait peut-être d'être expulsé. S'agissait-il d'un attentat contre l'église, contre l'état, ou de fredaines d'une autre sorte?.. On n'en savait rien à l'office. Les tenanciers, instruits de ces rumeurs, témoignèrent leur regret que le fils ne fût pas plus semblable au père : un jeune *gentleman* qui n'aimait ni le cheval, ni la chasse, ne pouvait inspirer qu'une médiocre estime. Cependant Wilfred avait ses partisans, parmi les femmes surtout, et tandis que les uns n'hésitaient pas à croire qu'il se fût rendu coupable d'idolâtrie ou de quelque péché non moins mortel, les autres le proclamaient le plus doux, le plus poli, le plus aimable des hommes de son âge. Wilfred n'encourut pas, du reste, la disgrâce dont il était menacé; il couronna, au contraire, ses années d'étude à Oxford par un brillant succès : le prix lui fut décerné dans le concours annuel de poésie. Ce fut une grande satisfaction pour sa mère de pouvoir colporter cette nouvelle; quant à son père, il ne se laissa point éblouir : Wilfred aurait dû maintenant se tourner vers un but sérieux et pratique, mordre aux devoirs de sa situation future; or il n'y semblait nullement disposé. Le jour où Nellie le vit à l'église, il n'avait quitté que pour quarante-huit heures Londres, où il était censé mener une vie fort irrégulière.

L'héritier présomptif des Athelstone venait alors d'atteindre sa majorité. Il avait changé en bien et en mal depuis l'âge de seize ans. Son antagonisme contre certaines choses avait pris racine trop profondément pour qu'il se laissât aller désormais dans le monde à de véhémentes contradictions; aussi sa déférence silencieuse envers son père enchantait-elle lady Athelstone, qui ne creusait jamais les choses plus profondément qu'il n'était convenable. Cette fois, par exemple, il était venu à l'église, contrairement à ses convictions, afin de ménager celles de sa famille, et il s'en trouvait récompensé par le voisi-

nage de Nellie Dawson, dont le gracieux visage l'occupa tout le temps de l'office. A peine cependant avait-il pensé à elle durant ces deux années d'université, sauf comme à un *sujet* favori, quand il se trouvait dans une veine poétique, ce qui ne l'empêchait pas de croire sincèrement qu'il ne l'avait pas oubliée une minute; désormais il pourrait la voir à son aise, sans que personne se mêlât de le morigéner. La tentation de donner une suite à l'idylle de son adolescence s'empara fortement de lui. La jeune fille semblait avoir tenu bien plus que ne promettait l'enfant; en la contemplant, cette comparaison de Roméo lui revint à l'esprit : « Une colombe blanche comme la neige perdue dans une nuée de corbeaux. » Quand elle s'agenouilla, ses yeux suivirent avec complaisance les lignes de sa taille élancée. Elle se leva; il n'y avait rien dans ses mouvemens qui rappelât une villageoise.

— Ainsi, voilà Nellie Dawson sous-maîtresse, dit Wilfred en sortant de l'église. C'est vous, ma mère, qui avez arrangé cela, je suppose?

— Oui. Elle a les qualités nécessaires,.. de la tenue, de la réserve, du tact,.. et elle se conduit à merveille.

— Comment pourrait-il en être autrement avec cette physionomie d'ange? Est-elle intelligente, capable?

— Elle a passé très bien ses examens. Quant au reste, elle n'est pas ici depuis assez longtemps pour que la maîtresse en chef puisse juger...

— Juger!.. Juger une personne qui lui est si étrangement supérieure, supérieure à tous ceux qui remplissaient l'église, en somme...

— Quoi? dit lord Athelstone, qui, marchant en avant, s'était arrêté pour donner à sa femme et à son fils le temps de le rejoindre. Qui donc est si supérieur à tous les autres?

— Je parle de la nouvelle sous-maîtresse, mon père. Il me semble curieux que la nature se plaise de temps en temps à marquer son ignorance de nos distinctions sociales en formant une parfaite créature comme celle-ci, tandis que tant de duchesses ont l'air de femmes de charge.

— Bah! elle a une figure agréable, elle est très modeste, très pieuse, mais personne n'est bien qu'à la condition de rester à sa place. Mettez cette enfant-là dans un salon, au milieu de vos duchesses, et vous verrez!

Wilfred sourit avec insouciance et parla d'autre chose. Pourtant, dans l'après-midi, ses pas le portèrent comme malgré lui chez la veuve Dawson.

Les abeilles bourdonnaient dans le petit jardin, un chat ronronnait au soleil sur le seuil; du reste, le *cottage* était silencieux. Il

essaya en vain de soulever le loquet ; la porte avait été fermée à clé. Pourquoi ne s'assoirait-il pas sous les pommiers pour attendre Nellie? Le lendemain, il s'en retournait à Londres avec ses parens ; rien de plus juste que de dire un mot à ses anciennes amies avant de s'éloigner.

Les heures s'écoulèrent, les abeilles continuant à bourdonner sans autre interruption que le mugissement lointain des bestiaux ou l'aboiement d'un chien sur la route, car le dimanche tout travail est suspendu, aucune charrette ne passe ; l'homme, les animaux qui le servent se reposent ; seul, ce qui est libre dans la création continue à se réjouir tout bas. Wilfred, assis à l'ombre, griffonnait au crayon des vers qui, traduisant son impatience émue, sortaient pour la première fois du moule classique où il les avait emprisonnés jusque-là. Le jour baissait ; il allait être obligé de rentrer au château sous peine de se trouver en retard pour le dîner, quand un pas léger fit crier doucement le sable de l'étroite allée. Il resta immobile, caché à demi par les branches du pommier. Nellie s'approcha de la maison. Soudain son regard rencontra le regard moqueur et gai de Wilfred. Elle tressaillit et devint pâle.

— Je crois, ma parole, que je vous ai fait peur, dit-il en riant. Où donc étiez-vous tandis que je vous attendais?

— Je me suis promenée avec ma mère et les enfans. Ma mère est restée après l'office du soir pour visiter une malade, et je revenais préparer le thé... Mais pardon.., veuillez entrer, monsieur.

— Hélas! je n'ai pas le temps. Êtes-vous contente de votre nouvelle place? Vous ayant vue à l'église, j'ai voulu vous le demander. Ce doit être une tâche bien ennuyeuse que de mettre tous ces marmots à la raison.

— Non, cela ne m'ennuie pas jusqu'ici.

— Cela vous ennuiera un jour. Vous n'êtes pas faite pour ce métier.

Elle rougit.

— Je suis fâchée que vous pensiez ainsi, monsieur. Je fais de mon mieux, je vous assure.

— Vous ne m'avez pas compris. Je voulais dire que vous étiez au-dessus de votre état. Il me semble impossible que vous restiez ensevelie à Ripple. Jurez-moi cependant que vous ne vous échapperez pas avant que je revienne en août pour trois mois.

Elle ouvrit ses grands yeux d'enfant et sourit :

— M'échapper? Pourquoi? Pour aller où?..

— Qui sait? De l'avancement.., un mariage... Vous êtes bien jeune encore, mais les garçons disposés à courir après vous ne manquent pas, je gage, dit-il en fixant sur elle un regard interrogateur.

Elle redevint sérieuse :

— Je n'ai jamais songé à cela ; je ne quitterais ma mère ni pour me marier ni pour un autre motif.

— Vraiment, vous n'avez pas d'ambition plus haute? Voyons, Nellie, dites-moi, comme à votre ami, votre plus vieil ami... Ne s'est-il trouvé aucun jeune homme à Warmington?..

— Jamais! interrompit la pauvre fille avec vivacité; jamais!

— J'en suis bien aise, sinon je me serais fait un plaisir de lui casser la tête... Et maintenant il faut que je me sauve.

Il se leva, lui prit la main, et la tenant entre les siennes :

— Depuis ce premier soir où je vous ai rencontrée, petite fille, conduisant votre vache, vous avez toujours été à mes yeux tout un poème de pureté et de simplicité. Restez ainsi,.. et souvenez-vous de moi... Je reviendrai.

VI.

Une transformation complète, quoique subtile et graduelle, commença dès lors à s'effectuer chez Nellie; elle n'aurait osé s'ouvrir franchement à sa mère, qui ne l'eût pas comprise. Elle se tournait donc vers Dieu, vers Dieu seul, lui demandant pardon des folles et mauvaises pensées qu'elle ne réussissait pas à bannir. Mme Dawson attribuait l'air de fatigue et de mélancolie que chacun remarquait chez sa fille à un travail un peu lourd pour ses forces et à des habitudes trop sédentaires, aux chaleurs de l'été aussi.

Sur ces entrefaites, les deux femmes reçurent une visite qui fut loin de les charmer; celle de Sam. Il vint s'installer à l'auberge du village avec l'autorisation de son père, pour rendre, disait-il, ses devoirs à sa tante et sa cousine. Mme Dawson, étonnée, inquiète, crut devoir prémunir Nellie contre les intentions probables du jeune citadin :

— Réfléchis bien à ce que tu lui répondras, s'il prend le parti de se déclarer, lui dit-elle.

Mais Nellie rejeta si loin la possibilité d'une déclaration, elle parut même si indignée de cette idée, que sa mère n'osa point insister.

Tout d'abord Sam fut choqué du peu d'importance qu'on semblait lui accorder chez sa tante, tout en le traitant avec une cordialité suffisante. L'héritier du riche Joshua Dawson, la fleur des pois de Warmington, Sam l'irrésistible s'était attendu à un tout autre accueil; en vain accablait-il Nellie de complimens, en vain lui répétait-il d'une façon significative que la maison était vide depuis son départ et que ses parens disaient sans cesse qu'ils eussent

souhaité de l'avoir pour fille,.. on faisait mine de ne pas le comprendre.

Cependant, après avoir longtemps refusé de renouveler avec lui leurs anciennes promenades en tête-à-tête, Nellie finit par consentir à faire un tour sur la lisière des bois d'Athelstone, afin de ne pas paraître y mettre d'affectation.

Il va sans dire que Sam profita de la circonstance. Il peignait les délices de l'existence qu'il pouvait se promettre avec la compagne de son choix dans une arrière-boutique à Warmington, Nellie voyait avec ennui poindre l'aveu dont l'avait menacée sa mère, quand une porte qui perçait le mur du parc s'ouvrit, et Wilfred apparut. La jeune fille fut saisie au point de se cramponner à la main qu'il lui tendait comme à un point d'appui. En même temps, les deux hommes échangèrent un regard, très calme de la part de Wilfred, agressif de la part de Sam. Entre eux, le contraste était curieux; l'un avait à ne s'y pas tromper l'air d'un *gentleman*, sous sa méchante veste de chasse; l'autre, en dépit de ses habits tout neufs, de ses gants de peau rougeâtres et de la façon qu'il avait de ne pas perdre un pouce de sa grande taille, n'était, non moins évidemment, qu'un courtaud de boutique.

— Comment va votre mère? dit Wilfred à Nellie en tenant toujours sa main et en toisant Sam de la tête aux pieds. J'allais chez vous;.. je ne suis arrivé qu'aujourd'hui.

— Ma mère va bien, répondit-elle faiblement.

— Et qui est ce... monsieur?

— Le fils de mon oncle Joshua, qui est venu de Warmington pour... pour nous voir.

— De Warmington? C'est bien loin d'ici, répliqua Wilfred s'adressant à Sam, mais sans l'ombre d'un sourire sur ses lèvres dédaigneuses. Et vous comptez rester longtemps, monsieur?

— Aussi longtemps qu'il me plaira. Je n'ai pas pris de billet de retour, répondit Sam en dardant sur l'étranger un coup d'œil féroce.

— Vraiment? Eh bien! je ne veux pas interrompre votre promenade, Nellie. J'espère que vous y trouverez beaucoup de plaisir; mais ma mère désire vous voir demain matin; pourrez-vous venir avant onze heures, ou bien êtes-vous trop occupée de votre cousin pour en trouver le temps?

Nellie était si confuse et si désolée qu'elle ne put que balbutier :

— Je suis, bien entendu, aux ordres de mylady.

Et Wilfred passa avec un signe de tête. Quand il eut disparu, la rage de Sam Dawson fit explosion :

— Vous avez parlé de mylady ; ainsi c'est là mylord, je suppose? A-t-on l'idée d'une impudence pareille?.. Me dévisager comme il

l'a fait!.. et je le vaux bien, que le diable l'emporte! Presque tous ces aristocrates crèvent de faim. Sa veste est celle d'un mendiant. Je ne voudrais pas la toucher du bout de mon doigt.

— Vous n'en êtes pas digne! s'écria Nellie, étouffant entre la colère et les larmes. Vous devriez rougir de votre grossièreté. Il a eu la bonté de vous adresser la parole, et vous lui avez répondu insolemment. Que doit-il penser de vous?.. J'en suis honteuse... Et lui, qui a toujours été si bon pour nous!..

— C'est cela!.. Il faudrait, pour vous satisfaire, me traîner dans la poussière, à ses pieds, parce qu'il daigne s'apercevoir que j'existe! Eh bien! sachez que je ne donnerais pas une chiquenaude (et Sam fit claquer ses doigts) de ce qu'il peut penser de moi, lui et une douzaine de ses pareils; mais à présent que je le connais, qu'il prenne garde!

— Que voulez-vous dire, Sam? Vous êtes fou, je suppose?

— Je sais ce que je sais, je n'ai pas pour rien des yeux dans la tête. J'ai compris pourquoi vous me faites froide mine, entendez-vous?

— Et moi, je ne vous comprends nullement, dit Nellie, qui s'arrêta court; mais vous semblez prendre à tâche de vous rendre désagréable; c'est la dernière fois que je sors avec vous, et dès à présent, je m'en retourne à la maison.

Elle pressa le pas pour s'éloigner de lui, et ce mouvement fit sur Sam l'effet d'une douche glacée. Il la suivit d'un air humble, la suppliant de lui pardonner, d'écouter ce qu'il avait à dire, jurant de ne plus jamais l'offenser. Elle resta inexorable. Écouter les protestations amoureuses de Sam, maintenant, c'eût été au-dessus de ses forces. Toute cette soirée, le pauvre diable fit de vains efforts pour se réconcilier avec elle; sous prétexte de fatigue, elle alla se coucher de bonne heure, et Sam n'eut garde, bien entendu, de souffler mot à sa tante de ce qui s'était passé.

Wilfred Athelstone cependant s'efforçait de contenir son indignation : — Cette fille angélique supporter qu'un pareil butor lui tînt compagnie! Si Sam eût été un simple paysan, il en eût mieux pris son parti, mais un commis-marchand prétentieux!

Le seul plaisir qu'il se fût promis pendant son séjour à la campagne était de voir chaque jour Nellie Dawson. Ce qui pourrait en résulter, il ne voulait pas le prévoir. Un homme plus maître de soi aurait évité le péril, mais, bien qu'il eût un trop bon cœur pour faire sciemment souffrir quelqu'un, Wilfred ne subissait jamais d'autre loi que celle de son inclination. Ce défaut ne l'avait pas conduit pourtant aux habitudes de désordre où se complaisent trop souvent les jeunes gens de son âge. Une Dalila vulgaire n'eût été

capable de prendre sur lui aucune influence. Il n'avait jamais été subjugué qu'en passant. D'ailleurs ses principes au sujet des femmes comme au sujet de la religion étaient flottans; il n'admettait pas la contrainte en amour, ne jugeait pas de la constance comme d'une vertu, et décrétait que les gens ne devaient rester unis qu'autant que persistait l'attrait réciproque. A cette époque, l'idée du mariage en tant que lien devant durer toute la vie le révoltait, bien que l'union intime de deux âmes, sœurs l'une de l'autre, séduisît singulièrement le côté poétique de sa nature. Quant à épouser jamais la petite villageoise dont le charme si doux l'avait d'abord captivé, Wilfred n'admettait pas pareille folie ; son père ne la lui eût point pardonnée ; or quelque indifférent qu'il fût, pour son compte, à toutes les distinctions sociales, Wilfred respectait les préjugés de son père et cela de plus en plus, à mesure que la santé du vieillard paraissait s'affaiblir. Depuis deux ans, lord Athelstone était souvent malade, et son fils, qui l'aimait, ne lui faisait plus d'opposition, se bornant à prendre en pitié silencieuse l'étroitesse des idées paternelles. Dans ces conjonctures, il se sentait d'autant plus irrité peut-être contre ce détestable cousin occupé à braconner sur ses terres qu'il n'avait pas le droit de le lui défendre et qu'il s'en rendait compte. Un instant il faillit se résoudre à lui abandonner Nellie, mais il faut croire que ce projet ne tint pas, car le lendemain, à onze heures, il était assis sur un banc dans la partie de la futaie que la jeune sous-maîtresse devait traverser pour regagner le village. Il savait qu'elle venait d'être introduite chez lady Athelstone.

VII.

L'entrevue entre Nellie et sa protectrice fut courte. Une femme de chambre avait recueilli certains bruits qui commençaient à circuler dans le village au sujet des prétendues fiançailles de Nellie avec le cousin de Warmington.

— Est-ce vrai? demanda en souriant lady Athelstone.

Nellie devint pourpre :

— Non, mylady, certainement non.

— Vraiment? J'espérais un peu... Il est certain que vous êtes bien jeune,.. mais plus tard... une aussi excellente fille ne pourra manquer de trouver un bon mari...

Avec des phrases entrecoupées de ce genre, la protectrice congédia sa protégée, qui eut à peine fait quelques pas sous la futaie qu'elle rencontra Wilfred. Que n'eût-elle pas donné pour disparaître!.. Elle avait peur de lui, peur d'elle-même.

— Comme vous êtes pâle, Nellie! lui dit-il avec bonté; asseyez-vous là un instant. Seriez-vous malade?

— Je n'ai pas été bien portante depuis quelque temps, monsieur.

— C'est le travail de l'école qui vous épuise. En tout cas, vous n'aurez pas à le supporter longtemps. On assure que vous vous mariez.

— Ce n'est pas vrai.

— On en parle pourtant; ce joli garçon qui demeure à l'auberge le laisse supposer.

— Si je pouvais le croire, monsieur, je ne lui adresserais plus la parole de ma vie. Mais non, Sam est incapable d'une pareille lâcheté.

— Vous lui permettez peut-être quelques espérances?

— Moi?.. Ne dites pas cela, je vous en prie, monsieur Wilfred.

— Pourquoi vous promener avec lui, en ce cas?

— Comment aurais-je pu refuser, monsieur, quand il est venu de si loin?..

— Vous demander en mariage, sans doute?

— Et après tout ce que mon oncle a fait pour moi?

Elle fondit en larmes.

— Allons, ne pleurez pas... Je ne voulais pas vous faire pleurer. Seulement vous vous rappelez ce que je vous ai dit la dernière fois que nous nous sommes vus. Hier j'avais envie de casser la tête pommadée de votre cousin. Il paraissait si bien croire que lui seul avait droit de vous tenir compagnie, et je suis un plus vieil ami que lui pourtant, n'est-ce pas?

Elle essuya ses larmes et murmura :

— Oui.

— Et vous m'aimez mieux que lui. Dites que vous m'aimez mieux que lui, Nellie.

Elle n'osait lever les yeux et balbutia :

— Oh! monsieur, c'est si différent! Le respect...

— Que le diable emporte le respect! Je veux que vous me disiez si vous m'aimez mieux que ce drôle.

Que pouvait-elle répondre? Mentir était impossible. Elle fit un signe de tête dont se contenta Wilfred.

— Maintenant jurez que vous ne vous promènerez plus qu'avec moi.

— Non, je ne puis...

— Pourquoi?.. pourquoi pas avec moi aussi bien qu'avec Sam?

— Oh! monsieur, Sam est si violent!.. Attendez au moins qu'il soit parti!

Elle joignait les mains et le regardait avec cette expression enfantine que Wilfred avait toujours trouvée adorable. Se penchant jusqu'à ce que son visage effleurât presque le sien :

— Dites-moi, demanda-t-il, est-ce pour Sam ou pour moi que vous avez peur?

— Pour vous...

Ces deux mots lui échappèrent involontairement. Il la saisit dans ses bras et la serra contre son cœur. La pauvre fille voulut s'échapper, mais la tête lui tourna, elle chancela et se trouva mal.

— Ma chérie, remettez-vous.!. pardonnez moi... Quelle brute je fais!.. Nellie,.. parlez,.. ouvrez les yeux...

Hélas! elle ne pouvait lui répondre. Il se rappela qu'un ruisseau coulait près de là et y courut. Au moment même quelque chose remuait dans le fourré. L'aurait-on épié par hasard? Il regarda autour de lui et ne vit rien... Quand il revint, rapportant de l'eau dans son chapeau, Nellie avait repris possession d'elle-même et s'éloignait aussi vite que ses jambes fléchissantes pouvaient la porter. Son premier mouvement fut de la poursuivre, mais un pas résolu broyait les feuilles mortes derrière lui. Il se retourna et se trouva face à face avec Sam Dawson.

Sam avait le visage tout blanc, les lèvres serrées; il tenait dans sa main un bâton énorme, et l'intensité de la colère transfigurait pour ainsi dire sa personne ordinairement ridicule.

— Puis-je vous demander ce que vous faites ici? Ce parc n'est pas public.

Ce fut Wilfred qui parla le premier et avec une tranquillité qu'il était loin de ressentir.

— Vous savez très bien pourquoi je me trouve chez vous. Je suis le cousin de Nellie Dawson et je compte devenir son mari, répondit Sam entre ses dents.

— Voilà vos raisons pour avoir épié notre entretien? Eh bien! puisque vous avez entendu, vous devez être satisfait.

— Je n'ai pas entendu un mot, mais j'ai vu, c'est bien assez. Si vous croyez que je vais vous laisser rôder autour d'elle, si vous croyez que je me contenterai de vos restes, vous vous trompez, dit Sam avec un juron épouvantable.

— Je ne crois rien de semblable. D'abord Nellie Dawson ne sera jamais votre femme, elle me l'a dit. Quant à moi, je suis prêt à rendre compte de ma conduite à sa mère, mais à elle seule...

Sam le regarda et un infernal sourire passa sur ses traits:

— Si je disais pourtant à tout le village ce que j'ai vu...

— Cela ne m'étonnerait pas de votre part. Il serait digne d'un galant homme, en effet, de perdre la réputation d'une jeune fille en répandant une calomnie.

— Une calomnie?.. C'est trop fort! Comptez-vous l'épouser, oui ou non?.. Et si vous n'en avez pas le projet, croyez-vous que

vous ne lui ferez pas le plus grand mal en la dégoûtant de sa condition, quitte à lui tourner le dos ensuite? Écoutez bien, ajouta-t-il en élevant la voix et en fermant le poing, je ne me laisserai pas démonter par vos grands airs, moi. Je ne suis pas une bête; je vous connais, vous autres... Si vous poussez jusqu'au bout votre mauvaise action, j'aurai votre sang,.. oui, quand on devrait me pendre.

Sur ce, il tourna les talons, laissant Wilfred en proie à un sentiment d'humiliation étrange, comme si vraiment son grossier antagoniste avait eu le dessus en cette rencontre. D'autre part les incidens de la matinée avaient enflammé sa passion. Nellie l'aimait, il n'en pouvait douter, et ses refus pudiques ne donnaient que plus de prix à cet amour. Renoncer au trésor qu'il avait conquis parce que des lois de convention pouvaient venir le contre-carrer, c'eût été, selon lui, une misérable faiblesse; mais que faire? Il fallait d'abord prévenir les délations. Il alla dans l'après-midi chez Mme Dawson.

Nellie ne parut pas; la veuve le reçut avec sa politesse accoutumée, mais il y avait dans ses manières une contrainte visible. Aux questions de Wilfred concernant son neveu elle répondit qu'il était reparti.

— Si brusquement?

— Oui, monsieur, il voulait épouser Nellie, et puis nous nous sommes querellés...

— Je devine à quel sujet. Vous vous êtes querellés à cause de moi.

— En effet, monsieur Wilfred. Il a dit des choses que je ne peux lui pardonner. Je sais que vous êtes un gentleman incapable de faire le moindre tort aux pauvres filles ; je sais que mon neveu n'a parlé que par malice, mais cependant, il faut que je vous en prie, ne cherchez plus à rencontrer Nellie dans les bois; les mauvaises langues sont promptes, et nous autres, pauvres gens, nous n'avons pas le moyen de nous moquer de leurs propos, comme font les riches.

— Mais vous me permettrez de venir ici, madame Dawson? dit humblement Wilfred.

— Sans doute, lui répondit la digne femme, embarrassée, et si vous entrez chez nous de temps en temps comme vous faisiez quand vous étiez tout jeune, le monde ne trouvera rien à redire; mais il ne faudra pas que cela soit trop souvent.

Wilfred soupira en caressant la chatte qui venait de sauter sur son genou.

— Les convenances sont absurdes, répliqua-t-il avec humeur. Tout ce que je voulais, c'était élever l'esprit et l'instruction de Nellie, lui faire du bien; et parce que le monde est méchant, vous me forcez d'y renoncer.

— L'enfant n'a que trop d'éducation, monsieur, ne vous tourmentez pas de cela. Si j'étais seulement aussi contente de sa santé! si elle pouvait ne pas maigrir et manger mieux et dormir la nuit!

— Elle est vraiment malade? s'écria Wilfred avec angoisse.

Se pouvait-il qu'il fût cause de cette maladie? fallait-il croire que la lutte contre un amour impossible fît souffrir Nellie jusqu'à mettre sa vie en danger peut-être?

— Elle a vu le médecin? demanda-t-il, oubliant tout ce qui n'était pas ce péril.

— Monsieur, je ne peux l'y décider. Elle prétend qu'elle n'a rien.

— Mais il faut qu'elle le voie. Je vais dire à ma mère de le lui envoyer. Elle ne tousse pas? ce n'est rien de grave? Suppliez-la de se soigner, madame Dawson! Dites-le-lui de ma part...

Et il courut avertir sa mère que Nellie était très malade, ce qui valut aussitôt au médecin du village un billet de la châtelaine lui demandant de voir sans retard la petite Dawson et de rendre compte de son état à lady Athelstone. Mais avant que le docteur eût pu faire sa tournée le lendemain matin, il fut appelé au château en toute hâte. Lord Athelstone avait été frappé d'une attaque.

VIII.

La poste arrivait entre sept et huit heures du matin, et c'était l'habitude de lord Athelstone d'ouvrir lui-même la boîte. On la lui portait donc dans sa chambre, il y prenait ses propres lettres et donnait le reste pour être distribué aux différens hôtes de sa maison. Ce matin-là il en reçut quatre, une de son notaire au sujet de l'acquisition d'une ferme, deux autres qui avaient trait aux prochaines élections, et la dernière enfin décorée de majuscules et de paraphes qui lui fit croire à quelque mémoire de fournisseur.

Avant de décacheter celle-ci, lord Athelstone médita longtemps, d'un air soucieux, les deux lettres d'amis qui lui affirmaient que, si l'honorable Wilfred Athelstone voulait se présenter à la chambre des communes, appuyé sur des principes conservateurs, son élection était presque assurée. Les opinions bien connues du père serviraient de garantie pour la ligne de conduite du fils. Fût-il même libéral modéré, ses chances seraient encore grandes, mais le bruit avait couru qu'il professait des doctrines radicales; les deux correspondans étaient unanimes à déclarer qu'en ce cas ils renonceraient à le soutenir, et lord Athelstone sentait qu'à leur place il eût agi de même. Combien il eût été utile cependant qu'un apprentissage parlementaire précédât le temps où Wilfred serait appelé à la chambre des lords!.. un temps bien proche peut-être... Lord Athelstone avait

reçu dans le courant de l'année deux avertissemens dont il tenait compte. La mort n'effrayait guère ce solide vieillard ; tout son souci était que son fils ne fût pas mûr pour les responsabilités prêtes à peser sur lui.

Lord Athelstone poussa un soupir d'inquiétude et de regret ; il avait lu ses premières lettres tout en vaquant à sa toilette, puis avait fini par s'asseoir, car il se sentait un peu étourdi. Renversé à demi-vêtu dans son fauteuil, il vit tout à coup qu'il avait oublié de décacheter ce qui lui semblait être une note de marchand. Sans se presser, il ouvrit l'enveloppe. En dépit de ses fleurons, l'écriture était très lisible et pourtant lord Athelstone resta plusieurs minutes sans réussir à comprendre :

« Mylord,

« J'ai été témoin aujourd'hui dans vos bois d'une scène qui me décide à vous écrire. Il faut que vous soyez instruit de l'infâme conduite de votre fils à l'égard de la sous-maîtresse de votre école paroissiale, Mlle Nellie Dawson. Il fait ce qu'il peut pour la séduire, et il y réussira si vous ne l'en empêchez pas. Vous pouvez les séparer, sinon vous vous en repentirez, vous et les vôtres. Et il ne s'agit pas du scandale seulement, mylord, j'ai fait un serment ; si cette fille, qui est ma cousine, est déshonorée, je tuerai votre fils comme un chien. Et je vous avertis en me disant l'obéissant serviteur de votre seigneurie.

« SAMUEL DAWSON. »

On ne sut jamais ce qui se passa chez lord Athelstone. Son valet de chambre entendit du bruit, accourut aussitôt, et le trouva gisant au milieu de la chambre. Personne ne put découvrir de cause à cette attaque. Les lettres avaient été jetées pêle-mêle dans un tiroir, et ce ne fut que bien longtemps après que les menaces de Sam tombèrent sous les yeux de Wilfred.

D'abord le docteur ne parut pas très effrayé ; c'était un léger accident apoplectique semblable à celui qu'avait eu déjà sa seigneurie. Néanmoins un médecin de Londres fut appelé par dépêche et, moyennant quatre-vingts guinées, prescrivit un repos complet physique et moral. Pour le moment, il n'était pas difficile de suivre l'ordonnance, lord Athelstone demeurant dans une sorte de léthargie. Sa femme et son fils ne le quittaient pas. Vers le quatrième jour, un mieux notable se produisit, et Wilfred en reconduisant le docteur, qui lui donnait beaucoup d'espoir, songea tout à coup à lui demander s'il avait vu Nellie Dawson.

— Oui, elle s'est trop fatiguée dans la période de la croissance; il lui faudrait une bonne nourriture, des distractions...

Wilfred répéta les paroles du docteur à sa mère : — Vous devriez l'inviter à venir se rétablir ici, ajouta-t-il; elle s'en trouverait bien pour son compte et se rendrait utile de mille façons.

La femme de charge, fonctionnaire important, appuya la proposition de son jeune maître, le hasard permettant qu'elle eût une grande prédilection pour Nellie; aussi lady Athelstone, à qui le docteur avait enjoint de prendre l'air, donna-t-elle pour but à sa courte promenade de l'après-midi le *cottage* de Mme Dawson. La mère fut extrêmement touchée de l'invitation de mylady, qui imposait silence aux propos et d'abord assurait à sa fille souffrante un meilleur régime que celui qu'elle pouvait lui donner. Nellie seule résista quelque peu, par timidité, pensa Mme Dawson; celle-ci, habituée à marcher droit dans la vie, était si loin de supposer que son enfant pût éprouver autre chose que de la reconnaissance et du respect pour un homme placé si haut au-dessus d'elle, et que la passion fût susceptible de se mêler à ces sentimens permis! Non-seulement elle eût blâmé avec sévérité un pareil égarement, mais elle eût refusé d'y croire. Nellie le savait bien; le courage lui manqua pour se confesser. Il ne faut pas la juger sans merci; elle n'avait que seize ans. Ce soir-là, elle prit le chemin du château, elle et sa petite malle.

IX.

Lord Athelstone allait de mieux en mieux; il ne pouvait se lever cependant, et sa femme passait auprès de lui une bonne partie de la journée. Wilfred lui tenait aussi compagnie très assidûment; mais à mesure que le danger semblait s'écarter, il avait plus de loisirs et il les employait à travailler dans le boudoir de sa mère, contigu à la chambre du malade. Nellie lui servait de secrétaire. Lady Athelstone n'y voyait aucun inconvénient : cette jeune fille avait une belle écriture; le volume que préparait Wilfred avancerait beaucoup plus vite ainsi.

Toutes les fois que cette mère aveugle traversait la pièce où se tenaient les deux jeunes gens, elle trouvait la copiste assise, pâle et modeste, devant la table à écrire, et Wilfred de l'autre côté, rassemblant les feuilles éparses. Apparemment chacun d'eux était absorbé dans sa besogne.

Lord Athelstone ne se doutait guère que le danger existât si près de lui; il fallut pour qu'il l'apprît que sa femme proposât un matin de charger Nellie du soin de lui lire les journaux.

— Qui? de qui parlez-vous? s'écria le malade.

— Je parle de la petite Dawson que j'ai fait venir ici pour changer d'air; sa santé l'exigeait, pauvre enfant! elle lit très bien et, si vous voulez...

Lord Athelstone s'était mis sur son séant par un soudain effort et, le visage empourpré, chaque veine de son front gonflée comme une corde, regardait fixement sa femme, qui ne comprenait rien à une telle agitation.

— Depuis combien de temps est-elle sous notre toit?

— Depuis huit jours.

— Et c'est vous qui avez eu cette belle idée?.. Ou bien est-ce Wilfred qui l'a suggérée?

— Mon Dieu! c'est Wilfred assurément, parce que le docteur...

— Assez!.. voilà tout ce que j'ai besoin de savoir... C'était donc vrai!.. Et vous avez été un instrument docile entre les mains de ce malheureux garçon! Il faut qu'il parte... Il partira ce soir...

— Partir... Où irait-il?.. Que voulez-vous vous dire? Certes, vous ne supposez pas?..

— Je ne suppose pas,.. je sais... Il ne restera pas un jour de plus,.. et la fille.., renvoyez la fille tout de suite, entendez-vous, tout de suite... Mon fils est sorti... Je veux qu'elle ait quitté la maison avant qu'il rentre.

La foudre en tombant n'aurait pas épouvanté davantage lady Athelstone; elle se demandait si son mari avait perdu la raison. Cependant, pour le calmer, elle obéit aussitôt et alla transmettre ses ordres à Nellie :

— Mylord est dans un état étrange, lui dit-elle doucement en guise d'excuse. Je crois que la présence d'une personne étrangère suffit à l'irriter. C'est un regret pour moi de ne pas vous garder plus longtemps; mais nous n'y pouvons rien.

Nellie ne quitta pas le château sans angoisse; elle y avait passé des jours si heureux! Rien dans sa vie n'avait jamais ressemblé à cela, et jamais non plus elle ne retrouverait rien de pareil. Enfin ce serait un souvenir que personne ne pourrait lui enlever. Nellie avait le cœur très pur; aucun rêve de vanité ni d'ambition ne se mêlait à son amour.

Lady Athelstone cependant était retournée auprès du malade. Si excité tout à l'heure, il était tombé dans une prostration complète; effrayée, elle envoya chercher le docteur, mais celui-ci n'arriva qu'assez longtemps après, avec Wilfred.

Au contact de la main de son fils, le vieillard, insensible à tout en apparence, n'ouvrit pas les yeux d'abord; cependant peu à peu il s'éveilla, et son regard reprit une lueur d'intelligence.

— Que tout le monde sorte, Wilfred excepté, dit-il du ton impérieux d'autrefois. — Seulement la voix était très faible.

Quand ils furent seuls, le malade se tourna lentement vers son fils, qui toujours lui tenait la main :

— Écoutez, lui dit-il, ceci est grave. Nos opinions ont toujours différé, j'en ai eu du chagrin, mais rien dans votre conduite du moins ne m'avait jamais sérieusement affligé jusqu'à ce jour. Si ce que j'ai appris était vrai pourtant, — Dieu veuille que ce soit faux! — je dirais que vous agissez comme un misérable. Que se passe-t-il entre vous et cette Dawson?

Wilfred tressaillit, et le sang lui monta au visage :

— Mon père, j'espère qu'aucun bruit mensonger n'est parvenu jusqu'à vous?

Sans lui répondre, lord Athelstone poursuivit :

— Toute tentative de séduction envers une fille du peuple est, de la part des hommes de notre classe, la plus abominable action qui se puisse commettre. Un garçon de votre âge, parbleu! ne saurait vivre comme un saint. Mais cela!.. dans notre propre village,.. une jeune fille que vous avez connue enfant,.. c'est une honte. L'indignation que j'ai éprouvée en l'apprenant a été la cause immédiate de cette attaque.

— Grand Dieu! mon père... croyez-moi... par pitié... j'aimerais mieux me couper la main droite que de faire le moindre tort à Nellie. Il n'y a pas de fille plus irréprochable sur nos terres.

— Tant mieux! mais la chaleur avec laquelle vous la défendez prouve l'intérêt particulier qu'elle vous inspire. Elle a demeuré ici, dans notre maison, sur votre prière. Quelle folie! Que signifie tout cela? Supposez-vous qu'on puisse s'amuser impunément à ce jeu? C'est, je vous le dis, manier un charbon ardent. Vous la perdrez de réputation, et puis, avec vos idées à l'envers, je ne m'étonnerais pas que vous ne vous crussiez obligé de l'épouser. Eh bien! si vous l'épousiez, rappelez-vous mes paroles, elle serait la plus malheureuse des femmes. Notre monde la mépriserait, eût-elle toutes les vertus imaginables, et sa vie deviendrait une suite d'humiliations.

Il parlait avec feu, et la crainte de l'agiter davantage empêcha Wilfred de répondre autrement que par des protestations d'obéissance.

— Je vous affirme que je n'ai aucun dessein semblable. J'ai pu être imprudent, mais jamais les mauvaises langues n'auront lieu désormais de s'évertuer contre Nellie. Je me rappellerai vos conseils.

— Ainsi vous promettez de ne jamais l'épouser?

Wilfred garda le silence.

— J'ai horreur, répondit-il enfin, des engagemens de cette nature. Aucun homme n'a le droit de se lier ainsi pour l'avenir; mais je vous donne ma parole de ne pas rechercher cette jeune fille... Est-ce assez? me croyez-vous?

— Oui, répondit lord Athelstone après une pause; et, puisqu'il en est ainsi, nous n'avons qu'une chose à faire. Ma vie peut se prolonger quelques jours encore, quelques semaines, qui sait? Eh bien! je ne veux pas que vous restiez ici sur le chemin de la tentation que vous m'avez promis d'éviter. Nous allons nous dire adieu tout de suite, et vous partirez ce soir.

— Vous quitter, mon père?.. vous quitter maintenant?..

— Un peu plus tôt, un peu plus tard, qu'importe? Je ne peux durer longtemps et ne serai tranquille que si je ne vous sens plus là.

Le fils se mit à genoux et pressa la main du mourant contre ses lèvres. Il étranglait en répétant :

— Laissez-moi, mon père, vous assister jusqu'à la fin.

— Non, vous reviendrez pour l'enterrement, et puis je désire qu'Athelstone soit fermé, que vous emmeniez votre mère très loin, à l'étranger. Au printemps, vous rentrerez en Angleterre et prendrez ma place; j'espère que vous changerez de politique. J'espère aussi que vous vous marierez de bonne heure et que vous choisirez une fille de votre rang. C'est tout ce que j'avais à dire. Maintenant, que Dieu vous bénisse!

Comme la plupart des Anglais, lord Athelstone s'était fait toute sa vie un point d'honneur de contenir ses émotions; l'habitude était prise, il y resta fidèle au bord de la tombe.

Wilfred baisa le front de son père, et leurs yeux se rencontrèrent dans un long regard. Puis le mourant fit un signe de tête qui congédiait Wilfred, et ce dernier se précipita hors de la chambre en sanglotant.

Le soir même, au grand étonnement de tout le pays, Wilfred partit pour Oxford.

Un notaire, mandé ensuite, ajouta au testament quelque codicille dont nous aurons l'occasion de parler; les dernières paroles que prononça distinctement le vieux lord furent adressées à sa femme.

— Emballez-les pour l'Australie, — la mère et la fille, — si vous pouvez.

Trois jours après, Thomas, neuvième baron d'Athelstone, sortit de ce monde dans sa soixante-dixième année.

X.

L'entrée en possession de quatorze mille livres sterling de rente fut loin d'adoucir la douleur filiale de Wilfred ; il ne faisait aucun cas de l'argent, il avait peur des responsabilités ; rien ne vint donc le consoler d'avoir été pour son père un sujet de cruel souci et d'avoir peut-être précipité sa fin par une imprudence dont il se repentait.

Lady Athelstone, à qui feu son mari avait prescrit une ligne de conduite qu'elle était résolue à suivre, bien que, faute de discernement, il dût lui arriver quelquefois de l'embrouiller un peu, fit appeler Mme Dawson le lendemain des funérailles :

— Je n'ai pas voulu, lui dit-elle, qu'un homme d'affaires vous instruisît des dernières intentions de mon cher lord à votre égard. Il vous a laissé un legs par testament...

— Un legs ! est-il possible, mylady ?

— Attendez, il vous l'a laissé sous de certaines conditions : cinq cents livres sterling pourvu que vous consentiez à émigrer, si vous en avez le désir.

— Le désir d'émigrer ? répéta Mme Dawson abasourdie. Non, je n'y ai jamais songé. Certainement c'est une grande générosité de la part de sa seigneurie, mais...

De nouveau, lady Athelstone l'interrompit.

— Ne répondez pas trop vite. Mylord s'intéressait beaucoup à Nellie, et il y a une autre somme de cinq cents livres pour elle, pourvu qu'elle se marie d'une façon que je puisse approuver.

Mme Dawson se croyait le jouet d'un rêve :

— Mon Dieu ! c'est à peine si je peux me figurer que mylord ait jamais seulement fait attention à Nellie... Que de bontés ! j'en suis toute saisie. Mais pour ce qui est de l'émigration, je n'ai pas besoin de réfléchir. A mon âge, c'est impossible. J'espère que mylady ne m'en voudra pas.

— Oh ! certainement non, répondit lady Athelstone avec un peu d'impatience, mylord agissait dans votre intérêt ; il supposait que Nellie, instruite et jolie comme elle l'est, se marierait mieux à l'étranger qu'ici, et je dois vous dire qu'au cas où vous refuseriez d'émigrer, il m'a recommandé de la placer comme gouvernante dans quelque famille honorable. Vous consentiriez à vous séparer d'elle, je suppose ?

— Franchement, mylady, j'espérais la garder encore un peu. Mais si c'est pour son bien, je n'ai rien à dire. Seulement, elle n'est pas très forte...

— Vous avez raison ; l'école ne lui vaut rien ; il lui faudrait une meilleure nourriture, moins de travail. Voilà pourquoi je compte la placer à ma guise.

— Tout ce que vous voudrez, mylady, excepté l'émigration.

Lady Athelstone regardait fixement devant elle, en se demandant si elle avait insisté autant que l'eût exigé le défunt :

— Je vais partir pour l'étranger avec mon fils, dit-elle ; nous serons absens tout l'hiver. J'ai recommandé Nellie de plusieurs côtés. On se renseignera sur elle auprès de moi et de la maîtresse d'école. Je ne vous retiens plus, madame Dawson ; si un jour vous changiez d'avis quant à cette proposition d'émigrer, je serais heureuse de faire pour vous ce que souhaitait mylord.

— Je ne trouve pas de paroles, mylady, pour vous remercier, dit Mme Dawson d'une voix tremblante, et j'espère que vous m'excuserez si je prends la liberté de vous dire que je partage bien votre peine ; j'ai connu la même, moi aussi. Que Dieu vous aide, mylady, dans cette perte ! C'en est une pour nous tous, car jamais on n'a eu de seigneur pareil dans le pays,.. quoique je ne doute pas que M. Wilfred, je veux dire, mylord, ne marche sur les traces de son père et ne soit une consolation pour vous, mylady, en faisant honneur à son nom.

Ce qui part du cœur va au cœur. Lady Athelstone n'avait pas versé beaucoup de larmes, depuis cette mort à laquelle l'avait préparée une longue maladie et qui avait été suivie pour elle de tant de préoccupations graves, mais les paroles de la pauvre veuve dans leur simplicité touchèrent une corde sensible au fond de l'âme de cette autre veuve noble et riche. Elle tendit affectueusement la main à l'humble femme qui savait la comprendre :

— Merci, je me rappellerai votre sympathie avec reconnaissance et je protégerai toujours Nellie ; comptez sur moi.

Avec quelle vivacité ces paroles, peu importantes au moment où elles étaient prononcées, lui revinrent-elles à l'esprit par la suite !

Le lendemain, qui était un dimanche, Wilfred assista au service par une dernière condescendance à la volonté paternelle. Il était seul dans le banc seigneurial et s'y tint gravement, pénétré d'une unique pensée, le souvenir de son père, le besoin de le revoir. Vers la fin de l'après-midi, il fit une visite au cimetière ; l'épaisseur des ifs et des cyprès dans ce champ du repos l'empêcha, jusqu'à ce qu'il eût atteint la balustrade qui fermait le tombeau de famille, d'apercevoir une femme occupée à semer des roses, les dernières de l'automne, sur la pierre funéraire nouvellement scellée. Au bruit du pas de Wilfred, cette femme se retourna ; un rayon de soleil égaré dans les lourdes branches d'un vert sombre mit une

auréole à ses cheveux fins et légers, donnant au jeune visage qu'ils encadraient l'expression d'une figure de sainte. C'était Nellie. Wilfred s'arrêta soudain, puis il ébaucha un mouvement de retraite, et elle s'en aperçut... Très émue, hésitante, elle faisait un pas vers lui, quand soudain avec un regard étrange, qui l'arrêta, pétrifiée, le jeune homme s'éloigna précipitamment.

Nellie appuyée à la balustrade sanglotait. Qu'avait-il contre elle? Que pouvait-il lui reprocher? Jamais il ne l'avait traitée ainsi. Était-ce parce qu'elle était venue au cimetière? Elle avait cru pourtant qu'il serait bien aise de trouver des fleurs sur la tombe de son père.

— Il s'en va, répétait la pauvre enfant, il s'en va irrité contre moi, et je ne le reverrai plus!

XI.

Dans le courant de l'hiver, la jeune lady Frances, fille d'une ancienne amie de lady Athelstone, qui était descendue à Florence dans le même hôtel que cette dernière, écrivait à miss Sylvia Brabazon des lettres très significatives dont voici quelques fragmens :

« Je voudrais, chère, pouvoir vous peindre lord Athelstone. Il me fait l'effet d'un héros admirablement ébauché en marbre par un sculpteur habile qui aurait manqué de matériaux pour achever son œuvre. D'abord il est trop petit (étant moi-même une naine, j'aime les géans, cela va sans dire), mais il a une belle tête et une physionomie parlante, dont l'expression, à moins qu'on ne l'ennuie, est singulièrement agréable; sa voix, ses manières sont séduisantes, et surtout il diffère de tous les autres jeunes gens. Je crois qu'il se plaît avec nous; bien que nous ne nous connaissions que depuis huit jours, nous sommes amis intimes déjà. Naturellement le grand deuil de lady Athelstone l'empêche de se montrer nulle part, de sorte que son fils, jusqu'à notre arrivée, ne voyait personne; quoiqu'il parle beaucoup et fort bien des délices de la solitude, il ne refuse jamais de se joindre à nos promenades, et certainement il paraît plus gai que lorsque je l'ai rencontré une première fois en cherchant qui pouvait bien être ce sombre personnage semblable à Manfred. Sa conversation me ravit et quelquefois me déconcerte, mais je pardonne tout à l'originalité... C'est un poète, ma chère, un poète de l'école moderne la plus avancée, j'imagine, car on ne me laisse rien lire de lui. Pourtant ce qu'il écrit, à en juger par ce qu'il dit, ne saurait manquer de mérite... Mais je m'arrête,.. autrement je ne sais ce que vous penseriez de votre absurde et fidèle

« FRANCES. »

Quinze jours après une autre lettre fut adressée à Naples, où demeurait miss Brabazon :

« Lord Athelstone m'a récité hier quelques-uns de ses vers. Rien de plus musical, de plus exquis... mais je ne comprends pas tout... Il me semble qu'il a dû être très malheureux... Est-il possible à son âge d'avoir déjà souffert par l'amour?.. Et comment une femme a-t-elle pu résister à son affection?.. — En ce moment, il est assis au coin de notre feu, lisant le journal. La lumière de la lampe tombe sur sa tête. Je veux l'esquisser pour vous : front superbe, que laisse entièrement découvert la lourde masse de ses cheveux noirs, rejetée en arrière sans souci de la mode; des yeux d'un gris clair ombragés par de longues paupières et au-dessus desquels les sourcils se rejoignent en une ligne droite quand l'émotion ou un sentiment vif ne les rend pas mobiles en allumant le feu intense de la prunelle; une moustache trop légère encore pour voiler le seul défaut de ce visage : une bouche trop grande et sensuelle. Sauf cette moustache enfantine, le visage est imberbe et la forme de la mâchoire se dessine énergique jusqu'à l'obstination; une cravate lâche *à la Byron* fait valoir un cou pareil à celui d'Antinoüs. Par parenthèse, lord Athelstone est très épris de Byron, qu'il est de mode depuis quelques années de diminuer, prétend-il; si maman voulait l'entendre, je lirais *Don Juan*, mais maman tient ferme. Il y a eu entre eux une curieuse discussion, lord Athelstone affirmant qu'il considérait comme une injure à toute fille honnêtement douée de supposer qu'elle pût être pervertie par la lecture de *Don Juan*, dont les beautés sans nombre l'enchanteraient, tandis que les souillures ne lui inspireraient que du dégoût; ma mère répondant que les jeunes esprits féminins ne gagnent rien à tout connaître, le mal comme le bien, que leur jugement ne s'en forme pas plus vite et que la fleur de l'âme, en revanche, s'envole pour ne jamais revenir, malheur sans compensation possible, ajoutait-elle.

« Lord Athelstone n'a pas cédé, bien entendu : il ne cède jamais; mais, malgré tout son esprit, je crois que maman devait avoir raison. »

Trois semaines après :

« Mon cher cœur, je suis alternativement au septième ciel et désespérée. Vos avertissemens sont arrivés trop tard, et puis à quoi servent les conseils en pareil cas? Tous les conseils du monde, si je les avais reçus avant de le rencontrer, n'auraient pu me sauver. A-t-il vraiment du goût pour moi?.. Les six dernières semaines ont passé comme un rêve. Vais-je me réveiller en sursaut et découvrir que ce n'était qu'un rêve en effet? Hélas! je commence à trembler. Toutes ses soirées jusqu'à vendredi dernier, il nous les a consa-

crées, s'emparant de moi sans cesse, tirant au dehors, comme il dit, tout ce que je pense, tout ce qui paraît lui plaire en ma pauvre petite personne. Et puis, le lendemain, il s'est excusé pour ne pas nous accompagner dans une promenade convenue, et quand je lui ai demandé où il allait, il m'a répondu : « Rendre visite à des Italiens avec lesquels j'ai fait connaissance à la Pergola. » Maman prétend que je n'aurais pas dû le questionner ; je ne vois pas pourtant quel mal j'ai fait, intimes comme nous l'étions. Hier il nous a apporté une grande corbeille de camélias, mais sans rester plus de dix minutes. Plus tard, aux Cascine, nous l'avons vu appuyé à la portière d'une de ces voitures qui s'arrêtent là chaque jour vers la même heure, à la mode florentine, — une mode idiote ! Rester en place à grelotter pour écouter les complimens de la jeunesse dorée... quelle existence ! Mais les dames du cru trouvent cela délicieux. Est-il possible qu'un homme de son mérite s'égare dans cette mêlée vulgaire? Et la femme qui l'accaparait était vieille, une noiraude sans beauté !.. J'en suis bien aise... »

A dix jours de là, lady Frances terminait ainsi ses confidences à son amie Sylvia :

« Tout est fini... tout a changé pour moi, je n'ai plus d'illusion. Nous nous rencontrons encore tantôt chez sa mère, tantôt dehors, et il nous a fait deux visites... pas davantage. Qu'en dites-vous ? Il s'efforce d'être le même, c'est en vain... maman elle-même s'aperçoit d'une différence. Pauvre maman, elle ne se doute guère de ce que je souffre, car j'ai de l'empire sur moi-même, je ris toutes les fois qu'il est question des caprices du poète... mais chaque mot entre comme un poignard dans mon pauvre cœur... Et maintenant, me demanderez-vous la cause de ce changement ?.. C'est l'influence d'une certaine Mme Uberti, qui n'est point jeune et qui a la plus déplorable réputation. N'est-ce pas affreux de penser qu'avec son grand esprit, ses aspirations si élevées, il se laisse prendre à de pareils pièges? Quelquefois je refuse d'y croire, mais il est trop certain qu'il est toujours dans sa loge à l'Opéra et qu'après la représentation il s'en va fumer chez elle. Maman est indignée ; elle le laisse voir ; j'ai beau lui dire que ce ne sont pas nos affaires, sa froideur finira par le dégoûter tout à fait de revenir. Quant à lady Athelstone, qui est très aimable sans doute, mais que l'on pourrait appeler une dinde bourrée de sages opinions, elle ne cesse de se réjouir que son cher Wilfred recommence à sortir un peu, le cinquième mois du deuil étant expiré : « La société étrangère, dit-elle, est si avantageuse pour un jeune homme ! »

Maman ne se soucie pas de prolonger notre séjour à Florence ; peut-être a-t-elle raison. Partout je serai malheureuse, mais du

moins, les humiliations et le dépit que j'éprouve ici quotidiennement me seront épargnés. C'est fini, aucun homme ne me plaira plus. J'ai eu la sottise de mettre tous mes œufs dans le même panier, sans réfléchir qu'il y avait bien des chances pour que l'ingrat qui m'avait charmée s'efforçât naturellement de paraître charmant à toutes les femmes desquelles les hasards de la vie le rapprocheraient. Notre lot, à nous autres, pauvres filles, est bien dur, chère Sylvia. »

XII.

La personne qu'avait jugée si sévèrement lady Frances, en la qualifiant de *noiraude* sans jeunesse ni beauté, avait cependant de grands succès auprès de l'élément masculin. Très peu d'hommes eussent critiqué son visage après une demi-heure de conversation, et il fallait moins de temps encore pour s'apercevoir qu'elle était admirablement faite; mais c'était surtout le naturel, la bonhomie tout italienne, la façon qu'elle avait de mettre chacun à son aise qui rendaient Mme Uberti irrésistible. Son salon était fort à la mode, bien qu'on ne se gênât pas derrière elle pour en médire.

L'objectif de Mme Uberti était simple : rendre tout le monde heureux y compris son mari, qui, n'ayant pas plus de principes qu'elle-même, ne l'importunait par aucune velléité de jalousie malséante. Les adorateurs se succédaient donc sans secousse dans la loge de l'aimable femme ou dans certaine bergère bleu de ciel au coin de son feu, l'un chassant l'autre, pour voir à son tour, le temps venu, son étoile s'éteindre, quelquefois brusquement, quelquefois peu à peu. Ce genre de femme était entre toutes celui qui avait le plus de chance de subjuguer Wilfred Athelstone à cette époque de sa vie. Elle l'attaquait du côté faible: sa nature italienne, avec les flatteries sincères et les enthousiasmes aussi ardens que fugitifs qui la caractérisaient, avait pour lui l'attrait de l'inconnu, de même que le sans-gêne, l'agréable facilité de mœurs qui régnait à la casa Uberti. Tout cela le reposait de l'esprit très cultivé, agressif parfois et prompt à la riposte qui lui avait plu chez lady Frances, mais en le fatiguant aussi, en le tenant sans cesse sur une sorte de qui-vive intellectuel. Il s'enfonça donc deux mois de suite dans les profondeurs de la moelleuse bergère de satin bleu, en suivant d'un œil extatique la fumée de sa cigarette, en égrenant au hasard des strophes très libres qui détaillaient les grâces de Mme Uberti, depuis les pulsations capricieuses de son cœur jusqu'à l'ensorcelant parfum de ses cheveux, et en se rappelant avec complaisance Byron aux pieds d'une autre Florentine.

Nous sommes forcés de croire cependant que les chaînes dont l'avait chargé cette Armide sur le retour n'étaient pas bien fortes, car il n'opposa que peu d'objections au désir de sa mère quand elle lui proposa de rentrer en Angleterre. Ce désir semblait inexplicable vu la saison, — à peine avait-on atteint les derniers jours de février, — mais il avait suffi pour le faire naître de la flèche de Parthe lancée par lady Bannockburn, la mère de lady Frances, en quittant Florence : « Si vous avez souci des intérêts véritables de votre fils, avait dit à lady Athelstone cette mère frustrée dans ses secrètes espérances, emmenez-le loin d'ici au plus tôt. Il respire un air corrompu; pour n'être pas ce qu'on appelle la mauvaise compagnie, la société qu'il fréquente n'en est que plus dangereuse; à moins que vous ne l'arrachiez à ce péril, croyez-en mon amitié, il est perdu ! »

Lady Athelstone avait grande confiance dans le jugement de lady Bannockburn; son parti fut pris en un clin d'œil; elle se mit à redouter les vents printaniers de Florence, et Wilfred dut céder à ce qui lui semblait une fantaisie singulière. Comme il allait prendre congé de sa belle amie avec quelque regret, il se heurta en suivant, tout pensif, le Lung'Arno, contre un grand jeune homme, lourdement bâti, qu'à sa veste de chasse et son chapeau rond il était facile de reconnaître pour un Anglais. Wilfred ne leva pas la tête; il répétait à part lui la scène qui allait se jouer à la casa Uberti. Tout à coup une main se posa sur son épaule :

— Tiens! Athelstone!

— Bah! mon vieux Saint-John!.. D'où tombez-vous, après si longtemps?

— Je tombe d'Angleterre; je suis arrivé hier soir et déjà je pense à filer sur la Corse. Venez-vous?

— Je ne demanderais pas mieux, mais ma mère...

Les deux amis ne s'étaient pas rencontrés depuis plusieurs années. Un peu plus âgé que Wilfred, Hubert Saint-John avait formé avec lui, dès le temps de leur intimité à Eton, un frappant contraste : sa figure franchement laide était néanmoins intéressante; elle appartenait à un homme d'action plutôt qu'à un penseur; le regard était clair et direct, l'expression habituelle de la physionomie un peu triste, à moins qu'une expression de tendresse ne vînt l'embellir. Déjà la vie lui avait été rude, son caractère s'était formé au milieu de difficultés de toute sorte; aussi paraissait-il beaucoup moins jeune qu'il ne l'était réellement.

— Est-il vrai que vous vous mariez? dit Saint-John. On en a parlé à Londres.

— C'est la première nouvelle... Et à qui me mariait-on?

Saint-John lui nomma lady Frances; il en parut contrarié.

— Quelle sottise! nous étions de bons camarades, voilà tout... D'ailleurs, je n'abdiquerai pas de sitôt ma liberté. Subir un entraînement passager,.. à la bonne heure!.. mais quant à me marier, je n'y ai jamais songé.

Tandis qu'il parlait, il crut voir soudain devant lui le visage de Nellie, un petit visage fin et doux, dont les yeux pleins de reproches tristes arrêtèrent sur ses lèvres ce qui eût été un mensonge.

— Et vous? dit-il en se remettant très vite. Vous venez de passer trois ans aux Indes. Racontez-moi ce que vous y avez fait.

Un nuage glissa sur le front de Saint-John :

— J'y ai perdu mon père. Il était magistrat là-bas, vous savez.., et après, j'ai renoncé à mon emploi, je suis revenu en Europe.

— Pourquoi?

— Oh! pour plusieurs raisons qui me rendaient pénible le séjour de Calcutta. D'ailleurs, mon père m'a laissé une fortune sur laquelle je ne comptais pas... Non que je prétende avoir le droit de vivre en paresseux, mais malheureusement je suis trop vieux pour choisir une nouvelle profession..

— Laissez-vous aller à vos goûts d'artiste... Vous avez beaucoup de talent.

— Pour un amateur, peut-être...

— Quelle folie! la moitié des peintres qui exposent chaque année vous sont inférieurs.

— Je ne me soucie pas d'ajouter à la masse des médiocrités... Jusqu'ici je ne fais rien que regarder, apprendre et digérer ce que je rencontre de beau. Si un jour vous voyez fleurir en moi le critique d'art, n'en soyez pas trop étonné.

— Bon! cela vous permettra de combattre les préjugés. Vous apprendrez aux gens à secouer le joug des vieilles routines. La critique comprise ainsi possède ma sympathie.

— Vous êtes toujours, à ce que je vois, le même briseur d'idoles, dit Saint-John en souriant.

— Mes opinions n'ont fait que se fortifier au lieu de s'affaiblir.

— De sorte que nous verrons à la chambre un lord radical! Cela sera une variété de l'espèce.

Wilfred se mit à rire :

— Venez donc dîner avec moi à sept heures. Nous causerons.

Comme c'est singulier qu'un garçon de cette nature se soit attaché à moi! pensait-il, tout en continuant de marcher. Je me rappelle le premier jour, quand il a assommé ce taureau, Norton, qui voulait me battre... Notre intimité date de là. Je le trouvais si chevaleresque dans sa perpétuelle défense des opprimés!.. J'ai fait un poème là-dessus. Il l'a déchiré en m'appelant imbécile.

Mes vers ne l'ont jamais enthousiasmé,.. loin de là! Changera-t-il d'avis? Et son avis vaut-il quelque chose?.. Il remportait tous les prix à Eton, mais c'était la force de sa volonté, j'imagine, plutôt que des facultés exceptionnelles qui le faisait réussir. Toujours sérieux! voilà ce qui lui donne cette mine refrognée... Mais des passions fortes couvent là-dessous... C'est un homme... De tous ceux que j'ai connus aucun ne m'inspire autant de confiance.

La première marque de confiance que Wilfred donna à son ami, en le retrouvant, le soir, fut de lui communiquer quelques-uns de ses manuscrits.

Saint-John loua sincèrement la versification élégante, le rythme mélodieux.

— Mais, ajouta-t-il, les mots ne suffisent pas à m'émouvoir; je veux des pensées que je puisse comprendre. Il me semble que les mots, même magiques, ne sont qu'une draperie faite pour voiler de belles formes qu'il faut deviner dessous.

— Si vous aimez les belles formes, en voilà, dit Wilfred avec un léger accent de dédain, et il se mit à lui lire un poème inspiré par les charmes de Mme Uberti.

— Eh bien! cela je le comprends, dit Saint-John, qui l'avait écouté en fumant son cigare; je le comprends très bien, et j'avoue que je ne l'admire pas. A quoi bon dresser, sur un pareil sujet, cette espèce d'inventaire de commissaire-priseur?

— Comment! c'est anacréontique... Il est certain que, si vous n'entrez pas dans l'esprit de l'amoureux... Mais vous avez beau dire, toute passion renferme en elle-même quelque chose de sacré... L'amour, — peu importe celle qui l'inspire, — est un beau thème...

— J'en conviens. Cependant vous étiez attiré autrefois par des sujets plus virils que celui-ci. Y avez-vous renoncé?

— Oh! non!

Et, passant à une autre feuille, Wilfred lut certaine pièce dirigée contre toutes les manifestations extérieures de la foi avec une ardeur plus intolérante que l'intolérance même qu'elle était censée attaquer. Les vers étaient sonores et pleins de feu, mais ils n'exprimaient rien de nouveau. Saint-John avait souvent déjà entendu des cris de révolte, des blasphèmes du même genre.

— Vous ne pouvez croire tout ce que vous dites là, fit-il observer tranquillement. Ces doctrines, dont l'effet, à vous entendre, est de tout attrister, de tout glacer, de tout détruire, vous les avez rencontrées chez d'honnêtes gens qui ne perdaient rien à les pratiquer, qui n'en étaient, au contraire, que meilleurs et que plus heureux.

— Vous parlez d'exceptions. En général, je vois le mensonge, la cupidité, toutes les petitesses mondaines s'allier à la prière et au

jeûne ; je vois la religion déposée à propos comme on fait des babouches à la porte d'une mosquée.

— Le manque de sincérité peut se glisser dans l'exercice de la religion comme ailleurs, répliqua Saint-John, il est partout; quel système connaissez-vous qui soit parfait et tout d'une pièce? Vos utopies auront leurs hypocrites.

Wilfred entama une virulente sortie contre les superstitions ennemies de la science, l'influence dégradante pour l'esprit humain du clergé et de sa tyrannie, du dogme et de ses inflexibilités absurdes.

— Et vous voulez remplacer cela par une sorte de panthéisme nuageux? demanda Saint-John.

— Je ne me soucie pas du nom que vous donnez à mes croyances, répondit Wilfred. Je crois à une cause première, aux lois de la nature, à cette religion absolue qui se cache dans les diverses religions, mais je hais toute entreprise contre la raison et la justice.

Saint-John répondit que la justice et la raison, déterminées par une conscience humaine, étaient sujettes à erreur, et la discussion continua une partie de la nuit, sans qu'aucun des deux adversaires fût converti le moins du monde, comme il arrive presque toujours. Néanmoins lady Athelstone eut tort d'opposer un *veto* à la vague envie exprimée par son fils d'accompagner Hubert en Corse. Il aurait subi à la longue, peut-être, l'influence d'une nature droite, qui avait appris, en souffrant tout de bon, à penser et à vivre. Mais cette mère plus tendre qu'éclairée craignait sans doute que de la Corse on ne revînt trop aisément à Florence. Elle préféra le ramener dans ses terres d'Athelstone, d'autant que l'ennemi, c'est-à-dire Nellie Dawson, avait quitté le voisinage. Grâce aux efforts incessans que de loin elle avait faits pour cela, la jeune fille était entrée, comme gouvernante de deux petits enfans, chez une Mme Goldwin, mariée à un riche constructeur de navires et qui habitait le Northumberland.

XII.

Wilfred prit possession de son siège à la Chambre des lords avant les vacances de Pâques, qu'il s'en alla passer assez tristement à Athelstone. Il savait qu'il n'y retrouverait plus Nellie, que la douce lumière de son regard, le son pur et tendre de sa voix lui manqueraient dorénavant, et il regrettait tant de biens perdus, mais sans oser se plaindre, car l'ombre de son père semblait être là toujours présente pour lui rappeler sa promesse. S'il avait pu croire seulement que le temps et l'absence ne feraient pas de tort à son souvenir dans le cœur de cette charmante fille!

Wilfred alla voir la veuve Dawson pour entendre parler d'elle, et il apprit que Nellie était parfaitement heureuse chez Mme Goldwin. Cette assurance ne parut lui procurer qu'une médiocre satisfaction; il interrompit l'interrogatoire commencé, en annonçant à Mme Dawson qu'il avait résolu de contribuer à son bien-être en la déchargeant d'un loyer peu considérable, mais lourd pour elle cependant. Sa vie durant, le *cottage* lui appartiendrait; des mesures allaient être prises à cet effet.

Comme elle se confondait en remercîmens : — Dites à Nellie que j'ai été heureux de faire cela pour vous et à cause d'elle, ajouta-t-il avant de prendre congé.

Mme Dawson écrivit le fait à sa fille brièvement et sans y joindre le message du jeune lord.

Elle était trop sage pour ranimer au souffle de la reconnaissance un sentiment dont elle avait fini par se douter l'année précédente, alors que Nellie, dans son désespoir du brusque départ sans adieu de celui qu'elle adorait était tombée gravement malade. Quelques paroles, échappées pendant une nuit de souffrance à la pauvre abandonnée l'avaient trahie. Mme Dawson, sans en demander davantage, s'était appliquée à la consoler d'abord, à la raisonner ensuite, et peu à peu l'affectueuse fermeté de la mère semblait avoir triomphé des rêves de l'enfant : celle-ci était redevenue, en apparence du moins, maîtresse d'elle-même; elle avait quitté le pays, bien pâle, bien faible encore, mais victorieuse dans sa lutte contre le premier chagrin. Mme Goldwin s'était attendue certainement à trouver plus de gaîté chez une personne de dix-sept ans. Elle fut étonnée d'abord de ce calme plein de mélancolie qui s'alliait à une stricte observance du devoir, puis elle en fut touchée, car sa perspicacité féminine eut bien vite démêlé quelque douleur secrète au fond d'une si jeune âme, et le désir généreux lui vint de la guérir. Elle lui témoigna donc une touchante bonté; autour d'elle chacun disait qu'elle gâtait la jeune gouvernante, qui, traitée en égale, était toujours auprès d'elle, dans son salon, dans sa voiture, à lire, à causer; mais Mme Goldwin ne se laissa pas détourner par les propos du voisinage de cette bonne œuvre qui était du reste une distraction pour elle au milieu de la monotonie d'un long séjour à la campagne.

L'esprit de Nellie se développa singulièrement, grâce à la société de cette femme distinguée, en même temps que son cœur se réchauffait sous l'impression d'une sincère bienveillance manifestée à tout propos. Jamais une question indiscrète sur son passé; Nellie, du reste, serait morte plutôt que de se confesser à qui que ce fût. Elle priait matin et soir pour Wilfred; voilà tout.

Un jour qu'elle arrangeait des fleurs sur la cheminée du salon, Mme Goldwin, étant entrée à l'improviste, l'entendit répéter à demi-voix des vers qui ne lui étaient pas inconnus.

— Qu'est-ce que cela, ma chère? lui demanda-t-elle.

Nellie balbutia en rougissant le nom de lord Athelstone. Ce nom, elle ne le prononçait jamais, bien qu'elle aimât parler du château, des bois, de l'ensemble de ce beau domaine où elle était née et sur lequel désormais Wilfred régnait en maître. Déjà Mme Goldwin avait tiré des conclusions de cette réserve.

— Je suppose, dit-elle en souriant, que vous ne connaissez que bien peu les poésies de lord Athelstone.

— Oh! j'en ai copié beaucoup, au contraire, quand j'étais au château.

Elle hésita une seconde, puis reprit très vite, sans lever les yeux :

— Elles sont publiées en volume; j'ai vu l'annonce dans le journal. Vous n'aimeriez pas les lire, madame?

— Non, mon enfant, je ne crois pas que ce soit une sorte de lecture qui puisse me plaire.

Nellie rougit encore et se tut.

Le premier volume de vers signé du nom de lord Athelstone venait de paraître en effet et avait causé une vive sensation. La société ne savait que penser des audaces de ce jeune poète patricien : fallait-il les condamner ou bien les excuser comme on excuse toujours les écarts du génie?

Le monde se partagea en deux camps qui répandaient avec une égale exagération les anathèmes et les éloges; la critique prit feu et certaines dénonciations virulentes contribuèrent plus que tout le reste à faire atteindre immédiatement au livre sa seconde édition. Les femmes ne le laissaient pas traîner sur la table du salon, mais elles le cachaient sous le coussin de leur causeuse; généralement on le trouvait bourré d'impiétés, mais il se rencontrait des rêveurs pour soutenir qu'une sorte de religiosité vague et à leur gré suffisante y flottait, montant vers le ciel comme le cri de la tempête ou le soupir de la brise, aussi pathétique en somme que la plus belle prière.

Vers la fin de juillet, Hubert Saint-John revint à Londres, après avoir visité les îles de la Grèce et remonté la côte de Dalmatie; la nouveauté des spectacles, l'influence bienfaisante de la nature avaient fait leur œuvre et guéri peu à peu de secrètes douleurs qui, depuis longtemps déjà, le rendaient incapable de goûter la vie. A vingt-six ans, un homme solidement bâti au moral et au physique est toujours capable de reprendre le dessus. Saint-John

revenait donc avec une puissance nouvelle d'énergie et de dévoûment qui ne demandait qu'à trouver un emploi immédiat.

Sur les marches du club, il rencontra Athelstone dès le lendemain de son arrivée; tout d'abord il fut question entre eux de ce livre nouvellement paru. Hubert n'en avait encore lu qu'une critique assez anodine.

— C'était l'œuvre d'un ennemi en ce cas, dit gaîment lord Athelstone. Mes seuls amis, parmi les critiques, sont ceux qui déplorent « qu'un jeune homme pourvu de si grands dons, » etc... Ceux qui, au contraire, saluent obligeamment en moi un « jeune lord qui, en dépit de sa naissance, a vraiment quelque talent et pourra faire mieux peut-être... » oh! ceux-là, je voudrais les étrangler. Je vous saurais gré de rendre compte du livre, Hubert; il vous sera envoyé ce soir.

Saint-John secoua la tête en riant :

— Vous n'aurez pas lieu de vous plaindre de mon indulgence! Rappelez-vous ce que je vous ai dit à Florence.

— Je me rappelle; notre manière de voir diffère sur bien des points, mais vous n'avez pas de préventions arrêtées... Venez du moins à Athelstone la semaine prochaine, nous nous disputerons à loisir sous les ombrages.

— Mon regret est grand de ne pouvoir accepter; je suis invité d'un autre côté, dans le Northumberland, chez une cousine...

Le nom de cette cousine était Mary Goldwin, et pour la première fois Saint-John se décidait à lui rendre visite depuis son mariage, qu'il avait considéré comme une trahison. Le départ de Hubert pour les Indes et le séjour de cinq années qu'il s'était vu forcé d'y faire avaient suffi, en effet, pour éteindre dans le cœur de la cousine, fort jolie, mais sans le sou, une inclination naissante dont son cousin était l'objet. A vingt-quatre ans, elle s'était donnée à un très digne homme qui l'avait transportée dans une atmosphère de luxe et de bonheur négatif pour ainsi dire. Absorbé par ses affaires, M. Goldwin était rarement chez lui; au reste, il avait, avec raison, une confiance absolue dans sa femme; celle-ci, depuis la naissance de son dernier enfant, était devenue si maladive que la plupart des hivers se passaient pour elle dans le midi, ce qui rendait la séparation plus complète encore, bien qu'affectueuse au demeurant : la jeune femme estimait son mari, lui était reconnaissante et l'aimait en la personne de deux enfans qu'elle lui avait donnés; mais entre eux la communauté d'intérêts existait seule; Mme Goldwin ne pouvait pas plus se soucier de métallurgie et de commerce que M. Goldwin ne se souciait lui-même de littérature, de beaux-arts, de tout ce qui, en un mot, formait le fond de la vie délicate, presque éthérée de

sa femme; il l'admirait sans la comprendre, et c'était tout. En somme, si elle avait eu à recommencer, Mary eût agi de même, étant ce que le monde appelle très raisonnable. Comment allait-elle retrouver Hubert? Tout prêt sans doute à rajeunir sous un amour nouveau... Les hommes sont ainsi. Avec une sollicitude quasi maternelle, avivée par l'ombre d'un remords, Mme Goldwin se promit que cette fois le roman aurait une heureuse fin et à cet effet invita, pour l'époque de la visite de Saint-John deux de ses plus aimables voisines, bien nées, bien élevées, pleines de mérite. Quel fut son étonnement, presque son dépit, de voir les yeux de la victime qu'elle voulait dédommager à sa guise se fixer d'eux-mêmes et tout d'abord sur la gouvernante de ses petites filles?

Elle se hâta de l'avertir que Nellie Dawson était de très basse origine, une tenancière des Athelstone, qui l'avaient patronnée, placée et qui continuaient de s'intéresser à elle d'une façon toute particulière. Peut-être de son côté, eut soin d'ajouter Mme Goldwin, s'intéressait-elle un peu trop, malgré sa grande honnêteté, au jeune lord.

Cette insinuation bien féminine ne fut pas perdue pour Saint-John, mais ne parut diminuer en rien la curiosité mêlée de sympathie que lui inspirait Nellie. Il persista, quoi que pussent faire pour le captiver les invitées si accomplies de sa cousine, à rester de glace devant leurs perfections; en revanche, il jouait volontiers avec les deux enfans, qui s'étaient pris de passion pour leur cousin Hubert, parce qu'il les gâtait et se laissait tyranniser. C'était un moyen de la voir, *elle*, si gracieuse, si élégante sous sa robe de laine bleu foncé et son chapeau de jardin à larges bords. Quant à la faire causer, l'entreprise était difficile, mais le nom d'Athelstone eut raison de sa réserve. Elle osa répondre, et Saint-John fut enchanté de la distinction qui, chez elle, n'existait pas à la surface seulement. Huit mois de perpétuel contact avec une femme telle que Mme Goldwin avaient élargi son intelligence plus que des années entières passées à Ripple n'eussent pu le faire; elle avait le jugement formé sur bien des points; toutefois elle ne devait jamais apprendre à parler avec aplomb le langage vide et léger du monde; cela n'était pas dans sa nature, et les jeunes gens qui avaient essayé de lier conversation avec la jolie gouvernante se plaignaient de son mutisme, de sa froideur, de sa tenue presque rigide. Mais les façons sérieuses de Saint-John la rassurèrent apparemment, et puis n'était-il pas le meilleur ami de Wilfred?

— Je ne souffrirai pas que vous tourniez la tête à miss Dawson, Hubert, dit avec quelque vivacité Mme Goldwin huit ou dix jours après l'arrivée de son cousin; vous n'avez d'yeux que pour elle déci-

dément. Vos attentions marquées lui feront des ennemies. En agissant ainsi, vous me désolez, car je l'aime et je l'estime.

Hubert sourit et s'efforça d'être plus attentif auprès des demoiselles de province que l'on offrait à son choix, sans y réussir néanmoins d'une façon satisfaisante.

— Le proverbe a raison, pensait sa cousine : on peut mener un cheval à l'eau, on ne peut le forcer à boire.

Elle était décidée cependant à ce qu'il ne s'attardât pas auprès de Nellie.

— C'est, lui répétait-elle, une âme charmante qu'il faut respecter et protéger; elle a été un instant éblouie par votre ami, le jeune lord byronien, mais elle se remettra, je n'en doute pas, avec le temps, et alors nous la marierons bien à quelque instituteur de campagne, à quelque pasteur de village.

Toute allusion à l'engoûment présumé de Nellie pour Wilfred Athelstone était désagréable à Saint-John, et Mme Goldwin s'en était aperçue.

— Comme vous ajustez nettement la balance sociale! s'écria-t-il ce jour-là, non sans une nuance d'ironie. Vous voulez que votre protégée s'élève, mais pas trop cependant... Un maître d'école, un pasteur de village, voilà tout ce que vous daignez lui accorder.

— Dans son propre intérêt, mon cousin. Je crois qu'une femme ne gagne rien à épouser un homme placé dans la vie trop au-dessus d'elle. Certainement une pareille union lui procure de l'éclat, un éclat inespéré, mais quant à du bonheur...

— Cela dépend... Si le mari dédaigne sincèrement les conventions sociales en matière de naissance et de fortune, et si la femme possède une distinction native que bien des grandes dames pourraient lui envier, je ne vois pas ce qui s'opposerait à leur entente intime.

— J'espère que nous nous en tenons à de vagues théories et que vous n'auriez garde de vous mettre en scène, mon cher ami, interrompit Mme Goldwin avec une soudaine audace; autrement, je vous dirais : Vous êtes sur la pente d'une folie, partez sans retard, fuyez le danger.

— Pourquoi?.. Je m'étais figuré que vous vouliez me marier, Mary?

— Sincèrement je n'avais pas de meilleur espoir en vous attirant ici, mais vous avez tourné le dos à deux charmantes personnes qui l'une et l'autre vous eussent si bien convenu!

— L'une et l'autre?.. Nous ne pouvons décidément nous entendre. J'admets, moi, que, lorsqu'un homme a le bonheur de rencontrer la femme, la femme unique qui a en elle le pouvoir de compléter sa vie, aucune considération ne doit l'arrêter...

Mme Goldwin haussa légèrement les épaules.

— Je devine ce que vous pensez, dit Hubert d'un ton grave ; vous vous dites que je n'en suis pas à ma première rencontre... Ne me forcez pas à rappeler qu'à vingt-deux ans on peut être fou, et se tromper, et souffrir, et se consoler, après quelles luttes et quelles angoisses !.. A l'âge que j'ai aujourd'hui, on voit plus clair et on agit autrement. Celle-ci, je la comprends bien, je suis sûr de la connaître et je crois pouvoir me fier à elle.

— Eh bien ! si vous voulez vous noyer, malgré tout, noyez-vous donc, répliqua Mme Goldwin, qui s'était troublée un peu pendant l'étrange sortie de son cousin. — Mais lorsqu'elle fut seule, cette femme, bonne et généreuse au fond, réfléchit que personne n'était plus que Saint-John maître de disposer de sa vie. Libre de tout lien, de toute responsabilité, en possession pleine et entière d'une fortune très ronde, il ne faisait de tort à qui que ce fût en commettant ce qu'elle appelait une folie. Le monde proprement dit ne l'attirait guère. Ses ambitions n'appartenaient pas à la sphère commune ; il nourrissait des rêves philanthropiques et le goût d'une vie laborieuse, retirée. Seule, une femme formée par lui, façonnée à son gré, pourrait lui convenir, et cette petite fille, si un jour elle l'aimait, serait évidemment la douceur, la soumission, la gratitude mêmes.

Pendant que Mme Goldwin pesait le pour et le contre, Saint-John et Nellie étaient assis sur un banc, au bord de la rivière qui séparait le parc des jardins. Les enfans absorbés dans la fabrication d'une couronne de pâquerettes se taisaient par miracle ; ils cherchaient des fleurs sur la pelouse à quelque distance, tandis que Nellie tirait l'aiguille, les yeux baissés sur son ouvrage, écoutant avec intérêt Saint-John l'entretenir d'un grand projet, la création d'une bibliothèque et d'un journal à l'usage de la classe ouvrière des pauvres quartiers de Londres.

— Donner son argent est peu de chose, disait-il avec chaleur, il faut encore pouvoir donner son temps et tout l'effort de sa pensée. Je suis, grâce à Dieu, en situation de le faire.

— J'aimerais aussi entreprendre une telle tâche, dit simplement Nellie, si j'en étais capable.

Il se tenait un peu courbé, la tête sur sa main, le coude appuyé à son genou, de sorte qu'il pouvait observer sous les bords abaissés du grand chapeau de paille la physionomie de la jeune fille.

— Eh bien ! dit-il brusquement et très bas, voulez-vous m'aider ?.. oh ! pas tout de suite... plus tard... peu à peu... vous ne me connaissez pas encore assez, quoique je sache si bien, moi, tout ce que vous valez et que... — Il s'arrêta déconcerté, Nellie le regardait en face d'un air stupéfait :

— Vous aider? Et comment serait-ce possible?

— En devenant ma femme... Ne prenez pas cet air effrayé: je vous ai donné mon cœur sans le dire, il est à vous, quoi que vous décidiez. Je ne vous demande aucune promesse immédiate. Vous êtes très jeune, vous ne connaissez rien du monde. Attendons si vous voulez... Moi, je ne changerai pas... Vous aurez toujours un ami, et, croyez-moi, un véritable ami est quelque chose dans la vie.

— Oh! monsieur... Si Mme Goldwin savait!..

— Soyez en repos, elle sait, elle approuvera.

— Je vous en prie, n'insistez pas, je ne peux répondre... je pensais si peu...

— Aussi tout ce que je vous demande est de penser maintenant, à moins poursuivit-il, en pâlissant, qu'il n'y ait quelque obstacle, que vos affections ne soient engagées.

— A personne! non! à personne! s'écria la pauvre enfant épouvantée, comme s'il allait lui arracher son secret.

Elle fondit en larmes, en larmes indignées. C'était mal, c'était cruel de la faire mentir, et tandis qu'elle pleurait, son cœur s'endurcissait contre l'honnête homme qui lui demandait si franchement sa main et qui eût donné son sang pour elle.

— Calmez-vous, mon enfant; je ne veux savoir rien de plus; demain je m'éloigne. Ma cousine désire, et elle a raison, que je ne vous revoie pas ici, mais cet hiver elle vous emmènera, je pense, en Italie, et là nous nous rejoindrons. Si vous pouvez me donner alors quelque espérance, je serai le plus heureux des hommes. Que Dieu vous garde!.. Au revoir!

Il prit sa main et la tint un moment dans la sienne avec émotion.

— Maman, demandèrent ce soir-là les petites filles à leur mère, qu'est-ce que cousin Hubert a donc pu dire à miss Dawson pour la faire pleurer au bord de l'eau?

Les pâquerettes n'avaient pas tant absorbé leur attention qu'elles ne se fussent aperçues de ce qui se passait.

HAMILTON AÏDÉ.

Traduction de TH. BENTZON.

(La deuxième partie au prochain n°.)

IMPRESSIONS DE VOYAGE

TABLEAU

Que de fois je l'ai vu, ce paysage aimé !
Un grand pré, de buissons tout autour enfermé,
Où quelque paysan, farouche et solitaire,
Penche au sol son visage aussi brun que sa terre,
Tandis que le soleil lui faisant ses adieux
Semble mettre à son front un baiser radieux ;
Des bandes de gazon, semé de pâquerettes;
De vieux murs délabrés et moussus, dont les crêtes
Sont un jardin complet fait pour herboriser;
Un orme, où les linots, le soir, viennent jaser;
Derrière un grand rideau d'arbres, le toit qui fume,
Et, dans l'ombre, un ruisseau déjà noyé de brume,
Où des pêcheurs, le long des saules rabougris,
Rangent aux talus verts leurs petits bateaux gris :
Je crois voir, admirant verdure, onde et visages,
Millet, tes paysans, — Corot, tes paysages !

MONTAGNE A VENDRE

Par-devant maître André, de Gap, parfait notaire,
J'ai failli, l'autre jour, être propriétaire
Et maître d'un domaine au prix de vingt louis :
— C'est pour rien ! — j'en plaçais sous tes yeux éblouis

Les titres, avec seings, contre-seings et paraphes,
De quoi faire rêver mes futurs biographes!

J'allais à Briançon, jeudi : j'avais quitté
Le bord de la Durance et m'étais arrêté
Près d'Embrun, pour gagner, en passant, quelque faîte
D'où mon regard pourrait se donner cette fête
De contempler au loin les croupes du Pelvoux.
L'homme qui me guidait m'avait dit : « Voulez-vous
Un beau coup d'œil? Le temps, très clair, nous favorise;
Nous prendrons le sentier qui monte à Vallouise,
Au-delà des Vigneaux; là, vous regarderez,
Et quand vous aurez vu, vous me remercierez!
Vous pourrez prolonger la course commencée
Ou redescendre encor, le soir, à la Bessée. »

J'ai toujours eu du goût pour les mauvais chemins.
Quand le pied n'y suffit, tant mieux! j'y mets les mains;
Et j'ai de vieux remords, dont rien ne me délivre,
Pour certaine escalade où tu voulus me suivre.
Donc, nous étions partis, grimpant sans trop d'efforts
Dans les longs éboulis d'un de ces contre-forts
Dont les roches, l'hiver, en bruyantes coulées,
S'acharnent sur les buis et courent aux vallées.
Les énormes degrés devant nous s'étageaient,
Et lentement les monts dans l'azur émergeaient,
Amas confus, chaos de dômes et de crêtes,
Pareils aux flots figés d'effroyables tempêtes.
Le sentier serpentait sur un plateau rayé
De fissures, toujours par les vents balayé;
Et bientôt j'aperçus, dans son nimbe de neige,
Le Pelvoux, et plus loin, morne et sombre, la Mèjé!

Je ne te décris pas, — je l'essaierais en vain, —
Ce grand spectacle où l'âme aspire le divin.
Comme moi, tu connais le langage des cimes,
Et, la main dans la main, souvent, près des abîmes,
Sur les sommets où, las du bruit, nous nous calmons,
Nous avons commenté la genèse des monts!
Les Alpes et la mer évoquent mêmes rêves :
L'infini des sommets vaut l'infini des grèves.
Mon guide cependant, devenu familier,
M'apprit qu'à Saint-Vincent il était hôtelier;

Qu'il avait quelques lots de pentes forestières,
Et, plus haut, des pâtis pour ses vaches laitières,
Où l'enfant qui les mène est cinq mois en exil.
« Je vois que vous aimez les montagnes, dit-il. »
Je n'avais pas un air à m'en pouvoir défendre.
« Le Pelvoux par malheur, monsieur, n'est pas à vendre!
Mais sur la gauche, là, plus près, vous remarquez
Ces rochers dentelés, décharnés, disloqués,
A pic? Ils sont à moi : je pourrais m'en défaire,
Et pour un prix très doux nous ferions une affaire.
— Mais il n'y pousse rien? — Non, monsieur, c'est le roc!
Le sol est ce qu'il est, et je vous l'offre en bloc;
Son ossature nue et visible s'étale :
Ne parlons plus ici de terre végétale!
— Par où les gravit-on? — On ne les gravit pas.
Le possesseur, de loin, les regarde d'en bas.
Un pâtre, qui voulut un jour toucher le faîte,
A roulé sur la pente : il s'est fendu la tête!
Nous espérons toujours quelque nouveau grimpeur
Qui tente l'aventure et s'y risque sans peur.
Mais n'importe! il s'agit d'avoir, sans autre idée,
Une montagne à soi, bien dûment possédée!
S'il venait plus d'Anglais visiter nos hauteurs,
La plus méchante aiguille aurait ses acheteurs,
Et nous vendrions tout! Aux confins de l'Isère
Avoir une montagne, et pour une misère!
Pour peu que vous soyez un peintre, un écrivain,
Vous en saurez l'emploi : je suis tranquille! Enfin,
Vrai morceau d'amateur, quartz pur, roche profonde :
Vous en aurez, monsieur, jusqu'à la fin du monde! »

Comme un coin, son discours entra dans mon esprit,
Et l'éblouissement du vertige me prit.
Mon âme, en un instant, se sentit toute pleine
D'un mépris souverain pour les gens de la plaine,
Bourgeois, fermiers, manans, dont tous les revenus
N'étaient rien, à mes yeux, près d'un de ces pics nus!
Déjà j'étais tout fier de délivrer quittance,
Pour un bien qu'on ne peut regarder qu'à distance!
De quel air aurais-tu reçu, cadeau princier,
Une montagne, avec sa neige et son glacier?
Elle produirait mieux que des fleurettes blanches!
Il en descend, bon an, mal an, vingt avalanches,

Et, si l'on en pouvait exploiter le granit,
Pour bâtir une ville entière elle en fournit!
Nul poète si haut n'aurait eu son domaine,
Ni raillé comme moi la platitude humaine!
Apostrophant déjà ces possesseurs d'en bas,
Je leur criais : « J'aurai ce que vous n'avez pas!
Que me font vos colzas, vos orges et vos seigles?
Vous avez des perdrix dans vos champs? J'ai des aigles!
Chez vous c'est l'alouette, et chez moi le vautour!
L'ours brun monte la garde aux créneaux de ma tour!
Tandis que vous taillez vos petites tonnelles,
J'achète par contrat des neiges éternelles!
Vous n'avez que limons et qu'impurs sédimens :
J'ai du sol vierge encor les premiers fondemens!
Pauvres gens, qui vantez vos bois, vos pâturages!
Mes locataires sont les vents et les orages,
Et la nuée obscure où dort le feu du ciel :
J'ai son courroux direct et confidentiel.
Quand la foudre aux échos lancera sa mitraille,
Je saurai que chez moi, là haut, elle travaille;
Que ses terribles coups, qui mettent en émoi
Le canton tout entier, sont pour moi, sont à moi!
D'en bas, j'entends sa voix sur les rocs solitaires,
Et comme au Sinaï, Dieu parle sur mes terres! »

Faut-il conclure, dis? — Tout bien examiné,
J'attendrai ta réponse au fond du Dauphiné.

RÉPONSE.

Il faut dans tout terrain la place d'une tente.
Je sais à Bougival un chalet qui me tente;
L'horizon, que l'on touche, expire à Saint-Germain
Mais on y peut monter par un très bon chemin.

EUGÈNE MANUEL.

REVUE LITTÉRAIRE

LE QUIÉTISME AU XVIIe SIÈCLE.

Madame Guyon, sa vie, sa doctrine et son influence, d'après les écrits originaux et des documens inédits, par M. L. Guerrier; Paris 1881, Didier.

« Il y a bientôt deux cents ans que Mme Guyon est célèbre; elle n'est pas encore connue. » M. Guerrier s'est proposé de nous la faire connaître. Nous nous proposons d'examiner comme il y a réussi.

I.

Le sujet, disons-le tout d'abord, car on a l'air, en vérité, de ne pas savoir, est parmi les plus intéressans qui puissent attirer l'historien. Telle fut, en effet, dans les dernières années du XVIIe siècle, la fortune de Mme Guyon, qu'ayant mis aux mains les deux plus grands hommes qui fussent alors dans l'église, — ce sont les propres expressions de Voltaire, — on ne saurait parler d'elle sans prendre parti les uns pour Fénelon, et les autres pour Bossuet. N'y eût-il que ces deux noms en cause, et quand le fond de cette mémorable controverse du quiétisme serait plus mince encore que ne l'ont prétendu tous ceux qui n'ont pas étudié la question, c'en serait assez déjà.

Mais croirons-nous aisément qu'un Bossuet et qu'un Fénelon aient pu, sept ou huit ans durant, s'acharner à des subtilités indignes de leur génie? Si de vieux mots recouvrent quelquefois des idées toujours vivantes, sachons plutôt briser l'écorce, et certes, ou jamais, comme nous le montrerons, c'en est ici le cas. On dit : ce sont les rêveries d'une visionnaire ou les extravagances d'une malade : on a raison. Après quoi, quand on l'a dit, c'est exactement comme si l'on n'avait rien dit. Car, je vous prie, la question est-elle de savoir si Mahomet était épileptique, ou s'il existe un monde musulman, avec lequel il faille compter? Pareillement, il n'importe qu'à peine si Mme Guyon était malade ou folle : elle a formé des disciples, et son enseignement a porté des conséquences. Voilà le fait : c'est tout ce qu'il faut à l'historien. Il n'y a rien de si plaisant, ou même de si ridicule, aux yeux de Voltaire et de sa séquelle que de voir deux prélats s'entre-disputer sur « le silence intérieur, » sur « le pur amour » et sur « l'acte continu; » mais pourtant, si, par hasard, « l'acte continu » mettait en question la liberté de faire ou de ne pas faire, si le « pur amour » supprimait les motifs d'agir ou de ne pas agir, et si « le silence intérieur » anéantissait le pouvoir d'exécuter ou de n'exécuter pas? — c'est de toute la morale qu'il y va, de toute la conduite, et de toute l'existence.

Et puis, dans une controverse, en outre et indépendamment de l'objet propre du débat, il y a ce que les circonstances y ajoutent, selon les temps et les lieux, il y a encore, il y a surtout ce que les adversaires y mettent. Tant vaut l'homme et tant vaut la cause! Je ne veux pas dire par là que la probabilité des opinions y dépende uniquement du talent de ceux qui les soutiennent. Elle n'en dépend que dans une certaine mesure. Mais je veux dire — qu'en même temps qu'une grande querelle se prolonge, elle s'élargit; — que les argumens nouveaux, chez deux adversaires également animés de l'ardeur de vaincre, naissent, et, pour ainsi parler, se multiplient les uns des autres; — que la discussion, insensiblement, s'étend à des problèmes dont on ne soupçonnait pas les rapports cachés et la solidarité certaine avec le premier objet du débat; — que les principes eux-mêmes, brusquement ébranlés par quelque manœuvre hardie de l'un des combattans, chancellent, et ne peuvent être raffermis que si l'on va les reprendre jusque dans leurs fondemens; — et qu'ainsi, lorsqu'un Bossuet lutte contre un Fénelon, n'importe le point de départ et l'objet en litige, mais on peut être assuré qu'ils agrandiront la controverse jusqu'à la rendre digne d'eux-mêmes, digne de leur génie, digne de l'éternelle attention des hommes. Ils y mettront du Fénelon, c'est quelque chose; ils y mettront du Bossuet, c'est mieux encore; ils y mettront surtout cette connaissance approfondie qu'ils ont de l'homme : Bossuet, de l'homme extérieur, si je puis m'exprimer ainsi, de l'homme

fait pour agir, pour vivre, pour se rendre utile dans la société de ses semblables, pour travailler; Fénelon, de l'homme intérieur.

Oui! quel sujet! M. Guerrier a raison de le dire? Mais, en revanche, quel dommage qu'il l'ait manqué! Car il l'a manqué. Non pas qu'il n'y ait dans son livre des renseignemens curieux, ou même quelques pages vraiment intéressantes, mais elles y sont ce qu'on appelle noyées, noyées dans l'abondance des citations inutiles, et encore plus noyées, s'il se peut, dans le fatras mystique de Mme Guyon. N'est-ce pas une plaisanterie que de nous analyser en plus de vingt pages le *Moyen court de faire oraison* et le livre des *Torrens spirituels?* M. Guerrier n'a pas assez vu ce que nous avons essayé de montrer tout à l'heure, que son illuminée ne nous intéresse qu'autant qu'elle a mis Bossuet et Fénelon aux prises. Car ôtez Bossuet, ôtez Fénelon : que reste-t-il? Une visionnaire comme il y en a, non pas une, mais dix, mais vingt, mais cent dans l'histoire des exagérations mystiques, à qui les destins n'auraient peut-être même pas fait la fortune de Marie Alacoque, la religieuse de Paray-le-Monial, et dont je ne sais seulement si les ouvrages auraient été jugés dignes de la moindre mention dans la littérature de l'ascétisme. En effet, je ne vois pas ce qu'ils contiennent qui ne doive se retrouver un peu partout chez les mystiques. Et ni l'analyse des *Torrens spirituels* que M. Guerrier nous donne, ni la lecture du *Moyen court* que je viens de faire ne m'ont ouvert les yeux. Il eût amplement suffi de réduire à quelques principes toute la doctrine de Mme Guyon, et grâce à Bossuet, grâce à Fénelon, c'eût été l'affaire de trois ou quatre pages.

Nous n'avons pas l'intention de nous attarder à relever dans le livre de M. Guerrier quelques fautes légères que l'humaine faiblesse laisse toujours échapper, — et même dans des livres beaucoup mieux faits que le sien. Les erreurs, pour graves qu'elles soient, ne valent vraiment la peine d'être signalées qu'autant qu'elles trahissent le vice de la méthode et l'insuffisance de la critique. Si donc un auteur met quelque part une note pour nous apprendre que le treizième livre de la *Défense de la tradition et des saints pères* n'a jamais été publié, mais que le manuscrit est à la bibliothèque du séminaire de Meaux, il n'y a là rien qu'inadvertance. Le treizième livre de la *Défense de la tradition et des saints pères* est publié depuis dix-neuf ans; M. Guerrier pouvait le lire au tome IV du *Bossuet* de M. Lachat; à moins encore qu'il n'aimât mieux consulter l'une des trois ou quatre éditions qui se sont succédé depuis 1862 : on peut ne pas avoir tout lu. Ce qui m'inquiète seulement, c'est quand je vois l'école historique nouvelle si familière avec les manuscrits, mais si fort brouillée avec les imprimés. Cette petite note me rappelle aussitôt l'aventure d'un autre érudit, qui, l'an dernier, 1880, a publié le *Mémoire* donné à Bossuet par Mme de Motteville pour servir

à l'*Oraison funèbre d'Henriette de France.* A la vérité, dans un mot de préface, il voulait bien convenir que son document « n'était point absolument inconnu du public, » et même il signalait les mentions ou citations que tel ou tel en avaient faites. Il n'ignorait qu'un point, c'est que le *Mémoire* était intégralement publié depuis huit ans au tome II des *Orateurs sacrés à la cour de Louis XIV*, par M. l'abbé Hurel. Voilà ce que c'est que de connaître trop bien les manuscrits!

Revenons à M. Guerrier. M. Guerrier n'aime pas Bossuet. C'est son droit. Beaucoup de gens comme lui penchent pour Fénelon contre Bossuet. Là-dessus je prévois ce qu'il me répondra: que ce n'est point ne pas aimer Bossuet que de vouloir lui faire stricte justice, et que, après l'avoir malmené d'un bout à l'autre de son livre, il en fait, au surplus, à la page 486, un magnifique éloge. C'est comme l'auteur des *Recherches historiques sur l'assemblée du clergé de France de* 1682, un livre que nous n'aimons guère, mais, il faut en convenir, très consciencieux, très savant, et surtout très habilement fait. L'auteur, M. Charles Gérin, s'efforçait donc de prouver qu'en toute circonstance, Bossuet aurait joué le rôle d'un très souple et très adroit courtisan, indulgent aux grands, dur aux petits; il ramassait pour appuyer sa thèse jusqu'à des notes que l'on peut considérer comme des notes de police; il faisait une longue énumération, bien complète et bien détaillée, des bienfaits ou faveurs dont la cour de Rome aurait comblé Bossuet (1), à laquelle il opposait, naturellement, les témoignages de l'ingratitude odieuse dont Bossuet avait payé le saint-siège, et sa conclusion était « que Bossuet n'en demeure pas moins au-dessus de toute louange et de toute vénération. » Il faudrait avoir pourtant jusqu'au bout le courage de son opinion. Si M. Charles Gérin a correctement interprété les faits qu'il apporte, il n'est pas vrai que Bossuet demeure au-dessus de tout éloge et de toute vénération. Et si Bossuet a mérité, dans l'affaire de Mme Guyon, toutes les duretés dont M. Guerrier lui est prodigue, il n'a pas droit aux grands mots d'éloge emphatique dont M. Guerrier l'accable à la page 486.

Que dira-t-on maintenant si nous montrons, à des signes irrécusables, la partialité singulière contre Bossuet dont le livre de M. Guerrier porte les traces à chaque page? Par exemple, où M. Guerrier prend-il le droit d'écrire « qu'autrefois » Bossuet, avant d'entrer dans l'examen de la doctrine de Mme Guyon, « avait lu le *Moyen court* sans en mani

(1) A ce propos, je dois dire que, parmi tant de manières diverses d'apprécier les mêmes faits, et sinon toutes légitimes, au moins toutes soutenables, il en est cependant que l'on a peine à comprendre. C'est ainsi que dans cette énumération M. Gérin, entre autres faveurs dont la cour de Rome aurait comblé Bossuet, n'hésite pas à compter l'approbation donnée par le pape à l'*Exposition de la doctrine catholique.* Remercier les gens de vous avoir rendu service, cela s'appelle en bon français être poli, reconnaissant, si l'on veut; n'admettons pas que cela s'appelle leur faire une faveur.

fester aucun déplaisir? » S'il a une preuve, qu'il la donne; un témoignage, qu'il le cite; une présomption, qu'il l'articule; mais sinon, qu'est-ce que cette insinuation veut dire? Il fait cette remarque ailleurs que Bossuet, « tout opposé qu'il est, en certains points, à la doctrine du *Moyen court*, ne peut s'empêcher de dire que c'est un *livre séduisant*, répandu par tout le royaume et au-delà. » Vous l'entendez bien. C'est comme vous diriez un éloge tempéré, mais un éloge du *Moyen court* arraché par la force de la vérité à la prévention de Bossuet. Seulement c'est la prévention de M. Guerrier qui l'aveugle sur le sens de la qualification dont use ici Bossuet. Les mots — *séduire, séduisant, séduction* — ne se sont pour ainsi dire purgés de ce qu'ils enfermaient d'infamant qu'au commencement du XVIIIe siècle.

C'est peu de me quitter, tu veux donc me séduire ?

dit Pauline à Polyeucte; me séduire, c'est-à-dire, *seducere*, me détourner de mes dieux, de mon devoir, de mon père. Il y a là, dans l'histoire d'un seul mot, toute une petite révolution des mœurs, en raccourci. Au XVIIe siècle, séduire quelqu'un, c'était encore, dans le bon sens du mot, œuvre impie, criminelle, condamnable; au XVIIIe siècle, c'était œuvre d'adresse, d'habileté, de ruse, mais de ruse déjà pardonnable : cependant l'idée d'artifice était encore impliquée dans le sens ordinaire du mot; au XIXe siècle, enfin, c'est tout simplement faire œuvre de mérite personnel, c'est n'avoir qu'à se montrer pour vaincre, c'est réussir à triompher des obstacles ou des préventions par des qualités si certaines que dire d'un homme du monde, ou même d'un livre qu'il est *séduisant*, c'est en avoir fait l'éloge aujourd'hui le plus envié. Mais Bossuet le prenait autrement. Et quand il écrivait que le *Moyen court* était un *livre séduisant*, il voulait dire que c'était un livre dangereux, dont on ne pouvait trop se défier, et non pas qu'il eût en lui-même aucune qualité, mais parce qu'il était infecté de quiétisme, et conséquemment d'immoralité.

Voici qu'on trouvera plus grave.

M. Guerrier cite quelque part un passage de la *Relation sur le quiétisme*, où Bossuet s'exprime en ces termes : « Reconnaître une erreur, ce n'est pas là se diffamer, c'est s'honorer, au contraire, et réparer sa réputation blessée. Était-ce un si grand malheur d'avoir été trompé par une *amie?* » Et de mettre la note suivante : « Ce mot est perfidement souligné dans l'édition originale. Il devait produire un fâcheux effet à Rome, où le mot correspondant *amica* est habituellement pris dans un mauvais sens. » Je n'accuserai pas l'historien de perfidie, mais bien d'une étrange légèreté. Rétablissons d'abord le passage dans son inté-

grité : « ... par une *amie*. Mgr l'archevêque de Cambrai sait bien faire dire encore aujourd'hui à Rome qu'à peine il connaît Mme Guyon. Quelle conduite! à Rome, il rougit de son amie; en France, où il n'ose dire qu'elle lui est inconnue, plutôt que de laisser flétrir ses livres, il en répond et se rend garant de leur doctrine. » Il n'est pas besoin de s'y reprendre à deux fois pour voir que ce que Bossuet incrimine, à tort ou à raison, je n'en sais ni n'en veux rien savoir pour le moment, c'est la duplicité de Fénelon. Comment! lui dit-il, ici, en France, toutes les difficultés entre nous viennent de ce que vous ne pouvez pas consentir à diffamer votre amie! et cependant, à Rome, vous faites publier par vos agens qu'elle vous est inconnue! Mais, en vérité, quel personnage tenez-vous donc? Est-elle ou n'est-elle pas votre amie? Si elle est votre amie, pourquoi la reniez-vous à Rome? et si elle ne l'est pas, que signifie ce refus d'accommodement par peur de diffamer votre amie? Le lecteur demandera maintenant pourquoi le mot *amie* est souligné? La réponse est facile. Il est souligné comme sont soulignés, dans le même paragraphe, les expressions *se diffamer, un monstre sur la terre, être brûlée avec ses livres,* et comme généralement, dans la *Relation*, les propres expressions de Fénelon partout où Bossuet les cite. C'est ce que nous faisons tous, et, notamment, c'est ce que faisait M. Guerrier tout à l'heure, quand il soulignait les mots, *un livre séduisant,* qui ne sont soulignés ni dans l'édition originale, ni ailleurs.

Veut-on un autre exemple de la singulière liberté dont M. Guerrier en use avec les textes quand il croit pouvoir leur faire dire quelque chose de défavorable à Bossuet? On lit, dans une lettre de Mme de Maintenon, du 9 janvier 1696, adressée à M. de Noailles, archevêque de Paris : « Le roi m'a dit dès qu'il m'a vue, ce qui s'était passé entre vous et ce qu'il dira demain à M. de Meaux... Il était tout scandalisé du procédé de M. de Meaux, et me parut bien aise de ce que vous ne romprez point l'un avec l'autre. » M. Guerrier cite la phrase : « Il était tout scandalisé du procédé de M. de Meaux, » et sans balancer, en fait application à l'affaire de Mme Guyon. Or non-seulement rien ne prouve que ce soit ici de Mme Guyon qu'il s'agisse, mais tout semble indiquer, et plus particulièrement ce dernier membre de phrase : « Il me parut bien aise de ce que vous ne romprez point l'un avec l'autre, » qu'il s'agit du titre de *conservateur des priviléges de l'université de Paris,* que M. de Noailles et Bossuet se disputaient, ou plutôt s'étaient disputé. Mieux encore. On lit, dans une autre lettre de la même au même, datée du 25 septembr 1696 : « En envoyant à M. de Meaux, il y a deux jours, le paquet d'une dame de Saint-Louis, je lui mandai qu'on pensait à mettre Mme Guyon auprès du curé de Saint-Sulpice. Nous n'aurons pas là-dessus son approbation; mais pour moi je crois devoir penser comme vous le plus possible. » Tel est le texte donné par M. Lavallée, d'après l'autographe

du cabinet de M. de Cambacérès, texte authentique, par conséquent, et seul texte vrai jusqu'à démonstration du contraire. Que fait M. Guerrier? Il s'en va rouvrir le recueil de La Beaumelle et nous donne la phrase que voici : « Nous n'aurons pas son approbation, mais pour moi, je crois de mon devoir de dégoûter des actes violens le plus qu'il est possible. » Et voilà Bossuet convaincu d'*actes violens* jusqu'à soulever les scrupules de Mme de Maintenon ! Qu'est-ce à dire ? M. Lavallée aurait donc falsifié le texte ? Mais où sont les preuves de M. Guerrier ? A-t-il, par hasard, été collationner l'autographe et l'imprimé? Si oui, qu'il le dise, mais sinon, quelle manière de citer !

Et c'est un système. Il n'est pas absolument démontré, je l'avoue, que toutes les lettres de Mme de Maintenon à Mme de Saint-Géran soient fausses, et de la fabrication de La Beaumelle ; mais elles sont étrangement suspectes, et si l'on s'en sert, on ne le doit faire qu'avec d'infinies précautions (1). M. Guerrier, lui, s'en sert couramment, avec la parfaite sécurité, comme avec l'entière liberté, d'un historien qui se servirait de documens d'archives. Pas une note, pas un seul petit mot, qui mette le lecteur en garde. Et s'il ne s'en servait au moins que pour conter, je veux dire pour illustrer de loin en loin son récit d'une anecdote, mais il s'en sert pour prouver et pour prouver des faits importans, comme celui-ci, que dès 1689, Mme de Maintenon aurait fait lire au roi le *Moyen court* de Mme Guyon. On ne s'explique pas l'espèce de crédit que semble conserver encore le recueil de La Beaumelle. Écrire l'histoire du XVIIe siècle avec les prétendus documens de La Beaumelle, c'est l'écrire avec les *Mémoires de l'Œil-de-Bœuf*, de feu Touchard-Lafosse. La Beaumelle n'est pas un historien, ce n'est qu'un mauvais romancier. Ce qu'il ne sait ni ne peut savoir, et pour cause, il l'invente ; ce qu'il sait ou devrait savoir, il le travestit. Mais écrire d'après La Beaumelle serait-ce là ce que l'auteur de *Madame Guyon* appelle composer « d'après les écrits originaux ? »

Il a toutefois été puiser à d'autres sources, et, par exemple, aux « originaux » de La Beaumelle, il a joint non-seulement les « inédits » de Mme Guyon, mais encore la Vie de la prophétesse, écrite par elle-même, imprimée depuis longtemps, et depuis longtemps traduite en plusieurs langues. Ce n'était tout à l'heure que l'ignorance des règles élémentaires de la critique historique, c'en est ici le parfait mépris. Voilà donc une visionnaire, une extatique, une illuminée, — je dirais une folle, si je savais où finit la sagesse et la folie commence, — que nous appelons à nous renseigner sur elle-même et contre Bossuet. L'histoire de sa vie nous devient un document historique. Il n'importe qu'à chaque page, au

(1) Voyez dans la *Revue* du 15 janvier 1869, l'étude si précise et si serrée de M. Geffroy : *de l'Authenticité des lettres de Mme de Maintenon.*

récit de ses persécutions, elle mêle le récit de ses « plénitudes » et de ses « regorgemens; » il n'importe qu'à chaque page, aux expansions de son mysticisme, elle donne pour autorité ses « révélations » et sa « mission; » il n'importe enfin qu'à chaque page elle écrive dans le sens et par conséquent sous l'impulsion de sa monomanie; nous l'acceptons comme témoin véridique. Mais, répondra son historien, ayant reçu son témoignage, je le contrôle et ne le tiens pour certain qu'autant qu'il est confirmé par le témoignage de ceux qu'elle appelle ses ennemis et ses persécuteurs. Oui, vous l'avez fait une ou deux fois, j'en conviens, mais au reste et d'une manière générale, sous ce prétexte inattendu qu'elle est acteur dans sa propre cause, vous l'en croyez, et c'est elle que vous suivez. Au surplus, et quand vous soumettriez au plus rigoureux contrôle chacune de ses assertions, il resterait que vous vous méprenez sur le caractère lui-même de la bonne critique historique. Expliquons-nous un peu sur ce point.

On dirait, en effet, à voir de quelle manière de certains historiens s'y prennent, que ce qui vient en cause et de quoi l'on dispute ordinairement, c'est la vérité matérielle des allégations et des faits. Que la tâche alors serait facile, et que nous en aurions vite fini des controverses et des doutes! Mais le délicat, c'est de démêler, entre trois ou quatre versions d'un même fait, identiques au fond, différentes dans la forme, je ne dirai même pas s'il en est une qu'il faille adopter à l'exclusion de toutes les autres, mais si par hasard chacune d'elles, imperceptiblement fausse en un point, ne serait peut-être pas la seule exacte en un autre, et réciproquement. Le faux matériel, voulu, prémédité, commis enfin délibérément, est aussi rare en histoire par rapport aux altérations insensibles et involontaires de la vérité vraie, que peut l'être dans la vie, par rapport au chiffre des escroqueries vulgaires ou des petites malhonnêtetés imprévues par le code, le faux en écriture authentique. Le témoin ou l'acteur même d'une scène, l'acteur surtout n'en voit presque toujours que la part qu'il y prend. Imaginez la bataille racontée par le simple soldat : voilà l'origine des pires difficultés que dans la recherche du vrai rencontre la critique historique. Là-dessus, demandez donc au vaincu si ce n'est pas qu'il aurait manqué de capacité, de prévoyance, ou de courage; s'il n'est pas peut-être battu par sa propre faute, pour avoir trop présumé de lui-même et trop peu de l'ennemi; s'il n'a pas la conscience enfin des erreurs qu'il a commises et s'il ne devrait pas désormais, par-dessus tout, songer à les réparer. Telles sont à peu près les questions que M. Guerrier pose à Mme Guyon en interrogeant Mme Guyon sur Mme Guyon. Ajoutez, et ce sera le dernier trait, que précisément la monomanie de Mme Guyon est de celles qui sont essentiellement caractérisées par l'excès de l'orgueil et l'invincibilité de l'obstination.

II.

Je n'ai pas lu la *Vie de Mme Guyon* par elle-même, et je n'en connaissais, avant d'avoir lu le livre de M. Guerrier, que ce que Bossuet en avait cité dans sa *Relation sur le quiétisme*. On a reproché vivement à Bossuet d'avoir, dans cet opuscule célèbre, ridiculisé sans pitié la pauvre femme. Car, pour le dire au passage, on affecte souvent de l'ignorer, mais Bossuet est un maître dans le maniement de l'ironie grave. Voyez plutôt, dans l'*Histoire des variations*, le récit de la rupture de Luther et de Carlostadt ou, dans les *Avertissemens aux protestans*, les railleries qu'il fait des prophéties de Jurieu. Quiconque lira le livre de M. Guerrier trouvera que Bossuet a traité la prophétesse encore bien charitablement. Une fois, Mme Guyon avait la toux. « Il fut convenu qu'elle irait chez les ursulines de Thonon, où elle avait mis sa fille, pour y prendre du lait pendant quinze jours. Elle partit donc avec le P. La Combe. Quand ils furent embarqués sur le lac de Genève, le P. La Combe dit : Que votre toux cesse, et elle cessa. » Une autre fois, Mme Guyon, avec deux filles, traversait un bois « que les brigandages et les assassinats avaient rendu célèbre. Le muletier tremblait de frayeur. Les voleurs, en effet, arrivèrent. Mme Guyon, qui ne craignait rien, les salua d'un gracieux sourire, et les bandits, peu habitués à un pareil accueil, s'inclinèrent respectueusement et s'en allèrent. » Une autre fois elle eut un songe : « Elle rêva qu'elle se trouvait avec une amie sur une montagne... Au sommet de la montagne était un jardin environné de haies et qui avait une porte fermant à clé. Nous y frappâmes... Le maître me vint ouvrir la porte, qui fut refermée à l'instant. Le maître n'était autre que l'époux, qui, m'ayant prise par la main, me mena dans le bois. Il y avait dans ce bois une chambre, où l'époux me mena, et dans cette chambre deux lits. Je lui demandai pour qui étaient ces deux lits. Il me répondit : « Il y en a un pour ma mère, et l'autre pour vous, mon épouse... » Je me réveillai là-dessus. » Bossuet a rapporté ce songe, mais comme il le dit, parce que Mme Guyon en faisait le fondement d'une oraison. Il a généreusement omis la conversion des voleurs et la guérison miraculeuse, et sans doute, si nous en jugeons par les extraits de M. Guerrier, combien d'autres extravagances encore ! Mais comme on comprend, ce sont ses propres expressions, que son cœur se soulevât à la lecture de ce fatras mystique ! En voilà assez des singularités de Mme Guyon.

C'est au mois de juillet 1686, accompagnée, comme toujours, du P. La Combe, son barnabite, que la prophétesse vint se fixer à Paris. Elle avait alors près de quarante ans. Il est utile de noter ce détail, et aussi qu'elle avait été, dans l'âge de vingt-trois ans, défigurée par la petite vérole ; attendu que trop d'historiens ont expliqué le succès

de son apostolat par le charme de sa jeunesse et l'éclat de sa beauté. Cette remarque était importante : nous la devons à M. Guerrier. Nous passerons rapidement sur le récit d'une première captivité qu'elle subit aux visitandines de la rue Saint-Antoine. S'il en fallait croire le récit de Mme Guyon, ce serait son propre frère, le P. de La Motte, barnabite, et même provincial des barnabites, qui, avide d'administrer les biens de sa sœur et jaloux des succès oratoires du P. La Combe, aurait suscité la persécution contre la dévote et le directeur. Il se peut. M. Guerrier, pourtant, trop confiant en Mme Guyon, ne nous paraît pas avoir tout à fait éclairci cette histoire. L'archevêque de Paris, Harlai de Chanvalon, prélat galant, homme de peu de foi, mais de grandes manières, y joue, selon la victime, un rôle tortueux, malpropre, vilain, qui ne répond pas plus à ce que nous savons de lui qu'à ce que nous connaissons de la psychologie des débauchés. Tout ce que nous pouvons dire, c'est qu'au bout de six mois Mme Guyon fut délivrée par l'intervention d'une sainte femme, cette Mme de Miramion, dont on nous a conservé la belle parole à ses filles : « Nous avons, pour contempler, l'éternité tout entière; cette vie est faite pour le travail; » maxime précisément la plus opposée qu'il se puisse au quiétisme de Mme Guyon.

Cependant, entre autres amitiés à la fois dévotes et mondaines que Mme Guyon avait soigneusement entretenues à Paris, se trouvait la fille de Fouquet, duchesse de Béthune-Charost. La duchesse de Béthune était liée fort étroitement, à ce qu'il semble, avec les filles de Colbert, la duchesse de Chevreuse et la duchesse de Beauvilliers. L'éloge de ces nobles femmes n'est plus à faire. Au milieu de cette cour, si brillante jadis et maintenant infectée d'hypocrisie, elles représentaient, non pas peut-être sans quelque excès de scrupules et quelque raffinement de spiritualité, l'incarnation de la vertu même. « Si j'avais fait pour Dieu ce que j'ai fait pour cet homme, disait Colbert à son lit de mort, je serais sauvé maintenant, et je ne sais ce que je vais devenir. » On eût dit qu'au milieu de la cour et de leur grand état de maison, inaccessibles aux suggestions de la vanité comme aux ardeurs de l'ambition, ce gémissement de leur père continuait de retentir à l'oreille des filles de Colbert. C'était leur cercle familier que Mme de Maintenon, par goût de piété solide et sincère autant que par politique et par intérêt de pruderie, fréquentait en ce temps-là plus que pas un autre. On voit par où Mme Guyon fut mise en rapport étroit avec Mme de Maintenon. Mme de Maintenon commit l'imprudence de l'introduire à Saint-Cyr. Aussitôt toutes les jeunes filles, avec l'avidité de leur âge pour le romanesque se précipitèrent sur la doctrine de la visionnaire. Le *Moyen court* devint le bréviaire de la maison, et Mme Guyon, par-dessus tous confesseurs ou directeurs, l'oracle de la communauté.

Ce ne fut pas Bossuet, notez-le bien, alors occupé de rassembler

toutes les forces de la tradition contre la critique et l'exégèse naissantes qui s'insinuaient en France par les livres de Richard Simon, ce fut le directeur de Mme de Maintenon, Godet des Marais, évêque de Chartres, qui découvrit et signala le danger. Mme de Maintenon, sur son conseil, dut interdire l'accès de Saint-Cyr à Mme Guyon.

Mais dans le même temps que Godet des Marais découvrait à Saint-Cyr les progrès de la nouvelle spiritualité, Bossuet, d'autre part, commençait à s'étonner et s'inquiéter un peu du soin avec lequel Fénelon détournait la conversation toutes les fois qu'il était par hasard question entre eux de ces matières délicates, subtiles, dangereuses. Il savait, comme tout le monde, les liaisons de Fénelon avec Mme Guyon, mais il avait trop de confiance, de naïve confiance, dans les lumières de ce disciple de choix pour soupçonner que si véritablement la spiritualité de Mme Guyon allait à des excès, Fénelon ne s'empressât pas de la réduire dans ses justes bornes. Il était loin en tout cas de se douter qu'il se fût établi de la prophétesse du quiétisme au précepteur des enfans de France « comme une filiation spirituelle » et qu'un homme de tant d'esprit pût voir « un prodige de doctrine et de sainteté » dans une femme sans nom, sans influence, à ce qu'il croyait encore, et sans autorité. Aussi quand, sur ces entrefaites, et par le conseil de Fénelon, on vint soumettre à son examen les livres de Mme Guyon, fut-il tenté d'abord d'en décliner l'honneur et n'accepta-t-il enfin que sur les instances réitérées, tant de Mme Guyon elle-même que du duc de Chevreuse. L'examen dura plusieurs mois pendant lesquels Bossuet, lisant et faisant des extraits, ne voulut pas voir Mme Guyon avant que d'avoir fixé ce qu'il devait penser de la doctrine. Le biographe, c'est M. Guerrier que je veux dire, insinue délicatement que Bossuet sans doute eut peur de tomber sous le charme de cette femme extraordinaire. Mais la gloire de l'invention ne lui appartient pas, et s'il le dit, c'est qu'il l'a su de La Beaumelle, toujours.

On pense bien que nous n'allons pas entrer ici dans le fond de la controverse. Il importe toutefois à ce que nous voulons dire d'assurer trois points, que voici.

Le premier, — c'est que la soumission de Mme Guyon fut d'abord entière, et comme celle de Fénelon, non-seulement sans restriction, mais presque plus humble qu'on ne la voudrait. « Permettez-moi, monseigneur, écrit Mme Guyon, avant d'être examinée, que je vous proteste que je ne viens point ici pour me justifier ni pour me défendre...; que je condamne de tout mon cœur, en présence de Dieu, sans aucune restriction, tout ce que vous condamnez en ma conduite et mes écrits... Faites-vous remettre en main les originaux et les copies, je vous les résigne si absolument que, quoi que vous en puissiez faire, je ne m'en informerai jamais. » Et Fénelon, de son côté : « Ne soyez pas en peine de moi; je

suis dans vos mains comme un petit enfant. Je puis vous assurer que ma doctrine n'est pas ma doctrine : elle passe par moi, sans être à moi, et sans y rien laisser... J'aime autant croire d'une façon que d'une autre. Vous avez la charité de me dire que vous souhaitez que nous soyons d'accord, et moi, je dois vous dire davantage : nous sommes par avance d'accord, de quelque manière que vous décidiez... Quand même ce que je crois avoir lu me paraîtrait plus clair que deux et deux font quatre, je le croirais encore moins clair que mon obligation de me défier de mes lumières, et de leur préférer celles d'un évêque tel que vous. » Je ne sais, mais il me semble qu'une sincère déférence ne s'abaisse pas si bas, et qu'un terrible orgueil transparaît sous cette humilité quasi servile. Il résulte au moins de là, qu'il n'est pas vrai, comme on le répète couramment, sur la parole de Fénelon, que Bossuet, tout d'abord, ait évoqué la question à lui pour la trancher souverainement, mais il faut dire que Mme Guyon, les amis de Mme Guyon, et Fénelon, tout le premier, la lui remirent pour qu'il en décidât sans appel.

Le second point, — c'est que l'accord fut unanime pour condamner absolument les livres et la doctrine de Mme Guyon parmi tous ceux que Mme de Maintenon, sérieusement alarmée par l'évêque de Chartres, crut devoir consulter. Il est tout à fait indifférent que des personnes laïques, d'une piété sincère, n'aient pas vu dans l'enseignement de la prophétesse l'ombre d'un danger seulement. Cela est vrai : ni la duchesse de Béthune, ni le duc et la duchesse de Chevreuse, ni le duc et la duchesse de Beauvilliers, ni la duchesse de Mortemart, ni la comtesse de Guiche, non plus que Mme de Maintenon elle-même, ni tant d'autres, n'aperçurent dans le *Moyen court* quoi que ce soit de répréhensible; mais les juges naturels de la cause le condamnèrent sans un instant d'hésitation; et c'étaient Joly, supérieur général de Saint-Lazare; les abbés Tiberge et Brisacier, des Missions étrangères; Tronson, supérieur de Saint-Sulpice; Nicole, parmi les jansénistes; Bourdaloue, parmi les jésuites; et pardessus tous les autres Bossuet. Il n'est donc pas vrai de dire que, moyennant explications, atténuations, restrictions et corrections de l'auteur, la doctrine du *Moyen court* pouvait présenter un sens acceptable; mais il faut dire qu'ayant été déclarée fausse et pernicieuse par tous les théologiens que nous venons de citer, c'est qu'elle l'était. J'ajoute qu'il n'importe guère que M. Guerrier, moi-même, et tout autre laïque, ne nous en apercevions pas.

Le troisième point enfin, — c'est qu'aussitôt que Fénelon devint archevêque de Cambrai, l'affaire changea de face. M. Guerrier, très délibérément, nous présente cette nomination à l'archevêché de Cambrai, qui valait alors de 150,000 à 200,000 livres de rentes et qui conférait les titres de duc et de prince de l'empire, comme un commencement de disgrâce. Le petit troupeau s'attendait qu'on nommerait Fénelon à Paris.

M. Guerrier ne s'aperçoit pas que si l'insinuation vaut pour Fénelon, elle vaut bien plus pour Bossuet. Si c'est avoir mal reconnu le mérite éminent de Fénelon que de l'avoir installé dans le siège archiépiscopal de Cambrai, je suis bien obligé de remarquer que n'avoir pas trouvé pour Bossuet d'autre siège que le siège épiscopal de Meaux, qui pouvait valoir environ 30,000 livres, c'est avoir reconnu bien plus mal un mérite, à notre avis, encore plus éminent (1). Laissons ce détail. Voici donc la situation. Mme Guyon et Fénelon s'en sont remis, comme on l'a vu tout à l'heure, au jugement de Bossuet. Ce jugement, d'accord avec M. de Noailles et M. Tronson, Bossuet le formule. C'est ce que l'on appelle les trente-quatre articles d'Issy. Fénelon devient archevêque, signe les trente-quatre articles, et part pour son diocèse. Comme on veut en finir de Mme Guyon, on lui demande, à l'exemple de Bossuet et de M. de Noailles, de faire une ordonnance qui condamne les livres de Mme Guyon. Il refuse. On se rend à ses raisons. Elles sont de peu de valeur. Bossuet lui propose alors d'approuver au moins son *Instruction sur les états d'oraison*, qui va prochainement paraître, et dans laquelle on fera mention des livres de Mme Guyon, il est vrai, mais sans la nommer autrement, et sans faire la moindre allusion à ses extravagances. Fénelon refuse encore. Je ne discute pas ses motifs : je constate qu'il refuse. Il fait plus; il déclare qu'il soutiendra maintenant Mme Guyon jusqu'au bout, et, gagnant Bossuet de vitesse, il compose le livre des *Maximes des saints*. Et je tire de là cette conclusion qu'il n'est pas vrai de dire que Fénelon ait épuisé toutes les voies de conciliation, mais, au contraire, il faut dire que tout était ou pouvait être terminé quand il lui plut de ranimer la controverse expirante, et d'en faire retentir l'Europe.

Il y aurait beaucoup à dire sur Fénelon. On n'a peut-être pas assez loué l'écrivain, mais, sûrement, on a trop vanté l'homme. Passez-moi la familiarité de l'expression : c'est encore un tour de Voltaire. Écrivain, Fénelon est de ceux qu'il faut appeler uniques. Il y en a de très grands qui ne sont pas uniques. Bourdaloue, par exemple, n'est pas unique. Il est le premier dans son genre. Il se détache en avant d'un groupe, mais, dans ce groupe, ils sont dix qui lui ressemblent. Fénelon est unique. Les légers défauts eux-mêmes de son style, une grâce abandonnée jusqu'à la mollesse et cette incomparable fluidité qui le caractérisent partout, bien loin de diminuer l'originalité de Fénelon, y ajoutent, et contribuent à faire de lui, dans l'histoire de notre littérature, le plus curieux modèle qu'il y ait de la souplesse infinie de l'esprit. Autant de facilité naturelle, autant d'aisance, autant de laisser-aller apparent que Voltaire, mais plus de profondeur, plus de sensibilité, plus

(1) On trouve dans l'*Almanach royal pour 1789*, la taxe des évêchés et archevêchés en cour de Rome, aussi leurs revenus. Les revenus de Cambrai sont comptés à 200,000 livres; ceux de Meaux à 22,000.

d'art, et toute la pénétration morale d'un homme du XVIIe siècle. Le style, dit Buffon, c'est l'homme; quelquefois, c'est possible; mais quelquefois aussi c'est le contraire de l'homme. Tous les témoignages, depuis celui de la libre Mme de la Fayette jusqu'à celui du rigide Saint-Simon, s'accordent à louer dans Bossuet la douceur et la bonté. Même quelques-uns, dans le temps, en faisaient une moquerie. « Il n'a pas d'os, » disait Tréville, je crois; c'est-à-dire : il ne sait pas résister et se raidir; il donne trop facilement prise, il cède, il recule. Est-ce l'idée que suggèrent de Bossuet les *Avertissemens aux protestans*, par exemple? Mais, au contraire, l'aimable auteur de *Télémaque* et surtout de ces *Lettres de direction*, si peu connues, si dignes d'être lues, relues, et méditées, sous la plume de qui les expressions les plus flatteuses et, si j'ose dire, les plus caressantes, naissent d'elles-mêmes, regardez-y de près, c'est le grand seigneur le plus net sur les privilèges de sa naissance, le haut prélat le plus absolu sur les prérogatives de sa dignité, le philosophe le plus obstinément entêté de son sens personnel, enfin le dominateur le plus entier, le plus autoritaire et le plus tyrannique des consciences et des cœurs.

On ne sait pas assez ce qu'il y a de paroles de lui qui passent inaperçues au courant de la lecture, mais qui, pour peu qu'on les arrête au passage et qu'on les examine, font frémir d'étonnement et d'indignation. Parcourez les lettres qu'il écrivait de sa mission de Saintonge. Ce n'est pas dans le livre de M. Guerrier que vous les trouverez. J'avoue qu'elles n'étaient pas de son sujet. Mais enfin aussi soigneusement qu'il a réuni tous les textes qui pouvaient plaider contre Bossuet, aussi scrupuleusement s'est-il abstenu de remettre au jour ceux qui parlent contre Fénelon. Il en a laissé pourtant échapper un. On voulait faire de Mlle de la Maisonfort, la cousine de Mme Guyon, une religieuse. La malheureuse jeune femme, — elle avait vingt-trois ans, — résistait, se débattait et pleurait. Et Fénelon lui écrivait : « Tout ce que j'ai à vous dire, madame, se réduit à un seul point qui est que vous devez demeurer en paix avec une pleine confiance... *La vocation ne se manifeste pas moins par la décision d'autrui que par votre propre attrait.* Quand Dieu ne donne rien au dedans pour attirer, il donne au dehors une autorité qui décide. » Éprouvez tous ces mots l'un après l'autre et vous sentirez si ce directeur est un dominateur.

Ce sont des traits sur lesquels il faudra revenir : c'est un portrait qu'un jour nous essaierons d'esquisser. En attendant, tel il est dans cette phrase que nous venons de citer, tel il nous apparaît, dans cette controverse du quiétisme, sec et tranchant. Il y mit moins de passion que Bossuet peut-être, mais parce qu'il y mit plus de politique. Avec un singulier mélange d'adresse et de fierté, il prit d'abord, aussitôt la lutte engagée, l'attitude orgueilleuse de quelqu'un qui ne cédera jamais sous les coups de ceux qui l'attaquent. Ce qui est admirable dans la dis-

pute, ce n'est pas sa modération, — il n'est pas modéré, — c'est sa froide, constante, imperturbable possession de soi-même. Il le déclare lui-même quelque part : « Mon cœur n'est point ému : » c'est bien dit, et c'est lui qui le dit. Aussi Bossuet peut-il de loin en loin s'emporter à quelque parole trop rude, et que pour l'honneur de sa charité chrétienne on voudrait pouvoir adoucir. Mais, au contraire, pour la plus grande gloire de l'art du persiflage, il n'y a rien de plus savamment, de plus galamment lancé que les impertinences de grand seigneur par où Fénelon répond aux violences de Bossuet, et l'on se surprend plus d'une fois à regretter qu'il n'y en ait pas encore davantage. « Quoique vous ayez l'esprit plus éclairé qu'un autre, lui écrit-il dès le début de la controverse, je prie Dieu qu'il vous ôte tout votre propre esprit pour ne vous laisser que le sien. » Peut-on plus joliment avertir le grand controversiste que toute sa science, et toute son éloquence, et toute son autorité ne feront rien contre l'inébranlable résolution de son adversaire? Ou encore : « Je crus plus apprendre sur la pratique des voies intérieures en examinant avec Mme Guyon ses expériences, que je n'eusse pu faire en consultant des personnes fort savantes, mais sans expérience pour la pratique. » Peut-on piquer d'un air plus négligent et sans avoir l'air d'y toucher, mais piquer jusqu'au vif? car il paraîtrait qu'un instant, manque « d'expériences, » Bossuet avait failli dans ses condamnations, impliquer les sainte Catherine et les sainte Thérèse, voire les Taulère et les Ruysbroeck. Je ne sais si les admirateurs de Fénelon goûteront cette manière de le louer.

Que ce sang-froid même ait étonné d'abord, puis irrité, puis exaspéré Bossuet, on le comprend sans peine. Il eut le tort de laisser trop voir. Il eut le tort aussi de rendre Mme Guyon, en quelque sorte, matériellement responsable de la longue résistance de Fénelon. Emprisonnée dès le mois de décembre 1695, avant même la publication du fameux livre des *Maximes des saints*, la malheureuse femme, plus obstinée que jamais dans sa doctrine, subissait les contre-coups de la querelle dont elle avait été la première occasion. Il est vrai qu'elle refusait de se rétracter. On dressait des déclarations, on lui soumettait des formulaires, elle signait, mais en signant, elle ajoutait : « Je dois néanmoins, devant Dieu et devant les hommes, ce témoignage à la vérité que je n'ai jamais prétendu insinuer, par aucune de ces expressions, aucune des erreurs qu'elles contiennent. » Et tout était à recommencer. On la transférait alors de Vincennes à Vaugirard, sous la direction du curé de Saint-Sulpice, M. de la Chétardie. Cependant on la soumettait à des interrogatoires. A Vincennes, c'était la Reynie; c'était M. de Noailles à Vaugirard. On faisait sur sa vie d'autrefois, sur ses aventures, sur ses voyages, sur ses relations avec le P. La Combe, une minutieuse enquête sur chaque point nouveau de laquelle on venait l'attaquer de questions

pénibles, douloureuses, inutiles surtout. Enfin, le 31 mai 1698, on la transférait à la Bastille.

M. Guerrier déclare ici qu'elle n'était coupable d'aucun crime ni d'aucune faute, et se porte garant, notamment, de la pureté des relations du P. La Combe et de Mme Guyon. C'est trop dire, beaucoup trop dire. Il n'en sait rien, ni moi non plus, ni personne. Et puisqu'il s'agit de répartir et de fixer des responsabilités, la question n'est pas de savoir si Mme Guyon était ou non coupable des fautes qu'on lui imputait, mais bien si ceux qui l'en accusèrent furent fondés à croire qu'elle les avait commises. Il serait facile de prouver qu'ils eurent toutes raisons de le croire. Ce n'est que la nature même de l'accusation qui nous interdit d'apporter ici les textes. La captivité dura jusqu'en 1703. Une mise en liberté provisoire, du 21 mars 1703, devint définitive au commencement de 1704. Exilée d'abord à Diziers, chez sa belle-fille, qui sollicita de la bienveillance de M. de Noailles la faveur d'en être débarrassée, Mme Guyon, en 1706, obtint la permission de s'établir enfin à Blois. C'est à Blois qu'elle mourut le 9 juin 1717. Ces dates, et quelques autres, désormais assurées, sont ce qu'il y a de plus intéressant dans le livre de M. Guerrier. Nous le disons très sérieusement, et quiconque sait ce que c'est que de déterminer une date historique ne lui saura pas peu de gré de ces déterminations.

Il ne sera peut-être pas inutile de faire une observation pour quelques personnes dont les infortunes de Mme Guyon risqueraient d'émouvoir trop vivement la sensibilité. Si Mme Guyon eût vécu de nos jours, que fût-il advenu d'elle? On l'eût mise à la Salpêtrière, selon toute vraisemblance, et comme « la durée de la monomanie religieuse est ordinairement longue, » comme les individus qui en sont atteints « sont extrêmement dangereux, » comme enfin, « sa terminaison par la guérison est relativement moins fréquente que pour d'autres formes d'aliénation (1), » il est probable qu'elle fût morte à la Salpêtrière. Elle porta la peine d'être crue raisonnable. Mais d'ailleurs, au régime de la Bastille, elle gagna, sur le régime de la Salpêtrière, dix ans de liberté.

III.

Je n'ai pas craint d'accorder quelque chose à l'irritation personnelle. Il me reste maintenant, puisque l'auteur de *Madame Guyon* ne m'a pas dispensé de le faire, à montrer les raisons plus générales, plus hautes, plus impérieuses qui, dans cette controverse mémorable, gouvernèrent la conduite de Bossuet.

On a prétendu qu'il y avait eu là-dessous une intrigue de cour, et je m'étonne à ce propos que M. Guerrier, en reprenant l'explication, n'ait

(1) Dagonet, *Nouveau traité des maladies mentales*, p. 281; J.-B. Baillière; Paris, 1867

pas plus à fond discuté le passage connu des *Lettres* de la Palatine. « Je vous assure que cette querelle d'évêques n'a trait à rien moins qu'à la foi; tout cela est ambition pure; l'on ne pense presque plus à la religion, il n'en reste que le nom. » Quoi qu'il en soit, il faut noter que c'est en 1693 que la querelle commence, au moment où Mme Guyon remet ses livres entre les mains de Bossuet, et que cette interprétation ne commence d'apparaître qu'en 1698. Je l'admets cependant, mais dans une étroite mesure, dans la mesure où elle est également honorable pour Bossuet et pour Fénelon. Pour Fénelon, je ne doute pas un seul instant que, dans le secret de son cœur, il ait, en effet, nourri d'ardentes ambitions politiques, et rêvé, sous le règne futur du duc de Bourgogne ou même du grand dauphin, le rôle d'un Richelieu. Je ne lui en fais pas un reproche. Mais de savoir ce qu'aurait été le gouvernement de l'auteur de *Télémaque*, c'est autre chose. Que si, d'autre part, à mesure que la querelle s'animait et que chacun des deux adversaires découvrait le fond de sa pensée, Bossuet a redouté pour l'avenir l'application des principes de Fénelon au gouvernement du prince et de la France, il n'y a rien là qui ne soit à son honneur, ou du moins qui ne fût absolument de son droit. On peut être un fort honnête homme, je pense, et ne pas rêver de la politique de Salente.

Il est au moins une question de l'ordre politique, impliquée dans le débat, sur laquelle nous savons que Bossuet et Fénelon étaient profondément divisés d'opinion : c'est la question du gallicanisme. Le livre de M. Gérin, que nous avons visé plus haut, — *Recherches sur l'assemblée de* 1682, — a prouvé que Bossuet, nourri dès sa jeunesse aux principes gallicans, dès sa jeunesse aussi les avait hautement professés. On discute encore aujourd'hui s'il les aurait abjurés dans son extrême vieillesse. L'affirmative a été soutenue dans un livre un peu pénible pénible à lire, il est vrai, mais singulièrement instructif, — *Étude sur la condamnation du livre des Maximes des saints*, par M. Griveau, — qu'il est tout à fait regrettable que M. Guerrier n'ait pas consulté. Tous les textes, en effet, tous les « écrits originaux » y ont été analysés, peut-être avec un excès d'abondance, mais d'ailleurs avec une précision rare, et, sans « documens inédits, » l'ouvrage est devenu de ceux qui font époque dans ce qu'on appelle aujourd'hui la *littérature* d'un grand sujet. Selon M. Griveau, « c'est la lutte gallicane qui nous explique l'aigreur et les accusations malveillantes des deux parties; c'est la dévolution du procès à la cour romaine et l'attachement aux maximes professées dans la déclaration du clergé sur la puissance ecclésiastique en 1682, qui ont communiqué à Bossuet et surtout à ses agens une persévérante énergie, jusqu'à paraître dégénérer en animosité personnelle; qu'on s'en rendît plus ou moins compte, c'est la crainte du retour et du règne des principes romains qui a fait mouvoir tant de ressorts pour éloigner à jamais du pouvoir le précepteur de l'héritier du trône. » Ce n'est pas présentement le temps d'exa-

miner si les termes sont tout à fait proportionnés à l'importance vraie de la question. Je crains que M. Griveau ne déplace peut-être le fond du débat en faisant ainsi passer la querelle du gallicanisme au premier plan. Mais l'indication est juste, et si l'on affaiblit un peu la force des mots, la thèse est vraie. Dans un livre sur Mme Guyon est-il permis de n'en pas tenir plus de compte? et si M. Guerrier l'avait reprise, croit-il que par hasard les chapitres qu'il consacre à la *Grande Controverse* n'en eussent pas été plus pleins, plus substantiels, plus nouveaux? Mais c'est encore une mode aujourd'hui, mode fâcheuse, et contre laquelle on ne saurait trop s'élever. La prétention est d'écrire d'après « les écrits originaux » et « les documens inédits » sans autrement se soucier des travaux accumulés, — entre le dernier « original » que l'on consulte, et le premier « inédit » que l'on retrouve, — par deux ou trois générations de travailleurs patiens. C'est un merveilleux moyen, à la vérité, pour renouveler les sujets, en y introduisant des erreurs que l'on eût évitées en consultant ses devanciers. M. Guerrier se rend-il bien compte, par exemple, que le récit de M. de Bausset lui-même n'est déjà pas si méprisable ?

Élevons cependant la question plus haut encore et tâchons de la rendre encore plus digne du génie de Bossuet. Ce fut un ministre protestant qui, le premier, rassembla les Œuvres, en quarante volumes de Mme Guyon. La doctrine, chassée de France, condamnée à Rome, se répandit en Suisse, en Hollande, en Allemagne, en Angleterre. La Vie de la prophétesse fut publiée à Londres, à Berlin, à New-York. Et M. Guerrier nous apprend « qu'en ce moment même les écrits de cette femme célèbre servent d'aliment à la piété des méthodistes d'Amérique. » Qu'est-ce à dire? et qu'y a-t-il de commun entre Mme Guyon et John Wesley? je devrais dire, pour être plus exact, entre les dissidens du méthodisme et la prophétesse du quiétisme? Un trait, si je ne me trompe, mais un trait caractéristique, à savoir la conviction profonde que c'est aux simples que Dieu parle et se communique. « Si l'on entrait résolûment dans les voies intérieures, les bergers, en gardant leurs troupeaux, auraient l'esprit des anciens anachorètes; les laboureurs, en conduisant le soc de leur charrue, s'entretiendraient heureusement avec Dieu, et les manœuvres, qui se consument de travail, en recueilleraient des fruits éternels. » La phrase n'est pas de quelque sectaire américain, elle est de Mme Guyon. De là le mépris, doux, mais invincible, de toute discipline et de toute hiérarchie. Notez les réflexions de la visionnaire sur ses entretiens avec Bossuet : « Il n'y a qu'à ouvrir toutes les histoires pour voir que Dieu s'est servi de laïques et de femmes sans science pour instruire, édifier et faire arriver les âmes à une haute perfection. Il a choisi les choses faibles pour confondre les fortes. » Ou encore : « Toutes les difficultés qu'il (Bossuet) me faisait ne venaient, comme je crois, que du peu de connaissance qu'il avait des auteurs mystiques... et du peu

d'expérience qu'il avait des voies intérieures. » C'est ici l'accent qui ne trompe pas. Visiblement, elle a pitié de l'ignorance de Bossuet, pour ne pas dire du pharisaïsme de ce prélat de cour. De là ce terrible redoublement de confiance en elle-même, en ses visions, en ses expériences, en sa mission. L'opposition même de ces hommes constitués en dignité lui devient un signe qu'elle est élue d'en haut pour renouveler les cœurs. Mais de là aussi l'étonnement, l'indignation, je puis dire l'effroi de Bossuet. Cet orgueil du sens individuel, c'est la ruine de la tradition. Il a raison de dire qu'il y va de toute l'église.

Plus haut encore. Il y va de toute la religion. Les écrivains protestans ont loué cette incomparable habileté de la politique romaine à triompher de l'esprit de révolte, en se l'incorporant, pour l'utiliser à ses fins. « Placez, dit Macaulay, placez Ignace de Loyola à Oxford, il deviendra certainement le chef d'un schisme formidable. Placez John Wesley à Rome, il sera certainement le premier général d'une nouvelle société dévouée aux intérêts et à l'honneur de l'église. Placez sainte Thérèse à Londres, son enthousiasme inquiet se transforme en folie mêlée de ruse. Placez Joanna Southcote à Rome, elle fonde un ordre de carmélites aux pieds nus, toutes prêtes à souffrir le martyre pour l'église. » Rien de plus habile, en effet, si la religion n'est qu'une politique. Mais si la religion, par hasard, avant d'être une politique, était une discipline des mœurs? Telle est bien la croyance de Bossuet. La noblesse, l'honnêteté, la droiture de son génie n'admet pas que l'on emploie des vases souillés aux usages pieux, et qu'en morale comme en médecine, on compose des remèdes avec des poisons. Il n'admet pas que l'on fasse d'un songe indécent et scandaleux le fondement d'une oraison. Il n'admet pas que de l'alliage du pur avec l'impur il puisse sortir une pureté nouvelle, ou que du mélange du profane avec le sacré le parfum de la piété monte et s'élève plus agréable à Dieu. S'il a tort, s'il a raison, je n'ai point à l'examiner. Il me suffit que, dans cette controverse comme dans toutes celles qu'il a soutenues, ce soit son éternel honneur d'avoir défendu de tout son cœur et de tout son génie ces principes dont ne se prennent à douter que ceux qui, comme dit le philosophe, ont été rapetissés par la vie. Or, c'est le propre du mysticisme, dans tous les temps et dans tous les pays, que tôt ou tard il mène ses adeptes aux plus honteux excès. Pourquoi cela? Je n'en vois pas assez clairement les raisons pour hasarder aucune explication, mais le fait est certain, et je n'avance rien que ne confirme le témoignage de toutes les histoires. Il a sa grandeur, il a surtout son charme, Bossuet ne le nie pas, mais il a ses dangers, et ses bassesses, et Bossuet le voit.

Et plus haut encore, s'il se peut! Savez-vous ce qu'il a vu, si je puis dire, aux brusques clartés du combat? Il a vu d'une part que le XVIIe siècle, en France, avait fait le plus noble et le plus glorieux effort que l'on eût tenté pour concilier la religion des anciens âges avec les exigences de

la raison philosophique, l'immutabilité de la tradition avec les besoins de la vie moderne de l'esprit. Et il a vu d'autre part que, dans tous les camps, on semblait prendre à tâche de compromettre le succès de cette conciliation. Les jansénistes faussaient la morale en l'exagérant, les jésuites la faussaient en l'adoucissant, les quiétistes la faussaient en la déplaçant de sa base. Son rêve, à lui, c'était, comme on disait alors, la *réunion;* la réunion dans une seule église des catholiques et des protestans; et c'est l'explication de sa vie publique tout entière. Il accepte la tradition, toute la tradition, mais rien que la tradition; la tradition, c'est-à-dire les livres sacrés et la suite incontestée des enseignemens de l'église universelle; toute la tradition, c'est-à-dire avec tous les mystères devant lesquels il faut plier son orgueil et soumettre sa raison; mais rien que la tradition, c'est-à-dire aucune de ces surcharges dont on prétend l'embarrasser au nom d'une piété déréglée, c'est-à-dire aucune de ces subtilités par lesquelles on essaie de la tourner, c'est-à-dire aucune de ces inutilités qui viennent ajouter un mystère à tant de mystères. Je n'en veux citer qu'un exemple. Il n'admettait l'*immaculée conception* qu'à titre de croyance libre, qu'il appartenait à chacun de souscrire ou de ne pas souscrire. Aussi, toutes les fois que l'on voudra savoir les motifs de Bossuet pour prendre telle ou telle situation dans la controverse, n'allez pas chercher ailleurs, examinez sa conduite à la lumière de ce flambeau. S'il accourt, s'il combat, s'il s'acharne, c'est que l'on compromet quelque part la *réunion;* mais souvenez-vous qu'au XVIIe siècle compromettre la *réunion,* c'est compromettre la tradition, et compromettre la tradition, c'est compromettre l'accord de la raison et de la foi, puisque c'est, ou diminuer notre liberté de penser en surchargeant notre foi d'un nouveau mystère, ou diminuer l'obligation de croire en livrant un mystère ancien à notre liberté de penser. J'ajouterai qu'il nous en a peut-être coûté que Bossuet n'ait pas réussi dans son œuvre, et qui sait ce qu'il pourra nous en coûter encore? Et il est certain qu'il n'a pas réussi.

Nous voilà bien loin du livre de M. Guerrier et de *Madame Guyon.* On nous pardonnera si nous avons voulu montrer que le sujet était vraiment digne de Bossuet et de Fénelon. C'est qu'il nous fâchait de lire, dans des histoires estimables, et jusque dans les préfaces des Œuvres de Bossuet et de Fénelon, que ces deux illustres adversaires avaient combattu pour des causes incapables aujourd'hui non pas même de nous passionner, mais encore de nous intéresser. « Querelles de moines! » disait aussi Léon X, en apprenant que le nommé Tetzel et le nommé Luther se disputaient au fond de l'Allemagne. En effet, ce n'était qu'un peu plus de la moitié de la catholicité qui se détachait du saint-siège!

F. BRUNETIÈRE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 août.

Puisqu'on l'a voulu ainsi, puisqu'on a cru prudent ou utile d'abréger autant que possible les préliminaires de la prochaine consultation publique, tout se hâte vers le scrutin d'où va sortir une nouvelle chambre des députés. Il n'y a que quelques jours que les élections ont été décidées, que la date du moins en a été fixée : avant que le mois soit fini, tout aura été expédié, le suffrage universel aura une fois de plus dit ses volontés par le choix de ses mandataires. Le 21 août, l'imbroglio électoral aura son dénoûment dans toutes les communes de France. Jusque-là, les heures rapides laissées aux délibérations populaires et déjà presque passées, sont tout entières aux compétitions, aux brigues, aux manifestes, aux discours, aux programmes de tout genre.

Le moment est aux candidats qui bataillent, aux chefs de partis qui donnent leurs mots d'ordre, aux orateurs en voyage de propagande. Qu'en sera-t-il au bout du compte de tout ce bruit, de ce mouvement qui a été précipité avec intention et qui reste jusqu'ici assez confus? Dans quelle mesure la chambre qui va être élue différera-t-elle, par la composition, par l'esprit, de la chambre qui va disparaître après quatre années d'existence? quelles seront les conséquences de cette manifestation nouvelle du suffrage universel pour la direction générale de la politique française, pour la situation parlementaire, pour les partis qui sont en présence? Assurément, c'est un premier fait sensible: les élections du 21 août n'ont rien de ces grands mouvemens qui passionnent quelquefois l'opinion, qui partagent violemment une nation.

Elles ne ressemblent pas à ces élections du 14 octobre 1877, qui étaient une vraie, une longue et émouvante bataille de trois mois, qui pouvaient conduire aux plus redoutables conflits et engager l'avenir de la France. Les élections d'aujourd'hui sont à peine une lutte, une campagne de quelques jours, et si elles suscitent une certaine agitation partielle et factice dans quelques villes, dans des centres populeux, dans des réunions plus tapageuses que sérieuses, elles laissent visiblement la masse nationale assez calme, presque indifférente. Elles s'engagent de façon à ne pas laisser présager de grands changemens. Elles ont cependant leur importance, ces élections prochaines, et par les circonstances dans lesquelles elles s'accomplissent et par les questions de toute sorte, extérieures ou intérieures, qu'elle trouvent en suspens, et par les infatuations ou les illusions qu'elles peuvent faire naître chez les républicains à peu près assurés de la victoire du scrutin; elles pourraient surtout avoir de périlleuses conséquences si on se méprenait sur l'état réel de l'opinion française, si dans ce calme, dans cet apparent désintéressement du pays, ceux qui gouvernent ou qui aspirent à gouverner ne voyaient qu'une sanction de toute leur politique.

Le seul fait vrai, le secret de cette sorte de tempérance publique à la veille d'un vote qui a pourtant sa gravité, c'est que le pays, croyant avoir trouvé le repos sous le régime qui lui a été donné, ne veut pour le moment ni agitations ni révolutions nouvelles; il s'en tient à ce qui est, il vote pour ce qui existe, et, à y regarder de près, c'est là justement ce qui fait le désavantage des partis conservateurs d'aujourd'hui dans les luttes où ils sont engagés, dans ces élections qui se préparent. Cela s'explique. Les conservateurs expient une erreur de conduite qui date de quelques années déjà, qui leur a créé des difficultés croissantes. Ils n'ont pas su se décider à propos, mettre en réserve leurs espérances et entrer simplement, franchement, sans arrière-pensée, dans un ordre d'institutions qui pouvait ne pas répondre à leurs vœux, qui était néanmoins le seul possible. Ils n'ont pas vu que, faute de se rendre assez tôt à la nécessité des choses, ils s'exposaient à user ce qu'ils avaient d'autorité et de talent dans une entreprise sans issue, à justifier jusqu'à un certain point cette accusation banale qui ne leur a pas été épargnée de vouloir se servir de la constitution contre la constitution elle-même. Coalisés plus ou moins contre la république sans pouvoir la remplacer, ils frappaient d'avance de stérilité une opposition devenue forcément suspecte dans ses revendications conservatrices. Il en est résulté pour eux une situation mal définie qui, dans un moment d'élection, laisse éclater les incohérences, qui ressemble un peu aujourd'hui à du désarroi. Ce ne sont pas évidemment les comités royalistes qui peuvent se promettre de rétablir les affaires de la monarchie avec leurs mots d'ordre, leurs appels revêtus du sceau royal, et leurs arrêts

d'exclusion fulminés contre tous ceux qui ne s'inclinent pas devant l'orthodoxie traditionnelle. Ce n'est pas non plus sans doute le prince Napoléon qui relèvera la cause impériale par ses interventions de prétendant, par les manifestes où il fait retentir ce grand mot : « Autorité, démocratie, suffrage universel! » Vainement le prince Napoléon se remet en scène, évoque tous les souvenirs, et inscrit dans son programme la révision constitutionnelle « pour obtenir que la voix du peuple se fasse enfin entendre et désigne directement son chef responsable... » Vainement il s'efforce de rallier des partisans : l'armée napoléonienne est plus qu'à demi dispersée! La crise de décomposition a commencé pour le parti le jour où le prince impérial a disparu, elle continue. Le dernier manifeste napoléonien déguise à peine les progrès de ce désarroi. La vérité est que les bonapartistes comme les royalistes semblent aller aux élections avec des chances singulièrement diminuées, et que, s'ils sont exposés à des défaites, à des désaveux de scrutin, c'est parce que le pays voit en eux, non plus des conservateurs défendant ses intérêts ou ses traditions, mais des partis représentant des révolutions nouvelles accompagnées de violens conflits dynastiques.

Proposer à des masses électorales, contre un ordre de choses constitué, c'est-à-dire pour une révolution, de se jeter dans l'aventure par un coup de scrutin, sur la foi de coalitions de circonstance, sans savoir ce qui arrivera le lendemain, ce n'est pas une politique; ce n'est que la continuation d'une vieille tactique, un moyen d'ajouter un chapitre de plus à l'histoire de cette impossibilité de toutes les restaurations qui a refait sans cesse jusqu'ici les affaires de la république. A ce jeu stérile on use des forces qui pourraient être mieux employées, on finit par se débattre dans les contradictions, dans le vide, sans arriver à rien, et c'est ce qui explique comment des partis qui ont pour eux les lumières, l'intelligence, la considération, en viennent à se trouver dans des conditions si inégales vis-à-vis d'adversaires qui n'ont d'autre avantage que de s'appuyer sur une situation légale. Oui, sans doute, les conservateurs ne sont pas pour le moment dans une phase des plus favorables. Les uns se découragent et renoncent à tenter de nouveau le combat électoral; les autres auront visiblement fort à faire pour enlever quelques succès partiels et limités. Ils retrouveront la fortune un jour ou l'autre dans de nouvelles luttes, ils ne semblent pas l'avoir pour le moment, cela est certain. Le vent n'est pas pour eux, on peut l'admettre; mais ce serait aussi de la part des républicains une étrange illusion de trop triompher des faiblesses ou des embarras des conservateurs, de se figurer qu'ils ont le champ libre pour toutes leurs fantaisies de domination, que le pays, en votant pour eux, est toujours avec eux. M. Gambetta, qui parle pour les républicains, qui est visiblement le meneur de la campagne

électorale, M. Gambetta commettrait lui-même une singulière méprise s'il croyait qu'il n'a qu'à paraître, à tracer des programmes en voyage pour tout simplifier à son commandement, pour disposer de la politique de la France, de la direction et de l'avenir des institutions nouvelles. Les destinées d'un régime à peine établi sont un peu plus difficiles à assurer et à conduire que M. le président de la chambre des députés ne semble le penser, et il est peut-être lui-même une des difficultés d'une situation où les républicains ont plus à craindre de leurs propres fautes et de leur insuffisance que de leurs adversaires.

Assurément M. Gambetta est un personnage d'importance dans la république. Les courtisans et les flatteurs ne lui manquent pas, les historiographes étrangers s'empressent de recueillir ses conversations. On tient à savoir ce qu'il pense de la politique extérieure aussi bien que de la politique intérieure de la France, de l'état de l'Europe comme des affaires de Tunis et d'Alger. Ses amis lui ménagent les occasions de s'expliquer sur toute chose. Hier, il était à Belleville, sur les hauteurs de la cité parisienne où est née sa fortune politique; l'autre jour, il était à Tours, là où il a été le ministre omnipotent de la défense nationale, et partout, et pour tous ses auditeurs, il a un programme plus ample, plus retentissant que varié. S'il avait eu le scrutin de liste pour lequel il a plaidé, il aurait eu certainement un rôle prépondérant dans les élections, il aurait été une façon de grand électeur; même avec le scrutin sectionné, il a sans nul doute une influence plus ou moins sensible sur le mouvement électoral qui se déroule aujourd'hui, et il est vraisemblablement appelé à garder dans la chambre nouvelle l'ascendant qu'il a eu dans l'ancienne chambre. En un mot, M. Gambetta reste l'homme du moment, la plus brillante personnalité de cette phase de la république où nous sommes. La question est de savoir si, par ses qualités d'homme public, d'orateur, de politique, il est à la hauteur de la position qu'il a conquise, où les circonstances l'ont aidé à s'établir. M. Gambetta, il faut l'avouer, est jusqu'ici une énigme pour tous ceux qui le suivent avec attention. Depuis qu'il est entré pour ainsi dire avec effraction dans la vie publique par son plaidoyer enflammé sur Baudin, il y a quelque douze ans de cela, il a eu certes une carrière heureuse, — une carrière dont on peut suivre les étapes dans le recueil de *Discours* qu'un jeune écrivain publie avec un zèle qu'on n'applique guère qu'à un personnage de l'histoire. Rien ne lui a manqué. Il a eu dès son début, au déclin de l'empire, d'éclatans succès de parole. Il a été un moment, au milieu de la plus effroyable crise nationale, un dictateur improvisé de la France. Il a été depuis, dans les assemblées qui se sont succédé, un tacticien habile et un stratégiste plein de ressources, sachant tour à tour tenir tête à des hostilités peu déguisées ou discipliner l'action du parti républicain. Dans

tous ces rôles, qui ont été parfois assez difficiles, M. Gambetta a incontestablement déployé des facultés de diverse nature qui ont fait par degrés de lui un chef parlementaire autorisé, un président de la chambre, et plus qu'un président de la chambre, une sorte d'arbitre prépotent et irresponsable des affaires de la république. Tout cela est vrai, personne ne dispute à ce brillant athlète la supériorité du talent sur tout ce qui l'entoure. Malheureusement l'énigme ne reste pas moins entière, car si M. Gambetta a réussi à devenir un des premiers personnages publics, s'il est loin d'être un homme ordinaire, il manque visiblement de ce qui fait la vraie puissance. Malgré d'assez sensibles progrès depuis quelques années, il n'est pas arrivé à mûrir complètement, et cette fortune, à vrai dire, ne s'explique ni par ce qu'on a appelé jusqu'ici la véritable éloquence ni par les qualités d'un véritable homme d'état.

Eh! non, quoi qu'on en dise, en dépit des enthousiasmes faciles, M. Gambetta n'est point un orateur de la vraie race, ou du moins il n'a que certains dons de l'orateur : nous n'en voulons pour preuve que cette série de discours, cette carrière publique de douze années qui va du premier plaidoyer du palais de justice à la dernière harangue de Tours. M. Gambetta a sans doute de la force, une certaine chaleur de tempérament, de l'animation; il est fait pour parler dans les grandes réunions, surtout dans les réunions peu choisies, et il a parfois l'art de trouver des mots frappans qui font illusion, qui semblent résumer une situation. En réalité, il n'a ni mesure ni précision, et cette éloquence aux allures impétueuses est presque toujours de la déclamation. Avec un esprit pénétrant et vif, l'orateur républicain manque évidemment de connaissances générales, de ces lumières supérieures qu'un politique sait trouver dans l'étude de l'histoire. Il parle en homme d'action, pour la circonstance, dans un intérêt de parti; il reste un improvisateur retentissant et superficiel, même quand il s'est préparé pour quelque grande exhibition oratoire, et parmi tous les discours qu'il a semés sur son passage dans les assemblées ou dans les réunions, il n'en est vraiment pas un seul traitant sérieusement une question sérieuse de politique, de diplomatie ou d'économie publique. La flatterie se permet tout. Que n'a-t-on pas dit? On a presque fait de M. Gambetta un Mirabeau, et pour un certain nombre de ses amis, qui ne brillent pas par le sens critique, il est pour le moins de cette famille des grands orateurs du siècle, des Berryer et des Thiers, des Guizot et des Lamartine. C'est une exagération assez étrange. M. Gambetta, à part toute opinion, est encore loin pour l'éloquence de ces puissans héros de la parole qui l'ont précédé dans la carrière des agitations publiques. C'est, dira-t-on, l'orateur des temps nouveaux, de la démocratie; soit! ce qui est certain, c'est que cet orateur de la démocratie et des temps nouveaux commence par prendre de singulières libertés avec la langue française, qu'il

traite assez démocratiquement. Il a chemin faisant toute sorte d'incorrections bizarres et de locutions équivoques qui ne peuvent pas passer absolument pour des fleurs de l'éloquence nouvelle. Chose curieuse! cet orateur, qui a certainement son originalité et sa puissance, qui sait capter ou dominer un auditoire, est, par le fait, laborieux, obscur et confus, si bien qu'on finit quelquefois par se demander ce qu'il a voulu dire. Et qu'on ne s'y trompe pas, cette obscurité même a peut-être sa signification. Si le langage est confus, c'est que la pensée est loin d'être nette et précise. Si M. Gambetta, comme orateur, manque de simplicité et de clarté; s'il se sauve par la déclamation, c'est que la politique, chez lui, a de la peine à se dégager avec des idées arrêtées et coordonnées.

C'est là le secret. La parole déguise à peine le vide, l'incohérence ou les contradictions de la pensée. M. Gambetta n'est jusqu'ici à tout prendre qu'un à-peu-près de politique comme il est un à-peu-près d'orateur. Oh! assurément il a des velléités, des instincts, des ambitions; il a le goût des affaires, la promptitude de la conception, une singulière facilité d'assimilation; il a surtout la bonne volonté de se façonner aux grands rôles qui le tentent, pour lesquels il se croit fait. Malheureusement dans cette riche organisation il y a, en quelque sorte, des élémens qui ne se lient pas, d'étranges dissonances, des défauts d'éducation qui résistent à tout, que l'expérience de la vie n'a pas corrigés. On sent à tout instant dans cette nature des verdeurs qui n'ont pas mûri, des qualités que la réflexion et le travail n'ont pas fécondées. La faiblesse de M. Gambetta est de n'avoir pu encore dépouiller le vieil homme, de rester un homme de parti, même un homme de secte avec plus de passions que d'idées, et plus de roueries que de vues sérieusement politiques. Chez lui tout se mêle, tout se contredit d'un jour à l'autre. Les mouvemens heureux qu'il peut avoir sont assez fréquemment suivis d'excentricités qui détruisent aussitôt la confiance prête à naître, qui font qu'avec lui on n'est jamais sûr de rien. Que se propose-t-il réellement? Quelle est la substance de ses programmes? En quoi se résume la politique qu'il prétend suivre, qu'il cherche encore aujourd'hui à faire prévaloir dans les élections? Ce n'est vraiment pas toujours facile à saisir, c'est là qu'est l'énigme. M. Gambetta a certes un vif et patriotique sentiment de la puissance du pays; il suit avec attention les progrès de la reconstitution de nos forces. Il s'occupe des affaires militaires, et au besoin il réunit les généraux, il entretient avec eux des rapports familiers. C'est d'ailleurs chez lui un goût de vieille date. Fort bien! on n'est un homme d'état que si on a toujours l'œil sur l'état militaire du pays; mais en même temps, par son influence, M. le président de la dernière chambre des députés favorise tout ce qui peut altérer l'esprit de l'armée, tout ce qui peut dénaturer et affai-

blir cette grande institution militaire. M. Gambetta se dit libéral, il réclame des réformes libérales; mais d'un autre côté le voilà plaidant d'une manière un peu imprévue pour la reconstitution de l'autorité et des forces de l'administration, sans s'apercevoir que, si l'administration est aujourd'hui en décadence, c'est par suite des exclusions, des épurations, des prétendues réformes accomplies par ses amis. M. Gambetta demande à tout prix aux élections une majorité; il pensait l'obtenir plus sûrement selon ses vœux avec le scrutin de liste, il compte encore l'obtenir avec le scrutin d'arrondissement, et cette majorité, il la demande comme un grand instrument de gouvernement dans la république. M. Gambetta parle en homme de gouvernement; tout le monde appelle de ses vœux un gouvernement fort, et il est sûr que la république gagnerait d'être conduite par des mains fermes et habiles. Il faudrait seulement s'entendre et ne pas se faire cette illusion qu'on créera ce gouvernement dont on sent la nécessité avec les idées et les passions destructives de tout régime régulier.

Au fond, c'est bien clair, M. Gambetta est homme de gouvernement ou homme d'opposition selon les circonstances, selon l'humeur ou l'intérêt du moment. Il ne veut pas toujours le lendemain ce qu'il a voulu la veille, et le mal, la perpétuelle faiblesse de ce qu'on appelle sa politique, c'est une certaine inconsistance qui ne s'est jamais mieux montrée que ces jours derniers, dans le récent programme de Tours, au sujet de la révision constitutionnelle et du sénat. Voilà qui est curieux! il y a moins de deux mois, au milieu des médiocres ovations du voyage de Cahors, M. Gambetta s'élevait énergiquement contre tous les projets de réforme constitutionnelle; il défendait particulièrement le sénat dans son existence, dans ses droits, dans son intégrité. Il rudoyait les imprudens qui mettaient en doute la stabilité des institutions par des propositions inutiles ou prématurées. Fort bien! Six semaines s'écoulent, le langage est tout différent à Tours. Supprimer le sénat, M. Gambetta n'en est point encore là sans doute, du moins il s'en défend; mais une révision « partielle » de la constitution ne serait plus aussi dangereuse. La « stabilité » ne serait plus compromise si on songeait à réformer un peu le sénat, si on réduisait ses attributions, si on lui enlevait définitivement par exemple tout « contrôle financier, » pour laisser à l'autre chambre « l'autorité exclusive en matière d'impôts. » On pourrait aussi, par la même occasion, « introduire quelques modifications dans le régime électoral du sénat, » — et comme M. Gambetta n'est pas toujours le plus clair des réformateurs, il a de singulières définitions qui auraient besoin d'être elles-mêmes définies; il parle de « changer le mode de recrutement du sénat par l'égalité proportionnelle des communes. » Bref, la question est posée ou, comme dit l'orateur de Tours, « l'opinion est saisie. » Que s'est-il donc passé entre

la fin de juin et les premiers jours d'août qui ait pu « saisir l'opinion, » qui explique ce changement de langage, cette évolution de M. Gambetta? Ce n'est point manifestement pour avoir voté contre l'article 7, pour avoir traité parfois avec quelque sévérité la politique des décrets que le sénat est menacé : tout cela était passé depuis longtemps avant le voyage de Cahors. Il ne reste donc pour tout grief, ou pour grief principal, que le vote contre le scrutin de liste, — le vote que M. Gambetta met au rang des « tentatives plus ou moins coupables, » des « résistances plus ou moins aveugles d'une majorité de hasard. » — Le sénat a cédé à « un vent de vertige, » et, comme « tout se paie en politique, » il faut que le sénat paie son vote. Voilà qui est clair! M. Gambetta fait de la politique avec ses ressentimens; peut-être aussi, à la veille des élections, a-t-il cru habile de désarmer les radicaux plus avancés que lui en leur livrant la constitution et le sénat. C'est là ce qu'il appelle travailler à fortifier le gouvernement dans la république! Le fait est que M. Gambetta est aujourd'hui ce qu'il a toujours été depuis qu'il est un personnage public; que, chef de parti, président de la chambre ou prétendant au pouvoir, il n'a pas cessé un instant d'être un politique promettant au pays plus d'agitations que de réformes sérieuses et peut-être plus d'aventures que de garanties libérales.

Il s'agit de savoir ce que le pays répondra par son vote du 21 sur cette question et sur bien d'autres. M. Gambetta met la révision dans son programme; M. le président du conseil, qui, à son tour, vient de prononcer un nouveau discours à Nancy, qui, lui aussi, a l'ambition d'être un homme de gouvernement, un chef du parti républicain, M. le président du conseil est évidemment d'une opinion différente puisqu'il a résumé d'avance son programme dans ces mots : « Ni révision ni division! » Qu'en sera-t-il? à qui le suffrage universel donnera-t-il raison? Cette majorité parlementaire qu'on lui demande de tous côtés sans lui dire ce qu'on en veut faire, la donnera-t-il à M. Gambetta ou à M. le président du conseil? Ce qu'il y a de plus clair, de plus sensible, c'est que le pays est peu disposé à se passionner pour des programmes plus ou moins décevans, pour des questions auxquelles il n'attache pas d'importance. Non, en vérité, il ne s'intéresse pas démesurément à la révision « partielle » ou totale de la constitution; il ne réclame ni la mort ni même la réforme du sénat. Il n'a pas non plus un enthousiasme bien prononcé pour les apothéoses que M. le président du conseil se décerne à lui-même, pour les apologies que le chef du cabinet croit devoir faire de sa politique, de cette « politique modérée » qui se permet tout. Ce que le pays demanderait sûrement, s'il pouvait parler dans sa sincérité, avec toute la force de ses instincts et de ses intérêts, ce serait qu'on cessât de l'agiter par des luttes stériles, qu'on s'occupât de ses affaires, qu'on donnât à une nation sensée et laborieuse une politique de raison,

de modération réelle et de prévoyance, un gouvernement sérieux. La France, il est vrai, est censée avoir tout cela, et bien plus encore, avec la « république victorieuse, » avec la « république triomphante : » on le lui dit assez dans les harangues officielles ou quasi officielles. On lui répète assez que « ses ruines sont réparées, » que « ses finances sont refaites, » que « sa grandeur militaire est restaurée; » on lui parle assez de ce « prodigieux essor de vitalité qui lui a rendu la sympathie et l'admiration du monde! » La France, au fond, la France qui travaille, qui ne va pas dans les réunions et dans les banquets, sait bien qu'en penser; à travers toutes les exagérations, elle voit des questions qui la préoccupent, les affaires africaines qui se prolongent, qui nécessitent sans cesse de nouveaux efforts, et si elle se sent toujours vivace, elle ne se laisse pas abuser par de vaines ostentations de langage. Ce qu'elle a surtout le droit d'attendre au moment où on lui demande son vote, c'est qu'on lui parle avec plus de sérieux, qu'on ne se méprenne pas sur ses sentimens, qu'on n'engage pas sa fortune diplomatique, militaire et financière dans des aventures qu'elle verrait avec inquiétude, parce que, si on sait comment elles commencent, on ne sait pas comment elles finissent.

Au milieu de ce bruit des élections, des manifestes et des programmes, il y a eu cependant un jour pour une fête de l'esprit à l'Institut, puis un jour encore pour cette autre fête de la jeunesse intelligente, qui se renouvelle tous les ans à la Sorbonne. Ces réunions aimables, souvent brillantes, ont toujours leur attrait; elles avaient cette fois comme un intérêt nouveau par le contraste des plaisirs délicats de l'intelligence ou de la bonne grâce de la jeunesse heureuse avec les turbulences électorales. A l'Académie française, c'était la séance annuelle consacrée à la distribution de toute sorte de prix, prix littéraires, prix de morale et de vertu. Le secrétaire perpétuel, M. Camille Doucet, a mis une fois de plus tout son zèle à parler des prix littéraires, des livres couronnés, à expliquer et à justifier les choix de l'Académie. M. Ernest Renan s'est trouvé pour cette année chargé du rapport sur les prix de vertu. Il a eu à raconter tous les actes de dévoûment obscur, d'héroïsme inconnu dont le mérite est d'avoir été accomplis en toute simplicité par de braves gens qui ignoraient assurément l'existence de l'Académie, qui ne savaient pas qu'il y eût pour leur vertu des récompenses instituées autrefois par un honnête philanthrope. Œuvre toujours délicate, un peu ingrate et difficile à rajeunir, que M. Renan a conduite jusqu'au bout avec autant de finesse que d'émotion généreuse, avec ce tact supérieur qui sait tout relever. A la Sorbonne, c'est le chef de l'Université qui a naturellement présidé la distribution des prix aux élèves des lycées. M. le ministre de l'instruction publique a l'avantage d'être complètement satisfait de lui-même, d'être toujours

prêt à recommencer son apologie, tantôt devant les électeurs, tantôt devant les élèves des collèges. Il réforme tout, les programmes scolaires, les méthodes, l'enseignement classique. Il a inauguré un peu triomphalement, l'autre jour, ce qu'il appelle une « conception moderne, démocratique, » l'enseignement spécial secondaire, et il a assisté à l'oraison funèbre du traditionnel discours latin. Soit, il faut tout changer, tout renouveler! Il y a seulement une réflexion dont on ne peut se défendre. Ces vieilles méthodes qu'on proclame aujourd'hui surannées ont produit des successions de fortes et brillantes générations. Il s'agit, avant de triompher, de savoir ce que produiront les méthodes nouvelles, si elles seront le progrès, comme on le dit, ou si elles ne sont pas le commencement de la décadence des grandes cultures de l'esprit.

La France a ses élections et ses fêtes académiques ou universitaires d'un jour. L'Angleterre a ses affaires lointaines de l'Afghanistan et du pays des Boers, qu'elle réussit à dénouer avantageusement; elle a ses affaires intérieures, l'éternel bill agraire d'Irlande, que la chambre des lords discute après la chambre des communes, qui n'est sans doute pas près de le voter définitivement. L'Angleterre a aussi ses diversions imprévues, elle vient d'assister ces jours derniers, avant que le parlement se sépare, à des scènes singulières, presque dramatiques, qui se sont passées au seuil de Westminster, qui se rattachent à l'admission d'un membre des communes, qui réveillent les plus délicates questions de légalité et de foi religieuse. Sous la forme d'un simple incident parlementaire, c'est le problème de la liberté de conscience qui s'agite, c'est le conflit flagrant des plus vieilles traditions anglaises et de l'esprit nouveau. Il s'agit de ce député libre-penseur ou athée, M. Bradlaugh, qui a été élu, il y a quelque temps, à Northampton et qui s'est mis en lutte contre le parlement. Le jour où il s'est présenté pour la première fois à Westminster, il a refusé de prêter le serment légal, sous prétexte que ce serment contenait des formules religieuses contraires à ses convictions, et il a été exclu. Il s'est même produit un incident bizarre qui ne s'explique que par la législation et les mœurs britanniques. Le député de Northampton ayant continué à siéger par tolérance ou par subterfuge a été l'objet d'une poursuite intentée par un simple citoyen anglais devant les tribunaux, et il a été bel et bien condamné pour usurpation de droits, pour avoir voté sans titre légal. Il a été réduit à donner sa démission et à se faire réélire. Lorsqu'après une seconde élection, pour en finir, M. Bradlaugh a consenti à prêter le serment exigé, la chambre des communes, se souvenant de son premier refus, n'a plus voulu l'admettre ; elle a maintenu l'exclusion, et c'est là que la question s'est aggravée. M. Bradlaugh a entrepris de forcer l'entrée du parlement ; le *speaker* a employé les sergens d'armes pour

faire exécuter les ordres de la chambre. Il y a eu de violentes collisions, des scènes de pugilat. Quand M. Bradlaugh est sorti presque défaillant de Westminster, il a été accueilli avec enthousiasme par la masse populaire, qui a pris parti pour lui.

Voilà un singulier conflit! Comment se terminera-t-il? Il se dénouera sans doute par l'action de l'opinion, avec le temps, comme se dénouent tous les conflits de ce genre dans un pays où ce n'est qu'après bien des années que les juifs, les quakers ont fini par entrer au parlement. Qu'on ne se hâte pas, comme on le fait quelquefois, de prendre en pitié les inconséquence et les lenteurs du libéralisme anglais. C'est ainsi que l'Angleterre est arrivée par degrés à conquérir toutes les libertés, et que, plus heureuse que bien d'autres peuples, elle a su les garder.

Ce qui n'est pas l'œuvre du temps et de la sagesse des peuples est souvent sans durée, et l'Espagne en a plus d'une fois fait l'expérience depuis un demi-siècle. Arrivera-t-elle à se fixer dans l'ordre constitutionnel et modéré qu'elle a retrouvé avec une royauté rajeunie? C'est une tentative nouvelle qu'elle poursuit. Elle est en ce moment même, comme la France, dans une phase d'élections qui se dénouera des deux côtés des Pyrénées le même jour, le 21. A vrai dire, le ministère qui est à la tête des affaires depuis cet hiver et dont le premier acte a été de se passer du parlement, le ministère de M. Sagasta, aurait pu moins tarder à faire élire une chambre nouvelle; il aurait évité ainsi de se trouver dans une sorte d'illégalité ou d'irrégularité, faute d'un budget voté avant la fin de l'année financière qui a expiré le mois dernier. Il a voulu sans doute prendre son temps pour mieux préparer ces élections qui vont s'accomplir aujourd'hui, qui, sans être violentes, ne laissent pas d'être animées. A l'heure qu'il est, la lutte est engagée de toutes parts au-delà des Pyrénées. Les libéraux conservateurs qui marchent sous la direction de l'ancien président du conseil, M. Canovas del Castillo, M. Castelar et ses amis les radicaux révolutionnaires qui ont pour chef M. Ruiz Zorilla, M. Martos et ses amis, tous ces partis sont en mouvement. Seuls les fédéralistes ou communalistes, qui ont mis il y a quelques années l'Espagne dans une si belle situation, se sont décidés à s'abstenir. Quant au ministère, il pratique ouvertement comme tous ses prédécesseurs la candidature officielle; il se sert de tous les moyens administratifs contre ses adversaires, surtout contre les amis de M. Canovas del Castillo, qui sont en effet les plus redoutables pour lui. Quelle sera l'issue de cette lutte électorale? Le ministère, selon l'usage invariable, aura sans doute sa majorité, — et il n'en sera peut-être pas plus fort, même devant le parlement qu'il aura fait. Ce serait pour le moment la seule préoccupation au-delà des Pyrénées s'il ne s'était élevé tout récemment une question qui a ému jusqu'à un

certain point l'opinion, qui a été surtout exploitée par les partis. C'est cette question des Espagnols qui ont souffert dans les derniers troubles de la province d'Oran. Entre le ministère de Madrid et le gouvernement français, il y a eu un échange de dépêches ou une controverse diplomatique au sujet d'une indemnité que l'Espagne réclame pour ses nationaux. Des dédommagemens peuvent être dus, et la France n'en est pas à les marchander; mais, comme d'un autre côté nombre de Français ont souffert cruellement, eux aussi, soit à Cuba, soit dans les provinces basques au temps de la guerre carliste, c'est un compte à régler. Dans tous les cas, entre la France et l'Espagne, une question de cette nature ne peut susciter des difficultés sérieuses. Les deux gouvernemens sans nul doute sont d'avance disposés à la résoudre dans un sentiment commun d'équité aussi bien que dans l'intérêt des bons rapports de deux nations amies.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE

La liquidation de juillet à la Bourse de Paris a été facile. C'est la première fois, depuis bien des mois, qu'il s'est produit une détente quelque peu sérieuse dans le prix du loyer de l'argent. Les caisses et sociétés diverses qui se sont constituées dans ces derniers temps sans autre objet social que de faire des reports pour compte de tiers ont annoncé à leurs déposans qu'elles avaient trouvé emploi de leurs fonds à des taux variant de 7 1/2 à 6 pour 100. En réalité, on a pu se faire reporter le jour de la liquidation des valeurs à des conditions plus modérées que ne l'indiqueraient ces taux, et l'abaissement du prix de l'argent a été sensible surtout pour les acheteurs de grands titres, comme le Crédit Foncier, le Suez (actions et parts) et les chemins français. Le lendemain et le surlendemain de la liquidation, on offrait des capitaux à 4 pour 100. Faut-il voir dans l'abondance et le bon marché des capitaux en juillet l'indice d'une modification durable dans la situation générale monétaire, ou bien le fait est-il accidentel? On ne saurait se prononcer à cet égard. Il ne semble pas toutefois que l'on puisse espérer à bref délai une nouvelle période d'argent à bas prix.

Il est très vrai que, pendant tout le mois de juillet, les capitaux ont été extrêmement faciles en Angleterre, et que la place de Paris en a profité pour alléger sa dernière liquidation. Mais depuis le commencement

d'août, des incidens se sont produits à Londres qui ont provoqué un resserrement sensible, incidens prévus d'ailleurs, et se rattachant directement à la grande opération d'emprunt réalisée le mois dernier par le gouvernement italien.

Les contractans anglais de l'emprunt avaient à effectuer leurs premiers versemens en or au ministre des finances d'Italie. On sait qu'ils se sont engagés à fournir 400 millions d'or, dont 200 environ avant le 1er janvier 1882. On évalue à 65 millions de francs environ les quantités en monnaie de ce métal enlevées déjà à diverses reprises à Londres. Le marché monétaire a été affecté par ces retraits considérables, et dans une mesure d'autant plus forte qu'il y avait lieu de redouter en même temps une reprise immédiate du drainage de l'or pour les États-Unis. L'encaisse de la Banque d'Angleterre a donc subi de fortes saignées, et les directeurs de cet établissement auraient certainement élevé le taux de l'escompte officiel jeudi dernier, 11 août, s'il n'avait été annoncé que les demandes d'or pour l'Italie allaient être provisoirement suspendues.

A un autre point de vue, peut-on penser que la facilité de la dernière liquidation tienne à un allégement sérieux de la place? L'hypothèse ne paraît pas admissible. On a sans doute procédé à des réalisations pendant le mois de juillet et depuis le commencement d'août. Mais ces ventes ont porté sur des chiffres insignifians relativement à la masse énorme des engagemens. Quelques positions individuelles ont pu être réduites ou liquidées plus ou moins volontairement; il n'en est pas résulté une diminution sensible du poids que porte la spéculation. Ce qui est possible et même probable, c'est que, grâce au travail de tassement auquel on s'est livré depuis deux ou trois mois, la charge de la spéculation est maintenant mieux répartie et partant plus aisée à soutenir.

Le 5 pour 100 a été, depuis le commencement du mois, l'objet de ventes continues; aussi a-t-il fléchi de 118.50 à 117.87, et ce n'est que dans les derniers jours que, sous l'influence des bonnes dispositions générales, la spéculation a pu le ramener à 118.12. Cette défaveur du 5 pour 100 est plus apparente que réelle. On a cherché à l'expliquer par la continuation d'opérations d'arbitrage, déjà entamées il y a quelques mois, et visant la probabilité de la conversion à bref délai. La vraie raison de la baisse est ailleurs. Un grand nombre de soi-disant maisons de banque s'étaient constituées pour spéculer à terme sur le 5 pour 100 et promettaient à leur clientèle d'énormes bénéfices à provenir de cette unique combinaison. L'élévation du prix des reports a coupé en herbe cette riche moisson de l'avenir et forcé la plupart desdites maisons à liquider précipitamment. De là les ventes si remarquées pendant la quinzaine et dont la contre-partie a été trouvée partielle-

ment sur le marché du comptant, les petits capitaux conservant leur préférence en faveur du 5 pour 100. Le 3 pour 100 ancien et les deux amortissables, après de faibles oscillations, ont fini par monter de quelques centimes.

La hausse de l'action de la Banque de France ne s'arrête pas. Avant peu ce titre aura atteint 6,000 francs. Les acheteurs comptent, avec raison, pensons-nous, sur un dividende de 250 francs pour 1881.

La plupart des grands établissemens de crédit ont vu leurs titres progresser depuis le 1er août. Des achats intelligens ont ramené l'action de la Banque de Paris aux environs de 1,300 francs. Cette valeur n'avait aucune raison de rester en retard. Le Crédit Lyonnais a été porté à 930, sans cause connue. On a fait monter un peu le Crédit mobilier à l'occasion de ses créations nouvelles en Roumanie, et la Société générale parce qu'on espère qu'elle réussira un jour ou l'autre à se dégager des affaires péruviennes, où tant de millions ont été engloutis. Ni la Banque d'escompte, ni la Banque hypothécaire n'ont fait parler d'elles cette quinzaine. Il n'en est pas de même de l'Union générale et des valeurs qui gravitent autour d'elle. L'Union a progressé de 100 francs et a largement dépassé ce cours de 1,500 francs que les plus optimistes osaient à peine annoncer.

La spéculation revient aux actions des grandes compagnies françaises de chemins de fer, et la cote enregistre de nouveau les plus hauts cours, 1,800 sur le Lyon, 2,000 sur le Nord; ces prix seront bientôt dépassés, tandis que le Midi atteindra 1,300 et l'Orléans 1,400. On n'a pas oublié les magnifiques résultats qu'avait donnés l'exploitation en 1880 et dans quelle proportion les recettes s'étaient accrues. On pouvait supposer que 1881 verrait se produire un certain ralentissement du trafic; il n'en a rien été, et le premier semestre de 1881 a non-seulement maintenu intégralement, mais dépassé les résultats du premier semestre de 1880. Même fait à constater sur le Suez avec cette différence que la progression des recettes est plus rapide encore et que l'on peut évaluer d'après les données acquises au 1er août que le dividende de l'action pour 1881 s'élèvera à 55 ou 60 francs. Les chemins étrangers n'ont pas été moins favorisés cette quinzaine que les chemins français; les Lombards ont dépassé 300 francs, et les chemins autrichiens approchent de 800 francs.

Un grand mouvement de spéculation est lancé sur les valeurs turques. On achète à Londres et à Paris. On s'attend à une vive poussée de la Banque ottomane, à l'occasion de l'arrivée de MM. Bourke et Valfrey à Constantinople vers le 23 courant.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

TABLE DES MATIÈRES

DU

QUARANTE-SIXIÈME VOLUME

TROISIÈME PÉRIODE. — LIe ANNÉE.

JUILLET — AOUT 1881

Livraison du 1er Juillet.

IDÉES SUR LE ROMANTISME ET LES ROMANTIQUES. — I. — ALFRED DE VIGNY, par M. HENRY BLAZE DE BURY. 5

SAUVAGEONNE, dernière partie, par M. ANDRÉ THEURIET. 51

L'ILE DE CHIO. — CHIO DANS L'ANTIQUITÉ ET AU MOYEN AGE. — LES MASSACRES DE 1822. — LE TREMBLEMENT DE TERRE DE 1881, par M. HENRY HOUSSAYE. 82

SOUVENIRS LITTÉRAIRES. — II. — LE COLLÈGE, L'INITIATION, par M. MAXIME DU CAMP, de l'Académie française. 104

UNE LOI AGRAIRE AU XIXe SIÈCLE. — L'IRLANDE ET LE LANDBILL DE M. GLADSTONE, par M. ANATOLE LEROY-BEAULIEU. 140

LE SALON DE 1881. — II. — LES ARTS DU BAS-RELIEF : LA PEINTURE, LA GRAVURE ET LA LITHOGRAPHIE, par M. EUGÈNE GUILLAUME, de l'Institut de France. 170

LE ROI GEORGE V DE HANOVRE, par M. G. VALBERT. 199

REVUE DRAMATIQUE. — *Le Prêtre, le Voyage d'agrément, Madame de Chamblay, le Fils de Corneille*, par M. LOUIS GANDERAX. 212

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE. 226

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE. 237

Livraison du 15 Juillet.

L'OMBRA, première partie, par M. A. GENNEVRAYE. 241

VOYAGE EN SYRIE. — IMPRESSIONS ET SOUVENIRS. — III. — LE HARAM-ESCH-CHÉRIF; LES MUSULMANS ET LES JUIFS A JÉRUSALEM, par M. GABRIEL CHARMES 290

La Morale laïque. — La Morale évolutionniste de M. Herbert Spencer, par M. Émile BEAUSSIRE, de l'Institut de France. 312
La Guerre du Pacifique. — I. — Les Causes de la guerre, les Combats d'Iquique et de Punta-Angamos, la Prise du Huascar, par M. C. de VARIGNY. 350
La Région du Bas-Rhone. — IV. — L'Étang de Berre et les Canaux du Rhone a la mer, par M. Charles LENTHÉRIC. 380
L'Instruction publique et la Révolution. — III. — Les Œuvres, par M. Albert DURUY 410
La Réunion de la Société botanique de France a Fontainebleau, par M. Eugène FOURNIER. 436
Revue littéraire. — Théorie du lieu-commun, par M. F. BRUNETIÈRE. . . . 451
Poésie. — Lassitude, par M. Eugène MANUEL. 463
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 467
Le Mouvement financier de la quinzaine. 477

Livraison du 1er Août.

Souvenirs littéraires. — III. — L'Émancipation, le Temps perdu, par M. Maxime DU CAMP, de l'Académie française. 481
Marco, première partie, par M. George de PEYREBRUNE. 516
La Situation financière. Le Budget de 1882, la Banque de France et les Sociétés financières, par M. CUCHEVAL-CLARIGNY. 562
L'Architecture civile de l'ancienne Égypte, par M. George PERROT, de l'Institut de France. 604
L'Ombra, dernière partie, par M. A. GENNEVRAYE. 628
Revue musicale. — Les Reprises, les Débuts, la Question du Théatre-Lyrique et de l'Opéra populaire, par M. F. de LAGENEVAIS. 669
L'Inde et l'Algérie, par M. G. VALBERT. 682
Revue dramatique. — *La Vraie Farce de maître Pathelin* a la Comédie-Française, par M. Louis GANDERAX. 694
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 705
Le Mouvement financier de la quinzaine. 717

Livraison du 15 Août.

Le Musée de Saint-Germain, par M. Gaston BOISSIER, de l'Académie française. 721
Le Plaisir du Beau et le Plaisir du Jeu, d'après l'école de l'évolution, par M. M. GUYAU 750
Marco, deuxième partie, par M. George de Peyrebrune. 778
Voyage en Syrie. — Impressions et Souvenirs. — IV. — Le Mont Sion, la Vallée de Josaphat, Jéricho, la Mer-Morte, par M. Gabriel CHARMES. 826
Les Projets de mariage d'une reine d'Angleterre. — I. — Élisabeth et Charles IX, par M. Hector de la FERRIÈRE. 857
Un Poète du grand monde, première partie, par M. Hamilton AIDÉ, traduction de M. Th. BENTZON. 878
Poésie. — Impressions de voyage, par M. Eugène MANUEL. 921
Revue littéraire. — Madame Guyon et la Querelle du quiétisme, a propos d'un livre récent, par M. F. BRUNETIÈRE. 925
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 945
Le Mouvement financier de la quinzaine. 956

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cie, rue St-Benoît.

AP
20
R5
pér.3
t.46

Revue des deux mondes

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY